



HAL
open science

Les procureurs à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle

Pierre-Marie Berthe

► **To cite this version:**

Pierre-Marie Berthe. Les procureurs à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle. Sciences de l'Homme et Société. Ecole nationale des chartes, 2004. Français. hal-04081978

HAL Id: hal-04081978

<https://enc.hal.science/hal-04081978v1>

Submitted on 26 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

Pierre-Marie Berthe

diplômé d'études approfondies

**LES PROCUREURS
A LA COUR PONTIFICALE
D'AVIGNON**

LES PROCUREURS DES PRÉLATS FRANÇAIS
SOUS URBAIN V ET GRÉGOIRE XI
A LA CHAMBRE APOSTOLIQUE

TOME PREMIER

Thèse
pour le diplôme d'archiviste paléographe

Année 2004

REMERCIEMENTS

Au terme de ma scolarité à l'École des chartes, c'est pour moi un devoir et une joie d'adresser toute ma reconnaissance à mon maître, M. Bernard Barbiche, professeur à l'École, qui, après avoir orienté mes travaux sur le monde des procureurs en curie, a toujours eu à cœur de suivre mes recherches avec empressement et enthousiasme. Ses nombreux conseils et encouragements, toujours formulés avec bienveillance, délicatesse et discrétion, m'ont été d'une aide précieuse et appréciable.

Je remercie vivement M. Jacques Verger, professeur à la Sorbonne, d'avoir très aimablement accepté de suivre mes recherches dans le cadre d'une collaboration fructueuse entre l'École des chartes et l'université de Paris IV. Cette présente étude doit beaucoup à ses judicieuses remarques et intéressantes suggestions qui, en guidant ma réflexion vers de nouvelles perspectives, m'ont permis d'enrichir considérablement mon travail.

Cette thèse sur les procureurs est redevable de l'accueil large et chaleureux que j'ai reçu à l'École française de Rome, lors de mes deux séjours de boursier, et à Avignon au sein du très sympathique Centre pontifical où M^{me} Janine Mathieu et M^{lle} Marie-France Yvan se sont montrées à mon égard d'une générosité peu commune et d'un dévouement inoubliable.

J'adresse aussi le témoignage de ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette thèse, en m'apportant des éclaircissements substantiels ou de précieuses informations, notamment M^{me} Anne-Marie Hayez qui n'a pas ménagé son temps pour me faire profiter de sa familiarité avec l'Avignon pontifical et me transmettre avec une grande complaisance bien des éléments biographiques sur mes personnages, M. Pierre Gasnault qui m'a fait bénéficier de sa connaissance approfondie des fonds de manuscrits de la Bibliothèque nationale, M^{me} Hélène Millet qui m'a initié aux secrets de la prosopographie, M. Olivier Guyotjeannin, mon professeur de diplomatique médiévale à l'École des chartes, mais aussi MM. Olivier Poncet, Armand James, Pierre Jugie, Laurent Vallière ou Étienne Anheim qui furent toujours prêts à m'aider et à me faire part des fruits de leurs recherches personnelles.

Enfin, j'exprime ma sincère affection ou sympathie à tous ceux, parents, amis ou camarades, qui ont témoigné de l'intérêt à mes austères travaux. Je suis, en particulier, fier et heureux d'associer à ce travail mon père qui s'est très gentiment chargé de la relecture de ces pages avec une minutie admirable, en dépit du fort bref délai imparti pour accomplir cette tâche ingrate. De même, il m'est très agréable que les tableaux, annexes, tables et index figurant dans cette thèse aient été réalisés en partie par les soins de mon attentionnée grande sœur Marie-Odile et de mon extraordinaire jeune filleul Paul-Marie.

INTRODUCTION

Introduction

Le titre de *procurator* désigne, à la curie pontificale, l'homme qui, exceptionnellement ou régulièrement, agit auprès des différents services de l'administration centrale du Saint-Siège, au nom d'un client que l'éloignement géographique ou la complexité technique des affaires à régler a conduit à lui donner procuration. Née avec le développement sensible de la procédure par rescrit et reconnue officiellement au concile de Latran IV, en dépit de bien des réticences et après s'être imposée *de facto* comme une nécessité à l'administration pontificale de plus en plus complexe, la fonction de procureur connaît un essor considérable au cours du XIII^e siècle et donne naissance à un véritable *officium* exercé tantôt comme une charge à part entière par un personnel de techniciens professionnels, tantôt de manière exceptionnelle et temporaire par des envoyés spéciaux ou des hommes de la curie. Ce procureur ou fondé de pouvoir, détenteur en apparence d'un office bien défini aux attributions multiples, n'en garde pas moins un statut flou et ambigu. S'il n'est, en effet, pas un agent du Saint-Siège dans la mesure où il ne dépend que de son mandant dont il a la charge des affaires contre rémunération, il gravite si près des plus hautes institutions de la curie qu'il ne s'en différencie pas de beaucoup et que le pape est obligé de réglementer sa fonction.

Le procureur peut intervenir pour un mandant qui lui en donne pouvoir chaque fois qu'une affaire met celui-ci en contact avec la curie, et son champ d'action, cantonné exclusivement à l'origine au ressort de la Chancellerie, s'étend désormais, au XIV^e siècle, à des missions très variées dont le seul point commun est de mettre en relation, à Avignon, l'administration pontificale et un particulier ou une institution de la Chrétienté. A la Chancellerie et à la Pénitencerie, le *procurator ad impetrandum* est chargé d'obtenir les bulles réclamées par son mandant et de remplir à cette fin toutes les formalités administratives nécessaires, depuis la rédaction de la supplique préalable jusqu'au paiement de la taxe au bullateur qui n'accepte qu'alors de lui remettre la lettre scellée. A l'Audience des lettres contredites chargée de « filtrer » les grâces papales prêtes à être accordées, il défend les intérêts de ses clients éventuellement lésés par l'octroi d'une faveur indue à quelque rusé personnage ou s'élève contre une protestation injustifiée à l'encontre de la lettre qu'il est sur le point d'obtenir. En justice, le *procurator ad agendum* représente la partie appelée ou appelante dans les différents tribunaux (à la Rote, dans les tribunaux cardinalices, à l'audience de la Chambre...), en suivant la procédure propre à chaque cour. A la Chambre apostolique,

le *procurator ad promittendum et offerendum* prend l'engagement de payer les communs et menus services au nom des prélats de la Chrétienté qui doivent satisfaire à cette taxe lors de leur accession à quelque bénéfice majeur, et accomplit même pour eux, en tant que *procurator ad visitandum*, les visites aux tombeaux des Apôtres. Quand il lui arrive d'avoir à résigner entre les mains du pape ou de l'un de ses représentants un ou plusieurs bénéfices, au nom d'un tiers absent, il est dit *procurator ad resignandum*.

Si incontestablement le procureur est devenu une pièce essentielle de la lourde machine administrative du Saint-Siège, encore faudrait-il définir exactement le sens réel que recouvre le qualificatif de *procurator*. Le terme est ambigu, car il englobe à la fois le procureur *ad hoc* député spécialement pour une période ou une affaire déterminée, l'homme travaillant à la curie (scribe, abrégiateur, sergent d'armes, portier...) ou avec la curie (marchand, notaire...), chargé pour l'occasion d'une mission en tant que procureur, et le véritable procureur professionnel qui seul semble porter le titre de *procurator in Romana curia*, bien que cette titulature plus officielle se montre assez flottante. La catégorie particulière des procureurs généraux attachés à un ordre religieux peut d'ailleurs aussi rejoindre ce groupe des procureurs de métier. Dans ces conditions, quel statut doit-on reconnaître à tous ces procureurs occasionnels et autres émissaires qui abondent à la curie ? Comment considérer ces hommes de confiance envoyés en mission auprès du Saint-Siège, ces gens de savoir expérimentés et ces modestes officiers de la Chancellerie ou de la Chambre apostolique qui constituent une population disparate et fort hétérogène ? En fait, tous ces gens à qui le terme de *procurator* peut s'appliquer à un moment ou à un autre de leur carrière appartiennent, de manière permanente ou de façon plus marginale, à ce groupe d'intermédiaires si nécessaire entre le siège central de l'administration pontificale et une Chrétienté largement disséminée et souvent désemparée par les exigences procéduraires du Saint-Siège.

D'emblée, on aperçoit les multiples aspects embrassés par une telle histoire des procureurs qui couvre une aire géographique immense, recoupe des types de représentations ou d'interventions fort différentes, rassemble des individus au profil bien peu homogène. Malheureusement, on ne peut que déplorer, à la suite de Bernard Guillemain et d'Andreas Sohn, que cette histoire reste à faire pour l'essentiel¹. Dans l'état de nos

¹ En 1962, Bernard Guillemain déplorait que « la personnalité de ces procureurs de métier nous échappe presque complètement » : Bernard Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376) : étude d'une société*, Paris, 1966, p. 569. En dépit de l'apport d'un certain nombre de travaux qui ont permis de poser, depuis les années soixante en particulier, les jalons d'une histoire des procureurs, Andreas Sohn réitère cet amer constat, estimant dans un article récent que « parmi les desiderata de la recherche historique les plus urgents, on compte aujourd'hui encore l'histoire des procureurs à la curie romaine » : Andreas Sohn, « Les procureurs à la curie

connaissances actuelles, écrire une histoire générale des procureurs auprès du Saint-Siège serait prématuré et illusoire. Par contre, une nouvelle contribution, éclairant un ou plusieurs points particulièrement négligés, permettrait de relancer la recherche en ce domaine. Seul un examen attentif de l'historiographie et de la bibliographie peut permettre de trouver un angle d'approche pertinent capable d'alimenter une réflexion renouvelée du sujet et d'offrir les moyens sûrs d'une investigation fouillée et enrichissante.

1) Principales thématiques du sujet déjà abordées

L'histoire des procureurs fut envisagée jusqu'à ce jour autour de cinq directions principales.

a) Les différentes fonctions exercées par un procureur en curie

En retraçant les origines de la fonction de procureur, Rudolph von Heckel a montré, dans un article pionnier², que le procureur *ad impetrandum* et *ad agendum* du XIII^e siècle exerçait son activité respectivement à la Chancellerie et dans les différents tribunaux de la curie. Ces deux domaines d'activité du procureur qui restent essentiels aux XIV^e et XV^e siècles ont ainsi retenu prioritairement l'attention des historiens. Beaucoup d'études se sont attachées à comprendre les attributions du métier de procureur à la lumière des ordonnances de Chancellerie éditées depuis maintenant plus d'un siècle³. Brigide Schwarz a donné une présentation claire du rôle officiel et occulte du procureur *ad impetrandum* à chacune des étapes de la genèse d'une lettre pontificale⁴. De même, la place importante tenue par les procureurs à l'Audience des lettres contredites, en marge de la Chancellerie, a été soulignée par les travaux de Peter Herde⁵. D'autre part, Guillaume Mollat a jeté quelques lumières sur la présence de procureurs à l'Audience du palais apostolique, bientôt la Rote, dans des litiges touchant à des bénéfices, au détour de quelques éditions de sentences

romaine : contribution à l'histoire politique, sociale et ecclésiastique de l'Europe », 2002, 28 p., p. 7 (extrait de *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 2002).

² Rudolph von Heckel s'est attaché, dans un travail qui touche davantage à l'institution qu'aux hommes, à retracer la préhistoire de la fonction de procureur née de la nécessité d'avoir à la curie un personnel compétent pour faire face à la complexité des rouages de l'administration pontificale. Il montre comment cette charge a fait l'objet d'une reconnaissance officielle lors du concile de Latran IV et s'est développée durablement au cours du XIII^e siècle : Rudolph von Heckel, « *Das Aufkommen der ständigen Prokuratoren an der päpstlichen Kurie im 13. Jahrhundert* », dans *Miscellanea Francesco Ehrle : scritti di storia e paleografia*, t. 2, Rome, 1924, p. 290-321.

³ Michael Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen (1200-1500)*, Innsbruck, 1894.

⁴ Brigide Schwarz, *Die Organisation kurialer Schreiberkollegien von ihrer Entstehung bis zur Mitte des 15. Jahrhunderts*, Tübingen, 1972.

⁵ Peter Herde, *Audientia litterarum contradictarum*, Tübingen, 1970, 2 vol. ; id., « Zur Audientia litterarum contradictarum und zur Reskripttechnik », dans *Archivalische Zeitschrift*, t. 69, 1973, p. 54-90.

judiciaires commentées avec pertinence⁶. En outre, l'étude d'autres institutions curiales révèle que ces spécialistes de l'écrit reçoivent, dès le début XIV^e siècle, tout un ensemble de missions beaucoup plus variées. Jean Favier, par exemple, a mis en lumière, dans son étude sur la fiscalité pontificale au temps du Grand Schisme, le rôle prépondérant de quelques procureurs à la Chambre apostolique⁷.

En observant l'identité des hommes qui remplissent ces fonctions de procureur, les historiens ont mis en évidence l'existence de passerelles entre ces différents domaines d'activités : il n'est pas impossible d'être procureur en Chancellerie et d'exercer en même temps ce métier à l'Audience des lettres contredites, à la Pénitencerie ou à la Chambre⁸. Intervenant pour ses clients là où besoin est, il est souvent difficile de rattacher le procureur à une institution curiale particulière. C'est ce que révèle la minutieuse étude des registres d'Andreas Sapiti⁹ : ce procureur royal est le représentant quasi permanent des intérêts du roi d'Angleterre auprès du Saint-Siège et exerce une véritable activité diplomatique à la curie où il fait figure de précurseur d'ambassadeur. De même, Patrick Zutshi a bien montré que, sans aller aussi loin, d'assez nombreux mandataires ajoutent à leurs tâches officielles et habituelles le rôle d'agent d'information en curie¹⁰ : ils avertissent leurs mandants des dernières nouvelles susceptibles de les intéresser, et leur fonction va alors bien au-delà des attributions officielles qui figurent dans les procurations qui leur sont remises.

b) L'identification des procureurs par les mentions dorsales des bulles pontificales

L'histoire des procureurs telle qu'elle a été menée jusqu'ici se trouve intrinsèquement liée à une étude diplomatique des bulles pontificales. En effet, conformément aux prescriptions curiales, chaque procureur *ad impetrandum* indique son nom au dos de la lettre qu'il est chargé d'obtenir pour son client. Ces inscriptions que l'on retrouve généralement au verso des bulles originales conservées ne sont guère différentes dans leur nature de celles qui

⁶ Guillaume Mollat, « Un procès en matière bénéficiale au début du XIV^e siècle », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 51, 1934, p. 197-204 ; id., « Contribution à l'histoire de l'administration judiciaire de l'Église romaine au XIV^e siècle », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 32, 1936, p. 877-896.

⁷ Jean Favier s'est intéressé de près au cas de Thomas Le Pourry qui acquitte à la Chambre apostolique pendant de longues années des versements réguliers pour les communs et menus services de prélats essentiellement normands : Jean Favier, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident (1378-1409)*, Paris, 1966, p. 379-383.

⁸ Patrick Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners in the Chancery of the Avignon Popes (1305-1378) », dans *The Journal of Ecclesiastical History*, t. 35, 1984, p. 15-29, spéc. p. 21.

⁹ Ce procureur est connu grâce à deux registres exceptionnels conservés à la bibliothèque Vaticane, qui ont fait l'objet d'une étude approfondie : Johann Peter Kirsch, « Andreas Sapiti, englischer Prokurator an der Kurie im 14. Jahrhundert », dans *Historisches Jahrbuch*, t. 14, 1893, p. 582-603.

¹⁰ P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 17-18.

se trouvent sur le recto et concernent les officiers curiaux entre les mains de qui passe l'acte au cours de son expédition : *scriptor* rédigeant l'expédition, *distributores* qui répartissent les actes à grossoyer entre leurs collègues et *taxatores* chargés de la taxation de la grosse.

Grâce à des dépouillements minutieux effectués dans plusieurs grands dépôts d'Europe, plusieurs publications réalisées sous le patronage de la Commission internationale de diplomatique¹¹ permettent désormais de connaître, pour un échantillon important de bulles pontificales originales, beaucoup de ces inscriptions longtemps négligées¹². De telles entreprises de nature diplomatique ont conduit les historiens à se pencher sur des individus sortis du même coup de l'anonymat où ils étaient jusque-là plongés, mais l'exploitation de ces mentions dorsales n'est pas toujours aisée : souvent réduit au XIII^e siècle à une indication assez fragmentaire ou sibylline qui ne permet de faire que des hypothèses plus ou moins fondées sur l'identité du personnage, l'endossement reste d'un usage toujours irrégulier avant de disparaître progressivement à la fin du XIV^e siècle.

Du point de vue de l'histoire des procureurs, plusieurs études de détail se sont attachées à un groupe particulier de procureurs avec des buts parfois un peu différents mais en suivant une méthode toujours assez semblable : relever un certain nombre de mentions dorsales d'un ensemble de bulles originales présentant quelque unité chronologique et géographique, puis établir une liste des procureurs recensés et de leurs clients, afin de pouvoir, par recoupements avec d'autres sources, identifier sûrement ou au moins hypothétiquement ces procureurs professionnels ou non.

Peter Herde s'est intéressé aux procureurs des mandants bavarois du XIII^e siècle¹³, mais la plupart des individus mis en évidence résistent à une identification certaine, tel ce *Johannes*

¹¹ La Commission internationale de diplomatique a entrepris l'édition des bulles originales des grands dépôts d'Europe à travers la collection *Index actorum Romanorum pontificum ab Innocentio III ad Martinum V electum*, vol. 1-3 : Bernard Barbiche, *Les actes pontificaux originaux des Archives nationales de Paris*, Cité du Vatican, 1975-1982 ; vol. 4 : B. Schwarz, *Die Originale von Papsturkunden in Niedersachsen (1199-1417)*, Cité du Vatican, 1988 ; vol. 5 : P. Zutshi, *Originals papal letters in England (1305-1415)*, Cité du Vatican, 1990. D'autres entreprises de publications ont été en outre menées parallèlement : Anton Largiadèr, *Die Papsturkunden des Staatsarchivs Zürich von Innocent III. bis Martin V. : ein Beitrag zum Censimentum helveticum*, Zürich, 1963 ; id., *Die Papsturkunden des Staatsarchivs der Schweiz von Innocent III. bis Martin V. ohne Zürich : ein Beitrag zum Censimentum helveticum*, Zürich, 1968-1970, 2 vol. ; Tilmann Schmidt, *Die Originale der Papsturkunden in Baden-Württemberg (1198-1417)*, Cité du Vatican, 1993, 2 vol. ; Walter Zöllner, *Die Papsturkunden des Staatsarchivs Magdeburg von Innocent III. bis Martin V.*, Halle-Wittenberg-Leipzig, 1966-1982, 2 vol.

¹² Rudolf von Heckel a été un des premiers à mesurer tout ce que l'historien peut tirer de l'examen de ces mentions hors teneur détectables sur les seuls originaux, particulièrement dans l'optique d'une histoire des procureurs en curie.

¹³ Peter Herde dresse la liste chronologique des procureurs des prélats, abbayes ou autres établissements ecclésiastiques bavarois à partir des mentions dorsales d'actes originaux conservés dans les archives de Bavière. Dans le cas, par exemple, de l'abbaye cistercienne d'Ebrach, il ne relève pas moins de 22 bulles obtenues entre 1249 et 1302 par l'entremise d'au moins 6 procureurs différents : P. Herde, *Beiträge zum päpstlichen Kanzlei- und Urkundenwesen im dreizehnten Jahrhundert*, 2^e éd., Kallmünz, 1967, p. 136-148.

visiblement très actif à la Chancellerie pour obtenir des bulles, mais inidentifiable de manière sûre. L'auteur doit ainsi, dans bien des cas, se contenter de ne présenter que des hypothèses plus ou moins convaincantes. Dans une étude parue deux ans plus tard, Winfried Stelzer parvient par chance à identifier cet obscur *Johannes* avec maître Jean de Saint-Germain grâce à un acte portant mention non seulement de la marque habituelle du procureur en question mais aussi de son nom complet au détour d'une note ajoutée ensuite en Chancellerie¹⁴.

Peter Linehan a consacré un article érudit aux procureurs de l'Espagne du XIII^e siècle¹⁵, mais ses recherches révèlent une nouvelle fois les limites de ces enquêtes : à partir de l'examen de 1250 originaux, l'auteur ne peut relever les noms, initiales, marques ou pseudonymes que de 180 procureurs espagnols dont 22 ayant plus d'un client.

Pour le XIV^e siècle, Patrick Zutshi est arrivé à mettre en lumière quelques procureurs anglais à partir de l'ensemble des bulles originales conservées en Angleterre¹⁶, mais bien des personnages ne se retrouvant dans aucune autre source contemporaine demeurent, là encore, mystérieux.

Bernard Barbiche a porté son attention sur les procureurs des rois de France à la cour pontificale d'Avignon, d'après les mentions dorsales portées sur les actes originaux conservés aux Archives nationales¹⁷ : si peu de personnages résistent cette fois-ci à une identification certaine, la plupart n'apparaissent que fort épisodiquement sur une ou deux lettres¹⁸. De plus, la taille relativement réduite du corpus de bulles permet difficilement d'apprécier la véritable importance de leur activité. Parfois, c'est contre la reconstitution d'une carrière que bute l'historien. C'est ce que montre le cas assez remarquable d'Aubert de Guignicourt¹⁹. Si ce personnage qui apparaît au dos de 29 bulles destinées à 19 correspondants différents (situés à

¹⁴ Il s'agit d'un acte que Jean de Saint-Germain a obtenu pour l'évêque de Passau. Cette note ajoutée dans un second temps à la Chancellerie a sans doute trait, selon l'auteur, à une contradiction à l'Audience des lettres contredites. Le rapprochement qu'elle permet constitue une véritable aubaine pour l'historien : Winfried Stelzer, « Aus der päpstlichen Kanzlei des 13. Jahrhunderts : *magister Johannes de Sancto Germano*, Kurienprokurator und päpstlicher Notar », dans *Römische Historische Mitteilungen*, t. 11, 1969, p. 210-221, spéc. p. 214-215.

¹⁵ Peter Linehan, « Spanish litigants and their agents at the thirteenth-century papal curia », dans *Proceedings of the fifth international congress of medieval canon law (Salamanca, 1976)*, Cité du Vatican, 1980, p. 487-501.

¹⁶ P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... ».

¹⁷ B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France à la cour pontificale d'Avignon », dans *Aux origines de l'État moderne, le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon : actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du conseil général de Vaucluse et de l'université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Rome, 1990, p. 81-112.

¹⁸ Le corpus étudié compte 57 bulles. Seuls quatre des 28 noms de procureurs apparaissant sur ces bulles restent inidentifiables. Si quelques noms reviennent plusieurs fois (Pierre Robert d'Ailles 8 fois, Bernard de Bari 7 fois, Pierre Lemonnier 5 fois, *Johannes Jacobi*, *Reginaldus de Moreis* et Pierre de Recy 3 fois), tous les autres ne reviennent qu'une ou deux fois : *ibid.*, p. 86.

¹⁹ B. Barbiche, « Homme d'affaires et pieux fondateur : Aubert de Guignicourt, procureur à la cour pontificale d'Avignon », dans *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, éd. Jean Kerhervé et Albert Rigaudière, Paris, 1999, p. 556-564.

Paris, dans les diocèses du Nord de la France et en Flandre) entre 1318 et 1355 peut être considéré sans réserve comme un véritable procureur de métier, l'établissement de sa biographie n'est pas sans problème et l'hypothèse la plus probable consiste à voir en lui un oncle et son neveu successivement²⁰.

c) Profil et caractéristiques des procureurs en curie identifiés

Un tel travail d'identification, aussi difficile et peu fructueux soit-il, amène généralement l'historien à définir les contours du groupe de procureurs étudié et à en cerner les traits principaux : origine, durée de leur séjour en curie, importance qualitative et quantitative de leur clientèle.... De là, des évolutions se dessinent au fil des siècles²¹ et Andreas Sohn n'hésite pas à voir, sur le long terme, un mouvement irréversible d'internationalisation²².

d) Les relations des procureurs avec leurs clients

Les historiens désireux d'aborder ces questions en sont souvent réduits, à défaut d'autres sources, à utiliser les sous-entendus parfois pittoresques de certains textes narratifs, tel ce poème satirique sur la curie de maître Henri Le Poète, écrit au milieu du XIII^e siècle et évoquant non sans ironie les procureurs²³. Il est vrai que des textes normatifs comme les ordonnances sur l'Audience des lettres contredites corroborent cette vision fort négative qui consiste à faire de ces mandataires de simples agitateurs, cherchant à créer des turbulences capables de gêner le cours de la procédure²⁴. L'étude de la correspondance des procureurs et de leurs associés, comme elle a été envisagée par plusieurs historiens tels que Patrick Zutshi²⁵, permet pourtant de ne pas en rester à cette vision trop superficielle. Peter Linehan a par exemple attiré l'attention sur une longue lettre fort instructive, révélant combien un procureur pouvait avoir à cœur les intérêts de son mandant sans pour autant en être récompensé²⁶.

²⁰ *Ibid.*, p. 562-563.

²¹ Les travaux de Jane E. Sayers menés, avec pertinence, sur l'ensemble des XIII^e-XIV^e siècles cherchent particulièrement à cerner les caractères d'une éventuelle évolution : Jane Eleanor Sayers, « Canterbury proctors at the court of *Audientia litterarum contradictarum* », dans *Traditio*, t. 22, 1966, p. 311-345 ; id., « Proctors representing British interests at the papal court (1198-1415) », dans *Proceedings of the third international congress of medieval canon law (Strasbourg, 1968)*, Cité du Vatican, 1971, p. 143-163.

²² Selon lui les procureurs sont désormais, au XV^e siècle, originaires de presque toutes les parties de l'Europe, par exemple de la péninsule ibérique, de France, d'Angleterre, d'Irlande, des pays germanophones, de la Scandinavie, de Hongrie et d'Italie : A. Sohn, « Les procureurs à la curie romaine... », p. 22.

²³ Hermann Grauert, *Magister Heinrich der Poet in Würzburg und die römische Kurie*, Munich, 1912, p. 71-73 (vers 137-196).

²⁴ M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 112.

²⁵ P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... ».

²⁶ P. Linehan, « Spanish litigants and their agents... », p. 500-501.

e) La carrière de quelques procureurs

L'activité ou le métier de procureur ne suffit souvent pas à résumer la carrière d'un *procurator in Romana curia* et les historiens désireux de mieux connaître ces mandataires trop souvent mystérieux ont vite saisi tout le profit à tirer de la prosopographie. Certains travaux se sont attachés aux procureurs d'un client particulier sans s'arrêter à leur nationalité, telle l'étude sur les procureurs des rois de France au XIV^e siècle de Bernard Barbiche qui arrive à dresser quelques riches *curricula vitarum*²⁷. D'autres, à l'inverse, cherchent plutôt à inscrire le groupe de procureurs étudié dans un cadre géographique et chronologique cohérent : c'est le cas de la belle étude socio-historique et prosopographique d'Andreas Sohn sur les procureurs allemands en curie entre 1431 et 1474²⁸. Enfin, des recherches ponctuelles sur quelques individus ont fait émerger des figures de procureurs devenues emblématiques, comme celles déjà évoquées d'Andreas Sapiti et d'Aubert de Guignicourt.

En dépit de la qualité de ces différentes contributions et de l'intérêt de leurs thématiques, quelques failles méritent d'être signalées pour permettre qu'on y supplée plus aisément.

2) Principales lacunes de l'histoire des procureurs jusqu'à aujourd'hui

a) Des échantillons trop réduits

La plupart des études se fondent sur les mentions dorsales des bulles originales et s'appuient en conséquence sur des corpus de procureurs très restreints. Un tel angle d'approche empêche tout dénombrement et fausse sans doute le profil généralement esquissé du groupe des procureurs en curie : quand un personnage émerge de l'anonymat, il ne le doit qu'aux hasards de la conservation des sources, aux aléas de leur recoupement, au caractère fortement explicite de sa marque de procureur ou à sa notoriété personnelle. Dans ces conditions, en dépit de travaux assez nombreux, on ne peut toucher qu'à une infime partie du groupe des *procuratores*. On ne possède, par exemple, pour le XIV^e siècle que des études portant sur des procureurs de souverains chargés de missions parfois proches de celle d'un ambassadeur²⁹ ou sur des gens un peu exceptionnels comme Aubert de Guignicourt³⁰.

²⁷ Une notice biographique présente, pour chaque personnage, toutes les données qui ont pu être rassemblées sur lui : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 99-112.

²⁸ A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren an der römischen Kurie*, Cologne-Weimar-Vienne, 1997.

²⁹ S'il n'est pas consacré exclusivement à des procureurs royaux comme l'étude de Bernard Barbiche, l'article de Patick Zutshi met l'accent sur des procureurs du roi d'Angleterre tel Richard de Middelton qui, sans

b) Une focalisation sur la Chancellerie

Il n'est aucune étude, même quand elle prend en compte l'ensemble des services de la curie où le mandataire intervient, qui ne privilégie pas les procureurs *ad impetrandum* ni n'affiche d'emblée par son titre l'intention de faire la part belle à la Chancellerie apostolique³¹. Un tel attrait pour cette institution aboutit malheureusement à négliger les missions que les procureurs se voient confier dans les autres départements de la curie, à partir du XIV^e siècle au moins. Même l'étude déjà signalée de Jean Favier qui souligne le rôle des procureurs à la Chambre reste avant tout fondée sur des considérations fiscales et sur les modalités particulières qui président au paiement de l'impôt des services³².

c) Des sources trop peu utilisées

S'il est vrai que l'état de la documentation ne permet pas d'exploiter pour les XIII^e et XIV^e siècles des sources aussi riches que celles qui nous renseignent sur le XV^e siècle³³, les mentions dorsales sont pourtant loin d'être les seules traces de l'activité des procureurs à subsister aujourd'hui. Les registres de la Chambre apostolique (livres de comptes et registres des *Obligationes-Solutiones*), particulièrement bien conservés pour le XIV^e siècle, consistent

avoir la notoriété de son illustre collègue Andreas Sapiti, est déjà plus qu'un simple fondé de pouvoir anonyme : P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 22.

³⁰ Indépendamment de sa fonction de procureur, Aubert de Guignicourt est aussi un pieux mécène, fondateur du collège de Sainte-Catherine à Soissons en faveur des membres de sa famille et de son bourg natal de Guignicourt. Sur ce personnage : B. Barbiche, « Homme d'affaires et pieux fondateur : Aubert de Guignicourt... ».

³¹ C'est le cas de Patrick Zutshi qui, loin de n'évoquer que le rôle des procureurs à la Chancellerie, intitule pourtant son article *Proctors acting for English Petitioners in the Chancery of the Avignon Popes*.

³² Certains procureurs versent pour chacun de leurs clients une somme à peu près fixe chaque année, afin d'échelonner le plus possible leurs paiements. Le recours à une telle méthode impliquant des versements très fréquents à intervalles réguliers ne peut se faire qu'à la condition d'avoir un agent sur place. C'est pour rendre évidente l'action de tels procureurs que l'activité de Thomas Le Pourry est minutieusement analysée : J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 378-379

³³ Bon nombre des sources exploitables pour le XV^e siècle ne sont malheureusement pas conservées pour les siècles antérieurs.

La série de registres des *Resignationes* ne commence qu'avec le pontificat de Calixte III (1455-1458). Ces registres consistent les résignations et abandons de bénéfices effectués à la Chambre apostolique. Procureurs *ad resignandum*, prélats et procurations se trouvent donc enregistrés dans ces volumes.

La série de registres des *Taxae* ne commence qu'avec le pontificat de Martin V (1417-1431). Ces volumes consistent les droits payés aux bullateurs de la Chancellerie. Un volume de cette série (*Taxae*, 34) contient même pour les pontificats de Pie II (1458-1464) et de Sixte IV (1471-1484) les comptes de dépenses des procureurs, ces derniers ayant eu obligation de les présenter à la Chambre apostolique.

Les *Libri formatarum* qui concernent plus généralement l'ensemble des clercs et dont le premier livre a trait à la décennie 1425-1435 consistent tous les ordres mineurs et majeurs conférés à la curie.

Les archives de la Rote remontent à 1464 pour les manuels de notaires mais simplement à 1480 pour les commissions. Ces manuels intègrent les noms des procureurs *ad agendum* et prennent en compte tous les actes du procès depuis la commission jusqu'à la sentence et son exécution.

Les archives de la Pénitencerie comprenant suppliques et registres de bulles ne nous sont conservées qu'à partir de 1410.

Les archives des confréries ne s'étoffent que lentement au cours du XV^e siècle et sont encore souvent réduites à des livres de dépenses et recettes : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 42-55.

des milliers de mentions de procureurs relatives au paiement des communs et menus services ou aux visites *ad limina*.

Un examen attentif des procurations permettrait sans doute de cerner l'existence de procureurs encore inconnus à l'historien. S'il est souvent difficile de mettre la main sur ces actes de la pratique mal conservés et souvent dispersés, toutefois, le fonds des *Instrumenta miscellanea* des archives Vaticanes en contient un nombre relativement important. Ces instruments notariés, quoique redondants, fournissent néanmoins des indications intéressantes sur la nature des pouvoirs concédés. De plus, ils permettent de connaître le nom de tous les procureurs désignés, y compris de ceux qui ne se chargent pas réellement de l'affaire en cause.

Beaucoup d'actes pontificaux concernant des bénéfices qui ont été dans le passé objets de litige à la curie, rappellent le nom des clercs qui se sont opposés à leur sujet et par là même celui des procureurs chargés de les représenter au sacré-palais³⁴. Ces individus signalés comme procureurs *ad agendum* ou *ad causas* mériteraient d'être considérés comme objets d'étude à part entière.

Enfin, les registres des suppliques et des lettres communes consignent souvent le nom de l'intermédiaire par lequel un bénéfice a été résigné³⁵. Plutôt que d'être utilisés toujours comme une source secondaire, ils pourraient légitimement donner lieu à l'établissement de listes de procureurs *ad resignandum*, sorte de corpus de base en vue d'une étude plus générale.

d) Une tendance à négliger les procureurs occasionnels

Dans son récent plaidoyer pour une histoire des procureurs, Andreas Sohn ne semble prendre en compte que les véritables procureurs professionnels³⁶ pourtant loin d'avoir le monopole de la représentation par procuration. En effet, des études comme celles de Patrick Zutshi sur les procureurs anglais ou de Bernard Barbiche sur les procureurs des rois de France

³⁴ Quand une lettre révèle qu'un bénéfice a été l'objet d'un litige au sacré-palais, suit alors un bref historique de la querelle indiquant son origine, l'identité des personnages qui se sont opposés à son sujet et le nom des gens qui, le cas échéant, les ont représentés comme procureurs ou substituts. Il est cependant assez difficile d'avoir une idée de la date exacte de l'intervention du procureur en curie, la date de la lettre ne pouvant être considérée que comme un *terminus ad quem*.

³⁵ Les lettres qui confèrent un bénéfice rappellent d'ordinaire que ce dernier s'est trouvé être vacant par suite de la résignation de son dernier détenteur, assez souvent effectuée par l'entremise d'un procureur.

³⁶ « Les intermédiaires pris en considération ici sont ceux qui ne sont pas envoyés *ad hoc* pour remplir une mission auprès de la cour papale et qui séjournent un certain temps soit à Rome, soit à Avignon, soit dans une autre ville de résidence pontificale, et qui, de plus, ne s'occupent pas de façon marginale des services pour tous ceux voulant s'adresser à la curie » : A. Sohn, « Les procureurs à la curie romaine... », p. 17.

montrent bien que ces professionnels *ad impetrandum* sont en fait largement minoritaires³⁷. Il est assez probable que cette proportion de procureurs occasionnels serait encore plus élevée dans le cas d'affaires moins techniques et juridiques que celles se déroulant à la Chancellerie.

3) Choix d'un sujet

a) Orientation du présent travail

Pour tenter de combler certaines de ces lacunes, le présent travail a pour objectif d'étudier une population numériquement importante de procureurs professionnels ou non, circonscrite à un espace de temps et à un lieu donné, en la replaçant dans le cadre plus général de la période de l'histoire des procureurs où elle s'insère et en mettant l'accent sur les individus les plus actifs du groupe. Ce travail se situera donc sur deux plans :

- une présentation générale des différents aspects du métier de procureur au sein des institutions curiales sur une période relativement étendue.
- une étude visant à cerner, dans un cadre plus restreint, un groupe cohérent de procureurs, en se fondant sur une source autre que les mentions dorsales des bulles pontificales, afin de s'intéresser précisément, par confrontation avec d'autres sources, à la biographie et à la carrière de procureur de quelques uns de ces personnages.

b) Le cadre général

Depuis les récents travaux déjà évoqués d'Andreas Sohn sur le XV^e siècle, le XIV^e siècle fait figure de parent pauvre, malgré les articles essentiels de Bernard Barbiche et de Patrick Zutshi. Ce constat peut paraître étonnant puisqu'on dispose pour ce siècle d'un grand nombre de documents d'archives édités et de plusieurs monographies importantes permettant d'avoir une connaissance sérieuse des rouages et du personnel de l'administration pontificale : les contributions de Robert Fawtier³⁸ puis de Brigide Schwarz³⁹ et de Bernard Barbiche⁴⁰ ont affiné notre connaissance des mécanismes fort complexes propres à la

³⁷ Il ressort que sur les 22 procureurs employés par les rois de France dans la première moitié du siècle, un seul puisse être qualifié de procureur professionnel. Le recours à des procureurs de métier, apparemment généralisé dans la seconde moitié du siècle, semble davantage s'inscrire dans une logique d'action diplomatique d'envergure réservée à quelques *catholici principes orbis terre*, que dans le cadre d'un changement brusque des pratiques liées à la représentation par procuration : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 87.

³⁸ Robert Fawtier, *Registres de Boniface VIII*, t. 4, Introduction, Paris, 1939.

³⁹ B. Schwarz, *Die Organisation kurialer Schreiberkollegien...*

⁴⁰ B. Barbiche, « Le personnel de la Chancellerie pontificale aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Prosopographie et genèse de l'État moderne : actes de la table ronde organisée par le CNRS et l'École normale supérieure de jeunes filles (Paris, 22-23 octobre 1984)*, éd. Françoise Autrand, Paris, 1986, p. 117-130.

Chancellerie pontificale. Thimoteus Majic, poursuivant les recherches d'Emil Göller⁴¹, a livré une belle synthèse sur la Pénitencerie⁴². Charles Samaran et Guillaume Mollat⁴³ puis, plus récemment Jean Favier⁴⁴, ont révélé tous les mystères de la Chambre apostolique. Enfin, les travaux de Guillaume Mollat⁴⁵ et de Charles Lefebvre⁴⁶ ont permis de décrire précisément la procédure suivie à la Rote. Intrinsèquement lié à l'administration du Saint-Siège, le Sacré Collège des cardinaux a également retenu l'attention des historiens, notamment celle de Pierre Jugie⁴⁷ qui a pu récemment compléter l'exposé déjà fort instructif donné par Guillaume Mollat une quarantaine d'années auparavant⁴⁸. En ce qui concerne l'étude des individus qui font vivre ces institutions, la volumineuse somme de Bernard Guillemain sur la société curiale au temps des papes d'Avignon⁴⁹ reste aujourd'hui encore un ouvrage de référence. En outre, beaucoup d'études de détail s'intéressent, depuis longtemps maintenant, à l'enracinement avignonnais de ces hommes travaillant au service du Saint-Siège ou autour de lui. On ne peut, à cet égard, que citer les nombreuses contributions de Paul Pansier et d'Anne-Marie Hayez⁵⁰. Dans ces conditions, le XIV^e siècle offre un cadre chronologique privilégié pour étudier le rôle tenu par les procureurs dans les différents services de l'administration pontificale et leur implantation locale.

c) Un cadre chronologique précis s'appuyant sur des sources cohérentes

Cette étude d'ensemble doit s'accompagner de recherches plus ponctuelles sur un groupe de procureurs déterminé, à partir d'un ensemble de sources cohérentes. Le souhait de fonder cette enquête sur une documentation prolixe et étrangère à la Chancellerie conduit à

⁴¹ Emil Göller, *Die päpstliche Pönitentiare von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V.*, t. 1 : *die päpstliche Pönitentiare bis Eugen IV.*, Rome, 1907.

⁴² Timotheus Majic, « Die Apostolische Pönitentiare im XIV. Jahrhundert », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 50, 1955, p. 129-177.

⁴³ Charles Samaran et Guillaume Mollat, *La fiscalité pontificale en France au XIV^e siècle (période d'Avignon et Grand Schisme d'Occident)*, Paris, 1905.

⁴⁴ J. Favier, *Les finances pontificales...*

⁴⁵ G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiaire... », p. 197-204 ; id., « Contribution à l'histoire de l'administration judiciaire... », p. 877-896.

⁴⁶ Charles Lefebvre, « Un texte inédit sur la procédure rotale au XIV^e siècle », dans *Revue de droit canonique*, t. 10, 1961, p. 174-191.

⁴⁷ Pierre Jugie, « Les *familiae* cardinalices et leur organisation interne au temps de la papauté d'Avignon : esquisse d'un bilan », dans *Aux origines de l'État moderne, le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon : actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du conseil général de Vaucluse et de l'université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Rome, 1990, p. 41-59.

⁴⁸ G. Mollat, « Contribution à l'histoire du Sacré Collège de Clément V à Eugène IV », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 46, 1951, p. 22-112.

⁴⁹ B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*

⁵⁰ Sa très belle édition d'un terrier exceptionnel du pontificat d'Urbain V mérite d'être signalée tout particulièrement : Anne-Marie Hayez, *Le terrier avignonnais de l'évêque Anglic Grimoard (1366-1368)*, Paris, 1993.

s'orienter vers la Chambre apostolique et ses archives particulièrement riches et bien conservées pour le XIV^e siècle. Quoique la Chambre ne semble pas être à l'origine un des domaines d'action des procureurs, ces derniers y interviennent très régulièrement, à partir du XIV^e siècle, pour promettre et payer les communs et menus services de certains prélats empêchés ou même accomplir pour eux leurs visites *ad limina*, comme en témoignent les registres des *Obligationes-Solutiones* aujourd'hui conservés aux archives Vaticanes.

Le choix rendu bien nécessaire d'un cadre chronologique plus restreint s'impose de lui-même, si l'on se fixe deux exigences : d'une part, privilégier le dépouillement de registres inédits ; de l'autre, choisir une période où des sources parallèles permettent de procéder à des recoupements intéressants.

Comme l'impôt des services constitue une des recettes essentielles de la Chambre, il se trouve également consigné dans les livres de comptes de la série des *Introitus-Exitus*, édités en partie dès le début du XX^e siècle par la *Görres-Gesellschaft*⁵¹. Ces ouvrages, quoique bien lacunaires, constituent néanmoins un palliatif utile pour la première moitié du siècle, mais rien n'y concerne les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI.

L'ensemble de la correspondance administrative du Saint-Siège, c'est-à-dire les lettres communes relatives aux affaires courantes de la curie, forme une source majeure pour l'étude du XIV^e siècle. La publication des registres de ces lettres qui est assurée par l'École française de Rome est aujourd'hui bien avancée⁵², et les ressources nouvelles de l'informatique, qui rendent plus facilement exploitables ces milliers d'actes, invitent à retenir les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI⁵³.

Il semble donc judicieux de choisir comme cadre chronologique les deux derniers pontificats de la papauté d'Avignon. Cette période a en outre la particularité d'englober deux retours à Rome. Une telle instabilité ne peut être sans influence sur les relations des clients « français » avec le Saint-Siège. Cependant, afin de mieux intégrer cette étude à une histoire

⁵¹ *Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof-und Finanzverwaltung (1316-1378) in Verbindung mit ihrem historischen Institut in Rom herausgeben von der Görres-Gesellschaft*, t. 1 : E. Göller, *Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Johann XXII.*, Paderborn, 1910 ; t. 4 : E. Göller, *Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Benedikt XII.*, Paderborn, 1920 ; t. 5 : Ludwig Mohler, *Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Klemenz VI.*, Paderborn, 1931 ; t. 7 : Hermann Hoberg, *Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Innozenz VI.*, Paderborn, 1955-1977, 2 vol.

⁵² Seule l'édition des lettres communes de Clément VI et d'Innocent VI n'est toujours pas à l'ordre du jour.

⁵³ Trois outils informatiques sont pour le moment à la disposition du chercheur. Un premier CD-Rom englobe les lettres communes de Jean XXII, de Benoît XII et d'Urbain V : *Ut per litteras apostolicas...*, éd. École française de Rome, Brepols, Turnhout, 2002. D'autre part, deux bases de données sont consultables au Centre de recherche sur la papauté d'Avignon : *Suppliques d'Urbain V (1361-1366)*, éd. Anne-Marie Hayez, Janine Mathieu et Marie-France Yvan, Avignon, 1978-1985 ; Grégoire XI (1370-1378), *Lettres communes*, éd. A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, Avignon, 1992-...(en cours de traitement).

générale des procureurs à la cour pontificale d'Avignon et de restreindre un peu cette large tranche chronologique (ces deux pontificats représentant tout de même quelques seize années), on peut superposer aux limites temporelles déjà définies un espace cohérent : la cité d'Avignon. Seule la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI sera ainsi retenue. Même si elles n'ont pas grand sens au point de vue de l'administration pontificale, des limites chronologiques précises doivent être établies. On se placera dans un cadre temporel défini exactement par la date d'élection d'Urbain V (28 septembre 1362) et la date de son départ d'Avignon (30 avril 1367) d'une part, la date de son retour (27 septembre 1370) et la date du nouveau départ de son successeur Grégoire XI (13 septembre 1376), d'autre part.

Les limites géographiques retenues seront fixées au territoire français actuel. Ce choix arbitraire peut sembler contestable dans la mesure où des prélats comme les évêques de Strasbourg ou d'Elne n'ont absolument rien de « français » au XIV^e siècle et qu'il est peut-être vain de retenir l'évêque de Cambrai mais pas l'abbé de Saint-Martin de Tournai. Il serait néanmoins tout aussi illusoire, dans une telle étude, de s'en tenir aux frontières du royaume de Jean le Bon ou de Charles V. Les circonscriptions de l'Église (provinces ecclésiastiques et diocèses), à première vue assez logiques, n'ont guère plus de signification à l'égard du choix des procureurs, puisque ce sont souvent une proximité de pure circonstance, les aléas d'une carrière ou des liens d'amitié et de clientèle qui entrent en ligne de compte, et qu'il n'y a pas de particularisme provincial ou national. Le caractère artificiel de ce cadre chronologique et géographique ne devra cependant jamais être perdu de vue, au moment d'interpréter les données.

4) Plan et principes généraux

a) La fonction de procureur à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle

Après avoir succinctement rappelé comment s'était développée la fonction de procureur au cours du siècle précédent, une présentation générale du métier de procureur au XIV^e siècle doit s'attacher à envisager les différents services de la curie où le procureur intervient : la Chancellerie et l'Audience des lettres contredites, mais aussi la Pénitencerie, la Chambre apostolique, la Rote et les autres cours de justice tels que les tribunaux cardinalices. Alors que chacune de ces institutions est aujourd'hui assez bien connue, il conviendra d'examiner à quel niveau le procureur intervient, dans quels bureaux il doit se rendre et à quels officiers de la curie il doit s'adresser pour présenter une demande, une réclamation ou obtenir satisfaction.

Une relecture des textes normatifs, notamment des ordonnances de Chancellerie, combinée à une exploitation d'actes de la pratique, permettra de cerner concrètement l'activité d'un procureur sous les papes d'Avignon.

Il s'agira de décrire, dans la mesure du possible, tout ce qui entoure, en amont et en aval, l'activité du procureur, et d'analyser les rapports qu'entretiennent nécessairement, directement ou indirectement, mandants et mandataires. Entre la décision prise par un individu de recourir à un procureur et le premier acte posé par ce procureur en curie, il y a une multitude de choix à faire, un grand nombre de formalités ou démarches à accomplir et plusieurs obstacles à surmonter, tant du côté de la partie représentée que de son procureur. En amont, il faudra s'interroger sur les raisons qui motivent le recours à un procureur, observer les modalités qui président au choix particulier du mandataire désigné, examiner les moyens utilisés par le mandant pour faire parvenir son ordre de mission à Avignon, réfléchir à la valeur réelle des actes de procuration, s'intéresser à la réception et à l'intégration de ce procureur au sein de la curie ; en aval, on pourra se demander comment un procureur est rémunéré par son client une fois sa tâche accomplie et de quelle façon il transmet à son mandant les actes obtenus à son intention. Enfin, on ne négligera pas d'observer tous les sous-entendus peu avouables de la représentation par procuration.

b) Les procureurs des prélats français à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, d'après les registres des Obligationes-Solutiones

Dans un premier temps, il convient de dresser la liste de tous les supposés procureurs mentionnés dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, qui ont, durant la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, promis et acquitté les communs et menus services à la Chambre apostolique ou accompli les visites *ad limina*, au nom de prélats français. Une fois ce groupe de procureurs défini, il convient de relever, dans les livres des *Obligationes-Solutiones* relatifs aux années directement antérieures et postérieures, toutes les autres interventions qui ont été effectuées par l'un ou l'autre d'entre eux, afin d'essayer de retracer leur carrière de procureur à la Chambre sur une plus longue période.

Cet important travail, jamais encore mené, doit être l'occasion aussi de réfléchir aux méthodes et à la fiabilité de l'enregistrement du nom des procureurs dans les livres des *Obligationes-Solutiones*. En effet, de grandes disparités apparaissent d'emblée, sur ce point précis, tant entre des registres différents qu'au fil des pages d'un même livre. Certes, le nom du procureur ou plus exactement de l'intermédiaire qui a effectué de ses propres mains, au nom d'un prélat, l'action révélée par le registre (obligation, versement, visite), est assez

souvent mentionné sous la forme *per manus...*, mais il reste de très nombreux cas où l'inscription d'enregistrement ne conserve aucun nom de procureur, alors que tout laisse penser que le prélat ne s'est pas présenté à la Chambre en personne, signe peut-être de la faible importance qui est accordée à la fonction de procureur en curie. De plus, s'il est possible à coup sûr de qualifier ces hommes d'intermédiaires, l'utilisation ou non du titre de *procurator*, *procurator ad hoc constitutus*, *procurator generalis* ou *procurator in Romana curia* mérite d'être étudiée de près, car d'importantes fluctuations sont de mise, et il est difficile de savoir si toutes ces appellations recouvrent des réalités un peu différentes ou si elles ne représentent que de simples équivalents pour le scribe qui tient à jour le registre. Au-delà de toutes ces analyses, une telle réflexion permet de prendre conscience que les registres des *Obligaciones-Solutiones* sont à exploiter avec grande prudence du point de vue de l'histoire des procureurs.

La liste établie met en évidence l'existence d'un groupe de procureurs particulièrement nombreux. Aussi, puisqu'il n'est malheureusement pas envisageable de s'intéresser à chacun d'entre eux, il convient de choisir parmi eux un échantillon intéressant de quelques 200 individus susceptibles d'être plus complètement étudiés, afin de faire mieux connaître la carrière et la personnalité des procureurs à la Chambre apostolique, sous Urbain V et Grégoire XI. En effet, ces mandataires ne doivent pas être considérés sous le seul angle de leur fonction passagère ou régulière de procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*. La réelle unité du métier de procureur, au-delà des domaines bien différents où il peut s'exercer, invite à rechercher la trace de tous ces personnages comme procureurs *ad resignandum*, *ad causas* ou *ad impetrandum*, afin de cerner la totalité de leur carrière de mandataire auprès Saint-Siège. Même si ces investigations donnent souvent des résultats un peu décevants à cause du caractère lacunaire des sources, certaines figures de mandataires, professionnels ou non, s'imposent comme des procureurs polyvalents.

En outre, ce recensement plus ou moins exhaustif, pour autant que les sources le permettent, des différentes affaires prises en charge par chaque individu, en tant que mandataire, est bien souvent insuffisant pour déterminer à quel titre tous ces procureurs interviennent. Il est, par exemple, rarement possible, à ce stade, de savoir si le personnage semble plutôt un délégué particulier spécialement envoyé à Avignon par un mandant, un agent du Saint-Siège employé comme procureur occasionnellement ou un vrai professionnel de la procuration à demeure à la curie, pour reprendre les trois cas de figures principaux déjà présentés. Dans ces conditions, des recherches sur la biographie de chaque individu s'imposent : origine géographique, fonctions exercées, le cas échéant, à la curie ou dans sa

sphère, carrière bénéficiaire, niveau d'études, liens particuliers avec de grands personnages, biens fonciers éventuels à Avignon... Toutes ces informations gagneront à être présentées au sein d'un même répertoire prosopographique établi selon des principes rigoureux, afin de comparer plus facilement des éléments précis de chacune de ces biographies et d'esquisser les différents profils de procureurs à la Chambre.

c) Carrières de procureurs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI

Il est désormais possible, ou du moins plus aisé, de percevoir le caractère très peu homogène de toutes ces carrières et de cerner l'individualité de chaque procureur. Si l'on peut reprendre, dans un premier temps, la répartition tripartite entre procureurs spéciaux, procureurs occasionnels et procureurs professionnels, il est impossible d'en rester à une analyse si sommaire et toujours un peu subjective, en risquant de gommer toutes la diversité des situations qui entrent dans chacune de ces trois catégories trop schématiques.

Dans ces conditions, un examen plus individuel s'attachant particulièrement à chaque personnage s'impose de lui-même : souligner les contours géographiques de la clientèle d'un procureur, souvent non sans rapport avec son diocèse d'origine et les régions où il tient des bénéfices, tenter de rapprocher un mandataire des autres procureurs de son client qui ont été délégués avant lui ou qui lui succéderont dans sa charge, chercher à saisir la chronologie précise des passages à la Chambre d'un individu permet souvent de déceler la cohérence d'une carrière. Du même coup, une telle analyse donne l'occasion de mettre en lumière les relations d'un prélat avec ses procureurs sur la longue durée et de suggérer quelques uns des motifs qui peuvent présider à ses différents choix.

Un tel travail soulignant l'extrême disparité des situations doit cependant déboucher sur une analyse statistique comparative de ces trois catégories de mandataires à la Chambre. Reste alors, pour finir, à confronter l'ensemble de tous ces individus avec quelques figures de procureurs *ad impetrandum* bien connues, afin de cerner l'éventuelle spécificité du groupe des procureurs à la Chambre.

Conclusion : une contribution à différents projets de recherche

Cette étude sur les procureurs s'inscrit plus généralement au cœur d'entreprises en cours fondées sur des problématiques voisines. Cinq d'entre elles méritent d'être particulièrement signalées.

a) Un ambitieux programme de recherche sur l'histoire des procureurs

Auteur d'une thèse d'habilitation sur les procureurs allemands au XV^e siècle⁵⁴, Andreas Sohn souhaite relancer la recherche sur les procureurs, en multipliant les angles d'approche possibles du sujet⁵⁵ et en faisant collaborer « des chercheurs de différentes disciplines et de différents pays », afin d'aboutir à une grande synthèse, fruit d'efforts qui « demanderont du temps avant de porter tous leurs fruits⁵⁶ ».

b) Le Centre de recherche sur la papauté d'Avignon

La publication des registres des lettres et suppliques des papes, entreprise depuis la fin du XIX^e siècle par l'École française de Rome, a connu un nouveau départ avec l'utilisation des ressources de l'informatique. L'équipe avignonnaise du Centre de recherche sur la papauté d'Avignon, dirigée par Anne-Marie Hayez puis aujourd'hui par Janine Mathieu, s'est attachée à rendre accessibles au chercheur, sous forme de base de données, les quatre années de registres de suppliques d'Urbain V⁵⁷. Cette expérience s'est poursuivie avec l'édition et le traitement informatique des lettres communes de Grégoire XI, travail encore inachevé aujourd'hui⁵⁸. Cette même équipe avignonnaise s'attelle désormais à reprendre sur CD-Rom la totalité des registres édités jusqu'à ce jour. Ce vaste chantier a déjà abouti, en avril 2002, à un premier CD-Rom *Ut per litteras apostolicas...* offrant les analyses de près de 100000 lettres communes relatives aux pontificats de Jean XXII, de Benoît XII et d'Urbain V. Seul moyen de reconstituer la carrière bénéficiaire des clercs, ces lettres constituent une source essentielle et indispensable pour la recherche prosopographique. Une utilisation bien maîtrisée de l'informatique permet par ailleurs de nouveaux champs d'investigation, autrefois impossibles avec les seuls index papier et donc une exploitation plus facile de cette masse documentaire impressionnante. Le dynamisme actuel du Centre de recherche⁵⁹ et la reprise de

⁵⁴ A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren an der römischen Kurie...*

⁵⁵ « Vue l'importance du sujet, chaque contribution approfondissant notre connaissance des procureurs à la curie romaine est la bienvenue, qu'il s'agisse des personnages eux-mêmes, du déroulement de leur carrière, de leur action à Rome et en Avignon, des réseaux de communication qu'ils entretenaient » : id., « Les procureurs à la curie romaine... », p. 25.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 28.

⁵⁷ Les Suppliques d'Urbain V (registres 36-46) ont fait l'objet d'un traitement informatique à Avignon par le Centre de recherche sur la papauté d'Avignon, sous la direction d'A.-M. Hayez, en collaboration avec J. Mathieu et M.-F. Yvan, avec le concours de l'École française de Rome, du CNRS et du conseil général de Vaucluse. Cette base de données est consultable à Avignon.

⁵⁸ Les 15056 lettres de la première année du pontificat de Grégoire XI ont fait l'objet d'une impression papier : Grégoire XI, *Lettres communes analysées d'après les registres d'Avignon et du Vatican*, éd. A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, 3 vol., Rome, 1992-1993. L'École française a ensuite décidé de mettre un terme à la publication papier de ces lettres désormais consultables sur base de données.

⁵⁹ Le vaste programme des CD-Rom compte encore deux étapes : un second CD-Rom sera consacré aux lettres secrètes et curiales, closes ou patentes, c'est-à-dire les lettres relatives à la politique et à la diplomatie

l'édition des lettres secrètes d'Innocent VI⁶⁰ permet d'espérer pour les années à venir un enrichissement notable de la série déjà longue des lettres mises à la disposition du chercheur.

c) Les Fasti Ecclesiae Gallicanae

Cette collection qui s'appuie sur une base de données prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines prébendés de chapitres cathédraux vise à dresser pour chaque diocèse un répertoire complet des notables ecclésiastiques séculiers entre 1200 et 1500. L'ambitieuse entreprise dirigée par Hélène Millet souhaite offrir à long terme au chercheur un outil de travail exceptionnel pour la connaissance des individus des XIII^e-XV^e siècles⁶¹. Comme bon nombre de mandataires, professionnels ou non, se trouvent jouer, à un moment ou à un autre de leur carrière, d'une prébende de chapitre cathédral, il n'est pas étonnant de retrouver trace de plusieurs procureurs actifs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI dans quelques-uns des six volumes déjà parus⁶². Les succinctes notices biographiques qui résultent de l'édition automatique d'un fichier prosopographique informatisé renseignent avant tout sur la carrière bénéficiale des personnages⁶³, mais donnent aussi une liste souvent exhaustive des sources et références bibliographiques utilisées.

d) Une réflexion sur « La papauté, les offices et les charges publiques (XIV^e-XVII^e siècle) »

L'École française de Rome a entrepris, en collaboration avec le Deutsches historisches Institut in Rom, une série de séminaires consacrés successivement aux « Formes du service pontifical », aux « Carrières et destins⁶⁴ », puis à « Une culture exacerbée de l'écrit ». Cette troisième session souhaite notamment envisager l'écrit comme moyen de communication, de contrôle ou d'enregistrement, pour permettre une meilleure compréhension de l'ensemble des

pontificale. D'autre part, il comprendra aussi les lettres communes de Clément V et de Grégoire XI. Enfin, un troisième CD-Rom reproduira la publication des registres des papes du XIII^e siècle menée à terme par l'École française de Rome.

⁶⁰ Cette tâche est confiée à Pierre Jugie en collaboration avec Pierre Gasnault qui en a assuré la publication pour les quatre premières années.

⁶¹ Voir la présentation de la collection : Pierre Desportes et Hélène Millet, *Fasti Ecclesiae Gallicanae, Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines des diocèses de France de 1200 à 1500*, t. 1 : diocèse d'Amiens, Turnhout, 1996, p. IX-X.

⁶² A titre d'exemple, ces chanoines procureurs se retrouvent dans des chapitres cathédraux à Rouen avec *Dionisius Villani de Rothomago* et *Guillelmus Baronis*, à Besançon avec *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* et encore à Reims avec *Johannes Louterelli de Ulmonte* ou *Petrus Roberti de Aquila*.

⁶³ La collection met l'accent avant tout sur les archives des chapitres cathédraux qui fournissent souvent des renseignements intéressants. Ils permettent en particulier de cerner si le clerc était réellement présent. D'autre part, ils donnent des informations sur les biens fonciers que peuvent détenir ces chanoines.

⁶⁴ Les actes des deux premières séances qui se sont tenues en mars 2001 et en avril 2002 devraient paraître à l'automne 2003.

pratiques administratives de la curie. Une telle problématique permettra sans doute d'apporter un nouvel éclairage à la raison d'être des procureurs qui, fidèles à leur vocation d'origine, restent toujours des techniciens et des spécialistes de l'écrit⁶⁵.

e) La relance de l'édition des comptes de la Chambre du XIV^e siècle

A un moment où beaucoup de jeunes chercheurs travaillant sur l'Avignon pontifical sont amenés à consulter, à des fins différentes, les registres de la série des *Introitus-Exitus*, un groupe de travail doit se mettre en place autour d'Étienne Anheim, actuellement membre de l'École française de Rome, pour relancer l'édition de ces registres de comptes. Il convient, dans un premier temps, de réfléchir au statut de ces différents livres communément regroupés sous le nom de comptes mais correspondant à divers états de comptabilité, et de définir une méthode cohérente d'édition capable d'entraîner l'unanimité des chercheurs. Une telle initiative mérite d'être signalée, dans la mesure où les procureurs se retrouvent souvent, à différents titres, dans ces registres : procureurs occasionnels par ailleurs officiers du Saint-Siège, ils reçoivent périodiquement leurs gages, procureurs exerçant en parallèle la charge de notaire, ils authentifient des actes de quittance, procureurs *ad promittendum, solvendum* ou *visitandum* fréquentant souvent la Chambre, ils sont amenés, par les circonstances, à être témoins de paiements ou même à recevoir pour des absents les sommes qui leurs sont versées.

Ainsi, au-delà même de l'aspect particulier de l'histoire des procureurs que vise cette thèse, ces présentes pages souhaitent apporter une modeste contribution à d'autres champs de la recherche historique qui interfèrent, à un titre ou à un autre, avec l'histoire des procureurs à la cour pontificale d'Avignon.

⁶⁵ Il n'est malheureusement pas possible ici de faire part des conclusions de ce troisième séminaire, qui doit se tenir à Paris, les 25 et 26 septembre 2003, alors que cette thèse est sur le point d'être imprimée.

SOURCES MANUSCRITES

1) Archives Vaticanes

Guides relatifs aux archives Vaticanes

BLOUIN (Francis X.), *Vatican Archives : an inventory and guide to historical documents of the Holy See*, New York-Oxford, 1998.

BOYLE (Léonard E.), *A survey of the Vatican Archives and of its medieval holdings*, Toronto, 1972 (*Subsidia medievalia*, 1).

a) *Les archives de la Chambre apostolique*

Le fonds des archives camérales comprend trois séries essentielles : les *Collectoriae* (comptes rendus à intervalles irréguliers par les collecteurs des fonds pontificaux et les administrateurs des revenus de l'Église), les *Obligationes-Solutiones* et les *Introitus-Exitus*.

En outre, certaines pièces des archives de la Chambre apostolique ont été intégrées à la série des Registres d'Avignon (*registra Avenionensia*).

Guides et inventaires relatifs aux archives de la Chambre apostolique

BAUTIER (Robert-Henri) et SORNAY (Janine), *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge*, t. 1 : *Provence, Comtat venaisin, Dauphiné, Maison de Savoie*, 3 vol., Paris, 1968.

LOYE (Joseph de), *Les archives de la Chambre apostolique au XIV^e siècle*, Paris, 1899 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 80).

RAMACCIOTTI (G.), *Gli archivi della reverenda Camera apostolica*, Rome, 1961.

Inventario del fondo Camerale, indice 1036 (inventaire manuscrit), archives Vaticanes.

• *Le fonds des Obligationes-Solutiones*

Ce fonds comprend les registres des obligations contractées envers la Chambre apostolique par les évêques et les abbés, lors de leur provision, pour le paiement des communs et menus services, et des quittances délivrées lors des paiements partiels ou définitifs. Ces registres qui relèvent soit de la Chambre apostolique, soit de la chambre du collège des cardinaux forment une importante série de 91 volumes couvrant de manière chronologique la

période 1295-1678 et ne représentant pas moins de 5 mètres linéaires d'archives. Une partie de ce fonds (époque moderne) est aujourd'hui conservée aux archives d'État de Rome.

Inventaire

BERLIÈRE (dom Ursmer), *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives Vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, Rome-Bruges-Paris, 1904, p. III-IV.

Liste des registres dépouillés

Les registres dépouillés concernent principalement la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI (28 septembre 1362-30 avril 1367 ; 27 septembre 1370-13 septembre 1376), mais dépassent largement ce cadre chronologique en amont et en aval.

Registres n^{os}

- 20, fol. 1-136** : *obligationes communium servitium* (1344-1359 et 1362-1378).
- 20, fol. 137-143** : *obligationes communium servitium* (1377-1378).
- 20, fol. 144-188** : *obligationes communium servitium* (1370-1376).
- 28, fol. 1-144** : *solutiones communium servitorum* (1351-1353).
- 28, fol. 145-160** : *visitationes verbales* (1351-1353).
- 30, fol. 1-179** : *solutiones communium servitorum* (1353-1357).
- 30, fol. 180-203** : *visitationes verbales* (1353-1356).
- 31, fol. 1-120** : *visitationes verbales* (1356-1367).
- 33, fol. 1-208** : *solutiones communium servitorum* (1357-1361).
- 34, fol. 1-233** : *solutiones communium servitorum* (1361-1364).
- 35, fol. 1-203** : *obligationes communium servitorum* du Sacré Collège (1361-1375).
- 36, fol. 1-255** : *obligationes communium servitorum* de la Chambre apostolique (1362-1370).
- 37, fol. 1-198** : *solutiones communium servitorum* (1364-1366).
- 38, fol. 1-138** : *solutiones communium servitorum* (1366-1370).
- 38A, fol. 18-109** : *solutiones communium servitorum* (1366-1367).
- 39, fol. 1-397** : *solutiones communium servitorum* (1370-1372).
- 40, fol. 1-320** : *solutiones communium servitorum* (1372-1374).
- 40, fol. 320v-321** : *visitationes reales* (1374).
- 41, fol. 1-314** : *solutiones communium servitorum* (1374-1376).

- 41, fol. 315-325 : *visitationes verbales* (1376).
- 43, fol. 4-30 : *solutiones communium servitorum* (1376-1378).
- 43, fol. 32-177 : *obligationes communium servitorum* (1376-1398).
- 44, fol. 1-31 : *visitationes verbales* (1380-1397).
- 45, fol. 1-136 : *solutiones communium servitorum* (1380-1381).
- 46, fol. 1-163 ; 166 : *solutiones communium servitorum* (1382-1387).
- 46, fol. 164-165 : *visitationes verbales* (1382-1383).

• ***Le fonds des Introitus-Exitus***

Ces comptes généraux de recettes et de dépenses de la Chambre apostolique consignent les mouvements des fonds opérés par le trésorier. Le fonds comprend deux séries distinctes de registres : l'une chronologique qui se présente comme un journal de la Chambre tenu au jour le jour, l'autre méthodique qui est un grand livre de compte établi chaque année sur la base des précédents manuels.

Comptes des années 1376-1379

Les chapitres des registres de recettes concernant le versement des communs et menus services à la Chambre permettent de combler certaines lacunes de la série des *Obligations-Solutiones*.

Registres n^{os}

- 345, fol. 1-228 : *manuale receptorum et expensarum Camerae apostolicae* (1376-1377).
- 346, fol. 1-144 : *manuale receptorum et expensarum Camerae apostolicae* (1376-1377).
- 347, fol. 1-197 : *manuale receptorum et expensarum Camerae apostolicae* (1376-1378).
- 348, fol. 1-190 : *manuale receptorum et expensarum Camerae apostolicae* (1376-1378).
- 350, fol. 1-98 : *manuale receptorum et expensarum Camerae apostolicae* (1378-1379).
- 351, fol. 1-74 : *manuale receptorum et expensarum Camerae apostolicae* (1378-1379).

• ***Les registres d'Avignon***

Ces registres qui contiennent principalement l'enregistrement des bulles des papes d'Avignon depuis 1317 ont été reliés sans discernement au XVIII^e siècle. Des fragments de registres d'autres fonds (lettres du camérier, comptes du trésorier ou de collecteurs, obligations et quittances) y ont été alors joints.

Registres n^{os}

204, fol. 428-507 : *liber divisionis cortesianorum et civium Romanae curiae et civitatis Avinionis* (1378).

Le *Liber divisionis* a pour objet de séparer les individus qui veulent rester courtisans, c'est-à-dire *cives Romane curie*, de ceux qui veulent devenir citoyens d'Avignon, au moment du retour du Saint-Siège à Rome en 1376.

279, fol. 13-229 : *obligationes communium servitiorum* (1376-1388).

Il s'agit d'un registre d'obligations contractées envers la Chambre apostolique par des évêques et des abbés, comme on en trouve dans la série des *Obligaciones-Soluciones*.

b) Le fonds des Instrumenta miscellanea

Cette collection factice de documents originaux et de copies renferme des documents isolés dont beaucoup proviennent de la Chambre apostolique et se rapportent à l'administration financière du Saint-Siège. Une grande partie d'entre eux concerne les XIV^e-XV^e siècles.

Inventaires

BERLIÈRE (dom Ursmer), « Inventaire des *Instrumenta miscellanea* des archives Vaticanes au point de vue de nos anciens diocèses », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 4, 1924, p. 5-162.

Schedario Blocchetti (inventaire manuscrit), archives Vaticanes, vol. 4-19 (années 1309-1382).

Actes d'obligation consultés

***Instrumenta miscellanea*, n^{os}**

2869 : acte d'obligation de Jean, évêque de Nîmes (7 novembre 1374).

3015-3016 : actes d'obligation passés par le notaire *Petrus de Receyo* (19 septembre 1379).

Instruments de procuration consultés

La plupart des actes retenus pour cette étude sont les mandats *ad obligandum* ou *ad solvendum* des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. Cependant, dans la mesure du possible, des procurations du XIV^e siècle de chaque genre ont été également consultées.

Instrumenta miscellanea, n^{os}

- 554** : procuration générale de *Johannes Thomae*, recteur de Saint-Didier à Avignon (23 mai 1313).
- 672** : procuration *ad supplicandum super provisione* du préchantre de Saint-Gilles (6 octobre 1319).
- 1254** : procuration *ad resignandum* de Gisbert de Corneil (3 septembre 1333).
- 1420** : procuration *ad respondendum coram camerario* de Pierre Aranut (15 janvier 1339).
- 1647** : procuration *apud curiam in causis* du chapitre de Lyon (6 septembre 1344).
- 1656** : procuration *ad representandum* et *ad solvendum* de l'évêque de Cahors (26 novembre 1344).
- 1740** : procuration *ad petendum pallium* de l'archevêque de Rouen (29 juin 1347).
- 1775** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Gimont (10 novembre 1348).
- 2298** : procuration *ad solvendum* de l'abbé du Mont-Saint-Michel (21 mars 1363).
- 2318** : procuration *ad solvendum* de l'abbé d'Elne (14 septembre 1363).
- 2358** : procuration *ad resignandum* du chapelain Louis de Dompière (29 mai 1364).
- 2359** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Sauveur de Blaye (30 mai 1364).
- 2360** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon (9 juin 1364).
- 2392** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de La Garde-Dieu (20 mars 1365).
- 2396** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux (8 avril 1365).
- 2411** : procuration *ad solvendum* de l'archevêque de Lyon (10 juin 1365).
- 2414** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux (2 juillet 1365).
- 2416** : procuration *ad solvendum* de l'abbé d'Aubazine (15 juillet 1365).
- 2418** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Notre-Dame de Seuilly (25 juillet 1365).
- 2600** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Grestain (11 juin 1370).
- 2615** : procuration *ad solvendum* de l'évêque de Lectoure (1^{er} novembre 1370).
- 2627** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Pierremont (22 février 1371).
- 2632** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Solignac (13 mars 1371).
- 2635** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Victor-en-Caux (9 avril 1371).
- 2642** : procuration *ad promittendum* de l'évêque de Belley (14 mai 1371).
- 2645** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Figeac (15 juin 1371).
- 2646** : procuration *ad obligandum* de l'évêque de Bayonne (26 juin 1371).
- 2678** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Jean-d'Angély (3 janvier 1372).
- 2706** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Denis de Reims (8 décembre 1372).
- 2707** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Pierre d'Orbay (20 décembre 1372).

- 2777** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Pierre d'Haumont (25 juin 1373).
- 2831** : procuration *ad visitandum* de l'évêque de Digne (15 mars 1374).
- 2839** : procuration *ad concordandum* de l'abbé de Saint-Nabor de Saint-Avoid (8 mai 1374).
- 2843** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Beval-Bois-des-Dames (8 juin 1374).
- 2845** : procuration *ad visitandum* de l'évêque de Rieux (28 juin 1374).
- 2851** : procuration *ad solvendum* de l'évêque d'Uzès (29 juillet 1374).
- 2853** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Antoine-de-Viennois (6 août 1374).
- 2855** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Maizières (28 août 1374).
- 2864** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Beaulieu (21 octobre 1374).
- 2866** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Guillaume-du-Désert
(26 octobre 1374).
- 2894** : procuration *ad impetrandum* de Bernard de *Speluncis* (6 avril 1375).
- 2937** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Pierre-la-Couture (18 avril 1376).
- 2938** : procuration *ad recipiendum* d'*Antonius de Bonsico* (6 mai 1376).

Autres procurations intéressantes

Le *Schedario Blocchetti* fournit une description de chaque pièce des *Instrumenta miscellanea*. Il est donc possible de signaler dès à présent toute une série de procurations relatives au XIV^e siècle qui mériteraient d'être consultées à l'avenir. La liste ci-dessous ne mentionne que les procurations dont le mandant appartient à l'espace français actuel.

***Instrumenta miscellanea*, n^{os}**

- 520** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Maixent (1^{er} mars 1311).
- 559** : procuration *ad solvendum* du prieur de Chirac (10 septembre 1313).
- 1259** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Montieramey (8 décembre 1333).
- 1342** : procuration *ad solvendum* de l'évêque de Viviers (1^{er} février 1337).
- 1411** : procuration *ad visitandum* de l'abbé d'Ébreuil (10 décembre 1338).
- 1432** : procuration *ad lites* des consuls de Montpellier (5 avril 1339).
- 1684** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Gilbert de Neufontaines
(3 novembre 1345).
- 1690** : procuration *ad obligandum* et *ad solvendum* de l'abbé de Notre-Dame d'Asnières-Bellay (23 novembre 1345).
- 1711** : procuration *in causa* des curés de Coiffy-le-Bas et de Champigny-sous-Varenes
(6 septembre 1346).

- 1725** : procuration *ad recipiendum* de l'abbé de La Chaise-Dieu (12 janvier 1347).
- 1730** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Figeac (14 février 1347).
- 1732** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Saint-Pierre de Rebais (24 février 1347).
- 1734** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Saint-Pierre de Montmajour à Arles (28 février 1347).
- 1742** : procuration *ad offerendum* et *ad promittendum* de l'évêque de Clermont (18 octobre 1347).
- 1743** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Cruas (10 novembre 1347).
- 1756** : procuration *ad solvendum* de l'évêque de Bazas (26 mars 1348).
- 1760** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine (7 mai 1348).
- 1777** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne (19 décembre 1348).
- 1779** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Joucou (26 décembre 1348).
- 1780** : procuration *ad obligandum* de l'évêque de Belley (14 janvier 1349).
- 1793** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Villemagne-l'Argentière (16 avril 1349).
- 1809** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Loc-Dieu (23 août 1349).
- 1812** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Nicaise de Reims (13 octobre 1349).
- 1815** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Saint-Gilbert de Neufontaines (22 décembre 1349).
- 1832** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Mozac (14 août 1350).
- 1837** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (11 septembre 1350).
- 1852** : procuration *ad visitandum* de l'abbé d'Asnières-Bellay (7 janvier 1351).
- 1896** : procuration *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (24 janvier 1351).
- 1878** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de l'île-Barbe (4 octobre 1357).
- 1883** : procuration *ad visitandum* de l'évêque de Carcassonne (5 décembre 1357).
- 1885** : procuration *ad visitandum* et *ad solvendum* de l'abbé de Sainte-Croix de Bordeaux (1^{er} janvier 1352).
- 1889** : procuration de Jean Carpentier, recteur de Saint-Georges de Ciron (24 janvier 1352).
- 1905** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Valmagne (26 mai 1352).
- 1924** : procuration *ad visitandum* de l'évêque de Paris (24 janvier 1353).
- 1932** : procuration *ad visitandum* de l'évêque de Saint-Papoul (14 mars 1353).

- 1940** : procuration *ad visitandum* et *ad solvendum* de l'abbé de Déols (24 juin 1353).
- 1950** : procuration *ad visitandum* et *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Martin de Limoges (13 novembre 1353).
- 1990** : procuration *in causa* de l'évêque d'Elne (24 juillet 1354).
- 1992** : procuration *ad visitandum* et *ad solvendum* de l'évêque d'Elne (11 août 1354).
- 1995** : procuration *ad visitandum* et *ad solvendum* de l'archevêque de Bourges (3 octobre 1354).
- 2003** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Saint-Wandrille (1^{er} décembre 1354).
- 2030** : procuration *ad solvendum* de l'archevêque de Reims (14 août 1355).
- 2068** : procuration *ad solvendum* de l'évêque d'Angers (13 mars 1356).
- 2056** : procuration *ad petendum* de l'abbé de Saint-Pierre de Caunes (20 août 1356).
- 2099** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Cherlieu (16 juillet 1357).
- 2102** : procuration *in causa* de l'abbé de Sainte-Trinité de Tiron (13 septembre 1357).
- 2141** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Saint-Père de Chartres (20 novembre 1358).
- 2143** : procuration *ad visitandum* de l'évêque de Bayonne (15 novembre 1358).
- 2149** : procuration *ad visitandum* et *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Pierre de Sens (7 avril 1359).
- 2167** : procuration *ad offerendum* de l'abbé de Cruis (juillet 1359).
- 2152** : procuration *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Martin de Pontoise (16 janvier 1360).
- 2179** : procuration *ad visitandum* de l'archevêque de Sens (9 mars 1360).
- 2217** : procuration *ad obligandum* de l'évêque de Carcassonne (11 mars 1361).
- 2236** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons (4 octobre 1361).
- 2215** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Sainte-Foix de Conques (7 mars 1362).
- 2246** : procuration *ad concordandum* de *Fristhemannus*, fils de *Reiboldus dictus Buhart*, chanoine de Saint-Thomas de Strasbourg (7 janvier 1362).
- 2275** : procuration *ad recipiendum publicum instrumentum sententiae latae per dominum camerarium* de Pierre de Labatut, secrétaire du roi de France (16 décembre 1362).
- 2823** : procuration *ad concordandum* d'Oblon *de Buxo* au sujet de l'église de Journiac (février 1374).
- 2847** : procuration *ad componendum* du prévôt de Nice (12 juillet 1374).
- 2867** : procuration *ad impetrandum remissionem debitorum* de l'abbé de Notre-Dame de Seuilly (28 octobre 1374).
- 2872** : procuration *ad componendum* du recteur de l'église de Neuvic (11 décembre 1374).

- 2925** : procuration *ad concordandum* de l'aumônier de Foix (11 janvier 1376).
2939 : procuration *ad componendum* du doyen rural de Baudemont (14 mai 1376).
2943 : procuration *ad concordandum* du camérier de Saint-Pierre de Mâcon (14 juin 1376).

Bulles pontificales avec mention d'un procureur

La liste ci-dessous ne mentionne que les bulles dont le destinataire réel appartient à l'espace géographique de la France actuelle ou dont le procureur agit notoirement, en outre, pour des clients de cet espace « français ».

Instrumenta miscellanea, n^{os}

- 1549** : bulle pour Béranger Fredoli, préchantre de Narbonne (5 février 1341).
 Au dos : *A. Fabri*
- 1602** : bulle pour *Marquesius de Mostarolis*, chanoine de Narbonne (5 mars 1342).
 Au dos : *A. Fabri*
- 1603** : bulle pour le scribe Raimond de Chamayrac (12 mars 1342). Au dos : *A. Fabri*
- 1619** : bulle pour Jacques de Tournay, courrier du pape (26 mai 1343). Au dos : *G. de Turre*
- 1661** : bulle pour l'Église de Bordeaux (21 janvier 1345). Au dos : *G. Arnaldi*
- 2272** : bulle pour *Petrus Villani*, chanoine de Langres (15 décembre 1362).
 Au dos : *G. Mercaderii*
- 2273** : bulle pour *Petrus Villani*, archidiacre d'Anglès (15 décembre 1362).
 Au dos : *Jac. de Solegii*
- 2302** : bulle pour le clerc *Johannes dictus Minthting de Turaco* (28 avril 1363).
 Au dos : *P. Radulphi*
- 2315** : bulle pour Jean Garrige, collecteur de Narbonne (4 septembre 1363). Au dos : *R. Amici*
- 2341-2342** : bulles pour Pierre Bertrand, cardinal-évêque d'Ostie (10 février 1364).
 Au dos : *B. de Rupe*
- 2375** : bulle pour le cardinal Gilles Aycelin (21 novembre 1364). Au dos : *G. Carbonelli*
- 2386** : bulle pour Jean Garrige, chanoine de Narbonne (21 février 1365). Au dos : *G. Morus*
- 2413** : bulle pour Jean Baufes, chanoine d'Évreux (26 juin 1365). Au dos : *P. de Messer*
- 2415** : bulle pour Guillaume Atbert, chanoine de Mende (4 juillet 1365). Au dos : *B. de Rupe*
- 2434** : bulle pour l'archevêque de Tarse (26 octobre 1365). Au dos : *Jo. Choati*
- 2460** : bulle pour le chevalier Robert de Marney (19 août 1366). Au dos : *Jo. Choati*
- 2461** : bulle pour l'archevêque de Tarse (26 octobre 1366). Au dos : *Jo. Choati*
- 2481** : bulle pour l'évêque de Fréjus (23 avril 1367). Au dos : *Petrus de Dualerio*

- 2517** : bulle (15 novembre 1368). Au dos : *A. de Mediolano*
- 2522** : bulle (25 novembre 1368). Au dos : *Simon de Bourdone*
- 2523** : bulle pour l'archevêque de Narbonne (25 novembre 1368). Au dos : *A. de Mediolano*
- 2594** : bulle pour Adam de Tyngham, collecteur en Écosse (10 juin 1370).
Au dos : *Jo. Choati*
- 2599** : bulle (27 avril 1370). Au dos : *B. Maynardi*
- 2631** : bulle pour le clerc de la Chambre Guillaume Aubert (12 mars 1371).
Au dos : *Jo de Noalhaco*
- 2946** : bulle pour l'évêque de Pamiers (7 septembre 1376). Au dos : *P. Bosquerii*

Divers

Ces quelques documents concernent des personnages faisant office de procureur au XIV^e siècle.

***Instrumenta miscellanea*, n^{os}**

- 2112** : instrument de quittance de *Johannes Rosseti* (12 février 1358).
- 2245** : inventaire des biens du feu abbé de Saint-Rambert-de-Joux par *Johannes Rosseti* député *ad hoc* (4 janvier 1362).
- 2429** : bulle établissant *Jordanus de Haya* procureur fiscal (20 septembre 1365).
- 2729** : appel en curie de Jean Arnolet, procureur du prieur de Saint-Marcel contre le collecteur de Lyon (27 mars 1373).
- 2784** : testament de *Guillelmus Glorise* (10 juillet 1373).

2) Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits

Inventaires

LAUER (Philippe), *Collections des manuscrits sur l'histoire des provinces de France : inventaire*, 1905-1911, 2 vol.

AUVRAY (L.) et POUPARDIN (R.), *Catalogue des manuscrits de la collection Baluze*, Paris, 1921.

Catalogus codicum manusccriptorum Bibliothecae regiae, Paris, 1744, 2 vol.

Inventaire des manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale, Paris, 1863-1871.

Bulles pontificales avec mention d'un procureur

Chaque bulle est mentionnée avec le nom du destinataire réel qui a chargé le procureur indiqué d'obtenir la lettre.

Collection de Picardie

288, fol. 92 : bulle pour l'abbaye de Bohéries (7 octobre 1345).

Au dos : *Aubertus de Guignicurve*

289, fol. 145 : bulle pour l'abbaye de Foigny (1^{er} mai 1355). Au dos : *Johannes de Cubico*

Collection Baluze 383, n^{os}

143-145 : bulles pour l'élu de La Grasse (4 février 1343). Au dos : *Guillelmus Martini*

146-147 ; 149 : bulles pour l'abbé de La Grasse (5 mars 1343). Au dos : *Guillelmus Martini*

148 ; 150 : bulles pour l'abbé de La Grasse (5 mars 1343). Au dos : *J. de Bosco*

151 : bulle pour l'abbé de La Grasse (31 août 1343). Au dos : *G. Garcionis*

153-154 : bulles pour l'archevêque d'Arles (24 janvier 1344). Au dos : *Tho. Florent-*

155 : bulle pour l'abbé de Saint-Paul de Narbonne (1^{er} juin 1354). Au dos : *Johannes Ferrerii*

Collection Baluze 384, n^{os}

164 : bulle pour l'abbé de La Grasse (6 septembre 1345). Au dos : *Pascalis Bonini*

170-172 : bulles pour l'archevêque de Narbonne (10 janvier 1347). Au dos : *Giraudus Fabri*

176 : bulle pour l'évêque d'Elne (21 novembre 1354). Au dos : *A. de Novimagio*

178 : bulle pour le roi Jean II le Bon (31 mars 1363). Au dos : *Petrus de Aquila*

Manuscrits latins

5477, fol. 4 : bulle pour l'abbé de Cîteaux (24 août 1342). Au dos : *Garsus Petri*

17095, n^o 12 : bulle pour l'archevêque de Sens (22 novembre 1318).

Au dos : *Johannes de Roseriis*

14 : bulle pour l'archevêque de Sens (27 décembre 1345).

Au dos : *Nicolaus de Montelleto*

Nouvelles acquisitions latines

2634, n^o 3 : bulle pour l'Église de Meaux (23 juillet 1351). Au dos : *B. de Aulhaco*

3) Archives départementales de Loire-Atlantique

Inventaire

Inventaire-sommaire des archives départementales de Loire-inférieure antérieures à 1790, t. 3 : série E, éd. Léon Maitre, Nantes, 1879.

Bulles pontificales avec mention d'un procureur

E 37 : bulle pour le duc de Bretagne (7 février 1313). Au dos : *Vincentius de Castellione*

E 38 : bulle pour le duc de Bretagne (1^{er} mai 1363). Au dos : *Johannes de Stratford*

bulle pour le duc de Bretagne (24 janvier 1371). Au dos : *Guillelmus Lauducelli*

bulle pour le chevalier Jean Anstin (15 octobre 1371). Au dos : *Andreas de Ulmo*

bulle pour le chevalier Jean Anstin (1^{er} mars 1372). Au dos : *Andreas de Ulmo*

E 40 : bulle pour le duc de Bretagne (27 juin 1308). Au dos : *J. Mortuagne*

E 41 : bulle pour le duc de Bretagne (9 février 1313). Au dos : *Gaufridus Melerea*

E 50 : 4 bulles pour Hugues, évêque de Tréguier (20 août 1403). Au dos : *P. Berchieti*

4) Archives départementales de Vaucluse et archives communales d'Avignon

Guide et inventaires

HAYEZ (Michel) et ROCHAT-HOLLARD (Claude-France), *Guide des archives de Vaucluse*, Avignon, 1985.

Série H : répertoire numérique des archives des ordres et communautés d'hommes, rédigé par Léopold Duhamel, avant 1914, dactyl.

Les archives d'Avignon, pour leur partie antérieure à 1800, sont déposées aux archives départementales. Leur partie ancienne est toujours répartie en fonction du classement effectué par Claude Pintat, secrétaire de la ville en 1725-1726. Les documents sont classés dans des boîtes en bois (layettes), cotés les « grandes archives » de la ville.

ACHARD (Félix) et DUHAMEL (Léopold), *Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville d'Avignon, d'après l'inventaire de Claude Pintat : grandes archives*, Avignon, 1863-1953.

**Bulles pontificales d'Urbain V et de Grégoire XI avec mention d'un procureur
H Augustins d'Avignon 20², n° 28** : bulle pour le prieur de l'ordre des ermites de Saint-
Augustin (18 août 1363). Au dos : *Bonus de Cavalio*

Boîtes Pintat (ensemble de bulles pour la commune d'Avignon)

2, n° 28 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

5, n° 141-142 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

7, n° 227 (27 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

11, n° 366-367, 381-382, 389 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

13, n° 438 (17 septembre 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

13, n° 439-441 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

15, n° 491 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

18, n° 572-573 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

19, n° 586 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

20, n° 620 (7 septembre 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

21, n° 649 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

22, n° 667 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

23, n° 689-691 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

77, n° 2251 (23 août 1376). Au dos : *Petrus Mistralis*

SOURCES IMPRIMÉES

1) Documents émanant de la Chancellerie apostolique

a) *Registres des suppliques et des lettres*

CLÉMENT V (1305-1314), *Regesti ex Vaticanis archetypis...*, éd. Bénédictins, Rome, 1884-1892, 8 vol. (tables éd. R. Fawtier, Y. Lanhers, G. Mollat et C. Vogel, 1948-1957, 2 fasc.).

L'École française de Rome a entrepris depuis la fin du XIX^e siècle l'édition des registres des lettres pontificales dans la collection *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 3^e série.

JEAN XXII (1316-1334), *Lettres secrètes et curiales relatives à la France*, éd. A. Coulon et S. Clémencet, Paris, 1900-1965, 10 fasc.

_ *Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, éd. G. Mollat, Paris, 1921-1947, 16 vol.

BENOÎT XII (1334-1342), *Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, éd. G. Daumet, Paris, 1899-1920, 2 vol.

_ *Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, éd. J.-M. Vidal, Paris, 1903-1911, 3 vol.

_ *Lettres closes et patentes intéressant les pays autres que la France*, éd. J.-M. Vidal et G. Mollat, Paris, 1913-1950, 2 vol.

CLÉMENT VI (1342-1352), *Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, éd. É. Deprez, J. Glénisson et G. Mollat, Paris, 1910-1961, 3 vol.

_ *Lettres closes, patentes et curiales intéressant les pays autres que la France*, éd. É. Deprez et G. Mollat, Paris, 1960-1961, 3 fasc.

INNOCENT VI (1352-1362), *Lettres secrètes et curiales*, éd. Pierre Gasnault et M.-H. Laurent, Paris, 1959-1975, 3 fasc. (années I-II).

URBAIN V (1362-1370), *Lettres secrètes et curiales se rapportant à la France*, éd. P. Lecacheux et G. Mollat, Paris, 1902-1955, 4 fasc.

_ *Lettres communes*, éd. M.-H. Laurent, P. Gasnault, M. et A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, Paris-Rome, 1954-1989, 12 vol.

GRÉGOIRE XI (1370-1378), *Lettres secrètes et curiales relatives à la France*, éd. L. Mirot, H. Jassemin, J. Vielliard, G. Mollat, Paris, 1935-1957, 5 fasc.

- _ *Lettres secrètes et curiales intéressant les pays autres que la France*, éd. G. Mollat, Paris, 1962-1965, 3 fasc.
- _ *Lettres communes analysées d'après les registres d'Avignon et du Vatican*, éd. A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, Rome, 1992-1993, 3 vol. (année I).

Depuis 1978, l'École française de Rome a décidé de poursuivre l'entreprise à l'aide des nouveaux supports informatiques (bases de données et CD-Rom).

CD-Rom

Ut per litteras apostolicas (lettres communes de Jean XXII, de Benoît XII et d'Urbain V)..., éd. École française de Rome, Brepols, Turnhout, 2002.

Bases de données consultables au Centre de recherche sur la papauté d'Avignon

Suppliques d'Urbain V (1361-1366), éd. Anne-Marie Hayez, Janine Mathieu et Marie-France Yvan, Avignon, 1978-1985.

GRÉGOIRE XI (1370-1378), *Lettres communes*, éd. Anne-Marie Hayez, Janine Mathieu et Marie-France Yvan, Avignon, 1992-...(en cours de traitement).

Les publications de l'Institut belge de Rome, *Analecta Vaticano-Belgica* dont la première série est consacrée à des *Documents relatifs aux anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, apportent un complément aux publications précédentes.

Lettres de Jean XXII (1316-1334), éd. Arnold Fayen, Rome-Bruxelles-Paris, 1908-1912 (AVB, 2-3).

Lettres de Benoît XII (1334-1342), éd. Alphonse Fierens, Rome, 1910 (AVB, 4).

Suppliques de Clément VI (1342-1352), éd. dom Ursmer Berlière, Bruges, 1906 (AVB, 1).

Lettres de Clément VI, t. 1 (1342-1346), éd. dom Ursmer Berlière, Rome, 1924 (AVB, 6).

Suppliques d'Innocent VI (1352-1362), éd. dom Ursmer Berlière, Namur, 1911 (AVB, 5).

Lettres d'Innocent VI, t. 1 (1352-1355), éd. G. Despy, Bruxelles-Rome, 1953 (AVB, 17).

Suppliques d'Urbain V (1362-1370), éd. Alphonse Fierens, Rome, 1914 (AVB, 7).

Lettres d'Urbain V (1362-1370), éd. Alphonse Fierens, Rome, 1928-1932 (AVB, 9-15).

Lettres de Grégoire XI (1371-1378), éd. Camille Tihon, Bruxelles-Rome, 1958-1975 (AVB, 11, 20, 28).

Documents relatifs au Grand Schisme, t. 1 : suppliques de Clément VII (1378-1379),
éd. Karl Hanquet, Bruxelles-Rome, 1924 (AVB, 8).

Documents relatifs au Grand Schisme, t. 3 : suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394), éd. Hubert Nelis, Bruxelles-Rome, 1934 (AVB, 13).

Documents relatifs au Grand Schisme, t. 2 : lettres de Clément VII (1378-1379),
éd. dom Ursmer Berlière et Karl Hanquet, Bruxelles-Rome, 1930 (AVB, 12).

Documents relatifs au Grand Schisme : lettres de Benoît XIII, t. 2 (1395-1422),
éd. Marie-Jeanne Tits-Dieuaide, Bruxelles-Rome, 1960 (AVB, 19).

b) Actes originaux

Schedario Baumgarten : descrizione diplomatica di bolle e brevi originali da Innocenzo III a Pio IX, Cité du Vatican, 1965-1983, 3 vol.

La Commission internationale de diplomatique a entrepris l'édition des bulles originales des grands dépôts d'Europe à travers la collection *Index actorum Romanorum pontificum ab Innocentio III ad Martinum V electum.*

Vol. 1-3 : Bernard BARBICHE, *Les actes pontificaux originaux des Archives nationales de Paris,* Cité du Vatican, 1975-1982.

Vol. 4: Brigide SCHWARZ, *Die Originale von Papsturkunden in Niedersachsen (1199-1417),* Cité du Vatican, 1988.

Vol. 5 : Patrick N. R. ZUTSHI, *Originals papal letters in England (1305-1415),* Cité du Vatican, 1990.

D'autres entreprises de publications ont été en outre menées parallèlement :

LARGIADÈR (Anton), *Die Papsturkunden des Staatsarchivs Zürich von Innocent III. bis Martin V. : ein Beitrag zum Censimentum helveticum,* Zürich, 1963.

— *Die Papsturkunden des Staatsarchivs der Schweiz von Innocent III. bis Martin V. ohne Zürich : ein Beitrag zum Censimentum helveticum,* Zürich, 1968-1970, 2 vol.

SCHMIDT (Tilmann), *Die Originale der Papsturkunden in Baden-Württemberg (1198-1417),* Cité du Vatican, 1993, 2 vol.

ZÖLLNER (Walter), *Die Papsturkunden des Staatsarchivs Magdeburg von Innocent III. bis Martin V.,* Halle-Wittenberg-Leipzig, 1966-1982, 2 vol.

2) Comptes de la Chambre apostolique

Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof- und Finanzverwaltung (1316-1378) in Verbindung mit ihrem Historischen Institut in Rom herausgeben von der Görres-Gesellschaft.

- T. 1 : Emil GÖLLER, *Die Einahmen der apostolischen Kammer unter Johann XXII.*, Paderborn, 1910
- T. 2 : Karl-Heinrich SCHÄFER, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII.*, Paderborn, 1911.
- T. 3 : Karl-Heinrich SCHÄFER, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Benedikt XII., Klemens VI. und Innocenz VI. (1335-1362)*, Paderborn, 1914.
- T. 4 : Emil GÖLLER, *Die Einahmen der apostolischen Kammer unter Benedikt XII.*, Paderborn, 1920.
- T. 5 : Ludwig MOHLER, *Die Einahmen der apostolischen Kammer unter Klemenz VI.*, Paderborn, 1931.
- T. 6 : Karl-Heinrich SCHÄFER, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter den Päpsten Urban V. und Gregor XI. (1362-1378)*, Paderborn, 1937.
- T. 7 : Hermann HOBERG, *Die Einnahmen der apostolischen Kammer unter Innozenz VI.*, Paderborn, 1955-1977, 2 vol.

BERLIÈRE (dom Ursmer), *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives Vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, Rome-Bruges-Paris, 1904.

_ *Les Collectories pontificales dans les anciens diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai au XIV^e siècle*, Rome, 1929 (*Analecta Vaticano-Belgica*, 10).

KIRSCH (Johann Peter), *Die Rückkehr der päpste Urban V. und Gregor XI. von Avignon nach Rom : Auszüge aus den Kameralregistern des Vatikanischen Archivs*, Paderborn, 1898 (*Quellen und Forschungen herausgegeben von der Görresgesellschaft*, 6).

3) Règlements concernant l'administration du Saint-Siège

DENIFLE (Henri), « Die älteste Taxrolle der apostolischen Pönitentiarie », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. 4, 1888, p. 201-238.

- ERLER (Georg), *Der Liber Cancellariae apostolicae vom Jahre 1380 und der stilus palatii abbreviatus Dietrichs von Nieheim*, Leipzig, 1888.
- HERDE (Peter), « Ein Formelbuch Gerhards von Parma mit Urkunden des *auditor litterarum contradictarum* aus dem Jahre 1277 », dans *Archiv für Diplomatik*, t. 13, 1967, p. 225-312.
- KIRSCH (Johann Peter), « Ein Formelbuch der päpstlichen Kanzlei aus der Mitte des XIV. Jahrhunderts », dans *Historisches Jahrbuch*, t. 14, 1893, p. 814-820.
- Novae constitutiones Audientiae contradictarum in curia Romana*, éd. Joseph Förstermann, Leipzig, 1897.
- OTTENTHAL (Emil von), *Regulae Cancellariae apostolicae : die päpstlichen Kanzleiregeln von Johannes XXII. bis Nicolaus V.*, Innsbruck, 1888.
- TANGL (Michael), *Die päpstlichen Kanzleiordnungen (1200-1500)*, Innsbruck, 1894.
- _ « Neue Forschungen über den *Liber Cancellariae apostolicae* », dans *Neues Archiv*, t. 43, 1921, p. 551-578.
- TEIGE (Josef), « Beiträge zum päpstlichen Kanzleiwesen des XIII. und XIV. Jahrhunderts », dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. 17, 1896, p. 408-440.
- _ *Beiträge zur Geschichte der Audientia litterarum contradictarum*, t. 1, Prague, 1897.

4) Témoignages sur la cour d'Avignon : relations, lettres, comptes

- Acta aragonensia : Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen, zur Kirchen-und Kulturgeschichte aus der diplomatischen Korrespondenz Jaymes II. (1291-1327)*, éd. Heinrich Finke, Berlin-Leipzig, 1908-1923, 3 vol.
- GRAUERT (Hermann), *Magister Heinrich der Poet in Würzburg und die römische Kurie*, Munich, 1912.
- LANGLOIS (Charles-Victor), « Le fonds de l'*Ancient Correspondence* au *Public Records Office* de Londres », dans le *Journal des Savants*, 1904, p. 380-393, 446-453.
- _ « Notices et documents relatifs à l'histoire du XIII^e et du XIV^e siècle : *nova Curie* », dans *Revue historique*, t. 87, 1905.
- MOLLAT (Guillaume), *Études et documents sur l'histoire de Bretagne (XIII^e-XVI^e siècles)*, Paris, 1907.
- SALOMON (Richard), *Rat und Domkapitel von Hamburg um die Mitte des 14. Jahrhunderts*, t. 1 : *Die Korrespondenz zwischen dem Hamburger Rat und*

seinen Vertretern an der päpstlichen Kurie in Avignon 1337 bis 1359, Hambourg, 1968.

SAYERS (Jane Eleanor), *Original papal documents in the Lambeth palace library*, Londres, 1967.

SCHRADER (Th.), *Die Rechnungsbücher der hamburgischen Gesandten in Avignon 1338 bis 1355*, Hambourg-Leipzig, 1907.

SCHWALM (J.), *Das Formelbuch des Heinrich Bucglant : an die päpstliche Kurie in Avignon gerichtete Suppliken aus der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts*, Hambourg, 1910.

5) Sources narratives

BALUZE (Étienne), *Vitae paparum Avenionensium*, éd. Guillaume Mollat, Paris, 1916-1928, 4 vol.

Chronique du Religieux de Saint-Denis contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422, éd. et trad. M. L. Bellaguet, 6 t. en 3 vol., Paris, 1994.

LE FÈVRE (Jean), *Journal*, éd. Henri Moranvillé, Paris, 1887.

6) Cartulaires universitaires

DENIFLE (Henri) ET CHÂTELAIN (Émile), *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. 3, 1350-1394, Paris, 1894.

BIBLIOGRAPHIE

1) Généralités

a) Histoire générale de l'Église et de la papauté au XIV^e siècle

CHÉLINI (Jean), *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, nouv. éd., Paris, 1991.

FOURNIER (Paul), *Les officialités au Moyen Âge : étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France de 1180 à 1328*, Paris, 1880.

Histoire du Christianisme, dir. Jean-Marie Mayeur, Charles Piétri, André Vauchez, Marc Venard, t. 5 : *Apogée de la papauté et expansion de la Chrétienté (1054-1274)*, 1993 ; t. 6 : *Un temps d'épreuves (1374-1449)*, Paris, 1990.

MEUTHEN (Erich), « Reiche, Kirchen und Kurie im späteren Mittelalter », dans *Historische Zeitschrift*, t. 265, 1997.

MOLLAT (Guillaume), *Les papes d'Avignon (1305-1378)*, 10^e éd., Paris, 1964.

PITZ (Ernst), « Die römische Kurie als Thema der vergleichenden Sozialgeschichte », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 58, 1978, p. 216-359.

RENOUARD (Yves), *La papauté à Avignon*, 2^e éd., Paris, 1962 (*Que sais-je*, 630).

b) Avignon au XIV^e siècle

CAILLET (Robert), *L'université d'Avignon et sa faculté des droits au Moyen Âge (1303-1503)*, thèse de la faculté de droit, Paris, 1907.

GUILLEMAIN (Bernard), *La cour pontificale d'Avignon (1309-1376) : étude d'une société*, Paris, 1966 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 201).

HAYEZ (Anne-Marie), *Le terrier avignonnais de l'évêque Anglic Grimoard (1366-1368)*, Paris, 1993.

_ « Lieux de savoir et de savoir-faire dans l'Avignon pontifical », dans *Annuaire de la Société des amis du Palais des papes*, 2000, p. 31-49.

PANSIER (Paul), *Les palais cardinalices d'Avignon aux XIV^e et XV^e siècles*, Avignon, 1926-1932, 3 fasc.

_ « Les anciens hôpitaux d'Avignon », dans *Annales d'Avignon*, 1929, p. 5-116.

_ « Les confréries d'Avignon au XIV^e siècle », dans *Annales d'Avignon*, 1934, p. 5-49.

SOCIÉTÉ DES HISTORIENS MÉDIÉVISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PUBLIC, *La circulation des nouvelles au Moyen Âge : XXIV^e congrès de la SHMES (Avignon, juin 1933)*, Rome-Paris 1994 (*Collection de l'École française de Rome*, 190).

c) La prosopographie

HAYEZ (Anne-Marie), « Prosopographies avignonaises du XIV^e siècle : perspectives et problèmes d'un projet d'informatisation », dans *Informatique et prosopographie : actes de la table ronde du CNRS (Paris, 25-26 octobre 1984)*, éd. Hélène Millet, Paris, 1985, p. 135-146.

MAILLARD LUYPAERT (Monique), *Papauté, clercs et laïcs : le diocèse de Cambrai à l'épreuve du Grand Schisme d'Occident (1378-1417)*, Bruxelles, 2001 (*Publications des facultés universitaires Saint-Louis*, 88).

La prosopographie : problèmes et méthodes, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 100, 1988.

REHBERG (Andreas), *Die Kanoniker von S. Giovanni in Laterano und S. Maria Maggiore im 14. Jahrhundert : eine Prosopographie*, Tübingen, 1999 (*Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom*, 89).

d) Dictionnaires, encyclopédies et instruments de travail

COTTINEAU (L.-H.), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1936-1970, 3 t. en 4 vol.

Dictionnaire de droit canonique, contenant tous les termes du droit canonique, avec un sommaire de l'histoire et des institutions et de l'état actuel de la discipline, éd. R. Naz, Paris, 1935-1965, 7 vol.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, Paris, 1909-...., 26 vol. parus.

Dictionnaire historique de la papauté, éd. Philippe Levillain, Paris, 1994.

DU CHESNE (F.), *Histoire de tous les cardinaux français...*, Paris, 1660-1666, 2 vol.

EUBEL (Conrad), *Hierarchia catholica medii aevii ab anno 1198 usque ad annum 1431 perdicta*, Münster, 1913 ; réimpr., 1960.

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, Paris, 1716-1865, 16 vol.

Gallia christiana novissima : histoire des archevêchés, évêchés et abbayes de France [diocèses d'Aix, Arles, Marseille, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Toulon], dir. J.-M.-H. Albanès puis U. Chevalier, Valence, 1899-1916, 7 vol.

GRAESSE, BENEDICT, PLECHL, *Orbis latinus : Lexicon lateinischer, geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit*, 1972.

Recueil des historiens des Gaules et de la France : pouillés, Paris, 1903-1972, 10 vol.

2) L'administration du Saint-Siège

a) La Chancellerie

BARBICHE (Bernard), « Les *scriptores* de la Chancellerie apostolique sous le pontificat de Boniface VIII », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 128, 1970, p. 170-171.

_ « Le personnel de la Chancellerie pontificale aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Prosopographie et genèse de l'État moderne : actes de la table ronde organisée par le CNRS et l'École normale supérieure de jeunes filles (Paris, 22-23 octobre 1984)*, éd. Françoise Autrand, Paris, 1986 (*Collection de l'École normale supérieure de jeunes filles*, 30), p. 117-130.

BARRACLOUGH (Geoffrey), « *Audientia litterarum contradictarum* », dans *Dictionnaire de droit canonique*, t. 1, p. 1387-1399.

BAUMGARTEN (Paul-Maria), *Aus Kanzlei und Kammer, Erörterungen zur kurialer Hof- und Verwaltungsgeschichte im XIII., XIV. und XV. Jahrhundert : bullatores, taxatores domorum, cursores*, Fribourg-en-Brigau, 1907.

_ *Von der apostolischen Kanzlei : Untersuchungen über die päpstlichen Tabellionen und die Vizekanzler der Heiligen Römischen Kirche im XIII., XIV. und XV. Jahrhundert*, Cologne, 1908.

BERGER (Élie), « Les actes d'Innocent IV », dans *Les registres d'Innocent IV*, t. 1, Paris, 1884, p. v-LXXIX.

BERLIÈRE (dom Ursmer), « Épaves d'archives pontificales du XIV^e siècle : le manuscrit 775 de Reims », dans *Revue bénédictine*, t. 24, 1907, p. 456-478 ; t. 25, 1908, p. 19-47.

BOCK (Friedrich), « Kodifizierung und Registrierung in der spätmittelalterlichen kurialen Verwaltung : ein Immediatforschungsbericht über die päpstlichen Register », dans *Archivalische Zeitschrift*, t. 56, 1960, p. 11-75.

CELIER (Léonce), *Les dataires du XV^e siècle et les origines de la daterie apostolique*, Paris, 1910 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 103).

- DELISLE (Léopold), « Étienne de Gallardon : clerc de la chancellerie de Philippe-Auguste, chanoine de Bourges », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 60, 1899, p. 5-44.
- DENIFLE (Henri), « Zum päpstlichen Urkunden- und Regestenwesen des 13. und 14. Jahrhunderts », dans *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte*, t. 3, 1887, p. 630-633.
- FAWTIER (Robert), *Registres de Boniface VIII*, t. 4, Introduction, Paris, 1939.
- FRENZ (Thomas), *Papsturkunden des Mittelalters und der Neuzeit*, Stuttgart, 1986.
- GASNAULT (Pierre), « La transmission des lettres pontificales au XIII^e et au XIV^e siècle », dans *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècles) : colloque*, Tours, 1977, p. 79-87.
- GÖLLER (Emil), *Mitteilungen und Untersuchungen über das päpstliche Register und Kanzleiwesen in 14. Jahrhundert besonders unter Johann XXII. und Benedikt XII.*, Rome, 1904.
- HALLER (Johann), « Die Ausfertigung der Provisionen : ein Beitrag zur Diplomatik der Papsturkunden des 14. und 15. Jahrhunderts », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 2, 1899, p. 1-40.
- HAYEZ (Anne-Marie), MATHIEU (Janine) et YVAN (Marie-France), « De la supplique à la lettre : le parcours des grâces en cour de Rome sous Urbain V (1362-1365) », dans *Aux origines de l'État moderne, le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon : actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du conseil général de Vaucluse et de l'université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Rome, 1990 (*Collection de l'École française de Rome*, 138), p. 171-205.
- HECKEL (Rudolph von), « Beiträge zur Kenntnis des Geschäftsgangs der päpstlichen Kanzlei im 13. Jahrhundert », dans *Festschrift Albert Brackmann*, éd. Leo Santifaller, Weimar, 1931, p. 434-456.
- _ « Studien über die Kanzleiordnung Innocenz III. », dans *Historisches Jahrbuch*, t. 57, 1937, p. 258-289.
- HERDE (Peter), *Audientia litterarum contradictarum : Untersuchungen über die päpstlichen Justizbriefe und die päpstliche Delegationsgerichtsbarkeit vom 13. bis zum Beginn des 16. Jahrhunderts*, Tübingen, 1970, 2 vol. (*Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom*, 31-32).

- _ « Zur Audientia litterarum contradictarum und zur Reskripttechnik », dans *Archivalische Zeitschrift*, t. 69, 1973, p. 54-90.
- MOLLAT (Guillaume), *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon (1305-1378)*, Paris, 1921.
- _ « Une supplique contemporaine de Clément V », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 67, 1955, p. 279-280.
- NÜSKE (Gerd Friedrich), « Untersuchungen über das Personal der päpstlichen Kanzlei (1254-1304) », dans *Archiv für Diplomatik*, t. 20, 1974, p. 39-240 et t. 21, 1975, p. 249-431.
- SCHWARZ (Brigide), *Die Organisation kurialer Schreiberkollegien von ihrer Entstehung bis zur Mitte des 15. Jahrhunderts*, Tübingen, 1972 (*Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom*, 37).
- _ « Der *corrector litterarum apostolicarum* : Entwicklung des Korrektorenamtes in der päpstlichen Kanzlei von Innocenz III. bis Martin V. », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 54, 1974, p. 122-191.
- _ « Römische Kurie und Pfründenmarkt im Spätmittelalter », dans *Zeitschrift für historische Forschung*, t. 20, 1993, p. 129-152.
- TANGL (Michael), « Das Taxwesen der päpstlichen Kanzlei, vom 13. bis zur Mitte des 15. Jahrhunderts », dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. 13, 1892, p. 1-106.
- _ « Die päpstliche Register von Benedict XII. bis Gregor XI. », dans *Festgaben für Max Büdinger*, 1898, p. 289-309.
- TIHON (Camille), « Les expectatives *in forma pauperum* particulièrement au XIV^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 5, 1925, p. 51-118.
- VAN MOÉ (Émile-A.), « Suppliques originales adressées à Jean XXII, Clément VI et Innocent VI », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 92, 1931, p. 253-276.

b) La Chambre apostolique

- BAUMGARTEN (Paul-Maria), *Aus Kanzlei und Kammer, Erörterungen zur kurialer Hof- und Verwaltungsgeschichte im XIII., XIV. und XV. Jahrhundert : bullatores, taxatores domorum, cursores*, Fribourg-en-Brigau, 1907.
- CLERGERAC (A.), *La curie et les bénéficiers consistoriaux : étude sur les communs et menus services (1300-1600)*, Paris, 1911.

- D'HAENENS (Albert), « Le paiement du service par l'abbaye Saint-Martin de Tournai au XIV^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 30, 1957, p. 49-95.
- FAVIER (Jean), « *Introitus et Exitus* sous Clément VII et Benoît XIII : problèmes de diplomatique et d'interprétation », dans *Bulletino dell'Archivio Paleografico Italiano*, 1957, p. 285-294.
- _ « Temporels ecclésiastiques et taxation fiscale : le poids de la fiscalité pontificale au XIV^e siècle », dans le *Journal des Savants*, 1964, p. 102-127.
- _ *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident (1378-1409)*, Paris, 1966 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 211).
- GASNAULT (Pierre), « Notes et documents sur la Chambre apostolique à l'époque d'Urbain V », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 70, 1958, p. 367-394.
- GÖLLER (Emil), « Der *Liber taxarum* der päpstlichen Kammer : eine Studie über seine Entstehung und Anlage », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 8, 1905, p. 113-173, 305-343.
- GOTTLOB (Adolf), *Die Servitien im 13. Jahrhundert : eine Studie zur Geschichte des päpstlichen Gebührenwesens*, Stuttgart, 1903.
- HALLER (Johann), « Die Verteilung der *Servitia minuta* und die Obligation der Prälaten im 13. und 14. Jahrhundert », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 1, 1898, p. 281-295.
- HOBERG (Hermann), « Die Servitientaxen der Bistümer im 14. Jahrhundert », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 33, 1944, p. 101-135.
- _ *Taxae pro communibus servitiis ex libris obligationum ab anno 1295 usque ad annum 1455 confectis*, Cité du Vatican, 1949 (*Studi e Testi*, 144).
- MOLLAT (Guillaume), « Contribution à l'histoire de la Chambre apostolique au XIV^e siècle », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 45, 1950, p. 82-94.
- RENOUARD (Yves), « Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier », dans *Revue historique*, t. 180, 1937, p. 1-29.
- SAMARAN (Charles) et MOLLAT (Guillaume), *La fiscalité pontificale en France au XIV^e siècle (période d'Avignon et Grand Schisme d'Occident)*, Paris, 1905 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 96).

c) Les cours de justice

- CERCHIARI (Emmanuele), *Capellani papae et apostolicae sedis auditores causarum palatii apostolici seu sacra Rota ab origine ad diem usque 20 septembris 1870 : relatio historica-juridica*, Rome, 1919-1921, 4 vol.
- FLINIAUX (André), « Contribution à l'histoire des sources du droit canonique : les anciennes collections de *decisiones Rotae Romanae* », dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1925, p. 61-93 et 382-410.
- GASNAULT (Pierre), « Suppliques en matière de justice au XIV^e siècle », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 115, 1947, p. 43-57.
- GILLES (Henri), « Gilles Bellemère et le tribunal de la Rote à la fin du XIV^e siècle », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 67, 1955, p. 281-319.
- GÖLLER (Emil), « Zur Geschichte der *Rota Romana* », dans *Archiv für katholisches Kirchenrecht*, t. 91, 1911, p. 19-48.
- « Der Gerichtshof der päpstlichen Kammer und die Entstehung des Amtes des *Procurator fiscalis* im kirchlichen Prozessverfahren », dans *Archiv für Kirchengeschichte*, t. 94, 1914, p. 605-619.
- HOBERG (Hermann), « Register von Rotoprozessen des XIV. Jahrhunderts im Vatikanischen Archiv », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 51, 1956, p. 54-69.
- LEFEBVRE (Charles), « Un texte inédit sur la procédure rotale au XIV^e siècle », dans *Revue de droit canonique*, t. 10, 1961, p. 174-191.
- MOLLAT (Guillaume), « Un procès en matière bénéficiale au début du XIV^e siècle », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 51, 1934, p. 197-204.
- « Contribution à l'histoire de l'administration judiciaire de l'Église romaine au XIV^e siècle », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 32, 1936, p. 877-928.
- SCHNEIDER (Egon), *Die römische Rota nach geltendem Recht auf Grundlage*, Paderborn, 1914.
- « Über den Ursprung und die Bedeutung des Names *Rota* als Bezeichnung für den obersten päpstlichen Gerichtshof », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 41, 1933, p. 29-44.

d) La Pénitencerie

- CHOUËT (Pierre), *La sacrée Pénitencerie apostolique : étude de droit et d'histoire*, Lyon, 1908.
- GÖLLER (Emil), *Die päpstliche Pönitentiarie von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V.*, t. 1 : *die päpstliche Pönitentiarie bis Eugen IV.*, Rome, 1907.
- LECACHEUX (Paul), « Un formulaire de la Pénitencerie apostolique au temps du cardinal Albornozy (1357-1358) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 18, 1898.
- MAJIC (P. Timotheus), « Die apostolische Pönitentiarie im XIV. Jahrhundert », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 50, 1955, p. 129-177.
- MEYER (Matthäus), *Die Pönitentiarieformularsammlung des Walter Murner von Strassburg : Beitrag zur Geschichte und Diplomatie der päpstlichen Pönitentiarie im 14. Jahrhundert*, Fribourg (Suisse), 1979.
- TAMBURINI (Filippo), « Il primo registro di suppliche dell'Archivio della sacra Penitenzieria apostolica (1410-1411) », dans *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, t. 23, 1969, p. 384-427.
- « Note diplomatiche intorno a suppliche e lettere di Penitenzieria (sec. XIV-XV) », dans *Archivum Historiae Pontificiae*, t. 11, 1973, p. 149-208.

e) Les cardinaux et le Sacré Collège

- BAUMGARTEN (Paul-Maria), *Untersuchungen und Urkunden über die camera collegii cardinalium für die Zeit von 1295 bis 1437*, Leipzig, 1898.
- JUGIE (Pierre), « Les *familiae* cardinalices et leur organisation interne au temps de la papauté d'Avignon : esquisse d'un bilan », dans *Aux origines de l'État moderne, le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon : actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du conseil général de Vaucluse et de l'université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Rome, 1990 (*Collection de l'École française de Rome*, 138), p. 41-59.
- MOLLAT (Guillaume), « Contribution à l'histoire du Sacré Collège de Clément V à Eugène IV », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 46, 1951, p. 22-112.

f) Études touchant à différentes institutions curiales

BARRACLOUGH (Geoffrey), *Public notaries and the papal curia : a calendar and a study of formularium notariorum curie from the early years of the fourteenth century*, Londres, 1934.

BAUMGARTEN (Paul-Maria), « Beiträge zur Geschichte des *Palleum* », dans *Miscellanea Francesco Ehrle : scritti di storia e paleografia*, t. 2, Rome, 1924 (*Studi e testi*, 38), p. 338-347.

GUILLEMAIN (Bernard), « Sur l'efficacité de l'administration pontificale au XIV^e siècle », dans *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècles) : colloque*, Tours, 1977, p. 143-148.

HAYEZ (Anne-Marie), « Les fonctionnaires de la cour pontificale (1362-1370) », dans *Crises et réformes dans l'Église : actes du 115^e congrès national des sociétés savantes (Avignon, 1990)*, Paris, 1991, p. 229-248.

3) Les procureurs en curie romaine

a) Les procureurs au XIII^e siècle

BRENTANO (Robert), « Peter of Assisi as witness », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 41, 1961, p. 323-325.

CERNIK (Berthold), « Ein Prokurator des Stiftes Klosterneuburg an der römischen Kurie im 13. Jahrhundert », dans *Jahrbuch des Stiftes Klosterneuburg*, t. 5, 1913, p. 258-260.

HECKEL (Rudolph von), « Das Aufkommen der ständigen Prokuratoren an der päpstlichen Kurie im 13. Jahrhundert », dans *Miscellanea Francesco Ehrle : scritti di storia e paleografia*, t. 2, Rome, 1924 (*Studi e testi*, 38), p. 290-321.

HERDE (Peter), *Beiträge zum päpstlichen Kanzlei- und Urkundenwesen im dreizehnten Jahrhundert*, 2^e éd., Kallmünz, 1967.

LARGIADÈR (Anton), « Zum Problem der kurialen Prokuratoren im 13. Jahrhundert », dans *Festgabe Leohard von Muralt*, Zürich, 1970, p. 189-196.

LINEHAN (Peter), « Proctors representing Spanish interests at the papal court (1216-1303) », dans *Archivum historiae pontificiae*, t. 17, 1979, p. 69-123.

— « Spanish litigants and their agents at the thirteenth-century papal curia », dans *Proceedings of the fifth international congress of medieval canon law (Salamanca, 1976)*, Cité du Vatican, 1980, p. 487-501.

- QUELLER (Donal E.), « Thirteenth-Century Diplomatic Envoys : *nuncii* and *procuratores* », dans *Speculum*, t. 35, 1960, p. 196-213.
- STELZER (Winfried), « Aus der päpstlichen Kanzlei des 13. Jahrhunderts : *magister Johannes de Sancto Germano*, Kurienprokurator und päpstlicher Notar », dans *Römische Historische Mitteilungen*, t. 11, 1969, p. 210-221.
- _ « Niederaltaicher Prokuratorien : Zur Geschichte der Impetrationsvollmachten für die päpstliche Kurie im 13. Jahrhundert », dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, t. 77, 1969, p. 291-313.
- _ « Die Anfänge der Petentenvertretung an der päpstlichen Kurie unter Innocent III. », dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, t. 78, 1970, p. 130-139.
- _ « Beiträge zur Geschichte der Kurienprokuratoren im 13. Jahrhundert », dans *Archivum Historiae Pontificiae*, t. 8, 1970, p. 113-138.
- _ « Über Vermerke der beiden *Audientiae* auf Papsturkunden in der zweiten Hälfte des 13. Jahrhunderts », dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, t. 78, 1970, p. 308-322.
- _ « Ein Empfängerzeichen im Register Innocenz III. : ein Beitrag zu den Anfängen der Prokuratorenvermerke sowie zur Frage der Originalität von Reg. Vat. 4 », dans *Palaeographica, diplomatica et archivistica : studi in onore di Giulio Battelli*, t. 2, Rome, 1979 (*Storica e letteratura*, 140), p. 61-71.

b) Les procureurs au XIV^e siècle

- BARBICHE (Bernard), « Les procureurs des rois de France à la cour pontificale d'Avignon », dans *Aux origines de l'État moderne, le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon : actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du conseil général de Vaucluse et de l'université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Rome, 1990 (*Collection de l'École française de Rome*, 138), p. 81-112.
- _ « Homme d'affaires et pieux fondateur : Aubert de Guignicourt, procureur à la cour pontificale d'Avignon », dans *Finances, pouvoirs et mémoire : mélanges offerts à Jean Favier*, éd. Jean Kerhervé et Albert Rigaudière, Paris, 1999, p. 556-564.
- ENGEL (W.), « Würzburg und Avignon : Kurialprozessendes Würzburger Domkapitels im XIV. Jahrhundert », dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, t. 66, 1948, p. 150-200.

KIRSCH (Johann Peter), « Andreas Sapiti, englischer Prokurator an der Kurie im 14. Jahrhundert », dans *Historisches Jahrbuch*, t. 14, 1893, p. 582-603.

ZUTSHI (Patrick N. R.), « Proctors acting for English Petitioners in the Chancery of the Avignon Popes (1305-1378) », dans *The Journal of Ecclesiastical History*, t. 35, 1984, p. 15-29.

c) Les procureurs au XV^e siècle

SCHUCHARD (Christine), « Die Deutschen an der päpstlichen Kurie im späten Mittelalter (1378-1447) », dans *Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom*, t. 65, 1987, p. 184-185.

– « Rom und die päpstliche Kurie in den Berichten des Deutschordens-Generalprokurators Jodocus Hogenstein (1448-1468) », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 72, 1992, p. 54-122.

SOHN (Andreas), « Procuratori tedeschi alla curia Romana intorno alla metà del Quattrocento », dans *Roma capitale (1447-1527): atti del convegno (San Miniato, 27-31 ottobre 1992), a cura di Sergio Gensini, Centro di Studi sulla Civiltà del Tardo Medioevo*, Pise, 1994 (*Collana di Studi e Ricerche*, 5), p. 493-503.

– *Deutsche Prokuratoren an der römischen Kurie*, Cologne-Weimar-Vienne, 1997 (*Norm und Struktur : Studien zum sozialen Wandel in Mittelalter und Früher Neuzeit*, 8).

d) Études diachroniques

FRENZ (Thomas), « Procurator, III : päpstliche Kurie », dans *Lexikon des Mittelalters*, t. 7, München, 1995, col. 238.

HLEDIKOVÀ (Zdenka), « Procuratori ceskych prijemcu u kurie do t. 1419 », dans *Acta Universitatis Carolinae, philosophica et historica*, vol. 3-4, Prague, 1971, p. 65-109.

SAYERS (Jane Eleanor), « Canterbury proctors at the court of *Audientia litterarum contradictarum* », dans *Traditio*, t. 22, 1966, p. 311-345.

– « Proctors representing British interests at the papal court (1198-1415) », dans *Proceedings of the third international congress of medieval canon law (Strasbourg, 1968)*, Cité du Vatican, 1971, p. 143-163.

SOHN (Andreas), « Les procureurs à la curie romaine : contribution à l'histoire politique, sociale et ecclésiastique de l'Europe », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 2002, 28 p.

e) *Le cas des procureurs généraux*

Die Berichte des Generalprokuratoren des Deutschen Ordens an der Kurie, t. 2 : Peter von Wormditt (1403-1419), éd. Hans Koeppen, Göttingen, 1960, (*Veröffentlichungen der Niedersächsischen Archivverwaltung*, 13).

BEUTEL (Jan-Erik), *Der Generalprokurator des Deutschen Ordens an der römischen Kurie : Amt, Funktionen, personelles Umfeld und Finanzierung*, Marburg, 1999 (*Quellen und Studien zur Geschichte des Deutschen Ordens*, 55).

BOAGA (Emanuele), Il procuratore generale nell'ordine carmelitano : origine e sviluppo della figura e del ruolo, dans *Carmelus*, t. 43, 1996, p. 79-84.

DRALLE (Lothar), « Die Ausgaben des Deutschordenshochmeisters Friedrich von Sachsen (1498-1510) : ein Beitrag zur Finanzgeschichte », dans *Zeitschrift für Ostforschung*, t. 30, 1981, p. 195-228.

FREYTAG (Hermann), « Die Geschäftsträger des Deutschen Ordens an der Römischen Kurie von 1309 bis 1525 », dans *Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*, t. 49, 1907, p. 185-220.

RACANELLI (P. N.), « La gerarchia agostiniana : i procuratori generali dell'ordine (1256-1931) », dans *Bolletino storico agostiniano*, t. 10, 1934, p. 109-114, 141-143 ; t. 11, 1935, p. 13-15, 47-50, 77-78 ; t. 13, 1937, p. 150-153.

f) *Ambassadeurs et représentation diplomatique*

BEHRENS (B.), « Origins of the Office of English Resident Ambassador in Rome », dans *The English Historical Review*, t. 49, 1934, p. 640-656.

BLET (Pierre), *Histoire de la représentation diplomatique du Saint-Siège des origines à l'aube du XIX^e siècle*, Cité du Vatican, 1982, (*Collectanea Archivi Vaticani*, 9).

MATTINGLY (Garrett), « *The first resident embassies : medieval Italian origins of modern diplomacy* », dans *Speculum*, t. 12, 1937, p. 423-439.

QUELLER (Donal E.), *The office of ambassador in the Middle Ages*, Princeton, 1967.

4) Carrière de quelques procureurs

a) Les agents de l'administration pontificale

BAIX (François), « Notes sur les clercs de la Chambre apostolique (XIII^e-XIV^e siècles) », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 27, 1952, p. 16-51.

GILLES (Henri), « Les auditeurs de Rote au temps de Clément VII et de Benoît XIII (1378-1417) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 67, 1955, p. 321-337.

GUILLEMAIN (Bernard), « Les chapelains d'honneur des papes d'Avignon », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 64, 1952, p. 217-238.

MARTIN (P. E.) et ROUSSET (Paul), « La fondation du cardinal Jean de Brogny à Genève (1406) et le nom de la chapelle des Machabées », dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. 10, 1951, p. 12-14.

RENOUARD (Yves), « La consommation des grands vins du Bourbonnais et de Bourgogne à la cour pontificale d'Avignon », dans *Annales de Bourgogne*, t. 24, 1952, p. 225.

b) Les clercs dotés de bénéfices

BRESC (Henri), *La correspondance de Pierre Ameilh, archevêque de Naples puis d'Embrun (1363-1369)*, Paris, 1972, (*Sources d'histoire médiévale*, 6).

DESPORTES (Pierre) et MILLET (Hélène), *Diocèse d'Amiens*, Turnhout, 1996 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 1).

DESPORTES (Pierre), *Diocèse de Reims*, Turnhout, 1999 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 3).

HOURS (Henri), *Diocèse de Besançon*, Turnhout, 1999 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 4).

MILLET (Hélène), *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon (1272-1412)*, Rome, 1982 (*Collection de l'École française de Rome*, 56).

PROU (Maurice), *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V (1362-1370)*, Paris, 1888 (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, 76).

TABBAGH (Vincent), *Diocèse de Rouen*, Turnhout, 1998 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 2).

VALLIÈRE (Laurent), *Le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers au Moyen Âge* (thèse soutenue à la faculté de sciences humaines et arts de Poitiers), 2001.

VOS (Joachim), *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Notre-Dame de Tournai*, Bruges, 1898, 2 vol.

WILLIMAN (Daniel), *The right of spoil of the popes of Avignon (1316-1415)*, Philadelphie, 1988.

c) Les familiers de cardinaux

HAYEZ (Anne-Marie), « Une famille cardinalice à Avignon au XIV^e siècle : les La Jugie », dans *Annuaire de la Société des amis du Palais des papes et des monuments d'Avignon*, t. 57-58, 1980-1981, p. 25-48.

JUGIE (Pierre), *Le cardinal Gui de Boulogne (1316-1373) : biographie et étude d'une « familia » cardinalice*, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 1986, dactyl. ; résumé dans *École nationale des chartes, positions des thèses...*, 1986, p. 83-92.

VERGER (Jacques), « L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc (1356-1385) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 85, 1973, p. 515-546.

d) Les marchands, banquiers et changeurs

MIROT (Léon), « Études lucquoises : l'origine des Spifame, Barthélemi Spifame », dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, Paris, t. 99, 1938, p. 67-81.

MOLLAT (Guillaume), « Relations politiques de Grégoire XI avec les Siennois et les Florentins », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 68, 1956, p. 335-376.

RENOUARD (Yves), « Compagnies mercantiles lucquoises au service des papes d'Avignon », dans le *Bollettino storico lucchese*, t. 11, 1939, p. 42-50.

_ *Les relations des papes d'Avignon et des compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378*, Paris, 1941 (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 151).

_ *Recherches sur les compagnies commerciales et bancaires utilisées par les papes d'Avignon avant le Grand Schisme*, Paris, 1942.

PREMIÈRE PARTIE

La fonction de procureur à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle

CHAPITRE PREMIER

Le métier de procureur : histoire d'une fonction

Dans un article intitulé *Das Aufkommen der ständigen Prokuratoren an der päpstlichen Kurie im 13. Jahrhundert*⁶⁶, Rudolph von Heckel a retracé la préhistoire de la fonction de procureur en curie. Cet office qui reçoit une reconnaissance officielle, après bien des vicissitudes, au concile de Latran IV (novembre 1215) remonte en fait dans son principe aux tout premiers siècles de l'Église et se trouve plus généralement lié à l'extraordinaire développement de l'administration pontificale⁶⁷.

1) *Petitionarii et nuntii* à l'aube du XIII^e siècle

En promouvant un mouvement de centralisation sans précédent, la réforme grégorienne⁶⁸ aboutit à long terme à placer sous le pouvoir direct du Saint-Siège, au nom de la *plenitudo potestatis*, une multitude d'affaires autrefois réglées par l'ordinaire du lieu, notamment en matière bénéficiale et dans le domaine de la justice. Cet exercice monarchique du pouvoir s'accompagne de la mise en place ou de la réorganisation des grandes institutions administrative, judiciaire et financière du Saint-Siège.

Ainsi, la Chancellerie qui a en charge la correspondance pontificale devient une lourde administration dont la responsabilité est en même temps augmentée. En effet, pour être pleinement efficaces, les actes doivent faire preuve d'une grande rigueur dans leur formulation et obéir à des règles strictes : un arsenal de clauses et de formules stéréotypées se met progressivement en place pour contrer les procédés malhonnêtes et autres abus attachés à la frauduleuse obtention de lettres papales. Pour alléger un peu son travail, la Chancellerie demande aux requérants de rédiger leurs demandes dans le *stilus Cancellarie* en train de se fixer, afin de décalquer ensuite le texte de la lettre sur la requête formulée en bonne et due

⁶⁶ Cet exposé reste encore aujourd'hui d'une grande pertinence et constitue une référence obligée pour comprendre les origines de la fonction de procureur : R. von Heckel, « Das Aufkommen der ständigen Prokuratoren... ».

⁶⁷ A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 61.

⁶⁸ La volonté de mettre en œuvre les idéaux de la réforme grégorienne suscita une profonde réforme administrative du Saint-Siège. Pour lutter contre l'aliénation des propriétés et des revenus ecclésiastiques au profit de seigneurs laïcs, considérée comme la cause principale du déclin de la discipline et de la morale, mais aussi contre l'occupation par les membres des grandes familles romaines des postes-clés de l'administration, les papes cherchèrent à développer une monarchie pontificale centralisatrice : *Histoire du Christianisme*, dir. Jean-Marie Mayeur, Charles Piétri, André Vauchez, Marc Venard, t. 5 : *Apogée de la papauté et expansion de la Chrétienté (1054-1274)*, 1993, p. 97-99.

forme. Le rôle de l'impétrant devient donc essentiel, une demande mal formulée ayant toutes les chances de ne pas aboutir en Chancellerie.

Ces mesures suscitent bien vite un malaise chez de nombreux requérants visiblement incapables de rédiger leur supplique selon les normes prescrites. Dans ce contexte apparaissent en curie des hommes qui se proposent d'élaborer contre rémunération des pétitions. Ils portent le nom de « *petitionarii* ». Un tel terme ne désigne pas une fonction mais englobe tous ceux qui d'une manière ou d'une autre s'occupent de rédiger ladite pétition. Plus généralement, la nécessité de tels intermédiaires résulte de l'avancée considérable dont jouit la papauté par rapport aux autres cours de la Chrétienté dans la mise en place d'un État « prémoderne ». Si certains de ces pétitionnaires ne semblent avoir par ailleurs aucune autre fonction à la curie⁶⁹, d'autres sont d'incontestables officiers de la Chancellerie, désireux d'augmenter par ce biais leurs revenus. Par leur raison d'être et leurs activités, les uns et les autres peuvent être considérés comme les ancêtres des *procuratores in Romana curia*.

Devenus indispensables, ces *petitionarii* font chèrement payer leurs services et abusent de leurs clients, profitant sans vergogne de leur maladresse et de leur pusillanimité. Face au trop grand nombre de plaintes reçues, le Saint-Siège réagit en favorisant la diffusion de formulaires contenant des modèles d'actes fréquemment utilisés, pouvant aider les impétrants en difficulté à donner forme à leur requête. Ces mesures semblent pourtant inefficaces. En effet, dès qu'une affaire est un peu complexe, un spécialiste s'impose et il est assez plausible que, déjà à ce moment-là, le travail du pétitionnaire, comme celui plus tard du procureur, ne se limite pas à la rédaction de la pétition. Donc, si le Saint-Siège tente de limiter ces abus bien des fois, il ne fait guère preuve d'une volonté très ferme : la Chancellerie a trop besoin de ces intermédiaires corruptibles pour vouloir que le système cesse. Il est en effet bien pratique pour elle d'avoir pour interlocuteurs des hommes qui savent quoi faire, comment écrire et à quel bureau s'adresser.

D'autre part, si l'habitude, à la curie, est de n'admettre aucune représentation, les grands ecclésiastiques et laïcs ont malgré tout le droit depuis toujours d'envoyer en leur nom des mandataires auprès du Saint-Siège⁷⁰. Ces représentants sont en principe de simples messagers qui portent le nom de « *nuntii* ». Si c'est intentionnellement qu'une telle qualification est utilisée dans les différentes ordonnances, les expressions *responsales* ou *procuratores*, qui soulignent davantage une position juridique, sont également parfois employées dans les lettres

⁶⁹ Ces personnages, tels ceux qui, à la fin du XII^e siècle, sont établis à l'entrée du palais du Latran, à proximité des changeurs, ne peuvent être considérés que comme de simples « entrepreneurs » privés : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 61.

⁷⁰ *Ibid.*

du pape. On peut penser que ces hommes se présentent à la curie avec une procuration établie à leur nom, comme plus tard les *procuratores in Romana curia*. Juridiquement, ces *nuntii* sont à l'origine des procureurs en curie. Alors qu'il leur est strictement défendu de se faire remplacer, il semble que, comme les maladroits impétrants, ils recourent aux *petitionarii*, signe qu'ils rencontrent eux aussi des difficultés à rédiger leurs demandes pour leurs mandants. Cette connivence entre *nuntii* et *petitionarii*, qui ne sont pas sans entretenir de liens avec les nombreuses équipes de faussaires qui rôdent autour de la curie, amène l'énergique Innocent III (1198-1216) à réagir.

Trouvant prétexte dans une retentissante affaire de faussaires⁷¹, ce pape considéré à juste titre comme le promoteur de la réorganisation en profondeur de la Chancellerie, oblige désormais chacun à recevoir sa lettre de ses propres mains ou de celles d'un de ses deux bullateurs. Si une telle mesure vise les faussaires qui, chargés pour des impétrants d'obtenir une lettre, leur remettent un faux, il est évident que les *nuntii* sont les premières victimes d'une telle décision : aucune personne, si importante soit-elle, ne peut désormais se faire représenter en curie. Ces mesures semblent néanmoins rester lettre morte et Innocent III comprend bientôt qu'il ne peut s'opposer à la représentation en curie, pas plus qu'il n'est en mesure d'empêcher les impétrants toujours plus nombreux à se presser en curie d'avoir recours aux services de spécialistes de la supplique.

2) La mise en place d'un état de procureur en curie au cours du XIII^e siècle

C'est le concile de Latran IV, en novembre 1215, qui autorise, pour la première fois sans restriction, toute personne à obtenir une lettre pour quelque autre individu, à condition de présenter un mandat spécial de procuration⁷². Cette mesure constitue l'acte de naissance officiel de la fonction de procureur en curie. Ce *procurator* qui peut se charger d'obtenir une lettre se voit ainsi reconnaître le droit de rédiger la supplique en *stilus curie*, comme les *petitionarii* de jadis, mais doit à cette fin présenter une procuration en bonne et due forme,

⁷¹ Une fort nombreuse bande de faussaires est arrêtée. On retrouve dans son atelier de nombreuses bulles de Célestin III et d'Innocent III. L'affaire est d'autant plus éclatante que leurs produits sont répandus dans toute la Chrétienté. L'affaire se situe entre le 22 février et le 19 mai 1198, date de la décision d'Innocent III d'interdire toute forme de représentation en curie : R. von Heckel, « Das Aufkommen der ständigen Prokuratoren... », p. 305-310.

⁷² « Sancimus, ut si quis super aliqua questione de cetero sine mandato speciali domini litteras apostolicas impetrare presumpserit, et literae illae non valeant et ipse tanquam falsarius puniatur, nisi forte de illis personis exstiterit, de quibus non debet exigere de jure mandatum » (*Constitutiones concilii quarti Lateranensis una cum commentariis glossatorum*, éd. Antonius Garcia, Cité du Vatican, 1981, canon 37). Ce texte est fondamental dans l'histoire des procureurs auprès du Saint-Siège : Thomas Frenz, « Procurator, III : päpstliche Kurie », dans *Lexikon des Mittelalters*, t. 7, München, 1995, col. 238.

comme le faisaient sans doute déjà les quelques *nuntii* d'autrefois. Désormais, la charge de procureur est intrinsèquement liée à la présentation d'un *mandatum speciale* ou *procuratorium*. On observe d'ailleurs parallèlement que les termes de *nuntii* et de *petitionarii* s'effacent durablement au profit de celui de *procuratores*. La charge de procureur tire donc son origine, d'une part, d'une activité longtemps exercée secrètement avec des machinations déloyales mais répondant à un véritable besoin, d'autre part, d'un usage immémorial mais non rigoureusement défini, réservé à quelques grands personnages. Le concile de Latran ne fait que sanctionner un état de fait et élargir les conditions de la représentation en curie, tout en cherchant, par le moyen des procurations, à éviter les abus et les fraudes. Ces deux aspects essentiels qui caractérisent la fonction aboutissent à créer, au cours du XIII^e siècle, un véritable *officium* de procureur.

Alors que la Chancellerie doit faire face à un accroissement d'activité important pour suffire à tous les besoins du gouvernement de l'Église et qu'elle se montre rapidement débordée par la quantité d'affaires à traiter, la raison d'être du procureur apparaît toujours plus évidente. En effet, la mainmise du pape sur un grand nombre de bénéfices de la Chrétienté entraîne une augmentation sensible du volume de la correspondance préparée à la Chancellerie, cette dernière ayant la charge de confectionner les lettres accordant directement ou indirectement certains bénéfices vacants. D'autre part, le jeu des appels au nom du droit suprême du pape sur les bénéfices provoque une quantité toujours plus importante de procès en curie, au point que le seul Consistoire n'arrive plus à y faire face et que s'impose le recours à des juges délégués instruisant l'affaire sur place. Le nombre des commissions, lettres par lesquelles le pape confie une affaire à un juge, augmente dès lors considérablement. Enfin, des tribunaux commencent à se former en curie, les auditeurs des causes du sacré-palais établis dès le XII^e siècle avec les fonctions de juges d'instruction rendant maintenant eux-même les sentences.

Dans ces conditions, les missions attachées à la charge de procureur font l'objet d'une première spécialisation, comme en témoignent d'assez nombreux mandats de procuration. On commence à distinguer deux types de procureurs différents : le *procurator ad agendum* ou *ad causas* qui représente un client en justice et le *procurator ad impetrandum*, présent en Chancellerie pour obtenir au nom d'un mandant une lettre de grâce ou de justice, et appelé aussi procureur *ad contradicendum* lorsqu'il est amené à s'opposer à la délivrance d'actes sur le point d'être expédiés. Il n'est cependant pas rare de trouver des mandats de procuration qui

s'appliquent à ces deux domaines à la fois⁷³. D'ailleurs, le procureur *ad contradicendum* qui fait opposition à l'Audience publique est amené ensuite à traiter le litige à l'Audience des lettres contredites, empiétant dès lors fortement sur le domaine de compétences du procureur *ad causas*. Ces différents types d'interventions ne peuvent d'ailleurs être isolés, puisque la concession de lettres apostoliques aboutit souvent à des confrontations à l'Audience des lettres contredites pouvant elles-mêmes déboucher sur de véritables procès. En outre, la représentation *ad agendum* n'a en soi rien de très original : on sait qu'il est déjà admis par la procédure romaine que les parties se fassent représenter en justice par des procureurs, lorsqu'elles ne peuvent ou ne veulent s'y présenter elles-mêmes⁷⁴. Seules l'ampleur et la généralisation d'un tel phénomène permettent d'y voir une spécificité de l'administration pontificale.

Si ces deux types de pouvoirs *ad impetrandum* et *ad agendum* suffisent à rendre compte de la fonction de procureur, on commence pourtant à trouver en outre des actes qui témoignent d'un élargissement du domaine de compétence des procureurs. Alors que le procureur se voyait remettre auparavant une délégation de pouvoir en raison de sa fine connaissance des rouages de la curie, il se voit progressivement chargé en plus, par commodité pour ses clients, d'autres affaires moins complexes mais dont le règlement ne peut se faire qu'au siège même de la curie, comme le révèle ce mandat donnant pouvoir à un procureur de louer des hôtels et de contracter un emprunt⁷⁵. Les ordres religieux forment un cas un peu à part, puisqu'ils entretiennent très tôt des représentants officiels en curie dotés de pouvoirs étendus, concédés dans un *procuratorium generale*. Ces mandataires qui portent le nom de procureurs généraux⁷⁶ se rencontrent déjà au milieu du siècle⁷⁷ et constituent une entorse sérieuse au principe de la spécialisation en train de s'imposer. Moins d'un siècle après la constitution du concile de Latran IV qui admet le recours aux seuls procureurs *ad impetrandum*, la curie est le siège d'un véritable « système » de la procuration.

⁷³ La procuration datée du 6 juillet 1289 qui établit le chantre *Bartholomeus de Foligno* procureur en curie romaine montre l'étendue des pouvoirs qui peuvent être délégués à un mandataire à la fin du XIII^e siècle : obtention de lettres en Chancellerie, objections à l'expédition de lettres à l'Audience publique, appels en justice, choix des juges délégués et du lieu en cas de procès, pouvoir de se faire substituer : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 63-64.

⁷⁴ *Les douzes livres du Code de l'empereur Justinien*, trad. P.-A. Tissot, 1807 (réimp. 1979), t. 1., code 1, l. II, t. XIII : *de procuratoribus*.

⁷⁵ La procuration qui date du 26 janvier 1274 nomme un procureur « *ad impetrandum, ... hospitia conducenda et ... mutuum contrahendi* » : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 64.

⁷⁶ Le droit d'entretenir des procureurs généraux semble être spécialement accordé par le pape. De telles autorisations ont été en tous cas concédées par Innocent IV aux Camaldules et à l'Ordre des Vallombroisiers : Élie Berger, *Les registres d'Innocent IV*, t. 3, Paris, 1897, n^{os} 5531, 5552.

⁷⁷ Ces procureurs généraux sont attestés vers le milieu du siècle dans de nombreux ordres : chez les franciscains (1247), les Camaldules (1252), les Ermites de Saint-Augustin (1256), les dominicains (1257) et les clunisiens (1264) : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 66-67.

Cette ampleur donnée à la représentation par procuration conduit les procureurs à recourir au principe de substitution⁷⁸ et à déléguer eux-mêmes, en quelque sorte, leurs propres procureurs pour le compte de leurs clients. On comprend dès lors que, devant l'afflux toujours plus important de procureurs et autres substituts de passage, le Saint-Siège ait cherché à contrôler durablement un corps stable de procureurs à demeure en curie. C'est du moins ce que semble indiquer la mise en place d'une réglementation s'appliquant à des hommes, n'ayant certes pas le statut d'officiers du Saint-Siège mais travaillant étroitement dans sa dépendance⁷⁹. A cet égard, les quatre mesures prises sous le pontificat de Grégoire IX (1227-1241) et destinées à subsister longtemps semblent marquer une étape importante⁸⁰ : il s'agit de la restriction de la durée de séjour en curie à deux années, de l'interdiction de vivre en concubinage, de la nécessité de présenter en Chancellerie toutes ses requêtes à la fois et de l'obligation d'être personnellement présent *ad contradicendum* à l'Audience publique.

Conformément aux prescriptions curiales, le procureur doit noter sa marque personnelle au dos de l'acte qu'il cherche à obtenir pour son client. Ces traces de l'activité du procureur peuvent être décelées dès Innocent III mais elles ne sont souvent au début que des devises (*filius hominis, stella Maria, asperges me, miserere nobis...*), des marques figurées (étoiles, croix, arbre, épée, demi-cercle...) ou de simples initiales. A partir d'Innocent IV, ces mentions évoluent lentement vers l'inscription du nom du procureur, même s'il ne s'agit encore trop souvent que d'un prénom, d'une initiale ou d'une abréviation de l'ordre religieux auquel appartient le personnage. Enfin, avec Grégoire IX, le nom du procureur devient vraiment habituel, quoique certains actes n'en portent toujours aucune trace.

Par ce moyen, l'historien saisit l'individualité de personnalités mystérieuses. Un examen attentif des noms apparaissant régulièrement permet de voir émerger au cours du siècle quelques figures de procureurs très actifs, comme celle de Jean de Saint-Germain⁸¹ ou de Pierre d'Assise, le fort probable abbé cistercien⁸² égratigné dans quelques vers d'un poème

⁷⁸ De nombreux actes de procurations délèguent pouvoir aux procureurs désignés de nommer eux-mêmes leurs propres procureurs, si nécessaire. C'est ce que fait Étienne de Gallardon dans une procuration datant du pontificat de Grégoire IX : « In curia ... constituo ... meos procuratores, contra omnes aversarios meos, ad impetrandum, contradicendum, iudices eligendos, et ad narrationem aponendam. Do etiam eisdem potestatem et mandatum alium constituendi procuratorem seu procuratores quoscumque, quandocumque et quotiens voluerint et viderint expedire ad omnia supradicta... (Léopold Delisle, « Étienne de Gallardon : clerc de la chancellerie de Philippe-Auguste, chanoine de Bourges », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 60, 1899, p. 41).

⁷⁹ A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 63.

⁸⁰ M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 55, articles 12-17.

⁸¹ Ce personnage a endossé de très nombreuses lettres entre 1245 et 1257 pour des monastères bavarois de tous les ordres (bénédictin, cistercien, augustin, prémontré, teutonique) : W. Stelzer, « Aus der päpstlichen Kanzlei... », p. 212-214.

⁸² Les très nombreuses mentions portant l'indication *Cist.* semblent se référer au procureur *Petrus de Assisi* qu'un acte d'Alexandre IV du 4 mai 1259 désigne par ailleurs comme abbé cistercien : P. Herde, *Beiträge*

satirique⁸³. La présence de noms inconnus ne faisant qu'une épisodique apparition sur l'un ou l'autre de ces actes révèle à l'inverse l'existence d'une masse de procureurs, pour le moment anonymes et exerçant l'activité de manière ponctuelle. Le statut de ces procureurs est difficile à préciser. On peut, tout au plus, signaler que ces gens exercent parfois en même temps, dans certaines circonstances, la charge de notaire auprès du Saint-Siège : le bien connu Jean de Saint-Germain déjà évoqué est à la fois procureur à la curie et notaire du pape. Au XIII^e siècle, ces professionnels de la procuration, qualifiés souvent de *procuratores in Romana curia* semblent être majoritairement des clerics pourvus des seuls ordres mineurs, juristes de formation et italiens d'origine. Il résident généralement de manière permanente à la curie et jouissent d'une clientèle au rayonnement international⁸⁴. Peter Linehan a notamment souligné la proportion importante de procureurs italiens agissant pour des mandants espagnols et l'internationalisation de leur clientèle⁸⁵. Si des travaux sur les procureurs anglais témoignent de ce même phénomène, ils révèlent aussi que quelques mandataires anglais se trouvent déjà à cette époque à Avignon⁸⁶.

A la fin du siècle, les procureurs sont bien intégrés à la nouvelle administration pontificale et reçoivent des procurations pour un nombre toujours plus grand d'affaires. Si le procureur est avant tout en curie pour contrer l'inaptitude de son mandant à régler certaines affaires techniques avec l'administration pontificale, l'éloignement géographique et l'état périlleux des routes peuvent également motiver sa présence⁸⁷. Même si de telles considérations ne sont souvent que des prétextes, la réalité montre que ces craintes ne sont pas infondées⁸⁸. Il en découle que le recours à la procuration devient une véritable institution et

zum päpstlichen Kanzlei..., p. 133-134 ; A. Largiadèr, « Zum Problem der kurialen Prokuratoren im 13. Jahrhundert », dans *Festgabe Leohard von Muralt*, Zürich, 1970, p. 189-196, spéc. p. 190-191.

⁸³ Il s'agit du *Liber de statu curie Romane* de maître Henri Le Poète : H. Grauert, *Magister Heinrich der Poet...*, vers 171-174.

⁸⁴ Ce sont les conclusions de différentes études menées sur des procureurs actifs pour des clients bavarois, bohémiens ou espagnols : P. Herde, *Beiträge zum päpstlichen Kanzlei...* ; Zdenka Hlediková, « Prokuratori ceských příjemcu u kurie do t. 1419 », dans *Acta Universitatis Carolinae, philosophica et historica*, vol. 3-4, Prague, 1971, p. 65-109 ; P. Linehan, « Proctors representing Spanish interests at the papal court (1216-1303) », dans *Archivum historiae pontificiae*, t. 17, 1979, p. 69-123 ; id., « Spanish litigants and their agents... ».

⁸⁵ Parmi les 22 procureurs ayant eu plus d'un client, neuf sont italiens. Cinq d'entre eux sont connus pour avoir eu des clients non espagnols. L'étude particulière des procureurs employés par le chapitre et l'archevêque de Tolède entre 1216 et 1303 qui s'appuie sur un corpus de plus de 200 bulles originales aboutit aux mêmes conclusions : *ibid.*, p. 487-501.

⁸⁶ C'est le cas de H. de Newerk, Nicholas de Lascy et William de Neuton : J. E. Sayers, « Proctors representing british interests... », p. 152

⁸⁷ Une supplique révèle qu'un procureur peut être délégué *propter magnam distantiam locorum et viarum discrimina ac etiam propter gorros et scismaticos qui sunt in via* : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 83.

⁸⁸ Ces dangers d'ailleurs ne semblent pas illusoire et de nombreuses agressions commises contre des clerics partis pour Avignon sont attestées. Le cas de Simon Debriseke en constitue un bon exemple. Ce cleric, de retour d'Avignon alors qu'il faisait route vers l'Angleterre, fut assailli par des soudards allemands qui

que beaucoup de particuliers usent d'un procureur pour toutes leurs affaires en curie. Par conséquent, au XIV^e siècle, les procureurs se retrouvent à la Chancellerie et à l'Audience des lettres contredites mais aussi à la Pénitencerie, dans les cours de justice (avant tout à la Rote) et à la Chambre apostolique. L'époque des papes d'Avignon constitue certainement pour l'histoire des procureurs l'âge du plein épanouissement.

l'emprisonnèrent et le contraignirent à verser rançon pour être libéré : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon (1305-1378)*, Paris, 1921, p. 104.

CHAPITRE II

Les procureurs *ad impetrandum* et *ad contradicendum* à la Chancellerie et à l'Audience des lettres contredites

Introduction

Institution séculaire du Saint-Siège qui connaît au XIII^e siècle d'importantes transformations, la Chancellerie devient, au XIV^e siècle, une administration considérable, sous l'effet de la multiplication des réserves de bénéfices et de l'expédition des lettres de provisions⁸⁹. Ce nouvel état de fait entraîne une redéfinition de son domaine de compétences, précisé et clarifié par les constitutions de Jean XXII. Alors que la préparation des lettres *de curia* et des lettres secrètes incombe désormais aux secrétaires de la Chambre apostolique, la Chancellerie se spécialise dans les seules affaires de bénéfices et devient peu à peu un service purement technique chargé des concessions de grâces (*littere de gratia*) et des dispositions habituelles en matière de justice (*littere de justitia*), ne jouant plus aucun rôle dans la politique générale. Ces deux types de lettres passent à la Chancellerie par deux filières quelque peu différentes : d'une part, le département des lettres de grâce qui a en charge l'élaboration des faveurs, donations, concessions ou confirmations de biens et de privilèges ; de l'autre, le département des lettres de justice de qui relèvent principalement les actes de la correspondance administrative et judiciaire du Saint-Siège, souvent nommés mandements ou *littere audientie* du nom de l'Audience des lettres contredites où ils peuvent être contestés⁹⁰.

⁸⁹ La réserve est le droit par lequel le pape peut conférer un bénéfice vacant à l'exclusion de tous les collateurs inférieurs. On distingue les réserves générales qui s'appliquent à une catégorie de bénéfices se trouvant dans des conditions déterminées et les réserves spéciales qui affectent un bénéfice désigné en annulant tout autre provision. Dès le cours du XIII^e siècle, la papauté commence à s'immiscer dans les nominations de bénéfices. La bulle *Licet ecclesiarum* (1264) proclame que tous les bénéfices sont à la disposition du Saint-Siège. Les papes d'Avignon appliquent ce texte jusque dans ses conséquences les plus extrêmes mais en procédant toujours par mesures de détail. Par le système de la grâce expectative, le pape confère par avance à un clerc le droit au premier bénéfice vacant dans un chapitre cathédral par exemple. Jean XXII distribue 3000 bénéfices et grâces expectatives dans la première année de son règne. Son successeur Benoît XII pourvoit à 328 bénéfices majeurs, à 1505 fonctions mineures et délivre 2000 expectatives : Jean Chélini, *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Paris, 1991, p. 520.

⁹⁰ Selon Patrick Zutshi qui a pu observer un grand nombre de ces deux types d'actes en préparant son édition des bulles pontificales du XIV^e siècle conservées en Angleterre, cette distinction entre ces deux catégories d'actes ne coïncide pas avec celle qui oppose diplomatiquement les lettres *cum filo serico* scellées sur lacs de soie rouge et jaune à celles *cum filo canapis* scellées sur cordelette de chanvre. Seule la mise en page de ces actes permet de les caractériser de manière sûre : les lettres de grâce sont grossoyées en bâtarde gothique et présentent un graphisme fin et élégant, tandis que les lettres de justice conservent un aspect plus traditionnel de par leurs marges étroites et l'emploi d'une minuscule caroline arrondie : P. Zutshi, *Originals papal letters...*. Cet ouvrage a fait l'objet d'un compte rendu par Bernard Barbiche dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. 149, 1991, p. 450-451).

Avec les papes d'Avignon, la Chancellerie devient une administration hautement spécialisée dont les exigences élevées perturbent, plus encore que par le passé, ses interlocuteurs en nombre pourtant toujours croissant, et le recours à des procureurs *ad impetrandum* chargés d'obtenir pour leurs clients des actes pontificaux, devient de plus en plus généralisé. Ces procureurs sont au contact permanent du personnel de la Chancellerie (référendaires, abrégiateurs, scribes...), en particulier de l'auditeur des lettres contredites sous le contrôle direct duquel ils sont placés. Ce haut personnage⁹¹ qui dépend de la Chancellerie dirige le service particulier de l'Audience des lettres contredites.

Malgré la confusion fréquente entre les termes, l'Audience publique et l'Audience des lettres contredites désignent deux réalités différentes. D'ailleurs, ces audiences ne renvoient pas à des bureaux propres mais à la réunion de personnes participant au traitement de questions précises. La naissance de ces institutions, appelées à jouer un rôle capital dans l'administration du Saint-Siège, est à rechercher dans les réformes de Chancellerie d'Innocent III, qui reconnaissent le droit de faire des contradictions réglementaires contre certains actes du pape. Ce pouvoir de débattre sur la validité ou non d'une lettre prête à être expédiée définit la raison d'être de l'Audience des lettres contredites, présidée par un auditeur. Parallèlement, l'Audience publique, présidée par le vice-chancelier et non par l'auditeur des lettres contredites qui cependant y assiste, a pour but de donner un caractère public à certaines affaires importantes, comme la publication d'ordonnances de Chancellerie ou les citations en justice⁹², mais surtout la lecture des lettres de justice désormais susceptibles d'être « contredites » ensuite à l'Audience des lettres contredites. On comprend ainsi pourquoi ces deux institutions ont été si souvent confondues à partir du pontificat de Jean XXII, la seconde représentant la suite de la négociation commencée dans la première. Plusieurs formulaires donnent une image fidèle de ces services rattachés à la Chancellerie, qui ne semblent se transformer qu'assez peu jusqu'à la fin du XV^e siècle. Certains émanent de particuliers⁹³, tandis que d'autres se présentent comme des compilations officielles, tel le

⁹¹ A partir de Bertrand de Déaux qui exerce la charge entre 1327 et 1333, l'auditeur est revêtu de la dignité épiscopale. La brillante carrière, à la fin du siècle, de Gilles Bellemère montre tout ce que la fonction requiert de « science et d'autorité » : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 318-320.

⁹² L'auditeur des lettres contredites peut citer à comparaître des parties dont les affaires relèvent de son domaine mais l'audience du sacré-palais se sert aussi de l'Audience publique pour citer les parties ou leurs procureurs. Des liens très étroits unissent par conséquent les auditeurs du sacré-palais et l'Audience publique. L'Audience est aussi le lieu de citation d'affaires ressortissant aux tribunaux cardinalices : c'est ce qui résulte de la cause confiée en 1346 à Adémar Robert et opposant l'archevêque de Ravenne à François Ordellaffi, tyran de Forlì : G. Mollat, « Contribution à l'histoire du Sacré Collège... », p. 82.

⁹³ C'est le cas du formulaire de Gérard de Parme (1277) qui compte 61 pièces. Il contient des modèles d'actes que l'auditeur des lettres contredites établit et scelle en son propre pouvoir (excepté le 61 qui émane du pape). On y trouve surtout des lettres de justice devant être lues à l'Audience avant d'être bullées et susceptibles

*formularium Audientiae litterarum contradictarum*⁹⁴ à l'usage des scribes et des procureurs de la curie⁹⁵. Le procureur *ad impetrandum* chargé d'obtenir des lettres entretient des liens étroits avec chacune de ces deux Audiences, où comme procureur *ad contradicendum* il ne doit pas hésiter à s'opposer à toute mesure susceptible de nuire aux intérêts de ses clients.

Le rôle officiel joué par les procureurs à la Chancellerie ne peut apparaître que par quelques textes normatifs. Tandis que certaines constitutions du XIII^e siècle⁹⁶ régissent toujours, un siècle plus tard, la profession de procureur, les ordonnances promulguées par Jean XXII, le 16 novembre 1331, sur la marche des affaires et l'état des taxes à la Chancellerie⁹⁷ et à l'Audience des lettres contredites⁹⁸ les complètent à bien des égards. Ces prescriptions restent valables jusqu'au XV^e siècle, même si elles semblent souvent ne pas avoir été respectées⁹⁹. En montrant les devoirs attachés à la charge de procureur, elles révèlent du même coup les dérèglements les plus fréquents de la profession. D'autre part, les procurations *ad impetrandum* et les mentions hors teneur relatives aux *procuratores* sur les bulles originales apportent la preuve concrète de la participation des procureurs à la genèse d'une lettre pontificale¹⁰⁰. En effet, l'expédition d'une lettre nécessite de longues et multiples

d'être « contredites ». Ce formulaire révèle avant tout la manière de travailler d'un auditeur. De plus, ces différents types d'actes reposent sur des documents réels, comme en témoignent les bribes de noms et de dates qui s'y trouvent : P. Herde, « Ein Formelbuch Gerhards von Parma mit Urkunden des *auditor litterarum contradictarum* aus dem Jahre 1277 », dans *Archiv für Diplomatik*, t. 13, 1967, p. 225-312.

⁹⁴ Ce formulaire a été établi en 1302-1303 mais complété et modifié sous Clément V et Jean XXII : P. Herde, *Audientia litterarum contradictarum...*, t. 2 : *formularii Audientiae litterarum contradictarum recensio vulgata Bonifacii papae VIII cum additionibus posterioribus* ; ce recueil appartient bien à l'Audience des lettres contredites, en dépit des remarques de E. Pitz qui accuse P. Herde d'avoir publié ce formulaire sous un titre erroné, puisque selon lui il ne relève pas de l'Audience des lettres contredites : E. Pitz, *Supplikensignatur und Briefexpedition an der römische Kurie im Pontifikat Papst Calixts III.*, Tübingen, 1972, p. 138 ; P. Herde répond à ces attaques infondées en rappelant quelques *incipit* et *explicit* de certains manuscrits, le mot *audientia* désignant comme bien souvent l'*Audientia litterarum contradictarum* : P. Herde, « Zur Audientia litterarum contradictarum... », p. 57-58.

⁹⁵ L'un des manuscrits, par exemple, commence ainsi : « Incipit formularium Audientie pro grossariis et procuratoribus utile » ; sur un autre, on peut même lire : « Incipit formularium scriptorum et procuratorum Romane curie » (*ibid.*, p. 58-59 ; *id.*, *Audientia litterarum contradictarum...*, p. 99 ; 129).

⁹⁶ Certaines constitutions du XIII^e siècle relatives aux procureurs restent fondamentales. C'est le cas des articles 12 à 15 de l'*Institutio Cancellarie super petitionibus dandis et recipiendis* : M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 55. Ces textes semblent dater du pontificat de Grégoire IX.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 91-110.

⁹⁸ Cette ordonnance s'intéresse particulièrement aux procureurs *ad impetrandum* et *ad contradicendum* dans la mesure où ils relèvent tous les deux de l'autorité de l'auditeur de l'Audience. Il convient donc de ne pas réduire ce texte à la seule action de contradiction, car plusieurs de ces articles ne peuvent se référer qu'aux procureurs *ad impetrandum* : *ibid.*, p. 111-115.

⁹⁹ On peut, en effet, lire dans un texte de *reformatio* du XV^e siècle : « Videantur statuta facta circa procuratores ejusdem per pontifices superiores et maxime domini Johannis XXII, que ut dicitur non servantur, ex quo plurima redundant gravamina » (*ibid.*, p. 370, § 29).

¹⁰⁰ Ces mentions, comme toutes celles concernant les *scriptores*, *distributores* ou *taxatores* ont contribué largement à renouveler notre connaissance de la Chancellerie pontificale : B. Barbiche, *Les actes pontificaux originaux...*, t. 1, p. XCV-XCVI ; t. 3, p. 429.

formalités¹⁰¹ qui n'ont rien d'automatique et ne dépendent que de l'initiative du futur bénéficiaire de l'acte ou, plus exactement, d'un procureur attentif et avisé¹⁰².

1) La délégation de pouvoir à différents procureurs

Au dire des textes émanants de la Chancellerie, tout procureur *ad impetrandum* peut se charger d'obtenir pour un client tant des lettres de grâce que de justice¹⁰³. Aucun empêchement ne semble toucher les lettres de provision impliquant pourtant la présence en curie des futurs bénéficiaires, à un moment ou à un autre de la longue procédure qui doit aboutir à la collation du bénéfice majeur ou mineur.

Il est en effet avéré que tout ecclésiastique pourvu d'un bénéfice mineur par le Saint-Siège doit personnellement subir à la curie un examen de capacité¹⁰⁴. Le simple fait que le pape réponde le plus souvent favorablement à la requête de subir cette épreuve hors de la curie¹⁰⁵ démontre pourtant que ces actes de provision sont aussi obtenus par l'entremise de procureurs¹⁰⁶. Il suffit au requérant de pouvoir prétexter un éloignement géographique excessif ou d'hypothétiques dangers qu'il pourrait rencontrer sur sa route¹⁰⁷. De telles raisons sont d'autant plus recevables si le sujet concerné se trouve victime d'une santé défaillante¹⁰⁸ ou que son âge peut appeler quelque indulgence¹⁰⁹. Seuls les *pauperes clerici* également

¹⁰¹ A la fin du siècle (1392), Guillaume de Saint-Clair, chanoine d'Albi et doyen de Burlats, séjourne huit mois à la cour d'Avignon pour obtenir l'union du prieuré de Saint-Pierre-Livron au collège de Mélegri de Cahors, et celle de la maîtrise d'œuvre de Sainte-Cécile d'Albi à la mense du chapitre : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 112.

¹⁰² B. Schwarz, *Die Organisation kurialer Schreiberkollegien...*

¹⁰³ *Addicio reperta ex antiquis juramentis Cancellarie ad juramentum procuratorum* : « Jurent etiam procuratores, quod ipsi omnino nichil a partibus, pro quibus litteras gratiam seu justitiam continent in Romana curia procuraverint... » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 47). De plus, une même affaire peut nécessiter l'obtention de plusieurs lettres. C'est le cas des provisions de bénéfices mineurs pour lesquelles le procureur doit se charger d'obtenir, outre la bulle de provision, des lettres exécutoires adressées à des juges exécuteurs (généralement trois) destinées à donner plein effet à ladite provision.

¹⁰⁴ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 101.

¹⁰⁵ Les impétrants proposent même parfois le nom d'un examinateur apte à les interroger dans leur propre diocèse.

¹⁰⁶ Néanmoins, il semble que, dans certains cas, des clercs présents à Avignon mais redoutant la sévérité des examinateurs de la curie s'empressent de rejoindre leur région natale pour demander d'y subir leur examen. Ceci explique que Grégoire XI interdit de délivrer des lettres de commission d'examen à tout clerc se trouvant à proximité de la cour pontificale, dans un rayon de deux journées de marche, au moment de la signature de la supplique : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 103.

¹⁰⁷ « ... et cum commissione examinatis ad partes propter viarum discrimina » (*Suppliques d'Innocent VI*, éd. dom Ursmer Berlière, Namur, 1911, n° 1363).

¹⁰⁸ « ... presbitero valitudinario... » (*Suppliques de Clément VI*, éd. dom Ursmer Berlière, Bruges, 1906, n° 631).

¹⁰⁹ La supplique peut invoquer la vieillesse du requérant : « Dictus frater propter senectutem ac alii propter patriarum nimiam distantiam et viarum pericula, curiam Romanam ad presens adire commode nequeant... » (*Suppliques d'Innocent VI...*, n° 415). A l'inverse, la supplique peut demander une faveur au nom de la trop grande jeunesse du sujet : « Propter juventutem ac debilitatem corporis viarumque distantiam ad Romanam curiam sine proprii corporis periculo de facili venire non posset... » (*ibid.*, n° 243).

astreints à cet examen ne sont pas en mesure de demander un tel privilège, alors qu'ils bénéficient déjà d'un traitement particulier pour obtenir leur expectative *in forma communi pauperum*, c'est-à-dire le droit de rentrer en possession du premier bénéfice vacant à la disposition d'un collateur¹¹⁰. De toute façon, la présence à Avignon d'un clerc ne signifie pas qu'il agit seul. Il peut se faire aider ponctuellement et officieusement par quelque spécialiste de l'écrit, sans que pour autant un mandat de procuration en prenne acte. On peut, par exemple, raisonnablement supposer que les pauvres clercs recourent à un procureur pour la rédaction de leur supplique, car si certains formulaires diffusent à leur intention un unique modèle simplifié de pétition¹¹¹, d'autres distinguent plusieurs variantes selon la situation particulière de chaque clerc, signe que de telles suppliques ne sont pas si simples à élaborer¹¹².

Dans le cas des provisions de bénéfice majeur, le procureur *ad impetrandum* ne fait que poursuivre en Chancellerie une affaire qu'il a commencé de négocier en Consistoire. Si la présence personnelle du prélat en curie est là aussi normalement requise, il semble, outre les cas où le candidat ne peut se présenter et où le Saint-Siège se voit contraint d'envoyer sur place des délégués pour mener l'enquête, que des futurs évêques et abbés pourtant présents à Avignon aient besoin d'un procureur, habile diplomate, pour mener avec succès les négociations nécessaires. Il est donc certain que les lettres de provision s'obtiennent par l'entremise de procureurs, comme les autres *littere de gratia*. Elles sont même au nombre des actes les plus fréquents qu'un procureur se voit chargé d'obtenir, dans la mesure où elles exigent un certain savoir-faire.

Lorsqu'un mandant souhaite avoir recours à un procureur, il lui confie un mandat de procuration. Cet instrument notarié accorde un pouvoir général susceptible de servir à obtenir tout type d'acte¹¹³ ou bien se limite à des actes précis, par exemple les lettres de provision

¹¹⁰ Ces expectatives, accordées par milliers par les papes d'Avignon mais n'apparaissant pas dans les registres des lettres pontificales, se distinguent des expectatives spéciales par plusieurs caractéristiques : procédure à suivre plus simple, droit à des bénéfices de moindre valeur, taxes de Chancellerie à payer plus faibles, rédaction sous forme de mandat de provision... : Camille Tihon, « Les expectatives *in forma pauperum* particulièrement au XIV^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, t. 5, 1925, p. 51-118, spéc. chap. 2 « Le mécanisme des expectatives *in forma pauperum* », p. 66-84.

¹¹¹ Le modèle de la supplique *in forma pauperum* la plus simple se trouve dans le formulaire d'Henri Bucglant : « Supplicat S. V. ... pauper clericus ... diocesis, quatinus sibi de aliquo ecclesiastico beneficio cum cura vel sine cura spectante ad collationem vel presentationem ..., ejusdem diocesis, communiter vel divisim dignemini misericorditer providere, ut in forma » (J. Schwalm, *Das Formelbuch des Heinrich Bucglant : an die päpstliche Kurie in Avignon gerichtete Suppliken aus der ersten Hälfte des 14. Jahrhunderts*, Hambourg, 1910, p. 107, n. 105).

¹¹² Gilles de Fuscaris distingue trois cas : le clerc n'ayant encore obtenu aucun bénéfice, le pauvre requérant ayant un bénéfice insuffisant, l'écolier voulant rentrer dans la cléricature : C. Thion, « Les expectatives *in forma pauperum*... », p. 75.

¹¹³ Une procuration datée du 23 mai 1313 se réduit à l'expression fort vague *ad impetrandas litteras apostolicas* : Annexes VI, procuration n° 1, p. 1086-1088.

d'un prélat¹¹⁴. Ce pouvoir *ad impetrandum* figure parfois aux côtés d'autres attributions, par exemple le droit d'administrer les biens d'un mandant ou celui de le représenter, le cas échéant, en justice¹¹⁵.

En ce qui concerne le choix des hommes, on peut distinguer de manière un peu arbitraire trois types de procureurs¹¹⁶ : le procureur spécial¹¹⁷, le procureur occasionnel et le procureur professionnel. On ne perdra pas de vue que les ordonnances de Chancellerie et les procurations ne parlent que de *procuratores ad impetrandum et ad contradicendum*, et que ces différentes catégories de procureurs ne reflètent qu'un état de fait qui s'impose à l'historien quand il reconstitue des carrières, à partir de données souvent assez minces. L'emploi d'un procureur est à distinguer du simple envoyé utilisé pour communiquer avec la curie. Un requérant peut user d'un procureur, tout en étant absent ou présent¹¹⁸. Dans ce dernier cas, le procureur n'est véritablement qu'un assistant technique, héritier des *petitionarii* de la fin du XII^e siècle.

Le procureur spécial

Tout individu a loisir d'envoyer spécialement en curie un mandataire pour une affaire ponctuelle. Ce procureur peut cependant, à cette occasion, prendre en charge les intérêts d'autres mandants. La carrière d'un tel personnage est souvent entièrement consacrée au service d'un maître particulier dont il est le familier, le *socius* et le fondé de pouvoir. Il est par excellence le *procurator specialiter* ou *legitime ad hoc legitime constitutus* et agit plus comme homme de confiance qu'en vertu de quelconques compétences. Dans le cas de princes qui entretiennent des contacts réguliers avec la curie, le Saint-Siège ne semble pas apprécier ce type de procureurs trop passagers, si l'on en croit une lettre datée du 19 août 1349 où le pape Clément VI s'exaspère contre les trop nombreux envoyés du roi de France Philippe VI à

¹¹⁴ Une procuration datée du 8 mai 1374 donne pouvoir *ad impetrandas litteras apostolicas sibi super provisione dicti monasterii facienda* : Annexes VI, procuration n° 15, p. 1118-1120.

¹¹⁵ *Ibid.*, procuration n° 1, p. 1086-1088.

¹¹⁶ Cette répartition tripartite semble mieux rendre compte de l'ensemble des intermédiaires agissant à la curie pour des mandants que les concepts utilisés habituellement. En effet, on oppose généralement les procureurs en curie (professionnels) aux procureurs particuliers (« Privatprocurator », « Sondernprocurator ») considérés comme de simples délégués *ad hoc*, et au sein des véritables procureurs, les procureurs spéciaux (spécialisés dans un domaine de compétence) aux procureurs généraux (administrant toutes les affaires d'une personne ou d'une institution à la curie).

¹¹⁷ Le « procureur spécial » ne désigne donc pas ici le procureur professionnel « remplaçant une personne en un cas déterminé ou pour une fonction limitée ou pour défendre l'intérêt d'un client devant un seul tribunal ou un seul département de l'administration curiale », selon la définition qu'en a récemment donnée Andreas Sohn : A. Sohn, « Les procureurs à la curie romaine... », p. 17.

¹¹⁸ Le client du mandataire semble souvent être absent, lorsqu'il s'agit d'un grand personnage aux fonctions importantes, en mesure d'envoyer régulièrement en curie courriers et messagers pour faire parvenir ses ordres de mission. Au contraire, il est souvent présent en curie, quand il est de plus modeste condition.

la curie¹¹⁹. Quelle que soit la portée de cette lettre, force est de constater, à la suite de Bernard Barbiche, qu'après le milieu du siècle, on observe un renversement complet des usages à la cour de France : des agents uniques et permanents remplacent les traditionnels envoyés spéciaux auprès du Saint-Siège¹²⁰. Le recours à des procureurs spéciaux a, en tout cas, le mérite d'utiliser des personnages bien au fait des affaires à traiter et ayant à cœur de servir les intérêts d'un maître sans s'arrêter à des perspectives purement mercantiles.

Le procureur occasionnel

Les officiers du Saint-Siège qui travaillent à la Chancellerie, à la Chambre, à la Rote ou au palais font souvent fonction de procureur de manière marginale. De même, les livrées cardinalices semblent de véritables réservoirs à hypothétiques procureurs. Souvent mis à contribution dans une affaire en cours par un requérant personnellement présent à Avignon, ces curialistes, procureurs d'un moment, finissent par avoir une véritable clientèle. Tout mandant peut délibérément choisir d'avoir recours à quelque clerc ou laïc présent en curie, provisoirement ou plus durablement. Il peut, par exemple, rédiger une procuration au nom d'individus avec lesquels il a entretenu des liens par le passé et qu'il sait ou suppose être auprès du Saint-Siège. Il pourra s'agir entre autres du familier d'un cardinal¹²¹, d'un notaire public comme Richard de Middleton¹²² ou d'un officier du Saint-Siège, tel un scribe de Chancellerie¹²³. Le mandant envoie alors en curie un courrier remettre son acte de procuration à l'un des hommes désignés. S'il voit que l'instrument notarié mentionne quelque scribe des

¹¹⁹ « Vix est aliquis catholicorum principum orbis terre qui non habeat apud Sedem apostolicam negotiorum suorum aliquem promotorem preter ... regem Francie illustrem, qui crebris missionibus plurimum nuntiorum, qui importunis petitionibus et alias multipliciter nos fatigant, non levibus subicitur oneribus expensarum » (Clément VI, *Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, éd. É. Deprez, J. Glénisson et G. Mollat, Paris, 1910-1961, n° 4231).

¹²⁰ B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 93. Parmi les nombreux procureurs utilisés par le roi de France dans la première moitié du siècle (1306-1351), on distingue quatre notaires royaux (Raoul de Préaux, Raoul Souain de Joué, Jean Chaillou et Mathieu Gueheri) et un conseiller du roi (Jean de Meudon) : *ibid.*, p. 89-91. Ces hommes que des liens étroits unissent à la cour de France peuvent être considérés comme des procureurs spéciaux.

¹²¹ Nicolas Jean d'Hermonville qui agit comme procureur du duc de Normandie en 1346 et 1347 est un familier du cardinal Gui de Boulogne : *ibid.*, p. 91

¹²² Efficace procureur de la fondation royale de la chapelle Saint-George du château Windsor, au vu des faveurs qu'il arrive à obtenir pour cette institution, il est notaire public et pourvu d'un canonicat sous expectative de prébende : P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 22. Ce cas n'est d'ailleurs pas isolé, puisque John Cheyne qui endosse des lettres en 1369 et 1371 comme procureur de Chancellerie se trouve appointé en tant que notaire public en 1365 : *ibid.*, p. 21.

¹²³ Cela semble être très souvent le cas. En effet, on ne rencontre pas moins de neuf scribes de la Chancellerie pontificale chez les procureurs des rois de France dans la première moitié du siècle (1306-1351) : *Nicolaus de Vico, Nicolaus de Trajecto, Gerius de Castello, Jacobus Marsicanus, Rao de Theate, Johannes de Verulis, Petrus de Caunis, Petrus Ascelini et Raymundus de Buscia* : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 89. P. Zutshi et B. Barbiche signalent pourtant avec justesse que cet emploi d'officiers pontificaux comme procureur a fait l'objet d'interdiction, sous Innocent III et Urbain VI : P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 23 ; B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 82.

lettres apostoliques, le messenger saura venir facilement le trouver à la Chancellerie ; s'il s'agit du commensal d'un cardinal, il se dirigera vers la livrée cardinalice de son maître. De tels personnages ne peuvent être qualifiés, semble-t-il, que de procureurs occasionnels dans la mesure où ils reçoivent régulièrement des gages au titre d'une autre activité qui semble les occuper de manière prioritaire.

Le procureur professionnel

Celui qui a pour unique métier d'agir comme fondé de pouvoir à la curie et qui se trouve en résidence permanente auprès du Saint-Siège, à la différence des procureurs déjà signalés, semble seul être apte à porter le titre de *procurator in Romana curia*¹²⁴. Possédant probablement quelque cabinet de travail à Avignon, certains de ces personnages acquièrent une réputation internationale par la seule voie des rumeurs et deviennent, comme au siècle précédent, des figures familières de la curie, bien connues de toutes les chancelleries princières et épiscopales¹²⁵. D'autres, tels ces nombreux procureurs anglais installés à Avignon mais ne prenant en charge que les affaires de leurs compatriotes, n'entretiennent au contraire des liens qu'avec leur seule région d'origine¹²⁶. Ce groupe numériquement important de procureurs de métier est avant tout au service des requérants incapables de faire face seuls aux exigences curiales, mais tout un chacun qui prend la peine de rédiger une procuration au nom de l'un ou l'autre d'entre eux peut entrer en contact indirect avec un *procurator in Romana curia*¹²⁷. Spécialistes de l'écrit ayant parfois étudié à l'université¹²⁸, les procureurs sont assez comparables, par leur statut, aux notaires publics qui se trouvent au service du Saint-Siège. Souvent clerks séculiers dotés des ordres mineurs¹²⁹ et pourvus de

¹²⁴ Selon Andreas Sohn, le qualificatif de *procurator in Romana curia* peut recouvrir trois réalités : dans un sens général, celui qui fait partie du groupe des procureurs auprès du Saint-Siège ; dans un sens plus restreint, le mandataire qui agit pour un client à la Chancellerie et, parfois aussi, à la Rote : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 72. Une telle définition du titre de *procurator in Romana curia* ne considère en fait que les procureurs qui échappent au concept de « Privatprocurator » ou « Sonderprocurator », c'est-à-dire uniquement ceux qui apparaissent comme des professionnels, laissant de côté à la fois les procureurs spéciaux et les procureurs occasionnels.

¹²⁵ Certains Italiens comme Andreas Sapiti ou *Taverninus Novariensis* agissent comme procureurs pour des clients anglais ou allemands : P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 23.

¹²⁶ Selon Patrick Zutshi, c'est la plus grande proximité géographique et le remplacement rapide à la curie de l'italien par le français comme langue vernaculaire qui ont contribué à cette évolution : *ibid.*, p. 22.

¹²⁷ Le mandant fait alors expédier sa procuration par l'intermédiaire d'un courrier et peut y joindre un dossier sur l'affaire à traiter.

¹²⁸ Jean Trocon de Crécy qui a été étudiant à l'université de Paris est maître ès arts, Simon de Bourich est licencié ès lois, tandis que Thomas Le Pourry est qualifié de bachelier ès arts : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 102, 111-112.

¹²⁹ Les prêtres, sous Urbain V, et les membres des ordres religieux, sous Grégoire XI, sont expressément exclus de cette activité de procureur : *Novae constitutiones Audientiae contradictarum in curia Romana*, éd. Joseph Förstermann, Leipzig, 1897, p. 13-16.

bénéfices ecclésiastiques, les procureurs connaissent toutes les subtilités du droit bénéficial : c'est ainsi que Pierre Robert d'Ailles obtient pour lui au moins neuf bénéfices durant son séjour à la cour pontificale¹³⁰. Mais le procureur est aussi un homme qui réside auprès du Saint-Siège de manière permanente et qui peut s'enraciner à Avignon par l'achat de quelques maisons, tels Thomas Le Pourry et Simon de Bourich¹³¹. Si certains professionnels fort actifs, à l'image d'Andreas Sapiti¹³² ou d'Aubert de Guignicourt¹³³ peuvent déjà être considérés comme de grands personnages, la plupart des procureurs restent souvent en marge du monde qu'ils servent mais dans lequel ils ne peuvent pénétrer.

Que le mandant agisse ou non à distance, sa procuration énumère parfois une suite fort longue de procureurs. A cet égard, la comparaison entre deux actes est intéressante¹³⁴ : l'un daté du 23 mai 1313 et émanant de Jean Thomas, chanoine de Valmoissine et recteur de Saint-Didier à Avignon, donne pouvoir à six procureurs dont aucun ne porte le titre de *procurator in Romana curia*. Trois d'entre eux sont présents au moment de l'établissement du mandat : le docteur ès lois Pierre Thomas, le clerc de Nîmes Jacques Thomas, et le juriste Louis de *Petragrossa*¹³⁵, clerc du diocèse de Nîmes. Trois autres individus sont ensuite nommés : Adémar Ameil¹³⁶, clerc du diocèse d'Albi, Barthélemy *Grassi*¹³⁷, recteur de

¹³⁰ Ce procureur en curie un peu exceptionnel a été notamment chanoine de Meaux, d'Avranches, de Reims et de Laon. C'est dans cette dernière ville qu'il se retire après le retour de la papauté à Rome : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 108.

¹³¹ Le premier est propriétaire de deux hôtels à Avignon en 1380, le second possède d'importants biens fonciers dans les années 1390 : *ibid.* p. 111-112.

¹³² Le procureur, d'origine florentine, Andreas Sapiti jouit d'une grande réputation. Procureur d'Édouard II puis d'Édouard III pour lesquels il obtient nombre de faveurs (remise du paiement d'un cens annuel et indult relatif au choix d'un confesseur pour le premier, dispense de mariage et indult du même type pour le second), il est également au service de quelques abbayes et de plus nombreux évêques anglais et irlandais : P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 24-25.

¹³³ Le fort actif Aubert de Guignicourt est chapelain de la chapelle royale Saint-Louis près du pont d'Avignon dans la tour de Philippe le Bel : B. Barbiche, « Homme d'affaires et pieux fondateur... », p. 559.

¹³⁴ Annexes VI, procurations n^{os} 1 et 15, p. 1086-1088 et 1118-1120.

¹³⁵ Cet individu semble bien implanté dans la région d'Avignon : au 25 juillet 1307, il a résigné l'église paroissiale de Lentin, au diocèse de Rodez : Clément V, *Regesti ex Vaticanis archetypis...*, éd. Bénédictins, Rome, 1884-1892, n^o 1993 ; au 7 février 1308, il est recteur d'un *hospitalis* à Avignon et tient plusieurs autres bénéfices dans les diocèses d'Avignon et de Cavaillon, notamment la *confratria* de l'Isle-sur-la-Sorgue : *ibid.*, n^o 2525.

¹³⁶ Ce clerc apparaît déjà en tant que *procurator* le 13 janvier 1307, puisqu'il est un des trois procureurs *pro lite* de Jean de Trians : *ibid.*, n^o 10378. On peut d'autre part suivre quelque peu sa carrière bénéficiale. Le 18 octobre 1308, clavaire de l'évêque de Fréjus, il reçoit l'église de Revest : *ibid.*, n^o 10416 ; le 2 juin 1313, en considération du cardinal Jacques Duèse (futur Jean XXII) dont il est le familier, il reçoit le prieuré séculier de Valmoissine, au diocèse de Fréjus. Il tient alors l'église de Saint-Maxime *sine cura* au dit diocèse. Il devra en revanche abandonner l'église Saint-Pierre d'Avignon *cum cura animarum* sur laquelle il y a litige : *ibid.*, n^o 9289 ; le 7 juillet 1313, il reçoit en outre le droit de tenir l'église Saint-Pierre au dépens de son concurrent : *ibid.*, n^o 9490.

¹³⁷ On a vraisemblablement affaire à un procureur occasionnel : le 1^{er} mars 1314, diacre pourvu de l'église de Châteauneuf-du-Pape, chapelain et familier du cardinal Jacques Duèse, il reçoit la faveur pour trois ans de ne pas être tenu de se faire promouvoir au sacerdoce et de ne pas avoir à résider personnellement : *ibid.*, n^o 10315.

Châteauneuf-du-Pape, et Bertrand Brige, damoiseau d'Avignon. Au contraire, celle de *Contemannus de Sareponte* ne désigne que deux procureurs dont l'un, *Johannes de Gudensperg*, est assurément *procurator in Romana curia*. Certes, il est souvent nécessaire de déléguer pouvoir à grand nombre de gens, dans la mesure où l'on ignore généralement lesquels d'entre eux sont à ce moment précis en curie, et qu'il est plausible que certains des individus désignés refusent telle ou telle une offre. L'envoyé chargé de remettre l'acte cherche sans doute d'abord à le confier au premier personnage désigné, puis, en son absence ou en raison d'un quelconque empêchement, au deuxième individu cité, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il trouve quelqu'un dans la liste de noms insérée dans la procuration, qui puisse agir comme procureur de son maître. Le statut quelque peu différent des mandataires désignés dans ces deux procurations révèle d'ailleurs qu'on peut établir procureur, par un même acte, à la fois des officiers de la curie, des familiers appelés à séjourner un moment seulement à Avignon et des procureurs professionnels.

Il convient ici d'évoquer les rapports qu'un procureur peut entretenir avec ses mandants. Patrick Zutshi a démontré que les relations entre un procureur et son mandant n'étaient pas sans tension. Le procureur peut négliger les affaires de son client au profit des siennes¹³⁸ ou exercer pression sur lui, s'il estime ne pas être rétribué comme il le devrait¹³⁹. Parfois, un procureur qui a des clients aux intérêts opposés peut être mis dans l'embarras¹⁴⁰. Il semble aussi que de fortes rivalités puissent jouer entre les différents procureurs d'un même individu¹⁴¹. En effet, un mandant peut confier ses intérêts à plusieurs procureurs : il n'est pas rare de voir travailler pour un même personnage deux de ses agents en collaboration¹⁴². Enfin, si certains mandataires se montrent méfiants et oublient de récompenser les services de leurs représentants en curie, d'autres leur font toute confiance et savent leur témoigner une légitime reconnaissance¹⁴³.

¹³⁸ John Evesham, prieur de Worcester, reproche à un moine envoyé à Avignon par son abbé d'avoir négligé les intérêts de son mandataire : P. Zutshi, « Proctors acting for English Petitioners... », p. 19.

¹³⁹ C'est la raison qu'avance Patrice Zutshi pour expliquer qu'Andreas Sapiti ait refusé une lettre en faveur de l'abbé de Saint-Augustin de Canterbury : *ibid.*

¹⁴⁰ Andreas Sapiti obtient une lettre de recommandation pour John de Stratford, pourvu du siège épiscopal de Winchester par Jean XXII contre la volonté d'Édouard II. On peut supposer que c'est une nouvelle affaire de ce type qui explique que Sapiti n'est plus, après 1334, au service du roi d'Angleterre : *ibid.*, p. 26.

¹⁴¹ En 1311, Henri Fykeis écrit à son client John Salmon, évêque de Norwich, de réfuter les accusations lancées contre lui par un de ses autres agents à la curie, Robert de Pinchebeck, qu'il accuse pour sa part de mal informer leur commun client : *ibid.*, p. 20.

¹⁴² Le procureur Andreas Sapiti apparaît presque toujours au dos des actes avec son clerc *Gualterus*. On pense par ailleurs que c'est avec l'envoyé du roi d'Angleterre John Stratford qu'il obtient pour Édouard II un indult relatif au choix d'un confesseur. On le voit aussi travailler avec un auditeur de la Rote, correspondant de Pétrarque, *Raymundus Subrani* : *ibid.*, p. 24-25

¹⁴³ Les deux sauf-conduits que le roi d'Angleterre accorde à son procureur Andreas Sapiti en 1334 et 1336 pour s'interposer, aussi souvent qu'il est besoin, entre lui et la curie, et la pension qui lui est ensuite

2) La nomination à l'office de procureur

Dans la mesure où la fonction de procureur est désignée dans les ordonnances de Chancellerie comme un véritable *officium* à part entière, on doit s'interroger sur les modalités de nomination à une telle charge, distincte de la réception et de l'entrée en fonction du procureur. En l'absence de documents explicites, on est amené à penser que la délégation de pouvoir faite par un mandant à quelque mandataire dans sa procuration constitue l'acte par lequel un individu est nommé procureur en curie. En effet, la durée de validité de la procuration ne dépend que conditionnellement du temps nécessaire pour régler l'affaire en question. Elle est, dans l'absolu, un acte temporaire, valable deux ans et renouvelable : le procureur doit impérativement s'éloigner de la curie dans le mois qui suit l'arrivée à échéance de son mandat, sauf s'il possède encore une affaire en cours¹⁴⁴. Il appartient alors au client de renouveler à temps son mandat de procuration, s'il ne veut courir le risque de rendre vaine l'action exercée par son mandataire en son nom¹⁴⁵. De telles considérations méritent cependant quelques éclaircissements.

Dans le cas du procureur spécial appelé à se rendre lui-même en curie, il est fort probable que la procuration qui lui donne pouvoir tienne lieu d'acte de nomination à l'office de procureur. Quand ce représentant reste plus de deux ans à Avignon, on peut supposer qu'il reçoit à temps, par l'intermédiaire de quelque messenger, une nouvelle procuration de son mandant, accompagnée des nouveaux dossiers à prendre en charge, lui permettant de demeurer procureur en curie.

Il est par contre plus difficile de savoir ce que recouvre exactement une telle délégation de pouvoir dans le cas du procureur occasionnel. En effet, quoique exerçant déjà une activité à titre professionnel, l'individu qui reçoit un document lui notifiant qu'un mandant *eum fecit, creavit et constituit procuratorem ... ad impetrandum*, peut légitimement déclarer qu'il a été nommé procureur et en montrer la preuve tangible. Cependant, on a vu que la procuration donne souvent pouvoir à un grand nombre d'individus. Comme il semble qu'elle soit un acte

accordée en récompense de ses nombreuses interventions, prouvent incontestablement une réciprocité de confiance dans leurs rapports : *ibid.*, p. 25.

¹⁴⁴ *Institutio Cancellarie super petitionibus dandis et recipiendis* (Grégoire IX) : « Item omnes procuratores, qui fuerunt in curia per biennium, infra mensem recedant, nisi habeant propriam causam sive dominorum suorum in curia in iudicio pertractandam ; alioquin extunc non admittantur ad impetrandum, contradicendum vel aliud alieno nomine faciendum » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 55).

¹⁴⁵ Si un procureur émet une protestation à l'Audience mais que son mandat de procuration qui devait être renouvelé tous les deux ans ne l'a pas été, l'auditeur ne peut donner suite à sa requête. L'auditeur dresse un acte mentionnant que le procureur a néanmoins rempli ses devoirs comme il le faut et qu'il n'a aucune responsabilité dans l'affaire, afin que nul préjudice ne lui soit fait au point de vue de sa rémunération : P. Herde, « Ein Formelbuch Gerhards von Parma... », acte 52.

unique¹⁴⁶ ne pouvant être remis et conservé que par un seul bénéficiaire, il est probable que le messenger du mandant la remette à celui des personnages désignés qu'il rencontrera en premier à la curie. Dans ces conditions, beaucoup des procureurs établis comme tels dans un acte n'exercent jamais la fonction de procureur. Peut-on considérer qu'ils ont été nommés procureurs *ad impetrandum* en curie ?

Le cas plus complexe des procureurs de métier montre qu'on ne peut assimiler délégation de pouvoir par procuration et nomination à l'office de procureur. En effet, une procuration désigne parfois comme procureur un *procurator in Romana curia*, c'est-à-dire un homme qui exerce déjà cette profession et qui est bien connu comme tel¹⁴⁷. La procuration ne pouvant faire fonction d'acte de nomination, il faut considérer que c'est la première procuration reçue par cet individu au tout début de sa carrière qui en a tenu lieu. Ayant très vite exercé cette activité comme un professionnel et ayant acquis une clientèle nombreuse, il s'est fait appeler par usage *procurator in Romana curia*. Ceci expliquerait qu'un tel titre ne soit porté que de manière ponctuelle par bien des personnages. Le procureur de métier n'est en effet qu'un procureur naguère envoyé spécialement à la curie ou un individu s'y trouvant déjà résider et désigné un jour comme procureur, avant que des circonstances ne l'amènent à exercer cette activité à grande échelle. Recevant dès lors de nombreux mandats, ce procureur ne se retrouve jamais oisif et peut faire durer son séjour à la curie bien longtemps, en arguant, chaque fois que le délai d'une de ses procurations arrive à échéance, qu'il a encore des affaires en cours pour lesquelles il est en mesure de présenter d'autres mandats.

3) La réception d'un procureur et son entrée en fonction

Si l'acte de procuration est indispensable, il ne suffit pas à rendre effective l'action des procureurs désignés. Il faut ici distinguer, comme dans toute fonction curiale, l'acte de nomination officielle de la réception en curie et donc de l'exercice réel du métier. On est en présence d'un rare exemple d'officier reçu par un pouvoir autre que celui qui le nomme.

Pour se faire recevoir et accepter comme fondé de pouvoir par l'administration pontificale, le procureur doit entrer en contact avec l'auditeur des lettres contredites à qui il est hiérarchiquement subordonné et sous la juridiction duquel il est placé. Ce « haut fonctionnaire » de la Chancellerie détient sur chacun des procureurs un pouvoir de

¹⁴⁶ Même si on ne conserve qu'un nombre assez réduit de procurations, on ne trouve jamais de doubles originaux ou de références à de tels actes.

¹⁴⁷ C'est le cas de la procuration de l'abbé de Saint-Nabor à Saint-Avold du 8 mai 1374. Cet acte établit procureur *ad impetrandum* un *procurator in Romana curia* bien connu, à savoir *Johannes de Gudensperg* : Annexes VI, procuration n° 15, p. 1118-1120.

surveillance tant qu'il demeure en curie. C'est donc en sa présence que le futur procureur appelé à travailler à la Chancellerie ou à l'Audience des contredites doit, après avoir exhibé sa procuration, prêter le serment de remplir sa fonction conformément aux prescriptions curiales¹⁴⁸.

« Jurent etiam procuratores, quod ipsi omnino nichil a partibus, pro quibus litteras gratiam seu justitiam continentes in Romana curia procuraverint, ultra debitum et taxatum ac consuetum salarium eorum quicquam non extorqueant seu recipiant per se vel alios eorum nomine quovis quesito colore nec ipsum salarium recipiant seu recipere intendant, quousque littere hujusmodi in bulla penitus fuerint expedite et lecte ibidem publice. Et quod ipsi in Audientia contradictarum maliciose non impediunt aliquas litteras, etiamsi ad impediendum hujusmodi litteras fuerint specialiter constituti. Et quod pariter non impediunt litteras ibidem legendas, nisi specialem ac sufficientem ad id habeant potestatem. »

Cet engagement n'est guère différent dans sa forme et sa teneur de celui que doit faire tout « fonctionnaire » travaillant à la Chancellerie (notaires, scribes, secrétaires...), après sa nomination par le Saint-Siège¹⁴⁹. Les termes du serment portent sur les conditions d'une honnête rémunération, sur les principes d'honneur à conserver dans l'exercice d'une fonction parfois ingrate et sur les fondements juridiques indispensables à toute action. On touche ici à l'ambiguïté de l'office de procureur qui est quasiment considéré comme une charge curiale, alors que le procureur est nommé, délégué et payé par un mandant qui lui est étranger.

Le procureur peut désormais œuvrer pour ses clients dans les différents bureaux de la Chancellerie, à condition d'agir avec sincérité : il lui est interdit de tenter d'obtenir *maliciose* une lettre de grâce ou de justice, à quelque niveau de son élaboration et de son établissement¹⁵⁰. Le procureur se fait en quelque sorte adopter par l'administration pontificale qui exerce alors, par la voie de l'auditeur des contredites, un véritable droit de regard sur lui dans tous les domaines de son action. L'auditeur peut notamment établir, sceller et renouveler ses procurations, surveiller et authentifier la nomination de ses éventuels substitués, fixer le montant du salaire qu'il est en droit d'attendre de ses clients. Il veille aussi à ce que le

¹⁴⁸ *Addicio reperta ex antiquis juramentis Cancellarie ad juramentum procuratorum* : M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 47.

¹⁴⁹ *Ibid.*, Juramenta, p. 33-53.

¹⁵⁰ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus maliciose aliquam litteram gratiam vel justitiam continentem de Cancellaria seu Audientia litterarum aut domibus dicti auditoris contradictarum, correctoris, rescribendarii, distributoris vel bullatorum seu registratorum aut abbreviatorum seu scriptorum directe vel indirecte patenter vel latenter recipiat. Et hoc idem de monitionibus, denuntiationibus, citationibus et quibusvis aliis scripturis, que leguntur et legi consueverunt in Audientia supradicta, de Audientia vel Cancellaria prefatis maliciose ut prefetur non recipiendis simili quoque modo de petitionibus signatis et sigandis a nobis vel de mandato nostro aut per vicecancellarium de ipsa Cancellaria vel domibus abbreviatorum sive scriptorum eorundem cum notis vel absque notis ab eis formati seu formandi minime recipiendis ut pretangitur observari statuimus et etiam ordinamus. Contrarium vero faciens eo ipso excommunicationis sententie se noverit subjacere, a qua nisi per nos vel predictum vicecancellarium non possit nisi in periculo mortis constitutus absolvi ; et etiam si procurator existat locum in Audientia ipsa obtinens, eadem Audientia perpetuo sit privatus et assignetur hujusmodi locus suus alteri » (*ibid.*, p. 114).

procureur se conforme à l'exigence d'une vie vertueuse : il lui est interdit de vivre en concubinage, sous peine d'excommunication et de privation d'office¹⁵¹. Il doit, en outre, se montrer respectueux de ses collègues sans chercher à leur faire du tort. C'est ce que semble indiquer l'impossibilité qui lui est faite de recevoir et d'ouvrir du courrier adressé à un collègue sans un mandat spécial¹⁵².

4) L'obtention d'une lettre pour un client

L'obtention d'une lettre de Chancellerie nécessite un certain nombre de démarches précises.

a) Rédaction de la supplique

La rédaction de la supplique constitue la raison d'être du procureur *ad impetrandum*. Ce document par lequel un requérant présente une demande au pape doit être rédigé avec grand soin, en style de Chancellerie, d'après les formulaires en vigueur à la curie, tels l'*ordo judicarius* de Gilles de Fuscariis et la somme de Bonaguida d'Arezzo. Aucune supplique originale n'étant conservée en dehors de quelques épaves retrouvées ici ou là de manière hasardeuse dans des reliures de manuscrits¹⁵³, il n'est pas facile d'appréhender les caractères externes de ces actes. Les suppliques, présentées individuellement ou au sein d'un *rotulus*

¹⁵¹ *Institutio Cancellarie super petitionibus dandis et recipiendis* (Grégoire IX) : « Item nullus procurator habens concubinam admittatur ad impetrandum vel contradicendum ; et si impetraverit, careat impetratis. Item excommunicamus omnes procuratores tenentes manifeste concubinam et eos qui eis domos ad habitandum concesserint vel eis necessaria ad earum sustentationem presumerint ministrare » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 55).

Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus eorundem procuratorum teneat publice concubinam. Quod si fecerit, ad impetrandum et contradicendum vel petendum salaria sua de cetero minime admittatur. Et si qui sint nunc illas habentes, nisi infra VIII dies a publicatione presentis ordinationis eas dimiserint illas vel alias minime resumpturi, et deinceps illi vel alii reperti fuerint aliquam vel aliquas tenere publice ut preferetur, preter penam predictam locis suis in Audientia perpetuo sint privati » (*ibid.*, p. 114).

¹⁵² Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus procurator ejusdem Audientie litteram seu informationem vel procuratorium, que seu quod alteri procuratori dicte Audientie de partibus mitteretur, recipere seu aperire vel a casu recepta retinere presumat, nisi super hoc ab eodem procuratore mandatum habuerit speciale, sed absque dilatione qualibet eidem procuratori cui mittuntur, fideliter illa restituat. Quod si contrarium fecerit, duplum ejus, quod exinde receperit, illi qui ea sibi tradidit, si existat in dicta curia, alioquin illud procuratori, cui littera seu informatio aut procuratorium hujusmodi mittitur, restituere teneatur et eadem Audientia per anni spatium sit privatus » (*ibid.*, p. 114).

¹⁵³ Dom Berlière a été le premier à retrouver quelques suppliques originales. Il a notamment mis en évidence 5 suppliques munies de la signature d'Urbain V et 21 de celle de Grégoire XI sans compter d'autres signées *Concessum* ou *Audiat* dans le manuscrit 775 de la bibliothèque municipale de Reims (manuscrit provenant de la reliure du manuscrit 688 de la même bibliothèque) : Ursmer Berlière (dom), « Épaves d'archives pontificales du XIV^e siècle : le manuscrit 775 de Reims », dans *Revue bénédictine*, t. 24, 1907, p. 456-478 ; t. 25, 1908, p. 19-47 ; les découvertes de ce genre se sont ensuite multipliées, la modeste reliure du manuscrit latin 4121 de la BN ayant par exemple révélée 11 suppliques originales relatives aux pontificats précédents : Émile-A. Van Moé, « Suppliques originales adressées à Jean XXII, Clément VI et Innocent VI », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 92, 1931, p. 253-276 ; sur toutes ces découvertes, on peut consulter : Pierre Gasnault, « Suppliques en matière de justice au XIV^e siècle », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 115, 1947, p. 43-57, spéc. p. 43-44.

collectif, sont généralement écrites sur papier¹⁵⁴, et leur format, souvent réduit, ne semble dépendre que de l'importance de leur matière¹⁵⁵. Il ne semble donc pas y avoir d'exigence particulière sur ces deux points.

En revanche, le texte est soumis à un certain nombre de contraintes de fond et de forme pour être agréé par le pape et par la Chancellerie. Au delà de simples formalités à respecter, il y a un art de la rédaction des suppliques : c'est par excellence le domaine de spécialité des procureurs en curie. Trois aspects méritent d'être envisagés plus particulièrement : un bon maniement du *stilus curie*, un réel souci de précision et une fine connaissance des procédés gagnants à la curie.

Un bon maniement du *stilus curie*

L'armature d'une supplique est relativement simple mais doit utiliser quelques expressions consacrées. Le requérant s'adresse au pape à la seconde ou à la troisième personne, signe que le formulaire n'est pas complètement figé. La supplique commence toujours par l'une ou l'autre de ces deux formules : *Supplicat Sanctitati Vestrae ... , quatenus ... dignemini ...*, ou *Beatissime pater, ... dignetur Vestra Sanctitas ... quatenus ...*. Chaque demande utilise ensuite quelques mots clefs consacrés : pour une demande de bénéfice, le procureur fait figurer dans sa demande l'expression *providere de* et ajoute, au cas où son client voudrait garder en sus quelque bénéfice, l'expression *non obstante quod obtineat...* ; pour une absolution à l'article de la mort, la formule de mise est *concedere absolutionem in mortis articulo...* ; pour demander une lettre exécutoire, on trouve les mots *executoriam fieri expediri et transire*.

A ce stade, les formulaires diffusés par la Chancellerie ou des particuliers permettraient éventuellement au requérant de se passer de procureur, mais la grande diversité des types de suppliques (demandes de dispenses, de bénéfices, de translation d'ordre...), comme le montre par exemple le recueil du procureur Henri Bucglant¹⁵⁶, laisse penser que même à ce niveau-là le recours à quelque spécialiste est préférable. Il s'impose sans doute de lui-même quand il

¹⁵⁴ Trois des 11 suppliques originales découvertes par Émile-A. Van Moé sont cependant sur parchemin : É.-A. Van Moé, « Suppliques originales... », p. 264.

¹⁵⁵ Une supplique de 25 cm. de hauteur fait figure d'exception : *ibid.*

¹⁵⁶ Ce recueil de formules, composé sous Benoît XII vers 1338-1342, contient un grand nombre de suppliques réellement présentées au pape dans la première moitié du XIV^e siècle. A la différence du *libellus de formis petitionum secundum cursum Romane curie* du cardinal Guala Bichieri des années 1225, qui présente des exemples d'école, il ne contient presque exclusivement que des suppliques réellement écrites quoique fortement abrégées. Une seule pièce tout au plus a peut-être été inventée : J. Schwalm, *Das Formelbuch des Heinrich Bucglant...*

s'agit d'humbles personnages¹⁵⁷. En fait, il est bien rare pour un demandeur de pouvoir trouver dans quelque ouvrage de compilation un exemple de supplique correspondant parfaitement à sa propre situation. Seul le procureur dispose de cette capacité d'adaptation aux situations les plus insolites. Dans ces conditions, même si les suppliques ne sont pas très souvent écrites à la première personne par un procureur, il ne faut pas conclure qu'elles n'ont pas été rédigées par de tels personnages. Au contraire, on doit toujours supposer que, derrière une supplique, se dissimule tout un monde de procureurs plus ou moins déguisés¹⁵⁸.

Comme la future lettre reprendra en assez grande partie les éléments contenus dans la supplique, la demande doit contenir des informations précises sur l'identité du sollicitateur et l'objet de sa requête. Dans le cas fréquent d'une demande de bénéfice, la supplique doit clairement mentionner :

- l'origine géographique (avec diocèse d'origine) du requérant.
 - son titre précis dans les ordres mineurs ou majeurs (clerc, sous-diacre, diacre, prêtre).
 - ses grades universitaires (ou le simple fait d'avoir été étudiant ou élève du pape).
 - son âge, s'il a besoin d'obtenir une dispense¹⁵⁹.
 - son état bénéficial avec les coordonnées des différents établissements, même si parfois l'expression « à exprimer, à déclarer en Chancellerie », montre qu'il n'est pas nécessaire de le mentionner dans la supplique.
- l'état précis de la charge demandée : nature, lieu, diocèse, valeur, mode de vacance, éventuel ordre religieux ou lien de dépendance par rapport à un autre bénéfice.

Toutes les suppliques ne sont cependant pas aussi détaillées et celles en matière de justice se contentent, par exemple, d'exposer les motifs de la requête¹⁶⁰.

Il est parfois tentant pour le procureur de pratiquer la subreption, c'est-à-dire l'omission de la vérité. Certains détails un peu gênants (âge insuffisant, absence des ordres requis, existence d'un procès, illégitimité de naissance...) sont alors judicieusement passés sous

¹⁵⁷ Plusieurs suppliques du formulaire d'Henri Bucglant concernent des pauvres clercs, comme par exemple le « *devotus vester Rigolfus de Legenich pauper clericus Coloniensis diocesis* » (*ibid.*, p. 27, supplique 48).

¹⁵⁸ Dans le cas du recueil d'Henri Bucglant, le volume est fait à partir de suppliques que Bucglant a enregistrées durant son séjour à Avignon et il semble bien que certaines d'entre elles aient été rédigées ou corrigées par lui, sans doute aidé par des notaires, des avocats ou d'autres procureurs.

¹⁵⁹ Un sous-diacre doit avoir 18 ans, un diacre 20, un prêtre 25, un recteur d'église paroissiale 25, un prébendé, à l'époque de Grégoire XI, 14.

¹⁶⁰ C'est le cas de la supplique d'Ulrich Schafgotsch qui sollicite une lettre de justice rendant un jugement exécutoire : « *Supplicat igitur Ulrichus prefatus quatinus super sententia prefata [diffinitiva] executoriam fieri expediri et transire et predictis non obstantibus non impediri vel retardari ex certa scientia mandare dignemini litteras apostolicas et processus prefatos ac in eis contenta habentes pro sufficienter hic expressis, suppetentes ex certa scientia omnem defectum, si quis fuerit in collatione seu provisione aut sententia supradictis* » (G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 144).

silence. La grâce obtenue est automatiquement révoquée si la Chancellerie s'en aperçoit à temps et il ne reste plus alors qu'à avouer ses méfaits en sollicitant confirmation des premières lettres obtenues¹⁶¹.

Une précision obligée

Le supposé procureur ou l'anonyme rédacteur de la supplique ne rédige pas toujours du premier coup ses suppliques en répondant à toutes ces exigences. Comme une demande incomplète ou fautive devient *de facto* caduque pour la Chancellerie, à moins que le solliciteur, comme c'est parfois l'usage, ait spécifié expressément qu'en cas d'erreur le vice-chancelier s'applique lui-même à la corriger, il est souvent nécessaire de rédiger une nouvelle supplique venant rectifier ou compléter la première : on parle de *reparationes gratiarum*. Ces nouvelles suppliques qui réparent un oubli, modifient la demande, rectifient une inexactitude ou un vice de forme, peuvent être présentées de manière spontanée par le solliciteur ou en réponse à une requête de la Chancellerie. Elles portent souvent sur des grâces bénéficiales. Dans ce dernier cas, le procureur demande que la nouvelle supplique soit datée *sub prima* ou *priori data*, afin de ne pas faire retomber sur son client, surtout s'il a un concurrent, le désavantage du retard qui en découle.

Ces erreurs portent sur toutes sortes d'éléments : un prénom fautif, un patronyme estropié ou un lieu d'origine écorché¹⁶² sont fréquents. Il s'agit là de simples étourderies qu'on retrouve chez tous les scribes médiévaux, en des proportions plus ou moins importantes. Ceci conforte ainsi l'idée d'une rédaction par des professionnels de l'écrit brassant grande quantité d'actes.

D'autres fois, les failles semblent plus venir d'une ignorance, à moins qu'elles ne soient le fait d'une parfaite inattention. L'identité du requérant peut être inexacte : certaines suppliques lui confèrent par exemple un titre exagéré¹⁶³ ou un grade universitaire fictif. Faut-il penser que le procureur qui rédige de tels actes est insuffisamment informé par son client ? D'autres fois, c'est sur le bénéficiaire demandé que porte l'erreur : son appellation peut être

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 122-123 : G. Mollat se place dans le cas de demandes de bénéfices, mais on peut certainement appliquer ce phénomène à toutes les autres lettres.

¹⁶² Tout comme les scribes de la Chancellerie pontificale, ils commettent souvent des bévues sur des noms prêtant à confusion : Évreux (*Ebroicensis*) et York (*Eboracensis*) ou Saint-Gervais (*Gervasius*) et Saint-Servais (*Servatius*)...

¹⁶³ Un familier du cardinal de Périgord qui avait déclaré être au service de son maître depuis 50 ans ramène ce temps à 34 ans dans une *reparatio gratiae* : A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, « De la supplique à la lettre... », p. 190, n. 56.

incompréhensible¹⁶⁴. Parfois, on manque d'informations sur les conditions habituelles de son mode de collation¹⁶⁵. Ailleurs, le rédacteur de la supplique indique à tort, contrairement à l'usage, le vocable d'une église cathédrale¹⁶⁶. On peut conclure que le solliciteur ne vérifie pas le texte rédigé par son procureur. Faut-il y voir un excès de confiance aux conséquences malheureuses ou une preuve supplémentaire de la fréquente absence du requérant en curie ? Dans quelques cas, ces petites faiblesses prennent une dimension considérable, car certaines suppliques collectionnent les erreurs et les omissions de tout genre¹⁶⁷.

D'une manière générale, dans les affaires de bénéfices, le procureur a tout intérêt à se présenter en Chancellerie avec un véritable dossier, le mode de vacance étant examiné avec un soin particulièrement minutieux. Il faut faire la preuve que le bénéfice est vacant, en recourant à des archives témoignant du décès ou de la résignation de son ancien détenteur. Quand le bénéfice doit être libéré en conséquence de l'obtention d'un autre, il est bon de pouvoir montrer la supplique présentée à cet effet par le solliciteur. Dans le cas d'une grâce qui a nécessité plusieurs suppliques, il faut toutes les présenter, même celles qui n'ont plus aucune valeur. Parfois, une *reparatio* néglige des éléments contenus dans la première supplique et exige une seconde *reparatio*. De telles suppliques s'excusent souvent des erreurs contenues dans la requête précédente en rejetant, de manière assez neutre, la responsabilité sur les rédacteurs de l'acte, comme le prouvent les fréquentes expressions *per inadvertentiam scriptorum* ou *propter festinantiam et errorem*¹⁶⁸.

Les procédés gagnants

Aux indications obligées, le procureur ajoute diverses remarques susceptibles d'appuyer la demande, en fonction de la situation particulière de son client. C'est d'ailleurs cette

¹⁶⁴ « Sanctissime pater ... fueritque obmissum per simplicem errorem in ipsa supplicatione, quod dictus canonicatus, cappellania seu beneficium de Zellaer [à Malines] in dicta ecclesia vulgariter appellatur... » (*Suppliques de Clément VI...*, n° 1146).

¹⁶⁵ *Ademarus de Veyraco* qui a été pourvu du priorat séculier de Vatan, au diocèse de Bourges, demande que sa lettre précise « etiam si ad dictum prioratum consueverit quis per electionem assumi, necnon de canonicatu et prebenda ipsius ecclesie », alors que sa supplique pourtant signée par le pape a omis de le signaler : *Suppliques d'Urbain V*, éd. Alphonse Fierens, Rome, 1914, n° 135.

¹⁶⁶ « Cum olim Sanctitas vestra ... extiterit supplicatum quatenus Gerharo..., de canonicatu sub expectatione prebende ecclesie Sancti Lamberti Leodiensis provideritis et non debuit poni « Sancti Lamberti », sed solum « ecclesie Leodiensis », licet « Sancti Lamberti » positum fuerit per errorem... » (*ibid.*, n° 1701).

¹⁶⁷ On voit ainsi le fils d'Adam Chanteprime, conseiller du roi de France qui, après avoir obtenu la provision d'une prébende et du doyenné de Saint-Quiriace de Provins, revient devant le pape pour déclarer qu'il a omis de dire que le roi avait la collation de toutes les prébendes, qu'il a demandé la prébende comme vacante alors qu'aucune était disponible, que les statuts de l'église défendent l'accès au doyenné à toute autre personne qu'à un chanoine prébendé et enfin qu'il n'a pas l'âge voulu pour obtenir cette dignité : A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, « De la supplique à la lettre : le parcours des grâces... », p. 189, n. 50.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 191, n. 58.

dernière qui justifie le plus souvent la manière de formuler la supplique. Le bon procureur est celui qui sait donner toutes les chances à son client de voir aboutir sa demande.

S'il estime suffisants les titres de son client, il rédige généralement la requête au nom de l'intéressé lui-même. On procède notamment ainsi pour les cardinaux et les agents du Saint-Siège tels que scribes, notaires et avocats. Il suffit alors de rappeler la grande serviabilité et le dévouement du sujet envers la curie, ses attaches anciennes à la cour pontificale et la grande confiance dont il est animé envers la générosité et la magnanimité du pontife.

Bien souvent, le requérant peut se recommander, même si ce n'est que par des liens ténus, de quelque influent personnage. Le procureur formule alors la demande au nom d'un protecteur, tel qu'un prince ou un cardinal, susceptible d'avoir assez de poids à la curie pour appuyer un protégé. Cet important personnage, qui apparaît dans la supplique sous la forme *in consideratione...*, peut mettre en avant les mérites de son candidat, en montrant qu'il a éprouvé par le passé ses grandes qualités. Le procureur ne peut tenir ce rôle de protecteur et faire la demande en son nom que s'il est un personnage déjà doté d'une belle notoriété. Ceci semble assez rare et explique du même coup que son identité soit presque toujours passée sous silence.

Il reste pourtant de nombreux cas où l'individu ne peut se recommander de personne, même en cherchant bien. Le meilleur moyen reste alors de rédiger la supplique au nom du malheureux client pour toucher le pape en l'apitoyant sur le triste sort d'un malheureux anonyme¹⁶⁹. Enfin, d'autres, avec plus d'originalité, essayent de séduire le pape par divers procédés rhétoriques ou littéraires, telle l'utilisation de vers¹⁷⁰.

b) Présentation de la supplique et réponse du pape ou du vice-chancelier

Le procureur apporte sa supplique ou son rôle en Chancellerie. Le Saint-Siège demande d'ailleurs au procureur de présenter en une seule et même fois toutes ses requêtes à la curie¹⁷¹. On souhaite par là éviter les allées et venues incessantes de procureurs et la dispersion des suppliques, un paquet de suppliques ayant moins de chance de se perdre qu'une supplique

¹⁶⁹ Yves de Penguilli intercède pour son frère en rappelant que leur père a été tué par les ennemis du royaume de France au service de son seigneur, qu'il a perdu tout son patrimoine pour cette raison, qu'il a des frères orphelins bien doués pour étudier et qu'il n'a pas de quoi les entretenir dans un *studium* : *ibid*, p. 202, n. 89.

¹⁷⁰ Jean Gilbert, prêtre du diocèse de Tournai, rappelle dans sa supplique que *ut S. V. clementiam ad faciendam sibi gratiam facilius inclinaret, cum quibusdam versibus et rithmis motiva que secuntur premisit : Suppliques de Clément VI...*, n° 334.

¹⁷¹ *Institutio Cancellarie super petitionibus dandis et recipiendis* (Grégoire IX) : « Presenti decreto statuimus, ut procuratores archiepiscoporum, episcoporum et aliorum prelatorum aut magnatum, quando ad curiam veniunt, simul et semel omnes petitiones secundum statutum nostrum et predecessoris nostri porrigant per se ipsos, quantotius poterunt » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 55).

isolée : on reconnaît là le pragmatisme d'une institution déjà riche d'une longue expérience. On peut aussi penser que la curie, méfiante à l'égard des procureurs, préfère les tenir le plus possible à l'écart du personnel de la Chancellerie bientôt chargé d'élaborer la lettre demandée.

Ces suppliques sont alors remises au référendaire¹⁷² qui décide de concert avec le pape de la suite qu'il convient de donner à la requête. Si la supplique est agréée¹⁷³, elle est signée du pape ou de son vice-chancelier¹⁷⁴ puis parvient à la Chancellerie pour être transformée en lettre apostolique. C'est à ce moment-là que le procureur prend connaissance de la réponse qui a été donnée à sa demande. En cas de refus, il lui faut envisager de rédiger une *reparatio gratiae*. Les suppliques agréées sont rassemblées et entreposées à la *data communis*¹⁷⁵, sorte de bureau de réception et de triage, pour être datées¹⁷⁶ précisément¹⁷⁷ du jour de la décision pontificale par un employé de la Chancellerie¹⁷⁸. La date de la lettre prend une importance capitale dans le cas des expectatives de bénéfices, où la date de la supplique et donc de la lettre conditionne le rang de son bénéficiaire pour obtenir le premier bénéfice vacant. Le requérant cherche à obtenir la date la plus favorable qui soit, c'est-à-dire la plus reculée dans le temps, pour figurer en bonne place sur les listes d'attente et obtenir en conséquence

¹⁷² Cet officier directement responsable devant le pape a la charge, depuis Boniface VIII, de l'acceptation des requêtes et de la procédure de leur approbation (*signatura*). Le premier référendaire connu est le Castillan Pedro Rodriguez. Aucun curialiste ne semble ensuite porter le titre de référendaire de 1314 à 1358 mais les personnages qualifiés du titre d'*assistentes* ou de *familiari experientia noti* en tiennent peut-être lieu : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 307.

¹⁷³ La demande est parfois acceptée avec une restriction. É.-A. Van Moé a retrouvé une malicieuse réponse du pape à une supplique *super defectu natalium* : « Fiat per dyocesanum si ad hoc est idoneus et non sit paterne incontinentie imitator » (É.-A. Van Moé, « Suppliques originales... », p. 265). Enfin, le pape peut refuser carrément d'agréer la supplique. Celle-ci est alors biffée de deux traits de plumes ou même déchirée.

¹⁷⁴ Le pape procède en personne à l'examen des demandes de grâces puis écrit sa réponse sur l'original (*fiat* ; *fiat ut petitur* ; *fiat motu proprio...*) en signant d'une initiale accompagnée d'une ponctuation caractéristique. Dans le cas des lettres de justice, on ne sait qui signe vraiment la supplique. On peut supposer que c'est tantôt un notaire, le vice-chancelier ou un référendaire particulier, le vice-chancelier ne demandant l'approbation du pape que pour les affaires importantes. Le vice-chancelier écrit alors *concessum* au nom du pape et date en même temps directement la supplique. Les requêtes demandant la désignation d'un auditeur à la Rote forment à cet égard un cas particulier : le pape y répond favorablement par la formule *audiat* mais ne les signe pas : P. Herde, « Zur Audientia litterarum contradictarum... », p. 77 ; É.-A. Van Moé, « Suppliques originales... », p. 263, supplique 10.

¹⁷⁵ La *data communis* peut être assimilée à une sorte de vestibule de la Chancellerie et à un bureau de réception des suppliques regroupant des scribes, des notaires et des abrégiateurs, sans que l'on sache lequel d'entre eux se charge d'apposer la date : Léonce Célier, *Les dataires du XV^e siècle et les origines de la daterie apostolique*, Paris, 1910, p. 74-75.

¹⁷⁶ C'est cet instant de la réception qui doit être noté. On parle de *communis data*. La lettre apostolique conservera cette date le plus souvent, puisque le scribe doit reproduire dans la bulle la date de la minute, elle-même conforme à celle de la supplique : *ibid.*

¹⁷⁷ La date comporte toujours l'indication du lieu, du jour et du mois exprimés suivant le calendrier romain, enfin de l'année du pontificat. Cependant, l'emploi de signes de ponctuation et le recours à un système cohérent d'abréviations semblent mettre en évidence des particularismes propres à chaque pontificat. Il faut sans doute y voir une volonté de garantir l'authenticité : É.-A. Van Moé, « Suppliques originales... », p. 266-267.

¹⁷⁸ Cet employé préfigure le dataire qui n'apparaît que sous Martin V mais qui prend alors possession d'un office qui doit remonter aussi loin que la procédure des suppliques. Dès Benoît XIII, on parle de *ille qui dabit* : L. Célier, *Les dataires du XV^e siècle...*, p. 74-76.

satisfaction dans les meilleurs délais¹⁷⁹. Rien ne dit naturellement que le procureur joue un rôle à ce niveau, mais on peut supposer qu'un procureur habile jouissant de ses entrées à la Chancellerie arrive à convaincre le personnel de la daterie de dater la supplique d'une date un peu antérieure à la réalité¹⁸⁰ : un gain de quelques jours semble toujours bon à prendre¹⁸¹. Le procureur porte ensuite sa supplique au bureau d'enregistrement, situé au palais, pour la faire consigner dans le registre officiel¹⁸², si elle se rapporte à une demande de grâce¹⁸³. Il récupère ensuite l'acte marqué d'un grand R¹⁸⁴ et le rapporte à la Chancellerie.

c) Distribution des suppliques et rédaction des minutes

Dans le cas d'une demande de bénéfice mineur, la distribution ne peut se faire que si la Chancellerie a bel et bien reçu un certificat d'examen, attestant que le clerc a les capacités de remplir sa charge¹⁸⁵. Autrement, elle ne peut donner suite à la supplique. Cette étape de l'examen est la seule où le procureur ne peut intervenir au nom de son client. Il peut tout au mieux obtenir que son client le passe dans la région où il réside.

Les suppliques sont distribuées par le vice-chancelier et des notaires¹⁸⁶ aux *abbreviatores*¹⁸⁷. Les lettres concernant des actes juridiques sont rédigées par les notaires et leurs abrégiateurs, tandis que les actes concernant des concessions de grâces sont rédigés par le vice-chancelier et ses propres abrégiateurs¹⁸⁸. Les procureurs, désireux de hâter le cours de la procédure et de confier leur affaire à un abrégiateur réputé et compétent, voire éventuellement corrompu, n'hésitent pas à recourir aux pots-de-vin pour influencer

¹⁷⁹ A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, « De la supplique à la lettre... », p. 181-182.

¹⁸⁰ On voit que de grands officiers du pape (auditeur des causes apostoliques, directeur des œuvres du palais) ou même simplement des familiers de cardinaux arrivent pour eux-mêmes dans leur *rotuli* à obtenir systématiquement une date bien favorable : *ibid.*, p. 182. On peut donc penser que d'habiles procureurs, souvent par ailleurs officiers du Saint-Siège ou familiers de cardinaux, arrivent à faire profiter certains de leurs clients de semblables avantages.

¹⁸¹ Des étudiants arrivent à gagner d'Urbain V dix jours pour un *rotulus* daté initialement du 6 décembre 1362 puis modifié par le vice-chancelier en 27 novembre : *ibid.*, p. 183.

¹⁸² L'enregistrement commence avec Benoît XII mais les plus anciens registres de suppliques conservés datent du pontificat de Clément VI. En outre, la série comporte de sérieuses lacunes (il ne subsiste plus aucun registre pour Grégoire XI) : *Suppliques de Clément VI...*, p. X-XII.

¹⁸³ Par contre, il semble que les demandes relatives aux affaires de justice y échappent.

¹⁸⁴ Chaque supplique enregistrée en porte la trace. On distingue un grand R avec renvoi au registre : É.-A. Van Moé, « Suppliques originales... », p. 267-268.

¹⁸⁵ Les examens portent sur la lecture, le chant et le style. Les résultats qui s'expriment par les notes *bene*, *competenter*, *debiliter* ou *male* en sont conservés dans des registres. On conserve de tels certificats d'examens témoignant qu'un clerc *attestatus est per...* : G. Mollat, *La collation des bénéfices...*, p. 101-108.

¹⁸⁶ Le rôle des notaires à la Chancellerie décline au XIV^e siècle. Par contre, ils sont employés par le pape à la Chambre pour la rédaction des lettres secrètes, se confondant ainsi avec les secrétaires : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 58-59, 307-308.

¹⁸⁷ La distribution peut aussi avoir lieu par des abrégiateurs mandatés spécialement *ad hoc*. Ils n'ont alors pas de peine à distribuer les suppliques à d'autres membres de leur collège d'abrégiateurs.

¹⁸⁸ L'ordre de transmission inscrit par le vice-chancelier sur chacune des suppliques gracieuses comprend un R (=Recipe), le nom de l'abrégiateur et le nom du vice-chancelier.

sournoisement la répartition des suppliques théoriquement arbitraire. A partir de ce moment, le procureur perd de vue sa supplique. Elle n'est pourtant jamais expédiée. On doit supposer qu'elle est conservée à la curie par le distributeur des lettres apostoliques.

L'élaboration de la minute se passe le plus souvent dans les chambres notariales, même si des abrégiateurs peuvent aussi travailler chez eux. Leur tâche consiste à transformer en minutes les pétitions agréées par le pape. Ils sont aidés par le texte même des pétitions dont une partie considérable passe dans la minute¹⁸⁹. Cependant, en rapprochant les lettres de leurs suppliques préalables, on constate que si l'abrégiateur reproduit fidèlement les termes de la supplique et la réponse du pape, il les enrobe d'un long préambule et de formules stéréotypées de circonstance¹⁹⁰. Une étude de détail semble d'ailleurs montrer que les informations contenues dans les suppliques et les lettres ne se recoupent pas toujours exactement, les lettres laissant tomber des indications concernant l'identité du requérant mais complétant bien souvent celles portant sur le bénéfice conféré¹⁹¹. Enfin, certaines catégories de lettres du ressort de la Chancellerie (nomination d'un notaire apostolique, autel portatif, liberté de célébrer la messe avant le jour, choix d'un confesseur, indulgences) sont rédigées par les secrétaires du pape qui reçoivent alors la taxe normalement destinée aux abrégiateurs.

d) Distribution des minutes et expédition originale

Après être allé rechercher sa minute chez l'abrégiateur, le procureur la porte en Chancellerie, afin qu'elle soit remise à un scribe. Théoriquement, c'est au *distributor notarum grossandarum* de se charger de la répartition des minutes entre les différents *scriptores*

¹⁸⁹ A chaque type de supplique correspond un modèle de lettre appropriée. Arnold Fayen présente, en introduction à son édition des lettres de Jean XXII concernant les 4 diocèses « belges », le formulaire complet de 31 affaires courantes : collation d'un canoniat avec expectative de prébende, collation d'un canoniat et d'une prébende vacante, expectative de bénéfice, collation d'un bénéfice vacant, réserve d'un bénéfice vacant, dispense de résidence, mandat pour la réception d'un clerc dans un monastère, nomination d'un évêque, faculté accordée à un abbé de quitter la curie pour prendre la direction de son monastère, faculté de recevoir les ordres sacrés d'un évêque quelconque, faculté de recevoir la consécration épiscopale d'un évêque quelconque, faculté accordée à un évêque de proroger d'un an le délai pour l'ordination sacerdotale et la consécration épiscopale, faculté accordée à un évêque de déléguer un prêtre pour la réconciliation des églises violées, faculté accordée à un évêque de déléguer d'autres personnes pour la visite canonique de son diocèse, faculté accordée à un évêque de demander un subside à son clergé, dispense accordée à un prêtre de naissance illégitime, dispense matrimoniale, faculté de choisir un confesseur, faculté accordée à un confesseur de concéder l'indulgence plénière *in articulo mortis*, faculté accordée à un confesseur de dispenser de l'abstinence, faculté accordée à un confesseur d'administrer en tout lieu le sacrement de l'Eucharistie, faculté d'avoir un autel portatif, faculté de faire célébrer la messe avant le jour, faculté de faire célébrer les offices divins dans les lieux interdits, faculté de fonder une chapelle, concession d'une indulgence pour la visite d'une chapelle, faculté d'entrer dans un monastère de religieuses cloîtrées, lettres conservatoires, nomination d'un tabellion, faculté de faire testament, sauf-conduit : *Lettres de Jean XXII*, éd. Arnold Fayen, t. 1, Rome, 1908, p. XLV-LXIX.

¹⁹⁰ Deux des suppliques présentées à Jean XXII sur un *rotulus* daté du 30 mars 1326 peuvent être rapprochées de leurs bulles correspondantes : E.-A. Van Moé, « *Suppliques originales...* », p. 269-270, 274-276. Cette mise en parallèle très intéressante n'est malheureusement pas toujours rendu possible, faute de sources.

¹⁹¹ A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, « De la supplique à la lettre... », p. 198-204.

litterarum apostolicarum établis au bureau de la grosse¹⁹², comme en témoignent certaines mentions hors teneur de l'acte¹⁹³. En fait, le procureur intervient pour obtenir que sa minute soit donnée à un bon scribe. Il n'hésite pas, à cette fin, à multiplier les pots-de-vin, comme le prouvent les dépenses faites par des procureurs *pro distributione*. De tels procédés sont sans doute directement visés dans l'expression *maliciose* du texte du serment.

Le procureur porte personnellement la minute au scribe des lettres apostoliques désigné pour rédiger l'expédition¹⁹⁴. Dans la mesure où le scribe rédige l'acte destiné au client du procureur, c'est à ce niveau que la tentation d'une discrète falsification est la plus forte. On imagine sans peine les pressions que les procureurs peuvent exercer sur ces scribes.

Ces rapports directs entre procureurs et scribes vont même peut-être parfois plus loin : Robert Fawtier, dans son éclairante étude sur la Chancellerie, les actes et les registres de Boniface VIII, a été jusqu'à avancer l'hypothèse que les procureurs remettaient aux scribes, dans le cas de lettres de justice ne passant pas devant le pape, des expéditions toutes prêtes auxquelles le scribe n'avait plus qu'à apposer sa signature¹⁹⁵.

Si le procureur n'est pas arrivé à obtenir la lettre souhaitée par son client et que le scribe refuse obstinément de faire mentir un acte, le procureur peut en arriver à l'extrémité de produire un faux. Connaissant bien les formulaires de la curie, il est sans doute bien placé pour commettre habilement de telles supercheries. En confiant aux notaires le soin de punir de telles fautes¹⁹⁶, le Saint-Siège réagit vivement à une pratique sans doute courante.

e) Inscription du nom du procureur au dos de l'acte

C'est peut-être à ce moment-là que le procureur note son nom personnellement¹⁹⁷ au dos de l'acte¹⁹⁸, conformément aux exigences curiales¹⁹⁹. De telles mentions figurent au verso

¹⁹² Le distributeur semble dresser un état de la répartition des suppliques qu'il conserve chez lui. En le consultant, le procureur peut savoir quel scribe a obtenu sa minute.

¹⁹³ Les mentions relatives aux *distributores* se composent généralement, au recto des bulles, dans la marge supérieure, de l'ordre donné par le vice-chancelier de faire reproduire l'acte, du nom du distributeur (en abrégé) avec éventuellement le nombre d'exemplaires à fournir et, sous le repli de l'acte à gauche, de l'ordre donné par le distributeur à un scribe d'établir les actes requis.

¹⁹⁴ Le scribe met ensuite sa signature à droite sur le pli. Cette mention du nom du *scriptor* peut s'accompagner de remarques sur le grossioiement des originaux et l'expédition des actes en plusieurs exemplaires.

¹⁹⁵ R. Fawtier, *Registres de Boniface VIII...*, t. 4, p. LII.

¹⁹⁶ *Consuetudines Cancellarie* : « Item habent potestatem notarii post vicecancellarium capiendi falsarium quemlibet litterarum apostolicarum, illarum precipue quas in propriis cameris falsaverunt, et captum ad eundem vicecancellarium mittendi puniendum; similiter et procuratorem, qui falsitatem committeret in singulis camerarum vel in Audientia vel multo fortius in Cancellaria » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 67).

¹⁹⁷ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus sit ausus nomen procuratoris locum habentis in dicta Audientia ponere a tergo in litteris que per eundem impetrantur, nisi eo expresse mandante. Et si contrarium repertum fuerit, littere ipse in Audientia ipsa lanientur » (*ibid.*, p. 113).

des bulles originales, en haut et au milieu de la feuille de parchemin. Désormais habituelle au début du XIV^e siècle, l'inscription du nom du procureur semble pourtant encore échapper à certains actes²⁰⁰, et si le nom s'inscrit moins souvent qu'auparavant dans un cartouche compliqué ou aux côtés d'un dessin géométrique, il est parfois encore assez sibyllin ou, du moins, trop réduit pour être aisément identifiable²⁰¹. De toute façon, les échantillons de bulles originales conservées semblent indiquer que progressivement l'endossement devient moins fréquent au cours du siècle²⁰². En outre, des mentions se rapportant au destinataire de l'acte peuvent figurer à la place du nom du procureur ou à côté. Enfin, l'examen des mentions dorsales révèle aussi l'existence de « destinataires intermédiaires », se voyant remettre des bulles à la requête d'une autre institution²⁰³.

Il est possible de voir dans cette mesure un moyen de faciliter le travail de la Chancellerie, puisqu'il est alors aisé de savoir à qui remettre précisément chaque acte. Il est par contre formellement interdit au procureur d'inscrire deux noms au dos de la lettre²⁰⁴. Une telle prescription semble indiquer que deux procureurs peuvent se trouver en charge d'une même lettre mais que seul l'un d'entre eux est en droit d'inscrire son nom au verso de l'acte²⁰⁵. Doit-on d'ailleurs admettre que ces deux procureurs sont deux personnages

¹⁹⁸ Ces mentions dorsales sont de la même encre que le texte de l'acte, ce qui prouve que le procureur note son nom ou sa marque juste avant ou après le groissoiement de l'acte par le scribe, et de toute façon avant qu'il soit scellé : P. Herde, *Beiträge zum päpstlichen Kanzlei...*, p. 133.

¹⁹⁹ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus litteras per dictam Audientiam impetrare audeat, nisi locum sibi assignatum per vicecancellarium habeat in eadem, qui etiam a tergo littere, quam impetrat, suum nomen apponat, vel nisi principalis persona, que pro se vel ecclesia aut aliis beneficiis suis aut pro conjunctis sibi usque ad tertium consanguinitatis gradum (impetrat) vel pro illis, a quibus super hoc mandatum habuerit speciale. Quod si quis contrarium fecerit, littere, quas tunc impetrabit, in eadem Audientia lanientur » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 113).

²⁰⁰ Il semble difficile de déterminer quel type d'acte porte le plus souvent un nom de procureur. On trouve à la fois des grâces de toute sorte (nomination d'évêques et archevêques, provision de bénéfices mineurs, dispense de mariage, choix du confesseur, autel portatif...) et des actes judiciaires (confirmation d'une sentence, mandement pour des juges délégués) : J. E. Sayers, « Proctors representing British interests... », p. 155-159.

²⁰¹ Encore au début du XV^e siècle, alors que ces mentions se font plus rares, un acte peut porter comme mention de procureur un simple prénom. C'est le cas de *Karolus*, procureur des Guillemites en 1414. B. Barbiche, *Les actes pontificaux...*, t. 3, acte n° 3266.

²⁰² L'étude de Bernard Barbiche sur les procureurs des rois de France à la cour pontificale d'Avignon d'après les mentions dorsales portées sur les actes originaux conservés aux Archives nationales est à cet égard fort intéressante. En effet, la liste chronologique établie, après examen critique et élimination des mentions douteuses, fait ressortir entre 1306 et 1387 57 bulles portant mention de procureurs. Sur ces 57 actes, 40 d'entre eux datent de la période 1306-1351 contre simplement 17 pour les années 1353-1387 (avec un vide de 1353 à 1362) : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 86.

²⁰³ Ceci est évident pour des bulles adressées à l'évêque de Paris mais délivrées à la requête des Franciscains de Paris et seulement ensuite transmises à l'évêque. L'acte porte ainsi la mention *Minorum* : id., *Les actes pontificaux...*, t. 3, actes 816 et 817.

²⁰⁴ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod duo nomina procuratorum a tergo littere non ponantur. Et si contrarium repertum fuerit, littera in Audientia lanietur et expensis illius qui secundum nomen apposuerit, rescribatur » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 114).

²⁰⁵ On trouve des bulles qui portent plusieurs noms, mais on ne peut en conclure pour autant que la grande majorité des actes qui ne portent qu'un seul nom a été obtenue par l'entremise d'un seul procureur.

mandatés par le client dans sa procuration ou que le procureur à qui a échu la procuration, et donc le soin d'obtenir la lettre, a reçu l'aide d'un collègue. On peut très bien imaginer, par exemple, qu'un procureur soit allé porter des suppliques ou des minutes d'un collègue en même temps que les siennes.

L'inscription du nom du procureur au dos de la lettre attendue est d'une importance essentielle. Elle est une preuve qu'un acte a été obtenu par un procureur. Le bénéficiaire de l'acte qui reçoit le document peut ainsi savoir quel procureur s'en est effectivement chargé. En effet, comme, dans bien des cas, le mandant a nommé quatre ou cinq hypothétiques procureurs, il est alors bien tentant pour des procureurs sans loyauté et à court d'argent d'éliminer le nom du véritable procureur figurant sur un acte au profit du leur ou de celui d'un complice. De tels scandales ne sont sans doute pas rares, car il est facile de voir comment un procureur rusé et malhonnête peut arriver frauduleusement à obtenir la rémunération due au légitime procureur de l'acte. Un tel procédé déloyal se trouve fermement condamné par le Saint-Siège et entraîne parfois jusqu'à une suspension temporaire de l'office de procureur à l'Audience ou même une sentence d'excommunication²⁰⁶.

f) Fixation et paiement de la taxe

Le procureur récupère sa lettre et la porte, seul ou avec le scribe, à la Chancellerie pour qu'elle soit taxée. Le *distributor* ou *rescribendarius* reçoit l'expédition, la contrôle et fixe la taxe qu'il doit toucher, de concert avec le *computator*²⁰⁷. Au dire du *Liber taxarum Cancellariae*, il semble que les prix à payer soient élevés²⁰⁸ : ils varient suivant la longueur et l'importance du document.

Le procureur s'acquitte dudit montant. C'est la première taxe à régler. Le mandataire avance souvent l'argent, car son client se fait généralement prier pour envoyer les fonds nécessaires. En outre, il a ici encore recours à des pots-de-vin pour faire accélérer le cours des choses, surtout s'il arrive en dehors des heures prescrites. Tous ces frais accessoires qui

²⁰⁶ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus dictorum procuratorum vel quivis alius remove audeat nomen procuratoris de aliqua nec suum vel alterius nomen in ea ponere sine licentia auditoris contradictarum vel illius procuratoris cujus nomen supra scriptum fuerit in eadem. Contrarium faciens, si sit procurator in Audientia, per unum annum ab eadem Audientia expellatur ; si vero alius fuerit, excommunicationis incurrat sententiam ipso facto, a qua nisi in mortis articulo per alium quam per nos vel prefatum vicecancellarium non possit absolvi » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 113).

²⁰⁷ On trouve trace des mentions de *taxatores* (scribes chargés de la taxation de la grosse) sous le repli de l'acte à gauche. Parfois est indiqué le chiffre de la taxe, la signature et le signe 9 voulant dire *computavi*.

²⁰⁸ M. Tangl, « Das Taxwesen der päpstlichen Kanzlei, vom 13. bis zur Mitte des 15. Jahrhunderts », dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. 13, 1892, p. 1-106.

augmentent considérablement le coût des bulles sont devenus, dans la pratique, nécessaires pour avoir une chance d'obtenir une lettre²⁰⁹.

Dans ces conditions, le procureur dont l'activité nécessite un approvisionnement constant d'argent peut avoir à emprunter et à contracter des prêts. Un certain nombre d'arrangements passés entre procureur et bailleur de fonds devant l'auditeur en témoignent : l'auditeur établit un acte notarié²¹⁰ stipulant que le procureur reconnaît avoir reçu une certaine somme d'argent d'un bailleur de fonds pour subvenir aux dépenses relatives à sa charge, et avoir convenu et juré de son remboursement à des date et lieu déterminés. Dans les cas où il n'observe pas cet accord, le procureur s'expose à une sentence d'excommunication.

g) Vérification de l'expédition

Les lettres gracieuses et les lettres de justice ne sont plus vérifiées par le même personnel au XIV^e siècle. Le contrôle des lettres gracieuses revient au vice-chancelier, avec les notaires et quelques abrégiateurs. L'ordonnance du 16 novembre 1331 interdit à tout abrégiateur chargé de l'examen des lettres d'exercer en même temps l'office de procureur²¹¹, car cet hypothétique abrégiateur-procureur serait alors tenté de falsifier la teneur de la lettre pour servir les intérêts de son client. En effet, un autre article de cette même ordonnance enjoint aux abrégiateurs d'exercer scrupuleusement leur fonction sans se laisser influencer par les malicieuses requêtes de procureurs qui peuvent chercher à leur faire signer, dans l'intérêt d'un client, des actes imparfaits²¹².

Les lettres de justice sont contrôlées par le *corrector litterarum apostolicarum* et les *auscultatores*, mais d'autres formalités entourent l'expédition de telles lettres : les auditeurs de la Rote revêtent la grosse de leur sceau et attestent, par leur signature, l'avoir examinée scrupuleusement²¹³.

²⁰⁹ Sous Jean XXII, le pénitencier Alvare Pelayo écrit dans son ouvrage intitulé *De planctu Ecclesiae* : « Aujourd'hui presque aucun clerc pauvre ne peut pénétrer jusqu'au pape ; il clame et n'est pas écouté, parce qu'il n'a pas de quoi payer. Une demande est rarement exaucée, sinon par l'entremise de gens soudoyés par l'argent... Les officiers sont quasi tous des calomnieurs et des concussionnaires, car ils exigent au delà du prix fixé par les tarifs » (G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 113).

²¹⁰ P. Herde, « Ein Formelbuch Gerhards von Parma... », acte 56.

²¹¹ Ordonnance de 1331 sur la Chancellerie : « Quod nullus abbreviator qui ad dictam Cancellariam admittitur pro ipsarum examine litterarum, per se vel alium officium procuratoris exerceat nec locum in Audientia publica teneat ; et si reperitur contrarium, talis non admittatur deinceps ut abbreviator in hiis que ad officium Cancellarie pertinent, sed ad procurationis officium sit » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 92). Ce texte montre la supériorité hiérarchique d'un office d'abrégiateur sur celui de procureur.

²¹² Ordonnance de 1331 sur la Chancellerie : « Quod nullus abreviator aliquam notam signet, nisi prius diligenter eam legerit et correxerit nec non clausulas et conclusiones consuetas et debitas apposuerit in eadem, etiam si procuratores hoc voluerint atque petant » (*ibid.*, p. 93).

²¹³ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 145.

Cette vérification constitue la *prima visio* au cours de laquelle sont confrontées minute et expédition. Une seconde taxe est payée à ce moment-là par le procureur. Quand celui-ci se voit refuser l'autorisation de faire apposer le sceau à son acte pour vice de forme, il peut demander l'*expeditio per Cameram*. La procédure échappe alors à la Chancellerie et au vice-chancelier pour se dérouler à la Chambre. Beaucoup d'actes pontificaux passent désormais directement par cette voie simplifiée et moins contraignante à la fin du siècle.

h) Passage des lettres de justice à l'Audience des lettres contredites

C'est le moment où des lettres de justice qui ne sont pas encore scellées²¹⁴ et peuvent impliquer les intérêts d'un tiers, sont lues à l'*Audientia publica* puis traitées éventuellement par l'*auditor litterarum contradictarum* à l'*Audientia litterarum contradictarum*. Le procureur adresse parfois une supplique au vice-chancelier pour réclamer cette formalité. Le formulaire d'Henri Bucglant déjà mentionné présente, par exemple, une requête de cette sorte, s'attaquant à une lettre non scellée contenant, au dire du suppliant, beaucoup de *contra veritatem actorum errores*²¹⁵.

Lecture des lettres à l'Audience publique

Quand un auditeur répond favorablement à la requête d'un procureur souhaitant qu'une lettre particulière soit lue à l'Audience, il charge deux *lectores Audientie* d'apporter l'acte en question. Ces lecteurs, qui lui sont subordonnés et qui ne peuvent en aucun cas exercer en même temps la fonction de procureur, doivent jurer de ne traiter que les pièces qu'ils ont obtenues de la main du vice-chancelier, de l'auditeur, du correcteur ou de leurs messagers, afin d'éviter une intervention incontrôlée des procureurs dans le cours des affaires.

Les lettres sont lues à haute et intelligible voix par les *lectores Audientie*, en présence du vice-chancelier, de notaires et des représentants des parties. Les procureurs, tenus au silence pendant ce temps-là, semblent pourtant interrompre, souvent de manière intempestive, notamment par des éclats de voix, des sifflements et d'autres vociférations, la lecture des

²¹⁴ Dans quelques cas exceptionnels, la lettre qui y est lue peut déjà être bullée.

²¹⁵ « Reverende Pater. Cum executoria quedam in vicecancellaria domini nostri pape et sub examine vestro sit, que impetratur ex parte dominorum ... prepositi ... decani et capituli ecclesie Sancte Marie opidi Hamburgensis Bremensis diocesis, que nunquam fuit sigillo alicujus auditoris palatii domini nostri pape, prout moris tamen est, sigillata et multos contineat in se contra veritatem actorum errores et substantialia sententiarum, de quibus in ipsa fit mentio, mutata sint nec ex actis notorie descendat, placeat reverentie vestre amore Dei et justitie mandare domino Thome Fastolfo auditori palatii domini nostri pape, qui ultimam sententiam in hujusmodi executoria dicitur tulisse, quod ipsam executoriam fideliter examinet et si secundum veritatem actorum ipsorum et sententiarum ipsa procedat, eandem executoriam sigillo suo vobis remittat sigillatam, ut sic paternitas vestra super premissis valeat informari » (J. Schwalm, *Das Formelbuch des Heinrich Bucclant...*, p. 179).

lettres pour perturber le cours de la séance²¹⁶. Ils veulent par de tels procédés empêcher que la lettre qu'ils sont sur le point d'obtenir puisse être contestée, surtout s'ils savent qu'elle risque de faire du tort à un client dûment représenté dans l'assistance. On peut aussi supposer, qu'à l'inverse, le procureur un peu impulsif d'un client lésé commence à émettre des revendications durant la lecture de l'acte qui cause du tort à son client, sans attendre patiemment le moment des « contradictions ». Un tel comportement irresponsable et irrespectueux est sanctionné durement par une lourde peine financière puis, la troisième fois, par une privation pure et simple d'office²¹⁷.

C'est seulement après la lecture de l'acte qu'un procureur peut se lever de son siège et élever une objection au contenu de la lettre. Le procureur, qui a la possibilité, en d'autres circonstances, de se faire remplacer par un substitut, doit impérativement « contredire » lui-même, sans se décharger de cette obligation sur un substitut, ce dernier n'étant à la rigueur admis à l'Audience que pour représenter de grands personnages²¹⁸. Une telle mesure vise sans doute la lâcheté des procureurs tentés de faire reposer sur des subordonnés les lourdes responsabilités attachées à cette tâche un peu ingrate. On perçoit d'autant mieux par ce texte l'importance stratégique de ce moment clef qui peut rendre caduque d'un seul coup une procédure déjà longue et en passe d'aboutir. On peut aussi penser que la curie cherche à ne pas multiplier les procureurs au sein de l'Audience. Enfin, pour éviter qu'il n'élève une objection inconsidérée, tout procureur qui émet une protestation doit déposer près de l'auditeur une certaine somme d'argent comme caution. Cette mesure tente de faire assumer leurs responsabilités des hommes, assez vite perçus comme une population récalcitrante.

Quand la contradiction est jugée recevable par l'auditeur, elle est l'objet d'un débat entre les deux parties dans une plus large assemblée, l'Audience des lettres contredites. Si le procureur de la partie qui voit sa lettre contestée n'apparaît pas en l'espace de trois jours, la

²¹⁶ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod procuratores in eadem Audientia sine strepitu maneant, lecturam predictam bene pacifice attente atque modeste audiant sine rumoribus, cachinationibus, sibilationibus, restrictionibus, impulsionibus et clamoribus superfluis quibuscumque, ne lectura seu lectores prefati in executione ipsius lecture seu alii audientes ibidem in audiendo valeant quomodolibet impediri » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 112).

²¹⁷ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Qui vero secus egerint, per notarium Audientie per vicecancellarium ibidem deputatum ad requisitionem lectorum signentur et pro qualibet vice, qua signati fuerint, unum Turonensium argenti solvere teneantur, et ille qui ter repertus fuerit in penam illam incidisse, preter solutionem dictarum trium Turonensium, quam non effugiat, per unum annum de Audientia eo ipso sentiat se expulsus et locus suus alteri interim assignetur » (*ibid.*).

²¹⁸ *Institutio Cancellarie super petitionibus dandis et recipiendis* (Grégoire IX) : « Procuratores vero ad contradicendum personaliter Audientie intersint nec aliqui substituantur ab eis, nisi sua absentia rationabiliter excusetur ; et tunc substitutus non admittatur nisi pro illustribus personis tantum, a quibus fuerat absens specialiter institutus » (*ibid.*, p. 55).

cause est théoriquement cassée, mais certains actes semblent néanmoins rester longtemps en curie²¹⁹ avant d'être bullés à la suite de telles protestations²²⁰.

Débat à l'Audience des lettres contredites

Les procureurs des deux parties débattent à l'Audience des contredites en présence de l'auditeur. Face à l'objection formulée par un procureur, l'auditeur peut :

- repousser la contradiction comme non fondée ou manquant d'une procuration suffisante, parfois sur simple ordre du pape ou d'un membre éminent de la curie. L'objection est alors laissée de côté et la lettre expédiée. Cependant, quand l'auditeur réfute la contradiction simplement à cause d'une procuration jugée déficiente, le procureur peut la renouveler. Sa protestation sera entendue par l'auditeur aussi longtemps que l'acte n'aura pas été remis à son bénéficiaire²²¹.

- donner force à l'objection, s'il la juge légitime, et casser l'acte : c'est la *littera cassationis*²²².

- délivrer par lui-même un acte scellé du sceau de l'Audience, qui tient compte des revendications des deux parties, si un compromis ne peut être trouvé. On parle alors de *littere cautiones*²²³ ou de *littere conventionales*²²⁴, documents d'explication rédigés comme les lettres pontificales en des termes bien définis, où les parties décident souvent du choix d'un juge délégué et de l'endroit du jugement²²⁵, chaque procureur cherchant à obtenir un juge qui lui soit le plus favorable. Si elles n'arrivent pas à s'accorder, les parties désignent chacune le juge qui leur agréé et s'entendent sur le nom d'un troisième. Sinon, c'est à l'auditeur qu'il convient de trancher.

²¹⁹ P. Herde, « Ein Formelbuch Gerhards von Parma... », acte 51.

²²⁰ Le procureur du bénéficiaire de l'acte en cause peut dans ce cas exiger de l'auditeur une déclaration lui notifiant la date de réception de sa supplique en curie, afin que ce trop long délai ne puisse causer préjudice à son client.

²²¹ Un acte du formulaire de Gérard de Parme illustre parfaitement cette situation : dans un premier temps, l'auditeur rejette une protestation concernant le choix de juges délégués, formulée par un procureur qui ne peut montrer de procuration. C'est seulement quand l'acte est déjà bullé mais que le bénéficiaire, en l'occurrence son procureur, ne l'a pas encore reçu, que la procuration du procureur faisant objection arrive. L'auditeur répond alors à la requête de ce dernier, casse l'acte et décrète un nouvel établissement des juges délégués. L'auditeur en informe alors le bénéficiaire de l'acte cassé, à la demande de son procureur : P. Herde, « Ein Formelbuch Gerhards von Parma... », acte 54.

²²² *Ibid.*, acte 24.

²²³ *Ibid.*, actes 1-15, 18.

²²⁴ *Ibid.*, actes 19, 22, 23.

²²⁵ Normalement, le jugement a lieu dans le diocèse du plaignant ou tout au plus à deux journées de voyage de ce diocèse.

i) Apposition de la bulle et enregistrement

Le procureur se rend au bureau qui appose le sceau de plomb. Là, des *bullatores* et des *plumbatores* scellent sa lettre au moyen de cordelettes de chanvre ou de lacs de soie. Le procureur s'acquitte alors d'une troisième taxe.

Le procureur a tout intérêt à faire enregistrer sa bulle, comme c'est l'usage au XIV^e siècle²²⁶, pour laisser à la Chancellerie une trace écrite de l'acte qu'il s'apprête à envoyer à son client. Vu la complexité et la longueur du cours des affaires à la curie, il gagnera à ne pas négliger cette dernière formalité. Il sera certes utile à son client de pouvoir, des mois ou des années plus tard, en cas de litige, prouver son bon droit par ce moyen, mais le procureur y verra aussi tout le profit qu'il peut en tirer pour son propre compte en cas de différend avec son client. Si l'acte se perd en route, le procureur n'aura aucun mal à en obtenir une copie, grâce à la transcription qui en a été faite dans le registre suivant un ordre à peu près chronologique.

Le procureur présente sa bulle à l'un des deux *registratores* chargés de remettre aux *scriptores registri* les pièces au fur et à mesure qu'elles leur parviennent. Ces scribes transcrivent fidèlement la lettre dans le registre²²⁷, puis un correcteur en vérifie la transcription avant que l'*auscultator* ne confronte l'original avec la copie²²⁸. Cet enregistrement peut avoir lieu dans un second temps, par exemple à la fin de l'année pontificale, le procureur pouvant grouper sans difficulté les enregistrements des différentes lettres dont il a la charge. Le procureur acquitte alors la quatrième et dernière taxe.

j) Passage des bulles de provision à la Chambre apostolique

Seules les grâces *in forma pauperum* peuvent être remises ou expédiées directement aux intéressés. Autrement, toute provision donne lieu à une taxe qui n'a certes pas à être payée sur-le-champ²²⁹, mais le procureur *ad impetrandum* doit prendre, à la Chambre, l'engagement de l'acquitter ultérieurement. Cette nécessité, pour le procureur, de passer à la Chambre rappelle l'unité du métier de procureur en curie, au delà du service particulier auquel il se trouve principalement rattaché. L'exemple de la procuration, déjà citée, de *Contemannus*

²²⁶ La plupart des bulles originales conservées aux Archives nationales pour le XIV^e siècle se retrouvent dans les registres de Chancellerie : B. Barbiche, *Les actes pontificaux...*, t. 3.

²²⁷ En règle générale, une marque indique au verso de l'acte original que la bulle a été enregistrée, et le numéro qui figure dans le registre est théoriquement identique à celui qui est noté au dos de l'acte, même si on observe parfois des décalages incompréhensibles : *ibid.*, t. 1, p. C-CII ; t. 3, p. IX.

²²⁸ Les mentions relatives à la collation de l'original avec le registre sont consignées sur le repli de l'acte à gauche.

²²⁹ Il s'agit des annates payées sur place aux collecteurs, pour les bénéfices mineurs et des communs et menus services versés directement à la curie pour les bénéfices majeurs.

de Sareponte montre que les deux procureurs délégués reçoivent mission à la fois d'obtenir des lettres en Chancellerie sur la provision du monastère de Saint-Nabor et de s'accorder avec la Chambre sur le montant et les modalités de paiement des services à verser en conséquence²³⁰. En fait, comme les procureurs qui travaillent à la Chancellerie sont souvent les mêmes que ceux qui s'activent à la Chambre, ce passage d'une institution à une autre est tout à fait naturel.

k) Expédition des bulles

Quand la lettre est enfin prête à être expédiée à son destinataire, le procureur doit trouver un intermédiaire pour la lui faire parvenir, si celui-ci ne réside pas à Avignon et qu'aucun de ses messagers ne se trouve plus en curie. S'il ne peut avoir recours aux courriers pontificaux²³¹, au service exclusif du Saint-Siège et rémunérés par la Chambre apostolique, qui se voient chargés d'affaires souvent éminemment politiques, le procureur fait souvent appel aux nombreux curialistes, marchands, pauvres clercs ou messagers qui viennent à quitter Avignon au même moment. Un tel système parfaitement bien adapté aux nouvelles non urgentes n'a guère laissé de trace, dans la mesure où il devait être gratuit. Le procureur peut aussi s'adresser aux courriers professionnels qui gravitent autour du Saint-Siège et qui constituent un gage de sécurité, même si ces transporteurs privés lui font alors payer leurs services. Dans tous les cas, le procureur semble poursuivre trois missions : sécurité, économie et rapidité.

Le travail du procureur s'arrête ici et il ne lui revient pas de veiller à ce que la faveur obtenue prenne son plein effet. Dans les cas des lettres de bénéfice, ce sont les exécuteurs qui en ont la charge.

5) La rémunération des procureurs

Une fois sa mission accomplie, le procureur peut légitimement attendre de son client la rémunération promise. Pour éviter tout abus dans un sens comme dans l'autre, les ordonnances de Chancellerie déterminent précisément le montant auquel doit s'élever le

²³⁰ Annexes VI, procuration n° 15, p. 1118-1120.

²³¹ Au dire d'Yves Renouard, c'est un des moyens les plus fréquemment utilisés par les papes d'Avignon pour transmettre leur courrier : Yves Renouard, « Comment les papes d'Avignon expédiaient leur courrier », dans *Revue historique*, t. 180, 1937, p. 1-29 ; Anne-Marie Hayez, qui a présenté, en 1993, une intéressante communication sur les courriers pontificaux, pense que ces « fonctionnaires » ont joué un rôle plus modeste que celui que leur attribue Yves Renouard, tout en réhabilitant leur participation au transport des lettres pontificales ou camérales sous Urbain V : Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur public, *La circulation des nouvelles au Moyen Âge, XXIV^e Congrès de la SHMES (Avignon, juin 1993)*, Rome-Paris, 1994, p. 49-62.

salaire d'un procureur *ad impetrandum* et *ad contradicendum*. Le mandataire est payé ponctuellement sur la base de tarifs fixés en fonction de la taxe qui pèse sur la lettre obtenue.

L'ordonnance de 1331 indique les montants suivants pour les lettres apostoliques²³² :

Montant de la taxe sur la lettre	Rémunération du procureur
1 à 6 tournois	1 à 6 tournois
6 à 12 tournois	6 tournois
Plus de 12 tournois	½ de la taxe

Dans le cas particulier mais fréquent des lettres de grâces, la même ordonnance précise qu'il leur est interdit de recevoir plus de 4 tournois par affaire, excepté lorsqu'il s'agit de la promotion d'un prélat, affaire qui nécessite un nombre important de lettres²³³. S'il transgresse ces règles, le procureur doit rendre le double des sommes perçues. En cas d'excès trop fréquent, il peut même être exclu de l'Audience²³⁴. Il lui est interdit de percevoir en outre quelque prime, au risque de devoir déduire lesdites sommes de son salaire²³⁵. Même si les montants fixés semblent assez élevés, on ne sait dans quelle mesure ces prescriptions sont vraiment suivies et il est impossible avec ces seules sources d'avoir une idée du salaire réel d'un procureur en curie.

Des échanges de lettres entre mandants et mandataires laissent penser que les procureurs ont parfois des difficultés à recevoir un salaire de leurs clients²³⁶. L'auditeur de l'Audience,

²³² Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod dicti procuratores pro solutione salarii sibi debiti pro litteris apostolicis impetrandis possint de illis ex hujusmodi litteris que videlicet taxabuntur, ab uno Turonensi argenti usque ad sex tantum recipere, quantum earundem ascendet taxatio litterarum. Pro aliis vero litteris a sex Turonensibus usque ad duodecim Turonenses taxandis sex dumtaxat recipiat similes Turonenses, sed pro aliis litteris, quas ultra duodecim Turonenses taxari continget, tantum recipere possint, quantum ascendet taxationis earum medietas et non ultra » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 112).

²³³ Dans un tel cas, il peut recevoir 4 tournois par lettre, selon l'ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod nullus etiam pro salario impetrationis gratiarum aut gratiosarum litterarum pro qualibet videlicet gratia prosequenda recipiat ultra quatuor Turonenses, nisi foret alicujus prelati promotio de qua fiunt interdum quamplures littere, pro quarum singulis quatuor Turonensium sit receptione contentus » (*ibid.*, p. 113).

²³⁴ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quodsi contrarium fecerint, duplum ejus, quod ultra receperint, restituere compellantur. Et si hujusmodi excessum continent, de Audientia ipsa totaliter expellantur » (*ibid.*, p. 112).

²³⁵ Ordonnance de 1331 sur l'Audience des lettres contredites : « Quod procuratores in eadem Audientia locum habentes nichil omnino recipiant ratione impetrantis seu procurationis litterarum dominorum suorum, a quibus sint sua taxata vel taxanda salaria recepturi ; et si aliquid inde forsitan recipent, totum id, quod exinde receperint, de salario sibi debito detrahatur » (*ibid.*, p. 113).

²³⁶ Déjà une lettre de la fin du XIII^e siècle nous le laisse entrevoir : *Berengarius de Azanuy*, clerc et procureur en curie romaine, se plaint sur un ton fort amer aux doyen et chapitre de Tudela de leur attitude peu convenable envers lui : « Et istis tribus solvi pro vobis de bursa mea XXX et quatuor florinos de auro. Quid plura ? Ut breviter transeam, bene scitis etiam quod salarium mihi debitum non misistis nec tantum nisi promissiones in vacationibus quod incontinenti cum esset papa creatus mitteretis mihi per aliquem de ecclesia infinitatem pecuniam. Ex tunc non vidi litteras vestras nec modo cum similibus promissionibus. Hoc non sufficit mihi quia non possum solvere creditoribus meis de vento sicut vos actenus solvistis mihi. Non creditis peccare ? »

qui est un des juges de la curie, doit pourtant y veiller : il peut obliger un mandant à payer son procureur²³⁷ ou certifier au contraire que le mandataire a bien reçu son salaire²³⁸, mais aussi forcer un client malhonnête à rattraper sa négligence sous peine de ne plus accepter aucun de ses représentants à l'Audience²³⁹, voire s'opposer à la délivrance d'actes²⁴⁰. L'auditeur joue ce même rôle auprès des substituts, ces derniers devant se satisfaire du salaire qui leur est reconnu par le procureur dans l'acte de substitution²⁴¹.

A quinque annis etiam sustinui. Potestis dicere sicut alibi dicitur *Induratum est cor farahonis...* » (P. Linehan, « Spanish litigants and their agents... », p. 500-501.

²³⁷ P. Herde, « Ein Formelbuch Gerhards von Parma... », acte 43.

²³⁸ *Ibid.*, actes 44, 45.

²³⁹ *Ibid.*, acte 48.

²⁴⁰ Si un procureur obtient un acte qui n'était pas spécifié dans ses missions, l'auditeur, conformément à l'usage, ne délivre pas l'acte tant que la rémunération n'a pas été versée. Il peut dresser un acte pour excuser le procureur et lui éviter tout préjudice : *ibid.*, acte 53.

²⁴¹ *Ibid.*, acte 49.

CHAPITRE III

Les procureurs *ad impetrandum* à la Pénitencerie apostolique

Introduction

Juridiction spirituelle du Saint-Siège qui remonte au début du XIII^e siècle²⁴² et dont le fonctionnement se trouve précisé dans la bulle *In agro dominico* (8 avril 1338) de Benoît XII, la Pénitencerie est la seule institution vraiment ecclésiastique avec l'Aumônerie. La Pénitencerie est non seulement chargée d'administrer le sacrement de pénitence²⁴³, mais aussi de délivrer les dispenses ou mainlevées d'excommunications et d'interdits, ainsi que tous les actes ayant trait à des affaires proprement spirituelles. Un fragment de registre de la Pénitencerie du milieu du XIV^e siècle permet d'avoir une idée du genre des lettres expédiées²⁴⁴ : dispense de mariage, relèvement d'une sentence d'excommunication pour visiter les lieux saints, indulgent relatif au choix d'un confesseur, transfert de monastère, commutation de vœux, dispense de jeûne en raison d'une paralysie, absolution d'une sentence d'excommunication pour meurtre, relèvement d'un vœu de pèlerinage... De telles prérogatives impliquent l'expédition d'une abondante correspondance et, par conséquent, l'existence d'une chancellerie particulière composée d'un personnel peu nombreux mais compétent (grand pénitencier, pénitenciers mineurs, régent, auditeur, notaire, docteur expert en droit canonique, distributeurs des lettres, scribes, correcteurs, bullateurs), travaillant avec des méthodes fortement inspirées de celles de la Chancellerie apostolique.

Les lettres nécessitent la présentation de suppliques dûment rédigées et impliquent la présence de procureurs dont le rôle et les devoirs particuliers s'éclairent à la lumière de plusieurs textes normatifs de Benoît XII datés du 8 avril 1338 : la bulle *In agro dominico* mais aussi un rôle de *taxationes* et des constitutions adressées plus spécifiquement aux

²⁴² La Pénitencerie est une institution à la préhistoire fort longue, qui doit sa naissance à la lente concentration des absolutions et des dispenses délivrées par le pape. Le premier pénitencier mineur est mentionné dès 1217 mais c'est seulement avec le temps que ses missions se définissent progressivement : Timotheus Majic, « *Die apostolische Pönitentiare* », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 50, 1955, p. 129-177, spéc. p. 129.

²⁴³ C'est l'un des deux domaines d'activité de la Pénitencerie : un groupe de religieux est voué à entendre, oralement et en secret, les confessions de péchés dont l'absolution est réservée au pape.

²⁴⁴ Le document se présente comme un formulaire d'actes souvent délivrés, conçu sans doute à l'intention des notaires. Le registre date de l'époque où Albornoz était grand pénitencier (1357-1358) et semble avoir été rédigé dans la hâte juste avant son départ d'Avignon pour sa seconde légation en Italie : Paul Lecacheux, « Un formulaire de la Pénitencerie apostolique au temps du cardinal Albornoz (1357-1358) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 18, Paris, 1898.

procureurs²⁴⁵. Les mandataires se trouvent mis à contribution pour élaborer des pétitions et se charger d'obtenir des lettres sans fraude, ruse et malice²⁴⁶, comme à la Chancellerie. Ces intermédiaires peuvent donc être considérés comme des seconds procureurs *ad impetrandum*, même si une telle expression est moins souvent usitée à leur sujet²⁴⁷.

1) La nomination et la réception des procureurs

On retrouve ici l'ambiguïté du statut de procureur considéré comme un officier de la Pénitencerie alors qu'il n'est pas proprement dit un agent du Saint-Siège²⁴⁸. Le serment prêté par le procureur à son entrée en charge parle textuellement de *procurator litterarum Penitentiariae* et d'*officium procurationis*²⁴⁹. Le texte distingue ensuite ce procureur de la Pénitencerie agissant pour un client des autres *procuratores* de ce même client, aptes à l'informer de l'affaire qui lui a été confiée. Enfin, le règlement sur les salaires à verser aux procureurs parle des *procuratores qui nunc sunt in dicto officio Penitentiariae, vel pro tempore fuerint*²⁵⁰, signifiant sans doute que tout procureur actif à la Pénitencerie même une seule fois doit se faire rétribuer selon les tarifs en usage. Du même coup, il semble admis que ces procureurs fugitifs occupent temporairement un office de procureur. On ne peut, faute de sources, avoir une idée du profil des procureurs de la Pénitencerie pour le XIV^e siècle, mais tout laisse croire qu'ici aussi des professionnels côtoient des procureurs de passage. Les deux minces indications concernant la carrière de procureur de Walter de Strasbourg ne permettent pas même d'apporter des précisions au sujet de ce personnage²⁵¹. On peut néanmoins penser

²⁴⁵ Ces trois textes ont été édités dans une même publication par Heinrich Denifle : Heinrich Denifle, « Die älteste Taxrolle der apostolischen Pönitentiariae », dans *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. 4, 1888, p. 209-221 (bulle *In agro dominico*) ; p. 221-236 (*Taxationes sacre Penitentiariae*) ; p. 236-238 (*Constitutiones de novo facte et ordinate per dominum papam XII pro procuratoribus Penitentiariae ejusdem domini nostri pape*).

²⁴⁶ Constitution *In agro dominico* : « Preterea statuimus et etiam ordinamus, quod omnes et singuli procuratores in eodem officio Penitentiariae in petitionibus faciendis et in litteris dicte Penitentiariae procurandis seu impetrandis fideliter studeant se habere, nullam in predictis fraudem, dolum vel malitiam committendo » (*ibid.*, p. 217).

²⁴⁷ Quand l'expression apparaît dans les textes de Benoît XII, il n'est toujours question que de procureurs appliqués *in litteris Penitentiariae procurandis seu impetrandis*.

²⁴⁸ Emil Göller, dans sa présentation du personnel de la Pénitencerie, intègre les procureurs, tout en les présentant en dernier : E. Göller, *Die päpstliche Pönitentiaria von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V.*, t. 1 : *die päpstliche Pönitentiaria bis Eugen IV.*, Rome, 1907, p. 183-184.

²⁴⁹ Le texte est inséré à l'ordonnance *In agro dominico* : « Ego ... procurator litterarum Penitentiariae domini pape juro, quod ... procurationis officium exercebo... » (H. Denifle, « Die älteste Taxrolle... », p. 220).

²⁵⁰ *Taxationes sacre Penitentiariae* : *ibid.*, p. 234.

²⁵¹ Walter de Strasbourg dont la suite de la carrière est bien connue, est attesté comme procureur le 21 mars 1367 à Avignon. Il est aussi le procureur de la lettre d'absolution obtenue à Viterbe le 29 avril 1369 pour absoudre d'une sentence d'excommunication un clerc défunt du diocèse de Cologne : Filippo Tamburini, « Note diplomatiche intorno a suppliche a suppliche e lettere di Penitenzieria (sec. XIV-XV) », dans *Archivum Historiae Pontificiae*, t. 11, 1973, p. 149-208, spéc. p. 201-208.

que le terme de *procurator litterarum Penitentiarie* est réservé aux seuls procureurs de métier, comme celui de *procurator in Romana curia* à la Chancellerie.

C'est au grand pénitencier que revient le soin de veiller au groupe de procureurs présents épisodiquement ou durablement à la Pénitencerie ; il joue en quelque sorte le rôle de l'auditeur des lettres contredites auprès des procureurs *ad impetrandum* et *ad contradicendum* de la Chancellerie.

Pour se faire admettre à la Pénitencerie, chaque procureur doit se présenter devant le grand pénitencier ou un de ses délégués, s'annoncer et dire sous serment ses nom et prénom ainsi que les lieu et diocèse où il réside²⁵². De telles indications visent à identifier et contrôler des individus bientôt amenés à travailler à la Pénitencerie²⁵³. Le procureur doit ensuite prêter serment de remplir consciencieusement son office, en s'engageant à toujours œuvrer avec sincérité et fidélité sans appât de gain²⁵⁴ :

« Ego ..., procurator litterarum Penitentiarie domini pape, juro, quod fideliter et absque omni dolo et fraude hujusmodi procurationis officium exercebo et quod diligenter ac fideliter negotium super quo habeo formare petitionem inquiram et dictabo vel dictari faciam, prout per illos quorum erit negotium vel per procuratores eorum informabor, nil addendo in facti substantia vel etiam subtrahendo vel mutando, et quod pro petitionibus ordinandis et procurandis hujusmodi litteris nichil omnino recipiam ultra taxationes per dominum Benedictum papam XII ordinatas. Sic Deus me adjuvet et hec sancta Dei Evangelia. »

Après avoir ainsi juré, le procureur est apte à agir à la Pénitencerie pour un client qui lui en donnerait procuration. L'obtention pour autrui d'une lettre, autrement dit la validité de chacune des actions effectuées à cette fin pour un client, est subordonnée à la présentation du mandat de procuration et à l'assentiment du mandant ou de son représentant²⁵⁵. Un procureur peut également s'attacher sans difficulté à obtenir des lettres pour lui, un parent ou un ami²⁵⁶.

²⁵² Constitution *In agro dominico* : « Dicti quoque procuratores sua nomina et cognomina, cujusve diocesis et loci existant, coram dicto majori penitentiario vel alio cui idem major penitentiarius id duxerit committendum proprio juramento fateri et recognoscere teneantur » (H. Denifle, « Die älteste Taxrolle... », p. 217).

²⁵³ Au dire de mentions portées sur une trentaine de suppliques des pontificats de Jean XXIII (1410-1415) et d'Eugène IV (1431-1447), il semble qu'au XV^e siècle, le procureur doive alors passer un examen de capacité. Il est examiné *in litteratura* mais surtout dans la pratique du droit. Ce n'est qu'après avoir été examiné et jugé *sufficiens* que le procureur prête serment : A. Sohn, *Deutsche Prokuratoren...*, p. 91.

²⁵⁴ Constitution *In agro dominico* : H. Denifle, « Die älteste Taxrolle... », p. 220.

²⁵⁵ *Constitutiones ... pro procuratoribus* : « Item mandat dominus cardinalis penitentiarius major sub pena excommunicationis majoris quod nullus ex dictis procuratoribus vel aliis recipiat scienter aliquam petitionem signatam vel litteram sigillatam sive scripturam nisi suam petitionem quam procuret, vel nisi de mandato et assensu illius cujus erit petitio vel litteram aut procuratoris illius » (*ibid.*, p. 236).

²⁵⁶ Constitution *In agro dominico* : « Per hec autem que super dictis procuratoribus et eorum officio sunt statuta, nullum quibusvis personis impedimentum prestetur, quominus hii qui voluerint possint pro se ac pro consanguineis et amicis suis hujusmodi litteras impetrare » (*ibid.*, p. 217).

2) L'obtention d'une lettre à la Pénitencerie : de la supplique à la lettre

Il est difficile de dépasser une description purement institutionnelle de la genèse des lettres de la Pénitencerie, en l'absence de sources : une seule supplique (1384) et trois lettres originales (1373, 1373, 1389)²⁵⁷ sont conservées pour l'ensemble du siècle.

a) La supplique

Comme à la Chancellerie, la supplique est d'une importance capitale pour obtenir une lettre, puisqu'elle aide considérablement à sa rédaction. L'élaboration des pétitions est clairement dans le domaine de compétences du procureur de la Pénitencerie, souvent nommé *procurator pro petitionibus faciendis* : la constitution *In agro dominico* leur enjoint expressément d'écrire lisiblement avec une écriture ronde et bien formée, sans interligne et correctement²⁵⁸.

Chaque supplique doit être adressée directement au pape, en suivant strictement les règles particulières relatives à sa composition. Elle débute par l'une des formules d'usage *supplicat* ou *supplicatur Sanctitati Vestrae*, puis contient :

- l'exposition, introduite par le verbe *exponit* ou *significat*,
- la description de l'état de fait qui est à l'origine de la demande : la *narratio*,
- la supplication : *quare supplicatur Sanctitati Vestrae* ou *supplicat igitur Sanctitati Vestrae*.

Après avoir noté son nom au dos de l'acte conformément aux prescriptions curiales²⁵⁹, le procureur remet sa supplique aux deux auditeurs chargés d'en examiner la teneur et d'en informer le grand pénitencier. Ce dernier peut alors, selon leurs conseils, signer ou non la supplique. Quand la demande est agréée, le procureur récupère la supplique marquée du *fiat*

²⁵⁷ On dispose pour le XIV^e siècle de deux lettres des 29 avril 1369 et 6 avril 1371 du grand pénitencier Étienne de Poissy, ainsi que d'une supplique et d'une lettre de 1384 relatives à l'obédience d'Urbain VI : F. Tamburini, « Note diplomatiche intorno... », p. 151.

²⁵⁸ *Constitutiones ... pro procuratoribus* : « Item petitiones quas faciant scribant de bona littera grossa et distincta sine inter liniam et bene prout pertinebit ad negotium ; alioquin nulla legetur » (H. Denifle, « Die älteste Taxrolle... », p. 236).

²⁵⁹ *Constitutiones ... pro procuratoribus* : « Item quilibet ponat nomen suum in dorso petitionum et litterarum quas procurabit » (*ibid.*, p. 236). Même si aucun texte ne précise véritablement à quel moment le procureur inscrit son nom au dos de la supplique, on peut supposer que c'est après l'avoir rédigée mais avant d'aller la porter aux auditeurs. Autrement, on ne verrait pas bien l'utilité d'une telle prescription.

approbateur et de la signature du grand pénitencier ou de son représentant²⁶⁰ puis la porte au bureau d'enregistrement où certaines suppliques sont enregistrées et datées²⁶¹.

b) La lettre

Le procureur apporte sa pétition au *distributor supplicationum* qui la remet à un correcteur du collège des scribes. Celui-ci écrit la minute puis la transmet, peut-être aussi par l'intermédiaire du procureur, au *distributor litterarum*. Ce dernier la confie à l'un des scribes pour en obtenir une copie au net. Un correcteur contrôle et corrige éventuellement l'acte établi, puis le remet de nouveau au procureur qui n'a plus qu'à acquitter une taxe au *computator*. Le procureur transmet l'acte au grand pénitencier ou à son régent pour qu'il soit visé. Il ne reste plus dès lors qu'à faire sceller la lettre par le sigillant dans la maison du grand pénitencier.

On ne sait à quel moment précisément le procureur note son nom au dos de l'acte²⁶² mais on peut supposer que c'est juste après avoir récupéré l'expédition des mains du scribe, afin que le nouveau document ne se perde pas dans les différents services de la Pénitencerie.

L'élaboration de la lettre (rédaction, distribution et scellement) doit s'effectuer à la Pénitencerie, loin du procureur, afin d'éviter toute pression²⁶³. Enfin, il semble que des registres de Pénitencerie existent dès le XIV^e siècle, même si toutes les lettres n'y sont pas consignées.

²⁶⁰ La formule varie selon que le grand pénitencier donne l'agrément en vertu de sa *potestas ordinaria*, d'un mandat général du pape ou après que la supplique a été lue devant le pape. On trouve alors en conséquence : *fiat in forma*, *fiat de speciali* ou *fiat de expresse* : F. Tamburini, « Note diplomatiche intorno... », p. 153.

²⁶¹ Selon les *Notabilia* de Walter de Strasbourg, la supplique ne porte pas, comme à la Chancellerie, la date de son approbation mais celle de l'enregistrement. Cette date figure au dos de l'acte. Une supplique qui n'est pas enregistrée porte alors la date du jour où elle sera présentée aux scribes. Cette date figure à la suite du texte.

²⁶² *Constitutiones ... pro procuratoribus* : « Item quilibet ponat nomen suum in dorso petitionum et litterarum quas procurabit » (H. Denifle, « Die älteste Taxrolle... », p. 236). Les deux lettres originales de 1373 portent en effet respectivement sur leur verso le nom de Walter de Strasbourg et de *Johannes de Tornaco* : F. Tamburini, « Note diplomatiche intorno... », p. 189-192.

²⁶³ Constitution *In agro dominico* : « Que etiam in domo dicti penitentiarum majoris redigantur in scriptis, alioquin nulla petitio recipiatur vel littera ad eorum instantiam scribatur vel distribuatur aut sigilletur nullumque salarium eis detur » (H. Denifle, « Die älteste Taxrolle... », p. 217).

3) La rémunération des procureurs

Tout procureur qui prête serment jure de se faire rémunérer sur la seule base des tarifs fixés par Benoît XII²⁶⁴. Le montant des gages à verser au procureur est fonction de la nature de la lettre à obtenir et s'établit ainsi²⁶⁵ :

Nature de la lettre	Montant du salaire du procureur
<i>littera confessionalis in majori vel in minori</i>	½ tournois d'argent maximum
<i>littera grossa et communis</i> avec <i>narratio</i> brève	2 tournois d'argent maximum
<i>littera grossa et communis</i> avec <i>narratio</i> complète	3 tournois d'argent maximum
<i>littera declatoria</i>	6 tournois maximum

Un procureur qui ne respecte pas ces tarifs et se fait payer davantage doit rendre à son client le double de la somme qui lui a été versée. S'il se trouve coupable d'une telle malhonnêteté plusieurs fois, son office de procureur peut lui être retiré²⁶⁶.

²⁶⁴ Constitution *In agro dominico* : « Ego ... , procurator litterarum Penitentie domini pape, juro, quod ... pro petitionibus ordinandis et procurandis hujusmodi litteris nichil omnino recipiam ultra taxationes per dominum Benedictum papam XII ordinatas » (*ibid.*, p. 220). Ces tarifs font référence aux *taxationes* édictées par le pape, le 8 avril 1336, en complément à sa bulle *In agro dominico*.

²⁶⁵ *Taxationes sacre Penitentie* : « Statuimus etiam et ordinamus, quod procuratores qui nunc sunt in dicto officio Penitentie, vel pro tempore fuerint, pro petitionibus faciendis et procurandis seu impetrandis litteris dicte Penitentie ratione salarii vel laboris nichil ultra infrascriptas taxationes exigere vel recipere quoquomodo presumant, videlicet pro qualibet littera confessionali in majori seu in minori forma non liceat sibi recipere ultra dimidium Turon. argenti ; pro qualibet littera grossa et communi, utpote cum brevi et succincta narratione, non ultra II Turon., completa vero facti narratione, non ultra III Turon. ; pro qualibet vero littera declaratoria, non ultra VI Turon. Contrarium facientes secundum ordinationes dicti domini nostri pape super hoc editas puniantur » (*ibid.*, p. 234).

²⁶⁶ Constitution *In agro dominico* : « Iidem procuratores nichil ultra taxationes per nos super hoc factas pro petitionibus faciendis et procurandis seu impetrandis litteris dicte Penitentie ratione salarii seu laboris vel alias exigere vel recipere quoquomodo presumant. Contrarium vero facere presumentes ad restitutionem dupli illis a quibus ultra receperint per doctorem prefatum confestim artius compellantur. Quod si hii quibus esset hujusmodi restitutio facienda reperti non fuerint, duplum hujusmodi per dictum doctorem pauperibus erogetur. Quod si dicti procuratores vel aliquis eorum bis vel ter in hoc reperti fuerint culpabiles, per dictum majorem penitentiarium vel per deputandos ab eo officium procuracionis hujusmodi interdicatur eisdem » (*ibid.*, p. 217).

CHAPITRE IV

Les procureurs *ad agendum* à la Rote et dans les autres cours de justice

Face à la multiplication des procès en curie et à la mise en place de cours de justice spécialisées, les procureurs *ad agendum* ou *ad causas* connaissent un regain d'activité considérable sous les papes d'Avignon. Ils s'illustrent particulièrement à la Rote mais peuvent aussi intervenir dans d'autres cours spécialisées, comme l'audience de la Chambre apostolique et les tribunaux cardinalices.

A) La Rote

Introduction

La Rote, appelée parfois encore au début du XIV^e siècle Audience des causes du palais apostolique ou du sacré-palais, se présente comme le tribunal des affaires bénéficiales. Certes, il faut attendre la constitution *Ratio Juris* (16 novembre 1331) pour voir attribuer à cette cour de justice des statuts et une organisation stable, mais ce texte semble plutôt entériner une situation de fait beaucoup plus ancienne²⁶⁷, la mainmise du Saint-Siège sur un nombre croissant de bénéfices ayant fait gonfler considérablement le volume des affaires judiciaires à traiter en curie et ayant rendu nécessaire la mise en place d'une nouvelle cour spécialisée, à un moment où les plaideurs inclinent à porter leurs affaires en curie devant des juges réputés plus intègres. La Rote se compose d'un personnel qualifié de juges et de greffiers : des auditeurs organisés en collège et quelques notaires pour les assister²⁶⁸. C'est le pape ou, plus souvent, son vice-chancelier qui confie une affaire à un auditeur²⁶⁹. Celui-ci procède à l'instruction en consultant ses collègues, rend son jugement duquel on ne peut faire appel et promulgue la

²⁶⁷ Au XIII^e siècle, c'est tantôt le Consistoire tantôt certains cardinaux qui ont en charge de connaître les procès en première instance concernant les curialistes et de recevoir les appels. En 1274, les chapelains du pape, experts en droit canon, souvent chargés d'instruire une affaire sans en prononcer la sentence, sont appelés auditeurs des causes du sacré-palais apostolique. Bientôt, droit leur est reconnu d'émettre le jugement. En 1307, Clément V remet à l'un de ses chapelains l'instruction et la conclusion de toutes les causes bénéficiales. Cependant, aucune cour de justice particulière n'est officiellement reconnue avant le XIV^e siècle. Sur les origines de la Rote : M. F. Egon Schneider, *Die römische Rota nach geltendem Recht auf geschichtlicher Grundlage*, t. 1 : *Die Verfassung der Rota*, Paderborn, 1914.

²⁶⁸ Chaque auditeur n'a que quatre notaires.

²⁶⁹ Les auditeurs de la Rote ont défense de recevoir, directement ou indirectement, quelque épice et ne doivent rien révéler du procès avant la clôture de l'affaire, sous peine d'être dépossédés temporairement ou perpétuellement de leur charge : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 135.

sentence en présence d'autres auditeurs qui y apposent leur sceau. Le rôle du procureur, véritable spécialiste de la parole et de l'écrit, consiste à représenter son client *in causa* et à défendre au mieux ses intérêts dans le procès en cours.

La fonction tenue par les procureurs au sein de cette institution transparaît dans trois types de documents : des textes normatifs émanants du Saint-Siège, les registres des procès rédigés par les notaires, des actes de sentences rendues par les auditeurs.

Trois ordonnances concernent directement les procureurs : il s'agit des constitutions *Ratio juris* de Jean XXII (16 novembre 1331)²⁷⁰, *Decens et necessarium* de Benoît XII (27 octobre 1340)²⁷¹ et des textes de Grégoire XI additionnels aux précédents (1^{er} mars 1375)²⁷². On dispose aussi d'un texte de procédure intitulé *Qualiter procedatur in causis in pallatio apostolico*²⁷³. Ce document original passe en revue toutes les étapes de la procédure au sacré-palais depuis l'obtention de la commission jusqu'à la sentence définitive, mais son auteur (sûrement pas un auditeur, peut-être un notaire) et sa date (vraisemblablement un peu avant le milieu du XIV^e siècle) restent pour le moment inconnus.

La constitution *Ratio juris* ordonne d'ailleurs expressément aux notaires des auditeurs de consigner par écrit dans un manuel tous les actes des procès dont ils ont la charge puis de les faire inscrire dans un registre²⁷⁴, les parties devant payer un droit pour chaque page écrite. D'assez nombreuses copies de ces actes sont conservées pour le XIV^e siècle²⁷⁵. S'il est vrai qu'ils ne révèlent que ce qui se déroule devant l'auditeur et que tout l'interrogatoire des témoins échappe à l'enregistrement, l'activité du procureur apparaît néanmoins²⁷⁶. En outre, un fragment de registre concernant un litige engagé en 1326 au sacré-palais permet de saisir en détail la procédure préliminaire à tout procès à la Rote²⁷⁷.

²⁷⁰ M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 83-91.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 118-125.

²⁷² *Ibid.*, p. 128-131.

²⁷³ Ch. Lefebvre, « Un texte inédit sur la procédure rotale... ».

²⁷⁴ Ordonnance *Ratio Juris* de 1331 : « Item, quod notarii omnes actus judicarios clare, distincte ac substantialiter in manuali seu memoriali in auditoris cause, in qua scribunt, presentia et etiam partium, si hoc expectare voluerint, conscribere non postponant et, postquam illos conscripserint, in registrum fideliter redigant vel redigi faciant... » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 88).

²⁷⁵ Sur ces registres de notaires : H. Hoberg, « Register von Rotoprozessen des XIV. Jahrhunderts im Vatikanischen Archiv », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 51, 1956, p. 54-69.

²⁷⁶ Les deux extraits édités de ces registres (le début du registre des causes de Brême et la fin du registre des causes de Bâle) laissent apparaître des noms de procureurs. Il s'agit de maître *Gerardus de Frankenfort*, doyen de Brême et procureur du plaignant *Woltbernus Vredeberni* (extrait 1) et de maître *Nicolaus*, procureur de *Johannes Nauern* (extrait 2) : *ibid.*

²⁷⁷ Il s'agit d'un fragment de registre tenu par un clerc de Bertrand de Saint-Geniès, auditeur des causes du palais apostolique. L'affaire oppose Bérenger Raynard et Bérenger de Magalatio sur les canonicat et prébende de Saint-Aphrodise de Béziers : G. Mollat, « Contributions à l'histoire de l'administration judiciaire... », p. 877-896.

Enfin, les sentences promulguées par l'auditeur à la fin des procès donnent un résumé de l'enchaînement des étapes de la procédure où intervient le procureur. Certaines de ces sentences correspondent à des affaires opposant deux parties représentées par procuration et révèlent de manière assez précise la réalité du travail d'un procureur²⁷⁸.

1) La nomination et la réception des procureurs

Comme à la Chancellerie, la procuration, ici *ad agendum*, doit être considérée comme l'acte de nomination du procureur. Toute personne représentée doit remettre un mandat de pouvoir à son procureur spécial, occasionnel ou professionnel, directement ou par l'intermédiaire de quelque courrier.

La procuration générale²⁷⁹ passée à Lyon le 6 septembre 1344 ne consitue pas à cet égard un exemple très éclairant²⁸⁰. Le chapitre de Lyon délègue pouvoir à cinq personnages pour prendre en charge tous ses hypothétiques procès en curie : un archidiacre²⁸¹, trois chanoines²⁸² dont un seul dans la ville de Lyon (à Saint-Nizier) et un avocat actif en curie prénommé Hugues. L'acte est établi alors que le chapitre n'a aucun procès à son actif en curie et les pouvoirs concédés sont extrêmement généraux : ils concernent toutes les causes que le chapitre a ou aura dans la *camera* du pape face à ses auditeurs, ou celles qui par leur nature seront susceptibles d'être traitées en curie²⁸³. Le détail des pouvoirs concédés évoque ensuite de manière très synthétique chacune des différentes étapes de la procédure à la Rote.

Les procureurs désignés ne peuvent tenir aucune autre fonction par ailleurs à la Rote²⁸⁴ : il est en particulier interdit d'être dans une même cause procureur de l'une des

²⁷⁸ C'est le cas par exemple d'un jugement du 10 octobre 1319 qui donne raison à Pierre *de Via* aux dépens de son adversaire Jean Dubois. Le litige concerne la collation du prieuré de Chadeleuf, au diocèse de Clermont, conféré par Jean XXII à son petit-neveu Pierre *de Via*, le 23 avril 1319, après un temps de vacance pendant lequel Jean Dubois en a pris possession. Ce dernier fait appel. Les deux parties sont représentées par procureur, respectivement par Jean *de Rocca* et frère Pierre Molinier : id., « Un procès en matière bénéficiaire... », p. 197-204.

²⁷⁹ Annexes VI, procuration n° 5, p. 1095-1097.

²⁸⁰ Beaucoup des individus de cette époque résistent malheureusement à toute identification, les registres des lettres communes des pontificats de Clément VI et d'Innocent VI n'ayant pas été encore édités.

²⁸¹ Il s'agit de Durand Cornut, archidiacre d'Exmes.

²⁸² Il s'agit de Jean *de Arcio*, de Jean de Châteauneuf et de Jean Leduc. Le premier est inidentifiable. Le second qui est bachelier en droit civil, reçoit un canonicat sous attente de prébende à Troyes, le 28 mars 1341 : Benoît XII, *Lettres communes*, éd. J.-M. Vidal, Paris, 1903-1911, n° 8598 ; le troisième est qualifié de chanoine à Saint-Nizier de Lyon.

²⁸³ La procuration du chapitre de Lyon concerne toutes les causes *quas habemus et habituri sumus in camera domini nostri pape et coram auditoribus ipsius camere et in aliis causis que de sui natura sunt in Romana curia tractande et ventilande*. Le terme de *camera pape* pour désigner la Rote n'est pas habituel mais il est impossible d'attribuer cet acte à aucune autre institution : Annexes VI, procuration n° 5, p. 1095-1097.

²⁸⁴ Ordonnance *Ratio Juris* (1331) : « Item quod prefati notarii, promotores seu procuratores in causis, que coram auditore suo agitantur, in dicto palatio non existant » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 87).

parties et notaire chargé d'instrumenter les actes²⁸⁵. La présentation d'une procuration ne suffit cependant pas à se faire adopter par la Rote : le procureur doit prêter serment²⁸⁶ entre les mains du vice-chancelier et jurer, comme l'avocat, de prendre la défense de son client, d'agir selon la justice et la vérité, et de ne pas se charger de causes malhonnêtes. Un tel engagement doit d'ailleurs être renouvelé chaque année²⁸⁷. De même, l'ordonnance de Grégoire XI rappelle que les procureurs doivent promettre d'en conserver les prescriptions en même temps que celles de ses prédécesseurs (Jean XXII et Benoît XII), au début de leur office et chaque année²⁸⁸. Enfin, la présence d'un mandataire au sein de ce tribunal ne doit jamais être considérée comme définitive même après un tel serment. Elle est conditionnée à une conduite honorable, les auditeurs ayant le droit de suspendre un procureur trop souvent en tort²⁸⁹ ou manifestement calomniateur²⁹⁰.

2) Le rôle des procureurs dans un procès à la Rote

La procédure reprend en grande partie celle suivie dans les tribunaux ordinaires de l'Église²⁹¹ mais les procès sont particulièrement longs du fait de la multiplicité des termes

²⁸⁵ Ordonnance *Ratio Juris* (1331) : « Item quod nullus notarius alicujus auditoris deinceps audeat scribere vel presumat in causa, si alterutrius partium dicte cause in Audientia litterarum contradictarum vel in palatio apostolico seu in Romana curia procurator vel promotor negotiorum seu pensionarius quoquomodo fuerit vel existat ; sed si ex ignorantia contingeret auditorem aliquam vel aliquas causam seu causas tales alicui tali notario committere ad scribendum ; statim notarius hujusmodi causam seu commissionem in manibus dicti auditoris restituat. Contrarium faciens per unum annum ab officio notariatus in palatio exercendo sit eo ipso privatus » (*ibid.*, p. 87).

²⁸⁶ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Ad hec statuimus, quod omnes et singuli advocacionis et procuracionis in causis officia in Romana curia exercentes presentes et posteri tactis sacrosanctis evangeliis prestant corporaliter juramentum, quod partes, quarum patrocinium susceperint, fideliter et sine tergiversatione aliqua adjuvare curabunt, et id, quod verum et justum extimaverint, suis clientulis inferre studebunt, causas quoque improbas scienter non recipient ; et si quas receperint partis forte mendaciis coloratas, que sibi juste in principio viderentur et in processu judicii appareant ipsis injuste, ipsarum patrocinium incontinenti dimittant » (*ibid.*, p. 121-122).

²⁸⁷ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Hujusmodi quoque juramentum advocati et procuratores causarum in dicta Romana curia existentes teneantur in manibus vicecancellarii predicti prestare corporaliter ut prefertur illudque in kalendis octobris vel per aliquos dies ante annis singulis iterare, nec ante prestationem ipsius in Consistorio vel per auditores predictos ad exercenda sua officia admittantur » (*ibid.*, p. 122).

²⁸⁸ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item quod advocati, procuratores et notarii servent per omnia ordinationem Johannis et Benedicti predecessorum nostrorum predictorum et de servandis tam istis quam contentis in dictis constitutionibus eorundem Johannis et Benedicti prestabunt in principio sui officii et singulis annis secundum formam datam in eis corporaliter juramenta » (*ibid.*, p. 130).

²⁸⁹ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Et si eisdem vicecancellario vel auditoribus forsitan videatur ex qualitate vel frequentia dictorum excessuum vel defectuum dictos advocatos seu procuratores fore gravius puniendos, possint ad tempus vel imperpetuum eis interdicere officia prelibata » (*ibid.*, p. 124).

²⁹⁰ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item quod auditor procuratorem calumpniosum aliquod proponentem repellat ab officio et eidem penam imponat, removendo ipsum imperpetuum vel ad tempus, prout suo libero arbitrio videbitur faciendum » (*ibid.*, p. 130).

²⁹¹ La procédure y traverse les mêmes trois phases que celles décrites par Paul Fournier dans le cas des officialités : la préparation du procès, le *judicium* de la *litiscontestatio* à la sentence, la sentence et son

dilatoires ou péremptoires²⁹², et des nombreux subterfuges inventés par l'esprit de chicane pour entraver le cours normal des affaires²⁹³.

a) Rédaction de la supplique

Le procureur du demandeur présente une supplique au pape pour solliciter un juge de la part de son client. Ces pétitions sont difficiles à connaître dans la mesure où elles ne sont que très rarement enregistrées²⁹⁴ et que peu d'originaux sont conservés²⁹⁵. De telles suppliques ne se retrouvent pas non plus dans les formulaires des procureurs ou des notaires²⁹⁶. En revanche, on conserve des documents qui se présentent comme des minutes de suppliques ou qui ont même parfois toute l'apparence d'actes originaux, en dépit de l'absence de mention révélant la décision pontificale²⁹⁷. Enfin, les registres tenus par les notaires et les extraits qui en sont parfois délivrés aux parties révèlent aussi la forme et la teneur de quelques suppliques en matière judiciaire²⁹⁸. Généralement, la pétition est ainsi rédigée :

« Supplicat Sanctitatem Vestram procurator domini ..., quatinus causam appellationis et negotii principalis, que vertitur seu verti speratur inter ... ex una parte et super ..., ex altera, committere dignemini alicui de auditoribus vestris ... audiendam et decidendam cum emergentibus, dependentibus et connexis. »

exécution : Paul Fournier, *Les officialités au Moyen Âge : étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France de 1180 à 1328*, Paris, 1880, p. 131-133.

²⁹² Les termes sont dilatoires, quand ils indiquent un laps de temps à écouler avant une activité processuelle déterminée et sans effet sur les droits des parties, ou péremptoires, quand ils indiquent un laps de temps pendant lequel peut et doit s'exercer une activité donnée en entraînant l'extinction de certains droits.

²⁹³ En 1355, les religieuses de Coyroux, près d'Aubazine, au diocèse de Limoges, sont en litige depuis 18 mois avec Hugues Guiscard sur la possession de l'église paroissiale de Cornac, au diocèse de Cahors. Une telle situation s'explique par une succession d'appels frivoles et d'arguties dilatoires. On voit par exemple, le procureur d'Hugues Guiscard interjeter un premier appel alors que la cause était déjà parvenue à la *litiscontestatio*. Parfois, les délais deviennent considérables. Le procès engagé contre Pietro Agapito Colonna et Pietro de *Masculis* de Crémone, au sujet d'un canonicat avec prébende à Saint-Omer, dure plus de vingt ans : G. Mollat, « La collation des bénéfices ecclésiastiques... », p. 139-140.

²⁹⁴ Quand elles se trouvent dans les registres de suppliques tenus par la Chancellerie pontificale, elles sont souvent accompagnées, dans la marge de gauche, de mentions telles que *extra, extra de justitia, extra commissio justitie, extra commissio de justitia* : Pierre Gasnault, « Suppliques en matière de justice... », p. 45.

²⁹⁵ Seuls huit originaux ont été pour le moment retrouvés : *ibid.*, p. 43-44.

²⁹⁶ On ne trouve aucune supplique de ce genre dans le formulaire de Henri Bucglant : J. Schwalm, *Das Formelbuch des Heinrich Bucglant...*

²⁹⁷ Plusieurs hypothèses sont possibles : copie d'une supplique gardée dans les archives du demandeur ou de son procureur, supplique rédigée en bonne et due forme mais non présentée au pape, supplique rejetée par le pape : P. Gasnault, « Suppliques en matière de justice... », p. 44.

²⁹⁸ On peut mentionner, parmi d'autres, celle relevée par Guillaume Mollat. Il s'agit d'une supplique adressée à Clément V et rédigée par Adam de Kukeby, procureur du maître Ugo Hamelin, recteur de Saint-Michel de Fincham, au diocèse de Norwich. La demande est présentée à l'auditeur *Castellanus de Trévis*, chanoine d'Arras, à Lyon, le 11 février 1306 par le courrier pontifical Bonino de Sienne. Elle est signée du vice-chancelier. Il s'agit d'une copie authentique faite pas un scribe de l'auditeur à la demande de ce dernier : G. Mollat, « Une supplique contemporaine de Clément V » dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 67, Paris, 1955, p. 279-280.

Contrairement aux demandes de grâces, la supplique qui réclame le droit de voir juger une affaire en curie est presque toujours présentée par le procureur lui-même, ce dernier se désignant dans l'acte à la troisième personne. Le procureur réclame textuellement la désignation d'un auditeur de la Rote et indique l'identité du plaignant, la nature du litige et la qualité de la partie adverse.

b) Réponse du vice-chancelier

Le procureur attend la réponse du pape. Celui-ci désigne parfois d'emblée un jurisconsulte compétent mais, le plus souvent, charge le vice-chancelier²⁹⁹ de commettre l'affaire à un auditeur. Le vice-chancelier répond alors sur la supplique : *Audiat magister ... et justitiam faciat*. Un courrier porte la cédule de commission³⁰⁰ à l'auditeur désigné qui siège au palais apostolique³⁰¹. Celui-ci la reçoit en présence de témoins et l'un de ses greffiers en fait un constat notarié. Parfois, c'est le procureur du requérant lui-même qui reçoit la cédule de commission. Il lui revient alors de la présenter au juge³⁰².

c) Établissement du mandat de comparution

Le procureur du plaignant se rend rapidement auprès de l'auditeur désigné et le somme³⁰³ de faire parvenir un mandat de comparution à l'adresse de la partie absente³⁰⁴. Cette dernière est alors appelée à se présenter devant l'auditeur en personne ou par procuration. Une telle commission se présente ainsi :

« Mandat magister ... sacri palatii causarum et cause ac partium infrascriptarum ab eodem domino papa specialiter deputatus auditor, citari peremptorie in Audientia publica ipsius domini pape, ut moris est, et citat ... quatinus die ..., mane hora causarum, si dies ipsa juridica fuerit, et idem dominus auditor ad jura reddendum sederit, alioquin proxima die tunc juridica, hora eadem, qua ipse sedebit, per se vel procuratorem suum, si quis est in Romana curia pro eodem, Avinione, in palatio apostolico legitime compareat coram ... in causa appellationis et negotii principalis que vertitur seu verti speratur inter dictum citatum, ex una parte, et ... super ..., ex altera, coram ipso domino auditore legitime processurus. Datum... »

²⁹⁹ On trouve alors sur la supplique la formule « Commitat vicecancellarius, si videatur sibi » ou bien « Item committatur per vicecancellarium » : id., *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 133, n. 46.

³⁰⁰ La commission de causes à un auditeur peut aussi avoir lieu de manière plus solennelle par une bulle.

³⁰¹ Les auditeurs siègent chaque jour ouvrable, vers l'heure de tierce, dès que la cloche de Notre-Dame de Doms sonne. Les jours fériés, ils donnent audience sur mandat exprès du pape : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 134-135.

³⁰² « Impetrata commissione et presentata domino judici ... ad petitionem unius citatur altera » (Ch. Lefebvre, « Un texte inédit sur la procédure rotale ... », p. 184).

³⁰³ Sur la requête (*ad instantiam et requisitionem*) de Jean de Rocca, Jean Dubois est cité à comparaître et à présenter tous les actes utiles : G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiale... », p. 201

³⁰⁴ Une commission spéciale est parfois employée pour faire comparaître les deux parties à la curie.

La citation³⁰⁵ a lieu en une séance publique de l'Audience publique présidée par l'auditeur des lettres contredites.

d) Comparution des parties à l'Audience publique

Le jour de la citation, le procureur du demandeur comparaît devant l'auditeur des lettres contredites et exhibe son *procuratorium in iudicio*³⁰⁶. Si la partie adverse est absente, il demande à l'auditeur de constater la contumace et de procéder à une nouvelle citation après les délais réglementaires. Si, après la quatrième citation, la partie appelée ne se présente toujours pas, l'auditeur statue que l'affaire ressortit au Saint-Siège.

Lorsque le procureur de la partie adverse se présente, il commence par présenter sa procuration. Celle-ci fait l'objet d'un examen minutieux. On fournit ensuite au procureur une copie de la commission et un terme, fixé habituellement au premier jour, lui est assigné pour s'élever contre.

Le procureur de la partie adverse n'hésite pas à formuler des exceptions³⁰⁷ : il peut récuser la personne du demandeur en invoquant l'excommunication qui la frappe et la rend inapte à intenter une action judiciaire, en s'élevant contre sa procuration à ses yeux insuffisante ou en incriminant la partialité du juge. L'esprit de chicane réussit toujours à entraver ou, du moins, à retarder le procès engagé³⁰⁸. C'est à l'auditeur des lettres contredites de décider de la validité des exceptions présentées. Il peut être amené à désigner un autre juge d'office, si la personne de l'auditeur préalablement désigné est légitimement contestable et que les parties n'arrivent pas à s'entendre sur le choix d'un autre. L'auditeur des contredites a également compétence d'examiner toutes les contestations suscitées par les documents touchant au dossier³⁰⁹.

³⁰⁵ Il faut souvent plusieurs mandats de citation avant que l'appelé ne se présente. L'acte porte alors les indications « secundo et peremptorie, tertio et peremptorie, quarto et peremptorie ad malitiam convicendam ».

³⁰⁶ Pierre Molinier et Jean de Rocca comparaissent (*comparentibus ... procuratoribus*) devant les juges munis de procurations (*facta fide ... cum instrumento publico et ... cum littera patente*) qui sont examinées : G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiaire... », p. 201.

³⁰⁷ C'est le cas de Jean de Rocca qui formule par écrit des exceptions contre la procuration (*quasdam exceptiones in scriptis tradente contra procuratorium*) de Pierre Molinier et demande que l'abbé d'Issoire soit interrogé par l'auditeur (*petente per nos interrogari dictum dominum*), ce qui est accordé : G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiaire... », p. 201.

³⁰⁸ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 137.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 138.

e) Début de la procédure

Le procureur du plaignant se voit assigner un terme, de huit jours en général, pour donner une *petitio summaria*³¹⁰ orale ou un *libellus*³¹¹ écrit, selon que le procès est instruit en forme sommaire ou non³¹², apte à faire connaître la nature et l'objet de sa requête. L'exposé oral est résumé par un notaire dans les actes du procès afin que le juge et le procureur de la partie adverse en prennent connaissance, tandis que les libelles rédigés par les procureurs se présentent sous la forme : *Proponit ... procurator et dicit quod...* L'autre partie en obtient copie ainsi que le notaire pour son registre.

Le procureur de la partie adverse ayant eu connaissance de la *petitio summaria* ou du *libellus* présenté par son adversaire, un nouveau terme de huit jours est fixé

- pour jurer *de calumnia et veritate dicenda* et délibérer sur l'affaire, dans le cas d'une procédure sommaire.
- pour jurer de *calumnia et veritate dicenda* et répondre au libelle, c'est-à-dire *litem contestandam*, si c'est une cause profane ne suivant pas la procédure sommaire.

f) Réponse au libelle

Chacun des procureurs prête serment de ne pas dissimuler la vérité. Ensuite, s'il s'agit d'une procédure sommaire, les procureurs des parties développent leurs moyens de preuve et les discutent librement. L'auditeur veille seulement à réprimer les longueurs et peut les interroger lui-même, si nécessaire, pour achever de se former sa conviction. Dans les autres procédures, c'est là que se place la *litiscontestatio*³¹³ : le défendeur qui a pris connaissance du *libellus* oppose une contradiction formelle à la demande, en présence du juge et du demandeur. Dans tous les cas, les procureurs peuvent produire, à terme péremptoire, après avoir pris connaissance des arguments de leur adversaire, leurs *positiones*³¹⁴, *articula*³¹⁵ ou

³¹⁰ Le pétitoire est un exposé oral de l'affaire. Celui présenté par Jean *de Rocca*, dans le litige déjà cité, résume parfaitement bien son affaire. Il veut obtenir gain de cause pour son client et condamnation de la partie adverse : G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiale... », p. 202.

³¹¹ Le *libellus* est un acte écrit qui doit faire connaître l'objet de la demande avec précision et sans équivoque. Il contient les noms du demandeur et de son procureur, du défendeur et du juge désigné.

³¹² Afin d'accélérer le règlement des causes les plus urgentes, la décrétale *Dispendiosam* (1316) institue une procédure sommaire en faveur des causes bénéficiales, matrimoniales, de dîmes et d'usure : *Corpus juris canonici, Clementinarum*, lib. 2, tit. 1, cap. 2. Aussi, à côté de la procédure *juris ordine servato*, se présente une procédure *simpliciter, de plano, sine figura et strepitu judicii*. Il n'est pas certain néanmoins que cette nouvelle procédure ait été couramment utilisée dès cette époque. Elle sera confirmée par Martin V dans la constitution *Romani Pontificis providentia*.

³¹³ Paul Fournier, *Les officialités au Moyen Âge...*, p. 137.

³¹⁴ Les *positiones* mentionnent sous de brèves formules les éléments permettant de manifester le bien-fondé des prétentions soutenues.

³¹⁵ Les articles sont les points sur lesquels les témoins présentés par les parties sont interrogés.

exceptiones contre leur adversaire ainsi que tous les actes, lettres, instruments, droits et preuves qui s'imposent³¹⁶.

C'est à ce moment qu'interviennent les plaidoiries des avocats. Chaque client doit décider s'il souhaite prendre ou non un tel défendeur, et son procureur peut, le cas échéant, se charger de lui en trouver un. Il lui faut alors le rémunérer de sa part, sous peine d'être privé de son office³¹⁷. L'auditeur examinera précisément la part prise par l'avocat dans le procès pour fixer le montant du salaire qu'il convient de lui accorder³¹⁸. Le procureur représente la partie absente, il ne supplante pas l'avocat, quoiqu'il en ait souvent la tentation, sans doute parce qu'il se trouve doté, par sa formation de juriste, des compétences requises pour cet autre métier. Les ordonnances de Grégoire XI (1375) insistent pour que l'avocat examine lui-même avec soin les libelles, pétitions, articles, exceptions et défenses à présenter à l'auditeur sans en laisser le soin au procureur³¹⁹. De plus, le procureur doit se ranger à l'avis de l'avocat pour décider de la suite à donner à leur cause : le mandataire doit avoir le consentement de l'avocat pour poursuivre un appel interposé. Quand tel est le cas mais que l'appel se révèle, aux yeux de l'auditeur, de pure frivolité, ils en portent une responsabilité commune³²⁰.

³¹⁶ Dans la sentence du 10 octobre 1319 déjà signalée, on voit Pierre Molinier finalement exhiber des pouvoirs (*quoddam instrumentum ... exhibuit et produxit*) émanés de son mandant, permettant de s'en remettre à la décision des délégués pontificaux, tandis que Jean de Rocca produit la bulle de réserve, celle conférant le bénéfice à son client et son appel (*dictis petitione, litteris et instrumento productis et traditis*) : G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiaire... », p. 202-203.

³¹⁷ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item si procurator a parte mandatum habuerit de retinendo advocatum, ipsum retinere et pecuniam quam a parte sive clientulo suo pro avvocato habuerit, eidem avvocato omnino tradere teneatur. Si vero sine avvocato causam susceperit prosequendam, non recipiat, nisi quantum procuratori per constitutionem ejusdem Benedicti predecessoris est taxatum ; et si contra aliquod premissorum fecerit, de hoc convictus per auditorem officio procuratoris privetur et nichilominus teneatur restituere quod accepit » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 130).

³¹⁸ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item quod non credatur per auditorem procuratori nec parti, si pretendat se advocatum habuisse in causa, nisi de hoc fidem faciat sufficienter vel per relationem advocati adhibito proprio juramento ; et tunc etiam examinet, quid per eum factum fuerit in causa, ut per hoc sciatur, quantum ei pro salario debeatur » (*ibid.*, p. 130).

³¹⁹ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item quod advocatus, cum causam prosequendum susceperit, libellum sive petitionem, positiones et articulos, exceptiones et defensiones ordinet vel saltem ordinata examinet et corrigat et in eis, antequam producantur coram auditore, se subscribat et processum, cum necesse fuerit, videat et in hiis in procuratore non confidat ; alias auditores ipsos non admittant, nisi causa rationabilis allegatur et nichilominus, dum convictus fuerit, quod in premissis se negligeret vel maliciose habuerit, advocatus per auditorem cause ad tempus vel in perpetuum, prout sibi videbitur, officio avocationis privetur et nichilominus in expensis cause factis per suam partem omnibus vel parte earum condempnetur, prout videbitur liberi arbitrio auditoris » (*ibid.*, p. 129).

³²⁰ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item procurator ante sententiam, si pars advocatum habeat, absque ipsius consilio non appellet et appellationem quamcunque per ipsum interpositam non prosequatur sine consilio et assensu advocati, si ut premitur advocatum habeat, de cujus consensu in principio prosecutionis cause appellationis appareat auditori in hujusmodi appellationis causa deputato saltem per subscriptionem alicujus scripture producende ; et si per auditorem postea compertum fuerit appellationem esse manifeste frivolum, advocatus et procurator puniantur vel solus procurator, si sine avvocato prosequatur causam in expensis cause appellationis, ut in fine proximi precedentis capituli continetur. Et si super hoc dubium oriatur, ultrum appellatio sit manifeste frivola vel non, illud dimittimus diffinitioni libere auditoris » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 129).

Durant la séance, le procureur est placé un peu en retrait de son avocat et n'a normalement pas à prendre la parole. C'est à l'avocat seul qu'il revient de plaider la cause de son client. On ne reconnaît au procureur que le droit de souffler à voix basse quelques arguments à l'avocat pour le guider. Cependant, en cas de nécessité, par exemple pour corriger une erreur de l'avocat qui lui porterait préjudice, il peut prendre la parole publiquement³²¹.

Quand un client renonce, au cours de la procédure, à poursuivre son affaire, son procureur rédige une cédula écrite pour le notifier à l'auditeur et à la partie adverse³²². Parfois, c'est le procureur, voyant l'affaire mal engagée, qui en prend l'initiative. La partie adverse obtient alors satisfaction et le procès est abandonné.

g) Conclusions et sentence définitive

Les procureurs déposent leurs conclusions, souvent après s'être plusieurs fois dérobés. Si l'un ou l'autre refuse sans motif valable, l'auditeur prononce la clôture des débats. L'auditeur consulte ses collègues sur l'affaire³²³ puis rend sa sentence définitive³²⁴ en présence des parties. Il peut s'agir d'un compromis conclu à l'initiative des parties³²⁵ ou d'une rémission impliquant l'établissement d'autres actes³²⁶. Le procureur assiste à la proclamation qui est lue par un notaire³²⁷. Ce dernier se charge ensuite de la consigner dans un registre. Le

³²¹ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Permittimus tamen quod principales persone ac procuratores et promotores causarum possint retro prope advocatos suos consistere, ut, si advocato aliquid ad memoriam de facto vel de jure voluerint reducere, summissa voce sine strepitu aliquo dicere valeant, quod intendunt, nisi forte urgens causa celeris protestationis incumbens aut, quod in continenti corrigere advocati vellent errorem, proponendi alta voce eis necessitatem inducat, dum inferi sibi prejudicium aliquod ex taciturnitate verentur. Principalibus autem personis concedimus, ut prius petita a Romano pontifice licentia et obtenta factum et jus suum possint proponere per se ipsas » (*ibid.*, p. 119).

Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item quod procurator in relationibus non turbet advocatum allegantem sed audiat patienter, nisi erraret in facto vel in actis cause ; et tunc sine tumultu cum reverentia et honesto modo exprimat tantummodo illud, in quo erratur in facto ; si contrafecerit, auditor referens ipsum suspendat ab officio pro modo culpe, prout ei videbitur, imperpetuum vel ad tempus vel infra summam viginti quinque florenorum ipsum possit multare, ita quod vel suspensionis vel multe penam possit imponere secundum quod magis sue placuerit voluntati » (*ibid.*, p. 129).

³²² Toujours dans la même affaire, on voit Pierre Molinier et son abbé renoncer (*per nos interrogatis ... dicentibus et respondentibus...*) à poursuivre, mais Pierre Molinier réclame dans une cédula (*rationibus et allegationibus traditis in scriptis... ; quadam cedula scripta ... tradita*) le bénéfice de la restitution *in integrum* : G. Mollat, « Un procès en matière bénéficiale... », p. 203.

³²³ En cas d'avis discordant, l'arrêt doit être conforme à l'opinion de la majorité : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 136.

³²⁴ L'acte de sentence est revêtu de la signature de l'auditeur et des sceaux de ses différents collègues.

³²⁵ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 141.

³²⁶ La rémission désigne une délégation faite par l'auditeur pour l'accomplissement de certains actes qui ne peuvent se faire sur place.

³²⁷ « Primo namque notarius in causa hujusmodi incipiet legere notam sententie, et leget etiam libellum seu libellos in hujusmodi causa datos, et subsequenter idem notarius leget ultimam, sententie clausulam scilicet » (Ch. Lefebvre, « Un texte inédit sur la procédure rotale... », p. 191).

procureur peut alors en demander une copie pour son client, l'expédition étant accordée gratuitement, si l'impétrant peut justifier d'une insuffisance de ressources³²⁸.

3) La rémunération des procureurs

Comme à la Chancellerie et à l'Audience des lettres contredites, les salaires des procureurs sont fixés par le Saint-Siège : leurs rémunérations sont la moitié de celles d'un avocat³²⁹. Comme ces dernières sont détaillées dans le texte de l'ordonnance de 1340, on peut connaître celles des procureurs³³⁰.

	Première instance	Deuxième instance	Troisième instance
Cause mineure	15 florins	7, 5 florins	3, 5 florins
Cause dont le prélat concerné a des revenus inférieurs à 2000 florins d'or	20 florins	10 florins	5 florins
Cause dont le prélat concerné a des revenus supérieurs à 2000 florins d'or	25 florins	12, 5 florins	6 florins

D'autres articles de cette même constitution apportent quelques précisions sur cette question : si quelque salaire a été promis à un procureur en prévision d'une affaire qui finalement se résoudra sans son intervention, il ne peut percevoir la somme espérée. Il doit même la rembourser, si elle lui a déjà été versée³³¹. Quand néanmoins il a travaillé à une telle affaire, il percevra une somme proportionnelle à son labeur, que les auditeurs du sacré-palais

³²⁸ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 136.

³²⁹ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Procuratores vero causarum qui in Romana curia sunt, medietatem salariorum que secundum moderationes predictas recipiant advocati, possint recipere et non ultra » (M. Tangl, *Die päpstlichen Kanzleiordnungen...*, p. 123).

³³⁰ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Pro patrocinio quidem in prima instantia totius cause prestando, si causa fuerit de electione vel postulatione cathedralis vel regularis ecclesie discorditer celebrata vel electo seu postulato aliquis se opponat aut prelatum cujusvis cathedralis vel regularis ecclesie accusari vel denunciari contingat, sive super eo, quod capitulum cathedralis ecclesie a jurisdictione prelati asserat se exemptum, in Romana curia forsitan contendatur, si ejusdem prelati redditus annui duorum milium florenorum auri valorem ut prefertur attingat, patronus cause ultra quinquaginta, si autem minus valeant, ultra quadraginta, in minoribus vero causis ultra triginta ; in secunda vero instantia eo casu, quod quinquaginta floreni in prima instantia dari causidico permittuntur, ultra viginti quinque et in tertia ultra duodecim ; ubi autem in prima instantia quadraginta florenos licet percipere advocato, in secunda ultra viginti et in tertia instantiis ultra decem, in aliis vero causis minoribus, pro quibus in prima instantia licet sibi recipere triginta, in secunda ultra quindecim et in tertia instantiis ultra septem florenos auri patronus recipere non presumat » (*ibid.*, p. 122).

³³¹ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Quodsi forte, postquam conventum fuerit pro cause prosecutione de certo salario patrono vel procuratori solvendo, contingerit per Romanum pontificem absque alia lite negotium terminari vel partes adinvicem concordare vel casu fortuito in personam advocati seu procuratoris vel etiam clientuli contingente a lite inchoata cessari : equitatem preferendo rigori volumus, quod dictum salarium eis conventum nequeant petere, immo si forte in totum vel in partem eis fuerit persolutum, illud parti solventi restituere teneantur » (*ibid.*, p. 123).

devront fixer³³². Par contre, il lui est strictement interdit de recevoir en plus de son salaire quelques pots-de-vin ou primes en vertu de contrats conclus avec ses clients³³³, même si c'est avec leur plein assentiment³³⁴. Enfin, quand un procureur agit dans une cause avec négligence ou pire, qu'il accepte sciemment de se charger d'une affaire perverse, il doit réparer les dommages causés aux parties³³⁵. Il en est de même quand il fait échouer une affaire par quelque calomnie³³⁶.

L'ordonnance *Decens et necessarium* de Benoît XII montre que les procureurs *ad causas* œuvrent aussi en Consistoire avec un rôle semblable, si ce n'est qu'ils sont sous la tutelle du vice-chancelier et que leurs rémunérations, toujours calculées sur celles des avocats, obéissent à des tarifs un peu différents³³⁷.

Cause mineure	4 florins
Cause dont le prélat concerné a des revenus inférieurs à 2000 florins d'or	10 florins
Cause dont le prélat concerné a des revenus supérieurs à 2000 florins d'or	12 florins

³³² Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Si tamen in talibus causis patronus seu procurator forsitan laborarint, in consistorialibus per vicecancellarium in aliis vero causis per auditores earum hujusmodi laboris extimatio fiat et juxta eam ad mandatum vicecancellarii vel auditorum predictorum pro dicto labore competens dicto patrono seu procuratori satisfactio impendatur » (*ibid.*, p. 123).

³³³ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Caveant etiam, quod ultra conventum salarium etiam ratione palmarii vel alias nichil omnino lite pendente recipiant quantumcumque gratis oblatum nec cum clientulis vel aliis pro ipsis contractum inenant nec aliquam faciant pactionem. Alioquin ad restitutionem dupli ejus, quod receperint ultra dictam conventionem, teneantur nulla remissione partis in hoc profutura et contractus et pactiones hujusmodi juribus non subsistant et alias per eumdem vicecancellarium in causis consistorialibus, in aliis vero causis per auditores earum, prout eis visum fuerit, puniantur » (*ibid.*, p. 123).

³³⁴ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Si quis autem eorumdem procuratorum et advocatum ultra moderationes hujusmodi quicumque receperit etiam a volente, ad duplum ejus quod ultra receperit restituendum clientulo in causis consistorialibus per vicecancellarium in aliis vero per auditores causarum absque lite et appellatione qualibet per censuram ecclesiasticam compellantur, nulla eis in hiis remissione vel donatione facta a partibus valitura » (*ibid.*, p. 123).

³³⁵ Ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « Premissis quoque adiciendum providimus, ut, si dicti advocati vel procuratores minus fideliter vel negligenter causas assumptas duxisse seu direxisse vel scierint malam causam vel improbam assumpsisse inventi fuerint, per prefatos vicecancellarium in causis Consistorii et per auditores in causis, quas audient, ad emendationem dampnorum et satisfactionem expensarum, que et quas ex hoc partes incurrerint, omni appellatione cessante censura simili astringantur » (*ibid.*, p. 123).

³³⁶ Ordonnance de Grégoire XI (1375) : « Item si procurator aliquod calumpniosum scierit proponat in negotio et propter hoc fieri debeat condempnatio expensarum, quod ipse procurator in expensis hujusmodi condempnetur et non dominus cause, nisi in subsidium ipso existente non solvendo » (*ibid.*, p. 130).

³³⁷ Les procureurs perçoivent là aussi la moitié du salaire de l'avocat, tel qu'il est précisément défini dans l'ordonnance *Decens et necessarium* (1340) : « In salariis autem eisdem advocatis solvendis tam pro causarum propositione quam ipsarum prosecutione hanc moderationem statuimus observandam, ut iidem advocati pro cujusvis electionis seu postulationis in cathedrali vel regulari ecclesia concorditer vel discorditer celebrate vel accusationis seu denuntiationis cujuscumque prelati cathedralis vel regularis ecclesie vel alterius cujuscumque querele propositione in Consistorio facienda, si fructus redditus et proventus annui mense prelati, de cujus electione vel postulatione, accusatione vel denuntiatione agitur vel contra quem alia querela proponitur, ad duorum milium florenorum auri valorem juxta communem extimationem ascendat, ultra duodecim, si autem ad duorum milium florenorum annui proventus hujusmodi non ascendat, ultra decem, pro aliis vero minoribus causis, si in dicto Consistorio proponantur, ultra octo florenos auri recipere non presumant » (*ibid.*, p. 122).

B) Les autres cours de justice

1) Le cas des tribunaux cardinalices

Dotés de pouvoirs judiciaires³³⁸, les cardinaux possèdent dans leur hôtel leur propre tribunal, l'*audientia*. En fait, si les cardinaux rendent eux-mêmes les sentences, le rôle de juge d'instruction est assumé par un ou plusieurs auditeurs ayant fonction de citer à comparaître les parties et d'écouter les plaidoiries. Le personnel des audiences cardinalices comprend aussi un portier juré, des greffiers appelés parfois secrétaires et un scelleur qui revêt les sentences du sceau cardinalice.

Les procès sont instruits en forme sommaire et le juge écarte tous les appels frivoles qui n'ont d'autre but que de freiner la procédure³³⁹. Le recours à de tels tribunaux permet ainsi d'accélérer la solution du litige, mais il comporte l'inconvénient d'être étroitement lié à la présence du cardinal : s'il est soudainement demandé au palais ou qu'il doit partir brusquement pour une légation, il ne peut alors écouter les plaignants et l'audience doit être remise à une date ultérieure³⁴⁰.

Ces tribunaux d'exception étendent leur juridiction sur l'ensemble du personnel du cardinal, en matière civile et criminelle mais pour des affaires d'importance réduite. Les causes concernent les matières inquisitoriales, civiles, criminelles, juridictionnelles ou même bénéficiales³⁴¹. Il est naturel que les procureurs interviennent aussi dans ces cours. Seule la procédure inquisitoriale n'admet pas de procureur et exige la comparution personnelle du suspect d'hérésie³⁴².

Le rôle du procureur ne diffère guère de celui qu'il tient à la Rote³⁴³. Le recours à ces tribunaux présuppose normalement une supplique, même si parfois une relation publique au Consistoire peut en tenir lieu. L'impétrant qui demande que sa cause soit portée en curie peut aller jusqu'à suggérer le nom d'un cardinal et rédiger ainsi sa supplique³⁴⁴ :

³³⁸ G. Mollat, « Contribution à l'histoire du Sacré Collège... », p. 22-112.

³³⁹ Id., *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 143.

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ Les causes concernent aussi bien des différends touchant à un héritage qu'une absolution pour un meurtre ou des conflits entre évêques et chapitres cathédraux.

³⁴² Cependant, même dans de telles affaires où la représentation par procuration est interdite, le procureur intervient parfois pour justifier l'absence de l'appelé en curie. On voit par exemple le procureur de François Ordelaffi déclarer que son mandant souffre de la goutte et qu'il est impotent. Il ajoute aussi que la présence d'ennemis mortels l'empêchent de passer par Rimini, Ravenne ou Bologne et donc de se rendre à Avignon : *ibid.*

³⁴³ On retrouve toutes les procédures suivies à la Rote : défense contre la *petitio*, opposition d'exceptions, serment *de calumpnia et veritate dicenda*.

³⁴⁴ *Suppliques d'Innocent VI...*, n° 910.

« Supplicat ... quatenus reverendissimo patri domino..., tituli ... cardinali, ... vel alteri de ... cardinalibus, de quo sibi videtur, mandare dignemini.

Supplicat ... quatenus alicui ex dominis cardinalibus, et si placet, domino cardinali..., qui de premissis informat, ut.... »

Le pape répond généralement en retenant le cardinal demandé par le requérant : *Faciat dictus cardinalis ... super omnibus justitiam*. Parfois, le pape fait connaître sa décision de vive voix ou la fait écrire en apostille à la supplique présentée³⁴⁵. Le cardinal intéressé reçoit alors une délégation lui spécifiant la nature exacte de son pouvoir. Tantôt il peut s'agir d'instruire un procès puis d'en référer au pape, tantôt de prononcer lui-même la sentence³⁴⁶.

L'exemple d'un procès illustre³⁴⁷ montre qu'il n'est pas toujours aisé de trouver un procureur, quand l'affaire semble mal parti³⁴⁸ : le cardinal se voit contraint d'offrir un salaire à quiconque prendra en mains la cause de l'accusé démuné. Il révèle aussi le coût fort onéreux de tels litiges pour les procureurs : de multiples cadeaux sont nécessaires pour se ménager les bonnes grâces des cardinaux et de leur personnel. Les portiers d'hôtels, chambriers et chapelains se voient ainsi comblés de présents par des procureurs qui espèrent de la sorte obtenir un accès plus facile auprès de leurs maîtres³⁴⁹.

2) Le cas de l'audience de la Chambre apostolique

Une procuration³⁵⁰ *ad comparendum et ad agendum* du 15 janvier 1339, retrouvée aux archives Vaticanes dans les *Instrumenta miscellanea*, invite à souligner l'action des procureurs en curie au sein de l'audience de la Chambre apostolique³⁵¹, cour de justice spécialisée dans les affaires financières.

³⁴⁵ Clément VII confie de vive voix au cardinal de Cosenza la connaissance d'une affaire pour laquelle son sergent d'armes lui avait soumis une supplique : P. Gasnault, « Supplices en matière de justice... », p. 45.

³⁴⁶ Dans les deux cas, depuis la constitution *Sepe contingit* de Clément V (Clémentines, I, 2, t. 1, ch. 2), la procédure sommaire est presque toujours utilisée par les cardinaux pour terminer plus rapidement les litiges.

³⁴⁷ L'affaire oppose en 1346 Nicolaus Canali, archevêque de Ravenne, à François Ordelaffi, tyran de Forlì sur les méfaits commis par ce dernier envers le prédécesseur de l'archevêque. La cause est confiée à Adémar Robert, de vive voix au Consistoire, puis par cédula. L'archevêque de Ravenne a successivement pour procureurs François de Saint-Geniès et Marco de Spolète, tandis que François Ordelaffi emploie Fabrinio Fabri puis Ser Cecchino. L'affaire piétine parce que la procédure inquisitoriale n'admet pas de procureur et que la comparution personnelle du suspect d'hérésie est exigée avant toute chose, ce à quoi se refuse François Ordelaffi. Il faut attendre un an et demi pour que la seule question de la procédure à adopter soit résolue : G. Mollat, « Contribution à l'histoire du Sacré Collège... ».

³⁴⁸ Le procureur d'Ordelaffi ne trouve à la cour aucun avocat, aucun procureur, aucun jurisconsulte qui consente à l'assister : *ibid.*, p. 85.

³⁴⁹ On voit ainsi les représentants des consuls d'Hambourg verser à Guillaume de La Jugie et à Gaillard de la Mothe des sommes d'argent substantielles. De plus, à Pâques et Noël, ils offrent poules, chapons, perdrix, lapins, quartiers de veaux ou de bœufs, chevreaux et autres victuailles : Th. Schrader, *Die Rechnungsbücher der hamburgischen Gesandten in Avignon 1338 bis 1355*, Hambourg-Leipzig, 1907, p. 67, 90-110.

³⁵⁰ Annexes VI, procuration n° 4, p. 1093-1095.

³⁵¹ Sur l'audience de la Chambre : Ch. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale...*, p. 133-141 ; G. Mollat, « Contributions à l'histoire de l'administration judiciaire... », spéc. « L'audience de la Chambre

Cette cour reçoit les causes civiles et criminelles qui intéressent la Chambre : contestations qui surgissent entre des clercs assujettis à des taxes pontificales et ceux chargés de les recouvrer, refus d'impôts de la part des bénéficiaires, excès de zèle, détournements ou malversations des agents du fisc Son action, sauf commission spéciale ou cas particulier, ne s'exerce que dans le territoire occupé par la curie. Son importance réduite explique le nombre fort restreint de son personnel : auditeur, vice-auditeur, procureur fiscal pour représenter les intérêts du Saint-Siège, scelleur, geôlier, ainsi que quelques notaires et avocats.

Une longue et minutieuse enquête de la fin du XIV^e siècle³⁵² sur les abus sévissant à l'audience et les remèdes à appliquer indique fort bien les procédures suivies par cette cour. Le texte de l'enquête révèle en particulier la présence de procureurs. En effet, l'un des stratagèmes utilisé pour contourner le caractère restreint du ressort géographique de la cour consiste à lancer des citations hors de celui-ci, afin de faire venir l'intéressé. L'auditeur connaît alors la cause, sous prétexte de la présence en curie de l'individu. A lire l'article premier³⁵³ de l'enquête, il semble que certaines victimes de cette ruse comparaissent par procuration tandis que d'autres, plus malignes, envoient une procuration pour refuser le for et faire appel. Dans les deux cas, un procureur est mis à contribution.

La procuration³⁵⁴ de Pierre Aranut se réfère à une affaire classique. Un religieux de l'ordre de Fontevraud, Pierre Aranut, prieur de Blessac, au diocèse de Limoges, s'est emparé par la force et au mépris du droit du prieuré de Combes situé dans ce même diocèse. En effet, après le décès en curie de son dernier détenteur Élie Magnan, le collecteur et chanoine de Bourges Jean Bertrand³⁵⁵ met les biens et les revenus de l'église à la disposition du Saint-Siège, en vertu du *jus spoli* et du droit à administrer les charges vacantes, se chargeant lui-même d'en lever les revenus au nom de la Chambre³⁵⁶. Il se heurte dès lors au prieur Pierre Aranut qui, non content d'occuper illégitimement le bénéfice vacant, s'en prend violemment

apostolique de Jean XXII à la fin du XIV^e siècle », p. 897-928 ; E. Göller, « Der Gerichtshof der päpstlichen Kammer und die Entstehung des Amtes des procurator fiscalis im kirchlichen Prozessverfahren », dans *Archiv für Katholisches Kirchenrechts*, 1914, t. 94, p. 605-619.

³⁵² Cette enquête que l'on peut situer entre le 28 mai 1392 et le 27 juillet 1398 a été publiée par Guillaume Mollat : G. Mollat, « Contributions à l'histoire de l'administration judiciaire... », p. 908-928.

³⁵³ « Primo concedunt interdum pro amicis et notis monitoria et citationes extra territorium et ad loca, in quibus non habent jurisdictionem, et si moniti vel citati veniant aut mittant procuratorium sufficienter, tunc licet monitio aut citatio non valuerit, tamen, quia partes sunt in curia presentes, infra quam curiam pretendunt habere jurisdictionem, procedent et cognoscent pretextu hujusmodi adventus aut procuratorii sufficienter missi, ubi alias procedere non poterunt. Et si mittatur procuratorium minus sufficiens ad declinandum forum et ad appellandum etc. et petatur adversarium in expensis condemnari ratione temere vexationis, non procedant ad ulteriora... » (*ibid.* p. 908).

³⁵⁴ Annexes VI, procuration n° 4, p. 1093-1095.

³⁵⁵ Ce personnage est le premier collecteur officiel de la collectorie de Bourges et Limoges : Ch. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale...*, p. 183.

³⁵⁶ Sur les revenus des bénéfices pendant la vacance : *ibid.*, p. 106-108.

au collecteur au point de le faire traîner en justice. L'affaire arrive naturellement aux oreilles de la Chambre qui cite à comparaître ledit prieur devant le camérier Gasbert de Laval et le procureur fiscal. Après avoir un certain temps refusé de comparaître³⁵⁷, Pierre Aranut donne finalement pouvoir de le représenter à trois procureurs dont aucun n'est malheureusement identifiable³⁵⁸.

Le mandat donne d'abord pouvoir de comparaître devant le camérier au sujet du contentieux relatif à une citation puis d'agir si nécessaire pour défendre le mandant. Le détail des pouvoirs concédés, énumérés à la suite, semblent indiquer que la procédure à suivre est semblable à celle de la Rote : présentation du libelle, serment de dire la vérité, réponse aux arguments, production des témoins, lettres, instruments ou autres preuves et réprobation de ceux produits par la partie adverse, justification du motif de l'absence du mandant, possibilité de faire appel, pouvoir de déléguer l'affaire à des substituts susceptibles d'être révoqués... Un tel acte semble en tout cas trop banal pour ne pas signifier que l'emploi de procureurs dans une telle juridiction n'est pas rare.

³⁵⁷ C'est le lundi avant la fête de la Toussaint 1338 que Pierre Aranut est cité à comparaître 25 jours plus tard. Or, la présente procuration est datée du 15 janvier 1339.

³⁵⁸ Il s'agit de Jean *de Arcio*, Boniface de Beaufort et Jean de Soubrelost.

CHAPITRE V

Les procureurs

ad promittendum, ad solvendum et ad visitandum

à la Chambre apostolique

Introduction

Institution déjà ancienne³⁵⁹ dont le développement est lié à la mise en place d'un véritable « État de finance³⁶⁰ », la Chambre apostolique apparaît au XIV^e siècle comme un rouage essentiel de l'administration du Saint-Siège³⁶¹. Sans pour autant s'enfermer dans une étroite spécialisation, la Chambre devient avant tout la gestionnaire d'un budget considérable, largement alimenté par les impositions toujours plus nombreuses qui pèsent sur les bénéficiaires ecclésiastiques³⁶², à un moment où le pape revendique la mainmise sur un nombre croissant d'entre eux. Toutes ces taxes exigées du Saint-Siège arrivent à la Chambre par deux voies différentes : certaines sont levées sur place par des officiers du pape, les collecteurs, et apportées par leur soin ensuite à la Chambre, tandis que d'autres doivent être formellement payées par les contribuables ou leurs représentants en curie, afin d'éviter le transport des fonds, fort coûteux pour le Saint-Siège³⁶³. C'est notamment le cas des communs et menus services, des visites *ad limina*, du droit de *pallium* pour les quelques prélats qui jouissent de cette faveur honorifique, des droits de Chancellerie payés par les destinataires des bulles, et

³⁵⁹ La naissance de la Chambre apostolique est inséparable d'une réforme plus générale de l'administration pontificale visant à lutter contre les abus liés à la mainmise des laïcs sur les temporels. Si le mot de *camera* est déjà employé aux X^e et XI^e siècles, il faut en revanche attendre le pontificat d'Urbain II (1088-1099) pour que le terme de *camerarius* apparaisse. De plus, la *camera* de Cluny semble, dans un premier temps, très étroitement liée à la réception des cens, revenus ou donations perçus par le Saint-Siège, et ce n'est qu'au début du XII^e siècle que la Chambre apostolique prend son autonomie. Le *Liber censuum ecclesiae Romanae* qui dresse la liste systématique des revenus réguliers de la curie la dote alors d'un outil de rationalisation efficace. Sur la genèse de la Chambre apostolique : *Histoire du Christianisme*, dir. J.-M. Mayeur, Ch. Piétri, A. Vauchez, M. Venard, t. 5 : *Apogée de la papauté...*, p. 98-99.

³⁶⁰ L'expression est utilisée par Bernard Guillemin : *ibid.*, t. 6 : *Un temps d'épreuves (1374-1449)*, Paris, 1990, p. 69.

³⁶¹ L'élargissement, à cette même époque, de son domaine de compétences témoigne de son poids prépondérant dans l'administration du Saint-Siège. En effet, tandis que les lettres secrètes et curiales sont rédigées à la Chambre par des *scriptores pape*, certains camériers comme Gasbert de Laval (1319-1347) ou Pierre de Cros (1371-1383) jouent un rôle éminemment politique.

³⁶² Il s'agit des décimes épisodiques destinées à l'origine à la croisade, des communs et menus services et des annates versés respectivement par les bénéficiaires majeurs ou mineurs nouvellement nommés ou confirmés par le pape, des visitations perçues par les prélats lors de leurs visites pastorales, de la saisie des biens meubles des clercs pourvus par le pape (droit de dépouille).

³⁶³ Charles Samaran et Guillaume Mollat jugent ces impôts directement payés à la Chambre peu intéressants et n'y font par conséquent qu'une brève allusion : Ch. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale...*, p. 11.

des cens apostoliques ne concernant que de rares établissements ecclésiastiques³⁶⁴. Un tel mode de paiement entraîne inévitablement le recours à des procureurs, comme à la Chancellerie et dans les cours de justice. Deux de ces taxes qui donnent lieu à un grand nombre de procurations, les communs services et les visites *ad limina*, sont l'objet d'un enregistrement particulier dans les livres des *Obligationes-Solutiones* qui permet de les connaître sérieusement.

La majeure partie³⁶⁵ des documents conservés dans ces registres concerne les actes témoins des promesses (*obligationes*) de paiements et les quittances (*solutiones*) des différents versements effectués par les évêques et les abbés, au titre de leurs communs et menus services³⁶⁶. Les notices d'enregistrement conservent les éléments les plus importants des actes, notamment le nom du procureur qui s'est présenté à la Chambre, le cas échéant. Plus généralement, ces volumes consignent tous les documents qui concernent l'impôt des services, en particulier ceux qui accordent des prorogations de termes et des absolutions pour des peines prononcées en conséquence de taxes non acquittées³⁶⁷. D'autre part, chaque versement, si modeste soit-il, se retrouve dans les registres du trésorier et des clercs de la Chambre, au chapitre des recettes³⁶⁸, tant dans les journaux de la Chambre³⁶⁹ que dans les Grands livres³⁷⁰.

³⁶⁴ A titre d'exemple, les cens ne concernent que trois abbayes et un hôpital dans le diocèse de Thérouanne, trois abbayes et deux hôpitaux dans celui de Cambrai : dom Ursmer Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum des archives Vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, Rome-Bruges-Paris, 1904, p. VI.

³⁶⁵ On trouve aussi des pièces qui rentreraient plus logiquement dans une autre série, à savoir des actes consistoriaux, des obligations et des paiements d'annates, des actes concernant les collecteurs apostoliques.

³⁶⁶ Les registres concernent généralement un type particulier d'actions : les registres n^{os} 34, 37, 38 et 39 ne contiennent, par exemple, que des actes relatifs au paiement des communs et menus services, tandis que les n^{os} 35 et 36 renferment simplement des actes d'obligation. Quand un même registre consigne des actes de deux genres différents, il se compose généralement de deux parties bien distinctes, probablement reliées dans un même volume par simple commodité, l'une étant souvent beaucoup plus importante que l'autre.

³⁶⁷ Dans ces deux derniers cas, les actes ne conservent presque jamais de nom de procureur. Cependant, les nombreux actes qui attestent à la fois d'un paiement et d'une prorogation ou d'une absolution montrent qu'un même procureur se charge souvent d'obtenir une de ces deux faveurs à l'occasion d'un paiement.

³⁶⁸ La série des registres de comptes de la Chambre (*Introitus-Exitus*) comprend à la fois des livres de dépenses et de recettes. Ces derniers se divisent entre les rubriques suivantes : cens et visites, communs et menus services, recettes diverses, émoluments des bulles, collecteurs et collectories, trentième, décime, procurations, subsides. Les versements d'espèces effectués au titre de l'impôt des services n'y sont donc consignés que dans une perspective comptable et « budgétaire » de manière beaucoup plus concise que dans les livres des *Obligationes-Solutiones*.

³⁶⁹ Il s'agit de manuels rédigés par un clerc du trésorier : ils comprennent dans un ordre chronologique les recettes et les dépenses de la Chambre, et présentent des récapitulatifs mensuelles thématiques. La catégorie fiscale à laquelle se rattache chaque opération est inscrite dans la marge.

³⁷⁰ Cette série est méthodique. Il s'agit des registres proprement dits : recettes et dépenses sont groupées en chapitre selon leur nature. Un total des comptes figure à chaque page dans la marge inférieure et une récapitulation des totaux est généralement établie en fin de chapitre.

Les visites *ad limina* sont également enregistrées dans ces derniers livres sur le même modèle que les communs et menus services³⁷¹. Les notices de ces registres mentionnent la date de la visite, le nom du prélat, les années pour lesquelles la visite a lieu et l'identité du procureur qui s'en est acquitté. D'autre part, les visites qui s'accompagnent d'une taxe sont prises en compte dans les livres de comptes de la Chambre : dans les Grands livres, elles sont regroupées en un chapitre autonome.

A) Les communs et menus services

1) Définition et principes

Simple don facultatif accordé à l'origine³⁷² par les nouveaux prélats au pape lors de leur consécration ou confirmation, le *servitium* devient rapidement, au cours du XIII^e siècle, un véritable impôt payé par tous les prélats nommés *per provisionem apostolicam*, au moment de leur promotion par le Saint-Siège : les communs services deviennent pour les bénéfices majeurs consistoriaux³⁷³ l'équivalent des annates³⁷⁴ pour l'ensemble des bénéfices mineurs. Cependant, par suite de la multiplicité des réserves déjà évoquée, la taxe des services concerne, au XIV^e siècle, quasiment tous les évêques et abbés³⁷⁵. Cette conquête définitive du Saint-Siège s'explique d'ailleurs avant tout par des raisons fiscales.

Cet impôt comprend en fait deux taxes différentes :

- le *servitium commune* partagé également entre la Chambre apostolique, pour le pape, et la chambre du Sacré Collège, pour les seuls cardinaux prenant part au Consistoire au cours duquel est décidée l'élection du prélat³⁷⁶ ;

³⁷¹ Elles sont souvent regroupées dans des registres autonomes : le registre des *Obligationes-Solutiones* n° 31 ne contient par exemple que des visites *ad limina*.

³⁷² Sur l'origine et l'histoire des communs et menus services jusqu'au XIV^e siècle : Adolf Gottlob, *Die Servientaxe im 13. Jahrhundert : eine Studie zur Geschichte des päpstlichen Gebührenwesens*, Stuttgart, 1903 ; A. Clergerac, *La curie et les bénéficiers consistoriaux : étude sur les communs et menus services (1300-1600)*, Paris, 1911, p.1-18.

³⁷³ Un bénéfice est dit consistorial, s'il est accordé par le pape en Consistoire avec l'assentiment des cardinaux. Quand un évêché ou un monastère est vacant, le cardinal rapporteur annonce à ses collègues cette vacance puis leur signifie le nom et les qualités du sujet que le pape souhaite y promouvoir. S'ouvre alors une enquête sur les aptitudes du futur hypothétique prélat : *ibid.*, p. 189.

³⁷⁴ Ces deux impôts sont néanmoins calculés de manière différente, quoique répondant tous les deux à une logique de proportionnalité, l'annate représentant le reste des revenus annuels du bénéfice, après déduction des charges : J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 104 (« le poids de la fiscalité pontificale »).

³⁷⁵ Le système a son plein développement sous Urbain V qui se réserve durant sa vie tous les évêchés taxés à plus de 200 florins et les abbayes rapportant des revenus supérieurs à 100 florins. En moins d'un siècle, les papes sont devenus ainsi les collateurs incontestés des bénéfices les plus importants. En revanche, aucune abbaye féminine ne semble touchée par cette taxe.

³⁷⁶ Quand un cardinal se trouve alors décédé, la somme est affectée à l'exécution de son testament : J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 342.

• les *servitia minuta* dont quatre reviennent aux familiers et officiers de la Chambre apostolique et un à ceux de la chambre du collège des cardinaux, ces termes de *familiares* et d'*officiales* désignant le camérier et les clercs de la Chambre apostolique³⁷⁷. Chacun des cinq menus services équivaut à une part cardinalice du service commun et se trouve ainsi varier selon l'importance du nombre de cardinaux présents au Consistoire. Plus les cardinaux qui participent par leur assentiment à l'élection sont nombreux et moins la part touchée par les familiers du pape et des cardinaux est importante : mathématiquement, un menu service est égal au quotient de la part du pape par le nombre de cardinaux présents en Consistoire.

En dépit d'un complexe système de répartition, l'impôt des services garde une unité indéniable qui oblige les prélats à effectuer des versements concomitants pour leurs communs et menus services³⁷⁸. L'usage a d'autre part consacré quelques principes essentiels : au cas où un bénéfice change deux fois de titulaire en un an, il est de règle que le second soit dispensé des services, la mense se trouvant alors généralement épuisée, à moins que le premier et défunt prélat ne s'en soit acquitté en prenant sur sa fortune personnelle. En cas de transfert, le prélat doit ajouter le reste de ses services encore impayés au montant à verser pour son nouveau bénéficiaire. Quand un prélat meurt avant d'avoir payé la totalité de ses services, son successeur est obligé de reconnaître ses dettes.

Le montant du service commun se trouve fixé dès Boniface VIII au tiers des revenus bruts annuels de la mense (et non des recettes réelles). La somme en est consignée dans le *Liber taxarum*³⁷⁹ dressée à l'usage de la Chambre apostolique, mais peut faire l'objet d'une redéfinition après enquête. Cette taxe relativement onéreuse n'a cependant pas à être versée immédiatement par le nouvel élu : la remise d'une bulle de nomination ou de confirmation en Chancellerie n'est subordonnée qu'à la promesse d'effectuer le paiement requis dans des délais fixés, généralement dans l'année mais en deux termes. Un tel engagement constitue l'obligation. Dans la pratique, les échéances fixées ne sont que fort rarement respectées et de nouveaux délais sont sans difficulté accordés. Il en résulte que la somme totale du service ne se trouve versée à la Chambre que bien des années plus tard, après des paiements fort échelonnés. Dans ces conditions, alors que l'ensemble de ces démarches (obligation et versements de fonds, mais aussi négociation des prorogations et des remises de paiements)

³⁷⁷ Sur la répartition de ces menus services : Johann Haller, « Die Verteilung der *Servitia minuta* und die Obligation der Prälaten im 13. und 14. Jahrhundert », dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 1, 1898, p. 281-295.

³⁷⁸ Le *commune servitium* et les *quinque servitia minuta* semblent inséparables dans la majorité des cas, mais on trouve néanmoins un certain nombre de cas où le prélat néglige ses menus services.

³⁷⁹ H. Hoberg, *Taxae pro servitiis communibus ex libris obligationum ab anno 1295 usque ad annum 1455 confectis*, Vatican, 1949.

semble impliquer théoriquement une présence quasi permanente des prélats auprès du Saint-Siège, le recours à un procureur semble chose admise.

2) La possibilité de donner procuration

A première vue, l'obligation n'est qu'une des formalités, la dernière, que le procureur *ad impetrandum* chargé d'obtenir une bulle de nomination ou de confirmation pour un prélat récemment pourvu, doit remplir pour son client, après avoir fait buller et enregistrer sa lettre en Chancellerie. Loin de constituer en elle-même une réalité autonome, l'obligation ne se distingue des autres étapes préliminaires et nécessaires à l'obtention d'une bulle de provision que par le fait qu'elle doit être contractée à la Chambre apostolique. De ce fait, quoiqu'aucun texte normatif n'en fasse mention, le droit de recourir à un procureur pour s'obliger est implicitement contenu dans la liberté que la curie laisse à chaque prélat de choisir, s'il le souhaite, un procureur *ad impetrandum* habilité à obtenir tout genre d'acte, y compris une bulle de provision. Par extension, bien que souvent fort postérieur et désormais sans lien direct avec la Chancellerie, le paiement des services s'effectue aussi par procureur, puisqu'il est la conséquence logique de l'obligation préalable.

Cependant, comme ils échappent au ressort de la Chancellerie et qu'ils sont du domaine de la Chambre, l'obligation et le paiement des services donnent lieu à des mandats de procuration particuliers. En fait, seule l'obligation est véritablement l'objet de procurations : il n'y a pas trace, pour le moment, d'actes concédant pouvoir d'effectuer des versements à la Chambre³⁸⁰, quand bien même les attestations de l'activité de ces procureurs *ad solvendum* sont multiples. Il est vrai que c'est parfois le même procureur qui se charge de l'obligation et des versements, mais cela est loin d'être toujours le cas, surtout quand ces derniers interviennent de longues années après l'obligation. Faut-il donc croire que la Chambre exige une procuration quand il s'agit de simples promesses verbales facilement fallacieuses, mais qu'à l'inverse, elle ne cherche pas à vérifier l'origine des espèces qui lui sont apportées par de prétendus procureurs au titre des services de prélats empêchés ?

La procuration qui donne pouvoir pour contracter une obligation établit des mandataires *ad offerendum* et *ad promittendum ... commune servitium et ... minuta servitia*. Deux actes de la fin du XIV^e siècle (15 juillet 1365 et 11 juin 1370) formulés en des termes à peu près identiques permettent de cerner la forme d'un tel mandat.

³⁸⁰ Il faut cependant faire preuve de grande prudence, puisque fort rares sont les actes de procurations qui ont été conservés, repérés et analysés.

Dans ces procurations, les abbés d'Aubazine³⁸¹ et de Notre-Dame de Grestain³⁸² établissent des *procuratores*, afin d'offrir et de promettre aux camériers du Sacré Collège et de la Chambre apostolique leurs communs et menus services, c'est-à-dire de payer, aux termes et lieu qu'ils se verront assigner, les sommes dues en vertu de l'imposition des services et sur le montant desquelles il est possible de s'accorder avec les camériers³⁸³. Le prélat donne ensuite pouvoir à ses mandataires d'accomplir, le cas échéant, toutes les actions juridiques que peut entraîner une telle promesse de paiement. Les procureurs reçoivent donc procuration pour :

- s'obliger, en engageant le monastère et ses biens, à venir à la curie au moment dû,
- représenter l'abbé, si la taxe n'est pas acquittée aux termes fixés,
- soumettre en conséquence le monastère à la juridiction de la Chambre,
- recevoir toutes les peines temporelles et spirituelles qui pourraient être prononcées, le cas échéant,
- renoncer à tout les moyens susceptibles de venir contrecarrer dans l'avenir l'obligation contractée,
- accepter tout procès éventuel dans l'hypothèse où l'obligation ne serait pas suivie d'effet,
- jurer d'observer chacun de ces engagements.

Certes, il n'y a pas un unique modèle de procuration *ad offerendum* et *ad promittendum* et tous les actes ne sont pas exactement identiques. Le mandat du 30 mai 1364 de l'abbé de Saint-Sauveur de Blaye³⁸⁴ offre par exemple un long exposé préliminaire : on rappelle que Gérard de Naude a été pourvu par provision apostolique, et qu'en conséquence il est tenu de payer une taxe à la Chambre et au Sacré Collège, en vertu de ses communs et menus services. La procuration invoque ensuite les *viarum discrimina et plura alia propedientia* qui empêchent l'abbé de se rendre en curie et qui le contraignent à donner pouvoir à des mandataires. Finalement, le prélat habilite des procureurs à comparaître et à se présenter devant les camériers pour offrir et promettre ses services. Parfois, au contraire, les pouvoirs concédés sont présentés de manière plus concise : le mandat du 20 décembre 1372 de l'abbé

³⁸¹ Annexes VI, procuration n° 11, p. 1109-1111.

³⁸² *Ibid.*, procuration n° 12, p. 1112-1113.

³⁸³ Les procureurs sont nommés « ad offerendum ... et promittendum ... dominis camerariis ... commune servitium necnon et quinque servitia consueta ... seu illas pro dictis servitiis pecunie quantitates de quibus cum ipsis dominis camerariis ... poterunt concordare solvendis, loco et tempore per ipsos ... prefigendis » (*ibid.*, procurations n°s 11-12, p. 1109-1113).

³⁸⁴ *Ibid.*, procuration n° 10, p. 1105-1109.

d'Orbais-l'Abbaye³⁸⁵ n'établit par exemple que des procureurs *ad promittendum*, même s'il est vrai que la précision apportée par la formule *de mera et pura liberalitate* évoque la même idée que le verbe *offere* habituellement de mise pour rappeler qu'à l'origine les services étaient un don purement gratuit.

Si le prélat qui doit contracter obligation à la Chambre veut d'abord que la taxe fasse l'objet d'une redéfinition, la procuration peut être plus spécifiquement *ad concordandum* et *ad componendum cum Camera*, tel cet acte³⁸⁶ rédigé à Beaune pour l'abbé de Maizières le 18 août 1374 : le pouvoir de s'obliger qui en est la conséquence logique n'est alors qu'implicite.

Parfois, on a affaire à une double procuration qui concerne à la fois les actes à obtenir en Chancellerie et l'obligation à contracter à la Chambre, témoignant ainsi de l'unité du métier de procureur au sein d'institutions amenées à travailler en symbiose. Le cas du mandat³⁸⁷ que donne le nouvel abbé de Gimont, Pierre *de Ganyano*, à ses deux mandataires, le 10 novembre 1348, est à cet égard exemplaire, car même si l'acte ne parle pas ouvertement de *commune et minuta servitia*, tout porte à penser qu'il ne peut s'agir que de cette imposition. Le moine Pierre de Salles et le clerc Hugues *de Bajuhervis* reçoivent en effet pouvoir de s'obliger, en engageant la personne et les biens du prélat, à acquitter, dans les termes requis, les paiements à faire en vertu de la *taxatio*, selon l'usage et la coutume de la Chambre, et en proportion des *facultates bonorum* de l'abbaye³⁸⁸. On ne voit de quelle promesse il pourrait s'agir, si ce n'est de l'obligation des services dont le montant, établi en fonction des revenus de la mense abbatiale, est consigné dans le *liber taxarum*. Ceci est d'ailleurs évident, lorsqu'on observe que la procuration de l'abbé de Gimont s'adresse avant tout à des *procuratores ad impetrandum* de la Chancellerie apostolique, à qui il est requis de *petere, impetrare et obtinere* des bulles, rescripts et exécutoires concernant la promotion apostolique du nouvel abbé. Le prélat qui sait probablement que la remise de ces documents est conditionnée à son obligation à la Chambre concède un acte destiné tant à la Chancellerie qu'à la Chambre, dans lequel il promet d'ailleurs en une seule et même formule de ratifier tout ce qui aura été *actum, gestum, petitum, impetratum* ou *obligatum* par l'un ou l'autre de

³⁸⁵ Annexes VI, procuration n° 14, p. 1115-1117.

³⁸⁶ *Ibid.*, procuration n° 16, p. 1120-1123.

³⁸⁷ *Ibid.*, procuration n° 8, p. 1102-1103.

³⁸⁸ L'acte donne pouvoir « ad obligandum se et omnia bona sua presentia et futura quecumque sint et ubicumque Camere domini nostri pape pro terminis solutionum ibidem faciendarum juxta taxationem, secundum usum et consuetudinem ecclesie Romane Camere dicti domini nostri pape juxta facultates bonorum dicti monasterii de Gimondo faciendam » (*ibid.*).

ses procureurs³⁸⁹ : on a là un bel exemple de procureurs « polyvalents » qui vient faire oublier le caractère assez artificiel des subtiles distinctions de mise entre les différents domaines d'activité du procureur.

Le recours à des procureurs ou supposés tels semble extrêmement répandu au XIV^e siècle. Certes, si le prélat est à la curie, il souscrit son obligation ou acquitte une partie de sa taxe en personne : la quittance mentionne parfois que le versement a été *personaliter* ou *manualiter* apporté par le prélat. De tels cas sont assurément rares et les prélats donnent plutôt à des tiers pouvoir d'agir en leur nom : la grande majorité des quittances indique ainsi que la somme payée a été versée *per manus* d'un tiers³⁹⁰. Les prélats voient en effet l'avantage qu'ils ont à utiliser d'habiles mandataires, toutes ces actions pouvant être accomplies avec un réel savoir-faire : il y a un art à négocier les délais et à payer juste assez pour ne pas être inquiété, en se contentant de réguliers mais fort maigres versements, pour feindre sa bonne volonté.

3) Le choix des hommes

Comme les communs et menus services ne nécessitent malgré tout pas de compétences techniques particulières, on comprend pourquoi aucun procureur professionnel ne semble attaché exclusivement à la Chambre. Aucun texte en tout cas n'atteste l'existence d'un état de procureurs à la Chambre, comme il s'en trouve à la Chancellerie, à la Pénitencerie ou à la Rote. Il apparaît plutôt que les hommes qui sont désignés comme *procuratores ad offerendum et ad promittendum* ou *ad solvendum*³⁹¹ sont soit de véritables *procuratores in Romana curia* actifs à la Chancellerie ou dans une cour de justice, soit des gens qui ne remplissent la fonction de procureur qu'à titre exceptionnel. De plus, en ce qui concerne les versements de fonds, on trouve un certain nombre de marchands, banquiers et changeurs dont il est difficile d'apprécier le véritable statut. Avant même de présenter les conclusions de l'étude de détail qui sera menée dans le présent travail autour des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, quelques traits généraux relatifs à ces procureurs particulièrement mal connus peuvent être ici évoqués, à partir notamment des six mandats de procurations déjà mentionnés, conservés dans les *Instrumenta miscellanea* des archives Vaticanes³⁹².

³⁸⁹ L'acte se termine ainsi : « Promitens dictus abbas ... ratum, gratum atque firmum perpetuo habiturum quicquid per dictos procuratores suos ut alterum ipsorum actum, gestum, petitem, impetratum, obligatum fuerit ... » (*ibid.*).

³⁹⁰ De plus, même quand les registres ne retiennent pas le nom du mandataire, il semble bien que la plupart du temps ce ne soit pas le prélat lui-même qui ait effectué l'obligation ou le versement.

³⁹¹ On peut désigner ainsi les procureurs qui versent les communs et menus services à la Chambre, même si, comme il a déjà été mentionné, ils ne semblent recevoir aucune procuration *ad solvendum*.

³⁹² Annexes, procurations n^{os} 8, 10-12, 14, 16, p. 1102-1103, 1105-1113, 1115-1117, 1120-1123.

Pour rendre compte de la diversité de ces hommes qualifiés de *procuratores ad offerendum et ad promittendum* ou *ad solvendum*, on distinguera, de manière un peu arbitraire comme toujours, trois types de personnages : les *procuratores in curia* œuvrant, entre autres, à la Chambre, la grande masse de procureurs occasionnels et spéciaux qui agissent épisodiquement à la Chambre, les marchands, banquiers et changeurs qui interviennent dans la transmission des fonds.

a) Le recours aux procureurs professionnels

Beaucoup de procureurs de métier actifs en Chancellerie et dans les cours de justice se trouvent être les bénéficiaires, un jour ou l'autre, de procurations à la Chambre. Le célèbre Andreas Sapiti, *illustris regis Anglie procurator in Romana curia*, ne dédaigne pas, par exemple, de payer à l'occasion les communs et menus services de plusieurs évêques³⁹³. De même, plusieurs des procureurs en Chancellerie des rois de France interviennent à la Chambre au nom d'évêques ou d'abbés : c'est le cas de *Jacobus Viticole de Barentono*, de Jean Trocon de Crécy, de Pierre Robert d'Ailles ou de Simon de Bourich³⁹⁴. Certains agissent pour un même prélat avec une telle régularité qu'on peut y voir leurs procureurs attitrés à la Chambre. Le cas, un peu exceptionnel, de Thomas Le Pourry est particulièrement intéressant : procureur en curie actif à la Chancellerie pour le roi de France en 1374³⁹⁵, il s'oblige puis acquitte avec grande fidélité les communs services de cinq prélats : les abbés de Saint-Germer-de-Flay, de Saint-Loup de Troyes et de Saint-Étienne de Caen, les évêques de Langres et de Bayeux³⁹⁶. Il peut effectuer pour l'un de ses clients jusqu'à quatre paiements au fil d'une année³⁹⁷ ou intervenir régulièrement pour un même abbé pendant une durée de 15 ans³⁹⁸. Un tel dynamisme laisse penser que, s'il n'y a pas spécifiquement de procureurs voués au paiement des communs et menus services, certains en ont néanmoins fait incontestablement leur domaine de spécialité.

³⁹³ Les registres des *Introitus et Exitus* révèlent l'intervention d'Andreas Sapiti à la Chambre : le 1^{er} septembre 1318, il acquitte les communs et menus services de l'évêque de Constance ; le 3 janvier 1325, il paye la taxe de Jean, évêque de Meath ; enfin, le 20 août 1332, il effectue un versement pour Stephan, archevêque d'Armagh. Ces deux derniers diocèses appartiennent à l'espace anglais privilégié de son domaine d'action : J. P. Kirsch, « Andreas Sapiti, englischer Prokurator... », p. 590.

³⁹⁴ B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 100, 102, 108-109, 112.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 86, 112.

³⁹⁶ J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 380-381.

³⁹⁷ En 1379, Thomas Le Pourry effectue quatre versements pour les communs et menus services de l'évêque Nicolas du Bosc : à la Purification, à Pâques, à la Saint-Jean et à la Toussaint : *ibid.*, p. 380.

³⁹⁸ Entre 1379 et 1394, il acquitte chaque année une partie de la somme due par l'abbé de Saint-Loup de Troyes au titre de ses communs et menus services, pour laquelle il s'était obligé en 1375 : *ibid.*, p. 380-381.

Deux actes de procuration confirment cette idée que les procureurs de la Chancellerie et des cours de justice sont tout désignés pour être d'éventuels procureurs à la Chambre. L'abbé de Notre-Dame de Grestain ne désigne pas moins de huit procureurs en curie, dans son acte³⁹⁹ du 11 juin 1370 : deux d'entre eux sont, en outre, procureurs du roi de France⁴⁰⁰, le nom de trois autres se trouve fort souvent cité dans les registres des *Obligationes-Solutiones*⁴⁰¹, tandis que Robert de la Fontaine⁴⁰², Jean Thorel⁴⁰³ et surtout Jean le Tabletier sont pour le moment plus mystérieux. De même trois des sept personnages désignés par l'abbé de Maizières, le 18 août 1374, portent le titre de *procuratores in Romana curia* : on reconnaît d'ailleurs en eux des clercs familiers de la curie : le procureur Albert de Milan semble avoir déjà comparu à la Rote pour le cardinal Élie Talleyrand de Périgord⁴⁰⁴ et tous ont résigné en outre des bénéfices en curie⁴⁰⁵. Cette procuration permet de constater que les procureurs généraux des ordres religieux qui sont à ranger au nombre des procureurs professionnels peuvent aussi être mis à contribution : on voit ainsi l'abbé cistercien de Maizières, Eudes de Beaune, donner procuration à deux familiers et clercs du procureur général de son ordre Roger de Curtraco, que d'autres sources n'hésitent pas à qualifier directement de *procuratores generalis ordinis cisterciensis*⁴⁰⁶. Ces deux procureurs figurent dans l'acte aux côtés des trois procureurs professionnels déjà signalés ainsi qu'avec deux personnages qui semblent plutôt avoir à faire avec le monde des procureurs de passage⁴⁰⁷.

³⁹⁹ Annexes, procuration n° 12, p. 1112-1113.

⁴⁰⁰ Il s'agit de Pierre Robert d'Ailles et de Thomas Le Pourry, tous deux déjà mentionnés.

⁴⁰¹ Les noms de Robert d'Acquigny, de Robert Bruman et de Thomas Legrand apparaissent très souvent dans les registres des *Obligationes-Solutiones* n°s 31, 36, 37, 38, 39, 40 et 41, signe qu'ils sont fort actifs à la Chambre sous Urbain V et Grégoire XI.

⁴⁰² Une lettre d'Urbain V datée du 22 février 1363 signale ce personnage : clerc du diocèse de Rouen et licencié ès arts, il reçoit alors la réserve d'un bénéfice à la collation du chevecier d'Orléans, avec obligation d'abandonner alors son église de Manéglise : Urbain V, *Lettres communes*, éd. M.-H. Laurent, P. Gasnault, M. et A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, Paris-Rome, 1954-1989, n° 1250.

⁴⁰³ *Johannes Torelli*, clerc marié du diocèse de Rouen, reçoit l'office de tabellionage apostolique, le 25 janvier 1364, après avoir été examiné par le cardinal Pierre de Monteruc : *ibid.*, n° 12008.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, n° 14914.

⁴⁰⁵ Le procureur en curie *Albertus* ou *Albertolus de Mediolano* est mentionné avoir agi comme procureur *ad resignandum*, entre les mains du référendaire Pierre de Banhac, au 8 février 1366 : *ibid.*, n°s 16172-16173.

Au 9 septembre 1364, le clerc du diocèse d'Angers et procureur en curie Nicolas Anqueton a résigné l'église paroissiale de Tuffé, au diocèse du Mans, entre les mains du référendaire Pierre de Banhac, au nom de *Guillelmus de Colle* : *ibid.*, n° 9711.

Entre 1371 et 1375, le procureur Doyn de Reims a résigné en curie six bénéfices : Grégoire XI, *Lettres communes*..., n°s 5488, 5490, 5495, 18534, 18543, 40422.

⁴⁰⁶ Ces deux individus mentionnés par leur seul prénom dans la procuration ne peuvent être identifiés qu'avec deux procureurs généraux de l'ordre actifs à cette époque, à savoir *Godefridus de Gardape* et Gérard de Buxières. L'un et l'autre sont qualifiés de procureur général de l'ordre cistercien à l'occasion de visites *ad limina* : registres des *Obligationes-Solutiones* n° 31, fol. 84v, 87, 90v.

⁴⁰⁷ Il s'agit du prieur de l'abbaye de Maizières Étienne de Beaune et de Jean Jolain, curé d'une petite paroisse du diocèse de Chalon : Annexes, procuration n° 16, p. 1120-1123.

b) L'emploi de multiples procureurs spéciaux et occasionnels

À côté de ces véritables procureurs, la Chambre accueille aussi des hommes qui ne peuvent être qualifiés, comme dans les autres services du Saint-Siège, que de procureurs spéciaux ou occasionnels : dans sa procuration⁴⁰⁸ du 30 mai 1364, l'abbé de Saint-Sauveur de Blaye donne pouvoir, pour promettre ses communs et menus services, à cinq individus dont trois au moins exercent en curie un véritable office⁴⁰⁹ : l'un, le prieur de Saint-Macaire, Raymond Bernard *de Roquerio*, y est déjà probablement notaire plus ou moins déguisé, quelques mois avant de se voir concéder le tabellionage apostolique⁴¹⁰, un autre, Raymond Stive officiellement avocat à la Rote, a déjà fait office de procureur *ad causas*⁴¹¹, tandis qu'un troisième, Dominique de Lucarel, est un portier du pape, qui se voit confier par Urbain V des missions de confiance⁴¹². On a donc affaire ici à des gens qui ne sont pas des professionnels de la procuration mais que leur présence en curie et leurs compétences (surtout dans le cas d'un notaire ou d'un avocat) prédisposent à faire occasionnellement fonction de procureur.

Au contraire, l'abbé d'Aubazine semble plutôt avoir recours à des procureurs spéciaux, lorsqu'il donne pouvoir pour ses communs et menus services, le 15 juillet 1365⁴¹³ : il désigne un clerc de son diocèse tenant l'archiprêtré de Brive-la-Gaillarde, Gérard Guischar⁴¹⁴, un de ses moines, sans doute déjà cellérier de l'abbaye, en la personne de Pierre Auriol⁴¹⁵, et un certain Étienne del Poch, originaire de la paroisse voisine de Beynat. Même si rien ne peut l'assurer, tout laisse penser que ces individus ne remplissent pas de fonction officielle en curie ou à Avignon. De même, dans sa procuration du 10 novembre 1348, l'abbé de Gimont désigne comme premier mandataire un de ses moines, Pierre de Salles.⁴¹⁶ Le fait qu'il ne soit

⁴⁰⁸ Annexes, procuration n° 10, p. 1105-1109.

⁴⁰⁹ On ne peut savoir quel statut de procureur potentiel donner au deux individus restants. Si le clerc du diocèse de Lescar, Vital *Consabrini*, résiste à toute identification, en revanche Jean Boquier, désigné comme vicaire de Saint-Rémy de Bordeaux, se retrouve dans une lettre d'Urbain V du 25 février 1364 : *Johannes Bequerii*, prêtre et vicaire de Saint-Rémy de Bordeaux, reçoit la réserve d'un bénéfice à la collation de l'archevêque de Bordeaux, avec obligation d'abandonner en conséquence sa chapellenie à Saint-Pierre de Bordeaux, sur laquelle il y a litige : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 8941.

⁴¹⁰ *Raymundus Bernardi de Roqueriis* reçoit l'office de tabellionage apostolique le 2 septembre 1364 : *ibid.*, n° 12125.

⁴¹¹ Le nom de *Raymundus Stivi* apparaît dans une lettre d'Urbain V du 17 avril 1363 pour avoir été récemment à la Rote l'un des deux procureurs de *Robertus Medici*, dans une affaire l'opposant à *Arnaldus de Pino* : *ibid.*, n° 6204.

⁴¹² Successivement palefrenier, courrier puis portier, Dominique de Lucarel est chargé de la transmission de la correspondance d'Urbain V avec le prince de Galles, Édouard, prince d'Aquitaine : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 425, 637 n.

⁴¹³ Annexes, procuration n° 11, p. 1109-1111.

⁴¹⁴ Les registres de la Chambre qui prennent acte de l'obligation effectuée mentionnent que c'est lui qui a contracté l'obligation au nom de l'abbé d'Aubazine : registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 36, fol. 145.

⁴¹⁵ Les 3 et 10 novembre 1366, Pierre Auriol agit comme procureur de l'abbé d'Aubazine. Il est alors qualifié de cellérier du monastère : registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 38A, fol 50v ; n° 31, fol. 113v.

⁴¹⁶ Annexes, procuration n° 8, p. 1102-1103.

secondé que par un seul clerc, d'ailleurs pour le moment mystérieux, semble indiquer que ce moine familial de l'abbé donnait l'assurance au prélat qu'il contracterait lui-même l'obligation. Ces mandataires spéciaux, certainement plus fiables pour un mandant quoique moins bien armés pour négocier en curie, peuvent aussi être désignés aux côtés de procureurs de métier, comme le rappelle l'acte, daté du 20 décembre 1372, de l'abbé d'Orbais-l'Abbaye : le *procurator in Romana curia*, Nicolas Alardin, et le curé de l'église de La Chapelle-sous-Orbais, Gérard Bradou de Fromentières, reçoivent tous deux pouvoir de promettre à la Chambre les services du prélat⁴¹⁷.

c) Le cas particulier des marchands, banquiers et changeurs

L'emploi fréquent comme mandataires de *mercatores sequentes curiam* ou de *campsores* semble un trait propre à la représentation par procuration à la Chambre. Même si cette intervention officielle n'est peut-être pas aussi répandue qu'au siècle suivant, les membres des grandes compagnies bancaires payent, au nom de certains prélats, une partie de leurs services⁴¹⁸, seuls ou de concert avec un véritable procureur. Cette activité doit, en fait, être replacée dans le cadre des multiples fonctions exercées par les marchands, banquiers et changeurs auprès du Saint-Siège : banque, change et vente de marchandises, mais aussi transmission de courrier, information et fonctions quasi curiales. Ces gens sont témoins lors d'opérations financières effectuées par la Chambre, prennent à ferme la perception des impôts à Avignon, reçoivent des commissions extraordinaires, se chargent de la frappe des monnaies, travaillent auprès des collecteurs et des légats dans toute la Chrétienté et vont jusqu'à administrer parfois les recettes et les dépenses du pape pendant ses déplacements⁴¹⁹.

Le recours à de tels personnages offre de sérieux avantages : les relations que les maisons de banque entretiennent avec les divers pays d'Europe facilitent la transmission de l'argent à la curie, alors que le recours à un procureur en résidence à Avignon implique nécessairement l'emploi de courriers ou de messagers. Là, le prélat n'a qu'à entrer en relation avec un banquier d'une ville voisine disposant d'une succursale dans la ville du Saint-Siège. Une fois l'ordre de mission parvenu à une maison avignonnaise, le nouveau banquier choisit un procureur en curie ou remplit lui-même ce rôle, traitant directement avec la Chambre⁴²⁰.

⁴¹⁷ Annexes, procuration n°14, p. 1115-1117.

⁴¹⁸ Selon A. Clergerac, c'est surtout au XV^e siècle que les banquiers jouent un rôle important dans les rapports financiers des prélats avec la Chambre au sujet des communs et menus services.

⁴¹⁹ Yves Renouard, *Les relations des papes d'Avignon et des compagnies commerciales et bancaires de 1316 à 1378*, Paris, 1941.

⁴²⁰ La Chambre tire également avantage de l'utilisation de marchands et de banquiers, dans la mesure où elle peut les mettre très facilement en demeure de faire les versements promis.

Peut-on dans ce dernier cas parler de procureurs, certes occasionnels, ou s'agit-il de simples transporteurs de fonds sans réel pouvoir ? En l'absence de procurations *ad solvendum*, il est difficile de trancher. Seul le fait qu'ils soient très rarement qualifiés de procureurs peut pousser à les réduire au second rôle évoqué, même si, par la nature des missions qui leur incombent, ils ressemblent étrangement à de véritables procureurs.

4) Les missions confiées aux procureurs à la Chambre

a) La ratification de la procuration

Au moment de l'obligation, le premier acte du procureur consiste à produire son mandat de procuration *ad obligandum*. Les clercs de la Chambre examinent attentivement l'instrument notarié en pesant tous les termes. Parfois, ils en arrivent à le rejeter comme insuffisant ou défaillant : c'est le cas lorsqu'ils constatent un vice de forme, découvrent un sceau bizarrement inconnu ou estiment que les pouvoirs accordés par délégation ne sont pas suffisamment explicites. Quand cette première procuration écrite n'est pas d'emblée acceptée, des personnages bien en vue peuvent, de leur propre chef, s'en porter garants, contracter l'obligation et prendre sur eux l'engagement d'obtenir des prélats concernés la promesse formelle de ratifier l'obligation dans les plus brefs délais⁴²¹. Une telle intervention spontanée est risquée, puisqu'il convient de s'engager, sous peine d'amende, à produire ou à faire transmettre le mandat de ratification avant l'échéance des délais fixés pour le paiement. On voit pourtant des clercs et des laïcs importants, tels que des banquiers en relation avec la curie, des scribes apostoliques ou des employés de la Chambre servir de procureurs, à raison de circonstances fortuites, sans avoir été explicitement désignés par les intéressés. Ces pratiques montrent que, si l'obligation peut être effectuée par un mandataire avant même la production d'une procuration en bonne et due forme, sa validation est subordonnée à la recevabilité d'un tel mandat. En effet, cet acte est pour le Saint-Siège une garantie d'authenticité et un moyen de contrôle relativement efficace face aux abus engendrés inéluctablement par le recours désormais systématique à des agents intermédiaires.

⁴²¹ Le 16 octobre 1342, Guy de Ventadour, évêque élu de Cambrai, promet par l'intermédiaire de Gérard de Pomiers, chanoine de Chartres, son procureur, de payer ses communs et menus services. Dans les registres suit l'indication du caractère défectueux de la procuration : « Attende quod procuratorium dicti domini Geraldii de Pomeriis ad promissionem et obligationem hujusmodi faciendam erat deffectivum, ex eo quia jurandi ad servanda et complenda omnia in obligatione dicti communis servitii contenta et facta per eumdem nullam potestatem habebat ». Il faut donc que le procureur appuyé par cinq autres personnes s'engage à ce que l'élu de Cambrai ratifie ladite obligation et donne à son procureur *mandatum jurandi in animam suam de servando et complendo omnia et singula supradicta*. Le 27 novembre 1342, ledit procureur fournit l'instrument de ratification de l'obligation du 16 octobre et un acte l'autorisant à prêter le serment en question : dom U. Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum...*, p. XI et 17, n^{os} 128 et 130.

b) La révision du montant de la taxe

Le procureur peut débattre avec les clercs de la Chambre du montant des communs services, lorsque la somme inscrite au livre des taxes ou dans les registres des *Obligationes* ne lui semble plus correspondre à l'état actuel du bénéfice. C'est précisément la mission qui incombe aux mandataires *ad concordandum et ad componendum cum Camera* de l'abbé de Maizières désignés dans l'acte du 18 août 1374 déjà évoqué⁴²².

En effet, les tarifs ne se trouvent révisés que fort rarement et la somme à payer peut se trouver en décalage avec l'état réel du bénéfice affecté par une conjoncture économique (intempéries, pestes et famines), politique (guerres et bandes armées) ou sociale (troubles et révoltes) défavorable, comme c'est particulièrement fréquent à la fin du XIV^e siècle où tous ces facteurs conjugués font que la grande majorité des bénéfices se trouve dans un piteux état. Les procureurs n'arrivent cependant pas toujours à obtenir gain de cause auprès de la Chambre par la voie d'une bonne entente ou de la simple négociation. Seule une enquête sur les revenus du monastère ou de la mense épiscopale, généralement confiée aux collecteurs de la province concernée, permet alors de réajuster le montant de la taxe contestée.

c) L'obligation du paiement des services

Le procureur s'oblige pour son mandant à payer ses communs et menus services, généralement en deux termes⁴²³, l'un, dans les six à dix mois qui suivent l'obligation, le second, un an après le premier. La somme doit être théoriquement acquittée en moins de deux ans⁴²⁴, mais il convient de ne pas se formaliser outre mesure sur ces délais bien peu respectés en pratique. On trouve en outre des quittances de paiements auxquelles ne correspondent pas d'obligation, signe que le prélat peut en être dispensé, s'il paye immédiatement par l'intermédiaire de son procureur la somme exigée. L'obligation se fait sous serment et peut entraîner, en cas de non paiement dans les termes fixés, des censures ecclésiastiques et la mise à la disposition de la Chambre des revenus de l'église.

L'obligation ne peut se faire qu'auprès du Saint-Siège. La seule raison de ce particularisme réside, au dire de Jean Favier, dans l'impossibilité pour le Sacré Collège de percevoir sa part des communs services ailleurs qu'en curie⁴²⁵. Cependant, dans quelques cas,

⁴²² Annexes, procuration n° 16, p. 1120-1123.

⁴²³ On peut néanmoins relever des cas où un terme unique est prévu. Pour Jean Favier, il s'agit de prélats résidant loin de la curie et modestement taxés : J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 343-344.

⁴²⁴ Sous le Grand Schisme, Benoît XIII raccourcit encore ces délais, en fixant précisément le premier terme à six mois après l'obligation : Paul-Maria Baumgarten, *Untersuchungen und Urkunden über die camera collegii cardinalium für die Zeit von 1295 bis 1437*, Leipzig, 1898, p. 80, n° 125.

⁴²⁵ J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 356-357.

des commissaires spéciaux ou les collecteurs apostoliques sont autorisés à recevoir ailleurs l'obligation de certains prélats⁴²⁶. Ceci arrive fréquemment lorsqu'une enquête sur les revenus d'un monastère s'impose⁴²⁷. Les lettres de provision peuvent alors être confiées, avant même que l'obligation ait eu lieu, au procureur du prélat, à condition qu'il jure de ne les remettre qu'aux seuls commissaires⁴²⁸. Ceux-ci fixent le montant de la taxe, reçoivent l'obligation du prélat puis lui remettent en échange ses lettres de provision⁴²⁹.

Si l'obligation a été acceptée en dépit d'une procuration défailante, ce n'est qu'après la recevabilité du mandat de ratification que le procureur est libéré, la Chambre se montrant très sévère envers ces mandataires.

Après s'être obligé, le procureur peut retirer en Chancellerie la bulle dûment scellée, afin de la faire parvenir à l'intéressé : on retombe ici dans le domaine de compétences du procureur *ad impetrandum*.

d) La délivrance d'actes témoins et leur enregistrement (1)

Quand un procureur effectue pour un prélat une obligation, il reçoit immédiatement un document témoin de la Chambre, en échange d'une modeste taxe. Cet acte d'obligation est établi par des clercs, au nom du camérier, à la Chambre apostolique ou à la Chambre du Sacré Collège. Le procureur veille scrupuleusement à ce qu'il soit établi dans la forme requise.

L'acte fait ensuite l'objet d'un enregistrement particulier, sous une forme fortement abrégée, dans les livres des *Obligationes*. Le fait que les actes consignés dans le registre ne se succèdent pas dans un ordre exactement chronologique laisse penser que l'enregistrement est postérieur de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois à l'obligation, sans doute parce que le procureur ne fait enregistrer ses actes qu'à une date ultérieure.

On peut s'interroger sur le but d'un tel enregistrement qui semble autant profiter aux procureurs qu'à la Chambre. En cas de perte du document délivré, la notice des livres des

⁴²⁶ Seuls quelques cas sont attestés. En effet, quand des collecteurs apportent à Avignon l'argent d'un versement des communs et menus services, ils ne font que jouer le rôle d'un procureur. La somme offerte est apportée par procuration et non levée en vertu de leur office de collecteur. La quittance est alors donnée par le camérier au prélat payeur, sans que le collecteur y joue un rôle autre que celui d'agent intermédiaire.

⁴²⁷ Le 17 décembre 1348, commission est donnée au collecteur dans la province de Reims et au sous-collecteur dans le diocèse de Thérouanne de s'informer de la valeur du monastère bénédictin de Blangy et de recevoir l'obligation de l'abbé Guillaume de Castanhac : dom U. Berlière, *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum...*, p. XII et p. 23, n° 174.

⁴²⁸ En l'absence de procureur, elles peuvent être directement remises à ces commissaires. Ceux-ci doivent pareillement jurer de ne les remettre au prélat qu'après avoir reçu son obligation.

⁴²⁹ Le 20 décembre 1368, les camériers du pape et du collège des cardinaux chargent le cardinal Jean de Dormans, ancien évêque de Beauvais, et Aimeric, évêque de Paris, de recevoir l'obligation de Gérard de Dainville, transféré du siège d'Arras à celui de Thérouanne et la reconnaissance des sommes dues par ses prédécesseurs avant de lui remettre les lettres de provision : dom U. Berlière (dom), *Inventaire analytique des Libri obligationum et solutionum...*, p. XII et p. 80, n° 714.

Obligationes est la seule attestation que l'obligation a été effectuée. Or, chaque mandataire, s'il veut être rémunéré, doit pouvoir prouver à son client que son ordre de mission a été bel et bien accompli dans les règles. Comme les actes sont consignés dans un ordre à peu près chronologique et que la titulature du prélat est clairement indiquée en marge de chaque notice, il est assez facile de retrouver rapidement l'acte recherché. De son côté, la Chambre est attachée à cet enregistrement, dans la mesure où l'inscription lie plus étroitement le prélat débiteur à son engagement de payer, même si Jean Favier a montré que ces registres devaient être plus considérés comme des répertoires documentaires que comme des registres d'instruments⁴³⁰.

e) Le paiement des communs et menus services ; les prorogations, réductions, exonérations ou absolutions de peines

Le système de l'obligation permet aux prélats et à leurs procureurs de ne pas acquitter leurs communs et menus services immédiatement au moment de l'expédition de leurs bulles de provision, et il est en effet rare, au XIV^e siècle, que les intéressés ne profitent pas des délais qui leur sont concédés, même si un petit nombre d'entre eux effectuent parfois leurs versements par anticipation⁴³¹. Bien plus, peu de procureurs accomplissent pour leurs clients les paiements en un an ou deux⁴³², comme ils s'y sont engagés : ils ne font, le plus souvent, que des paiements partiels qui justifient de nouveaux délais, certains parvenant à faire traîner l'opération pendant plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Les prorogations sont en effet facilement accordées aux églises jugées trop pauvres et les procureurs arrivent toujours à obtenir un nouveau délai pour leur client, sous quelque prétexte, tel celui de ne pas l'exposer à tomber aux mains d'usuriers ou de banquiers en leur empruntant les sommes nécessaires. On constate aussi que des sommes importantes font l'objet d'allègements substantiels, voire d'une remise pure et simple⁴³³, une *liberatio propter*

⁴³⁰ En effet, la minutie à noter les délais de paiement peut surprendre, puisqu'ils ne sont que très rarement respectés. D'autre part, dans de nombreux cas, l'enregistrement de l'obligation est postérieure au paiement intégral de la somme mentionnée. Or, le caractère peu fiable, désormais évident, du *Liber taxarum* peut laisser penser que le registre d'obligations a en partie pour fonction de le suppléer. Ceci expliquerait que les diminutions de taxe accordées à un prélat à titre exceptionnel ne figurent pas dans les registres, la Chambre préférant pour ses intérêts futurs garder témoignage du montant théorique plus élevé des communs et menus services dus par le prélat : J. Favier, *Les finances pontificales...*, p. 344.

⁴³¹ C'est le cas de l'évêque de Coutances en 1387 : *ibid.*

⁴³² Les délais de paiement, à la fin du pontificat de Jean XXII, sont de six ou huit mois entre l'obligation et le paiement de la première moitié, puis entre ce versement et celui de la seconde moitié.

⁴³³ Une telle exonération totale ne peut être obtenue qu'au moment de la collation du bénéfice majeur concédé.

paupertatem. Quelques services rendus ou une trop grande pauvreté suffisent souvent à justifier de telles grâces.

f) La délivrance d'actes témoins et leur enregistrement (2)

Comme pour l'obligation, quand un procureur effectue un versement pour un prélat, il reçoit un document témoin de la Chambre établi par des clercs, au nom du camérier. Un même acte peut combiner deux, trois ou quatre actions : quittance et délais de paiement⁴³⁴, quittance, absolution et dispense⁴³⁵, quittance, délais de paiement, absolution et dispense⁴³⁶. Le document est alors enregistré à la Chambre, sous une forme abrégée⁴³⁷, dans un ordre non rigoureusement chronologique⁴³⁸ qui prouve, encore une fois, que le procureur ne fait pas enregistrer immédiatement ses actes⁴³⁹.

B) Les visites *ad limina*

Le pèlerinage au tombeau des apôtres Pierre et Paul imposé depuis fort longtemps à certains évêques et abbés prend rapidement l'aspect d'une simple visite en curie, dès le pontificat d'Alexandre III (1159-1181). Le terme de *limina* désigne, en outre, de plus en plus souvent, le lieu de résidence de la curie, et la visite se fait au XIII^e siècle *ubi papa est*. Au XIV^e siècle, les visites ont lieu à Avignon.

La visite est *realis* ou *verbalis*, selon qu'elle entraîne l'obligation d'une redevance déterminée, alors partagée équitablement entre le pape et le collège des cardinaux, ou qu'elle en est exempte. Même si le nombre des prélats astreints à payer une taxe est assez limité, les visites en curie empruntent beaucoup de leurs caractéristiques aux communs et menus services. Les visites qui ont lieu annuellement ou tous les deux ou trois ans, peuvent avoir,

⁴³⁴ H. Hoberg, *Die Einnahmen der apostolischen Kammer...*, p. 15-16.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 16-17.

⁴³⁶ *Ibid.*, p. 17.

⁴³⁷ On a rarement le texte entier de l'acte, excepté au tout début du registre : *ibid.*, p. 12-13 (quittance et délai de paiement) ; p. 13-14 (quittance, délai de paiement, absolution et dispense).

⁴³⁸ Si on suit les dates des quittances des versements des communs et menus services reçus à Viterbe et à Montefiascone en 1370, on s'aperçoit que très souvent l'acte n'est enregistré que quelques jours après :

5 juillet 1370 / 11 juillet (2 fois) / 5 juillet (2 fois) / 4 juillet / 12 avril / 8 juillet (4 fois) / 6 juillet / 8 juillet / 18 juillet / 17 juillet / 16 juillet / 19 juillet / 9 juillet / 24 juillet / 23 juillet / 24 juillet (3 fois) / 22 juin / 23 juin (2 fois) / 30 juillet / 5 août / 3 août / 5 juillet / 30 juillet / 7 août / 8 août (2 fois) / 9 août / 27 juillet / 31 juillet / 26 juillet / 31 juillet / 15 août / 12 août / 20 juillet / 17 août / 12 août / 24 août / 10 août : registre des *Obligationes-Solutiones* n° 39, fol. 42-60.

⁴³⁹ L'enregistrement peut être postérieur de plusieurs mois à l'action effectuée : l'abbé de Saint-Thibéry verse ses communs et menus services le 1^{er} avril 1364, mais ne fait enregistrer sa quittance qu'au mois de décembre (entre le 24 et le 30) : registre des *Obligationes-Solutiones* n° 37, fol. 68.

comme les services, des arriérés et faire l'objet de dispense. Quand elles sont *verbales*, elles se résument à une simple représentation en curie.

Ces visites sont souvent effectuées par procureur. Le recours à un mandataire ne s'explique ici que par l'absence du prélat, non par une quelconque incapacité technique, puisque il s'agit d'une action fort simple. Les termes mêmes du mandat de procuration par lequel l'abbé de Figeac donne pouvoir à trois mandataires, le 15 juin 1371, en témoignent⁴⁴⁰ : les procureurs se voient délégués en curie uniquement *ad visitandum sacrosancta limina apostolorum Petri et Pauli*. Le texte de l'acte est fort bref : il donne simplement pouvoir de *visitare* et d'accomplir au nom du prélat tout ce qui relève d'une telle mission.

Accomplir une visite en curie se résume alors à se présenter à la Chambre et à demander un acte témoin, appelé à être enregistré dans les livres des *Obligaciones-Soluciones*, parfois après un temps certain : il n'est pas rare de trouver des notices postérieures de plusieurs semaines à la visite⁴⁴¹.

Évêques et abbés usent, dans l'ensemble, des mêmes procureurs que pour leurs communs et menus services, même si on constate que les mandataires désignés ne sont que fort rarement des marchands et des banquiers. Dans le cas de la procuration de l'abbé de Figeac, le prélat donne pouvoir à trois mandataires que l'on peut rattacher à son entourage proche. Le premier est à la tête d'une église⁴⁴² du diocèse de Rodez pas très éloignée de Figeac, tandis que les deux autres sont à mettre au nombre de ses familiers : l'un, Jacques de Saint-Médard, est prieur d'une maison clunisienne rattachée à sa propre abbaye⁴⁴³, tandis que l'autre, Pierre Bernard de Castelpers, tient la charge de cellérier à Figeac même. On apprend, par une mention dorsale de l'acte, que c'est Jacques de Saint-Médard, pourtant nommé simplement en seconde position dans le mandement, qui a réellement effectué la visite.

⁴⁴⁰ Annexes, procuration n° 13, p. 1114-1115.

⁴⁴¹ La visite de l'évêque d'Orléans (25 juin 1340) est enregistrée entre la visite de l'abbé de Saint-Denis (9 juillet) et celle de l'abbé de Saint-Arnould de Metz (19 juillet) : registre des *Obligaciones.-Soluciones* n° 41, fol. 318v ; de même, la visite de l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés (26 janvier 1341) est enregistrée entre la visite de l'abbé de Saint-Amand-de-Boixe (7 février) et celle de l'abbé de Villemagne-l'Argentière (11 février) : registre des *Obligaciones-Soluciones*, n° 41, fol. 323.

⁴⁴² Il est prieur de Cantenac (Tarn-et-Garonne, cant. Saint-Antonin, comm. Verfeil), au diocèse de Rodez. Il est en fait difficile de connaître le statut exact du bénéfice de Sanct Steve de Cantenac. Si la présente procuration parle de *prioratus*, le pouillé de Jean Pomarède (1510) signale un prieuré *sine cura*, c'est-à-dire une chapelle où la messe est rarement célébrée. En revanche, des comptes de procuration et de décimes respectivement de 1383 et 1404 évoquent plus simplement l'*ecclesia* de Cantenac : *Pouillés de la province de Bourges*, Paris, 1961, p. 285D, 300D, 326D.

⁴⁴³ Il s'agit du prieuré de Lacassagnole, au diocèse de Cahors.

C) Autres activités d'un procureur à la Chambre : l'exemple des procurations au milieu du XIV^e siècle

A côté de missions régulières et répétitives qui transparaissent dans les inscriptions des registres de la Chambre, les procureurs peuvent aussi intervenir *in Camera* en d'autres circonstances plus occasionnelles. Un acte de procuration du 26 novembre 1344 indique notamment que des procureurs peuvent être amenés à effectuer des versements au titre de la taxe des procurations, dans la première moitié du siècle⁴⁴⁴. Simple subside en nature à l'origine, la taxe de procuration devient rapidement une redevance pécuniaire due à l'évêque ou à son délégué lors d'une visite pastorale⁴⁴⁵. Tout visiteur, qu'il s'agisse de l'évêque lui-même ou des prélats inférieurs (abbés, archidiaques, archiprêtres ou doyens) auxquels il en confie la charge, perçoit à cette occasion une taxe⁴⁴⁶ que les papes finissent par s'arroger aux dépens des prélats visiteurs. Cependant, avant d'avoir été, à partir du pontificat d'Urbain V, une imposition pontificale régulière levée par les collecteurs⁴⁴⁷, les procurations ont déjà été, pendant la première moitié du siècle, cédées progressivement au Saint-Siège par différentes voies, notamment par procureur.

L'acte de procuration de l'évêque de Cahors Bertrand de Cardillac montre qu'un mandataire peut recevoir mission de remettre à la Chambre, au nom d'un prélat, le produit de ses recettes perçues lors des visites pastorales. Le dispositif de l'acte ressemble de près à celui d'une procuration touchant aux communs et menus services. Il s'agit toujours d'établir des procureurs pour offrir et promettre à la Chambre apostolique une taxe à des termes donnés en conséquence d'une imposition plus ou moins déguisée⁴⁴⁸. La somme à payer consiste en une part des revenus et émoluments que le prélat tire de ses visites apostoliques en vertu des taxes qu'il est en droit de prélever sur chacune des églises visitées⁴⁴⁹. Plus généralement, le pouvoir

⁴⁴⁴ Annexes, procuration n° 6, p. 1097-1099.

⁴⁴⁵ On prendra garde à la polysémie du mot « procuration » : la taxe des procurations et le mandat de procuration sont deux réalités différentes.

⁴⁴⁶ Les prescriptions données par Benoît XII, dans sa constitution *Vas Electionis* (18 décembre 1336), définissent le taux des taxes de procuration : pour les évêques, 200 gros sous tournois pour les églises cathédrales, 140 pour les monastères, églises, prieurés séculiers ou réguliers ; pour les abbés, 100 ou 80 gros sous tournois pour les monastères et les prieurés selon qu'ils comptent au moins 12 membres ou non ; pour les archidiaques et les archiprêtres, respectivement 35 et 8 gros sous tournois au maximum. Quand les prélats ne visitent pas eux-mêmes, la procuration est de 80 gros sous tournois pour les évêques, de 60 pour les abbés et de 30 pour les archidiaques sans distinction de bénéfices : Ch. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale...*, p. 97.

⁴⁴⁷ Jusqu'à Urbain V, la procuration n'est pas un impôt régulier et les collecteurs n'ont pas à se préoccuper de la lever : *ibid.*, p. 96.

⁴⁴⁸ « ...ad offerendum et promittendum illam partem ... solvendam et assignandam in termino vel terminis... » (Annexes, procuration n° 6, p. 1097-1099).

⁴⁴⁹ L'acte donne pouvoir d'offrir une *pars singulorum proventium et emolumentorum provenientium ex visitationibus dicte sue diocesis*, c'est-à-dire une partie de la somme d'argent qu'il touchera à l'occasion de ses

concedé vise à offrir, promettre et obliger ce que le prélat ferait, s'il était personnellement présent en curie⁴⁵⁰.

L'action centrale du dispositif s'accompagne, comme toujours, de la concession de pouvoirs secondaires : pouvoir d'obligation à exécuter la disposition prévue en engageant la personne et les biens de son mandant, pouvoir de soumission à la juridiction de la Chambre, pouvoir de consentement aux éventuelles peines spirituelles qui pourraient, le cas échéant, frapper le prélat et son église, pouvoir d'approbation excluant toute forme d'opposition à l'action entreprise.

Certes, la procuration en elle-même ne permet pas de savoir où la somme a été réellement apportée, puisqu'elle concède pouvoir à des mandataires de verser la taxe *sive in Romana curia sive in partibus*, c'est-à-dire soit au pape, au camérier et à ses trésoriers directement⁴⁵¹, soit à celui ou ceux qui en auront reçu délégation⁴⁵², mais une inscription dorsale signale que l'un des procureurs a versé aux trésoriers de la Chambre la somme de 1500 florins, et permet de trancher en faveur de la première solution. Ce paiement a d'ailleurs eu lieu le 24 décembre, c'est-à-dire presque un mois jour pour jour après l'établissement du mandat de procuration rédigé à Albas.

Cette note dorsale est d'autant plus intéressante qu'elle révèle que c'est le premier des quatre mandataires désignés dans la procuration qui a réellement versé la taxe. Or, à la différence des trois autres individus cités⁴⁵³, ce personnage qualifié ici de chanoine de Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban, est fort bien connu : il s'agit du médecin et familier du pape, Laurent Daubiartz, fidèle serviteur de Clément VI et d'Innocent VI, nommé évêque de Vaison par ce dernier en 1360⁴⁵⁴.

visites pastorales *juxta formam concessionis apostolice* : en effet, les taxes à prélever viennent d'être précisément fixées par Benoît XII dans sa constitution *Vas Electionis*.

⁴⁵⁰ « ... libera potestas et speciale mandatum predicta omnia et singula offerendi, promittendi et obligandi ... que ipsemet dominus episcopus faceret et facere posset si personaliter presens esset » (Annexes, procuration n° 6, p. 1097-1099).

⁴⁵¹ « ... dicto domino nostro summo pontifici ejusque camerario et thesaurario sive thesaurariis... » (*ibid.*).

⁴⁵² « ... cui vel quibus ad hoc dictus dominus noster vel ejus Camera duxerit deputando vel deputandis... » (*ibid.*).

⁴⁵³ Aymeric Lavernha est chanoine régulier dans un monastère qu'il est impossible d'identifier, Bertrand *de Bedorio* est recteur d'une église qu'on ne peut localiser. Seul Pierre Legrand est chanoine dans la collégiale de Le Vigan : *ibid.*

⁴⁵⁴ B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 373 n, 378, 381 ; une lettre du 30 avril 1347 désigne en outre Laurent Daubiartz comme chanoine de Châlons, médecin et familier du pape. On apprend dans cet acte qu'il s'est fait dérober de l'argent, des vases et d'autres biens mobiliers dans sa maison sise dans le diocèse de Tulle, mais qu'étant au service du pape, il lui est possible de se les voir restituer par procureur : Clément VI, *Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, t. 2, Paris, 1958, n° 3263-3264.

CHAPITRE VI

Les procureurs en curie *ad resignandum*

1) Les principes et les caractères généraux des résignations de bénéfices au XIV^e siècle

La *resignatio*, *renunciatio* ou *cessio* d'un bénéfice majeur ou mineur désigne l'abandon libre et spontané d'une charge ecclésiastique par son bénéficiaire. Interdite à l'origine, elle s'introduit rapidement dans l'usage, au point d'obliger le Saint-Siège à en régler les modalités dès le XII^e siècle⁴⁵⁵. Deux siècles plus tard, la résignation devient fréquente et les exemples en sont multiples. Deux cas doivent être distingués.

- La *resignatio simplex* faite en toute liberté et sans nulle arrière-pensée⁴⁵⁶. Dans le cas des bénéfices majeurs, une enquête préalable doit être menée par des commissaires pour s'assurer que le prélat désire réellement abandonner sa charge pastorale sans aucune contrainte.

- La résignation *in favorem tertii* effectuée en vue d'une *permutatio*, légitimée par Clément V⁴⁵⁷, après avoir été longtemps interdite par l'Église.

Les papes d'Avignon acceptent avec beaucoup d'empressement les démissions pures et simples offertes par les évêques et les abbés, car ces abandons permettent presque toujours au Saint-Siège de nommer directement de nouveaux titulaires. D'autre part, les résignations de bénéfices mineurs, généralement liées à des permutations⁴⁵⁸ et quantitativement bien plus importantes, sont particulièrement en vogue au XIV^e siècle.

Toute renonciation doit théoriquement s'effectuer en curie entre les mains du pape. Cependant, au XIV^e siècle, face au trop grand nombre d'abandons de bénéfices, les papes sont contraints d'accorder, surtout quand il s'agit de bénéfices mineurs, délégation à des tiers, notamment au vice-chancelier⁴⁵⁹, de recevoir en son nom ces démissions délibérément consenties.

⁴⁵⁵ G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 50.

⁴⁵⁶ Clément V déclare que toute résignation extorquée par la violence est nulle, même si elle se trouve sanctionnée par des supérieurs : *ibid.*, p. 53.

⁴⁵⁷ Clément V statue qu'une permutation de bénéfices n'est valable qu'entre personnes ayant résigné leurs bénéfices en vue de les échanger réciproquement : *ibid.*

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 171-172.

⁴⁵⁹ C'est ce qu'indique une bulle du 8 novembre 1362 adressée par Urbain V à son vice-chancelier, au début de son règne : « Item idem dominus noster Urbanus commisit michi P. Pampilonensi vicecancellario III idus [11] novembris quod committerem alicui potestatem recipiendi resignationem beneficiorum a volentibus

Les résignants comparaissent fort rarement en personne et donnent pouvoir à des mandataires dans des procurations *ad resignandum* et *ad dimittendum*.

A côté des résignations *in curia*, d'assez nombreux bénéfices sont abandonnés *extra curiam*⁴⁶⁰, également par procureur, mais de tels personnages échappent le plus souvent au monde des procureurs en curie⁴⁶¹.

2) Les sources indirectes

Aucune source directe ne permet malheureusement de connaître ces abandons de bénéfices. Par contre, les registres de la Chancellerie en gardent trace de manière indirecte. En effet, quand un bénéfice est demandé ou octroyé, il est presque toujours indiqué pour quel motif il s'est trouvé être vacant⁴⁶². Une des raisons les plus fréquemment⁴⁶³ avancées en est que le clerc a résigné sa charge en personne ou par quelque représentant : les lettres mentionnent alors que *beneficium vacantem per resignationem quam ... in manibus ... apud Sedem apostolicam per ... fecit*, ajoutant parfois *ratione permutationis cum ... supra ... , quam ... per ... resignavit ...*. De telles précisions permettent de savoir entre les mains de qui le bénéfice a été abandonné mais surtout de connaître l'identité du procureur par lequel la résignation a été effectuée. Ce représentant en curie peut être dit procureur du résignant⁴⁶⁴ ou substitut du procureur de ce dernier⁴⁶⁵, mais cela est loin d'être systématique⁴⁶⁶. Il peut aussi se voir attribuer, en guise de profession, le titre officiel de *procurator in Romana curia*⁴⁶⁷.

resignare et in forma pauperum impetrandi » (Étienne Baluze, *Vitae paparum Avenionensium*, éd. G. Mollat, Paris, 1916-1928, t. 2, p. 451).

⁴⁶⁰ La constitution *Exsecrabilis* (1317) qui réagit aux cumuls de bénéfices dans l'Église enjoint aux clercs obligés de se défaire de certaines de leurs charges de les résigner verbalement et réellement devant notaire et témoins, en présence de l'ordinaire du lieu : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 56-57. En fait, certains bénéfices ont été résignés en curie.

⁴⁶¹ Seuls les procureurs spéciaux mandatés *ad hoc* auprès du Saint-Siège peuvent recevoir à intervalles de temps relativement rapprochés des procurations pour des interventions à la fois *in curia* et *extra curiam*.

⁴⁶² Les registres des lettres sont à cet égard bien plus intéressants que ceux des suppliques, car les circonstances de la vacance du bénéfice sont exposées de façon beaucoup plus complète dans la lettre que dans sa supplique préalable : A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, « De la supplique à la lettre... », p. 202-203.

⁴⁶³ L'entrée en religion et le décès du dernier détenteur sont deux autres raisons fréquemment alléguées.

⁴⁶⁴ L'emploi du terme « son procureur » sans autre indication est cependant très rare : c'est néanmoins le cas pour la résignation effectuée par *Thomas Sagordeti* : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 8332.

⁴⁶⁵ La résignation des bénéfices est le domaine d'activité des procureurs où des substitués interviennent le plus souvent. On voit ainsi de nombreux procureurs se faire remplacer : *Johannes de Roberto* (*ibid.*, n° 16106, 18101), *Mauricius de Barda* (*ibid.*, n° 27546) ou *Nicolaus de Lignon* (*ibid.*, n° 9711).

⁴⁶⁶ Le nom du mandataire n'est parfois suivi d'aucune indication sur son identité : c'est le cas de *Petrus Vassalli* (*ibid.*, n° 9454, 10458, 13210), de *Raymundus Basati* (*ibid.*, n° 2733-2734) et de *Simon Girardi de Bourdone* (*ibid.*, n° 20964, 22644).

⁴⁶⁷ Les personnages qui portent ce titre sont entièrement voués au métier de procureur. C'est le cas de *Dionisius Villani de Rothomago* (Grégoire XI, *Lettres communes...*, n° 18562), de *Dominicus de Nanceyo* (*ibid.*, n° 6350, 6355), de *Guillelmus Abaudi* (Urbain V, *Lettres communes...*, n° 18409) et de *Hugo de Molendino* (*ibid.*, n° 9395-9396). Cependant, un tel titre ne leur est pas systématiquement donné.

D'autres fois, il est désigné par son état laïc ou ecclésiastique et son diocèse d'origine⁴⁶⁸. Enfin, son nom peut être accompagné de la fonction qu'il exerce éventuellement en curie⁴⁶⁹ ou du titre que lui confèrent ses bénéfices et dignités⁴⁷⁰. Les indications fournies par les lettres peuvent aussi être un peu plus prolixes et combiner deux informations, tels son état ecclésiastique et sa profession⁴⁷¹, souvent celle de procureur en curie⁴⁷². Cependant, l'acte juxtapose plutôt une mention de procureur ou de substitut à un titre officiel porté en vertu d'une charge ecclésiastique⁴⁷³ ou d'une activité exercée en tant qu'agent du Saint-Siège⁴⁷⁴. Parfois, le texte de la lettre évoque un grade universitaire⁴⁷⁵. Une autre fois, il ajoute au grade de procureur en curie romaine la mention de *procurator ad hoc mandatum habens*⁴⁷⁶, distinguant la profession de procureur du pouvoir transitoire accordé par procuration et rappelant que tout mandataire ne peut valablement effectuer une résignation que s'il peut exhiber quelque *mandatum*. Toutes ces mentions extrêmement variées empêchent de déceler quelques principes cohérents susceptibles de présider au choix des qualificatifs aptes à désigner un mandataire. De même, les témoignages relatifs aux différentes résignations effectuées par un important et incontestable procureur de la fin du siècle, *Andreas de Ulmo*, révèlent qu'un même personnage peut être qualifié de bien des manières par la Chancellerie : s'il est désigné comme clerc du diocèse de Saint-Malo dans deux lettres du 31 août 1363

⁴⁶⁸ *Bertrandus de Veyraco* est damoiseau du diocèse de Limoges : Grégoire XI, *Lettres communes...*, n° 29253 ; *Garnerius Pinardi de Remis* est dit clerc du diocèse de Reims : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 18920.

⁴⁶⁹ A titre d'exemple, *Aymericus Pellicerii* (*ibid.*, n° 3901), *Bartholomeus del Cassanh* (*ibid.*, n° 2472), *Galhardus Carbonelli* (*ibid.*, n° 9665), *Petrus Radulphi* (*ibid.*, n° 16308, 18136) sont scribes du pape ; *Johannes Louterelli de Ulmonte* est désigné comme chapelain du pape : *ibid.*, n° 21161-21162.

⁴⁷⁰ La majorité des personnages rencontrés sont qualifiés de chanoine, trésorier, chantre, préchantre, doyen, recteur... Pour exemples, *Dominicus Pontii* est toujours qualifié de chanoine ou sacriste d'Huesca et de préchantre de Lérida : *ibid.*, n° 2177-2178, 2523, 9371, 9671, 9673, 23339, 25001 ; Grégoire XI, *Lettres communes...*, n° 18161, 22374 ; *Gisbertus de Lur* est dit chanoine de Saint-Germain de La Châtre et d'Urgel : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 1869, 1872, 2372-2373 ; *Helias de Vodro* est mentionné comme chanoine et chantre de Saintes : *ibid.*, n° 2534, 18841.

⁴⁷¹ *Aymericus Pellicerii* est prêtre et scribe du pape : *ibid.*, n° 2261.

⁴⁷² Le clerc *Raymundus de Teneto* porte le titre de procureur en curie romaine : Grégoire XI, *Lettres communes...*, n° 34712, 34713 ; *Thomas Le Pourry* est qualifié de prêtre et de procureur en curie romaine : *ibid.*, n° 31814.

⁴⁷³ *Johannes de Villeblain* est archidiacre de Brie et procureur du cardinal Gui de Boulogne : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 12739-12740 ; *Amauricus Fabri* est désigné comme chanoine de Saint-Pierre de Cassel et procureur de *Petrus de Wissant*, comme chanoine de Saint-Pierre d'Aire et procureur de *Guido Aurelianus* puis de *Johannes de Aurelianus* : *Lettres de Grégoire XI*, éd. Camille Tihon, Bruxelles-Rome, 1958-1975 (AVB), n° 2732, 2734, 2794-2797.

⁴⁷⁴ Le portier du pape *Guillelmus Ademarii* est le substitut de *Stephanus Folcrandi* : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 18116-18117 ; le substitut de *Mauricius de Barda* est *Martinus de Chastres*, chantre de Coutances et scribe du pape : *ibid.*, n° 27546.

⁴⁷⁵ Le procureur *Petrus de Corceyo* est licencié en lois et archidiacre d'Outre-Loire : *ibid.*, n° 13563, 18140.

⁴⁷⁶ C'est ainsi qu'est nommé *Henricus Gelu de Marvilla* dans une lettre du 17 février 1368 : *ibid.*, n° 22804.

touchant à des bénéfices qu'il a récemment permutés pour *Matheus Douplanteiz* et *Petrus de Sancto Albino*⁴⁷⁷, il est mentionné avoir résigné pour *Robertus Abbatis* l'église paroissiale de Louvigné-du-Désert⁴⁷⁸, en tant que clerc et procureur en curie, dans une missive du 4 novembre 1366, tandis qu'un acte du 26 mai 1364 révèle qu'il a abandonné pour *Oliverius Castellani* les canonicat et prébende de Saint-Jean d'Angers sans lui attribuer aucun titre⁴⁷⁹.

Dans tous ces cas, la date précise de la résignation ne peut être connue, même s'il est souvent indiqué qu'elle a eu lieu *nuper*, c'est-à-dire peu de temps avant la nouvelle concession. De plus, on sait qu'en ce temps de « course aux bénéfices », une charge ne reste pas longtemps vacante avant de retrouver un nouveau détenteur.

Ces lettres ne précisent pas toujours si la résignation a été effectuée *in curia* ou *extra curiam* et on ne peut savoir si le mandataire désigné est un procureur actif en curie ou à l'extérieur⁴⁸⁰. Comme le personnage délégué par le pape pour recevoir la démission est souvent un haut dignitaire de la curie, il est généralement assez aisé de savoir s'il résidait ou non à Avignon à l'époque de la résignation. D'emblée, il semble que la grande majorité des bénéfices soit résignée en curie⁴⁸¹.

3) La désignation de procureurs

Les résignations de bénéfices *in curia* se développent à un moment où les emplois de procureurs en curie sont devenus quasi systématiques. Dans ces conditions, il est naturel qu'une telle mission leur soit confiée sans problème. La résignation est, en effet, un acte purement verbal réduit au simple rôle de représentation, un peu comme la visite *verbalis* en curie. Cette nouvelle activité semble assez informelle et trop banale pour donner lieu à une spécialisation. N'importe qui, procureur officiel ou non, peut présenter en curie une démission à un bénéfice, au nom d'un mandant, à la seule condition de pouvoir exhiber une procuration.

Deux exemples d'actes retrouvés aux archives Vaticanes dans les *Instrumenta miscellanea* témoignent du caractère bref et concis de ce genre de mandats⁴⁸². Le texte se borne à donner pouvoir de résigner et d'abandonner spontanément, purement et librement un

⁴⁷⁷ Il a récemment résigné l'église paroissiale de Congrier pour *Matheus Douplanteiz* et la chapellenie perpétuelle de Saint-Aubin de Blaison pour *Petrus de Sancto Albino* : *ibid.*, n^{os} 2728-2729.

⁴⁷⁸ *Ibid.*, n^o 16509.

⁴⁷⁹ *Ibid.*, n^o 9523.

⁴⁸⁰ Un grand nombre de lettres mentionnant des résignations effectuées par procureur ne précise pas où a eu lieu la démission : Urbain V, *Lettres communes...*, n^{os} 1681, 2105, 2258-2259, 2261, 3901, 8332, 9524-9525, 9665-9666, 9671, 9673, 9709-9711, 12204-12205, 12266-12667, 12270, 23129...

⁴⁸¹ L'*index notabilium rerum* des lettres communes d'Urbain V permet de mesurer une telle disproportion : les références aux *beneficiorum vacationes* distinguent les vacances *per resignationem extra Romanam curiam* de celles qui sont *per resignationem in Romana curia* : *ibid.*, t. 12, p. 46-48.

⁴⁸² Ces actes datent de 1333 et de 1364 : Annexes, procurations n^{os} 3 et 9, p. 1091-1092 et 1104-1105.

bénéfice ou une charge entre les mains du pape⁴⁸³, précisant simplement ensuite que le procureur est habilité plus généralement à agir comme si son client était lui-même présent en curie pour effectuer tout ce qui se trouverait nécessaire et opportun d'accomplir à l'égard du présent abandon⁴⁸⁴.

Ces deux actes témoignent de la diversité des procureurs qui peuvent être employés : le 3 septembre 1333, le bachelier en lois Gisbert de Corneil⁴⁸⁵ donne pouvoir au damoiseau Guillaume de Corneil⁴⁸⁶, son frère, d'abandonner ses doyenné, canonicat et prébende de Notre-Dame de Villemaur, au diocèse de Troyes, en vertu de la décrétale *Excecrabilis* de Jean XXII⁴⁸⁷. Une telle délégation de pouvoir, rédigée en outre à Avignon, est rare : Guillaume de Corneil est manifestement un procureur spécial délégué *ad hoc* par un membre de sa famille proche. Une mention hors teneur de l'acte révèle en outre la longueur du délai qui s'est écoulé entre la délégation de pouvoir et l'acte de résignation : le mandat est rédigé le 3 septembre, à Avignon, dans l'hôtel du notaire, en présence du procureur désigné⁴⁸⁸, mais les bénéfices ne sont abandonnés par ce même mandataire devant le camérier de la Chambre que le 14 novembre. Peut-être peut-on attribuer ce retard à un encombrement des services administratifs de la curie, mais aucune source ne permet de confirmer une telle hypothèse. La seconde procuration est moins déroutante : le 29 mai 1364, le chapelain commensal⁴⁸⁹ Henri de

⁴⁸³ Le cœur du dispositif de l'acte consiste à faire, constituer, créer et ordonner des procureurs *ad resignandum et dimittendum sponte, pure et libere* une charge *in manibus sanctissimi patris pape* : *ibid.*

⁴⁸⁴ Le dispositif de l'acte explicite ensuite l'étendue des pouvoirs concédés dans l'acte : le procureur reçoit plus généralement pouvoir *ad faciendum et exercendum* tout ce qui sera *neccessarium* ou *oportunum* d'accomplir en ce qui concerne la résignation et que le mandant aurait fait lui-même *si presens et personaliter interesset* : *ibid.*

⁴⁸⁵ Bachelier en lois et fils consanguin du frère du cardinal Gaucelin Jean Duèse, ce personnage apparaît trois ans plus tard (14 novembre 1336), dans une lettre de Benoît XII, qui lui concède l'église de Villesèque, au diocèse de Cahors. Il doit alors abandonner l'église de Labastide-du-Haut-Mont reçue en 1333 en vertu de sa présente résignation des doyenné, canonicat et prébende de Notre-Dame de Villemaur : Benoît XII, *Lettres communes...*, n° 2802.

⁴⁸⁶ Le titre de damoiseau attribué à ce personnage semble indiquer qu'à cette date, il n'est pas encore clerc. On le retrouve pourtant mentionné comme neveu du cardinal Gaucelin Jean Duèse et chanoine de Saint-Laurian de Vatan, au diocèse de Bourges, dans une lettre de Benoît XII du 7 octobre 1335, qui lui concède l'église paroissiale de Saint-Martin de Limeuil, au diocèse de Périgueux, à condition d'abandonner l'église de Lunel, au diocèse de Cahors, sur laquelle il y a litige : *ibid.*, n° 253.

⁴⁸⁷ Ce texte ne permet plus aux clercs la possession simultanée d'une dignité, d'un personnat, d'un office, d'un prieuré, d'une église ou d'un bénéfice ayant charge d'âmes, qu'avec une seule dignité, un seul personnat, un seul office, un seul prieuré, une seule église ou un seul bénéfice sans charge d'âmes : G. Mollat, *La collation des bénéfices ecclésiastiques...*, p. 56-57 ; Gisbert de Corneil obtient d'ailleurs, après sa résignation, l'église de Labastide-du-Haut-Mont, au diocèse de Cahors.

⁴⁸⁸ L'acte précise que le procureur désigné Guillaume de Corneil est présent et reçoit lui-même le mandat (*presentem et mandatam hujusmodi in se sponte suscipientem*) : Annexes, procuration n° 3, p. 1091-1092.

⁴⁸⁹ L'expression désigne les chapelains du pape. Ces derniers ne doivent pas être confondus avec les chapelains de la chapelle privée. Il s'agit donc ici non de la résignation d'un bénéfice ecclésiastique mais de l'abandon d'une charge curiale.

Dompière donne procuration à trois maîtres⁴⁹⁰ pour résigner et abandonner purement et librement sa charge : deux sont des personnages bien connus et fort actifs en curie comme procureurs, l'autre semble entretenir des liens de parenté avec le mandant. Pierre de Chaintrix est un scribe du pape attesté comme familier et secrétaire du cardinal Pierre Roger de Beaufort⁴⁹¹, Pierre Robert d'Ailles est un procureur de métier au service particulier du roi de France⁴⁹² et Henri de Dompière le jeune est peut être un neveu du chapelain résignant. On a donc affaire véritablement à trois catégories de procureurs différents : un procureur occasionnel travaillant à la Chambre et pouvant facilement y remplir une démarche pour un tiers, un procureur professionnel en résidence auprès du Saint-Siège dont l'activité est fort importante, enfin un procureur spécial de la parentèle du résignant empêché.

4) La représentation *ad resignandum* devant un délégué du pape

Tout bénéfice doit être théoriquement résigné devant le pape. En fait, celui-ci délègue presque toujours un haut dignitaire de la curie pour le remplacer, tant pour les bénéfices mineurs que majeurs. Une telle pratique est d'ailleurs clairement implicite dans la formulation du mandat de procuration : l'acte donne souvent pouvoir à un mandataire de résigner la charge *in manibus dicti sanctissimi patris vel illius quem ad hoc committere dignabitur sua sanctissima paternitas*⁴⁹³, laissant entendre que la réception d'une démission est une prérogative papale, même lorsque il est officiellement permis au résignant de se présenter devant l'ordinaire du lieu⁴⁹⁴.

Le procureur *ad resignandum* doit donc probablement commencer par s'informer de l'identité du dignitaire délégué pour recevoir la démission de son client, afin de pouvoir entrer en contact avec lui. Il peut s'agir du camérier ou du vice-chancelier, comme c'est souvent le cas sous Urbain V et Grégoire XI : Arnaud Aubert⁴⁹⁵ et Pierre de Monteruc⁴⁹⁶ sont souvent

⁴⁹⁰ Il s'agit de *Petrus de Chintrio*, *Petrus [Roberti] de Aquila* et *Henricus de Domparia junior* : Annexes, procuration n° 9, p. 1104-1105.

⁴⁹¹ Au 21 avril 1367, *Petrus de Chintrio*, scribe du pape, a résigné l'église de Saint-Denis-le-Vêtu entre les mains de Pierre Roger de Beaufort dont il est le familier et le secrétaire : Urbain V, *Lettres communes...*, n° 18949.

⁴⁹² B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 107-109.

⁴⁹³ Annexes, procuration n° 9, p. 1104-1105.

⁴⁹⁴ Quand bien même la résignation s'inscrit dans le cadre de la constitution *Excecrabilis*, le mandat de procuration précise que le bénéfice pourra être abandonné *in manibus sanctissimi patris domini Johannis pape XXII prefati vel ordinarii beneficiorum predictorum aut alterius cujuscumque ad hoc potestatem habentis*. Dans ce cas, une mention hors teneur révèle que c'est devant le camérier qu'a eu lieu l'abandon des bénéfices, c'est-à-dire entre les mains de quelqu'un ayant reçu du pape *ad hoc potestatem* : Annexes, procuration n° 3, p. 1091-1092.

⁴⁹⁵ De nombreux bénéfices sont résignés entre ses mains par des procureurs, tels *Aymericus Pellicerii*, *Johannes de Segria*, *Thomas Sagordeti*, *Berengarius de Conis*, *Martinus de Chastres* : Urbain V, *Lettres communes...*, n°s 2105, 2258-2259, 2261, 3901, 8332, 23129, 27546.

mis à contribution pour recevoir des résignations effectuées par procuration. Parfois, c'est un référendaire, tel Pierre de Banhac⁴⁹⁷, à la même époque. Il reste enfin de nombreuses fois où le pape délègue un cardinal. C'est le cas, dans ces mêmes années 1360 et 1370, d'Androin de la Roche⁴⁹⁸, d'Étienne de Poissy⁴⁹⁹, de Gui de Boulogne⁵⁰⁰, de Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien⁵⁰¹, de Jean de Blandiac⁵⁰², de Nicolas de Besse⁵⁰³, de Pierre Roger de Beaufort⁵⁰⁴ ou de Raymond de Canilhac⁵⁰⁵.

Il semble que les procureurs *ad resignandum* n'effectuent pas leurs résignations entre les mains d'un délégué particulier. On pourrait s'attendre, par exemple, à ce que le procureur *Petrus de Corceyo*, chapelain et commensal du cardinal Guillaume de la Jugie (1362-1367)⁵⁰⁶ résigne des bénéfices entre les mains de son protecteur. Il n'en est rien : il abandonne par trois fois des bénéfices devant le référendaire Pierre de Banhac et, une autre fois, devant le cardinal Raymond de Canhiliac. De même, on aurait pu croire qu'un scribe du pape qui travaille à la Chambre comme *Bartholomeus del Cassanh*⁵⁰⁷ résigne ses bénéfices, lorsqu'il fait office de procureur occasionnel, devant le camérier souvent sollicité par ailleurs. La réalité montre que c'est devant le référendaire Pierre de Banhac⁵⁰⁸ ou devant le futur Grégoire XI⁵⁰⁹ qu'il doit se présenter. Cependant, dans le cas de *Gisbertus de Lur*, l'identité du délégué du pape étonne

⁴⁹⁶ Les procureurs *ad resignandum*, *Johannes Mercerii* et *Petrus Radulphi*, se présentent devant lui pour abandonner des bénéfices au nom de plusieurs clients : *ibid.*, n^{os} 9776-9777, 16308, 18136, 23794.

⁴⁹⁷ Il reçoit des résignations des procureurs *Amelius de Brolio*, *Andreas de Ulmo*, *Aymericus de Garda*, *Bartholomeus del Cassanh*, *Berengarius de Conis*, *Bernardus de Bugueto*, *Dominicus de Nanceyo*, *Dominicus Pontii*, *Galhardus Carbonelli*, *Garnerius Pinardi de Remis*, *Guichardus de Sachinis*, *Guillelmus Abaudi*, *Guillelmus Ademarii*, *Helias de Vodro*, *Hugo de Molendino*, *Johannes de Gudensperg*, *Johannes Louterelli de Ulmonte*, *Johannes Mercerii*, *Johannes de Villeblain*, *Jordanus de Haya*, *Mauricius de Barda*, *Petrus de Corceyo*, *Petrus de Fargia alias de Brolio*, *Petrus Vassalli*, *Raymundus Basati*, *Robertus Brumani dictus Le Brumen*, *Simon Girardi de Bourdone*, *Ulricus Voltzonis de Argentina* : *ibid.*, n^{os} 2215, 2220, 2523, 2525, 2534, 2728-2729, 2733-2734, 9132, 9340, 9371, 9392, 9395-9396, 9523-9525, 9665-9666, 9671, 9673, 9709-9710, 10426, 12180, 12266-12667, 12270, 13210, 13333, 13541-13542, 13559-13560, 13563, 14145, 15476, 16182, 16184, 16222-16223, 16509, 16899 18116-18117, 18140, 18409, 18841, 18920, 18927-18928, 19008, 19011, 20964, 21036-21037, 21158, 21161-21162, 22644.

⁴⁹⁸ Il reçoit une résignation du procureur *Johannes de Quilozoc* : *ibid.*, n^{os} 12204-12205.

⁴⁹⁹ On voit le procureur *Reginaldus de Saillevilla* résigner un bénéfice entre ses mains : *ibid.*, n^o 27683.

⁵⁰⁰ *Gerardus de Sergiaco* abandonne pour un client un bénéfice entre ses mains : *ibid.*, n^{os} 9222, 9224.

⁵⁰¹ De très nombreux procureurs résignent des bénéfices devant lui : c'est le cas notamment de *Bertoldus de Bajuli*, *Dominicus Pontii*, *Gisbertus de Lur*, *Johannes de Villeblain*, *Mauricius de Barda*, *Petrus Vassalli* : *ibid.*, n^{os} 1571, 1590, 1852-1853, 1869, 1872, 2372-2373, 9454, 10458, 12739-12740, 13512, 23339, 25001.

⁵⁰² *Aymericus Fabri* et *Dominicus Pontii* sont attestés avoir résigné, en tant que procureurs, des bénéfices entre ses mains : *ibid.*, n^{os} 2177-2178, 11642, 12643.

⁵⁰³ Il reçoit des résignations des procureurs *Gerardus de Sergiaco*, *Henricus Gelu de Marvilla* et *Johannes Fornerii de Clusis* : *ibid.*, n^{os} 9547, 16155, 22804.

⁵⁰⁴ *Bartholomeus del Cassanh* et *Hugo Gaufridi* abandonnent entre ses mains plusieurs bénéfices, en tant que procureurs *ad resignandum* : *ibid.*, n^{os} 2472, 23790-23791.

⁵⁰⁵ Le procureur *Petrus de Corceyo* résigne un bénéfice entre ses mains : *ibid.*, n^o 15711.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, n^{os} 4834, 19517-19518.

⁵⁰⁷ B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 320 n.

⁵⁰⁸ Il a résigné, en tant que procureur, deux bénéfices entre ses mains, au 5 décembre 1363 et au 20 mars 1364 : Urbain V, *Lettres communes...*, n^{os} 9132, 9395-9396.

⁵⁰⁹ Il a résigné, en tant que procureur, un bénéfice entre ses mains, au 22 juin 1363 : *ibid.*, n^o 2472.

moins : ce personnage attesté en 1366 comme chapelain et serviteur du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien⁵¹⁰, abandonne deux bénéfices entre les mains de son futur maître dans les années 1362 ou 1363⁵¹¹.

⁵¹⁰ *Ibid.*, n° 19494.

⁵¹¹ Il a résigné, en tant que procureur, deux bénéfices entre ses mains, au 4 janvier et 15 mai 1363 : *ibid.*, n°s 1869, 1872, 2372-2373.

CONCLUSION

Cette description du métier de procureur au sein des différentes institutions curiales permet d'entrevoir, ou du moins de suggérer, les multiples facettes que peut revêtir, au XIV^e siècle, la représentation par procuration à Avignon. Un tel exposé ne peut cependant revendiquer l'exhaustivité. Deux actes de procuration conservés aux archives Vaticanes dans le fonds des *Instrumenta miscellanea* permettent, pour conclure, de jeter quelque lumière sur deux missions fort importantes qui sont confiées à des procureurs en Consistoire mais qui n'ont pas été évoquées.

La procuration *ad supplicandum*⁵¹² ou plutôt l'ensemble des procurations concédées par les moines de Saint-Gilles en octobre 1319 montre que les procureurs jouent un rôle dans la nomination aux bénéfices majeurs décidée en Consistoire. Six moines de l'abbaye dont le préchantre et le cellérier donnent successivement procuration à trois religieux de leur abbaye pour supplier humblement et dévotement le pape de daigner pourvoir leur monastère d'une personne *matura, ydonea et sufficiens* dont les procureurs lui feront connaître le nom⁵¹³. Ces mandataires reçoivent alors la *potestas supplicandi et nominandi*. Mais l'acte est discret et la procuration ne donne pas le nom du ou des candidats recommandés. Les procureurs désignés appartiennent au monastère : si l'un, Raymond de Malbosc, est pour le moment inidentifiable, on trouve aussi le prieur de Saint-Léger-du-Malzieu, Guillaume *de Alterio*, qui tient en outre peut-être déjà à cette date le doyenné de l'abbaye de Saint-Gilles avec l'église de Saint-Pons à Sommière⁵¹⁴, et l'aumonier de l'abbaye, Bérenger de Luzançon⁵¹⁵.

Le 29 juin 1347, l'archevêque de Rouen, Jean de Marigny (14 mai 1347-27 décembre 1351), donne procuration⁵¹⁶ au chanoine de Beauvais, Jean de Pistorio, au chanoine de Rouen, Pierre Germain⁵¹⁷, et au clerc, Jean de Bon Voisin, pour demander au pape en son nom la

⁵¹² Annexes, procuration n° 2, p. 1088-1091.

⁵¹³ « videlicet ad supplicandum ... summo pontifici seu alii ab ipso deputato vel etiam deputando ut ... sanctitas sua providere dignetur de persona matura, ydonea et sufficienti eidem monasterio quam ipsi [procuratores] seu alter ipsorum eidem domino ... duxerint seu duxerit nominandum... » (*ibid.*).

⁵¹⁴ Au 12 octobre 1327, il tient le doyenné de l'abbaye de Saint-Gilles avec l'église paroissiale de Saint-Pons à Sommière, qui lui est annexée : Jean XXII, *Lettres communes...*, n° 30076 ; au 17 septembre 1328, il ne tient plus le prieuré bénédictin de Saint-Léger-du-Malzieu, au diocèse de Mende, ayant été pourvu du priorat bénédictin de Saint-Amans à Sommière : *ibid.*, n° 42848 ; enfin, le 19 août 1338, ce moine de Saint-Gilles reçoit officiellement le priorat de Saint-Amans à Sommière qu'il tient depuis 10 ans en vertu d'une grâce expectative : Benoît XII, *Lettres communes...*, n° 5517.

⁵¹⁵ Au 16 mai 1333, il est mort, laissant vacant le prieuré bénédictin de Notre-Dame de Saturargues : Jean XXII, *Lettres communes...*, n° 60378.

⁵¹⁶ Annexes, procuration n° 7, p. 1100-1101.

⁵¹⁷ Originaire de Limoges, curé de Nojeon-le-Sec, au diocèse de Rouen, il est chanoine de Rouen (par collation apostolique du 21 mai 1342) entre 1344 et 1346 au moins. Il est aussi chanoine d'Utrecht et archidiacre

dignité du *pallium*. Cet insigne qui confère la *plenitudo officii pontificalis* avec le nom d'archevêque⁵¹⁸ est confectionné à Rome, puis béni sur les corps des saints Pierre et Paul, avant d'être ensuite envoyé à Avignon⁵¹⁹. Le mandat donne procuration pour se présenter et comparaître face au pape et au collège des cardinaux, afin de demander avec instance le *pallium* pour l'archevêque⁵²⁰.

Certes, une telle étude institutionnelle du rôle des procureurs en curie conforte l'idée qu'Avignon est le siège d'un véritable « système » de la procuration, mais les recherches attisent plus souvent la curiosité qu'elles ne répondent aux questions posées et le manque de sources explicites irrite plus d'une fois l'historien. On est malheureusement bien souvent obligé d'en rester à des hypothèses plus ou moins convaincantes qui risquent de susciter d'éternelles interrogations.

Cette présentation permet néanmoins de faire ressortir trois ambivalences, à mon sens emblématiques du métier de procureur au XIV^e siècle :

- la multiplicité des domaines d'interventions d'un métier institutionnellement attaché à la Chancellerie et aux cours de justice ;
- le statut « semi curial » d'un office régi par des règlements conçus par le Saint-Siège, mais dont l'existence ne dépend que d'une clientèle qui est pour l'essentiel étrangère à la curie ;
- l'existence d'un personnel fort diversifié de procureurs occasionnels et spéciaux aux côtés d'un groupe stable de *procuratores in Romana curia*.

d'Étampes, au diocèse de Sens (1348). Il est scribe des lettres de la Pénitencerie apostolique : *Fasti Ecclesie Gallicanae*, dioc. Rouen, p. 316 ; B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 325, 342.

⁵¹⁸ « ...pallium quod de beati Petri corpore transmittitur in quo plenitudo pontificalis officii cum archiepiscopalis nominis appellatione confertur ... » (Annexes, procuration n° 7, p. 1100-1101).

⁵¹⁹ Un registre de comptes de la Chambre, conservé dans les *Introitus-Exitus*, fait mention de paiements adressés aux moniales de Saint-André de Rome pour la confection et l'envoi de 25 *pallia* à la Chambre, et aux chanoines de Saint-Pierre de Rome pour la bénédiction : Paul-Maria Baumgarten, « Beiträge zur Geschichte des *Palleum* », dans *Miscellanea Francesco Ehrle : scritti di storia e paleografia*, t. 2, Rome, 1924, p. 338-347, spéc. 344-345.

⁵²⁰ « ...ad presentandum se et comparendum coram domino nostro summo pontifice ac etiam coram sacrosancte Romane ecclesie collegio et ad petendum instanter et cum instantia ac instantissime pallium ... nobis Johhani electo predicto concedi... » (Annexes, procuration n° 7, p. 1100-1101).

TABLE DU TOME PREMIER

REMERCIEMENTS, 2

INTRODUCTION, 3

Introduction, 3

1) *Principales thématiques du sujet déjà abordées, 5*

- a) Les différentes fonctions exercées par un procureur en curie, 5
- b) L'identification des procureurs par les mentions dorsales des bulles pontificales, 6
- c) Profil et caractéristiques des procureurs en curie identifiés, 9
- d) Les relations des procureurs avec leurs clients, 9
- e) La carrière de quelques procureurs, 10

2) *Principales lacunes de l'histoire des procureurs jusqu'à aujourd'hui, 10*

- a) Des échantillons trop réduits, 10
- b) Une focalisation sur la Chancellerie, 11
- c) Des sources trop peu utilisées, 11
- d) Une tendance à négliger les procureurs occasionnels, 12

3) *Choix d'un sujet, 13*

- a) Orientation du présent travail, 13
- b) Le cadre général, 13
- c) Un cadre chronologique précis s'appuyant sur des sources cohérentes, 14

4) *Plan et principes généraux, 16*

- a) La fonction de procureur à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle, 16
- b) Les procureurs des prélats français à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, d'après les registres des *Obligationes-Solutiones*, 17
- c) Carrières de procureurs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, 19

Conclusion : une contribution à différents projets de recherche, 19

- a) Un ambitieux programme de recherche sur l'histoire des procureurs, 20
- b) Le centre de recherche sur la papauté d'Avignon, 20
- c) Les *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 21
- d) Une réflexion sur « La papauté, les offices et les charges publiques (XIV^e-XVII^e siècle) », 21

- e) La relance de l'édition des comptes de la Chambre du XIV^e siècle, 22

SOURCES MANUSCRITES, 23

- 1) *Archives Vaticanes*, 23
 - a) Les archives de la Chambre apostolique, 23
 - b) Le fonds des *Instrumenta miscellanea*, 26
- 2) *Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits*, 32
- 3) *Archives départementales de Loire-Atlantique*, 34
- 4) *Archives départementales de Vaucluse et archives communales d'Avignon*, 34

SOURCES IMPRIMÉES, 36

- 1) *Documents émanant de la Chancellerie apostolique*, 36
 - a) Registres des suppliques et des lettres, 36
 - b) Actes originaux, 38
- 2) *Comptes de la Chambre apostolique*, 39
- 3) *Règlements concernant l'administration du Saint-Siège*, 39
- 4) *Témoignages sur la cour d'Avignon : relations, lettres, comptes*, 40
- 5) *Sources narratives*, 41
- 6) *Cartulaires universitaires*, 41

BIBLIOGRAPHIE, 42

- 1) *Généralités*, 42
 - a) Histoire générale de l'Église et de la papauté au XIV^e siècle, 42
 - b) Avignon au XIV^e siècle, 42
 - c) La prosopographie, 43
 - d) Dictionnaires, encyclopédies et instruments de travail, 43
- 2) *L'administration du Saint-Siège*, 44
 - a) La Chancellerie, 44
 - b) La Chambre apostolique, 46
 - c) Les cours de justice, 48
 - d) La Pénitencerie, 49
 - e) Les cardinaux et le Sacré Collège, 49
 - f) Études touchant à différentes institutions curiales, 50
- 3) *Les procureurs en curie romaine*, 50
 - a) Les procureurs au XIII^e siècle, 50
 - b) Les procureurs au XIV^e siècle, 51

- c) Les procureurs au XV^e siècle, 52
- d) Études diachroniques, 52
- e) Le cas des procureurs généraux, 53
- f) Ambassadeurs et représentation diplomatique, 53
- 4) *Carrière de quelques procureurs*, 54
 - a) Les agents de l'administration pontificale, 54
 - b) Les clercs dotés de bénéfices, 54
 - c) Les familiers de cardinaux, 55
 - d) Les marchands, banquiers et changeurs, 55

PREMIÈRE PARTIE. La fonction de procureur à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle, 56

CHAPITRE PREMIER. Le métier de procureur : histoire d'une fonction, 57

- 1) *Petitionarii et nuntii à l'aube du XIII^e siècle*, 57
- 2) *La mise en place d'un état de procureur en curie au cours du XIII^e siècle*, 59

CHAPITRE II. Les procureurs *ad impetrandum* et *ad contradicendum* à la Chancellerie et à l'Audience des lettres contredites, 65

***Introduction*, 65**

- 1) *La délégation de pouvoir à différents procureurs*, 68
- 2) *La nomination à l'office de procureur*, 75
- 3) *La réception d'un procureur et son entrée en fonction*, 76
- 4) *L'obtention d'une lettre pour un client*, 78
 - a) Rédaction de la supplique, 78
 - b) Présentation de la supplique et réponse du pape ou du vice-chancelier, 83
 - c) Distribution des suppliques et rédaction des minutes, 85
 - d) Distribution des minutes et expédition originale, 86
 - e) Inscription du nom du procureur au dos de l'acte, 87
 - f) Fixation et paiement de la taxe, 89
 - g) Vérification de l'expédition, 90
 - h) Passage des lettres de justice à l'Audience des lettres contredites, 91
 - i) Apposition de la bulle et enregistrement, 94
 - j) Passage des bulles de provision à la Chambre apostolique, 94
 - k) Expédition des bulles, 95

5) *La rémunération des procureurs*, 95

CHAPITRE III. Les procureurs *ad impetrandum* à la Pénitencerie apostolique, 98

Introduction, 98

1) *La nomination et la réception des procureurs*, 99

2) *L'obtention d'une lettre à la Pénitencerie : de la supplique à la lettre*, 101

a) *La supplique*, 101

b) *La lettre*, 102

3) *La rémunération des procureurs*, 103

CHAPITRE IV. Les procureurs *ad agendum* à la Rote et dans les autres cours de justice,

104

A) *La Rote*, 104

Introduction, 104

1) *La nomination et la réception des procureurs*, 106

2) *Le rôle des procureurs dans un procès à la Rote*, 107

a) *Rédaction de la supplique*, 108

b) *Réponse du vice-chancelier*, 109

c) *Établissement du mandat de comparution*, 109

d) *Comparution des parties à l'Audience publique*, 110

e) *Début de la procédure*, 111

f) *Réponse au libelle*, 111

g) *Conclusions et sentence définitive*, 113

3) *La rémunération des procureurs*, 114

B) *Les autres cours de justice*, 116

1) *Le cas des tribunaux cardinalices*, 116

2) *Le cas de l'audience de la Chambre apostolique*, 117

CHAPITRE V. Les procureurs *ad promittendum*, *ad solvendum* et *ad visitandum* à la Chambre apostolique, 120

Introduction, 120

A) *Les communs et menus services*, 122

1) *Définition et principes*, 122

2) *La possibilité de donner procuration*, 124

3) *Le choix des hommes*, 127

a) *Le recours aux procureurs professionnels*, 128

b) *L'emploi de multiples procureurs spéciaux et occasionnels*, 130

c)	Le cas particulier des marchands, banquiers et changeurs, 131
4)	<i>Les missions confiées aux procureurs à la Chambre</i> , 132
a)	La ratification de la procuration, 132
b)	La révision du montant de la taxe, 133
c)	L'obligation du paiement des services, 133
d)	La délivrance d'actes témoins et leur enregistrement (1), 134
e)	Le paiement des communs et menus services ; les prorogations, réductions, exonérations ou absolutions de peines, 135
f)	La délivrance d'actes témoins et leur enregistrement (2), 136
B)	<i>Les visites ad limina</i> , 136
C)	<i>Autres activités d'un procureur à la Chambre : l'exemple des procurations au milieu du XIV^e siècle</i> , 138
CHAPITRE VI. Les procureurs en curie ad resignandum , 140	
1)	<i>Les principes et les caractères généraux des résignations de bénéfices au XIV^e siècle</i> , 140
2)	<i>Les sources indirectes</i> , 141
3)	<i>La désignation de procureurs</i> , 143
4)	<i>La représentation ad resignandum devant un délégué du pape</i> , 145
CONCLUSION , 148	
TABLE DU TOME PREMIER , 150	

DEUXIÈME PARTIE

**Les procureurs des prélats français
à la Chambre apostolique
sous Urbain V et Grégoire XI,
d'après les registres des *Obligationes-Solutiones***

CHAPITRE PREMIER

Recensement des procureurs

à partir des registres des *Obligaciones-Solutiones*

1) Détermination d'un groupe de procureurs

Ce présent recensement de procureurs couvre la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. Aussi, il ne s'appuie que sur les interventions *per procuratorem* effectuées entre le 28 septembre 1362 et le 30 avril 1367, d'une part, et sur celles qui ont eu lieu entre le 27 septembre 1370 et le 13 septembre 1376, de l'autre. En outre, il ne s'agit que des affaires traitées au nom des prélats « français » vivant sur le territoire de la France actuelle.

Les interventions prises en considération sont celles qui sont consignées de manière habituelle dans les registres des *Obligaciones-Solutiones* et qui se retrouvent parfois aussi dans les livres de comptes de la Chambre, à savoir les obligations, les paiements concernant l'impôt des communs et menus services et les visites *ad limina*. Même si ces trois types d'actions ne peuvent résumer le travail de procureur à la Chambre⁵²¹, ils en constituent la majeure partie.

Cette étude ne s'intéresse qu'aux affaires traitées par l'intermédiaire d'un procureur et se place d'emblée, par exemple, en dehors de toute considération financière ou fiscale : tout évêque ou abbé qui vient lui-même à la Chambre ou dont le procureur n'est pas mentionné dans les registres n'est pas pris en compte.

Même si ce recensement ne peut viser à l'exhaustivité, il doit être fondé sur une source cohérente. Aussi convient-il de limiter le dépouillement aux seuls registres des *Obligaciones-Solutiones* concernant la période étudiée, sans avoir recours, lorsqu'on en a la possibilité, aux livres des *Introitus-Exitus*⁵²². La liste de procureurs établie s'appuie donc sur les inscriptions

⁵²¹ Les procureurs peuvent parfois aussi recevoir à la Chambre des procurations relatives à d'autres affaires, comme le montre le mandat de procuration de l'évêque de Cahors, daté du 26 novembre 1344 : Partie I, chapitre V, p. 138-139.

⁵²² Si les obligations et les visites *ad limina* ne sont conservées que dans les seuls registres des *Obligaciones-Solutiones*, il n'en est pas de même des versements des communs et menus services, qui sont en outre enregistrés dans les registres des comptes des *Introitus-Exitus*, dans la mesure où ils représentent une partie des recettes perçues par la Chambre apostolique.

d'enregistrement des livres des *Obligationes-Solutiones* n^{os} 20, 31, 34, 35, 36, 37, 38A, 39, 40 et 41⁵²³.

Cinq éléments doivent être relevés dans chacune des notices d'enregistrement qui entrent dans le cadre de cette étude : la date et la nature de l'intervention, la titulature du prélat qui se trouve représenté, le nom du ou des procureurs qui agissent en son nom et les éventuels qualificatifs qui sont employés pour les désigner.

Voici, à titre d'exemple, la façon de procéder sur deux inscriptions d'enregistrement tirées du registre des *Obligationes-Solutiones* n^o 41⁵²⁴.

Exemple 1

Notice d'enregistrement du registre

« Universis etc. Petrus etc. quod reverendus in Christo pater dominus Petrus, episcopus Laudunensis, pro parte partis sui communis servitii in quo etc. quinquaginta duos florinos auri de Camera ipsis Camere, necnon pro parte partis quatuor servitiorum etc. undecim florinos auri, XIII solidos monete Avinionensis clericis etc., per manus magistri Johannis de Creciaco procuratoris sui, tempore debito solvi fecit, de quibus etc.

Verum etc. usque ad Kalendas septembris proximum futurum etc.

Ita tamen etc.

In quorum etc.

Datum Avinione, die XXIX maii, anno LXXVI. »

Informations à relever : le 29 mai 1376, l'évêque de Laon effectue un paiement pour ses communs et menus services, par l'intermédiaire de *Johannes de Creciaco*, son procureur.

Exemple 2

Notice d'enregistrement du registre

« Die VII februarii [1376], visitavit pro uno anno per dominum Hugonem Gaufridi, camerarium domini cardinalis Sancti Angeli, dominus Hugo, abbas monasterii Sancti Michaelis in Heremo. »

Informations à relever : le 7 février 1376, l'abbé de Saint-Michel-en-l'Herm effectue une visite *ad limina*, par l'intermédiaire d'*Hugo Gaufridi*, camérier du cardinal de Saint-Ange.

Toutes ces mentions d'enregistrement livrant le nom d'un procureur ou d'un supposé tel, quand le registre ne lui en donne pas le titre, permettent d'établir un corpus de

⁵²³ Chacun de ces registres ne consigne souvent que des interventions de même nature. Certains débordant le cadre chronologique de cette étude n'ont pas été dépouillés entièrement. Voir la rapide description de chacun de ces livres : Partie I, « Sources manuscrites », p. 24-25.

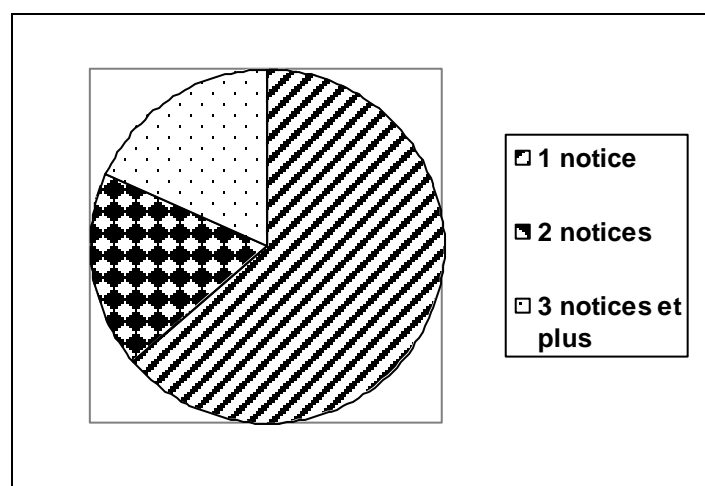
⁵²⁴ Registre des *Obligationes-Solutiones* n^o 41, fol. 267v et 323.

1109 procureurs à la Chambre, actifs au moins une fois, à Avignon, sous Urbain V et Grégoire XI. Deux listes peuvent en être dressées : l'une présentant les procureurs et leurs différents clients avec toutes les interventions qu'ils effectuent à la Chambre en leur nom, l'autre donnant pour chacun des prélats français rencontrés, l'état de leurs procureurs successifs au fil des années avec toutes les affaires prises en charges pour leur compte. L'état de ce premier dépouillement peut se visualiser sur les listes figurant en Annexes I et II de cette thèse : il suffit à cette fin de ne considérer que les lignes qui ne sont précédées d'aucun *, ce dernier signalant des informations qui n'entrent pas strictement dans le cadre géographique et chronologique de cette étude⁵²⁵. Un premier bilan mérite d'être établi à l'issue de ce recensement :

Nombre total de procureurs recensés : 1109

Nombre de notices d'enregistrement signalant chacun de ces 1109 procureurs

Nombre de notices d'enregistrement		
1	2	3 et plus
705 procureurs	200 procureurs	204 procureurs
63 %	18 %	18 %



Le nombre particulièrement important de procureurs mis en évidence et le fait que la grande majorité d'entre eux ne soit citée qu'une fois dans les registres semblent indiquer que les individus qui interviennent comme mandataires à la Chambre n'agissent ainsi que fort épisodiquement et ne sont en rien des procureurs de métier. Seuls les 204 procureurs dont le

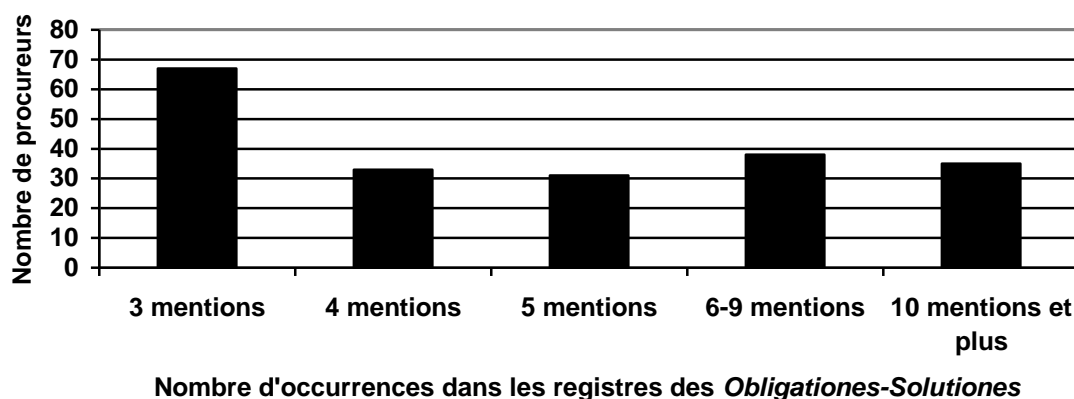
⁵²⁵ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre ; Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français.

nom est cité à trois reprises au moins dans les livres dépouillés sont peut-être de véritables professionnels. Dans ces conditions, il convient d'observer précisément combien de notices d'enregistrement les mentionnent comme tels.

Cas des 204 procureurs attestés par trois notices d'enregistrement et plus

Nombre de notices d'enregistrement	3	4	5	6	7	8	9
Procureurs dans cette situation	67	33	31	21	5	8	4

10	11	12	13	14	15	16	17	19	21	22	23	27	28	30	31	34	45	55	115	316	399
3	7	2	3	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
35																					



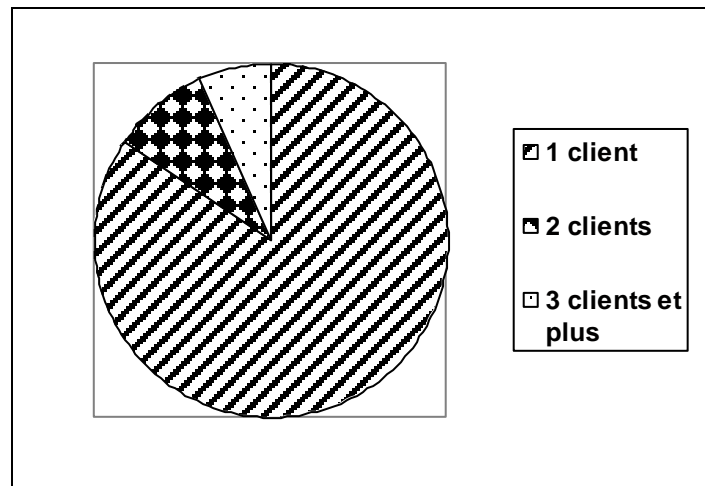
Parmi ces 204 procureurs qui ne constituent déjà que 18 % du groupe étudié, un bon nombre apparaissant seulement 3, 4 ou 5 fois dans les registres ne peut être considéré d'emblée, à la vue de ces seules mentions d'enregistrement, comme de grands procureurs. Il ne reste donc que 73 individus (soit moins de 7 % de l'ensemble des procureurs recensés) qui peuvent prétendre exercer l'activité de mandataire à titre professionnel.

Étant donné que la plupart des procureurs ne sont signalés qu'une fois dans les livres des *Obligations-Solutiones*, la majorité des individus (937, soit plus de 84 % du groupe) n'ont qu'un seul client connu. En revanche, dès que les personnages sont cités plusieurs fois dans ces mêmes répertoires, ils représentent généralement plusieurs prélats, parfois même pour un nombre fort important de clients : 99 procureurs (9 % du groupe) ont deux clients mais les 73 autres représentent entre 3 et 94 abbés ou évêques différents.

Nombre de prélates différents représentés par chacun de ces 1109 procureurs

Nombre de clients	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Procureurs dans cette situation	937	99	25	14	10	2	4	3	3

11	12	13	14	15	16	17	29	36	78	94
2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1



Le groupe fort nombreux et disparate de personnages ainsi mis en évidence peut s'identifier avec l'ensemble des procureurs des prélates français, actifs épisodiquement ou régulièrement, à Avignon, à la Chambre apostolique, sous Urbain V et Grégoire XI, sans distinction entre ceux qui entament tout juste leur carrière, quelques années avant le Grand Schisme, et ceux qui s'appêtent à mettre un terme à leurs activités dès les premières années du pontificat d'Urbain V. A première vue, peu de procureurs parmi les 1009 recensés ont une certaine importance, signe peut-être que les interventions à la Chambre sont avant tout le fait de mandataires épisodiques. Une telle hypothèse, pour être confortée, doit s'appuyer sur l'ensemble des interventions à la Chambre de ces procureurs, y compris celles qui dépassent le cadre géographique et chronologique du sujet.

2) Reconstitution complète des carrières de procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*

Si ce groupe initial de procureurs a le mérite de présenter tous les individus qui exercent l'activité ou le métier de procureur à une époque déterminée, il ne recense pas, en revanche, l'ensemble des interventions effectuées par ces personnages, puisque beaucoup d'entre eux

poursuivent sous Urbain V une carrière qu'il ont commencée sous le pontificat précédent ou ne font leur premières apparitions comme mandataires que dans les dernières années du pontificat de Grégoire XI, avant de remplir sous le Grand Schisme cette même fonction, de manière plus régulière. De plus, quelques uns d'entre eux interviennent aussi pour leurs clients en Italie durant le premier retour à Rome, entre 1367 et 1370, ou après le départ de Grégoire XI pour Rome en 1376. Dans ces conditions, il est nécessaire de s'intéresser aux autres inscriptions d'enregistrement contenues dans les livres des *Obligationes-Solutiones*, qui signalent l'intervention de l'un ou l'autre de ces 1109 procureurs.

A cette fin, il convient d'abord de reprendre les registres déjà dépouillés, c'est-à-dire les volumes n^{os} 20, 31, 34, 35, 36, 37, 38A, 39, 40 et 41, pour recenser toutes les interventions qui ont été effectuées, le cas échéant, par un de ces procureurs, au nom de prélats n'appartenant pas à l'espace « français » ou à une date qui n'appartient pas strictement à la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI⁵²⁶. De la même façon, il est ensuite possible d'envisager l'examen d'autres registres relatifs à des périodes voisines des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI ou ayant trait aux retours à Rome des années 1367-1370 et 1376-1378, en relevant toutes les affaires qui ont été prises en charge pour le compte de quelque évêque ou abbé par l'un de ces 1109 individus faisant fonction de procureur. Huit autres volumes de la série des *Obligationes-Solutiones* peuvent ainsi être dépouillés. Il s'agit des livres n^{os} 28, 30, 33, 38, 43, 44, 45 et 46. Lorsqu'ils touchent à la fin du pontificat de Grégoire XI puis à la période du Grand Schisme et à l'obédience avignonnaise, ces registres se font plus lacunaires. Aussi est-il possible de recourir également à quelques livres de comptes de la Chambre de la série des *Introitus-Exitus*, notamment les volumes n^{os} 345-348 et 350-351, et au registre d'Avignon n^o 279, pour compléter cette enquête⁵²⁷.

Les deux listes établies précédemment s'enrichissent alors à double titre : géographiquement par la mention d'obligations, de paiements ou de visites de prélats « étrangers » effectués par l'intermédiaire de certains procureurs agissant, en outre, pour des prélats français, et chronologiquement par des interventions datant des années 1367-1370, 1376-1378 ou même antérieures à septembre 1362 et débordant sur la période du Grand Schisme. Les listes données en Annexes I et II combinent les résultats des deux dépouillements successifs, mais toutes les interventions relevées au cours de la seconde étape

⁵²⁶ Cette dernière éventualité ne concerne que les registres qui dépassent les bornes chronologiques de la période étudiée, c'est-à-dire les volumes des *Obligationes-Solutiones* n^o 20, 34, 35 et 36. Voir à ce sujet la présentation de ces registres : Partie I, « Sources manuscrites », p. 24-25.

⁵²⁷ Tous ces autres registres ont été également présentés dans la partie consacrée aux sources manuscrites. Il convient donc de s'y rapporter pour plus de détails : *ibid.*, p. 24-26.

sont visualisables par des * placés en début de ligne⁵²⁸. Un exemple particulièrement intéressant permet de mieux saisir l'utilité de ce second dépouillement qui aboutit à compléter avantageusement les informations précédentes.

Le cas de *Guillelmus Amici*

*Bilan du premier dépouillement*⁵²⁹

16 interventions effectuées à Avignon, entre novembre 1363 et avril 1374, pour deux clients (les abbés du Thoronet et de Notre-Dame de Fontfroide) issus respectivement des diocèses de Fréjus et de Narbonne.

*Bilan du second dépouillement*⁵³⁰

14 autres interventions dont :

- 4 pour des clients « non français » (les abbés de Fossa-Nuova et de Saint-Anastase de Rome rattachés respectivement aux diocèses de Terracina et de Rome) ;
- 1 pour un prélat du diocèse de Nîmes, l'abbé de Notre-Dame de Franquevaux ;
- 3 en Italie, lors des retours de la curie à Rome, en 1368 et 1377 ;
- 7 à Avignon sous le pontificat d'Innocent VI à partir d'octobre 1357 ;
- 3 à Avignon, sous le Grand-Schisme, entre 1382 et 1387.

De telles observations permettent de conclure que ce personnage a agi 30 fois comme procureur, entre octobre 1357 et juillet 1387, pour cinq prélats différents issus des diocèses de Fréjus, Narbonne, Nîmes, Rome et Terracina. La carrière de *Guillelmus Amici* prend dès lors une tout autre dimension.

Les résultats de ce second dépouillement sont cependant assez variables, selon les individus. Parfois, aucune nouvelle intervention n'est mise en lumière : c'est le cas avec *Guillelmus Thebardi*, *Raymundus de Teneto* ou *Stephanus Audeberti* dont les carrières semblent se borner à la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI⁵³¹. D'autres fois, quelques nouvelles interventions permettent d'avoir une idée plus juste de la carrière d'un procureur. Ainsi en est-il pour *Gerardus de Sergiaco* et *Henricus Medici de*

⁵²⁸ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre ; Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français.

⁵²⁹ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 561-562 (lignes sans *).

⁵³⁰ *Ibid.* (lignes avec *).

⁵³¹ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 574, 682, 693.

*Sancto Martino*⁵³² : ce nouvel examen des registres révèle que le premier est actif comme procureur dès la dernière année du pontificat d’Innocent VI (à partir d’octobre 1361 exactement) et qu’il a aussi pour client un prélat non « français », à savoir l’évêque de Bâle ; il prouve que le second est à Montefiascone en avril 1370 et qu’il a donc accompagné la curie en Italie. Enfin, dans quelques cas, les recherches permettent de mettre en évidence, de manière plus inattendue, des carrières de procureurs non spécifiquement françaises, comme celle de *Dominicus Pontii*, ou alors à leur tout début, telles celles de *Simon de Bourich* et de *Thomas Le Pourry*⁵³³. Un bilan d’ensemble de ce second dépouillement montre qu’il ne profite qu’à un nombre limité de personnages, mais qu’il peut en certains cas être extrêmement fructueux :

Nombre de nouvelles notices d’enregistrement concernant ces 1009 procureurs

A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	14	16	18	19
B	937	49	24	24	16	19	6	5	3	6	1	1	1	1	1	2
	84,5 %	4,5 %	48 (4,5 %)			49 (4,5 %)				13 (1 %)						

A	25	30	31	33	34	37	38	56	57	77	86	131	133
B	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	13 (1 %)												

A : Nombre de nouvelles notices d’enregistrement dans lesquelles les individus apparaissent au cours de ce second dépouillement

B : Nombre de procureurs se trouvant dans cette situation

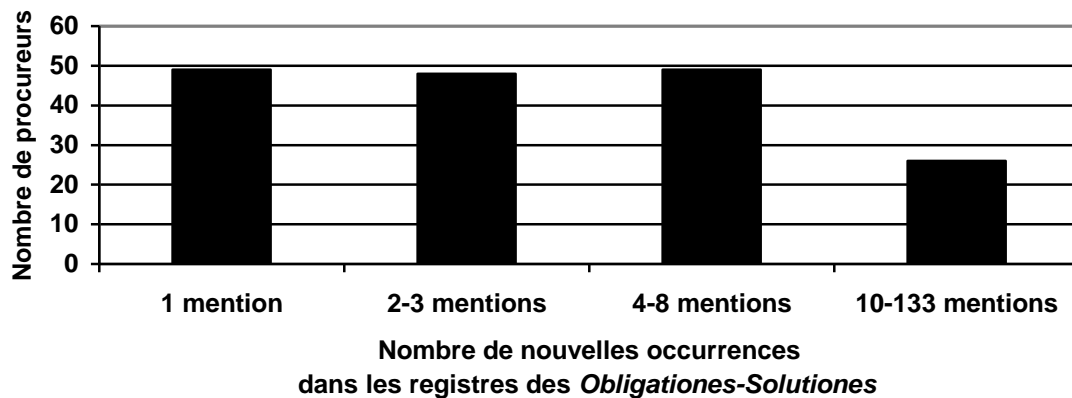
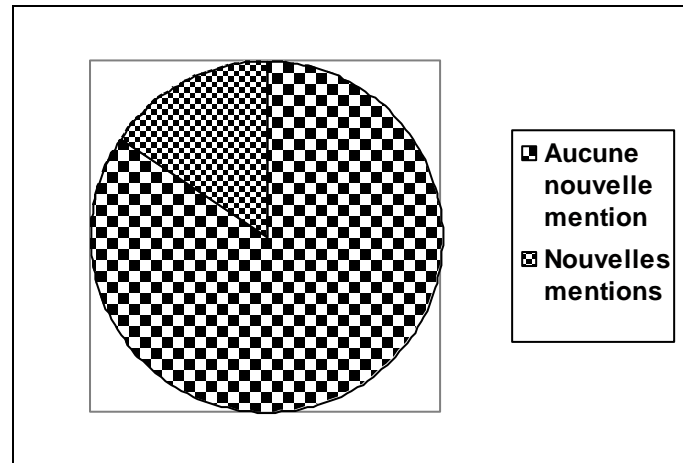
Même si la très grande majorité de ces individus (937, soit plus de 84 % du groupe) ne se trouve pas concernée par ces nouvelles interventions, ce second dépouillement recense 1360 interventions intéressant l’un ou l’autre de ces 1109 procureurs. Il apparaît donc que les 172 procureurs qui profitent de ces nouvelles recherches sont attestés être intervenus en

⁵³² *Ibid.*, p. 555-556, 577-578 (lignes avec et sans *).

⁵³³ Le nom de *Dominicus Pontii* apparaît 8 fois au cours du premier dépouillement en raison d’interventions effectuées pour l’évêque d’Elne. Il s’agit, semble-t-il, en fait s’un très grand procureur qui n’est presque exclusivement qu’au service de prélats de la péninsule ibérique. *Simon de Bourich* et *Thomas Le Pourry* commencent leur carrière sous Grégoire XI puis se retrouvent comme procureurs à Avignon, au moment du Grand Schisme. La liste des interventions de ces différents personnages est donc avant tout fondée sur les mentions * du second dépouillement (respectivement 77, 57 et 86 mentions contre 8, 6 et 11 pour le premier dépouillement) : *ibid.*, p. 542-544, 689-691, 697-700 (lignes avec et sans *).

moyenne dans 8 interventions de plus qu'à l'issue du premier dépouillement. Ce petit nombre de procureurs représente dès lors ceux dont la carrière n'est pas limitée chronologiquement et géographiquement à la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI Certains mêmes, qui sont recensés très souvent au cours de ce second dépouillement, ne figurent qu'accessoirement dans cette présente étude.

Nombre de nouvelles notices d'enregistrement concernant ces 1009 procureurs



En outre, 35 nouveaux noms de procureurs apparaissent indirectement au cours de ce nouveau dépouillement : il s'agit de mandataires qui interviennent en association avec l'un ou l'autre de ces 1109 procureurs au cours d'une intervention qui n'entre pas dans le cadre géographique et chronologique du sujet⁵³⁴.

Les résultats de cette deuxième enquête amènent à faire ensuite un nouveau décompte du nombre d'interventions et de clients de ces 1109 procureurs, en prenant en compte toutes

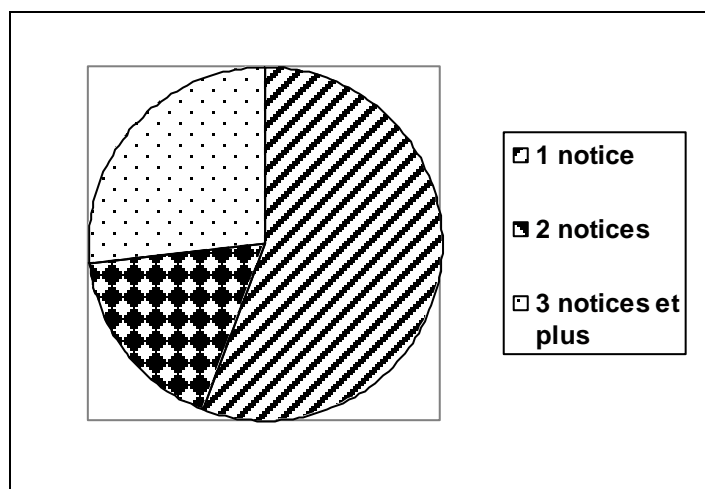
⁵³⁴ Le nom de ces 35 procureurs est précédé d'un * dans les deux listes établies en Annexes I et II.

les interventions effectuées par ces personnages au cours de leur carrière de procureur *ad obligandum, ad solvendum* et *ad visitandum* à la Chambre⁵³⁵.

1109 procureurs sont attestés avoir effectué un total de 4751 interventions, ce qui fait, pour chacun, une moyenne de quatre interventions. Cependant, plus de la moitié de ces mandataires n'apparaît qu'une fois, et seul un peu plus d'un quart du groupe passe à la Chambre au moins à trois reprises. Dans ces conditions, il devient incontestable que la plus grande partie des hommes qui agissent en vertu d'un mandat de procuration à la Chambre sont avant tout des procureurs d'un moment.

Nombre de notices d'enregistrement signalant chacun de ces 1109 procureurs, responsables de 4651 interventions à la Chambre

Nombre de notices d'enregistrement		
1	2	3 et plus
620 procureurs	192 procureurs	297 procureurs
56 %	17 %	27 %



Cependant, même si les mandataires de passage dominent largement le groupe des procureurs étudiés, ils n'effectuent qu'une mince part de l'ensemble des interventions *per procuratorem* recensées : en effet, les 27 % de procureurs (soit exactement 297 procureurs sur 1109) cités à trois reprises ou plus dans les registres ont à leur actif 3740 interventions sur les 4751 recensées, soit plus de 78 % de toutes les affaires dénombrées. Ils méritent donc une attention particulière.

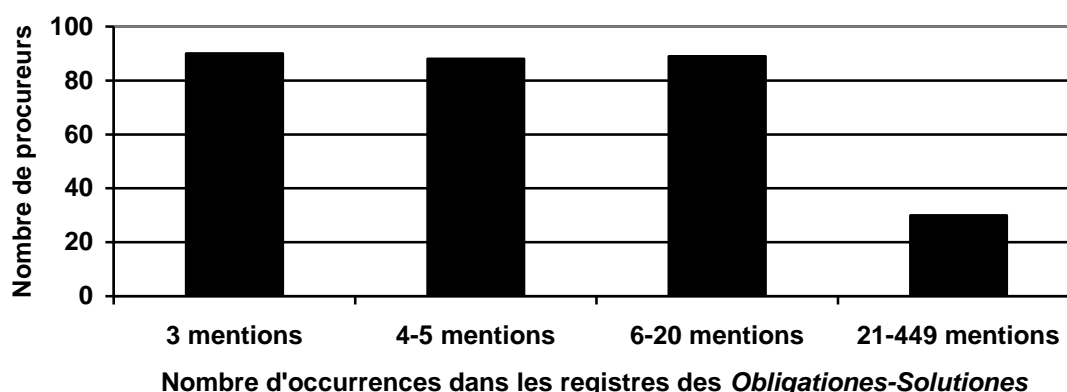
⁵³⁵ Ce nouveau décompte s'appuie sur l'ensemble des interventions mentionnées en Annexes I dans la liste des procureurs à la Chambre, à l'exclusion des 35 procureurs dont le nom est précédé du signe *.

Cas des 297 procureurs attestés dans trois notices et plus, responsables de 3740 interventions à la Chambre

Mentions	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Nombre de procureurs	90	44	44	21	14	15	14	6	2	3	2	4	3	1	1	1	1	1	
	90	88		89															
	30,5 %	29,5 %		30 %															

21	22	24	25	27	28	30	32	35	36	41	42	46	48	50
2	2	2	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1
20 (6,5 %)														

58	61	63	64	85	97	125	186	438	449
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
10 (3,5 %)									



En fait, parmi ces 297 mandataires, seuls les 30 personnages qui interviennent au moins 20 fois à la Chambre se distinguent vraiment des procureurs de passage. A eux seuls, ces 30 individus prennent en charge 2311 affaires, soit presque exactement la moitié des 4651 interventions qui peuvent être attribuées aux 1109 procureurs. Autrement dit, 30 procureurs particulièrement importants prennent en charge le même volume d'affaires que 1079 autres plus modestes. Une telle observation montre bien que les interventions *per procuratorem* à la Chambre sont effectuées par des personnages au statut forcément différent.

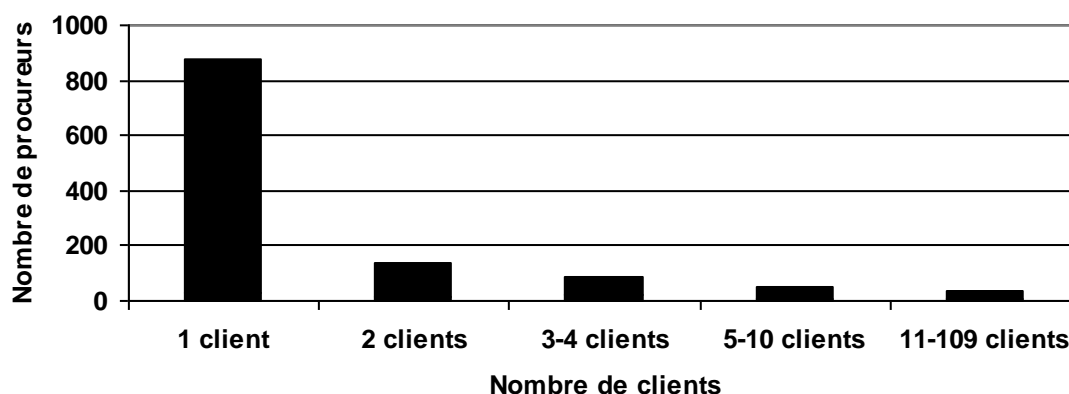
De plus, un examen du nombre de clients de chacun de ces 1109 procureurs amène aux mêmes conclusions : une grande majorité de mandataires de passage (plus des trois quarts du

groupe) agit pour un seul prélat, alors que seule une petite trentaine d'autres procureurs représentent, au cours de leur carrière, plus de dix abbés ou évêques différents.

Nombre de prélats différents que chacun de ces procureurs est attesté avoir représentés

Nombre de clients	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Procureurs dans cette situation	846	123	49	20	14	15	7	2	5	1
	76 %	11 %	4,5 %	2 %	44 (4 %)					

11	12	13	14	15	17	18	19	20	21	24	27	29	39	40	43	46	81	98	109
3	1	1	2	1	1	2	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
27 (2,5 %)																			



Il est donc assez rare que les procureurs interviennent pour plus de quatre clients au cours de leur carrière et l'idée, toujours assez séduisante, de procureurs professionnels brassant grande quantité d'affaires pour de nombreux prélats d'origine fort diverse doit sans doute être abandonnée, même si une poignée d'individus répond à ce cas de figure.

Force est de constater, en conclusion, que les 1109 procureurs à la Chambre recensés dans cette étude semblent avoir des carrières bien différentes, pour autant que les registres des *Obligations-Solutiones* conservent trace de leurs interventions comme procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*. Le nombre fort variable des interventions respectives de chacun des individus mentionnés, souvent en lien avec la durée plus ou moins longue au cours de laquelle ils sont attestés comme procureurs à Avignon, et la plus ou moins

grande diversité de leur clientèle semblent s’opposer d’emblée à faire de cette classe de procureurs un ensemble homogène. De plus, les différents qualificatifs qui leur sont attribués dans chacune des notices d’enregistrement amènent aussi à penser que ces intermédiaires qui représentent des prélats à la Chambre ont des statuts bien différents, certains n’étant même peut-être pas de véritables procureurs⁵³⁶. Aussi ce manque d’unité apparente oblige-t-il, avant d’envisager l’analyse de ce groupe de supposés procureurs, à se poser la question de la fiabilité des registres des *Obligations-Solutiones*, en étudiant dans quelle mesure les informations tirées de ces livres sont plus ou moins exhaustives et à quelles conditions elles peuvent être utilisées avec profit dans l’optique d’une histoire des procureurs.

⁵³⁶ Toutes ces mentions apparaissent dans la liste des procureurs à la Chambre qui figure en Annexes I, et se retrouvent également dans la liste des procureurs à la Chambre des prélats français placée en Annexes II. Un simple coup d’œil sur ces listes suffit pour constater la grande diversité de ces titres : « son procureur », « son familial », « procureur en curie romaine », « chanoine », « scribe », « courrier », « moine », « prêtre »...

CHAPITRE II

L'enregistrement du nom des procureurs dans les registres

L'importance du recensement précédemment établi prouve incontestablement que les notices d'enregistrement des livres des *Obligationes-Solutiones* sont une source de premier ordre pour l'histoire des procureurs. Cependant, ce constat ne doit pas faire oublier que ces registres ont simplement vocation à conserver trace des actes délivrés à l'occasion d'une obligation, d'un paiement ou d'une visite, et non de l'intermédiaire qui a effectué la démarche au nom d'un prélat empêché. Dans ces conditions, il est indispensable de s'interroger sur les modalités et le degré de fiabilité de l'enregistrement du nom des procureurs dans ces livres. Sans prétendre vouloir cerner chacun des particularismes observables dans ces registres, on peut signaler quelques traits généraux relatifs à l'enregistrement du nom de ces mandataires, afin de souligner que les précieuses informations contenues dans ces inscriptions d'enregistrement sont parfois à considérer avec prudence, et de montrer que tout essai de dénombrement de ces procureurs ne saurait être exhaustif, même d'assez loin. Cet examen est aussi une contribution aux techniques de l'enregistrement à la Chambre : l'observation minutieuse de la manière avec laquelle un élément précis, certainement pas essentiel, des différents actes peut se retrouver ou non consigné, avec plus ou moins de concision, au sein des registres des *Obligationes-Solutiones*, éclaire aussi les principes de l'enregistrement et les méthodes suivies par les scribes qui en ont la charge. Les présentes analyses ne s'appliquent qu'aux livres qui ont été dépouillés en vue de dresser la liste des procureurs actifs à la Chambre sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, mais le nombre déjà important de registres consultés permet assurément de donner un certain poids aux remarques formulées.

1) Le manque de cohérence apparent

a) *Les trois sortes de notices possibles*

Le grand nombre de procureurs mentionnés ne doit pas laisser croire que toutes les notices conservent le nom d'un mandataire. Les mentions « *per manus...* » indiquant qu'une obligation, un paiement ou une visite a été effectué par la main d'un tiers sont loin d'être systématiques. Trois situations peuvent être distinguées.

• Le prélat se rend en personne à la Chambre, sans avoir recours à quelque représentant, et la notice d'enregistrement signale clairement, au moyen de l'expression « *personaliter* », « *manualiter* » ou « *per manus suas proprias* », qu'aucun intermédiaire n'a été mis à contribution. Ainsi, le volume n° 40 des livres des *Obligaciones-Soluciones* atteste, par exemple, que l'évêque de Mende et l'évêque grec d'Argos ont effectué à la Chambre, respectivement le 15 février 1373 et le 14 mars 1373, des paiements *per manus suas proprias*⁵³⁷. De même, le 26 mars 1373, l'abbé clunisien de Camprodon, du diocèse de Gérone, effectue un versement *manualiter*⁵³⁸. Ces trois exemples ne doivent cependant pas faire oublier que les registres ne mentionnent textuellement que rarement qu'un évêque ou un abbé s'est présenté personnellement à la Chambre pour contracter une obligation, faire un paiement ou effectuer une visite *ad limina*.

• La notice d'enregistrement conserve le nom de l'intermédiaire qui est intervenu au nom du prélat, en l'introduisant par la formule *per manus* et en le faisant suivre éventuellement du titre de procureur ou d'un autre qualificatif. L'auteur de l'action effectuée reste naturellement le prélat, ce supposé procureur n'étant qu'un simple exécutant. Un tel cas est fréquent, comme en témoigne la très longue liste de procureurs qui a pu être établie.

• Rien ne dit si le procureur s'est rendu lui-même en curie ou s'il s'est fait représenter par quelque mandataire. Beaucoup d'inscriptions d'enregistrement laissent planer cette incertitude. Cependant, comme il est assez rare qu'un registre précise explicitement qu'un évêque ou un abbé est intervenu personnellement à la Chambre, il est probable que la plupart de ces notices concernent des interventions *per procuratorem*, sans que le nom de l'individu qui s'est présenté à la Chambre au nom du prélat mentionné, ait été, volontairement ou non, exprimé.

Il est habituel qu'un même registre contienne des notices de chacune de ces trois sortes, mais en des proportions assez différentes. Il semble, par exemple, que les registres de visites *ad limina* conservent plus systématiquement que les autres les noms des procureurs qui sont intervenus⁵³⁹, même s'il est malheureusement impossible, dans cette étude, d'apprécier statistiquement chacun de ces trois modes de présentation, dans la mesure où seules les notices d'enregistrement comportant le nom d'un intermédiaire sont retenues. La liste des procureurs à la Chambre qui a été établie doit cependant, en tout état de cause, être considérée

⁵³⁷ Registre des *Obligaciones-Soluciones*, n° 40, fol. 60 ; fol. 66v.

⁵³⁸ *Ibid.*, fol. 68v.

⁵³⁹ C'est du moins ce qui semble ressortir des registres des *Obligaciones-Soluciones* n°s 28 (fol. 145-160), 30 (fol. 180-203), 31 (fol. 1-120), 40 (fol. 320v-321), 41 (fol. 315-325), 44 (fol. 1-31) et 46 (fol. 164-165).

avec prudence : les interventions qu'elle recense ne représentent qu'une partie de celles dont les registres gardent trace. En outre, même les notices qui comportent l'indication *per manus* semblent sujettes à caution, puisque, à en juger par les éventuels qualificatifs qui sont attribués ici ou là aux intermédiaires signalés, elles ne paraissent pas non plus être rédigées de manière très rigoureuse.

b) Les titres éventuels attribués dans les registres aux intermédiaires des prélats

Toutes les notices d'enregistrement qui contiennent un ou plusieurs noms de mandataires ne considèrent pas d'une même manière, semble-t-il, ces personnages. En effet, si les différentes inscriptions d'enregistrement donnent habituellement la même quantité d'informations et se présentent sous une forme semblable, simplement plus ou moins abrégée, elles ne font pas, en revanche, la même place à l'individu par la main duquel l'action a été accomplie. C'est ce que montre un examen attentif des titres éventuels joints aux noms des supposés procureurs, au fil des pages des registres. Une étude minutieuse de ces notices d'enregistrement révèle l'existence de trois cas sensiblement différents.

Parfois, le supposé procureur ne reçoit aucun titre. La notice consigne simplement que l'obligation, le versement ou la visite *ad limina* a été effectué pour un prélat par un intermédiaire dont seul le nom est mentionné dans le registre.

D'autres fois, l'individu mandaté par le prélat pour le représenter à la Chambre se voit qualifier d'un titre de procureur, sous la forme *suus procurator*, *procurator in Romana curia*, *suus procurator ad hoc constitutus* ou *procurator generalis*.

Enfin, le mandataire peut être identifié dans le registre par une mention relative à un trait de sa carrière, sans référence au domaine de la procuration. Dans ce dernier cas, on trouve mention de :

- son état (de clerc, de religieux ou de laïc), et son origine géographique ;
- ses grades universitaires ;
- le métier qu'il exerce, le cas échéant, au service du Saint-Siège ou en lien avec la curie ;
- les titres relatifs à ses bénéfices ecclésiastiques ou à une charge tenue dans une abbaye ;
- les relations qu'il entretient avec son mandant ;
- les liens qui l'unissent à un personnage autre que son client, notamment à un prince ou à un cardinal.

Tous ces titres apparaissent pêle-mêle dans les registres, et il est difficile de saisir exactement en quelle proportion chacun d'eux se rencontre au sein des différents livres des *Obligationes-Solutiones*. A première vue, il semble que les intermédiaires qui interviennent pour les évêques et les abbés à la Chambre apostolique ne sont qu'assez rarement qualifiés de procureurs et que ces supposés mandataires se voient attribuer des qualificatifs fort divers. De plus, deux ou trois titres peuvent être attribués au supposé procureur dans une même notice : un personnage peut être simultanément qualifié de licencié en lois et de chanoine, tel *Arnaldus Andree*, de scribe et de procureur à l'image de *Bartholomeus del Cassanh*, ou même de chanoine, de chapelain et de familier du prélat, comme *Theobaldus de Albapetra*⁵⁴⁰. Ces combinaisons de titres, doubles ou triples, qui s'attachent à définir les mandataires sur des plans différents sont extrêmement variées et permettent parfois de cerner plusieurs facettes de la vie d'un procureur⁵⁴¹. De plus, il n'est pas rare de voir un même personnage se faire qualifier de manière différente, au fil des pages d'un même recueil d'enregistrement⁵⁴².

Avant de s'interroger sur l'éventuelle logique qui préside à l'attribution de tous ces qualificatifs, il est indispensable de préciser un peu la signification qu'il faut accorder tant à l'absence totale de titre dans un registre qu'à certaines mentions inattendues.

c) Les titres absents et déconcertants

Seuls les qualificatifs concernant la carrière personnelle des individus se complètent mutuellement et semblent parfaitement fiables. Chacun d'eux vise à présenter l'individu par un aspect précis de sa biographie, et aucune erreur n'est à relever, semble-t-il. Les autres présentations comportent, en revanche, plus de mystères : d'une part, l'absence totale de titre dans une notice d'enregistrement paraît être un phénomène trop fréquent pour n'être que le fruit du hasard, mais pas assez habituel pour avoir une signification certaine ; d'autre part, la réalité signifiée généralement par les différents termes qualifiant les procureurs dans les registres ne s'accorde pas précisément avec le sens qui leur est habituellement reconnu. Dans

⁵⁴⁰ Annexes I : liste des procureurs à la Chambre, p. 517, 522, 696.

⁵⁴¹ De tels exemples où les différents titres mentionnés se placent sur deux ou trois niveaux différents et se complètent ainsi parfaitement bien, peuvent être multipliés : *Arnaldus de Nemo* qui effectue une visite *ad limina* pour l'abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne, le 16 décembre 1366, est désigné comme « bachelier en décrets, camérier, son procureur *ad hoc constitutus* » ; de la même façon, *Guillelmus de Lacu* qui s'oblige pour l'abbé de l'Île-Barbe, le 18 avril 1366, est cité comme « licencié en lois, chanoine de Cahors, son procureur *ad hoc legitime constitutus* » : *ibid.*, p. 518, 569.

⁵⁴² A titre d'exemple, le registre des *Obligationes-Solutiones* n° 31, qui consigne des visites *ad limina*, cite trois fois le nom de *Balduinus de Molinis* : la première fois, il est signalé comme « clerc du diocèse de Nevers », la troisième comme « clerc du roi de France ». De même, le registre n° 39 signale deux paiements de l'évêque de Senes effectués par un certain *Michael Bolade*. Le 24 décembre 1370, ce dernier est qualifié de « son familier » et le 9 juin 1371, il est dit « clerc de Mende » : *ibid.*, p. 522, 633.

ces conditions, il n'est pas inutile d'étudier d'un peu plus près chacun de ces deux phénomènes.

Le cas des notices qui ne donnent aucun titre au supposé procureur

Ce cas n'est pas rare et ne peut simplement s'expliquer par de simples hasards ou des fautes d'inattention répétées. Plusieurs raisons amènent, semble-t-il, un scribe à recopier dans le registre un nom de procureur sans ajouter la mention annexe qui lui est accolée dans l'acte à transcrire. Lorsque le procureur est un homme relativement bien connu à la curie, il n'est pas utile de chercher à fournir son identification, puisqu'il est aisé de la retrouver rapidement. D'autre part, si une précédente notice placée quelques pages auparavant dans un même volume fait déjà mention de cet individu, il n'est pas nécessaire de rappeler son identité. C'est ainsi, par exemple, que quand un personnage revient de multiples fois au fil des pages, son prénom est souvent, après un certain temps, abrégé, voire passé sous silence. De même, quand deux notices successives consignent des actions qui ont été effectuées par le même procureur, la seconde mentionne simplement *per eumdem procuratorem*, ou même *per eumdem*. A la différence de la quittance et de l'acte délivrés qui sont des unités cohérentes, l'inscription d'enregistrement à laquelle ils donnent lieu ne peut être séparée de celles qui la précèdent et la suivent au sein du recueil dans lequel elle s'insère⁵⁴³. Enfin, il ne faut pas non plus omettre de souligner que la mention *per manus* est déjà en soi l'affirmation d'une fonction de mandataire ou, du moins, d'intermédiaire. Dans ces conditions, l'absence de toute mention ne signifie certainement pas aux yeux de la Chambre que le personnage en cause n'est pas un procureur. Ces quelques motifs essentiels semblent pourtant bien insuffisants pour expliquer toutes ces omissions, comme le démontre chacun des trois exemples suivants.

Les notices d'enregistrement mentionnant Andreas de Ulmo

Ce procureur à demeure en curie est mentionné 64 fois dans les registres des *Obligations-Solutiones* pour des interventions effectuées entre 1364 et 1391⁵⁴⁴. Si, la plupart du temps, cet individu se voit concéder la mention de « procureur en curie romaine » (14 fois), de « son procureur » (32 fois), de « procureur *ad hoc legitime constitutus* » (4 fois),

⁵⁴³ Très souvent, par exemple, la date n'est pas répétée, lorsqu'elle est identique à celles des notices précédentes. Il convient alors de la rechercher, parfois plusieurs pages auparavant dans le registre. Il n'est pas rare non plus qu'une notice fasse des renvois à d'autres notices du même livre, antérieures ou postérieures.

⁵⁴⁴ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 514-516.

ou de l'un et l'autre de ces titres à la fois⁵⁴⁵ (4 fois), son nom ne se trouve suivi d'aucun titre, à dix reprises. Il est donc intéressant d'examiner les hypothétiques raisons qui peuvent expliquer qu'un tel personnage soit privé de tout titre de procureur dans environ 15 % des cas. Si les 64 mentions le concernant se répartissent entre 14 registres différents, les 10 notices qui n'accordent aucun titre à *Andreas de Ulmo* ne se trouvent que dans trois volumes :

Registres mentionnant *Andreas de Ulmo* comme procureur

Nombre d'occurrences :	Registres													
	<i>Obligaciones-Soluciones</i>											<i>Avin.</i>	<i>Int.-Exit.</i>	
	31	36	37	38	38A	39	40	41	44	45	46	279	345	351
avec titre de procureur	3	2	4	3	1	7	1	6	6	3	9	7	1	1
sans aucun titre	0	0	0	0	0	0	2	6	2	0	0	0	0	0
TOTAL	3	2	4	3	1	7	3	12	8	3	9	7	1	1

Lorsque, le 20 décembre 1373, *Andreas de Ulmo* n'est point qualifié de procureur dans le registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 40, ce personnage est incontestablement bien connu de tous les agents de la Chambre, puisqu'il se trouve présent à Avignon depuis janvier 1364 au moins et qu'il est déjà intervenu 21 fois comme mandataire. De plus, son dernier passage à la Chambre est relativement récent et se trouve consigné dans ce même livre : représentant à Avignon de l'abbé de Saint-Guérolé de Landévenec, au mois de juin de cette même année, il est alors qualifié de *procurator in Romana curia* par le scribe du registre. Dans ces conditions, il est compréhensible que son nom ne soit accompagné d'aucun qualificatif. Lorsqu'en octobre 1374, le nom d'*Andreas de Ulmo* est de nouveau mentionné dans le registre n° 40, il n'a de nouveau aucun titre, preuve que ce registre obéit à une certaine logique⁵⁴⁶.

Les paiements relatifs aux communs et menus services des années 1375-1376 sont conservés dans le registre n° 41 : après avoir été mentionné comme procureur, à la date du 9 avril 1375, lors de sa première apparition dans le recueil, il ne se voit plus accordé de titre ensuite, à l'exception d'une autre fois, peu de temps après.

⁵⁴⁵ *Andreas de Ulmo* est mentionné trois fois comme « procureur en curie romaine, procureur *ad hoc constitutus* » et une fois comme « procureur en curie romaine, son procureur ». Tous les titres qui lui sont concédés sont fondés, puisqu'il s'agit d'un procureur *ad impetrandum* attaché à la Chancellerie et officiellement reconnu par le Saint-Siège qui reçoit des mandats de procurations de prélats qui font de lui « leur procureur » : *ibid.* ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 896-897.

⁵⁴⁶ Ces trois occurrences se trouvent dans le registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 40, fol. 105v, 171 et 292v.

Notices d'enregistrement comportant le nom d'*Andreas de Ulmo*, dans le registre n° 41 (communs et menus services exclusivement)

DATE	RÉFÉRENCE EXACTE	MENTION ANNEXE
9 avril 1375	Fol. 92v	« son procureur »
8 juin 1375 (deux fois)	Fol. 128 ; 130	Ø
4 août 1375	Fol. 151v	« son procureur »
17 décembre 1375	Fol. 198v	Ø
12 janvier 1376	Fol. 222	Ø
8 avril 1376	Fol. 261v	Ø
31 mai 1376 (2 fois)	Fol. 270 ; 270v	Ø

Les principes qui guident les scribes de ce registre sont encore une fois à peu près compréhensibles. Il est bien normal de vouloir identifier sans équivoque possible chaque supposé procureur, lors de sa première apparition dans un registre. Il est aussi justifié de ne pas vouloir répéter indéfiniment un titre que personne n'ignore.

Néanmoins, la fin de ce même registre consigne des visites *ad limina* et indique systématiquement, comme bien souvent dans ce type d'interventions à la Chambre, le nom du procureur qui s'est présenté. Les inscriptions des visites faites par *Andreas de Ulmo* n'échappent pas à la règle : ce dernier est qualifié de procureur les 10 avril et 10 juin 1376⁵⁴⁷.

Enfin, les deux autres notices sans aucun qualificatif se trouvent dans le livre des *Obligations-Solutiones* n° 44. Ce registre qui mentionne uniquement des visites *ad limina* offre un exemple plus déconcertant : le scribe n'a pas tenté d'identifier le mandataire dans sa première notice, mais lui attribue ensuite sans cesse le qualificatif de procureur. Simple faute d'inattention d'un scribe pourtant minutieux, pur oubli traduisant un manque d'intérêt certain pour la fonction de procureur ou inexplicable hasard ?

Notices d'enregistrement mentionnant le nom d'*Andreas de Ulmo* dans le registre n° 44

26 novembre 1382	Fol. 7	Ø
2 janvier 1383	Fol. 7v	« son procureur »
9 mars 1383	Fol. 8	« son procureur »
20 novembre 1383	Fol. 9v	« son procureur »
29 novembre 1384	Fol. 12	« son procureur »

⁵⁴⁷ Ces deux notices sont consignées dans le registre des *Obligations-Solutiones* n° 41, fol. 316 et 324v.

31 octobre 1388	Fol. 18	« son procureur <i>ad hoc constitutus</i> »
4 septembre 1389	Fol. 19v	« son procureur »
30 juin 1391	Fol. 24	Ø

Le cas d'*Andreas de Ulmo* montre qu'il est à la rigueur presque toujours possible de trouver une logique à un registre qui n'en a peut-être pas. En fait, la conservation des noms des procureurs ne semble pas essentielle, et aucun principe ne guide les scribes qui établissent les notices, quand il s'agit d'attribuer ou non un titre à l'intermédiaire signalé. Deux autres exemples viennent conforter cette dernière idée.

Les notices d'enregistrement mentionnant Aymericus de Garda

Dans bien des cas, l'absence de tout qualificatif devient la règle, sans pour autant être apparemment justifiée et les intermédiaires mentionnés restent dès lors des personnages bien mystérieux. Ainsi en est-il, par exemple, d'*Aymericus de Garda* : le registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 37 mentionne que ce personnage a effectué à la Chambre trois paiements partiels pour les communs et menus services de l'archevêque d'Arles entre 1364 et 1366, mais aucune des notices où il apparaît ne lui attribue quelque titre⁵⁴⁸. On ne peut certes pas écarter deux hypothèses, l'une étant que le procureur agirait officieusement sans avoir reçu de procuration, l'autre qu'il ne tiendrait pas de fonction ou de bénéfices pouvant justifier quelque titre particulier. Pourtant, cette éventualité disparaît, dès lors que l'on essaye de retrouver trace de ce supposé procureur dans des sources parallèles. Deux personnages, qui peuvent à la rigueur se confondre, sont susceptibles d'être identifiés avec lui : l'un est un scribe du pape qui agit dès lors comme procureur occasionnel ; l'autre, qualifié de trésorier de Braga, est attesté, en 1364, comme procureur *ad resignandum*⁵⁴⁹. Dans les deux cas, il semble bien que cet *Aymericus de Garda* n'est pas un malheureux dépourvu de titre et que cette lacune ne peut être imputée à une carrière trop modeste. Il devient alors nettement plus difficile de trouver une raison au silence persistant du registre à propos de ce personnage, impossible, en conséquence, à identifier assurément.

⁵⁴⁸ Ces notices se trouvent consignées dans les registres des *Obligaciones-Soluciones* n° 37, fol. 28v, 113v et 188v : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 520.

⁵⁴⁹ Annexes III, notices prosopographiques, p. 898.

Les notices d'enregistrement mentionnant Amauricus Fabri

Si *Amauricus Fabri* est qualifié une fois de procureur de l'abbé de Prémontré, il apparaît trois autres fois dans les registres des *Obligationes-Solutiones* n^{os} 40 et 41 sans aucune qualification⁵⁵⁰. Il se trouve mentionné, une première fois, sans aucun titre, au folio 304 du registre n^o 40, mais il n'est alors pas possible de prétexter qu'il s'agit d'un personnage bien connu de tous à la curie. De plus, lorsque le registre consigne, au verso de ce même feuillet, le versement qu'il a effectué au nom de l'abbé de Prémontré, il lui concède le titre de procureur. Ce qualificatif semble d'ailleurs tout à fait légitime, puisqu'il est avéré par ailleurs qu'il agit trois fois, à cette même époque, comme procureur *ad resignandum*⁵⁵¹. Le silence du registre devient dès lors vraiment mystérieux.

Aucun procureur n'échappe à un tel traitement dans l'un ou l'autre des registres où il apparaît. C'est le cas d'incontestables professionnels de la procuration comme *Petrus Roberti de Aquila*, cité sans aucune mention annexe plus de 100 fois sur presque 450⁵⁵², mais aussi de procureurs occasionnels⁵⁵³ et de beaucoup de petits mandataires n'apparaissant qu'une fois dans les registres⁵⁵⁴. Par conséquent, excepté le fait que tout individu dont le nom figure dans une notice à la suite de l'expression *per manus* peut être *ipso facto* considéré comme un véritable procureur aux yeux de la Chambre, rien ne semble pouvoir justifier que les scribes omettent parfois d'attribuer au nom du mandataire quelque qualificatif propre à mieux l'identifier.

Le cas des notices qui attribuent les titres de *procurator*, *procurator in Romana curia*, *procurator ad hoc constitutus* ou *procurator generalis*

Chacun de ces termes recouvre théoriquement une réalité bien précise qu'il convient de rappeler au préalable. Le titre de *procurator* désigne toute personne en mesure de présenter une procuration pour agir au nom d'un tiers. Le mandataire envoyé spécialement en curie, l'agent du Saint-Siège recevant procuration de la part d'un prélat et le procureur de métier

⁵⁵⁰ Le nom de ce procureur est cité dans le registre des *Obligationes-Solutiones* n^o 40, fol. 304 et 308v, ainsi que dans le registre n^o 41, fol. 54 : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 511.

⁵⁵¹ Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1051.

⁵⁵² Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 655-666.

⁵⁵³ C'est le cas de scribes qui font office assez régulièrement de procureur, tel *Balduinus Buillon alias de Wissant* (une notice sur trois sans titre), *Bartholomeus del Cassanh* (une notice sur cinq sans titre) ou *Guillelmus Baronis* (trois notices sur huit sans titre) : *ibid.*, p. 522, 563.

⁵⁵⁴ Notamment *Aymericus Meynardi* (registre n^o 40, fol. 288v), *Guillelmus Boneti* (registre n^o 41, 202v), *Jacobus de Garda* (registre n^o 34, fol. 178v), *Johannes Sapientis* (registre n^o 40, fol. 280v), *Michael Buteti* (registre n^o 40, fol. 67) ou *Stephanus Botini* (registre n^o 39, fol. 113v) : *ibid.*, p. 520, 564, 583, 612, 634, 694.

sont tous les trois des *procuratores*, lorsqu'ils agissent à la curie, en vertu d'un mandat de procuration. Cependant, les deux premiers ne sont considérés que comme des *procuratores*, alors que le troisième peut aussi s'enorgueillir d'être appelé *procurator in Romana curia*. Dans un sens restreint, l'expression *procurator ad hoc constitutus* désigne l'individu qui jouit de pouvoirs pour une seule affaire déterminée et qui n'agit pas régulièrement pour ce mandant.

Le titre spécifique de *procurator in Romana curia*, dont le caractère vague a déjà été plusieurs fois souligné, désigne le procureur de métier établi à demeure auprès du Saint-Siège et rattaché à la Chancellerie ou à une cour de justice. Il ne dépend de personne en particulier et offre ses services contre rémunération à tout un chacun. Ce titre revient au détenteur d'un office, à la différence du simple terme de *procurator*, et ne peut être attribué qu'au professionnel. La dénomination *procurator generalis* est celle des procureurs de métier qui ont reçu délégation de pouvoir pour l'ensemble des affaires d'un client. Elle caractérise avant tout les procureurs généraux des ordres religieux, à qui revient la charge de veiller aux intérêts des différentes maisons d'un ordre particulier.

Toutes ces expressions, sauf « *suus procurator* », sont pourtant, bien peu couramment usitées dans les registres, alors qu'elles devraient tout naturellement y figurer presque systématiquement. Il convient donc d'examiner quelle signification recouvre la présence ou l'absence de chacun de ces titres dans les registres des *Obligationes-Solutiones*.

Procurator in Romana curia : un terme propre aux procureurs de métier, qui rebute aux scribes des registres

L'appellation *procurator in Romana curia* est rarement donnée aux procureurs qui peuvent légitimement la recevoir. Il n'est ainsi pas rare de constater que des individus qui portent par ailleurs le titre de procureur en curie en sont privés dans les registres des *Obligationes-Solutiones*. C'est le cas de *Dionisius Villani de Rothomago* qualifié dans une lettre de *procurator in Romana curia*, à l'occasion de la résignation d'un bénéfice⁵⁵⁵, mais apparaissant dans les registres sans aucun qualificatif (deux fois) ou avec le titre de « licencié en lois » et de « procureur de l'abbé de Saint-Victor-en-Caux »⁵⁵⁶.

De même, *Doynus de Remis* porte à deux reprises le titre de procureur en curie, lorsqu'il agit comme procureur *ad resignandum*⁵⁵⁷. En revanche, quand il est cité dans les registres des

⁵⁵⁵ Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054.

⁵⁵⁶ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 541.

⁵⁵⁷ Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054-1055.

Obligationes-Solutiones comme procureur *ad solvendum*, cette appellation ne lui est jamais appliquée : par deux fois, il ne porte aucun titre ; sinon, il est successivement qualifié de procureur de l'abbé de Saint-Thierry (deux fois), de l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés, de l'abbé de Saint-Rémy de Reims et de l'évêque de Castres⁵⁵⁸.

Johannes de Gudensperg est un exemple encore plus frappant : il apparaît 12 fois dans les registres des *Obligationes-Solutiones* mais seulement sept fois avec un titre : six fois celui de procureur de l'évêque de Metz, une fois celui de procureur de l'évêque de Riga⁵⁵⁹. En revanche, comme procureur *ad resignandum*, il porte exclusivement le titre de procureur en curie, comme en témoignent cinq lettres de la Chancellerie⁵⁶⁰. Enfin, *Raymundus de Teneto* qui est dit trois fois procureur en curie à l'occasion de bénéfices résignés⁵⁶¹, n'apparaît dans les registres de la Chambre que comme procureur de l'abbé de La Case-Dieu (3 fois) et comme procureur de l'abbé de Gimont (2 fois)⁵⁶². Il est donc clair que les registres rebutent à qualifier un mandataire à la Chambre de procureur en curie. Pourtant, le personnage de *Dominicus de Nanceyo*, attesté il est vrai seulement trois fois comme procureur à la Chambre, invite à corriger quelque peu cette constatation : procureur en curie et propriétaire à Avignon⁵⁶³, il est mentionné dans les registres deux fois comme procureur en curie et une seule fois sans aucun titre⁵⁶⁴.

Habituellement, lorsque le terme de *procurator in Romana curia* surgit parfois dans un registre, il concerne avant tout des individus dont le nom revient sans cesse au fil des pages. Ainsi, sur 449 occurrences dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, le grand procureur *Petrus Roberti de Aquila* n'est qualifié qu'à onze reprises de *procurator in Romana curia*⁵⁶⁵. De même, l'exemple de *Walterus Costere* est frappant : sur 48 notices, une seule le désigne comme procureur en curie romaine. Il s'agit alors d'une intervention pour l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux⁵⁶⁶. Par contre, ce dernier mandataire est signalé 39 fois comme procureur ou procureur *ad hoc constitutus* du prélat qu'il représente⁵⁶⁷. La très grande activité du personnage et ce titre, certes unique, de procureur en curie obligent pourtant à faire de lui un procureur de métier officiel. Les exemples peuvent être multipliés : *Thomas Le Pourry* est cité

⁵⁵⁸ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 544.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 598.

⁵⁶⁰ Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057-1058.

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 1062.

⁵⁶² Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 682.

⁵⁶³ Annexes III, notices prosopographiques, p. 918.

⁵⁶⁴ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 542.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 655-666.

⁵⁶⁶ Il est alors aussi qualifié de procureur de l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux : *ibid.*, p. 704-705.

⁵⁶⁷ *Ibid.*

trois fois comme *procurator in Romana curia* mais 73 fois comme mandataire personnel d'un client, sous la forme « son procureur »⁵⁶⁸. Le terme de « *procurator in Romana curia* » n'est pourtant pas systématiquement méprisé : un modeste clerc du diocèse de Soissons qui ne semble tenir aucun bénéfice, *Gerardus de Sergiaco*⁵⁶⁹, est attesté 50 fois dans les registres, dont vingt fois avec ce titre officiel, c'est-à-dire dans 40 % des cas⁵⁷⁰.

En dépit de quelques exceptions, les véritables *procuratores in Romana curia* sont plus souvent désignés dans les registres comme procureurs du prélat qui leur a donné mandat d'agir pour eux à la Chambre. S'il est vrai que cette habitude complique le dénombrement, parce que dès lors ils apparaissent dans les documents avec un titre que peut aussi revendiquer le procureur amateur d'un moment, il n'y a strictement aucune erreur. Les scribes des registres ont simplement l'usage de mentionner les procureurs en curie comme procureurs des prélats pour lesquels ils agissent. S'il est vrai que pour un scribe l'expression de « *suus procurator* » est plus rapide à écrire que celle de « *procurator in Romana curia* », elle a aussi le mérite de mieux mettre en valeur la validité de l'action qui est effectuée légitimement par le représentant du prélat. Il ne suffit pas d'être procureur en curie pour pouvoir représenter un individu à la Chambre : il faut avoir reçu procuration de lui.

Procurator : un titre concédé largement qui n'exclut que les marchands et les banquiers

Rares sont les individus qui ne portent jamais le titre de procureur dans les registres, du moins parmi ceux dont le nom revient fréquemment au fil des pages⁵⁷¹. Une telle constatation n'étonne pas, dans la mesure où tous ces intermédiaires agissent à la Chambre, semble-t-il, en vertu de pouvoirs qui leur ont été accordés par procuration. Pourtant, les marchands, banquiers et changeurs paraissent exclus de cette prérogative, comme le montrent ces quelques exemples :

Le nom de *Bartholomeus Spiefamis de Luca* revient 186 fois dans les registres : dans 117 notices, son nom n'est suivi d'aucune autre mention, et, dans 69 fois, il n'est mentionné que comme marchand (marchand de Lucques, marchand d'Avignon ou marchand suivant la curie romaine)⁵⁷².

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 697-700.

⁵⁶⁹ Annexes III, notices prosopographiques, p. 929.

⁵⁷⁰ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 555-556.

⁵⁷¹ En effet, comme ce titre de procureur est loin d'être la seule manière de qualifier un mandataire dans les registres, beaucoup des personnages qui ne sont cités qu'une ou deux fois ne se sont jamais signalés comme procureurs. C'est, par exemple, le cas du prieur de Notre-Dame de Corbelin, *Durandus de Falcone*, du licencié en lois, *Gasbertus de Luganh*, du doyen de Valence, *Gerardus de Calma...* : *ibid.*, p. 544, 549, 553.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 532-528.

Un tel phénomène se retrouve aussi avec *Nicolaus Contis de Florentia* : cet individu est dit, à trois reprises, marchand de Florence ou marchand suivant la curie romaine. Les six autres fois, son nom n'est accompagné d'aucune mention⁵⁷³. Le cas de *Zenobius Martini de Florentia* illustre ce même phénomène : excepté une fois où aucun titre ne lui est attribué, le registre ne lui concède que les qualificatifs de marchand, de marchand de Florence ou de marchand suivant la curie⁵⁷⁴.

Dans quelques cas cependant, ces marchands peuvent être épisodiquement considérés comme de véritables procureurs. Ainsi, alors que les inscriptions d'enregistrements lui attribuent plutôt le titre de marchand ou de changeur, *Andreas Tichi de Pistorio* est cité une fois comme procureur : le 23 juin 1375, lorsqu'il effectue un versement pour l'abbé de Saint-Antoine-de-Viennois⁵⁷⁵. Ce fait est exceptionnel, alors qu'il s'agit d'une intervention *ad solvendum*. En revanche, plusieurs incontestables marchands sont cités comme procureurs, lorsqu'ils effectuent des visites *ad limina* : ainsi, sur 28 occurrences, le marchand *Paulus Mathei de Florentia* est attesté une fois comme procureur pour une visite *ad limina* effectuée au nom de l'abbé de Notre-Dame de Pébrac⁵⁷⁶. De même, *Jacobus Bianchi* est qualifié successivement de procureur et de procureur *ad hoc constitutus* lors de deux visites aux tombeaux des Apôtres⁵⁷⁷.

De telles observations laissent penser que les marchands ne sont pas considérés comme de simples procureurs occasionnels. Hormis dans le cas des visites *verbales*, c'est-à-dire gratuites, la Chambre considère certainement tous ces marchands comme des transporteurs de fonds plus que comme des fondés de pouvoirs.

Les termes procurator ad hoc constitutus : une précision rarement mentionnée qui sème la confusion

Les termes *procurator ad hoc constitutus*, apparemment assez rarement usités, devraient normalement indiquer que le procureur a reçu pouvoir pour une affaire déterminée. Or, à la Chambre, il semble bien que toutes les interventions sont de cette nature et que tous les intermédiaires qui représentent des prélats agissent en vertu de procurations *ad hoc*, même s'ils se trouvent être par ailleurs des mandataires attitrés d'un ou de plusieurs prélats. En pratique, il faut bien avouer que lorsqu'il est utilisé dans un registre, le qualificatif de

⁵⁷³ *Ibid.*, p. 635-636.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 706-707.

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 513-514.

⁵⁷⁶ *Ibid.*, p. 640-641.

⁵⁷⁷ Ce marchand est cité trois autres fois, comme associé du marchand *Bartholomeus Spiefamis de Luca* ; par deux fois, son nom n'est suivi d'aucun qualificatif : *ibid.*, p. 582.

procureur *ad hoc legitime constitutus* ne recouvre aucune réalité particulière. Le cas de *Nicolaus Paschalis alias Peraudi* le montre bien : ce personnage effectue quatre fois des visites *ad limina* pour l'évêque de Maillezais, entre 1362 et 1364 : deux fois, il est qualifié de *suus procurator*, deux fois, il est mentionné comme *suus procurator ad hoc constitutus*⁵⁷⁸. Rien ne distingue pourtant ces quatre visites, et il semble bien que ces deux expressions sont tout à fait équivalentes. En règle générale, les termes *suus procurator ad hoc constitutus* apparaissent comme le résultat d'une précision exagérée qu'un scribe zélé a cru d'ajouter. Si tel est le cas, il faut alors reconnaître que la Chambre ne compte pas beaucoup d'agents aussi zélés : le professionnel *Robertus Brumani dictus Le Brumen* dont le nom revient 41 fois dans les registres, est, par exemple, qualifié trois fois de *procurator in Romana curia*, 24 fois de « *suus procurator* », mais seulement une fois de « *suus procurator ad hoc constitutus* »⁵⁷⁹.

D'ailleurs, l'expression « *suus procurator ad hoc constitutus* » connaît plusieurs variantes, comme en témoignent ces trois notices d'enregistrement concernant *Andreas de Ulmo*⁵⁸⁰ :

Trois qualificatifs originaux concédés à *Andreas de Ulmo*

Dates	Titre attribué dans le registre	Références
1 ^{er} décembre 1366 (visite <i>ad limina</i>)	<i>Procurator in Romana curia,</i> <i>suus procurator ad hoc constitutus</i>	<i>Obl.-Sol.</i> n° 31, fol. 114
25 septembre 1383 (obligation)	<i>Suus procurator ad hoc expresse et legitime</i> <i>constitutus</i>	<i>Reg. Avi.</i> n° 279, fol. 142v
31 octobre 1388 (visite)	<i>Suus procurator ad hoc legitime constitutus</i>	<i>Obl.- Sol.</i> n° 44, fol. 18

Il n'est pas possible d'épuiser avec ce seul exemple toutes les variantes possibles. Le terme « *specialiter* » est également fréquemment employé. Il est donné aussi bien à de grandes figures de procureurs comme *Durandus de Romanhato*⁵⁸¹ ou *Petrus de Receyo*⁵⁸² qu'à des anonymes qui agissent ponctuellement comme procureurs à la Chambre, tel *Guillelmus Bernerii* qui s'oblige à la Chambre pour l'abbé de Notre-Dame d'Angles, en février 1365⁵⁸³.

⁵⁷⁸ *Ibid.*, p. 638-639.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 685-686.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 514-516.

⁵⁸¹ *Ibid.*, p. 544-545.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 655.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 564.

Trois « *procuratores ad hoc specialiter constituti ou deputati* »

Nom du procureur	Date (et nature de l'intervention)	Références
<i>Guillelmus Bernerii</i>	7 février 1365 (obligation)	<i>Obl.-Sol.</i> n°36, fol 135v
<i>Durandus de Romanhato</i>	5 janvier 1367 (visite <i>ad limina</i>)	<i>Obl.-Sol.</i> n° 31, fol. 115v
<i>Petrus de Receyo</i>	19 février 1379 (obligation)	<i>Obl.-Sol.</i> n° 43, fol. 59

De telles remarques montrent qu'il n'est pas concevable de considérer que les mandataires qualifiés de procureurs *ad hoc* dans une ou plusieurs notices reçoivent des pouvoirs moindres que les autres. Le terme de « *suus procurator* » désigne toujours, semble-t-il, dans les registres un procureur *ad hoc constitutus*. Dans ces conditions, l'individu désigné comme mandataire *ad hoc* ne constitue pas une catégorie particulière de procureurs.

Procureur général : un titre explicite qui résiste assez bien

Le procureur général d'un ordre religieux est une variante du procureur en curie : c'est un procureur de métier, en résidence auprès du Saint-Siège, voué à recevoir les procurations d'un ordre religieux déterminé. Un tel personnage peut donc être aussi légitimement appelé « *suus procurator* », voire « *suus procurator ad hoc constitutus* », puisque les deux termes semblent équivalents dans les registres. Pourtant, en général, les professionnels qui remplissent la fonction de procureur général se trouvent relativement souvent désignés par les titres de procureur général, procureur général en curie ou procureur général d'un ordre particulier, mais dans des proportions assez variables. Ainsi, dans onze des treize mentions qui concernent le procureur général de l'ordre cistercien *Petrus de Ortis*, le terme de « procureur général » ou « procureur de l'ordre des cisterciens » apparaît. Ailleurs, il est simplement qualifié de « *suus procurator* »⁵⁸⁴. Par contre, lorsqu'il s'agit de *Raymundus Rabbase*, procureur de l'ordre de Cluny, ces termes de « procureur général » ou « procureur de l'ordre de Cluny » ne se rencontrent que 10 fois sur 24. Un tel personnage, très présent à la Chambre, se trouve alors plutôt qualifié de prieur de Tornac ou de « *suus procurator* »⁵⁸⁵. Enfin, dans le cas de *Godefridus de Gardape*, le titre de procureur général ne se rencontre que dans une des 32 notices où il apparaît⁵⁸⁶. Comme ce personnage se trouve qualifié dans une procuration du 18 août 1364 de familier et clerc du procureur général de l'ordre cistercien,

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 653.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 681.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 557-558.

*Godefridus de Gardape*⁵⁸⁷, il est possible qu'à la différence de ses deux collègues précédemment mentionnés, il n'ait pas clairement le statut de procureur général. Pourtant, ce mandat de procuration le met sur le même plan que *Gerardus de Buxeriis*. Or, ce dernier porte, dans cinq des neuf notices qui le concernent, le titre de procureur de l'ordre cistercien, si bien que *Godefridus de Gardape* est peut-être tout de même un véritable procureur général⁵⁸⁸. Hormis ce cas, les cinq autres procureurs généraux d'un ordre religieux qui figurent dans le groupe de procureurs recensés sont cités avec le titre de procureur général un nombre de fois qui n'est pas négligeable⁵⁸⁹.

Ces remarques permettent de conclure qu'aucun terme de procureur n'est employé avec un sens erroné. Cependant, le terme bien vague de procureur est très souvent utilisé pour désigner des mandataires qui pourraient se voir attribuer un titre nettement plus précis. Théoriquement, toutes les notices pourraient se contenter des termes de procureurs en curie romaine ou procureurs généraux pour les professionnels et de procureurs *ad hoc constituti*, pour les autres intermédiaires. L'apparente simplification des titres opérée par les registres ne fait, dans la pratique, qu'embrouiller inutilement des distinctions déjà bien subtiles.

Après avoir éclairci le sens et l'usage de ces différents termes, il convient d'analyser de près la façon dont un même personnage est successivement qualifié au fil des pages des registres. Certains reçoivent toujours le même titre, tandis que d'autres collectionnent des qualificatifs variés, parfois strictement équivalents, il est vrai, aux yeux de la Chambre. Quelques uns se voient, en outre, attribuer des combinaisons originales de titres mettant en lumière un ou plusieurs aspects de leur personnalité. En dépit de cette diversité apparente, il n'en reste pas moins que certains titres semblent plus mis en avant que d'autres : simple hasard ou volonté délibérée du personnel de la Chambre ?

2) Les différents titres attribués dans les registres aux procureurs de la Chambre

Chacun des titres attribués dans les registres des *Obligationes-Solutiones* aux procureurs mérite d'être mis en parallèle avec les autres qualificatifs qu'ils reçoivent successivement dans ces mêmes livres, puis d'être confronté, dans la mesure du possible, aux éléments essentiels de leur biographie.

⁵⁸⁷ Annexes VI, procuration n° 16, p. 1120-1123.

⁵⁸⁸ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 552-553.

⁵⁸⁹ Il faut ajouter *Ponsardus de Villari* et *Rogierus de Curtraco* aux trois individus déjà mentionnés.

a) Qualification unique et combinaisons multiples

Certains procureurs se voient attribuer inlassablement toujours le même titre, au fil des notices des différents registres, tandis que d'autres reçoivent des qualificatifs beaucoup plus variés.

Des titres uniques

Le nom d'*Andreas Ayraudi* se retrouve dans sept notices d'enregistrements dispersées en deux volumes différents⁵⁹⁰. Les interventions concernent trois prélats distincts, mais le mandataire est toujours qualifié de prieur de La Chaulme, alors que sa biographie laisse penser qu'il aurait pu être cité aussi comme moine de La Chaise-Dieu ou bachelier en décrets⁵⁹¹. De même, le prêtre du diocèse de Tréguier *Guidomarus Rollandi* est attesté trois fois dans le registre n° 31 pour les évêque de Dol et de Tréguier comme « licencié *in utroque jure, suus procurator* »⁵⁹². Pourquoi ne pas avoir mentionné qu'il était chapelain et familier du cardinal Guillaume de La Jugie, puisque il est fréquent de désigner un personnage par son appartenance à une *familia* cardinalice⁵⁹³ ? En revanche, *Galaubra de Panassato* et *Vincentius de Sirano* qui sont qualifiés respectivement de chevalier (quatre occurrences) et de camérier de l'abbaye de Quarante (trois occurrences)⁵⁹⁴, ne semblaient pas en mesure de recevoir d'autres titres, si ce n'est ceux de *procurator* ou de *procurator ad hoc constituti*⁵⁹⁵. En fait, il est très rare de pouvoir formuler de telles observations sur des procureurs attestés dans plus de trois ou quatre occurrences. De ce point de vue, *Andreas Ayraudi* fait un peu figure d'exception.

Une grande diversité

S'il n'est pas fréquent de voir des procureurs recevoir toujours des titres strictement identiques, il n'est pas non plus très répandu de rencontrer des personnages systématiquement qualifiés de façon différente. Le cas particulièrement manifeste de *Johannes Fabri* montre pourtant que ce phénomène existe : ce personnage, au patronyme bien commun, se retrouve mentionné une fois dans trois registres différents : selon le livre n° 31, il intervient en octobre 1366 pour l'archevêque de Tours, comme « licencié en lois, son procureur » ; selon le volume n° 38, il représente ce même prélat, en février 1369, en tant que chapelain ; enfin, d'après le

⁵⁹⁰ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 512.

⁵⁹¹ Annexes III, notices prosopographiques, p. 894.

⁵⁹² Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 560.

⁵⁹³ Annexes III, notices prosopographiques, p. 932.

⁵⁹⁴ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 548, 704.

⁵⁹⁵ Annexes III, notices prosopographiques, p. 923, 1046-1047.

registre n° 40, il intervient pour l'abbé de Notre-Dame de Turpenay, en février 1372, comme chanoine de Chinon⁵⁹⁶. Les trois informations se complètent sans jamais se recouper. De manière générale, si les qualificatifs ne sont certes pas uniques, ils n'apparaissent pas non plus aussi divers que ce cas un peu exceptionnel pourrait le suggérer.

Des titres qui ont un net avantage sur les autres

Parmi la panoplie de titres applicables à un même personnage, certains dominent quantitativement, sans qu'il soit pour autant aisé d'en donner l'explication. *Helias Servientis* est cité, par exemple, trois fois comme archidiacre de Périgueux mais six fois comme camérier d'un cardinal (Pierre Itier puis Jean de Cros). Il est par ailleurs privé de titre dans une notice et se trouve qualifié une autre fois de procureur⁵⁹⁷. Ces deux ou trois fonctions résumant-elles toute son existence ? Absolument pas, car il est avéré qu'il tient bien d'autres canonicats avec prébendes, notamment à Saint-Avit-Sénieur, à Notre-Dame de Capdrot, à Saint-Front de Périgueux et à Agde⁵⁹⁸. Avec *Petrus Radulphi*, la prédominance d'un des éléments est encore plus nette : cet individu est mentionné sept fois comme camérier du cardinal Pierre de Monteruc dont une seule fois avec la mention de « scribe du pape ». Par ailleurs, il est une fois cité sans aucun titre et on le rencontre dans un registre comme *procurator ad hoc constitutus*⁵⁹⁹. Il n'est donc jamais fait allusion aux canonicats et prébendes qu'il tient à Saint-Pierre de Lille, à Saint-Amé de Douai, à Saintes, à Cambrai ou à Albi et même sa fonction de scribe à la Chambre, que d'autres sources attestent de manière certaine, semble presque oubliée⁶⁰⁰. Le cas de *Johannes Robinelli* va encore davantage dans ce sens : cet agent de la curie est toujours qualifié, dans les neuf mentions où il apparaît, d'auditeur du sacré-palais. Il est dit, en outre, une fois, chapelain commensal et, quatre fois, procureur⁶⁰¹. Sa charge d'auditeur à la Rote semble donc l'emporter sur celle de chapelain du pape, mais ce dernier trait de sa carrière est encore mieux traité que sa licence *in utroque jure* ou ses nombreux bénéfices totalement passés sous silence⁶⁰².

⁵⁹⁶ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 595.

⁵⁹⁷ *Ibid.*, p. 576.

⁵⁹⁸ Annexes III, notices prosopographiques, p. 948.

⁵⁹⁹ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 654.

⁶⁰⁰ Annexes III, notices prosopographiques, p. 1011-1012.

⁶⁰¹ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 610.

⁶⁰² Annexes III, notices prosopographiques, p. 979-980.

Des titres employés concurremment dans des proportions semblables

Parfois, deux titres se disputent la première place. Ainsi, *Radulphus de Alliaco* se trouve cité huit fois comme camérier du cardinal Robert de Genève et une de plus comme chanoine d'Amiens. Trois fois cité sans aucun titre, il est désigné à quatre reprises comme procureur ou procureur *ad hoc constitutus*, dont trois fois en combinaison avec l'un des deux qualificatifs précédents⁶⁰³. Encore une fois, il convient de remarquer qu'aucune notice, alors qu'elle le pourrait, comme le montre sa biographie, ne le mentionne comme doyen, chapelain ou chanoine⁶⁰⁴. En outre, les notices concernant *Johannes de Mejanesio* amènent au même constat : ce personnage apparaît 17 fois comme chanoine de Beauvais et 22 fois comme clerc du Sacré Collège. Autrement, outre une vingtaine de fois où son nom n'est suivi d'aucun titre, il est cité aussi à trois reprises comme procureur⁶⁰⁵, mais il n'est jamais fait allusion, par exemple, au fait qu'il appartient successivement à deux livrées cardinales différentes⁶⁰⁶. Les situations sont extrêmement variées, mais il est sûr que quelques titres jouissent d'un avantage certain sur d'autres et que beaucoup sont réservés à un usage plus ou moins particulier. Il en est ainsi qui ont tendance à caractériser des individus socialement assez bien définis : tel semble être, par exemple, le cas de l'appellation « *suus procurator* ».

b) « Suus procurator » : le titre des humbles

Lorsqu'un mandataire qui intervient à la Chambre pour un évêque ou un abbé n'est mentionné dans le registre que comme procureur de ce prélat, il semble que la plupart du temps, il s'agisse d'un homme à la carrière bien modeste qui ne peut s'enorgueillir d'aucun autre titre. Les individus, régulièrement ou du moins assez souvent, cités comme simples procureurs de leur client sont souvent bien mystérieux. Ainsi en est-il, par exemple, d'*Anequinus de Vilarel* et de *Guillelmus Brunelli de Argeyo*.

Anequinus de Vilarel représente, comme procureur *ad solvendum*, l'abbé de Flavigny en 1374-1375. Trois fois de suite, le registre le désigne comme procureur de ce prélat⁶⁰⁷. Comme ce délégué ne semble apparaître dans aucune autre source contemporaine, tout laisse penser qu'il s'agit d'un humble clerc ou d'un moine bien discret sans aucun bénéfice, sans titre universitaire et sans fonction propre dans son diocèse ou son abbaye⁶⁰⁸.

⁶⁰³ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 675.

⁶⁰⁴ Annexes III, notices prosopographiques, p. 1020.

⁶⁰⁵ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 604-605.

⁶⁰⁶ Annexes III, notices prosopographiques, p. 972-974.

⁶⁰⁷ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 516.

⁶⁰⁸ Annexes III, notices prosopographiques, p. 897.

Guillelmus Brunelli de Argeyo représente à la Chambre, en 1374-1376, les abbés de Saint-Bénigne et de Saint-Rémy de Dijon, et se trouve toujours qualifié de procureur de l'un ou l'autre de ces deux prélats⁶⁰⁹. Or, il est avéré par ailleurs qu'il s'agit d'un clerc du diocèse d'Autun qui a reçu le tabellionage apostolique, c'est-à-dire encore une fois d'un homme bien effacé, semble-t-il⁶¹⁰.

Ce même constat peut aussi être fait sur des émissaires beaucoup plus abondamment évoqués dans les registres comme *Henricus Medici de Sancto Martino* ou *Philippus Gosse*.

Henricus Medici de Sancto Martino est un clerc du diocèse de Toul qui ne paraît avoir reçu de bénéfices qu'en réserve⁶¹¹. Il est mentionné 22 fois dans les registres : 8 fois sans titre et 14 fois avec celui de « *suus procurator* » ou « *suus procurator ad hoc constitutus* »⁶¹². Si son activité relativement importante peut laisser penser qu'il est un véritable procureur de métier, il apparaît bien comme un individu de très humble condition.

Philippus Gosse se révèle comme un authentique procureur en curie officiel. Cet individu apparaît 13 fois dans les registres avec le terme de procureur. Dans trois cas, ce titre jouxte celui de *procurator in Romana curia*⁶¹³. Même si cet individu est un notaire avéré, propriétaire d'hôtels à Avignon, sa modeste carrière à la Chambre ne permet pas de lui concéder d'autres titres⁶¹⁴.

Quand, au contraire, la biographie du personnage est riche, le fait qu'il soit procureur est beaucoup plus rarement mentionné, même s'il s'agit d'un très grand professionnel. Le terme de *procurator* est un peu délaissé, notamment au profit de la mention d'une fonction curiale ou de bénéfices, comme de multiples exemples l'attestent.

Même un moine qui tient une modeste charge dans son abbaye comme *Berengarius de Arrio* perd le titre de procureur. Cet infirmier de l'abbaye de Saint-Guillaume-du-Désert, qui représente son abbé à Avignon entre 1363 et 1365, est présent dans 6 inscriptions. Il n'est désigné comme procureur que dans l'une d'entre elles⁶¹⁵.

Un grand agent de la curie qui intervient 30 fois à la Chambre comme *Guillelmus Amici* ne reçoit jamais le titre de procureur⁶¹⁶. Il est toujours désigné par ses fonctions d'aumônier de la Pignotte puis de bullateur à la Chancellerie. Les titres du registre traduisent alors qu'il

⁶⁰⁹ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 564.

⁶¹⁰ Annexes III, notices prosopographiques, p. 938.

⁶¹¹ *Ibid.*, p. 950-951.

⁶¹² Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 577-578.

⁶¹³ *Ibid.*, p. 672.

⁶¹⁴ Annexes III, notices prosopographiques, p. 1018.

⁶¹⁵ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 529.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 561-562.

s'agit d'un véritable procureur occasionnel⁶¹⁷. D'une certaine manière, c'est aussi peut-être ce qui explique que les marchands, banquiers et changeurs ne portent que fort rarement le titre de procureur⁶¹⁸.

Ce trait s'observe aussi chez de grands professionnels qui tiennent d'assez nombreux bénéfices : le chanoine de Reims et chantre de Laon *Petrus Roberti de Aquila* n'est qualifié de procureur qu'un petit tiers de fois dans les 449 mentions qui le concernent⁶¹⁹, et le trésorier ou chanoine de Coutances *Johannes Trocon de Creciaco* n'est mentionné comme procureur qu'un peu plus de la moitié des fois (63 fois sur 125 dont trois fois avec une autre indication⁶²⁰).

Un tel principe ne s'applique toutefois pas toujours, comme le montrent ces deux contre-exemples :

Guillelmus Abaudi est un prêtre du diocèse de Saint-Brieuc qui est pourvu de titres universitaires et qui possède de nombreux bénéfices dans les diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc⁶²¹. Aucun de ces éléments ne se trouve indiqué dans les registres : il est presque toujours qualifié de procureur du client qu'il représente⁶²².

Thomas Muloti est un diacre du diocèse de Coutances qui jouit de bénéfices en Normandie. De plus, il est bachelier en décrets et travaille à la Chambre⁶²³. Il s'agit donc typiquement d'un homme qui ne fait office de procureur que de manière occasionnelle. Les registres des *Obligaciones-Solutiones* n^{os} 39, 40 et 41 où il apparaît semblent ignorer toutes les activités de la vie de ce personnage pour ne lui donner presque toujours que le titre de « son procureur »⁶²⁴.

Ces deux derniers cas empêchent donc d'affirmer un peu trop vite que le titre de procureur traduit toujours une carrière peu brillante : les termes « *suus procurator* » ne doivent pas être considérés uniquement comme l'apanage des petits et une marque de ségrégation à l'intérieur du groupe des procureurs. Cela dit, les registres préfèrent bien souvent attribuer d'autres titres que celui, fort banal et presque évident, de procureur.

⁶¹⁷ Cependant, il ne faut pas croire que les agents de la curie ne sont jamais considérés comme procureurs : *Anceletus de Brecuria* est à la fois sergent d'armes et procureur de l'abbé de Saint-Martin de Pontoise. Les titres se réfèrent alors à deux plans différents et se combinent très bien.

⁶¹⁸ Ce point a déjà été souligné plus haut dans le paragraphe intitulé « *Procurator* : un titre concédé largement qui n'exclut que les marchands et banquiers ». Cf. p. 180-181.

⁶¹⁹ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 655-666.

⁶²⁰ *Ibid.*, p. 625-628.

⁶²¹ Annexes III, notices biographiques, p. 933.

⁶²² Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 560-561.

⁶²³ Annexes III, notices biographiques, p. 1044.

⁶²⁴ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 702.

D'ailleurs, il semble qu'aux yeux de la Chambre, certains titres soient presque des synonymes de l'expression « *suus procurator* ».

c) Les mentions apparemment équivalentes au titre de procureur

Les liens qui unissent le mandataire à un prélat

Qualifier dans un registre un individu de familier, de *socius*, de chapelain ou d'écuyer de son mandant revient sensiblement à le désigner comme le procureur de ce prélat. Dans les deux cas, il y a une relation directe entre deux hommes et des liens plus ou moins informels qui justifient la représentation du prélat par cet individu. Beaucoup des procureurs qui portent une fois ou l'autre le titre de *suus procurator* sont ainsi en d'autres occasions identifiés, le cas échéant, par les liens qui les unissent à leur client :

Berengarius de Conis représente à la Chambre l'évêque de Castres entre 1374 et 1379. Il est désigné une fois comme « son procureur », apparaît dans six notices comme « son écuyer » et se trouve également dans une occurrence avec le titre de « son familier »⁶²⁵. De plus, le fait que les six notices qui le citent comme écuyer ne se suivent pas chronologiquement laisse entrevoir une stricte équivalence pour la Chambre entre ces trois qualificatifs de « son procureur », « son écuyer » et « son familier ». Ce cas est loin d'être unique : *Galhardus Natas* est qualifié une fois d'écuyer de l'évêque de Nîmes, une fois de procureur de l'évêque de Nîmes⁶²⁶. *Guillelmus Bonefidei* qui agit deux fois pour l'abbé de Montierneuf de Poitiers, à quelques mois d'intervalle, est désigné d'abord comme le procureur de son mandant, ensuite comme son familier⁶²⁷.

De même, *Johannes de Doscreto* qui représente l'évêque de Fréjus en décembre 1373 et 1374 est qualifié dans un premier temps de trésorier du prélat, puis reçoit le titre de « *suus procurator*⁶²⁸ ». Enfin, les différentes combinaisons de titres observables dans les notices relatives à *Johannes Sabaterii* confirment un tel phénomène : agissant pour l'évêque de Saint-Pons-de-Thomières, il porte successivement, entre 1366 et 1368, les titres de « son official et vicaire », « son vicaire et procureur » puis « son vicaire⁶²⁹ ».

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 529.

⁶²⁶ *Ibid.* p. 548-549.

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 564.

⁶²⁸ *Ibid.*, p. 594.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 612.

Il faut donc bien conclure que la simple indication de quelque lien entre le mandataire et son client suffit à justifier que l'action a été effectuée par un véritable procureur du prélat.

Les attaches d'un moine à son abbaye

Lorsque le procureur est un religieux, révéler son identité consiste à indiquer qu'il s'agit d'un frère ou d'un moine d'une quelconque abbaye ; de même, mentionner les charges qu'il tient éventuellement revient à signaler les offices de camérier, d'hôtelier, de syndic ou de pitancier qu'il exerce, le cas échéant, au sein de son monastère. Or, il apparaît clairement que qualifier un moine, dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, de l'une ou l'autre de ses deux façons revient pour la Chambre à dire qu'il est intervenu en tant que procureur de son abbé, comme le montrent ces quelques cas : *Bernardus Ferrarii* agit comme le mandataire attitré de l'abbé de Valmagne entre 1359 et 1366. Le registre fait de lui un moine de Valmagne ou un procureur de son abbé, quelquefois les deux ensemble⁶³⁰. Son état de moine dans cette abbaye suffit aux yeux de la Chambre à motiver sa présence comme mandataire de son abbé. L'exemple de *Jordanus Fraycineti* révèle comment cette équivalence revient en fait à dire aussi que le moine entretient des liens avec l'abbé qu'il représente : *Jordanus Fraycineti* est d'abord qualifié de procureur de l'abbé de Villemagne-l'Argentière, puis de « son moine », enfin de moine de l'abbaye de Villemagne-l'Argentière⁶³¹. Il semble donc naturel qu'un moine d'une abbaye reçoive procuration d'agir à la Chambre au nom de son abbé. Cette nouvelle équivalence transparaît encore avec *Alanus Crolat* qui, mentionné d'abord comme moine de l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon et procureur de son abbé, se trouve, la fois suivante, uniquement qualifié de moine de cette abbaye⁶³². Pour le scribe du registre, il y avait tautologie.

Il reste que beaucoup d'autres titres peut-être plus prestigieux sont employés dès que la biographie de l'individu le permet.

d) Les autres titres plus ou moins prisés

Les grades universitaires ne semblent qu'assez rarement utilisés, peut-être parce que, fort répandus, ils perdent progressivement de leur prestige à la curie et ne permettent pas d'identifier aisément chacun des procureurs. D'autre part, le souvenir de tels grades s'amenuise probablement, au fil des ans.

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 532.

⁶³¹ *Ibid.*, p. 629.

⁶³² *Ibid.*, p. 510.

Deux exemples confortent ces deux idées : *Johannes de Planceyo* est dit licencié en lois avec insistance (cinq fois)⁶³³. Or, la biographie du personnage révèle qu'hormis une église paroissiale et une charge probable de notaire (il a reçu le tabelionnage apostolique à cette époque), ce grade pourtant modeste représente pour cet individu une belle réussite et même peut-être le couronnement de ses ambitions⁶³⁴. En revanche, *Nicolaus de Lignon* n'est qualifié de licencié *in utroque jure* qu'au tout début de sa carrière de procureur (simplement, en octobre et décembre 1362)⁶³⁵. Ensuite, il n'en est plus question, signe que ce titre lui a été peut-être attribué, juste après qu'il l'eut obtenu.

En fait, les trois éléments les plus souvent employés pour identifier un procureur sont l'état du personnage (particulièrement l'état de moine⁶³⁶ ou de prêtre⁶³⁷ et le diocèse d'origine⁶³⁸), la fonction officielle exercée, le cas échéant, en curie (scribe⁶³⁹, abrégiateur⁶⁴⁰, clerc de la Chambre...), les bénéfices (avant tout les canonicats⁶⁴¹ et autres dignités des chapitres cathédraux). Un de ces trois titres ne prime pas toujours sur les autres, comme le montrent ces quelques cas :

Balduinus Britonis de Bellomonte, qualifié deux fois de prêtre, se trouve cité dans une notice comme procureur et reçoit à trois reprises des titres qu'il tient en vertu de ses bénéfices ecclésiastiques (l'église de Varennes-en-Argonne et son canonicat à Verdun⁶⁴²). *Simon Girardi de Bourdone* est qualifié six fois de scribe du pape et autant de fois de chanoine de Langres⁶⁴³. *Mauricius de Barda* est clerc de la Chambre (quatre fois), préchantre (une fois) et

⁶³³ *Ibid.*, p. 609.

⁶³⁴ Annexes III, notices prosopographiques, p. 978.

⁶³⁵ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 637.

⁶³⁶ Sont notamment cités comme moines : *Bernardus Marcelli*, *Durandus Raynaldi*, *Guido de Costa*, *Nicolaus Cercheuille*, *Nicolaus de Menillo*, *Petrus Chatinarii*, *Raymundus de Marsano*, *Simon de Crosapetra*...

⁶³⁷ De nombreux mandataires sont signalés comme prêtres. C'est, par exemple, le cas de *Balduinus Britonis de Bellomonte*, de *Dionisius Porterii*, de *Gaufridus Monchi*, de *Gerardus de Plasa*, de *Guillelmus Morandi*, de *Guillelmus Morini*, de *Johannes Capey*, de *Petrus Anglici*, de *Robertus Jus*, de *Simon Furmerii*...

⁶³⁸ Assez souvent, les procureurs se définissent par leur diocèse d'origine. C'est notamment le cas d'*Arnaldus de Chenem*, de *Balduinus de Molinis*, de *Gerardus de Octone*, de *Guillelmus de Columerii*, d'*Henricus Gelu de Marvilla*, de *Johannes Ayraudi*, de *Michael Dameree*, de *Petrus Ferri*, de *Radulphus Folcandi*, de *Thomas de Romariis*.

⁶³⁹ Parmi les procureurs qui sont qualifiés de scribes du pape, on trouve : *Johannes Rame*, *Johannes de Thalani*, *Nicolaus Clementis*, *Petrus Thierardi de Estionno*, *Raymundus Magni*, *Raymundus de Valle*...

⁶⁴⁰ Plusieurs mandataires sont signalés comme abrégiateurs *Johannes Mercerii*, *Johannes dictus de Nivella de Senogiis*, *Pontius Bertrandi*...

⁶⁴¹ Les procureurs qui sont dits chanoines sont particulièrement nombreux : *Bernardus Cotani*, *Gaufridus Michaelis*, *Jacobus de Gravellis*, *Raynardus Lombardi*, *Reginaldus de Neomio*, *Remigijs de Assiam*, *Robertus de Auzeyo*, *Rostagnus de Chalucio*, *Simon Le Jay*, *Stephanus Ortici*, *Thomas de Braucis*...

⁶⁴² Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 521.

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 692.

chanoine (une fois) de Narbonne⁶⁴⁴. *Raymundus Macelli* est trois fois scribe de la Pénitencerie et, à deux reprises, chanoine de Lodève⁶⁴⁵.

En revanche, les cas de *Balduinus Buillon alias de Wissant* et de *Bartholomeus del Cassanh* peuvent laisser penser que les titres qui désignent une fonction auprès du Saint-Siège l'emportent sur ceux qui sont portés en vertu de bénéfices. Ainsi, le premier est qualifié deux fois de scribe du pape⁶⁴⁶, sans jamais qu'une mention ne fasse apparaître qu'il tient des canonicats et prébendes à Lillers, à Théroouanne et à Saint-Omer⁶⁴⁷. Le second apparaît dans les registres quatre fois avec le titre de scribe⁶⁴⁸, mais ne se voit jamais attribuer celui de chanoine, alors qu'il détient des canonicats avec prébendes à Antoing, à Valence, au Puy et à Albi⁶⁴⁹. Il n'est cependant pas difficile de trouver un contre-exemple qui s'oppose à une telle idée : *Franciscus Perrini de Calcia*, est dit chanoine de Metz⁶⁵⁰ sans qu'aucune allusion ne fasse référence à ses fonctions de *governator* puis de scribe et de *provisor* à la palefrenerie du pape⁶⁵¹.

On constate donc que l'emploi de tous ces titres est assez fantaisiste et que des individus, dans des situations semblables, sont qualifiés de bien des manières, sans compter qu'un même personnage dont la carrière ne connaît pas de changements substantiels ne reçoit pas toujours un titre identique dans les différentes notices d'enregistrement où il apparaît. S'il est vrai que certains titres semblent particulièrement usités pour identifier les mandataires signalés, aucune logique propre ne semble présider à leur attribution : plus le personnage a une carte d'identité riche et plus les situations sont nombreuses. Seuls quelques principes peuvent être à la rigueur observés, à la condition d'accepter qu'ils souffrent d'assez nombreuses exceptions.

Du reste, certains titres sont peut-être plus employés que d'autres dans certains registres et il n'est pas impossible que chaque livre des *Obligaciones-Solutiones* ait sa propre logique. De même que la présentation des inscriptions d'enregistrement et le caractère plus ou moins fortement abrégé des notices peuvent varier d'un livre à l'autre, l'enregistrement du nom des procureurs est également susceptible de faire l'objet d'un traitement plus ou moins particulier.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 633.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 680.

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p. 522.

⁶⁴⁷ Annexes III, notices prosopographiques, p. 903.

⁶⁴⁸ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 522.

⁶⁴⁹ Annexes III, notices prosopographiques, p. 903-905.

⁶⁵⁰ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 547.

⁶⁵¹ Annexes III, notices prosopographiques, p. 922-923.

e) La conservation du nom des procureurs : les spécificités propres à chaque registre

Chaque registre, ou du moins chaque partie de registre, semble généralement suivre une méthode d'enregistrement assez cohérente et un degré de « condensation » du texte assez semblable. Ainsi, le début du registre des *Obligationes-Solutiones* n° 43 (fol. 3-30) qui concerne les reçus des communs services payés en Italie après le départ de Grégoire XI jusqu'au retour de Clément VII à Avignon, ne contient que des notices particulièrement concises, qui peuvent tenir à onze sur une même page.

Pour saisir de ce point de vue la spécificité de chaque registre, il convient d'observer dans quelle proportion chacun des livres d'enregistrement dépouillés utilise les différents titres déjà longuement évoqués. Les situations sont assez variables selon l'objet considéré. Quelques points de comparaison peuvent être ici abordés :

- Les registres présentent des situations fort contrastées dès lors que l'on considère leur tendance à attribuer ou non quelque titre aux intermédiaires signalés : dans les livres des *Obligationes-Solutiones* n°s 40 et 41, presque un nom sur deux de procureurs n'est suivi d'aucun qualificatif, alors qu'en revanche, ce cas concerne moins de 5 % des 780 notices d'enregistrement du registre n° 31, prises en compte dans le recensement effectué⁶⁵². Même si ces exemples constituent des cas un peu extrêmes⁶⁵³, ils mettent en évidence le caractère particulier de chaque registre.

- En revanche, le titre de procureur en curie est toujours d'un emploi assez marginal, quelque soit le registre considéré, puisque la proportion des termes *procurator in Romana curia* est presque toujours inférieure à 5 %. C'est là une constante qui se retrouve dans tous les livres des *Obligationes-Solutiones*⁶⁵⁴.

- La mention de « procureur », sous une forme ou une autre⁶⁵⁵, est d'une utilisation beaucoup plus large dans les registres concernant les obligations et les visites que dans ceux qui ont trait aux versements des communs et menus services. Dans les premiers, le nombre de

⁶⁵² Dans le registre n° 40, 482 interventions *per procuratorem* ont été relevées. Sur ce chiffre, 241, soit 48 % des notices prises en compte, conservent le nom d'un procureur sans aucun titre. Dans la partie du registre n° 41 consacrée aux versements des communs et menus services, sur les 484 notices prises en considération, 212 (44 %) sont dans cette même situation. Au contraire, sur les 780 interventions *per procuratorem* relevées dans le registre n° 31, seules 27 (3 %) donnent un nom de procureur sans titre : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre.

⁶⁵³ En effet, les notices sans titre représentent environ 33 % des cas (156 sur 470) dans le registre des *Obligationes-Solutiones* n° 34 ; à peu près 17 % (91 sur 544) dans le registre n° 37.

⁶⁵⁴ Le titre de *procurator in Romana curia* est attribué 17 fois dans les 780 notices considérées (2 %) du registre n° 31 ; 10 fois dans les 256 notices (2 %) du registre n° 34 ; 25 fois dans les 544 notices (25 %) du registre n° 37 ; 10 fois dans les 618 notices (2 %) du registre n° 39 ; 6 fois sur 482 (1 %) dans les notices du registre n° 40.

⁶⁵⁵ Le terme « procureur » est ici envisagé en général : sont considérés les titres simples de procureur, mais aussi ceux de procureur en curie, de procureur général et de procureur *ad hoc constitutus*. Ces titres sont également retenus, quand ils sont joints à d'autres qualificatifs.

notices intégrant d'une quelconque manière le terme « procureur » représente presque toujours 80 % des cas⁶⁵⁶ ; dans les seconds, l'emploi du terme « procureur » n'est qu'une possibilité parmi d'autres qui ne se trouve utilisée pas même une fois sur cinq⁶⁵⁷.

- Les termes plus précis « *procuratores ad hoc constituti* » se rencontrent uniquement dans des registres d'*obligationes* et de *visitationes*⁶⁵⁸. Ils remplacent alors le terme plus vague « procureur ». Ils ne sont pas même employés une seule fois dans les registres de *solutiones* pourtant dépouillés en beaucoup plus grand nombre.

- Les termes signalant que les intermédiaires tiennent des charges curiales ou, plus souvent encore, des bénéfices sont employés fréquemment, au sein des registres consignant les *solutiones*, ces deux types de qualificatifs pouvant figurer parfois jusque dans un bon tiers des notices⁶⁵⁹.

- Enfin, certains registres utilisent assez épisodiquement des combinaisons de deux ou trois titres, tantôt assez banales, tantôt plus originales. En effet, si certains se retrouvent dans au moins deux registres différents⁶⁶⁰, d'autres semblent propres à un recueil particulier⁶⁶¹. Dans tous les cas, ces associations restent d'un emploi presque toujours marginal⁶⁶².

⁶⁵⁶ Dans le registre d'obligations n° 36, 89 des cent notices considérées contiennent le terme « procureur » et dans le registre d'Avignon n° 279 qui comporte aussi des obligations, 93 notices sur 110 (85 %) sont dans ce même cas. En ce qui concerne les visites *ad limina*, dans le registre n° 31, 709 sur 780 (91 %) notices d'enregistrement présentent les intermédiaires signalés comme des procureurs et dans la partie du registre n° 41 consacrée à de telles interventions, 64 notices sur 80 (80 %) sont dans cette même situation.

⁶⁵⁷ Trois registres concernant des versements de communs et menus services amènent à peu près à des pourcentages similaires : dans le registre n° 34, ces mentions qui incluent le titre de « *procurator* » représentent 18 % des notices considérées (83 sur 470) ; dans le registre n° 39 environ 16 % (97 sur 618) ; dans le registre n° 40, à peu près 13 % (61 sur 482).

⁶⁵⁸ La mention de *procurator ad hoc constitutus* se retrouve uniquement dans les registres de visites n°s 30, 31, 44 et 46 ; dans les registres d'obligations n°s 36 et 43, ainsi que dans le registre d'Avignon n° 279 qui contient également des actes d'obligations.

⁶⁵⁹ Dans le registre n° 34, 45 notices sur 470 (10 %) évoquent des offices, tandis que 92 notices (20 %) parlent de bénéfices. Dans les registres n°s 39 et 40, la proportion de ces deux cas est assez similaire : 114 notices sur 618 (18 %) contre 162 (26 %), pour le premier ; 31 notices sur 482 (6, 5 %) contre 90 (19 %), pour le second.

⁶⁶⁰ Il s'agit des assez fréquentes combinaisons de titres « procureur en curie, son procureur », « procureur en curie, son procureur *ad hoc constitutus* », « procureur général, son procureur », mais aussi de toutes les mentions associant le terme de « son procureur » à l'état ou le diocèse d'origine du personnage, à un grade universitaire, à un office de la curie, à un bénéfice, à un lien quelconque avec le mandataire ou un personnage tiers, et de toutes les autres qui ajoutent également à l'expression de « son procureur *ad hoc constitutus* » un de ces mêmes éléments, notamment leur état ou leur diocèse d'origine, un grade universitaire, un office de la curie, un bénéfice, ou même un grade universitaire et un bénéfice à la fois. Quelques autres signalent l'état ou le diocèse d'origine du personnage avec un office de la curie, un bénéfice ou un lien quelconque avec le mandant, d'autres combinent plus simplement office de la curie et bénéfice... : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, *passim*.

⁶⁶¹ C'est notamment le cas de la triple combinaison associant la double mention « procureur en curie / son procureur » à quelque bénéfice (registre n° 31) ou de la double indication de l'état du personnage et d'un bénéfice (registre n° 37)... : *ibid*.

⁶⁶² Seule exception dans le registre n° 31, la mention d'un bénéfice joint au terme « son procureur » revient dans 20 % des notices (154 notices sur les 780 prises en considération) : *ibid*.

Au-delà de situations un peu particulières, la seule distinction réelle qui puisse être faite concerne la nature des registres : ceux consignant les *solutiones* ne paraissent pas suivre les mêmes principes que ceux consacrés aux *obligationes et aux visitationes*. Il est même permis de se demander si les personnages qui effectuent des versements sont vraiment toujours considérés comme des procureurs, quand on se souvient qu'aucune procuration *ad solvendum* n'a été pour le moment retrouvée. Tous ces registres, quels qu'ils soient, ont néanmoins comme point commun de rapporter le nom des procureurs de manière bien fantaisiste et force est de reconnaître que le principe de l'enregistrement semble apparemment grandement nuire aux procureurs.

3) Les procureurs, victimes de l'enregistrement

Puisqu'il est assez évident que les registres de la Chambre ne font pas grand cas des procureurs, il convient de voir à quel niveau se situe les failles repérées précédemment et pour quelles raisons la transcription du nom des mandataires se trouve si peu rigoureuse. Il est indispensable à cette fin de considérer dans un premier temps le système même de l'enregistrement.

a) Le principe de l'enregistrement

Les registres des *Obligationes-Solutiones* consignent les actes en ne retenant, comme c'est l'usage, que l'essentiel. Les documents (actes d'obligation, quittances de paiement, prorogations de termes, absolutions de sentence d'excommunication et attestations de visite) passent dans le registre sous une forme fortement abrégée. Voici à titre d'exemple la teneur d'un acte original, en l'occurrence une quittance, tel qu'il peut être remis par son bénéficiaire au scribe de la Chambre chargé d'en consigner la teneur dans le registre⁶⁶³.

Quittance du 7 novembre 1374 relative à un paiement et à une prorogation de termes pour les communs et menus services de l'évêque de Nîmes

« Universis presentes litteras inspecturis, Petrus, miseracione divina, archiepiscopus Arelatensis, domini nostri pape camerarius, salutem in Domino.

Ad universitatis vestre notitiam tenore presentium deducimus quod reverendus in Christo pater dominus Johannes, episcopus Nemausensis, pro parte partis sui communis servitii in quo est Camere

⁶⁶³ Jean, évêque de Nîmes a versé à la Chambre apostolique 87 fl., 26 s., 8 d. pour son commun service et 15 fl., 26 s., 8 d. pour ses menus services, par la main de son procureur *Dominicus de Capitevilla* et de *Johannes de La Bordaria*, bouteiller du pape. Il obtient aussi une prorogation de terme pour son prochain versement. Cet acte contient des mentions hors teneur : *II flor- II tur-*. (en bas à droite) ; *Helias de Vodro* (sur le repli à gauche) ; *receptum est* (sur le repli à droite) : Archives du Vatican, *Instrumenta Miscellanea* n° 2869 (original sur parchemin ; 200 sur 205 mm avec repli de 25 mm).

apostolice obligatus octoginta septem florinos auri, viginti solidos, decem denarios monete Avinionensis Camere prefate necnon pro parte partis quatuor servitiorum familiarum et officialum dicti domini nostri pape quindecim florinos auri, viginti sex solidos, octo denarios dicte monete clericis dicte Camere pro ipsis familiaribus et officialibus recipientibus per manus Dominici de Capitevilla, procuratoris sui, et domini Johannis La Bordaria, buticularii domini pape predicti, tempore debito solvi fecit, de quibus sic solutis ipsum dominum episcopum, ecclesiam suam et successores suos ac eorum bona tenore presentium absolvimus et quittamus.

Verum intellecta mole gravaminum pro parte dicti domini episcopi coram nobis exposita que ipsum ad solvendum illas peccuniarum quantitates quas ratione sui communis et quatuor servitiorum familiarum et officialum dicti domini nostri pape Camere prefate sub certis penis et sententiis ac termino nondum elapso solide tenebatur reddebant et adhuc reddunt verissimiliter impotentem, auctoritate nobis in hac parte commissa, usque ad ... [*blanc*] proxime venturum terminum sibi duximus prorogandum, ita tamen quod nisi in dicto sibi prorogato termino satisfecerit de premissis penis et sententiis quibus antea tenebatur sit astrictus.

In quorum testimonium presentes litteras fieri fecimus et sigilli nostri camerariatus officii appensione muniri.

Datum Avinione, die VII novembris, anno a nativitate Domini M^o CCC^{mo} septuagesimo quarto, indictione XII, pontificatus domini nostri Gregorii pape XI anno quarto ».

Cette quittance qui consigne à la fois un paiement et une prorogation de termes offre un cas typique, et presque toutes les notices d'enregistrement des livres des *Solutiones* sont élaborées par les scribes de la Chambre à partir de tels documents. Voici, pour comparer, un exemple de notice relative à un acte similaire que l'on peut trouver dans les registres des *Obligationes-Solutiones*⁶⁶⁴.

Quittance du 21 juin 1374 relative à un paiement et à une prorogation de termes pour les communs et menus services de l'évêque de Pamiers

« Universis etc. Petrus etc.

Ad Universitatis vestre etc. quod reverendus in Christo pater dominus Raymundus, episcopus Appamiarum, pro parte partis sui communis servitii in quo est etc. octoginta quinque florinos auri, viginti solidos monete Avinionensis Camere prefate necnon pro parte partis quatuor servitiorum familiarum etc. quatuor decim florinos, octo solidos dicte monete clericis dicte Camere etc. recipientibus per manus magistri Gilberti, canonici Morinensis, procuratoris sui, tempore debito solvi fecit, de quibus etc.

Verum intellecta etc. usque ad festum Omnium Sanctorum proximum venturum terminum sibi duximus prorogandum, ita tamen etc.

In quorum etc.

Datum Avinione die XXI mensis junii, anno LXXIII ».

Cette notice rapporte la prorogation de terme en quelques mots (« *Verum intellecta...ita tamen etc...* ») et seules les données chiffrées relatives au montant de la somme versée sont minutieusement conservées. La concision de cet acte n'a en fait rien de surprenant. Lorsqu'un registre consigne, par exemple, une absolution de peine prononcée en raison de paiements non

⁶⁶⁴ Raymond, évêque de Pamiers, a versé à la Chambre 85 fl., 20 s. pour ses communs services, 14 fl., 8 s. pour ses menus services, par la main de son procureur, maître Gilbertus, chanoine de Théroouanne, et obtient une prorogation de terme pour son prochain versement jusqu'à la Toussaint prochaine : Registre des *Obligationes-Solutiones*, n° 41, fol. 76.

faits, il se limite à l'incipit de l'acte « *In super ipsum* ». Par ailleurs, certaines notices qui enregistrent des versements à la Chambre sont parfois encore plus brèves, le nom du procureur ne figurant alors souvent pas, comme le montre cette inscription puisée dans la partie du livre des *Obligationes-Solutiones* n° 43 consacrée aux paiements des communs et menus service⁶⁶⁵.

« Die XI dicti mensis [septembre 1377], fuerunt recepti a domino Laurentio episcopo Briocensi pro parte partis sui communis servitii : LXXXIX florini Camere, VII solidi, VI denarii ».

Hormis un morceau de formulaire en moins, le seul élément venant en outre à disparaître se trouve être le nom du mandataire qui s'est présenté à la Chambre. La notice ne conserve donc que le montant de la somme versée : c'est là l'unique raison d'être du registre. L'absence dans une notice d'un nom de procureur est donc à mettre en parallèle avec le caractère plus ou moins condensé de la transcription de l'acte. Dans un premier temps, on ne perd que le formulaire et l'enrobage du texte, dans un deuxième temps, ce qui n'est pas vraiment essentiel : les procureurs sont alors les premières victimes.

b) Les évolutions substantielles au sein d'un même registre

Pour bien saisir ces petites failles de l'enregistrement à la Chambre, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que le registre est une œuvre qui s'élabore sur une longue durée à partir de la transcription d'actes originaux sous forme abrégée. Si l'on observe chronologiquement les notices qui se succèdent les unes à la suite des autres du point de vue de l'enregistrement du nom des procureurs, des évolutions sont parfois décelables et il est possible de cerner quelque peu la méthode d'élaboration chose de l'élaboration d'un registre. Les trois pages du livre des *Obligationes-Solutiones* n° 40, consacrées à l'enregistrement de visites *ad limina* avec paiement, offrent à cet égard un exemple très éclairant : 18 visites *reales* effectuées en 1374 y sont consignées (fol 320v-321v).

Neuf visites sont rapportées au folio 320v du registre. La première visite est résumée très succinctement : date, prénom et titulature du prélat en question. La seconde mention d'enregistrement ne donne plus le prénom du prélat mais précise que la visite a été effectuée par procureur, sans pour autant en révéler l'identité. Les deux notices suivantes se contentent d'attribuer au prélat le titre de *dominus*. Avec la cinquième visite, apparaît un nouvel élément : la périodicité de la visite. A la septième visite, le prénom du prélat réapparaît et le

⁶⁶⁵ Registre des *Obligationes-Solutiones* n° 43, fol 15. On compte jusqu'à 11 notices sur une même page.

diocèse de son monastère est précisé. L'inscription suivante prend la peine d'attribuer au prélat le titre de *reverendus in Christo pater*. Enfin, la neuvième notice mentionne l'identité du procureur.

Ce long cheminement qui aboutit à ne voir figurer l'identité du procureur qu'à la neuvième notice, peut ainsi être résumé⁶⁶⁶ :

- 1) die... visitavit dominus...episcopus... ;
- 2) die... visitavit abbas... per procuratorem ;
- 3-4) die... visitavit dominus abbas... per procuratorem ;
- 5-6) die... visitavit dominus abbas / episcopus... per procuratorem pro... ;
- 7) die... visitavit dominus... abbas ..., diocesis..., per procuratorem pro... ;
- 8) die... visitavit reverendus in Christo pater dominus... episcopus ..., diocesis..., per procuratorem pro... ;
- 9) die... visitavit dominus... abbas ..., diocesis..., per Jacobum Solem procuratorem pro...

Les mentions d'enregistrement consignées sur les deux pages suivantes reprennent d'ailleurs le schéma de cette neuvième notice⁶⁶⁷. Trois petites précisions les étoffent cependant encore un peu :

- les monastères sont souvent cités avec mention de l'ordre auxquels ils appartiennent ;
- les prélats sont souvent qualifiés de *venerabilis pater dominus* ;
- les indications concernant le procureur sont amplifiées de la sorte :

- 10) per religiosum virum dominum fratrem Franciscum abbatem monasterii Sancti Rengemi ;
- 11) per magistrum Johannem de Campis, suum procuratorem ;
- 12) per eundem procuratorem Johannem de Campis ;
- 13) per Johannem dictum generale presbiterum priorem de Noeria, ordinis sancti Augustini ;
- 14) per dominum Johannem de Corbeyo, priorem de Marciaco ;
- 15) per religiosum virum dominum fratrem Johannem de Larmella, procuratorem suum ;
- 16) per Bernardum de Rubeis de Florentia, procuratorem suum ;
- 17) per dominum Walterum de Cadzand, procuratorem suum ;
- 18) per fratrem Johannem Jordani, procuratorem suum.

La transcription de ces 18 visites met bien en valeur que le nom du procureur n'est qu'un élément parmi d'autres de la notice, susceptible d'être passé sous silence dans l'inscription d'enregistrement. Ces registres n'ont pas vocation à conserver le nom des mandataires et de telles lacunes ne peuvent être attribuées à des scribes incompetents. Ce n'est sans doute qu'inconsciemment qu'un scribe prend le parti d'indiquer ou de passer sous silence le nom du procureur. En ce sens, les registres sont révélateurs de l'importance très relative qui est accordée à la fonction de procureur à la Chambre.

⁶⁶⁶ Pour plus de clarté, l'ordre des éléments à l'intérieur même de la notice n'est pas ici respecté.

⁶⁶⁷ Registre des *Obligaciones-Solutiones* n° 40, fol. 321 (visites *ad limina* 10-14) et 321v (visites *ad limina* 15-18).

Toutes les remarques qui ont été formulées jusqu'à maintenant sous-tendent que les inscriptions des registres ont à consigner des documents qui renferment un ou plusieurs noms de procureurs toujours qualifiés d'une quelconque façon. N'arrive-t-il jamais que les lacunes du registre ne fassent que reproduire celles des actes qu'il doit consigner ? Au lieu de considérer que le scribe recopie avec négligence des mentions pourtant portées avec précision dans l'acte qu'il a sous les yeux, pourquoi ne pas envisager qu'il transcrit fidèlement des informations notées sans aucune rigueur dans les actes à enregistrer. Une telle hypothèse semble pourtant assez difficile à retenir.

c) La preuve de l'infidélité des registres

Des interventions enregistrées dans deux registres parallèles

La comparaison de deux registres parallèles permet de cerner le caractère fortement particulier de la méthode d'enregistrement dans chacun des livres des *Obligationes-Solutiones*. Une mise en parallèle des registres n^{os} 35 et 36 semble pertinente, dans la mesure où ces deux livres consignent les mêmes *obligationes*, le premier relevant du Sacré Collège, le second de la Chambre apostolique. Comme l'impôt des communs et menus services est réparti également entre ces deux institutions, l'une et l'autre en conservent trace dans leurs propres registres.

Trois exemples montrent bien que le nom du procureur peut être conservé par la notice d'enregistrement de l'un et omis par celle de l'autre. Le fait que ce soit tantôt l'un, tantôt l'autre, qui passe sous silence le nom du mandataire prouve qu'il n'y a pas une volonté délibérée de la part de l'un des scribes d'inscrire ou d'omettre systématiquement le nom du procureur. Une telle situation reflète d'une part la négligence avec laquelle l'identité de ces intermédiaires est conservée, mais elle constitue d'autre part et surtout la preuve manifeste que celui des registres qui ne conserve pas le nom du procureur omet de faire figurer une indication qui se trouve dans l'acte qu'il est censé enregistrer fidèlement.

Obligation contractée, le 19 décembre 1362, au nom de l'abbé de Saint-Pierre d'Airvault

Obl.-Sol. n° 35, fol 40v

« [Die XIX decembris 1362] dominus Theobaldus, abbas monasterii Sancti Petri de Aureavalle, ordinis sancti Augustini, Malleacensis diocesis, promisit pro suo communi servitio, **per fratrem Guillelmum Corderii, canonicum dicti monasterii, procuratorem suum**, III^C L florinos et V servitia consueta solvendo in duobus primis terminis supradictis. Alioquin etc. »

Obl.-Sol. n° 36, fol 42

« [Die XIX decembris 1362] sepedictis anno, indictione et pontificatus, die, loco et presentibus quibus supra, dominus frater Theobaldus, abbas monasterii Sancti Petri de Aureavalle, ordinis sancti Augustini, Malleacensis diocesis, promisit Camere apostolice et Collegio pro suo communi servitio III^C L florinos et V servitia consueta solvendo medietatem in proximo venturo festo Omnium Sanctorum et aliam medietatem in tunc sequenti festo Sancti-Michaelis. Alioquin etc. Juravit etc. ».

Obligation contractée, le 17 août 1364, au nom de l'abbé de Saint-Martin de Metz

Obl.-Sol. n° 35, fol 83v

« [Die XVII augusti 1364] dominus frater Guillelmus, abbas monasterii Sancti Martini extra muros Metenses, ordinis sancti Benedicti, promisit pro suo communi servitio Camere apostolice et Collegio II^C florinos et V servitia consueta solvendo, ut supra, proximum alioquin etc. Cum protestatione ».

Obl.-Sol. n° 36, fol 123

« [Die XVII augusti 1364] eodem die, anno, indictione et pontificatus quibus supra, frater Guillelmus, abbas monasterii Sancti Martini ante Meten-, ordinis sancti Benedicti, promisit Camere apostolice et Collegio pro suo communi servitio **per discretum virum Johannem de Ymonisvilla, procuratorem suum ad hoc specialiter constitutum**, II^C florinos auri et quinque servitia consueta ; solvendo ut supra. Alioquin etc. Juravit etc. ».

Obligation contracté, le 27 septembre 1366, au nom de l'abbé de Saint-Martin d'Autun

Obl.-Sol. n° 35, fol 104v

« [Die XXVII septembris 1366] frater Alexander, abbas monasterii Sancti Martini Eduensis, ordinis sancti Benedicti, promisit pro suo communi servitio IIII^X florinos et V servitia solvendo ut supra ».

Obl.-Sol. n° 36, fol 172

« [Die XXVIII septembris 1366] dominus frater Alexander, abbas monasterii Sancti Martini Eduensis, ordinis sancti Benedicti, promisit ibidem Camere et Collegio pro suo communi servitio, **per magistrum Hugonem de Molendino, procuratorem in Romana curia procuratoremque suum ad hoc legitime constitutum**, quadringentos florinos auri et quinque servitia consueta solvendo ut supra alioquin etc. Juravit ».

Dans le premier de ces exemples, le registre n° 36 passe sous silence le nom du procureur *Guillelmus Corderii*, tandis que les deux autres fois, c'est le registre n° 35 qui se montre négligent pour conserver les noms de *Johannes de Ymonisvilla* et de *Hugo de Molendino*. Chaque registre est donc assurément une œuvre autonome, composée à partir

d'actes originaux plus ou moins fidèlement retranscrits par un scribe. Aussi, même s'il n'en a certainement pas conscience, ce modeste agent de la Chambre est le seul responsable de ce manque de rigueur évident pour consigner le nom des mandataires. Un tel laisser-aller est trop rare dans l'administration pontificale du XIV^e siècle pour ne pas signifier que l'on ne fait pas grand cas de tous ces procureurs qui passent et repassent sans cesse à la Chambre.

L'enregistrement d'une quittance à la lumière d'un acte original : l'infidélité du registre pour conserver le nom des deux procureurs

La confrontation des quittances et des actes d'obligations originaux avec les mentions d'enregistrements auxquelles ils donnent lieu permet d'affirmer, de manière encore plus probante, que le registre passe sous silence un élément important du document qu'il doit consigner. Malheureusement, l'état lacunaire des sources rend difficile ce travail. Un acte original concernant un paiement effectué à la Chambre, le 7 novembre 1364, peut cependant être mis en parallèle avec l'inscription d'enregistrement correspondante qui figure dans le registre n° 40 des *Obligationes-Solutiones*.

Paiement de l'évêque de Nîmes du 7 novembre 1374

Quittance originale

Instrumenta miscellanea, n° 2869

« ...per manus Dominici de Capitevilla
procuratoris sui et domini Johannis
La Bordaria buticularii domini pape... »

Notice d'enregistrement

Obligationes-Solutiones n° 40, fol 310

« ...per manus *Dominici de Capitevilla*,
procuratoris sui... »

La quittance indique que le paiement a été effectué par l'entremise de deux représentants : le premier qui est qualifié de procureur semble être un mandataire plus ou moins attitré du prélat, puisqu'il se trouve déjà attesté dans les registres des *Obligationes-Solutiones* (registre n° 40, fol. 197v) à l'occasion d'un paiement du 9 janvier 1374. Il est alors qualifié de familier du prélat⁶⁶⁸. Le second est un agent de la curie, qui ne porte pas le titre de procureur, mais qui se trouve là probablement comme mandataire occasionnel : il s'agit vraisemblablement d'un binôme de procureurs. Le registre ne conserve pourtant qu'un seul de ces deux noms, omettant d'enregistrer celui que la quittance cite en seconde position. Il y a donc infidélité au texte original. Cet exemple indique encore une fois que c'est le registre lui-même qui omet le nom du procureur et non la quittance ou l'acte d'obligation qui a été fait

⁶⁶⁸ Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 541.

juste après l'intervention à la Chambre. Même si aucun autre exemple n'est en mesure de venir conforter l'idée que les registres ne conservent pas fidèlement les noms des procureurs, l'histoire des procureurs à la Chambre doit s'écrire avec prudence.

S'il semble avéré que les registres passent sous silence des informations contenues dans les documents qu'ils retranscrivent, aucune preuve ne peut être donnée qu'ils en transforment légèrement d'autres. Il n'est naturellement pas question d'accuser le registre de signaler un procureur qui n'est pas mentionné dans l'acte original. Sans en arriver à de telles supercheries, il n'est en revanche pas inconcevable que les registres modifient parfois les titres qui sont attribués aux procureurs, même involontairement d'ailleurs par le simple fait de ne pas conserver intégralement l'ensemble des qualificatifs qui leur sont donnés.

L'enregistrement d'actes d'obligations à la lumière de quelques procurations : une fidélité relative à conserver les titres

A défaut de pouvoir comparer les actes originaux aux notices d'enregistrement auxquelles ils ont abouti, il est possible de confronter les inscriptions des registres aux actes de procurations qui sont à l'origine des différentes interventions *per procuratorem* consignées, ces deux documents encadrant en quelque sorte, en amont et en aval, l'intervention en cause et l'acte notarié original qui en témoigne. Il n'est pas sans intérêt de pouvoir suivre au cours de ces trois stades successifs (procurations, quittance puis registre) les éventuelles modifications qui touchent aux titres concédés aux procureurs, puisqu'il est fort probable que tout acte d'obligation et toute quittance citent, la plupart du temps, le mandataire dans les termes exacts en lesquels il a été établi procureur par son client dans le mandat, à condition bien sûr d'excepter la mention de « *suus procurator (ad hoc)* » qui peut être ajoutée dans l'acte dès lors que l'intermédiaire signalé présente une procurations. Ce dernier document qui est présenté au moment de l'intervention à la Chambre influe donc évidemment sur la quittance ou l'acte d'obligation établi à ce moment là, et donc aussi sur la notice d'enregistrement qui sera bientôt transcrite dans les livres des *Obligaciones-Soluciones*.

Les quelques exemples qui suivent concernent des procurations *ad obligandum* concédant pouvoir pour des obligations dont trace a pu être retrouvée dans les registres⁶⁶⁹.

⁶⁶⁹ Parfois, à défaut de retrouver trace de ces obligations dans les registres, est conservé le souvenir d'un versement à la Chambre, effectué en conséquence de cette promesse de paiement. Par exemple, le 11 juin 1370, l'abbé de Notre-Dame de Grestain établit comme procureurs *ad obligandum*, « **Robertum de Acquigniaco**, Petrum de Aquilla, Robertum Brumani, Robertum de Fonte, Thomam Magni, Thomam le Pourry, Johannem Thorelli, Johannem le Tabletier procuratores in Romana curia » (*Instrumenta miscellanea*, n° 2600). Or, le 26 octobre 1370, l'abbé de Notre-Dame de Grestain paye ses communs services « per manus Robertus de Aquigneyo » (*Obligaciones-Soluciones* n° 39, fol. 152v). Comme rien ne prouve vraiment que cette procurations

L'objet précis de la présente confrontation est de cerner de quelle manière les procureurs sont qualifiés dans chacun de ces deux documents.

Des mentions d'enregistrement en parfait accord avec les procurations préalables

Dans un certain nombre de notices d'enregistrement, il y a stricte équivalence avec la formulation des procurations, signe sans doute que le clerc de la Chambre en a scrupuleusement conservé les termes dans son acte d'obligation qu'il a délivré au procureur pour son client, puis que le scribe du registre les a fidèlement retranscrit dans le livre des *Obligations-Solutiones*. C'est là une preuve probable de la sincérité du registre. Cela n'exclut pas pour autant que le nom de certains procureurs soit passé peut-être certaines fois sous silence, même s'il n'est pas aisé de le prouver. En effet, en règle général, le mandat donne pouvoir à un grand nombre d'individus, tous appelés à devenir d'hypothétiques procureurs, et la notice d'enregistrement ne conserve la trace que de l'un ou l'autre d'entre eux. Si la quittance de l'évêque de Nîmes, présentée précédemment, mentionne deux mandataires, il est impossible de généraliser ce cas et il est bien difficile d'avoir une idée précise du nombre des hommes qui, mandatés par un prélat, prennent réellement part, ensuite, à la réalisation de l'action en cause. Il n'est pas inconcevable de penser que les hommes désignés, lorsqu'ils ne semblent entretenir aucun lien particulier avec leur mandant, aient volontiers laissé agir seul le premier des procureurs nommés, dans l'hypothèse bien sûr où ce dernier se montre tout à fait prêt et disponible pour effectuer la tâche définie dans la procuration. Trois exemples peuvent être ici considérés :

sert aussi à valider le paiement *per procuratorem* qui est apporté à la Chambre, de tels cas, difficiles à analyser, ne sont pas présentés ici.

Obligation par procuration de l'abbé du Mont-Saint-Michel

(21 mars / 13 juin 1363)

Instrumenta miscellanea, n° 2298

Le 21 mars 1363,

l'abbé du Mont-Saint-Michel établit

comme procureurs *ad obligandum*

« **fratrem Andream Barbon monachum dicti monasterii** ac circospectum virum magistrum Johannem Rousselli decanum ecclesie Abrincensis ac discretum virum Thomam Curti rectorem ecclesie de Bacilleyo dicte diocesis ».

Obligationes-Solutiones, n° 36, fol. 60v

Le 13 juin 1363,

l'abbé du Mont-Saint-Michel

s'est obligé

« per manus Andreas Barbon, monachi, procuratoris sui ».

Les deux autres hypothétiques procureurs nommés à la suite d'*Andreas Barbon* dans la procuration ne semblent jamais cités dans les registres des *Obligationes-Solutiones*. Il ne s'agit donc pas de familiers de la procuration à la Chambre, ce qui explique qu'ils ne soient pas intervenus dans cette présente affaire. Dans ces conditions, il est probable que le registre retranscrive fidèlement l'acte d'obligation original, lui-même conforme à la procuration de l'abbé du Mont-Saint-Michel, à en juger par le titre de moine attribué à *Andreas Barbon*, le terme de procureur s'imposant en outre de lui-même dès lors qu'il y a procuration. Ce mandataire n'intervient pourtant pas d'autres fois pour l'abbé du Mont-Saint-Michel qui effectue un premier versement en conséquence de la présente obligation, le 15 juillet de la même année par l'intermédiaire du *procurator in Romana curia*, *Ulricus de Bostenstene* (registre des *Obligationes-Solutiones* n° 34, fol. 2).

Obligation par procuration de l'abbé d'Eaunes

(14 septembre 1363 / 15 mars 1364)

Instrumenta miscellanea, n° 2318

Le 14 septembre 1363,

l'abbé d'Eaunes

établit comme procureurs *ad obligandum*

« **dominum Raymundum de Artesio, ... abbatem monasterii Pontisalti, ...** ac venerabilem et discretum virum magistrum Bernardum Gerardi dicti domini pape scriptorem ».

Obligationes-Solutiones, n° 36, fol. 103v

Le 15 mars 1364,

l'abbé d'Eaunes

s'est obligé

« per manus Raymundi de Arcesio, abbatis monasterii Pontisalti, procuratoris sui ».

Ce deuxième exemple expose une situation semblable : le scribe *Bernardus Gerardi* n'est jamais mentionné dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, et il n'est dès lors pas étonnant que ce ne soit pas lui qui ait contracté l'obligation pour l'abbé d'Euaines. D'autre part, *Raymundus de Arcesio* reçoit légitimement, dans le registre, le titre d'abbé de Pontaut, comme dans la procuration, en plus du titre de procureur que cette dernière justifie. Cependant, il ne semble pas représenter ce prélat d'autres fois à la Chambre et le premier versement qui a lieu le 13 novembre de la même année est effectué par le chanoine de Saint-Félix de Toulouse, *Petrus de Trinitate* (registre des *Obligationes-Solutiones*, n° 37, fol. 58).

Obligation par procuration de l'abbé de Saint-Pierre-la-Couture du Mans

(18 avril / 4 juin 1376)

Instrumenta miscellanea, n° 2937

Le 18 avril 1376,

l'abbé de Saint-Pierre-la-Couture

établit comme procureurs *ad obligandum*

« dominos et magistros **Petrum de Aquila**, Johannem de Crecy, Symonem de Burych decanum Mignotelli, Petrum de Receio, Jacobum de Barentonno in Romanam curiam procuratorem et dompnum Heliam de Vorida priorem prioratus de Monasteriis ordinis sancti Benedicti Baijocensis diocesis ».

Obligationes-Solutiones, n° 43, fol. 40

Le 4 juin 1376,

l'abbé de Saint-Pierre-la-Couture

s'est obligé

« per manus Petri Roberti de Aquila, procuratoris sui ».

Une parfaite correspondance entre les deux textes est encore une fois observable et prouve que les registres savent être d'une fidélité exemplaire. Seul *Petrus Roberti de Aquila*, premier cité dans le mandat, semble, au dire du registre, être intervenu. L'absence de toute notice d'enregistrement consignait les supposés paiements effectués en conséquence de cet engagement ne permet pas de savoir lequel de ces hommes est le procureur attribué de l'abbé de Saint-Pierre-la-Couture du Mans ou si plusieurs d'entre eux remplissent cette fonction.

Si dans ces trois cas, tout porte à croire que l'enregistrement a été sans faille, il est parfois permis de formuler quelques réserves à ce sujet.

Des mentions d'enregistrement fidèles mais peut-être incomplètes

Si les titres qui apparaissent dans les registres semblent toujours retranscrire fidèlement ceux de la procuration, deux cas laissent penser que les personnages nommés dans le mandat mais non mentionnés dans les registres sont aussi intervenus. Si aucune preuve manifeste

n'existe, le fait qu'ils apparaissent ensuite comme procureurs de manière assez régulière pour ce même prélat permet d'en formuler raisonnablement l'hypothèse.

Obligation par procuration de l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens

(8 avril / 13 septembre 1365)

Instrumenta miscellanea, n° 2396

Le 8 avril 1365,

l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux

établit comme procureurs *ad obligandum*

« dominos et magistros Robertum Guitardi, Radulphum de Ailliaco canonicos Ambianenses, **dominum Petrum Flaon canonicum nostrum priorem** et circumspectum magistrum Johannem Falleti et magistrum Petrum de Aquila procuratorem in Romana curia ».

Obligationes-Solutiones, n° 26, fol. 151

Le 13 septembre 1365,

l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux

s'est obligé

« per manus Petri Flaconis, canonici, sui procuratoris ad hoc legitime constituti ».

Si le mandataire mentionné dans le registre est qualifié de la même manière que dans l'acte de procuration, ce nouvel exemple amène néanmoins à faire trois constatations : le procureur cité dans le registre n'est pas le premier nommé dans l'acte de procuration, comme dans les trois cas précédents. Ce dernier, *Petrus Flaconis*, est qualifié dans le registre de procureur *ad hoc legitime constitutus*, alors que la procuration qui lui donne pouvoir n'est pas plus restrictive que les précédentes, preuve supplémentaire du caractère arbitraire des expressions *procuratores* et *procuratores ad hoc constituti* dans ces registres. D'autre part, il est impossible de savoir si le procureur *Radulphus de Alliaco* n'est pas également intervenu pour s'obliger, comme le lui permet le mandat de procuration. En effet, il effectue par la suite des versements pour les communs et menus services de l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux, les 31 janvier et 14 mai 1372 (registre des *Obligationes-Solutiones* n° 39, fol. 254 et 295v), les 14 janvier et 8 juillet 1373, le 18 janvier 1374 (registre des *Obligationes-Solutiones* n° 40, fol. 46v, 117v et 198v). Même s'il n'est alors signalé que comme camérier du cardinal de Genève (trois fois) ou comme chanoine d'Amiens (une fois), il est un incontestable procureur attribué du prélat. De plus, il agit comme procureur à la Chambre depuis 1364 et accomplit, le 2 octobre 1365, une visite pour l'abbé de Saint-Jean d'Amiens. Il y a donc de fortes chances qu'il soit déjà à la curie le 13 septembre 1365. En revanche, *Robertus Guitardi* et *Johannes Falleti* n'apparaissent pas dans les registres, et le célèbre *Petrus Roberti de Aquila* n'intervient jamais, semble-t-il, pour ce prélat.

Obligation par procuration de l'abbé d'Aubazine

(15 juillet / 25 août 1365)

Instrumenta miscellanea, n° 2416

Le 15 juillet 1365,

l'abbé d'Aubazine

établit comme procureurs *ad obligandum*

« **dominum Gerardum Guischari archipresbiterum Brive**, fratrem Petrum Auriol monachum dicti monasterii et Stephanum del Poch parrochie de Beynaco ».

Obligationes-Solutiones, n° 36, fol. 145

Le 25 août 1365,

l'abbé d'Aubazine

s'est obligé

« per manus Gerardi Guiscardi, archipresbiteri Brive, sui procuratoris ad hoc legitime constituti ».

Ce cas est assez similaire au précédent, si ce n'est que, cette fois-ci, c'est de nouveau le premier procureur nommé dans l'acte de procuration qui se retrouve dans les livres des *Obligationes-Solutiones*. Le registre reproduit bien le titre du bénéfice dont jouit le procureur, mais l'on voit mal, encore une fois, quelle restriction particulière dans la teneur de l'acte incite le scribe du registre à le qualifier de procureur *ad hoc legitime constitutus*. D'autre part, la procuration mentionne comme second procureur un certain *Petrus Aurioli*, moine du monastère. Or, ce personnage agit comme mandataire de ce même abbé, un peu plus d'un an après, les 3 et 10 novembre 1366 : il effectue alors successivement un versement d'espèces et une visite *ad limina* (registre des *Obligationes-Solutiones* n° 38A, fol. 350 v, et 31, fol. 113v). On peut en outre supposer qu'il est déjà à la curie, l'été 1365, au moment de l'obligation contractée par *Gerardus Guischari*. Le troisième procureur mentionné ne semble pas être cité à quelque endroit dans les registres des *Obligationes-Solutiones*.

Si dans ces deux derniers cas, la fidélité du registre à retranscrire intégralement les indications concernant les procureurs peut déjà être mise en doute, d'autres exemples le montrent avec bien plus de poids.

Des mentions d'enregistrement bien incomplètes par rapport aux procurations préalables

Dans la plupart des exemples mentionnés jusqu'ici, le registre concède au mandataire un double titre : l'un déjà présent dans la procuration concerne son identité, l'autre qui se réduit souvent à la seule expression *suus procurator (ad hoc)* justifie son intervention pour le prélat et signifie qu'il est bien habilité à intervenir en son nom. Cependant, parfois, le registre semble abandonner l'un de ces deux titres.

Obligation par procuration de l'abbé de La Garde-Dieu

(20 / 29 mars 1365)

Instrumenta miscellanea, n° 2392

Le 20 mars 1365,

l'abbé de La Garde-Dieu

établit comme procureurs *ad obligandum*

« dominos Pilifortem de Belloforti abbatem monasterii Insule Barbare ordinis sancti Benedicti, Lugdunensis diocesis, **Pontium Beraldi archidiaconum majorem Urgellensem**, Rigaldum Rogeti priorem secularem ecclesie de Benassio Caturcensis diocesis, ac magistrum Bonum de Cavalio in Romana curia procuratorem et Bernardum Labroa ac Petrum de Panecalido clericos Ruthenenses ».

Obligaciones-Soluciones, n° 36, fol. 140v

Le 29 mars 1365,

l'abbé de La Garde-Dieu

s'est obligé

« per manus Pontii Beraldi, sui procuratoris ad hoc legitime constituti ».

Sur six hypothétiques procureurs, un seul d'entre eux, *Pontius Beraldi*, paraît, selon le registre, s'être chargé de l'affaire, probablement parce que le premier individu cité, l'abbé du monastère de l'Île-Barbe ne s'est pas montré disponible. Le registre ne le qualifie pas d'archidiacre d'Urgel, comme le mandat de procuration le fait. Dans ces conditions, il est possible de penser que ce titre se trouve conservé dans l'acte d'obligation original et que seul le registre le passe sous silence, le titre de *suus procurator ad hoc legitime constitutus* étant il est vrai amplement suffisant. Il est intéressant de constater que ce personnage est de nouveau signalé comme mandataire de ce même prélat, le 24 avril 1367 : il est alors cité comme trésorier d'Albi (registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 38A, fol. 94). Entre temps, un abrégiateur du nom de *Pontius Bertrandi* est intervenu pour l'abbé de La Garde-Dieu (registre des *Obligaciones-Soluciones* n° 37, fol. 65), mais aucun des cinq autres personnages cités dans la procuration n'est attesté avoir représenté le prélat à la Chambre.

Obligation par procuration de l'archevêque de Lyon (10 juin / 2 juillet 1365)

Instrumenta miscellanea, n° 2411

Le 10 juin 1365,

l'archevêque de Lyon

établit comme procureurs *ad obligandum*

« **magistrum Stephanum de Salseto canonicum Belvacensem et Radulphum Hasardi jurisperitum** ».

Obligaciones-Soluciones, n° 36, fol. 146

Le 2 juillet 1365,

l'archevêque de Lyon

s'est obligé

« per manus Radulphus Hasardi, sui procuratoris ad hoc legitime constituti et Stephanus de Salseto, canonici Belvacensis, sui procuratoris ad hoc legitime constituti ».

Voilà un rare exemple d'une procuration qui ne donne à voir que deux noms de procureurs, l'un et l'autre étant conservés par la notice d'enregistrement. Il convient simplement de signaler que la notice cite les deux individus en ordre inverse. Si *Stephanus de Salseto* conserve son titre de chanoine de Beauvais, *Radulphus Hasardi* en revanche perd son titre de *jurispertus*. L'un et l'autre, qualifiés de procureurs *ad hoc constituti* ne se retrouvent pas ultérieurement dans les registres.

Obligation par procuration de l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux

(2 / 16 juillet 1365)

Instrumenta miscellanea, n° 2414

Le 2 juillet 1365,

l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux

établit comme procureurs *ad obligandum*

« religiosum virum fratrem Nicolaum de le Mairie monachum dicti monasterii ac venerabiles et discretos viros Egidium de Gardino canonicum Sancti Gaugerici Cameracensis et **Galterum Le Coustre in curia Romana procuratorem** ».

Obligationes-Solutiones, n° 36, fol. 146v

Le 16 juillet 1365,

l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux

s'est obligé

« per manus Walteri Costere, sui procuratoris ad hoc legitime constituti ».

Ce troisième exemple est semblable aux deux précédents, si ce n'est que le titre disparu se réfère à la profession de procureur. *Walterus Costere* aurait dû porter dans la procuration le double qualificatif de « procureur en curie romaine, son procureur », comme c'est le cas dans le registre n° 31 (fol. 60), lorsqu'il s'agit de consigner une visite *ad limina* effectuée pour ce même prélat, le 1^{er} novembre 1361. La présente mention d'enregistrement montre que *Walterus Costere* a effectivement reçu pouvoir d'agir pour l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux comme procureur, mais n'indique pas qu'il s'agit d'un procureur officiel. Il a déjà été souligné que ce mandataire à la Chambre ne porte dans les registres qu'une fois sur 48 le titre de *procurator in Romana curia*. Cet acte d'obligation a donc le mérite de conforter l'idée qu'il s'agit d'un véritable procureur officiel en curie, en dépit du fait qu'un tel titre est souvent omis par les registres des *Obligationes-Solutiones*. La procuration mentionne aussi *Egidius de Jardino* : ce dernier est intervenu pour l'abbé de Saint-Amand-les-Eaux, le 30 octobre 1362, comme procureur *ad visitandum* (registre n° 31, fol. 81), mais rien ne dit qu'il est encore en curie en juillet 1365. Les six interventions de *Walterus Costere* pour ce prélat entre 1362 et 1366 prouvent incontestablement qu'il est le procureur attitré de son client. Il est donc inutile d'en chercher un autre.

Tous ces exemples montrent incontestablement que l'enregistrement du nom des procureurs ne répond pas à un besoin de la Chambre. Le bref passage de l'acte qui concerne les éventuels mandataires n'est pas un élément privilégié par le scribe, lorsqu'il transcrit le document dans les livres des *Obligationes-Solutiones* et, même s'il est possible que les registres ne fassent parfois que reproduire les silences, les lacunes et les bizarreries des actes d'obligation et de quittance, il est prouvé que l'enregistrement ne conserve pas fidèlement et scrupuleusement toutes les indications qui se rapportent aux intermédiaires par lesquels l'action consignée a été effectuée, sans doute parce qu'elles sont jugées superflues. Si les erreurs et les failles importantes sont presque introuvables, les lacunes, les imprécisions et les à-peu-près sont fréquents, et prouvent que le scribe agit selon sa seule fantaisie sans attacher une grande importance à cet élément précis de l'acte, préférant faire porter toute son attention sur les données chiffrées du document, par exemple. Cette petite entorse à la rigueur observée dans l'administration pontificale du XIV^e siècle est le révélateur du statut ambigu de la fonction de procureur et reflète la confusion qui règne dans les esprits : tantôt le procureur est considéré comme est un véritable fondé de pouvoirs muni de responsabilités et d'attributions essentielles, tantôt il n'est rien de plus qu'un porteur de fonds délégué par un prélat empêché. Dans ces conditions, la liste établie des mandataires à la Chambre est sans doute passablement incomplète et ne peut prétendre englober tous les procureurs avignonnais des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. De plus, le caractère bien mystérieux des indications qui entourent les noms de procureurs contraint à consulter d'autres sources pour mener une étude sérieuse, puisque seuls des éléments de la biographie de ces personnages sont propres à éclairer certaines carrières de procureurs. Cependant, toutes les informations tirées des registres des *Obligationes-Solutiones*, aussi insuffisantes soient-elles, peuvent déjà faire l'objet d'une analyse sérieuse, dans la mesure où elles donnent une vision, certes partielle, mais sincère du monde des procureurs.

CHAPITRE III

Le profil des carrières des procureurs à la Chambre

L'analyse des informations livrées par les registres des *Obligaciones-Soluciones*, tout comme les indispensables recherches complémentaires susceptibles de déboucher sur une typologie des procureurs à la Chambre, ne peuvent porter sur plus d'un millier d'individus et il est nécessaire de restreindre sensiblement le nombre de personnages étudiés, en éliminant peut-être ceux d'entre eux qui sont en marge du groupe, sans pour autant ôter à cet ensemble la grande hétérogénéité qui semble être sa spécificité principale. A cette fin, la meilleure manière de procéder semble être de « sélectionner » les mandataires sur le critère quantitatif de leur activité, pour autant qu'elle est recensée dans les registres des *Obligaciones-Soluciones*. Ainsi convient-il de retenir tous les mandataires de prélats attestés au moins un certain nombre de fois à la Chambre apostolique durant la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, en s'appuyant sur le nombre de leurs interventions respectives, telles qu'elles ont été recensées au cours du premier dépouillement et qu'elles figurent dans la liste donnée en Annexes I⁶⁷⁰. Le dénombrement, qui a été réalisé, du nombre de notices d'enregistrement signalant chacun de ces procureurs semble inviter à se fixer sur le seuil de trois mentions qui permettrait d'obtenir un groupe de 204 procureurs⁶⁷¹. Ce dernier chiffre semble offrir un juste milieu raisonnable et un compromis intéressant, entre le risque de ne pouvoir s'intéresser que trop succinctement à un groupe numériquement très important et le danger de formuler des analyses bien peu fondées sur un ensemble trop restreint pour être quelque peu représentatif de l'activité de procureur à la Chambre. En effet, les procureurs signalés deux fois dans les registres sont numériquement trop importants pour pouvoir être incorporés à l'ensemble étudié. De plus, ils se trouvent souvent attestés à deux dates extrêmement proches, ce qui ne les distingue pas beaucoup des procureurs agissant une seule fois⁶⁷². D'autre part, les procureurs agissant plus de trois fois semblent dans la plupart des cas

⁶⁷⁰ Pour ne pas perdre de vue la cible précise du sujet, il convient de ne considérer que les mentions relatives au premier dépouillement, c'est-à-dire celles se référant à la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. Elles peuvent se visualiser sur la liste alphabétique de procureurs établie, comme il a été déjà mentionné : il s'agit de ne prendre en compte que les lignes qui ne sont pas précédées du signe *.

⁶⁷¹ Sur ce point, voir le paragraphe « Établissement d'un corpus de procureurs » (Partie 2, chapitre 1), p. 156-160.

⁶⁷² Beaucoup de ces mandataires interviennent à deux dates rapprochées pour le même prélat : c'est notamment le cas de *Bernardus Marcelli*, procureur de l'abbé de Villemagne-l'Argentière (juin et octobre 1372), de *Michael Bolade* représentant de l'évêque de Senez (décembre 1370 et juin 1371) et de *Stephanus Pancardi* mandataire de l'évêque de Périgueux (décembre 1364 et mai 1365). D'autres individus effectuent deux interventions le même jour pour deux clients différents : ainsi, *Johannes de Gunondo* intervient, le 15 juin 1371,

être déjà des familiers de la procuration à la curie⁶⁷³. Dans ces conditions, la prise en considération de cette seule partie amènerait peut-être à passer à côté de la *major pars* de la population des procureurs à la Chambre.

Une première esquisse du profil de procureur à la Chambre peut être établie à partir d'analyses fondées sur trois indications facilement quantifiables, fournies par les inscriptions d'enregistrement des livres des *Obligationes-Solutiones*. Les trois critères retenus sont les suivants :

- le nombre de mentions relatives à chaque procureur dans les registres des *Obligationes-Solutiones* : ce chiffre révèle l'importance des interventions effectuées à la Chambre par chaque mandataire pour les différents prélats qui lui donnent procuration, et permet d'établir des rapprochements entre les individus, afin de distinguer les procureurs très actifs des mandataires épisodiques ;

- le nombre d'évêques et d'abbés différents représentés à la Chambre au moins une fois par chaque procureur : cette indication met en lumière l'importance quantitative de la clientèle de chaque procureur et permet de cerner particulièrement l'activité de chacun à la Chambre pour un nombre soit très limité, soit au contraire très étendu, de prélats à la Chambre ;

- l'espace de temps durant lequel chaque procureur recensé reçoit des mandats de procurations à la Chambre : cet élément permet de distinguer les personnages qui exercent la fonction de procureur comme une charge temporaire ou une mission exceptionnelle de ceux qui agissent comme procureurs sur une plus longue durée.

1) Le nombre de mentions relatives à chaque procureur dans les registres des *Obligationes-Solutiones*

Ces 204 procureurs sont mentionnés entre 3 et 449 fois dans l'ensemble des registres des *Obligationes-Solutiones* dépouillés. Le classement ci-dessous s'appuie sur les interventions recensées dans la liste alphabétique des procureurs figurant en Annexes I. Pour chaque procureur est indiqué entre parenthèses le nombre de ses clients à la Chambre.

pour les abbés de Calers et de Villelongue. De même, *Johannes Herrici* effectue des visites *ad limina*, le 17 mars 1363, pour les abbés de Saint-Jean-l'Évangéliste et de Saint-Pierre-le-Vif de Sens : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 533, 598-599, 633, 695.

⁶⁷³ Même les procureurs qui sont attestés quatre fois dans les registres semblent déjà être des individus d'une certaine importance : *Amauricus Fabri* a, par exemple, pas moins de 4 clients différents, et *Bernardus Maynardi de Castronovo* représente durant presque 4 ans, chaque année, l'évêque de Sarlat auprès du Saint-Siège : *ibid.*, p. 511, 533.

3 mentions : 46 procureurs

Amelius de Brolio (2)
Anequinus de Vilarel (1)
Aymericus de Garda (1)
Aymericus Grangerii (1)
Aymonetus de Verme (1)
Balduinus Buillon alias de Wissant (1)
Bartholomeus de Rivo (1)
Bernardus de Forcia (1)
Bernardus de Planis (1)
Bertrandus de Cassaneis (1)
Dominicus de Nanceyo (2)
Egidius de Cennaco (1)
Gerardus de Bellopodio (2)
Guichardus de Sachinis (1)
Guidomarus Rollandi (2)
Guillelmus Bernardi (2)
Guillelmus Brunelli de Argeyo (2)
Guillelmus Ferri (1)
Guillelmus Glorie (1)
Guillelmus Le Haier (2)
Guillelmus de Sancto Oyno (1)
Hugo Lamberti (1)
Hugo Radulphi (1)
Johannes de Albespino (3)
Johannes Arnaudi alias Gorraudi (3)
Johannes de Friano (1)
Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco (2)
Johannes de Marigueyo (1)
Johannes Salenti (1)
Johannes de Silvalitoris (2)
Jordanus Fraycineti (1)
Maurinus de Bosco (3)

Nicolaus Trehu (1)
Petrus Aurioli (1)
Petrus de Dualerio (1)
Petrus de Fargia (1)
Raymundus Arfuelha (1)
Raymundus Barleti (1)
Raymundus Fadeti (2)
Raymundus Rogerii (1)
Raymundus de Sendreus (1)
Robertus Plage (1)
Stephanus Vinhogali (1)
Stephanus Vrine (1)
Theodoricus Rogeti (2)
Vincentius de Sirano (1)

4 mentions : 24 procureurs

Amauricus Fabri (4)
Anceletus de Brecuria (2)
Armandus deus Hermens (1)
Bernardus Foresii (1)
Bernardus Maynardi de Castronovo (1)
Dionisius Villani de Rothomago (2)
Galaubra de Panassato (2)
Galhardus Carbonelli (3)
Georgius de Edua (2)
Guillelmus Fabrigali (2)
Guillelmus de Manso (1)
Guillelmus Thebardi (2)
Jacobus Textoris (2)
Jacobus Vercherii (3)
Johannes Helioti (1)
Johannes de Loberto (1)
Johannes de Nigrandia (3)
Martinus de Chastres (1)

Nicolaus Crueti (3)
Petrus La Villa (3)
Petrus Turlini de Movisonno (3)
Rogierius de Turre (3)
Stephanus Barbati (1)
Stephanus Valtherii (1)

5 mentions : 30 procureurs

Andreas de Chabanis (1)
Aymericus de Valle (4)
Bertrandus Alberti (2)
Bertrandus de Ladilha (1)
Franciscus Perrini de Calcia (2)
Guillelmus Rixendis (2)
Hugo de Fraxino (1)
Hugo de Molendino (3)
Johannes Botiguier (1)
Johannes Clari (2)
Johannes Cornuti (1)
Johannes Fornerii de Clusis (2)
Johannes de Rodano (5)
Johannes de Segria (4)
Johannes de Viridario (1)
Jordanus de Haya (1)
Michael Waleti (1)
Petrus de Casellis (2)
Petrus de Chissiacco (3)
Petrus Furno (1)
Petrus Lobeti (1)
Raymundus Aliberti (2)
Raymundus de Anglacio (1)
Raymundus Basati (2)
Stephanus de Bellapertica (2)
Stephanus Blatas (1)

Thomas Muloti (3)
Thomas de Persanallo (1)
Thomas de Romariis (2)
Ulricus Voltzonis de Argentina (2)

6 mentions : 16 procureurs

Aymericus Pellicerii (4)
Bartholomeus del Cassanh (3)
Berengarius de Arrio (1)
Guillelmus Ademarii (4)
Guillelmus Arnaldi de Bessano (1)
Guillelmus Morini (4)
Johannes de Capella (1)
Johannes de Villeblain (4)
Nicolaus Paschalis alias Peraudi (2)
Odardus de Pomerio (1)
Petrus de Albergamentis (1)
Petrus de Corceyo (2)
Petrus Flexerii (2)
Raymundus Martini (1)
Stephanus Amelhenqui (2)
Thomas Sagordeti (1)

7 mentions : 11 procureurs

Andreas Ayraudi (3)
Bernardus Cavalerii (3)
Bernardus Ferrarii (1)
Doynus de Remis (4)
Guillelmus Noelleti (2)
Henricus Gelu de Marvilla (2)
Jacobus Golferii (3)
Johannes Fauqueti (4)
Johannes de Planceyo (3)
Mauricius de Barda (5)

Raymundus de Caraygue (1)

8 mentions : 12 procureurs

Berengarius de Conis (1)

Bertoldus de Bajuli (5)

Guillelmus Baronis (2)

Guillelmus Quarrelli (3)

Johannes Guenioti (4)

Johannes Parentis (2)

Johannes de Quilozoc (4)

Petrus Berengarii (3)

Ponsardus Sornachi de Luca (3)

Raymundus Bernardi de Roquerio (6)

Reginaldus de Saillevilla (2)

Robertus de Bail de Caslucerno (5)

9 mentions : 12 procureurs

Balduinus Britonis de Bellomonte (6)

Bernardus de Senaco (2)

Garnerius Pinardi de Remis (6)

Gaufridus de Assayo dictus Bersierre (1)

Gerardus de Buxeriis (9)

Johannes Laurentii (3)

Johannes Robinelli (5)

Nicolaus Contis de Florentia (9)

Petrus Radulphi (5)

Petrus de Receyo (4)

Raymundus de Teneto (2)

Zenobius Martini de Florentia (6)

10 mentions : 6 procureurs

Durandus de Romanhato (5)

Helias Servientis (5)

Hugo Gaufridi (4)

Johannes Chauvetelli (3)

Johannes Sabaterii (3)

Stephanus Audeberti (7)

11 mentions : 2 procureurs

Helias de Vodro (9)

Ponsardus de Villari (7)

12 mentions : 3 procureurs

Johannes de Gudensperg (4)

Johannes dictus de Nivella de Senogiis (7)

Petrus Vassalli (6)

13 mentions : 2 procureurs

Petrus de Ortis (9)

Philippus Gosse (8)

14 mentions : 4 procureurs

Bertrandus de Veyraco (9)

Johannes de Forgia (5)

Petrus Rubei (5)

Simon Girardi de Bourdone (6)

15 mentions : 3 procureurs

Johannes Mercerii (6)

Nicolaus de Lignon (6)

Petrus de Chintrio (6)

16 mentions : 1 procureur

Gerardus Fabri (7)

17 mentions : 1 procureur

Johannes Rosseti de Martigniaco (10)

18 mentions : 1 procureur

Robertus de Aquigneyo (12)

20 mentions : 1 procureur

Waltherus Richerii de Ficocuria (11)

21 mentions : 2 procureurs

Nicolaus de Moyrenco (11)

Radulphus de Alliaco (6)

22 mentions : 2 procureurs

Henricus Medici de Sancto Martino (11)

Johannes Baruncelli (19)

24 mentions : 2 procureurs

Gisbertus de Lur (6)

Raymundus Rabasse (2)

25 mentions : 1 procureur

Guillelmus Abaudi (7)

27 mentions : 1 procureur

Johannes Louterelli de Ulmonte (19)

28 mentions : 2 procureurs

Paulus Mathei de Florentia (19)

Thomas Monis de Florentia (21)

30 mentions : 1 procureur

Guillelmus Amici (5)

32 mentions : 1 procureur

Godefridus de Gardape (17)

35 mentions : 1 procureur

Rogerus de Curtraco (24)

36 mentions : 1 procureur

Bernardus de Bugueto (14)

41 mentions : 2 procureurs

Robertus Brumani dictus Le Brumen (14)

Thomas Magni (21)

42 mentions : 1 procureur

Andreas Tichi de Pistorio (29)

46 mentions : 1 procureur

Guillelmus Fulconis de Villabicheto (15)

48 mentions : 1 procureur

Walterus Costere (18)

50 mentions : 1 procureur

Gerardus de Sergiaco (13)

61 mentions : 1 procureur

Johannes de Mejanesio (27)

63 mentions : 1 procureur

Simon de Bourich (46)

64 mentions : 1 procureur

Andreas de Ulmo (20)

85 mentions : 1 procureur

Dominicus Pontii (18)

97 mentions : 1 procureur*Thomas Le Pourry* (40)**438 mentions : 1 procureur***Johannes Spiefamis de Luca* (109)**125 mentions : 1 procureur***Johannes Trocon de Creciaco* (39)**449 mentions : 1 procureur***Petrus Roberti de Aquila* (98)**186 mentions : 1 procureur***Bartholomeus Spiefamis de Luca* (81)

Le nombre parfois très élevé d'interventions recensées dans les livres des *Obligaciones-Soluciones* dépouillés et la grande hétérogénéité des cas mis en évidence par ce classement semble indiquer qu'en dépit du caractère lacunaire des sources, le nombre d'occurrences où chacun de ces mandataires apparaît dans ces registres est un bon révélateur de l'importance de l'activité de procureur à la Chambre.

Si à peu près la moitié des personnages recensés sont signalés 3, 4 ou 5 fois dans les registres, un quart d'entre eux figure davantage entre 6 et 9 fois et une cinquantaine de procureurs se retrouvent cités plus de 10 fois, quelques uns d'entre eux, de manière assez exceptionnelle, ayant même réalisé plusieurs dizaines ou centaines d'interventions. Ces derniers personnages sont alors d'authentiques procureurs, difficilement comparables aux premiers, qui apparaissent alors comme de simples mandataires de passage⁶⁷⁴. Un bilan du nombre des interventions à la Chambre de chacun de ces 204 procureurs, telles qu'elles sont mentionnées dans les registres dépouillés dans cette étude, peut ainsi être dressé :

Nombre de mentions relatives à chaque procureur dans les registres dépouillés

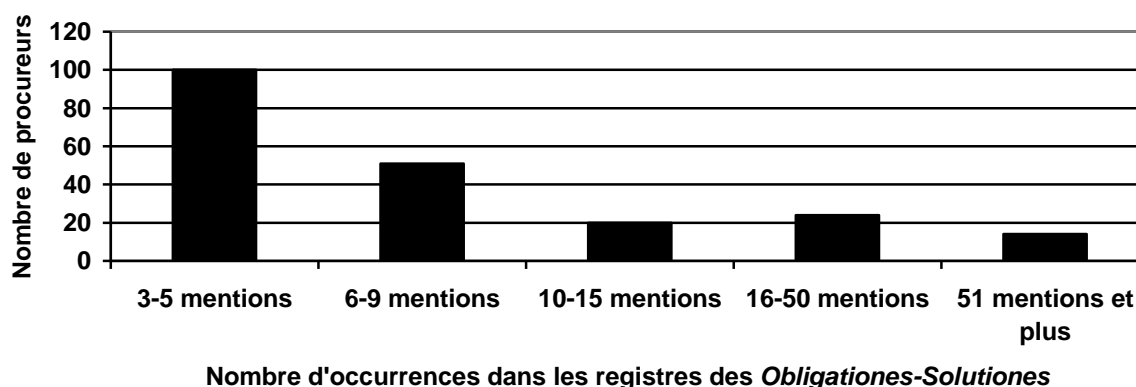
Occurrences dans les registres	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Procureurs dans ce cas	46	24	30	16	11	12	12	6	2	3	2	4	3
	100 (49 %)			51 (25 %)				20 (10 %)					

16	17	18	20	21	22	24	25	27	28	30	32	35	36	41	42	46	48	50
1	1	1	1	2	2	2	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1
24 (12 %)																		

⁶⁷⁴ Il convient pourtant de ne pas oublier que parmi les 1109 procureurs recensés dans cette étude, la très grande majorité des individus (plus de 80 %) n'apparaît qu'une ou deux fois dans les registres des *Obligaciones-Soluciones*.

61	63	64	85	97	125	186	438	449
1	1	1	1	1	1	1	1	1
9 (4 %)								

Même si ces 3289 interventions se répartissent de manière fort inégale entre les 204 procureurs signalés, il en résulte que chaque procureur est attesté être intervenu en moyenne 16 fois à la Chambre.



Les chiffres relatifs au nombre de clients différents de chaque procureur, donnés entre parenthèses à la suite de chaque nom, montrent que si, dans la plupart des cas, un procureur fortement actif représente plus de prélats différents que son collègue qui ne fait que quelques passages à la Chambre⁶⁷⁵, il n'en est pas toujours ainsi. En effet, même si le nombre d'affaires traitées à la Chambre par un procureur donne déjà souvent une idée de l'importance numérique du groupe de prélats pour lesquels il agit, le chiffre d'interventions signalées ne peut suffire à mesurer l'importance de la clientèle d'un personnage⁶⁷⁶. Il est donc intéressant

⁶⁷⁵ Plus le nombre d'interventions recensées est élevé, plus le nombre de clients différents pour lesquels elles sont effectuées est généralement important : les 46 procureurs cités trois fois ont un, deux ou exceptionnellement trois clients ; les 16 procureurs attestés six fois dans les registres ont entre 1 et 4 clients différents ; les individus signalés à 10 reprises dans les registres interviennent pour 3, 4, 5 ou 7 prélats ; les 2 mandataires signalés 22 fois ne représentent pas moins de 11 ou 19 prélats ; les procureurs cités plus de 60 fois dans les livres des *Obligations-Solutions* ont une clientèle à la Chambre de plus de 18 prélats, l'un ne représentant pas moins de 110 évêques ou abbés.

⁶⁷⁶ Ainsi, parmi les douze personnages attestés 8 fois dans les registres, l'un n'a qu'un client alors qu'un autre en possède six. A titre d'exemple, les deux procureurs dont le nom est cité 24 fois dans les livres des *Obligations-Solutions* dépouillés, n'ont respectivement que 2 et 6 clients, tandis que les deux mandataires qui ne sont mentionnés que dans 22 notices d'enregistrement agissent pour 11 ou 19 prélats différents. De même, *Johannes Trocon de Creciaco* intervient 125 fois pour 39 prélats différents, alors que *Thomas Le Pourry* ne vient à la Chambre que 97 fois, alors qu'il représente 40 abbés ou évêques. De manière encore plus remarquable, *Raymundus Rabasse* n'a que 2 clients mais se trouve cité 24 fois comme procureur, alors que *Johannes Baruncelli* agit pour 19 clients différents au cours de seulement 22 interventions.

d'entreprendre un nouveau classement de ces procureurs à partir du seul nombre d'évêques et d'abbés que chacun d'entre eux représente à la Chambre.

2) Le nombre de clients à la Chambre

Toutes ces interventions sont effectuées pour un nombre variée de clients, oscillant entre 1 et 109 dans le cas de ces 204 mandataires. La liste ci-dessous, établie à partir de ces mêmes interventions recensées dans la liste donnée en Annexes I classe les personnages en fonction du nombre d'évêques et d'abbés qu'ils représentent à la Chambre au cours de leur carrière. Pour chaque procureur est indiqué entre parenthèse le nombre total d'interventions effectuées pour l'ensemble de ses clients à la Chambre.

1 client : 65 procureurs

Andreas de Chabanis (5)

Anequinus de Vilarel (3)

Armandus deus Hermens (4)

Aymericus de Garda (3)

Aymericus Grangerii (3)

Aymonetus de Verme (3)

Balduinus Buillon alias de Wissant (3)

Bartholomeus de Rivo (3)

Berengarius de Arrio (6)

Berengarius de Conis (8)

Bernardus Ferrarii (7)

Bernardus de Forcia (3)

Bernardus Foresii (4)

Bernardus Maynardi de Castronovo (4)

Bernardus de Planis (3)

Bertrandus de Cassaneis (3)

Bertrandus de Ladilha (5)

Egidius de Cennaco (3)

Gaufridus de Assayo dictus Bersierre (9)

Guichardus de Sachinis (3)

Guillelmus Arnaldi de Bessano (6)

Guillelmus Ferri (3)

Guillelmus Glorie (3)

Guillelmus de Manso (4)

Guillelmus de Sancto Oyno (3)

Hugo de Fraxino (5)

Hugo Lamberti (3)

Hugo Radulphi (3)

Johannes Botiguier (5)

Johannes de Capella (6)

Johannes Cornuti (5)

Johannes de Friano (3)

Johannes Helioti (4)

Johannes de Loberto (4)

Johannes de Marigueyo (3)

Johannes Salenti (3)

Johannes de Viridario (5)

Jordanus Fracyneti (3)

Jordanus de Haya (5)

Martinus de Chastres (4)

Michael Waleti (5)

Nicolaus Trehu (3)

Odardus de Pomerio (6)

Petrus de Albergamentis (6)

Petrus Aurioli (3)

Petrus de Dualerio (3)

Petrus de Fargia (3)

Petrus Furno (5)

Petrus Lobeti (5)

Raymundus de Anglacio (5)

Raymundus Arfuelha (3)

Raymundus Barleti (3)

Raymundus de Caraygue (7)

Raymundus Martini (6)

Raymundus Rogerii (3)

Raymundus de Sendreus (3)

Robertus Plage (3)

Stephanus Barbati (4)

Stephanus Blatas (5)

Stephanus Valtherii (4)

Stephanus Vinhogali (3)

Stephanus Vrine (3)

Thomas de Persanallo (5)

Thomas Sagordeti (6)

Vincentius de Sirano (3)

2 clients : 41 procureurs

Amelius de Brolio (3)

Anceletus de Brecuria (4)

Bernardus de Senaco (9)

Bertrandus Alberti (5)

Dionisius Villani de Rothomago (4)

Dominicus de Nanceyo (3)

Franciscus Perrini de Calcia (5)

Galaubra de Panassato (4)

Georgius de Edua (4)

Gerardus de Bellopodio (3)

Guidomarus Rollandi (3)

Guillelmus Baronis (8)

Guillelmus Bernardi (3)

Guillelmus Brunelli de Argeyo (3)

Guillelmus Fabrigali (4)

Guillelmus Le Haier (3)

Guillelmus Noelleti (7)

Guillelmus Rixendis (5)

Guillelmus Thebardi (4)

Henricus Gelu de Marvilla (7)

Jacobus Textoris (4)

Johannes Clari (5)

Johannes Fornerii de Clusis (5)

Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco (3)

Johannes Parentis (8)

Johannes de Silvalitoris (3)

Nicolaus Paschalis alias Peraudi (6)

Petrus de Casellis (5)

Petrus de Corceyo (6)

Petrus Flexerii (6)

Raymundus Aliberti (5)

Raymundus Basati (5)

Raymundus Fadeti (3)

Raymundus Rabasse (24)

Raymundus de Teneto (9)

Reginaldus de Saillevilla (8)

Stephanus Amelhenqui (6)

Stephanus de Bellapertica (5)

Theodoricus Rogeti (3)

Thomas de Romariis (5)

Ulricus Voltzonis de Argentina (5)

3 clients : 24 procureurs

Andreas Ayraudi (7)
Bartholomeus del Cassanh (6)
Bernardus Cavalerii (7)
Galhardus Carbonelli (4)
Guillelmus Quarrelli (8)
Hugo de Molendino (5)
Jacobus Golferii (7)
Jacobus Vercherii (4)
Johannes de Albespino (3)
Johannes Arnaudi alias Gorraudi (3)
Johannes Chauvetelli (10)
Johannes Laurentii (9)
Johannes de Nigrandia (4)
Johannes de Planceyo (7)
Johannes Sabaterii (10)
Maurinus de Bosco (3)
Nicolaus Crueti (4)
Petrus Berengarii (8)
Petrus de Chissiaco (5)
Petrus La Villa (4)
Petrus Turlini de Movisonno (4)
Ponsardus Sornachi de Luca (8)
Rogierius de Turre (4)
Thomas Muloti (5)

4 clients : 14 procureurs

Amauricus Fabri (4)
Aymericus Pellicerii (6)
Aymericus de Valle (5)
Doynus de Remis (7)
Guillelmus Ademarii (6)
Guillelmus Morini (6)
Hugo Gaufridi (10)

Johannes Fauqueti (7)
Johannes de Gudensperg (12)
Johannes Guenioti (8)
Johannes de Quilozoc (8)
Johannes de Segria (5)
Johannes de Villeblain (6)
Petrus de Receyo (9)

5 clients : 11 procureurs

Bertoldus de Bajuli (8)
Durandus de Romanhato (10)
Guillelmus Amici (30)
Helias Servientis (10)
Johannes de Forgia (14)
Johannes Robinelli (9)
Johannes de Rodano (5)
Mauricius de Barda (7)
Petrus Radulphi (9)
Petrus Rubei (14)
Robertus de Bail de Caslucerno (8)

6 clients : 11 procureurs

Balduinus Britonis de Bellomonte (9)
Garnerius Pinardi de Remis (9)
Gisbertus de Lur (24)
Johannes Mercerii (15)
Nicolaus de Lignon (15)
Petrus de Chintrio (15)
Petrus Vassalli (12)
Radulphus de Alliaco (21)
Raymundus Bernardi de Roquerio (8)
Simon Girardi de Bourdone (14)
Zenobius Martini de Florentia (9)

7 clients : 5 procureurs

Gerardus Fabri (16)

Guillelmus Abaudi (25)

Johannes de Nivella de Senogiis (12)

Ponsardus de Villari (11)

Stephanus Audeberti (10)

8 clients : 1 procureur

Philippus Gosse (13)

9 clients : 5 procureurs

Bertrandus de Veyraco (14)

Gerardus de Buxeriis (9)

Helias de Vodro (11)

Nicolaus Contis de Florentia (9)

Petrus de Ortis (13)

10 clients : 1 procureur

Johannes Rosseti de Martigniaco (17)

11 clients : 3 procureurs

Henricus Medici de Sancto Martino (22)

Nicolaus de Moyrenco (21)

Waltherus Richerii de Ficocuria (20)

12 clients : 1 procureur

Robertus de Aquigneyo (18)

13 clients : 1 procureur

Gerardus de Sergiaco (50)

14 clients : 2 procureurs

Bernardus de Bugueto (36)

Robertus Brumani dictus Le Brumen (41)

15 clients : 1 procureur

Guillelmus Fulconis de Villabicheto (46)

17 clients : 1 procureur

Godefridus de Gardape (32)

18 clients : 2 procureurs

Dominicus Pontii (85)

Walterus Costere (48)

19 clients : 3 procureurs

Johannes Baruncelli (22)

Johannes Louterelli de Ulmonte (27)

Paulus Mathei de Florentia (28)

20 clients : 1 procureur

Andreas de Ulmo (64)

21 clients : 2 procureurs

Thomas Magni (41)

Thomas Monis de Florentia (28)

24 clients : 1 procureur

Rogerus de Curtraco (35)

27 clients : 1 procureur

Johannes de Mejanesio (61)

29 clients : 1 procureur

Andreas Tichi de Pistorio (42)

39 clients : 1 procureur

Johannes Trocon de Creciaco (125)

40 clients : 1 procureur*Thomas Le Pourry (97)***98 clients : 1 procureur***Petrus Roberti de Aquila (449)***46 clients : 1 procureur***Simon de Bourich (63)***109 clients : 1 procureur***Johannes Spiefamis de Luca (438)***81 clients : 1 procureur***Bartholomeus Spiefamis de Luca (186)*

En dépit de la fréquence plus grande de certains cas, ce nouveau classement fondé sur le nombre de clients des procureurs révèle également la grande diversité des carrières :

Nombre de clients de chacun des 204 procureurs

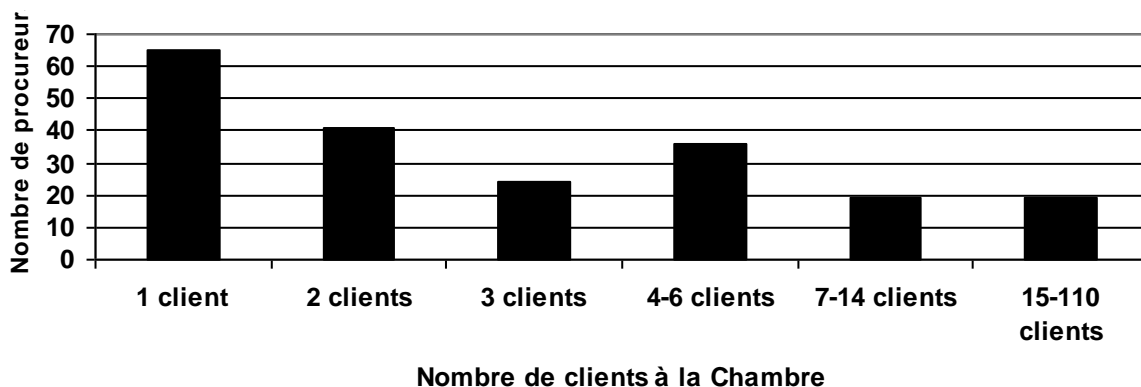
Nombre de clients	1	2	3	4 et plus
Nombre de procureur	65 (32 %)	41 (20 %)	24 (12 %)	74 (36 %)
	65 (32 %)	65 (32 %)		74 (36 %)

Nombre de clients des procureurs qui représentent 4 prélats et plus à la Chambre

4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
14	11	11	5	1	5	1	3	1	1	2
36 (18 %)			19 (9 %)							

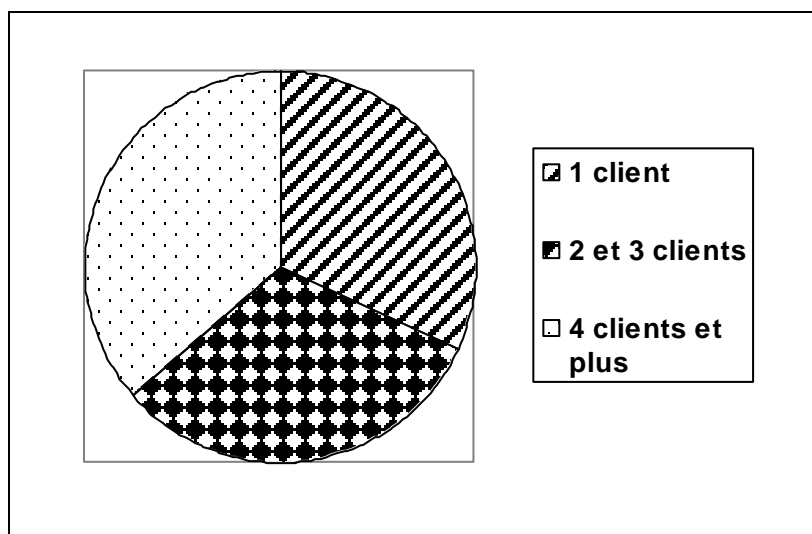
15	17	18	19	20	21	24	27	29	39	40	46	81	98	109
1	1	2	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
19 (9 %)														

En prenant en compte les mandataires à la clientèle parfois fort restreinte ou au contraire très nombreuse, il résulte que chaque procureur a en moyenne six clients à la Chambre.



Parmi ces 204 procureurs, trois tiers peuvent être approximativement distingués : les mandataires au service exclusif d'un seul prélat, les individus représentant deux ou trois prélats, et les procureurs mandatés pour prendre en charge les affaires de plus de quatre abbés ou évêques, au cours de leur carrière. Une telle répartition peut être ainsi visualisée :

Nombre de clients à la Chambre des 204 procureurs recensés



Si ce nouveau classement confronté au précédent donne une image affinée du profil de procureur à la Chambre, l'un et l'autre occultent totalement l'intervalle de temps qui sépare ces différentes interventions. Or, représenter, par exemple, une fois trois prélats en l'espace de six mois n'implique pas le même genre de carrière de mandataire qu'intervenir pour ces mêmes trois clients à des dates espacées entre elles de quelques années. La durée des carrières mérite donc de faire l'objet d'un nouveau classement.

3) L'espace de temps durant lequel sont effectuées à la Chambre les diverses interventions d'un même procureur

Une troisième manière d'envisager le groupe de procureurs étudiés consiste à distinguer les personnages qui sont intervenus comme mandataires durant de longues années de ceux qui n'ont fait qu'un passage plus ou moins bref comme procureur à la Chambre. A cette fin, il convient de comptabiliser le temps écoulé entre la première et la dernière intervention de chaque procureur à la Chambre, sans tenir compte du fait que les individus ne sont pas nécessairement intervenus durant toute cette période, notamment pendant les retours à Rome de la curie. L'intervalle de temps est calculé à partir des dates des interventions figurant dans la liste alphabétique des procureurs donnée en Annexes I. Cependant, seuls le mois et l'année sont retenus pour mesurer le temps qui sépare le premier du dernier passage à la Chambre du mandataire. Dans ces conditions, ces 204 procureurs sont attestés comme procureurs durant des périodes très variées allant de 3 mois à 29 ans et 10 mois. Pour chaque procureur est indiqué entre parenthèses le nombre de ses clients à la Chambre.

0 an ≤ ... < 1 an : 14 procureurs

0 an +

3 mois : Guillelmus Le Haier (2)

4 mois : Johannes de Rodano (5)

5 mois : Amauricus Fabri (4)

Maurinus de Bosco (3)

6 mois : Bernardus de Planis (1)

8 mois : Guillelmus Thebardi (2)

Petrus Aurioli (1)

9 mois : Hugo Radulphi (1)

Jordanus Fraycineti (1)

Raymundus Fadeti (2)

Theodoricus Rogeti (2)

10 mois : Stephanus Barbati (1)

*11 mois : Johannes de Fulhos alias Jugon
de Aureliaco (2)*

*Dionisius Villani de Rotho-
mago (2)*

1 an ≤ ... < 2 ans : 25 procureurs

1 an +

0 mois : Anequinus de Vilarel (1)

*1 mois : Johannes Arnaudi alias Gor-
raudi (3)*

Raymundus Barleti (1)

Raymundus Rogerii (1)

2 mois : Gerardus de Buxeriis (9)

3 mois : Petrus Turlini de Movisonno (3)

6 mois : Franciscus Perrini de Calcia (2)

Stephanus Vinhogali (1)

Stephanus Vrine (1)

Vincentius de Sirano (1)

7 mois : Bartholomeus de Rivo (1)

Guidomarus Rollandi (2)

*Guillelmus Arnaldi de Bes-
sano (1)*

Raymundus Arfuelha (1)
8 mois : *Johannes de Loberto* (1)
9 mois : *Armandus deus Hermens* (1)
Aymericus de Valle (4)
Guillelmus Fabrigali (2)
Raymundus de Anglacio (1)
Stephanus Blatas (1)
10 mois : *Amelius de Brolio* (2)
Guichardus de Sachinis (1)
Hugo Lamberti (1)
Petrus de Furno (1)
11 mois : *Stephanus de Bellapertica* (2)

2 ans ≤ ... < 3 ans : 32 procureurs
2 ans +
0 mois : *Johannes de Friano* (1)
1 mois : *Aymericus Grangerii* (1)
Egidius de Cennaco (1)
Guillelmus Glorie (1)
Johannes de Nigrandia (3)
2 mois : *Bertoldus de Bajuli* (5)
Guillelmus Brunelli de Argeyo (2)
3 mois : *Anceletus de Brecuria* (2)
Aymonetus de Verme (1)
Guillelmus Quarrelli (3)
Johannes Salenti (1)
4 mois : *Galhardus Carbonelli* (3)
Johannes de Capella (1)
Martinus de Chastres (1)
Michael Waleti (1)
Petrus de Ortis (9)
Robertus Plage (1)
Stephanus Valtherii (1)
5 mois : *Odardus de Pomerio* (1)

6 mois : *Guillelmus Baronis* (2)
Guillelmus de Sancto Oyno (1)
Johannes Botiguiier (1)
7 mois : *Petrus de Casellis* (2)
Petrus de Albergamentis (1)
8 mois : *Aymericus de Garda* (1)
Berengarius de Arrio (1)
9 mois : *Thomas de Persanallo* (1)
Ulricus Voltzonis de Argentina (2)
10 mois : *Guillelmus Rixendis* (2)
Johannes Fornerii de Clusis (2)
11 mois : *Andreas de Chabanis* (1)
Raymundus de Teneto (2)

3 ans ≤ ... < 4 ans : 18 procureurs
3 ans +
1 mois : *Bernardus Foresii* (1)
Dominicus de Nanceyo (2)
Guillelmus Bernardi (2)
Nicolaus Crueti (3)
Raymundus de Sendreus (1)
Thomas Muloti (3)
3 mois : *Petrus de Dualerio* (1)
4 mois : *Jordanus de Haya* (1)
5 mois : *Johannes Chauvetelli* (3)
Johannes de Viridario (1)
Petrus de Corceyo (2)
6 mois : *Andreas Ayraudi* (3)
Henricus Gelu de Marvilla (2)
7 mois : *Bertrandus Alberti* (2)
Bertrandus de Ladilha (1)
9 mois : *Balduinus Buillon alias de Wissant* (1)

Nicolaus Paschalis alias Per-
audi (2)
10 mois : *Raymundus de Caraygue* (1)

4 ans ≤ ... < 5 ans : 15 procureurs
4 ans +
0 mois : *Bernardus Maynardi de*
Castronovo (1)
1 mois : *Guillelmus de Manso* (1)
Petrus de Chissiaco (3)
2 mois : *Petrus Lobeti* (1)
Raymundus Martini (1)
3 mois : *Johannes de Marigueyo* (1)
Johannes Parentis (2)
Johannes de Quilozoc (4)
Stephanus Amelhenqui (2)
5 mois : *Guillelmus Morini* (4)
6 mois : *Nicolaus de Lignon* (6)
7 mois : *Petrus Flexerii* (2)
8 mois : *Johannes de Gudensperg* (4)
Raymundus Basati (2)
9 mois : *Berengarius de Conis* (1)

5 ans ≤ ... < 6 ans : 12 procureurs
5 ans +
2 mois : *Balduinus Britonis de Bello-*
monte (6)
Johannes Robinelli (5)
Petrus Berengarii (3)
Raymundus Bernardi de Roque-
rio (6)
3 mois : *Johannes de Albespino* (3)
4 mois : *Gaufridus de Assayo dictus*
Bersierre (1)

5 mois : *Johannes Clari* (2)
7 mois : *Gerardus de Sergiaco* (13)
8 mois : *Garnerius Pinardi de Remis* (6)
9 mois : *Johannes Cornuti* (1)
10 mois : *Gerardus de Bellopodio* (2)
11 mois : *Nicolaus Trehu* (1)

6 ans ≤ ... < 7 ans : 11 procureurs
6 ans +
2 mois : *Georgius de Edua* (2)
Nicolaus de Moyrenco (11)
Petrus Vassalli (6)
Reginaldus de Saillevilla (2)
3 mois : *Hugo de Molendino* (3)
4 mois : *Gerardus Fabri* (7)
6 mois : *Jacobus Vercherii* (3)
8 mois : *Johannes de Silvalitoris* (2)
9 mois : *Bernardus de Senaco* (2)
11 mois : *Bernardus Ferrarii* (1)
Petrus de Receyo (4)

7 ans ≤ ... < 8 ans : 8 procureurs
7 ans +
0 mois : *Hugo de Fraxino* (1)
1 mois : *Johannes Laurentii* (3)
3 mois : *Guillelmus Noelleti* (2)
4 mois : *Thomas Monis de Florentia* (21)
5 mois : *Galaubra de Panassato* (2)
7 mois : *Bartholomeus del Cassanh* (3)
Henricus Medici de Sancto Mar-
tino (11)
8 mois : *Zenobius Martini de Florentia* (6)

8 ans ≤ ... < 9 ans : 12 procureurs

8 ans +

0 mois : Ponsardus de Villari (7)

Thomas de Romariis (2)

1 mois : Helias de Vodro (9)

Petrus de Fargia (1)

Ponsardus Sornachi de Luca (3)

Raymundus Aliberti (2)

7 mois : Johannes Helioti (1)

Rogerus de Curtraco (24)

9 mois : Mauricius de Barda (5)

10 mois : Godefridus de Gardape (17)

11 mois : Doynus de Remis (4)

*Johannes Trocon de Cre-
ciaco* (39)

9 ans ≤ ... < 10 ans : 5 procureurs

9 ans +

1 mois : Johannes Mercerii (6)

Walterus Costere (18)

2 mois : Bernardus Cavalerii (3)

9 mois : Jacobus Golferii (3)

10 mois : Stephanus Audeberti (7)

10 ans ≤ ... < 11 ans : 11 procureurs

10 ans +

1 mois : Johannes de Planceyo

Johannes Fauqueti (4)

Johannes de Villeblain (4)

Philippus Gosse (8)

4 mois : Bernardus de Forcia (1)

Thomas Sagordeti (1)

6 mois : Robertus de Aquigneyo (12)

9 mois : Bertrandus de Cassaneis (1)

Guillelmus Ferri (1)

Johannes Baruncelli (19)

11 mois : Johannes de Forgia (5)

11 ans ≤ ... < 12 ans : 6 procureurs

11 ans +

1 mois : Petrus La Villa (3)

3 mois : Johannes de Segria (4)

6 mois : Guillelmus Abaudi (7)

7 mois : Rogerus de Turre (3)

8 mois : Guillelmus Ademarii (4)

11 mois : Helias Servientis (5)

12 ans ≤ ... < 13 ans : 2 procureurs

12 ans +

2 mois : Bartholomeus Spiefamis de
Luca (81)

5 mois : Petrus Rubei (5)

13 ans ≤ ... < 14 ans : 6 procureurs

13ans +

1 mois : Durandus de Romanhato (5)

4 mois : Aymericus Pellicerii (4)

Jacobus Textoris (2)

Petrus de Chintrio (6)

7 mois : Johannes dictus de Nivella de
Senogiis (7)

8 mois : Simon Girardi de Bourdone (6)

14 ans ≤ ... < 15 ans : 1 procureur

14 ans +

8 mois : Nicolaus Contis de Florentia (9)

15 ans ≤ ... < 16 ans : 5 procureurs

15 ans +

0 mois : Dominicus Pontii (18)

1 mois : Johannes Sabaterii (3)

8 mois : Thomas Magni (21)

*Waltherus Richerii de Fico-
curia (11)*

*11 mois : Guillelmus Fulconis de Villa-
bicheto (15)*

16 ans ≤ ... < 17 ans : 2 procureurs

16 ans +

5 mois : Gisbertus de Lur (6)

*11 mois : Robertus Brumani dictus Le Bru-
men (14)*

17 ans ≤ ... < 18 ans : 2 procureurs

17 ans +

4 mois : Johannes Guenioti (4)

Paulus Mathei de Florentia (19)

18 ans ≤ ... < 19 ans : 4 procureurs

18 ans +

1 mois : Bernardus de Bugueto (14)

*7 mois : Robertus de Bail de Caslu-
cerno (5)*

9 mois : Petrus Radulphi (5)

11 mois : Raymundus Rabasse (2)

19 ans ≤ ... < 20 ans : 1 procureur

19 ans +

9 mois : Simon de Bourich (46)

21 ans ≤ ... < 22 ans : 2 procureurs

21 ans +

1 mois : Thomas Le Pourry (40)

3 mois : Johannes de Mejanesio (27)

22 ans ≤ ... < 23 ans : 4 procureurs

22 ans +

1 mois : Hugo Gaufridi (4)

5 mois : Bertrandus de Veyraco (9)

Petrus Roberti de Aquila (98)

*11 mois : Johannes Louterelli de
Ulmonte (19)*

25 ans ≤ ... < 26 ans : 1 procureur

25 ans +

8 mois : Johannes Spiefamis de Luca (109)

26 ans ≤ ... < 27 ans : 2 procureurs

26 ans +

4 mois : Radulphus de Alliaco (6)

6 mois : Andreas Tichi de Pistorio (29)

27 ans ≤ ... < 28 ans : 1 procureur

27 ans +

6 mois : Andreas de Ulmo (20)

29 ans ≤ ... < 30 ans : 2 procureurs

29 ans +

*3 mois : Johannes Rosseti de Marti-
gniaco (10)*

10 mois : Guillelmus Amici (5)

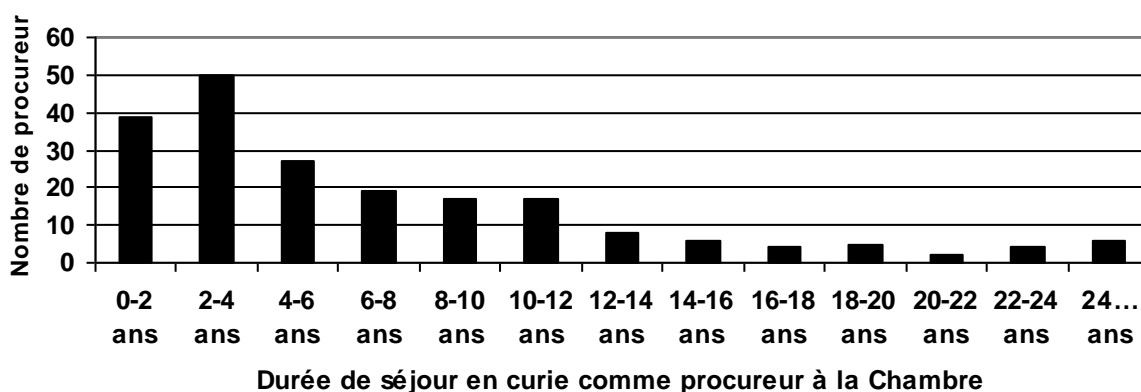
Un bilan d'ensemble permet de mesurer que les procureurs effectuent toutes leurs interventions dans un espace de temps relativement bref :

Espace de temps durant lequel les procureurs sont actifs à la Chambre

0 an ≤ ... < 1 an	14	39	20 %
1 an ≤ ... < 2 ans	25		
2 ans ≤ ... < 3 ans	32	50	25 %
3 ans ≤ ... < 4 ans	18		
4 ans ≤ ... < 5 ans	15	27	14 %
5 ans ≤ ... < 6 ans	12		
6 ans ≤ ... < 7 ans	11	19	9 %
7 ans ≤ ... < 8 ans	8		
8 ans ≤ ... < 9 ans	12	17	6,5 %
9 ans ≤ ... < 10 ans	5		
10 ans ≤ ... < 11 ans	11	17	8 %
11 ans ≤ ... < 12 ans	6		
12 ans ≤ ... < 13 ans	2	8	4 %
13 ans ≤ ... < 14 ans	6		

14 ans ≤ ... < 15 ans	1	6	3 %
15 ans ≤ ... < 16 ans	5		
16 ans ≤ ... < 17 ans	2	4	2 %
17 ans ≤ ... < 18 ans	2		
18 ans ≤ ... < 19 ans	4	5	2,5 %
19 ans ≤ ... < 20 ans	1		
21 ans ≤ ... < 22 ans	2	2	1 %
22 ans ≤ ... < 23 ans	4	4	2 %
25 ans ≤ ... < 26 ans	1	6	3 %
26 ans ≤ ... < 27 ans	2		
27 ans ≤ ... < 28 ans	1		
29 ans ≤ ... < 30 ans	2		

En moyenne, ces 204 procureurs interviennent comme procureurs durant environ sept années. Le graphique suivant permet de visualiser la durée des carrières de ces procureurs, par tranche de deux ans.



Un tel classement doit cependant être considéré avec prudence. En effet, mesurer l'espace de temps qui sépare la première de la dernière intervention comme procureur a l'inconvénient de ne pas tenir compte du fait que certains personnages font une brève

apparition à la curie puis ne réapparaissent que fort longtemps après, parfois une décennie plus tard⁶⁷⁷. On rencontre, en effet, des individus qui ne sont que très rarement cités dans les registres comme procureurs, mais qui apparaissent à des dates fort distantes les unes des autres chronologiquement⁶⁷⁸. Il est donc clair qu'un espace de temps long n'est pas la preuve que le procureur est resté à Avignon durant tout ce temps.

Les trois critères retenus dans ce chapitre, à savoir le nombre d'interventions des procureurs à la Chambre, le nombre de clients pour lesquels elles sont effectuées et l'espace de temps durant lequel elles s'inscrivent, mettent en évidence la grande disparité du groupe étudié et montrent du même coup la difficulté de dresser un profil général de la fonction de procureur à la Chambre. Toutes les données fournies indirectement par les notices des registres des *Obligationes-Solutiones* sont donc insuffisantes pour établir une typologie sérieuse des procureurs à la Chambre, et il est indispensable, en conséquence, de mener des recherches complémentaires sur chacun de ces 204 personnages. Avant de recourir aux informations fournies par les biographies respectives de ces individus, il est souhaitable de s'intéresser aux autres domaines éventuels dans lesquels ils exercent ponctuellement ou régulièrement l'activité de procureur. Il convient, à cette fin, dans un premier temps, d'observer si, hormis leur fonction, passagère ou régulière, de procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum* à la Chambre, ils agissent aussi à la curie en vertu de procurations d'autres natures.

⁶⁷⁷ De nombreux exemples illustrent cette situation : *Bernardus Ferrarii* est attesté le 19 mars 1359, puis régulièrement entre le 4 février 1363 et le 17 janvier 1366. *Bernardus de Forcia* est mentionné comme procureur de l'archevêque de Bordeaux, le 23 mars 1363, puis simplement de nouveau les 14 décembre 1372 et 23 juin 1373. *Guillelmus Ferri* est signalé comme mandataire *ad solvendum* et *ad visitandum*, le 6 juin 1365. Il ne réapparaît ensuite dans les registres des *Obligationes-Solutiones* que le 1^{er} février 1376 ; *Bertrandus de Cassaneis* accomplit une visite *ad limina* pour l'évêque de Mirepoix, le 15 avril 1365. Il ne réapparaît par la suite pour ce même prélat qu'en juillet et décembre 1375 ; *Thomas Sagordeti* est à la Chambre en juillet et octobre 1363. Il faut ensuite attendre le 30 avril 1372 pour le retrouver cité comme procureur.

⁶⁷⁸ *Nicolaus Trehu* n'est attesté comme procureur qu'à des dates fort éloignées : le 24 avril 1367, le 26 novembre 1370 et le 4 février 1373.

CHAPITRE IV

La polyvalence des procureurs

Outre quelques affaires diverses, toutes les autres interventions de ces 204 procureurs peuvent être réparties en quatre domaines essentiels : les résignations de bénéfices, les interventions en justice, l'obtention de bulles de Chancellerie et la réception de paiements à la Chambre⁶⁷⁹. Cependant, les interventions relatives à chacune de ces cinq activités ne doivent pas être mises sur le même plan, en raison de leur statut un peu différent, et sont même statistiquement difficilement comparables, dans la mesure où elles ne transparaissent pas toutes aussi bien dans les documents de la Chancellerie et de la Chambre. Il est donc préférable de les examiner par catégories.

1) Les résignations de bénéfices

Comme il a été expliqué dans le chapitre de présentation de la fonction de procureur *ad resignandum*, les registres de la Chancellerie conservent bien souvent le nom des mandataires *ad resignandum* dans les actes de provision des bénéfices récemment abandonnés⁶⁸⁰. Ces résignations sont donc assez facilement accessibles à partir des éditions papier et informatique des lettres communes d'Urbain V et de Grégoire XI, réalisées par l'École française de Rome⁶⁸¹. L'examen de ces sources révèle une multiplicité de noms, car les registres de la Chancellerie s'attachent scrupuleusement à garder trace du nom de ces intermédiaires, même s'il est un peu difficile, comme dans le cas des registres des *Obligationes-Solutiones*, de déceler quelque cohérence dans l'attribution des qualificatifs employés pour désigner ces mandataires⁶⁸².

Il n'est donc pas très étonnant que 66 des 204 procureurs retenus, c'est-à-dire presque un tiers d'entre eux, soient mentionnés dans les registres de la Chancellerie, au moins une fois, comme procureur *ad resignandum*. Ce chiffre élevé, qui dépasse de loin celui des

⁶⁷⁹ Toutes ces interventions se trouvent regroupées en Annexes IV sous le titre de « liste des autres procureurs ». En outre, cette liste recense pour finir toutes les affaires qui n'entrent pas dans l'une ou l'autre de ces quatre catégories.

⁶⁸⁰ Partie 1, chapitre VI, paragraphe « Des sources indirectes », p. 141-143.

⁶⁸¹ Les références précises de ces publications de l'École française de Rome se trouvent dans la partie consacrée aux sources imprimées (cf. Partie I, p. 36-37). Comme il a été déjà indiqué dans l'introduction de cette thèse, c'est en raison des richesses offertes par ces sources parallèles exceptionnelles que cette présente étude s'est attachée plus particulièrement aux pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI.

⁶⁸² Ce point est abordé assez longuement dans le chapitre consacré aux procureurs en curie *ad resignandum*. Voir le paragraphe « Des sources indirectes », p. 141-143.

interventions à la Chancellerie (environ 5 %) ou dans une cour de justice (moins de 2 %), révèle la polyvalence d'un assez grand nombre de mandataires et l'unité du métier de procureur, même chez des gens qui ne sont pas des professionnels de la procuration⁶⁸³. Ces 66 procureurs *ad resignandum* sont attestés avoir résigné 161 bénéfices, c'est-à-dire qu'ils ont en moyenne délaissé chacun, au cours de leur carrière, entre 2 et 3 bénéfices. Il n'est donc pas sans intérêt de mettre en rapport, géographiquement et chronologiquement, les interventions *ad resignandum* de chacun de ces individus avec les obligations, paiements et visites qu'ils ont par ailleurs effectués à la Chambre.

Il est possible de comparer les diocèses auxquels se rattachent les clients qui leur donnent procuration *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*, d'une part, et *ad resignandum* de l'autre. Pour être parfaite, dans le cas des abandons de bénéfices, cette confrontation devrait prendre en considération l'ensemble des diocèses dans lesquels les clercs résignateurs possèdent des bénéfices. Cependant, pour ne pas avoir à engager des recherches trop longues, on ne retient ici que les diocèses des bénéfices résignés. La mise en parallèle de ces différents diocèses doit donc être examinée avec une certaine prudence.

Les diocèses des bénéfices résignés (et donc de leur bénéficiaire avant la résignation) par les procureurs à la lumière des diocèses de leurs clients à la Chambre

PROCUREURS	Diocèses des bénéfices résignés dans lesquels	
	le procureur a un client à la Chambre	le procureur n'a pas de client à la Chambre
<i>Amauricus Fabri</i>		Cambrai, Thérouanne, Amiens
<i>Amelius de Brolio</i>		Poitiers
<i>Andreas de Ulmo</i>	Angers, Avranches, Le Mans, Rennes, Tours	Nantes
<i>Aymericus de Garda</i>		Evora
<i>Aymericus Pellicerii</i>		Couserans
<i>Bartholomeus del Cassanh</i>	Arles	Evora, Lérida, Nîmes, Tuy

⁶⁸³ Il a été montré dans le chapitre consacré aux procureurs *ad resignandum*, que plusieurs de ces intermédiaires sont des agents du Saint-Siège, exerçant des charges officielles à la curie : Partie I, chapitre VI, paragraphe « De la désignation de procureur », p. 143-145.

<i>Berengarius de Conis</i>		Bourges, Rodez
<i>Bernardus de Bugueto</i>	Comminges	Ascoli Piceno, Freising, Ratisbonne
<i>Bertoldus de Bajuli</i>	Coutances, Limoges	
<i>Bertrandus de Veyraco</i>	Rodez	
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>		Thérouanne
<i>Dominicus de Nanceyo</i>	Thérouanne	Metz
<i>Dominicus Pontii</i>	Barcelone, Gérone, Tarragone	
<i>Doynus de Remis</i>	Reims	Elne, Würzburg, Coutances
<i>Franciscus Perrini de Calcia</i>	Metz	Toul
<i>Galhardus Carbonelli</i>		Riez
<i>Garnerius Pindari de Remis</i>	Paris	Maastricht, Saragosse
<i>Gerardus de Sergiaco</i>		Glandève, Lyon
<i>Gisbertus de Lur</i>		Arras, Luçon
<i>Guichardus de Sachinis</i>		Mâcon
<i>Guillelmus Abaudi</i>	Rennes	
<i>Guillelmus Ademarii</i>		Bourges
<i>Guillelmus Baronis</i>	Coutances	
<i>Guillelmus Glorie</i>		Maguelonne, Poitiers
<i>Guillelmus Thebardi</i>	Bourges	
<i>Helias Servientis</i>	Sarlat	Paphos
<i>Helias de Vodro</i>	Limoges	Fréjus
<i>Henricus Gelu de Marvilla</i>		Toul
<i>Hugo Gaufridi</i>		Bordeaux, Bazas, Avignon
<i>Hugo de Molendino</i>		Saint-Flour
<i>Johannes Fauqueti</i>	Amiens	
<i>Johannes Fornerii de Clusis</i>	Genève	
<i>Johannes de Gudensperg</i>	Worms	Mayence, Salzbourg
<i>Johannes Helioti</i>		Bayeux, Rouen
<i>Johannes de Loberto</i>		Arras

<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	Meaux	Paris, Tournai
<i>Johannes de Mejanesio</i>	Avignon	Cahors
<i>Johannes Mercerii</i>		Langres, Reims
<i>Johannes de Nivella de Senogiis</i>	Cambrai	Liège
<i>Johannes de Quilozoc</i>		Poitiers
<i>Johannes de Rodano</i>	Orléans	Auxerre, Nevers
<i>Johannes de Segria</i>		Tours
<i>Johannes de Villeblain</i>		Autun, Soissons, Trèves, Verdun
<i>Jordanus de Haya</i>		Liège
<i>Martinus de Chastres</i>	Limoges	Bourges
<i>Mauricius de Barda</i>	Autun	Bourges, Chartres, Nantes, Saintes
<i>Nicolaus de Lignon</i>	Le Mans	Meaux
<i>Odardus de Pomerio</i>		Auxerre
<i>Petrus de Corceyo</i>	Rennes, Tours	Saint-Malo
<i>Petrus Radulphi</i>	Limoges	Lectoure, Mirepoix, Reims
<i>Petrus Roberti de Aquila</i>	Reims, Tournai	
<i>Petrus Rubei</i>		Ferrare
<i>Petrus Vassalli</i>	Angoulême, Poitiers	Rodez
<i>Raymundus Basati</i>		Paris, Chartres
<i>Raymundus Bernardi de Roquerio</i>	Bordeaux	
<i>Raymundus de Teneto</i>	Auch	Bayonne, Carcassonne, Montauban, Narbonne
<i>Reginaldus de Saillevilla</i>	Arras	
<i>Robertus de Aquigneyo</i>		Luçon
<i>Robertus Brumani dictus Le Brumen</i>	Rouen	
<i>Simon Girardi de Bourdone</i>	Langres	
<i>Stephanus Audeberti</i>		Agde, Paris
<i>Thomas Le Pourry</i>	Lisieux, Rouen, Thérrouanne	Metz
<i>Thomas Magni</i>	Rouen	
<i>Thomas Sagordeti</i>		Bourges

<i>Ulricus Voltzonis de Argentina</i>	Strasbourg	
<i>Waltherus Richerii de Ficocuria</i>		Tournai, Lille

Ce rapprochement met en évidence que :

- 15 procureurs (23 %) résignent des bénéfices qui se rattachent toujours à l'un ou l'autre des diocèses dans lesquels réside un de leurs clients à la Chambre.
- 22 procureurs (33 %) résignent des bénéfices qui ne dépendent que parfois de diocèses dans lesquels se trouvent certains des prélats pour lesquels ils interviennent à la Chambre.
- 29 procureurs (44 %) résignent des bénéfices qui se trouvent toujours dans un diocèse où le procureur ne représente aucun prélat à la Chambre.

Il y a donc plus de la moitié des cas (56 %) où les bénéfices résignés appartiennent, en partie, à un diocèse avec lequel le procureur est en relation par l'intermédiaire d'un prélat qu'il représente à la Chambre. Un tel constat confirme l'idée que la clientèle d'un procureur s'inscrit dans un espace géographique plus ou moins étendu mais assez souvent cohérent.

En outre, lorsqu'il n'y a pas recoupement entre les diocèses des bénéfices résignés et ceux des prélats qui sont représentés à la Chambre, il peut y avoir néanmoins proximité. C'est moins la délimitation en circonscriptions ecclésiastiques que l'ensemble géographique qu'il est intéressant de cerner. C'est pourquoi, il est également utile de mener cette même comparaison à partir des provinces ecclésiastiques dont relèvent les prélats qui donnent procuration *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*, d'une part, et à partir de celles des bénéfices résignés, d'autre part.

Les provinces ecclésiastiques des bénéfices résignés (et donc de leur bénéficiaire avant la résignation) par les procureurs à la lumière des diocèses de leurs clients à la Chambre

	Provinces dans lesquelles le procureur a un client à la Chambre	Provinces dans lesquelles le procureur n'a pas de client à la Chambre
<i>Amauricus Fabri</i>	Reims	
<i>Amelius de Brolio</i>		Bordeaux
<i>Andreas de Ulmo</i>	Rouen, Tours	
<i>Aymericus de Garda</i>		Braga
<i>Aymericus Pellicerii</i>		Auch
<i>Bartholomeus del Cassanh</i>	Arles	Braga, Compostelle,

		Narbonne, Tarragone
<i>Berengarius de Conis</i>	Bourges	
<i>Bernardus de Bugueto</i>	Auch	Rome, Salzburg
<i>Bertoldus de Bajuli</i>	Bourges, Rouen	
<i>Bertrandus de Veyraco</i>	Bourges	
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>		Reims
<i>Dominicus de Nanceyo</i>	Reims	Trèves
<i>Dominicus Pontii</i>	Tarragone	
<i>Doynus de Remis</i>	Reims	Mayence, Narbonne, Rouen,
<i>Franciscus Perrini de Calcia</i>	Trèves	
<i>Galhardus Carbonelli</i>		Aix
<i>Garnerius Pinardi de Remis</i>	Sens	Cologne, Saragosse
<i>Gerardus de Sergiaco</i>	Lyon	Embrun
<i>Gisbertus de Lur</i>	Bordeaux	Reims
<i>Guichardus de Sachinis</i>	Lyon	
<i>Guillelmus Abaudi</i>	Tours	
<i>Guillelmus Ademariï</i>	Bourges	
<i>Guillelmus Baronis</i>	Rouen	
<i>Guillelmus Glorie</i>	Narbonne	Bordeaux
<i>Guillelmus Thebardi</i>	Bourges	
<i>Helias Servientis</i>	Bordeaux, Nicosie	
<i>Helias de Vodro</i>	Bourges	Aix
<i>Henricus Gelu de Marvilla</i>	Trèves	
<i>Hugo Gaufridi</i>	Bordeaux	Arles, Auch
<i>Hugo de Molendino</i>	Bourges	
<i>Johannes Fauqueti</i>	Reims	
<i>Johannes Fornerii de Clusis</i>	Vienne	
<i>Johannes de Gudensperg</i>		Mayence
<i>Johannes Helioti</i>	Rouen	
<i>Johannes de Loberto</i>		Reims
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	Reims, Sens	
<i>Johannes de Mejanesio</i>	Arles	Bourges

<i>Johannes Mercerii</i>		Lyon, Reims
<i>Johannes de Nivella de Senogiis</i>	Reims	Cologne
<i>Johannes de Quilozoc</i>		Bordeaux
<i>Johannes de Rodano</i>	Sens	
<i>Johannes de Segria</i>		Tours
<i>Johannes de Villeblain</i>	Reims	Lyon, Trèves
<i>Jordanus de Haya</i>		Cologne
<i>Martinus de Chastres</i>	Bourges	
<i>Mauricius de Barda</i>	Lyon, Sens	Bordeaux, Bourges, Tours
<i>Nicolaus de Lignon</i>	Tours	Sens
<i>Odardus de Pomerio</i>		Sens
<i>Petrus de Corceyo</i>	Tours	
<i>Petrus Radulphi</i>	Bourges	Auch, Reims, Toulouse
<i>Petrus Roberti de Aquila</i>	Reims	
<i>Petrus Rubei</i>		Ravenne
<i>Petrus Vassalli</i>	Bordeaux, Bourges	
<i>Raymundus Basati</i>	Sens	
<i>Raymundus Bernardi de Roquerio</i>	Bordeaux	
<i>Raymundus de Teneto</i>	Auch	Narbonne, Toulouse
<i>Reginaldus de Saillevilla</i>	Reims	
<i>Robertus de Aquigneyo</i>		Bordeaux
<i>Robertus Brumani dictus Le Brumen</i>	Rouen	
<i>Simon Girardi de Bourdone</i>	Lyon	
<i>Stephanus Audeberti</i>	Narbonne, Sens	
<i>Thomas Le Pourry</i>	Reims, Rouen	Trèves
<i>Thomas Magni</i>	Rouen	
<i>Thomas Sagordeti</i>		Bourges
<i>Ulricus Voltzonis de Argentina</i>	Strasbourg	
<i>Waltherus Richerii de Ficocuria</i>	Reims	

Une telle comparaison montre à l'évidence que les procureurs sont très souvent enracinés dans une province déterminée ou qu'au moins ils interviennent prioritairement pour une région donnée :

- 32 procureurs (49 %) résignent des bénéfices qui se rattachent toujours à l'une ou l'autre des provinces dans lesquelles réside un de leurs clients à la Chambre.

- 20 procureurs (30 %) résignent des bénéfices qui ne dépendent que parfois de provinces dans lesquelles se trouvent certains des prélats pour lesquels ils interviennent à la Chambre.

- 14 procureurs (21 %) résignent des bénéfices qui relèvent uniquement de provinces où le procureur ne représente aucun prélat à la Chambre.

Lorsque le bénéfice résigné est situé dans un diocèse apparemment étranger au ressort géographique de la clientèle du procureur, il est fort probable que le cleric résignateur possède, en outre, des bénéfices dans d'autres régions où le procureur a une partie ou la totalité de sa clientèle. Cette dernière hypothèse reste néanmoins encore à démontrer.

Dans un second temps, il convient d'observer si ces procureurs interviennent à peu près dans le même temps comme procureurs *ad resignandum* et procureurs à la Chambre, ou si, au contraire, ils exercent ces deux activités successivement, voire même à deux moments bien différents de leur vie. Il a déjà été mentionné que les dates des résignations ne peuvent, en toute rigueur, être considérées que comme des *termini ad quem* au delà desquels la résignation n'a pu se faire, même si, dans la majorité des cas, les bénéfices résignés sont de nouveau concédés dans un délai très proche et que les dates des résignations ne sont pas, par conséquent, sans valeur⁶⁸⁴. Si la date mentionnée est antérieure à celles des différentes interventions à la Chambre, elle révèle incontestablement que l'individu est déjà procureur à cette époque ; en revanche, lorsqu'elle est postérieure à celles des différents versements, obligations et visites, elle ne peut signifier de manière sûre que le procureur est encore à cette date en curie. La chronologie parallèle des interventions à la Chambre et des résignations de bénéfices offrent les situations suivantes :

- des résignations effectuées antérieurement aux interventions à la Chambre ;
- des résignations effectuées simultanément avec les obligations, versements ou visites *ad limina* à la Chambre ;
- des résignations effectuées vraisemblablement postérieurement aux affaires traitées à la Chambre.

⁶⁸⁴ Voir notamment les indications données à ce sujet dans chapitre sur les procureurs en curie *ad resignandum*, p. 143.

Neuf résignations antérieures aux interventions à la Chambre

	Résignations	Chambre
<i>Amauricus Fabri</i>	...Juin 1374-...août 1374	Septembre 1374-janvier 1375
<i>Berengarius de Conis</i>	...Avril 1363-...mars 1368	Octobre 1374-juin 1379
<i>Bertoldus de Bajuli</i>	...Juillet 1362-...novembre 1362	Octobre 1364-novembre 1366
<i>Franciscus Perrini de Calcia</i>	...Avril 1372-...avril 1373	Février 1375-juillet 1376
<i>Johannes de Rodano</i>	...Août 1363 -...novembre 1374	Janvier-avril 1376
<i>Raymundus Basati</i>	...Août 1363	Avril 1365-novembre 1369
<i>Reginaldus de Saillevilla</i>	...Février 1370	Mars 1374-avril 1380
<i>Thomas Sagordeti</i>	...Mars 1363-...avril 1363	Juillet 1363-octobre 1373
<i>Waltherus Richerii de Ficocuria</i>	...Mars 1371	Octobre 1371-mai 1387

41 résignations effectuées vraisemblablement durant la période d'activité à la Chambre des procureurs

PROCUREUR	Première intervention à la Chambre	Résignations	Dernière intervention à la Chambre
<i>Amelius de Brolio</i>	Janvier 1364	...Mars 1364	Octobre 1365
<i>Aymericus de Garda</i>	Janvier 1364	...Octobre 1364	Août 1366
<i>Aymericus Pellicerii</i>	Janvier 1362	...Décembre 1362-...avril 1363	Avril 1375
<i>Bernardus de Bugueto</i>	Août 1361	...Juillet 1363-...février 1370	Août 1379
<i>Bertrandus de Veyraco</i>	Juillet 1355	...Février 1373	Novembre 1377
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>	Septembre 1372	...Novembre 1372	Juillet 1373
<i>Dominicus Pontii</i>	Juillet 1361	...Avril 1363-...avril 1372	Juin 1376

<i>Doynus de Remis</i>	Janvier 1369	...Mars 1371-...octobre 1375	Novembre 1377
<i>Galhardus Carbonelli</i>	Juillet 1363	...Juillet 1364	Octobre 1365
<i>Gerardus de Sergiaco</i>	Octobre 1361	...Janvier 1364-...janvier 1366	Avril 1367
<i>Gisbertus de Lur</i>	Janvier 1354	...Janvier 1363-...mai 1363	Mai 1370
<i>Guichardus de Sachinis</i>	Mars 1363	...Mai 1364	Décembre 1364
<i>Guillelmus Ademarii</i>	Août 1354	...Février 1366	Mars 1366
<i>Hugo de Molendino</i>	Octobre 1360	...Mars 1364	Décembre 1366
<i>Helias Servientis</i>	Décembre 1363	...Novembre 1371-octobre 1374	Octobre 1375
<i>Helias de Vodro</i>	Juin 1363	...Juillet 1363-...décembre 1366	Juin 1371
<i>Henricus Gelu de Marvilla</i>	Octobre 1364	...Février 1368	Mars 1368
<i>Hugo Gaufridi</i>	Décembre 1359	...Août 1369-...janvier 1376	Décembre 1381
<i>Johannes Fornerii de Clusis</i>	Mars 1364	...Juin 1364	Décembre 1366
<i>Johannes Helioti</i>	Mai 1365	...Juin 1371	Novembre 1373
<i>Johannes de Loberto</i>	Octobre 1364	...Décembre 1365	Mai 1366
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	Mars 1360	...Février 1366-juin 1375	Mars 1383
<i>Johannes de Mejanesio</i>	Octobre 1361	...Juillet 1372-...juin 1376	Décembre 1382
<i>Johannes Mercerii</i>	Avril 1358	...Octobre-...novembre 1364	Avril 1367
<i>Johannes dictus de Nivella de Senogiis</i>	Novembre 1366	...Novembre 1373	Mai 1380
<i>Johannes de Quilozoc</i>	Octobre 1360	...Mai 1364	Décembre 1364
<i>Johannes de Segria</i>	Avril 1362	...Mars 1363-...juillet 1371	Juin 1373
<i>Johannes de Villeblain</i>	Décembre 1362	... Mai 1364-...avril 1371	Décembre 1372

<i>Jordanus de Haya</i>	Novembre 1362	...Juillet 1365	Février 1366
<i>Odardus de Pomerio</i>	Avril 1373	...Mars 1375	Août 1375
<i>Petrus Radulphi</i>	Octobre 1363	...Mai 1366-...janvier 1375	Juin 1382
<i>Petrus Roberti de Aquila</i>	Février 1354	...Juillet 1371-...janvier 1373	Juin 1376
<i>Petrus Vassalli</i>	Décembre 1363	...Avril 1364-...novembre 1364	Janvier 1370
<i>Raymundus de Teneto</i>	Juin 1373	...Janvier 1375-...mai 1375	Avril 1376
<i>Robertus de Aquigneyo</i>	Mars 1366	...Septembre 1366	Août 1376
<i>Robertus Brumani dictus Le Brumen</i>	Mai 1366	...Mars 1367	Mars 1383
<i>Simon Girardi de Bourdone</i>	Avril 1355	...Janvier 1368	Novembre 1368
<i>Stephanus Audeberti</i>	Décembre 1366	...Juillet 1372-...mai 1374	Septembre 1376
<i>Thomas Le Pourry</i>	Janvier 1370	...Août 1371-...janvier 1375	Janvier 1391
<i>Thomas Magni</i>	Juin 1354	...Novembre 1362	Janvier 1370
<i>Ulricus Voltzonis de Argentina</i>	Octobre 1362	...Septembre 1364-...février 1365	Juin 1365

Neuf résignations menées en parallèle avec les interventions à la Chambre

Quatre résignations de bénéfices qui mènent à des interventions à la Chambre

	Première Résignation	Première intervention à la Chambre	Dernière résignation	Dernière intervention à la Chambre
<i>Andreas de Ulmo</i>	...Août 1363	Janvier 1364	...Avril 1375	Juin 1391
<i>Johannes de Gudensperg</i>	...Juillet 1367	Avril 1373	...Avril 1376	Novembre 1377
<i>Mauricius de Barda</i>	...Mai 1365	Octobre 1365	...Août 1371	Juin 1374
<i>Petrus de Corceyo</i>	...Février 1364	Décembre 1364	...Mars 1366	Avril 1368

Cinq interventions à la Chambre qui mènent à des résignations de bénéfices

	Première intervention à la Chambre	Première Résignation	Dernière intervention à la Chambre	Dernière résignation
<i>Bartholomeus del Cassanh</i>	Octobre 1361	...Juin 1363	Avril 1369	...Septembre 1376
<i>Dominicus de Nanceyo</i>	Décembre 1363	...Juillet 1364	Décembre 1366	...Décembre 1371
<i>Garnerius Pinardi de Remis</i>	Septembre 1361	...Mars 1367	Avril 1367	...Mars 1368
<i>Guillelmus Abaudi</i>	Novembre 1354	...Juin 1365	Avril 1366	...Juin 1366
<i>Nicolaus de Lignon</i>	Octobre 1362	...Septembre 1364	Mars 1367	...Juillet 1371

Sept résignations sans doute postérieures aux interventions à la Chambre

	Chambre	Résignations
<i>Guillelmus Baronis</i>	Février 1363-juillet 1365	...Septembre 1369-...juillet 1374
<i>Guillelmus Glorie</i>	Juillet 1363-juillet 1365	...Août 1365-...mars 1371
<i>Guillelmus Thebardi</i>	Janvier 1365-août 1365	...Avril 1375
<i>Johannes Fauqueti</i>	Avril 1357-avril 1367	...Juillet 1372
<i>Martinus de Chastres</i>	Décembre 1364-mars 1367	...Mai 1370-...juin 1371
<i>Petrus Rubei</i>	Mai 1354-sept. 1366	...Juin 1373
<i>Raymundus Bernardi de Roquerio</i>	Mars 1363-avril 1368	...avril 1371

Ces trois situations ne se retrouvent pas dans des proportions semblables :

- **9 résignations (14 %) sont antérieures aux interventions à la Chambre**

Théoriquement, il s'agit de procureurs qui sont assurément à la curie pour résigner des bénéfices avant même qu'ils ne soient attestés comme procureurs. En général, excepté quelques cas comme *Berengarius de Conis* et *Reginaldus de Saillevilla* présents à la Chambre

respectivement, au moins six et quatre années après leur dernière intervention comme procureurs *ad resignandum*, le décalage chronologique est assez faible et prouve que cette antériorité n'est peut-être qu'à attribuer à l'état lacunaire des sources qui empêchent de connaître des passages à la Chambre plus précoces. D'ailleurs, il faut bien reconnaître que dans le cas d'*Amauricus Fabri*, de *Thomas Sagordeti* et de *Waltherus Richerii de Ficocuria*, elle est légère, quelques mois seulement.

- **41 résignations pendant la période d'activité à la Chambre (62 %)**

Ce cas est de loin le plus fréquent et aussi le plus compréhensible : un individu qui sert comme procureur à la Chambre est mis à contribution pour faire office de procureur *ad resignandum*, alors qu'il est à Avignon, de la même manière qu'un agent du Saint-Siège peut servir occasionnellement de procureur à la Chambre.

- **9 résignations sont menées en parallèle avec les interventions à la Chambre (14 %)**

Lorsque les résignations de bénéfices précèdent les interventions à la Chambre (4 cas, soit 6 %), la situation ressemble étrangement à celle précédemment évoquée. Lorsqu'au contraire, les interventions à la Chambre viennent avant les résignations de bénéfices (5 cas, soit 8 %), on revient au premier cas.

- **7 résignations éventuellement postérieures aux interventions à la Chambre (10 %)**

Ces sept cas sont un peu plus déroutants, puisque les deux types d'interventions semblent à première vue séparées par un nombre d'années non négligeables. Cependant, l'absence de datation précise des abandons de bénéfices ne permet pas d'y attacher grande importance.

Il n'y a donc pas de raison de penser que ces deux activités sont exercées à deux moments bien différents. On a affaire à des procureurs à la Chambre, passagers ou réguliers, qui font office de procureur résignataire de manière exceptionnelle durant le temps où ils séjournent à Avignon.

2) Les interventions en justice

Seuls quatre des procureurs à la Chambre cités apparaissent comme procureurs *ad causas* dans des affaires de bénéfices succinctement évoquées dans les lettres de Chancellerie, à l'occasion de provision. Moins de 2 % du groupe des procureurs est ainsi représenté et il est impossible sur un échantillon si réduit de vouloir faire des observations générales. De plus, la

chronologie précise de ces interventions est quasiment impossible à déterminer, puisque les lettres communes qui les rapportent peuvent être parfois postérieures de plusieurs années⁶⁸⁵. Il y a 14 interventions en justice, dont 9 pour le même personnage, et un si petit nombre semble dérisoire, au regard de celui des affaires traitées à la Chambre. Dans les quatre cas, les procureurs sont très actifs à la Chambre. La fonction de procureur *ad causas* est officiellement reconnue par le Saint-Siège et il n'est pas étonnant que ces quatre personnages portent le titre dans les sources de *procuratores in Romana curia*⁶⁸⁶.

Interventions à la Chambre et à la Rote de quatre procureurs

	Chambre	Rote
<i>Bernardus de Bugueto</i>	36 interventions : Août 1361-août 1379	9 interventions : ...Juillet 1370-...octobre 1375
<i>Dominicus Pontii</i>	85 interventions : Juillet 1361-juin 1376	1 intervention : ...juillet 1373
<i>Guillelmus Abaudi</i>	25 interventions : Novembre 1354-avril 1366	1 intervention : ...1362
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	27 interventions : Mai 1360-mars 1383	1 intervention : ...1364-...1370

Même si l'état des sources ne permet pas de tirer de ce constat des conclusions très appuyées, il se peut toutefois que les affaires de justice et les obligations, paiements ou visites effectuées à la Chambre ne soient pas très souvent pris en main par les mêmes individus.

3) L'obtention des bulles pontificales

Les mentions dorsales au dos des bulles pontificales permettent de cerner des procureurs *ad impetrandum*. En France, à l'exception des bulles rassemblées aux Archives nationales⁶⁸⁷, aucun de ces actes pontificaux, aujourd'hui conservés dans les archives départementales et communales ou à la Bibliothèque nationale n'ont malheureusement fait l'objet de quelque recension comparable à celle de Bernard Barbiche pour les Archives nationales. Dans ces conditions, toute recherche s'avère longue et difficile. Aussi, seul un petit nombre de bulles a pu être examiné dans le cadre de cette étude : il s'agit d'actes conservés au département des

⁶⁸⁵ Ce point a été exposé dans l'Introduction de la thèse, en évoquant les « sources trop peu utilisées », p. 12.

⁶⁸⁶ Annexes III, notices prosopographiques, p. 908-909, 919-920, 933, 970-972.

⁶⁸⁷ B. Barbiche, *Les actes pontificaux originaux...*

manuscrits de la Bibliothèque nationale, aux archives départementales de Loire-Atlantique et de Vaucluse, et aux archives communales d'Avignon. En outre, les bulles réunies aux archives Vaticanes, dans la série des *Instrumenta miscellanea* sont précisément référencées et peuvent fournir d'intéressantes informations⁶⁸⁸. Ces quelques enquêtes mettent en évidence que 10 personnages des 204 procureurs à la Chambre, soit à peine 5 % du groupe, agissent de manière sûre, au moins une fois, comme procureurs *ad impetrandum*. Ces procureurs se trouvent, presque tous, attestés dans les registres des *Obligationes-Solutiones* par un nombre beaucoup plus important de mentions, ce qui montre, une nouvelle fois, la difficulté de mener des recherches sur les seuls procureurs *ad impetrandum*. Il faut cependant noter que la plupart des procureurs *ad impetrandum* connus se retrouvent comme procureurs à la Chambre.

Comparaison du nombre d'interventions connues comme procureur *ad impetrandum*, et comme procureur *ad obligandum, ad solvendum* ou *ad visitandum*

PROCUREUR	Mentions dorsales sur des bulles pontificales	Mentions dans les registres des <i>Obligationes-Solutiones</i>
<i>Andreas de Ulmo</i>	2	64
<i>Dominicus de Nanceyo</i>	3	3
<i>Godefridus de Gardape</i>	3	32
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	3	27
<i>Johannes Trocon de Creciaco</i>	3	125
<i>Petrus de Dualerio</i>	1	3
<i>Petrus de Receyo</i>	3	9
<i>Petrus Roberti de Aquila</i>	12	449
<i>Simon de Bourich</i>	5	63
<i>Thomas Le Pourry</i>	2	97

Excepté le cas de *Dominicus de Nanceyo* et éventuellement pour *Petrus de Dualerio* et de *Petrus de Receyo*, les indications fournies par les mentions dorsales des bulles de Chancellerie sont rares. Le caractère défaillant de cette source ne doit pas être oublié pour éviter de penser que tous ces individus n'exercent la fonction de procureur *ad impetrandum* que de manière marginale. Seuls deux de ces procureurs ne portent jamais par ailleurs,

⁶⁸⁸ La description de ces actes (avec notation des mentions dorsales), se trouve dans le *Schedario Blochetti*. Un certain nombre de ces documents a été recensé dans le chapitre consacré aux sources imprimées.

semble-t-il, le titre de *procurator in Romana curia* : *Petrus de Dualerio* et *Petrus de Receyo*⁶⁸⁹.

Ces précisions apportées, y a-t-il correspondance chronologique entre les interventions en Chancellerie et celles à la Chambre ?

- Dans trois cas, il n'y a aucune interférence entre les activités à la Chancellerie et à la Chambre et c'est à la Chancellerie que les procureurs apparaissent dans les sources pour la première fois :

Procureurs actifs à la Chancellerie puis à la Chambre

	CHANCELLERIE	CHAMBRE
<i>Dominicus de Nanceyo</i>	Février–octobre 1363	Décembre 1363-décembre 1366
<i>Godefridus de Gardape</i>	Mai 1353-juillet 1355	Mai 1358-février 1367
<i>Petrus de Dualerio</i>	Avril 1367	Décembre 1372-février 1376

Cette situation est tout à fait compréhensible, et il est bien étonnant qu'elle ne soit pas plus fréquente. En effet, même si *Dominicus de Nanceyo* et *Godefridus de Gardape* ne sont attestés dans les sources avec le titre de *procurator in Romana curia* respectivement qu'en 1366 et 1364, ils peuvent certainement, en raison du caractère fantaisiste de l'attribution de ce titre dans les registres, être considérés comme des mandataires professionnels attachés officiellement à la Chancellerie au moment de leurs interventions *ad impetrandum* préalables⁶⁹⁰.

Petrus de Dualerio est un procureur spécial de l'évêque de Fréjus⁶⁹¹. On peut donc raisonnablement penser que ce dernier l'a envoyé en curie en 1367 pour lui obtenir une quelconque faveur et que son mandant l'a ensuite invité à rester auprès du Saint-Siège pour le règlement de nouvelles affaires dans d'autres institutions curiales, notamment à la Chambre.

- En fait, dans la majorité des cas (7 / 10), les procureurs sont actifs à la Chancellerie et à la Chambre en même temps, du moins certaines années.

Seuls deux de ces individus sont attestés en Chancellerie avant d'apparaître dans les sources comme procureurs à la Chambre. L'un et l'autre sont d'incontestables procureurs en curie qui sembleraient d'après les dates, s'éloigner, dans un second temps, des affaires de la Chancellerie pour se spécialiser dans les versements à effectuer à la Chambre.

⁶⁸⁹ Annexes III, notices prosopographiques, p. 1006-1007, 1012-1013.

⁶⁹⁰ *Ibid.*, p. 918, 930-931.

⁶⁹¹ *Ibid.*, p. 1006-1007.

Procureurs apparaissant d'abord à la Chancellerie puis à la Chambre

	CHANCELLERIE	CHAMBRE
<i>Petrus Roberti de Aquila</i>	Décembre 1350-février 1368	Février 1354-juin 1376
<i>Thomas Le Pourry</i>	Décembre 1368-octobre 1374	Janv. 1370-janvier 1391

• Dans les autres cas, les premières mentions apparaissent à la Chambre. *Andreas de Ulmo* porte le titre de *procurator in Romana curia* dès 1364, *Johannes Louterelli de Ulmonte* en 1363, *Johannes Trocon de Creciaco* dès 1367, *Simon de Bourich* en 1380⁶⁹².

Procureurs apparaissant d'abord à la Chambre puis à la Chancellerie

	CHAMBRE	CHANCELLERIE
<i>Andreas de Ulmo</i>	Janvier 1364-juin 1391	Octobre 1371-mars 1372
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	Mai 1360-mars 1383	Mai 1365-décembre 1388
<i>Johannes Trocon de Creciaco</i>	Novembre 1367-septembre 1376	Novembre 1373-septembre 1376
<i>Petrus de Receyo</i>	Avril 1375-fév. 1382	Novembre 1375-mai 1376
<i>Simon de Bourich</i>	Décembre 1373-août 1393	Juillet 1385-mai 1395

Il est donc difficile de comparer la clientèle de ces procureurs à la Chancellerie et à la Chambre, dans la mesure où les clients de la Chambre pris en considération sont tous des évêques et des abbés. On peut toutefois remarquer que *Petrus de Dualerio* agit pour l'évêque de Fréjus dans les deux institutions et que *Johannes Trocon de Creciaco* est notamment attesté être intervenu pour l'abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1373, à la fois à la Chambre et à la Chancellerie⁶⁹³. On ne retrouve pas en revanche l'évêque de Paris comme client à la Chambre de *Johannes Louterelli de Ulmonte*, ni l'abbé de Saint-Victor de Paris, comme mandant de *Petrus Roberti de Aquila* à la Chambre⁶⁹⁴.

⁶⁹² *Ibid.*, p. 970-972, 988-989, 1033-1034.

⁶⁹³ *Ibid.*, p. 988-989.

⁶⁹⁴ *Ibid.*, p. 970-972, 1013-1015.

4) La réception des paiements à la Chambre

Les paiements effectués par la Chambre apostolique à des officiers du Saint-Siège ou à quelque autre individu sont souvent reçus par des tierces personnes. De par leur intimité avec les hommes de la curie et leur fréquente présence à la Chambre, les procureurs sont assez naturellement enclins à recevoir ces sommes pour certains de leurs familiers, amis ou maîtres qui en sont empêchés, sans être embarrassés. Il ne s'agit sans doute cependant que d'une forme déguisée de procuration, puisque aucun mandat se référant explicitement à de telles actions ne se trouve conservé. La situation est donc un peu analogue à celle des paiements des communs et menus services à la Chambre, qui ne font pas non plus l'objet d'actes de procuration⁶⁹⁵. Les livres de comptes de la Chambre s'appliquent généralement à conserver le nom des individus qui reçoivent paiement pour le compte d'autrui. Comme dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, le nom de l'intermédiaire peut être suivi du titre de procureur, mais il peut aussi être livré sans autre mention annexe dans les registres, ou bien être accompagné d'un qualificatif en vertu, par exemple, d'une fonction à la curie ou de bénéfices ecclésiastiques. De telles interventions sont assez comparables aux paiements *per procuratorem* effectués et il est naturel de retrouver un bon nombre de familiers de la Chambre comme procureurs *ad recipiendum*.

- Seize procureurs, c'est-à-dire presque 8 %, sont mentionnés comme procureurs *ad recipiendum*. Seuls quatre d'entre eux (25 %) interviennent plus d'une fois : il s'agit de *Petrus de Chissiacco* (2 fois), de *Guillelmus Glorie*, de *Petrus Turlini de Movisonno*, de *Stephanus Audeberti* (trois fois) et de *Johannes Baruncelli* (six fois).

- Dans la moitié des cas (8 / 16), ces deux séries d'interventions se recoupent, preuve qu'elles sont menées parallèlement :

Individus mentionnés simultanément comme procureurs *ad recipiendum* et comme procureurs *ad obligandum, ad solvendum ou ad visitandum*

PROCUREURS	<i>Obligationes-Solutiones</i>	Paiements reçus
<i>Durandus de Romanhato</i>	Mars 1354-mars 1367	Avril 1365
<i>Guillelmus Fulconis de Villabicheto</i>	Juillet 1372-mai 1388	Avril 1373
<i>Johannes Baruncelli</i>	Juin 1365-février 1376	Avril 1364-juillet 1367
<i>Johannes de Mejanesio</i>	Octobre 1361-décembre 1382	Octobre 1361

⁶⁹⁵ Ce point a déjà été examiné dans le chapitre consacré aux procureurs à la Chambre. Voir notamment le paragraphe « De la possibilité de donner procuration », p. 124.

<i>Petrus de Chissiaco</i>	Décembre 1362-décembre 1366	Mai-octobre 1363
<i>Petrus Turlini de Movisonno</i>	Janvier 1365-mars 1366	Novembre 1364-décembre 1365
<i>Raymundus Arfuelha</i>	Février 1364-août 1365	Août 1365
<i>Stephanus Audeberti</i>	Décembre 1366-septembre 1376	Mai 1367-mai 1374

• En revanche, dans huit autres cas, les paiements sont reçus alors que les individus ne sont pas à cette date attestés comme procureurs à la Chambre.

Trois personnages semblent même recevoir des paiements comme procureurs déguisés, sans avoir encore exercé leur activité ou métier de procureur à la Chambre.

Individus mentionnés d'abord comme procureurs *ad recipiendum*, puis comme procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*

PROCUREURS	Paiements reçus	Obligations-Solutiones
<i>Gerardus de Bellopodio</i>	Décembre 1367	Novembre 1370-août 1376
<i>Jacobus Vercherii</i>	Avril 1374	Octobre 1375-mars 1382
<i>Thomas Monis de Florentia</i>	Avril 1366	Mai 1366-août 1373

Dans les cinq autres cas, les procureurs sont d'abord mentionnés comme procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*, et ce n'est que dans un second temps qu'ils sont mis à contribution pour recevoir des paiements au nom de clercs ou de laïcs empêchés.

Individus mentionnés d'abord comme procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum* puis comme procureurs *ad recipiendum*

PROCUREURS	Obligations-Solutiones	Paiements reçus
<i>Guillelmus Glorie</i>	Juillet 1363-juillet 1365	Août 1365-septembre 1373
<i>Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco</i>	Mai 1364-mars 1365	Mai 1372
<i>Johannes Sabaterii</i>	Juillet 1358-juillet 1373	Avril 1375
<i>Paulus Mathei de Florentia</i>	Février 1356-mai 1373	Août 1374
<i>Petrus Rubei</i>	Mai 1354-sept. 1366	Février 1376

Il est encore bien difficile de comparer les clients que ces procureurs représentent comme mandataires *ad recipiendum* avec ceux qu'ils représentent comme procureurs *ad*

obligandum, ad solvendum ou *ad visitandum*, puisqu'on rencontre dans ce groupe des évêques et des abbés, mais aussi des cardinaux, des fonctionnaires du Saint-Siège et des laïcs. Cependant quelques cas permettent d'établir des similitudes intéressantes : *Petrus Turlini de Movisonno* représente comme procureur *ad solvendum* et comme procureur *ad recipiendum* l'abbé de Saint-Éloi de Noyon⁶⁹⁶. De plus, alors qu'il est cité dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, comme procureur de deux évêques bretons (les évêques de Saint-Malo et de Tréguier), il est mentionné dans les comptes de la Chambre comme représentant de l'évêque de Vannes. Sa clientèle est donc avant tout bretonne⁶⁹⁷. De même, *Raymundus de Arfuelha* ne représente qu'un seul et même client, l'évêque de Lavour⁶⁹⁸.

5) Un bilan assez contrasté

Neuf autres interventions *per procuratorem* montrent que la représentation par procuration auprès du Saint-Siège peut prendre à l'occasion bien d'autres formes (*pallium*, cens, échange de droits...). Ces affaires apparaissent dans les lettres de Chancellerie ou les comptes de la Chambre, certaines, comme les paiements de cens par exemple, se déroulant également à la Chambre.

Un bilan de toutes ces interventions s'impose ici : les 204 procureurs à la Chambre retenus effectuent 3284 obligations, versements ou visites *ad limina* contre seulement 249 autres interventions de nature différente, à savoir :

- 161 résignations de bénéfices
- 14 interventions à la Rote
- 37 bulles de Chancellerie obtenues
- 28 paiements reçus à la Chambre
- 9 autres interventions

De tels chiffres confirment la nécessité de recourir à ces registres des *Obligationes-Solutiones*, seule source capable de livrer, pour le moment, les noms d'un si grand nombre de procureurs, réels ou supposés tels. En outre, même si les sources concernant chacun de ces domaines d'intervention sont inégalement conservées, les procureurs à la Chambre ne semblent que très faiblement présents dans d'autres missions. Seules des résignations de

⁶⁹⁶ Annexes III, notices prosopographiques, p. 1017.

⁶⁹⁷ *Ibid.*

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p. 1021-1022.

bénéfices sont assez souvent effectuées par leur main, mais il s'agit alors d'affaires très simples et vite réglées.

Enfin, ces 204 personnages, qu'ils exercent ou non leur activité de procureur dans un ou plusieurs domaines, peuvent également être étudiés, dans un nombre de cas assez importants, sous d'autres aspects que celui de leur carrière de procureur. Il n'est pas possible de s'en tenir aux seuls titres susceptibles de leur être attribués, au moment de l'une ou l'autre de leurs interventions comme procureurs et il est indispensable de chercher à mieux les connaître pour voir quel type de procureur ils incarnent. Retracer leur biographie s'avère ici nécessaire : une enquête prosopographique s'impose d'elle-même.

CHAPITRE V

Enquête prosopographique sur les procureurs à la Chambre

Deux sources essentielles permettent de cerner la biographie des personnages évoqués jusqu'à présent sous le seul angle de leur activité ou métier de procureur : les suppliques et les lettres communes relevant du domaine de la Chancellerie, d'une part ; les registres de comptes de la Chambre, d'autre part. Ces documents conservent la trace d'un grand nombre des 204 individus étudiés et révèlent de nombreux traits de leur existence : origine géographique, bénéfices concédés par le Saint-Siège, missions effectuées au nom de la Chambre, office tenu à la curie... Cependant, la grande hétérogénéité du groupe, déjà apparue en comparant les différentes carrières de procureur de ces individus, se retrouve ici avec davantage de netteté encore, notamment parce que les mandataires non professionnels ont des carrières très peu homogènes qui se prêtent souvent mal à la comparaison. Aussi convient-il de réfléchir aux perspectives prosopographiques que l'on veut donner à cette enquête, la prosopographie ne consistant pas à donner de simples notices biographiques plus ou moins complètes comme dans un dictionnaire, mais à présenter de manière comparative des éléments particuliers de la biographie de personnages formant une population cohérente. Trois exigences méritent d'être prises en considération dans l'élaboration de ces 204 notices prosopographiques :

- insister sur des éléments fédérateurs et plus particulièrement liés à l'activité de procureur à la Chambre ;
- donner un contenant aussi large que possible à chaque rubrique afin de permettre d'adapter la grille de lecture à chaque type de carrière et d'exploiter comparativement ces données à des fins prosopographiques ;
- présenter, au fil de la notice, tous les éléments propres à servir à une biographie du personnage, plus ou moins synthétiquement selon sa notoriété.

1) L'élaboration de notices prosopographiques

Chaque notice vise à dresser un *curriculum vitae* du personnage, articulé autour de quinze éléments particuliers.

- Les dates approximatives de l'individu : situer chronologiquement le personnage permet de replacer ses années d'exercice de la profession de procureur dans l'ensemble de sa

carrière, afin de déterminer si elle est davantage un tremplin vers d'autres activités plus prestigieuses ou plutôt la conséquence de charges tenues conjointement ou préalablement. Dans quelques cas, il est possible même indirectement d'avoir une idée de l'âge de l'individu cité comme procureur.

- Localité ou diocèse d'origine : l'origine géographique (pays, région, diocèse, ville ou bourgade selon les cas) du procureur détermine presque toujours les contours géographiques de sa clientèle. De plus, elle est un élément essentiel de cohésion qui permet bien souvent de suggérer des rapprochements entre mandataires d'une même région et de saisir leurs rapports avec le personnel curial, majoritairement issu de la France méridionale.

- Liens de parenté : si les liens du sang peuvent parfois prédestiner à certaines fonctions ou dignités, ils permettent plus simplement d'établir des rapprochements avec différents cercles d'influences et de donner des indications sur le rang d'une famille.

- État : le schéma tripartite de l'ordonnancement religieux qui distingue l'ordre des clercs, des moines et des laïcs⁶⁹⁹ semble le plus à même de rendre compte du profil social des procureurs agissant pour le compte d'évêques et d'abbés.

- Carrière et grades universitaires : la fonction de procureur implique un certain niveau d'études que les titres universitaires reflètent parfaitement bien. De plus, des rôles de suppliques et des actes de procès⁷⁰⁰ apportent même parfois des données plus précises sur la carrière d'étudiant ou d'enseignant de ces procureurs. Même si le travail à la Chambre n'exige pas, comme à la Chancellerie ou dans les cours de justice, la même culture juridique, l'unité du métier invite à considérer avec attention les rapports que peuvent entretenir ces gens de savoir avec la culture savante.

- Relations avec de hauts personnages : vivant dans un milieu où toute faveur, charge ou bénéfice s'obtient par recommandation, les procureurs, bons connaisseurs des stratégies gagnantes, ne peuvent faire l'économie de protecteurs influents pour donner plus de poids aux requêtes formulées au nom de leurs clients. Un grand nombre d'hommes qui apparaissent comme procureurs à la Chambre occupent d'ailleurs une place officielle dans une livrée cardinalice, et n'agissent dès lors comme procureurs que de manière occasionnelle.

⁶⁹⁹ Au Moyen Âge, chaque individu se définit par l'appartenance à un groupe, une classe ou un ordre sans qu'il y ait pour autant un seul modèle de société ordonnée. Cet ordonnancement inspiré des conceptions des Pères de l'Église remonte en fait à l'époque carolingienne. Plus précisément, il distingue : les régulier, moine, mendiant ou chanoine qui se définissent par rapport à un monastère, un couvent ou une collégiale ; le clerc séculier, doté des ordres mineurs (acolyte, en général) ou majeurs (sous-diacre, diacre, prêtre) rattaché à un diocèse particulier ; les laïcs mariés ou non.

⁷⁰⁰ Un grand nombre de documents concernant l'université de Paris ont été édités : Henri Denifle et Émile Châtelain, *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. 3, Paris, 1894.

- Métier, profession ou activité usuelle : il s'agit de relever la ou les activités prédominantes exercées à titre régulier et durable par chaque personnage, tant sa fonction officielle, le cas échéant, de *procurator in Romana curia*, que son véritable métier, à la curie ou en dehors, s'il n'est que le procureur d'un moment.

- Missions exceptionnelles : les comptes dévoilent de nombreuses actions de cette sorte qui impliquent rémunération. Elles révèlent à la fois l'intimité des procureurs avec la curie et la confiance que le Saint-Siège leur témoigne, probable preuve de certaines compétences.

- Familiers et associés se recommandant du personnage : certains procureurs qui jouissent déjà d'une petite notoriété ont une clientèle de familiers ou de clercs qui se réclament d'eux, signe peut-être du pouvoir d'attraction que représente leur savoir-faire.

- Bénéfices, dignités ou charges⁷⁰¹ : chacune des charges ecclésiastiques conférées à un clerc est importante dans la mesure où elle détermine en partie le train de vie du personnage, même si elle n'implique aucune présence effective. Beaucoup des bénéfices mentionnés se rattachent à des chapitres cathédraux (chanoines prébendés, mais aussi doyens, chantres, trésoriers, prévôts, chambriers, écolâtres...), mais il arrive aussi de rencontrer des chapellenies, des églises paroissiales, des archidiaconats... D'autre part, le monastère et la collégiale qui constituent des microcosmes autonomes s'organisent autour de charges précises capables de répondre aux besoins de la communauté. Outre le prieur, le sous-prieur chargé de l'assister et les chantres, chaque monastère compte souvent un chambrier (*camerarius*), préposé aux finances, un cellerier (*cellararius*), chargé du service de la bouche, un pitancier (*pitancerius*) qui distribue les portions alimentaires, mais aussi un réfectoier, un chevecier (*capicerius*) qui dirige le service des sacristains, un infirmier, un hôtelier... Les détenteurs de ces charges représentent les membres les plus influents et les plus capables du groupe de religieux, et il n'est pas étonnant que l'abbé désigne souvent l'un d'entre eux pour aller le représenter en curie.

- Faveurs et grâces diverses accordées : les bulles pontificales permettent de saisir une multiplicité de grâces accordées : absolution *in articulo mortis*, liberté de tester, autel portatif, célébration de la messe avant le lever du jour... Si beaucoup d'entre elles sont assez banales, elles sont parfois la seule trace de l'existence des clercs ou des laïcs qui les reçoivent, et révèlent en outre que leurs bénéficiaires ont eu affaire, directement ou indirectement, avec la Chancellerie pour leurs intérêts propres.

⁷⁰¹ Le droit canonique distingue la dignité (titre avec juridiction), le personnat (titre donnant droit à une place privilégiée ou à une préséance, mais sans juridiction) et l'office (titre auquel est attaché un emploi mais sans juridiction ni préséance).

• Exécuteur de lettres papales : les procureurs apparaissent fréquemment dans les lettres exécutoires, conservées sous forme abrégée dans les registres de Chancellerie⁷⁰². Les exécuteurs, le plus souvent au nombre de trois, sont chargés de faire mettre des clercs en possession des bénéfices qui leur ont été concédés par le pape. Or, parmi les trois individus désignés, l'un au moins doit être présent à la cour pontificale, ce qui amène les procureurs à être relativement souvent mis à contribution⁷⁰³.

• Présence comme témoin, lors de paiements à la Chambre : les livres de dépenses de la Chambre conservent souvent le nom de témoins en présence de qui chaque paiement a normalement eu lieu. Nombre de procureurs y tiennent assez régulièrement ce rôle, signe de leur présence effective à la Chambre à la date du versement.

• Biens tenus ou possédés à Avignon : les rapports qu'entretiennent ces hommes avec la ville du Saint-Siège sont essentiels et le mode de résidence peut être révélateur, le fait d'être locataire ou propriétaire de terrains et d'hôtels n'impliquant pas les mêmes liens avec Avignon. Dans un cas, on peut s'y sentir comme un étranger de passage, dans l'autre, s'y être enraciné au point d'y être parfaitement intégré.

• Biens tenus ou possédés hors d'Avignon : nombre de procureurs ne passent à Avignon qu'un temps relativement réduit de leur carrière et il serait fort dommageable de tout ignorer des autres lieux d'attaches de ces personnages. Certains clercs ne viennent dans la ville du Saint-Siège qu'au terme d'une carrière déjà bien remplie, tandis que d'autres repartent finir leurs jours dans leur pays natal, au sein de quelque chapitre cathédral, par exemple.

A la suite de ces quinze rubriques, chacune des notices prosopographiques donne la liste des sources imprimées et originales ainsi que de la bibliographie qui se rapporte à chaque personnage, puis un recensement complet des différentes interventions effectuées à la curie, par domaine d'activité (obligations, paiements des communs services et des visites *ad limina*, résignations de bénéfices, interventions dans les procès, lettres de Chancellerie obtenues, paiements reçus à la Chambre, affaires diverses), telles qu'elles ont été précédemment recensées. Ces notices prosopographiques se trouvent regroupées dans les Annexes III de cette présente thèse. Huit éléments intéressants méritent, en effet, d'être étudiés plus

⁷⁰² Le procureur Aubert de Guignicourt est, par exemple, cité comme exécuteur dans 137 lettres en moins de cinq ans : B. Barbiche, « Homme d'affaires et pieux fondateur : Aubert de Guignicourt... », p. 558.

⁷⁰³ Sur les lettres exécutoires et les critères du choix des exécuteurs : A.-M. Hayez, J. Mathieu et M.-F. Yvan, « De la supplique à la lettre : le parcours des grâces en cour de Rome sous Urbain V (1362-1365) », dans *Aux origines de l'État moderne, le fonctionnement administratif de la papauté d'Avignon : actes de la table ronde organisée par l'École française de Rome avec le concours du CNRS, du conseil général de Vaucluse et de l'université d'Avignon (Avignon, 23-24 janvier 1988)*, Rome, 1990, p. 171-205, spéc. p. 198-199.

particulièrement : l'âge, l'origine géographique, l'état et le niveau universitaire des procureurs, mais aussi leur présence dans une *familia cardinalice*, les fonctions qu'ils exercent en curie et leur rôle d'exécuteur ou de témoin à la Chambre. Tous ces éléments doivent faire l'objet d'analyses comparatives.

2) L'âge des procureurs

Un nombre non négligeable de procureurs à la Chambre ne se trouve attesté dans aucune autre source que les registres des *Obligationes-Solutiones*, tel *Andreas de Chabanis*⁷⁰⁴, mystérieux procureur actif entre 1373 et 1376, ou encore le moine *Johannes de Friano*⁷⁰⁵ qui apparaît comme procureur entre 1364 et 1366. D'autres fois, le mandataire se retrouve dans un autre document, mais à une date qui ne permet pas de préciser beaucoup la période à laquelle il a existé, comme c'est le cas d'*Aymericus Grangerii*⁷⁰⁶, procureur à la Chambre entre 1364 et 1366, qui se trouve aussi mentionné dans une lettre datée d'août 1363. Si cette question de l'âge des procureurs n'est pas facile à aborder, comme le montrent ces trois exemples, elle donne lieu à quelques autres indications intéressantes :

a) L'âge exact de deux procureurs

L'âge précis de deux procureurs est mentionné dans des lettres de la Chancellerie.

- *Nicolaus Trehu* est né en 1327, et exerce, alors qu'il a 40 ans, l'activité de procureur durant 6 années pour l'évêque de Rennes (1367-1373), avant de disparaître des sources l'année suivante⁷⁰⁷.

- *Thomas Muloti* est étudiant à 18 ans, bachelier en décrets à 22 ans et se trouve cité comme procureur dès l'année suivante, alors qu'il n'a que 23 ans. Il est attesté comme mandataire jusqu'à l'âge de 26 ans, puis on le perd de vue⁷⁰⁸.

Ces deux exemples semblent donc indiquer que l'activité de procureur peut être exercée par des jeunes gens comme par des hommes d'âge mûr, la moyenne fournie par ces deux hommes se situant entre 31 et 36 ans. Ces deux procureurs n'ont pourtant pas le même statut : le premier est un envoyé *ad hoc* de l'évêque de Rennes, alors que le second est un clerc normand qui est venu faire ses études à Avignon et entre ensuite au service de la Chambre⁷⁰⁹.

⁷⁰⁴ Annexes III, notices prosopographiques, p. 894-895.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 965.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 899.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 999.

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 1044.

⁷⁰⁹ *Ibid.*

Il y représente donc, de manière naturelle mais à titre assez exceptionnel, des prélats de sa région d'origine.

b) La fonction de procureur : le métier d'une vie

Les carrières tout à fait remarquables de deux procureurs au statut totalement différent, l'un étant un grand serviteur du Saint-Siège, l'autre la figure essentielle du groupe des procureurs de métier, montrent qu'un même individu peut agir comme mandataire durant une très longue partie de sa vie. On a alors affaire à des hommes qui, quel que soit l'âge auquel ils commencent à faire office de procureur, vieillissent à l'ombre du Saint-Siège.

• *Guillelmus Amici*⁷¹⁰ est attesté à la curie, comme aumônier de la Pignotte puis comme bullateur du pape, durant quarante cinq ans, entre 1347 et 1392, tout en représentant des prélats à la Chambre durant trente ans, entre 1357 et 1387. Le petit décalage de dix ans entre son entrée au service de la curie et la première procuration qu'il reçoit indique sans doute qu'il n'est plus un tout jeune homme au moment d'effectuer son premier versement pour l'abbé de Saint-Anastase de Rome, en 1357. Peut-être avait-il déjà atteint la trentaine.

• *Petrus Roberti de Aquila*⁷¹¹ est cité dans les sources, également durant presque un demi siècle, entre 1350 et 1395, et apparaît à Avignon comme procureur, entre 1350 et 1376. Tout laisse donc penser que ce champion de la procuration est fort jeune, lorsqu'il est chargé d'obtenir une bulle pour l'abbé de Saint-Victor de Paris, en 1350. Il n'est pas déraisonnable de penser qu'il n'a alors que 20 ans.

c) Les procureurs probablement jeunes

Dans un nombre de cas relativement important, la date de décès du personnage est connue, mais la trop courte durée de la période où il est attesté en vie dans les sources ne permet pas d'en tirer quelque conclusion sur son âge⁷¹². En revanche, dans quelques cas, la date de décès du procureur se situe bien des années après sa carrière de procureur à la Chambre, preuve indubitable que la fonction de procureur n'a pas occupé le personnage jusqu'à la fin de son existence. En outre, l'écart parfois très grand entre ces deux dates certaines, joint à quelques indications sur la chronologie des études universitaires du personnage, suggère que ces individus représentent des prélats à la Chambre, alors qu'ils sont

⁷¹⁰ *Ibid.*, p. 934-936.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 1013-1015.

⁷¹² Sont notamment dans ce cas : *Aymericus Pellicerii, Galhardus Carbonelli, Godefridus de Gardape, Guillelmus Bernardi, Guillelmus Glorie, Helias Servientis, Helias de Vodro, Johannes de Capella, Johannes Mercerii, Johannes Robinelli, Martinus de Chastres, Nicolaus de Lignon, Paulus Mathei de Florentia, Petrus de Chintrio, Philippus Gosse et Raymundus de Sendreus : ibid. (passim).*

fort jeunes. En considérant un peu arbitrairement, par exemple, que les individus cités apparaissent vers l'âge de 20 ans dans les sources, ce qui est assez probable lorsqu'il sont attestés à cette date comme étudiants à l'université ou que la date de leur décès se situe près de cinquante années plus tard, il est possible de proposer à titre d'hypothèse un âge moyen auquel ces individus ont dû exercer l'activité de procureur à la Chambre⁷¹³.

Âge moyen de six procureurs, à titre d'hypothèse

PROCUREUR	1^{ère} apparition dans les sources	Étudiant	Procureur à la Chambre	Date de décès
<i>Amelius de Brolio</i>	1364	1365-1371	1364-1365	1414
	20 ans	21-27 ans	20-21 ans	70 ans
<i>Bartholomeus Spiefamis de Luca</i>	1342		1353-1365	1385
	20 ans		31-53 ans	63 ans
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>	1362	1362-1363	1372-1373	1410
	20 ans	20-21 ans	30-31 ans	68 ans
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	1336		1360-1383	1390
	20 ans		44-67 ans	74 ans
<i>Johannes Trocon de Creciaco</i>	1362	1362-1365	1367- 1376	1400
	20 ans	20-23 ans	25-34 ans	58 ans
<i>Thomas Magni</i>	1354	1355-1362	1354-1370	1392
	20 ans	21-28 ans	20-36 ans	58 ans
MOYENNE	20 ans	20-25 ans	28-40 ans	65 ans

Même si ces chiffres ne sont que des hypothèses, ils ne sont sans doute pas très éloignés de la réalité : estimer que les procureurs ont environ une trentaine d'années semble assez cohérent au regard de toutes les carrières mises en évidence dans cette étude.

d) Les procureurs qui meurent à la tâche

Huit procureurs parmi les 204 recensés semblent emportés par la mort, alors qu'ils sont en pleine activité. Même s'il est difficile d'avoir une idée exacte de l'âge de ces huit personnages dont la date de décès intervient très peu de temps après leur dernière intervention comme procureur à la Chambre, la chronologie et le profil de leur carrière donnent souvent le

⁷¹³ Sur ces six procureurs : Annexes III, notices prosopographiques, p. 892-893, 905-907, 917-918 970-972, 988-989, 1041-1042.

sentiment de carrières brusquement interrompues par une mort prématurée survenue probablement vers les 30 ou 40 ans⁷¹⁴.

Huit procureurs à la Chambre mourant à la tâche

PROCUREUR	Première apparition dans les sources	Procureur à la Chambre	Date de décès
<i>Amauricus Fabri</i>	1363	1374-1375	1375
<i>Balduinus Buillon alias de Wissant</i>	1352	1363-1366	1366 ou 1367
<i>Bernardus de Forcia</i>	1363	1363-1373	1374-1375
<i>Gerardus Fabri</i>	1352	1362-1368	1369
<i>Gisbertus de Lur</i>	1353	1362-1370	1370 ou 1371
<i>Johannes de Segria</i>	1362	1362-1373	1373 ou 1374
<i>Stephanus Blatas</i>	1372	1372-1373	1373 ou 1374
<i>Thomas Sagordeti</i>	1362	1363-1373	1373 ou 1374

Toutes ces indications sur l'âge des procureurs sont bien difficiles à interpréter, mais il semble assez probable que la moyenne d'âge de ce groupe soit relativement peu élevée : la fonction de procureur est par excellence une activité ou un métier de jeunesse. Il est d'ailleurs intéressant de noter que sept procureurs du groupe (3, 5 %), sans doute bien jeunes, occupent plus tard de hautes charges dans l'Église :

- *Guillelmus Noelleti* devient ensuite cardinal-diacre de Saint-Ange⁷¹⁵ ;
- trois procureurs obtiennent des sièges d'évêché ou d'archevêché : *Amelius de Brolio* est nommé plus tard archevêque de Tours, *Helias Servientis*, évêque de Périgueux, et *Helias de Vodro*, évêque de Catane⁷¹⁶ ;
- trois autres procureurs reçoivent des abbatiats : *Bernardus Cavalerii* devient abbé de Serres, *Gerardus de Buxeriis*, abbé de Trois-Fontaines puis de Fontenay, *Petrus de Ortis*, abbé d'Aumône⁷¹⁷.

De tels exemples démontrent ainsi que la fonction de procureur, si modeste soit-elle, n'empêche pas de mener ensuite une brillante carrière dans l'Église.

⁷¹⁴ Sur ces huit procureurs : *ibid.*, p. 891-892, 903, 910-911, 927-929, 929-930, 985, 1038, 1045-1046.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p. 944-945.

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 892-893, 948-950.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 909-910, 927, 1010-1011.

3) L'origine géographique des procureurs

L'origine de 95 procureurs est connue de manière sûre, celle de 23 autres individus à titre hypothétique. Ainsi l'origine géographique des procureurs peut être étudiée avec profit sur un échantillon de 118 personnages (soit 58 % du groupe)⁷¹⁸.

a) Tableau récapitulatif de l'origine des procureurs à la Chambre

Les tableaux ci-dessous classent ces 118 individus par province ecclésiastique puis diocèse d'origine⁷¹⁹. Lorsque l'origine d'un personnage n'est pas assurée, elle figure dans le tableau suivie d'un « ? ». Elle entre, en revanche, au même titre que les autres dans les calculs.

Province d'Auch : 3 procureurs

AUCH	2	<i>Bernardus de Senaco ? Petrus de Dualerio</i>
Comminges	1	<i>Bernardus de Bugueto</i>

Province de Besançon : 1 procureur

BESANÇON	1	<i>Nicolaus de Moyrenco ?</i>
-----------------	---	-------------------------------

Province de Bordeaux : 11 procureurs

Angoulême	4	<i>Guillelmus Noelleti ; Johannes Arnaudi alias Gorraudi ; Johannes de Loberto ; Petrus Vassalli</i>
Luçon	1	<i>Johannes de Planceyo</i>
Périgueux	4	<i>Aymericus de Valle ; Bernardus de Forcia ? Johannes Mercerii ; Raymundus de Sendreus ?</i>
Poitiers	1	<i>Amelius de Brolio</i>
Sarlat	1	<i>Helias Servientis</i>

⁷¹⁸ Cette proportion d'individus dont l'origine est connue est comparable à celle des curialistes dénombrés par Bernard Guillemain : ce dernier n'est parvenu à identifier le diocèse natal que de 1333 curialistes sur 2224, soit de 59,93 % d'entre-eux : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 451.

⁷¹⁹ L'origine des procureurs figure dans chacune des notices prosopographiques, dans la rubrique « 2. » : Annexes III, notices prosopographiques.

Province de Bourges : 24 procureurs

BOURGES	3	<i>Johannes de Forgia ; Johannes Parentis ; Thomas Sagordeti</i>
Cahors	3	<i>Bernardus Maynardi de Castronovo ; Petrus de Ortis ? Raymundus de Caraygue</i>
Castres	1	<i>Johannes de Albespino</i>
Clermont	2	<i>Armandus deus Hermens ? Petrus de Casellis</i>
Limoges	7	<i>Aymericus Grangerii ; Bertoldus de Bajuli ; Bertrandus de Veyraco ; Martinus de Chastres ; Mauricius de Barda ; Robertus de Bail de Caslucerno ; Stephanus Audeberti</i>
Puy (Le)	1	<i>Bartholomeus del Cassanh</i>
Rodez	5	<i>Durandus de Romanhato ; Galhardus Carbonelli ; Jacobus Golferii ; Johannes Sabaterii ; Petrus Flexerii</i>
Saint-Flour	1	<i>Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco</i>
Tulle	1	<i>Johannes Salenti</i>

Province de Lyon : 8 procureurs

LYON	2	<i>Guichardus de Sachinis ? Petrus de Albergamentis ?</i>
Autun	5	<i>Georgius de Edua ; Guillelmus Brunelli de Argeyo ; Guillelmus Fulconis de Villabicheto ; Jacobus Vercherii ; Johannes Rosseti de Martigniaco</i>
Langres	1	<i>Gerardus de Buxeriis ?</i>

Province de Mayence : 1 procureur

Strasbourg	1	<i>Ulricus Voltzonis de Argentina</i>
-------------------	---	---------------------------------------

Province de Narbonne : 11 procureur

NARBONNE	2	<i>Jacobus Textoris ; Vincentius de Sirano</i>
Agde	1	<i>Raymundus Aliberti</i>
Alet	1	<i>Andreas de Chabanis ?</i>
Carcassonne	1	<i>Gerardus de Bellopodio ?</i>
Nîmes	3	<i>Berengarius de Arrio ? Guillelmus de Manso ? Raymundus de Anglacio ?</i>
Uzès	2	<i>Bernardus de Planis ? Gerardus Fabri</i>
Viviers	1	<i>Johannes de Rodano</i>

Province de Reims : 17 procureurs

REIMS	6	<i>Balduinus Britonis de Bellomonte ; Doynus de Remis ; Garnerius Pinardi de Remis ; Johannes Louterelli de Ulmonte ; Petrus de Receyo ; Petrus Turlini de Movisonno</i>
Amiens	1	<i>Johannes Fauqueti</i>
Beauvais	1	<i>Reginaldus de Saillevilla</i>
Cambrai	2	<i>Johannes dictus de Nivella de Senogiis ; Thomas de Romariis</i>
Châlons	1	<i>Petrus de Chintrio ?</i>
Laon	2	<i>Johannes Trocon de Creciaco ; Petrus Roberti de Aquila ;</i>
Soissons	2	<i>Gerardus de Sergiaco ; Simon de Bourich</i>
Thérouanne	2	<i>Amauricus Fabri ; Balduinus Buillon alias de Wissant</i>

Province de Rouen : 11 procureurs

ROUEN	4	<i>Dionisius Villani de Rothomago ; Robertus Brumani dictus Le Brumen ; Thomas Le Pourry ; Thomas Magni</i>
Bayeux	1	<i>Jordanus de Haya</i>
Coutances	2	<i>Guillelmus Baronis ; Thomas Muloti</i>
Évreux	3	<i>Anceletus de Brecuria ? Radulphus de Alliaco ? Robertus de Aquigneyo</i>
Lisieux	1	<i>Johannes Laurentii</i>

Province de Sens : 3 procureurs

Auxerre	2	<i>Johannes de Viridario ? Petrus de Chissiac</i>
Chartres	1	<i>Robertus Plage</i>

Province de Toulouse : 1 procureur

Montauban	1	<i>Stephanus de Bellapertica ?</i>
------------------	---	------------------------------------

Province de Tours : 9 procureurs

TOURS	3	<i>Gaufridus de Assayo dictus Bersierre ; Johannes Cornuti ; Petrus de Corceyo ?</i>
Mans (Le)	3	<i>Guillelmus Thebardi ; Johannes de Segria ? Nicolaus de Lignon</i>
Saint-Brieuc	1	<i>Guillelmus Abaudi</i>
Saint-Malo	1	<i>Andreas de Ulmo</i>
Tréguier	1	<i>Guidomarus Rollandi</i>

Province de Trèves : 5 procureurs

TRÈVES	1	<i>Henricus Gelu de Marvilla</i>
Metz	1	<i>Franciscus Perrini de Calcia ?</i>
Toul	3	<i>Dominicus de Nanceyo ; Henricus Medici de Sancto Martino ; Waltherus Richerii de Ficocuria</i>

Diocèses étrangers : 13 procureurs

Genève	1	<i>Johannes Fornerii de Clusis</i>
Lérida	1	<i>Dominicus Pontii</i>
Liège	1	<i>Egidius de Cennaco</i>
I T A	Florence : 6	<i>Johannes Baruncelli ; Johannes Clari ; Nicolaus Contis de Florentia ; Paulus Mathei de Florentia ; Thomas Monis de Florentia ; Zenobius Martini de Florentia</i>
L I	Lucques 3	<i>Bartholomeus Spiefamis de Luca ; Johannes Spiefamis de Luca ; Ponsardus Sornachi de Luca</i>
E	Pistoia 1	<i>Andreas Tichi de Pistorio</i>

Ces tableaux mettent en évidence les provinces et les diocèses d'origine majoritaires dans le groupe de procureurs étudiés⁷²⁰.

Les six provinces les mieux représentées sont : Bourges (24, soit 20 %) ; Reims (17, soit 14 %) ; Bordeaux, Narbonne et Rouen (11, soit 9 %) ; Tours (9, soit 8 %).

⁷²⁰ Si ces chiffres n'ont guère de valeur en eux-mêmes, ils peuvent être, en revanche, rapprochés les uns des autres avec profit.

Les 14 diocèses français⁷²¹ les mieux représentés sont : Limoges (7, soit 6 %) ; Reims (6, soit 5 %) ; Autun et Rodez (5, soit 4 %) ; Angoulême, Périgueux et Rouen (4, soit 3 %) ; Bourges, Cahors, Évreux, Le Mans, Lyon, Nîmes et Toul (3, soit 2, 5 %).

b) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des prélats représentés

Les procureurs étudiés étant les délégués officiels de prélats « français », il est intéressant de rapprocher leur origine géographique de celle des évêques et des abbés qui leur donnent procuration à la Chambre⁷²².

Dans un premier temps, il convient de se placer dans le cadre des provinces ecclésiastiques qui, mieux que les diocèses, permettent de repérer les aires de forte concentration de procureurs.

⁷²¹ Ne sont pas pris en compte les diocèses italiens de Florence (6 procureurs, soit 5, 08 %) et de Lucques (3 procureurs, soit 2, 54 %).

⁷²² Les prélats « français » qui donnent procuration à ces procureurs sont pour ainsi dire tous ceux qui figurent dans la liste des procureurs des prélats donnée en Annexes II (à l'exception de ceux qui sont précédés d'un *). En ajoutant les différents évêques et abbés mentionnés dans les registres dépouillés, il est possible de connaître le nombre de prélats de chaque province et de chaque diocèse qui se trouvent représentés à la Chambre :

Province d'Aix (7) : diocèses d'Aix (1), d'Apt (1), de Fréjus (2), de Gap (1) et de Sisteron (2).

Province d'Arles (13) : diocèses d'Arles (2), d'Avignon (2), de Carpentras (1), de Cavaillon (2), de Marseille (2), d'Orange (1), de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1), de Toulon (1) et de Vaison (1).

Province d'Auch (28) : diocèses d'Aire (3), d'Auch (5), de Bayonne (1), de Bazas (2), de Comminges (3), de Couserans (2), de Dax (3), de Lectoure (1), de Lescar (1), d'Oloron (1) et de Tarbes (6).

Province de Besançon (9) : diocèses de Besançon (8) et de Belley (1).

Province de Bordeaux (50) : diocèses de Bordeaux (8), d'Agen (2), d'Angoulême (3), de Condom (1), de Luçon (6), de Maillezais (5), de Périgueux (3), de Poitiers (14), de Saintes (5) et de Sarlat (3).

Province de Bourges (66) : diocèses d'Albi (3), de Bourges (16), de Cahors (4), de Castres (1), de Clermont (12), de Limoges (13), de Mende (1), du Puy (4), de Rodez (7), de Saint-Flour (2), de Tulle (1) et de Vabres (2).

Province d'Embrun (7) : diocèses de Digne (1), d'Embrun (1), de Glandève (1), de Nice (2), de Senez (1) et de Vence (1).

Province de Lyon (31) : diocèses d'Autun (4), de Chalons (6), de Langres (11), de Lyon (8) et de Mâcon (2).

Province de Mayence (3) : diocèse de Strasbourg (3).

Province de Narbonne (39) : diocèses d'Agde (3), d'Alet (2), de Béziers (4), de Carcassonne (6), d'Elne (4), de Lodève (3), de Maguelonne (2), de Narbonne (4), de Nîmes (6), de Saint-Pons-de-Thomières (4) et d'Uzès (1).

Province de Reims (105) : diocèses d'Amiens (10), d'Arras (8), de Beauvais (6), de Cambrai (13), de Châlons (9), de Laon (11), de Noyon (10), de Reims (16), de Soissons (11) et de Théroutanne (11).

Province de Rouen (50) ; diocèses d'Avranches (3), de Bayeux (8), de Coutances (9), d'Évreux (5), de Lisieux (7), de Rouen (13) et de Sées (5).

Province de Sens (56) : diocèses d'Auxerre (5), de Chartres (14), de Meaux (3), de Nevers (1), d'Orléans (5), de Paris (10), de Sens (14) et de Troyes (4).

Province de Toulouse (21) : diocèses de Lavaur (2), de Lombez (1), de Mirepoix (2), de Montauban (2), de Pamiers (2), de Rieux (5), de Saint-Papoul (1) et de Toulouse (6).

Province de Tours (46) : diocèses d'Angers (11), de Dol (2), du Mans (7), de Nantes (2), de Quimper (3), de Rennes (3), de Saint-Brieuc (1), de Saint-Malo (4), de Saint-Pol-de-Léon (1), de Tours (8), de Tréguier (2) et de Vannes (2).

Province de Trèves (21) : diocèses de Metz (9), de Toul (9) et de Verdun (3).

Province de Vienne (13) : diocèses de Genève (4), de Valence (2), de Vienne (3) et de Viviers (4).

Or, les 565 prélats « français » représentés à Avignon, sous Urbain V et Grégoire XI, se rattachent principalement aux sept provinces de Reims (105, soit 19 %), de Bourges (66, soit 12 %), de Sens (56, soit 10 %), de Bordeaux (50, soit 9 %), de Rouen (50, soit 9 %) et de Tours (46, soit 8 %).

Tableau comparatif des provinces d'origine des procureurs et de leurs clients

Province des procureurs			Province des prélats représentés	
Bourges (20 %)				
			Reims (19 %)	
Reims (14 %)				
			Bourges (12 %)	
			Sens (10 %)	
Bordeaux (9 %)	Narbonne (9 %)	Rouen (9 %)	Bordeaux (9 %)	Rouen (9 %)
Tours (8 %)			Tours (8 %)	

Ce tableau met clairement en évidence que l'origine des procureurs reflète en grande partie celle des prélats qu'ils représentent à la Chambre et que les évêques et abbés donnent procuration en priorité à des mandataires de leur région. Les petites variations qui concernent les proportions respectives de procureurs et de prélats au sein de chacune des provinces mentionnées ne sont pas étonnantes. En effet, un pourcentage équivalent signifierait qu'à un prélat correspond exactement un procureur. Or, il n'en est rien. Sans compter sur le fait que seuls 118 procureurs sur 204 sont pris en compte dans cette analyse, alors que les 565 prélats « français » recensés dans cette étude sont ici considérés, il est habituel que plusieurs prélats d'une même région se fassent représenter par un même mandataire ou qu'ils utilisent de nombreux procureurs durant de très brèves périodes. Le premier de ces deux constats justifie ainsi que les 19 % de prélats de la province de Reims n'aient pour les représenter que 17 procureurs de leur région (14 % du groupe d'ensemble), le second permet de comprendre pourquoi un cinquième des procureurs est issu de la province de Bourges, alors que les prélats de cette région ne constituent que 12% de l'ensemble des dignitaires ecclésiastiques qui se font représenter à la Chambre. A toutes ces explications s'ajoute aussi le fait que les procureurs n'interviennent pas nécessairement tous pour leur seule région d'origine.

Il est également utile de mener cette comparaison en s'appuyant plus précisément sur les diocèses auxquels se rattachent les procureurs et leurs prélats. Les 14 diocèses dont émane

le plus grand nombre de prélats représentés à la Chambre sont : Bourges et Reims (16, soit 2, 83 %) ; Chartres, Poitiers et Sens (14, soit 2, 48 %) ; Cambrai, Limoges et Rouen (13, soit 2, 3 %) ; Clermont (12, soit 2, 12 %) ; Angers, Langres, Laon, Soissons et Thérrouanne (11, soit 1, 95 %).

Même si de si petits effectifs empêchent de comparer strictement les pourcentages, il est possible de mettre en parallèle cette liste de diocèses avec celle des procureurs à la Chambre.

Tableau comparatif des diocèses d'origine des procureurs et de leurs clients

Diocèse d'origine des procureurs à la Chambre (par ordre de fréquence dégressive)							Diocèse des prélats représentés (par ordre de fréquence dégressive)				
Limoges							Bourges		Reims		
Reims							Chartres	Poitiers		Sens	
Autun				Rodez			Cambrai	Limoges		Rouen	
Angoulême			Périgueux		Rouen		Clermont				
Bourges	Cahors	Évreux	Le Mans	Lyon	Nîmes	Toul	Angers	Langres	Laon	Soissons	Thérrouanne

Seuls les diocèses de Bourges, de Limoges, de Reims et de Rouen semblent regrouper un nombre relativement important de mandants et de mandataires. Cependant, le très petit nombre des effectifs recensés ne donne pas beaucoup de poids à cette comparaison. En fait, ce nouveau constat indique peut-être que si les abbés et les évêques donnent souvent procuration à des mandataires de leur région d'origine, ils ne se rattachent pas nécessairement au même diocèse qu'eux. C'est donc plus l'aire géographique considérée qui est en cause que des circonscriptions ecclésiastiques particulières.

Si l'origine géographique des procureurs mérite d'être mise en parallèle avec celle des prélats qu'ils représentent, dans la mesure où ils sont leurs représentants auprès du Saint-Siège, elle doit aussi être comparée à celle des agents du Saint-Siège, avec lesquels ils partagent un statut assez similaire.

c) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des agents du Saint-Siège

L'origine des curialistes à Avignon, sérieusement étudiée par Bernard Guillemain, est aujourd'hui assez bien connue⁷²³. Selon les calculs effectués par ce dernier historien, les agents du Saint-Siège émanent majoritairement des provinces de Bourges (448), de Reims (82), d'Arles (80), d'Auch (74), de Rouen (35) et de Sens⁷²⁴ (35).

Tableau comparatif de l'origine des procureurs et des curialistes

Province des procureurs (effectif en valeur absolue)			Province des curialistes (effectif en valeur absolue)
Bourges (24)			Bourges (448)
Reims (17)			Reims (82)
Bordeaux (11)	Narbonne (11)	Rouen (11)	Arles (80)
Tours (9)			Auch (74)
			Rouen (35)
			Sens (35)

Même si les provinces de Bourges et de Reims arrivent en tête dans la liste des provinces dont dépendent procureurs et curialistes⁷²⁵, la prédominance de la première n'est pas aussi flagrante, loin s'en faut, dans le cas des mandataires que dans celui des agents du Saint-Siège⁷²⁶, et cette différence prouve que le groupe des procureurs en curie ne peut se voir attribuer qu'en partie les caractéristiques propres aux agents du Saint-Siège.

Le détail des analyses de Bernard Guillemain met en évidence quatre diocèses de la France du Centre et du Midi plus fréquemment représentés que d'autres⁷²⁷. Il s'agit des diocèses de Limoges (170), de Cahors (130), de Clermont (37) et de Rodez⁷²⁸ (32).

⁷²³ Il convient ici de s'appuyer sur la carte n° 7 (origine des curialistes par province ecclésiastique), publiée par Bernard Guillemain dans son étude sur la cour pontificale d'Avignon : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*

⁷²⁴ En septième et huitième position, viennent les provinces de Narbonne (33) et de Tours (32) : *ibid.*

⁷²⁵ Ces deux provinces sont aussi majoritaires, lorsqu'on examine l'origine des prélats représentés à la Chambre, mais ils sont représentés dans des proportions inverses.

⁷²⁶ Il y a 1, 4 fois plus de procureurs issus de la province de Bourges que de la province de Reims. En revanche, les curialistes venant de la province de Bourges sont presque 5, 5 fois plus nombreux que ceux qui se rattachent à la province de Reims.

⁷²⁷ Il convient de consulter la carte n° 8 (chiffres par diocèse pour la France du Centre et du Midi) : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*

⁷²⁸ En cinquième position, vient ensuite le diocèse de Bourges (5) : *ibid.*

Tableau comparatif de l'origine des procureurs et des curialistes

Diocèse des procureurs (effectif en valeur absolue)		Diocèse des curialistes (effectif en valeur absolue)
Limoges (7)		Limoges (170)
Reims (6)		Cahors (130)
Autun (5)	Rodez (5)	Clermont (37)
		Rodez (32)

Même si les procureurs, comme les curialistes, viennent en assez grande proportion du diocèse de Limoges⁷²⁹, il faut encore ici constater que ce phénomène, très net dans le cas des agents du Saint-Siège, n'est qu'une tendance chez les mandataires qui ont des origines beaucoup plus diversifiées.

d) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des familiers de cardinaux

En outre, il est encore possible de comparer l'origine des procureurs à celle des membres de livrées cardinalices, dressée par Bernard Guillemain à la date de 1362, nombre de procureurs appartenant à l'une ou l'autre d'entre elles⁷³⁰. Parmi les 117 diocèses représentés au sein de tous ces familiers de cardinaux, les six diocèses qui se retrouvent le plus fréquemment sont ceux de Liège (10), de Cambrai et de Limoges (9), de Cahors, de Reims et de Rodez (7).

⁷²⁹ Il a été mentionné auparavant que ce diocèse n'arrive pourtant qu'en sixième position, lorsqu'il s'agit de l'origine des prélats représentés.

⁷³⁰ Bernard Guillemain a dressé la carte de l'origine des familiers de cardinaux à la date de 1362 (carte n° 6 figurant à la fin de l'ouvrage) : cette carte prend en compte les *familiae* cardinalices de 20 cardinaux dont 16 issus de la France du Centre et du Midi (avec, parmi eux, 10 Limousins). Or l'identité de leurs serviteurs révèle 107 diocèses différents, l'apport de la France du Nord équilibrant exactement celui de la France du Midi (34 diocèses de part et d'autre). Au dire de l'auteur, un tel phénomène peut s'expliquer par la rencontre des uns et des autres, provoquée par l'attribution de riches bénéfices septentrionaux à des prélats issus de contrées où les charges d'Église sont moins bien dotées. Cependant, il semble aussi que les clercs nordiques soient davantage recherchés que leurs confrères du Midi, pour leur talents, comme le prouve par exemple leur affectation fréquente aux chapelles des cardinaux : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 259-61.

Tableau comparatif de l'origine des procureurs et des familiers de cardinaux

Diocèse des procureurs (effectif en valeur absolue)			Diocèse des familiers de cardinaux (effectif en valeur absolue)		
Limoges (7)			Liège (10)		
Reims (6)			Cambrai (9)		Limoges (9)
Autun (5)		Rodez (5)	Cahors (7)		Reims (7)
Angoulême	Périgueux	Rouen			Rodez (7)

Ici encore, les diocèses de Limoges, de Reims et de Rodez se distinguent. S'il est vrai que ces trois circonscriptions d'Église sont largement pourvues de prélats à représenter à la Chambre, elles sont loin d'être les seules dans cette situation.

Toutes ces analyses permettent de conclure que l'origine des procureurs reflète principalement celle des évêques et des abbés qu'ils représentent à la Chambre, mais qu'elle n'est pas sans lien non plus avec celle des agents du Saint-Siège et, dans une moindre mesure, avec celle des membres de *familiae* cardinalices.

4) L'état des procureurs

Excepté huit individus pour lesquels il n'est pas possible de déterminer s'ils sont religieux, clercs ou laïcs⁷³¹, l'état des 196 autres procureurs est connu⁷³².

a) Liste des procureurs selon leur état de religieux, clerc ou laïc

Ces 196 personnages peuvent être répartis sous les catégories suivantes :

- religieux : frères mendiants (dominicains), moines (bénédictins, cisterciens, clunisiens) et chanoines réguliers. Lorsqu'un de ces personnages se trouve attesté par ailleurs comme prêtre, l'indication figure entre parenthèses.

- clercs (avec ordre mineur, sous-diacres, diacres, prêtres)

- laïcs

⁷³¹ Il est impossible de déterminer l'état d'*Anequinus de Vilarel*, de *Bernardus de Planis*, de *Guillelmus Ferri*, de *Nicolaus de Moyrenco*, de *Petrus Berengarii*, de *Philippus Gosse*, de *Raymundus Martini* et de *Theodoricus Rogeti*.

⁷³² L'état des procureurs figure dans chacune des notices prosopographiques, dans la rubrique « 4. » : Annexes III, notices prosopographiques.

RELIGIEUX : 41 (dont 5 prêtres)

Frère mendiant : 1

Dominicain : 1

Johannes de Silvalitoris

Moines : 34 (dont 4 prêtres)

Bénédictins : 22 (dont 2 prêtres)

Andreas Ayraudi

Armandus deus Hermens

Bartholomeus de Rivo

Berengarius de Arrio

Bernardus de Forcia

Bernardus Foresii

Georgius de Edua (prêtre)

Guillelmus Fabrigali

Guillelmus Rixendis

Guillelmus de Sancto Oyno

Hugo Lamberti

Johannes Botiguier (prêtre)

Johannes de Friano

Jordanus Fraycineti

Maurinus de Bosco

Petrus Aurioli

Petrus de Furno

Raymundus Aliberti

Raymundus Bernardi de Roquerio

Raymundus de Sendreus

Rogerus de Turre

Stephanus de Bellapertica

Cisterciens : 8 (dont 2 prêtres)

Bernardus Ferrarii

Gerardus de Buxeriis (prêtre)

Guillelmus Amici

Guillelmus de Manso

Johannes de Viridario

Petrus de Ortis (prêtre)

Rogerus de Curtraco

Stephanus Barbati

Clunisiens : 4

Hugo de Fraxino

Petrus Lobeti [ancien dominicain]

Raymundus de Caraygue

Raymundus Rabasse

Chanoines réguliers : 6 (dont 1 prêtre)

Aymericus Grangerii (prêtre)

Bernardus Cavalerii

Johannes de Marigueyo

Ponsardus de Villari

Stephanus Vinhogali

Vincentius de Sirano

CLERCS : 128

Clercs dotés des ordres mineurs : 72

<i>Amauricus Fabri</i>	<i>Johannes Chauvetelli</i>
<i>Amelius de Brolio</i>	<i>Johannes Cornuti</i>
<i>Andreas de Ulmo</i>	<i>Johannes Fauqueti</i>
<i>Aymericus de Garda</i>	<i>Johannes de Fulhos alias Jugon de</i> <i>Aureliaco</i>
<i>Aymericus de Valle</i>	<i>Johannes Guenioti</i>
<i>Balduinus Buillon alias de Wissant</i>	<i>Johannes de Loberto</i>
<i>Bernardus de Bugueto</i>	<i>Johannes de Mejanesio</i>
<i>Bernardus Maynardi de Castronovo</i>	<i>Johannes Mercerii</i>
<i>Bertrandus Alberti</i>	<i>Johannes de Nigrandia</i>
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>	<i>Johannes de Quilozoc</i>
<i>Dominicus de Nanceyo</i>	<i>Johannes Robinelli</i>
<i>Dominicus Pontii</i>	<i>Johannes de Rodano</i>
<i>Doynus de Remis</i>	<i>Johannes Salenti</i>
<i>Galhardus Carbonelli</i>	<i>Johannes de Segria</i>
<i>Garnerius Pinardi de Remis</i>	<i>Jordanus de Haya</i>
<i>Gerardus Fabri</i>	<i>Martinus de Chastres</i>
<i>Gerardus de Sergiaco</i>	<i>Nicolaus Crueti</i>
<i>Godefridus de Gardape</i>	<i>Nicolaus Trehu</i>
<i>Guillelmus Bernardi</i>	<i>Petrus de Albergamentis</i>
<i>Guillelmus Brunelli de Argeyo</i>	<i>Petrus de Casellis</i>
<i>Guillelmus Glorie</i>	<i>Petrus de Chintrio</i>
<i>Guillelmus Noelleti</i>	<i>Petrus de Fargia</i>
<i>Guillelmus Quarrelli</i>	<i>Petrus Flexerii</i>
<i>Henricus Gelu de Marvilla</i>	<i>Petrus La Villa</i>
<i>Henricus Medici de Sancto Martino</i>	<i>Petrus Radulphi</i>
<i>Hugo Radulphi</i>	<i>Petrus de Receyo</i>
<i>Jacobus Golferii</i>	<i>Petrus Roberti de Aquila</i>
<i>Jacobus Vercherii</i>	<i>Petrus Rubei</i>
<i>Johannes de Capella</i>	<i>Radulphus de Alliaco</i>
<i>Petrus Turlini de Movisonno</i>	<i>Raymundus de Arfuelha</i>
<i>Petrus Vassalli</i>	

Raymundus Barleti
Raymundus Fadeti
Raymundus de Teneto
Reginaldus de Saillevilla
Robertus de Aquigneyo
Robertus Brumani dictus Le Brumen

Clerc, sous-diacres : 2

Johannes de Planceyo

Robertus Plage
Stephanus Amelhenqui
Thomas de Romariis
Ulricus Voltzonis de Argentina
Waltherus Richerii de Ficocuria

Simon de Bourich

Clercs, diacres : 4

Gisbertus de Lur
Guillelmus Fulconis de Villabicheto

Johannes Trocon de Creciaco
Thomas Muloti

Clercs, prêtres : 50

Aymericus Pellicerii
Balduinus Britonis de Bellomonte
Bartholomeus del Cassanh
Bertoldus de Bajuli
Bertrandus de Ladilha
Egidius de Cennaco
Franciscus Perrini de Calcia
Gaufridus de Assayo dictus Bersierre
Guichardus de Sachinis
Guidomarus Rollandi
Guillelmus Abaudi
Guillelmus Arnaldi de Bessano
Guillelmus Baronis
Guillelmus Le Haier
Guillelmus Morini
Guillelmus Thebaridi
Helias Servientis
Helias de Vodro
Hugo Gaufridi

Jacobus Textoris
Johannes Arnaudi alias Gorraudi
Johannes Fornerii de Clusis
Johannes de Gudensperg
Johannes Helioti
Johannes Laurentii
Johannes Louterelli de Ulmonte
Johannes dictus de Nivella de Senogiis
Johannes Parentis
Johannes Rosseti de Martigniaci
Johannes Sabaterii
Johannes de Villeblain
Mauricius de Barda
Michael Waleti
Nicolaus de Lignon
Nicolaus Paschalis alias Peraudi
Odardus de Pomerio
Petrus de Chissiaco
Petrus de Corceyo

Petrus de Dualerio
Raymundus de Anglacio
Raymundus Basati
Raymundus Rogerii
Simon Girardi de Bourdone
Stephanus Audeberti

Stephanus Blatas
Stephanus Valtherii
Stephanus Vrine
Thomas Le Pourry
Thomas Magni
Thomas Sagordeti

LAÏCS : 27

Anceletus de Brecuria
Andreas de Chabanis
Andreas Tichi de Pistorio
Aymonetus de Verme
Bartholomeus Spiefamis de Luca
Berengarius de Conis
Bernardus de Senaco
Bertrandus de Cassaneis
Bertrandus de Veyraco
Durandus de Romanhato
Galaubra de Panassato
Gerardus de Bellopodio
Guillelmus Ademarii
Hugo de Molendino

Johannes de Albespino
Johannes Baruncelli
Johannes Clari
Johannes de Forgia
Johannes Spiefamis de Luca
Nicolaus Contis de Florentia
Paulus Mathei de Florentia
Ponsardus Sornachi de Luca
Robertus de Bail de Caslucerno
Thomas Monis de Florentia
Thomas de Persanallo
Walterus Costere
Zenobius Martini de Florentia

b) Répartition des procureurs

Un tel classement montre que clercs, religieux et laïcs ne sont nullement représentés dans les mêmes proportions au sein de ces 196 procureurs. De plus, à l'intérieur de chacun de ces trois états, les procureurs mentionnés occupent des positions fort différentes, comme le montre le tableau récapitulatif qui suit :

État des procureurs à la Chambre

Religieux					Clercs				Laïcs
Frère mendiant	Moines			Chanoines réguliers	Ordres mineurs	Sous- diacres	Diacres	Prêtres	
Domini- cain	Béné- dictins	Cister- ciens	Cluni- siens						
1 (0,5 %)	22 (11 %)	8 (4 %)	4 (2 %)	6 (3 %)	72 (37 %)	2 (1 %)	4 (2 %)	50 (25,5 %)	27 (14 %)
41 (20,5 %)					128 (65,5 %)				27

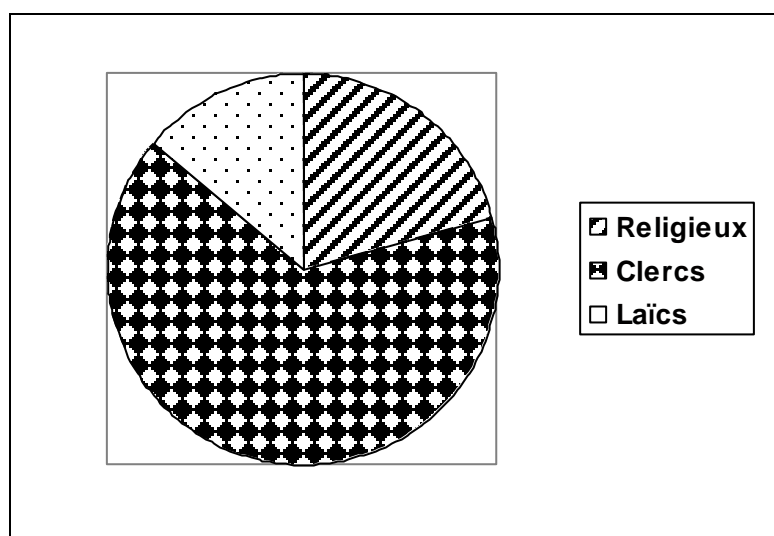
Remarque 1 : aux 50 prêtres mentionnés, il convient d'ajouter cinq religieux également revêtus de la prêtrise (2 bénédictins, 2 cisterciens, 1 chanoine régulier). Ceci porte à 55 le nombre de prêtres. Ils représentent 32,5 % de l'ensemble des religieux ou clercs qui sont procureurs.

Remarque 2 : six des 72 clercs qui agissent comme mandataires deviendront prêtres après leur carrière de procureur : *Aymericus de Valle, Guillelmus Quarrelli, Jacobus Golferii, Johannes Fauqueti, Johannes Salenti et Petrus Rubei*.

Une telle répartition invite à souligner trois points :

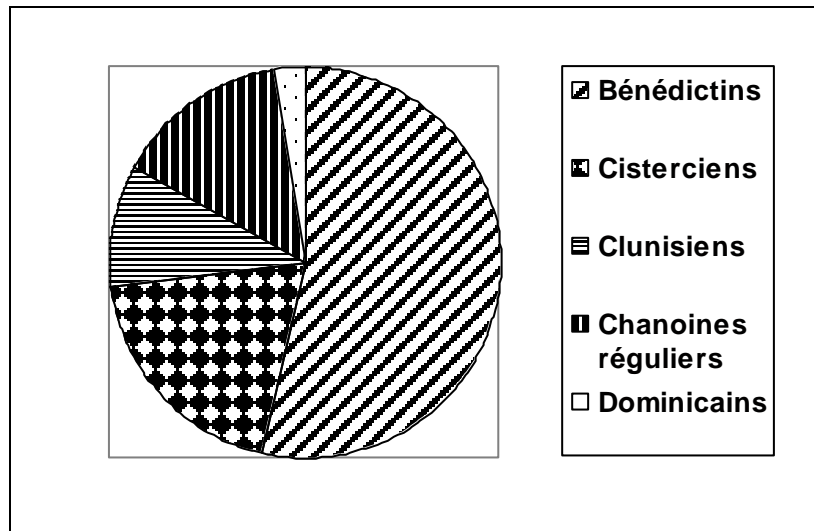
- la très forte proportion de clercs au sein du groupe des procureurs à la Chambre

Proportion de religieux, de clercs et de laïcs parmi les procureurs à la Chambre



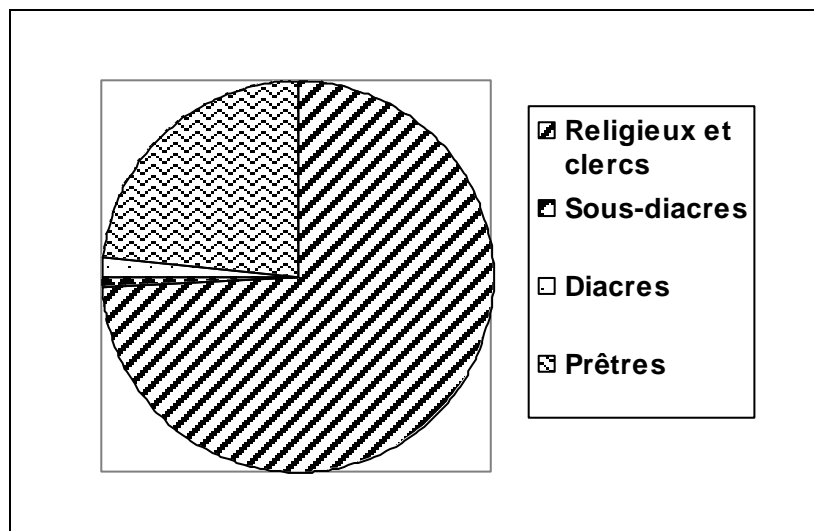
• la diversité des ordres représentés au sein du groupe de religieux qui reçoivent des procurations à Avignon ;

Proportion de frères mendiants (dominicains), de moines (bénédictins, cisterciens et clunisiens) et de chanoines réguliers parmi les 41 procureurs qui sont religieux



• la présence d'un nombre non négligeable de clercs dotés des ordres majeurs comme mandataires *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*.

Proportion des individus dotés des ordres majeurs (sous-diaconat, diaconat, prêtrise) parmi les 169 procureurs qui sont religieux ou clercs



5) Les procureurs et le savoir

Parmi les 204 procureurs à la Chambre étudiés, seul 54 d'entre eux, c'est-à-dire à peine un peu plus d'un quart du groupe, ont affaire au cours de leur vie avec l'université, un seul d'entre eux exclusivement après sa carrière de procureur⁷³³. Trois cas essentiels peuvent être distingués :

- les procureurs sont passés par l'université avant d'intervenir à la Chambre comme mandataires, et ont mis un terme définitif à leurs études ;
- les individus semblent fréquenter l'université durant la période où ils se trouvent procureurs à la Chambre ;
- les mandataires obtiennent apparemment des grades universitaires alors que leur carrière de procureur est achevée.

a) Les procureurs passés par l'université et ayant achevé leurs études

Un certain nombre de procureurs ont étudié à l'université avant d'intervenir à la curie comme mandataires. Lorsqu'ils apparaissent dans cette fonction, ils ont donc déjà reçus, récemment ou il y a plus longtemps, une formation intellectuelle qui a été parfois couronnée par un ou plusieurs grades universitaires. Ces procureurs sont donc des clercs plus ou moins qualifiés. 33 procureurs se trouvent dans cette situation, c'est-à-dire plus de 61 % de ceux qui ont fréquenté l'université au cours de leur existence. Parmi ces 33 personnages, trois cas doivent être distingués.

- Cinq procureurs (soit 15 % de ces 33 procureurs) sont passés par l'université mais ne semblent pas pouvoir se prévaloir de quelque grade universitaire, puisqu'ils sont toujours simplement mentionnés comme anciens étudiants. Ces personnages n'ont donc sans doute pas fait de longues études mais possèdent quelques rudiments de culture savante. Il s'agit de *Bernardus Cavalerii*, de *Dominicus Pontii*, de *Guillelmus Baronis*, de *Johannes Rosseti de Martigniaco* et de *Martinus de Chastres*.

- Un important ensemble de 25 procureurs (soit plus des 3 / 4 des 33 procureurs) se voit attribuer des grades universitaires obtenus soit antérieurement à la période où ils effectuent leur carrière de procureur soit pendant cette période. Ces individus ont donc sans doute reçu une formation plus complète que les 5 individus évoqués auparavant, même si les disciplines étudiées et les grades obtenus montrent une grande diversité de situations. Pour chacun de ces

⁷³³ Toutes les indications concernant les études et les grades universitaires des procureurs figurent dans chacune des notices prosopographiques, dans la rubrique « 5. » : Annexes III, notices prosopographiques.

individus, le temps des études paraît révolu. A l'époque où ils sont cités dans les registres des *Obligaciones-Solutiones*, chacun d'entre eux met son savoir au service des différentes fonctions qu'il occupe, notamment celle de procureur en curie. Une telle situation concerne :

Andreas Ayraudi

Nicolaus de Lignon

Aymericus de Valle

Petrus de Casellis

Bertoldus de Bajuli

Petrus de Dualerio

Dionisius Villani de Rothomago

Petrus La Villa

Galhardus Carbonelli

Raymundus Basati

Guidomarus Rollandi

Raymundus de Sendreus

Johannes Chauvetelli

Reginaldus de Saillevilla

Johannes Cornuti

Robertus de Aquigneyo

Johannes de Loberto

Robertus Brumani dictus Le Brumen

Johannes Louterelli de Ulmonte

Simon de Bourich

Johannes de Rodano

Stephanus de Bellapertica

Johannes Trocon de Creciaco

Thomas Muloti

Nicolaus Crueti

• Trois individus (environ 10 % du groupe des 33 procureurs) qualifiés du titre de « *jurispertus* » peuvent être intégrés à cette classe des procureurs, même si rien ne dit qu'ils ont fréquenté l'université : sans doute ont-ils été étudiants une ou deux années en droit civil ou en droit canonique. Ce qualificatif attribué couramment à des gens de savoir, tels que des notaires ou des avocats, correspond en tout cas parfaitement aux compétences attendues de la part d'un procureur. Ce titre de « *jurispertus* » est concédé à :

Bernardus de Bugueto

Johannes Mercerii

Hugo de Molendino

b) Les individus fréquentant l'université durant la période où il sont procureurs

Un autre ensemble de 17 procureurs (soit environ 32 %) peut être isolé au sein des 54 procureurs qui ont affaire à l'université au cours de leur vie : ces individus ont pour point commun d'étudier durant la période où ils apparaissent dans les sources comme procureurs. L'inscription dans une université prédispose certainement un clerc à être choisi comme mandataire, de manière exceptionnelle ou à titre plus ou moins régulier. Si la majorité de ces individus fréquente l'université d'Avignon, il n'est pas impossible non plus que des carrières

soient interrompues temporairement en raison de séjours d'études dans quelque autre ville. Ces 17 individus se trouvent cependant dans trois situations différentes.

- Quatre sont cités textuellement comme étudiants, alors qu'ils interviennent dans le même temps comme procureurs à la Chambre.

Amelius de Brolio

Jordanus de Haya

Johannes dictus de Nivella de Senogiis

Petrus de Chissiacco

- Douze personnages sont nommés pour la première fois avec un grade universitaire, à une date située chronologiquement entre le début et la fin de leur carrière de procureur. Même si rien ne le dit explicitement, tout laisse penser que ces grades ont été effectivement obtenus au terme d'études menées parallèlement à leur carrière de procureur. Ce cas très fréquent (70 % des cas de ce groupe de 17 procureurs) concerne :

Andreas de Ulmo

Johannes de Planceyo

Guillelmus Abaudi

Johannes Robinelli

Guillelmus Noelleti

Johannes Sabaterii

Guillelmus Rixendis

Mauricius de Barda

Johannes Fauqueti

Rogerus de Turre

Johannes Laurentii

Thomas Magni

- Enfin, un seul personnage, *Guillelmus Fulconis de Villabicheto*, déjà doté de grades universitaires avant d'intervenir comme mandataire à la Chambre, est cité avec de nouveaux grades à l'époque où il est procureur. Tout laisse donc penser qu'il poursuit des études tout en étant parallèlement procureur à la Chambre.

c) Les procureurs faisant ou poursuivant leurs études après avoir été mandataires à la Chambre

Ce cas est très rare et ne concerne que quatre individus, soit 7 % des 54 procureurs. L'un d'entre eux, *Thomas Le Pourry*, obtient son premier grade universitaire, alors qu'il ne semble plus recevoir de procuration à la Chambre, les trois autres, *Guillelmus Le Haier*, *Petrus de Corceyo* et *Stephanus Vrine*, attestés avec un grade universitaire à l'époque où ils sont procureurs, sont mentionnés avec de nouveaux grades jamais signalés auparavant, à une date postérieure à leur dernière intervention comme procureur à la Chambre. Dans ce dernier cas, il n'est pas impossible que les procureurs aient attendu la fin de leur carrière de

mandataires pour compléter leur formation ou achever des études interrompues durant une période plus ou moins longue.

d) Disciplines étudiées et grades obtenus

Au delà des différentes situations évoquées précédemment, il est intéressant d’observer le niveau d’études de ces gens de savoir. Le tableau qui suit recense pour chacun de ces procureurs les disciplines étudiées (arts, droit canonique ou civil, théologie, médecine) et les grades (baccalauréat, licence, maîtrise, doctorat) éventuellement obtenus dans chacune d’elles, en regroupant dans une même étude tant les personnages qui n’ont été que de simples étudiants que ceux qui peuvent s’enorgueillir de titres universitaires, sans distinguer non plus ceux pour qui les études appartiennent à un passé lointain de ceux qui les mènent en parallèle à leur carrière de procureur. En revanche, ce tableau exclut *Thomas Le Pourry*, qui n’a encore pas fréquenté du tout l’université, lorsqu’il intervient comme procureur à la Chambre pour ses clients. Seuls 53 individus y sont donc mentionnés. Lorsque plusieurs indications s’appliquent à un même personnage, la ou les plus importantes d’entre elles sont indiquées en gras.

Disciplines étudiées par les procureurs et grades éventuellement obtenus

	Arts	Droit canon	Droit civil	Théologie	Médecine
<i>Amelius de Brolio</i>		étudiant			
<i>Andreas Ayraudi</i>		bachelier			
<i>Andreas de Ulmo</i>		bachelier			
<i>Aymericus de Valle</i>		bachelier			
<i>Bernardus de Bugueto</i>		<i>jurispertus</i>			
<i>Bernardus Cavalerii</i>		étudiant			
<i>Bertoldus de Bajuli</i>			bachelier		
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>	maître	bachelier	licencié		
<i>Dominicus Pontii</i>		étudiant			
<i>Galhardus Carbonelli</i>				licencié	
<i>Guidomarus Rollandi</i>		licencié	licencié		
<i>Guillelmus Abaudi</i>		bachelier		bachelier	
<i>Guillelmus Baronis</i>		étudiant			

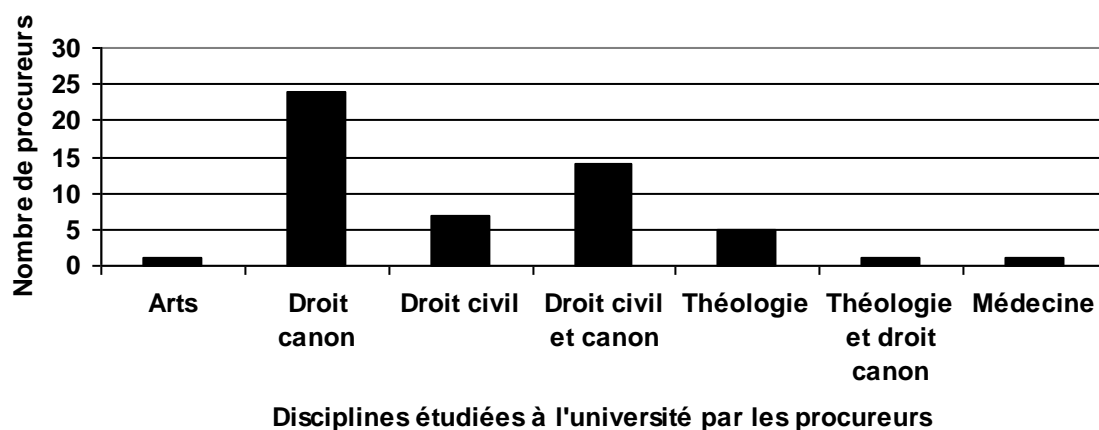
<i>Guillelmus Fulconis de Villabicheto</i>	licencié	bachelier	licencié		
<i>Guillelmus Le Haier</i>			licencié		
<i>Guillelmus Noelleti</i>		docteur	docteur		
<i>Guillelmus Rixendis</i>		docteur			
<i>Hugo de Molendino</i>		<i>jurispertus</i>			
<i>Johannes Chauvetelli</i>				licencié	
<i>Johannes Cornuti</i>				licencié	
<i>Johannes Fauqueti</i>	maître			étudiant	
<i>Johannes Laurentii</i>	maître				maître
<i>Johannes de Loberto</i>		bachelier	licencié		
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	maître	étudiant			
<i>Johannes Mercerii</i>		<i>jurispertus</i>			
<i>Johannes dictus de Nivella de Senogiis</i>	étudiant	étudiant			
<i>Johannes de Planceyo</i>			licencié		
<i>Johannes Robinelli</i>		licencié	licencié		
<i>Johannes de Rodano</i>		bachelier	étudiant		
<i>Johannes Rosseti de Martigniaco</i>		étudiant			
<i>Johannes Sabaterii</i>		docteur			
<i>Johannes Trocon de Creciaco</i>	maître	étudiant			
<i>Jordanus de Haya</i>		étudiant			
<i>Martinus de Chastres</i>		étudiant			
<i>Mauricius de Barda</i>			licencié		
<i>Nicolaus Crueti</i>	maître	étudiant			
<i>Nicolaus de Lignon</i>		licencié	licencié		
<i>Petrus de Casellis</i>	bachelier		étudiant		
<i>Petrus de Chissiaco</i>		étudiant			
<i>Petrus de Corceyo</i>		licencié	licencié		
<i>Petrus de Dualerio</i>		bachelier			
<i>Petrus La Villa</i>			licencié		
<i>Raymundus Basati</i>		bachelier			
<i>Raymundus de Sendreus</i>		licencié			
<i>Reginaldus de Saillevilla</i>	licencié	étudiant	licencié		
<i>Robertus de Aquigneyo</i>		bachelier	licencié		

<i>Robertus Brumani dictus Le Brumen</i>	maître				
<i>Rogerus de Turre</i>		licencié			
<i>Simon de Bourich</i>	maître		licencié		
<i>Stephanus de Bellapertica</i>				bachelier	
<i>Stephanus Vrine</i>		licencié			
<i>Thomas Magni</i>	maître	bachelier			
<i>Thomas Muloti</i>		bachelier			

Un recensement des matières étudiées à l'université par chacun de ces procureurs mérite d'être établi. Le bilan chiffré qui suit prend en considération toutes les disciplines étudiées, y compris celles dans lesquelles l'individu n'a pas obtenu de grades. Seules les indications concernant les études du procureur à la faculté des arts sont négligées, lorsque ce dernier a poursuivi ses études au-delà de cette formation de base.

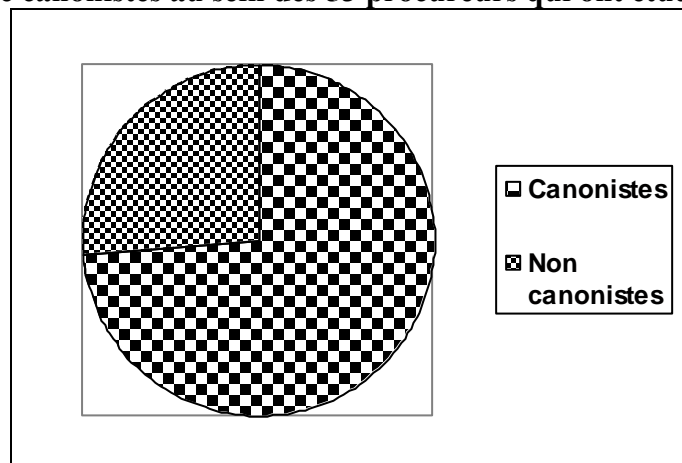
Disciplines étudiées par les 53 procureurs à la Chambre qui fréquentent l'université

Arts	Droit canon	Droit civil	Droit civil + droit canon	Théologie	Théologie + droit canon	Médecine
1 (2 %)	24 (45 %)	7 (13 %)	14 (26,5 %)	5 (9,5 %)	1 (2 %)	1 (2 %)

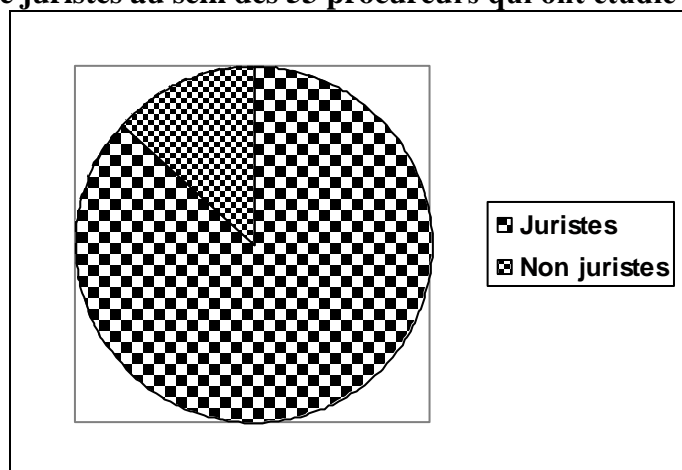


La très forte proportion de canonistes, atteignant presque les trois-quarts du groupe, est le trait dominant de cette enquête, même s'il n'a rien de surprenant. Les procureurs experts en droit civil sont assez nettement moins nombreux, puisqu'ils ne représentent que 39,5 % du groupe. Enfin, si l'on cherche à connaître la proportion de procureurs juristes en ajoutant les civilistes aux canonistes, il s'avère que la quasi totalité de ces procureurs sont des juristes (46 sur 53, soit pas loin de 90 %).

Proportion de canonistes au sein des 53 procureurs qui ont étudié à l'université



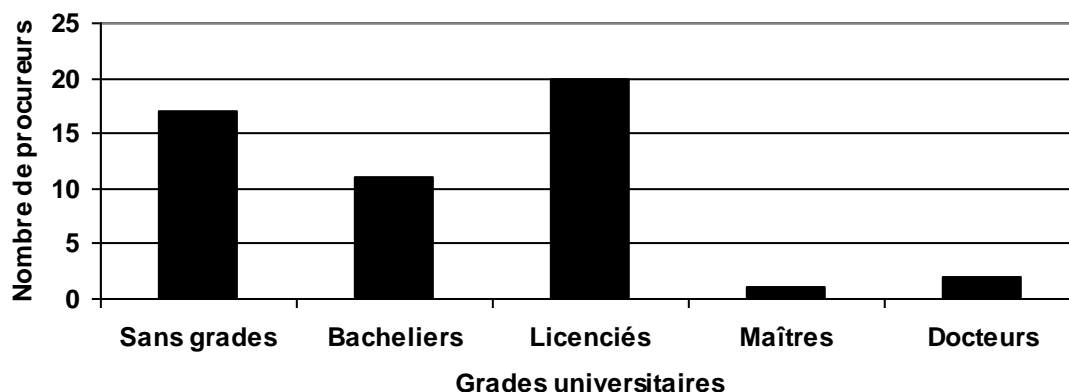
Proportion de juristes au sein des 53 procureurs qui ont étudié à l'université



Il est également intéressant d'observer le niveau d'études de ces 53 procureurs, le simple étudiant ne pouvant être considéré de la même manière que le bachelier ou le licencié.

Niveau d'études des 52 procureurs étudiants ou gradués en droit canon, droit civil, théologie ou médecine

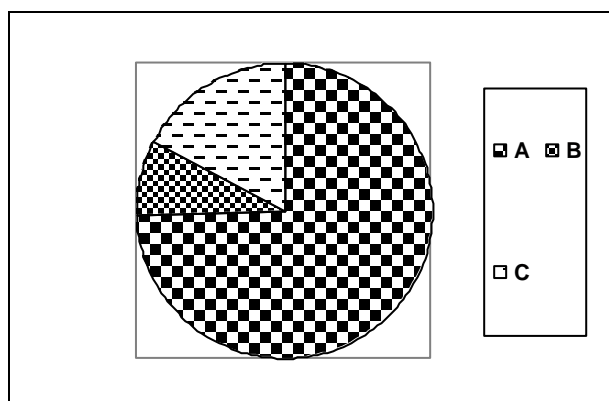
Sans grades	Bacheliers	Licenciés	Maîtres	Docteurs
17 (33 %)	11 (21 %)	20 (38 %)	1 (2 %)	3 (6 %)



Ces chiffres semblent indiquer que les quelques procureurs formés à l'université sont des gens de savoir tout à fait ordinaires et que rien ne les distingue vraiment de tous ces clercs ayant accès à la culture savante que l'on retrouve dans toutes les cours princières et les administrations de la fin du Moyen-Âge. Cependant, il ne faut pas oublier que les procureurs passés par l'université ne représentent qu'un quart de l'effectif total des mandataires à la Chambre. Rapportée à l'ensemble du groupe considéré, la proportion de procureurs savants gradués devient presque dérisoire.

Proportion de gradués au sein de l'ensemble des 204 procureurs à la Chambre

Procureurs non passés par l'université (A)	Procureurs passés par l'université (B et C)				
	Non gradués (B)	Gradués (C)			
		Bacheliers	Licenciés	Maîtres	Docteurs
70 %	8,5 %	5,5 %	10 %	0,5 %	5,5 %
70 %	8,5 %	21,5 %			
70 %	30 %				



6) Les procureurs, membres d'une *familia cardinalice*

Si très peu de procureurs entretiennent des liens avec une cour princière, un nombre assez important d'entre eux se trouve au service d'un ou plusieurs cardinaux⁷³⁴. On touche ici aux livrées cardinalices aujourd'hui bien connues par les études de Guillaume Mollat et de Pierre Jugie⁷³⁵.

A l'image du cardinal Guillaume de La Jugie, les cardinaux semblent être entourés d'une petite cour qui atteint peut-être une cinquantaine de personnes : ses proches, ses familiers, ses serviteurs⁷³⁶. Tous n'ont cependant pas un statut identique et il convient au préalable de bien faire la distinction entre ceux qui ne sont que de simples protégés (*dilecti*) en mesure de se recommander d'un cardinal en vertu de liens assez vagues⁷³⁷, et les vrais *familiares*, au service exclusif d'un maître qui contribue en échange à leur subsistance. Seuls ces seconds, logés, nourris et rétribués par leur protecteur, sont vraiment intéressants à étudier, dans la mesure où ils exercent une fonction précise dans la livrée du cardinal (camériers, chapelains, clercs, chambriers, secrétaires...) et qu'ils sont dès lors à demeure à Avignon pour une activité tout à fait étrangère au domaine de la procuration, ne jouant par conséquent le rôle de procureur que de manière occasionnelle.

Dénombrer tous les dévoués serviteurs qui jouent le rôle de procureur à la Chambre s'avère donc grandement utile pour apprécier l'importance d'un phénomène qui à première vue semble assez habituel. Sans compter ceux qui comme *Franciscus Perrini de Calcia* ne portent que le titre de familier d'un cardinal (Jean Fabre, en l'occurrence) ni ceux qui sont attestés dans une livrée bien des années avant d'agir comme procureurs, tel *Helias de Vodro*, chapelain du cardinal Hugues Roger, 27 procureurs (13 % du groupe des 204 personnages étudiés) semblent appartenir à une livrée cardinalice. Ils ne se retrouvent dans pas moins de 17 livrées et sept d'entre eux sont successivement mentionnés, au cours de leur carrière de procureur, dans deux livrées différentes. La liste alphabétique des livrées cardinalices dans lesquelles se retrouvent ces 27 procureurs peut être ainsi établie :

⁷³⁴ Les cardinaux avec lesquels les procureurs entretiennent quelques liens figurent dans chacune des notices prosopographiques, dans la rubrique « 6. », aux côtés des autres grands personnages avec lesquels ils sont parfois en relation d'une manière ou d'une autre : Annexes III, notices prosopographiques.

⁷³⁵ G. Mollat, « Contribution à l'histoire du Sacré Collège... », spéc. p. 50-57 ; P. Jugie, « Les *familiae* cardinalices... ».

⁷³⁶ A.-M. Hayez, « Une famille cardinalice à Avignon au XIV^e siècle : les La Jugie », dans *Annuaire de la Société des amis du Palais des papes et des monuments d'Avignon*, t. 57-58, 1980-1981, p. 25-48, spéc. p. 36.

⁷³⁷ Jacques Verger, « L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc (1356-1385) », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 85, 1973, p. 515-546, spéc. p. 126 ;

Livrée du cardinal Anglic Grimoard : 1 procureur

Petrus de Chissiac (voir aussi la livrée du cardinal Guillaume de La Jugie) : secrétaire

Livrée du cardinal Audoin Aubert : 1 procureur

Martinus de Chastres (voir aussi la livrée du cardinal Pierre de Monteruc) : chambrier et chapelain

Livrée du cardinal Francesco Tebaldeschi : 3 procureurs

Jacobus Textoris : chapelain et camérier

Johannes dictus de Nivella de Senogiis (voir aussi la livrée du cardinal Pierre de Monteruc) : chapelain et secrétaire

Petrus Rubei : chapelain

Livrée du cardinal Gilles Aycelin : 1 procureur

Johannes Guenioti : clerc

Livrée du cardinal Gui de Boulogne : 1 procureur

Johannes de Villeblain : camérier

Livrée du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien : 4 procureurs

Bertoldus de Bajuli : camérier

Gisbertus de Lur : chapelain

Hugo Gaufridi (voir aussi la livrée du cardinal Guillaume Noellet) : chapelain

Petrus Vassalli : chapelain

Livrée du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille le jeune : 1 procureur

Johannes de Mejanesio (voir aussi la livrée du cardinal Hugues Roger) : chapelain

Livrée du cardinal Guillaume de Chanac : 1 procureur

Johannes Chauvetelli : chapelain

Livrée du cardinal Guillaume de La Jugie : 5 procureurs

Gerardus Fabri : camérier

Guidomarus Rollandi : chapelain

Mauricius de Barda : camérier et chapelain

Petrus de Chissiaco (voir aussi la livrée du cardinal Anglic Grimoard) : secrétaire

Petrus de Corceyo : chapelain

Livrée du cardinal Guillaume Noellet : 1 procureur

Hugo Gaufridi (voir aussi la livrée du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien) : chapelain et camérier

Livrée du cardinal Hugues Roger : 2 procureurs

Johannes de Loberto (voir aussi la livrée du cardinal Nicolas de Besse) : auditeur et chapelain

Johannes de Mejanesio (voir aussi la livrée du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille le jeune) : chapelain

Livrée du cardinal Jean de Cros : 2 procureurs

Helias Servientis (voir aussi la livrée du cardinal Pierre Itier) : camérier

Johannes Sabaterii : chapelain et auditeur

Livrée du cardinal Nicolas de Besse : 1 procureur

Johannes de Loberto (voir aussi la livrée du cardinal Hugues Roger) : auditeur et chapelain

Livrée du cardinal Pierre Itier : 2 procureurs

Helias Servientis (voir aussi la livrée du cardinal Jean de Cros) : camérier

Raymundus Rogerii : chapelain

Livrée du cardinal Pierre de Monteruc : 5 procureurs

Johannes Mercerii : secrétaire et chapelain

Johannes dictus de Nivella de Senogiis (voir aussi la livrée du cardinal François Tebaldeschi) : chapelain

Johannes de Rodano : clerc

Martinus de Chastres (voir aussi la livrée du cardinal Audoin Aubert) : chapelain

Petrus Radulphi : chapelain et camérier

Livrée du cardinal Pierre Roger de Beaufort [futur Grégoire XI] : 1 procureur

Guillelmus Noelleti : chapelain et auditeur

Petrus de Chintrio : secrétaire

Livrée du cardinal Robert de Genève [futur Clément VII] : 1 procureur

Radulphus de Alliaco : camérier

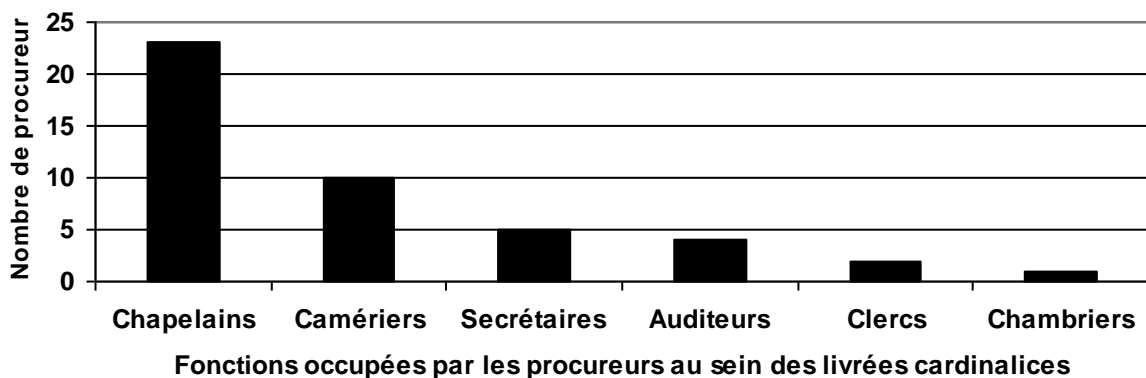
Le nombre de procureurs varie fortement entre ces 17 livrées, comme le montre le tableau ci-dessous :

Nombre de procureurs recensés par livrée	1	2	3	4	5
Nombre de livrées dans ce cas	9	4	1	1	2

Les livrées de Guillaume de La Jugie et de Pierre de Monteruc dans lesquelles ne sont recensées pas moins de 5 procureurs semblent ainsi de véritables viviers d'hypothétiques procureurs. Il ressort également que les personnages choisis pour faire office de procureur occupent au sein des livrées certaines fonctions plus que d'autres.

Fonctions occupées par les procureurs dans les livrées cardinales

Fonctions occupées	chapelain	camérier	secrétaire	auditeur	clerc	chambrier
Nombre de procureurs	23	10	5	4	2	1



Plusieurs de ces fonctions sont tenues par le même individu, puisque onze procureurs exercent la charge de chapelain à côté d'une autre fonction au sein de la même livrée.

Chapelains tenant une autre fonction au service du même cardinal

Chapelain	Chapelain +			
	camérier	auditeur	secrétaire	chambrier
12	4	4	2	1

Quand bien même la charge de chapelain semble celle qui prédispose le moins à être choisi comme procureur à la Chambre, elle est la plus répandue chez les familiers de cardinaux qui reçoivent des procurations *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*. En effet, ce titre honorifique concédé par diplôme revêtu du sceau cardinalice, qui vaut généralement à celui qui le porte des avantages considérables, notamment des bénéfices lucratifs, implique un certain nombre d'obligations d'ordre spirituel : récitation des prières du bréviaire avec les cardinaux, célébration de la messe, assistance aux prières récitées avant et après le repas... En revanche, les humbles clerks qui gravitent autour des chapelains et qui assistent leur maître, quand il célèbre l'office divin, chevauchent à ses côtés sur la route, ou tiennent compagnie aux hôtes qui lui rendent visite, ne se retrouvent que rarement comme mandataires à la Chambre.

Il est par contre moins étonnant de constater que les *camerarii* qui occupent un rang préférentiel au sein de chaque livrée cardinalice soient également souvent employés comme procureurs. En effet, le camérier qui est fréquemment revêtu par ailleurs de dignités ecclésiastiques, peut se définir comme l'intendant et le trésorier de la livrée cardinalice : il veille à la bonne gestion et à l'entretien des bâtiments, s'occupe de la réception des hôtes de passage, pourvoit aux approvisionnements, dresse l'état des recettes et des dépenses, acquitte aux familiers le salaire qui leur revient, dresse l'inventaire des biens de la maison, se tient au courant de tout ce qui fait objet de distribution ou de consommation... A titre d'exemple, *Mauricius de Barda* est considéré comme le plus important des commensaux du cardinal Guillaume de La Jugie. C'est son camérier et homme de confiance : il effectue au nom de son maître les diverses opérations d'achats d'immeubles ou de cens nécessaires à la réalisation de la demeure cardinalice, même s'il est parfois remplacé par le trésorier. Le simple fait qu'il ait des familiers et des serviteurs montre qu'il s'agit d'un influent personnage⁷³⁸.

Enfin, certains procureurs exercent d'autres fonctions. Certains sont auditeurs à l'audience cardinalice. Autrement dit, ils assument le rôle de juge d'instruction au sein de ces tribunaux : c'est par exemple à eux que revient la charge d'écouter les plaidoiries et de citer à

⁷³⁸ A.-M. Hayez, « Une famille cardinalice... », spéc. p. 37.

comparaître les parties. L'un d'entre eux est chambrier, c'est-à-dire garde de l'appartement cardinalice. Les secrétaires ont la même tâche et suppléent les chambriers en leur absence.

De telles charges qui témoignent du fastueux train de vie nécessairement attaché à la dignité de cardinal apparaissent donc comme des offices à part entière. En effet, un familier reste généralement longtemps au service de son maître⁷³⁹ et peut même faire carrière dans plusieurs livrées, tel *Johannes dictus de Nivella de Senogiis* qui, après avoir servi durant 8 ans comme chapelain le cardinal Pierre de Monteruc, passe dans la *familia* de Francesco Tebaldeschi dont il devient le secrétaire⁷⁴⁰. Même si les bénéfices et les salaires reçus pas tous ces familiers leur permettent d'obtenir une honnête aisance qui engage certains à devenir propriétaires à Avignon⁷⁴¹, d'autres tentent probablement d'exercer en outre diverses activités parallèles à la curie ou dans sa sphère⁷⁴², afin de grossir un peu leurs revenus. Parmi les modestes ambitions de ces familiers qu'a suggérées Jacques Verger⁷⁴³, il est sans doute possible de placer aussi la fonction de procureur à la Chambre, ces hommes n'ayant sans doute aucun mal à trouver des clients, dans la mesure où ils apparaissent déjà comme d'importants personnages aux yeux des nombreux solliciteurs qui se pressent à Avignon.

7) Les procureurs qui occupent une fonction en curie ou en relation avec le Saint-Siège

Parmi les 204 procureurs qui sont actifs à la Chambre, 43 sont attestés, dans le même temps, tenir une ou plusieurs charges à la curie, souvent à la Chambre, mais aussi à la Chancellerie, à la Pénitencerie, à la Rote ou dans la maison du pape⁷⁴⁴... Un tel effectif représente 21 % du groupe d'ensemble. D'autre part, onze autres mandataires sont des marchands, banquiers ou changeurs, en relation avec le Saint-Siège et par conséquent sans cesse présents à la curie. Au vu des différentes charges tenues par chacun de ces personnages, certaines fonctions semblent plus que d'autres faire de leurs détenteurs des procureurs

⁷³⁹ Quelques personnages de l'entourage du cardinal Pierre de Monteruc en témoignent : son camérier *Petrus Radulphi* attesté de 1355 à 1385, son trésorier *Jacobus de Puteo* à son service de 1362 à 1385, mais aussi son simple familier *Johannes de Rodano* mentionné de 1362 à 1378 : J. Verger, « L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc... », spéc. p. 544, note 4.

⁷⁴⁰ Jacques Verger fait remarquer que Francesco Tebaldeschi était un ami de Pierre de Monteruc : *ibid.*, note 5.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 41.

⁷⁴² Certains de ces individus sont en outre membres d'une livrée cardinalice. Sont dans ce cas *Galhardus Carbonelli*, *Gerardus Fabri*, *Guillelmus Noelleti*, *Helias de Vodro*, *Johannes de Mejanesio*, *Johannes Mercerii*, *Johannes de Rodano*, *Johannes Guenioti*, *Johannes dictus de Nivella de Senogiis*, *Mauricius de Barda*, *Petrus de Chintrio*, *Petrus Radulphi* et *Petrus Rubei*.

⁷⁴³ J. Verger, « L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc... », spéc. p. 544.

⁷⁴⁴ Toutes ces activités régulières et ces professions figurent dans chacune des notices prosopographiques, dans la rubrique « 7. » : Annexes III, notices prosopographiques.

potentiels à la Chambre. Les emplois qui se rattachent à la Chambre méritent d'être étudiés tout particulièrement.

a) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction à la Chambre apostolique

De tout le personnel du Saint-Siège, les agents de la Chambre sont ceux qui se retrouvent le plus naturellement comme procureurs à la Chambre. En fait, si 25 de ces mandataires occupent une fonction à la Chambre, les charges détenues par ces individus ne recourent qu'une partie des nombreux offices qui se trouvent rattachés d'une quelconque manière à la Chambre apostolique⁷⁴⁵. En effet, ces 25 individus ne se retrouvent que dans huit charges différentes. Au delà des attributions propres à chacune de ces fonctions et du plus ou moins grand prestige attaché à chacune d'elles, toutes sont exercées par une élite dévouée et compétente.

Les clercs de la Chambre

Deux procureurs, *Helias de Vodro* et *Mauricius de Barda*, tiennent cette fonction déjà très importante⁷⁴⁶. En effet, les *clerici Camere*, toujours au nombre de quatre depuis 1335, sont destinés à décharger le camérier et le trésorier de la besogne des affaires courantes : ils préparent les contrats et les lettres camérales, vérifient les comptes des collecteurs et établissent sur eux un rapport, se réunissent en un conseil avec le camérier et le trésorier pour débattre des intérêts financiers de l'Église, accomplissent des missions délicates dans toute la Chrétienté... Une telle fonction occupée par des clercs qualifiés, souvent passés par l'université et de surcroît presque toujours notaires, est confiée à des hommes qui peuvent souvent se prévaloir d'une bonne expérience des problèmes financiers⁷⁴⁷. Il est donc assez étonnant que des agents d'une telle compétence, ayant en outre probablement peu de loisirs à consacrer à d'autres activités annexes, soient employés d'assez nombreuses fois comme mandataires à la Chambre.

⁷⁴⁵ Dans son étude déjà souvent évoquée sur la cour pontificale d'Avignon, Bernard Guillemain compte parmi le personnel de la Chambre : le camérier, le trésorier, les clercs de la Chambre, les conseillers, l'auditeur, les notaires de l'auditeur, le procureur fiscal, les gardes de la monnaie, les changeurs, les secrétaires et les courriers. Il y rattache ensuite tout le personnel subalterne non officiellement reconnu : les *servitores Camere*, les *scriptores pape* et les notaires de l'audience de la Chambre.

⁷⁴⁶ *Helias de Vodro* a été auparavant clerc du Sacré-Collège ; *Mauricius de Barda* est nommé chapelain du pape et prend en même temps l'office de clerc de la Chambre.

⁷⁴⁷ Ils ont pu auparavant exercer les fonctions de clerc du collège des cardinaux, de trésorier dans certaines provinces pontificales, de collecteur de taxes ordinaires ou de commissaire chargé de la levée de subsides extraordinaires...

Les collecteurs

Un seul procureur à la Chambre, *Aymericus Pellicerii*, exerce la fonction de collecteur⁷⁴⁸. Il paraît assez étonnant, à première vue, de trouver comme mandataire à Avignon un agent du Saint-Siège qui exerce sa charge, en dehors de l'administration centrale du gouvernement pontifical, en l'occurrence dans la collectorie d'Agen et de Toulouse. En fait, même s'ils ne s'activent pas proprement à la curie, de tels agents doivent venir apporter régulièrement à la Chambre le produit des taxes qui sont directement levées sur place par leur entremise sur les bénéfiques ecclésiastiques. De plus, les collecteurs sont amenés parfois, dans le cadre de leur fonction, à traiter des communs et menus services, pourtant étrangers en règle générale au domaine de leurs attributions⁷⁴⁹. Dans ces conditions, il n'est plus si étonnant qu'un tel personnage soit employé comme procureur *ad obligandum* ou *ad solvendum*, même s'il est certain que le Saint-Siège n'apprécie pas beaucoup ce genre de pratiques qui peuvent facilement déboucher sur quelques malversations⁷⁵⁰.

Le procureur fiscal

Cette fonction, occupée durant un temps par un des personnages étudiés, le procureur *Jordanus de Haya*, relève du personnel judiciaire de la Chambre. En effet, l'audience de la Chambre, juridiction particulière devant laquelle sont portées toutes les causes intéressant la papauté par leur aspect financier, est présidée par un auditeur assisté d'un vice-auditeur, mais les causes sont introduites devant lui par le procureur fiscal. Ce dernier représente ainsi l'Église romaine dans toutes les affaires civiles ou criminelles pour défendre les intérêts matériels de la papauté. Fonction importante nécessitant d'intervenir dans les affaires financières que judiciaires, la charge de procureur fiscal paraît être une des fonctions les plus techniques qui soit à la Chambre, prédisposant tout à fait à la fonction de procureur.

⁷⁴⁸ *Aymericus Pellicerii* a été auparavant scribe des lettres apostoliques à la Chancellerie. En outre, *Johannes Rosseti de Martigniaco* a exercé cette même charge de collecteur dans les provinces de Lyon, de Vienne, de Besançon et de Tarentaise, avant de devenir scribe du pape et d'intervenir comme procureur à la Chambre.

⁷⁴⁹ Il a été mentionné dans la première partie, au sujet des communs et menus services, que d'une part les collecteurs sont souvent chargés de l'enquête qui permet de réviser le montant de l'impôt des services et que, d'autre part, il leur arrive d'avoir la charge de recevoir l'obligation de prélats dispensés de venir à Avignon remplir cette formalité.

⁷⁵⁰ Il est, en effet, alors difficile de distinguer l'argent des impôts prélevés par le collecteur dans le cadre de sa fonction et la somme des communs et menus services d'un ou de plusieurs prélats représentés par ce même collecteur qui joue dès lors le rôle de procureur.

La frappe des monnaies

Préposé à la frappe des monnaies du pape, le marchand *Johannes Baruncelli* se trouve agir fréquemment comme procureur à la Chambre⁷⁵¹. On sait, en effet, qu'outre les monnaies d'argent et les monnaies noires, une monnaie pontificale d'or imitée du florin de Florence est frappée à Avignon depuis Jean XXII. La charge de maître des monnaies, souvent confiée à de simples marchands, conduit naturellement celui qui la détient à entretenir des relations privilégiées avec la Chambre. En effet, ces maîtres afferment la frappe d'une émission en concluant un contrat avec la Chambre, par lequel ils s'engagent à fournir un nombre donné de pièces pour un poids déterminé de métal précieux que leur remet la Chambre, le résidu du métal constituant leur bénéfice. Familiers des questions financières, ces agents de la Chambre sont également des procureurs tout désignés.

Les scribes du pape

La charge un peu informelle de scribe du pape est occupée par onze des procureurs à la Chambre : *Aymericus de Garda*, *Bartholomeus del Cassanh*, *Bernardus Maynardi de Castronovo*, *Galhardus Carbonelli*, *Gerardus Fabri*, *Johannes Mercerii*, *Johannes Rosseti de Martigniaco*, *Petrus de Chintrio*, *Petrus de Fargia*, *Petrus Radulphi* et *Simon Girardi de Bourdone*⁷⁵². La charge de scribe du pape est bien mal connue dans la mesure où elle n'a pas de caractère vraiment officiel. Les clercs qui portent ce titre ne touchent pas de gages réguliers comme les autres agents du Saint-Siège et n'apparaissent, en conséquence, que par hasard sur les livres financiers. Le statut de ces personnages est, par exemple, tout différent de celui des *scriptores litterarum apostolicarum* qui travaillent à la Chancellerie, même si certains individus occupent successivement l'une et l'autre fonction. En revanche, le scribe du pape a la mission bien précise d'écrire les lettres secrètes⁷⁵³ et les lettres curiales⁷⁵⁴. De telles attributions expliquent que les sources parlent souvent de *scriptores litterarum secretarum*, de

⁷⁵¹ *Johannes Baruncelli* est par ailleurs également sergent d'armes, mais il est avant tout connu comme marchand, banquier et changeur.

⁷⁵² Il est assez rare qu'un personnage ne soit exclusivement connu que comme scribe du pape à la curie : *Bartholomeus del Cassanh* et *Gerardus Fabri* sont aussi cités comme lecteurs à l'Audience des lettres contredites, *Bernardus Maynardi de Castronovo* a été anciennement au service de la paneterie et de la cire, *Johannes Mercerii* est également connu comme abrégiateur, *Johannes Rosseti de Martigniaco* est aussi scribe des lettres apostoliques, après avoir été jadis collecteur, et *Simon Girardi de Bourdone* passe ensuite comme scribe au service de la Chancellerie.

⁷⁵³ Le domaine des secrètes embrasse la correspondance diplomatique, l'administration des États de l'Église, l'activité financière de la Chambre, les nominations d'officiers pontificaux, les grâces décernées aux fonctionnaires pontificaux et aux amis du pape, c'est-à-dire des actes qui concernent la vocation propre de la Chambre ou qui dépendent de l'initiative et de la générosité du pontife. On trouve cependant aussi des réserves de bénéfices, des commissions diverses, des citations, des dispenses, des absolutions...

⁷⁵⁴ Le domaine des curiales ressemble aux précédentes mais ne couvre jamais la politique extérieure. Il rassemble les constitutions d'ordre général ainsi que les lettres et indults attribués aux légats.

scriptores minutarum secretarum domini nostri pape et Camere apostolice ou encore de *scriptores pape qui...Ecclesiam et curiam romanam sine stipendiis seu gagiis continue serviunt...* Rien ne semble, à première vue, prédisposer ces individus à intervenir, aussi fréquemment qu'ils le font, comme procureurs à la Chambre. Pourtant, il est tout à fait probable qu'au fil de leur travail routinier de scribe, ils apprennent à connaître les mécanismes propres à la Chambre et ont l'occasion de rencontrer bien du monde. De plus, n'étant pas un métier à proprement parler, cette activité de scribe laisse sans doute bien du temps libre et contraint à trouver ailleurs des gages capables de compléter les trop modestes et épisodiques revenus qu'elle rapporte. Il apparaît donc que, derrière ce titre de scribe du pape, se cache tout une masse de clercs impécunieux prêts à rendre service d'une manière ou d'une autre contre rémunération. Agir comme procureur est alors un des moyens qui se présentent assez naturellement.

Les secrétaires du pape

Parmi les onze scribes du pape précédemment évoqués, le procureur *Gerardus Fabri* est en outre qualifié de secrétaire du pape. Ce dernier titre se rencontre à partir de 1341 et désigne en quelque sorte des scribes du pape d'un rang plus élevé. Les secrétaires écrivent les documents les plus importants. Aussi doivent-ils prêter serment de s'appliquer à bien préparer, écrire et enregistrer les lettres qui leur seront confiées. Ayant souvent déjà travaillé à la Chambre dans un emploi subalterne, ces hommes sont par excellence des gradués en droit, rompus aux besognes bureaucratiques de la cour. Dans ces conditions, il peut paraître étonnant de n'en voir figurer qu'un comme procureur à la Chambre.

Le personnel subalterne de la Chambre pour les écritures

Derrière tous les agents officiels de la Chambre se cachent un certain nombre de clercs plus ou moins anonymes, qui travaillent au service des différents membres du personnel de la Chambre. Il est impossible de concevoir la nature précise des humbles tâches souvent ingrates qu'ils remplissent dans l'ombre, un peu à l'image des scribes du pape mais de manière encore plus effacée. Ils peuvent, par exemple, recopier des instruments notariés dans un registre, vérifier des comptes, se charger de la conservation de pièces importantes... Outre le procureur *Balduinus Buillon alias de Wissant* qui a ainsi travaillé durant 12 années à la trésorerie, plusieurs années avant d'intervenir comme procureur à la Chambre, cinq individus qualifiés de *servitores Camere apostolice* peuvent être dénombrés au sein du groupe des 25 procureurs

qui occupent une fonction à la Chambre : *Guillelmus Glorie, Jacobus Golferii, Jacobus Vercherii, Stephanus Audeberti et Thomas Muloti*.

Les courriers

Deux courriers appartiennent au groupe des procureurs à la Chambre : *Bernardus de Senaco* et *Johannes de Forgia*⁷⁵⁵. La fonction même de courrier semble s’opposer d’emblée à celle de procureur, puisque la première implique de voyager, alors que la seconde impose de résider de manière stable à Avignon. En fait, les attributions propres à la charge de courrier sont beaucoup plus variées qu’il n’y paraît au premier abord⁷⁵⁶. Si ces agents « errants » du Saint-Siège doivent, en effet, porter les lettres les plus importantes, généralement rédigées dans les bureaux de la Chambre, telles que la correspondance diplomatique ou les citations et les sentences publiées avec solennité, ils sont chargés par le Saint-Siège d’une grande diversité de missions ne les obligeant pas toujours à quitter Avignon : ils passent commande de fournitures, surveillent les livraisons, escortent le pape, gardent la pièce où est le trésor, procèdent à des arrestations, opèrent des achats... De telles tâches permettent dès lors de mener d’autres activités en parallèle, par exemple celle de procureur.

Ces huit fonctions à la Chambre tenues par des procureurs sont en grande majorité des charges très modestes⁷⁵⁷ :

23 procureurs se rattachant à la Chambre

procureur fiscal	collecteur	frappe des monnaies	clerc de la Chambre	serviteur	scribe du pape	scribe du pape et secrétaire	courrier
1	1	1	2	5	10	1	2

En outre, dix de ces personnages peuvent aussi être rattachés à d’autres institutions curiales : six d’entre eux à la Chancellerie, trois à la maison du pape, un au gouvernement du Sacré Collège. Les mandataires à la Chambre ne se recrutent donc pas uniquement dans cette

⁷⁵⁵ *Johannes de Forgia* est aussi portier et se trouve avoir jadis servi comme palefrenier.

⁷⁵⁶ Cette charge est désormais assez bien connue grâce aux travaux d’Yves Renouard et d’Anne-Marie Hayez. Ce corps qui comprend entre 30 et 50 agents avant d’être réduit sous Urbain V et Grégoire XI qui ne retiennent que 20 membres, ne peut suffire, de toute façon, à transmettre l’ensemble de la correspondance du Saint-Siège. Les papes sont donc dans l’obligation de recourir à bien d’autres méthodes pour expédier leur courrier.

⁷⁵⁷ N’est pas pris en compte ici *Balduinus Bullon alias de Wissant* qui, après avoir passé de nombreuses années à la trésorerie, est désormais un agent de la Chancellerie, lorsqu’il intervient comme procureur à la Chambre.

dernière institution. Il en est aussi, par exemple, qui viennent des autres grandes administrations du Saint-Siège.

b) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction à la Chancellerie, à la Pénitencerie et à la Rote

Un deuxième groupe de procureurs servant régulièrement auprès du Saint-Siège peut être isolé. Il s'agit de procureurs qui tiennent une charge au sein d'une grande administration autre que la Chambre apostolique, à la Chancellerie principalement mais parfois aussi à la Pénitencerie ou à la Rote.

Hormis un bullateur⁷⁵⁸ et deux lecteurs à l'Audience des lettres contredites⁷⁵⁹, les procureurs qui travaillent à la Chancellerie appartiennent tous au groupe fort nombreux de scribes qui se voient chargés de l'énorme travail d'exécution, les abrégiateurs et les grossateurs⁷⁶⁰.

Trois procureurs exercent la fonction d'abrégiateur : *Johannes Mercerii*, *Johannes dictus de Nivella de Senogiis* et *Johannes de Rodano*⁷⁶¹. Leur rôle consiste à mettre sous forme de rescrits les centaines de suppliques concentrées à la *data communis*.

Cinq procureurs portent le titre de *scriptores litterarum apostolicarum* : *Aymericus Pellicerii*, *Balduinus Buillon alias de Wissant*, *Johannes Guenioti*, *Johannes Rosseti de Martigniaco* et *Simon Girardi de Bourdone*⁷⁶². La tâche qui leur est impartie est de dresser les expéditions des minutes élaborées par les abrégiateurs.

Un seul mandataire recensé, *Guillelmus Baronis*, exerce ces deux charges à la fois⁷⁶³.

Comme dans le cas de la Chambre, toutes ces fonctions constituent de modestes emplois. Cependant, la fonction de scribe des lettres apostoliques est une charge à part entière qui a un statut officiel contrairement à celle de scribe du pape à la Chambre.

⁷⁵⁸ Il s'agit de *Guillelmus Amici*, autrefois aumônier de la Pignotte.

⁷⁵⁹ Il s'agit de *Bartholomeus del Cassanh* et de *Gerardus Fabri*, tous les deux scribes du pape à la Chambre par ailleurs.

⁷⁶⁰ Le personnel de la Chancellerie se compose à la fois d'un personnel de cadres dirigeant et d'un groupe fort nombreux : le vice-chancelier, le référendaire, les notaires, le correcteur, l'auditeur des lettres contredites et les bullateurs, d'une part ; les scribes, abrégiateurs, grossoyeurs ou enregistreurs, chargés de préparer les brouillons, de mettre au net les lettres et de les recopier sur les registres, de l'autre.

⁷⁶¹ *Johannes Mercerii* est scribe du pape à la Chambre ; *Johannes de Rodano* est par ailleurs chapelain du pape.

⁷⁶² *Aymericus Pellicerii* devient collecteur par la suite ; *Balduinus Buillon alias de Wissant* a travaillé anciennement à la trésorerie ; *Johannes Rosseti de Martigniaco* a été collecteur. Il se trouve alors aussi scribe du pape et notaire ; *Simon Girardi de Bourdone* est scribe du pape.

⁷⁶³ *Guillelmus Baronis* deviendra plus tard correcteur des lettres apostoliques, secrétaire et chapelain d'honneur du pape.

Douze procureurs se rattachant à la Chancellerie

Bullateur	Abréviateurs	Scribe	Abréviateur-scribe	Lecteurs à l'audience
1	3	5	1	2

Plusieurs de ces procureurs connaissent bien la Chambre apostolique : cinq y travaillent aussi parallèlement, un autre y est passé autrefois, deux s'y trouveront par la suite.

- Deux agents du Saint-Siège exercent une fonction à la Pénitencerie, l'un comme pénitencier, *Johannes de Silvalitoris*, l'autre comme simple scribe, *Petrus Rubei*. Le premier est déjà en possession d'une fonction relativement importante, comme il n'est pas fréquent d'en rencontrer au sein du groupe des procureurs. Les simples pénitenciers sont subordonnés au grand pénitencier qu'ils sont tenus d'aider, même s'ils dépendent directement du pape, le pénitencier majeur déléguant de plus en plus certaines de ses attributions aux pénitenciers mineurs. La fonction demande des qualités religieuses, morales et théologiques qui justifient un indispensable examen préalable *de vita, moribus et scientia*, soit indispensable pour être accueilli dans cette institution, mais rien n'est de nature à expliquer qu'un pénitencier soit présent comme procureur à la Chambre. L'office de scribe de la Pénitencerie est comparable à celui de scribe des lettres apostoliques, puisque la Pénitencerie a sa propre administration, qui décalque en grande partie celle de la Chancellerie avec un personnel qualifié de scribes⁷⁶⁴.

- Deux auditeurs à la Rote qui jouent le rôle de juge dans les procès en matière bénéficiale, *Guillelmus Noelleti* et *Johannes Robinelli*, font également, de manière assez inattendue, office de procureur à la Chambre⁷⁶⁵. Peu de mandataires occupent des fonctions d'une telle importance, qui ne laissent sans doute pas beaucoup de temps libre.

Ces trois institutions réunissent donc 16 procureurs dont six peuvent être également rattachés à la Chambre, trois à la maison du pape et un à l'Aumônerie de la Pignotte.

⁷⁶⁴ B. Schwarz, *Die Organisation kurialer Schreiberkollegien...*

⁷⁶⁵ *Guillelmus Noelleti* et *Johannes Robinelli* sont également chapelains du pape.

c) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction dans la maison du pape

Un troisième ensemble de procureurs servant habituellement le Saint-Siège à la curie est constitué de membres de la maison du pape, principalement des chapelains du pape et des membres de compagnies de gardes et d'honneur.

Les chapelains du pape

A la fin du XIV^e siècle, deux groupes de chapelains sont à distinguer : les *capellani commensales* qui forment un personnel d'apparat, entourant le pape durant la messe, d'une part ; les chapelains de la chapelle privée (*capellani capelle* ou *capellani intrinseci*), tenus de chanter toutes les heures canoniales, de dormir dans un dortoir et de recevoir leur nourriture de la table papale, d'autre part. Le premier d'entre eux, nommé *magister capelle*, a mission de répartir entre ses confrères les traitements versés par la Chambre. Cette dernière charge implique, en outre, la conservation du mobilier, des objets sacrés, du linge, des livres liturgiques. Cependant, force est de reconnaître que le service de la chapelle privée, si astreignant soit-il, n'empêche pas d'avoir d'autres activités, puisque cinq des chapelains sont procureurs à la Chambre : *Guillelmus Bernardi*, *Guillelmus Noelleti*, *Johannes Robinelli*, *Johannes de Rodano* et *Mauricius de Barda*⁷⁶⁶.

Les membres de compagnies de garde et d'honneur.

Hommes à vocation militaire, les nombreux portiers, sergents et autres écuyers présents à Avignon doivent assurer la garde du souverain pontife et rehausser le lustre de sa cour⁷⁶⁷. Quoiqu'il soit malheureusement souvent difficile de cerner chacun de ces agents, trois groupes principaux sont à distinguer⁷⁶⁸.

- Les maîtres portiers placés à chacune des trois ou quatre portes du palais, qui sont différents des portiers mineurs, chargés de la garde de la porte extérieure.

- Les sergents d'armes ou massiers (*servientes armorum seu masserii*) qui forment une importante unité commandée par un sénéchal : héritiers des sergents gascons, ils abandonnent peu à peu à des laquais l'installation du trône et de la chaire du pape ou le nettoyage des écuries pour ne conserver que les plus nobles de leurs attributions anciennes. Ce sont

⁷⁶⁶ *Guillelmus Noelleti* et *Johannes Robinelli* sont également auditeurs du sacré palais ; *Johannes de Rodano* est aussi abrégiateur à la Chancellerie ; *Mauricius de Barda* est par ailleurs clerc de la Chambre.

⁷⁶⁷ Ces hommes sont entre 100 et 150, soit à peu près la moitié des curialistes qui travaillent dans l'administration centrale de l'Église.

⁷⁶⁸ En effet, le système pratiqué à la curie consiste à calculer le salaire d'après le nombre de jours de présence à Avignon. Or, remplissant des fonctions à l'extérieur, ils s'absentent souvent et peuvent ainsi ne pas figurer sur l'un ou l'autre des états de traitement.

notamment eux qui escortent en armes le cortège pontifical, renforcent la sécurité intérieure du palais, arrêtent les clercs délinquants et surveillent les prisons.

- Les écuyers (*scutiferi*) ou damoiseaux (*domicelli*) qui constituent un corps de parade pour entourer le pape, lorsqu'il chevauche. La qualification d'écuyer ne désigne plus dès lors un valet de la maréchalerie comme à l'origine mais devient synonyme de damoiseau, ce dernier nom évoquant clairement une position élevée dans la société laïque.

Cependant, une grande confusion règne entre ces différentes fonctions. Le même homme se trouve souvent écuyer et maître-portier, écuyer et sergent d'armes ou même sergent d'armes et portier. Le fait qu'un damoiseau entre chez les sergents d'armes montre bien la confusion totale des fonctions à la fin du XIV^e siècle. Tout ce personnel interchangeable peut, selon les circonstances, monter la garde aux portes ou dans les couloirs, assurer la police et entourer le pape lors de ses sorties publiques. Leurs missions extérieures reflètent aussi cette unité du groupe : tous peuvent, un jour ou l'autre, procéder à l'arrestation de clercs, accompagner des envois de fonds ou faire des achats pour la Chambre. Sept des procureurs à la Chambre étudiés sont mentionnés dans une ou plusieurs de ces différentes fonctions, au moment où ils reçoivent procuration à la Chambre⁷⁶⁹ :

- *Anceletus de Brecuria* : ancien damoiseau et écuyer, sergent d'armes ;
- *Bertrandus de Veyraco* : damoiseau et écuyer, portier, sergent d'armes ;
- *Gerardus de Bellopodio* : sergent d'armes ;
- *Guillelmus Ademarii* : portier, sergent d'armes ;
- *Johannes Baruncelli* : sergent d'armes ;
- *Johannes de Forgia* : portier ;
- *Robertus de Bail de Caslucerno* : portier.

Le fait qu'un seul de ces sept personnages soit en outre en relation pour d'autres fonctions officielles avec la Chambre semble indiquer que la maison du pape constitue en elle-même un bon vivier d'hypothétiques procureurs.

Pour être complète, celle liste des agents de la maison du pape doit également citer :

- *Guillelmus Amici*, chargé de l'Aumônerie des pauvres, avant de devenir bullateur⁷⁷⁰ ;

⁷⁶⁹ Quatre de ces personnages apparaissent aussi en dehors de la maison du pape : *Gerardus de Bellopodio* est un ancien fourrier ; *Guillelmus Ademarii* est préposé au service de la cire ; *Johannes Baruncelli* est un marchand, changeur et banquier chargé de la frappe des monnaies à Avignon ; *Johannes de Forgia* est un courrier et ancien palefrenier.

⁷⁷⁰ Lourd service répondant à l'exigence de la charité, popularisé sous le nom de Pignotte, l'Aumônerie est dirigée par un administrateur ainsi que par deux frères aumôniers au rôle subalterne : convers cisterciens de l'abbaye de Fontfroide, illettrés, ils ne sont pas capables d'ordonner un gros budget mais la modestie et

- cinq individus préposés à la paneterie, la palefrenerie, le service de la cire ou à la fourrerie⁷⁷¹ : *Bernardus Maynardi de Castronovo* (paneterie et service de la cire), *Franciscus Perrini de Calcia* (scribe et *provisor* de la palefrenerie), *Guillelmus Ademarii* (service de la cire), *Gerardus de Bellopodio* (fourrier) et *Johannes de Forgia* (palefrenier).

Ces hommes portent à 14 le nombre des serviteurs de la maison du pape qui exercent la fonction de procureur : trois sont aussi à la Chambre, deux à la Rote et un à la Chancellerie.

d) Bilan des agents du Saint-Siège agissant épisodiquement comme procureurs

D'autres charges moins fréquentes, également attribuées à certains des procureurs à la Chambre sont à signaler :

- la fonction de clerc du collège des cardinaux assumée par *Helias de Vodro* et *Johannes de Mejanesio*, le premier étant en outre clerc de la Chambre ;
- le service des pauvres et des malades auquel est affecté le clerc et procureur *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*.

Il ressort donc que les 43 agents du Saint-Siège mentionnés par ailleurs comme procureurs à la Chambre, émanent de plusieurs services différents de la curie, mais en des proportions différentes : plus de 51 % de ces 43 personnages (22 procureurs) exercent une fonction à la Chambre, alors que seulement 32, 5 % (14 procureurs) d'entre eux sont à la maison du pape et 28 % (12 procureurs) à la Chancellerie.

Procureurs occupant une fonction régulière à la curie

Chambre	Chambre + Chancellerie	Chambre + Maison du pape	Chancellerie	Péni- ten- cerie	Rote + Maison du pape	Maison du pape	Autres
13	6	3	4	2	2	8	5
30, 5 %	14 %	6, 5 %	9, 5 %	4, 5 %	4, 5 %	19 %	11, 5 %

Autres : Chambre / Sacré Collège ; Chancellerie / Aumônerie ; Chancellerie / Maison du pape ; Sacré Collège ; Assistance.

l'austerité de leur condition garantissent leur dévouement et leur compétence. Ils peuvent voyager pour faire des achats ou veiller à la régularité des distributions quotidiennes dans les locaux avignonnais de la Pignotte.

⁷⁷¹ *Bernardus Maynardi de Castronovo* est ensuite scribe du pape ; *Guillelmus Ademarii* cumule par la suite cette charge avec celle de sergent d'armes, avant de devenir portier ; *Gerardus de Bellopodio* est aussi sergent d'armes ; *Johannes de Forgia* est en outre portier et courrier.

Puisque les agents de la Chambre sont particulièrement mis à contribution pour servir occasionnellement de procureurs à la Chambre, il n'est pas étonnant de voir aussi figurer comme procureurs, certains marchands, banquiers et changeurs qui, à défaut d'avoir proprement le statut d'agent du Saint-Siège, sont des interlocuteurs privilégiés de la Chambre.

e) Les marchands, changeurs ou banquiers

Onze procureurs appartiennent au monde des marchands, des changeurs et des banquiers⁷⁷² : *Andreas Tichi de Pistorio, Bartholomeus Spiefamis de Luca, Johannes de Albespino, Johannes Baruncelli, Johannes Clari, Johannes Spiefamis de Luca, Nicolaus Contis de Florentia, Paulus Mathei de Florentia, Ponsardus Sornachi de Luca, Thomas Monis de Florentia, Zenobius Martini de Florentia.*

Si les compagnies commerciales et bancaires assurent la banque, le change, la vente de marchandises, la transmission de courriers et l'information, elles prennent également en charge des missions officielles et des fonctions apostoliques qui les rapprochent sensiblement en pratique des agents du Saint-Siège précédemment évoqués, notamment :

- des recouvrements de fonds et des paiements au nom de la Chambre : cette dernière passe avec des sociétés ou avec leurs facteurs un contrat spécifiant dans quels termes l'argent doit être transmis⁷⁷³ ;
- le rôle de témoin aux principales opérations financières effectuées par la Chambre : les marchands, banquiers ou changeurs qui sont en relation avec le Saint-Siège sont souvent amenés à passer à la Chambre et se trouvent ainsi tout désignés pour assister en tant que garants à des paiements ;
- la prise à ferme de la perception des impôts à Avignon : depuis l'achat de la ville aux Angevins, le produit des impôts payés par la ville d'Avignon revient au pape. Celui-ci les donne alors souvent à ferme à des membres de quelques compagnies marchandes ;
- des commissions extraordinaires : à cause de leur compétence technique, le pape confie aux membres des compagnies commerciales et bancaires des missions temporaires qui touchent aux recettes et dépenses de la Chambre, presque comme s'ils étaient de véritables fonctionnaires apostoliques ;
- la frappe des monnaies souvent considérée comme une véritable fonction apostolique ;

⁷⁷² L'un de ces personnages, *Johannes Baruncelli*, par ailleurs sergent d'armes et préposé à la frappe des monnaies, a déjà été évoqué précédemment avec les agents du Saint-Siège.

⁷⁷³ Ch. Samaran et G. Mollat, *La fiscalité pontificale...*, p. 151.

- des missions effectuées pour les collecteurs et les légats qui emploient les services d'hommes d'affaires dont le choix ne dépend que d'eux ;
- l'administration des biens d'Église dans différentes contrées de la Chrétienté ;
- l'administration des recettes et dépenses du pape pendant les voyages et les déplacements du pape et de la curie tandis que la Chambre reste à Avignon (voyage à Montpellier d'Urbain V en janvier-mars 1367, retours à Rome sous Urbain V et Grégoire XI).

Dans ces conditions, il n'est pas plus étonnant de voir un marchand qu'un officier du Saint-Siège faire fonction de procureur. Il semble même que l'activité de mandataire s'inscrit, encore plus nettement que dans le cas des agents de la Chambre, dans le droit prolongement des affaires prises en charge habituellement par les membres des compagnies commerciales et bancaires.

La majorité des marchands appartient, en effet, à quelques maisons de banque possédant des succursales sur toutes les grandes places européennes, notamment à Avignon. Les agents de telles compagnies, couramment nommés facteurs, agissent alors en vertu d'un mandat qui énumère leurs noms et qualités, les contrées où ils sont envoyés, la durée de leur pouvoir, les ventes, achats et autres opérations auxquels ils ont le droit de se livrer. Quatre des onze procureurs dépendent même de très grandes compagnies, particulièrement actives sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI⁷⁷⁴.

- Les Spifame de Lucques représentés au sein du groupe des procureurs par *Bartholomeus* et *Johannes Spiefamis de Luca* : famille lucquoise établie en France au début du XIV^e siècle et destinée à y faire souche, les Spifame mettent sur pied une grande compagnie dont le siège central est en France⁷⁷⁵. Si le personnel de cette compagnie est encore essentiellement recruté parmi les lucquois, ses directeurs successifs, *Bartholomeus* puis son fils *Johannes* et son neveu *Franciscus* la dirigent vers 1370-1374, en résidant tantôt à Paris, tantôt à Avignon. Les Spifame ont, en effet, leur siège central à Paris et tiennent une succursale avignonnaise depuis 1350, ce qui explique leurs nombreux rapports avec la papauté.

Si le chiffre de leur capital n'est pas connu, on sait qu'entre 1335 et 1377, ils n'ont pas moins de 9 associés ou facteurs et 12 correspondants⁷⁷⁶. La puissance de cette compagnie est considérable, comme en témoignent la variété de ses activités (marchandises, change, banque), l'importance de ses clients (papes, rois de France, duc de Bourgogne), la richesse de

⁷⁷⁴ En ruinant les principales compagnies florentines, la crise de 1342-1345 a facilité les affaires d'un certain nombre de sociétés appartenant à d'autres cités, notamment plusieurs compagnies lucquoises.

⁷⁷⁵ Y. Renouard, « Compagnies mercantiles lucquoises... », p. 45-46.

⁷⁷⁶ *Ibid.*, p. 43-47.

son directeur ou l'étendue de son rayon d'action (succursales ou représentants à Avignon, Bologne, Bruges, Dijon, Florence, Londres, Montpellier, Paris, Pise, Sienne et Venise), même si la France du Nord semble être le centre de la zone géographique où elles déploie ses multiples activités.

- Les Alberti antichi dirigés un moment par *Thomas Monis de Florentia*, procureur à la Chambre : les Alberti antichi⁷⁷⁷ constituent celle des deux compagnies des Alberti qui regroupe les membres de la branche aînée issue d'Alberto. C'est la plus brillante compagnie florentine de la deuxième moitié du XIV^e siècle. Cependant, une scission se produit en son sein à partir de juillet 1372, et il existe ensuite simultanément une compagnie de Niccolo di Jacopo et une compagnie de Benedetto di Nerozzo, la seconde étant notamment représentée à Avignon par Tommaso di Mone, Matteo di Luca et Filoppo degli Marsigli.

- La compagnie pistoienne dont fait partie le procureur à la Chambre *Andreas Tichi de Pistorio* : cette compagnie⁷⁷⁸, au sens large, regroupe en fait une série de quatre sociétés successives, dirigées par des membres d'une ou de plusieurs familles différentes de Pistoia⁷⁷⁹, la dernière étant celle d'Andrea di Tici da Pistoia, citée du 31 août 1358 à 1378. La compagnie compte 4 directeurs-associés, 12 facteurs et 17 correspondants d'origines fort diverses (issus de Pistoia mais aussi de Lucques, de Pise, de Gênes, de Bologne, de Florence ou de Barcelone). Si l'on ignore où se situe le siège social de cette compagnie, on doit mentionner qu'Andrea di Tici da Pistoria réside à Avignon. Aussi cette ville est-elle peut-être devenue dans un second temps le siège social d'une compagnie au rayon d'affaires immense.

Ainsi, en ajoutant tous ces marchands ou banquiers à l'ensemble des agents à la Chambre, se trouve-t-il que 32 individus de l'ensemble des 204 procureurs à la Chambre étudiés, c'est-à-dire 16 % du groupe, fréquentent, en dehors même de leurs interventions comme mandataires, la Chambre apostolique de manière régulière, et que plus de 60 % des procureurs (exactement 32 sur 53) qui sont déjà présents à la curie pour une activité tout à fait étrangère au domaine de la procuration entretiennent des liens avec les finances du Saint-Siège⁷⁸⁰.

⁷⁷⁷ Y. Renouard, *Recherches sur les compagnies commerciales...*, p. 33-34.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p. 46-48.

⁷⁷⁹ Ces sociétés apparaissent de manière constante dans les livres de compte de la Chambre mais n'ont laissé aucune trace dans les archives et ne sont connues que par leurs rapports avec le Saint-Siège : *ibid.*, p. 46.

⁷⁸⁰ Des onze marchands ou banquiers signalés comme procureurs, il faut retrancher le nom de *Johannes Baruncelli* déjà dénombré comme agent de la Chambre apostolique au titre de préposé à la frappe des monnaies.

f) Les notaires

Les fonctions de procureur et de notaire ont plus d'un point en commun⁷⁸¹ : l'une et l'autre peuvent être mises au nombre des charges semi-curiales au statut ambigu et flou, la première comme la seconde exige une bonne connaissance de l'administration pontificale, et chacune des deux charges s'appuie sur des méthodes de travail similaires⁷⁸². Les notaires, appelés parfois aussi tabellions ou écrivains publics, ont fonction de consigner officiellement par écrit des affaires, en vertu d'un pouvoir de ratification et d'authentification qui leur a été concédé par une autorité légitime, presque toujours le pape, lorsqu'il s'agit d'individus qui travaillent au sein des différentes administrations pontificales. Ce tabellionage apostolique n'est accordé que sous certaines conditions. Pour recevoir son certificat d'aptitude, le clerc doit être de naissance légitime (sinon il lui faut pouvoir justifier d'une dispense *a defectu natalium*), avoir atteint l'âge de 25 ans, n'être marié que *cum unica et virgine*, et se montrer *litteratus*, ce qui semble impliquer un bon maniement du latin, un savoir juridique sur quelques notions tels que les testaments, les traités ou les obligations, mais aussi une connaissance des instructions concernant les caractères externes des actes notariés.

Il n'est pas difficile de comprendre que chacune des institutions du gouvernement pontifical constamment en train d'avoir recours à l'écrit a grand besoin de ces tabellions et que de tels personnages se retrouvent partout à la curie⁷⁸³ : à la Chambre, à l'Audience des lettres contredites, à la Rote, à la Pénitencerie, au Sacré Collège, à la maréchallerie... Mais ces notaires publics ne peuvent pas être considérés comme des officiers *Sedis apostolice* et se trouvent donc avoir une position ambiguë et floue.

- Parmi les 204 procureurs étudiés, huit individus sont attestés avoir reçu le tabellionage apostolique : cinq d'entre eux l'ont obtenu quelques années avant d'intervenir pour la première fois comme mandataire à la Chambre, trois autres en ont été pourvus au milieu de leur carrière de procureur.

⁷⁸¹ Deux ouvrages restent essentiels pour saisir le monde des notaires : Paul-Maria Baumgarten, *Von der apostolischen Kanzlei : Untersuchungen über die päpstlichen Tabellionen und die Vizekanzler der Heiligen Römischen Kirche im XIII., XIV. und XV. Jahrhundert*, Cologne, 1908 ; Geoffrey Barraclough, *Public notaries and the papal curia : a calendar and a study of Formularium notariorum curie from the early years of the fourteenth century*, Londres, 1934.

⁷⁸² Parallèlement aux formulaires de procureurs déjà évoqués, émergent des formulaires pour notaires, contenant des modèles d'*instrumenta*, un recueil officiel s'imposant de lui-même pour conserver le style de la curie, qui n'est pas simplement un style de Chancellerie.

⁷⁸³ Il ne faut pas confondre ces personnages avec les notaires de la Chancellerie qui sont des officiers du Saint-Siège à part entière.

Individus recevant le tabellionage apostolique avant d'intervenir comme procureurs à la Chambre

Procureur	Tabellionage	Procureur
<i>Amauricus Fabri</i>	1369	1374-1375
<i>Guillelmus Brunelli de Argeyo</i>	1370	1374-1376
<i>Johannes Trocon de Creciaco</i>	1366	1367-1376
<i>Petrus de Receyo</i>	1372	1375-1382
<i>Walterus Richerii de Ficocuria</i>	1366	1375-1382

Individus recevant le tabellionage apostolique durant leur carrière de procureur à la Chambre

Procureur	Procureur	Tabellionage	Procureur
<i>Johannes de Planceyo</i>	1357...	1364	...1367
<i>Mauricius de Barda</i>	1358...	1362-1363	...1374
<i>Raymundus Bernardi de Roquerio</i>	1363...	1364	...1368

Seuls deux de ces sept personnages sont mentionnés être intervenus réellement comme notaires : *Petrus de Receyo* est attesté comme notaire à la Chambre en 1379, *Waltherus Richerii de Ficocuria* est signalé dans cette même fonction à l'Audience des lettres contredites en 1373. Dans le premier cas, une telle observation témoigne que les fonctions de procureur et de notaire sont exercées conjointement, dans le second cas elle montre que le personnage est déjà présent à la curie comme notaire, avant même d'intervenir en tant que procureur.

En outre, le fait qu'un même personnage reçoive le tabellionage apostolique durant le temps de sa carrière de procureur peut laisser penser que les deux activités ou métiers sont exercés simultanément, même si recevoir le pouvoir d'authentifier et de ratifier des documents n'implique pas en soi d'instrumenter immédiatement.

- Cinq autres procureurs sont mentionnés comme notaires, sans que l'on sache à quelle date le tabellionage apostolique leur a été concédé. Trois d'entre eux, *Andreas de Ulmo*, *Jordanus de Haya* et *Philippus Gosse*, sont cités, une fois ou l'autre, comme notaires à l'époque où ils reçoivent des procurations à la Chambre, sans que pour autant ils soient

nécessairement attestés avoir agi comme tabellions⁷⁸⁴. Dans deux autres cas, l'institution au sein de laquelle a travaillé le notaire n'est pas inconnue : *Petrus de Chissiac*, mentionné comme procureur entre 1362 et 1366, est notaire à la Rote en 1363, et le fort connu *Johannes Rosseti de Martigniac* signalé comme procureur entre 1353 et 1382, est le notaire attitré de la Chambre entre 1358 et 1382, son nom étant cité constamment dans les livres de comptes de la Chambre durant toutes ces années. Le statut de ce personnage doit d'ailleurs être distingué de celui des autres procureurs notaires évoqués, puisque le notaire de la Chambre est le seul tabellion de la curie qui jouit, du moins à partir d'Urbain V, du statut de « fonctionnaire » du Saint-Siège.

- Enfin, pour mémoire, il convient de signaler que l'un des 204 procureurs, *Guillelmus Noelleti*, est avocat, cette dernière charge se rapprochant encore par bien des aspects des fonctions de procureur et de notaire.

8) Les procureurs, exécuteurs des lettres de provision

La fonction d'exécuteur consiste à faire mettre des clercs en possession de bénéfices qui leur ont été conférés par le Saint-Siège. En effet, lorsqu'une charge d'Église est concédée à un clerc par une bulle de provision, trois personnages reçoivent généralement mission de rendre effective une telle mesure. Or, sur les trois exécuteurs d'une bulle, l'un se trouve habituellement attaché à la curie. Dans ces conditions, vu le nombre très important de bénéfices concédés par le Saint-Siège au XIV^e siècle, bien des clercs présents à Avignon, pour un temps ou de manière plus durable, se voient une fois ou l'autre délégués dans une telle fonction. Les procureurs ne semblent pas échapper à cet état de fait, puisque 39 des individus recensés, c'est-à-dire presque 20 % de l'ensemble, sont cités comme exécuteurs dans les registres de la Chancellerie⁷⁸⁵.

- Pour vingt d'entre eux, soit dans presque la moitié des cas, cette fonction leur échoit assurément parce qu'ils sont présents à Avignon. En effet, les lettres qui les délèguent exécuteurs portent une date qui est située entre leur première et leur dernière intervention comme procureur à la Chambre.

⁷⁸⁴ *Andreas de Ulmo* est cité comme notaire en 1364 et agit comme procureur entre 1364 et 1385 ; *Jordanus de Haya* est signalé comme tabellion en 1363 et intervient comme mandataire entre 1362 et 1366.

⁷⁸⁵ Un de ces 39 exécuteurs, *Johannes Robinelli*, doit être mis à part. En effet, ce personnage est cité extrêmement souvent comme exécuteur, tandis qu'il est à Avignon, et se trouve, en conséquence, difficilement comparable aux 38 autres procureurs qui remplissent ce même rôle.

**Individus délégués comme exécuteurs durant la période où ils sont procureurs à la
Chambre**

Nom des procureurs	Procureur à la Chambre	Exécuteur	Procureurs à la Chambre
<i>Aymericus Pellicerii</i>	1362...	1363-1375	...1375
<i>Bernardus de Bugueto</i>	1361...	1366-1375	...1379
<i>Dominicus Pontii</i>	1361...	1364-1371	...1376
<i>Gerardus Fabri</i>	1362...	1364-1368	...1368
<i>Gisbertus de Lur</i>	1354...	1362	...1370
<i>Guillelmus Abaudi</i>	1354...	1365	...1366
<i>Hugo Gaufridi</i>	1359...	1371	...1381
<i>Jacobus Textoris</i>	1362...	1372	...1376
<i>Johannes Chauvetelli</i>	1372...	1374	...1376
<i>Johannes Guenioti</i>	1361...	1369-1371	...1379
<i>Johannes Louterelli de Ulmonte</i>	1360...	1371	...1383
<i>Johannes de Mejanasio</i>	1361...	1363-1374	...1382
<i>Johannes Mercerii</i>	1358...	1362-1365	...1367
<i>Johannes de Quilozoc</i>	1360...	1362	...1364
<i>Johannes Rosseti de Martigniaco</i>	1353...	1369-1371	...1382
<i>Mauricius de Barda</i>	1357...	1373	...1374
<i>Petrus de Chintrio</i>	1354...	1362-1367	...1367
<i>Petrus Radulphi</i>	1363...	1367-1375	...1382
<i>Petrus Roberti de Aquila</i>	1354...	1371	...1376
<i>Radulphus de Alliaco</i>	1364...	1371	...1380

• Dans douze autres cas, les dates où le personnage se trouve cité comme exécuteur sont antérieures ou postérieures de plusieurs années à la période, durant laquelle il est attesté comme procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*. Elles semblent correspondre néanmoins à un moment où le procureur est déjà ou encore à Avignon, comme le suggèrent certains indices de la biographie du personnage ayant trait à des affaires traitées par procuration dans d'autres domaines ou concernant des charges occupées tantôt au sein d'une livrée cardinalice, tantôt dans l'administration du Saint-Siège.

**Individus délégués comme exécuteurs, avant ou après leur carrière de procureur
ad obligandum, ad solvendum et ad visitandum**

Nom des procureurs	Procureur à la Chambre	Exécuteur	Indices suggérant ou attestant que le personnage est à Avignon à l'époque où il est délégué comme exécuteur
<i>Bartholomeus del Cassanh</i>	1361-1369	1363-1374	Procureur <i>ad resignandum</i> ...1376 Scribe du pape (1363-1376)
<i>Bertoldus de Bajuli</i>	1364-1366	1362	Procureur <i>ad resignandum</i> ...1362 Membre d'une livrée (1362)
<i>Guillelmus Baronis</i>	1363-1365	1362-1376	Procureur <i>ad resignandum</i> ...1369 ; ...1374 Abréviateur (1355-1370) Secrétaire du pape (1369-1374)
<i>Guillelmus Glorie</i>	1363-1365	1362-1376	Procureur <i>ad recipiendum</i> 1365, 1366, 1373
<i>Guillelmus Thebardi</i>	1365	1371	Procureur <i>ad resignandum</i> ...1375
<i>Johannes de Rodano</i>	1376	1371-1374	Procureur <i>ad resignandum</i> ...1363 ; ...1374 Membre d'une livrée (1362-1378)
<i>Martinus de Chastres</i>	1364-1367	1368-1374	Membre d'une livrée (1369 ; 1375) Scribe du pape (1363-1372 ; 1375)
<i>Nicolaus de Lignon</i>	1362-1367	1368-1371	Procureur <i>ad resignandum</i> ...1371 Membre d'une livrée (1369 ; 1371)
<i>Petrus de Chissiacco</i>	1362-1366	1372-1374	Membre d'une livrée (1371-1374)
<i>Petrus de Corceyo</i>	1364-1368	1362-1372	Membre d'une livrée (1362-1367)
<i>Petrus Rubei</i>	1354-1366	1363-1375	Procureur <i>ad recipiendum</i> (1376) Scribe à la Pénitencerie (1364-1370)
<i>Simon Girardi de Bourdone</i>	1363-1368	1363-1370	Scribe (1367-1370)

• Enfin, dans six autres cas, rien ne permet de dire strictement si les procureurs sont réellement à Avignon, au moment où ils sont délégués exécuteurs, mais la proximité des dates

permet souvent de penser que, selon les cas, ils se trouvent déjà dans la ville du Saint-Siège ou qu'ils n'ont pas encore quitté la curie à cette date. Seul le cas d'*Aymericus de Valle*, et celui, dans une moindre mesure de *Guidomarus Rollandi*, laissent place à une petite incertitude.

Autres procureurs délégués exécuteurs

Nom des procureurs	Interventions	Exécuteur
<i>Aymericus de Valle</i>	1364-1366	1372
<i>Dionisius Villani de Rothomago</i>	1372-1373	1374
<i>Guichardus de Sachinis</i>	1363-1364	1362-1365
<i>Guidomarus Rollandi</i>	1364-1366	1366-1371
<i>Johannes de Loberto</i>	1364-1366	1365-1369
<i>Thomas Magni</i>	1354-1370	1371

Le rôle des exécuteurs est malheureusement assez mal connu et il est difficile de dire en quoi consiste une telle mission pour celui des trois individus qui se trouve à Avignon. En tout état de cause, la fonction est à rapprocher, semble-t-il, de toutes ces activités diverses et variées qui peuvent s'exercer à la curie : en ce sens, elle rejoint celle de procureur.

9) Les procureurs, témoins lors de paiement à la Chambre

La plupart des opérations financières effectuées par la Chambre (conclusion de contrats, versements de fonds à des tiers...) exige la présence de témoins dont les noms sont révélés au bas des instruments notariés relatifs à ces opérations, voire même parfois, en note marginale dans les registres des comptes de la Chambre. Généralement, le nom de deux témoins figure aux côtés de celui du notaire qui a instrumenté⁷⁸⁶. Comme la Chambre n'exige pas de condition particulière pour le choix de ces témoins, on recourt, de manière très pragmatique, à des personnes qui se trouvent alors à la curie ou, encore mieux, précisément à la Chambre : membres du personnel de la curie, visiteurs de passage ou hommes d'affaires... La présence comme témoin révèle donc la disponibilité du personnage, sa familiarité avec la Chambre et

⁷⁸⁶ La formulation de ces mentions marginales au sein d'un même registre de la Chambre peut varier d'une fois à l'autre. A titre d'exemple, trois de ces notations relatives aux dépenses de la Chambre durant le mois d'octobre 1372, consignées dans le volume coté *Collectorie* 465, peuvent être signalées : « presentibus domino Geraldo Famelli, presbitero, et Bernardo Auberti, clerico Lemovicensis et Nemausensis diocesis, et me, Nicolao Chardenaris, notario publico » (*Collectorie* 465, p. 169) ; « presentibus domino Bernardo Melioris, administratori domus Panhote, et Antonio Jacobi de Pistorio, campsore, recognovit » (*Collectorie* 465, p. 169v) ; « testibus presentibus domino Guillelmo Acberti clerico Camere apostolice et Antonio Jacobi recognovit » (*Collectorie* 465, p. 171v).

ses pratiques plus que des compétences particulières. Sans doute parce que les registres passent bien souvent sous silence le nom de ces témoins⁷⁸⁷, seuls 14 des procureurs à la Chambre (environ 7 % du groupe) apparaissent au moins une fois dans ce rôle. Hormis *Johannes Baruncelli* qui remplit cette fonction à au moins 13 reprises et, dans une moindre mesure, *Gerardus de Bellopodio* qui accomplit cette même formalité trois fois en un an, les 12 autres procureurs ne sont attestés comme témoins dans les comptes de la Chambre qu'à une (7) ou à deux reprises (5). Il est intéressant d'examiner les raisons qui amènent un procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum* à intervenir comme témoin à la Chambre. Trois cas peuvent être distingués parmi les 14 procureurs concernés.

a) Sept agents de la Chambre apostolique, procureurs ou anciens procureurs à la Chambre

La moitié des procureurs cités comme témoins à la Chambre sont particulièrement prédisposés à remplir cette charge. En effet, ces sept personnages occupent un office à la Chambre et exercent la fonction de procureur dans cette même institution de manière occasionnelle. Le tableau suivant vise à établir une relation entre les dates de leurs différentes activités à la Chambre.

Les agents de la Chambre apostolique faisant fonction de procureur et de témoin

Nom des procureurs	Témoin à la Chambre	Fonction tenue alors à la Chambre	Procureurs <i>ad obligandum</i>, <i>ad solvendum</i> ou <i>ad visitandum</i>	Procureur <i>ad recipiendum</i>
<i>Guillelmus Glorie</i>	1364 ; 1367	Serviteur	1363-1365	1365, 1366, 1373
<i>Jacobus Golferii</i>	1374	Ancien serviteur	1358-1367	
<i>Jacobus Vercherii</i>	1374 (2)	Serviteur	1375-1382	1374
<i>Johannes Baruncelli</i>	1367 (13)	Monnaies	1365-1376	1364-1367
<i>Johannes Rosseti de Martigniaco</i>	1368 (2) ; 1374	Scribe du pape	1353-1382	

⁷⁸⁷ Il semble possible d'appliquer à la conservation du nom de ces témoins dans les livres de comptes de la Chambre, les remarques qui ont été faites sur l'enregistrement du nom des procureurs dans les registres des *Obligationes-Solutiones*. En effet, la simple consultation d'un certain nombre de livres de comptes semble indiquer que certaines parties de registres s'attachent scrupuleusement à conserver le nom de ces témoins, alors que d'autres les passent sans vergogne sous silence. Une étude de détail mériterait d'être menée sur ce point, afin d'analyser la diversité des situations rencontrées au fil des pages des différents registres.

<i>Johannes Spiefamis de Luca</i>	1373	Marchand	1354-1376	
<i>Stephanus Audeberti</i>	1374	Serviteur	1366-1376	1366 ; 1367 ; 1374

Excepté *Jacobus Golferii*, qui intervient comme témoin alors que sa carrière de procureur et de serviteur de la Chambre est derrière lui, les six autres individus mentionnés sont choisis comme témoins de manière assez naturelle puisque toute leur carrière se déroule exclusivement à la Chambre. Dans tous ces cas, il est intéressant de noter qu'il s'agit de très humbles serviteurs du Saint-Siège, habiles techniciens des affaires financières du pape. A côté de ces sept personnages, cinq autres ne semblent avoir un lien avec la Chambre que par leur seule fonction de mandataire.

b) Cinq procureurs à la Chambre

- Trois individus sont signalés comme témoins durant la période où ils sont mentionnés dans les registres des *Obligaciones-Solutiones* en tant que procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*. Ces trois cas montrent donc que l'activité ou le métier de procureur suffit à créer des liens forts avec la Chambre, comme le fait plus spécifiquement un autre office : *Balduinus Britonis de Bellomonte* est cité comme témoin en 1373, au milieu de sa carrière de procureur qui peut être située en 1371-1376. Le procureur en curie *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* est mentionné dans cette même charge en 1374, dans les premières années d'exercice de son métier de procureur qui l'occupe de 1372 à 1388. Enfin, l'aumônier de la Pignotte bientôt bullateur à la Chancellerie, *Guillelmus Amici*, assiste à la Chambre à deux paiements en 1367, 10 ans après sa première intervention comme procureur dans cette même institution où il recevra des procurations jusque 1382.

- L'un de ces personnages, *Gerardus de Bellopodio*, est attesté la même année comme procureur *ad recipiendum*. Cité trois fois témoin dans les livres de comptes de la Chambre en 1367, l'année même où il reçoit un paiement au nom d'un tiers, il n'apparaît comme procureur *ad solvendum* qu'à partir de 1370.

- Le procureur en curie de l'ordre cistercien, *Godefridus de Gardape*, est mentionné une fois comme témoin en 1373, alors que sa dernière intervention comme procureur à la Chambre remonte à 1367.

Enfin, dans deux autres cas, les témoins ne semblent pas avoir de lien particulier avec la Chambre.

c) Deux hommes travaillant en curie

Il est plus difficile de déterminer ce qui amène *Franciscus Perrini de Calcia* et *Guillelmus Brunelli de Argeyo* à jouer le rôle de témoin à la Chambre, respectivement deux fois en 1373-1374 et une fois en 1367. A l'époque où ils assistent à ces paiements, le premier travaille à la palefrenerie et a déjà obtenu deux procurations *ad resignandum*, le second est un clerc du diocèse d'Autun qui n'a pas encore reçu le tabellionage apostolique. Ces deux personnages n'apparaissent comme procureurs à la Chambre que quelques années plus tard, en 1375-1376 pour le premier et seulement en 1374-1376, pour le second⁷⁸⁸. Ces deux exemples indiquent, en tout cas, que des individus présents à la curie mais n'ayant aucun lien particulier avec l'institution financière du Saint-Siège peuvent aussi servir de témoins lors de paiements à la Chambre.

Ces brèves remarques sur le rôle de témoin aux paiements effectués par la Chambre ne s'appuient que sur les extraits des livres de comptes de la Chambre, publiés de manière bien lacunaire par la *Görres-Gesellschaft*⁷⁸⁹. Aussi est-il sûr qu'un examen minutieux des registres de la série des *Introitus-Exitus* permettrait de relever les noms de procureurs parmi les témoins des paiements de la Chambre. Des recherches plus approfondies mériteraient d'être menées sur ce point.

⁷⁸⁸ Dans le cas de *Guillelmus Brunelli de Argeyo*, il est difficile de dire si ce rôle de témoin n'a pas été plutôt joué par un homonyme, tant la date de 1367 semble mal s'accorder avec les autres informations relatives à sa carrière.

⁷⁸⁹ Cf. « Comptes de la Chambre apostolique », p. 39.

CONCLUSION

L'échantillon de 204 procureurs étudiés en priorité, bien qu'il ne représente que 18 % de l'ensemble, est encore trop important pour faire l'objet d'analyses plus étendues. En effet, bien d'autres aspects eussent naturellement pu, être traités et seuls des points essentiels (bulles de Chancellerie obtenues, origine géographique, état et niveau universitaire des individus...) ou particulièrement délaissés pour le moment par la recherche historique (résignations de bénéfices, paiements reçus à la Chambre, rôle d'exécuteur et de témoin joué par les procureurs...) ont été présentés dans cette seconde partie. Seules quelques allusions, par exemple, évoquent la possession de bénéfices par les procureurs qui son clerics ou l'implantation avignonnaise de ces hommes. Dans ces conditions, cette seconde partie ne prétend pas embrasser tous les domaines qui ont trait, directement ou plus indirectement, aux personnages faisant office de procureur à la Chambre.

De plus, il eût été intéressant de porter son attention sur quelques uns des autres personnages recensés qui n'entrent pas dans le groupe des 204 individus retenus prioritairement. Certains mandataires à l'activité assez considérable comme *Gaufridus Alberti*, ou au statut incontestable de *procurator in Romana curia*, comme *Aubericus Odineti de Hanonvilla*, *Bonus de Cavalio* ou *Johannes Torelli*, eussent mérité de n'être pas passés aussi complètement ou presque sous silence. De même, dire quelques mots des individus bien connus qui gravitent autour de la curie et qui se retrouvent comme procureurs à la Chambre eût permis de compléter avantageusement cette étude. Quelques uns peuvent être notamment cités ici : le maréchal de justice *Ademarus de Agrifolio*⁷⁹⁰, le marchand *Antonius Malabayla*, le collecteur de Narbonne *Arnaldus Andree*, l'épicier originaire du Rouergue *Benedictus Cavalerii*⁷⁹¹, le titulaire de la « maîtrise de la Pignotte » *Bernardus Melioris*⁷⁹², le changeur *Christoforus Geri de Florentia*⁷⁹³, l'auditeur du sacré palais *Clemens de Grandimonte*, l'écuyer et sergent d'armes *Gaubertus de Sancto Exuperio*⁷⁹⁴, le portier *Gerardus Boneti*⁷⁹⁵, le

⁷⁹⁰ Maréchal de justice nommé le 17 décembre 1362 et renouvelé le 3 janvier 1371, *Ademarus de Agrifolio* est en poste de 1362 à 1375. Le maréchal de justice ou maréchal de la cour romaine assure la police et rend la justice aux curialistes qui ne sont ni clerics ni familiers du pape, des cardinaux ou du camérier. Il est assisté d'un juge et de sergents à cheval. Ce noble détenteur de châteaux, originaire de Limoges et vassal du prince de Galles, est également recteur de la Marche d'Ancône : B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 436, 437, 438 n.

⁷⁹¹ *Ibid.*, p. 609 n.

⁷⁹² *Ibid.*, p. 416.

⁷⁹³ *Ibid.*, p. 577.

⁷⁹⁴ *Ibid.*, p. 423n.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 423 n.

collecteur de Tours, *Guido de Ruppe*, le scribe de la Pénitencerie *Guillelmus Engilberti*, le portier *Guillelmus de Margarita*⁷⁹⁶, le scribe de la Pénitencerie et notaire de la Trésorerie *Guillelmus Stoclausa*⁷⁹⁷, le scribe de la Chancellerie *Hugo de Varenna*, l'associé de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, *Jacobus Bianchi*, l'enregistreur des suppliques *Johannes Bellihominis*⁷⁹⁸, le scribe de la Chancellerie et de la Pénitencerie *Johannes Choati*, le tailleur du pape *Johannes Le Bongonhos*, le collecteur de Reims *Johannes Mamberti*, le *jurispertus* et procureur *Johannes de Mota*⁷⁹⁹, le scribe du pape et préposé à la cire *Johannes de Noalhaco*⁸⁰⁰, le marchand *Michael Baroncelli*⁸⁰¹, le chambrier et acolyte du pape *Petrus Boerii*⁸⁰², le chapelain commensal, scribe et notaire du pape *Raymundus de Valle*⁸⁰³, le maître de la Pignotte *Rigaldus Rogeti*⁸⁰⁴.

Plus que jamais ces recherches montrent qu'en dépit du caractère lacunaire des sources, les recherches sur les procureurs peuvent être menées avec profit et que les registres des *Obligationes-Solutiones* sont un exceptionnel moyen d'approche de la question. Elles constituent un encouragement à persévérer dans cette voie et à multiplier des travaux similaires.

Dans l'immédiat, ces recherches complémentaires sur un groupe de 204 personnages soulignent que la fonction de procureur est à la fois un métier et une activité : un métier comparable à celui de notaire, d'une part ; une activité similaire à celle de témoin à la Chambre, de l'autre. Dans le premier cas, il est le fait de procureurs professionnels, dans le second de procureurs occasionnels et de procureurs spéciaux. Ainsi, ces 204 procureurs dont les existences sont bien différentes et les carrières fort disparates peuvent-ils être assimilés, bien que plus ou moins aisément, à l'un de ces trois modèles de procureurs. Il reste donc à dresser une typologie plus précise des procureurs à la Chambre.

⁷⁹⁶ *Ibid.*, p. 425 n.

⁷⁹⁷ *Ibid.*, p. 343.

⁷⁹⁸ *Ibid.*, p. 325.

⁷⁹⁹ *Ibid.*, p. 570 n.

⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 403 n.

⁸⁰¹ *Ibid.*, p. 468 n, 596.

⁸⁰² *Ibid.*, p. 374 n, 490 n.

⁸⁰³ *Ibid.*, p. 296, 314 n, 316-317, 368 n, 482.

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 416.

TROISIÈME PARTIE

Carrières de procureurs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI

Introduction

Les différentes informations révélées par les listes de procureurs établies (importance du volume d'affaires traitées à la Chambre, région géographique dominante des clients d'un même procureur, durée de l'action du mandataire à la Chambre...) jointes à quelques données essentielles, relatives à la biographie des personnages ou ayant trait à leurs autres interventions en curie comme mandataires, permettent d'envisager sérieusement l'établissement d'une typologie des carrières de procureurs à la Chambre, à partir des 204 cas retenus dans le cadre de cette étude. L'état lacunaire des sources invite à ne pas fonder cette analyse sur les simples données chiffrées ou directement quantifiables qui transparaissent au fil des différentes recherches déjà menées sur ces individus, mais à répartir bien plutôt tous ces personnages au sein des trois grands groupes de procureurs présentés en première partie, dans les chapitres consacrés à la Chancellerie et à la Chambre : procureurs spéciaux, procureurs occasionnels et procureurs professionnels. Même si ce classement qui repose sur des bases chiffrées plus approximatives est parfois difficile à élaborer et objectivement contestable, il permet de ne pas donner trop d'importance à chaque élément en particulier et de ne pas s'arrêter à des chiffres qui peuvent à première vue être étonnants voire contradictoires, tout en offrant, au contraire, la possibilité de privilégier une vision globale des carrières. La très grande diversité des situations invite pourtant à n'avoir recours à ces trois catégories factices de procureurs que comme point de départ de l'analyse, puis à observer particulièrement chacune des carrières de procureurs qui semblent s'y rattacher, en insistant sur les plus intéressantes d'entre elles.

Certes, il est aisé de voir, pour un grand nombre des 204 personnages étudiés, si un individu est à rapprocher plutôt d'un procureur spécial, d'un mandataire occasionnel ou d'un professionnel de la procuration, mais il reste des cas où il est plus difficile de trancher. Aussi quelques principes essentiels président-ils à cette répartition.

- N'est considéré comme procureur spécial que l'individu qui se rattache ouvertement et explicitement par des liens particuliers à l'évêque ou à l'abbé pour lequel il agit spécialement à la Chambre. Cependant, est également retenu comme tel, le mandataire qui entretient des rapports semblables avec deux prélats, ou celui qui sert de procureur non seulement à son maître, mais aussi de façon épisodique à quelque autre dignitaire. En outre, ont été intégrés à cette rubrique quelques personnages assez obscurs, actifs pour un seul client de qui rien ne les rapproche, si ce n'est d'hypothétiques liens de familiarité. Dans tous les autres cas, les

attaches d'un procureur avec un ou plusieurs prélats ne suffisent pas à considérer l'individu comme un procureur spécial.

- Est qualifié de procureur occasionnel, l'individu qui est attesté exercer un métier, de manière officielle, à une date où parallèlement il est cité comme procureur à la Chambre. En revanche, ne peut être ainsi qualifié celui qui exerce l'activité de procureur à une époque apparemment antérieure ou postérieure à celle où il est, au dire des sources, en charge d'une autre fonction. Il n'est donc pas possible, par exemple, de considérer comme procureur occasionnel ces deux individus :

PROCUREUR	FONCTION DE PROCUREUR	FONCTION CURIALE
<i>Jacobus Golferii</i>	Mars 1358-novembre 1367	1369-1371
<i>Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco</i>	Mai 1364-mars 1365	1372-1375

- La catégorie des procureurs professionnels ne se réduit pas aux individus qui portent officiellement le titre de *procuratores in Romana curia*, puisqu'il a été constaté que ce titre est très rarement attribué dans les registres des *Obligationes-Solutiones*.

Ces différents critères aboutissent à constituer numériquement trois groupes, sensiblement de même importance :

- 74 procureurs spéciaux (36 %)
- 66 procureurs occasionnels (32, 5 %)
- 64 procureurs professionnels (31, 5 %)

Chacun de ces groupes qui englobent des carrières de procureurs très disparates mérite de faire l'objet d'un chapitre particulier. En outre, pour mieux cerner les contours géographiques de la clientèle des quelques procureurs qui agissent à la Chambre pour un grand nombre de prélats, des cartes mettant en évidence la ou les zones du territoire français actuel d'où émanent les abbés et les évêques représentés ont été réalisées, en Annexes V, pour quinze des personnages étudiés. Comme il s'avère que cette aire géographique est souvent en relation avec la région d'origine du prélat et les contrées où il peut posséder parfois des bénéfices, ces dernières sont également signalées sur les cartes.

CHAPITRE PREMIER

Les procureurs spéciaux

La grande majorité des 74 mandataires spéciaux envoyés *ad hoc* à la curie pour représenter un prélat à la Chambre apostolique, durant plusieurs mois, voire quelques années, se trouve attachée à un seul prélat, ce dernier terme désignant ici tant le titulaire d'un bénéfice majeur que l'individu qui le détient. En effet, parmi eux, quelques-uns représentent un évêque ou un abbé dans une première charge puis dans une seconde, tandis que d'autres, au contraire, sont, tour à tour, les mandataires de deux prélats qui se succèdent à la tête d'un diocèse ou d'une abbaye. Dans le premier cas, le procureur se trouve au service d'un homme, dans le second, au service d'une institution. En fait, ces deux derniers cas sont exceptionnels, dans la mesure où ces procureurs ne se trouvent jamais mentionnés dans les registres des *Obligationes-Solutiones* durant une période très longue et ne méritent pas d'être traités à part. S'il est rare de voir des personnages servir deux prélats, en tant que procureurs *ad hoc* attitrés, il arrive un peu plus fréquemment qu'un mandataire spécial reçoive, une fois ou l'autre, procuration d'un second prélat à titre tout à fait extraordinaire.

A) 60 procureurs à la Chambre attachés à un seul prélat

Tous ces procureurs se trouvent probablement envoyés à la curie par le prélat qui leur donne pouvoir de le représenter, et peuvent être comparés, d'une certaine manière, à des messagers qualifiés. Ces personnages sont souvent très mal connus et il est impossible de savoir quelque chose de leur vie, hormis les liens qui les unissent à leur maître et mandant, pour autant qu'ils sont signalés par les registres des *Obligationes-Solutiones*. Aussi seule la nature des rapports qu'ils entretiennent avec le prélat au nom duquel ils agissent à la Chambre permet-elle de distinguer quelques profils de procureurs différents au sein de cet important groupe. C'est donc bien de l'entourage direct des prélats qu'il est question ici, et il est dès lors indispensable de distinguer les mandataires des dignitaires qui ont charge d'une abbaye, de ceux qui sont au service d'un évêque dont l'autorité s'exerce sur un diocèse.

1) 30 procureurs spéciaux d'abbés

Les abbés choisissent, de manière bien naturelle, leurs mandataires parmi les membres de la communauté de moines ou de chanoines réguliers sur laquelle ils ont pouvoir. S'il est

possible que de simples religieux se voient désigner pour une telle fonction, souvent les prélats emploient des hommes qui occupent une charge particulière dans leur monastère. Enfin, un abbé est aussi un important dignitaire autour duquel gravitent bien des clercs qui cherchent à s'attacher à lui. Dans ces conditions, ces familiers et autres serviteurs peuvent aussi être mandatés comme procureurs à la Chambre.

a) 20 moines ou chanoines réguliers placés sous l'autorité du prélat mandant

Ces procureurs n'appartiennent pas à un ordre religieux particulier⁸⁰⁵ et représentent des prélats bénédictins (11), cisterciens (2), clunisiens (1) ou augustins (3), presque tous issus cependant du Sud de la France (diocèses d'Agde, d'Auch, de Bazas, de Béziers, de Cahors, de Clermont, de Lodève, de Narbonne, de Nice, de Nîmes, de Rodez, de Toulouse et de Viviers)⁸⁰⁶, à l'exception des abbés de Bourgueil-en-Vallée (diocèse d'Angers) et de Saint-Étienne de Dijon (diocèse de Langres). Trois d'entre eux, les abbés de Notre-Dame de Cruas, de Saint-Pierre de Moissac et de Valmagne, utilisent deux fois les services de tels religieux, révélant ainsi qu'ils se sont accoutumés à employer des mandataires de ce genre.

Trois catégories de personnages doivent être distinguées :

Sept moines ou chanoine régulier envoyés par leurs abbés à la curie comme procureurs aux côtés d'autres mandataires

Ces individus ont en commun d'être de modestes mandataires, n'intervenant que durant une période assez courte, voire très brève, et de n'être qu'assez rarement les uniques procureurs de leur mandant, à l'époque où ils sont en curie. Seul le procureur de l'abbé de Saint-Pierre de Moissac, *Petrus Lobeti*, offre un cas un peu exceptionnel de ce point de vue par rapport aux six autres personnages.

• *Aymericus Grangerii*, procureur de *Ranulphus*, abbé de Saint-Sernin de Toulouse⁸⁰⁷ : chanoine régulier employé comme procureur par son abbé entre 1364 et 1366, il n'est pas le

⁸⁰⁵ Ces abbés appartiennent principalement à l'ordre de Saint-Benoît (Bourgueil-en-Vallée, La Chaise-Dieu, Notre-Dame de Cruas, Saint-Pierre de Joncels, Saint-Pons-de-Cimiez de Nice, Saint-Michel de Pessan, Saint-Ferme, Saint-Gilles, Saint-Guillaume-du-Désert, Saint-Thibéry, Villemagne-l'Argentière), mais aussi à l'ordre de Cîteaux (Bonneval, Valmagne), à l'ordre de Cluny (Saint-Pierre de Moissac) ou à l'ordre de Saint-Augustin (Saint-Étienne de Dijon, Notre-Dame de Quarante, Saint-Sernin de Toulouse).

⁸⁰⁶ Ces prélats relèvent des diocèses d'Agde (Saint-Thibéry, Valmagne), d'Auch (Saint-Michel de Pessan), de Bazas (Saint-Ferme), de Béziers (Saint-Pierre de Joncels, Villemagne-l'Argentière), de Cahors (Saint-Pierre de Moissac), de Clermont (La Chaise-Dieu), de Lodève (Saint-Guillaume-du-Désert), de Narbonne (Notre-Dame de Quarante), de Nice (Saint-Pons-de-Cimiez de Nice), de Nîmes (Saint-Gilles), de Rodez (Bonneval), de Toulouse (Saint-Sernin de Toulouse), de Viviers (Notre-Dame de Cruas).

⁸⁰⁷ Sur *Aymericus Grangerii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 520 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 899.

seul mandataire du prélat auprès du Saint-Siège⁸⁰⁸. En effet, le portier du pape *Guillelmus Ademarii* effectue un versement, le 30 décembre 1365, pour ce prélat, alors qu'il est fort probable qu'*Aymericus Grangerii* est présent à Avignon à cette date⁸⁰⁹. Ensuite, aucun autre procureur de cet abbé n'est attesté dans les registres des *Obligationes-Solutiones* avant 1370, si bien qu'il est difficile de savoir quand et comment s'est achevé le séjour en curie de ce mandataire. Il n'est cependant pas impossible que le départ de la curie pour Rome en 1367 l'ait incité à quitter Avignon.

• *Bernardus Ferrarii*, procureur de Pierre, abbé de Valmagne⁸¹⁰ : même si cet individu se trouve être intervenu sept fois pour son abbé, il n'est à vrai dire que l'un des nombreux mandataires d'un prélat visiblement obligé d'avoir fréquemment affaire avec la curie entre 1363 et 1367, à en juger par ses 17 passages à la Chambre (13 versements pour ses communs et menus services et 4 visites *ad limina per procuratorem*⁸¹¹. Entre la première (19 mars 1359) et la dernière (17 janvier 1366) intervention de *Bernardus Ferrarii*, trois autres procureurs sont chargés de se présenter à la Chambre au nom de ce prélat, notamment le scribe du pape *Bertrandus de Rupe* qui agit en 1362, à un moment où *Bernardus Ferrarii* s'est sans doute temporairement éloigné de la curie, et un autre moine de Valmagne, son confrère *Stephanus Barbati* qui peut être considéré comme un procureur spécial en 1363-1364⁸¹². L'abbé de Valmagne a donc peut-être envoyé à Avignon simultanément plusieurs de ses moines (*Bernardus Ferrarii* et *Stephanus Barbati* mais aussi le cellérier *Jacobus de Sancto Johanne* en 1357 et 1367), en chargeant officieusement l'un d'entre eux, *Bernardus Ferrarii*, d'être, en quelque sorte, un « procureur en chef » coordinateur de l'activité des différents délégués.

• *Johannes de Friano*, procureur de Pons, abbé de Saint-Thibéry⁸¹³ : moine habilité par son abbé à agir en son nom à la Chambre, il n'est pas le seul représentant du prélat auprès du Saint-Siège⁸¹⁴ : à peine plus d'un an après son premier passage à la Chambre⁸¹⁵, deux autres

⁸⁰⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 813.

⁸⁰⁹ *Aymericus Grangerii* effectue, en effet, des versements à la Chambre les 1^{er} juillet 1365 et 20 juillet 1366.

⁸¹⁰ Sur *Bernardus Ferrarii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 532 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 910.

⁸¹¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 817-818.

⁸¹² Après une visite *ad limina* accomplie le 19 mars 1359, *Bernardus Ferrarii* ne réapparaît dans les registres que le 4 juillet 1363.

⁸¹³ Sur *Johannes de Friano* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 597 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 965.

⁸¹⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 801-802.

⁸¹⁵ *Johannes de Friano* intervient à la Chambre pour la première fois, le 1^{er} avril 1364. Il est signalé pour la dernière fois, le 2 mars 1366.

procureurs lui font déjà concurrence⁸¹⁶. De plus, le fait que ses interventions soient chronologiquement encadrées par celles du prieur de Spéluque *Raymundus Aliberti* indique qu'il a peut-être été simplement envoyé temporairement pour remplacer ce dernier mandataire particulier⁸¹⁷.

- *Jordanus Fraycineti*, procureur de Pons, abbé de Villemagne-l'Argentière⁸¹⁸ : modèle parfait de mandataire *constitutus ad hoc*, il est chargé d'une mission particulière à la Chambre n'exigeant pas un long séjour à Avignon. Il effectue au nom de son abbé trois versements en moins d'un an. Cependant, le 11 février 1376, alors que *Jordanus Fraycineti* est sans doute présent en curie⁸¹⁹, un certain *Pontius Hugoti* accomplit pour l'abbé de Villemagne-l'Argentière une visite aux tombeaux des Apôtres⁸²⁰. Un tel constat laisse penser que la délégation de pouvoir faite à *Jordanus Fraycineti* par son abbé se borne au paiement de ses communs et menus services.

- *Petrus Aurioli*, procureur de l'abbé de Saint-Gilles⁸²¹ : moine de l'abbé de Saint-Gilles, il est présent à la curie durant environ huit mois pour remplacer, semble-t-il, son confrère *Bernardus de Vallecrossa* mentionné en mars et mai 1375. L'abbé de Saint-Gilles ne donne pouvoir à ses mandataires que pour de brèves périodes⁸²², et dès le mois d'août 1376, un autre moine de l'abbaye se trouve à Avignon pour réaliser de nouveaux versements au nom du prélat⁸²³.

- *Petrus Lobeti*, procureur de *Fredolus*, abbé de Saint-Pierre de Moissac⁸²⁴ : ce moine représente son abbé à la Chambre apostolique, tant à Rome qu'à Avignon, durant plus de quatre ans⁸²⁵. Une situation si peu fréquente résulte sans doute d'un choix délibéré du prélat. *Petrus Lobeti* succède, en effet, dans cette fonction à son confrère *Raymundus de Caraygue*, syndic du monastère, procureur en curie de son abbé entre 1364 et 1367. C'est donc durant le

⁸¹⁶ *Johannes Garrigie* et *Petrus Saporis* agissent de concert pour cet abbé, le 5 juillet 1365.

⁸¹⁷ *Johannes de Friano* intervient à la Chambre en 1364-1366, alors que *Raymundus Aliberti* y est attesté avec le même rôle en 1362-1363 et en 1369-1370.

⁸¹⁸ Sur *Jordanus Fraycineti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 629 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 991.

⁸¹⁹ *Jordanus Fraycineti* intervient d'abord le 30 octobre 1375 puis les 8 avril et 24 juin 1376.

⁸²⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 821-822.

⁸²¹ Sur *Petrus Aurioli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 643 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1002.

⁸²² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 793.

⁸²³ *Petrus Aurioli* est attesté pour la dernière fois en mai 1376. On peut penser que, remplacé presque immédiatement par *Guido de Rivo*, il quitte la curie rapidement après.

⁸²⁴ Sur *Petrus Lobeti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 651 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1010.

⁸²⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 767.

premier retour à Rome de la curie qu'a lieu la passation des pouvoirs entre ces deux hommes de confiance de l'abbé⁸²⁶.

• *Stephanus Barbati*, procureur de Pierre, abbé de Valmagne⁸²⁷ : moine de Valmagne envoyé par son abbé en curie comme son confrère précédemment évoqué *Bernardus Ferrarii*, il intervient à un moment où ce dernier n'est peut-être pas disponible⁸²⁸. L'abbé de Valmagne lui donne alors pouvoir de le remplacer aussi longtemps que nécessaire, afin d'éviter de recourir une nouvelle fois à un scribe, comme en 1362.

Quatre prieurs

Ces quatre personnages se rattachent à l'abbaye de leur mandant et sont placés à la tête d'un prieuré qui en dépend. Les lettres de Chancellerie qui leur concèdent de tels bénéfices signalent souvent qu'ils sont en mesure de se recommander de leur abbé, sans doute en vertu de la place éminente qu'ils tiennent au sein de la communauté monastique ou canoniale à laquelle ils appartiennent. Même si le petit nombre de procureurs de la sorte interdit de donner trop de poids à cette hypothèse, ils paraissent s'imposer davantage comme des procureurs « en chef », voire comme des procureurs attitrés du prélat représenté que les simples religieux ou chanoines réguliers déjà évoqués.

• *Bartholomeus de Rivo*, procureur de Guillaume, abbé de La Chaise-Dieu⁸²⁹ : moine bénédictin de La Chaise-Dieu qui se fait recommander en 1365 pour obtenir la charge d'un priorat, il est le procureur de son abbé durant un an et demi, au début du pontificat de Grégoire XI, en 1371-1372. Son client renonce à recourir, comme pendant le séjour italien et romain de la curie entre 1367 et 1370, à des marchands et changeurs lucquois au profit de mandataires *ad hoc*⁸³⁰. *Bartholomeus de Rivo* cesse d'être attesté comme procureur de l'abbé de La Chaise-Dieu en décembre 1372, quelques mois avant d'être pourvu de la charge

⁸²⁶ La dernière intervention du premier date de décembre 1367, la première du second en novembre 1369.

⁸²⁷ Sur *Stephanus Barbati* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 693 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1037.

⁸²⁸ Les quatre interventions de *Stephanus Barbati* se situent dans un laps de temps très bref entre le 18 mai 1363 et le 28 février 1364. Or, *Bernardus Ferrarii* n'intervient pas entre le 4 février 1363 et le 20 juillet 1364 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 817-818.

⁸²⁹ Sur *Bartholomeus de Rivo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 522 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 905.

⁸³⁰ Les marchands lucquois *Bernardus de Podissano de Luca* et *Philippus Astari de Luca*, très souvent mis à contribution durant le premier retour à Rome de la curie, représentent l'abbé de La Chaise-Dieu entre 1367 et 1369 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 730.

d'hôtelier de La Chaise-Dieu⁸³¹. Un autre moine de cette abbaye, également prieur, *Andreas Ayraudi*, lui succède alors rapidement au cours de l'année⁸³².

• *Hugo Lamberti*, procureur de l'abbé de Saint-Pons-de-Cimiez à Nice⁸³³ : moine de Saint-Pons-de-Cimiez qui peut se recommander de son abbé en 1362, il est assurément prieur de Sainte-Réparate de Nice, quand il reçoit mission en 1374-1375 de payer ses communs et menus services. On trouve cependant, en septembre 1374, un autre procureur de ce prélat à la Chambre, le mystérieux *Aymericus Mothonerii* : *Hugo Lamberti* s'est donc sans doute éloigné pendant quelques mois de la curie, après avoir fait en sorte de pouvoir être remplacé⁸³⁴.

• *Johannes Botiguier*, procureur de Pierre, abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée⁸³⁵ : prêtre et moine de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée recommandé par son abbé en 1364, il ne bénéficie à cette date que de la réserve d'un priorat à la collation de ce dernier prélat. Il représente régulièrement durant trois années (1363-1366) son abbé, en tant que procureur *ad solvendum* et *ad visitandum*⁸³⁶. Seule la visite *ad limina* de 1365 est assurée par *Petrus Vassalli*⁸³⁷. Comme aucune source ne témoigne de la présence à la Chambre de *Johannes Botiguier* durant cette année, on peut supposer qu'il a interrompu pendant quelques mois sa carrière de mandataire.

• *Johannes de Viridario*, procureur de *Rigaldus*, abbé de Bonneval⁸³⁸ : moine et prieur de l'abbaye cistercienne de Bonneval, *Johannes de Viridario* s'oblige à la Chambre pour son abbé, le 16 décembre 1363. Il s'acquitte ensuite lui-même de la somme promise, en apportant différents versements, l'année suivante ainsi qu'en 1366 et 1367. Aucun autre mandataire ne paraît en mesure de le remplacer⁸³⁹. *Johannes de Viridario* est un rare exemple de procureur qui se charge intégralement des communs et menus services d'un prélat, depuis l'obligation initiale jusqu'à l'acquittement total de la somme à payer. On perd la trace de *Johannes de Viridario* après avril 1367, date où la curie se prépare à retourner à Rome.

⁸³¹ Ces deux faits ne sont pourtant pas directement liés, puisque le cas de *Bernardus Foresii* évoqué un peu plus loin montre qu'il est possible que l'hôtelier d'un monastère soit désigné comme mandataire *ad hoc*.

⁸³² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 730.

⁸³³ Sur *Hugo Lamberti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 579 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 953.

⁸³⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 773.

⁸³⁵ Sur *Johannes Botiguier* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 589 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 960.

⁸³⁶ En fait, les dates précises des cinq passages à la Chambre de *Johannes Botiguier* ne peuvent démontrer qu'il a été vraiment présent durant ces trois années : il est seulement attesté en décembre 1363, décembre 1364 et mai 1366.

⁸³⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 724.

⁸³⁸ Sur *Johannes de Viridario* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 629 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 991.

⁸³⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 723.

Deux camériers

Quoique la charge de *camerarius* prédispose de par ses attributions comptables à la fonction de procureur *ad solvendum*, seuls deux individus du groupe étudié exercent cet office. L'un d'entre eux joue néanmoins un rôle essentiel dans les relations de son abbé avec le Saint-Siège.

- *Armandus deus Hermens*, procureur de Pierre, abbé de Notre-Dame de Cruas⁸⁴⁰ : mandaté par son abbé auprès du Saint-Siège en 1362 et 1364, il n'exerce pas à Avignon la fonction de procureur pour son prélat de manière privilégiée⁸⁴¹. En effet, l'année même où il réalise deux versements pour ses communs services à la Chambre, deux autres moines de Notre-Dame de Cruas dont l'un est réfectoier accomplissent à Avignon la visite *ad limina* de leur abbé⁸⁴². Ce dernier ne souhaite donc pas voir *Armandus deus Hermens* effectuer les visites en son nom, comme c'est pourtant ensuite le cas en 1364⁸⁴³.

- *Vincentius de Sirano*, procureur d'Étienne, abbé de Notre-Dame de Quarante⁸⁴⁴ : véritable délégué de l'abbé de Notre-Dame de Quarante auprès du Saint-Siège, ce camérier acquitte seul et en trois fois les communs et menus services de son abbé. Il donne ainsi la preuve que des mandataires *ad hoc* peuvent suffire à un prélat pour se faire représenter à la curie⁸⁴⁵. Après avoir fait appel entre 1362 et 1366 à un agent de la curie comme mandataire, l'abbé de Notre-Dame de Quarante recourt ensuite exclusivement aux services de son mandataire *ad hoc*, *Vincentius de Sirano*⁸⁴⁶.

Cinq moines tenant une autre fonction

Cinq procureurs occupent les charges fort modestes de pitancier, d'infirmier, de sacriste, d'hôtelier ou de syndic au sein de leur abbaye. La nature de ces fonctions ne prédispose nullement les hommes qui les occupent à être délégués comme mandataires à la Chambre. Cependant, de telles charges sont habituellement concédées à des moines qui entretiennent des rapports plus étroits qu'à l'ordinaire avec leur abbé. Aussi quatre de ces cinq mandataires

⁸⁴⁰ Sur *Armandus deus Hermens* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 517 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 897-898.

⁸⁴¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 739.

⁸⁴² Une de ces visites intervient le 25 novembre 1363, c'est-à-dire le lendemain de l'un des versements qu'il effectue. On a donc la preuve qu'il y a une volonté délibérée de la part de l'abbé de Notre-Dame de Cruas de ne pas confier ces deux affaires de nature différente à un seul individu.

⁸⁴³ Cette visite a lieu le 20 juillet 1364. Aucun autre procureur n'est ensuite mentionné dans les registres des *Obligations-Solutions* avant 1371.

⁸⁴⁴ Sur *Vincentius de Sirano* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 704 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1046-1047.

⁸⁴⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 781.

⁸⁴⁶ Il s'agit du scribe du pape *Gerardus Fabri* signalé pour la dernière fois le 3 octobre 1366. *Vincentius de Sirano* est mentionné pour la première fois le 31 octobre 1370. On ne sait si le prélat a eu un mandataire, auprès du Saint-Siège en Italie entre 1367 et 1370.

sont-ils assez naturellement des procureurs attitrés, comme le dernier camérier précédemment évoqué, *Vincentius de Sirano*.

- Un pitancier *Petrus de Furno*, procureur d'*Ysnardus*, abbé de Notre-Dame de Cruas⁸⁴⁷ : mandataire intervenant fidèlement et régulièrement pour son abbé, il est entièrement responsable du paiement de ses communs et menus services⁸⁴⁸. En rapprochant *Petrus de Furno* de deux de ses prédécesseurs, le camérier *Armandus deus Hermens* et le réfectoier *Petrus Rostagni*, il ressort que les abbés de Notre-Dame de Cruas ont l'habitude d'envoyer auprès du Saint-Siège des moines pourvus de charges qui donnent souvent une petite notoriété⁸⁴⁹.

- Un infirmier *Berengarius de Arrio*, procureur de Pierre, abbé de Saint-Guillaume-du-Désert⁸⁵⁰ : ce moine infirmier est chargé d'effectuer des versements à la Chambre entre 1363 et 1365 pour les communs et menus services de son abbé ainsi que de visiter les tombeaux des Apôtres en son nom⁸⁵¹. Succédant à un certain *Guido de Copluco* qui est présent à la Chambre à l'automne 1362, ce moine que la fonction ne prédispose en rien à une telle mission est le seul représentant de son abbé auprès du Saint-Siège⁸⁵².

- Un sacriste, *Guillelmus de Sancto Oyno*, procureur de Bertrand, abbé de Saint-Ferme⁸⁵³ : ce sacriste dont les registres ne conservent que trois fois le nom, dont deux à la même date⁸⁵⁴, est pourtant attesté comme procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*. Si son domaine de compétence à la Chambre est étendu, il n'est pas le seul à intervenir pour payer l'impôt des services⁸⁵⁵ : *Jacobus de Puteo* qui est membre d'une livrée cardinalice fait deux versements pour l'abbé de Saint-Ferme un peu après l'obligation

⁸⁴⁷ Sur *Petrus de Furno* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 648-649 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1008-1009.

⁸⁴⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 739.

⁸⁴⁹ En novembre 1363, on trouve aussi un certain *Pontius Armandi* à l'occasion d'une visite *ad limina*. Or, ce moine de Notre-Dame de Cruas ne semble pas tenir quelque fonction dans l'abbaye.

⁸⁵⁰ Sur *Berengarius de Arrio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 529 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 907-908.

⁸⁵¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 793.

⁸⁵² Après sa dernière intervention de septembre 1365, aucun autre mandataire de l'abbé de Saint-Guillaume-du-Désert n'apparaît avant 1376. Il est donc bien difficile de savoir si *Berengarius de Arrio* met un terme à son séjour en curie à la fin de l'année 1365.

⁸⁵³ Sur *Guillelmus de Sancto Oyno* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 573 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 946.

⁸⁵⁴ Le 15 décembre 1365, *Guillelmus de Sancto Oyno* effectue un versement à la Chambre et y accomplit une visite *ad limina*.

⁸⁵⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 791.

contracée par *Guillelmus de Sancto Oyno* mais à une date où ce dernier a encore pouvoir d'agir pour son abbé⁸⁵⁶.

- Un hôtelier puis sacriste, *Bernardus Foresii*, procureur de *Rigaldus*, abbé de Saint-Michel de Pessan⁸⁵⁷ : ce moine qui reçoit pouvoir de traiter les affaires fiscales de son abbé à la curie entre 1364 et 1367 reste fortement attaché à son monastère, puisqu'il reçoit en son absence la charge de sacriste, à condition d'abandonner celle d'hôtelier. Il est le seul mandataire de l'abbé de Saint-Michel de Pessan sous le pontificat d'Urbain V, selon les registres des *Obligationes-Solutiones*⁸⁵⁸.

- Un syndic puis prieur, *Raymundus de Caraygue*, procureur de *Fredolus*, abbé de Saint-Pierre de Moissac⁸⁵⁹ : moine déjà évoqué à propos du procureur *Petrus Lobeti*, il est un rare modèle de procureur *ad hoc* qui passe régulièrement à la Chambre durant quatre années consécutives sans se faire jamais remplacer. Ce clunisien de Moissac, de surcroît syndic de son monastère, suit la curie en Italie, en 1367, et reçoit, cette même année, une charge de prieur. Il disparaît des sources après décembre 1367 au profit de *Petrus Lobeti*, nouveau procureur du prélat⁸⁶⁰.

Deux prieurs étrangers à l'abbaye

Deux prieurs peuvent être à la rigueur rattachés au groupe des procureurs spéciaux, même s'ils ne relèvent pas directement de l'abbaye de leur mandant.

- Le prieur *Johannes de Marigueyo*, procureur de Jean, abbé de Saint-Étienne de Dijon⁸⁶¹ : chanoine régulier placé à la tête d'un prieuré qui dépend de Saint-Symphorien-lès-Autun, ce mandataire vient régulièrement payer à la Chambre, au mois de février ou d'avril, en 1371, 1373 et 1375, une partie des communs et menus services de son abbé. Procureur visiblement attitré de ce prélat, il ne s'occupe pourtant pas du paiement du 25 octobre 1371 confié à un sergent d'armes du pape, *Johannes Burgondionis*⁸⁶². Ce dernier fait office de

⁸⁵⁶ *Guillelmus de Sancto Oyno* s'oblige le 27 juillet 1363. *Jacobus de Puteo* effectue des versements les 26 juin 1364 et 17 avril 1365 puis *Guillelmus de Sancto Oyno* paye une nouvelle partie des services de son abbé le 15 décembre 1365.

⁸⁵⁷ Sur *Bernardus Foresii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 532-533 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 911.

⁸⁵⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 777.

⁸⁵⁹ Sur *Raymundus de Caraygue* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 679 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1023-1024.

⁸⁶⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 767.

⁸⁶¹ Sur *Johannes de Marigueyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 603 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 972.

⁸⁶² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 741.

procureur occasionnel : il ne paraît pas intervenir une seconde fois et ne constitue pas un rival sérieux pour *Johannes de Marigueyo*.

- Le prieur *Stephanus Vinhogali*, procureur de Pierre, abbé de Saint-Pierre de Joncels⁸⁶³ : chanoine régulier de Saint-Sernin de Toulouse pourvu d'un priorat, ce religieux est à la Chambre, le 1^{er} septembre 1365, pour réaliser un versement et accomplir une visite *ad limina* au nom de son abbé. L'année suivante, ces deux mêmes formalités sont effectuées par un procureur de métier, *Petrus Berengarii*, le nom de *Stephanus Vinhogali* n'apparaissant pas dans les registres⁸⁶⁴. Cependant, *Stephanus Vinhogali* est de nouveau mentionné en 1367. Il est donc toujours en curie à cette date pour représenter son abbé qui l'a constitué procureur deux ans plus tôt.

Tous les personnages qui font office de procureur spécial ne paraissent avoir aucune compétence particulière et rien ne les distingue vraiment des courriers ou des messagers, si ce n'est la durée de leur séjour à Avignon. Moyen peu coûteux qui donne probablement toute satisfaction aux prélats qui veulent se faire représenter à la Chambre, l'envoi d'un moine auprès du Saint-Siège est d'un usage fort courant. En revanche, il est difficilement concevable que de tels mandataires traitent des affaires plus complexes, notamment à la Chancellerie.

b) 10 chapelains et familiers entretenant des liens personnels avec les abbés qu'ils représentent auprès du Saint-Siège

Ce second groupe numériquement moins important rassemble des procureurs qui sont liés au prélat mandant de manière personnelle. Si la charge officielle de chapelain est emblématique de telles relations, la plupart de ces dix procureurs ne portent que le titre de familier ou de serviteur.

Les prélats qui recourent à ces dix mandataires ne relèvent d'aucun ordre religieux particulier⁸⁶⁵ mais s'inscrivent moins nettement dans un espace méridional que les mandants des procureurs précédemment évoqués. Si cinq d'entre eux appartiennent encore à des

⁸⁶³ Sur *Stephanus Vinhogali* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 696 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1039.

⁸⁶⁴ Annexes II, liste des prélats français, p. 756.

⁸⁶⁵ Le grand nombre de prélats bénédictins (Notre-Dame des Châtelliers, Saint-Pierre de Corbie, Flavigny, Saint-Pierre des Préaux, Saint-Gilles, Saint-Savin-de-Bigorre et Notre-Dame de Sorèze) ne fait que refléter la forte proportion d'abbés de cet ordre qui se présentent à la Chambre. Deux abbés cisterciens (Bonfont et Sylvanès) et un de l'ordre de Cluny (Baume-les-Messieurs) montrent, cependant, que ce genre de procureur n'est pas uniquement le fait de cet ordre.

diocèses du Sud de la France⁸⁶⁶, cinq autres montrent que ce mode de représentation se trouve également plus au Nord, notamment dans les diocèses d'Amiens (Saint-Pierre de Corbie), d'Autun (Flavigny), de Besançon (Baume-les-Messieurs), de Lisieux (Saint-Pierre des Préaux) ou de Poitiers (Notre-Dame des Châtelliers).

Deux chapelains

Ces deux clercs dotés des ordres majeurs possèdent des bénéfices dans le diocèse du prélat qui leur donne procuration mais ne paraissent pas exercer l'activité de procureur avec une situation semblable.

• *Michael Waleti*, chapelain et procureur de Jean, abbé de Saint-Pierre de Corbie⁸⁶⁷ : prêtre qui a des bénéfices dans le diocèse de Laon, il est un des mandataires auxquels recourt l'abbé de Saint-Pierre de Corbie pour se faire représenter à la Chambre dans les années 1364-1367⁸⁶⁸. Un grand procureur professionnel originaire du diocèse de Laon, *Petrus Roberti de Aquila*, et un marchand très souvent employé comme mandataire par les prélats de la France du Nord, *Johannes Spiefamis de Luca*, sont également mandatés par le prélat. *Michael Waleti* effectue d'ailleurs un versement à la Chambre en compagnie de ce marchand, le 4 février 1367. L'abbé de Saint-Pierre de Corbie confie donc simultanément ses affaires à la Chambre à un procureur spécial, à un procureur occasionnel et à un procureur de métier. Accomplissant une dernière visite en mars 1367, *Michael Waleti* est le seul de ces trois délégués à ne pas réapparaître à la Chambre après le retour de la curie à la fin de l'année 1370.

• *Stephanus Valtherii*, chapelain et procureur de Jean, abbé de Baume-les-Messieurs⁸⁶⁹ : prêtre qui a des bénéfices dans le diocèse de Besançon, il est quasiment le seul procureur de l'abbé de Baume-les-Messieurs au début du pontificat de Grégoire XI⁸⁷⁰. Attesté pour des versements à la Chambre en 1370, 1371 et 1373, il semble s'être absenté ou avoir été empêché en 1372⁸⁷¹. A la fin de l'année 1373, il a un successeur en curie en la personne de *Gerardus de Blateranco*.

⁸⁶⁶ Il s'agit des diocèses de Comminges (Bonnefont), de Lavaur (Notre-Dame de Sorèze), de Nîmes (Saint-Gilles), de Tarbes (Saint-Savin-de-Bigorre) et de Vabres (Sylvanès).

⁸⁶⁷ Sur *Michael Waleti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 634 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 995-996.

⁸⁶⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 737.

⁸⁶⁹ Sur *Stephanus Valtherii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 695 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1038.

⁸⁷⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 715.

⁸⁷¹ Le 28 juin 1372, un certain *Hugo* accomplit un versement à la Chambre au nom de l'abbé de Baume-les-Messieurs.

Quatre familiers ou serviteur

Ce titre de familier ou de serviteur peut être aussi bien porter par des moines que par des clercs, et rien n'empêche même un laïc d'être ainsi qualifié. Aucun trait particulier ne distingue la carrière de ces individus toujours très mystérieux.

• *Guillelmus de Manso*, familier et procureur de l'abbé de Sylvanès⁸⁷² : moine cistercien de Sylvanès, il est délégué par son abbé auprès du Saint-Siège entre 1361 et 1365 avec *Petrus Berengarii* et *Petrus de Sancto Jori*⁸⁷³. Tous les passages à la Chambre de *Guillelmus de Manso* se situent au mois de novembre⁸⁷⁴. En outre, ses première et dernière interventions sont effectuées de concert avec *Petrus Berengarii* et offrent de rares exemples d'affaires réglées par l'intermédiaire de deux procureurs spéciaux⁸⁷⁵.

• *Johannes Salenti*, familier et procureur d'Arnaud, abbé de Saint-Gilles⁸⁷⁶ : prêtre du diocèse de Tulle qui possède peut-être déjà un bénéfice dans le diocèse de Nîmes, ce familier de l'abbé de Saint-Gilles agit comme procureur durant trois années consécutives, sans pour autant prendre en charge la totalité des affaires de son mandant⁸⁷⁷ : le procureur de métier *Aymericus de Valle* intervient en mai 1365, alors que le séjour avignonnais de *Johannes Salenti* n'est pas encore achevé⁸⁷⁸.

• *Raymundus Martini*, familier et procureur de Bernard, abbé de Bonnefont⁸⁷⁹ : succédant au moine et syndic de l'abbaye *Galhardus de Cassaneapulcra*, ce familier de l'abbé de Bonnefont est le procureur de son maître entre 1372 et 1376 aux côtés de deux autres procureurs qui interviennent épisodiquement dans ces mêmes années⁸⁸⁰. Les six versements à la Chambre qu'il réalise pour ce seul prélat, en à peine plus de quatre ans, révèlent déjà une assez grande activité au regard de celle de bien d'autres mandataires spéciaux.

⁸⁷² Sur *Guillelmus de Manso* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 570 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 943.

⁸⁷³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 811.

⁸⁷⁴ *Guillelmus de Manso* est attesté à la Chambre en novembre 1361, 1362, 1363 et 1365.

⁸⁷⁵ Le 26 novembre 1361, *Guillelmus de Manso* et *Petrus Berengarii* effectuent un versement à la Chambre pour l'abbé de Sylvanès. Le 1^{er} novembre 1365, ils accomplissent une visite *ad limina* pour leur commun client.

⁸⁷⁶ Sur *Johannes Salenti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 612 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 984.

⁸⁷⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 792.

⁸⁷⁸ *Johannes Salenti* intervient pour l'abbé de Saint-Gilles entre octobre 1364 et décembre 1366.

⁸⁷⁹ Sur *Raymundus Martini* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 680 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1024-1025.

⁸⁸⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 722.

• *Bernardus de Planis*, serviteur et procureur de l'abbé de Saint-Savin-de-Bigorre⁸⁸¹ : envoyé par son maître auprès du Saint-Siège en janvier 1363 pour accomplir une visite *ad limina* et effectuer un versement au titre de ses communs et menus services, il fait un autre paiement à la Chambre en juin de cette même année puis disparaît des registres. Véritable procureur *ad hoc constitutus*, il laisse la place l'année suivante à un changeur et à un moine de l'abbaye, l'un et l'autre n'étant également appelés à faire qu'un séjour fort bref à Avignon⁸⁸².

Quatre hypothétiques familiaux

Quatre individus presque entièrement dans l'ombre peuvent être rattachés un peu arbitrairement à une catégorie factice d'hypothétiques familiaux. Rien dans leur biographie n'est en mesure d'expliquer pourquoi ils sont mandatés à la Chambre. Ces carrières présentent cependant parfois quelques traits un peu surprenants qui laissent penser que ces procureurs ne sont peut-être pas à la place qui leur revient dans cette présente rubrique. Deux d'entre eux, en particulier, sont parallèlement procureurs *ad resignandum*.

• *Anequinus de Vilarel*, hypothétique familial et procureur d'Alexandre, abbé de Flavigny⁸⁸³ : personnage inidentifiable peut-être moine de Flavigny ou clerc de l'entourage de l'abbé, qui effectue pour son maître trois versements en 1374-1375, ce procureur attesté durant l'espace d'une année (octobre 1374-septembre 1375) succède à *Johannes de Villeregali*⁸⁸⁴, mandataire du prélat en 1372 et 1373. Avant d'utiliser ces deux procureurs successifs, l'abbé n'a pas de représentant attitré. Aussi recourt-il, par exemple, en 1370, à *Georgius de Edua*, moine et procureur de Saint-Seine-l'Abbaye.

• *Guillelmus Ferri*, hypothétique familial et procureur d'Hugues et de Jean, abbés de Notre-Dame des Châtelliers⁸⁸⁵ : mystérieux procureur envoyé à la curie par l'abbé de Notre-Dame des Châtelliers, comme procureur *ad solvendum* et *ad visitandum*, le 6 juin 1365, un an après un certain *Petrus Ferri*, il se retrouve à la Chambre plus de dix ans plus tard comme procureur du successeur de son ancien client. Entre-temps, d'autres mandataires sont intervenus pour les abbés de Notre-Dame des Châtelliers⁸⁸⁶.

⁸⁸¹ Sur *Bernardus de Planis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 534 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 912-913.

⁸⁸² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 800.

⁸⁸³ Sur *Anequinus de Vilarel* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 516 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 897.

⁸⁸⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 746.

⁸⁸⁵ Sur *Guillelmus Ferri* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 566 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 939-940.

⁸⁸⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 732.

• *Johannes Helioti*, hypothétique familial et procureur de Guillaume, abbé de Saint-Pierre des Préaux⁸⁸⁷ : procureur en 1365-1366 puis en 1372-1373, ce prêtre possède plusieurs bénéfices dont l'église paroissiale de Notre-Dame des Préaux, située à proximité de l'abbaye Saint-Pierre. Ce voisinage géographique suffit à expliquer que le prélat recourt à ce clerc, par ailleurs attesté à deux reprises comme procureur *ad resignandum* à la curie. Si pendant le séjour italien d'Urbain V, le prélat utilise exclusivement les services de marchands lucquois, d'autres procureurs épisodiques apparaissent entre 1365 et 1373, notamment le très actif marchand *Johannes Spiefamis de Luca*⁸⁸⁸.

• *Odardus de Pomerio*, hypothétique familial et procureur de Philippe, abbé de Notre-Dame de Sorèze⁸⁸⁹ : prêtre qui a des bénéfices dans les diocèses de Saint-Papoul et de Toulouse, mentionné une fois comme *procureur ad resignandum*, il est incontestablement un procureur particulier de l'abbé de Notre-Dame de Sorèze, sans qu'il soit possible pour autant de déterminer ce qui les rapproche l'un de l'autre. Il réalise six versements pour l'imposition des communs et menus services de son mandant entre 1373 et 1375. Aussi est-il le premier procureur dont l'abbé utilise si longtemps les services⁸⁹⁰.

Outre ce groupe de 30 procureurs exclusivement au service d'un seul abbé à la Chambre, 30 autres individus ne représentent dans cette même institution que des évêques ou des archevêques.

2) 30 procureurs spéciaux d'évêques

De même qu'un abbé envoie à la curie comme procureurs des hommes dont il a la charge, de même un évêque emploie comme mandataires des clercs de son diocèse, souvent les plus influents. Certains ont même l'honneur d'exercer parfois une fonction à ses côtés. Comme l'abbé aussi, l'évêque peut choisir ses fondés de pouvoir dans le large cercle des clercs qui gravitent autour de lui. Les liens entre un clerc et son évêque aboutissent quelquefois à des rapports plus personnels qui dépassent le strict cadre de la prélature de

⁸⁸⁷ Sur *Johannes Helioti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 598-599 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 968 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1058.

⁸⁸⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 779-780.

⁸⁸⁹ Sur *Odardus de Pomerio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 639 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1000 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1060.

⁸⁹⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 810-811.

l'évêque. Ainsi rencontre-t-on quatre procureurs qui se trouvent au service d'un prélat qui occupe successivement deux sièges épiscopaux différents⁸⁹¹.

a) 9 procureurs ayant un bénéfice dans le diocèse de l'évêque ou à proximité

Les neuf prélats qui emploient ce genre de procureur sont encore une fois tous issus de diocèses méridionaux : Béziers, Bordeaux, Couserans, Fréjus, Gap, Lyon, Mâcon et Viviers. Trois cas, correspondant plus ou moins à des situations déjà rencontrées en présentant les procureurs des abbés, méritent d'être distingués.

3 clercs ayant des bénéfices dans le diocèse du mandant qu'ils représentent

Ces trois clercs relèvent du diocèse de leur mandant. Deux d'entre eux sont par ailleurs attestés comme mandataires pour des affaires autres que l'impôt des services et les visites *ad limina*, situation jamais rencontrée parmi les procureurs des abbés. Tous exercent la fonction de procureur durant une durée assez brève.

• *Guichardus de Sachinis*, procureur de Philippe de Sainte-Croix, évêque de Mâcon⁸⁹² : chanoine prébendé de Mâcon qualifié de conseiller du comte Amédée de Savoie en 1365, il agit comme procureur *ad solvendum* de l'évêque de Mâcon en 1363 et 1364. On sait, par ailleurs, qu'il s'est obligé pour ce prélat à rembourser un prêt. Ce dernier recourt également, en 1364, à un agent de la Chambre, le scribe *Bartholomeus del Cassanh*. Aussi confie-t-il ses affaires tantôt à un procureur spécial, tantôt à un procureur occasionnel⁸⁹³.

• *Petrus de Dualerio*, procureur de Bertrand de Villamur, évêque de Fréjus⁸⁹⁴ : prêtre du diocèse d'Auch pourvu, parmi d'assez nombreux bénéfices, d'une charge de priorat dans le diocèse de Fréjus, il paye les communs et menus services de l'évêque du lieu en décembre 1372, avril 1374 et février 1376. Par ailleurs, un préchantre de Fréjus, un bourgeois d'Avignon et un collecteur d'Aragon représentent aussi le prélat⁸⁹⁵. *Petrus de Dualerio* n'a donc nullement le monopole des affaires de l'évêque de Fréjus ou se trouve très souvent

⁸⁹¹ *Bertrandus Alberti* est le procureur de Bertrand de Seguret, évêque de Senez puis de Digne. *Guillelmus Rixendis* est le mandataire de Bertrand de Châteauneuf, archevêque d'Embrun puis évêque de Viviers. *Johannes Fornerii de Clusis* représente Guillaume Fourniert, évêque de Gap puis de Genève. *Petrus Flexerii* a pour client Pierre d'Estaing, évêque de Saint-Flour puis archevêque de Bourges.

⁸⁹² Sur *Guichardus de Sachinis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 559 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 931-932 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056, 1069.

⁸⁹³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 856-857.

⁸⁹⁴ Sur *Petrus de Dualerio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 648 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1006-1007 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1065, 1069.

⁸⁹⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 847-848.

empêché⁸⁹⁶. Pourtant, il est signalé dans deux autres affaires comme procureur de ce même évêque, notamment une fois comme procureur *ad impetrandum*, cas unique parmi les procureurs spéciaux. Faire de lui le procureur principal de l'évêque de Fréjus paraît être alors l'hypothèse la plus convaincante.

• *Raymundus Barleti*, procureur de Sicard de Lautrec, évêque de Béziers⁸⁹⁷ : clerc qui possède des bénéfices dans le diocèse de Béziers, il paye les communs et menus services de son évêque entre décembre 1373 et décembre 1374. Ce prélat délègue en curie des mandataires pendant de très brèves périodes : c'est le cas de *Raymundus Barleti* mais aussi du trésorier de l'évêque *Petrus de Lacu*, actif en août 1372 et janvier 1373, et d'*Arnaldus de Sancto Astio*⁸⁹⁸.

3 clercs ayant une fonction dans l'église cathédrale

Si le diocèse est le ressort territorial sur lequel s'exerce l'autorité de l'évêque, l'église cathédrale en est le cœur privilégié. Aussi est-il naturel de rencontrer comme procureurs trois clercs qui y exercent une fonction officielle, notamment celle de trésorier. Certains possèdent en outre des bénéfices comme les procureurs précédents.

• *Bertrandus de Ladilha*, trésorier et procureur de Bertrand de Châteauneuf, évêque de Viviers⁸⁹⁹ : ce prêtre pourvu de l'église de Saint-Bonnet-de-Montauroux dans le diocèse de Viviers intervient, quatre fois, comme mandataire de son maître, l'évêque de Viviers, entre mars 1371 et mai 1372. Il cède ensuite la place à trois autres proches de l'évêque, *Raymundus Vasceti*, *Johannes Boneti* et *Hugo Radulphi*, respectivement *baiulus*, trésorier et chapelain du prélat⁹⁰⁰. *Bertrandus de Ladilha* est mentionné encore une fois en septembre 1374 puis se trouve remplacé par un autre trésorier, *Guillelmus Arnaldi*. Si ce dernier n'intervient à la Chambre qu'une seule fois, la carrière de procureur de *Bertrandus de Ladilha* est désormais définitivement achevée. Des nombreux mandats *ad hoc* de l'évêque de Viviers, il est probablement celui qui accomplit la plus longue carrière de procureur à la Chambre.

⁸⁹⁶ En 1373, il est représenté par *Johannes Rame*, préchantre de Fréjus ; en 1374, par *Franciscus de Volobrica*, bourgeois d'Avignon, et par *Petrus Boerii*, collecteur d'Aragon.

⁸⁹⁷ Sur *Raymundus Barleti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 678 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1022.

⁸⁹⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 834-835

⁸⁹⁹ Sur *Bertrandus de Ladilha* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 537 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 915-916.

⁹⁰⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 886

• *Robertus Plage*, trésorier et procureur de Charles de Alençon puis de Jean de Talaru, archevêques de Lyon⁹⁰¹ : clerc du diocèse de Chartres pourvu d'une chapellenie à Rouen, il est attesté en 1365, alors qu'il peut se recommander du duc de Bourgogne Philippe le Hardi. On le retrouve comme trésorier et procureur de deux archevêques de Lyon, neuf ans plus tard en 1374-1376. Il ne paraît pas déployer une grande activité à la curie, au vu des trois seuls versements à la Chambre qui peuvent lui être attribués⁹⁰².

• *Thomas de Persanallo*, clavaire et procureur de Jacques Artaud, évêque de Gap⁹⁰³ : clavaire et écuyer de l'évêque de Gap, il est le seul procureur de ce prélat entre 1371 et 1373, après le retour de la curie à Avignon. Il agit régulièrement et fidèlement durant ces années, comme deux de ses prédécesseurs *Petrus de Pomareda*, sous Innocent VI, et *Johannes Fornerii de Clusis*, sous Urbain V⁹⁰⁴. L'évêque de Gap ne recourt cependant pas uniquement à des hommes de son entourage direct, puisqu'il utilise aussi parfois les services d'agents de la curie, tel ceux du sergent d'arme *Johannes Baruncelli*, durant le retour d'Urbain V en Italie, entre 1368 et 1370.

Trois moines prieurs de la région

Trois religieux qui sont pourvus de priorats dans un diocèse voisin de celui de leur mandant peuvent être rattachés à ce groupe de procureurs spéciaux.

• *Bernardus de Forcia*, procureur d'Élie de Salignac, archevêque de Bordeaux⁹⁰⁵ : moine bénédictin de Sarlat, prier dans les diocèses d'Agen et de Périgueux, il est le procureur de l'évêque de Bordeaux en 1362 puis entre décembre 1372 et juin 1373. Six procureurs sont intervenus pour le prélat entre les deux brefs passages à la Chambre de *Bernardus de Forcia*⁹⁰⁶. Si ce dernier entretient des relations durables avec l'archevêque de Bordeaux, il n'est donc qu'un procureur assez épisodique.

⁹⁰¹ Sur *Robertus Plage* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 687 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1031

⁹⁰² Il ne prend pas même en charge toutes les affaires de son client durant ces deux années, puisque c'est *Petrus de Grangia* qui apporte le versement du 18 juin 1375 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 856.

⁹⁰³ Sur *Thomas de Persanallo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 702 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1044-1045.

⁹⁰⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 848

⁹⁰⁵ Sur *Bernardus de Forcia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 532 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 910-911.

⁹⁰⁶ Il s'agit de *Raymundus de Sendreus* (1364 ; 1366-1367), d'*Iterius Aletti* (1364), d'*Helias Januarii* (1365-1366), d'*Helias Servientis* (1365-1366), de *Johannes Prepositi* (1367 ; 1369-1370) et de *Johannes de Ciota* (avril 1372) : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 835.

• *Hugo de Fraxino*, procureur d'Ameil de Lautrec, évêque de Couserans⁹⁰⁷ : moine clunisien réfectoier de Moissac ayant reçu des priorats dans les diocèses voisins de Cahors, de Condom et de Toulouse, il s'impose comme un procureur régulier, après l'intervention de *Berengarius Guilhoti* en décembre 1371, à la manière du professionnel *Bernardus de Bugueto* quelques années auparavant⁹⁰⁸. Il représente d'abord le prélat en 1372-1373, simultanément avec *Bartholomeus de Ponte*, puis se retrouve seul à la Chambre, en 1376, et sous le Grand Schisme, en 1379.

• *Raymundus de Sendreus*, procureur d'Élie de Salignac, archevêque de Bordeaux⁹⁰⁹ : moine bénédictin de Lézat-sur-Lèze puis de Saint-Benoît-sur-Loire, il possède un priorat dans le diocèse voisin de Périgueux et agit à plusieurs reprises comme fondé de pouvoir pour l'archevêque de Bordeaux. Procureur mentionné à Avignon en 1364, 1366 et 1367, à l'occasion de deux versements et d'une visite aux tombeaux des Apôtres, il n'est que l'un des nombreux mandataires qui apparaissent à la Chambre durant ces années⁹¹⁰. Le 6 mars 1366, il accomplit d'ailleurs la visite *ad limina* pour l'archevêque de Bordeaux avec le chanoine de Saint-Front de Périgueux *Helias Januarii*. Ce dernier est alors déjà intervenu à la Chambre, l'année précédente avec l'archidiacre de Périgueux *Helias Servientis*. Les mandataires successifs employés par l'archevêque de Bordeaux, mentionnés précédemment à propos du procureur *Bernardus de Forcia*, ne permettent que difficilement de déceler un véritable procureur principal, quoique *Raymundus de Sendreus* puisse éventuellement en tenir lieu, avant que ne s'impose *Johannes Prepositi* entre 1367 et 1370.

b) 21 procureurs de l'entourage direct du prélat

Les évêques choisissent leurs procureurs beaucoup plus fréquemment que les abbés dans leur entourage direct. Ils recourent non seulement à leurs chapelains et à leurs familiers comme les abbés, mais aussi à des vicaires et à des serviteurs laïcs tels que des écuyers. Certains de ces clercs possèdent des bénéfices dans le diocèse de l'évêque qu'ils représentent.

⁹⁰⁷ Sur *Hugo de Fraxino* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 579 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 951-952

⁹⁰⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 843.

⁹⁰⁹ Sur *Raymundus de Sendreus* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 682 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1026-1027.

⁹¹⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 835.

A l'exception des évêques ou archevêques de Laon, de Reims et de Rennes, les 18 autres prélats qui recourent à ces procureurs viennent de la France du Sud⁹¹¹.

Cinq serviteurs laïcs

Ces personnages totalement inconnus portent le titre de damoiseau ou d'écuyer du prélat qu'ils représentent comme procureurs. La longueur de leur carrière et l'activité assez soutenue qu'ils déploient est souvent assez remarquable.

- *Andreas de Chabanis*, damoiseau et procureur de Pierre de Saint-Martial, évêque de Carcassonne⁹¹² : familier de l'évêque de Carcassonne, il effectue pour son maître cinq versements à la Chambre entre 1373 et 1376. Il est le mandataire le plus important de l'évêque, même si le chanoine d'Agen *Petrus Chati*, l'archidiacre de Couserans *Guillelmus de Eura* et *Stephanus Decrisca* sont également au service du prélat dans un premier temps (1373-1374) à ses côtés⁹¹³. *Andreas de Chabanis* s'impose ensuite rapidement à leurs dépens. Son rôle auprès de l'évêque de Carcassonne est assez comparable à celui joué par l'un de ses prédécesseurs, *Johannes de Capella*.

- *Aymonetus de Verme*, écuyer et procureur de Rudolf de Chissey, évêque de Grenoble⁹¹⁴ : familier de l'évêque de Grenoble, il accomplit trois visites entre 1365 et 1367, au printemps de chaque année. Il succède à un agent de la curie bien connu, *Johannes Rosseti de Martigniaco*⁹¹⁵.

- *Berengarius de Conis*, écuyer et procureur d'Élie de Donzenaco, évêque de Castres⁹¹⁶ : familier de l'évêque de Castres, il réalise régulièrement neuf versements pour son maître entre 1374 et 1379. Seuls deux des paiements à la Chambre acquittés par ce prélat durant ces années ne sont pas apportés par son intermédiaire : les versements du 17 juin 1376 et du 24 novembre 1377, effectués respectivement par un homme de la curie, *Johannes Rosseti de Martigniaco*, et par un procureur professionnel, *Doynus de Remis*⁹¹⁷. La date de

⁹¹¹ Il s'agit des évêques ou archevêques d'Agde, de Bazas, de Belley, de Carcassonne, de Castres, de Cavaillon, d'Embrun, de Gap, de Grenoble, de Lavaur, de Lodève, de Maguelonne, de Mirepoix, de Saint-Flour, de Senez et de Viviers.

⁹¹² Sur *Andreas de Chabanis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 512 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 894-895.

⁹¹³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 838

⁹¹⁴ Sur *Aymonetus de Verme* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 521 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 901-902.

⁹¹⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 849.

⁹¹⁶ Sur *Berengarius de Conis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 529 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 908 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1053.

⁹¹⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 839

cette dernière intervention laisse penser que *Berengarius de Conis* est resté à Avignon après le départ pour Rome de Grégoire XI.

- *Bertrandus de Cassaneis*, écuyer et procureur de Pierre Raymond *de Barreria*, évêque de Mirepoix⁹¹⁸ : familier de l'évêque de Mirepoix, il est mandaté par le prélat à Avignon, le 15 avril 1365, pour une visite *ad limina*. Il ne revient en curie que durant le second semestre de l'année 1375 pour effectuer deux versements à la Chambre. Entre-temps, trois personnages se sont succédés à la curie pour l'évêque de Mirepoix⁹¹⁹ : principalement, le clerc du Sacré Collège *Johannes de Mejanesio*, actif tant à Avignon qu'à Montefiascone, mais aussi, le marchand *Johannes de Albespino* et un familier de l'évêque, *Petrus Terre*. *Bertrandus de Cassaneis* est donc un fidèle serviteur à qui l'évêque sait qu'il peut toujours faire appel.

- *Petrus Flexerii*, écuyer et procureur de Pierre d'Estaing, évêque de Saint-Flour puis archevêque de Bourges⁹²⁰ : familier de Pierre d'Estaing, il intervient pour lui cinq fois entre octobre 1363 et avril 1366, tandis qu'il est évêque de Saint-Flour. Le damoiseau *Bertrandus de Gordegia*, cité dans les sources en mars 1363 et avril 1367, est le seul autre mandataire connu de ce prélat⁹²¹. La chronologie suggère que *Petrus Flexerii* le supplante rapidement. L'un et l'autre cessent de servir l'évêque de Saint-Flour, dès lors que Pierre d'Estaing en abandonne la charge. Ce dernier, pourvu de l'archevêché de Bourges, s'oblige *per procuratorem*, le 17 avril 1368, à payer ses communs et menus services. Il est alors représenté par quatre personnages dont *Petrus Flexerii*. Ce fidèle serviteur à qui le registre concède le titre de clerc du diocèse de Rodez assure en quelque sorte la transition, mais c'est la dernière fois qu'il est mis à contribution.

Neuf chapelains ou vicaires

Un groupe numériquement important de chapelains et de vicaires montre que les évêques et les archevêques recourent à ces clercs de façon privilégiée. C'est d'ailleurs parmi eux que les plus belles carrières de procureurs spéciaux sont observables : certains sont attestés parallèlement comme procureurs *ad resignandum* à la curie, tandis que d'autres représentent un dignitaire ecclésiastique dans une première puis dans une seconde charge ou peuvent être mandatés par les titulaires successifs d'un même siège épiscopal.

⁹¹⁸ Sur *Bertrandus de Cassaneis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 537 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 915.

⁹¹⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 860.

⁹²⁰ Sur *Petrus Flexerii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 648 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1008.

⁹²¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 872.

• *Gaufridus de Assayo dictus Bersierre, sigilliferus*, chapelain et procureur de Jean de Craon, archevêque de Reims⁹²² : remarquable mandataire de l'archevêque de Reims, il est mentionné six fois comme procureur *ad solvendum* et trois fois comme procureur *ad visitandum* entre 1359 et 1365. Ce personnage, qualifié successivement dans les registres des *Obligationes-Solutiones* de *socius*, de *sigilliferus*, de chapelain et de familier de l'archevêque de Reims est un rare exemple de procureur spécial seul habilité à recevoir pouvoir de son mandant durant une longue période⁹²³. Une telle situation, peu habituelle, ne peut s'expliquer que par des rapports de confiance mutuelle et une grande disponibilité de la part du procureur spécial désigné.

• *Guillelmus Rixendis*, vicaire et procureur de Bertrand de Châteauneuf, archevêque d'Embrun puis évêque de Viviers⁹²⁴ : moine cellérier bénédictin de l'abbaye de Vabres⁹²⁵, il représente, le 21 juillet 1365, Bertrand de Châteauneuf, alors qu'il est archevêque d'Embrun. Ce prélat a eu seulement recours, jusqu'alors, à des mandataires de manière très passagère, sans s'attacher à un procureur particulier⁹²⁶. *Guillelmus Rixendis* est donc le premier procureur régulier de Bertrand de Châteauneuf : il reste même à son service après son transfert à l'évêché de Viviers. Il agit pour lui comme procureur *ad solvendum* en 1366, 1367 et 1368, à Avignon et en Italie. Cependant, après le départ de la curie pour Rome, il n'est plus son seul mandataire⁹²⁷ et on perd bien vite sa trace. Au retour du Saint-Siège à Avignon, l'évêque de Viviers a en la personne de *Bertrandus de Ladilha* un nouveau serviteur tout dévoué.

• *Hugo Radulphi*, chapelain et procureur de Bertrand de Châteauneuf, évêque de Viviers⁹²⁸ : familier de l'évêque de Viviers, ce mandataire intervient trois fois entre septembre 1373 et le mois de mai 1374 pour acquitter les communs et menus services de son maître. Ses passages à la Chambre interrompent la carrière de *Bertrandus de Ladilha*, le plus important mandataire connu du prélat⁹²⁹. La biographie et la carrière de procureur d'*Hugo Radulphi* sont

⁹²² Sur *Gaufridus de Assayo dictus Bersierre* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 550 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 925.

⁹²³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 868.

⁹²⁴ Sur *Guillelmus Rixendis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 573 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 946.

⁹²⁵ Une charge de priorat est annexée à cet office de cellérier.

⁹²⁶ Sont intervenus pour lui à la Chambre : le chanoine d'Embrun *Henricus Oresine*, le 1^{er} juillet 1363, son chapelain *Lambertus de Franhays*, le 24 décembre 1364 et son trésorier *Johannes de Bessancio*, le 18 mars 1365 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 846.

⁹²⁷ Le marchand *Johannes Baruncelli* et le chanoine de Mende *Petrus Boerii* effectuent un versement à la Chambre au nom de l'évêque de Viviers, le 10 décembre 1367 : *ibid.*, p. 886.

⁹²⁸ Sur *Hugo Radulphi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 580 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 955.

⁹²⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 886.

tout à fait comparables à celles des autres fondés de pouvoir de ce prélat qui choisit ses représentants parmi ses proches serviteurs⁹³⁰ sans jamais les laisser trop longtemps auprès du Saint-Siège, à l'exception peut-être de *Bertrandus de Ladilha*. Il recourt cependant, quelques années plus tard, en 1377, à un procureur occasionnel bien connu, le clerc du Sacré Collège *Johannes de Mejanerio*.

• *Johannes Fornerii de Clusis*, chapelain et procureur de Guillaume Fourniert, évêque de Gap puis de Genève⁹³¹ : prêtre du diocèse de Genève pourvu de l'église de Viry, il est le mandataire de Guillaume Fourniert dans ses deux dignités successives. Attesté comme procureur *ad resignandum* pour un bénéfice du diocèse de Genève en 1364, il est au service de l'évêque de Gap entre 1364 et 1366, à une époque où le prélat recourt au grand procureur laonnois *Petrus Roberti de Aquila* (1364-1365), l'un et l'autre se trouvant chargés de versements pour l'impôt des services et de visites *ad limina*⁹³². En décembre 1366, il intervient pour Guillaume Fourniert, en qualité de procureur de l'évêque de Genève, puis on perd sa trace à la Chambre.

• *Petrus de Albergamentis*, chapelain et procureur d'Édouard de Savoie, évêque de Belley⁹³³ : familier de l'évêque de Belley, il paye les communs et menus services de son maître durant les années 1372-1374. Les six versements apportés à la Chambre par son intermédiaire montrent qu'il est le mandataire principal de son client, mais deux autres interventions révèlent qu'il n'est pas le seul à être habilité à représenter ce prélat en curie⁹³⁴. On ne connaît cependant pas d'autres procureurs aussi fréquemment mis à contribution par l'évêque de Belley sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI.

• *Raymundus de Anglacio*, chapelain et procureur de Deodat de Canillac, évêque de Maguelonne⁹³⁵ : familier de l'évêque de Maguelonne, ce prêtre possède un vicariat dans ce diocèse. Il s'acquitte régulièrement à la Chambre, entre 1362 et 1364, des communs et menus services de son maître puis disparaît des sources. Il n'a pas de successeur immédiat avant

⁹³⁰ L'évêque de Viviers délègue, en 1365, son chapelain *Lambertus de Frangues*, en 1368, son vicaire *Guillelmus Rixendis*, en 1372-1373, ses trésoriers *Bertrandus de Ladilha* et *Johannes Boneti*.

⁹³¹ Sur *Johannes Fornerii de Clusis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 596 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 965 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057.

⁹³² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 848.

⁹³³ Sur *Petrus de Albergamentis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 642 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1001.

⁹³⁴ Le 8 août 1372 et le 29 mars 1374, *Johannes de Fayno* puis *Aymo de Pypone* et *Stephanus Raymundi* ensemble, font deux autres versements : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 833.

⁹³⁵ Sur *Raymundus de Anglacio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 677 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1021.

Thomas Monis de Florentia en 1368 : il est le seul procureur connu de ce prélat durant la période avignonnaise du pontificat d'Urbain V⁹³⁶.

- *Stephanus Blatas*, chapelain et procureur de François de Cardalhaco, évêque de Cavaillon⁹³⁷ : familier de l'évêque de Cavaillon pourvu d'une chapellenie dans ce diocèse, il effectue en son nom cinq versements pour l'impôt des services en 1372-1373. Il est le seul mandataire de cet évêque pendant ces deux années⁹³⁸. Succédant au damoiseau *Stephanus Tornamini*, procureur *ad solvendum* en 1371, il cède sa place deux ans plus tard à *Bartholomeus Fabri*.

- *Stephanus Vrine*, chapelain, vicaire et procureur d'Hugues de Montruc, évêque d'Agde⁹³⁹ : prêtre et familier de l'évêque d'Agde, il représente ce prélat en curie en 1372 et 1373. Sans doute déjà pourvu à cette date d'un bénéfice dans le diocèse d'Agde⁹⁴⁰ et bientôt en mesure de se recommander du cardinal Pierre de Monteruc, il ne reste qu'un an et demi à la curie, ce qui paraît déjà beaucoup par rapport aux différents individus qui lui succèdent dans cette fonction⁹⁴¹. Cependant, le camérier du cardinal Pierre de Monteruc *Petrus Radulphi* est le procureur *ad solvendum* de l'évêque d'Agde, en juin 1373. Aussi empêche-t-il *Stephanus Vrine* de revendiquer d'avoir été le seul mandataire du prélat durant une période même brève.

- *Thomas Sagordeti*, chapelain et procureur d'Aimeric d'Hugues et de Gui de Malesec, évêques de Lodève⁹⁴² : prêtre du diocèse de Bourges ayant une chapellenie dans le diocèse de Lodève, cet homme, attesté comme procureur *ad resignandum* à la curie, représente l'évêque de Lodève Aimeric d'Hugues, en 1363, puis son successeur Gui de Malesec, en 1372-1373. Ce procureur est donc plus au service d'un siège épiscopal qu'à celui des deux dignitaires ecclésiastiques successifs qui l'occupent. En outre, il n'est pas le seul procureur des évêques de Lodève entre 1363 et 1373, puisqu'un familier d'Aimeric d'Hugues, *Johannes Hugonis*, est signalé à la Chambre en 1364⁹⁴³.

⁹³⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 857.

⁹³⁷ Sur *Stephanus Blatas* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 694 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1038.

⁹³⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 839.

⁹³⁹ Sur *Stephanus Vrine* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 696 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1039.

⁹⁴⁰ On sait, en effet, que l'église rurale de Saint-Pierre de Pabiran lui a été concédée par autorité ordinaire puis qu'il en a reçu confirmation dans une lettre datée du 15 septembre 1374.

⁹⁴¹ *Johannes Embrini* représente l'évêque d'Agde durant 7 mois (juin-décembre 1374), *Martinus de Scuria* est présent à la Chambre en juin 1375 et *Guido Ademarii* qui intervient en décembre 1375 et avril 1376 ne paraît rester que 5 mois à la curie : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 823.

⁹⁴² Sur *Thomas Sagordeti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 703 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1045-1046 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1063.

⁹⁴³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 854.

Six familiers

Parmi ces six familiers, quatre d'entre eux possèdent des bénéfices dans le diocèse de leur mandant : *Bertrandus Alberti*, *Johannes de Capella*, *Nicolaus Trehu* et *Raymundus Arfuelha*.

• *Bertrandus Alberti*, familier et procureur de Bertrand de Seguret, évêque de Senez puis de Digne⁹⁴⁴ : clerc pourvu d'un priorat dans le diocèse de Senez en 1360 puis d'un canonicat à Digne en 1363, il est le procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* de l'évêque de Senez, Bertrand de Seguret, en juin et juillet 1360. *Bertrandus Alberti* est ensuite de nouveau signalé, au cours de l'année 1363, comme mandataire de Bertrand de Seguret, alors qu'il est désormais évêque de Digne. Il intervient en son nom trois fois entre avril et décembre 1363 puis disparaît, laissant sa place à un juriste, *Petrus Radulphi de Segureto*⁹⁴⁵. Lorsqu'il intervient à la Chambre, ce clerc qui sert un homme plus qu'une institution est en possession d'un bénéfice dans chacun des deux diocèses successifs du prélat.

• *Guillelmus Arnaldi de Bessano*, familier et procureur de Guillaume, évêque de Bazas⁹⁴⁶ : ce prêtre est le seul mandataire régulier de l'évêque de Bazas. Il accomplit deux visites *ad limina* et quatre versements pour ses communs et menus services en 1363-1364. *Guillelmus Arnaldi de Bessano* illustre bien le genre de procureur qui se trouve délégué par ce prélat. Ce dernier a l'habitude d'envoyer auprès du Saint-Siège des gens de son entourage : ses quatre autres mandats *ad hoc* durant cette période sont deux de ses familiers et deux de ses chapelains⁹⁴⁷.

• *Johannes de Capella*, familier et procureur de Jean Fabre, évêque de Carcassonne⁹⁴⁸ : clerc pourvu de l'église rurale de Notre-Dame de Villetravers dans le diocèse de Carcassonne, il représente régulièrement son évêque comme procureur *ad visitandum* et *ad solvendum*, entre 1364 et 1366. Seule la visite *ad limina* effectuée par *Gerardus de Dambrarc*, le 28 février 1366, empêche de conclure qu'il jouit du monopole des affaires de l'évêque Jean Fabre à la curie. La chronologie précise de ses six interventions permet de souligner qu'il

⁹⁴⁴ Sur *Bertrandus Alberti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 537 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 914-915.

⁹⁴⁵ Le prélat est représenté par *Petrus Radulphi de Segureto*, le 18 février 1365 et le 27 novembre 1366 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 844.

⁹⁴⁶ Sur *Guillelmus Arnaldi de Bessano* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 562 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 936.

⁹⁴⁷ Il s'agit de ses familiers *Johannes Salessa* (1362) et *Johannes de Uballibus* (1373) et de ses chapelains *Augerius de Terdaco* (1366) et *Guillelmus Adelli* (1374) : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 832.

⁹⁴⁸ Sur *Johannes de Capella* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 590 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 960-961.

tente le plus souvent de grouper ses passages à la Chambre⁹⁴⁹. Il est, avant *Andreas de Chabanis*, le seul procureur de l'évêque de Carcassonne à s'être imposé durant quelques années comme un mandataire régulier⁹⁵⁰.

• *Johannes Cornuti*, familier et procureur de Geoffroy Le Meingre et de Pierre Aycelin de Montaigu, évêques de Laon⁹⁵¹ : clerc du diocèse de Tours pourvu de nombreux bénéfices dans cette région, il porte le titre de familier de l'évêque de Laon et reçoit pouvoir de représenter ce prélat auprès du Saint-Siège en 1366-1367, avant le départ de la curie pour Rome puis en 1372. Il ne suit donc probablement pas la curie en Italie. De tous les nombreux procureurs mandatés *ad hoc* utilisés par ces deux évêques sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, il est le seul à intervenir un nombre de fois important⁹⁵². Les évêques de Laon sont, en effet, des clients privilégiés des marchands Spifame, très actifs dans la France du Nord, et des grands procureurs laonnois *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Trocon de Creciaco*. Ces deux derniers clercs sont les principaux procureurs des évêques de Laon, respectivement avant et après *Johannes Cornuti*.

• *Nicolaus Trehu*, familier et procureur de Raoul de Tréal, évêque de Rennes⁹⁵³ : clerc qui possède un doyenné dans le diocèse de Nantes et un canonicat à Sainte-Marie-Madeleine de Vitré dans le diocèse de Rennes, il représente trois fois l'évêque de ce dernier diocèse à Avignon, en 1367, 1370 et 1373. La carrière de *Nicolaus Trehu*, à première vue relativement longue, a donc en fait assez peu d'éclat au regard de celle de ses devanciers, *Guillelmus Abaudi* et *Gaufridus Alberti*⁹⁵⁴. Elle devient même dérisoire à considérer celle de son successeur, le grand procureur de l'Ouest *Andreas de Ulmo*. Ce dernier, déjà mentionné de nombreuses fois comme mandataire de l'évêque de Rennes en 1371-1372, a sans doute rapidement supplanté *Nicolaus Trehu* dont la carrière a été écourtée par le retour à Rome de la curie sous Urbain V.

⁹⁴⁹ *Johannes de Capella* est à la Chambre en février et mars 1364, puis les 10 et 11 décembre 1364, enfin en avril et mai 1366.

⁹⁵⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 838.

⁹⁵¹ Sur *Johannes Cornuti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 593 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 962-963.

⁹⁵² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 850.

⁹⁵³ Sur *Nicolaus Trehu* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 639 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 999.

⁹⁵⁴ *Guillelmus Abaudi* est le mandataire de l'évêque de Rennes en 1356 puis de nouveau à cinq reprises entre 1364 et 1366 ; *Gaufridus Alberti* représente cinq fois ce même prélat entre 1360 et 1362 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 869.

• *Raymundus Arfuelha*, familier et procureur de Robert de Voie, évêque de Lavaur⁹⁵⁵ : ce clerc pourvu de l'église paroissiale de Péchaudier dans ce même diocèse représente son maître en 1364-1365, comme procureur *ad solvendum*, mais aussi comme mandataire *ad recipiendum*, à ce que révèlent les livres de comptes de la Chambre. Il ne fait qu'un bref séjour d'un an et demi en curie pour effectuer trois versements à la Chambre. En 1366, il est remplacé par *Guillelmus Engilberti*⁹⁵⁶.

Un hypothétique familier

Un dernier procureur se rattache à une catégorie d'hypothétiques familiers : rien dans la biographie de ce personnage n'est en mesure d'expliquer ses liens avec le prélat qu'il représente.

• *Egidius de Cennaco*, procureur de Pierre d'Ameil, archevêque d'Embrun⁹⁵⁷ : prêtre du diocèse de Liège, chanoine de Saint-Denis de Liège, il est le représentant de l'archevêque d'Embrun entre 1373 et 1375, mais il est impossible de déterminer à quel titre il a été choisi par son mandant. Aussi, faire de lui un des familiers de l'archevêque, tel son successeur *Gaufridus Sapientis* n'est pas dénué de sens⁹⁵⁸. De toute façon, *Egidius de Cennaco* n'a pas le monopole des affaires de l'archevêque d'Embrun : le versement effectué le 19 juillet 1374 par l'intermédiaire de *Durandus Bonioli* montre que, comme très souvent, il y a d'autres mandats *ad hoc* qui œuvrent en curie à côté d'un procureur principal.

Les soixante mandataires évoqués jusqu'ici n'ont qu'un seul client à la Chambre et il est difficile de parler de « carrière » de procureur. Leurs quelques interventions en curie ne relèvent que de missions ponctuelles accomplies en lieu et place de leur maître, en vertu d'un mandat de procuration qui fait d'eux des mandataires pour un moment seulement. En dépit des apparences, les 14 autres mandataires spéciaux qui représentent plus d'un client à la Chambre se trouvent dans une situation assez analogue.

⁹⁵⁵ Sur *Raymundus Arfuelha* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 677 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1021-1022 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1068.

⁹⁵⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 851.

⁹⁵⁷ Sur *Egidius de Cennaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 545 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 921-922.

⁹⁵⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 846.

B) 14 procureurs spéciaux actifs à la Chambre pour deux ou trois prélats

Lorsqu'un procureur représente plus d'un prélat à la Chambre, deux cas sont possibles :

- le procureur se trouve être le mandataire particulier de plusieurs dignitaires ecclésiastiques ;
- le procureur représente spécialement le prélat qui l'envoie en curie mais règle en outre occasionnellement des affaires pour d'autres abbés ou évêques qui sont en relation avec son mandant, sans jamais en arriver à intervenir régulièrement pour eux.

1) 10 procureurs au service d'un seul maître mais rendant service à un autre prélat

Ces dix individus qui sont au service d'un seul abbé ou évêque, comme les soixante procureurs présentés auparavant, agissent majoritairement pour des ecclésiastiques du Nord de la France. Il est toujours assez aisé d'établir des rapprochements entre les deux prélats qui sont représentés par chacun de ces procureurs : celui des deux ecclésiastiques qui donne épisodiquement pouvoir au procureur vit souvent à proximité du mandant attiré de ce dernier et entretient de bonnes relations avec lui. Aussi se fait-il représenter à la Chambre sans difficulté, si besoin est, par l'intermédiaire de son procureur.

a) 4 procureurs principalement au service d'un abbé

Ces quatre personnages, envoyés par leur abbé à Avignon, remplissent une fonction dans leur monastère mais n'entretiennent aucun lien apparent avec le prélat à qui ils rendent une ou deux fois service.

- *Georgius de Edua*, procureur de l'abbé de Saint-Seine-l'Abbaye et représentant exceptionnel de l'abbé de Flavigny⁹⁵⁹ : moine bénédictin de Saint-Seine-l'Abbaye qui occupe successivement les fonctions de *forestarius* puis d'aumônier, ce mandataire effectue pour son abbé une première intervention à la Chambre le 24 mars 1367, trois jours après qu'un procureur de métier, *Durandus de Romanhato*, ait accompli pour lui une visite *ad limina*⁹⁶⁰. En envoyant *Georgius de Edua* à la curie, l'abbé de Saint-Seine-l'Abbaye opte délibérément

⁹⁵⁹ Sur *Georgius de Edua* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 552 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 925-926.

⁹⁶⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 801.

pour des procureurs spéciaux, puisque c'est un autre familier de l'abbé, *Theobaldus de Albatra*, qui succède à *Georgius de Edua*.

L'abbaye bénédictine de Flavigny est située à proximité de celle de Saint-Seine-l'Abbaye. Aussi est-il naturel que son abbé profite de la présence à Avignon de *Georgius de Edua* pour effectuer par son intermédiaire un versement à la Chambre. L'abbé de Flavigny n'a, en effet, pas de procureur régulier⁹⁶¹, avant de faire appel à *Johannes de Villeregali* (1372-1373) et à *Anequinus de Vilarel* (1374-1375).

• *Johannes Parentis*, procureur de l'abbé de Saint-Denis-en-France et représentant exceptionnel de l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers⁹⁶² : prêtre du diocèse de Bourges, il est le procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* de l'abbé de Saint-Denis-en-France dont il est le receveur. Il effectue en son nom, entre 1363 et 1367, trois visites *ad limina* et deux versements pour ses communs et menus services. Ces deux paiements des 10 juin 1365 et 23 décembre 1366 sont acquittés avec un autre mandataire, le procureur laonnois *Petrus Roberti de Aquila* puis le marchand *Johannes Spiefamis de Luca*. Ces deux grands fondés de pouvoir sont les seuls autres procureurs du prélat à prendre en charge de manière régulière les intérêts de cet important monastère francilien entre 1364 et 1372 pour le premier et entre 1357 et 1374 pour le second⁹⁶³.

Par ailleurs, avant que le professionnel *Andreas de Ulmo* ne s'en charge à partir de 1366, *Johannes Parentis* est mandaté pour s'obliger au nom de l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, le 21 juin 1364. Il fait encore office, l'année suivante, de procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* pour cet abbé, si bien qu'il est difficile de ne considérer ses différentes interventions que comme des services exceptionnels. Pourtant, rien ne lie *Johannes Parentis* à cette abbaye angevine selon la biographie de ce procureur. Seule la relative proximité de Saint-Nicolas d'Angers avec la région parisienne permet d'établir un rapprochement entre les deux monastères.

• *Stephanus de Bellapertica*, procureur de l'abbé d'Ainay à Lyon et représentant exceptionnel de l'abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne⁹⁶⁴ : moine bénédictin, réfectoier, d'Ainay à Lyon, il représente à la Chambre son abbé, quatre fois consécutives, en 1363 et 1364, un an après son confrère *Guillelmus de Cheneluc*⁹⁶⁵. Un agent de la Chambre,

⁹⁶¹ *Ibid.*, p. 746.

⁹⁶² Sur *Johannes Parentis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 608 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 977.

⁹⁶³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 789.

⁹⁶⁴ Sur *Stephanus de Bellapertica* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 693 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1037.

⁹⁶⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 762.

Johannes Rosseti de Martigniaco, fait néanmoins office de procureur occasionnel pour l'abbé d'Ainay, en avril 1363, alors que *Stephanus de Bellapertica* est à la curie depuis le mois de février de cette même année. Enfin, c'est un chanoine de Saint-Nizier de Lyon, *Johannes Fornerii*, qui lui succède en 1365-1366.

Stephanus de Bellapertica représente aussi à titre exceptionnel l'abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne. Ce monastère bénédictin situé dans le diocèse de Vienne se trouve à proximité de celui d'Ainay et n'a aucun procureur régulier⁹⁶⁶ : tous les représentants de l'abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne, mentionnés entre 1361 et 1364 puis en 1374-1375, ne sont signalés qu'une seule fois à la Chambre. L'abbé cherche donc par tous les moyens des hommes qui acceptent de recevoir procuration de sa part pour une affaire déterminée.

• *Thomas de Romariis*, procureur de l'abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons et représentant exceptionnel de l'abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle⁹⁶⁷ : clerc du diocèse de Cambrai, chapelain et familier de l'abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, il intervient au nom de ce prélat comme procureur *ad visitandum*, en 1364-1365, puis comme procureur *ad solvendum*, en 1372. Le prélat fait cependant appel à d'autres mandataires⁹⁶⁸, notamment à deux procureurs en curie bien connus dans la région, *Gerardus de Sergiaco* et *Petrus Roberti de Aquila*, qui interviennent en son nom entre 1365 et 1368, à Avignon et à Rome.

D'autre part, après avoir utilisé entre 1360 et 1363 le procureur des Prémontrés *Ponsardus de Villari*, l'abbé cistercien de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle du diocèse de Soissons recourt tour à tour aux services d'émissaires présents à la curie, d'agents du Saint-Siège ou de procureurs professionnels⁹⁶⁹. En 1364, alors que l'abbé du monastère voisin de Saint-Crépin-le-Grand envoie son chapelain à Avignon, le prélat se manifeste, afin que ce procureur effectue en son nom la visite qu'il doit accomplir aux tombeaux des Apôtres.

⁹⁶⁶ *Ibid.*, p. 820.

⁹⁶⁷ Sur *Thomas de Romariis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 702 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1045.

⁹⁶⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 809.

⁹⁶⁹ *Ibid.*, p. 725.

b) 6 procureurs principalement au service d'un évêque

• *Guillelmus Thebardi*, procureur de Pierre de Cros, évêque de Saint-Papoul, et représentant exceptionnel de l'abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols⁹⁷⁰ : ce prêtre du diocèse du Mans qui peut se recommander de l'évêque de Saint-Papoul dès 1363 est appelé à devenir prochainement le vicaire de son maître bientôt transféré au siège archiépiscopal de Bourges. Il possède d'ailleurs lui-même des bénéfices dans ce dernier diocèse. Aussi est-il assez naturel que Pierre de Cros fasse de lui son procureur : il représente ce prélat de manière très temporaire entre janvier et août 1365. *Guillelmus Thebardi* succède dans cette fonction à *Bernardus Melioris*, membre d'une livrée cardinalice qui fait office exceptionnellement de procureur, et précède le clerc *Petrus de Tilhio*, également signalé comme mandataire pendant quelques mois⁹⁷¹.

En outre, il représente aussi à l'occasion, dans le cadre d'une visite *ad limina*, le 9 août 1365, l'abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols. Aucun autre procureur n'est attesté, avant 1371, dans les registres des *Obligationes-Solutiones* pour cette abbaye⁹⁷². Il est aussi attesté, apparemment bien plus tard, comme procureur *ad resignandum* pour délaier une charge de ce même diocèse de Bourges, mais il est difficile de mettre en relation cette intervention avec celles qu'il effectue à la Chambre.

• *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*, procureur de Pierre Aymé, évêque d'Auxerre, et représentant exceptionnel de Jean Royer, évêque de Meaux⁹⁷³ : clerc du diocèse de Saint-Flour, familier de l'évêque d'Auxerre, il agit deux fois en son nom en compagnie de *Petrus de Casellis*, familier et écuyer de ce même prélat. Hormis ces deux versements effectués en 1364 et 1365, il n'a aucune autre intervention à son actif pour l'évêque d'Auxerre, alors que son collègue *Petrus de Casellis* est encore mentionné l'année suivante. Aussi est-il difficile de voir en lui un procureur attitré⁹⁷⁴. L'un et l'autre n'accomplissent d'ailleurs aucune visite *ad limina* : un chantre de Cambrai, *Petrus Brunelli*, est mandaté *ad hoc* comme procureur *ad visitandum* en septembre 1366.

Il est également le procureur de l'évêque de Meaux, le 29 mars 1365. Or, son collègue *Petrus de Casellis* représente aussi ce prélat le 12 avril 1365, mais rien ne permet de dire ce

⁹⁷⁰ Sur *Guillelmus Thebardi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 574 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 946-947 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056.

⁹⁷¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 873.

⁹⁷² *Ibid.*, p. 740.

⁹⁷³ Sur *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 597 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 966 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1067.

⁹⁷⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 828.

qui amène l'évêque de Meaux à faire appel à ces deux mandataires, avant d'utiliser à partir de l'été 1365 les services du grand marchand et banquier *Johannes Spiefamis de Luca*⁹⁷⁵.

• *Nicolaus Paschalis alias Peraudi*, procureur de l'évêque de Maillezais et représentant exceptionnel de Guillaume de La Rochefoucauld, évêque de Luçon⁹⁷⁶ : clerc qualifié de chapelain de l'évêque de Maillezais, *Nicolaus Paschalis* est le procureur régulier de son maître entre 1362 et 1365. Il effectue durant cette période quatre visites *ad limina* et un versement au titre de ses communs et menus services. En 1363, il paraît néanmoins dans l'impossibilité de représenter son client à la Chambre, puisqu'un ancien mandataire de l'évêque, *Bernardus de Latapetra*, le remplace le temps d'une visite *ad limina*, sans tenter de l'évincer⁹⁷⁷.

En outre, ce clerc pourvu de l'église de Notre-Dame de Legé dans le diocèse de Luçon représente son évêque le 26 août 1362, alors que ce dernier paraît avoir habituellement, en la personne du doyen de La Rochefoucauld et scribe du pape *Johannes Mercerii* un mandataire privilégié⁹⁷⁸. Cependant, mentionné dans les registres des *Obligationes-Solutiones* en 1360, 1361 et 1363, ce dernier procureur est peut-être empêché en 1362. *Nicolaus Paschalis* prend sa place simplement le temps d'une intervention, sans pour autant le supplanter auprès de l'évêque de Luçon.

• *Petrus de Casellis*, procureur de Pierre Aymé, évêque d'Auxerre et représentant exceptionnel de Jean Royer, évêque de Meaux⁹⁷⁹ : clerc du diocèse de Clermont signalé comme familier et écuyer de l'évêque d'Auxerre, il intervient à la Chambre tout seul pour son maître en 1366, après l'avoir représenté deux fois avec *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*. Ces trois paiements concernent l'impôt des services auquel le prélat s'est obligé, en 1362, par l'intermédiaire d'un moine de Saint-Germain d'Auxerre, *Urbanus Fabrice*⁹⁸⁰. Après 1366, aucun procureur de l'évêque d'Auxerre n'est mentionné, avant que ne s'impose en 1371 le marchand *Johannes Spiefamis de Luca*.

Quelques jours après *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*, il intervient à son tour pour l'évêque de Meaux, à un moment où le prélat n'a pas de procureur attitré⁹⁸¹. Comme

⁹⁷⁵ *Ibid.*, p. 858.

⁹⁷⁶ Sur *Nicolaus Paschalis alias Peraudi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 638-639 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 998-999.

⁹⁷⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 857.

⁹⁷⁸ *Ibid.*, p. 855.

⁹⁷⁹ Sur *Petrus de Casellis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 645 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1003.

⁹⁸⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 828.

⁹⁸¹ *Ibid.*, p. 858.

il a été déjà souligné à propos de *Johannes de Fulhos*, rien n'est en mesure d'expliquer les raisons qui incitent l'évêque de Meaux à faire appel à ces deux mandataires.

• *Stephanus Amelhenqui*, procureur de Jean d'Usez, évêque de Nîmes, et représentant exceptionnel de Louis de Villars, évêque de Valence-Die⁹⁸² : chapelain et familier de l'évêque de Nîmes, *Stephanus Amelhenqui* est un clerc sans bénéfice qui est en curie auprès du Saint-Siège entre juillet 1375 et septembre 1379 pour y représenter son maître comme procureur *ad solvendum*. L'écuyer de l'évêque de Nîmes *Galhardus Natas* est également en mesure d'agir en son nom⁹⁸³, mais *Stephanus Amelhenqui* s'impose comme son mandataire principal. *Galhardus Natas* intervient simplement une seconde fois en 1377, parce que *Stephanus Amelhenqui* n'a probablement pas suivi la curie à Rome.

Également familier de l'évêque de Valence et Die, il représente ce prélat en juillet 1375. La liste des mandataires successifs de cet évêque montre qu'aucun d'entre eux ne réussit à s'imposer durablement sous les pontificats d'Urbain V et Grégoire XI : l'évêque utilise tantôt des hommes de la curie, tantôt des gens de son entourage⁹⁸⁴. Il n'est dès lors pas étonnant que l'un de ses familiers, du reste présent à la curie comme fondé de pouvoir de l'évêque de Nîmes, soit mis à contribution par ce prélat.

• *Jacobus Golferii*, procureur de *Gaffredus* de Veyrols, évêque de Carcassonne puis archevêque de Toulouse, et représentant exceptionnel de l'évêque de Castres⁹⁸⁵ : clerc du diocèse de Rodez, il est un familier de *Gaffredus* de Veyrols qu'il représente deux fois en 1358, alors qu'il est évêque de Carcassonne. En 1359 et 1360, ce dernier fait appel plus durablement à un autre de ses familiers, *Galhardus de Lemovicinio*⁹⁸⁶. Lorsque *Gaffredus* de Veyrols devient archevêque de Toulouse en 1361, il se fait représenter à la Chambre par ce même *Galhardus de Lemovicinio* jusqu'à la fin de l'année 1362. En 1363 et 1364, l'archevêque recourt à quatre mandataires différents. Finalement, en 1365, il fait de nouveau appel à un procureur de naguère, *Jacobus Golferii*. Ce clerc qui a alors des bénéfices dans le diocèse de Toulouse se met désormais au service de l'archevêque de Toulouse dont il est le chapelain. Hormis un versement à la Chambre en décembre 1366, *Jacobus Golferii* a en charge toutes les affaires du prélat jusqu'à la fin de l'année 1367, à Avignon puis à Rome. Il

⁹⁸² Sur *Stephanus Amelhenqui* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 692-693 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1035-1036.

⁹⁸³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 863.

⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 885.

⁹⁸⁵ Sur *Jacobus Golferii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 583 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 955-956.

⁹⁸⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 837.

accomplit donc une carrière en deux périodes au service d'un homme successivement en charge de deux dignités différentes.

En outre, *Jacobus Golferii* est chapelain de l'évêque de Castres. Il le représente, le 10 novembre 1367, alors qu'il n'a pas de procureur régulier⁹⁸⁷. Comme de nombreux mandataires ne suivent pas la curie à Rome au cours du premier retour manqué des années 1367-1370, il est facile de comprendre pourquoi l'évêque de Castres profite du séjour en curie de son chapelain, parti à Rome afin de représenter l'archevêque de Toulouse, pour effectuer un versement à la Chambre. *Jacobus Golferii* n'agit qu'une fois pour lui et deux ans plus tard c'est un procureur occasionnel, le chapelain du pape *Bertrandus Rafini* qui représente l'évêque de Castres.

2) 2 procureurs au service d'un seul maître mais rendant service à deux autres prélats

Parmi les trois prélats représentés à la Chambre par ces procureurs, il est assez facile de distinguer un mandant principal de deux autres clients plus passagers.

- *Johannes de Nigrandia*, procureur de l'archevêque de Tours, représentant exceptionnel des abbés de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée et de Notre-Dame de Turpenay⁹⁸⁸ : clerc et chapelain de l'archevêque de Tours, il agit deux fois comme procureur en son nom en 1370, d'abord à Rome au mois de mars, puis à Avignon après le retour de la curie, à la fin octobre. L'archevêque de Tours n'a pas d'autre mandataire à cette époque⁹⁸⁹.

D'autre part, il reçoit pouvoir d'un prélat du diocèse d'Angers, l'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée, avec le marchand *Johannes Spiefamis de Luca*, en juin 1371. Depuis l'éloignement de *Johannes Botiguier* en 1366 et avant que ne s'impose *Johannes Galterii* entre 1374 et 1376, le prélat recourt volontiers à des marchands, des procureurs de métier ou à des mandataires particuliers, tel *Johannes de Nigrandia*, le procureur de l'archevêque de Tours⁹⁹⁰. Enfin, le 10 mars 1372, *Johannes de Nigrandia* représente l'abbé de Notre-Dame de Turpenay du diocèse de Tours. Ce dernier ne concède de pouvoir à des mandataires que de manière ponctuelle, sans entretenir en curie de procureur régulier⁹⁹¹. La proximité de l'abbaye

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 839.

⁹⁸⁸ Sur *Johannes de Nigrandia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 606-607 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 975.

⁹⁸⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 882.

⁹⁹⁰ *Ibid.*, p. 725.

⁹⁹¹ *Ibid.*, p. 816.

avec la ville de Tours suffit à expliquer que le prélat est au courant de la présence en curie de ce serviteur de l'archevêque.

• *Rogierius de Turre*, procureur de l'abbé de Montolieu, représentant exceptionnel des abbés de Joucou et de Saint-Hilaire⁹⁹² : moine bénédictin de Montolieu dans le diocèse de Carcassonne occupant successivement les fonctions d'hôtelier et de camérier, avant de recevoir la charge d'un priorat dans le diocèse de Comminges, il représente deux fois son abbé auprès du Saint-Siège à des dates fort espacées. Il s'oblige en 1361 pour ses communs et menus services et effectue onze ans plus tard, en 1372, un versement au titre de cette même imposition. Entre-temps, le damoiseau *Pictavinus de Monteesquino* (1363) et un des familiers de l'abbé, *Johannes Mazeti*, (1366) ont fait deux autres paiements⁹⁹³.

D'autre part, le 12 avril 1373, il représente l'abbé bénédictin de Joucou du diocèse d'Alet, qui n'entretient pas de rapport durable avec les quelques cinq mandataires, mentionnés chacun une fois, qu'il emploie successivement sous Urbain V et Grégoire XI⁹⁹⁴. Enfin, le 30 octobre 1372, il représente un autre bénédictin, l'abbé de Saint-Hilaire du diocèse de Carcassonne, qui n'a pas non plus de représentant à demeure à la curie⁹⁹⁵.

3) 2 procureurs au service particulier de deux prélats

Enfin, en certains cas, les deux prélats représentés sont l'un et l'autre des clients attitrés du procureur, sans qu'il soit toujours possible de dire lequel des deux a pris l'initiative d'envoyer le mandataire auprès du Saint-Siège.

• *Guillelmus Fabrigali*, procureur des abbés de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon et de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille⁹⁹⁶ : moine bénédictin de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon pourvu de la charge d'aumônier, il effectue deux versements les 6 août 1365 et 6 février 1366 pour son abbé. Ce dernier prélat a l'habitude de recourir aux services de ses moines, puisqu'il s'est déjà fait représenter, l'année précédente, par de tels mandataires, à savoir le camérier du monastère *Deodatus Jordani* et le préchantre *Johannes Formentini*⁹⁹⁷.

⁹⁹² Sur *Rogierius de Turre* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 688-689 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1032.

⁹⁹³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 770.

⁹⁹⁴ *Ibid.*, p. 756.

⁹⁹⁵ *Ibid.*, p. 794.

⁹⁹⁶ Sur *Guillelmus Fabrigali* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 566 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 939.

⁹⁹⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 822.

D'autre part, même s'il est difficile de déterminer les raisons qui amènent un prélat du diocèse du Puy, l'abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille, à recourir à l'aumônier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, il est incontestable que les deux personnages entretiennent quelques liens, puisqu'un peu plus tard, par exemple, cet abbé lui concède le pouvoir de conférer un prieuré en son nom. *Guillelmus Fabrigali* agit pour lui, les 19 avril 1365 et 2 décembre 1366, alors qu'il n'a pas d'autre mandataire.

- *Raymundus Aliberti*, procureur des abbés de Saint-Thibéry et de Saint-Honorat de Lérins⁹⁹⁸ : ce moine bénédictin originaire de Saint-Thibéry représente l'abbé de cette dernière abbaye en 1362-1363 puis en 1369-1370, à Avignon et à Rome. Entre-temps, le prélat a mandaté des moines de son abbaye, tels que *Johannes de Friano*⁹⁹⁹.

D'autre part, ce moine de Saint-Honorat de Lérins, prieur de surcroît d'une maison attachée à cette dernière abbaye dans le diocèse de Fréjus, représente son abbé entre décembre 1363 et mai 1365¹⁰⁰⁰. Ces deux interventions qui se situent entre celles du prieur *Raymundus Chabaudi* et de *Ludovicus Bertrandi* ont lieu alors que *Raymundus Aliberti* n'intervient plus pour l'abbé de Saint-Thibéry, si bien qu'il n'est toujours que le mandataire particulier d'un seul client.

Conclusion

Le monde des procureurs spéciaux à la Chambre regroupe des mandataires qui se trouvent dans deux situations différentes :

- **Procureurs à la Chambre attachés à un seul prélat : 60 (81 %)**

Parmi ces procureurs, on distingue :

- des procureurs spéciaux d'abbés : 30 (40, 5 %) ;
- des procureurs spéciaux d'évêques : 30 (40, 5 %).

- **Procureurs spéciaux actifs à la Chambre pour deux ou trois prélats : 14 (19 %)**

Parmi ces procureurs, on distingue des mandataires :

- au service d'un seul maître mais rendant service à un autre prélat : 10 (14 %)
- au service d'un seul maître mais rendant service à deux autres prélats : 2 (2, 5 %)
- au service particulier de deux prélats : 2 (2, 5 %)

⁹⁹⁸ Sur *Raymundus Aliberti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 758-759 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1020-1021.

⁹⁹⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 801-802.

¹⁰⁰⁰ *Ibid.*, p. 758-759.

Les procureurs qui n'ont qu'un seul client se rattachent à leur mandant tantôt en vertu de la charge d'évêque ou d'abbé que ce dernier occupe, tantôt en conséquence de liens plus personnels. Il est intéressant d'observer lesquels de ces rapports sont les plus fréquents, selon que le mandant est un abbé ou un évêque.

Procureur spéciaux d'abbés :

• **Liens relatifs à la charge d'abbé : 20 (33, 5 %)**

- Moines ou chanoine régulier : 7 (11, 5 %)
- Prieurs : 4 (6, 5 %)
- Camériers : 2 (3, 5 %)
- Moines avec autre fonction : 5 (8, 5 %)
- Prieurs étrangers à l'abbaye : 2 (3, 5 %)

• **Liens personnels : 10 (16, 5 %)**

- Chapelains : 2 (3, 5 %)
- Familiers ou serviteur : 4 (6, 5 %)
- Hypothétiques familiers : 4 (6, 5 %)

Procureurs spéciaux d'évêques :

• **Liens relatifs à la charge d'évêque : 9 (15 %)**

- Clercs avec bénéfices dans le diocèse : 3 (5 %)
- Clercs avec fonction dans l'église cathédrale : 3 (5 %)
- Moines prieurs de la région : 3 (5 %)

• **Liens personnels : 21 (35 %)**

- Serviteurs laïcs : 5 (8, 5 %)
- Chapelains ou vicaires : 9 (15 %)
- Familiers : 6 (10 %)
- Hypothétique familial : 1 (1, 5 %)

Procureurs spéciaux d'abbés		Procureurs spéciaux d'évêques	
Liens relatifs au bénéfice	Liens personnels	Liens relatifs au bénéfice	Liens personnels
20 (33, 5 %)	10 (16, 5 %)	9 (15 %)	21 (35 %)

Un tel tableau met clairement en évidence que les procureurs ne sont pas majoritairement choisis de la même manière par les abbés et les évêques : les premiers

disposent d'un important groupe de potentiels procureurs au sein de leur abbaye, tandis que les seconds sont plus enclins à trouver un homme susceptible d'être délégué à la Chambre dans leur entourage.

Ces 74 carrières de procureurs spéciaux s'opposent assez nettement à celles des procureurs occasionnels et professionnels présentées dans les chapitres suivants. La singularité du groupe des procureurs spéciaux se perçoit tant par la biographie des personnages qui peuvent relever d'une telle catégorie que par l'activité qu'ils déploient en tant que mandataires à la Chambre.

CHAPITRE II

Les procureurs occasionnels

Contrairement aux procureurs spéciaux, la présence à Avignon des procureurs occasionnels ne s'explique nullement par les interventions qu'ils effectuent à la Chambre en tant que mandataires. Ils séjournent et occupent une charge à Avignon : aussi sont-ils souvent mandatés comme procureurs. Ces personnages travaillent au service du Saint-Siège, en relation avec lui ou dans une livrée cardinalice. Cependant, plus que par la nature de leurs charges, qui prédispose plus ou moins à faire fonction de mandataire à la Chambre, ces procureurs occasionnels se distinguent par leur ancienneté en curie et leur familiarité avec l'administration du Saint-Siège plus ou moins grandes, au moment où ils reçoivent mandat d'agir à la Chambre pour un prélat empêché. Aussi, mis à part le cas un peu particulier des marchands, banquiers et changeurs qui méritent d'être traités séparément, dans la mesure où la fonction de procureur, réduite souvent chez eux à la simple transmission de fonds, fait presque partie des attributions ordinaires de leur charge, ces procureurs se trouvent dans trois situations.

- Des individus familiers de l'Avignon pontifical depuis plusieurs années déjà ; quelle que soit la fonction qu'ils remplissent, ces hommes connaissent très bien l'administration du Saint-Siège et sont parfaitement aptes à faire office de mandataire. C'est leur ancienneté à la curie qui fait leur réputation.

- Des avignonnais de fraîche date qui occupent une charge officielle depuis peu à Avignon et se trouvent recevoir des procurations presque aussitôt après leur nomination à cet office, le plus souvent de la part de prélats qui ont eu l'occasion d'être en contact avec eux avant leur départ pour Avignon.

- Des personnages qui font leur entrée à la curie en faisant office de procureur ; ces individus exercent une fonction à Avignon tout en étant procureurs à la Chambre, mais un peu ou longtemps après leur première intervention. Même s'il est possible que ce décalage chronologique, à première vue assez étonnant, soit à mettre au compte de l'état lacunaire des sources, il peut suggérer aussi que c'est par le biais d'un ou de plusieurs passages à la Chambre comme mandataire spécial ou professionnel que le procureur arrive à obtenir une charge curiale. Dès lors, il n'agit plus que de manière occasionnelle.

Il est néanmoins difficile d'établir un modèle de procureur occasionnel correspondant à chacun de ces trois cas ou de mettre judicieusement en parallèle les différents emplois tenus par ces individus avec un genre particulier de carrière de procureur, tant les situations sont variées. Chaque carrière a ici sa spécificité, qui s'explique bien plus par le passé du personnage mandaté comme procureur que par les activités ou les fonctions qu'il exerce alors régulièrement à Avignon : tous restent très fortement liés à leur diocèse d'origine et aux régions où ils possèdent des bénéfices, même s'ils n'y résident pas. Tout avignonnais est susceptible d'être mandaté, un jour ou l'autre, par les prélats de chacune des régions auxquelles il est lié d'une façon ou d'une autre.

1) 21 individus familiers de l'Avignon pontifical depuis plusieurs années déjà

Au moment de recevoir leur première procuration, ces individus sont à Avignon depuis au moins deux ans, parfois même depuis plus de 20 ans, pour une raison tout à fait étrangère au domaine de la procuration. Tous continuent d'exercer une charge dans l'administration pontificale ou dans l'orbite d'un influent cardinal durant la période où ils interviennent comme mandataires à la Chambre.

Des procureurs familiers de l'Avignon pontifical, au moment d'intervenir à la Chambre

Nom du procureur occasionnel	Carrière à Avignon auprès du Saint-Siège	Période d'activité comme procureur à la Chambre
<i>Anceletus de Brecuria</i>	Maison du pape : 1343-1376	Janvier 1362-mars 1364
<i>Balduinus Buillon alias de Wissant</i>	Trésorerie : 1349-1361 Chancellerie : 1361-1372	Février 1363-octobre 1366
<i>Bernardus Maynardi de Castronovo</i>	Maison du pape : 1368 Chambre : 1370-1376	Mai 1372-avril 1376
<i>Bernardus de Senaco</i>	Chambre : 1364-1376	Décembre 1369-août 1376
<i>Bertrandus de Veyraco</i>	Maison du pape : 1342-1375	Juillet 1355-novembre 1377
<i>Franciscus Perrini de Calcia</i>	Maison du pape : 1370-1376	Février 1375-juillet 1376
<i>Gerardus de Bellopodio</i>	Maison du pape : 1352-1371	Novembre 1370-août 1376
<i>Guidomarus Rollandi</i>	Livrée cardinalice : 1362	Décembre 1364-juin 1366
<i>Guillelmus Amici</i>	Maison du pape : 1347-1369 Chancellerie : 1369-1392	Octobre 1357-juillet 1387

<i>Guillelmus Baronis</i>	Chancellerie 1355-1374 Chambre : 1369-1374	Février 1363-juillet 1365
<i>Helias de Vodro</i>	Livrée cardinalice : 1352 Sacré Collège : 1362-1370 Chambre : 1371-1376	Juin 1363-juin 1371
<i>Johannes de Loberto</i>	Livrée cardinalice : 1362-1365	Octobre 1364-mai 1366
<i>Johannes dictus de Nivella de Senogiis</i>	Livrée cardinalice : 1362-1371 Chancellerie : 1368-1371	Novembre 1366-mai 1380
<i>Johannes de Rodano</i>	Livrée cardinalice : 1362-1378 Chancellerie : 1372-1375	Janvier-avril 1376
<i>Jordanus de Haya</i>	Chambre : 1359-1366	Novembre 1362-février 1366
<i>Mauricius de Barda</i>	Livrée cardinalice : 1351-1370 Maison du pape : 1362-1371 Chambre : 1362-1376	Octobre 1365- juin 1374
<i>Petrus de Corceyo</i>	Livrée cardinalice : 1362-1367	Décembre 1364-avril 1368
<i>Petrus Radulphi</i>	Livrée cardinalice : 1355-1385 Chambre : 1363-1375	Octobre 1363-juin 1382
<i>Raymundus Rogerii</i>	Livrée cardinalice : 1362	Janvier 1364-janvier 1365
<i>Robertus de Bail de Caslucerno</i>	Maison du pape : 1343-1383	Août 1364-février 1383
<i>Thomas Muloti</i>	Université : 1367 Chambre : 1375	Mai 1372-mai 1375

Lorsqu'ils sont mentionnés comme procureurs, ces 21 individus ont déjà une longue expérience de la curie. Mis à part trois grands serviteurs du Saint-Siège, tous remplissent des fonctions assez modestes qui n'impliquent sans doute qu'une connaissance assez limitée des rouages de l'administration du Saint-Siège. Leur ancienneté à Avignon, qui contribue à leur notoriété, dans la mesure où la ville du Saint-Siège est un lieu de passage et de rencontre extraordinaire, fait pourtant d'eux des délégués très prisés qui, employés parfois comme procureurs de manière très régulière durant de nombreuses années, donnent toute satisfaction aux prélats qui leur confient leurs affaires.

a) Bernardus Maynardi de Castronovo, Bernardus de Senaco, Jordanus de Haya et Thomas Muloti : quatre serviteurs de la Chambre

Bernardus Maynardi de Castronovo

Serviteur pour la paneterie et la cire, attesté ensuite comme scribe du pape à la Chambre entre 1370 et 1376, ce clerc du diocèse de Cahors est un agent de la curie, qui peut être en quelque sorte considéré comme un procureur particulier de son unique client, l'évêque de Sarlat, dans la mesure où il est, au dire du registre des *Obligaciones-Solutiones* n° 39, le familier de ce prélat¹⁰⁰¹. Il semble être le seul représentant en curie de son client, entre 1372 et 1376, puisque aucune autre intervention *per procuratorem* de l'évêque de Sarlat n'est mentionnée depuis 1366¹⁰⁰². D'ailleurs, si *Bernardus Maynardi de Castronovo* possède des bénéfices dans les diocèses d'Angoulême, de Poitiers ou de Châlons, il est aussi archiprêtre de Saint-André dans le diocèse de Sarlat, motif peut-être suffisant aux yeux de l'évêque du lieu pour en faire son procureur.

Bernardus de Senaco

Courrier du pape, peut-être originaire du diocèse d'Auch, signalé auprès du Saint-Siège entre 1364 et 1376, il apparaît, en 1369, à Rome, comme le mandataire *ad solvendum* de l'abbé de Berdouès du diocèse d'Auch¹⁰⁰³. Alors qu'au retour de la curie à Avignon, son client donne pouvoir à l'un de ses moines, *Guillelmus Bernardi*, *Bernardus de Senaco* devient ensuite, entre octobre 1372 et janvier 1376, le seul représentant de cet abbé¹⁰⁰⁴. Il passe après au service de l'évêque de Lectoure, pour lequel il effectue trois paiements très rapprochés entre février et août 1376, sans être son procureur attitré, puisque c'est un autre agent de la Chambre, *Stephanus Audeberti*, qui accomplit sa visite *ad limina* en avril de cette même année¹⁰⁰⁵.

Jordanus de Haya

Substitut du procureur fiscal puis lui-même procureur fiscal, ce clerc du diocèse de Bayeux qui possède des bénéfices dans les diocèses de Sées et de Bayeux, mais aussi dans des régions un peu plus écartées de sa Normandie natale, notamment dans les diocèses de Laon et

¹⁰⁰¹ Sur *Bernardus Maynardi de Castronovo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 533 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 911-912.

¹⁰⁰² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 875.

¹⁰⁰³ Sur *Bernardus de Senaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 535-536 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 913.

¹⁰⁰⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 719.

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*, p. 852.

de Sens, n'en reste pas moins attaché à son diocèse d'origine, puisqu'il est l'un des multiples représentants de son évêque au début du pontificat d'Urbain V¹⁰⁰⁶. Les deux autres procureurs mandatés aussi régulièrement que lui pour effectuer des versements ou des visites au nom de l'évêque de Bayeux sont le grand professionnel *Johannes Louterelli de Ulmonte* et le non moins important marchand *Johannes Spiefamis de Luca*¹⁰⁰⁷. D'ailleurs, *Jordanus de Haya* agit même une fois de concert avec chacun d'entre eux. C'est la preuve que ces procureurs ne font pas que se succéder ou se remplacer, mais qu'ils peuvent aussi travailler ensemble pour servir au mieux les intérêts d'un client commun. Procureur occasionnel expérimenté, il accepte aussi, dans ces mêmes années, d'être le substitut d'un procureur *ad resignandum* germanique, *Eckardus de Derse*. Il ne se trouve donc pas exclusivement cantonné à la Chambre apostolique.

Thomas Muloti

Ce diacre du diocèse de Coutances, installé à Avignon, qui possède des bénéfices dans les diocèses de Bayeux, de Coutances et de Rouen, reste fortement attaché à sa région d'origine, puisqu'il ne représente comme procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* pas moins de trois prélats du diocèse de Coutances¹⁰⁰⁸ : l'abbé de Notre-Dame de Montebourg en 1372-1374, l'abbé de Notre-Dame d'Hambye en 1375, puis l'abbé de Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg en 1376. Si aucun autre procureur de ces deux derniers prélats n'est en mesure de lui faire concurrence, on voit, en revanche, qu'il n'est pas un procureur attitré du premier : en juin 1376, alors qu'il est avéré qu'il est encore à Avignon, un certain *Petrus Salvatge* effectue au nom du prélat un versement à la Chambre¹⁰⁰⁹.

b) Balduinus Buillon alias de Wissant et Guillelmus Baronis : deux agents de la Chancellerie

Balduinus Buillon alias de Wissant

Après avoir passé treize années à la trésorerie, qui l'ont sans doute rendu familier des affaires financières du Saint-Siège, ce personnage travaille à la Chancellerie comme scribe

¹⁰⁰⁶ Sur *Jordanus de Haya* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 629 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 991-992 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1059.

¹⁰⁰⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 830-831.

¹⁰⁰⁸ Sur *Thomas Muloti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 702 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1044.

¹⁰⁰⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 733, 753, 769.

des lettres apostoliques de 1361 à sa mort survenue en 1366 ou 1367¹⁰¹⁰. Clerc originaire du diocèse de Thérouanne, qui possède des bénéfices dans cette région (diocèses d'Arras et de Thérouanne), il intervient trois fois pour l'abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers, en 1363 et 1366, dont une fois avec le marchand *Bartholomeus Spiefamis de Luca*. Seuls les marchands *Spiefamis* semblent être, en effet, les autres représentants du prélat à la curie, puisque l'on voit également *Johannes Spiefamis* intervenir en février 1366, alors que *Balduinus Buillon* est encore en vie¹⁰¹¹.

Guillelmus Baronis

Prêtre du diocèse de Coutances qui possède à l'époque où il est procureur des bénéfices dans les diocèses de Coutances et de Paris, *Guillelmus Baronis* est abrégiateur et scribe des lettres apostoliques, depuis 1355 au moins, mais ne se trouve mentionné comme procureur qu'en 1363-1365¹⁰¹² : il agit alors pour deux prélats de son diocèse d'origine, les abbés de Saint-Nicolas de Blanchelande et de Sainte-Trinité de Lessay, comme procureur *ad obligandum, ad solvendum* et *ad visitandum*. Pour le premier, il s'oblige puis effectue lui-même, ce qui n'est pas si fréquent, deux versements, en conséquence de l'engagement contracté pour son client. Aucun autre représentant de ces prélats n'est d'ailleurs attesté sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI¹⁰¹³. En 1363-1365, *Guillelmus Baronis* n'est pourtant encore qu'au début de sa carrière au service du Saint-Siège : dès 1369, il passe secrétaire du pape et, l'année suivante, devient en outre correcteur des lettres apostoliques et chapelain d'honneur. On le retrouve alors très fréquemment comme examinateur au tabellionage apostolique. Dans son cas, la fonction de procureur n'est qu'un tremplin vers d'autres fonctions plus élevées, peut-être aussi une manière de s'imposer et de faire ses preuves à la curie. En outre, il est attesté deux fois comme procureur *ad resignandum*, probablement un peu plus tard, avant septembre 1369 et juillet 1374 : il s'agit alors encore de clients de ce diocèse de Coutances : malgré les années, *Guillelmus Baronis* présent à Avignon depuis près de 20 ans, continue de servir exclusivement ses compatriotes normands.

¹⁰¹⁰ Sur *Balduinus Buillon alias de Wissant* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 522 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 903.

¹⁰¹¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 753.

¹⁰¹² Sur *Guillelmus Baronis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 563 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 936-937 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056.

¹⁰¹³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 720, 759.

c) Anceletus de Brecuria, Bertrandus de Veyraco, Gerardus de Bellopodio et Robertus de Bail de Caslucerno : quatre serviteurs de la maison du pape

Anceletus de Brecuria

Cet individu est au service des papes depuis presque 20 ans, lorsqu'il apparaît comme procureur à la Chambre¹⁰¹⁴. Damoiseau (1343-1345) et écuyer (1346) du pape, il est attesté comme sergent d'armes entre 1360 et 1376. Il intervient comme procureur *ad solvendum* pour l'abbé de Saint-Lucien de Beauvais en 1364, alors que le prélat semble en train de s'attacher au professionnel *Petrus Roberti de Aquila*¹⁰¹⁵ (mentionné en septembre 1362 avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, puis entre 1366 et 1370), et comme procureur *ad visitandum*, de manière plus régulière, entre janvier 1362 et février 1364, pour un prélat du diocèse de Rouen, l'abbé de Saint-Martin de Pontoise. Hormis le marchand *Bartholomeus Spiefamis de Luca* en 1361-1362, aucun autre délégué de cet abbé n'est ensuite attesté avant 1386, ce qui laisse penser qu'*Anceletus de Brecuria* est plus ou moins son représentant attitré auprès du Saint-Siège¹⁰¹⁶.

Bertrandus de Veyraco

Damoiseau, écuyer et sergent d'armes jusque 1361 puis portier du pape en 1362, ce procureur est difficile à connaître, dans la mesure où il se confond avec son fils, reçu, le 3 janvier 1365, damoiseau et écuyer du pape, et attesté par ailleurs comme procureur *ad resignandum*¹⁰¹⁷. Aussi, en ce qui concerne les deux interventions effectuées pour l'abbé de Beaulieu-sur-Mémoire, en 1364 et 1366, la première attribuée à un maître portier est sans doute à mettre au compte du père, tandis que la seconde relevant d'un damoiseau du pape est plutôt le fait du fils. Lorsque les registres des *Obligaciones-Solutiones* consignent une intervention de l'un ou de l'autre en ajoutant la mention « noble homme », il devient impossible de trancher. En fait, cela importe assez peu, tant ces deux personnages ont un profil identique : généralement, ils ne représentent pas de prélat à titre régulier. C'est ainsi que l'un ou l'autre s'oblige pour l'évêque de Rodez, en 1361, à payer les communs services du nouvel élu, acquittés ensuite, entre 1362 et 1366, tant par un chapelain du prélat, *Galterus de Molheta*, que par un changeur bien connu, *Paulus Mathei de Florentia*¹⁰¹⁸. De même,

¹⁰¹⁴ Sur *Anceletus de Brecuria* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 512 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 893-894.

¹⁰¹⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 716.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*, p. 779.

¹⁰¹⁷ Sur *Bertrandus de Veyraco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 538-539 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 916-917 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054.

¹⁰¹⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 870.

lorsqu'il représente l'abbé de Villemagne-l'Argentière, ce « noble homme » succède à un moine *Bernardus Marcelli* pour laisser ensuite sa place, en 1374, à un autre agent de la curie, le portier *Bertrandus Arnaldi*¹⁰¹⁹. En revanche, il est possible de faire de l'abbé de Saint-Pierre de Rebais du diocèse de Meaux, le principal client du père, sous le pontificat d'Innocent VI¹⁰²⁰.

Gerardus de Bellopodio

Mentionné comme sergent d'armes entre 1352 et 1374, *Gerardus de Bellopodio* n'est signalé comme procureur *ad solvendum* qu'en 1370-1371 puis seulement cinq ans plus tard¹⁰²¹. Le fait qu'il soit cité quatre fois comme témoin lors de paiements à la Chambre et qu'il apparaisse une fois dans les livres des comptes comme procureur *ad recipiendum* au sein de cette même institution laisse penser qu'en dépit de son attachement à la maison du pape, il est un familier de la Chambre apostolique. Les interventions qu'il y effectue comme mandataire possèdent tous les caractères propres à celles d'un procureur de passage : pour l'abbé de Saint-Pierre de Clairac, il agit successivement de concert avec deux clercs différents, d'abord avec le chanoine de Rieux *Petrus de Cunba*, ensuite avec le recteur de Villesèque *Bernardus de Calfiata*¹⁰²². Ce prélat avait d'ailleurs déjà utilisé les services d'un sergent d'armes du pape, entre 1632 et 1366, ceux de *Bertrandus de Falgayratio*. D'autre part, le paiement que *Gerardus de Bellopodio* effectue pour l'abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont, en 1376, vient moins de trois mois après la visite accomplie par l'intermédiaire d'un autre mandataire occasionnel, *Johannes Chazier*, ce qui montre l'affection du prélat pour ce genre de procureur¹⁰²³.

Robertus de Bail de Caslucerno

Damoiseau du diocèse de Limoges, cet individu est attesté, depuis 1343 au moins, comme maître portier et se trouve mentionné, entre 1364 et 1375, comme procureur à la Chambre¹⁰²⁴. Rien ne dit, en revanche, si c'est lui qui représente l'abbé de Saint-Maixent, en 1383, avec le titre de sergent d'armes du pape. S'il est le seul procureur attesté, au cours de la

¹⁰¹⁹ *Ibid.*, p. 821.

¹⁰²⁰ *Ibid.*, p. 782.

¹⁰²¹ Sur *Gerardus de Bellopodio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 552 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 926 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1067.

¹⁰²² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 733-734.

¹⁰²³ *Ibid.*, p. 784.

¹⁰²⁴ Sur *Robertus de Bail de Caslucerno* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 685 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1029-1030.

période, de l'abbé de Saint-Pierre de Vigeois qui dépend de son diocèse d'origine¹⁰²⁵, il n'en est pas de même ailleurs : ses deux interventions pour l'abbé de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais se succèdent à un jour d'intervalle, et *Robertus de Bail de Caslucerno* ne peut être en conséquence considéré que comme un des procureurs ponctuellement employés par ce prélat, tel le grand marchand *Johannes Spiefamis de Luca*, deux ans auparavant¹⁰²⁶. De même, ses interventions de mai et d'octobre 1375 pour l'abbé de Saint-Pierre de Cendras ne peuvent pas être perçues comme le prélude à une représentation en curie régulière : en 1376, un certain *Guillelmus Marbonis* lui a déjà succédé dans cette fonction¹⁰²⁷.

d) Guidomarus Rollandi, Johannes de Loberto, Johannes de Rodano, Petrus de Corceyo et Raymundus Rogerii : cinq clercs au service de cardinaux

Guidomarus Rollandi

Prêtre du diocèse de Tréguier, chapelain et familier du cardinal Guillaume de La Jugie, *Guidomarus Rollandi* intervient par trois fois comme procureur *ad visitandum* de deux prélats de sa Bretagne natale¹⁰²⁸ : l'évêque de Dol, en 1366, après que le prélat a été représenté durant un temps par le procureur de métier *Guillelmus Abaudi* (1364-1365), célèbre dans l'Ouest de la France, et à un moment où il recourt assez régulièrement (1365-1367) au marchand *Johannes Spiefamis de Luca*¹⁰²⁹ ; l'évêque de Tréguier qu'il représente entre 1364 et 1366, alors que le professionnel *Petrus Turlini de Movisonno* est mis parfois aussi à contribution pour traiter ses affaires en curie¹⁰³⁰.

Johannes de Loberto

Clerc du diocèse d'Angoulême qui possède de nombreux bénéfices dans les diocèses d'Angoulême, de Poitiers et de Saintes, auditeur, chapelain et familier des cardinaux Hugues Roger (1362-1363) et Nicolas de Besse (1363-1365), *Johannes de Loberto* effectue régulièrement, entre l'automne 1364 et le printemps 1366, des versements à la Chambre ainsi que des visites *ad limina* pour son évêque¹⁰³¹, sans qu'aucun autre intermédiaire ne soit en

¹⁰²⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 821.

¹⁰²⁶ *Ibid.*, p. 745.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, p. 729.

¹⁰²⁸ Sur *Guidomarus Rollandi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 560 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 932.

¹⁰²⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 845.

¹⁰³⁰ *Ibid.*, p. 882.

¹⁰³¹ Sur *Johannes de Loberto* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 601 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 969-970 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1058.

mesure de lui faire concurrence¹⁰³². Attesté aussi à la même époque comme procureur *ad resignandum*, *Johannes de Loberto* se fait remplacer par un confrère de son diocèse, *Johannes Galteri*, pour abandonner un canonicat avec prébende au nom de *Gaufridus de Rupefulcandi*.

Johannes de Rodano

Clerc et familier du cardinal Pierre de Monteruc, ancien chapelain du pape signalé comme abrégiateur à la Chancellerie de 1372 à 1375, *Johannes de Rodano* accomplit trois visites, le 30 janvier 1376, pour des prélats des diocèses de Chartres (les abbés de Saint-Père-en-Vallée de Chartres et de Sainte-Trinité de Tiron) et de Soissons (l'abbé de Saint-Crépin-en-Chaie de Soissons), et réapparaît à la Chambre, les 12 et 19 avril de la même année, pour les abbés de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (diocèse d'Angers) et de Saint-Maximin de Micy (diocèse d'Orléans¹⁰³³). La carrière bénéficiaire de ce personnage montre qu'il se rattache avant tout au diocèse d'Orléans : il possède des canonicats avec prébendes à Saint-Pierre-Empont d'Orléans et au chapitre cathédral de cette même ville. Ces quelques interventions à la Chambre ne sont cependant qu'une partie de sa carrière, puisqu'on le trouve comme procureur *ad resignandum* dès avant 1363, lorsqu'il est chapelain du pape, puis dans les années 1372-1374, alors qu'il est au service de la Chancellerie : il résigne des bénéfices des diocèses d'Orléans certes, mais aussi d'Auxerre et de Nevers.

Petrus de Corceyo

Cet autre chapelain et commensal du cardinal Guillaume de La Jugie, peut-être originaire du diocèse de Tours, représente assez régulièrement l'abbé de Saint-Martin de Marmoutier de ce dernier diocèse, entre 1366 et 1368, à Avignon et à Rome, de concert avec le marchand *Zenobius Martini de Florentia*, et agit pour l'évêque de Rennes, à un moment où son procureur attitré, *Gaufridus Alberti* n'est plus à son service¹⁰³⁴. Ces quelques interventions à la Chambre sont loin de résumer la carrière de procureur de *Petrus de Corceyo* : ce dernier est également attesté avoir résigné au moins cinq bénéfices dans les années 1364-1366. Toutes les charges abandonnées se rattachent aux diocèses de Rennes et de Tours déjà signalés mais aussi à celui de Saint-Malo. Ce procureur est donc enraciné avant

¹⁰³² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 825.

¹⁰³³ Sur *Johannes de Rodano* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 610-611 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 980-981 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1059.

¹⁰³⁴ Sur *Petrus de Corceyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 647 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1005-1006 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1060.

tout dans la province ecclésiastique de Tours, comme en témoignent aussi ses propres bénéfices situés principalement dans les diocèse d'Angers, de Rennes et de Tours.

Raymundus Rogerii

Prêtre, par ailleurs chapelain et familier du cardinal Pierre Itier, pourvu d'une église paroissiale dans le diocèse de Sarlat puis d'un canonicat à Saint-Caprais d'Agen, *Raymundus Rogerii* représente, l'espace d'un an, entre janvier 1364 et janvier 1365, l'évêque de Sarlat¹⁰³⁵. Il n'agit pour aucun autre prélat et n'intervient pas ailleurs qu'à la Chambre : il contracte l'obligation pour cet évêque puis effectue assez logiquement deux versements. Il est intéressant de signaler que *Raymundus Rogerii* succède dans cette fonction de procureur au prêtre *Helias Servientis*, camérier de ce même cardinal Pierre Itier¹⁰³⁶. Aussi n'est-il pas impossible que *Raymundus Rogerii* a été plus ou moins recommandé au prélat par son camérier, également procureur à titre plus ou moins exceptionnel.

e) Franciscus Perrini de Calcia, Johannes dictus de Nivella et Petrus Radulphi : trois serviteurs du Saint-Siège, membres de livrées cardinalices

Franciscus Perrini de Calcia

Prêtre probablement originaire du diocèse de Metz où il possède d'assez nombreux bénéfices, *Franciscus Perrini de Calcia* peut se flatter du titre de familier du cardinal Jean Fabre mais se trouve avant tout à Avignon, dès 1370, comme *governator*, puis comme scribe et *provisor* de la palefrenerie, trois ans plus tard¹⁰³⁷. Lorsqu'il est mentionné comme procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* en 1375-1376, ce sont les deux dernières charges qu'il tient, mais il semble qu'il entretienne aussi quelques liens avec la Chambre, puisqu'il est, à deux reprises, témoin, lors de paiements en 1373 et 1374. Il y représente en tout cas successivement deux clients lorrains : le premier, du diocèse de Verdun, l'abbé de Saint-Mihiel, le second, du diocèse de Metz, l'abbé de Saint-Avoid à Saint-Nabor. Dans l'un et l'autre cas, il est difficile d'en faire plus qu'un procureur employé à titre exceptionnel¹⁰³⁸ : il intervient ainsi trois fois pour l'abbé de Saint-Mihiel, en 1375, puis disparaît, laissant la place à un familier de l'abbé, *Petrus de Celis*, de manière durable, entre 1376 et 1382. De même, il n'est mentionné que ponctuellement pour l'abbé de Saint-Avoid à Saint-Nabor, un peu

¹⁰³⁵ Sur *Raymundus Rogerii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 682 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1026.

¹⁰³⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 874-875.

¹⁰³⁷ Sur *Franciscus Perrini de Calcia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 547 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 922-923 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1055.

¹⁰³⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 788, 797.

comme son prédécesseur, *Folinarus Consinami*, l'année précédente. Enfin, deux interventions qu'il effectue comme procureur *ad resignandum*, en avril 1372 et 1373 au plus tard, confirment qu'il s'agit d'un agent de la curie bien connu en Lorraine que l'on sait toujours prêt à agir au nom de clercs ou de prélats empêchés.

Johannes dictus de Nivella de Senogiis

Chapelain du cardinal et vice-chancelier Pierre de Monteruc depuis 1362 au moins, ce personnage travaille à la Chancellerie comme abrégiateur dans les années 1368-1371, puis s'attache à un autre cardinal, Francesco Tebaldeschi¹⁰³⁹. Ce clerc du diocèse de Cambrai qui passe de nombreuses années en curie apparaît comme procureur à la Chambre, entre 1366 et 1380, pour ne représenter pas moins de cinq prélats du diocèse de Cambrai¹⁰⁴⁰ et l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés du diocèse de Paris, au nom duquel il n'intervient pas moins de quatre fois, sans être pour autant son seul procureur¹⁰⁴¹. Si deux des versements qu'il fait à la Chambre attestent qu'il suit le pape en Italie, entre 1367 et 1370, tout laisse penser qu'il ne participe pas au second retour à Rome, en 1376, aucune trace de ce personnage n'étant décelable à la curie, entre avril 1376 et avril 1380. Les contours géographiques de sa clientèle, en revanche, sont clairs : les deux bénéfices qu'il résigne comme procureur appartiennent aux diocèses de Cambrai et de Liège, et confirment ses relations avec le Nord de la France, tout comme les nombreuses charges d'Église qu'il tient dans les diocèses d'Arras, de Cambrai ou de Liège.

Petrus Radulphi

Chapelain et camérier du cardinal Pierre de Monteruc durant une trentaine d'années, entre 1355 et 1385, *Petrus Radulphi* travaille comme scribe du pape à la Chambre pendant plus de dix ans au moins¹⁰⁴². Il ne fait office de procureur qu'à titre tout à fait exceptionnel et sa carrière de mandataire se résume à peu de chose : une intervention, chaque année, à Avignon ou en Italie, en 1363-1365, 1368 et 1370, puis deux en juin 1373 et autant, presque dix ans plus tard, en 1382. Cité également quatre fois comme procureur *ad resignandum*,

¹⁰³⁹ Sur *Johannes dictus de Nivella de Senogiis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 607 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 976-977 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1059.

¹⁰⁴⁰ Il s'agit des abbés de Saint-Aubert et de Saint-Sépulchre de Cambrai, ainsi que de Saint-Landelin de Créspin-en-Hainaut, de Saint-Humbert de Maroilles et de Saint-Ghislain.

¹⁰⁴¹ Il effectue des versements pour ce prélat en 1372-1373 puis une visite en 1376. Entre-temps, *Doynus de Remis* et *Johannes de Lingonis* ont reçu pouvoir de faire un paiement au nom de ce même abbé : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 796.

¹⁰⁴² Sur *Petrus Radulphi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 654 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1011-1012 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1060-1061.

Petrus Radulphi n'a pas une clientèle très marquée géographiquement, même s'il représente plutôt des clercs et des prélats méridionaux. Seuls ses trois passages à la Chambre pour l'évêque de Sisteron, dans la décennie 1363-1373, peuvent faire penser qu'il intervient parfois comme mandataire attitré, quoique le versement effectué en 1365 par le chanoine *Raynardus Lombardi* interdit d'être trop affirmatif sur ce point¹⁰⁴³. Le cas de *Petrus Radulphi* illustre parfaitement bien la situation du procureur occasionnel : un agent de la curie, avant tout au service du pape et des cardinaux, qui accepte parfois d'accomplir pour certains prélats empêchés certaines démarches et formalités en curie.

f) *Guillelmus Amici, Helias de Vodro et Mauricius de Barda : trois grands serviteurs de la curie*

Guillelmus Amici

Moine cistercien de Fontfroide, dans le diocèse de Narbonne, *Guillelmus Amici* fait une très longue carrière auprès du Saint-Siège¹⁰⁴⁴, occupant successivement les fonctions d'aumônier de la Pignotte (1347-1369) puis de bullateur de la Chancellerie (1369-1392). Même si de telles charges ne mettent pas, à première vue, ce personnage en contact avec la Chambre, il s'y rencontre pourtant comme témoin, en 1367, lors de deux paiements. Ce grand serviteur du Saint-Siège qui sert à Avignon cinq papes successifs, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI et Clément VII, est aussi un procureur remarquable. Ses 18 interventions fort régulières, entre 1358 et 1372, pour son abbé et, dans une moindre mesure, ses 7 passages à la Chambre pour l'abbé cistercien du Thoronet du diocèse de Fréjus permettent de le ranger au nombre des quelques rares procureurs qui s'attachent véritablement et durablement à un client¹⁰⁴⁵. Il est intéressant de noter, par ailleurs, que parmi ses autres mandants, l'on rencontre l'abbé de Fossa Nuova du diocèse de Veroli, puisqu'il est avéré que c'est parmi cette abbaye que sont tirés les bullateurs jusqu'au début du XIV^e siècle¹⁰⁴⁶. Il est enfin impossible de distinguer, dans cette carrière de procureur *ad obligandum* et surtout *ad solvendum*, quelque période d'activité plus intense : *Guillelmus Amici* intervient 17 fois à la Chambre, tandis qu'il est aumônier de la Pignotte, et 13 fois durant les années où il est bullateur.

¹⁰⁴³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 877.

¹⁰⁴⁴ Sur *Guillelmus Amici* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 561-562 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 934-936.

¹⁰⁴⁵ Lorsqu'il représente l'abbé du Thoronet, il prend en fait la suite d'un autre aumônier de la Pignotte, *Raymundus Gayraudi*, actif en 1365 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 812.

¹⁰⁴⁶ B. Guillemain, *La cour pontificale d'Avignon...*, p. 320.

Helias de Vodro

Clerc du collège des cardinaux entre 1362 et 1370, nommé clerc de la Chambre et chapelain d'honneur en 1371, cet agent du Saint-Siège, futur évêque de Catane, agit onze fois, entre 1362 et 1371, tant à Avignon qu'à Rome, Viterbe et Montefiascone durant le retour italien de la curie sous Urbain V, comme procureur pour neuf prélats différents, sans s'attacher à aucun d'entre eux de manière privilégiée¹⁰⁴⁷. Il n'est même pas sûr que sa clientèle s'inscrive dans un espace géographique cohérent. Certes, sept de ses mandants issus des diocèses de Limoges (2), de Périgueux (1), de Rodez (1), de Saint-Papoul (1), de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1) et de Saintes (1) se laissent aisément englober dans un large Sud-Ouest, mais la présence à leurs côtés de l'évêque de Paris, et surtout de l'archevêque de Capoue, interdit d'être trop affirmatif. Attesté aussi à deux reprises comme procureur *ad resignandum*, *Helias de Vodro* résigne durant ces mêmes années des bénéfices appartenant aux diocèses de Limoges et de Fréjus. C'est donc peut-être tout de même dans le diocèse de Limoges que se trouve la plus grande partie de sa clientèle. *Helias de Vodro* est amené par ses fonctions à prendre en charge d'assez nombreuses affaires, jusqu'à ce que, envoyé comme *nuntius apostolicus* dans les pays germaniques, il lui faille mettre fin à sa carrière de procureur.

Mauricius de Barda

Prêtre du diocèse de Limoges pourvu de nombreux bénéfices dans les diocèses de Béziers, de Bourges et de Narbonne, notaire, mais aussi camérier et chapelain du cardinal Guillaume de La Jugie, *Mauricius de Barda* est avant tout connu comme clerc de la Chambre, fonction qu'il occupe entre 1362 et 1376, sans jamais quitter Avignon, y compris durant le retour manqué d'Urbain V à Rome¹⁰⁴⁸. Après un passage à la Chambre, en octobre 1357, *Mauricius de Barda* réapparaît comme procureur, en 1365-1367, puis en 1373-1374, sans jamais s'imposer comme un procureur particulier. Sa clientèle est disparate : les évêques d'Autun et d'Orléans d'abord, puis l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire du diocèse d'Orléans et l'évêque de Rieux par la suite. Son familier *Stephanus Audeberti* agit plusieurs fois, avant ou après lui, pour deux de ses clients : il représente l'évêque de Rieux, en 1373, un an avant lui, et l'évêque d'Autun, en 1374-1376, quelque sept années après lui¹⁰⁴⁹. En outre, *Mauricius de*

¹⁰⁴⁷ Sur *Helias de Vodro* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 576-577 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 949-950 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057.

¹⁰⁴⁸ Sur *Mauricius de Barda* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 633 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 993-995 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1060.

¹⁰⁴⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 828, 870.

Barda agit aussi comme procureur *ad resignandum* : il abandonne les canonicats avec prébendes d'Autun, de Nantes et de Saintes, en 1365 et 1371. En 1370, il se fait substituer par *Martinus de Chastres*, pour abandonner un canonicat avec prébende à Bourges. Le fait que *Mauricius de Barda* soit cité dans une lettre du pape comme un procureur *ad resignandum*, qui délègue ses pouvoirs à un substitut, prouve que l'on a affaire à un incontestable procureur.

Tous ces parcours illustrent parfaitement bien l'ambiguïté du concept de procureur occasionnel : les personnages sont uniquement désignés comme mandataires, parce qu'ils sont présents à Avignon et qu'ils sont supposés quelque peu familiers de l'administration du Saint-Siège, sans exercer d'ailleurs nécessairement une charge à la Chambre et être des spécialistes des affaires financières et fiscales, mais se trouvent au bout du compte faire parfois des carrières de mandataire aussi riches que leurs collègues qui passent pour de véritables procureurs professionnels. Une telle remarque peut également s'appliquer à des procureurs occasionnels qui n'ont pas une aussi longue expérience de l'Avignon pontifical.

2) 23 avignonnais de fraîche date faisant office de mandataires à la Chambre

Même si les sources ne donnent pas une image toujours exacte de la réalité, le fait que 23 personnages soient attestés entamer leur carrière de procureur à la Chambre très peu de temps après être signalés pour la première fois à Avignon comme étudiant, agent du Saint-Siège ou serviteur d'un cardinal ne peut être sans signification : ces hommes récemment partis s'installer plus ou moins durablement à Avignon sont probablement encore très présents dans le souvenir de leurs compatriotes. Aussi ces derniers, mettant à profit l'aubaine rare qu'ils ont, de connaître quelque clerc ou laïc parti, il y a peu, résider et travailler auprès du Saint-Siège, n'hésitent-ils pas, dès qu'ils en ont besoin, à donner pouvoir à l'un ou l'autre de ces récents avignonnais par l'intermédiaire de quelque courrier ou messenger.

Des procureurs occasionnels installés depuis peu à Avignon

Nom du procureur occasionnel	Carrière à Avignon auprès du Saint-Siège	Période d'activité comme procureur à la Chambre
<i>Amelius de Brolio</i>	Étudiant : 1365	Janvier 1364-octobre 1365
<i>Aymericus de Garda</i>	Chambre : 1363	Janvier 1364-août 1366

<i>Aymericus Pellicerii</i>	Chancellerie : 1362-1366 Chambre : 1366-1375	Janvier 1362-avril 1375
<i>Bertoldus de Bajuli</i>	Livrée cardinalice : 1362-1366	Octobre 1364-novembre 1366
<i>Galhardus Carbonelli</i>	Chambre : 1363-1365	Juillet 1363-octobre 1365
<i>Gerardus Fabri</i>	Chambre : 1362-1368 Chancellerie : 1363-1365 Livrée cardinalice : 1369	Avril 1362-juillet 1368
<i>Guillelmus Ademarii</i>	Maison du pape : 1353-1366	Août 1354-mars 1366
<i>Guillelmus Glorie</i>	Chambre : 1363-1373	Juillet 1363-juillet 1365
<i>Guillelmus Noelleti</i>	Livrée cardinalice : 1362-1364 Maison du pape : 1365-1370	Octobre 1361-décembre 1368
<i>Helias Servientis</i>	Livrée : 1363-1376	Décembre 1363-octobre 1375
<i>Jacobus Vercherii</i>	Chambre : 1374-1375	Octobre 1375-mars 1382
<i>Johannes Chauvetelli</i>	Livrée cardinalice : 1372	Décembre 1372-avril 1376
<i>Johannes de Forgia</i>	Maison du pape : 1359-1376	Septembre 1359-juillet 1370
<i>Johannes de Mejanesio</i>	Sacré Collège : 1361-1381	Octobre 1361-décembre 1382
<i>Johannes Mercerii</i>	Chambre : 1358-1370 Livrée cardinalice : 1362-1371 Chancellerie : 1362-1373	Avril 1358-avril 1367
<i>Johannes Robinelli</i>	Maison du pape : 1362-1367 Rote : 1362-1371	Octobre 1363-novembre 1368
<i>Johannes Rosseti de Martigniaco</i>	Chambre : 1352-1382 Maison du pape : 1362-1371 Chancellerie : 1376	Août 1353-octobre 1382
<i>Johannes de Silvalitoris</i>	Pénitencerie : 1363-1370	Mai 1364-décembre 1370
<i>Johannes de Villeblain</i>	Livrée : 1362-1372	Décembre 1362-décembre 1372
<i>Martinus de Chastres</i>	Chambre : 1363-1372 Livrée cardinalice : 1363-1375	Décembre 1364-mars 1367
<i>Petrus de Chintrio</i>	Chambre : 1354-1367 Livrée cardinalice : 1367	Janvier 1354-avril 1367
<i>Petrus Vassalli</i>	Livrée : 1362-1363	Décembre 1363-janvier 1370
<i>Stephanus Audeberti</i>	Chambre : 1366-1371	Décembre 1366-septembre 1376

a) *Amelius de Brolio : un étudiant*

Clerc du diocèse de Poitiers appelé à une brillante carrière puisqu'il meurt archevêque de Tours, *Amelius de Brolio* est cité, une première fois, en janvier 1364, comme procureur *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Florent-lès-Saumur, sans qu'il soit possible de savoir ce qui le lie à ce prélat¹⁰⁵⁰. Qualifié ensuite de familier de l'abbé de Saint-Pierre de Montmajour, il représente ce prélat, l'espace d'un an, entre novembre 1364 et octobre 1365. Entre-temps, le marchand et sergent d'armes du pape *Johannes Baruncelli* intervient également : *Amelius de Brolio* ne jouit d'aucun monopole¹⁰⁵¹. Ce dernier disparaît alors des registres des *Obligations-Solutiones*. Il est également attesté une fois comme procureur *ad resignandum*, vers 1364. Cette carrière intrigue, car à cette époque *Amelius de Brolio* n'est qu'un tout jeune étudiant en droit canon. Il ne possède encore aucun bénéfice (il n'est chanoine de Poitiers qu'à partir de 1366) et n'occupe aucune fonction curiale, sa carrière auprès du Saint-Siège ne commençant vraiment que sous Clément VII, après le début du Grand Schisme. La fonction de procureur est donc ici une activité de jeunesse bien passagère, destinée sans doute à procurer quelque rémunération, mais ce premier contact avec la curie est, semble-t-il, fort positif, puisqu'il inaugure une ascension fulgurante qui portera *Amelius de Brolio* d'abord à la fonction d'auditeur de la Rote puis aux charges de *nuntius* du pape et d'archevêque de Tours.

b) *Bertoldus de Bajuli, Helias Servientis, Johannes Chauvetelli, Johannes de Villeblain et Petrus Vassalli : cinq clercs qui viennent de rejoindre une livrée cardinalice*

Bertoldus de Bajuli

Prêtre du diocèse de Limoges possédant de très nombreux bénéfices en Normandie, dans les diocèses de Bayeux, de Coutances et d'Évreux, ce personnage est camérier du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien et agit comme procureur à la Chambre, entre 1364 et 1366, pour cinq prélats issus de régions auxquelles il se rattache par ses origines et ses bénéfices¹⁰⁵² : le diocèse de Limoges, représenté par les abbés d'Ahun et de Saint-Pierre de Lesterps, et la Normandie, principalement le diocèse de Coutances, dont dépendent les abbés de Notre-Dame de Montebourg et de Notre-Dame de Saint-Lô. Procureur de l'abbé de Saint-Pierre de Lesterps, il se trouve à la Chambre aux côtés du chanoine de Limoges *Gisbertus de*

¹⁰⁵⁰ Sur *Amelius de Brolio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 511 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 892-893 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1052.

¹⁰⁵¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 712.

¹⁰⁵² Sur *Bertoldus de Bajuli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 536 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 913-914 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054.

Lur dont la clientèle provient essentiellement de ce diocèse¹⁰⁵³. Ailleurs, aucun autre mandataire n'est en mesure de travailler avec lui pour les services d'un client commun¹⁰⁵⁴. En fait, avant d'avoir été procureur à la Chambre, *Bertoldus de Bajuli* a fait ses débuts comme procureur *ad resignandum* dès 1362. Les bénéfices abandonnés pour ses clients se situent déjà dans les diocèses de Coutances et de Limoges, signe d'une réelle unité dans sa carrière de procureur.

Helias Servientis

Prêtre du diocèse de Sarlat, camérier des cardinaux Pierre Itier (1363-1366) puis Jean de Cros (1374-1375), *Helias Servientis* possède des bénéfices dans les diocèses de Sarlat, d'Agen et de Périgueux¹⁰⁵⁵. Chanoine de Saint-Front de Périgueux, il est notamment, en 1365-1366, le procureur de l'archevêque de Bordeaux avec un autre chanoine de cette même collégiale, *Helias Januarii*. L'un et l'autre précèdent *Johannes Prepositi*, mandataire attitré de l'archevêque entre 1367 et 1370, mais *Helias Servientis* n'agit qu'entre décembre 1365 et janvier 1366, soit dans un espace de temps particulièrement bref¹⁰⁵⁶. De même, il ne représente l'évêque de Sarlat, qu'entre décembre 1363 et février 1364, puis se trouve bien vite remplacé par un autre familier de son maître le cardinal Pierre Itier, le chanoine de Saint-Caprais d'Agen *Raymundus Rogerii*¹⁰⁵⁷. Son intervention *ad obligandum* pour l'abbé de Cadouin confirme néanmoins qu'il a des attaches particulières avec ce diocèse de Sarlat. D'ailleurs, bien des années après avoir contracté obligation pour ce prélat nouvellement nommé à ce siège abbatial, il se retrouve comme procureur *ad resignandum* de cet abbé, vers 1374, pour se démettre de sa charge. Enfin, son intervention pour l'archevêque de Nicosie, en 1366, et les quatre versements qu'il effectue pour l'évêque de Spolète, entre 1373 et 1375, témoignent de l'étendue géographique de sa clientèle. On le voit aussi résigner comme procureur un canonicat avec prébende de Paphos pour *Helias Ortici*, chanoine de Nicosie et de Saint-Front de Périgueux, ancien procureur de l'évêque de Sarlat entre 1360 et 1361, auquel il a succédé dans sa charge¹⁰⁵⁸. La carrière d'*Helias Servientis* met en lumière les liens que peuvent entretenir les procureurs entre eux, même lorsqu'ils ne font que se succéder,

¹⁰⁵³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 759.

¹⁰⁵⁴ *Ibid.*, p. 709, 769, 795, 853.

¹⁰⁵⁵ Sur *Helias Servientis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 576 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 948 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056.

¹⁰⁵⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 835.

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*, p. 874-875.

¹⁰⁵⁸ *Ibid.*

puisque'elle reproduit assez sensiblement celui de son collègue *Helias Ortici*, successivement procureur des évêques de Paphos, de Sarlat et de Périgueux.

Johannes Chauvetelli

Chanoine prébendé de Limoges, chapelain et familier du cardinal Guillaume de Chanac, ce procureur intervient principalement, entre 1372 et 1376, comme mandataire attitré de l'abbé de Saint-Lucien de Beauvais¹⁰⁵⁹. Il prend la succession de *Petrus Roberti de Aquila*, principal mandataire du prélat entre 1362 et 1370, et se trouve remplacé ensuite par un auditeur de la Rote, *Clemens de Grandimonte*¹⁰⁶⁰. Outre un autre prélat de ce même diocèse, l'abbé de Saint-Germer-de-Flay, il représente aussi deux fois l'archevêque de Bourges, en février et avril 1376, précédant là aussi *Clemens de Grandimonte* qui a donc repris en partie sa clientèle à la Chambre. Rien ne permet de suggérer ce qui amène tous ces clients à recourir aux services de *Johannes Chauvetelli*, puisque ce dernier ne paraît pas avoir de liens avec ces deux diocèses de Beauvais et de Limoges.

Johannes de Villeblain

Prêtre, camérier du cardinal Gui de Boulogne, possédant des bénéfices principalement dans le diocèse de Soissons mais aussi dans de nombreux diocèses du Nord de la France (Arras, Amiens, Reims, Senlis), *Johannes de Villeblain* n'exerce pas l'activité de procureur très fréquemment¹⁰⁶¹. En 1362, il est cité comme procureur de l'abbé de Saint-Faron de Meaux, mais dès l'année suivante, le prélat recourt à *Petrus Roberti de Aquila*¹⁰⁶². On le retrouve, en janvier 1366, pour les évêques de Strasbourg et de Beauvais. Dans le premier cas, il est mis à contribution alors que le prélat n'a pas de délégué attitré auprès du Saint-Siège ; dans le second, *Petrus Roberti de Aquila* a la charge de représenter le prélat depuis 1361 et *Johannes de Villeblain* n'est sans doute là que pour remplacer momentanément ce professionnel empêché¹⁰⁶³. Enfin, après le retour de la curie à Avignon, en 1370, il a la charge des affaires de l'abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin du diocèse de Noyon, en 1371-1372, alors que *Petrus Roberti de Aquila* n'est plus au service du prélat¹⁰⁶⁴. Deux des trois interventions qu'il effectue au cours de la période comme procureur *ad resignandum* sont

¹⁰⁵⁹ Sur *Johannes Chauvetelli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 591-592 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 961.

¹⁰⁶⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 716-717.

¹⁰⁶¹ Sur *Johannes de Villeblain* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 628-629 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 989-991 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1059.

¹⁰⁶² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 765.

¹⁰⁶³ *Ibid.*, p. 832.

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*, p. 799.

faites au nom de son maître, le cardinal Gui de Boulogne : chez *Johannes de Villeblain*, l'exercice de la fonction de procureur rejoint le service qu'il doit à son influent protecteur.

Petrus Vassalli

Clerc du diocèse d'Angoulême, familier et chapelain du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien, *Petrus Vassalli* ne possède à l'époque où il est procureur que des bénéfices dans le diocèse de Poitiers, en particulier un canonicat avec prébende et sous-doyenné¹⁰⁶⁵. Les contours géographiques de sa clientèle sont particulièrement nets : les prélats qu'il représente émanent du diocèse de Poitiers (abbé de Saint-Maixent) et de cinq autres diocèses qui forment une couronne tout autour de cette dernière circonscription ecclésiastique : Angers (abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée), Luçon (abbé de Saint-Michel-en-l'Herm), Saintes (abbé de Saint-Jean-d'Angély), Angoulême (évêque) et Limoges (abbé de Saint-Martin). De même, hormis un bénéfice situé dans le diocèse de Rodez, les cinq charges ecclésiastiques qu'il abandonne en tant que procureur *ad resignandum*, en 1364, concernent cette même région. Lorsqu'il agit pour les abbés de Saint-Maixent et de Saint-Michel-en-l'Herm, il joue le rôle de mandataire attitré¹⁰⁶⁶. Au contraire, il intervient pour les abbés de Saint-Pierre de Bourgueil et de Saint-Martin de Limoges, alors que ce sont respectivement le moine *Johannes Botiguer* et le chanoine d'Urgel, *Gisbertus de Lur*, qui sont à ce moment-là chargés de les représenter de manière régulière auprès du Saint-Siège¹⁰⁶⁷. Enfin, dans le cas de l'évêque d'Angoulême, *Petrus Vassalli* donne simplement l'impression d'être mandaté par le prélat durant le séjour italien de la curie sous Urbain V¹⁰⁶⁸.

c) Guillelmus Ademarii et Johannes de Forgia : deux nouveaux venus pour servir le pape

Guillelmus Ademarii

Maître de l'office de cire puis sergent d'armes et portier du pape, ce damoiseau apparaît une première fois à la curie, en 1354, pour effectuer une visite au nom de l'abbé de Sainte-Foy de Conques du diocèse de Rodez¹⁰⁶⁹. Il ne se retrouve cité ensuite pour ce prélat qu'en 1363 et 1364, avant que, l'année suivante, un certain *Vidaleus Sadel* ne le remplace. On le

¹⁰⁶⁵ Sur *Petrus Vassalli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 669 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1017-1018 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1061.

¹⁰⁶⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 795-796.

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 724, 760.

¹⁰⁶⁸ *Ibid.*, p. 825.

¹⁰⁶⁹ Sur *Guillelmus Ademarii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 561 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 934 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056.

retrouve, en outre, au service de quelques autres prélats, entre 1364 et 1366 : l'abbé de Saint-Michel de Gaillac du diocèse d'Albi, l'abbé de Saint-Sernin de Toulouse, représenté normalement à cette époque par son chanoine régulier *Aymericus Grangerii*¹⁰⁷⁰ et l'évêque de Lectoure. Vers 1366, il est aussi cité comme procureur *ad resignandum*.

Johannes de Forgia

Originaire du diocèse de Bourges, ce fidèle procureur de l'abbé de Saint-Sulpice de Bourges est un des portiers du pape¹⁰⁷¹. Après être passé à la Chambre pour représenter l'archevêque de Capoue en 1359 et 1361, il effectue quatre versements au titre de l'impôt des services et autant de visites *ad limina*, entre 1363 et 1367, pour son client berruyer. Aucun autre intermédiaire n'est mentionné pour ce dernier au cours de la période, et il est très probable que *Johannes de Gorgia* en soit le représentant attitré¹⁰⁷². Cela ne l'empêche pas non plus d'offrir ses services à l'abbé de Saint-Gildas de Châteauroux de ce même diocèse de Bourges, à l'abbé de Nouaillé du diocèse de Poitiers et même, alors que la curie est à Montefiascone, à l'abbé de Joucou, pourtant issu d'un diocèse nettement plus méridional (Alet) que ceux dont émanent ses clients habituels.

d) Aymericus de Garda, Guillelmus Glorie, Jacobus Vercherii et Stephanus Audeberti : quatre nouveaux modestes serviteurs pour la Chambre

Aymericus de Garda

Mystérieux personnage très certainement scribe du pape à la Chambre¹⁰⁷³, *Aymericus de Garda* représente l'archevêque d'Arles, entre 1364 et 1366, à la suite de son collègue *Bartholomeus del Cassanh*¹⁰⁷⁴. C'est peut-être lui qui résigne aussi, en 1364, un canonicat avec prébende du chapitre cathédral d'Évora, mais rien ne permet d'être trop affirmatif.

Guillelmus Glorie

Serviteur de la Chambre apostolique, chanoine prébendé et archiprêtre de Lodève, *Guillelmus Glorie* effectue un versement annuel, chaque mois de juillet, entre 1362 et 1364,

¹⁰⁷⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 813.

¹⁰⁷¹ Sur *Johannes de Forgia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 596 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 964.

¹⁰⁷² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 724.

¹⁰⁷³ Sur *Aymericus de Garda* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 520 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 898 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1052.

¹⁰⁷⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 826.

pour les communs et menus services de l'évêque de Nîmes¹⁰⁷⁵. Entre 1367 et 1370, c'est un autre chanoine de Lodève, *Raymundus Macelli*, qui lui succède et qui est donc peut-être entré au service de l'évêque de Nîmes par son entremise¹⁰⁷⁶. Même s'il n'a pas de bénéfice dans ce dernier diocèse, la très grande proximité des diocèses de Nîmes et de Lodève suffit à expliquer son intervention pour ce prélat. Ce familier de la Chambre résigne aussi, à l'occasion, des bénéfices pour des tiers, comme il le fait en 1365 et 1371, et reçoit des paiements à la Chambre comme procureur *ad recipiendum* : c'est le cas en 1365, 1366 et 1373. Ce modeste agent de la Chambre mérite donc d'être considéré comme un technicien des affaires financières fort qualifié.

Jacobus Vercherii

Clerc du diocèse d'Autun qui travaille à la Chambre comme familier de *Johannes Rosseti de Martigniaco*, *Jacobus Vercherii* est attesté comme témoin à la Chambre lors de deux paiements effectués en 1374 : il agit épisodiquement comme procureur *ad solvendum* d'un prélat du diocèse d'Arras (l'abbé de Saint-Pierre d'Hasnon) puis de deux abbés du diocèse de Troyes (les abbés de Saint-Pierre de Montieramey et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes¹⁰⁷⁷). Comme *Guillelmus Glorie*, on le retrouve aussi comme procureur *ad recipiendum* : il représente alors son maître *Johannes Rosseti de Martigniaco*.

Stephanus Audeberti

Après une première intervention, en 1366, effectuée pour l'abbé de Saint-Éloi de Noyon, à un moment où, clerc de *Mauricius de Barda*, il travaille comme serviteur à la Chambre, *Stephanus Audeberti* ne réapparaît ensuite que dans les années 1372-1376 pour six autres prélats¹⁰⁷⁸. Ses interventions gardent toujours un caractère exceptionnel, sans concerner quelque évêque ou abbé plus particulièrement. Il représente souvent les mêmes ecclésiastiques que ses collègues de la Chambre : il agit pour l'évêque de Rieux et l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, en 1373 ; or, l'année suivante c'est *Mauricius de Barda* qui fait office de procureur pour ces deux prélats¹⁰⁷⁹. Pour les évêques de Chalon et d'Autun, il agit respectivement en 1372-1373 et en 1374 et 1376 ; en 1375 et 1375-1376, on rencontre, au

¹⁰⁷⁵ Sur *Guillelmus Glorie* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 568 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 941-942 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056, 1067.

¹⁰⁷⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 862.

¹⁰⁷⁷ Sur *Jacobus Vercherii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 585 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 957 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1067.

¹⁰⁷⁸ Sur *Stephanus Audeberti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 693 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1036 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062, 1068.

¹⁰⁷⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 788, 870.

service de ces deux prélats, *Johannes Rosseti de Martigniaco*¹⁰⁸⁰. Quand il agit pour l'évêque de Lectoure, il paraît remplacer un autre agent de la Chambre, le courrier *Bernardus de Senaco*, au service du prélat durant toute l'année 1376¹⁰⁸¹. Lorsqu'il représente l'abbé de Saint-Éloi de Noyon, il ne fait que succéder à un autre familier de *Mauricius de Barda*, *Petrus Turlini de Movisonno*¹⁰⁸². Enfin, outre ses dix interventions comme mandataire *ad solvendum* ou *ad visitandum*, ce modeste clerc est mentionné comme procureur *ad resignandum* et procureur *ad recipiendum* à la Chambre, ce qui révèle déjà une grande habitude de la représentation par procuration en curie.

e) Galhardus Carbonelli, Martinus de Chastres et Petrus de Chintrio : trois nouveaux serviteurs pour la Chambre, attachés à une livrée cardinalice

Galhardus Carbonelli

Clerc du diocèse de Rodez, familier du cardinal Gilles Aycelin de Montaigut, *Galhardus Carbonelli* travaille à la Chambre comme scribe du pape, lorsqu'il est attesté comme procureur, entre 1363 et 1365¹⁰⁸³. En dépit de son origine méridionale, ce personnage possède des bénéfices en Normandie, dans le diocèse de Sées, qui expliquent sans doute qu'il s'oblige pour l'évêque de ce dernier diocèse, en 1363. Ses deux autres clients se rattachent au diocèse de Maillezais, mais il n'agit pour l'un comme pour l'autre que de manière bien passagère¹⁰⁸⁴. Lorsqu'il est attesté comme procureur *ad resignandum*, le bénéfice en question dépend cette fois-ci d'une région un peu moins éloignée du diocèse de Riez dont il est originaire. De toute façon, cet agent de la Chambre ne fait office de procureur que fort rarement au cours de sa carrière auprès du Saint-Siège.

Martinus de Chastres

Clerc du diocèse de Limoges, chapelain et chambrier du cardinal Audoin Aubert, ce chanoine de Coutances est pourvu de la charge de scribe à la Chambre apostolique¹⁰⁸⁵. Une telle fonction l'amène à représenter en curie l'abbé de Saint-Michel de Grandmont, entre 1364 et 1367, à la suite de *Gerardus de Vassinhaco*¹⁰⁸⁶. On retrouve trois fois cet individu, après le

¹⁰⁸⁰ *Ibid.* p. 827-828, 840.

¹⁰⁸¹ *Ibid.*, p. 852.

¹⁰⁸² *Ibid.*, p. 774.

¹⁰⁸³ Sur *Galhardus Carbonelli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 548 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 923-924 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1055.

¹⁰⁸⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 751, 770.

¹⁰⁸⁵ Sur *Martinus de Chastres* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 631 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 991-992 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, 1059-1060.

¹⁰⁸⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 751.

retour de la curie à Avignon, comme procureur *ad resignandum*. Les bénéfices délaissés sont situés dans les diocèses de Bourges et de Limoges : ce sont toujours les clercs de sa région d'origine qui le réclament comme procureur.

Petrus de Chintrio

Scribe du pape, par ailleurs familier et secrétaire du cardinal Pierre Roger, *Petrus de Chintrio* représente l'abbé de Saint-Pierre d'Orbais-l'Abbaye du diocèse de Soissons, entre 1354 et 1366, et n'effectue pour ce prélat pas moins de sept visites *ad limina*¹⁰⁸⁷. Entre 1362 et 1367, ce chanoine de Châlons intervient aussi à huit reprises pour cinq abbés de ce dernier diocèse, à un moment où ces prélats n'ont souvent guère de mandataires attirés à la Chambre¹⁰⁸⁸.

f) Aymericus Pellicerii, Gerardus Fabri, Johannes Mercerii et Johannes Rosseti de Martigniaco : quatre grands familiers de la Chambre et de la Chancellerie

Aymericus Pellicerii

Scribe des lettres apostoliques entre 1362 et 1366, *Aymericus Pellicerii* passe ensuite au service de la Chambre apostolique où il exerce la fonction de collecteur dans la province d'Agen et de Toulouse¹⁰⁸⁹. On le rencontre comme procureur, alors qu'il est au service de la Chancellerie dès 1362, puis en 1363, et quelques années plus tard, une fois qu'il est devenu collecteur, en 1367. De plus, c'est aussi dans les années 1362-1363 qu'on le trouve attesté comme procureur *ad resignandum*. Il réapparaît, au retour de la curie, à Avignon, en 1370, pour deux prélats de la province dans laquelle il est chargé de lever les annates : l'abbé de Saint-Sernin de Toulouse et l'évêque d'Agen. Enfin, on le retrouve, en 1375, pour un prélat du diocèse voisin de Rieux, l'abbé du Mas-d'Azil. Toutes ces interventions, effectuées tant au cours de sa carrière à la Chancellerie qu'à la Chambre, le mettent en rapport avec une clientèle presque exclusivement centrée sur la région de Toulouse.

¹⁰⁸⁷ Sur *Petrus de Chintrio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 646 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1003-1004.

¹⁰⁸⁸ Ces cinq abbés du diocèse de Châlons sont les abbés de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons, de Saint-Martin de Huiron, de Montierender, de Saint-Mémmie et de Saint-Sauveur de Vertus : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 730, 755, 770, 796, 820.

¹⁰⁸⁹ Sur *Aymericus Pellicerii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 520 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 899-900 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1053.

Gerardus Fabri

Clerc du diocèse d'Uzès et chanoine de Narbonne, scribe du pape à la Chambre et lecteur de l'Audience des lettres contredites, *Gerardus Fabri* est un modeste agent de la Chambre et de la Chancellerie très employé comme procureur¹⁰⁹⁰. Il est le procureur attitré de l'archevêque de Narbonne entre 1362 et 1366, et représente l'abbé de Saint-Polycarpe, de ce même diocèse, en 1363 et 1364. En outre, plusieurs prélats d'horizons plus lointains se font représenter en curie par son intermédiaire, à savoir les évêques de Mitrovitsa, d'Osma et de Transylvanie.

Johannes Mercerii

Abréviateur à la Chancellerie et scribe du pape à la Chambre, *Johannes Mercerii* est aussi le secrétaire et le chapelain du cardinal et vice-chancelier Pierre de Montereuc¹⁰⁹¹. Il est employé comme procureur par des prélats du Centre-Ouest de la France, auquel il se rattache par son diocèse natal de Périgueux, avant tout par les évêques de Luçon et de Saintes dont il est le représentant attitré¹⁰⁹². On ne voit qu'une fois *Nicolaus Paschalis alias Peraudi*, procureur particulier de l'évêque de Maillezais, agir pour l'évêque de Luçon, en 1362, et le professionnel *ad causas*, *Bernardus de Bugueto* représenter l'évêque de Saintes, en 1366. D'ailleurs, quand *Johannes Mercerii* intervient pour l'évêque d'Angoulême¹⁰⁹³, il succède aussi à *Bernardus de Bugueto*, mais l'un et l'autre ne font qu'assurer l'*interim* entre *Johannes de Roberto* (1364-1366) et *Petrus Vassalli* (1368-1370). Enfin, on le rencontre aussi au service de trois autres prélats, successivement, l'abbé de Saint-Amand-de-Coly du diocèse de Sarlat, puis les abbés de Notre-Dame de Sablonceaux et de Notre-Dame de Bournet du diocèse de Saintes. Ces interventions ponctuelles confirment les contours géographiques de sa clientèle. En revanche, il n'en est pas de même des charges ecclésiastiques qu'il abandonne comme procureur *ad resignandum* : ces dernières se rattachent aux diocèses de Langres et de Reims et ne peuvent être rapprochées que de son canonicat avec prébende de Langres.

Johannes Rosseti de Martigniaci

Notaire de la Chambre qui fait une longue carrière auprès du Saint-Siège, cet agent de la curie intervient durant de très longues années, comme procureur à la Chambre, entre les

¹⁰⁹⁰ Sur *Gerardus Fabri* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 553-554 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 927-929.

¹⁰⁹¹ Sur *Johannes Mercerii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 605-606 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 974-975 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1058.

¹⁰⁹² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 855, 874.

¹⁰⁹³ *Ibid.*, p. 825.

années 1350 et les années 1380, pour un grand nombre de prélats¹⁰⁹⁴. Il apparaît d'abord, en 1353, comme procureur de l'évêque de Langres, alors qu'il n'est que le simple clerc du collecteur de Lyon. On ne le retrouve ensuite que dix ans plus tard : il est alors scribe du pape à la Chambre et intervient pour l'abbé d'Ainay à Lyon, alors que ce dernier a envoyé en curie son réfectoirier *Stephanus de Bellapertica*¹⁰⁹⁵, ainsi que pour les évêques ou archevêque d'Autun, de Grenoble et de Lyon. En 1372-1373, il représente l'archevêque de Bourges. En 1375-1376, il est habilité à représenter les évêques de Chalon et de Castres. L'année suivante puis en 1379, il est le mandataire de l'archevêque de Lyon qui n'a pas eu recours, depuis 1363, à moins de 10 procureurs, preuve que *Johannes Rosseti* n'est pas resté au service de ce prélat¹⁰⁹⁶. Enfin, il est cité comme mandataire de l'évêque d'Avila et de Lodève en 1381-1382. Il est donc impossible de distinguer des clients privilégiés, mais tous appartiennent plus ou moins au quart Sud-Est de la France, la Bourgogne constituant le bastion de sa clientèle. *Johannes Rosseti* est aussi cité deux fois comme témoin à la Chambre, mais n'apparaît pas dans d'autres services de la curie : il est spécialisé dans les seules affaires financières.

Répartition chronologique des interventions à la Chambre de *Johannes Rosseti*

1353		1363		1372	1373		1375	1376	1377		1379		1381	1382
1		4		1	1		2	2	1		2		1	1

g) Guillelmus Noelleti, Johannes Robinelli et Johannes de Silvalitoris : de rares représentants de la Rote et de la Pénitencerie

Guillelmus Noelleti

Clerc du diocèse d'Angoulême, chapelain, auditeur et familier du cardinal Pierre Roger de Beaufort, ce futur cardinal fait ses débuts à la curie comme avocat, chapelain d'honneur et auditeur de la Rote puis référendaire, fréquentant ainsi tant le palais du pape ou les cours de justice que la Chancellerie¹⁰⁹⁷. Il ajoute à toutes ses fonctions celle de procureur à la Chambre, puisqu'il représente, comme procureur *ad solvendum* et *ad visitandum*, l'évêque de Lisieux, entre 1361 et 1364. Il est le seul mandataire de ce prélat durant ces années : il succède au marchand *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, et précède le chanoine *Raymundus Basati*, sans

¹⁰⁹⁴ Sur *Johannes Rosseti de Martignaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 611 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 981-983.

¹⁰⁹⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 762.

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*, p. 856.

¹⁰⁹⁷ Sur *Guillelmus Noelleti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 571-572 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 944-945.

avoir d'éventuels concurrents¹⁰⁹⁸. On le retrouve aussi à Rome, en 1368, comme procureur de l'évêque d'Arras, mais, trois années plus tard, il est déjà cardinal-diacre de Saint-Ange.

Johannes Robinelli

Chapelain du pape et auditeur de la Rote, *Johannes Robinelli* est le seul juge à intervenir comme procureur à la Chambre de manière assez fréquente¹⁰⁹⁹. Chanoine prébendé du chapitre cathédral de Poitiers et de la collégiale Saint-Hilaire, il est principalement cité dans les registres des *Obligationes-Solutiones* pour l'évêque de Poitiers, entre 1363 et 1367. Il représente aussi d'autres prélats de ce même diocèse : les abbés de Nouaillé, de Saint-Jouin-de-Marnes et de Saint-Maixent. Son intervention pour l'évêque de Laon, à Rome, en 1368, alors qu'il reçoit un nombre toujours plus grand d'affaires à la Rote, met un terme définitif à sa carrière de procureur.

Johannes de Silvalitoris

Dominicain, ce pénitencier du pape est attesté à l'occasion de trois interventions effectuées au nom de prélats bretons¹¹⁰⁰ : les évêques de Dol (1364) et de Saint-Malo (1367 ; 1370). Il est choisi par des prélats qui n'emploient que des mandataires entièrement dévoués aux ecclésiastiques bretons : dans le premier cas, il précède *Guidomarus Rollandi* (1364-1366) ; dans le second, il succède à *Johannes de Quilozoc* (1362-1364) et *Petrus Turlini de Movisonno* (1365), autant de petits procureurs tout entiers tournés vers l'Ouest¹¹⁰¹.

h) Johannes de Mejanesio : une carrière au service du Sacré Collège

Clerc du Sacré Collège, chapelain des cardinaux Hugues Roger puis Guillaume d'Aigrefeuille le jeune, *Johannes de Mejanesio* est très souvent employé comme procureur à la Chambre sur une très longue période¹¹⁰². Il intervient 61 fois entre 1361 et 1382, à Avignon et en Italie.

¹⁰⁹⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 853.

¹⁰⁹⁹ Sur *Johannes Robinelli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 610 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 979-980.

¹¹⁰⁰ Sur *Johannes de Silvalitoris* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 613 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 985-986.

¹¹⁰¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 872, 882.

¹¹⁰² Sur *Johannes de Mejanesio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 604-605 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 972-974 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1058, 1068 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 6, p. 1076.

Les interventions de *Johannes de Mejanesio* à la Chambre

AVIGNON	ROME	AVIGNON	ROME	AVIGNON
1361-1367	1367-1370	1370-1376	1377	1378-1382
6 interventions	10 interventions	29 interventions	10 interventions	6 interventions

Si on laisse de côté 10 interventions pour cinq clients étrangers, les prélats qui lui donnent procuration se laissent assez aisément répartir en trois groupes : douze évêques ou abbés représentés en tout 26 fois sont issus de diocèses de la région de Toulouse¹¹⁰³, six autres représentés en tout 13 fois se rapprochent plutôt de la région d'Avignon¹¹⁰⁴, tandis que quatre évêques ou archevêques représentés en tout 12 fois émanent du Nord de la France¹¹⁰⁵.

Parmi tous ses clients, deux ont recours à lui de manière régulière : l'abbé de Grandselve et l'évêque de Thérouanne. Le premier fait souvent appel à lui durant la décennie 1372-1382 : seul un paiement effectué en décembre 1372 par un moine de l'abbaye, *Raymundus de Petro Guillelmi*, lui échappe¹¹⁰⁶. Le second utilise ses services, entre 1372 et 1375, après avoir confié en 1370 ses affaires à *Petrus Roberti de Aquila* et à *Henricus de Sancto Martino*¹¹⁰⁷.

En dépit de leur peu d'ancienneté à la curie, tous ces humbles serviteurs font des carrières de procureur aussi belles que celles de leurs collègues qui se trouvent familiers des rouages du Saint-Siège depuis bien plus longtemps qu'eux. Un tel constat amène à penser que ce n'est pas tant pour leurs compétences que pour la facilité et la garantie de sécurité qu'offre leur présence permanente à Avignon que tous ces agents de la curie sont choisis comme mandataires par de nombreux évêques et abbés. Il faut pourtant remarquer que tous les individus mis à contribution pour faire office de procureur n'occupent jamais de charges considérables, mis à part peut-être les deux auditeurs de la Rote qui d'ailleurs sont de bien occasionnels et temporaires mandataires et quelques individus qui sont plus spécifiquement attachés à la Chambre. Sinon, dès qu'un personnage se voit accéder à quelque charge un peu importante, il cesse presque aussitôt d'être mentionné comme procureur, preuve

¹¹⁰³ Il s'agit de prélats issus des diocèses d'Agen (évêque), d'Alet (évêque), de Carcassonne (abbé de La Grasse), de Clermont (La Chaise-Dieu), de Comminges (évêque), de Mirepoix (abbé de Notre-Dame de Boulbonne, évêque), de Montauban (abbé de Belleperche), de Rodez (abbé d'Orlhaguet, évêque), de Saint-Flour (évêque) et de Toulouse (abbé de Grandselve).

¹¹⁰⁴ Il s'agit de prélats issus des diocèses d'Avignon (évêque), de Cavaillon (abbé de Sénanque, évêque), de Lodève (abbé de Saint-Guillaume-du-Désert), de Nîmes (Saint-Gilles), de Viviers (évêque).

¹¹⁰⁵ Il s'agit des évêques d'Amiens, d'Arras et de Thérouanne ainsi que de l'archevêque de Sens.

¹¹⁰⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 752.

¹¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 879.

supplémentaire du caractère peu honorifique et bien modeste de la fonction de procureur. Cette dernière offre même parfois à de trop récents curialistes pas encore bien intégrés un extraordinaire moyen de s'introduire davantage dans l'administration du Saint-Siège. Une telle idée est d'ailleurs confortée par le fait que cette seule activité de procureur est susceptible de conduire des individus vers d'autres fonctions plus prestigieuses.

3) 11 procureurs qui entrent au service du pape et des cardinaux durant leur carrière de mandataire

Onze personnages sont dans une situation assez déconcertante : ils remplissent la fonction de procureur à la Chambre, sans avoir manifestement d'autres activités ou charges à Avignon, puis se trouvent occuper, en outre, un jour, au cours de leur carrière de mandataire, une charge officielle à Avignon. Ils deviennent à partir de ce moment, comme les individus précédemment évoqués, de simples procureurs occasionnels exerçant un autre office à côté. Ce changement brusque de statut a souvent lieu plusieurs années après leur première intervention, et parfois seulement peu de temps avant leur dernier passage à la Chambre. Il y a donc lieu de penser que c'est à l'occasion de leurs interventions à la Chambre, effectuées en vertu de mandats de procuration qui leur ont été donnés, que ces procureurs ont réussi à gagner les faveurs de quelque influent personnage et à obtenir ensuite une charge dans l'une ou l'autre des institutions du Saint-Siège. Une telle interprétation doit néanmoins être accueillie avec prudence, dans la mesure où il n'est pas sûr que ces hommes n'occupent pas cette seconde charge plus tôt, mais sans que les sources ne la fassent apparaître tout de suite.

Des procureurs qui deviennent procureurs occasionnels

Nom du procureur occasionnel	Période d'activité comme procureur à la Chambre	Carrière à Avignon auprès du Saint-Siège
<i>Bartholomeus del Cassanh</i>	Octobre 1361-avril 1369	Chambre : 1363-1376 Chancellerie : 1363
<i>Gisbertus de Lur</i>	Janvier 1354-mai 1370	Livrée cardinalice : 1366
<i>Guillelmus Bernardi</i>	Octobre 1363-octobre 1366	Maison du pape : 1366-1374
<i>Hugo Gaufridi</i>	Décembre 1359-décembre 1381	Livrée cardinalice : 1362-1381
<i>Jacobus Textoris</i>	Décembre 1362-mars 1376	Livrée cardinalice : 1371-1374
<i>Johannes Guenioti</i>	Novembre 1361-février 1379	Livrée cardinalice : 1369-1370 Chancellerie : 1370-1372

<i>Johannes Sabaterii</i>	Juillet 1358-juillet 1373	Livrée cardinalice : 1372-1375
<i>Petrus de Fargia</i>	Février 1365-février 1373	Chambre : 1373-1375 Chancellerie : 1375
<i>Petrus Rubei</i>	Mai 1354-septembre 1366	Pénitencerie : 1364-1370 Livrée cardinalice : 1370
<i>Radulphus de Alliaco</i>	Février 1364-mai 1380	Livrée cardinalice : 1372-1376
<i>Simon Girardi de Bourdone</i>	Avril 1355-novembre 1368	Chambre : 1364-1367 Chancellerie : 1367-1370

a) Gisbertus de Lur, Hugo Gaufridi, Jacobus Textoris, Johannes Guenioti, Johannes Sabaterii et Radulphus de Alliaco : six procureurs qui s'attachent à un cardinal

Gisbertus de Lur

Diacre, chapelain et serviteur du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien, *Gisbertus de Lur* est avant tout le procureur de deux abbés limougeaux¹¹⁰⁸ : l'abbé de Saint-Martin duquel il reçoit pouvoir de n'effectuer pas moins de dix visites *ad limina*, entre 1354 et 1365, et l'abbé de Saint-Martial qui lui donne mandat d'agir en son nom comme procureur *ad visitandum* puis procureur *ad solvendum*, à sept reprises, entre 1362 et 1370. Il faut constater néanmoins que l'un et l'autre de ces deux prélats ont été, une ou deux fois, représentés par d'autres mandataires : le premier, par *Petrus Vassalli*, également chapelain du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien, en 1363, le second par un marchand de Florence, *Paulus Mercerii*, en 1364, et par un moine de l'abbaye, *Guido de Costa*, trois ans plus tard¹¹⁰⁹. Il se trouve que *Gisbertus de Lur* et *Petrus Vassalli*, tous les deux au service d'un même maître, ont d'autres clients communs, tel l'abbé de Saint-Maixent du diocèse de Poitiers, que l'un représente en 1364-1366, l'autre en 1370¹¹¹⁰. De même, l'abbé de Saint-Pierre de Lesterps du diocèse de Limoges, que *Gisbertus de Lur* sert à la curie, entre 1365 et 1368, se fait représenter en 1367 par ce même *Guido de Costa*, moine et procureur de l'abbaye de Saint-Martial¹¹¹¹. *Gisbertus de Lur* est aussi le mandataire, à titre exceptionnel, de l'abbé de Saint-Augustin de Limoges. En dépit d'une telle clientèle, on doit signaler qu'il ne possède pas de bénéfice dans le diocèse de Limoges avant 1366, date à laquelle il reçoit un canonicat avec réserve de prébende dans le chapitre cathédral. Pour une fois, il n'est donc pas possible

¹¹⁰⁸ Sur *Gisbertus de Lur* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 557 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 929-930 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1055.

¹¹⁰⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 760.

¹¹¹⁰ *Ibid.*, p. 795.

¹¹¹¹ *Ibid.*, p. 759.

d'expliquer l'ancrage géographique d'une clientèle par la présence de bénéfices. Enfin, *Gisbertus de Lur* est signalé deux fois comme procureur *ad resignandum* vers 1363.

Hugo Gaufridi

Chapelain et familier du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien puis chapelain et camérier du cardinal Guillaume Noellet, *Hugo Gaufridi* agit entre 1359 et 1381 pour l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe du diocèse d'Angoulême¹¹¹². Seul, *Johannes Arnaudi alias Gorraudi* qui effectue une visite *ad limina* pour ce prélat en 1364 est en mesure de lui faire concurrence¹¹¹³. Avant de se faire pourvoir en 1372 d'un canonicat avec prébende à Angoulême, il n'a aucune attache avec ce diocèse. En outre, en 1376, il intervient comme procureur de l'évêque d'Angoulême, alors qu'aucune autre intervention de cet évêque *per procuratorem* n'a pu être relevée dans les livres des *Obligationes-Solutiones* depuis celle, en 1370, de *Petrus Vassalli*, membre de la même livrée cardinalice que lui¹¹¹⁴. La longueur de la carrière d'*Hugo Gaufridi* est exceptionnelle : elle recoupe les pontificats d'Innocent VI, d'Urbain V, de Grégoire XI et de Clément VII. Elle ne peut d'ailleurs se résumer aux sept visites *ad limina* effectuées pour les deux prélats du diocèse d'Angoulême évoqués : *Hugo Gaufridi* est aussi, sans que l'on explique vraiment pourquoi, le mandataire *ad solvendum* de l'évêque de Cesena et de l'abbé de Saint-Michel-en-l'Herm du diocèse de Luçon. Enfin, il résigne aussi, au nom de deux clercs empêchés, des bénéfices sis dans les diocèses d'Avignon et de Bordeaux.

Jacobus Textoris

Prêtre du diocèse de Narbonne ayant un canonicat avec prébende à Digne mais aussi d'autres bénéfices dans ce diocèse et celui d'Aix, chapelain et camérier du cardinal Francesco Tebaldeschi, *Jacobus Textoris* effectue trois versements pour les communs et menus services de l'archevêque d'Aix, entre 1362 et 1364, avec un autre chanoine de Digne, *Hugo Rolandi*¹¹¹⁵. On a là l'exemple d'une représentation par procuration en binôme, où aucun des deux personnages ne semble avoir l'avantage en dignité¹¹¹⁶. On perd trace ensuite de ce procureur à Avignon, avant de le voir réapparaître en 1376, au service de l'évêque de Digne.

¹¹¹² Sur *Hugo Gaufridi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 579 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 952-953 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057.

¹¹¹³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 787.

¹¹¹⁴ *Ibid.*, p. 825.

¹¹¹⁵ Sur *Jacobus Textoris* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 585 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 956-957.

¹¹¹⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 824.

Johannes Guenioti

Familier et clerc du cardinal Gilles Aycelin, devenant en outre, à partir des années 1370, scribe des lettres apostoliques à la Chancellerie, *Johannes Guenioti* est attesté comme procureur à la Chambre, entre 1362 et 1379¹¹¹⁷. En fait, cette carrière reste modeste : une intervention en 1361, cinq en 1363-1364, puis de nouveau une seule, à Viterbe, en 1369, et à Avignon, sous le Grand Schisme, en 1379. Les contours géographiques de sa clientèle recoupent partiellement ceux des régions où il possède des bénéfices. *Johannes Guenioti* est pourvu de canonicats avec prébendes au chapitre cathédral d'Orléans et dans la collégiale de Saint-Aignan d'Orléans mais aussi à Théroouanne et à Saint-Donatien de Bruges. Aussi le retrouve-t-on comme mandataire de l'abbé de Saint-Euverte d'Orléans et de l'évêque de Théroouanne. En outre, il est mandaté par l'abbé de Pontlevoy du diocèse de Chartres et par l'évêque de Nevers.

Johannes Sabaterii

Prêtre du diocèse de Rodez, chapelain et auditeur du cardinal Jean de Cros, ce personnage fait une rapide apparition en curie, en 1358, comme procureur *ad visitandum* de l'évêque de Couserans¹¹¹⁸. Il réapparaît ensuite, à Avignon puis à Montefiascone et à Rome, comme procureur de l'évêque de Saint-Pons-de-Thomières. Après le retour de la curie à Avignon, il effectue quatre versements successifs, entre 1371 et 1373, pour l'abbé de Sixt du diocèse de Genève. Si rien ne dit ce qui l'amène à intervenir pour son premier client, en 1358, il est avéré qu'il est official et vicaire de l'évêque de Saint-Pons-de-Thomières et familier de l'abbé de Sixt ; d'ailleurs, dans ces deux derniers cas, il succède à des familiers de l'un et l'autre prélat, respectivement, *Andrardus Lanterii*, en 1364, et *Johannes Gibilini*, en 1370¹¹¹⁹. Enfin, sa carrière de procureur ne s'achève pas en 1373 avec sa dernière intervention comme procureur *ad solvendum* : on retrouve *Johannes Sabaterii* deux ans plus tard comme procureur *ad recipiendum* à la Chambre.

¹¹¹⁷ Sur *Johannes Guenioti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 598 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 967-968.

¹¹¹⁸ Sur *Johannes Sabaterii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 612 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 983-984 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1068.

¹¹¹⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 808, 874.

Radulphus de Alliaco

Camérier du cardinal Robert de Genève, ce clerc peut-être normand qui se trouve être chanoine d'Amiens est le mandataire privilégié de ce dernier diocèse entre 1365 et 1376¹¹²⁰. *Radulphus de Alliaco* commence sa carrière au service de l'abbé de Saint-Jean d'Amiens en 1365 : prenant la suite de *Petrus Roberti de Aquila*, il est mandaté pour représenter ce prélat à la même époque que *Johannes Spiefamis de Luca*¹¹²¹. Il faut attendre ensuite l'année 1372 pour retrouver *Radulphus de Alliaco* : il effectue cinq versements pour les communs et menus services de l'abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens. Il est alors seul à être habilité à agir pour ce prélat. Il se met aussi à prendre en charge les affaires de l'abbé de Saint-Pierre de Corbie et de Saint-Valéry-sur-Somme, à partir de 1373. Dans les deux cas, il se retrouve à la Chambre aux côtés de *Johannes Spiefamis de Luca*, et dans le premier des deux, il succède à *Petrus Roberti de Aquila*. Aussi est-il assurément très lié à ces deux grands personnages¹¹²². *Radulphus de Alliaco* est encore mentionné comme procureur à Avignon, sous Clément VII, mais sa carrière semble alors derrière lui.

b) Bartholomeus del Cassanh, Petrus de Fargia et Simon Girardi de Bourdone : des procureurs qui s'introduisent au cœur des deux services rois de la curie

Bartholomeus del Cassanh

Prêtre du diocèse du Puy, attesté comme scribe du pape à la Chambre entre 1363 et 1376, *Bartholomeus del Cassanh* est aussi cité comme lecteur à l'Audience des lettres contredites, en 1363, cette dernière fonction se rattachant à la Chancellerie¹¹²³. Cet agent de la curie qui est propriétaire d'hôtels à Avignon n'agit jamais pour des prélats comme mandataire régulier, même si l'on peut en avoir parfois l'impression : l'évêque de Mâcon lui donne pouvoir, en 1361, à un moment où il n'a pas d'autres mandataires à Avignon, puis de nouveau, en 1364, alors qu'il a désormais son propre procureur en la personne du chanoine *Guichardus de Sachinis* envoyé par ses soins en curie¹¹²⁴. Entre-temps, il effectue deux versements pour l'archevêque d'Arles, à quatre mois d'intervalle, avant que le mystérieux *Aymericus de Garda* ne représente plus régulièrement ce prélat¹¹²⁵. Enfin, outre une intervention plus tardive tout à fait occasionnelle pour l'abbé du Mas-d'Azil, *Bartholomeus*

¹¹²⁰ Sur *Radulphus de Alliaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 675 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1020.

¹¹²¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 709.

¹¹²² *Ibid.*, p. 737-738, 802-803.

¹¹²³ Sur *Bartholomeus del Cassanh* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 522 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 903-905 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1053.

¹¹²⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 856.

¹¹²⁵ *Ibid.*, p. 826.

del Cassanh résigne plusieurs bénéfices comme procureur. Il ressort de toute cette carrière qu'il est pratiquement impossible d'esquisser les contours géographiques de sa clientèle : elle est, tout au plus, fortement méridionale, un peu à l'image des bénéfices qu'il possède dans les diocèses d'Albi, d'Arles, d'Avignon, de Cavaillon, du Puy, de Pamiers, de Tarragone et de Toulouse.

Petrus de Fargia

Scribe du pape attesté pour la première fois en 1373, ce clerc agit en curie comme procureur de l'abbé de Saint-Giraud d'Aurillac du diocèse de Saint-Flour, en 1365, puis quelque huit années plus tard¹¹²⁶. Entre-temps, bien d'autres mandataires ont été mis à contribution pour représenter le prélat : le damoiseau *Gaubertus de Sancto Exuperio*, le clerc *Guillelmus Mileti* et un familier du prélat, *Stephanus Rabasseri*¹¹²⁷.

Simon Girardi de Bourdone

Scribe du pape à la Chambre entre 1364 et 1367 puis scribe des lettres apostoliques à la Chancellerie entre 1367 et 1370, lors du séjour italien de la curie, ce chanoine prébendé à Langres est déjà à Avignon en 1355 pour représenter l'évêque de ce dernier diocèse¹¹²⁸. Il ne réapparaît ensuite qu'entre 1363 et 1368, principalement pour deux prélats du diocèse de Besançon, l'archevêque et l'abbé de Saint-Pierre de Luxeuil. En outre, il faut noter qu'il agit de nouveau pour l'évêque de Langres et qu'aucun autre délégué de ce dernier prélat n'est cité entre ses deux interventions fort espacées de 1355 et 1364¹¹²⁹. Ce serviteur du Saint-Siège qui exerce la fonction de procureur fort régulièrement n'apparaît pas seulement à la Chambre : il résigne, par exemple, un canonicat avec prébende à Langres, avant janvier 1368, et se trouve mandaté pour recevoir le *pallium* au nom de l'archevêque de Lyon, en 1365.

c) Guillelmus Bernardi et Petrus Rubei : des procureurs qui rejoignent la maison du pape et la Pénitencerie

Guillelmus Bernardi

Chapelain du pape à partir de 1366, qui possède d'assez nombreux bénéfices dans le diocèse de Poitiers, notamment l'abbatit de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et un

¹¹²⁶ Sur *Petrus de Fargia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 648 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1007-1008.

¹¹²⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 714.

¹¹²⁸ Sur *Simon Girardi de Bourdone* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 692 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1034-1035 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062, 1069.

¹¹²⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 849.

canonicat avec prébende au chapitre cathédral, *Guillelmus Bernardi* intervient bien modestement trois fois comme procureur à la Chambre, en octobre et novembre 1363, puis en 1366, au nom de l'évêque de Vannes et de l'abbé de Montierneuf de Poitiers¹¹³⁰.

Petrus Rubei

Petrus Rubei est un clerc qui travaille à la curie comme scribe de la Pénitencerie mais qui agit également quatorze fois comme procureur, entre 1354 et 1366¹¹³¹. Ce personnage a été ici retenu, parce qu'il représente l'évêque d'Elne, entre 1363 et 1366, mais il ne s'agit nullement d'un procureur « français ». Son cas préfigure en quelque sorte celui du grand professionnel, *Dominicus Pontii*, bientôt amené à représenter ce même prélat à Avignon. *Petrus Rubei* accomplit des visites *ad limina* pour des prélats italiens puis espagnols¹¹³², et intervient aussi comme procureur *ad resignandum* et *ad recipiendum* pour le cardinal Francesco Tebaldeschi dont il est le chapelain.

Les carrières de ces onze individus, comme celles des autres procureurs occasionnels évoqués auparavant, ne se distinguent guère de celles des procureurs de métier qui seront étudiées dans le chapitre suivant, contrairement à leur biographie qui est souvent beaucoup plus riche que celles de ces autres professionnels. Aussi n'est-il pas impossible que dans bien des cas l'on ait affaire à des procureurs professionnels qui remplissent en outre une ou plusieurs autres fonctions à la curie, un peu comme ces hommes qui cumulent deux charges auprès du Saint-Siège ou dans quelque maison cardinalice. Cependant, il est tout de même un ensemble bien particulier de procureurs occasionnels qui ne peut être rapproché aussi facilement du groupe des procureurs de métier : les marchands, banquiers et changeurs.

4) 11 marchands, banquiers et changeurs

Ces onze marchands, banquiers ou changeurs recensés, pour la plupart d'origine italienne, sont mentionnés à la Chambre presque exclusivement comme mandataires *ad solvendum*, si bien que leur rôle se réduit souvent à celui de transporteurs de fonds. Parmi eux, deux appartiennent à la compagnie des *Spiefamis* et se distinguent par un nombre de

¹¹³⁰ Sur *Guillelmus Bernardi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 563 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 937-938.

¹¹³¹ Sur *Petrus Rubei* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 667 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1015-1016 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1061, 1068.

¹¹³² *Petrus Rubei* représente d'abord l'abbé de Spigno Monferrato et l'archevêque de Gênes, entre 1354 et 1356, ensuite l'évêque de Majorque et l'abbé de Notre-Dame de La Real, en 1365-1366.

versements à la Chambre extraordinairement important, qui les met au rang des plus grands intermédiaires recensés, tandis que d'autres, souvent d'origine italienne, montrent des exemples plutôt rares de clientèles vraiment internationales. Enfin, il est assez fréquent que dans les registres ces personnages, presque toujours cités avec le titre de « marchand suivant la curie », soient mentionnés aux côtés d'autres procureurs.

a) Bartholomeus et Johannes Spiefamis de Luca : des marchands omniprésents

La famille marchande des *Spiefamis*, d'origine lucquoise mais désormais enracinée en France à la fin du XIV^e siècle, fournit deux procureurs exceptionnels, spécialisés dans les versements d'impôts de communs et menus services des prélats nouvellement nommés de la France du Nord : *Bartholomeus* et *Johannes Spiefamis de Luca*.

Bartholomeus Spiefamis de Luca

Ce marchand effectue des paiements à la Chambre, entre 1353 et 1365, pour 81 clients, essentiellement de la France du Nord¹¹³³. *Bartholomeus Spiefamis de Luca* appartient à ceux des procureurs recensés qui terminent leur carrière de mandataire sous le pontificat d'Urbain V. Aussi, puisque ses interventions relèvent surtout du pontificat d'Innocent VI, sa carrière ne mérite-t-elle pas d'être retracée avec détail dans cette étude, d'autant plus qu'elle se reproduit presque à l'identique dans celle de son successeur à Avignon, *Johannes Spiefamis de Luca*¹¹³⁴.

Johannes Spiefamis de Luca

Ce géant de la procuration n'effectue pas moins de 438 interventions pour 109 clients différents, entre 1354 et 1379, à Avignon exclusivement¹¹³⁵.

¹¹³³ Sur *Bartholomeus Spiefamis de Luca* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 523-528 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 905-907.

¹¹³⁴ Un des phénomènes frappants à observer dans chacune de ces deux carrières est la proportion relativement comparable d'interventions effectuées en compagnie d'un autre procureur : *Bartholomeus Spiefamis de Luca* intervient ainsi 18 fois avec un autre mandataire dont 16 fois avec *Petrus Roberti de Aquila*, une fois avec *Franciscus de Montecuto* et une autre avec *Balduinus Buillon alias de Wissant*, soit dans plus de 22 % de ses passages à la Chambre. De même, *Johannes Spiefamis de Luca* est accompagné d'un autre procureur dans 115 des 438 interventions recensées, soit dans un peu plus de 26 % des cas.

¹¹³⁵ Sur *Johannes Spiefamis de Luca* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 613-624 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 986-988 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1069 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 7, p. 1077.

Origine géographique des clients à la Chambre de *Johannes Spiefamis de Luca*

Prélats	Nombre de clients	Nombre d'interventions	Moyenne d'interventions par client
Province de Rouen	24 clients 22 %	152 interventions 35 %	6,33
Province de Reims	44 clients 40,5 %	142 interventions 32,5 %	3,28
Province de Sens	23 clients 21 %	117 interventions 27 %	5,09
Province de Tours	10 clients 9 %	17 interventions 4 %	1,7
Autres prélats	8 clients 7,5 %	10 interventions 2,5 %	1,25

Si les prélats normands ne représentent qu'à peine plus d'un cinquième de la clientèle de *Johannes Spiefamis de Luca*, ils sont les mandants de plus d'un tiers des interventions effectuées par ce procureur¹¹³⁶. L'ensemble des affaires prises en charge pour les prélats de la province de Rouen montre clairement que tous ces dignitaires se font représenter un nombre de fois fort variable par *Johannes Spiefamis de Luca*, puisque ses trois clients du diocèse d'Avranches l'amènent à effectuer presque trois fois moins de passages à la Chambre que son seul mandant du diocèse de Coutances. Il est vrai que certains prélats sont représentés un nombre de fois impressionnant par son intermédiaire : 13 fois pour l'abbé de Saint-Pierre de Jumièges, en 1367 (1 fois) puis entre 1370 et 1376 (12 fois), 14 fois pour l'abbé de Fécamp entre 1364 et 1367 (3 fois) puis entre 1371 et 1376 (11 fois), également 14 fois pour l'évêque de Coutances entre 1372 et 1376, 16 fois pour l'évêque de Lisieux entre 1371 et 1376, et même 19 fois pour l'abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin, entre 1357 et 1367 (7 fois), puis entre 1371 et 1375 (12 fois). Dans tous ces cas, *Johannes Spiefamis de Luca* s'impose comme

¹¹³⁶ *Johannes Spiefamis de Luca* représente des prélats issus des diocèses de :

- Avranches (l'évêque ; les abbés du Mont-Saint-Michel et de Sainte-Trinité de Savigny) ;
- Bayeux (l'évêque ; les abbés de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Étienne de Fontenay-le-Marmion et de Notre-Dame du Val) ;
- Coutances (l'évêque) ;
- Évreux (l'évêque ; les abbés de Croix-Saint-Leufroy et de Saint-Taurin d'Évreux) ;
- Lisieux (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame de Bernay, de Notre-Dame de Corneilles, de Saint-Pierre des Préaux et de Saint-Pierre de Saint-Évrault-d'Ouche) ;
- Rouen (l'archevêque ; les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin, de Sainte-Trinité de Fécamp, de Saint-Pierre de Jumièges, de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Pierre de Saint-Wandrille) ;
- Sées (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives).

un procureur attiré et rien, si ce n'est son statut de marchand, ne permet de le distinguer des autres procureurs qui sont dans la même situation¹¹³⁷.

Interventions de *Johannes Spiefamis de Luca* pour les prélats de la province de Rouen

Diocèse	Avranches	Bayeux	Coutances	Évreux	Lisieux	Rouen	Sens	Total
Clients	3	4	1	3	5	6	2	24
NOMBRE D'INTERVENTIONS								
1354	1					1		2
1357						1		1
1359		1		1				2
1364	1	2			2	2	3	10
1365	2	2			1	5		10
1366	1	3				7	2	13
1367		1			1	4	1	7
1370						2	1	3
1371		2			3	6	1	12
1372		2	3		7	7		19
1373			3	2	6	8	2	21
1374		1	3		8	7		19
1375			3	1	8	9		21
1376			2	1	6	2		11
1379				1				1
Total	5	14	14	6	42	61	10	152

Les interventions effectuées par *Johannes Spiefamis de Luca* pour les prélats de la province de Reims constituent le second pôle de son activité de mandataire à la Chambre.

¹¹³⁷ L'abbé de Saint-Pierre de Jumièges n'a aucun autre procureur entre 1367 et 1376, à l'exception de *Petrus Roberti de Aquila* qui apparaît à l'occasion d'un paiement fait en association avec *Johannes Spiefamis de Luca*, le 1^{er} septembre 1373. En revanche, il n'est seul pour représenter l'abbé de Sainte-Trinité de Fécamp, qu'entre 1371 et 1376. Par ailleurs, quand il représente les évêques de Coutances et de Lisieux, son rôle est assez comparable à celui joué par *Petrus Roberti de Aquila* qui intervient aussi très souvent pour ces deux prélats : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 744, 757, 843-844, 853-854.

Interventions de *Johannes Spiefamis de Luca* pour les prélats de la province de Reims

	Amiens	Arras	Beauvais	Cambrai	Châlons	Laon	Noyon	Reims	Soissons	Thérouanne	Tournai	Total
Clients	7	5	3	1	4	3	7	4	5	3	2	44
NOMBRE D'INTERVENTIONS												
1354									1			1
1357						1						1
1364		1				1	1		1			4
1365	4	1	1		4	2	4	1				17
1366	1	2			4	1	1		1	1		11
1367	1		1		1						1	4
1370	1	1	1		1		1	2	1			8
1371	2		2	1	3	1	4					13
1372	2	3	3	3	2	1	3	2	2	1	1	23
1373	1		3	2			2				1	9
1374	6	3	3	1		1	1		2	1	1	19
1375	4	3	1	2	1	1	2	2	2			18
1376	2	6	1				1					10
1377				1								1
1379								3				3
Total	24	20	16	10	16	9	20	10	10	3	4	142

Si les prélats issus de la province de Reims sont très nombreux à faire appel à *Johannes Spiefamis de Luca*¹¹³⁸, ils se font représenter bien moins souvent que leurs confrères

¹¹³⁸ *Johannes Spiefamis de Luca* représente des prélats issus des diocèses de :

- Amiens (l'évêque ; les abbés de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Pierre de Corbie, de Saint-Milon de Dommartin, de Saint-Vaast de Moreuil, de Saint-Riquier et de Saint-Valéry-sur-Somme) ;
- Arras (l'évêque ; les abbés de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes, de Saint-Pierre d'Hasnon et de Mont-Saint-Éloy) ;
- Beauvais (l'évêque ; les abbés de Saint-Lucien de Beauvais et de Royaumont) ;
- Cambrai (l'évêque) ;
- Châlons (l'évêque ; les abbés de Saint-Pierre-aux-Monts, de Montierender, de Saint-Mémmie) ;
- Laon (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame de Cuissy et de Saint-Jean de Laon) ;

normands par ce marchand, en moyenne deux fois moins (environ 3, 28 fois contre 6, 33), quoique certains là aussi s'adressent à lui de manière très régulière, tel, par exemple, l'évêque de Beauvais qui effectue 14 versements par l'intermédiaire de *Johannes Spiefamis de Luca*, entre 1367 et 1376.

Le troisième tiers important de cette clientèle est constitué de prélats de la province de Sens.

Interventions de *Johannes Spiefamis de Luca* pour les prélats de la province de Sens

	Auxerre	Chartres	Meaux	Nevers	Orléans	Paris	Senlis	Sens	Troyes	Total
Clients	1	6	1	1	1	3	1	8	1	23
NOMBRE D'INTERVENTIONS										
1356					1					1
1357		1				2	1			4
1358		1				2				3
1359		1				2				3
1360						1				1
1364		1				2		2		5
1365		2	2			2		3		9
1366		5	4	1		4		1		15
1367		2	1			1				4
1370		1				2				3
1371	1	2				5		3	1	12
1372		1				6		4	3	14
1373	1	2		1	1	4			1	10
1374	3			3		8		1		15
1375	3	1		2	1	3		1	1	12
1376	2				2	2				6
Total	10	20	7	7	5	46	1	15	6	117

-
- Noyon (l'évêque ; les abbés de Mont-Saint-Quentin, de Saint-Éloi de Noyon, d'Ourscamp, de Saint-Quentin, de Saint-Prix de Saint-Quentin et de Saint-Quentin-en-l'Île) ;
 - Reims (l'archevêque ; les abbés de Saint-Denis de Reims, de Saint-Nicaise de Reims et de Son-Hauteville) ;
 - Soissons (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne, de Saint-Pierre d'Orbais-l'Abbaye, de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons et de Saint-Médard de Soissons) ;
 - Théroüanne (les abbés de Saint-Nicolas de Furnes, de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers et de Notre-Dame-du-Bois de Ruisseauville) ;
 - Tournai (les abbés de Saint-Amand-les-Eaux et de Saint-Martin de Tournai).

Les rapports de *Johannes Spiefamis de Luca* avec chacun de ces derniers prélats¹¹³⁹ sont à rapprocher de ceux qu'il entretient avec ses clients normands, puisque, là encore, il est souvent un procureur régulier, plus ou moins attiré.

Enfin, quelques interventions plus épisodiques pour des clients de diocèses de l'Ouest de la France, se rattachant à la province de Tours, sont à mentionner¹¹⁴⁰.

Interventions de *Johannes Spiefamis de Luca* pour les prélats de la province de Tours

	Angers	Dol	Le Mans	Tours	Tréguier	Rennes	Total
Clients	2	1	3	2	1	1	10
NOMBRE D'INTERVENTIONS							
1357	1			1			2
1359				1			1
1360						1	1
1365		1					1
1366		1					1
1367		1			1		2
1371	1		2				3
1372	1		1		1		3
1373			2		1		3
Total	3	3	5	2	3	1	17

¹¹³⁹ *Johannes Spiefamis de Luca* représente des prélats issus des diocèses de :

- Auxerre (l'évêque) ;
- Chartres (l'évêque ; les abbés d'Aumône, de Bonneval, de Saint-Jean-en-Vallée, de Notre-Dame de Josaphat et de Sainte-Trinité de Tiron) ;
- Meaux (l'évêque) ;
- Nevers (l'évêque) ;
- Orléans (l'évêque) ;
- Paris (l'évêque ; les abbés de Saint-Germain-des-Prés de Paris et de Saint-Denis-en-France) ;
- Senlis (l'évêque) ;
- Sens (les abbés de Notre-Dame de Barbeaux, de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais, de Saint-Jean-Baptiste du Jard, de Saint-Père de Melun, de Saint-Jacques de Provins, de Sainte-Colombe-lès-Sens, de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et de Saint-Rémy de Sens) ;
- Troyes (l'évêque).

¹¹⁴⁰ *Johannes Spiefamis de Luca* représente des prélats issus des diocèses de :

- Angers (l'évêque ; l'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée) ;
- Dol (l'évêque) ;
- Le Mans (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame d'Évron et de Saint-Pierre-la-Couture du Mans) ;
- Rennes (l'évêque) ;
- Tours (l'archevêque ; les abbés de Saint-Martin de Marmoutier) ;
- Tréguier (l'évêque).

Pour être tout à fait complet, doivent être ajoutées à toutes ces interventions mentionnées, dix affaires prises en charge pour quelque huit autres clients situés dans des régions un peu disparates¹¹⁴¹.

En fait, l'activité de ce marchand ne devient vraiment importante qu'après le départ d'Avignon de son père *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, en 1365. De plus, comme il ne participe à aucun des deux retours à Rome des années 1367-1370 et 1376-1378, ce procureur effectue pour ainsi dire toute sa carrière en 1365-1367 puis en 1371-1376, même s'il réapparaît ensuite à la cour de Clément VII, en 1379. Hormis six visites *ad limina*¹¹⁴², toutes les autres interventions de ce procureur sont des paiements effectués au titre de l'imposition des communs et menus services pour des prélats qui émanent presque tous de la France du Nord.

De manière encore plus fréquente que son père *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, son nom est très souvent précédé ou suivi de celui d'un autre procureur, parce qu'il agit assez souvent en collaboration avec un autre mandataire. En effet, sur ses 438 interventions, 115 ont été effectuées en compagnie d'un autre procureur dont

- 87 avec *Petrus Roberti de Aquila*¹¹⁴³ ;
- 8 avec *Johannes Trocon de Creciaco*¹¹⁴⁴ ;
- 4 avec *Thomas Magni*¹¹⁴⁵ ;
- 2 avec *Albertus de Sancto Christoforo*¹¹⁴⁶ et *Johannes Louterelli de Ulmonte*¹¹⁴⁷ ;

¹¹⁴¹ Ces quelques interventions sont effectuées pour l'évêque de Bangor, l'abbé de Saint-Fabien et Sébastien de Bologne, l'évêque de Forlimpopoli, l'abbé de Notre-Dame de Montearmato, l'archevêque de Nazareth, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Montauban et l'abbé de Vézelay du diocèse d'Autun.

¹¹⁴² *Johannes Spiefamis de Luca* est attesté six fois comme procureur *ad resignandum* : il effectue des visites pour l'abbé de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais (4 décembre 1364), pour l'abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris (24 décembre 1364), pour l'abbé de Saint-Jacques de Provins (28 mars 1365), pour l'abbé de Vézelay (23 janvier 1367), pour l'évêque d'Orléans (25 juin 1376) et pour l'évêque de Sées (17 avril 1364).

¹¹⁴³ Ces interventions en binôme avec *Petrus Roberti de Aquila* concernent les affaires des prélats suivants : les abbés de Saint-Jean d'Amiens (1), de Saint-Lucien de Beauvais (1), de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1), de Saint-Pierre de Corbie (4), de Cuissy (1), de Dommartin (2), d'Évron (1), de Saint-Nicolas de Furnes (1), de Saint-Pierre de Jumièges (1), de Mont-Saint-Quentin (2), de Montierender (2), d'Ourscamp (1), de Saint-Germain-des-Prés de Paris (1), de Saint-Denis de Reims (1), de Saint-Nicaise de Reims (1), de Saint-Denis-en-France (1), de Saint-Quentin (2), de Saint-Prix de Saint-Quentin (1), de Saint-Quentin-en-l'Île (1), de Sainte-Colombe-lès-Sens (1), de Saint-Rémy de Sens (2), de Son-Hauteville (2) et de Saint-Martin de Tournai (3) ; les évêques d'Arras (1), d'Auxerre (2), de Beauvais (9), de Cambrai (6), de Coutances (5), de Laon (2), de Lisieux (9), du Mans (1), de Nevers (2), de Noyon (2), de Paris (8) et de Troyes (6).

¹¹⁴⁴ *Johannes Spiefamis de Luca* et *Johannes Trocon de Creciaco* sont ensemble à la Chambre pour représenter les abbés de Saint-Vaast d'Arras (1), de Mont-Saint-Éloy (1) et de Mont-Saint-Quentin (1) ; les évêques d'Angers (1), de Beauvais (2), de Cambrai (1) et de Laon (1).

¹¹⁴⁵ *Johannes Spiefamis de Luca* et *Thomas Magni* traitent ensemble les affaires des abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin (2), de Saint-Ouen de Rouen (1) et de Saint-Pierre de Saint-Wandrille (1).

¹¹⁴⁶ L'abbé de Fécamp (2) est représenté par *Johannes Spiefamis de Luca* et *Albertus de Sancto Christoforo* à deux reprises.

¹¹⁴⁷ *Johannes Spiefamis de Luca* et *Johannes Louterelli de Ulmonte* interviennent de concert pour représenter l'abbé de Bonneval [diocèse Chartres] (1) et l'évêque de Bayeux (1).

- 12 interventions avec 12 autres procureurs¹¹⁴⁸.

Il s'agit donc en général de grands, voire de très grands procureurs professionnels, comme le montrera le chapitre suivant qui leur est consacré.

b) Andreas Tichi de Pistorio, Paulus Mathei de Florentia et Zenobius Martini de Florentia : des marchands qui servent un ou plusieurs prélats à titre particulier

Andreas Tichi de Pistorio

Seul procureur connu de l'abbé de Saint-Antoine-de-Viennois, de l'ordre des Antonins, ce marchand, originaire de Pistoia, intervient 8 fois entre 1370 et 1376 pour accomplir des versements au titre des communs et menus services de ce prélat¹¹⁴⁹. Par ailleurs, ses 34 autres passages à la Chambre concernent 28 prélats différents pour lesquels il n'agit comme procureur *ad solvendum* qu'une ou deux fois, toujours tout seul, ce qui est assez rare pour un marchand ou un banquier. Les différents diocèses dont proviennent ses clients permettent de souligner le caractère international de sa clientèle : si certains se rattachent aux diocèses « français » de Chartres, d'Orléans, de Rouen, de Sens, de Troyes et de Vienne, les autres ne se trouvent dans pas moins de 21 diocèses nettement plus lointains¹¹⁵⁰.

Paulus Mathei de Florentia

Ce plus modeste marchand d'origine florentine représente des évêques et abbés français, pour la plupart issus de la France du Centre et du Midi, si l'on fait abstraction de ses quelques interventions pour des prélats des diocèses de Gubbio, de Paphos, de Tortose et de Zagreb¹¹⁵¹. Parmi ses 19 clients, trois prélats se démarquent :

- l'évêque de Toul (1356-1360) ;
- l'évêque de Lectoure (1366-1367) ;

¹¹⁴⁸ *Johannes Spiefamis de Luca* intervient une fois avec chacun de ces procureurs : *Guillelmus Pererii* (pour l'abbé de Notre-Dame de Cormeilles), *Guillelmus Abbatis* (pour l'évêque de Coutances), *Guillelmus Loz* (pour l'évêque de Dol), *Guillelmus Talabeys* (pour l'évêque de Bayeux), *Johannes Cornuti* (pour l'évêque de Laon), *Johannes de Nigrandia* (pour l'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée), *Johannes Parentis* (pour l'abbé de Saint-Denis-en-France), *Jordanus de Haya* (pour l'évêque de Bayeux), *Michael Waleti* (pour l'abbé de Saint-Pierre de Corbie), *Petrus Turlini de Movisonno* (pour l'abbé de Saint-Éloi de Noyon), *Philippus Astari de Luca* (pour l'abbé de Saint-Jacques de Provins) et *Robertus de Aquigneyo* (pour l'abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin).

¹¹⁴⁹ Sur *Andreas Tichi de Pistorio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 513-514 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 895-896.

¹¹⁵⁰ Les prélats qu'il représente viennent des diocèses d'Acerno, d'Aquilée, d'Astorga, de Bari, de Bénévent, de Camerino, de Capoue, de Cesena, de Chioggia, de Compostelle, de Constantinople, de Dubrovnic, de Gaète, de Lesina, de Norwich, d'Oviedo, de Pampelune, de Ravenne, de Senigallia, de Sorrento et de Trévise.

¹¹⁵¹ Sur *Paulus Mathei de Florentia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 640-641 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1000-1001 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1068 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 9, p. 1079.

- l'évêque de Rodez (1362-1364).

Paulus Mathei de Florentia apparaît toujours dans les registres comme procureur *ad solvendum*, à l'exception d'une fois : le 22 décembre 1358, il effectue pour l'abbé de Pébrac, à la fois un paiement pour ses communs et menus services et une visite *ad limina*.

Zenobius Martini de Florentia

Cet autre marchand florentin a un client particulier, entre 1365 et 1367, en la personne de l'abbé de Marmoutier du diocèse de Tours¹¹⁵², même s'il n'est que l'un de ses mandataires en curie, *Guillelmus Le Haier* et *Petrus de Corceyo* étant successivement, entre 1365 et 1368, ses autres représentants¹¹⁵³. On se retrouve en présence d'une combinaison assez habituelle de mandataires : un juriste (licencié, en droit civil avec *Guillelmus Le Haier* ou *in utroque jure* avec *Petrus de Corceyo*) procureur de métier ou en tenant lieu, et un homme de la finance au service du Saint-Siège, chargés ensemble d'effectuer des versements à la Chambre au nom d'un prélat qui leur a donné procuration. En outre, *Zenobius Martini de Florentia* est à cette date quelque peu expérimenté dans les affaires de procuration, puisqu'il est déjà présent à la Chambre en 1359-1360 pour quatre autres prélats italiens.

c) Johannes Baruncelli, Nicolaus Contis de Florentia et Thomas Monis de Florentia : des marchands internationaux sans aucun client privilégié

Johannes Baruncelli

Johannes Baruncelli n'a aucun client particulier et n'agit comme procureur *ad solvendum* qu'une ou deux fois pour chacun de ses 29 clients¹¹⁵⁴. Treize de ses 22 interventions datent du premier retour en Italie de la curie, dans les années 1367-1370. Il n'apparaît d'ailleurs pratiquement pas dans la fonction de procureur avant cette période, à l'exception d'un paiement qu'il effectue en 1365 pour l'abbé de Saint-Pierre de Montmajour d'Arles. Après le retour à Avignon de la curie, il continue de recevoir d'assez nombreuses procurations jusque 1372 puis représente, pour finir, l'évêque de Valence et Die, en 1375-1376. Sa clientèle, largement internationale, se compose de sept clients¹¹⁵⁵ « étrangers » et de

¹¹⁵² Sur *Zenobius Martini de Florentia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 706-707 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1048-1049 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1069.

¹¹⁵³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 764.

¹¹⁵⁴ Sur *Johannes Baruncelli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 587-588 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 959-960 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1067.

¹¹⁵⁵ Il s'agit des abbés de Saint-Étienne et Barthélémy de Bologne (diocèse Bologne), de Saint-Barthélémy de Ferrare ; des évêques de Bologne, de Luni, de Macerta et Recanati, de Ravenne et de Séville.

douze « français » dont deux se rattachant au diocèse de Nîmes, et deux autres à celui de Valence¹¹⁵⁶.

Nicolaus Contis de Florentia

Ce marchand procureur intervient neuf fois pour autant de clients différents¹¹⁵⁷. Ses quelques interventions sont très échelonnées, et il est difficile de discerner, après les quatre paiements qu'il réalise en 1359, un ou plusieurs autres temps forts dans sa carrière¹¹⁵⁸. S'il intervient seul en règle générale, le registre signale néanmoins par deux fois que le paiement a été effectué par la main de *Nicolaus Contis de Florentia* et de ses associés. Dans ces conditions, ces versements s'apparentent plus à des transferts de fonds qu'à des paiements par procuration. La clientèle de *Nicolaus Contis de Florentia* est très dispersée et englobe deux prélats du diocèse de Toulouse (l'archevêque et l'abbé de Saint-Sernin de Toulouse) et du diocèse d'Elne (l'évêque et l'abbé d'Arles-sur-Tech), mais aussi un abbé et des évêques des diocèses de Citta di Castello, de Firenze, de Skara et de Sienne.

Thomas Monis de Florentia

Ce personnage qui est un des très grands marchands employés à plusieurs reprises avec un rôle quasi officiel par le Saint-Siège fait souvent office de procureur, mais sans jamais agir plus de deux fois pour un même prélat¹¹⁵⁹. Il se révèle surtout dans cette fonction durant le séjour italien de la curie sous Urbain V (17 interventions sur les 28 recensées), mais se trouve aussi, avant et après, à Avignon, dès 1366 au plus tard et jusque août 1373 au moins. Sa clientèle, également internationale, regroupe à la fois neuf clients de diocèses tout à fait « étrangers¹¹⁶⁰ » et dix autres de diocèses aujourd'hui français¹¹⁶¹.

¹¹⁵⁶ Il s'agit des abbés d'Aniane (diocèse Maguelonne), de Saint-Pierre de Montmajour à Arles (diocèse Arles), de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice (diocèse Nice), de Psalmodi (diocèse Nîmes) et de Saint-Ruf de Valence (diocèse Valence) ; des archevêques d'Embrun et de Tours ainsi que des évêques de Gap, de Nîmes, de Périgueux, de Valence et Die, et de Viviers.

¹¹⁵⁷ Sur *Nicolaus Contis de Florentia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 635-636 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 996 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1069.

¹¹⁵⁸ Les interventions de *Nicolaus Contis de Florentia* se succèdent ainsi : 1359 (4 interventions), 1363 (1 intervention), 1367 (1 intervention), 1371 (1 intervention) et 1373 (2 interventions).

¹¹⁵⁹ Sur *Thomas Monis de Florentia* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 701-702 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1043-1044 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1068.

¹¹⁶⁰ Il s'agit des abbés de Saint-Jean-l'Évangéliste de Borgo San Sepolcro (diocèse Castello), de Saint-Trond (diocèse Liège), de Saint-André-lès-Bruges (diocèse Tournai) et de Sainte-Croix de Waltham (diocèse Londres) ; des évêques de Cervia, de Côme, de Liège, de Limerick et, de Mondonedo.

¹¹⁶¹ Il s'agit des abbés de Saint-Pierre et Paul de Déols (diocèse Bourges), de Saint-Pierre de Saint-Cyran (diocèse Bourges), de Saint-Bertin de Saint-Omer (diocèse Arras), de Notre-Dame de Sorèze (diocèse Lavaur) et de Notre-Dame de Vaas (diocèse Le Mans) ; des évêques d'Agen, de Chalon, de Maguelonne, d'Orléans, de Strasbourg, de Thérouanne et de Verdun.

d) Johannes de Albspino, Johannes Clari et Ponsardus Sornachi de Luca : de modestes marchands au service de quelques prélats français

Johannes de Albspino

Rare marchand français signalé, originaire du diocèse de Castres et habitant à Avignon¹¹⁶², il agit une fois pour trois prélats méridionaux issus des diocèses de Castres, de Mirepoix et de Rieux¹¹⁶³, en 1367, 1370 et 1372, mais il est impossible d'approcher de plus près ce procureur qualifié simplement dans les registres de marchand ou de changeur d'Avignon.

Johannes Clari

Originaire du diocèse de Florence, ce marchand qui habite à Avignon représente l'archevêque d'Embrun comme mandataire attitré, entre 1367 et 1372, à Avignon uniquement, *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Baruncelli* assurant la relève durant le retour à Rome du pontificat d'Urbain V¹¹⁶⁴. Le jour de sa première intervention, il effectue aussi pour l'évêque de Thérouanne un paiement qui n'est suivi d'aucun autre.

Ponsardus Sornachi de Luca

Ce marchand et changeur lucquois qui est en relation avec la curie, sous les pontificats d'Innocent VI et d'Urbain V, représente successivement à la Chambre comme procureur *ad solvendum* les évêques et archevêque d'Augsbourg (1356), de Beauvais (1357-1358) et de Rouen (1362-1364)¹¹⁶⁵. Dans ce dernier cas, il agit après *Bartholomeus Spiefamis* et avant *Johannes Spiefamis*, ce qui suggère qu'il a peut-être été amené à intervenir comme procureur de ce prélat par l'entremise de ces marchands originaires de Lucques comme lui. Une telle hypothèse ne vaut cependant pas dans le cas de ses interventions pour l'évêque de Beauvais¹¹⁶⁶.

¹¹⁶² Sur *Johannes de Albspino* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 586 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 957-958.

¹¹⁶³ Il s'agit des évêques de Castres et de Mirepoix ainsi que de l'abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil du diocèse de Rieux.

¹¹⁶⁴ Sur *Johannes Clari* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 592-593 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 962.

¹¹⁶⁵ Sur *Ponsardus Sornachi de Luca* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 673 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1019.

¹¹⁶⁶ *Bartholomeus Spiefamis de Luca* représente l'archevêque de Rouen entre 1353 et 1356. *Johannes Spiefamis de Luca* agit une première fois pour lui en 1354, puis entre 1366 et 1373. Les passages à la Chambre de *Ponsardus Sornachi de Luca* se situent donc exactement entre ceux de ces deux marchands. En revanche, il représente l'évêque de Beauvais bien avant eux : ses versements datent de 1357-1358, alors que ceux de *Bartholomeus Spiefamis* ont lieu en 1362-1365 et ceux de *Johannes Spiefamis* en 1367-1376.

Il est presque toujours impossible de voir ce qui lie l'un ou l'autre de ces marchands à un prélat ou à une région particulière. Aussi, s'il est possible de décrire ces carrières, est-il difficile de les analyser vraiment. On peut signaler, tout au plus, qu'hormis le cas de *Bartholomeus* et de *Johannes Spiefamis de Luca*, la clientèle de ces mandataires ne s'inscrit pas dans un espace très cohérent, ou encore que beaucoup de leurs actions sont effectuées en binôme avec un autre mandataire. Cette dernière constatation, qui est d'ailleurs le fait le plus frappant, ruine l'idée généralement admise que les procureurs sont des juristes qui n'ont aucun lien avec le monde de la marchandise ou de la banque. Or, que l'on considère ou non d'ailleurs ces marchands comme de véritables procureurs, force est de reconnaître que les registres des *Obligationes-Solutiones* montrent qu'ils sont en contact très fréquent avec les plus grands procureurs de métier, tel *Petrus Roberti de Aquila*.

En conclusion de ce chapitre, il faut bien avouer que si ces 66 procureurs occasionnels forment un ensemble cohérent du strict point de vue de leur biographie, leurs carrières ne se distinguent pas clairement de celles des procureurs de métier, qui sont présentées dans le chapitre suivant. Il eût été ainsi peut-être préférable de présenter ces personnages en se fondant sur la délimitation et l'étendue géographique de leurs clientèles, seul élément tout à fait propre à caractériser une carrière de procureur, semble-t-il, plus que sur les charges qu'ils exercent parallèlement auprès du Saint-Siège, puisque ces dernières influent assez peu, contre toute attente, sur le genre de leur carrière de mandataire. Il est d'ailleurs bien possible que cette catégorie de procureurs occasionnels regroupe à la fois des agents du Saint-Siège faisant vraiment office de procureur à titre exceptionnel et des personnages qui exercent le métier de procureur tout en occupant parallèlement une autre charge à Avignon.

CHAPITRE III

Les procureurs professionnels

Ce groupe de procureurs de métier réunit à la fois les mandataires qui portent le titre de *procuratores in Romana curia* et ceux qui, sans jamais être qualifiés d'une telle façon, ne sont assurément ni procureurs spéciaux ni procureurs occasionnels et accomplissent des carrières qui ressemblent étonnamment à celles de professionnels. Tous ces hommes forment probablement l'ensemble le plus hétérogène et le moins cohérent qui soit des trois groupes étudiés : les carrières des procureurs de métier paraissent particulièrement diversifiées. Par ailleurs, les quelques procureurs généraux qui sont mentionnés dans les registres des *Obligationes-Solutiones* méritent d'être considérés à part, dans la mesure où leur statut est à bien des égards différent de celui des autres professionnels.

A) 28 *procuratores in Romana curia* officiels

Tous ces *procuratores in Romana curia* sont théoriquement rattachés officiellement à la Chancellerie, tels *Andreas de Ulmo*, *Johannes Trocon de Creciaco*, *Petrus Roberti de Aquila*, *Simon de Bourich* et *Thomas Le Pourry*, ou à la Rote, comme *Bernardus de Bugueto* et *Dominicus Pontii*. Cependant, il est malheureusement impossible dans la majorité des cas de retrouver trace de ces personnages dans l'une ou l'autre de ces grandes institutions. De toute façon, ces mandataires sont avant tout des procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum*, spécialistes des opérations à effectuer au sein de l'administration financière du Saint-Siège. Le volume d'affaires traitées respectivement par chacun de ces 28 procureurs est si variable qu'il permet de distinguer six grands maîtres de la procuration, neuf procureurs de métier très actifs et treize mandataires plus effacés.

1) Six grands maîtres de la profession

a) *Petrus Roberti de Aquila* : un procureur exceptionnel

Figure essentielle dont l'activité tranche avec celle de tous ses autres collègues, ce procureur *ad impetrandum* intervient comme procureur à la Chambre, entre 1354 et 1376,

449 fois pour 98 clients différents issus presque essentiellement de la France du Nord¹¹⁶⁷. Une répartition géographique de la clientèle de ce procureur met en évidence la prédominance des prélats attachés à la province ecclésiastique de Reims.

Répartition des 98 clients de *Petrus Roberti de Aquila*

Provinces	Reims	Sens	Rouen	Lyon	Tours	Trèves	Aix	Besançon	Embrun
Nombre de clients	60	18	8	4	3	2	1	1	1
Pourcentage	61,5 %	18,5 %	8 %	4 %	3 %	2 %	1 %	1 %	1 %

Les soixante clients issus de la province de Reims se répartissent entre 12 diocèses, en des proportions assez différentes¹¹⁶⁸ : Reims (11), Laon (9), Noyon (9), Arras (7), Thérouanne (6), Amiens (4), Cambrai (4), Beauvais (3), Soissons (3), Tournai (2), Châlons (1) et Liège (1). Les interventions effectuées en leur nom datent, pour presque la moitié d'entre elles, de la période 1362-avril 1367 (161 interventions, soit 44 %), mais se poursuivent encore jusque 1373 à un rythme assez soutenu, avant de s'achever définitivement avec le second retour à Rome de la curie, en 1376.

¹¹⁶⁷ Sur *Petrus Roberti de Aquila* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 655-666 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1013-1015 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1061, 1066 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 10, p. 1080.

¹¹⁶⁸ *Petrus Roberti de Aquila* représente des prélats issus des diocèses de :

- Amiens (les abbés de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Pierre de Corbie, de Saint-Milon de Dommartin et de Saint-Vaast de Moreuil) ;
- Arras (l'évêque ; les abbés de Saint-Sauveur d'Anchin, de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Nicolas d'Arrouaise, de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes, de Mont-Saint-Éloy et de Saint-Bertin de Saint-Omer) ;
- Beauvais (l'évêque ; les abbés de Saint-Lucien de Beauvais et de Saint-Martin-aux-Bois) ;
- Cambrai (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame de Cambron, de Saint-André du Cateau-Cambrésis et de Saint-Pierre de Lobbes) ;
- Châlons (l'abbé de Montierender) ;
- Laon (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame de Bohéries, de Clairefontaine, de Notre-Dame de Cuissy, de Foigny, de Saint-Jean de Laon, de Saint-Martin de Laon, de Prémontré et de Saint-Michel-en-Thiérache) ;
- Liège (l'abbé du Parc) ;
- Noyon (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame d'Ham, de Mont-Saint-Quentin, de Saint-Éloi de Noyon, d'Ourscamp, de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine, de Saint-Quentin, de Saint-Prix de Saint-Quentin, de Saint-Quentin-en-l'Île) ;
- Reims (les abbés de Belval-Bois-des-Dames, d'Élan, d'Igny, de Notre-Dame de Mouzon, de Saint-Denis de Reims, de Saint-Nicaise de Reims, de Saint-Rémy de Reims, de Saint-Thierry, de Sept-Fontaines-en-Thiérache, de Signy-l'Abbaye et de Son-Hauteville) ;
- Soissons (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne et de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons) ;
- Thérouanne (l'évêque ; les abbés de Sainte-Berthe de Blangy, de Saint-Nicolas de Furnes, de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers, de Notre-Dame du-Bois de Ruisseauville et de Saint-Jean-du-Mont de Thérouanne) ;
- Tournai (l'évêque et l'abbé de Saint-Martin de Tournai).

Les interventions de *Petrus Roberti de Aquila* pour ses 60 clients de la province de Reims

Diocèse des clients		Amiens	Arras	Beauvais	Cambrai	Châlons	Laon	Liège	Noyon	Reims	Soissons	Thérouanne	Tournai	Total	
1354	A V I G N O N				1					2				3	
1359										1				1	
1360							1			1				2	
1361			3	1					1	2			1	8	
1362			1	2	2			5		3	4	1	2	20	
1363			1	4		3		7		4	2	3	1	1	26
1364			5	2	1	2		8	2	5	10	4	1	1	41
1365			3	4	1	2		4	1	4	7	4	4	1	35
1366			2	3	1			5	2	5	6	4	1		29
1367			1	2	1			2		2	2				10
1367	I T A L I E								1					1	
1368			3	2			4		2	4	3	1	1	20	
1369			1	1			2		2	5	2	2	1	16	
1370			1	2			3		2	2		1	1	12	
1370	A			2		1				1		1		5	
1371	V	1		4	3	1	2		2	5		1	*	19	
1372	I	2		3	3	1	3		3	6		1	2	24	
1373	G	2		3	3	1	2			2 + **		1	1	15	
1374	N	1		1			1			2			1	6	
1375	O					2							1	3	
1376	N									2			1	3	
Total		19	25	25	17	6	49	5	36	66	21	17	13	299	

Les trois résignations de bénéfices que *Petrus Roberti de Aquila* effectue comme mandataire, notées* dans le tableau ci-dessus, cadrent parfaitement avec sa carrière de procureur à la Chambre (diocèses de Reims et de Tournai). En revanche, les bulles qu'il obtient à la Chancellerie concernent presque exclusivement le roi de France dont il est le procureur attitré auprès du Saint-Siège.

L'origine des prélats représentés au cours de ces 299 interventions montre que la clientèle de ce maître de la procuration a son noyau dur dans le diocèse de Reims, mais que celui de Laon en constitue également un second point d'ancrage fort important. Rappeler ici qu'on a affaire à un clerc du diocèse de Laon pourvu de bénéfices, entre autres, dans les diocèses de Laon, de Reims et de Thérouanne suffit à expliquer la forte notoriété de ce procureur dans ces contrées.

D'autre part, dix-huit des prélats représentés par *Petrus Roberti de Aquila* se rattachent à la province de Sens¹¹⁶⁹. Ils émanent des diocèses de Paris (6), de Sens (3), d'Auxerre (2), de Chartres (2), de Meaux (2), de Nevers (1), de Senlis (1), et de Troyes (1).

Presque les 3 / 4 de ces passages à la Chambre concernent des prélats des diocèses de Paris ou de Sens. Les mandants de *Petrus Roberti de Aquila* sont beaucoup moins éparpillés dans cette province que dans celle, précédemment évoquée, de Reims. Par ailleurs, les années 1363-1366 puis 1371-1373 regroupent respectivement plus de 40 % (précisément 43 affaires) et de 20 % (précisément 22 affaires) de toutes ces interventions : les prélats de cette province remettent leurs mandats de procuration à *Petrus Roberti de Aquila* sensiblement aux mêmes périodes que les évêques et abbés de la province de Reims.

¹¹⁶⁹ *Petrus Roberti de Aquila* représente des prélats issus des diocèses de :

- Auxerre (l'évêque ; l'abbé de Saint-Marien d'Auxerre) ;
- Chartres (l'évêque ; l'abbé de Sainte-Trinité de Tiron) ;
- Meaux (l'évêque ; l'abbé de Saint-Faron de Meaux) ;
- Nevers (l'évêque) ;
- Paris (l'évêque ; les abbés de Saint-Nicolas d'Herminiers, de Saint-Germain-des-Prés de Paris, de Sainte-Geneviève de Paris, de Saint-Denis-en-France et de Saint-Maur-des-Fossés) ;
- Senlis (l'évêque) ;
- Sens (les abbés de Sainte-Colombe-lès-Sens, de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et de Saint-Rémy de Sens) ;
- Troyes (l'évêque).

Les interventions de *Petrus Roberti de Aquila* pour ses 18 clients de la province de Sens

Diocèse		Auxerre	Chartres	Meaux	Nevers	Paris	Senlis	Sens	Troyes	Total
1354	A V I G N O N					2				2
1358						1	2			3
1359						1		1		2
1360								1		1
1361				1		2		3		6
1362						2		1		3
1363			2	1		3		3		9
1364			2	2		4		4		12
1365				1		3		7		11
1366			2	1		5		3		11
1367			1				2		3	
1367	I T A L I E									
1368			2			1		4		7
1369								2		2
1370								2		2
1370	A V I G N O N					1		2		3
1371						1		4	1	6
1372						3		1	3	7
1373			1		1	1	4		2	9
1374			1			1	1		1	4
1375									2	2
1376			1							1
Total		7	8	4	2	34	2	40	9	106

A ces deux grands ensembles qui n'en forment peut-être qu'un, il faut ajouter un groupe de huit évêques ou abbés normands issus de la province de Rouen¹¹⁷⁰, quatre prélats de la

¹¹⁷⁰ *Petrus Roberti de Aquila* représente des prélats issus des diocèses de Bayeux (l'évêque), de Coutances (l'évêque), d'Évreux (l'évêque), de Lisieux (l'évêque ; l'abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche) et de Rouen (les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin, de Sainte-Trinité de Fécamp et de Saint-Pierre de Jumièges).

province de Lyon, répartis équitablement entre les diocèses de Chalon et de Langres¹¹⁷¹, trois du diocèse du Mans rattachés à la province de Tours¹¹⁷², deux de la province de Trèves (l'abbé de Saint-Clément du diocèse de Metz et l'évêque de Verdun) ainsi que l'évêque de Gap (province d'Aix) et les archevêques de Besançon et d'Embrun.

Les interventions de *Petrus Roberti de Aquila* pour 20 autres prélats

Province		ROUEN					LYON			TRÈVES			AUTRES				TOTAL		
Diocèse des prélats		Bayeux	Coutances	Évreux	Lisieux	Rouen	Total	Chalon	Langres	Total	Metz	Verdun	Total	Le Mans	Gap	Besançon		Embrun	
1362	A V I G N O N							1	1									1	
1363					1		1								2				3
1364									1	1	1	1	2		1				4
1365									1	1					1	1			3
1366									1	1									1
1367	I T A L I E																		
1368						2	2	1		1							1	4	
1369								1		1									1
1370					1		1												1
1371	A V I G N O N				3		3		1	1									4
1372			2		3		5												5
1373			2		3	2	7							2					9
1374			1		1		2												2
1375			1		1		2	1		1									3
1376			1		1		2							1					3
Total		2	5	2	12	4	25	3	5	8	1	1	2	3	4	1	1	44	

¹¹⁷¹ Il s'agit de l'évêque de Chalon et de l'abbé de Saint-Philibert de Tournus (diocèse Chalon), d'une part ; des abbés de Saint-Bénigne de Dijon et de Notre-Dame de Molesme (diocèse Langres), de l'autre.

¹¹⁷² Outre l'évêque du Mans, il s'agit des abbés de Notre-Dame d'Évron et de Saint-Pierre-la-Couture du Mans.

Si les dates de ces 44 interventions confirment que la carrière à la Chambre de *Petrus Roberti de Aquila* compte deux temps forts, la période 1363-1366 puis les années 1371-1373, l'espace géographique où vivent ces 20 clients montre jusqu'où va l'influence de ce procureur laonnois bien connu du Nord-Est de la France : sa clientèle s'étend jusqu'en Normandie à l'Ouest, regroupe des prélats de tout le quart Nord-Est de la France englobant même la Lorraine et se trouve représentée plus au Sud jusqu'au diocèse de Chalon, sans compter ses deux clients des diocèses de Gap et d'Embrun qui font un peu figure d'exception.

Procureur de la France du Nord ecclésiastique, *Petrus Roberti de Aquila* est aussi le délégué attitré de Charles V, à Avignon, auprès du Saint-Siège, mais l'importance de son activité comme mandataire *ad obligandum*, *ad solvendum* ou *ad visitandum* invite peut-être à minorer son rôle auprès de Charles V, même si, entre 1353 et 1368, aucun autre procureur du roi de France n'est connu¹¹⁷³.

En revanche, de nombreux prélats au nom desquels *Petrus Roberti de Aquila* intervient recourent parallèlement à d'autres mandataires. Aussi convient-il d'examiner plus précisément la place que tient ce très grand procureur auprès de ses différents clients.

***Petrus Roberti de Aquila*, procureur attitré**

Quinze prélats sont représentés exclusivement par *Petrus Roberti de Aquila* pendant quelques années¹¹⁷⁴. Ce dernier n'agit cependant qu'entre deux et cinq fois pour chacun d'eux durant des périodes qui vont de 2 à 12 ans et aucun de tous ces évêques et abbés ne le met à contribution très fréquemment¹¹⁷⁵. Dans ces conditions, l'intense activité qu'il déploie à la Chambre ne s'explique nullement par les affaires qu'il reçoit de ses 15 clients.

¹¹⁷³ Au dire de Bernard Barbiche, ce *secretarius et procurator Caroli regis Francorum*, lié au chancelier de France Pierre de la Forêt, joue un rôle très important dans les relations entre le roi de France et le Saint-Siège, puisqu'il se voit même mêlé à des affaires qui ont une dimension politique : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 94.

¹¹⁷⁴ Il s'agit des abbés de Saint-Martin de Laon, de Sainte-Geneviève de Paris, de Prémontré, de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes, de Saint-Nicolas d'Hermières, d'Élan, de Saint-Jean de Laon, de Notre-Dame de Molesme, de Saint-Sauveur d'Anchin, de Saint-Marien d'Auxerre, de Notre-Dame-du-Bois de Ruisseauville, du Parc, de Saint-Nicolas de Clairefontaine et de l'évêque de Tournai.

¹¹⁷⁵ En général, un faible nombre d'occurrences correspond à une courte durée (tel l'abbé de Prémontré représenté deux fois entre 1368 et 1370), alors que de plus nombreuses interventions se répartissent sur une période plus étendue (tel l'abbé de Saint-Marien d'Auxerre représenté cinq fois entre 1364 et 1376). Cependant, il y a bien des exceptions à ce schéma : l'abbé de Saint-Martin de Laon n'est représenté que deux fois en 1362 et 1373. Il faut pourtant se résigner à faire de *Petrus Roberti de Aquila* le procureur attitré de ce prélat, puisqu'aucun autre nom de mandataire n'est attesté entre ces deux dates.

Petrus Roberti de Aquila, procureur principal

29 évêques ou abbés emploient, pour ainsi dire, *Petrus Roberti de Aquila* comme procureur principal. En fait, si ces 29 clients font bien appel à lui prioritairement comme mandataire, ils ne sont que plus ou moins représentés par lui, puisqu'il est de temps à autre remplacé, lorsqu'il est empêché. C'est du moins une explication possible au fait qu'il apparaisse régulièrement comme mandataire d'évêques ou d'abbés durant un nombre d'années certain, tout en disparaissant épisodiquement au profit d'autres procureurs. Le nombre des interventions qu'il effectue lui-même durant la période où il est employé comme procureur attitré est cependant plus ou moins importante.

Hormis trois clients qu'il représente au bout du compte moins souvent ou le même nombre de fois que tous les autres mandataires de passage réunis¹¹⁷⁶, il s'impose par un nombre d'interventions un peu supérieur dans cinq cas (4 abbés, 1 évêque¹¹⁷⁷), et même deux fois plus important à celui des affaires traitées par tous ces représentants provisoires ensemble, en ce qui concerne 9 abbés et 1 évêque¹¹⁷⁸.

Dans 14 autres cas, les passages à la Chambre de *Petrus Roberti de Aquila* l'emportent beaucoup plus franchement sur ceux de ses hypothétiques remplaçants : souvent seule une intervention sur cinq¹¹⁷⁹, sur six¹¹⁸⁰ ou sur sept¹¹⁸¹ lui échappe. Ailleurs, là où il intervient plus fréquemment, les situations sont variables : il peut ne pas effectuer, pendant le temps où il est le représentant attitré d'un prélat, jusqu'à 10 affaires sur 25, mais il lui arrive aussi de n'en délaisser que 2 sur 18¹¹⁸².

Parmi tous les procureurs qui sont amenés à le remplacer plus ou moins épisodiquement, quelques noms reviennent fréquemment :

¹¹⁷⁶ C'est le cas des abbés de Mont-Saint-Quentin (5 fois contre 6), de Saint-Faron de Meaux (3 fois contre 3) et de Saint-Bertin de Saint-Omer (2 fois contre 2).

¹¹⁷⁷ Il s'agit des abbés de Saint-Lucien de Beauvais (5 fois contre 3), de Mont-Saint-Éloy (3 fois contre 2), de Son-Hauteville (7 fois contre 4), de Saint-Martin de Tournai (9 fois contre 6), et de l'évêque de Noyon (9 fois contre 5).

¹¹⁷⁸ Il s'agit des abbés de Saint-Nicolas d'Arrouaise (4 fois contre 2), de Sainte-Berthe de Blangy (2 fois contre 1), de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne (6 fois contre 3), de Saint-Milon de Dommartin (6 fois contre 3), de Montierender (6 fois contre 3), de Saint-Martin-aux-Bois (2 fois contre 1), de Saint-Prix de Saint-Quentin (4 fois contre 2), de Sept-Fontaines-en-Thiérache (2 fois contre 1), de Signy-l'Abbaye (10 fois contre 5), et de l'évêque de Soissons (14 fois contre 7).

¹¹⁷⁹ Un tel cas se produit avec les abbés de Notre-Dame de Bohéries et de Saint-Thierry.

¹¹⁸⁰ Telle est la situation avec l'abbé de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine.

¹¹⁸¹ C'est le cas avec les abbés de Notre-Dame de Cambron, de Saint-Nicolas de Furnes et d'Ourscamp.

¹¹⁸² La proportion des interventions qui ne sont pas effectuées par *Petrus Roberti de Aquila* durant la période où il est un représentant attitré varie fortement : 10 sur 25 (abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens), 5 sur 13 (abbé de Saint-Rémy de Sens), 3 sur 8 (abbé de Foigny), 2 sur 7 (évêque de Chartres), 2 sur 10 (abbé de Saint-Rémy de Reims), 3 sur 11 (Saint-Nicaise de Reims), 2 sur 13 (abbé de Saint-Denis de Reims), 2 sur 18 (abbé de Notre-Dame de Cuissy).

• les marchands *Bartholomeus Spiefamis de Luca*¹¹⁸³ et *Johannes Spiefamis de Luca*¹¹⁸⁴, à Avignon principalement ;

• les marchands *Bernardus de Podissano de Luca*¹¹⁸⁵, *Johannes Matafelonis de Luca*¹¹⁸⁶ et *Philippus Astari de Luca*¹¹⁸⁷, en Italie, durant le retour d'Urbain V ;

• deux procureurs professionnels, pas encore évoqués, *Henricus Medici de Sancto Martino*¹¹⁸⁸ et *Johannes Trocon de Creciaco*¹¹⁸⁹. Dans le cas de ce dernier, son activité à la Chancellerie pour le roi de France a déjà laissé entrevoir qu'il travaillait peut-être en association avec *Petrus Roberti de Aquila*¹¹⁹⁰.

Ces sept noms ne suffisent pourtant pas à évoquer tous les hommes qui entretiennent des liens avec *Petrus Roberti de Aquila*, puisque, parmi les nombreux autres personnages qui travaillent plus ou moins en collaboration avec lui, plusieurs importants procureurs professionnels apparaissent, notamment¹¹⁹¹ : *Doynus de Reims* (pour l'abbé de Saint-Rémy de Reims), *Johannes Louterelli de Ulmonte* (pour l'abbé de Saint-Millon de Dommartin), *Ponsardus de Villari* (pour l'abbé de Notre-Dame de Cuissy), *Rogerus de Curtraco* (pour l'abbé de Foigny), *Thomas Le Pourry* (pour l'abbé de Saint-Martin-aux-Bois) et *Walterus Costere* (pour l'abbé de Saint-Faron de Meaux).

¹¹⁸³ *Petrus Roberti de Aquila* et *Bartholomeus Spiefamis de Luca* représentent à la même époque : les abbés de Saint-Nicolas d'Arrouaise, de Saint-Lucien de Beauvais, de Notre-Dame de Bohéries, de Mont-Saint-Quentin, de Saint-Thierry, de Sainte-Colombe-lès-Sens, de Sept-Fontaines-en-Thiérasche et de Signy-l'Abbaye ; les évêques de Chartres, de Noyon et de Soissons.

¹¹⁸⁴ *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Spiefamis de Luca* représentent à la même époque : les abbés de Saint-Lucien de Beauvais, de Notre-Dame de Cuissy, de Saint-Milon de Dommartin, de Saint-Nicolas de Furnes, de Mont-Saint-Éloy, de Mont-Saint-Quentin, de Montierender, d'Ourscamp, de Saint-Denis de Reims, de Saint-Nicaise de Reims, de Saint-Prix de Saint-Quentin, de Sainte-Colombe-lès-Sens, de Saint-Rémy de Sens, de Son-Hauteville et de Saint-Martin de Tournai ; les évêques de Chartres, de Noyon et de Soissons.

¹¹⁸⁵ *Petrus Roberti de Aquila* et *Bernardus Podissano de Luca* représentent à la même époque : les abbés de Saint-Rémy de Sens et de Sainte-Colombe-lès-Sens.

¹¹⁸⁶ *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Matafelonis de Luca* représentent à la même époque : les abbés de Foigny et de Saint-Martin de Tournai ; les évêques de Noyon et de Soissons.

¹¹⁸⁷ *Petrus Roberti de Aquila* et *Philippus Astari de Luca* représentent à la même époque : les abbés de Saint-Rémy de Sens et de Sainte-Colombe-lès-Sens ; les évêques de Noyon et de Soissons.

¹¹⁸⁸ *Petrus Roberti de Aquila* et *Henricus Medici de Sancto Martino* représentent à la même époque : les abbés de Mont-Saint-Quentin, de Saint-Nicolas d'Arrouaise et de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine.

¹¹⁸⁹ *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Trocon de Creciaco* représentent à la même époque : les abbés de Foigny, de Signy-l'Abbaye, de Son-Hauteville et de Saint-Martin de Tournai.

¹¹⁹⁰ B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 96.

¹¹⁹¹ Méritent d'être cités : *Albertinus Andree* (pour l'abbé de Notre-Dame de Cambron), *Amauricus Fabri* (pour l'abbé de Son-Hauteville), *Anceletus de Brecuria* (pour l'abbé de Saint-Lucien de Beauvais), *Antonius Malabayla* (pour l'abbé de Signy-l'Abbaye), *Balduinus Lenglun* (pour l'abbé de Mont-Saint-Éloy), *Egidius de Bacoma* (pour l'abbé de Saint-Denis de Reims), *Franciscus de Chito* (pour l'abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer), *Franciscus de Monteacuto* (pour l'évêque de Soissons), *Johannes Fauqueti* (pour l'abbé de Sainte-Berthe de Blangy), *Johannes Pictoris* (pour l'abbé de Saint-Nicaise de Reims), *Nicasius Mathei* (pour l'abbé de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne), *Nicolaus de Hermondvilla* (pour l'abbé de Signy-l'Abbaye), *Nicolaus de Menillo* (pour l'abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens), *Radulphus Theobaldi* (pour l'abbé de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne), *Robertus Tiron* (pour l'abbé de Saint-Rémy de Reims) et *Thomas Monis de Florentia* (pour l'abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer).

Petrus Roberti de Aquila, procureur attitré associé

• Neuf prélats recourent à *Petrus Roberti de Aquila* comme à un de leurs deux procureurs attitrés. Dans ces neuf cas, le nom de *Petrus Roberti de Aquila* revient régulièrement dans les registres parallèlement avec celui d'un autre personnage durant un certain nombre d'années. Ce champion de la procuration représente ainsi l'abbé de Saint-Éloi de Noyon avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, l'évêque de Gap avec *Johannes Fornerii de Clusis* et pas moins de sept prélats avec l'omniprésent *Johannes Spiefamis de Luca*, à savoir l'abbé de Saint-Quentin mais aussi les évêques de Cambrai, de Coutances, de Laon, de Lisieux, de Paris et de Troyes.

• Quatre prélats font appel à *Petrus Roberti de Aquila* comme à un de leurs trois procureurs attitrés : ce grand procureur intervient ainsi pour l'abbé de Saint-Pierre de Corbie avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca* et *Michael Waleti*, pour l'abbé de Saint-Denis de Reims avec *Johannes Parentis* et *Johannes Spiefamis de Luca*, pour les évêques d'Arras et de Beauvais avec *Bartholomeus* et *Johannes Spiefamis de Luca*.

Tous ces exemples confirment donc que *Petrus Roberti de Aquila* entretient des relations étroites avec les deux marchands *Spiefamis* et qu'il travaille successivement en association avec l'un puis avec l'autre.

Petrus Roberti de Aquila, procureur de passage parmi d'autres

L'intense activité que déploie *Petrus Roberti de Aquila* au service de quelques-uns de ses clients ne doit pas faire oublier qu'il représente aussi épisodiquement d'autres abbés et évêques une fois ou l'autre, sans recevoir ensuite d'autres mandats de procuration de la part de ces clients d'un moment.

• Parfois, les prélats qui recourent à lui n'ont aucun mandataire régulier auprès du Saint-Siège et emploient tour à tour une multitude de procureurs, sans qu'aucun ne se distingue vraiment. Il est courant pour un procureur de métier d'être ainsi mis à contribution. Aussi 19 abbés¹¹⁹² et 8 évêques ou archevêques¹¹⁹³ sont-ils ainsi représentés à l'occasion par *Petrus Roberti de Aquila*.

¹¹⁹² Font ainsi appel à lui : les abbés de Saint-Jean d'Amiens, de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames, de Saint-André de Cateau-Cambrésis, de Saint-Bénigne de Dijon, d'Évron, de Sainte-Trinité de Fécamp, de Notre-Dame d'Ham, d'Igny, de Saint-Pierre de Lobbes, de Saint-Pierre-la-Couture du Mans, de Saint-Clément de Metz, de Saint-Vaast de Moreuil, de Notre-Dame de Mouzon, de Saint-Maur-des-Fossés, de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, de Saint-Jean-du-Mont de Théroüanne, de Sainte-Trinité de Tiron et de Saint-Philibert de Tournus.

¹¹⁹³ Les évêques ou archevêques de Bayeux, de Besançon, d'Évreux, de Chalon, du Mans, de Meaux, de Senlis et de Théroüanne recourent ainsi, une fois ou l'autre, aux services de *Petrus Roberti de Aquila*.

• D'autre fois, *Petrus Roberti de Aquila* est désigné comme procureur par des abbés ou des évêques qui ont un représentant attiré. Des onze prélats qui sont dans cette situation, cinq sont représentés en temps ordinaire par *Johannes Spiefamis de Luca* (les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin, de Saint-Pierre de Jumièges, de Saint-Germain-des-Prés de Paris ; les évêques d'Auxerre et de Nevers), un, l'abbé de Saint-Michel-en-Thiérache, par *Johannes Trocon de Creciaco* et un autre, l'abbé de Saint-Quentin-en-l'Île par ce dernier procureur en association avec *Henricus Medici de Sancto Martino*¹¹⁹⁴. De tels liens mettent en lumière comment un procureur d'une telle importance doit être, en somme, considéré comme un petit « chef d'entreprise » autour duquel gravitent d'autres procureurs, de plus ou moins grande renommée, travaillant, selon les cas, à son service ou en association avec lui.

Ce maître de la procuration néanmoins intrigue¹¹⁹⁵. D'une certaine manière, il peut être comparé à *Andreas Sapiti*, puisque comme lui il sert à la fois un prince et de hauts dignitaires de l'Église¹¹⁹⁶. Cependant, chez *Andreas Sapiti*, le roi d'Angleterre, Édouard II puis Édouard III, passe bien avant les prélats anglais, alors que chez *Petrus Roberti de Aquila* les abbés et évêques de la France du Nord l'emportent largement sur le dauphin puis roi de France, Charles V. De même, faire d'*Andreas Sapiti* un préambassadeur du roi d'Angleterre n'est pas dénué de sens¹¹⁹⁷ ; en revanche, attribuer ce même rôle à *Petrus Roberti de Aquila* auprès du Saint-Siège ne vient pas même à l'esprit¹¹⁹⁸.

b) Johannes Trocon de Creciaco : un grand procureur laonnois

Notaire et procureur *ad impetrandum* attesté par d'assez nombreuses mentions dorsales, ce personnage est la seconde des plus grandes figures de procureur que l'on rencontre à la

¹¹⁹⁴ Il faut encore citer les abbés de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers et de Saint-Évroult-d'Ouche, ainsi que les archevêque et évêque d'Embrun et de Verdun, représentés respectivement en temps normal par *Balduinus Buillon alias de Wissant*, *Johannes Capey*, *Johannes Clari* et *Ulricus Poncini*.

¹¹⁹⁵ Ce personnage reste malheureusement bien mal connu, même s'il est certain qu'après plus de 25 ans d'activité en curie, il se retire à Laon, en 1376, au moment du retour de Grégoire XI à Rome, et qu'il gère alors les intérêts de l'influent Pierre Ameilh, nommé cardinal en 1378 et grand archidiacre de Laon en 1382 : H. Millet, *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon* (1272-1412), Rome, 1982, p. 434-435, 451.

¹¹⁹⁶ J. P. Kirsch, « *Andreas Sapiti, englischer Prokurator...* ».

¹¹⁹⁷ Son rôle au conclave qui suit la mort du pape Clément V, en 1314, est particulièrement bien mis en lumière par les deux lettres des 31 août et 7 septembre 1314 qu'il envoie depuis Avignon à Édouard II : Charles-Victor Langlois, « Le fonds de l'*Ancient Correspondence* au *Public Records Office* de Londres », dans le *Journal des Savants*, 1904, p. 380-393 et 446-453.

¹¹⁹⁸ La seule affaire un peu politique, relevée par Bernard Barbiche, à laquelle *Petrus Roberti de Aquila* est mêlée semble être l'expédition de bulles devant servir, sous prétexte de financer la croisade, à payer la rançon du roi Jean le Bon : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 94.

Chambre¹¹⁹⁹. De 1367 à 1376, il sert, à Rome puis à Avignon, de très nombreux abbés et évêques de la France de Nord, issus des provinces de Reims, de Rouen, de Sens et de Tours.

La carrière de procureur de *Johannes Trocon de Creciaco*

Dio- cèses des clients	Chalon	Évreux	PROVINCE DE TOURS		PROVINCE DE SENS				PROVINCE DE REIMS							TOTAL		
			Angers	Le Mans	Chartres	Meaux	Paris	Sens	Arras	Beauvais	Cambrai	Châlons	Laon	Noyon	Reims		Soissons	Tournai
1367				1														1
1368												1						1
1369	1		1			1						1						4
1370												1	1					2
1371						1			1			6	1			1	1	11
1372		2	1			1			3			7						14
1373			1				3		1	1		6	1	1	2	1		17
1374					1	2			1	1		4		1	2			12
1375					1	2	7		1	1	1	10	3		3			29
1376				1		3	6	1	1	2	1	1	8	5	1	4		34
Total	1	2	3	2	2	8	18	1	8	3	4	1	44	11	3	12	2	125
			5		29				88									

Ce mandataire représente des prélats à un rythme soutenu, puisqu'il effectue en moyenne chaque année quelques 12, 5 interventions. Comme *Petrus Roberti de Aquila*, *Johannes Trocon de Creciaco* est un clerc du diocèse de Laon possédant des bénéfices dans ce diocèse. Aussi, de manière assez logique, il représente à la Chambre pas moins de 26 clients de la province de Reims¹²⁰⁰, répartis entre les diocèses de Laon (5) bien sûr, mais aussi

¹¹⁹⁹ Sur *Johannes Trocon de Creciaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 625-628 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 988-989 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1065 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 8, p. 1078.

¹²⁰⁰ *Johannes Trocon de Creciaco* représente des clients issus des diocèses de :

- Arras (les abbés d'Anchin, de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Nicolas d'Arrouaise et de Mont-Saint-Éloy) ;
- Beauvais (l'évêque) ;
- Cambrai (l'évêque) ;
- Châlons (l'abbé de Montierender) ;
- Laon (l'évêque ; les abbés de Foigny, de Saint-Martin de Laon, de Prémontré et de Saint-Michel-en-Thiérache) ;
- Noyon (les abbés de Mont-Saint-Quentin, de Saint-Éloi de Noyon, de Saint-Éloi-Fontaine, de Saint-Prix de Saint-Quentin et de Saint-Quentin-en-l'Île) ;
- Reims (les abbés de Saint-Thierry, de Signy-l'Abbaye et de Son-Hauteville) ;

de Noyon (5), de Soissons (5), d'Arras (4), de Reims (3), de Beauvais (1), de Cambrai (1), de Châlons (1) et de Tournai (1). Parmi tous ces prélats, l'abbé de Saint-Michel-en-Thiérache est un de ses plus fidèles clients¹²⁰¹. En outre, la clientèle de *Johannes Trocon de Creciaco* s'étend aussi à la province voisine de Sens¹²⁰², notamment aux diocèses de Chartres (1), de Meaux (1), de Paris (5) et de Sens (1). Enfin, il représente aussi l'abbé de Tournus du diocèse de Chalon (province de Lyon), l'abbé de Croix-Saint-Leufroy du diocèse d'Évreux (province de Rouen) et trois prélats de la province de Tours (l'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée du diocèse d'Angers ainsi que les évêques d'Angers et du Mans).

S'il a été déjà mentionné, en présentant *Petrus Roberti de Aquila*, que *Johannes Trocon de Creciaco* agit parfois pour des prélats en parallèle avec ce grand maître de la procuration, il est aussi à signaler que beaucoup plus souvent il lui succède dans sa fonction auprès de différents abbés ou évêques¹²⁰³. D'ailleurs, 53 de ses 126 interventions, c'est-à-dire quasiment la moitié, relèvent des seules années 1375-1376. Or, c'est justement l'époque où *Petrus Roberti de Aquila* met progressivement un terme à sa carrière¹²⁰⁴. En outre, beaucoup des clients qui se font représenter par *Johannes Trocon de Creciaco* emploient aussi *Henricus Medici de Sancto Martino* ou les marchands *Spiefamis* : les procureurs associés de *Johannes Trocon de Creciaco* sont ceux qui se trouvent en relation avec *Petrus Roberti de Aquila*. Dans ces conditions, l'hypothèse émise par Bernard Barbiche que ce procureur *ad impetrandum* du roi de France est amené à entamer une carrière de procureur à l'instigation de son aîné *Petrus Roberti de Aquila* puis qu'il travaille plus ou moins en association ou en liaison avec lui

• Soissons (l'évêque ; les abbés de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle, de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne, de Saint-Crépin-en-Chaie de Soissons et, de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons) ;

• Tournai (l'abbé de Saint-Martin de Tournai).

¹²⁰¹ Il représente cet abbé 13 fois, entre décembre 1368 et février 1376. Il est attesté chaque année durant cette période, sauf en 1370. C'est alors *Petrus Roberti de Aquila* qui est mandaté comme procureur.

¹²⁰² *Johannes Trocon de Creciaco* représente des prélats attachés aux diocèses de :

• Chartres (l'évêque) ;

• Meaux (l'abbé de Saint-Faron de Meaux) ;

• Paris (les abbés d'Hermières, de Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne, de Saint-Germain-des-Prés de Paris, de Saint-Victor de Paris et de Saint-Denis-en-France) ;

• Sens (l'abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens).

¹²⁰³ C'est le cas lorsqu'il intervient pour les abbés de Saint-Sauveur d'Anchin (après une unique intervention de *Nicolaus de Clino*), de Saint-Vaast d'Arras, de Saint-Nicolas d'Arrouaise (après la transition effectuée par *Henricus de Sancto Martino*), de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne, de Saint-Nicolas d'Hermières (après les interventions de *Garnerius Pinardi de Remis*), de Saint-Martin de Laon, de Mont-Saint-Éloy (après l'intermède de *Johannes Mauron*), de Mont-Saint-Quentin, de Montierender, de Saint-Éloi de Noyon (bien des années plus tard), de Prémontré, de Saint-Denis-en-France, de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine, de Saint-Prix de Saint-Quentin, de Saint-Thierry (quelques 10 ans après), de Saint-Philibert de Tournus, mais aussi pour les évêques de Beauvais, de Cambrai, de Chartres (après l'intermède de *Stephanus Vanconne*), de Laon (quelques six années plus tard) et de Soissons (quelques sept années plus tard).

¹²⁰⁴ Sur les 449 interventions de *Petrus Roberti de Aquila*, seules 15 datent de ces deux années.

semble confortée¹²⁰⁵. En revanche, ce personnage ne peut pas être comparé à *Jacobus Viticole de Barentono*¹²⁰⁶. *Johannes Trocon de Creciaco* est donc plus qu'un simple assistant de *Petrus Roberti de Aquila* : il a fait ses premiers pas à la curie à ses côtés, en le servant fidèlement, il a travaillé en association plus ou moins étroite avec lui puis a naturellement hérité d'une partie de sa clientèle au moment où celui-ci, vieillissant, se retirait progressivement des affaires.

c) Andreas de Ulmo, le grand fondé de pouvoir de la France de l'Ouest

Andreas de Ulmo se distingue par la longévité exceptionnelle de sa carrière, puisqu'il est attesté durant 27 ans et six mois auprès du Saint-Siège¹²⁰⁷. Ce procureur qui apparaît vers 1364 fait carrière sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, à Avignon et en Italie où il suit la curie en 1367-1370 et 1376-1378, avant de se retrouver, sous le Grand Schisme, à la cour de Clément VII. Outre sa carrière de mandataire à la Chambre, ce notaire travaille à la Chancellerie comme procureur *ad impetrandum* et abandonne en tant que procureur *ad resignandum* de très nombreux bénéfices : il obtient deux bulles à la Chancellerie pour un chevalier anglais Jean Anstin et résigne, entre 1363 et 1375, 13 bénéfices situés dans les diocèses d'Angers principalement, mais aussi d'Avranches, de Poitiers, de Rennes et de Nantes. Même si elles ne sont pas négligeables, ces affaires sont bien peu nombreuses en comparaison de ses interventions à la Chambre. Les unes comme les autres concernent néanmoins des clercs ou des prélats de l'Ouest du territoire français actuel.

La carrière à la Chambre d'*Andreas de Ulmo* peut se décomposer en plusieurs périodes. Il agit comme procureur, dès 1364, en représentant des prélats du Poitou, du Maine et de l'Anjou, précisément originaires des diocèses de Poitiers, du Mans et surtout d'Angers¹²⁰⁸. Les abbés de Saint-Nicolas et de Toussaints d'Angers sont notamment de très fidèles clients

¹²⁰⁵ B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 96.

¹²⁰⁶ En effet, Bernard Barbiche applique la même remarque au procureur *Jacobus de Barentono*, également clerc du diocèse de Laon ayant des bénéfices dans ce diocèse, tels *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Trocon de Creciaco*. Or, dans les registres des *Obligations-Solutiones* dépouillés, ce personnage est simplement attesté contracter obligation pour l'évêque de Chartres, en 1380. N'apparaissant pas à la Chambre sous Grégoire XI pour des prélats « français », alors qu'il est pourtant signalé à la Chancellerie pour le roi de France en 1370 et 1377, ce personnage semble plutôt être actif pour des prélats du diocèse de Tournai, durant la période du Grand Schisme principalement. De tout façon, son activité est assez dérisoire à côté de celle de *Johannes Trocon de Creciaco* : *ibid.*, p. 95-96, 100.

¹²⁰⁷ Sur *Andreas de Ulmo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 514-516 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 896-897 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1052, 1065 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 1, p. 1071.

¹²⁰⁸ *Andreas de Ulmo* représente l'abbé de Saint-Léonard de Ferrières du diocèse de Poitiers, l'abbé de Notre-Dame de Vaas du diocèse du Mans, les abbés de Saint-Georges-sur-Loire, de Saint-Nicolas et de Toussaints d'Angers du diocèse d'Angers.

d'*Andreas de Ulmo* : ce dernier effectue pour l'un et l'autre d'entre eux des séries de six et de quatre interventions, respectivement en 1366-1369 et en 1366-1371.

A partir des années 1370, *Andreas de Ulmo* s'inscrit dans un espace plus spécifiquement breton. Il commence, en 1371, une série de 11 interventions pour l'évêque de Rennes, qui s'arrête dans un premier temps en 1376. En 1373, il a un client du diocèse de Quimper, l'abbé de Saint-Guénolé de Landévennec, puis deux ans plus tard, on le voit agir pour deux prélats du diocèse de Dol, l'abbé de Notre-Dame du Tronchet (1375-1376) et l'évêque du lieu (1376).

Dans un troisième temps, il reprend contact avec des clients des diocèses de Tours (1375), de Poitiers (1376) ou d'Angers (1375-1377), comme au début de sa carrière¹²⁰⁹.

A cette date, il renoue avec des prélats spécifiquement bretons, sans abandonner ses autres clients du Grand Ouest : procureur régulier de l'évêque de Saint-Brieuc de 1379 à 1385, il se voit de nouveau confier les affaires de l'abbé de Saint-Guénolé de Landévennec (1382) et de l'évêque de Rennes (1383-1384), tout en étant chargé de missions pour l'évêque de Quimper (1384). Toutes ces actions sont néanmoins menées en parallèle avec d'autres¹²¹⁰ pour des prélats des diocèses de Poitiers (1380-1382), de Luçon (1383) et d'Angers (1379-1391), ainsi que pour les évêques normands de Sées (1384) et d'Avranches (1382-1383).

Une telle carrière aussi longue soit-elle a une unité géographique étonnante que seule une intervention pour l'archevêque de Nazareth vient briser quelque peu : la réputation de ce clerc du diocèse de Saint-Malo s'étend jusqu'aux diocèses de Tours et de Saint-Malo, signe d'une belle réussite. Deux prélats sont particulièrement souvent représentés à la Chambre par ses soins : l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers (neuf fois, entre 1366 et 1391) et l'évêque de Rennes (13 fois, entre 1371 et 1384). Aussi l'exemple d'*Andreas de Ulmo* révèle-t-il la cohérence d'une carrière de procureur polyvalent : ce grand procureur est présent auprès du Saint-Siège durant plus d'un quart de siècle pour servir exclusivement les clercs et les prélats d'une région avec laquelle il a tissé des liens.

¹²⁰⁹ En 1375, *Andreas de Ulmo* intervient pour un prélat du diocèse de Tours (l'abbé de Notre-Dame de Gâtines), en 1376, pour un abbé du diocèse de Poitiers (l'abbé de Notre-Dame de Lieu-Dieu-en-Jard), en 1375-1377, pour des clients du diocèse d'Angers (les abbés de Saint-Jean de Mélinais et de Notre-Dame de La Roë).

¹²¹⁰ *Andreas de Ulmo* représente les abbés de Notre-Dame de Lieu-Dieu-en-Jard du diocèse de Poitiers (1380-1382), de Notre-Dame d'Angles du diocèse de Luçon (1383), de Saint-Nicolas d'Angers (1388-1391, après un long silence) et l'évêque d'Angers (1379-1383).

Les interventions à la Chambre et la carrière de procureur d'*Andreas de Ulmo*

RÉGION	GRAND OUEST	BRETAGNE	NORMANDIE	AUTRES
Diocèses	Angers ; Le Mans ; Poitiers ; Tours	Quimper ; Rennes ; Dol ; Saint-Brieuc	Avranches ; Sées	
1364-1370	14 interventions	1 résignation		
1371	4 résignations	15 interventions 1 résignation		2 bulles de Chancellerie
1372	3 résignations			
1373-1374			1 résignation	1 résignation
1375-1376	6 interventions			
1377	2 résignations			
1378				
1379	13 interventions	10 interventions		
1380-1381				
1382-1384			5 interventions	
1385				
1386-1391				

d) Simon de Bourich et Thomas Le Pourry : deux procureurs ordinaires bientôt fort célèbres

Simon de Bourich

Les clients de ce procureur sont issus de 8 provinces ecclésiastiques et de 25 diocèses différents, mais en des proportions très différentes¹²¹¹.

Origine géographique des clients de *Simon de Bourich*

Provinces	Reims	Sens	Bourges	Lyon	Rouen	Tours	Trèves	Narbonne
Diocèses	9	6	1	1	2	2	2	2
Clients	21	14	1	1	3	2	2	2
Interventions	29	17	1	1	7	3	3	2

Il est possible de distinguer :

- une majorité de prélats issue de la province de Reims¹²¹² ;

¹²¹¹ Sur *Simon de Bourich* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 689-691 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1033-1034 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1066.

- un groupe assez important d'évêques et d'abbés originaires de la province de Sens¹²¹³ ;
- quelques autres prélats éparpillés dans la France du Nord¹²¹⁴ ainsi que deux prélats du diocèse de Narbonne¹²¹⁵.

Simon de Bourich n'intervient généralement qu'une seule fois pour chacun de ses clients à la Chambre : sur les 46 prélats qui font appel à lui, seuls 10 ont recours à lui au moins deux fois.

Nombre de clients pour lesquels il intervient deux fois : 8

- les abbés de Saint-Quentin de Beauvais, de Braisne-sur-Vesle, de Saint-Jacques de Provins et de Saint-Maur-des-Fossés ;
- les évêques d'Évreux, du Mans, de Metz et de Thérouanne.

Nombre de clients pour lesquels il intervient plus de deux fois : 2

- l'abbé de Fécamp (4 fois entre 1382 et 1388) ;
- l'abbé de Saint-Denis de Reims (6 fois entre 1373 et 1381).

La grande majorité des interventions recensées échappe à la période étudiée. *Simon de Bourich* est un procureur de l'Avignon du Grand Schisme qui commence sa carrière à la fin du pontificat de Grégoire XI. En effet, selon les registres des *Obligationes-Solutiones* dépouillés, ce clerc du diocèse de Soissons fait ses débuts comme procureur bien avant 1380, date à laquelle il semblait être attesté en curie pour la première fois jusqu'à maintenant¹²¹⁶.

¹²¹² Les nombreux prélats qu'il représente à la Chambre apostolique dépendent des diocèses de Beauvais (abbés de Saint-Quentin de Beauvais et de Saint-Germer-de-Flay), de Cambrai (abbés de Saint-Sépulcre de Cambrai et de Saint-André du Cateau-Cambrésis), de Châlons (abbé de Saint-Martin d'Huiron), de Laon (abbés de Saint-Jean de Laon, de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont ; évêque), de Noyon (abbés de Saint-Éloi de Noyon et de Saint-Quentin-en-l'Île ; évêque), de Reims (abbés de Chaumont-Porcien, de Saint-Denis de Reims et de Saint-Rémy de Reims), de Soissons (abbés de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle, de Notre-Dame, saint-Corneille et Cyprien de Compiègne, de Saint-Jean-des-Vignes et de Saint-Médard de Soissons), de Thérouanne (évêque), et de Tournai (abbés de Saint-Amand-les-Eaux et de Saint-Nicolas-des-Prés de Tournai).

¹²¹³ Les évêques et abbés qui lui donnent pouvoir sont attachés aux diocèses de Meaux (évêque), de Nevers (évêque), de Paris (abbés de Joyenval, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Magloire et de Saint-Victor de Paris, de Saint-Denis-en-France et de Saint-Maur-des-Fossés ; évêque), de Senlis (évêque), de Sens (abbés de Notre-Dame de Barbeaux, de Saint-Jacques de Provins et de Sainte-Colombe-lès-Sens) et de Troyes (abbé de Saint-Pierre de Montieramey).

¹²¹⁴ *Simon de Bourich* représente notamment l'abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols (diocèse et province de Bourges), l'abbé de Saint-Pierre de Bèze (diocèse Langres, province de Lyon), trois prélats de la province de Rouen (l'évêque d'Évreux ainsi que les abbés de Sainte-Trinité de Fécamp et de Saint-Martin de Pontoise, dans le diocèse de Rouen), l'évêque du Mans et l'archevêque de Tours, dans la province de Tours, enfin, l'évêque de Metz et l'abbé de Saint-Viton de Verdun, l'un et l'autre relevant de la province de Trèves.

¹²¹⁵ Il s'agit de l'évêque de Béziers et de l'abbé de Saint-Pierre de Caunes (diocèse Narbonne).

¹²¹⁶ B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 97, 110-111.

Ses premières interventions, principalement orientées en direction de prélats du diocèse de Reims, méritent donc d'être présentées succinctement :

Les interventions de *Simon de Bourich* antérieures à 1380

Années	1373	1374	1376	1377	1379
Nombre d'interventions	1	1	4	1	1
Diocèses des clients	Reims	Reims	Beauvais (2) ; Reims (2)	Reims	Soissons
Province des clients	Reims (8)				

Simon de Bourich fait ensuite une carrière brillante de procureur sous le Grand Schisme, tant à la Chancellerie pour le roi de France et l'évêque de Paris qu'à la Chambre pour une multitude de prélats presque tous de la France du Nord, avant tout ceux de la province ecclésiastique de Reims.

Interventions à la Chambre de *Simon de Bourich* durant le Grand Schisme

1380	1381	1382	1383	1384	1385	1386	1387	1388	1389	1390	1391		1393
2	6	7	10	9	3	2	6	6	1		2		1

La forte concentration d'interventions en 1383-1384 puis en 1387-1388 montre que *Simon de Bourich* est un grand procureur du pontificat de Clément VII, comparable à son déjà lointain prédécesseur *Petrus Roberti de Aquila*. Les six interventions effectuées à Avignon au temps de Grégoire XI ne peuvent pourtant présager en rien que ce modeste clerc septentrional va s'imposer une décennie plus tard comme un maître de la procuration.

Thomas Le Pourry

Le cas de *Thomas Le Pourry* est à rapprocher de *Simon de Bourich*, mis à part qu'il représente à la Chambre des prélats d'une aire géographique un peu différente¹²¹⁷. Outre l'évêque de Langres dans la province de Lyon, ce clerc du diocèse de Rouen est avant tout au service de prélats normands de la province de Rouen¹²¹⁸, bien qu'il étende sa zone d'influence

¹²¹⁷ Sur *Thomas Le Pourry* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 697-700 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1040-1041 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062, 1066.

¹²¹⁸ *Thomas Le Pourry* représente des prélats issus des diocèses de :

- Bayeux (l'évêque ; les abbés de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt et de Saint-Martin de Troarn) ;
- Coutances (les abbés de Notre-Dame de Montebourg et de Saint-Sauveur-le-Vicomte) ;
- Évreux (l'évêque ; les abbés de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche et de Croix-Saint-Leufroy) ;
- Lisieux (l'évêque ; les abbés de Notre-Dame de Bernay, de Notre-Dame de Cormeilles et de Notre-Dame de Grestain) ;

jusque dans les provinces ecclésiastiques de Sens¹²¹⁹ et, dans une moindre mesure, de Reims¹²²⁰.

Origine géographique de la clientèle de *Thomas Le Pourry*

Provinces ecclésiastiques des clients	Rouen	Sens	Reims	Lyon
Nombre de diocèses	6	5	8	1
Nombre de clients	22	7	9	1
Nombre d'interventions	51	24	14	7

Pour être complet, il convient d'ajouter que *Thomas Le Pourry* représente aussi le patriarche de Jérusalem, ancien archevêque de Bourges. Ses clients se répartissent entre de nombreux diocèses au sein des provinces de Rouen, de Sens et de Reims.

Les 22 clients de *Thomas Le Pourry* originaires de la province de Rouen

Diocèses	Bayeux	Coutances	Évreux	Lisieux	Rouen	Sées
Nombre de clients	4	2	3	4	8	1

Les 7 clients de *Thomas Le Pourry* originaires de la province de Sens

Diocèses	Auxerre	Chartres	Paris	Sens	Troyes
Nombre de clients	1	2	1	2	1

Les 9 clients de *Thomas Le Pourry* originaires du diocèse de Reims

Diocèses	Arras	Amiens	Beauvais	Châlons	Laon	Reims	Thérouanne	Tournai
Clients	1	1	2	1	1	1	1	1

La carrière de procureur de *Thomas Le Pourry* commence quelques années avant celle de *Simon de Bourich*, à la fin du pontificat d'Urbain V, alors que la curie est en Italie. Avant même le début du Grand Schisme, *Thomas Le Pourry* est attesté non seulement comme mandataire à la Chambre, mais aussi comme procureur *ad impetrandum* pour l'université de

• Rouen (les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin, de Saint-Jean-l'Évangéliste de Foucarmont, de Saint-Pierre de Jumièges, de Saint-Martin de Pontoise, de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, de Saint-Lô et de Saint-Ouen de Rouen, et de Saint-Georges-de-Boscherville) ;

• Sées (l'abbé de Saint-Pierre-sur-Dives).

¹²¹⁹ Il représente l'évêque d'Auxerre, les abbés de Sainte-Madeleine de Châteaudun et de Saint-Pierre de Néauphle-le-Vieux (diocèse Chartres), l'abbé de Saint-Magloire de Paris (diocèse Paris), l'archevêque de Sens et l'abbé de Saint-Père de Melun (diocèse Sens), l'abbé de Saint-Loup de Troyes (diocèse Troyes).

¹²²⁰ Il représente : les évêques ou archevêque d'Arras, de Laon, de Reims, de Thérouanne et de Tournai ; les abbés de Saint-Valéry-sur-Somme (diocèse Amiens), de Royaumont et de Saint-Martin-aux-Bois (diocèse Beauvais), ainsi que de Notre-Dame de Vertus (diocèse Châlons).

Paris (1368) et le roi de France (1374) ainsi que comme procureur *ad resignandum* (1371-1375). Aussi, quoiqu'il devienne célèbre seulement à l'époque de Clément VII, *Thomas Le Pourry* apparaît-il déjà, contrairement à son collègue *Simon de Bourich*, comme un procureur important. En revanche, si par la suite l'essentiel de sa clientèle est constitué de prélats et de clercs normands, il n'oriente son action que très faiblement en direction de sa région natale au début de sa carrière.

La carrière de procureur de *Thomas Le Pourry* à Avignon sous Grégoire XI

Années	1368	1369	1370	1371	1374	1375	1376
Bulles de Chancellerie	université de Paris				roi de France		
Résignations de bénéfices (diocèses)				2	1	1	
				Lisieux Metz	Thérouanne	Rouen	
Interventions à la Chambre (diocèses des prélats)		1	1		1	1	9
		Sées	Arras		Sens	Sens	Chartres (1) ; Évreux (2) ; Langres (1) ; Paris (2) ; Sens (2) ; Thérouanne (1).

Il faut attendre l'année 1379 pour trouver un nombre important de normands parmi les prélats qu'il représente à la Chambre.

La carrière de procureur de *Thomas Le Pourry* de 1377 à 1379

Années	1377	1379		
Nombre d'interventions	1	10		
Diocèses des clients	Auxerre	Amiens ; Tournai	Bayeux (3) ; Lisieux ; Rouen	Auxerre (3)
Provinces des clients	Sens	Reims (2)	Rouen (5)	Sens (3)

Du strict point de vue de l'origine des prélats représentés, la date de 1378 marque une inflexion majeure dans la carrière de *Thomas Le Pourry*. En effet, la disproportion entre le nombre de ses interventions effectuées pour la Normandie avant et après le début du Grand Schisme est particulièrement frappante. Les passages à la Chambre de *Thomas Le Pourry* antérieurs à 1378 pour ses clients de la province de Sens sont deux fois moins nombreux que

ceux qu'il réalise durant la période du Schisme. Ils en constituent un sixième dans le cas des prélats des provinces de Lyon et de Reims, mais ce taux est bien plus faible, lorsqu'il s'agit de la province de Rouen : les trois affaires réglées par *Thomas Le Pourry* à la Chambre pour des prélats normands sous le pontificat de Grégoire XI ne représentent qu'un seizième de celles qui seront traitées à partir de 1379.

Origine géographique des clients à la Chambre de *Thomas Le Pourry*

Origine des clients	...1378	1379...
Province de Rouen (51)	3 interventions	48 interventions
Province de Sens (24)	8 interventions	16 interventions
Province de Reims (14)	2 interventions	12 interventions
Province de Lyon (7)	1 intervention	6 interventions
TOTAL	14 interventions	82 interventions

Même si le nombre des interventions effectuées par *Thomas Le Pourry* sous Urbain V et Grégoire XI est assez dérisoire par rapport à celui de ses passages à la Chambre sous le pontificat de Clément VII, il semble donc que ce jeune procureur ne commence pas sa carrière au service de prélats normands.

Interventions à la Chambre de *Thomas Le Pourry* à partir de 1380

1380	1381	1382	1383	1384	1385	1386	1387	1388		1391
1	13	24	9	7	2	4	5	4		4

e) Dominicus Pontii : un procureur hispanique très actif

Ce procureur dont le nom revient sans cesse dans les registres durant les quinze années 1361-1376 se trouve recensé dans cette étude pour avoir été le mandataire, entre 1372 et 1376, de l'évêque d'Elne, cette dernière ville étant aujourd'hui française¹²²¹. Clerc du diocèse de Lérida, *Dominicus Pontii* est le représentant à Avignon de nombreux prélats de la Péninsule ibérique : il prend en charge, entre autres, les affaires des évêques de Barcelone, de Gérone, d'Huesca, d'Urgel ou de Valence en Aragon. Aussi se révèle-t-il comme un procureur de grande envergure, peut-être comparable au français *Petrus Roberti de Aquila*. Procureur

¹²²¹ Sur *Dominicus Pontii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 542-544 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 919-920 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054, 1064, 1069.

polyvalent, il est non seulement attesté comme procureur à la Chambre, mais aussi comme mandataire *ad causas, ad resignandum* ou même *ad absolvendum* et *ad petendum pallium*. A défaut de retracer une telle carrière qui s'intègre bien mal dans une étude consacrée aux procureurs des prélats français, il convient d'indiquer que ce personnage qui n'a jamais attiré l'attention mériterait de faire l'objet de recherches plus approfondies.

2) Neuf procureurs de métiers très actifs

Sans avoir une activité aussi soutenue que les grandes figures évoquées précédemment, neuf autres *procuratores in Romana curia* traitent de très nombreuses affaires à la Chambre. Beaucoup de ces mandataires servent d'intermédiaires privilégiés entre une région déterminée et le Saint-Siège.

a) *Gerardus de Sergiaco* : un procureur pour la France du Nord et le Grand Est

Clerc originaire du diocèse de Soissons¹²²², bien mal connu par ailleurs, *Gerardus de Sergiaco* intervient très souvent à la Chambre, au nom de prélats français, à Avignon, entre 1361 et 1367. Ce mandataire, actif principalement sous le pontificat d'Urbain V pour des prélats de sa région d'origine, se voit régulièrement charger des affaires en curie de trois grandes abbayes soissonnaises (Saint-Crépin-le-Grand, Saint-Jean-des-Vignes et Saint-Médard). Les autres prélats qui lui donnent procuration peuvent être répartis en deux ensembles géographiquement cohérents : l'un, autour de Paris, avec les prestigieuses abbayes de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, qui s'étend jusqu'aux diocèses de Chartres (abbaye de Sainte-Madeleine de Châteaudun) et de Poitiers (abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes) ; l'autre s'identifiant avec une vaste région Est intégrant les diocèses de Besançon, de Metz, de Bâles, de Langres (abbaye de Moûtiers-Saint-Jean) et de Chalon (abbaye Tournus).

Les principales interventions à la Chambre de *Gerardus de Sergiaco*

CLIENTS	Bassin parisien		Grand Est				
	Soissons	Paris	Bâle	Besançon	Tournus (diocèse Chalon)	Moûtiers-Saint-Jean (diocèse Langres)	Metz
Points d'ancrage							
Inter- ventions	14	7	2	6	5	8	4
	21		25				

¹²²² Sur *Gerardus de Sergiaco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 555-556 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 929 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1055 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 3, p. 1073.

Ces quarante six interventions qui englobent quasiment la totalité de la carrière de *Gerardus de Sergiaco* révèlent l'aire d'influence d'un grand procureur en curie¹²²³. Ce dernier paraît d'ailleurs représenter parallèlement des clients de régions différentes, même si sa première intervention pour un prélat du Grand Est ne date que de 1363. En revanche, à en juger par la chronologie de ses différents passages à la Chambre, *Gerardus de Sergiaco* ne déploie pas une activité égale au cours de ses six années de métier.

Nombre d'interventions annuelles à la Chambre effectuées par *Gerardus de Sergiaco*

Années	1361	1362	1363	1364	1365	1366	1367
Nombre d'interventions	1	3	8	11	11	7	8

Ses huit interventions (5 paiements, 3 visites) pour l'abbé de Moûtiers-Saint-Jean entre 1363 et 1367 suggèrent incontestablement qu'il entretient des rapports étroits et durables avec ce prélat. En outre, ses cinq interventions (2 paiements, 3 visites) pour l'abbé de Tournus (1364-1367) et ses quatre versements pour l'évêque de Metz (1363-1365) amènent au même constat. Dans ces trois derniers cas, aucun autre procureur n'est employé simultanément avec lui, même épisodiquement. En revanche, il n'est pas le seul représentant de l'archevêque de Besançon entre 1364 et 1367 : les paiements réalisés au nom de ce prélat par *Petrus Roberti de Aquila* (1365) et *Petrus de Herba de Dola* (1366) ne permettent de voir en *Gerardus de Sergiaco* que le procureur principal de l'archevêque au cours de ces quelques années. Cette situation est d'ailleurs assez fréquente : s'il effectue versements et visites pour deux abbés successifs de Saint-Médard de Soissons entre 1363 et 1367, ce n'est pas lui qui contracte, le 13 mai 1365, l'obligation à payer les communs et menus services du second¹²²⁴. De même, il ne représente pas l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes au cours de l'année 1364, puisque le seul paiement effectué au nom du prélat durant cette année est réalisé par le grand marchand *Johannes Spiefamis de Luca*¹²²⁵. Enfin, lorsqu'il intervient comme mandataire de l'abbé de Saint-Crépin-le-Grand, il vient quelque peu concurrencer un délégué *ad hoc* du prélat, *Thomas de Romariis*¹²²⁶.

¹²²³ Seules cinq autres interventions ont été en outre recensées. Parmi les autres clients à la Chambre de *Gerardus de Sergiaco*, on compte l'abbé de Valsery dépendant du diocèse de Soissons, l'abbé de Sainte-Madeleine de Châteaudun appartenant au diocèse de Chartres, et un prélat un peu plus à l'écart de son domaine d'influence, attaché au diocèse de Poitiers. D'autre part, ce personnage intervient deux fois comme procureur *ad resignandum* pour abandonner des bénéfices situés dans les diocèses de Lyon et de Glandèves.

¹²²⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 810.

¹²²⁵ *Ibid.*, p. 809.

¹²²⁶ *Ibid.*

La carrière de *Gerardus de Sergiaco* montre qu'un procureur a des régions de prédilection et des clients réguliers, mais qu'il est fréquent qu'un prélat qui se fasse représenter en temps ordinaire par un mandataire attitré donne, une fois ou l'autre, procuration à quelqu'un d'autre, peut-être bien d'ailleurs à la requête de ce mandataire privilégié.

b) *Walterus Costere* : un procureur pour le Nord

Ce personnage encore bien obscur se trouve procureur à Avignon, sous Innocent VI (à partir de 1357) et Urbain V (quasiment jusqu'à son départ pour Rome) à la Chambre¹²²⁷. L'activité de ce fondé de pouvoir est en effet limitée à cette dernière institution, puisqu'il n'est pas attesté dans d'autres catégories d'affaires, même comme procureur *ad resignandum*. Il n'agit presque exclusivement que pour des clients du Nord, principalement six abbayes importantes parmi lesquelles trois sont situées dans le diocèse de Thérouanne : Bergues-Saint-Winoc, Saint-Pierre et Paul de Warneton et Zonnebeke.

Les interventions de *Walterus Costere* pour ses six « gros » clients

	Abbés de					
	Bergues-Saint-Winoc	S ^t Pierre de Warneton	Zonnebeke	S ^t -Corneille de Ninove	S ^t -Amand-les-Eaux	N.-D.de Tronchiennes
1357						1
1358		1	1			1
1359		1	1			
1360		1	1	1		
1361		1	1	2	1	
1362	2			1	1	
1363	1	1	1			
1364					1	
1365	1		1		1	
1366	1	1	1	1	2	1
	5	6	7	5	6	3
	18			5	9	
	Diocèse de Thérouanne			Diocèse de Cambrai	Diocèse de Tournai	

¹²²⁷ Sur *Walterus Costere* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 704-705 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1047 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 15, p. 1085.

Les trois autres clients principaux de ce mandataire se trouvent donc dans des diocèses voisins de celui de Thérouanne : Saint-Corneille et Cyprien de Ninove dépend du diocèse de Cambrai, tandis que les abbayes de Saint-Amand-les-Eaux et de Notre-Dame de Tronchiennes relèvent de celui de Tournai. De plus, les autres interventions de *Walterus Costere* confirment l'assise géographique d'une telle clientèle qui reste très largement, à deux exceptions près, dans le domaine de la France du Nord¹²²⁸. Chronologiquement, la brève carrière de *Walterus Costere* est marquée par deux années importantes : 1361 et 1366.

Nombre d'interventions de *Walterus Costere* selon l'origine de ces clients

Diocèses de ses clients	Thérouanne	Cambrai	Tournai	Autres
Nombre d'autres interventions ponctuelles	4	1	9	2
Nombre total d'interventions	22	6	18	2

A défaut de pouvoir apprécier les rapports qu'entretient ce personnage avec ses différents clients, dans la mesure où la liste de procureurs établie ne conserve trace que d'un nombre fort réduit de mandataires pour les clients attirés de *Walterus Costere*¹²²⁹, il est incontestable que ce dernier procureur s'impose comme un intermédiaire privilégié entre les diocèses septentrionaux de Cambrai, de Thérouanne et de Tournai, d'une part, et l'administration centrale du Saint-Siège qui se trouve bien éloignée, de l'autre.

c) *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* : un jeune procureur qui commence sa carrière au service de l'archevêque de Besançon

Nettement mieux connu que *Gerardus de Sergiaco* et *Walterus Costere*, ce personnage originaire du diocèse d'Autun, qui possède des bénéfices dans les diocèses de Liège, de Besançon et d'Autun, est cité 20 fois comme procureur, sous le pontificat de Grégoire XI, à Avignon puis à Rome, après le retour du Saint-Siège en Italie¹²³⁰.

¹²²⁸ Parmi les autres prélats issus du Nord, *Walterus Costere* représente les abbés de Saint-Nicolas et de Saint-Jacques de Furnes du diocèse de Thérouanne, ainsi que l'évêque de ce dernier diocèse ; dans le diocèse de Tournai, il est le procureur des abbés de Saint-Bavon et de Saint-Jean de Gand, de Saint-André-lès-Bruges, de Ter-Doest et de Zoetendael ; dans le diocèse de Cambrai, il reçoit pouvoir de l'abbé de Saint-Ghislain. Les deux exceptions à mentionner concernent des interventions pour les abbés de Bonneval et de Saint-Faron de Meaux, issus respectivement des diocèses de Chartres et de Meaux.

¹²²⁹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 719, 723, 749-750, 765, 773, 787, 792, 812, 815, 822, 879.

¹²³⁰ Sur *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 567-568 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 940-941 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1067.

Les clients de *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* sous Grégoire XI

	1372-1373	1374-1375	1376-1377
Diocèse Besançon	Archevêque de Besançon (14 fois)		
		Ab. de N.-D. de Faverney (3 fois)	
Diocèse Nevers			Év. de Nevers (3 fois)

Incontestable procureur de l'archevêque de Besançon, succédant à *Robertus de Aquigneyo*, *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* réalise chaque année deux ou trois versements pour ce prélat, entre l'été 1372 et l'été 1377, sans se voir contester sa place de mandataire par quelque autre individu¹²³¹. Son rôle auprès du prélat peut être comparé à celui joué par *Gerardus de Sergiaco*, entre 1364 et 1367, avant le départ de la curie pour Rome. Il est difficile, en revanche, d'apprécier la place qu'il tient dans les relations de l'abbé de Notre-Dame de Faverney avec le Saint-Siège, puisqu'il est le seul mandataire attesté dans les registres des *Obligationes-Solutiones* sous les deux pontificats étudiés¹²³². Enfin, pour représenter l'évêque de Nevers, il prend la suite de *Johannes Spiefamis de Luca* et de *Petrus Roberti de Aquila*, le second quittant la curie en 1376, après n'être intervenu que durant une brève période¹²³³.

Ce professionnel de la procuration réapparaît ensuite au début du Grand Schisme à Avignon, à la cour de Clément VII, non seulement au service de l'évêque de Nevers, mais aussi pour 12 autres prélats jamais représentés jusque-là par son intermédiaire. Ses nouveaux clients s'inscrivent alors en partie dans le même espace géographique que précédemment : cinq d'entre eux se rattachent aux diocèses de Besançon (Saint-Pierre de Luxeuil) ou de Langres (abbés de Saint-Bénigne et de Saint-Étienne de Dijon, de Moûtiers-Saint-Jean¹²³⁴ et de Saint-Seine-l'Abbaye). Toutes les interventions effectuées par *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* laissent penser que ce procureur accomplit une belle carrière à l'époque du Grand Schisme, tels les célèbres *Simon de Bourich* et *Thomas Le Pourry* qui débent aussi sous le pontificat de Grégoire XI.

¹²³¹ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 834.

¹²³² *Ibid.*, p. 744.

¹²³³ *Ibid.*, p. 861-862.

¹²³⁴ Il est à noter que *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* succède à *Gerardus de Sergiaco* pour représenter l'abbé de Moûtiers-Saint-Jean, comme dans le cas de l'archevêque de Besançon évoqué précédemment : *Guillelmus Fulconis* a donc peut-être repris en partie la clientèle de *Gerardus de Sergiaco*, présent en curie plusieurs années auparavant, au début du pontificat d'Urbain V.

d) Thomas Magni et Robertus Brumani dictus Le Brumen : deux procureurs normands

Ces deux procureurs normands qui agissent à la curie durant de longues années, le premier principalement entre 1363 et 1366, le second surtout de 1366 à 1376, sont à rapprocher, dans la mesure où ils ne représentent pas moins de dix clients en commun.

Communs clients de *Thomas Magni* et de *Robertus Brumani dictus Le Brumen*

	<i>Thomas Magni</i>	<i>Robertus Brumani</i>
N.-D. du Bec-Hellouin (abbé)	1365-1366	1376
S^t-Aubert de Cambrai (abbé)	1365	1366
S^t-Pierre de Conches-en-Ouche (abbé)	1363-1365	1366-1367
N.-D. de Cormeilles (abbé)	1366	1366
S^t-Ouen de Rouen (abbé)	1364-1366	1366 ; 1376 ; 1380
S^{te}-Trinité de Rouen (abbé)	1366	1376
N.-D. de Saint-Pierre-sur-Dives (abbé)	1366	1367-1375
S^t-Pierre de Saint-Wandrille (abbé)	1364-1366	1369-1376
N.-D. de Vaucelles (abbé)	1365	1366
Sées (évêque)	1365-1366	1367-1376

Thomas Magni

Prêtre du diocèse de Rouen ayant de nombreux bénéfices dans sa Normandie natale, ce mandataire fait une très longue carrière de procureur à la Chambre (juin 1354-janvier 1370), sous les pontificats d'Innocent VI et d'Urbain V¹²³⁵. Ces quelques 15 années de métier peuvent se décomposer en trois temps.

- D'abord, entre 1354 et 1360, quelques interventions disparates qu'accessoirement tournées vers la Normandie¹²³⁶.

- Ensuite, entre 1363 et 1366, une période centrale presque entièrement consacrée à des clients normands, hormis trois abbés du diocèse de Cambrai¹²³⁷ issus des diocèses de Bayeux (1), d'Évreux (2), de Lisieux (2), de Rouen (6) et de Sées (2).

¹²³⁵ Sur *Thomas Magni* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 700-701 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1041-1042 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1063 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 14, p. 1084.

¹²³⁶ Il intervient à la Chambre pour l'abbé de Saint-Ambroise de Bourges, l'abbé de Bomport (diocèse Évreux), l'abbé de Saint-Pierre de Jumièges (diocèse Rouen), l'abbé de Mureau (diocèse Toul) et l'abbé de Saint-Magloire de Paris. Il est attesté par ailleurs comme procureur *ad resignandum* avant novembre 1362 : il délaisse un bénéfice du diocèse de Rouen.

La période centrale de l'activité de *Thomas Magni*

Diocèses	Rouen			Bayeux	Évreux		Lisieux	Sées
Clients	Saint-Ouen de Rouen	Saint-Wandrille	Autres		Conches-en-Ouche	Autres		
1363					1			
1364	2	1		1	3			
1365	2	2	2		2	1	1	1
1366	2	1	3			1	1	3

En l'espace de trois ans, *Thomas Magni* réalise trente interventions pour des prélats normands : 22 d'entre elles datent des années 1365-1366.

- Enfin, un dernier passage à la Chambre pour l'archevêque de Lyon, à Rome, en 1370, après un long silence de trois ans.

Robertus Brumani dictus Le Brumen

Procureur normand originaire de Rouen possédant des bénéfices dans les diocèses du Mans et de Rouen, *Robertus Brumani dictus Le Brumen* effectue, entre mai 1366 et mars 1383, tant à Avignon qu'en Italie durant le premier retour à Rome des années 1367-1370, 41 interventions à la Chambre dont 38 pour des prélats normands, sans compter la résignation d'un bénéfice du diocèse de Rouen¹²³⁸. Ses clients à la Chambre se rattachent presque tous aux diocèses d'Évreux, de Lisieux, de Rouen et de Sées¹²³⁹, excepté deux prélats du diocèse de Cambrai, les abbés de Saint-Aubert de Cambrai et de Notre-Dame de Vaucelles. De telles similitudes avec la carrière de *Thomas Magni* permettent de conclure que *Robertus Brumani* est le successeur probable de ce dernier procureur. Venu peut-être à Avignon à la requête de son aîné, il bénéficie sans doute d'une partie de sa clientèle, après avoir travaillé plus ou moins à ses côtés au cours de l'année 1366. Aussi les abbés de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Pierre-sur-Dives et de Saint-Wandrille passent-ils tout naturellement de l'un à

¹²³⁷ Il représente les abbés de Saint-Aubert et de Saint-Sépulcre de Cambrai ainsi que celui de Notre-Dame de Vaucelles.

¹²³⁸ Sur *Robertus Brumani dictus Le Brumen* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 685-686 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1030 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 12, p. 1082.

¹²³⁹ Dans le diocèse d'Évreux, il est le mandataire de l'abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche. Dans le diocèse de Lisieux, il est le procureur de l'abbé de Notre-Dame de Cormeilles. Dans le diocèse de Rouen, il représente les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin, de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Georges-de-Boscherville, de Saint-Wandrille et de Saint-Michel de Tréport. Dans le diocèse de Sées, il représente l'évêque ainsi que les abbés de Saint-Pierre-sur-Dives et de Saint-Martin de Sées.

l'autre¹²⁴⁰. Si *Robertus Brumani* n'est pas un mandataire particulièrement actif¹²⁴¹, il accomplit, comme son maître *Thomas Magni*, une relativement longue carrière durant trois pontificats successifs.

La carrière de procureur à la Chambre de *Robertus Brumani dictus Le Brumen*

URBAIN V					GRÉGOIRE XI						CLÉMENT VII	
AVIGNON		ITALIE			AVIGNON							
1366	1367	1368	1369	1370	1371	1372	1373	1374	1375	1376	1380	1383
5	7	2	4	1	4	1	1	1	3	9	2	1
12		7			19						3	

e) *Bernardus de Bugueto* : un rare procureur ad causas méridional

Procureur *ad causas* très souvent cité dans les affaires de justice, ce personnage également actif comme procureur *ad resignandum* représente à la Chambre des clients principalement issus du Sud-Ouest (provinces ecclésiastiques d'Auch, de Bordeaux et de Toulouse), entre 1361 et 1379, tant à Avignon qu'en Italie (1367-1370 ; 1376-1378) durant les deux retours à Rome du Saint-Siège¹²⁴². Trois phases peuvent être distinguées dans sa carrière à la Chambre.

Deux premières interventions (1361-1362)

1361	Évêque de Rieux	Diocèse d'Aire	Province d'Auch
1362	Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil	Diocèse de Rieux	Province de Toulouse

Même si *Bernardus de Bugueto* n'a plus affaire par la suite à ces deux prélats, les diocèses méridionaux auxquels ils se rattachent montrent déjà en direction de quelle région l'action de ce procureur va s'orienter.

¹²⁴⁰ Les abbés de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Pierre-sur-Dives se font successivement représenter par *Thomas Magni*, *Robertus Brumani dictus Le Brumen* et *Thomas Le Pourry*.

¹²⁴¹ Ce mandataire à la Chambre est également attesté une fois comme procureur *ad resignandum* : il délaisse un bénéfice du diocèse de Rouen.

¹²⁴² Sur *Bernardus de Bugueto* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 530-531 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 908-909 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1053, 1064 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 2, p. 1072.

Les deux temps forts d'une carrière à la Chambre (1364-1366 ; 1371-1376)

Provinces	Auch			Bordeaux		Toulouse		
Diocèses	Comminges	Couserans	Tarbes	Angoulême	Saintes	Lombez	Pamiers	
Clients	Abbé de Bonnefont (1364) puis évêque	Évêque	Abbé de Saint-Sever-de-Rustan	Évêque	Évêque	Évêque	Évêque puis abbé de Foix (1376)	T O T A L
1364	1	1	1					3
1365		1				1		2
1366		3	1	1	1	1	1	8
1369	ROME						1	
1371						2	1	3
1372	2					3	1	6
1373	1					2		3
1374	1					1		2
1375	2							2
1376							1	1
Inter-ventions	1 + 6	5 + 0	2 + 0	1 + 0	1 + 0	2 + 8	1 + 1 + 3	31
	14			2		15		

C'est à cette époque que *Bernardus de Bugueto* est mentionné comme procureur *ad resignandum* et *ad causas*, mais l'imprécision des dates empêche de mettre en rapport précisément ces autres interventions avec les passages qu'il effectue à la Chambre. En revanche, le fait que les bénéfices résignés soient situés dans les diocèses de Freising et de Ratisbonne permet de souligner que la fin de la carrière de *Bernardus de Bugueto*, après le départ d'Avignon de 1376, est moins déconcertante qu'elle n'y paraît au premier abord.

La fin d'une carrière à la Chambre : vers de nouveaux horizons (1377-1379)

1377	Abbé de Sénanque	Diocèse de Cavaillon
1379	Évêque	Diocèse de Würzbourg
	Abbé de Saint-Burkard de Würzbourg	

La carrière de procureur de ce clerc du diocèse de Comminges, par ailleurs chanoine de Marseille, montre que la fonction de procureur professionnel n'est pas exclusivement l'apanage des clercs de la France du Nord. Un tel exemple reste pourtant exceptionnel.

f) Johannes Louterelli de Ulmonte : un procureur polyvalent de la France du Nord

De tous les personnages recensés dans le cadre de cette étude, *Johannes Louterelli de Ulmonte* est le procureur dont l'activité s'exerce dans le plus grand nombre de domaines différents (affaires à la Chambre, résignations, procès en justice, bulles pontificales, demande de *pallium*) et la figure qui incarne le mieux, en conséquence, ce qu'est un procureur polyvalent auprès du Saint-Siège¹²⁴³. Il ne représente à la Chambre pas moins de 19 clients qui s'inscrivent dans un espace géographique assez cohérent : les prélats qui lui donnent mandat d'agir en leur nom se rattachent presque tous à une très lâche Île-de-France (diocèses de Chartres, de Meaux, de Paris et de Sens) qui s'étend jusqu'à la Normandie (diocèses de Bayeux, de Coutances et de Rouen), à la Picardie (diocèses d'Amiens, de Laon, de Noyon et de Soissons) et à la Champagne (diocèses de Reims et de Châlons). Autrement dit, ils appartiennent quasiment tous à un large Bassin parisien recouvrant les provinces ecclésiastiques de Reims¹²⁴⁴, de Rouen¹²⁴⁵ et de Sens¹²⁴⁶, c'est-à-dire toute la partie centrale de la France du Nord.

Hormis quelques interventions dont un mystérieux passage à la Chambre en 1383, l'activité de ce procureur est concentrée dans un espace de temps relativement bref, entre 1360 et 1367. Seule une bulle datée de 1368, obtenue par son entremise, suggère qu'il a peut-être suivi la curie à Rome, sous Urbain V. En laissant de côté quelques neuf interventions, la carrière de *Johannes Louterelli de Ulmonte* présente une assez grande unité.

¹²⁴³ Sur *Johannes Louterelli de Ulmonte* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 601-602 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 970-972 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1058, 1064-1065, 1069 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 5, p. 1075.

¹²⁴⁴ Les abbés qui lui confient leurs affaires à la Chambre apostolique viennent des diocèses d'Amiens (abbés de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens et de Dommartin), de Châlons (abbé de Montierender), de Laon (abbé de Prémontré), de Reims (abbés d'Élan, de Notre-Dame de Mouzon, et de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames) et de Soissons (abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle). D'autre part, il obtient une bulle de Chancellerie pour une abbaye du diocèse de Noyon (l'Abbaye-aux-Bois), en avril 1366.

¹²⁴⁵ Il représente à la Chambre l'évêque de Bayeux, l'évêque de Coutances, et l'archevêque de Rouen.

¹²⁴⁶ Les clients qui lui donnent procuration à la Chambre dans cette province sont issus des diocèses de Chartres (abbé de Bonneval), de Meaux (abbé de Saint-Pierre de Rebais et évêque) et de Sens (abbé de Saint-Jacques de Provins et archevêque). Les deux bénéficiaires résignés avant février et août 1366 relèvent des diocèses de Meaux et de Paris. Enfin, il obtient deux bulles de Chancellerie, en 1365 et en 1368, pour l'Église de Paris.

La riche carrière de *Johannes Louterelli de Ulmonte* : 29 interventions

Origine des clients	Province de Reims	Province de Rouen	Province de Sens
1361	2 interventions		1 intervention
1362			
1363		3 interventions	2 interventions
1364			
1365	8 interventions		1 bulle obtenue
1366	+ 1 bulle obtenue		6 interventions
1367			
1368			1 bulle obtenue

Les neuf autres passages à la Chambre de *Johannes Louterelli de Ulmonte* montrent cependant que la carrière de ce dernier ne peut ainsi se résumer aussi facilement géographiquement et chronologiquement. Ce procureur reçoit, en effet, des procurations de la part de clients étrangers à ces trois provinces de Reims, de Rouen et de Sens, comme le révèlent deux interventions effectuées au nom d'un prélat lorrain du diocèse de Metz (l'abbé de Gorze) et d'un évêque d'une région nettement plus éloignée (l'évêque de Luni) ainsi que deux représentations en justice pour l'évêque de Chichester et le chevecier de Poitiers, *Johannes de Loberto*. D'autre part, trois résignations de bénéfices (antérieures à août 1371, février 1372 et juin 1375), une demande de *pallium* pour l'archevêque de Reims, en 1374, et surtout une intervention à la Chambre très tardive pour l'évêque de Meaux, en 1383, montrent que *Johannes Louterelli de Ulmonte* intervient encore épisodiquement comme mandataire sous le pontificat de Grégoire XI puis, durant le Grand Schisme, à la cour de Clément VII.

Ce procureur dont le nom est souvent cité dans les registres des *Obligaciones-Solutiones*, représente rarement plusieurs fois un même prélat : *Johannes Louterelli de Ulmonte* n'est employé comme mandataire, le plus souvent, que le temps d'une intervention. Seuls les évêques et archevêque de Bayeux, de Coutances et de Sens font appel à lui avec une certaine régularité sous le pontificat d'Urbain V. Cependant, si l'évêque de Bayeux est représenté cinq fois par son intermédiaire entre 1363 et 1367, il n'est qu'un des trois

mandataires utilisés au cours de ces années¹²⁴⁷, à côté du procureur fiscal *Jordanus de Haya* (1362-1366) et du grand marchand *Johannes Spiefamis de Luca* (1364-1372).

g) *Guillelmus Abaudi* : un procureur ad causas pour l'Ouest

Présent en curie sous les pontificats d’Innocent VI et d’Urbain V jusqu’à la veille de son départ pour Rome, *Guillelmus Abaudi* agit comme mandataire à la Chambre mais aussi comme procureur *ad causas* et *ad resignandum*¹²⁴⁸. A la Chambre, il sert les intérêts de la France de l’Ouest, principalement ceux de prélats tourangeaux (13 interventions) et bretons (9 interventions) : il représente successivement, de manière très régulière, l’abbé de Saint-Julien de Tours, l’archevêque de Tours¹²⁴⁹ et l’évêque de Rennes. Sa carrière de procureur *ad causas* et *ad resignandum* le met également en relation avec des clercs de cette même aire géographique : il résigne trois bénéfices relevant du diocèse de Rennes, avant juin 1365 et 1366, et représente en justice, avant 1362, l’archevêque de Tours. Excepté trois interventions très précoces¹²⁵⁰, cette carrière peut se synthétiser ainsi :

Un procureur polyvalent pour l’Ouest français (1358-1366)

Diocèses	Tours		Dol	Rennes	Saint-Malo
Clients	Archevêque	Abbaye Saint-Julien		Évêques	Abbé de Beaulieu
1358		6 interventions à la Chambre			
1359					
1360					
1361	5 interventions				
1362	à la Chambre				
1363	+ 1 en justice			9 interventions à la Chambre (dont 5 pour l’évêque de Rennes)	
1364			+ 3 résignations de bénéfices (dépendant du diocèse de Rennes)		
1365		2 interventions à la Chambre			
1366					

¹²⁴⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 830-831.

¹²⁴⁸ Sur *Guillelmus Abaudi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 560-561 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 933 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1056, 1064.

¹²⁴⁹ Dans le cas de l’archevêque de Tours, il est intéressant de noter que les 5 interventions de *Guillelmus Abaudi* (décembre 1361-avril 1363) sont encadrées en amont et en aval par un paiement effectué au nom du prélat par *Stephanus Bore* (août 1361 ; juin 1363). Ce dernier a donc été probablement empêché durant quelques années de remplir sa fonction de procureur ou a été plus simplement écarté momentanément par l’archevêque pour quelque raison inconnue : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 881-882.

¹²⁵⁰ Il s’agit d’interventions pour l’abbé de Bonneval du diocèse de Chartres (1354), dans une région où il n’a ensuite plus de client, pour l’évêque de Rennes (1356) qu’il représentera entre 1364 et 1366 et pour l’abbé de Saint-Gildas-des-Bois (1359), alors qu’il n’a pas encore de clients bretons.

Prêtre originaire du diocèse de Saint-Brieuc, *Guillelmus Abaudi* est pourvu de bénéfices dans ce diocèse ainsi que dans celui de Rennes. Aussi a-t-on affaire à un vrai breton qui oriente de manière assez banale son action en direction de sa région d'origine. Cependant, ce mandataire polyvalent qui traite d'affaires de nature fort différente au nom d'une clientèle stable de prélats fidèles pour qui il agit régulièrement est à mettre au nombre des grands procureurs, car les contours géographiques de sa clientèle montrent qu'il a su étendre son influence dans tout le quart Ouest de la France, en dépassant largement les limites de sa Bretagne du Nord natale.

h) Nicolaus de Moyrenco : un procureur qui oriente son action en direction des prélats de la région de Besançon

Procureur en curie peut-être originaire de Moirans-en-Montagne dans le diocèse de Besançon, ce personnage bien mystérieux est actif à Avignon à partir des derniers mois du pontificat d'Innocent VI (il est attesté, pour la première fois, en mars 1361) jusqu'au départ à Rome de son successeur Urbain V, mais n'apparaît pas ailleurs qu'à la Chambre apostolique¹²⁵¹. Attaché particulièrement au diocèse de Besançon¹²⁵², il est le procureur de prélats issus de régions limitrophes, à savoir, au Sud, les diocèses de Lyon, de Lausanne et de Sion, au Nord-Ouest, ceux de Langres et de Troyes, à l'Est, celui de Bâle¹²⁵³. Parmi ses onze clients, seuls deux recourent de façon régulière à ses services : les abbés de Saint-Desle de Lure et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes. Le premier lui donne pouvoir d'effectuer des visites *ad limina* et des paiements en son nom, presque chaque année, entre 1363 et 1366 ; le second le délègue comme procureur *ad visitandum* en 1363, 1365 et 1367¹²⁵⁴. Ailleurs, *Nicolaus de Moyrenco* n'intervient que très brièvement. Ainsi en est-il lorsqu'il représente les

¹²⁵¹ Sur *Nicolaus de Moyrenco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 637-638 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 998.

¹²⁵² Outre l'archevêque de Besançon, il représente les abbés de Baume-lès-Messieurs, de Saint-Paul de Besançon, de Saint-Desle de Lure et de Saint-Pierre de Luxeuil.

¹²⁵³ Il représente l'abbé de Saint-Claude du diocèse de Lyon, l'évêque de Lausanne, l'abbé d'Agaune à Saint-Maurice-en-Valais du diocèse de Sion, l'abbé de Saint-Pierre de Bèze du diocèse de Langres, l'abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes de ce dernier diocèse et l'évêque de Bâles.

¹²⁵⁴ Dans le cas de l'abbé de Saint-Desle de Lure, il n'y a qu'en 1365 que ce n'est pas *Nicolaus de Moyrenco* qui représente l'abbé pour la visite *ad limina* annuelle. C'est *Gerardus de Challanvillam* qui le remplace pour l'occasion comme mandataire. En revanche, à Saint-Martin-ès-Aires de Troyes, il est le seul individu habilité à agir pour le prélat au cours de ces années 1363-1367 : aucun autre procureur n'est attesté entre 1362 (*Guillelmus Auberti*) et 1374 (*Thomas de Braucis*) : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 761-762, 816.

abbés de Saint-Paul de Besançon et de Saint-Pierre de Luxeuil : il se fait rapidement écarter au profit du scribe *Simon Girardi de Bourdone*¹²⁵⁵.

Ces procureurs de métier interviennent à la curie pour des évêques et des abbés qui émanent de régions assez voisines, sans que pour autant ils viennent nécessairement tous d'une même zone géographique ou que l'un ou l'autre d'entre eux ne soit pas issu de contrées plus lointaines. Même si certains étendent leur influence sur presque un tiers, voire la moitié du territoire français actuel, tous ont en général quelques clients privilégiés qui s'inscrivent dans un espace régional ou local plus limité. Dans ces conditions, c'est à l'étendue de l'aire géographique à laquelle se rattache la clientèle d'un procureur que l'on mesure la notoriété réelle de ce dernier auprès des différents prélats de la Chrétienté. Cependant, il n'est pas aisé de reconstituer la carrière de tous ces personnages avec un nombre aussi dérisoire d'interventions. Même s'il est sûr que tous les procureurs ne sont pas aussi actifs, force est de reconnaître que les archives conservées ne donnent à voir qu'un tout petit aperçu de leur activité. D'ailleurs, les documents laissent penser parfois que certains procureurs accomplissent des carrières encore bien moindres.

3) Treize procureurs de métier plus effacés

Ces personnages qui portent le titre de *procuratores in Romana curia* dans les quelques documents où ils apparaissent, peuvent être notaires, propriétaires de maisons à Avignon ou chanoines, mais restent souvent très mal connus. Actifs manifestement durant une courte période, ces procureurs à la Chambre, souvent par ailleurs mandataires *ad resignandum*, ont un petit nombre de clients, dont un ou deux qu'ils servent à titre plus particulier. Comme dans le cas de leurs collègues évoqués auparavant, ils sont les délégués privilégiés d'une région particulière.

a) Doynus de Remis et Garnerius Pinardi de Remis : deux procureurs rémois fidèles à leur patrie d'origine

Doynus de Remis

Procureur originaire de Reims, actif entre 1369 et 1377, à Avignon et en Italie où il suit la curie lors de ses deux retours à Rome, *Doynus de Remis* est principalement le mandataire

¹²⁵⁵ *Nicolaus de Moyrenco* intervient pour l'abbé de Saint-Pierre de Luxeuil, entre 1362 et 1364, *Simon Girardi de Bourdone*, entre 1364 et 1367. A Saint-Paul de Besançon, *Nicolaus de Moyrenco* est attesté, en 1362, *Simon Girardi de Bourdone*, en 1364-1365 : *ibid.*, p. 720, 762.

de deux abbayes de son diocèse d'origine¹²⁵⁶. Succédant à *Petrus Roberti de Aquila* (1362-1366) pour représenter l'abbé de Saint-Thierry¹²⁵⁷, il est au service de ce prélat entre 1369 et 1372, avant de se faire remplacer par *Andreas Ayraudi* (1374) et *Petrus de Receyo* (1375-1382). En revanche, ses interventions pour l'abbé de Saint-Rémy de Reims révèlent des relations plus ténues avec ce second client¹²⁵⁸. Il se trouve également signalé une fois au service d'une abbaye du diocèse de Paris, à savoir Saint-Maur-des-Fossés¹²⁵⁹. De manière plus inattendue, il représente aussi l'évêque de Castres¹²⁶⁰. Enfin, il est six fois cité, dans ces mêmes années, comme procureur *ad resignandum*, mais seuls deux des six bénéficiaires abandonnés relèvent du diocèse de Reims qui est pourtant incontestablement le bastion le plus fidèle de sa clientèle.

Garnerius Pinardi de Remis

Procureur rémois attesté à Avignon sous les pontificats d'Innocent VI et d'Urbain V (exactement de 1361 à avril 1367, date du départ de la curie pour Rome), *Garnerius Pinardi de Remis* est mandaté par des prélats qui s'inscrivent dans une large Île-de-France et appartiennent à des diocèses relevant des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens¹²⁶¹ :

- diocèse de Chartres : abbé de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres ;
- diocèse de Paris : abbés d'Herminiers et de Saint-Magloire de Paris ;
- diocèse de Laon : abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont ;
- diocèse de Noyon : abbé de Notre-Dame d'Ham ;
- diocèse de Soissons : abbé de Saint-Médard de Soissons.

Excepté peut-être dans le cas de l'abbé de Saint-Magloire (1362-1366), il représente toujours chacun de ces prélats un nombre de fois très réduit et il est difficile de percevoir s'il a des clients privilégiés¹²⁶². *Garnerius Pinardi de Remis* est également attesté trois fois comme

¹²⁵⁶ Sur *Doynus de Remis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 544 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 920 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054-1055.

¹²⁵⁷ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 802.

¹²⁵⁸ *Ibid.*, p. 783-784.

¹²⁵⁹ Lorsque *Doynus de Remis* intervient (1374), le procureur en curie attitré du prélat est *Johannes dictus de Nivella de Senogis* (1372-1376) : *ibid.*, p. 796.

¹²⁶⁰ Le procureur de l'évêque de Castres, *Berengarius de Conis*, est au service de son maître, entre 1374 et 1379. Cependant, il ne participe pas au retour de la curie à Rome, à la fin du règne de Grégoire XI. Aussi l'évêque se fait-il à ce moment-là représenter par *Doynus de Remis* : *ibid.*, p. 839.

¹²⁶¹ Sur *Garnerius Pinardi de Remis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 549 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 924-925 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1055.

¹²⁶² Il est, en effet, possible de faire de lui un procureur attitré de l'abbé de Saint-Magloire de Paris, entre 1362 et 1366, puisqu'il est le seul mandataire attesté du prélat, entre 1356 et 1376. Ailleurs, il n'intervient que de manière passagère, y compris pour l'abbé de Saint-Nicolas d'Herminiers qu'il représente les 17 et 20 avril 1367. Sinon, *Garnerius Pinardi de Remis* n'intervient à la Chambre pour ses autres clients qu'une seule fois : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 731, 753, 755, 776, 784, 809.

procureur *ad resignandum*, avant mars 1367 et 1368, probablement alors que la curie n'est pas encore partie à Rome. Si l'un des bénéfices résignés dépend du diocèse de Paris qui lui est familier, les deux autres relèvent de contrées plus lointaines, les diocèses de Maastricht et de Saragosse.

b) Dominicus de Nanceyo, Henricus Gelu de Marvilla et Johannes de Gudensperg : trois mandataires bien connus en Lorraine

Dominicus de Nanceyo

Originaire de Nancy, ce clerc est un rare exemple de procureur polyvalent mentionné comme mandataire *ad impetrandum*, *ad solvendum* et *ad resignandum* dans des proportions assez comparables¹²⁶³.

Importance quantitative des différentes activités du procureur *Dominicus de Nanceyo*

Procureur <i>ad impetrandum</i>	Procureur <i>ad solvendum</i>	Procureur <i>ad resignandum</i>
3 attestations	3 attestations	2 attestations
Février, juillet et octobre 1363	Septembre 1363 Septembre et décembre 1366	... juillet 1364 ... décembre 1371

Attesté tant à la Chancellerie qu'à la Chambre, *Dominicus de Nanceyo* effectue des paiements au titre de l'impôt des communs et menus services pour les prélats de deux abbayes lotharingiennes, l'une située à Metz (1366), l'autre dans le diocèse de Toul (1363). S'il effectue deux fois des versements pour l'abbé de Saint-Symphorien, la date très rapprochée des paiements (septembre et décembre 1366) ne permet pas de faire de lui le mandataire privilégié du prélat. Dans le cas de l'abbaye de Moyenmoutier, il intervient en curie pour l'abbé, exactement neuf jours après le scribe du pape *Gerardus Sendeti*, si bien qu'il ne doit être ici considéré que comme le procureur d'un moment¹²⁶⁴. Les deux canonicats avec prébendes du chapitre cathédral de Metz qu'il abandonne en tant que procureur *ad resignandum* confirment qu'il est un procureur lorrain au service de sa région d'origine. Les bulles de Chancellerie qui conservent son nom amènent même à penser qu'il entretient des liens avec des diocèses encore plus à l'Est.

¹²⁶³ Sur *Dominicus de Nanceyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 542 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 918 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054, 1065.

¹²⁶⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 772.

Henricus Gelu de Marvilla

Originaire de Marville en Meuse¹²⁶⁵, il est le mandataire à la Chambre de deux prélats lorrains, l'abbé de Saint-Pierremont du diocèse de Metz (1364-1367) et l'évêque de Bâle (1368). Attesté aussi comme procureur *ad resignandum*, il apparaît également au service de sa région d'origine, puisqu'il abandonne, en tant que procureur, l'abbatiale de Saint-Pierre de Senones qui relève du diocèse de Toul. Après s'être obligé à payer les communs et menus services de l'abbé de Saint-Pierremont, en octobre 1364, il effectue trois paiements et accomplit pour lui deux visites *ad limina*, entre 1365 et 1367, à Avignon puis à Viterbe. *Henricus Gelu de Marvilla* est donc un des assez rares procureurs qui suivent la curie en Italie. C'est d'ailleurs à Rome qu'il représente l'évêque de Bâle, en mars 1368 : c'est alors sa dernière intervention¹²⁶⁶.

Johannes de Gudensperg

Actif à la Chambre, sous Grégoire XI, bien des années après *Dominicus de Nanceyo* et *Henricus Gelu de Marvilla*, entre 1373 et 1377 au moins, à Avignon puis à Rome, ce prêtre est le procureur à la Chambre de l'évêque de Metz durant ces quatre années¹²⁶⁷. Succédant à un certain *Bernardus de Borlen*, il est le seul individu habilité à représenter ce prélat entre avril 1373 et novembre 1377 et offre un modèle de procureur de métier spécialement attaché à l'un ou l'autre de ses clients¹²⁶⁸. *Johannes de Gudensperg* est aussi plus exceptionnellement le mandataire de l'abbé de Gorze, attaché à ce même diocèse de Metz, et de deux évêques, à savoir ceux de Worms, sur le Rhin, et de Riga, sur la Baltique. Parmi les six résignations de bénéfices qu'il effectue à la curie, deux qui sont datées d'avant avril 1367 prouvent que sa carrière de procureur débute bien plus tôt que le suggère sa première intervention de 1373 pour les communs et menus services de l'évêque de Metz. Il abandonne pour ses clients trois bénéfices situés à Worms, deux appartenant au diocèse de Salzbourg et un autre relevant de celui de Mayence. *Johannes de Gudensperg* est donc un procureur assurément tourné vers la Lorraine et la Germanie.

¹²⁶⁵ Sur *Henricus Gelu de Marvilla* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 577 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 950 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057.

¹²⁶⁶ *Henricus Gelu de Marvilla* ne sert cet évêque que de manière épisodique : l'évêque de Bâle est, en effet, représenté par *Nicolaus de Moyrenco*, en avril 1367, l'année suivante par *Henricus Gelu de Marvilla*, et en 1369 par *Petrus de Herba de Dola* : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 830.

¹²⁶⁷ Sur *Johannes de Gudensperg* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 598 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 967 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057-1058.

¹²⁶⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 859.

c) *Nicolaus de Lignon : un homme pour l'Ouest*

Procureur originaire du Mans où il possède par la suite un canonicat avec prébende¹²⁶⁹, *Nicolaus de Lignon* est en relation avec des mandants qui viennent pour l'essentiel de ce dernier diocèse (évêque du Mans, abbés de Saint-Pierre-la-Couture du Mans et de Saint-Georges-du-Bois) et du diocèse voisin d'Angers (abbés de Saint-Aubin d'Angers et de Notre-Dame de La Roë). Chanoine de Saint-Pol-de-Léon, *Nicolaus de Lignon* est également, de manière assez naturelle, le mandataire de l'évêque de ce dernier diocèse.

Répartition géographique de la clientèle de *Nicolaus de Lignon*

	Diocèse du Mans (3 prélats)	Diocèse d'Angers (2 prélats)	Diocèse de Saint-Pol (1 prélat)	Nombre d' interventions
1362	1	1	1	3
1363	3	Ø	Ø	3
1364	1	1	1	3
1365	Ø	Ø	Ø	0
1366	1	3	1	5
1367	Ø	1	Ø	1
TOTAL	6	6	3	15

La carrière de ce procureur en curie dont les interventions couvrent toute la période avignonnaise du pontificat d'Urbain V (première intervention en octobre 1362 et dernière intervention en avril 1367) est fort homogène. Cependant, *Nicolaus de Lignon* est souvent mandaté par des prélats qui n'ont pas, pour autant que le révèlent les registres des *Obligations-Solutiones*, un nombre important de procureurs au cours de la période. Dans ces conditions, il est difficile de trouver trace d'éventuels concurrents ou associés qui agiraient dans les mêmes années que lui pour un client commun¹²⁷⁰.

Enfin, *Nicolaus de Lignon* est attesté deux fois comme procureur *ad resignandum* : la première intervention qui se situe avant septembre 1364 et qui concerne un bénéfice du

¹²⁶⁹ Sur *Nicolaus de Lignon* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 637 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 997-998 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1060.

¹²⁷⁰ Dans le cas de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon et de l'abbé de Saint-Georges-du-Bois, il est le seul procureur attesté au cours de la période. Pour l'abbé de Saint-Pierre-la-Couture du Mans, après l'obligation qu'il contracte en 1363, aucune autre intervention *per procuratorem* n'est mentionnée avant 1371. A Notre-Dame de La Roë, il succède à *Matheus Bernardi* pendant deux ans en 1366-1367, puis n'a pas de successeur avant 1375. A Saint-Aubin d'Angers, il effectue des visites *ad limina* en 1362, 1364 et 1366. En 1365, cette même visite est accomplie par un certain *Johannes de Escherbeyo* qui n'est probablement qu'un remplaçant éphémère : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 710, 763, 784, 792, 874.

diocèse du Mans s'accorde parfaitement avec ses interventions à la Chambre. En revanche, la seconde qui se rapporte à un canonicat à Meaux abandonné avant juillet 1371 est plus difficile à expliquer : cette résignation date sans doute de 1370 ou des premiers mois de 1371, après le retour de la curie à Avignon mais avant sa mort survenue dans le courant de l'année. Aussi ce procureur est-il peut-être prêt à poursuivre sa fonction encore à ce moment-là. Cependant, il est attesté, en 1369, comme membre d'une *familia* cardinalice. Il est donc possible qu'il a abandonné sa charge de procureur au profit d'une autre et qu'il n'est plus dès lors, quand il reçoit des mandats de procurations, qu'un fondé de pouvoir occasionnel.

d) Petrus Turlini de Movisonno : une origine rémoise, une clientèle bretonne

Procureur originaire du diocèse de Reims à la carrière bien modeste, ce personnage représente en curie des prélats apparemment essentiellement bretons (les évêques de Saint-Malo et de Tréguier), même si le petit nombre d'interventions recensées interdit d'être trop affirmatif¹²⁷¹. En outre, ce personnage est également attesté comme procureur *ad solvendum* de l'abbé de Saint-Éloi de Noyon : il intervient alors avec le marchand *Johannes Spiefamis de Luca*. L'évêque de Saint-Malo recourt à lui, alors que son procureur attitré *Johannes de Quilozoc* n'est plus à son service et qu'il n'a pas encore demandé au pénitencier *Johannes de Silvalitoris* de prendre en charge ses affaires à la curie¹²⁷². Il sert deux fois l'évêque de Tréguier, mais ce dernier utilise dans ces mêmes années les services de *Guidomarus Rollandi*. *Petrus Turlini de Movisonno* n'est donc qu'un des procureurs de métier auxquels le prélat breton demande aide¹²⁷³. Ses trois interventions comme procureur *ad recipiendum* à la Chambre confirment cette hypothèse d'un procureur plutôt tourné vers la Bretagne mais attaché aussi à l'abbé de Saint-Éloi de Noyon. En effet, il reçoit des paiements à la Chambre, en 1364-1365, pour l'évêque de Vannes et ce même abbé noyonnais. Ce dernier prélat est néanmoins représenté, le 4 janvier 1365, par *Petrus Turlini de Movisonno* à la fois comme procureur *ad solvendum* et *ad recipiendum*. Aussi convient-il de ne pas accorder trop d'importance à cet abbé au détriment de la clientèle bretonne de ce procureur rémois.

¹²⁷¹ Sur *Petrus Turlini de Movisonno* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 669 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1017 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1068.

¹²⁷² *Johannes de Quilozoc* est le procureur de l'évêque de Saint-Malo, entre juillet 1362 et décembre 1364 ; *Petrus Turlini de Movisonno* agit en son nom à la Chambre, en novembre 1365, puis *Johannes de Silvalitoris* le représente en curie, entre février 1367 et décembre 1370 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 872.

¹²⁷³ *Ibid.*, p. 882.

e) Dyonisius Villani de Rothomago, Nicolaus Crueti et Philippus Gosse : la Normandie à Avignon

Dyonisius Villani de Rothomago

Originaire de Rouen, ce clerc largement pourvu de bénéfices dans son diocèse d'origine est actif, en 1372-1373, pour deux abbayes normandes du diocèse de Rouen¹²⁷⁴. Il représente une fois l'abbé de Saint-Étienne de Caen, en mars 1373, à une époque où personne d'autre n'est habilité à intervenir pour lui¹²⁷⁵. Seul procureur attesté, au cours de la période, pour l'abbé de Saint-Victor-en-Caux, il est difficile d'apprécier l'importance que recouvrent les trois passages à la Chambre qu'il effectue pour lui, en 1372-1373. Procureur *ad resignandum* avant novembre 1372, il abandonne au nom du chanoine *Ademarus Roberti* un bénéfice du diocèse de Thérouanne, totalement étranger à sa région d'origine¹²⁷⁶.

Nicolaus Crueti

Ce clerc probablement normand¹²⁷⁷ qui possède peut-être encore à l'époque où il est procureur un bénéfice dans le diocèse de Sées, représente entre 1373 et 1376 des clients des diocèses de Lisieux (Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche), de Sées (Saint-Jean de Falaise) et du Mans (Saint-Calais). A Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche¹²⁷⁸ où l'abbé se fait régulièrement représenter en curie par le marchand *Johannes Spiefamis de Luca*, il n'est que le mandataire d'un moment. A Saint-Jean de Falaise¹²⁷⁹, il fait la transition entre *Johannes de Segria* (1372-1373) et *Johannes de Margino* (1376). Enfin, il agit deux fois pour l'abbé de Saint-Calais qui emploie aussi à la même époque *Petrus Leporis*. Aussi *Nicolaus Crueti* n'a-t-il pas le monopole des affaires en curie de ce dernier prélat¹²⁸⁰.

¹²⁷⁴ Sur *Dyonisius Villani de Rothomago* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 541 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 917-918 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1054.

¹²⁷⁵ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 726.

¹²⁷⁶ Le diocèse de Thérouanne apparaît une fois dans la biographie de *Dyonisius Villani de Rothomago* à l'occasion d'une réserve de prébende dans la collégiale de Notre-Dame de Cassel, qu'il reçoit, en 1363.

¹²⁷⁷ Sur *Nicolaus Crueti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 636 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 996-997.

¹²⁷⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 790.

¹²⁷⁹ *Ibid.*, p. 744.

¹²⁸⁰ *Nicolaus Crueti* est en curie pour représenter l'abbé de Saint-Calais, en décembre 1373 et décembre 1376, mais *Petrus Leporis* effectue un versement pour ce même prélat, le 22 mars 1375 : *ibid.*, p. 788.

Philippus Gosse

Notaire et procureur en curie implanté à Avignon où il est propriétaire, *Philippus Gosse* est attesté dans la décennie 1353-1363 au service de prélats exclusivement normands¹²⁸¹. Ses clients, tous issus de la province ecclésiastique de Rouen, regroupent :

- l'évêque d'Évreux ;
- les abbés de Bernay, de Cormeilles, de Saint-Pierre des Préaux et de Saint-Évrout-d'Ouche du diocèse de Lisieux ;
- l'archevêque de Rouen et l'abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen ;
- l'abbé de Saint-Martin de Sées.

La plupart du temps, *Philippus Gosse* n'intervient que de manière passagère, sauf dans le cas de l'évêque d'Évreux qui est probablement son principal client : il agit régulièrement pour lui au cours des années 1353-1363 et seul *Bartholomeus Spiefamis de Luca* est susceptible de lui faire une petite concurrence¹²⁸². Il inaugure la brillante série des procureurs mandatés par l'évêque d'Évreux au cours de la période : *Thomas Magni*, *Petrus Roberti de Aquila* et *Thomas Le Pourry*, autant de procureurs célèbres, chers aux prélats normands. On ignore tout de l'origine de *Philippus Gosse* mais il a très vraisemblablement des attaches anciennes avec la Normandie. Incontestable procureur en curie romaine, *Philippus Gosse* n'exerce pratiquement sa charge que comme procureur *ad visitandum* : seule une obligation contractée pour l'abbé de Saint-Pierre des Préaux, en mars 1362, montre qu'il intervient parfois aussi dans d'autres types d'affaires.

f) Raymundus de Teneto : un procureur au service de prélats auscitains

Ce clerc d'origine inconnu sert deux abbayes du diocèse d'Auch entre 1373 et 1376, en tant que procureur *ad solvendum*¹²⁸³. Il intervient cinq fois pour l'abbé de Gimont, entre mai 1374 et avril 1376, alors que l'abbé n'a pas été représenté *per procuratorem* auprès du Saint-Siège durant la décennie précédente¹²⁸⁴. Il n'apparaît en revanche à la Chambre pour l'abbé de Notre-Dame de La Case-Dieu qu'en 1373 et 1376, peut-être parce que l'abbé dispose en la

¹²⁸¹ Sur *Philippus Gosse* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 672 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1018.

¹²⁸² Attesté en octobre 1361, *Bartholomeus Spiefamis de Luca* ne représente le prélat qu'à un moment où *Phillipus de Gosse* ne se montre plus en curie : ce dernier intervient pour le prélat en 1353, 1355 et 1358, puis n'apparaît plus avant les années 1362-1363 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 846.

¹²⁸³ Sur *Raymundus de Teneto* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 682 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1027 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062.

¹²⁸⁴ L'abbé de Gimont est représenté à la Chambre par *Petrus La Serra* (1363) puis par *Huguetus de Rupe* (1364). Il faut ensuite attendre les interventions de *Raymundus de Teneto* (1374-1376) pour retrouver un procureur de cet abbé en curie : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 750.

personne d'*Arnaldus Guillelmi de Gardano* d'un autre mandataire auprès du Saint-Siège¹²⁸⁵. Les bénéfices qu'il abandonne, en tant que procureur *ad resignandum*, ne relèvent qu'en partie du diocèse d'Auch mais montrent l'implantation méridionale du personnage : *Raymundus de Teneto* est un des rares procureurs de la curie qui se trouve au service de la France du Midi¹²⁸⁶.

g) Durandus de Romanhato et Hugo de Molendino : deux spécialistes de la procuration à la disposition de tous

Durandus de Romanhato

Ce procureur en curie, bien implanté à Avignon où il est propriétaire, apparaît à la Chambre, sous Innocent VI et Urbain V¹²⁸⁷, entre mars 1354 et janvier 1367. Sa carrière connaît néanmoins un creux manifeste entre 1359 et 1363. Ses différents clients à la Chambre s'inscrivent moins nettement que chez les autres procureurs dans un espace cohérent, quoiqu'on puisse éventuellement opposer deux groupes de prélats : d'une part, les évêques de Couserans, d'Orense et de Vabres dans l'Espagne et la France du Midi, entre 1354 et 1359 ; d'autre part, les abbés de Notre-Dame de Pébrac (diocèse du Puy) et de Saint-Seine-l'Abbaye (diocèse de Langres), entre 1363 et 1367. *Durandus de Romanhato* agit aussi, en avril 1365, comme procureur *ad recipiendum* de l'archevêque de Braga et donne ainsi la preuve de son rayonnement en Péninsule ibérique dans les années 1360. Parmi ses clients, seul l'abbé de Notre-Dame de Pébrac qui lui donne mission d'effectuer en son nom des visites *ad limina* en 1363, 1364, 1366 et 1367 peut être considéré comme un client régulier. Autrement, *Durandus de Romanhato* n'est mandaté que pour un moment souvent bref¹²⁸⁸.

Hugo de Molendino

Ce personnage attesté comme procureur *ad resignandum*, *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum* représente à la Chambre des prélats de région fort différentes, entre 1360 et

¹²⁸⁵ *Arnaldus Guillelmi de Gardano* représente l'abbé, en janvier 1373, avant que *Raymundus de Teneto* n'intervienne ; on le retrouve en janvier 1374, pendant la carrière de *Raymundus de Teneto* ; il réapparaît dans les registres des *Obligations-Solutiones*, en février 1379, alors que *Raymundus de Teneto* n'est peut-être plus en curie : *ibid.*, p. 728.

¹²⁸⁶ Les bénéfices résignés par *Raymundus de Teneto*, avant janvier et mai 1375, sont, en effet, situés dans les diocèses d'Auch, de Bayonne, de Carcassonne, de Montauban et de Narbonne.

¹²⁸⁷ Sur *Durandus de Romanhato* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 544-545 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 921 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1067.

¹²⁸⁸ Le cas de l'abbaye de Saint-Seine-l'Abbaye est exemplaire : *Durandus de Romanhato* effectue une visite *ad limina*, le 21 mars 1367. Dès le 24 mars, un moine de l'abbaye, *Georgius de Edua*, est envoyé en curie. Il est le seul mandataire attitré de son abbé à Avignon jusqu'au mois d'avril 1373 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 801.

1366 : sa clientèle intègre des prélats des diocèses de Nîmes (Saint-Pierre de Sauve), d'Autun (Saint-Martin d'Autun) et de Clermont (Saint-Symphorien de Thiers¹²⁸⁹). De plus, la résignation qu'il effectue concerne des bénéfices du diocèse de Saint-Flour. Aussi *Hugo de Molendino* n'a-t-il certainement pas de région de prédilection, tel son collègue précédemment évoqué, *Durandus de Romanhato*. On peut à la rigueur voir en lui le procureur attiré de l'abbé de Saint-Symphorien de Thiers : il contracte en son nom une obligation, en 1364, puis se charge logiquement de deux versements, en 1365 et 1366. On ignore alors qui lui succède, avant qu'en 1371, l'abbé de Thiers envoie à la curie un de ses moines, *Johannes de Alteraco*¹²⁹⁰. Ailleurs, *Hugo de Molendino* n'est qu'un procureur épisodique chargé d'affaires précises, même si ses clients ne paraissent pas utiliser beaucoup d'autres mandataires, selon les registres des *Obligationes-Solutiones*¹²⁹¹.

Même si la documentation cache une bonne partie de l'activité de tous ces *procuratores in Romana curia*, il est certain qu'il y a des procureurs très actifs et d'autres qui ne le sont qu'assez moyennement, voire faiblement. D'autre part, si certains procureurs sont plus enclins à représenter les prélats de l'Ouest, de la Normandie, du Nord-Est ou de la Lorraine, d'autres ont une clientèle plus mêlée géographiquement, sans qu'elle en arrive pourtant à être « nationale » ou « internationale ». De telles remarques s'appliquent également à toute une série de procureurs qui ne portent pas le titre de *procurator in Romana curia*.

B) 30 procureurs réguliers à la Chambre

A défaut de porter le titre de *procurator in Romana curia*, ces mandataires accomplissent des carrières étrangement voisines de celles de leurs collègues qui reçoivent ce qualificatif dans les registres de la Chambre ou dans les lettres de Chancellerie. Autrement dit, de tels individus semblent vivre de ce seul métier de procureur, sans être officiellement attachés à la Chancellerie ou à une cour de justice. En fait, comme le terme de *procurator in Romana curia* est attribué de manière bien fantaisiste, il se peut que l'on ait affaire à de réels procureurs *ad impetrandum* ou *ad causas*. Si presque tous les procureurs de ce groupe ne sont qu'assez rarement mentionnés comme mandataires dans les registres des *Obligationes-*

¹²⁸⁹ Sur *Hugo de Molendino* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 580 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 954 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057.

¹²⁹⁰ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 812.

¹²⁹¹ En effet, à Saint-Martin d'Autun, aucun autre procureur n'est mentionné au cours de la période, et à Saint-Pierre de Sauve, après la visite effectuée par *Hugo de Molendino* en 1360, aucun mandataire n'apparaît avant 1372. Il s'agit alors de *Johannes de Thalani* : *ibid.*, p. 714, 805.

Solutiones, trois personnages se distinguent néanmoins par une activité un peu plus conséquente.

1) Des procureurs à la carrière modeste

a) Amauricus Fabri, Guillelmus Le Haier, Maurinus de Bosco et Raymundus Fadeti : quatre procureurs attestés moins d'un an à la curie

Amauricus Fabri

Clerc du diocèse de Thérouanne doté du tabellionage apostolique, *Amauricus Fabri* intervient à Avignon, en 1374-1375, comme procureur *ad solvendum* et *ad resignandum*¹²⁹². Il effectue des versements à la Chambre pour quatre prélats issus des diocèses de Laon ou de Reims, régions auxquelles il n'est pourtant pas particulièrement lié. En revanche, les trois résignations de bénéfices qu'il effectue concernent des charges ecclésiastiques du Nord de la France (diocèses d'Amiens, de Cambrai et de Thérouanne), action bien naturelle pour un clerc attaché par son origine et ses nombreux bénéfices à ce dernier diocèse. Les dates de ses différentes interventions à la curie montrent qu'*Amauricus Fabri* ne fait que passer à Avignon : aussi ne peut-il offrir ses services à des prélats que pour des affaires précises. Le plus souvent, il vient remplacer le mandataire en titre du prélat empêché. Dans ces quatre abbayes, il s'agit de grands professionnels bien connus qui brassent beaucoup d'affaires : à Saint-Martin de Laon et à Prémontré, il remplace *Johannes Trocon de Creciaco*¹²⁹³ ; à Son-Hauteville, il intervient alors que *Petrus Roberti de Aquila* est plus ou moins le procureur régulier de l'abbé¹²⁹⁴ ; à Saint-Thierry, son intervention se situe entre celles de *Doynus de Remis* et de *Petrus de Receyo*¹²⁹⁵.

Guillelmus Le Haier

Prêtre qui a reçu, parmi d'autres bénéfices, une église paroissiale dans le diocèse du Mans et une chapellenie à Tours avant de devenir en outre écolâtre de Saint-Martin de Tours, *Guillelmus Le Haier* est un procureur *ad solvendum* présent à la Chambre, entre août et octobre 1365, pour représenter deux prélats de ces diocèses des pays de la Loire : l'abbé de

¹²⁹² Sur *Amauricus Fabri* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 511 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 891-892 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1051.

¹²⁹³ L'abbé de Saint-Martin de Laon est représenté par *Johannes Trocon de Creciaco*, entre 1373 et 1376. *Amauricus Fabri* le remplace, le 28 septembre 1374. De même, il effectue un versement, en septembre 1374, pour l'abbé de Prémontré, alors que *Johannes Trocon de Creciaco* le représente ordinairement, chaque année, une ou plusieurs fois, entre 1371 et 1376 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 758, 780.

¹²⁹⁴ *Ibid.*, p. 810.

¹²⁹⁵ *Ibid.*, p. 802.

Marmoutier du diocèse de Tours et l'abbé de Notre-Dame de Vaas du diocèse du Mans¹²⁹⁶. L'abbé de Saint-Martin de Marmoutier recourt durant un an à *Guillelmus Le Haier*, en association avec le marchand florentin *Zenobius Martini de Florentia*. Dès l'année suivante, il est remplacé dans cette fonction par *Petrus de Corceyo*¹²⁹⁷.

Maurinus de Bosco

Procureur particulièrement éphémère, il est présent en curie, l'espace de 5 mois, entre février et juin 1376 : il réalise à la Chambre des versements au nom de trois abbés issus des diocèses d'Albi (Saint-Michel de Gaillac), de Bourges (Saint-Pierre et Paul de Déols) et de Clermont (Saint-André de Clermont), autant de diocèses qui relèvent de la province de Bourges¹²⁹⁸. Comme *Maurinus de Bosco* est un moine de La Chaise-Dieu, pourvu d'un priorat dans le diocèse de Clermont, il est assez naturel qu'il représente quelque prélat de ce dernier diocèse. Il intervient d'ailleurs pour l'abbé de Saint-André de Clermont juste après un autre moine de La Chaise-Dieu, *Stephanus Rauserii* : ces deux monastères sont donc probablement en relation.

Raymundus Fadeti

Ce clerc inconnu ne fait que trois brèves apparitions dans les registres des *Obligaciones-Solutiones*¹²⁹⁹. Il intervient, un même jour, à la Chambre, comme procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* de l'abbé de La Chaise-Dieu du diocèse de Clermont. Aucun mandataire attitré n'est alors au service de ce prélat à la curie¹³⁰⁰. Il est aussi, en mai 1365, procureur *ad obligandum* de l'abbé de Saint-Médard de Soissons. Ce dernier utilise ses services, à un moment où il a fait de *Gerardus de Sergiaco* son représentant régulier auprès du Saint-Siège¹³⁰¹.

¹²⁹⁶ Sur *Guillelmus Le Haier* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 569 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 942.

¹²⁹⁷ *Zenobius Martini de Florentia* est intervenu quatre fois entre 1365 et 1367, deux fois avec *Guillelmus Le Haier* (1365), puis une fois avec *Petrus de Corceyo* (1366). Ce dernier intervient par ailleurs quatre fois tout seul en 1366 et 1368 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 764.

¹²⁹⁸ Sur *Maurinus de Bosco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 633 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 995.

¹²⁹⁹ Sur *Raymundus Fadeti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 679 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1024.

¹³⁰⁰ Entre 1361 et 1366, l'abbé de La Chaise-Dieu n'emploie pas moins de cinq procureurs : *Bertrandus de Veyraco*, *Martialis La Fersa*, *Raymundus Fadeti*, *Guillelmus de Luco* et *Johannes de Mejanesio*. Le premier et le dernier de ces hommes sont des agents de la curie employés comme procureurs occasionnels : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 729-730.

¹³⁰¹ *Ibid.*, p. 810.

b) Galaubra de Panassato, Johannes Fauqueti, Johannes de Planceyo et Johannes de Segria : une brève carrière de procureur préparée par un précédent passage en curie

Galaubra de Panassato

Chevalier bien mystérieux, ce procureur laïc effectue de réguliers versements, entre 1363 et 1365, pour les communs et menus services de l'abbé de Berdouès¹³⁰². Cette abbaye située dans le diocèse d'Auch appartient probablement à son diocèse d'origine. Il est le seul mandataire du prélat à Avignon, sous Urbain V. Ensuite, son client cesse de recourir à un professionnel de la procuration et utilise régulièrement les services d'un agent de la curie, le courrier *Bernardus de Senaco*¹³⁰³. En outre, *Galaubra de Panassato* n'est pas uniquement attesté comme mandataire de ce client : il se trouve déjà à la curie, cinq ans plus tôt, pour un monastère du diocèse voisin de Tarbes¹³⁰⁴.

Johannes Fauqueti

Clerc du diocèse d'Amiens largement pourvu en bénéfices dans les diocèses d'Amiens et de Thérouanne, *Johannes Fauqueti* apparaît une première fois comme procureur *ad visitandum*, en 1357, pour l'abbé bénédictin de Notre-Dame de Forest-Montiers du diocèse d'Amiens¹³⁰⁵. Il faut ensuite attendre l'année 1364 pour le retrouver à la Chambre. *Johannes Fauqueti* accomplit alors des visites, durant trois années consécutives, pour ce même prélat¹³⁰⁶. Il effectue aussi cette démarche ponctuellement pour deux autres abbés de ce diocèse (les abbés du Gard¹³⁰⁷ et de Saint-Valéry-sur-Somme¹³⁰⁸) et l'abbé de Sainte-Berthe de Blangy¹³⁰⁹ du diocèse de Thérouanne. Un peu plus tard, il est attesté comme procureur *ad*

¹³⁰² Sur *Galaubra de Panassato* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 548 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 923.

¹³⁰³ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 719.

¹³⁰⁴ Il fait un paiement pour les communs et menus services de l'abbé d'Escaledieu, le 14 avril 1358. La plupart des procureurs qui lui succèdent sont des moines de l'abbaye. C'est notamment le cas de *Vitalis de Betis* (1362-1363), de *Dominicus de Civitate* (1363), d'*Arnaldus de Virano* et de *Dominicus de Guera* (1374) : *ibid.*, p. 742-743.

¹³⁰⁵ Sur *Johannes Fauqueti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 595 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 963-964 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1057.

¹³⁰⁶ Étant le seul procureur connu pour cette période, il est impossible de savoir qui a représenté l'abbé entre 1357 et 1364 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 748.

¹³⁰⁷ Il est le seul mandataire employé par l'abbé sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI qui ne soit pas un procureur général de l'ordre cistercien, tels *Godefridus de Gardape*, en 1361, et *Rogerus de Curtraco*, en 1366 : *ibid.*, p. 750.

¹³⁰⁸ L'abbé de Saint-Valéry-sur-Somme n'a pas de procureur attitré sous le pontificat d'Urbain V, comme il en aura un en la personne de *Radulphus de Alliaco* entre 1373 et 1376 : *ibid.*, p. 802-803.

¹³⁰⁹ Il effectue une visite *ad limina* (14 juin 1365) pour l'abbé qui est représenté, cette même année, deux fois, par *Petrus Roberti de Aquila* (9 juin et 24 décembre 1365) : *ibid.*, p. 720-721.

*resignandum*¹³¹⁰. Aussi est-il peut-être encore en curie, après sa dernière intervention à la Chambre d'avril 1367.

Johannes de Planceyo

Clerc originaire du diocèse de Luçon ayant des bénéfices dans ce diocèse ainsi que dans celui de Maillezais, il est au service, dans les années 1366-1367, de deux abbayes du diocèse de Luçon (bénédictins de Sainte-Croix de Talmont et chanoines réguliers de Notre-Dame d'Angles), comme procureur *ad solvendum* et *ad visitandum*¹³¹¹. Parmi les différents mandataires de ces deux abbés, attestés au cours de cette période, il est le seul qui soit mentionné plusieurs fois¹³¹². En fait, ce personnage fait déjà office de procureur pour l'évêque de Troyes dont il est le familier, en 1357, mais il est difficile de savoir s'il est resté en curie entre-temps. On sait simplement qu'en 1364, le tabellionage apostolique lui est concédé. Cette charge de notaire peut d'ailleurs expliquer que *Johannes de Planceyo* ne déploie pas une plus grande activité comme procureur.

Johannes de Segria

Ce clerc qui possède une église paroissiale dans le diocèse d'Évreux et un canonicat avec prébende à Coutances¹³¹³ apparaît dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, en 1362, pour l'abbé de Saint-Taurin d'Évreux, à un moment où le prélat est représenté régulièrement par le marchand *Bartholomeus Spiefamis de Luca* ou par son associé *Jacobus Blanchi*¹³¹⁴. On ne retrouve sa trace ensuite qu'en 1372-1373 pour trois autres abbayes normandes des diocèses de Sées (Saint-Jean-Baptiste de Falaise), Évreux (Saint-Pierre de Conches-en-Ouche) et Bayeux (Notre-Dame du Val). Chez tous ces prélats, il est employé aux côtés d'autres procureurs qui ont fait de la Normandie leur région de prédilection : à

¹³¹⁰ *Johannes Fauqueti* abandonne, comme procureur *ad resignandum*, l'abbatit de Saint-Valéry-sur-Somme pour l'abbé, avant le 5 juillet 1372. Si cette date suggère que *Johannes Fauqueti* ne met pas fin à sa carrière de procureur aussi vite que le suggèrent les registres des *Obligationes-Solutiones*, elle montre aussi un cas assez rare où le client résignateur se trouve être un des prélats représentés à la Chambre par le procureur.

¹³¹¹ Sur *Johannes de Planceyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 609 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 978.

¹³¹² L'abbé de Notre-Dame d'Angles qu'il représente en février 1366 et 1367 s'est engagé à payer ses communs et menus services, en 1365, par l'intermédiaire de *Guillelmus Bernerii* dont le nom n'est cité qu'une fois dans les registres. *Johannes de Planceyo* effectue les premiers versements destinés à acquitter la somme promise : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 711.

¹³¹³ Sur *Johannes de Segria* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 613 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 985 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1059.

¹³¹⁴ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 743.

Saint-Jean-Baptiste de Falaise, il intervient avant *Nicolaus Crueti*¹³¹⁵ ; à Saint-Pierre de Conches-en-Ouche, son intervention est encadrée par celles de *Thomas Magni* et de *Thomas Le Pourry*¹³¹⁶. Le fait qu'il ait résigné deux bénéfices tourangeaux entre 1362 et 1372-1373 laisse penser qu'il est resté à Avignon durant la décennie qui sépare sa première intervention à la Chambre des quatre suivantes.

c) Andreas Ayraudi, Guillelmus Morini, Johannes Arnaudi alias Gorraudi, Johannes Laurentii et Petrus Berengarii : des mandataires dispersés qui entretiennent des liens particuliers avec certains de leurs clients

Andreas Ayraudi

Moine bénédictin de La Chaise-Dieu en résidence à la curie¹³¹⁷, ce mandataire sert trois prélats de régions bien différentes entre 1370 et 1374. Il est tentant, à première vue, de penser que c'est au service de son abbé qu'*Andreas Ayraudi* commence sa carrière de procureur en curie. La chronologie paraît pourtant s'y opposer : en effet, il effectue ses premiers versements pour l'évêque d'Avignon, juste après le retour d'Urbain V dans cette dernière ville. Ce prélat qui, avant le départ de la curie pour Rome, recourait à des mandataires particuliers¹³¹⁸ porte son choix sur un professionnel de la procuration. Celui-ci le représente durant deux ans. Les trois interventions qu'*Andreas Ayraudi* effectue au nom de l'abbé de Saint-Florent-lès-Saumur incitent peut-être à voir en lui un mandataire privilégié de ce prélat, même si le chanoine de Poitiers *Petrus Prepositi* est aussi mandaté par cet abbé, en avril 1373, alors qu'*Andreas Ayraudi* est encore en curie¹³¹⁹. En effet, au cours de l'année 1373, *Andreas Ayraudi* prend la place à Avignon de son confrère *Bartholomeus de Rivo* pour représenter, l'espace de quelques mois, l'abbé de La Chaise-Dieu, avant d'être lui-même remplacé¹³²⁰.

¹³¹⁵ Il effectue des versements en juillet 1372 et mai 1373. *Nicolaus Crueti* lui succède en septembre 1374 : *ibid.*, p. 744.

¹³¹⁶ *Thomas Magni* est attesté comme procureur *ad obligandum, ad solvendum et ad visitandum* entre 1363 et 1365. *Thomas Le Pourry* accomplit une visite *ad limina* en août 1376. Entre-temps, seul un paiement effectué par *Johannes de Segria* en mai 1373 est mentionné : *ibid.*, p. 736.

¹³¹⁷ Sur *Andreas Ayraudi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 512 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 894.

¹³¹⁸ L'évêque d'Avignon délègue en curie deux de ses familiers, d'abord le chanoine de Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban *Petrus de Pomareda*, puis un certain *Rigaldus Rogeti* : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 829.

¹³¹⁹ *Ibid.*, p. 791.

¹³²⁰ *Ibid.*, p. 730.

Guillelmus Morini

Il est impossible de retracer la biographie de ce procureur¹³²¹. Attesté à cinq reprises comme procureur *ad visitandum* et une fois comme procureur *ad solvendum*, *Guillelmus Morini* est le mandataire de deux abbayes du diocèse de Chartres sises à Blois (Saint-Laumer et Notre-Dame de Bourg-Moyen), d'un monastère situé aux portes de la Normandie dans le diocèse d'Évreux (Saint-Pierre de Conches-en-Ouche) et de l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes du diocèse de Poitiers, dont il est bien connu de l'abbé, comme le laisse penser le titre de « son familier » qui lui est concédé dans les registres. En fait, même s'il intervient deux fois pour ce prélat, les dates si rapprochées de ses passages à la Chambre (29 mai et 1^{er} juin 1364) ne le mettent pas dans une situation bien différente de celle que connaissent les quatre autres individus qui agissent épisodiquement à la Chambre pour ce prélat au cours des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI¹³²² : *Guillelmus Morini* est un procureur sans client privilégié¹³²³.

Johannes Arnaudi alias Gorraudi

Très éphémère procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* à la Chambre, entre avril 1363 et avril 1364, ce personnage agit pour trois prélats des diocèses d'Angoulême, de Poitiers et de Troyes¹³²⁴. Ce prêtre, originaire du diocèse d'Angoulême et pourvu d'un canonicat à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, est chapelain de l'évêque de Troyes. Il est donc naturel que ses trois clients relèvent de l'un ou l'autre de ces diocèses auxquels il est lié. *Johannes Arnaudi* peut d'ailleurs être considéré comme un mandataire *ad hoc* de l'évêque de Troyes : ce dernier n'a pas de procureur attitré avant 1371 et choisit dans son entourage un fondé de pouvoir apte à le représenter en curie¹³²⁵, tel son familier *Johannes de Planceyo*, en 1357, mais aussi son chapelain *Johannes Arnaudi alias Gorraudi*, en avril 1364. D'autre part, ce prêtre effectue une visite *ad limina* pour l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe, à un moment où le

¹³²¹ Sur *Guillelmus Morini* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 571 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 943-944.

¹³²² L'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes est successivement représenté par *Gerardus de Sergiaco* (1365), *Petrus Jamon* (1365), *Johannes Robinelli* (1367) et *Johannes de Campegnaco* (1376) : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 794.

¹³²³ On ne connaît aucun autre procureur actif à la Chambre pour l'abbé de Saint-Laumer de Blois. Il est donc difficile d'apprécier le statut de *Guillelmus Morini* vis à vis de ce prélat pour lequel il intervient à cinq ans d'intervalle (en 1361 et en 1366) : *ibid.*, p. 721.

¹³²⁴ Sur *Johannes Arnaudi alias Gorraudi* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 587 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 958.

¹³²⁵ Il s'agit alors de *Petrus Roberti de Aquila* et de *Johannes Spiefamis de Luca*, tous les deux mentionnés entre 1371 et 1375 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 883.

procureur habituel du prélat est sans doute empêché¹³²⁶. Au contraire, l'abbé de Nanteuil-en-Vallée ne délègue à ses représentants que des pouvoirs très temporaires. Aussi les mandataires qui se succèdent, entre 1363 et 1366, sont-ils chaque fois différents : *Johannes Arnaudi alias Gorraudi* est l'un d'entre eux¹³²⁷.

Johannes Laurentii

Ce clerc du diocèse de Lisieux fait office de procureur à Avignon, entre 1356 et 1363, sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI¹³²⁸. Outre une visite *ad limina* effectuée pour l'évêque de Savona, il est principalement au service de deux prélats : l'abbé du Bec-Hellouin du diocèse de Rouen, dont il est le familier, et l'évêque de Limoges. Si le premier se rattache à sa Normandie natale, rien dans la maigre biographie de *Johannes Laurentii* n'est en mesure d'expliquer ses liens avec l'évêque de Limoges qui est chronologiquement son premier client à la Chambre. Procureur de l'abbé du Bec-Hellouin avant *Thomas Magni*, il est employé par ce prélat parallèlement avec le grand marchand déjà souvent évoqué, *Bartholomeus Spiefamis de Luca*¹³²⁹.

Petrus Berengarii

Ce personnage qui ne peut être identifié¹³³⁰ doit être considéré comme un des différents procureurs *ad solvendum* et *ad visitandum* de trois abbayes situées dans des diocèses méridionaux (Béziers, Tarbes et Vabres¹³³¹). Présent entre 1361 et 1366 à Avignon, il est qualifié de familier de l'abbé de Sylvanès, en 1361. La chronologie permet éventuellement de voir en lui un procureur spécial de l'abbé de Sylvanès, amené par les circonstances à intervenir pour les abbés de Joncels et de Saint-Savin-de-Bigorre. Il n'est pourtant qu'un des mandataires du prélat, puisque un moine de l'abbaye, *Guillelmus de Manso*, agit pour cet abbé

¹³²⁶ Le procureur *Hugo Gaufridi* intervient pour l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe entre 1359 et 1362, puis entre 1376 et 1381. *Johannes Arnaudi alias Gorraudi* est le seul procureur attesté pour le prélat entre 1362 et 1376 : *ibid.*, p. 787.

¹³²⁷ Intervenant pour ce prélat à la Chambre, le 22 avril 1363, il précède *Johannes Corteti* (1364) et *Petrus Tillon* (1366) : *ibid.*, p. 772.

¹³²⁸ Sur *Johannes Laurentii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 600 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 968-969.

¹³²⁹ *Bartholomeus Spiefamis de Luca* intervient les 31 octobre 1360, 30 décembre 1362, 18 mars et 9 mai 1363, alors que *Johannes Laurentii* est mentionné les 3 décembre 1358, 3 juillet 1360, 28 novembre 1362, 2 et 16 octobre 1363 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 717-718.

¹³³⁰ Sur *Petrus Berengarii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 643-644 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1002.

¹³³¹ Il s'agit des abbayes de Saint-Pierre de Joncels, de Saint-Savin-de-Bigorre et de Sylvanès.

dans les mêmes années que lui à la Chambre. Les deux hommes interviennent même par deux fois ensemble¹³³².

Interventions de *G. de Manso* et de *P. Berengarii* pour l'abbé de Sylvanès

<i>Guillelmus de Manso</i>	<i>Petrus Berengarii</i>
	8 novembre 1361
26 novembre 1361	
2 novembre 1362 2 novembre 1363	3 mars 1362
1 ^{er} novembre 1365	

Petrus Berengarii intervient pour l'abbé de Joncels¹³³³ en 1363 et 1366, encadrant ainsi les passages à la Chambre d'un certain *Johannes Ademari* (1364) et du prieur *Stephanus Vinhogali* (1365 ; 1367) ; pour l'abbé de Saint-Savin-de-Bigorre¹³³⁴, il succède au moine *Petrus de Albacia* et effectue une visite *ad limina*, en 1366. Il ressort donc que le procureur de métier *Petrus Berengarii* est employé par des prélats qui n'ont pas l'habitude de recourir à de tels professionnels.

d) Guillelmus Brunelli de Argeyo, Guillelmus Quarrelli et Theodoricus Rogeti : des procureurs à la clientèle très localisée

Guillelmus Brunelli de Argeyo

Clerc du diocèse d'Autun qui a reçu le tabellionage apostolique en 1370, *Guillelmus Brunelli de Argeyo* agit à Avignon, l'espace de deux ans, entre mars 1374 et avril 1376, comme procureur *ad solvendum* de deux grandes abbayes bénédictines dijonnaises (Saint-Bénigne et Saint-Rémy¹³³⁵), sans qu'il soit vraiment possible de voir les rapports qu'il entretient avec ses deux clients¹³³⁶.

¹³³² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 811.

¹³³³ *Ibid.*, p. 756.

¹³³⁴ *Ibid.*, p. 800-801.

¹³³⁵ Sur *Guillelmus Brunelli de Argeyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 564 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 938-939.

¹³³⁶ Les registres des *Obligationes-Solutiones* ne conservent trace pour ces abbayes que de très peu d'autres mandataires : *Guillelmus Brunelli de Argeyo* est le seul procureur qui soit attesté plusieurs fois durant la période (du moins, avant *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* en 1381-1382) pour l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon. De même, à Saint-Rémy de Dijon, aucun autre procureur n'est mentionné depuis 1363 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 740-741

Guillelmus Quarrelli

Clerc qui a reçu une chapellenie dans le diocèse de Cambrai, ce procureur *ad visitandum*, qui n'exerce pas son activité de procureur dans d'autres domaines, effectue de très nombreuses visites *ad limina*, entre 1362 et 1364, au nom de trois prélats empêchés du seul diocèse de Cambrai¹³³⁷. Si à Notre-Dame de Vaucelles, les visites effectuées par *Johannes de Lenso* et *Thomas Magni*, en amont et en aval de celle de *Guillelmus Quarrelli* en 1364, interdisent d'en faire un procureur attitré¹³³⁸, ses interventions régulières pour les abbés de Saint-Aubert et de Saint-Sépulcre de Cambrai suggèrent qu'il est un mandataire privilégié de ces deux monastères durant quelques années¹³³⁹ : ces deux prélats se sont tout naturellement attachés à un personnage familier du Cambrésis.

Theodoricus Rogeti

Ce personnage entièrement dans l'ombre qui apparaît à la Chambre en 1373-1374 est un procureur des abbés de Saint-Jean-des-Vignes et de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons¹³⁴⁰. Ces deux monastères ne sont pas du même ordre, mais leur voisinage explique qu'un même mandataire reçoive pouvoir de leurs deux abbés respectifs, à des dates rapprochées. Il est certes difficile de faire de *Theodoricus Rogeti* un procureur professionnel, dans la mesure où le volume de son activité, pour autant qu'elle apparaît dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, est bien maigre. Pourtant, *Theodoricus Rogeti* doit être rapproché des autres procureurs employés successivement à Avignon par ces deux prélats dans les années 1370. L'un et l'autre ont l'usage de limiter leurs mandats de procurations à une seule affaire déterminée¹³⁴¹ et de les confier à quelque procureur en curie¹³⁴².

¹³³⁷ Sur *Guillelmus Quarrelli* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 572 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 945.

¹³³⁸ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 818.

¹³³⁹ Il intervient, entre 1362 et 1364, quatre fois pour l'abbé de Saint-Aubert de Cambrai dont une fois en compagnie de *Guido Malabayla*. Il effectue quatre visites *ad limina* pour l'abbé de Saint-Sépulcre de Cambrai. Dans ces deux cas, c'est le normand *Thomas Magni* qui lui succède (1365) : *ibid.*, p. 727.

¹³⁴⁰ Sur *Theodoricus Rogeti* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 696 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1040.

¹³⁴¹ L'abbé de Saint-Crépin-le-Grand ne paraît pas avoir de procureur attitré en curie : on voit ainsi se succéder au fil des ans *Theodoricus Rogeti* (1373), *Johannes Sapientis* (1374) et *Johannes Parentis* (1376) : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 809.

¹³⁴² Après avoir eu recours à *Gerardus de Sergiaco* entre 1361 et 1366, l'abbé de Saint-Jean-des-Vignes fait appel à différents procureurs professionnels : *Waltherus Richerii de Ficocuria* (1372), *Theodoricus Rogeti* (1373-1374), *Johannes Trocon de Creciaco* (1376) et *Simon de Bourich* (1385) : *ibid.*, p. 809.

e) Balduinus Britonis de Bellomonte, Johannes de Quilozoc, Raymundus Bernardi de Roquerio et Utricus Voltzonis de Argentina : des procureurs au service d'une région

Balduinus Britonis de Bellomonte

Prêtre du diocèse de Reims pourvu de bénéfices, ce procureur présent à la curie sous le pontificat de Grégoire XI est le fondé de pouvoir de quatre abbés du diocèse de Reims (les abbés de Belval-Bois-des-Dames, de Notre-Dame de Mouzon, de Saint-Denis de Reims et de Son-Hauteville) et de deux prélats des diocèses voisins de Metz et de Troyes, à savoir les abbés de Saint-Pierremont et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes¹³⁴³. *Balduinus Britonis de Bellomonte* n'intervient toujours qu'une ou deux fois pour chacun de ses clients, et aucun d'entre eux ne fait appel régulièrement à lui, pour autant qu'on puisse le voir¹³⁴⁴.

Johannes de Quilozoc

Clerc certainement pourvu d'un canonicat à Saint-Brieuc et attesté comme procureur *ad resignandum*¹³⁴⁵, il agit comme procureur entre 1360 et 1364 pour une clientèle qui ne compte que des prélats bretons des diocèses de Quimper (l'évêque, les abbés de Saint-Guérolé de Landévennec et de Quimperlé) et de Saint-Malo (l'évêque). S'il ne représente qu'épisodiquement les prélats de ce premier diocèse, il est en revanche le mandataire attitré de l'évêque de Saint-Malo, entre 1362 et 1364, avant de céder sa place, en novembre 1365, au rémois *Petrus Turlini de Movisonno*¹³⁴⁶.

Raymundus Bernardi de Roquerio

Moine bénédictin ayant un priorat dans le diocèse de Bordeaux, *Raymundus Bernardi de Roquerio* apparaît à la Chambre dès 1363 au service de l'évêque de Saintes¹³⁴⁷. En fait, il agit principalement pour des prélats du diocèse de Bordeaux, entre 1364 et 1366 : il s'oblige pour l'abbé de Saint-Sauveur de Blaye, accomplit la visite *ad limina* de l'abbé de Sainte-

¹³⁴³ Sur *Balduinus Britonis de Bellomonte* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 521 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 902.

¹³⁴⁴ Les situations semblent très variées : à Notre-Dame de Mouzon, il est le seul procureur attesté entre l'intervention du moine *Johannes de Feritate*, en 1367, et celle du professionnel *Waltherus Richerii de Ficocuria*, en 1380 ; au contraire à Saint-Martin-ès-Aires de Troyes, il prend la suite de ce dernier procureur attesté en 1375 ; à Saint-Denis de Reims, il effectue un versement à la Chambre, en 1374, alors que *Simon de Bourich* a pris la succession depuis l'année précédente de *Petrus Roberti de Aquila* comme procureur du prélat. A Son-Hauteville, il succède directement à *Petrus Roberti de Aquila*. A Saint-Pierremont, il est le seul procureur connu depuis 1367, après l'éloignement des affaires d'*Henricus Gelu de Marvilla* : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 772, 782-783, 798, 810, 816.

¹³⁴⁵ Sur *Johannes de Quilozoc* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 609-610 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 978-979 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1059.

¹³⁴⁶ Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 872.

¹³⁴⁷ Sur *Raymundus Bernardi de Roquerio* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 678 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1023 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1061.

Croix de Bordeaux, paye une partie des communs et menus services de l'abbé de Saint-Pierre d'Île-de-Médoc et intervient par trois fois pour l'abbé de Saint-Pierre de Verteuil. D'ailleurs, quand il est attesté comme procureur *ad resignandum*, c'est un bénéfice bordelais qu'il abandonne : un canonicat avec prébende au chapitre cathédral. Ce procureur suit la curie à Rome, en 1367, et se trouve mentionné une dernière fois comme procureur au service de l'archevêque de Bourges, en 1368. Un tel fondé de pouvoir ne paraît donc pas avoir de clients privilégiés¹³⁴⁸.

Ulricus Voltzonis de Argentina

Clerc originaire de Strasbourg pourvu de bénéfices dans ce diocèse, ce personnage est présent à Avignon, entre 1362 et 1365, comme procureur à la Chambre¹³⁴⁹. Attesté deux fois durant ces années comme procureur *ad resignandum*, il s'occupe des communs et menus services (obligation et versements) de deux abbés issus des diocèses de Spire (abbaye d'Hirsau) et de Strasbourg (abbaye de Neuweiler), ce dernier expliquant qu'il ait été retenu dans le cadre de cette étude, alors que ce personnage est étranger au royaume de France de Charles V. Le fait que *Ulricus Voltzonis de Argentina* puisse se recommander du roi Louis de Hongrie, en 1362, et s'enorgueillir, deux ans plus tard, du titre de familier de l'évêque de Spire conforte d'ailleurs l'idée que ce procureur a ses racines dans les pays germaniques.

f) Aymericus de Valle, Petrus de Chissiac, Raymundus Basati et Reginaldus de Saillevilla : quatre mandataires avec une région de prédilection mais une clientèle qui la dépasse largement

Aymericus de Valle

Clerc du diocèse de Périgueux dans lequel il possède plusieurs bénéfices, *Aymericus de Valle* est actif en curie comme procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum* pour deux prélats de son pays d'origine¹³⁵⁰ : l'abbé de La Peyrouse¹³⁵¹, dans ce même diocèse, en

¹³⁴⁸ Ce procureur n'est attesté qu'une fois pour chacun de ses clients, à l'exception de l'abbé de Saint-Pierre de Verteuil qu'il représente trois fois. Cependant, ces trois interventions sont si rapprochées qu'il est difficile même dans ce dernier cas de faire de lui un procureur privilégié du prélat.

¹³⁴⁹ Sur *Ulricus Voltzonis de Argentina* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 703 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1046 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1063.

¹³⁵⁰ Sur *Aymericus de Valle* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 521 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 901.

¹³⁵¹ Si aucun procureur n'est attesté entre 1353 (il s'agit alors du notaire de la Pénitencerie *Arnaldus de Fagia*) et 1364, en revanche un certain *Gerardus Chassarelli* est mentionné un an après la seconde intervention d'*Aymericus de Valle*. Aussi ce dernier n'est-il peut-être pas un procureur attitré du prélat : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 777-778.

mai 1364 et février 1365, et celui de Notre-Dame de Fontenelles¹³⁵², en décembre 1365, cette dernière abbaye étant située un peu plus au Nord dans le diocèse de Luçon. Cependant, deux autres de ses interventions ne concernent pas des dignitaires de cette région : l'une pour l'abbé de Saint-Gilles du diocèse de Nîmes, à un moment où le familier de l'abbé *Johannes Salenti* tente de s'imposer¹³⁵³ ; l'autre pour l'évêque de Paphos, dans l'île de Chypre où il possède plusieurs bénéfices¹³⁵⁴.

Petrus de Chissiac

Originaire du diocèse d'Auxerre et pourvu de bénéfices ecclésiastiques dans ce diocèse, *Petrus de Chissiac* est mentionné en curie pour la première fois, en 1362, comme procureur *ad visitandum* pour une abbaye de l'ordre des Prémontrés de ce diocèse, Saint-Marien d'Auxerre¹³⁵⁵. C'est la seule fois de sa carrière où il représente ce prélat, puisque ce dernier porte ensuite son choix sur le professionnel *Petrus Roberti de Aquila*¹³⁵⁶. De plus, il reçoit, en tant que procureur *ad recipiendum*, en mai et octobre 1363, deux paiements de la Chambre pour un moine de Saint-Germain d'Auxerre qui est étudiant en curie, *Gaufridus de Massa*. Par ailleurs, *Petrus de Chissiac* est qualifié de procureur de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, entre 1363 et 1365, et se trouve exercer la charge de notaire au sacré-palais. Cette carrière pour le moment tout entière auxerroise prend cependant, dès 1364, une orientation un peu différente.

Petrus de Chissiac réapparaît, en effet, entre mai 1364 et juillet 1365, au service de l'abbaye de Saint-Riquier, comme procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*. Rien dans la biographie de ce personnage n'explique de tels liens avec ce grand monastère du diocèse d'Amiens. La liste des procureurs employés par cet abbé est malheureusement trop pauvre pour mesurer l'importance qu'il convient de donner aux trois interventions de *Petrus de Chissiac*¹³⁵⁷. On peut tout au plus signaler que *Johannes Spiefamis de Luca* agit pour ce prélat comme procureur *ad solvendum*, en décembre 1365. On sait aussi que durant ces années, *Petrus de Chissiac* a été envoyé en France par le Saint-Siège, notamment à Auxerre

¹³⁵² *Aymericus de Valle* est le seul procureur qui soit mentionné dans les registres des *Obligations-Solutions* pour l'abbé de cette abbaye au cours de la période : *ibid.*, p. 747.

¹³⁵³ *Ibid.*, p. 792.

¹³⁵⁴ Les canonicat, prébende et trésorerie de Famagouste ainsi que la chapelle Saint-Michel dans le cimetière majeur de Famagouste lui sont conférés, le 16 juillet 1364.

¹³⁵⁵ Sur *Petrus de Chissiac* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 646 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1004-1005 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1068.

¹³⁵⁶ *Petrus Roberti de Aquila* est attesté comme mandataire de ce prélat, entre 1364 et 1366, puis en 1376. Il est avec *Petrus de Chissiac* le seul procureur connu de cet abbé : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 714-715.

¹³⁵⁷ *Ibid.*, p. 800.

et à Orléans¹³⁵⁸. C'est sans doute là la porte ouverte à des rencontres inattendues susceptibles d'élargir sa clientèle. La visite *ad limina* que *Petrus de Chissiac* effectue en 1366 pour un prélat du diocèse de Bourges, pas très éloigné de celui d'Auxerre, rappelle cependant que ce prêtre n'a pas renié sa région d'origine¹³⁵⁹. Procureur probablement arrivé à la curie par le biais de prélats auxerrois vers 1362, *Petrus de Chissiac* est vite amené à prendre en charge les intérêts d'ecclésiastiques étrangers à sa région d'origine.

Raymundus Basati

Ce prêtre qui possède des bénéfices dans les diocèses de Beauvais et de Paris accomplit une carrière fort étonnante¹³⁶⁰ : il apparaît d'abord à la curie comme procureur *ad resignandum* et abandonne deux bénéfices situés dans les diocèses de Paris et de Chartres, avant le 31 août 1363. Il est ensuite mentionné à la Chambre, deux fois, comme procureur de l'abbé de Belleperche, au cours de l'année 1365, alors que le prélat a fréquemment besoin de mandataires¹³⁶¹. Rien ne dit d'ailleurs ce qui pousse ce client méridional à recourir à un homme du Nord, avec lequel il n'a aucun lien. Enfin, procureur *ad visitandum* et *ad solvendum*, il intervient par trois fois à la Chambre, entre décembre 1365 et novembre 1369, au nom de l'évêque de Lisieux, de manière prioritaire, mais sans en avoir le monopole, puisque deux autres mandataires sont signalés durant ces mêmes années¹³⁶². Succédant à *Guillelmus Noelleti*, procureur de l'évêque entre 1361 et 1364, il représente l'évêque de Lisieux à Avignon et à Rome, sans qu'on sache exactement quels sont leurs rapports.

En fait, seules les deux interventions pour l'abbé de Belleperche enlèvent toute cohérence à cette carrière, car en rapprochant les diocèses de Paris, de Chartres et de Lisieux, une certaine unité géographique se dégage, la même ou presque que celle qui lie les diocèses de Paris et de Beauvais, où *Raymundus Basati* a ses bénéfices ecclésiastiques.

¹³⁵⁸ Il reçoit paiement de la Chambre, en janvier et mai 1365, pour s'être occupé de certaines affaires, notamment le retour de reliques.

¹³⁵⁹ Cette visite effectuée en décembre 1366 succède à celles de *Guillelmus Ragoti* et de *Godefridus de Gardape*, en janvier 1365 et avril 1366. Elle n'est suivie d'aucune autre intervention : *Petrus de Chissiac* n'est qu'un procureur passager : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 729.

¹³⁶⁰ Sur *Raymundus Basati* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 678 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1022 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1061.

¹³⁶¹ Deux autres procureurs sont cependant attestés la même année que lui : le procureur général *Rogierus de Curtraco* et le prévôt de Nîmes *Petrus de Chalesio*. Ceci porte à quatre les interventions en curie effectuées *per procuratorem* au nom de l'abbé de Belleperche, en 1365 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 718.

¹³⁶² Un membre d'une livrée cardinalice, *Bertoldus de Bajuli*, agit comme procureur de ce prélat, le 3 octobre 1366. Le 19 février 1367, la visite *ad limina* de l'évêque est accomplie par le procureur *Aubertolinus de Mediolano* : *ibid.*, p. 853.

Reginaldus de Saillevilla

Clerc du diocèse de Beauvais qui a, entre autres, des bénéfices dans les diocèses de Cambrai, de Tournai et même d'Arras, *Reginaldus de Saillevilla* effectue sept versements pour les communs et menus services de l'abbé de Saint-Sauveur d'Anchin du diocèse d'Arras, à la fin du pontificat de Grégoire XI, entre 1374 et 1377, d'abord à Avignon puis en Italie¹³⁶³. A première vue, il n'est peut-être qu'un procureur particulier, même si rien ne l'attache spécifiquement à ce prélat. Cependant, on sait qu'il a résigné l'abbatit de Saint-Vaast d'Arras, pour l'abbé Eustache, au 20 février 1370. Une telle intervention confirme son implantation arrageoise, montre un autre domaine de ses activités à la curie et suggère que ce n'est pas au service de l'abbé de Saint-Sauveur d'Anchin que *Reginaldus de Saillevilla* est entré à la curie. Enfin, ce procureur réapparaît à la Chambre, en 1380, pour s'obliger au nom de l'évêque de Chartres, alors qu'il n'a pas de liens avec ce dernier diocèse. Dans ces conditions, le statut de ce procureur mérite d'être reconsidéré. Comme *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Trocon de Creciaco*, mandataires attitrés du prélat à la curie entre 1362 et 1366 pour le premier, et en 1371-1372 pour le second¹³⁶⁴, *Reginaldus de Saillevilla* est un professionnel, certes bien modeste à côté de ces deux géants de la procuration, mais pas totalement ignoré de certains prélats du diocèse d'Arras, tel l'abbé de Saint-Sauveur d'Arras.

g) Bernardus Cavalerii, Petrus de Receyo et Petrus La Villa : trois procureurs qui commencent leur carrière à la fin du pontificat de Grégoire XI

Bernardus Cavalerii

Chanoine de Saint-Sernin de Toulouse qui peut se recommander de son abbé en 1369, ce procureur accomplit une carrière en deux temps¹³⁶⁵. Alors qu'il est aumônier à Saint-Sernin de Toulouse puis abbé de Serres dans le diocèse d'Auch, il réalise, dans un premier temps, trois versements pour son abbé en 1374-1375, peut-être comme procureur *ad hoc specialiter constitutus*. Ces trois interventions consécutives font penser à celles qu'effectue, quelques

¹³⁶³ Sur *Reginaldus de Saillevilla* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 683 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1027-1028 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062.

¹³⁶⁴ Ces deux procureurs ne sont pas les seuls mandataires de l'abbé de Saint-Vaast d'Arras sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. La liste des procureurs employés par ce prélat donne d'abord un procureur occasionnel, le marchand *Bartholomeus Spiefamis de Luca* (1354-1362). *Petrus Roberti de Aquila* intervient alors ensuite cinq fois entre décembre 1362 et septembre 1366. Un chanoine de Noyon du nom de *Nicolaus de Clino* lui succède en 1367. *Johannes Trocon de Creciaco* représente le prélat aux mois de mai 1371 et de janvier 1372. *Reginaldus de Saillevilla* est le dernier procureur connu de ce prélat durant cette période : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 710.

¹³⁶⁵ Sur *Bernardus Cavalerii* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 528-529 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 909-910.

années auparavant, *Aymericus Grangerii* entre 1364 et 1366¹³⁶⁶. Un autre chanoine de l'abbaye, *Radulphus de Candato*, est également délégué *ad hoc*, en mars 1372, pour un paiement à la Chambre¹³⁶⁷. Cependant, la suite de la carrière de *Bernardus Cavalerii* prend une tournure autre que celle de ses deux prédécesseurs.

Ce chanoine régulier se retrouve, en effet, ensuite à Avignon, sous le pontificat de Clément VII, à un moment où il est prieur d'une maison attachée à Saint-Sernin de Toulouse, au service de l'abbé de Psalmodi du diocèse de Nîmes, en 1379 et 1381, avant de s'obliger en 1383 pour l'évêque d'Orléans avec deux autres collègues procureurs. Il n'est pas possible pour le moment de déceler quelque motif capable d'expliquer les liens qui unissent ce chanoine régulier et ces deux derniers prélats.

Il s'agit d'une carrière en deux épisodes, exclusivement avignonnaise, qui connaît un redémarrage avec l'installation d'un pape à Avignon, au moment du Grand Schisme. Apparemment non désireux de suivre la curie en Italie lors du départ de 1376, *Bernardus Cavalerii* pense alors sans doute mettre fin à son activité. Seules les circonstances inattendues provoquant le retour d'un pape à Avignon amènent ce procureur particulier à poursuivre sa carrière de procureur, qui, tout en restant modeste et fragmentée, est indéniablement celle d'un professionnel.

La carrière en deux temps du procureur *Bernardus Cavalerii*

GRÉGOIRE XI				GRAND SCHISME			
1374	1375			1379	1381		1383
Saint-Sernin de Toulouse (abbé)				Psalmodi (abbé)		Orléans (évêque)	

Petrus de Receyo

Clerc du diocèse de Reims devenu notaire apostolique le 13 juillet 1372, *Petrus de Receyo* est le procureur *ad impetrandum* du roi de France en 1375-1376, sans jamais pour autant être qualifié de *procurator in Romana curia*¹³⁶⁸. C'est également en 1375 qu'il commence sa carrière de procureur à la Chambre apostolique. Si l'on s'en tient à la période avignonnaise du pontificat de Grégoire XI, *Petrus de Receyo* n'apparaît que comme

¹³⁶⁶ Cet ancien chanoine de Saint-Maurice d'Agaune, passé à Saint-Sernin de Toulouse en 1363, paye les communs et menus services de son nouvel abbé en 1364, 1365 et 1366. Il effectue chacun de ces trois versements en juillet de chaque année. Cependant, il n'est pas l'unique mandataire du prélat durant ces années. En effet, en 1365, le portier du pape *Guillelmus Ademarii* agit comme procureur occasionnel pour ce même abbé : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 813.

¹³⁶⁷ *Ibid.*

¹³⁶⁸ Sur *Petrus de Receyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 655 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1012-1013 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1066.

mandataire de l'abbé de Saint-Thierry. Ce clerc entame donc une carrière de procureur à la Chambre, en se plaçant au service d'une prestigieuse abbaye du diocèse auquel il est attaché. Son client n'a eu recours jusque-là qu'à des procureurs de métier, pour autant que le révèle la liste de ses mandataires sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI¹³⁶⁹. *Petrus de Receyo* effectue dans un premier temps trois versements à la Chambre entre avril 1375 et avril 1376. A ce moment-là, un autre grand professionnel, actif comme *Petrus de Receyo* à la Chancellerie pour le roi de France, *Johannes Trocon de Creciaco*, prend sa place et intervient au nom du prélat en août 1376. Ce dernier reste ensuite néanmoins fidèle à *Petrus de Receyo*¹³⁷⁰.

En août 1377, alors que la curie a regagné Rome, *Petrus de Receyo* reçoit pouvoir de l'évêque de Beauvais et représente, une nouvelle fois, l'abbé de Saint-Thierry. Commencée à Avignon deux ans plus tôt, la carrière de *Petrus de Receyo* se fait alors romaine, du moins pour un temps.

Même si *Petrus de Receyo* n'intervient pas en 1378, il n'est pas possible de prétendre que le début du Grand Schisme met fin à ses activités. En effet, il s'oblige pour l'évêque de Meaux en 1379, représente l'abbé de Saint-Rémy de Reims en avril 1381 et intervient de nouvelles fois entre décembre 1381 et février 1382 pour son client privilégié, l'abbé de Saint-Thierry. *Petrus de Receyo* est donc un procureur de métier, bien connu dans la région rémoise et pas complètement ignoré dans la France du Nord, qui fait une belle carrière, avignonnaise et romaine, tant à la Chancellerie qu'à la Chambre.

La carrière à la Chambre et à la Chancellerie de *Petrus de Receyo*

GRÉGOIRE XI			GRAND SCHISME				
1375	1376	1377	1378	1379	1380	1381	1382
AVIGNON		ROME	AVIGNON				
CHAMBRE							
Saint-Thierry (ab.)						Saint-Thierry (ab.)	
		Beauvais (év.)		Meaux (év.)		S ^t -Rémy de Reims (ab.)	
CHANCELLERIE							
Roi de France							

¹³⁶⁹ L'abbé de Saint-Thierry est représenté par *Petrus Roberti de Aquila*, entre 1362 et 1366, puis par *Doynus de Remis*, entre 1369 et 1371, et par *Amauricus Fabri*, en 1374 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 802

¹³⁷⁰ *Ibid.*

Ce procureur est par ailleurs mentionné comme notaire à la Chambre, en 1379. Aussi n'est-il pas impossible qu'il mène parallèlement une double carrière de procureur et de notaire : voilà peut être une raison qui explique qu'il ne soit pas plus souvent attesté comme mandataire à la curie.

Petrus La Villa

Ce clerc présent à Avignon en 1374-1375 puis dix ans plus tard en 1385 agit par quatre fois comme procureur pour trois prélats qui ne s'inscrivent pas dans un espace géographique très cohérent¹³⁷¹. On peut tout au plus remarquer que, qualifié de *socius* de l'abbé d'Aniane, il entretient des liens avec ce prélat du diocèse de Maguelonne au nom de qui il effectue deux versements à l'été 1374 et à l'hiver 1375. Cependant, il n'est qu'un procureur parmi d'autres, puisqu'un autre mandataire est mentionné, la même année que lui, également avec le titre de *socius*¹³⁷². Ce dernier titre qui lui est attribué suggère que c'est l'abbé d'Aniane qui l'a envoyé dans un premier temps comme procureur *ad hoc* en curie.

Son intervention pour l'évêque d'Autun, en avril 1375, vient à un moment où il est déjà pourvu d'un canonicat avec réserve de prébende dans ce diocèse. Il n'est ici qu'un procureur épisodique, comparable au serviteur de la Chambre *Stephanus Audeberti* ou au familier de l'évêque *Bernardus Bruscardi*¹³⁷³.

Enfin, il s'oblige pour l'abbé de Grandmont en 1385. Cette nouvelle irruption de *Petrus La Villa* dans les registres des *Obligationes-Solutiones* après une longue absence de dix ans permet de constater que ce clerc est toujours à Avignon comme procureur à cette date. Est-ce le signe du nouveau départ d'une carrière de procureur trop vite interrompue ou n'est-ce qu'une intervention épisodique effectuée par un ancien mandataire tout disposé à rendre service à un prélat en difficulté ? Il est difficile de trancher. Rien n'est en mesure d'expliquer que *Petrus La Villa* soit mis à contribution par l'abbé de Grandmont. Seule la chapellenie d'Auge qu'il a dans le diocèse de Limoges dont dépend l'abbaye de Grandmont est en mesure de créer un pont entre ce prélat et *Petrus La Villa*.

Au regard de ces procureurs bien épisodiques que l'on répugne un peu à qualifier de professionnels, trois figures prennent une dimension considérable.

¹³⁷¹ Sur *Petrus La Villa* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 651 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1009.

¹³⁷² Il s'agit de *Raymundus Bernardi*, le 30 décembre 1374 : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 712.

¹³⁷³ *Stephanus Audeberti* intervient à la Chambre pour l'évêque d'Autun, les 30 octobre 1374 et 1^{er} septembre 1376 ; *Petrus La Villa*, le 27 avril 1375 ; *Bernardus Bruscardi*, le 26 avril 1376 : *ibid*, p. 828.

2) Trois grandes figures de procureurs à la Chambre

a) *Henricus Medici de Sancto Martino* : un collègue du grand *Petrus Roberti de Aquila* pour la Picardie et le Nord

Clerc du diocèse de Toul, *Henricus Medici de Sancto Martino* agit comme procureur à la Chambre pour des prélats étrangers à sa région d'origine¹³⁷⁴, se rattachant essentiellement aux diocèses d'Arras¹³⁷⁵ et de Noyon¹³⁷⁶. La réserve du personnat de Mametz dans le diocèse d'Amiens, qu'il reçoit en 1363, un an avant d'être attesté comme mandataire à la curie, est le seul élément connu, capable d'expliquer ses liens avec la Picardie.

Si la carrière de ce procureur s'étend à première vue sur une longue période, les années 1364-1367 concentrent la quasi totalité de ses interventions à la Chambre, comme le montre le tableau qui suit :

Les 17 interventions effectuées par *Henricus de Sancto Martino* entre 1364 et 1367

	Clients issus du diocèse d'Arras (2 prélats)	Clients issus du diocèse de Noyon (5 prélats)	TOTAL
1364	1	1	2
1365	1	4	5
1366	3	3	6
1367	2	2	4
TOTAL	7	10	17

Ensuite, *Henricus de Sancto Martino* réapparaît, après un long silence, à Montefiascone pour l'évêque de Thérouanne, en 1370. Enfin, au retour de la curie à Avignon, il intervient encore une fois pour cet évêque, deux fois pour des prélats du diocèse de Sens et une fois pour l'évêque de Beauvais¹³⁷⁷. On a alors l'impression que la carrière d'*Henricus de Sancto Martino* est terminée. Ces derniers prélats appartiennent d'ailleurs à un cadre géographique quelque peu différent, même si seul le diocèse de Sens, vraiment éloigné de la Picardie et du Nord, ne relève pas de la province ecclésiastique de Reims.

¹³⁷⁴ Sur *Henricus de Sancto Martino* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 577-578 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 950-951.

¹³⁷⁵ Il est le procureur de l'évêque d'Arras et de l'abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise.

¹³⁷⁶ Il intervient à la Chambre au nom des abbés de Notre-Dame d'Ham, de Mont-Saint-Quentin, de Saint-Éloi-Fontaine, de Saint-Quentin-en-l'Île et de Saint-Prix de Saint-Quentin.

¹³⁷⁷ *Henricus de Sancto Martino* est à la Chambre pour l'évêque de Thérouanne ainsi que pour les abbés de Sainte-Colombe-lès-Sens et de Saint-Rémy de Sens, le 24 décembre 1370. Il intervient ensuite pour l'évêque de Beauvais, le 21 juillet 1371.

Quatre de ces interventions sont menées avec le grand procureur *Petrus Roberti de Aquila* dont la clientèle embrasse, entre autres, ces diocèses du Nord de la France¹³⁷⁸. De plus, tous les clients d'*Henricus Medici* figurent parmi les prélats représentés épisodiquement ou régulièrement par ce champion de la procuracy en curie. Si *Henricus Medici* agit à la même époque et au nom des mêmes abbés ou évêques que *Petrus Roberti de Aquila*, il intervient à une fréquence incomparablement plus faible, comme le révèle ce tableau comparatif de leurs interventions respectives pour leurs onze clients communs.

Clients communs à <i>Henricus Medici de Sancto Martino</i> et à <i>Petrus Roberti de Aquila</i>	Nombre d'interventions effectuées par	
	<i>Henricus Medici de Sancto Martino</i>	<i>Petrus Roberti de Aquila</i>
Saint-Nicolas d'Arrouaise (abbé)	4 (1364-1367)	4 (1361-1365)
Notre-Dame d'Ham (abbé)	3 (1364-1367)	1 (1363)
Mont-Saint-Quentin (abbé)	3 (1365-1366)	5 (1362-1372)
Saint-Éloi-Fontaine (abbé)	1 (1365)	5 (1365-1369)
Saint-Quentin-en-l'Île (abbé)	2 (1365-1367)	2 (1363-1372)
Sainte-Colombe-lès-Sens (abbé)	1 (1370)	25 (1359-1372)
Saint-Prix de Saint-Quentin (abbé)	1 (1365)	4 (1365-1370)
Saint-Rémy de Sens (abbé)	1 (1370)	13 (1364-1371)
Arras (évêque)	3 (1366-1367)	5 (1361-1366)
Beauvais (évêque)	1 (1371)	18 (1361-1374)
Thérouanne (évêque)	2 (1370)	1 (1370)
TOTAL	22 (1364-1371)	83 (1359-1374)

Il est donc possible de considérer *Henricus Medici de Sancto Martino* comme un procureur associé, voire comme un serviteur de *Petrus Roberti de Aquila*. Il est certain que le premier gravite plus ou moins autour du second et que beaucoup des prélats de la partie nord de la province de Reims sont représentés, dans les années 1364-1367, par l'un ou l'autre d'entre eux, le maître apparaissant bien plus souvent que le supposé assistant dans les registres des *Obligationes-Solutiones*. Aussi certains abbés comme ceux de Saint-Nicolas

¹³⁷⁸ Il s'agit des trois interventions du 24 décembre 1370 mentionnées ci-dessus et d'une visite *ad limina* plus ancienne, effectuée pour l'abbé de Saint-Éloi-Fontaine, en 1365.

d'Arrouaise¹³⁷⁹ et de Notre-Dame d'Ham¹³⁸⁰ se retrouvent-ils, malgré eux ou selon eux, représentés, de manière régulière ou presque, par un clerc qui n'a pas l'aura du grand *Petrus Roberti de Aquila*.

b) Robertus de Aquigneyo : un normand au service de ses compatriotes

Clerc du diocèse d'Évreux qui possède des bénéfices dans les diocèses d'Arras, d'Évreux, et de Lisieux, ce mandataire intervient presque exclusivement au service de prélats normands¹³⁸¹.

La carrière de procureur à la Chambre de *Robertus de Aquigneyo*

Diocèses dont émanent les prélats représentés	Avranches ; Bayeux ; Évreux ; Rouen	Lisieux	Autres diocèses		TOTAL	
1366 ; Avignon		1			1	4
1367 ; Avignon	2	1			3	
1368 ; Rome		1	Troyes (1)		2	5
1369 ; Rome			Metz (2)		3	
1370 ; Rome et Montefiascone	1					
1370 ; Avignon		2			2	6
1371 ; Avignon			Lyon (1)	Besançon (2)	4	
1372 ; Avignon		1				
1376 ; Avignon	2		Thérouanne (1)		3	3
TOTAL	5	6				
	11		7			18

¹³⁷⁹ Entre janvier 1364 et mars 1367, il est quasiment le seul procureur de l'abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise. Seule la visite *ad limina* du 30 avril 1365 lui échappe. Elle est effectuée par *Petrus Roberti de Aquila* : Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 713.

¹³⁸⁰ Après l'intervention de *Petrus Roberti de Aquila* en mars 1363, il est le seul mandataire connu de l'abbé de Notre-Dame d'Ham, entre janvier 1364 et mars 1367 : *ibid.*, p. 753.

¹³⁸¹ Sur *Robertus de Aquigneyo* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 684 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1028-1029 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1062 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n° 11, p. 1081.

Ces 18 interventions peuvent ainsi se décomposer :

- les affaires traitées pour des prélats du diocèse de Lisieux (6 / 18) : les abbés de Notre-Dame de Bernay, de Notre-Dame de Grestain et de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche.

- les interventions au nom de prélats issus d'autres diocèses normands (5 / 18) : l'abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche du diocèse d'Évreux ; l'abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin du diocèse de Rouen ; les évêques d'Avranches et de Bayeux.

- les passages à la Chambre pour des prélats d'autres diocèses du Nord-Est de la France (7 / 18) : les abbés de Saint-Symphorien de Metz, de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers du diocèse de Thérouanne, et de Saint-Loup de Troyes ; les archevêques de Besançon et de Lyon.

La chronologie précise de ces 18 passages à la Chambre montre que *Robertus de Aquigneyo* a une activité très régulière entre 1366 et 1372, à Avignon, en Italie, puis de nouveau à Avignon après le retour d'Urbain V. Enfin, après trois années de silence, *Robertus de Aquigneyo* réapparaît à la Chambre, en 1376.

Assez rares sont les prélats avec lesquels il entre en relation durable. A Notre-Dame de Bernay, il est le seul représentant de l'abbé entre 1366 et 1370. Succédant au clerc du diocèse d'Évreux *Michael Dameree* et à *Gaufridus Michaelis*, il est le procureur *ad solvendum* et *ad visitandum* de l'abbé, avant que ce dernier ne fasse appel aux services de l'omniprésent *Johannes Spiefamis de Luca*, au début de l'année 1372¹³⁸². A Notre-Dame de Grestain, il est le seul procureur connu de l'abbé durant les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI¹³⁸³. A Besançon, il succède, à la fin de l'année 1371, au chapelain du prélat *Petrus de Herba de Dola* et semble être en passe de devenir le mandataire attitré de l'archevêque¹³⁸⁴. Cependant, dès l'été 1372, il est remplacé par un grand spécialiste de la procuration, *Guillelmus Fulconis de Villabicheto*.

Bien plus souvent, au contraire, il ne fait que régler une affaire déterminée, quelques fois deux, sans se lier davantage avec son mandant. C'est ce qui arrive, par exemple, avec l'abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche¹³⁸⁵. *Robertus de Aquigneyo* représente ce prélat, sous le pontificat d'Urbain V, durant le séjour italien de la curie, de la même façon que les marchands *Philippus Astari de Luca* et *Bernardus Podissano de Luca*¹³⁸⁶. De même, pour

¹³⁸² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 719-720.

¹³⁸³ *Ibid.*, p. 752.

¹³⁸⁴ *Ibid.*, p. 834.

¹³⁸⁵ *Ibid.*, p. 790.

¹³⁸⁶ Ces deux marchands interviennent ensemble, au nom du prélat, le 31 janvier 1370, à Rome. *Robertus de Aquigneyo* est signalé le 4 mai 1370, à Montefiascone. Aucun autre procureur n'est attesté pour cet abbé durant ce premier retour de la curie à Rome.

l'abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin¹³⁸⁷, il effectue, en mars 1367, un paiement à la Chambre en compagnie de *Johannes Spiefamis de Luca*, à un moment où le prélat ne peut plus compter, comme par le passé, sur les services de son procureur *Thomas Magni*¹³⁸⁸ à qui il fait appel depuis 1365. Dans ces derniers cas, *Robertus de Aquigneyo* est donc plus un procureur de métier qui rend service à des prélats pour les tirer d'embarras qu'un mandataire régulier chargé de veiller aux intérêts de ses différents mandants auprès du Saint-Siège.

c) *Waltherus Richerii de Ficocuria : un toulinois avant tout*

Clerc du diocèse de Toul pourvu du tabellionage apostolique en 1366, ce personnage reste avant tout le mandataire privilégié de sa patrie d'origine¹³⁸⁹. Outre l'évêque, il ne représente pas moins de trois prélats issus du diocèse de Toul : les abbés d'Étival, de Mureau et de Saint-Pierre de Senones. Sa clientèle s'étend cependant jusqu'au diocèse de Langres, principalement représenté par l'abbé de Moûtiers-Saint-Jean. Plus généralement, le nom de *Waltherus Richerii de Ficocuria* est surtout connu dans l'Est de la France, notamment en Champagne¹³⁹⁰, même s'il est impossible de réduire à ces seules contrées l'aire d'influence d'un mandataire actif aussi pour des abbés dépendants des diocèses de Sens et de Soissons¹³⁹¹.

L'apparente longue durée de cette carrière de procureur et le relativement grand nombre de clients ne doivent pas faire illusion : on a ici affaire à un procureur dont l'activité est concentrée chronologiquement et qui n'entretient pas, en conséquence, de relations durables avec la plupart de ses clients.

Enfin, certains silences s'expliquent peut-être par le fait que *Waltherus Richerii de Ficocuria* est également notaire. On sait par exemple qu'en 1373, année où il ne se trouve pas signalé comme procureur, il est notaire de l'Audience des lettres contredites.

¹³⁸⁷ *Ibid.*, p. 718.

¹³⁸⁸ Ce procureur est attesté à son service entre le 31 mars 1365 et le 22 juin 1366. Comme il n'est plus mentionné comme mandataire avant le mois de janvier 1370, on peut penser qu'il s'est éloigné un temps des affaires.

¹³⁸⁹ Sur *Waltherus Richerii de Ficocuria* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 705-706 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1047-1048 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1063.

¹³⁹⁰ Ce procureur a des clients situés dans les diocèses de Reims (abbé de Mouzon) et de Troyes (abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes).

¹³⁹¹ On trouve ainsi, parmi ses clients, l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, et l'abbé de Saint-Médard de Soissons.

La carrière de procureur à la Chambre de *Waltherus Richerii de Ficocuria*

Clients	Prélats du diocèse de Toul (10 interventions)		Prélats du diocèse de Langres (5 interventions)		Prélats issus d'autres diocèses (5 interventions)
	Évêque	Autres	Abbé de Moûtiers-Saint-Jean	Autres	
1371			1		
1372		1	1		dioc. Soissons (2)
1373					
1374	2		1		
1375	2	1	1	1	dioc. Troyes (1)
1376	2				dioc. Sens (1)
1377	1				
1380					dioc. Reims (1)
1387		1			

Sur les onze clients de *Waltherus Richerii de Ficocuria*, neuf ont recours à lui seulement une fois et deux en font leur procureur attitré : l'abbé de Moûtiers-Saint-Jean du diocèse de Langres et l'évêque de Toul. Dans le premier cas, le prélat a l'habitude d'utiliser des professionnels de la procuration et le choix de *Waltherus Richerii de Ficocuria* n'étonne pas. Il s'inscrit dans une série de procureurs importants¹³⁹² :

- *Gerardus de Sergiaco* (...1363-1367...)
- *Waltherus Richerii de Ficocuria* (...1371-1375...)
- *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* (...1379-1381...)

Dans le second cas, c'est la première fois que le mandant recourt à un procureur de métier¹³⁹³. Après avoir utilisé un marchand d'origine florentine entre 1356 et 1360 comme procureur de manière assez régulière, l'évêque ne paraît plus déléguer à Avignon de représentants, avant qu'un clerc du diocèse de Toul du nom de *Johannes de Ficocuria*, par ailleurs notaire puis chanoine, y soit envoyé, en 1370-1371. Le patronyme de ce dernier personnage laisse penser qu'il a des liens de consanguinité avec le présent procureur. Entre

¹³⁹² Annexes II, liste des procureurs à la Chambre des prélats français, p. 771.

¹³⁹³ *Ibid.*, p. 880.

1371 et 1373, différents chanoines interviennent à tour de rôle pour l'évêque¹³⁹⁴, puis ce dernier décide, en 1374, de recourir à un véritable professionnel. Il s'attache alors naturellement au grand procureur toulinois de l'époque, *Waltherus Richerii de Ficocuria* : il en fait son mandataire officiel auprès du Saint-Siège pendant quelques années.

L'importance de ces trois dernières carrières et leur similitude avec celles des *procuratores in Romana curia* évoquées au début de ce chapitre confirment qu'un personnage qui ne porte jamais ce titre peut être néanmoins un authentique procureur de métier. Dans cette dernière catégorie, reste à présenter, pour finir, six personnages qui se trouvent être les procureurs d'un ordre religieux, véritable corps constitué dont ils sont potentiellement chargés de représenter tous les membres.

C) Les six procureurs généraux

La liste des 204 procureurs ne comprend que six procureurs généraux. Ces personnages qui sont nommés par le chapitre général d'un ordre particulier sont en charge d'une fonction tout à fait officielle, qui fait d'eux les représentants privilégiés de tous les prélats de cet ordre auprès du Saint-Siège.

- Quatre travaillent pour l'ordre cistercien, deux durant une brève période, deux autres pendant de plus longues années : *Petrus de Ortis*, signalé 13 fois pour quelques 9 clients, entre décembre 1360 et mars 1363, et *Gerardus de Buxeriis*, attesté 9 fois pour 9 abbés différents, entre novembre 1363 et décembre 1364, d'une part ; *Godefridus de Gardape* et *Rogierius de Curtraco*, mentionnés respectivement 32 fois et 35 fois comme procureurs à la Chambre, entre mai 1358 et février 1367 pour le premier, et entre février 1365 et août 1373 pour le second.

- *Ponsardus de Villari* est procureur de l'ordre des Prémontrés et se trouve présent à la Chambre durant 8 années, entre février 1355 et janvier 1363.

- le dernier, *Raymundus Rabasse*, est cité comme procureur de l'ordre de Cluny : il intervient 24 fois entre juin 1357 et avril 1376, c'est-à-dire durant 18 ans et 11 mois.

¹³⁹⁴ Il s'agit du chanoine de Tournai *Odinus Aubertis* (1371), du chanoine de Besançon *Humbertus de Say* (1373) et du chanoine de Troyes *Johannes de Novocastro* (1373).

a) Petrus de Ortis et Gerardus de Buxeriis : deux très éphémères procureurs de l'ordre cistercien

Ces deux personnages sont moines de l'ordre de Cîteaux, prêtres de surcroît, et font office de mandataire pour tous les prélats de leur ordre pendant quelques temps, le second succédant au premier, à la fin de l'année 1363. *Petrus de Ortis* est un moine de l'abbaye de Cîteaux qui agit comme procureur général durant un peu plus de deux ans, sous les pontificats successifs d'Innocent VI et d'Urbain V¹³⁹⁵. Le moine de Clairvaux *Gerardus de Buxeriis* lui succède dans cette fonction, mais n'y reste qu'à peine plus d'un an, semble-t-il¹³⁹⁶. Parmi les 9 clients de *Petrus de Ortis*, seuls quatre utilisent deux fois ses services, et de manière encore plus caractéristique, *Gerardus de Buxeriis* n'intervient à la Chambre jamais plus d'une fois pour chacun des 9 prélats qu'il représente au cours de sa carrière. La durée particulièrement brève de leur séjour en curie illustre bien ce qu'est un procureur général : un homme de métier au service d'un ordre religieux qui ne s'attache à aucun prélat en particulier.

Tous les abbés cisterciens qui constituent la clientèle de ces procureurs n'appartiennent pas à un espace géographique cohérent. La liste des abbayes à la tête desquelles ils se trouvent reflète simplement les points d'ancrage de la présence monastique et surtout cistercienne en France. Ainsi la proportion importante de prélats issus des provinces ecclésiastiques de Reims et de Sens s'explique-t-elle. Cependant, parmi les neuf clients de *Petrus de Ortis*, deux ne sont pas des prélats de son ordre : ce mandataire accomplit, en effet, une visite *ad limina* pour les abbés de La Capelle et des Dunes. Le premier a en charge un monastère de l'ordre des Prémontrés du diocèse de Toulouse, le second, une abbaye bénédictine située dans le diocèse de Thérouanne. En outre, la comparaison des clientèles de ces deux mandataires montre que seuls trois prélats utilisent successivement les services de l'un puis de l'autre procureur.

La clientèle cistercienne de *Petrus de Ortis* (décembre 1360-mars 1363)

Provinces	Lyon	Reims	Sens		Italie
Diocèses	Chalon	Langres	Auxerre	Sens	Veroli
Abbayes représentées	• Cîteaux	• Clairvaux (2) • Morimond (2)	• Pontigny	• Preuilley (2) • Vauluisant (2)	• Casamari

¹³⁹⁵ Sur *Petrus de Ortis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 653 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1010-1011.

¹³⁹⁶ Sur *Gerardus de Buxeriis* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 552-553 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 927.

La clientèle de *Gerardus de Buxeriis* (novembre 1363-décembre 1364)

Provinces	Bordeaux	Lyon	Reims				Sens
Diocèses	Maillezais	Chalon	Langres	Laon	Reims	Tournai	Sens
Abbayes représentées	• La Grâce-Dieu	• La Ferté-sur-Grosne • Maizières	• Clairvaux • Morimond	• Foigny	• Bonne-Fontaine-en-Thiérache	• Loos	• Vauluisant

Par ailleurs, la carrière de ces deux personnages démontre que le procureur général est polyvalent : *Petrus de Ortis* est cité 7 fois comme procureur *ad solvendum* et 5 fois comme procureur *ad visitandum*. Dans le cas de *Gerardus de Buxerris*, les visites *ad limina* sont de loin les actions les plus fréquentes : il agit six fois comme procureur *ad visitandum*, une fois comme procureur *ad obligandum* et deux fois comme procureur *ad solvendum*.

En regardant la chronologie précise des carrières de ces deux individus, on constate aussi qu'il est fréquent qu'un procureur effectue le même jour, deux, trois, voire cinq interventions à la Chambre. Le procureur général est donc en quelque sorte un professionnel qui traite les affaires avec méthode et organisation, à grande échelle.

Petrus de Ortis

2 visites *ad limina* : 26 mars 1361

3 versements : 22 juin 1361

Gerardus de Buxeriis

5 visites *ad limina* : 10 décembre 1364

La très brève durée de ces deux carrières de procureur pourrait faire croire que les intéressés ont été remplacés pour incompétence. Il n'en est pourtant rien. En effet, *Petrus de Ortis* est encore attesté dans les registres comme procureur, le 24 mars 1363. Or, le 11 août 1363, une lettre d'Urbain V lui confère l'abbatit d'Aumône du diocèse de Chartres. De même, *Gerardus de Buxeriis* se trouve cité une dernière fois comme procureur, le 10 décembre 1364. Or, une lettre datée du lendemain lui concède la charge d'abbé de Trois-Fontaines, abbaye à la tête de laquelle il restera pendant cinq ans, avant de recevoir l'abbatit de Fontenay. La fonction de procureur général est donc ici un tremplin vers de plus hautes dignités. D'ailleurs, le fait que *Gerardus de Buxeriis* reçoive la faveur de concéder le tabellionage apostolique, le 28 décembre 1364, sous-entend qu'il a donné entière satisfaction au Saint-Siège.

b) Rogerius de Curtraco : un procureur général de l'ordre de Cîteaux bien présent à la Chambre

Rogerus de Curtraco est un moine cistercien de l'abbaye de Clairvaux, qui agit régulièrement comme procureur général de l'ordre cistercien entre 1365 et 1373, à la suite des deux autres procureurs précédemment évoqués¹³⁹⁷. Contrairement à eux, ce personnage attesté durant plus de huit années à la Chambre est à première vue un important mandataire qui inscrit son action dans la durée : il réalise ainsi 13 versements au titre de l'impôt des communs et menus services, contracte une obligation et accomplit 21 visites aux tombeaux des Apôtres au nom de prélats presque exclusivement cisterciens. De plus, ce procureur suit la curie à Rome sous le pontificat d'Urbain V : il y est attesté les 11 janvier 1368 et 8 janvier 1370.

Mandataire de 23 prélats cisterciens ainsi que de l'abbé bénédictin d'Ebrach, il est plus particulièrement attaché à l'abbé de Clairvaux qu'il représente à 9 reprises, entre 1365 et 1373. Autrement, il n'agit qu'une seule fois pour chacun de ses 24 clients, à l'exception des abbés de Foigny, de Haute-Combe et de Notre-Dame de Loos qu'il représente deux fois.

En fait, la chronologie précise des interventions de *Rogerus de Curtraco* au cours des huit années 1365-1373 révèle une carrière très peu homogène :

Interventions effectuées à la Chambre par *Rogerus de Curtraco* (1365-1373)

Année	1365	1366	1368	1370	1370	1371	1372	1373
Lieu	AVIGNON		ROME		AVIGNON			
Interventions pour l'ordre cistercien	7	17	1	1	1	2	3	2
Interventions pour d'autres ordres		1						
Total des interventions	7	18	1	1	1	2	3	2

Le grand nombre d'interventions réalisées au cours de l'année 1366, et dans une moindre mesure durant l'année 1365, s'explique au regard de plusieurs visites effectuées en même temps :

- 25 juin 1365 : 3 visites *ad limina* pour 3 prélats
- 24 octobre 1366 : 12 visites *ad limina* pour 12 prélats

L'exemple de *Rogerus de Curtraco* confirme que l'activité de procureur général est un véritable métier qui peut être exercé à grande échelle et sur le long terme.

¹³⁹⁷ Sur *Rogerus de Curtraco* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 687-688 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1031-1032 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n°13, p. 1083.

c) Godefridus de Gardape : un procureur général au statut ambigu

Procureur en curie parfois qualifié de procureur général de l'ordre cistercien, ce clerc qui possède des bénéfices en terre germanique apparaît, une trentaine de fois, à la Chambre, entre 1358 et 1367, pour un nombre important de prélats, souvent cisterciens, d'une aire géographique fort vaste¹³⁹⁸.

Ses clients, principalement issus de la France du Nord, n'ont encore une fois aucune unité géographique réelle¹³⁹⁹ et sont tous, à l'exception de trois d'entre eux, des abbés de l'ordre de Cîteaux¹⁴⁰⁰. *Godefridus de Gardape* est assurément le procureur non d'une région mais d'un ordre, même s'il n'en porte le titre que de manière exceptionnelle et qu'il n'est pas, comme c'est le cas habituellement, un religieux de l'ordre qu'il a charge de représenter. Le statut ambigu de ce clerc qui possède des canonicats dans les diocèses de Paderborn et de Cologne est donc bien mystérieux¹⁴⁰¹.

Présent déjà à Avignon comme mandataire sous le pontificat d'Innocent VI, en 1358 et en 1359, il n'est en fait vraiment actif qu'entre 1361 et 1366, son dernier passage à la Chambre se situant en 1367. La fin de sa carrière de procureur correspond ainsi avec le départ de la curie pour Rome où il n'est sans doute pas allé.

Interventions effectuées à la Chambre par *Godefridus de Gardape* (1358-1367)

Année	1358	1359	1361	1362	1363	1364	1365	1366	1367
Interventions pour l'ordre cistercien	1	1	5	5	3	3	4	3	1
Interventions pour d'autres ordres			1	1		1	1	2	
Total des interventions	1	1	6	6	3	4	5	5	1

De tous les procureurs généraux rencontrés à la Chambre à cette époque, *Godefridus de Gardape* est le seul qui soit mentionné comme mandataire *ad impetrandum*. En effet, trois mentions dorsales de bulles pontificales laissent entendre qu'il s'est affairé en Chancellerie à obtenir des lettres pour trois abbayes cisterciennes des diocèses de Würzbourg et de

¹³⁹⁸ Sur *Godefridus de Gardape* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 557-558 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 930-931 ; Annexes IV, liste des autres procureurs, p. 1065 ; Annexes V, cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, carte n°4, p. 1074.

¹³⁹⁹ Ses clients sont issus des diocèses d'Agde (Valmagne), d'Amiens (Corbie et Le Gard), de Besançon (Cherlieu), de Bourges (Celle-Saint-Eusice), de Chalon (Maizières), de Comminges (Bénisson-Dieu), d'Eichstätt (Helisbronn), de Langres (Clairvaux et Morimond), de Laon (Foigny), de Reims (Val-Roi), de Sens (Vauluisant), de Soissons (Longpont), de Thérrouanne (Dunes), de Tournai (Loos) et de Turin (Stafarda).

¹⁴⁰⁰ Ces trois autres prélats étrangers à l'ordre cistercien (Celle-Saint-Eusice est une abbaye de chanoines réguliers, Corbie et Dunes sont des monastères bénédictins) ne concernent que 6 interventions des 32 recensées.

¹⁴⁰¹ Ce point a déjà été abordé. Voir le paragraphe « Procureur général : un titre explicite qui résiste assez bien » (Partie II, chapitre 2), p. 183-184.

Constance, en 1353 et 1355, c'est-à-dire plusieurs années avant qu'il n'apparaisse comme procureur dans les registres des *Obligaciones-Solutiones*. Le fait qu'il s'agisse d'abbayes cisterciennes laisse penser qu'il est déjà à cette époque au service de cet ordre, mais rien ne dit s'il est un véritable procureur général. Une seule chose est sûre : *Godefridus de Gardape* a consacré presque 15 années de sa vie à représenter en curie des abbayes cisterciennes.

d) Ponsardus de Villari : un procureur prémontré qui achève sa carrière au début du pontificat d'Urbain V

Chanoine régulier de l'abbaye mère de Prémontré, ce procureur général, mentionné onze fois dans les registres des *Obligaciones-Solutiones*, principalement pour des visites aux tombeaux des Apôtres (neuf fois) mais aussi pour le versement d'une partie des communs et menus services de prélats (deux fois), intervient à la Chambre, sous le pontificat d'Innocent VI et les premiers mois de celui de son successeur¹⁴⁰². Il disparaît après le mois de janvier 1363, date où il est attesté comme prieur de l'abbaye de Prémontré. *Ponsardus de Villari* n'est d'ailleurs peut-être pas resté en curie durant les huit années qui séparent sa première de sa dernière intervention à la Chambre.

Chronologie des interventions à la Chambre de *Ponsardus de Villari* (1355-1363)

Sous Innocent VI : février 1355 (1), juin 1357 (1), mars-avril 1360 (3), janvier 1362 (3)

Sous Urbain V : janvier 1363 (3)

Ce procureur intervient pour des abbayes du Nord de la France, localisées essentiellement en Picardie ou dans l'Est. Un tel mandataire entre en rapport avec de nombreux abbés et noue des liens privilégiés, au cours de ses huit années d'exercice de sa profession, avec deux d'entre eux : l'abbé de Braisne-sur-Vesle et l'abbé de Dommartin, attachés respectivement aux diocèses de Soissons et d'Amiens, pour lesquels il effectue une visite *ad limina* en 1360, 1362 et 1363. Ces six visites représentent plus de la moitié du nombre total des interventions de ce procureur, pour autant qu'elles ont pu être recensées. Le cas de la carrière de *Ponsardus de Villari* montre bien comment coexiste au sein d'une même clientèle deux types de prélats : des abbés qui ne recourent au procureur général de leur ordre qu'en cas d'embarras, et des prélats qui confient régulièrement leurs affaires à ce même mandataire, du fait qu'étant le plus apte à les représenter, ils ont assez naturellement noué des liens avec lui.

¹⁴⁰² Sur *Ponsardus de Villari* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 673-674 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1019.

La clientèle à la Chambre de *Ponsardus de Villari*

Ordre	PRÉMONTRÉS (9)					BÉNÉDICTINS (2)	
Provinces	Reims (10)						Trèves (1)
Diocèses	Amiens	Soissons	Laon		Reims	Noyon	Verdun
Abbayes	Dommartin	Braisne-sur-Vesle	Cuissy	Prémontré	Belval-Bois-des-Dames	N. D. de Vermand	S ^t Paul de Verdun
Inter-ventions	3	3	1	1	1	1	1
	6		5				

e) *Raymundus Rabasse* : un procureur général particulier

Raymundus Rabasse apparaît dans les sources à la date du 1^{er} juin 1357 : il est alors qualifié de procureur de l'ordre de Cluny et paye une partie des communs et menus services de l'archevêque de Besançon¹⁴⁰³. Il est ensuite impossible de retrouver trace de ce mandataire durant cinq ans. En revanche, l'obligation qu'il contracte au nom de l'abbé de Cluny, le 8 janvier 1362, inaugure une très longue série d'interventions pour ce même prélat. Ce procureur général de l'ordre de Cluny effectue alors 21 versements à la Chambre entre décembre 1362 et avril 1376 pour son client. Ces paiements sont fait à Avignon chaque année, entre 1362 et 1367 puis entre 1371 et 1376 : *Raymundus Rabasse* ne suit pas la curie à Rome lors du retour d'Urbain V. De plus, il est attesté avoir effectué pour son client une visite *ad limina* en 1363. Cependant, alors qu'il est qualifié pratiquement dix fois dans les registres des *Obligationes-Solutiones* de procureur général de l'ordre de Cluny, il n'agit jamais pour d'autres abbayes clunisiennes également sujettes à l'imposition des communs et menus services : la carrière de procureur de ce moine de Cluny, pourvu du priorat de Tornac puis du doyenné de Valensole, ressemble étrangement à celle d'un procureur spécial, même s'il est bien rare de trouver un tel mandataire au service d'un seul prélat durant presque deux décennies. Il est donc bien dommage de ne pas pouvoir mieux connaître ce personnage qui se démarque quelque peu des autres procureurs généraux, et de ne pas savoir, par exemple, dans quels autres domaines cet incontestable professionnel de la procuration exerce peut-être aussi son activité de procureur.

¹⁴⁰³ Sur *Raymundus Rabasse* : Annexes I, liste des procureurs à la Chambre, p. 681 ; Annexes III, notices prosopographiques, p. 1025.

Le cas des procureurs généraux apporte la preuve manifeste qu'il ne faut pas, dans l'analyse d'une carrière, accorder une importance excessive à la quantité d'interventions recensées, c'est-à-dire au nombre d'occurrences relevées dans les registres, ni même vouloir connaître précisément le parcours d'un personnage pour supposer qu'il est un procureur de métier. En effet, s'il est tentant, sous prétexte que l'office de *procurator in Romana curia* a un statut très incertain, de ne pas considérer un personnage comme un véritable procureur de métier, dès lors qu'il n'apparaît qu'une fois ou l'autre dans cette fonction ou que sa vie est encore trop mal connue pour en formuler l'hypothèse, les procureurs généraux d'ordre religieux, qui détiennent nécessairement toujours une charge tout à fait officielle, démontrent que l'activité et la biographie d'un procureur professionnel transparaissent très mal dans la documentation. En effet, qu'effectuent à Avignon tous ces personnages pendant la période où ils sont auprès du Saint-Siège ? Le mystère demeure, il est vrai, presque entier encore au terme de ces chapitres, puisqu'il n'est pas concevable de résumer une carrière de procureur à quelques paiements à la Chambre. Il faut bien en tout cas se résoudre à penser que l'intensité d'activité d'un procureur se reflète excessivement mal dans les archives et que, tout individu mentionné comme procureur même parfois que deux ou trois fois, est un hypothétique professionnel de la procuration, surtout s'il n'exerce pas d'autres activités. Toutefois, la probabilité de voir un mandataire, qui est par ailleurs en possession d'une charge curiale, procureur de métier est nécessairement plus faible, puisque les cumuls de charges sont théoriquement interdits. C'est pourquoi, la distinction formulée entre procureurs occasionnels et professionnels est tout à fait pertinente. Seul l'état particulièrement lacunaire des sources consultées permet d'expliquer que des procureurs de métier n'apparaissent pas avoir des carrières toujours plus remplies que les autres, puisque les seules actions qui transparaissent un peu moins mal dans les sources sont les plus simples (résignations de bénéfices, paiements, visites *ad limina*), justement celles qui sont plus facilement que d'autres accomplies par des procureurs non professionnels.

CONCLUSION

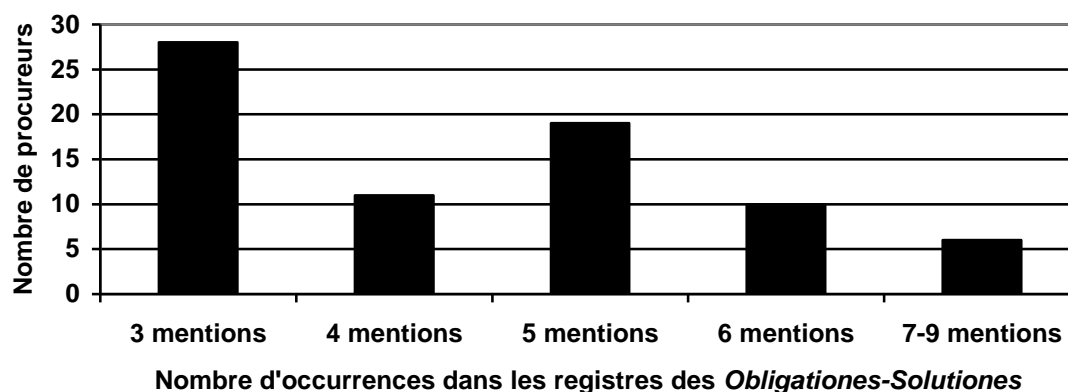
Au terme de cette présentation, plus ou moins succincte, des carrières de 204 procureurs, spéciaux, occasionnels ou professionnels, il convient de dresser un bilan des analyses et remarques formulées au fil des pages de ces trois chapitres, et de caractériser chacun de ces trois genres de procureurs, en dépassant la singularité des différents individus et de leurs carrières respectives. Une telle synthèse qui vise à établir et à mettre en parallèle le profil général des procureurs de chacune de ces trois catégories mérite d'être réalisée à partir des critères déjà utilisés dans la partie II de cette thèse pour donner une image d'ensemble du groupe des procureurs à la Chambre.

1) Le nombre d'interventions à la Chambre recensées dans les registres

a) Les 74 procureurs spéciaux

3 mentions	4 mentions	5 mentions	6 mentions	7 mentions	8 mentions	9 mentions
28 procureurs	11 procureurs	19 procureurs	10 procureurs	3 procureurs	2 procureurs	1 procureur
38 %	15 %	26 %	13 %	4 %	3 %	1 %
68 (92 %)				6 (8 %)		

Moyenne : 4,45 interventions par procureur

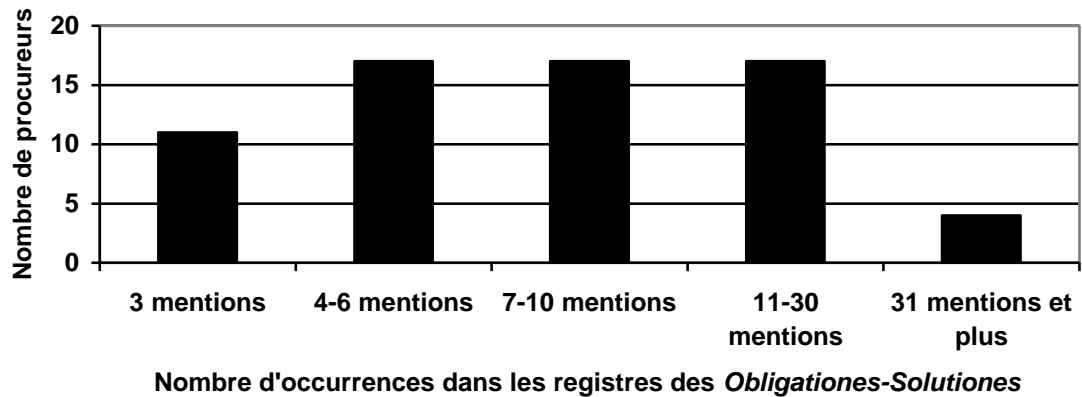


b) Les 66 procureurs occasionnels

Nombre d'occurrences	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre de procureurs	11	7	5	5	2	5	5	5
	11 (16 %)		17 (26 %)			17 (26 %)		

11	12	14	15	16	17	21	22	24	28	30	42	61	186	438
1	2	4	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1
17 (26 %)										4 (6%)				
21 (32 %)														

Moyenne : 19,68 interventions par procureur

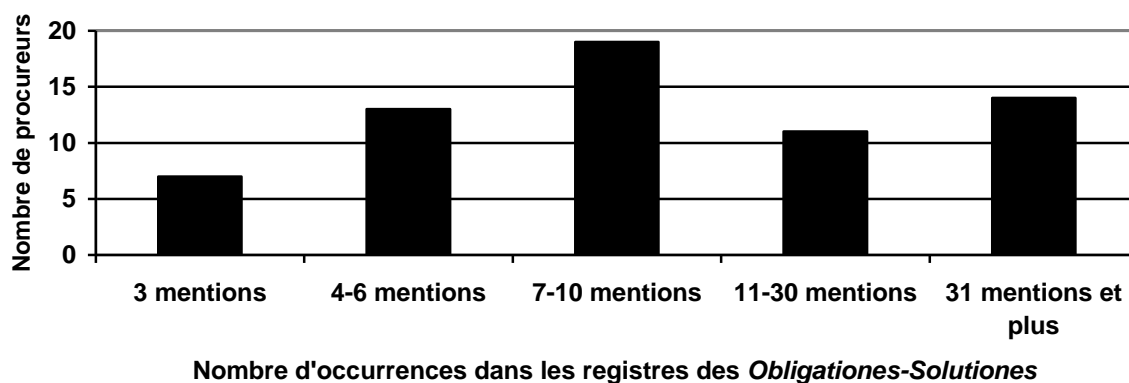


c) Les 64 procureurs professionnels

Occurrences	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	15	18	20	21	22	24	25	27
Nombre de procureurs	7	6	6	1	6	5	6	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
	7 (11 %)		13 (20 %)			19 (30 %)			11 (17 %)									

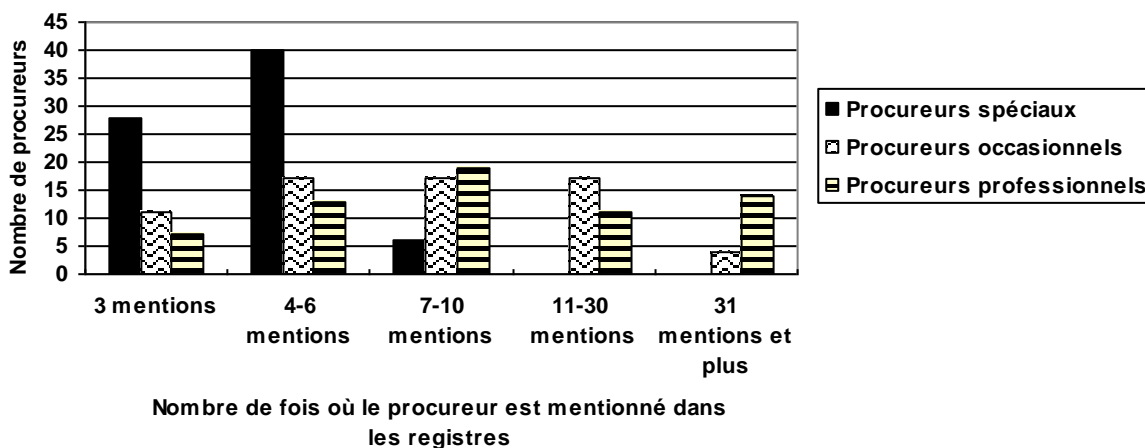
32	35	36	41	46	48	50	63	64	85	97	125	449
1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
14 (22 %)												

Moyenne : 26,08 interventions par procureur



d) Bilan

	Procureurs spéciaux	Procureurs occasionnels	Procureurs professionnels
3 mentions	28	11	7
4-6 mentions	40	17	13
7-10 mentions	6	17	19
11-30 mentions	0	17	11
31 mentions et plus	0	4	14
MOYENNE	4, 45 mentions	19, 68 mentions	26, 08 mentions



S'il n'est guère étonnant de constater qu'un procureur spécialement délégué par un prélat à Avignon ne fait office de procureur que de manière bien limitée et qu'un professionnel intervient en moyenne cinq fois plus souvent que lui au cours de sa carrière,

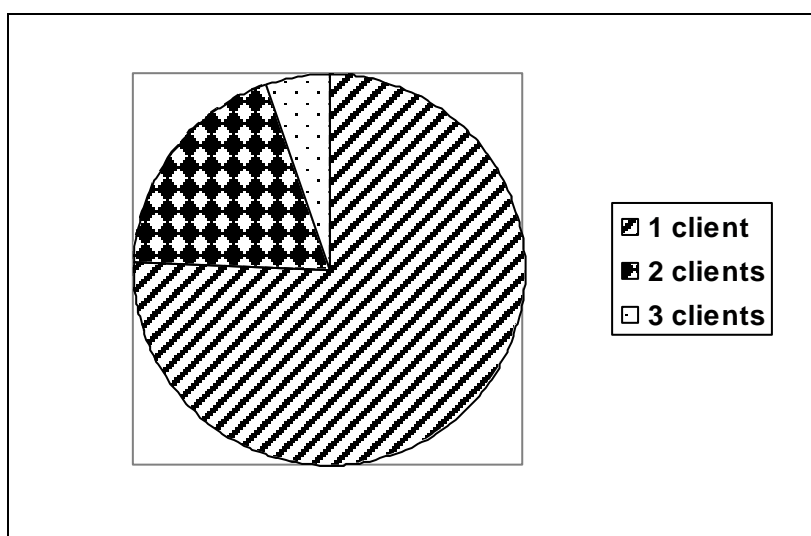
même s'il ne faut pas perdre de vue que les situations au sein de ce dernier groupe sont, de ce point de vue, particulièrement hétérogènes, la forte activité des procureurs occasionnels, presque comparable à celle des procureurs de métier, est plus surprenante. Aussi, plutôt que de considérer qu'il s'agit toujours d'agents du Saint-Siège qui reçoivent occasionnellement des mandats de procuration, est-il sans doute plus juste de penser que certains de ces mandataires cumulent deux charges, l'une, officielle, qu'ils exercent au service du pape ou d'un cardinal, l'autre, plus informelle, les assimile à des procureurs de métier plus ou moins actifs, même s'ils ne portent jamais le titre de *procurator in Romana curia*.

2) Le nombre de clients

a) Les 74 procureurs spéciaux

1 client	2 clients	3 clients
56 procureurs	14 procureurs	4 procureurs

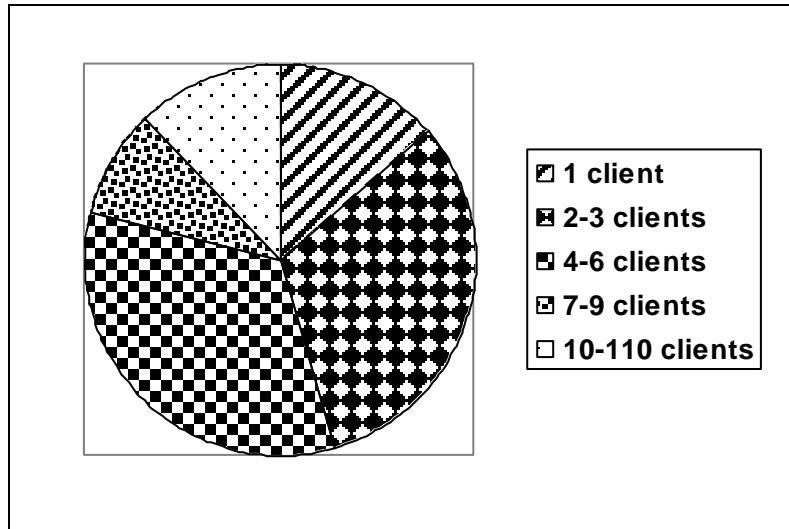
Moyenne : 1,30 client par procureur



b) Les 66 procureurs occasionnels

Clients	1	2	3	4	5	6	7	9	10	19	21	27	29	81	109
Procureurs	9	14	7	5	10	7	3	3	1	2	1	1	1	1	1
	9	21		22		6		8							

Moyenne : 8,08 clients par procureur

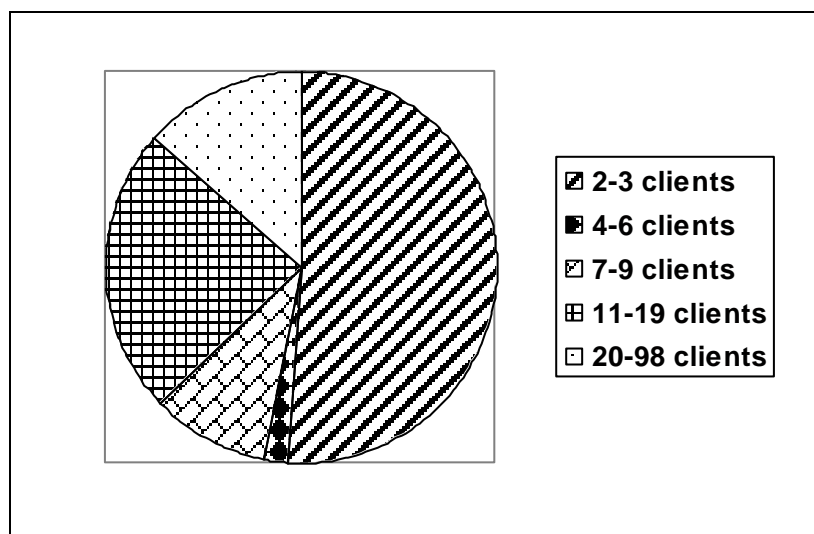


c) Les 64 procureurs professionnels

Clients	2	3	4	5	6	7	8	9
Procureurs	13	13	9	1	4	2	1	2
	26		14			5		

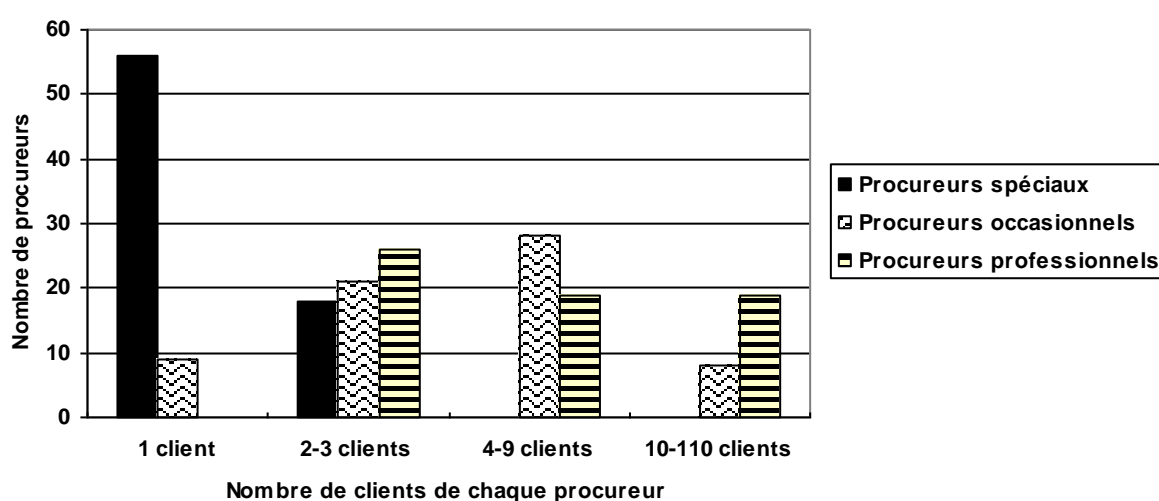
11	12	13	14	15	17	18	19	20	21	24	39	40	46	98
3	1	1	2	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
12								7						

Moyenne : 9, 86 clients par procureur



d) Bilan

	Procureurs spéciaux	Procureurs occasionnels	Procureurs professionnels
1 client	56	9	0
2-3 clients	18	21	26
4-9 clients	0	28	19
10-110 clients	0	8	19
MOYENNE	1, 30 client	8, 08 clients	9, 86 clients



De manière assez logique, l'importance relative des clientèles des différents procureurs, en concordance d'ailleurs avec le nombre total de leurs interventions à la Chambre, oppose encore très nettement les procureurs spéciaux aux procureurs occasionnels et professionnels à la fois. Aussi, l'idée que les procureurs occasionnels, qui sont parfois en fait, comme il a été déjà suggéré, des professionnels qui exercent en outre une autre fonction à Avignon, accomplissent des carrières aussi remplies et riches que celles de leur collègues s'impose d'elle-même et invite à considérer que, du seul point de vue de leur activité de mandataire, ces deux modèles de procureurs ne se distinguent pas vraiment.

3) La durée des carrières

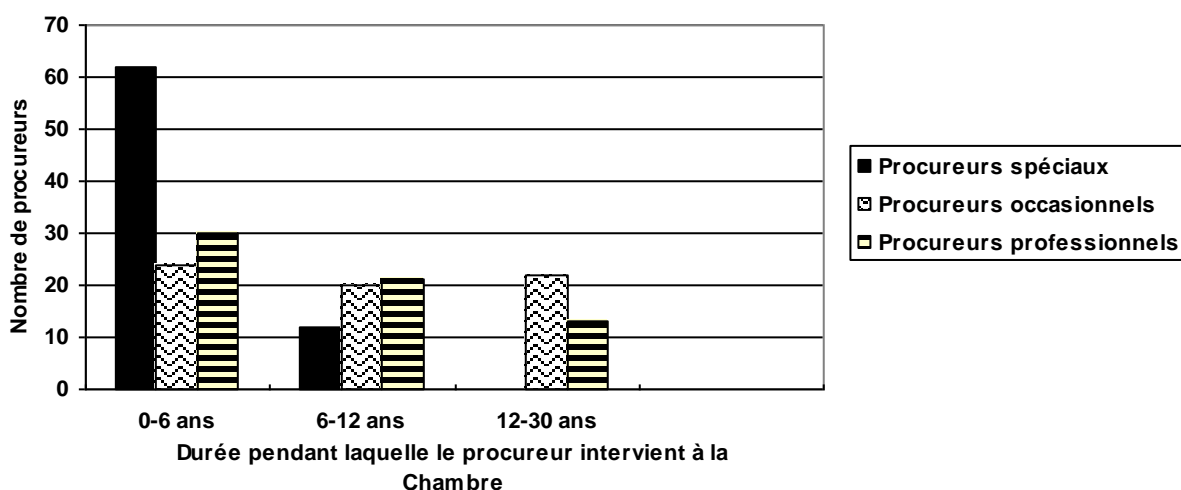
Le tableau récapitulatif qui suit présente la durée respective des carrières des différents procureurs spéciaux, occasionnels et professionnels recensés, en se fondant sur la date de leur première et dernière intervention à la Chambre. Les pourcentages exprimés correspondent à la proportion de procureurs de chacune de ces trois catégories, actifs durant le nombre d'années

indiquées, et non à la part que représentent ces individus dans l'ensemble des 204 individus étudiés.

Durée des carrières	74 procureurs spéciaux	66 procureurs occasionnels	64 procureurs professionnels
0 an ≤ ... < 1 an	7 (10 %)	1 (01, 5 %)	6 (09 %)
1 an ≤ ... < 2 ans	16 (22 %)	5 (07, 5 %)	4 (06, 5 %)
2 ans ≤ ... < 3 ans	20 (27 %)	7 (11 %)	5 (08 %)
3 ans ≤ ... < 4 ans	8 (11 %)	6 (09, 5 %)	4 (06, 5 %)
4 ans ≤ ... < 5 ans	8 (11 %)	1 (01, 5 %)	6 (09 %)
5 ans ≤ ... < 6 ans	3 (04 %)	4 (06 %)	5 (08 %)
6 ans ≤ ... < 7 ans	2 (03 %)	5 (07, 5 %)	4 (06, 5 %)
7 ans ≤ ... < 8 ans	1 (01 %)	4 (06 %)	3 (05 %)
8 ans ≤ ... < 9 ans	3 (04 %)	4 (06 %)	5 (08 %)
9 ans ≤ ... < 10 ans	1 (01 %)	2 (03 %)	2 (03 %)
10 ans ≤ ... < 11 ans	4 (05 %)	3 (04, 5 %)	4 (06, 5 %)
11 ans ≤ ... < 12 ans	1 (01%)	2 (03 %)	3 (05 %)
12 ans ≤ ... < 13 ans	0	2 (03 %)	0
13 ans ≤ ... < 14 ans	0	5 (07, 5 %)	1 (01, 5 %)
14 ans ≤ ... < 15 ans	0	1 (01, 5 %)	0
15 ans ≤ ... < 16 ans	0	1 (01, 5 %)	4 (06, 5 %)
16 ans ≤ ... < 17 ans	0	1 (01, 5 %)	1 (01, 5 %)
17 ans ≤ ... < 18 ans	0	2 (03 %)	0
18 ans ≤ ... < 19 ans	0	2 (03 %)	2 (03 %)
19 ans ≤ ... < 20 ans	0	0	1 (01, 5 %)
21 ans ≤ ... < 22 ans	0	1 (01, 5 %)	1 (01, 5 %)
22 ans ≤ ... < 23 ans	0	2 (03 %)	2 (03 %)
25 ans ≤ ... < 26 ans	0	1 (01, 5 %)	0
26 ans ≤ ... < 27 ans	0	2 (03 %)	0
27 ans ≤ ... < 28 ans	0	0	1 (01, 5 %)
29 ans ≤ ... < 30 ans	0	2 (03 %)	0

D'emblée, ce tableau met en lumière les carrières particulièrement brèves des procureurs spéciaux délégués *ad hoc*, simplement destinés à représenter le mandant qui les envoie de manière temporaire. En revanche, la durée respective des carrières de procureurs occasionnels et professionnels, parfois fort longues, apparaît plus clairement, si elles sont envisagées de manière plus globale.

Durée des carrières	Procureurs spéciaux	Procureurs occasionnels	Procureurs professionnels
0 an ≤ ... < 6 ans	62 (84 %)	24 (36, 5 %)	30 (47 %)
6 ans ≤ ... < 12 ans	12 (16 %)	20 (30 %)	21 (33 %)
12 ans ≤ ... < 30 ans	0	22 (33, 5 %)	13 (20 %)



Les plus longues carrières de procureurs sont le fait non pas tant des professionnels que des mandataires qui ont une autre raison de se trouver à Avignon que celle de leurs interventions à la Chambre, en tant que délégué d'un prélat. Un tel constat paraît indiquer que la seule fonction de procureur est trop modeste ou trop peu lucrative pour donner lieu à des carrières aussi longues que peut le faire une charge curiale proprement dite, à la Chambre ou à la Chancellerie, par exemple. Hormis quelques cas où le procureur devient un véritable homme d'affaires, le métier de procureur ne semble pas devoir être exercé autrement que comme une fonction transitoire, appelée à cesser à plus ou moins long terme. En revanche, ceux des procureurs qui occupent pendant de très nombreuses années une autre charge à la cour pontificale d'Avignon, peuvent se trouver intervenir comme mandataires pendant toute la durée de leur carrière au service du Saint-Siège, aussi longue soit-elle.

4) La polyvalence des procureurs

a) Autres domaines d'intervention

Procureurs <i>ad obligandum, ad solvendum et ad visitandum</i>	Procureurs spéciaux	Procureurs occasionnels	Procureurs professionnels
Procureurs <i>ad resignandum</i>	7 (10 %)	30 (45 %)	29 (45 %)
Procureurs <i>ad causas</i>	0	0	4 (6 %)
Procureurs <i>ad impetrandum</i>	1 (1, 5 %)	0	9 (14 %)
Procureurs <i>ad recipiendum</i>	2 (3 %)	10 (15 %)	4 (6 %)
Autres affaires	2 (3 %)	4 (6 %)	3 (5 %)

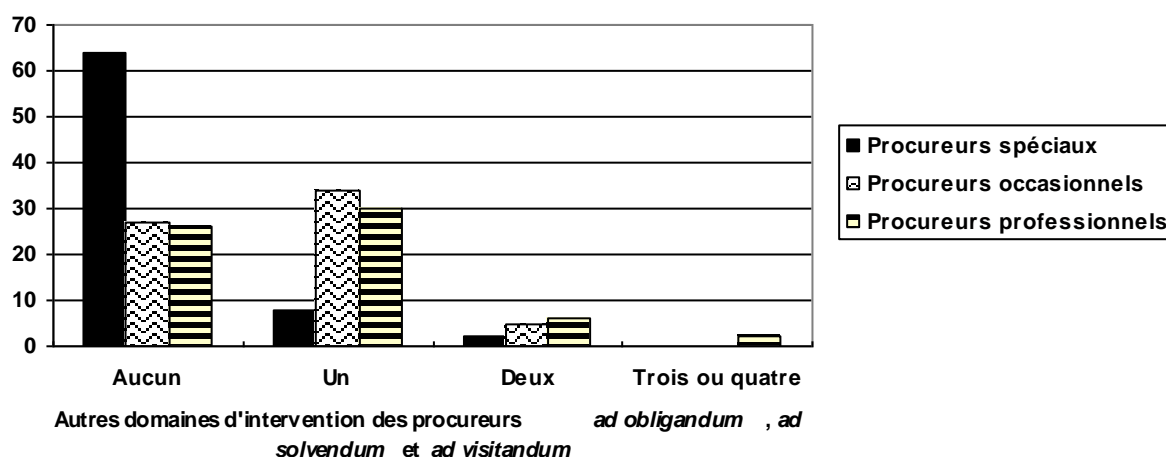
Les procureurs mandatés *ad hoc* par un prélat se voient, apparemment, très rarement confier des missions de différente nature. Ils semblent, en général, ne s'occuper que d'une affaire particulière, en l'occurrence les paiements pour les communs et menus services du prélat qui leur donne pouvoir. Une telle constatation s'explique peut-être par le fait que ces personnages ne sont pas des familiers de la curie, et que, incapables de résoudre des affaires trop techniques, ils recourent en cas de difficulté aux services de professionnels ou d'agents de la curie. Ils peuvent alors être presque considérés comme de simples messagers ou courriers qualifiés, envoyés à Avignon, non pas tant pour se charger eux-mêmes des affaires de leur clients, à l'exception des affaires courantes et simples, que pour leur choisir un bon procureur.

Les agents de la curie, qu'ils soient en outre procureurs de métier ou qu'ils reçoivent plus simplement occasionnellement pouvoir d'agir pour un prélat en vertu d'un mandat de procuration, n'ont pas davantage vocation particulière à représenter des prélats comme procureurs *ad obligandum, ad solvendum* ou *ad visitandum*. Seulement, n'étant sans doute pas aussi disponibles et compétents que les vrais professionnels de la procuration qui n'ont pas d'autres activités, ils délaissent peut-être volontiers les affaires trop techniques et longues à régler. Il n'y a donc rien d'étonnant à les trouver plutôt en train de résigner des bénéfices ou de recevoir des paiements qu'à s'activer à la Chancellerie ou dans un procès.

Enfin, même si les chiffres sont à interpréter avec prudence, en raison de la difficulté à bien connaître les mandataires *ad causas* et *ad impetrandum*, les professionnels de la procuration semblent être les seuls mandataires vraiment polyvalents. Si un procureur de métier peut avoir des domaines de spécialité, il n'en reste pas moins susceptible de pouvoir régler n'importe quelle affaire un peu complexe, dès qu'un client lui en exprime la demande.

b) Nombre de domaines d'intervention différents d'un même procureur

<i>Procureurs ad obligandum, ad solvendum et ad visitandum</i>	Procureurs spéciaux	Procureurs occasionnels	Procureurs professionnels
exclusivement	64 (86 %)	27 (41 %)	26 (41 %)
actifs dans un autre domaine	8 (11 %)	34 (51 %)	30 (47 %)
actifs dans 2 autres domaines	2 (3 %)	5 (8 %)	6 (9 %)
actifs dans 3 ou 4 autres domaines	0	0	2 (3 %)



Une telle comparaison met en évidence, encore une fois, l'opposition très nette qui existe entre le groupe des procureurs spéciaux que l'on ne rencontre qu'à la Chambre et les procureurs occasionnels ou professionnels qui, pour plus de la moitié d'entre eux, ont une carrière de procureur qui ne peut se réduire aux obligations, paiements et visites effectuées à la Chambre. Elle suggère aussi la vocation des procureurs professionnels à traiter plus particulièrement des affaires relevant de domaines très différents.

5) L'origine géographique des procureurs

a) Les 74 procureurs spéciaux

Diocèses inconnus	42	55 %
Province d'Auch	1	1,5 %
Province de Bordeaux	2	3 %
Province de Bourges	10	14 %
Province de Lyon	3	4 %
Province de Narbonne	7	9,5 %

Province de Reims	1	1,5 %
Province de Sens	2	3 %
Province de Toulouse	1	1,5 %
Province de Tours	3	4 %
Diocèses étrangers	2	3 %

Diocèse particulièrement bien représenté : Nîmes (3 procureurs, soit 4 %).

b) Les 66 procureurs occasionnels

Diocèses inconnus	20	30 %
Province d'Auch	1	1,5 %
Province de Bordeaux	6	9 %
Province de Bourges	12	18 %
Province de Lyon	2	3 %
Province de Narbonne	4	6 %

Province de Reims	3	5 %
Province de Rouen	5	8 %
Province de Tours	2	3 %
Province de Trèves	1	1,5 %
Diocèses italiens	10	15 %

Diocèses particulièrement bien représentés

Angoulême	3 procureurs	5 %	28 %
Florence	6 procureurs	9 %	
Limoges	6 procureurs	9 %	
Lucques	3 procureurs	5 %	

c) Les 64 procureurs professionnels

Origine inconnu	24	38 %
Auch	1	1,5 %
Besançon	1	1,5 %
Bordeaux	3	5 %
Bourges	2	3 %
Lyon	3	5 %
Mayence	1	1,5 %

Reims	13	20 %
Rouen	6	9,5 %
Sens	1	1,5 %
Tours	4	6,5 %
Trèves	4	6,5 %
Diocèses étrangers	1	1,5 %

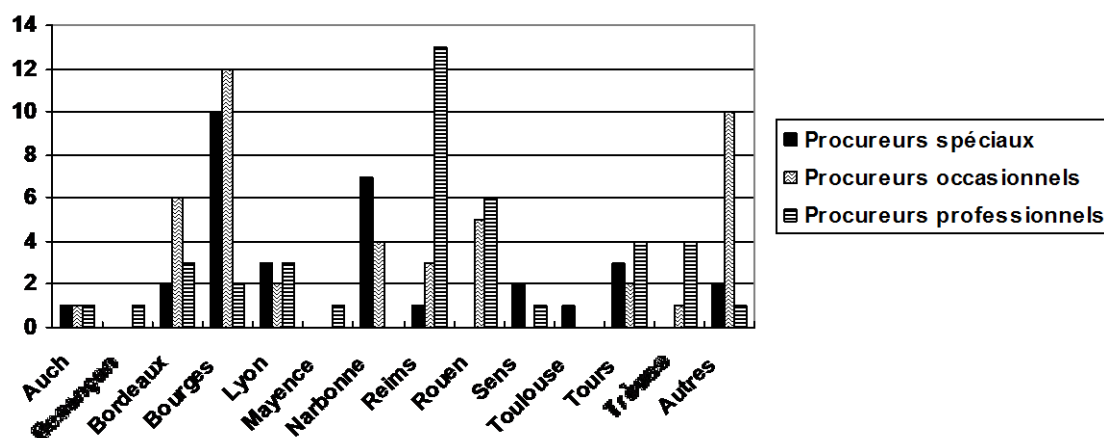
Diocèses particulièrement bien représentés

Reims	6 procureurs	9,5 %	21 %
Rouen	4 procureurs	6,5 %	
Toul	3 procureurs	5 %	

d) Bilan

PROVINCES	Procureurs spéciaux	Procureurs occasionnels	Procureurs professionnels
?	42 (55 %)	20 (30 %)	24 (38 %)
Auch	1 (1, 5 %)	1 (1, 5 %)	1 (1, 5 %)
Besançon	0	0	1 (1, 5 %)
Bordeaux	2 (3 %)	6 (9 %)	3 (5 %)
Bourges	10 (14 %)	12 (18 %)	2 (3 %)
Lyon	3 (4 %)	2 (3 %)	3 (5 %)
Mayence	0	0	1 (1, 5 %)
Narbonne	7 (9, 5 %)	4 (6 %)	0
Reims	1 (1, 5 %)	3 (5 %)	13 (20 %)
Rouen	0	5 (8 %)	6 (9, 5 %)
Sens	2 (3 %)	0	1 (1, 5 %)
Toulouse	1 (1, 5 %)	0	0
Tours	3 (4 %)	2 (3 %)	4 (6, 5 %)
Trèves	0	1 (1, 5 %)	4 (6, 5 %)
AUTRES	2 (3 %)	10 (15 %)	1 (1, 5 %)

Origine par province ecclésiastique des procureurs à la Chambre



L'origine des procureurs spéciaux s'identifie plus ou moins avec celle des prélats qui les emploient et il n'est pas étonnant de trouver principalement des mandataires du Centre et du Midi de la France, puisque, semble-t-il, les abbés et évêques du Nord de la France recourent assez peu à des délégués de cette catégorie.

Étudier de quelles régions sont issus les procureurs occasionnels revient à examiner l'origine des curialistes à la cour pontificale d'Avignon, au XIV^e siècle. Dans ces conditions, la composition du groupe reflète plus largement celle des agents du Saint-Siège, comme en témoigne la forte proportion de procureurs issus de la province de Bourges.

Dans le cas des procureurs de métier, il est intéressant de noter qu'un groupe relativement important de procureurs émane de la province de Reims, et, dans une moindre mesure, de celle de Rouen. En outre, la présence de quatre procureurs originaires des provinces de Tours et de Trèves suggère que la Bretagne et la Lorraine ont également leurs propres procureurs professionnels. Du même coup, il ressort que les procureurs de métier sont avant tout des septentrionaux.

6) L'état des procureurs

a) Les 74 procureurs spéciaux

?	Clercs		Religieux					Laïcs	
	Ord. min.	Ord. maj.	Moines			Chanoines réguliers			
			Bén.	Cist.	Clun.				
	Ø	Prêtres	Prêtres			Prêtres			
4	17	18	17	2	4	3	3	1	5
4 (5 %)	17 (23 %)	18 (24 %)	19 (26 %)		4 (5, 5 %)	3 (4 %)	4 (5, 5 %)		5 (7 %)
4 (5 %)	35 (47 %)		30 (41 %)					5 (7 %)	
	Prêtres : 21 (28 %)								

b) Les 66 procureurs occasionnels

Clercs		Religieux		Laïcs	
Ord. min.	Ord. maj.	Fr. mendiants	Moines		
Ø	Diacres	Prêtres	Dominicain		Cistercien
25 (38 %)	2 (3 %)	19 (28 %)	1 (1, 5 %)	1 (1, 5 %)	18 (27 %)
25 (38 %)	21 (31 %)		2 (3%)		18 (27 %)
46 (69 %)			2 (3%)		18 (27 %)

c) Les 64 procureurs professionnels

?	Clercs				Religieux			Laïcs	
	Ord. min.	Ord. maj.			Moines		Chanoines réguliers		
		Ø	Sous-diacres	Diacres	Prêtres	Cist.			Bén.
	4	30	2	2	13	2	4		1
4	30	4		15		4	1	2	4
4 (6 %)	30 (47 %)	19 (30 %)				7 (11 %)			4 (6 %)
4 (6 %)	47 (74 %)				9 (14 %)			4 (6 %)	

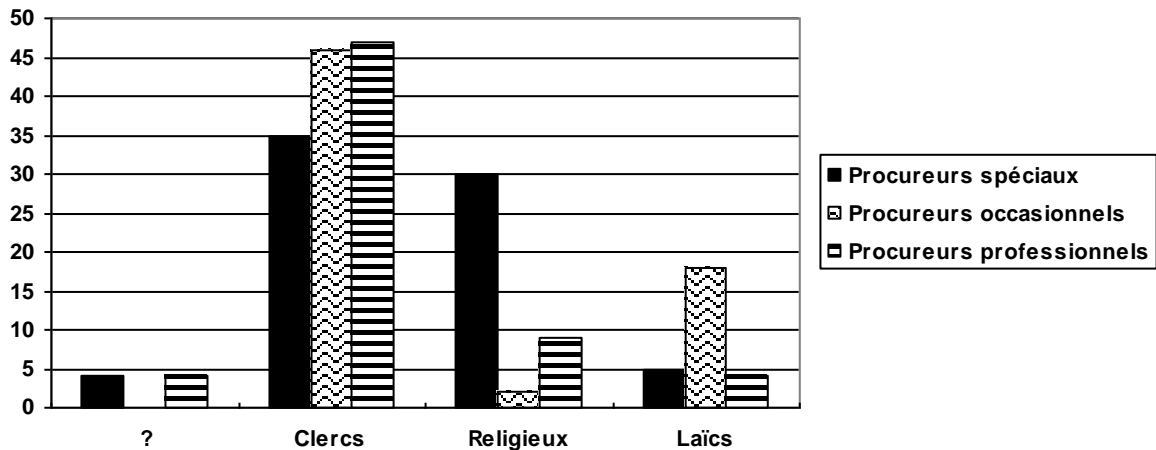
d) Bilan

	Procureurs		
	spéciaux	occasionnels	professionnels
CLERCS	35 (47 %)	46 (69 %)	47 (74 %)
Ordres mineurs	17 (23 %)	25 (38 %)	30 (47 %)
Ordres majeurs	18 (24 %)	21 (31 %)	17 (27 %)
RELIGIEUX	30 (41 %)	2 (3 %)	9 (14 %)
Dominicain	0	1 (1, 5 %)	0
Bénédictins	19 (26 %)	0	4 (6 %)
Cisterciens	4 (5, 5 %)	1 (1, 5 %)	2 (3 %)
Clunisiens	3 (4 %)	0	1 (1, 5 %)
Chanoines réguliers	4 (5, 5 %)	0	2 (3 %)
PRÊTRES	18 (24 %)	19 (28 %)	15 (23 %)
LAÏCS	5 (7 %)	18 (27 %)	4 (6 %)

Ces tableaux mettent en lumière :

- la prépondérance des clercs au sein du groupe des procureurs à la Chambre ;
- la proportion assez similaire de prêtres au sein de ces trois ensembles de procureurs ;
- le nombre fort restreint de laïcs qui font office de mandataire, autrement qu'à titre occasionnel ;
- l'ensemble important de religieux employés comme procureurs spéciaux.

Proportion de clercs, de religieux et de laïcs parmi les procureurs à la Chambre



7) Les procureurs et le savoir

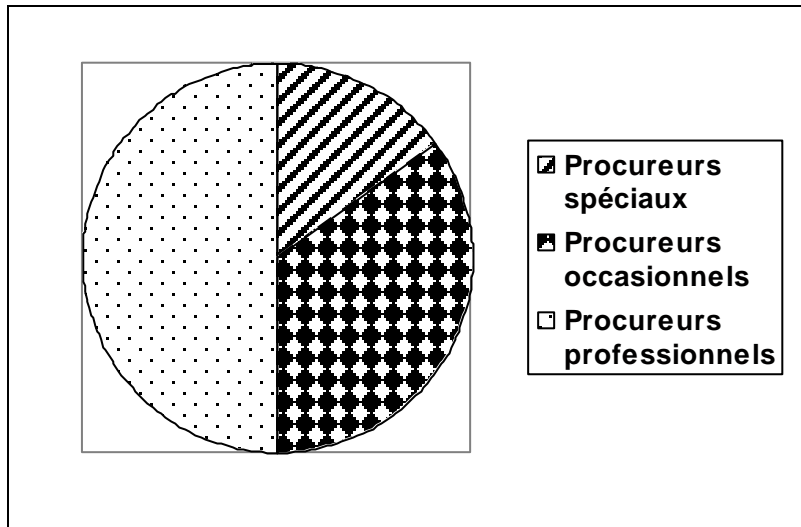
54 procureurs passés par l'université (26 % du groupe d'ensemble)		Procureurs		
		spéciaux	occasionnels	professionnels
Procureurs anciennement passés par l'université et se définissant désormais comme :	anciens étudiants	0	3	2
	gradués	5	7	13
	<i>jurisperti</i>	0	1	2
	Total	5 (62,5 %)	11 (58 %)	17 (63 %)
Individus fréquentant l'université tout en étant procureurs et (n') obtenant :	aucun grade	0	3	1
	un premier grade	2 (25 %)	4	6
	de nouveaux grades	0	0	1
	Total	2 (25 %)	7 (37 %)	8 (30 %)
Personnages étudiants à l'université après leur carrière de mandataires et obtenant :	un premier grade	0	0	1
	de nouveaux grades	1	1	1
	Total	1 (12,5 %)	1 (5 %)	2 (7 %)
TOTAL GÉNÉRAL		8	19	27
Pourcentage par rapport au nombre de procureurs passés par l'université		15 %	35 %	50 %

Il est également intéressant d'observer d'un peu plus près le niveau d'études et les disciplines étudiées par chacun de ces 54 procureurs. Le tableau qui suit prend en considération le plus haut grade de droit, de théologie ou de médecine obtenu par chacun de ces individus, à condition que le personnage soit attesté de manière sûre comme procureur en curie à la date où il apparaît avec un tel titre : les grades qui sont mentionnés alors que le personnage ne semble plus exercer l'activité de procureur à la Chambre ne sont pas retenus. Les titres obtenus à la faculté des arts sont laissés de côté, puisque, ne sanctionnant qu'une formation de base, ils ne peuvent être comparés aux autres. Enfin, tout individu attesté avoir étudié sans obtenir quelque grade est classé comme « étudiant ».

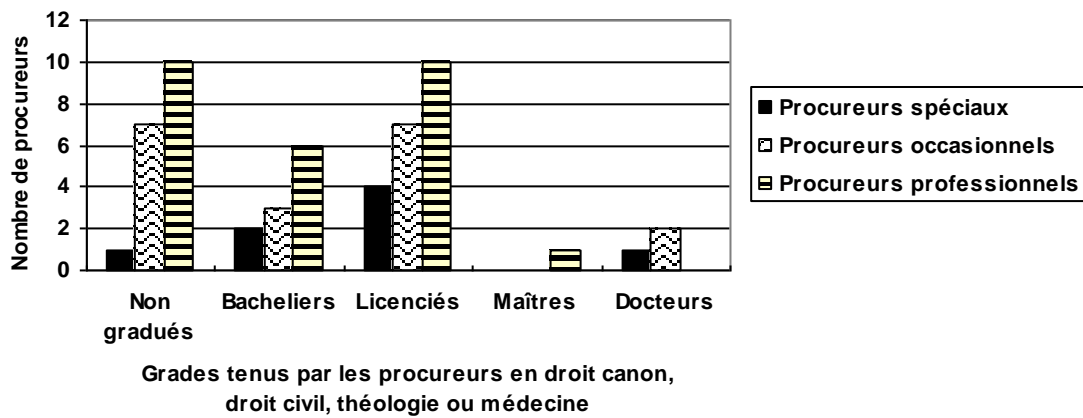
Tableau recensant les titres les plus importants de chaque personnage

	Droit canon	Droit civil	Théologie	Médecine	BILAN
8 procureurs spéciaux	1 bachelier 3 licenciés 1 docteur	1 étudiant 1 licencié	1 bachelier		1 étudiant 2 bacheliers 4 licenciés 1 docteur
	5	2	1		8
19 procureurs occasionnels	<i>1 jurisperitus</i>				<i>1 jurisperitus</i>
	6 étudiants 2 bacheliers	1 bachelier 3 licenciés	1 licencié		6 étudiants 3 bacheliers 7 licenciés
	3 licenciés 1 docteur				2 docteurs
	1 docteur				
	9	4	1		
	5				19
27 procureurs professionnels (dont un simple- ment maître ès arts)	<i>2 jurisperiti</i>				<i>2 jurisperiti</i>
	6 étudiants 5 bacheliers 1 licencié	8 licenciés	1 étudiant 1 bachelier		7 étudiants 6 bacheliers 10 licenciés
	1 licencié				
				1 maître	1 maître
	12	8			
	3		2	1	26

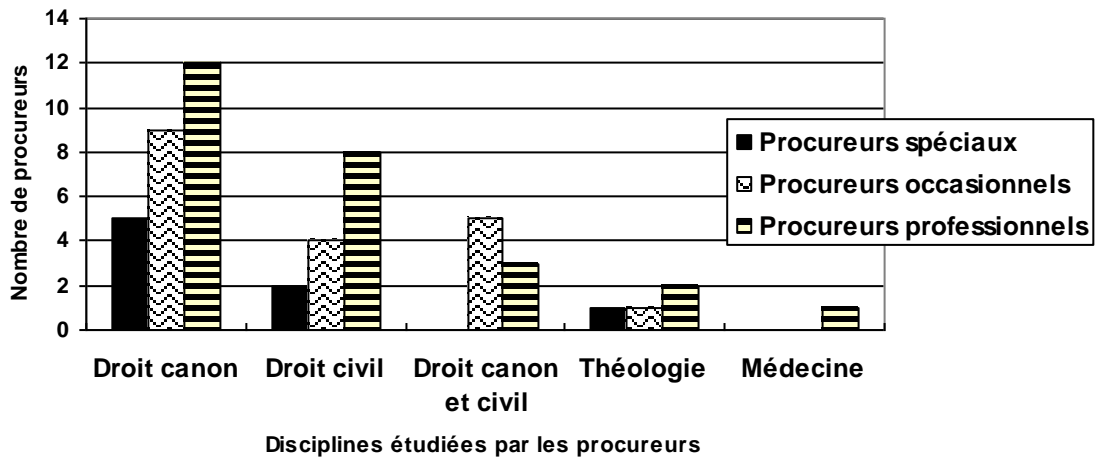
Répartition des procureurs passés par l'université



Niveau d'études des procureurs à la Chambre



Disciplines étudiées par les procureurs à la Chambre



Même si les procureurs de métier sont un peu plus souvent instruits que leurs collègues, il ne s'agit néanmoins que d'une minorité d'entre eux. De toute façon, la plupart de ces modestes gens de savoir, qui sont loin de toujours obtenir quelque grade, ne possèdent bien souvent que quelques rudiments de droit canon ou civil, montrant ainsi que la fonction de procureur à la Chambre n'implique pas un lourd bagage intellectuel.

8) En guise de comparaison

Il est bon, pour finir, de mettre en parallèle tous ces procureurs à la Chambre avec quelques autres figures de procureurs du XIV^e siècle qui ont été déjà étudiés¹⁴⁰⁴.

Les deux procureurs qui portent le nom d'Aubert de Guignicourt sont, par exemple, à rapprocher des plus grands professionnels mentionnés¹⁴⁰⁵ : originaires du diocèse de Laon et de la province de Reims, ces deux clercs qui ne semblent pas avoir étudié à l'université possèdent de lucratifs bénéfices dans d'importants chapitres cathédraux de la France du Nord, respectivement Soissons et Noyon. Le premier de ces deux procureurs *ad impetrandum* obtient à Avignon au moins 13 bulles de Chancellerie entre 1318 et 1331, le second en endosse 16 entre 1342 et 1355, tout en étant mentionné aussi comme procureur à la Chambre¹⁴⁰⁶. Le premier Aubert de Guignicourt est par ailleurs cité 137 fois comme exécuteur. Enfin, la clientèle de ces deux mandataires, qui se recoupe largement sans s'identifier l'une à l'autre cependant, est située principalement à Paris et dans le Nord de la France. Dans ces conditions, il est impossible de ne pas voir dans ces deux personnages les prédécesseurs des deux grands procureurs de métier recensés dans cette thèse, l'un et l'autre originaires du diocèse de Laon, *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Trocon de Creciaco*¹⁴⁰⁷,

¹⁴⁰⁴ Sans évoquer de nouveau de façon approfondie le procureur florentin *Andreas Sapiti* dont il a été déjà assez longuement question à propos de *Petrus Roberti de Aquila*, soulignons seulement que ce grand procureur des rois d'Angleterre dont le rôle préfigure en quelque sorte celui d'un ambassadeur ne semble pas avoir d'homologue comparable dans le royaume de France.

¹⁴⁰⁵ Le nom d'Aubert de Guignicourt est porté, semble-t-il, par deux procureurs successifs, un oncle et son neveu probablement, actifs à la curie respectivement en 1318-1331 et 1342-1355 : B. Barbiche, « Homme d'affaires et pieux fondateur : Aubert de Guignicourt... ».

¹⁴⁰⁶ Il n'est pas sûr que le premier ne soit pas non plus attesté comme mandataire *ad obligandum* ou *ad solvendum*, puisque les registres des *Obligations-Solutiones* ne sont pas pris en considération dans l'article de Bernard Barbiche, autrement que par l'inventaire analytique qu'en a donné Ursmer Berlière pour les quatre anciens diocèses de Cambrai, de Liège, de Théroutte et de Tournai.

¹⁴⁰⁷ Sur ces deux procureurs, voir : Partie III, chapitre III, p. 403-416.

sans pour autant réfuter l'idée qu'ils peuvent être aussi les précurseurs d'autres grands procureurs de l'époque du Grand Schisme¹⁴⁰⁸.

Par ailleurs, à la différence des cinq autres procureurs des rois de France de la seconde moitié du XIV^e siècle¹⁴⁰⁹, la figure de *Jacobus de Barentono* n'a été encore évoquée que fort succinctement¹⁴¹⁰. Ce personnage est à mettre au nombre des prétendus procureurs professionnels qui ne se voient jamais qualifiés du titre de *procuratores in Romana curia*, puisque son titre de familier du cardinal Robert de Genève est insuffisant pour lui attribuer une place précise dans quelque livrée cardinalice. Comme un grand nombre de personnages étudiés, ce clerc du diocèse de Laon se rattache par son origine à la province de Reims. Il représente en curie des prélats qui émanent en partie de diocèses où il possède quelques bénéfices, comme c'est le cas du diocèse de Tournai. Il agit sous le pontificat de Grégoire XI, puis apparaît à la cour de Clément VII, sous le Grand Schisme. Il intervient comme procureur tout autant à la Chancellerie qu'à la Chambre. Ce dernier trait, pas si fréquent dans les 204 carrières étudiées, invite tout particulièrement à le rapprocher de *Petrus de Receyo*, par exemple¹⁴¹¹.

S'ils sont souvent un peu moins bien connus, les 22 autres procureurs *ad impetrandum* du roi de France, dans la première moitié du siècle, offrent bien des traits qui ont été repérés plus d'une fois dans les carrières de procureurs à la Chambre¹⁴¹² : il y a des notaires, des agents du Saint-Siège, notamment des scribes de la Chancellerie pontificale, dont la présence est assez logique, puisqu'il s'agit de procureurs avant tout actifs à la Chancellerie, des familiers ou chapelains de cardinaux...

Ces quelques éléments de comparaison suggèrent donc que les procureurs à la Chambre appartiennent en partie au même monde que les procureurs de la Chancellerie,

¹⁴⁰⁸ En conclusion de son article, Bernard Barbiche montre qu'Aubert de Guignicourt « annonce les procureurs de l'époque du Grand Schisme, comme *Thomas Le Pourry* ou *Simon de Bourich* ». Ces deux personnages, également recensés dans le cadre de cette étude, se situent, en effet, dans cette même lignée des grands procureurs en curie, mais appartiennent à une génération assez nettement postérieure. En revanche, il faut noter que *Petrus Roberti de Aquila* commence sa carrière de procureur alors que le second Aubert de Guignicourt est à Avignon et qu'il est peut-être venu à la curie à son instigation. En outre, *Thomas Le Pourry* s'inscrit beaucoup moins bien que *Simon de Bourich* à la suite des Aubert de Guignicourt, *Petrus Roberti de Aquila* et *Johannes Trocon de Creciaco*, puisqu'il s'agit d'un clerc du diocèse de Rouen qui représente avant tout des prélats normands, ce qui n'est pas le cas d'Aubert de Guignicourt : B. Barbiche, « Homme d'affaires et pieux fondateur : Aubert de Guignicourt... », p. 563.

¹⁴⁰⁹ En effet, les cinq autres procureurs *Johannes Trocon de Creciaco*, *Petrus de Receyo*, *Petrus Roberti de Aquila*, *Simon de Bourich* et *Thomas Le Pourry* sont du nombre des 204 procureurs qui, recensés dans cette étude, ont fait l'objet de recherches plus approfondies.

¹⁴¹⁰ Ce personnage n'a été évoqué que fort succinctement à propos de *Johannes Trocon de Creciaco* : Partie III, chapitre III. Or, ce procureur est du nombre des individus étudiés par Bernard Barbiche : B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 96, 100.

¹⁴¹¹ Partie III, chapitre III.

¹⁴¹² B. Barbiche, « Les procureurs des rois de France... », p. 87-91.

même s'il faut bien reconnaître que seul un petit nombre parmi ces derniers n'intervient jamais à la Chambre et que par conséquent, il n'est pas sûr qu'il existe un groupe de procureurs exclusivement actif à la Chancellerie¹⁴¹³. Cependant, s'il est possible que tout procureur *ad impetrandum* en vienne presque nécessairement à intervenir, de temps à autre, à la Chambre, le contraire n'est pas vrai : le groupe si hétéroclite et nombreux des procureurs à la Chambre regroupe des individus qui n'ont jamais été mis à contribution pour obtenir une bulle à la Chancellerie, à commencer bien évidemment par les marchands, changeurs et banquiers, représentés, par exemple, dans cette étude par les fort actifs *Bartholomeus* et *Johannes Spiefamis de Luca*. Dans ces conditions, le monde vaste des procureurs à la Chambre intègre tous les modèles de carrières déjà mis en évidence par les travaux passés, mais ne peut se borner à eux seuls, tant ses limites sont étendues.

Conclusion

Le procureur à la Chambre est religieux, cleric ou laïc, méridional ou homme du Nord, parfois chanoine ou curé, d'autres fois membre d'une livrée cardinalice ou agent du Saint-Siège. Le juriste côtoie le marchand, mieux, parfois ils travaillent ensemble. Le simple avignonnais d'un moment succède à l'important homme d'affaires qui a pour seule activité de recevoir mandat de procuration, avant de céder sa place à son tour à un autre mystérieux personnage qui se vante, par exemple, d'être le familier du prélat qui l'envoie. Tel est le monde des procureurs à la Chambre, pour autant que le révèlent les registres des *Obligationes-Solutiones*. En dépit de quelques carrières similaires et d'individus au profil assez comparable, parvenir à distinguer avec justesse différentes catégories de procureurs au sein d'un groupe si disparate est une tâche extrêmement difficile. Opposer les procureurs à la Chambre qui sont attestés par ailleurs à la Chancellerie ou dans une cour de justice à ceux qui ne le sont pas eût été probablement la meilleure manière de différencier les procureurs des hommes qui en remplissent simplement la fonction. Autrement dit, un tel critère eût distingué les professionnels, qu'ils aient ou non une autre charge, qu'ils se trouvent qualifiés ou non de *procuratores in Romana curia*, qu'ils soient ou non longtemps auprès du Saint-Siège, des hommes simplement chargés d'exercer, durant un temps, l'activité de procureur. L'état

¹⁴¹³ Comme il a déjà été signalé à propos d'Aubert de Guignicourt, il faut rappeler que l'étude de Bernard Barbiche sur les procureurs des rois de France ne peut prendre en considération les données fournies par les registres des *Obligationes-Solutiones* que pour autant qu'elles se trouvent dans l'inventaire analytique qu'en a donné Ursmer Berlière pour les quatre anciens diocèses de Cambrai, de Liège, de Théroüanne et de Tournai. Des recherches complémentaires montreraient que des procureurs, connus uniquement pour le moment comme mandataires *ad impetrandum*, interviennent aussi par ailleurs à la Chambre.

lacunaire des sources ne permettant pas de mener un tel classement avec des résultats satisfaisants, une répartition tripartite opposant procureurs spéciaux, occasionnels et professionnels a été proposée dans cette étude. Si la catégorie relativement cohérente des procureurs spéciaux est assez caractéristique, l'identité respective des deux autres est beaucoup moins nette. Le groupe des procureurs professionnels eût certes gagné à n'englober que les individus portant le titre, un jour ou l'autre, de *procuratores in Romana curia*, et celui des occasionnels à n'intégrer que des agents du Saint-Siège qui sont attestés exercer de manière très régulière, pendant toute la période où ils sont mandataires à la Chambre, une charge officielle de quelque importance. Que faire pourtant alors des individus n'entrant dans aucune de ces trois catégories, probablement victimes du silence de la documentation consultée ? C'est pourquoi, même si la répartition choisie ici, qui mérite naturellement d'être corrigée et affinée par l'apport de nouvelles recherches, souffre bien des failles et que l'attribution, toujours un peu arbitraire en dépit de principes assez clairement formulés, du qualificatif de procureur spécial, occasionnel ou professionnel à un individu peut évidemment être contestée dans bien des cas, cette thèse a essayé de pénétrer dans la logique d'un monde que nul jusqu'à présent n'avait imaginé à ce point disparate et embrouillé, et de mettre en évidence, certes bien imparfaitement, les multiples possibilités qui s'offrent à tout un chacun des prélats de la Chrétienté pour venir s'obliger, payer ses communs et menus services ou accomplir sa visite *ad limina* à la Chambre. Aussi, à défaut d'embrasser en totalité, grâce à une exploration exhaustive l'univers si complexe des procureurs à la Chambre dans l'Avignon pontifical, cette étude menée sur un échantillon bien réduit de 204 procureurs, permet déjà néanmoins d'en esquisser les contours extraordinairement étendus.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En dépit d'un sujet assez précis, « les procureurs des prélats français à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, à Avignon », le domaine couvert par un tel intitulé est immense. Il apparaît d'ailleurs encore plus vaste au terme de ce travail qu'auparavant. Cette thèse ne prétend nullement avoir épuisé toutes les pistes potentielles d'investigations ni même avoir abordé le sujet sous tous ses angles d'approches possibles. En outre, plusieurs des principes qui ont présidé à l'élaboration de ce travail peuvent être parfois contestables : sans même parler de la méthode adoptée pour recenser les procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*, le nombre important de personnages retenus (204) n'a pas permis l'étude de chacun de ces individus avec autant de précisions qu'ils le méritent ; de même, le dépouillement d'un aussi grand nombre de registres des *Obligations-Solutiones*, si fructueux soit-il, a nécessairement été réalisé au détriment d'autres sources également inédites, comme les bulles de Chancellerie conservées en France dans les dépôts d'archives départementales ; enfin, le cadre choisi a révélé bien des incohérences : géographiquement, maintenant que la preuve est donnée que les procureurs ont une clientèle assez localisée, il eût pu exclure légitimement la Lorraine, l'Alsace ainsi que certains diocèses trop peu « français » comme celui d'Elne ; chronologiquement, il eût gagné à inclure, autrement que de manière détournée, les procureurs présents à Rome en 1367-1370 et en 1376-1378. Cependant, en dépit d'un certain nombre de critiques justifiées qui peuvent lui être adressées, sans que pour autant d'ailleurs elles lui soient vraiment préjudiciables, cette thèse peut modestement revendiquer d'être considérée, à juste titre, comme pionnière dans un domaine encore presque inexploité de l'histoire des procureurs : les interventions à la Chambre des procureurs *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*.

Même si cette thèse ne répond souvent que fort incomplètement à bien des questions, elle souligne le caractère fort ambigu de la fonction de mandataire à la Chambre qui n'est pas l'apanage des seuls juristes, elle montre les liens qui unissent certains procureurs entre eux, quand bien même ils viennent d'horizons fort différents, elle suggère comment les représentants d'un commun client travaillent en association, elle prouve que chaque région a quelques délégués en curie à qui elle recourt de manière prioritaire, elle tente de reconstituer de quelle manière les procureurs d'un même évêque ou abbé se succèdent les uns aux autres auprès du Saint-Siège, elle apporte un nouvel éclairage sur quelques grandes figures de

procureurs, notamment celle de *Petrus Roberti de Aquila*, elle met en lumière quelques traits de la carrière et de la biographie de procureurs totalement inconnus jusqu'alors.

De plus, au-delà de la contribution qu'elle apporte à la grande histoire des procureurs et à celle de l'Avignon pontifical, cette thèse d'École des chartes se veut être plus généralement un encouragement à la recherche historique dans ces deux domaines qui sont loin d'avoir encore révélé tous leurs mystères mais que seule l'exploitation de documents nouveaux pourra contribuer à faire mieux connaître. Ce présent travail n'eût ainsi jamais pu être mené à bien sans la remarquable et louable entreprise de publication des lettres pontificales assurée par l'École française de Rome depuis maintenant plus d'un siècle. Aussi puisse cette étude rendre un juste hommage aux générations de chercheurs, parmi lesquels bon nombre d'archivistes paléographes, qui y ont discrètement contribué !

TABLE DU TOME II

DEUXIÈME PARTIE. Les procureurs des prélats français à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, d'après les registres des *Obligationes-Solutiones*, 155

CHAPITRE PREMIER. Recensement des procureurs à partir des registres des *Obligationes-Solutiones*, 156

- 1) *Détermination d'un groupe de procureurs*, 156
- 2) *Reconstitution complète des carrières de procureurs ad obligandum, ad solvendum et ad visitandum*, 160

CHAPITRE II. L'enregistrement du nom des procureurs dans les registres, 169

- 1) *Le manque de cohérence apparent*, 169
 - a) Les trois sortes de notices possibles, 169
 - b) Les titres éventuels attribués dans les registres aux intermédiaires des prélats, 171
 - c) Les titres absents et déconcertants, 172
- 2) *Les différents titres attribués dans les registres aux procureurs de la Chambre*, 184
 - a) Qualification unique et combinaisons multiples, 185
 - b) « *Suus procurator* » : le titre des humbles, 187
 - c) Les mentions apparemment équivalentes au titre de procureur, 190
 - d) Les autres titres plus ou moins prisés, 191
 - e) La conservation du nom des procureurs : les spécificités propres à chaque registre, 194
- 3) *Les procureurs, victimes de l'enregistrement*, 196
 - a) Le principe de l'enregistrement, 196
 - b) Les évolutions substantielles au sein d'un même registre, 198
 - c) La preuve de l'infidélité des registres, 200

CHAPITRE III. Le profil des carrières de procureurs à la Chambre, 212

- 1) *Le nombre de mentions relatives à chaque procureur dans les registres des *Obligationes-Solutiones**, 213
- 2) *Le nombre de clients à la Chambre*, 220
- 3) *L'espace de temps durant lequel sont effectuées à la Chambre les diverses interventions d'un même procureur*, 226

CHAPITRE IV. La polyvalence des procureurs, 233

- 1) *Les résignations de bénéfiques*, 233
- 2) *Les interventions en justice*, 245
- 3) *L'obtention des bulles pontificales*, 246
- 4) *La réception des paiements à la Chambre*, 250
- 5) *Un bilan assez contrasté*, 252

CHAPITRE V. Enquête prosopographique sur les procureurs à la Chambre, 254

- 1) *L'élaboration de notices prosopographiques*, 254
- 2) *L'âge des procureurs*, 258
 - a) L'âge exact de deux procureurs, 258
 - b) La fonction de procureur : le métier d'une vie, 259
 - c) Les procureurs probablement jeunes, 259
 - d) Les procureurs qui meurent à la tâche, 260
- 3) *L'origine géographique des procureurs*, 262
 - a) Tableau récapitulatif de l'origine des procureurs à la Chambre, 262
 - b) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des prélats représentés, 266
 - c) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des agents du Saint-Siège, 269
 - d) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des familiers de cardinaux, 270
- 4) *L'état des procureurs*, 271
 - a) Liste des procureurs selon leur état de religieux, clerc ou laïc, 271
 - b) Répartition des procureurs, 275
- 5) *Les procureurs et le savoir*, 278
 - a) Les procureurs passés par l'université et ayant achevé leurs études, 278
 - b) Les individus fréquentant l'université durant la période où il sont procureurs, 279
 - c) Les procureurs faisant ou poursuivant leurs études après avoir été mandataires à la Chambre, 280
 - d) Disciplines étudiées et grades obtenus, 281
- 6) *Les procureurs, membres d'une familia cardinalice*, 286
- 7) *Les procureurs qui occupent une fonction en curie ou en relation avec le Saint-Siège*, 291

- a) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction à la Chambre apostolique, 292
- b) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction à la Chancellerie, à la Pénitencerie et à la Rote, 297
- c) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction dans la maison du pape, 299
- d) Bilan des agents du Saint-Siège agissant épisodiquement comme procureurs, 301
- e) Les marchands, changeurs ou banquiers, 302
- f) Les notaire, 305
- 8) *Les procureurs, exécuteurs des lettres de provision*, 307
- 9) *Les procureurs, témoins lors de paiement à la Chambre*, 310
 - a) Sept agents de la Chambre apostolique, procureurs ou anciens procureurs à la Chambre, 311
 - b) Cinq procureurs à la Chambre, 312
 - c) Deux hommes travaillant en curie, 313

CONCLUSION, 314

TROISIÈME PARTIE. Carrières de procureurs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, 316

INTRODUCTION, 317

CHAPITRE PREMIER. Les procureurs spéciaux, 319

A) 60 procureurs à la Chambre attachés à un seul prélat, 319

- 1) *30 procureurs spéciaux d'abbés*, 319
 - a) 20 moines ou chanoines réguliers placés sous l'autorité du prélat mandant, 320
 - b) 10 chapelains et familiers entretenant des liens personnels avec les abbés qu'ils représentent auprès du Saint-Siège, 328
- 2) *30 procureurs spéciaux d'évêques*, 332
 - a) 9 procureurs ayant un bénéfice dans le diocèse de l'évêque ou à proximité, 333
 - b) 21 procureurs de l'entourage direct du prélat, 336

B) 14 procureurs spéciaux actifs à la Chambre pour deux ou trois prélats, 345

- 1) *10 procureurs au service d'un seul maître mais rendant service à un autre prélat*, 345
 - a) 4 procureurs principalement au service d'un abbé, 345
 - b) 6 procureurs principalement au service d'un évêque, 348

2) 2 procureurs au service d'un seul maître mais rendant service à deux autres prélats, 351

3) 2 procureurs au service particulier de deux prélats, 352

Conclusion, 353

CHAPITRE II. Les procureurs occasionnels, 356

1) 21 individus familiers de l'Avignon pontifical depuis plusieurs années déjà, 357

a) *Bernardus Maynardi de Castronovo, Bernardus de Senaco, Jordanus de Haya et Thomas Muloti* : quatre serviteurs de la Chambre, 359

b) *Balduinus Buillon alias de Wissant et Guillelmus Baronis* : deux agents de la Chancellerie, 360

c) *Anceletus de Brecuria, Bertrandus de Veyraco, Gerardus de Bellopodio et Robertus de Bail de Caslucerno* : quatre serviteurs de la maison du pape, 362

d) *Guidomarus Rollandi, Johannes de Loberto, Johannes de Rodano, Petrus de Corceyo et Raymundus Rogerii* : cinq clercs au service de cardinaux, 364

e) *Franciscus Perrini de Calcia, Johannes dictus de Nivella et Petrus Radulphi* : trois serviteurs du Saint-Siège, membres de livrées cardinalices, 366

f) *Guillelmus Amici, Helias de Vodro et Mauricius de Barda* : trois grands serviteurs de la curie, 368

2) 23 avignonnais de fraîche date faisant office de mandataires à la Chambre, 370

a) *Amelius de Brolio* : un étudiant, 372

b) *Bertoldus de Bajuli, Helias Servientis, Johannes Chauvetelli, Johannes de Villeblain et Petrus Vassalli* : cinq clercs qui viennent de rejoindre une livrée cardinalice, 372

c) *Guillelmus Ademarii et Johannes de Forgia* : deux nouveaux venus pour servir le pape, 375

d) *Aymericus de Garda, Guillelmus Glorie, Jacobus Vercherii et Stephanus Audeberti* : quatre nouveaux modestes serviteurs pour la Chambre, 376

e) *Galhardus Carbonelli, Martinus de Chastres et Petrus de Chintrio* : trois nouveaux serviteurs pour la Chambre, attachés à une livrée cardinalice, 378

f) *Aymericus Pellicerii, Gerardus Fabri, Johannes Mercerii et Johannes Rosseti de Martigniaco* : quatre grands familiers de la Chambre et de la Chancellerie, 379

- g) *Guillelmus Noelleti, Johannes Robinelli et Johannes de Silvalitoris* : de rares représentants de la Rote et de la Pénitencerie, 381
- h) *Johannes de Mejanesio* : une carrière au service du Sacré Collège, 382
- 3) *11 procureurs qui entrent au service du pape et des cardinaux durant leur carrière de mandataire*, 384
 - a) *Gisbertus de Lur, Hugo Gaufridi, Jacobus Textoris, Johannes Guenioti, Johannes Sabaterii et Radulphus de Alliaco* : six procureurs qui s'attachent à un cardinal, 385
 - b) *Bartholomeus del Cassanh, Petrus de Fargia et Simon Girardi de Bourdone* : des procureurs qui s'introduisent au cœur des deux services rois de la curie, 388
 - c) *Guillelmus Bernardi et Petrus Rubei* : des procureurs qui rejoignent la maison du pape et la Pénitencerie, 389
- 4) *11 marchands, banquiers et changeurs*, 390
 - a) *Bartholomeus et Johannes Spiefamis de Luca* : des marchands omniprésents, 391
 - b) *Andreas Tichi de Pistorio, Paulus Mathei de Florentia et Zenobius Martini de Florentia* : des marchands qui servent un ou plusieurs prélats à titre particulier, 398
 - c) *Johannes Baruncelli, Nicolaus Contis de Florentia et Thomas Monis de Florentia* : des marchands internationaux sans aucun client privilégié, 399
 - d) *Johannes de Albspino, Johannes Clari et Ponsardus Sornachi de Luca* : de modestes marchands au service de quelques prélats français, 401

CHAPITRE III. Les procureurs professionnels, 403

A) 28 *procuratores in Romana curia* officiels, 403

- 1) *Six grands maîtres de la profession*, 403
 - a) *Petrus Roberti de Aquila* : un procureur exceptionnel, 403
 - b) *Johannes Trocon de Creciaco* : un grand procureur laonnois, 413
 - c) *Andreas de Ulmo*, le grand fondé de pouvoir de la France de l'Ouest, 416
 - d) *Simon de Bourich et Thomas Le Pourry* : deux procureurs ordinaires bientôt fort célèbres, 418
 - e) *Dominicus Pontii* : un procureur hispanique très actif, 423
- 2) *Neuf procureurs de métier très actifs*, 424

- a) *Gerardus de Sergiaco* : un procureur pour la France du Nord et le Grand Est, 424
 - b) *Walterus Costere* : un procureur pour le Nord, 426
 - c) *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* : un jeune procureur qui commence sa carrière au service de l'archevêque de Besançon, 427
 - d) *Thomas Magni* et *Robertus Brumani dictus Le Brumen* : deux procureurs normands, 429
 - e) *Bernardus de Bugueto* : un rare procureur *ad causas* méridional, 431
 - f) *Johannes Louterelli de Ulmonte* : un procureur polyvalent de la France du Nord, 433
 - g) *Guillelmus Abaudi* : un procureur *ad causas* pour l'Ouest, 435
 - h) *Nicolaus de Moyrenco* : un procureur qui oriente son action en direction des prélats de la région de Besançon, 436
- 3) *Treize procureurs de métier plus effacés*, 437
- a) *Doynus de Remis* et *Garnerius Pinardi de Remis* : deux procureurs rémois fidèles à leur patrie d'origine, 437
 - b) *Dominicus de Nanceyo*, *Henricus Gelu de Marvilla* et *Johannes de Gudensperg* : trois mandataires bien connus en Lorraine, 439
 - c) *Nicolaus de Lignon* : un homme pour l'Ouest, 441
 - d) *Petrus Turlini de Movissono* : une origine rémoise, une clientèle bretonne, 442
 - e) *Dyonisius Villani de Rothomago*, *Nicolaus Crueti* et *Philippus Gosse* : la Normandie à Avignon, 443
 - f) *Raymundus de Teneto* : un procureur au service de prélats auscitains, 444
 - g) *Durandus de Romanhato* et *Hugo de Molendino* : deux spécialistes de la procuration à la disposition de tous, 445
- B) 30 procureurs réguliers à la Chambre**, 446
- 1) *Des procureurs à la carrière modeste*, 447
 - a) *Amauricus Fabri*, *Guillelmus Le Haier*, *Maurinus de Bosco* et *Raymundus Fadeti* : quatre procureurs attestés moins d'un an à la curie, 447
 - b) *Galaubra de Panassato*, *Johannes Fauqueti*, *Johannes de Planceyo* et *Johannes de Segria* : une brève carrière de procureur préparée par un précédent passage en curie, 449
 - c) *Andreas Ayraudi*, *Guillelmus Morini*, *Johannes Arnaudi alias Gorraudi*, *Johannes Laurentii* et *Petrus Berengarii* : des mandataires

dispersés qui entretiennent des liens particuliers avec certains de leurs clients, 451

d) *Guillelmus Brunelli de Argeyo, Guillelmus Quarrelli et Theodoricus Rogeti* : des procureurs à la clientèle très localisée, 454

e) *Balduinus Britonis de Bellomonte, Johannes de Quilozoc, Raymundus Bernardi de Roquerio et Ulricus Voltzonis de Argentina* : des procureurs au service d'une région, 456

f) *Aymericus de Valle, Petrus de Chissiac, Raymundus Basati et Reginaldus de Saillevilla* : quatre mandataires avec une région de prédilection mais une clientèle qui la dépasse largement, 457

g) *Bernardus Cavalerii, Petrus de Receyo et Petrus La Villa* : trois procureurs qui commencent leur carrière à la fin du pontificat de Grégoire XI, 460

2) Trois grandes figures de procureurs à la Chambre, 464

a) *Henricus Medici de Sancto Martino* : un collègue du grand *Petrus Roberti de Aquila* pour la Picardie et le Nord, 464

b) *Robertus de Aquigneyo* : un normand au service de ses compatriotes, 466

c) *Waltherus Richerii de Ficocuria* : un toulinois avant tout, 468

C) Les six procureurs généraux, 470

a) *Petrus de Ortis et Gerardus de Buxeriis* : deux très éphémères procureurs de l'ordre cistercien, 471

b) *Rogerus de Curtraco* : un procureur général de l'ordre de Cîteaux bien présent à la Chambre, 473

c) *Godefridus de Gardape* : un procureur général au statut ambigu, 474

d) *Ponsardus de Villari* : un procureur prémontré qui achève sa carrière au début du pontificat d'Urbain V, 475

e) *Raymundus Rabasse* : un procureur général particulier, 476

CONCLUSION, 478

1) Le nombre d'interventions à la Chambre recensées dans les registres, 478

a) Les 74 procureurs spéciaux, 478

b) Les 66 procureurs occasionnels, 479

c) Les 64 procureurs professionnels, 479

d) Bilan, 480

2) Le nombre de clients, 481

a) Les 74 procureurs spéciaux, 481

- b) Les 66 procureurs occasionnels, 481
 - c) Les 64 procureurs professionnels, 482
 - d) Bilan, 483
 - 3) *La durée des carrières*, 483
 - 4) *La polyvalence des procureurs*, 486
 - a) Autres domaines d'intervention, 486
 - b) Nombre de domaines d'intervention différents d'un même procureur, 487
 - 5) *L'origine géographique des procureurs*, 487
 - a) Les 74 procureurs spéciaux, 487
 - b) Les 66 procureurs occasionnels, 488
 - c) Les 64 procureurs professionnels, 488
 - d) Bilan, 489
 - 6) *L'état des procureurs*, 490
 - a) Les 74 procureurs spéciaux, 490
 - b) Les 66 procureurs occasionnels, 490
 - c) Les 64 procureurs professionnels, 491
 - d) Bilan, 491
 - 7) *Les procureurs et le savoir*, 492
 - 8) *En guise de comparaison*, 495
 - Conclusion**, 497

CONCLUSION GÉNÉRALE, 499

TABLE DU TOME II, 501

ANNEXES I

LISTE DES PROCUREURS A LA CHAMBRE

Les procureurs *ad obligandum, ad solvendum* et *ad visitandum*
des prélats français, à Avignon, sous Urbain V et Grégoire XI
(28 septembre 1362-30 avril 1367 et 27 septembre 1370-13 septembre 1376)

Cette présente liste est établie, d'après les critères énoncés dans le chapitre premier de la seconde partie, « Recensement des procureurs à la Chambre à partir des registres des *Obligationes-Solutiones* ». Elle s'appuie notamment sur le dépouillement des registres des *Obligationes-Solutiones* n^{os} 28, 30, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 38A, 39, 40, 41, 43, 44, 45 et 46, des registres des *Introitus-Exitus* n^{os} 345, 346, 350, 351 et du *Reg. Avi.* 279.

Ce répertoire dresse la liste alphabétique de tous les procureurs recensés dans cette présente étude et indique l'ensemble des interventions à la Chambre effectuées par chaque procureur pour ses différents clients. Sous le nom de chaque personnage, figure chacun des prélats représentés, par ordre alphabétique de leur titulature (d'abord les abbés puis les évêques et les archevêques), puis pour chacun d'eux la liste chronologique de toutes les affaires qui ont été traitées en leur nom.

Chaque notice se présente ainsi :

NOM DU PROCUREUR

Prélat représenté :

Date. Lieu. Nature de l'action, titre porté par le procureur dans le registre, [autre procureur avec qui l'action a été effectuée]. Références

• Le lieu ne figure que si l'action a été effectuée hors d'Avignon durant le premier retour à Rome de la curie (1367-1370).

• La nature de l'action indique s'il s'agit d'un paiement (S = *solutio*), d'une obligation (O) ou d'une visite *ad limina* (V).

• Les références aux registres sont à lire ainsi :

OS XX, YY = registre des *Obligationes-Solutiones* n^o XX, fol. YY recto

IE XX, YYv = registre des *Introitus-Exitus* n^o XX, fol. YY verso

RA XX, YYv = registre d'Avignon n^o XX, fol. YY verso

Toute ligne est introduite par le signe *, si elle fournit des informations qui ne rentrent pas strictement dans le cadre de la présente étude : interventions effectuées hors d'Avignon ou antérieures et postérieures aux pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI, clients non « français », procureurs n'agissant jamais à la Chambre durant la période avignonnaise de ces deux pontifes (interventions relevées au cours du second dépouillement).

ABBÉ DE SAINT-ALLYRE DE CLERMONT

Abbé de Saint-Florent-lès-Saumur :

1376, 12 avril. S. OS 41, 253v

ADAM DE ROSTANGNI

Archevêque de Lyon :

1367, 23 avril. S, son secrétaire. OS 38A, 94v

ADEMARUS DE AGRIFOLIO

Archevêque de Sens :

1376, 30 avril. V, chevalier, maréchal de justice de la curie romaine. IE 346, 18

Évêque de Thérouanne :

1376, 12 avril. S. OS 41, 258

ADEMARUS DE CRESELONE

Évêque de Dax :

1366, 6 février. V, chanoine de Dax, son procureur. OS 31, 104v

ADEMARUS DE VAYRACO

Archevêque de Bourges :

1366, 27 septembre. V, chanoine de Bourges, son procureur. OS 31, 112v

ADULPHUS DE ANGHERIN

Évêque de Toulon :

1372, 16 août. S. OS 39, 335v

1373, 11 février. S, son procureur. OS 40, 54

ALANUS CROLAT

Abbé de Saint-Sauveur de Redon :

1372, 27 mars. S, moine, son procureur. OS 39, 294v

1372, 26 mai. S, moine. OS 39, 295

ALANUS DE NOMAYO

Abbé de Sainte-Trinité de Morigny :

1376, 3 avril. V, son procureur. OS 41, 323v

ALANUS SEGUINI

Évêque de Rennes :

1365, 23 décembre. S, son serviteur. OS 37, 144v

1373, 19 août. S. OS 40, 126

ALBERTINUS ANDREE

Abbé de Notre-Dame de Cambron :

1365, 19 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 98v

ALBERTUS DE SANCTO CHRISTOFORO

Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :

1366, 18 septembre. S, chanoine de Metz, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 44v

1367, 15 février. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 78

ALBERTUS DE TINERIO

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1376, 6 septembre. S. OS 41, 303

***Abbé de Saint-Pierre de Méobec :**

*1381, 13 mars. O, damoiseau, seigneur de *Cortinia*, au diocèse de Limoges. RA 279, 112

ALFONSUS GUILLELMI

Abbé de Saint-Eusèbe :

1364, 29 février. S. OS 34, 212

1364, 1^{er} octobre. S. OS 37, 49

DE ALVERHIA

Évêque d'Angoulême :

1364, 10 avril. S, marchand de Limoges. OS 34, 220v

AMAURICUS FABRI

Abbé de Saint-Martin de Laon :

1374, 28 septembre. S. OS 40, 304

Abbé de Prémontré :

1374, 28 septembre. S, son procureur. OS 40, 304v

Abbé de Saint-Thierry :

1374, 28 novembre. S. OS 40, 308v

Abbé de Son-Hauteville :

1375, 16 janvier. S. OS 41, 54

AMBROSIUS TEGRINI

Évêque de Comminges :

1374, 20 juin. S, marchand. OS 40, 243v

AMELIUS DE BROLIO

Abbé de Saint-Pierre de Montmajour à Arles :

1364, 26 novembre. S, son familier. OS 37, 55v

1365, 31 octobre. S, son familier. OS 37, 132v

Abbé de Saint-Florent-lès-Saumur :

1364, 10 janvier. V, son procureur. OS 31, 82v

AMOROSUS

Abbé de Saint-Mansuy de Toul :

1363, 13 novembre. S, son familier. OS 34, 16

1364, 2 février. S, son familier. OS 34, 207

ANCELETUS DE BRECURIA

Abbé de Saint-Lucien de Beauvais :

1364, 23 mars. S, sergent d'armes. OS 34, 216v

Abbé de Saint-Martin de Pontoise :

*1362, 8 janvier. V, son procureur. OS 31, 61v

1363, 17 février. V, sergent d'armes, son procureur. OS 31, 74v

1364, 29 février. V, sergent d'armes. OS 31, 84

ANDRARDUS LANTERII

Évêque de Saint-Pons-de-Thomières :

1364, 4 juin. S, son familier. OS 37, 29

ANDREAS DE ALBINO

Évêque de Coutances :

1376, 10 avril. V, son procureur. OS 41, 316

ANDREAS AYRAUDI

Abbé de La Chaise-Dieu :

1373, 23 juin. S, prieur de La Chaulme. OS 40, 107

1374, 4 février. S, prieur de La Chaulme. OS 40, 197v

Abbé de Saint-Florent-lès-Saumur :

1371, 10 avril. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 126v

1372, 24 mars. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 272v

1374, 6 avril. S, prieur de La Chaulme. OS 40, 222v

Évêque d'Avignon :

1370, 2 novembre. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 72v

1371, 23 mai. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 151

ANDREAS BARBON

Abbé du Mont-Saint-Michel :

1363, 13 juin. O, moine, son procureur. OS 36, 60v

ANDREAS BURGANDI

Évêque de Maillezais :

1376, 20 avril. V, son procureur. OS 41, 317

ANDREAS DE CHABANIS

Évêque de Carcassonne :

1373, 30 novembre. S, son damoiseau, [avec *Guillelmus de Eura*]. OS 40, 165

1375, 7 mai. S, son familier. S. OS 41, 103v

1375, 3 décembre. S. OS 41, 195

1376, 8 avril. S. OS 41, 258

1376, 4 septembre. S. OS 41, 304v

ANDREAS FABRI

Archevêque de Lyon :

1363, 22 septembre. S, son procureur. OS 34, 6v / 182

1372, 16 novembre. S, son procureur. OS 39, 364v

ANDREAS POMCHARDI

Abbé de Poulitiers :

1374, 1^{er} avril. S. OS 40, 213v

ANDREAS TICHI DE PISTORIO

***Abbé de Capriola :**

*1366, 3 octobre. S. OS 38A, 43

***Abbé de Saint-Laurent de Cesena :**

*1359, 23 décembre, marchand. S. OS 33, 112

***Abbé de Saint-Theodorus de Gaète :**

*1370, 14 décembre. S. OS 39, 85v

Abbé de Notre-Dame de Josaphat :

1370, 14 décembre. S. OS 39, 111v

1371, 30 novembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 224

***Abbé de Sainte-Marie de Pero :**

*1356, 8 janvier. S. OS 30, 111v

***Abbé de Saint-Apollinaire de Ravenne :**

*1367, 18 mars. S, marchand de Pistoia. OS 38A, 81v

***Abbé de Sainte-Marie de Strada :**

*1371, 11 décembre. S, marchand de Pistoia suivant la curie romaine. OS 39, 230

Abbé de Saint-Antoine-de-Viennois :

1370, 31 octobre. S. OS 39, 81

1371, 24 décembre. S, marchand de Pistoia. OS 39, 237v

1372, 15 mai. S, marchand. OS 39, 296

1373, 16 avril. S. OS 40, 90v

1373, 1^{er} octobre. S, marchand d'Avignon. OS 40, 145v

1375, 23 juin. S, son procureur. OS 41, 147v

1375, 30 octobre. S. OS 41, 185

1376, 23 juin. S. OS 41, 300v

***Évêque d'Acerno :**

*1374, 21 octobre. S, marchand. OS 40, 284

***Patriarche d'Aquilée :**

*1371, 30 novembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 238

*1372, 30 avril. S, marchand. OS 39, 297

***Évêque d'Astorga :**

*1371, 23 mai. S, marchand de Pistoia suivant la curie romaine. OS 39, 151

*1372, 9 juillet. S, marchand. OS 39, 320

***Archevêque de Bari :**

*1371, 11 décembre. S, marchand de Pistoia suivant la curie romaine. OS 39, 230

***Évêque de Camerino :**

*1361, 3 décembre. S. OS 34, 82v

***Archevêque de Capoue :**

*1360, 30 septembre. S, marchand en curie. OS 33, 164

*1371, 1^{er} avril. S. OS 39, 135v

***Évêque de Cesena :**

*1359, 22 août. S, marchand en curie romaine. OS 33, 95

*1361, 10 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 206v

***Évêque de Chioggia :**

*1358, 25 mai. S. OS 33, 37

***Archevêque de Compostelle :**

*1373, 8 mars. S, marchand de Pistoia suivant la curie romaine. OS 40, 52v

***Patriarche de Constantinople :**

*1373, 14 avril. S, marchand. OS 40, 91

***Archevêque de Dubrovnic :**

*1373, 6 septembre. S, changeur suivant la curie romaine. OS 40, 129

***Évêque de Lesina :**

*1360, 17 septembre. S. OS 33, 169

***Évêque de Norwich :**

*1371, 16 avril. S, marchand de Pistoia. OS 39, 132v

***Évêque d'Orléans :**

*1381, 23 décembre. S, changeur d'Avignon. OS 45, 108

***Évêque d'Oviedo :**

*1376, 8 juillet. S. OS 41, 288v

***Évêque de Pampelune :**

*1366, 26 septembre. S. OS 38A, 43

*1382, 17 juin. S, changeur d'Avignon. OS 46, 65

***Archevêque de Ravenne :**

*1372, 28 juin. S. OS 39, 313.

***Archevêque de Rouen :**

*1379, 2 juillet. S, changeur d'Avignon. IE 350, 26

***Évêque de Senigallia :**

*1375, 20 août. S, changeur. OS 41, 160

***Archevêque de Sens :**

*1379, 14 février. S, changeur. IE 350, 12v

Évêque de Troyes :

1375, 21 avril. S, changeur d'Avignon. OS 41, 152

ANDREAS TUCHII CHRISTOFORE

Évêque de Limoges :

1373, 24 septembre. S. OS 40, 136v

ANDREAS DE ULMO

Abbé de Saint-Nicolas d'Angers :

1366, 3 avril. S, procureur en curie romaine. OS 37, 169

1366, 1^{er} décembre. V, son procureur. OS 31, 114

1366, 2 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 59v

*1368, 3 juin. Montefiascone. S, procureur en curie romaine. OS 38, 100v

*1369, 13 avril. Rome. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 119

*1369, 16 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 205

*1388, 31 octobre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 44, 18

*1389, 4 septembre. V, son procureur. OS 44, 19v

*1391, 30 juin. V. OS 44, 24

Abbé de Toussaints d'Angers :

1366, 3 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 165

1366, 1^{er} décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 114
 *1369, 31 décembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 258v
 1371, 29 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 39, 102
***Abbé de Notre-Dame d'Angles :**
 *1383, 25 septembre. O, son procureur *ad hoc expresse et legitime constitutus*. RA 279, 142v
Abbé de Saint-Léonard de Ferrières :
 1364, 27 janvier. O, procureur en curie romaine. OS 36, 97
 1366, 10 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 161
Abbé de Notre-Dame de Gâtines :
 1375, 17 décembre. S. OS 41, 198v
Abbé de Saint-Guérolé de Landévennec :
 1373, 23 juin. S, procureur en curie romaine. OS 40, 105v
 *1382, 9 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 127v
Abbé de Notre-Dame de Lieu-Dieu-en-Jard :
 1376, 12 janvier. S, son procureur. OS 41, 222
 1376, 8 avril. S. OS 41, 261v
 *1380, 7 novembre. O, son procureur. RA 279, 107v
 *1381, 19 mai. S, son procureur. OS 45, 67v
 *1381, octobre. S, son procureur. OS 45, 115v
 *1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 68v
 *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 91v
 *1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 115v
Abbé de Saint-Jean de Mélinais :
 1376, 31 mai. S. OS 41, 270
 *1377, 23 mai. S, son procureur. IE 345, 27
Abbé de Notre-Dame de La Roë :
 1375, 8 juin. S. OS 41, 128
Abbé de Saint-Georges-sur-Loire :
 1365, 16 juin. S, son procureur en curie romaine. OS 37, 105
Abbé de Notre-Dame du Tronchet :
 1375, 8 juin. S. OS 41, 130
 1376, 31 mai. S, son procureur. OS 41, 270v
Abbé de Notre-Dame de Vaas :
 1366, 19 février. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 162v
***Évêque d'Angers :**
 *1379, 16 mars. S, son procureur. IE 351, 10v
 *1381, 23 juin. S, son procureur. OS 45, 84
 *1383, 2 janvier. V, son procureur. OS 44, 7v
***Évêque d'Avranches :**
 *1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 68v
 *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 91
 *1382, 26 novembre. V. OS 44, 7
 *1383, 20 novembre. V, son procureur. OS 44, 9v
Évêque de Dol :
 1376, 10 juin. V, son procureur. OS 41, 324v
***Archevêque de Nazareth :**
 *1372, 18 février. S, procureur en curie romaine. OS 39, 265
***Évêque de Quimper (ancien évêque de Tréguier) :**
 *1384, 19 avril. O, son procureur. RA 279, 152

Évêque de Rennes :

- 1371, 12 avril. S, procureur en curie romaine. OS 39, 143
1371, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 187
1371, 29 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 39, 222
1372, 6 avril. S, son procureur. OS 39, 277
1372, 17 août. S, procureur en curie romaine. OS 39, 336
1373, 20 décembre. S. OS 40, 171
1374, 31 octobre. S. OS 40, 292v
1375, 9 avril. S, son procureur. OS 41, 92v
1375, 4 août. S, son procureur. OS 41, 151v
1375, 19 novembre. S, [avec *Oliverius Ermais*]. OS 41, 192
1376, 10 avril. V, son procureur. OS 41, 316
*1383, 9 mars. V, son procureur. OS 44, 8
*1384, 8 juillet. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 156

***Évêque de Saint-Brieuc :**

- *1379, 3 décembre. O, procureur en curie romaine, [avec *Stephanus Bicley*]. RA 279, 95v
*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 50v
*1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 69v
*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 91
*1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 117v
*1385, 21 juillet. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime contitutus*. RA 279, 173v

***Évêque de Sées :**

- *1384, 29 novembre. V, son procureur. OS 44, 12

ANEQUINUS DE VILAREL

Abbé de Flavigny :

- 1374, 16 octobre. S, son procureur. OS 40, 285v
1375, 24 mars. S, son procureur. OS 41, 84v
1375, 18 septembre. S, son procureur. OS 41, 162v

ANERIUS BLANCHI

Abbé d'Escaledieu :

- 1370, 18 décembre. S, son familier. OS 39, 86

ANGELUS SODERINI DE FLORENTIA

***Abbé de Saint-Vital de Torre :**

- *1360, 10 juillet. S. OS 33, 173

Évêque de Couserans :

- 1363, 1^{er} décembre. S. OS 34, 211v

***Archevêque de Naples :**

- *1360, 31 décembre. S, son procureur. OS 33, 185

ANTONIUS GUITARDI

Abbé de Saint-Hilaire :

- 1371, 24 mai. S, prieur du Fossat. OS 39, 152v

***ANTONIUS MALABAYLA**

***Abbé de Signy-l'Abbaye :**

- *1361, 27 février. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 33, 195

ANTONIUS DE MONTE FALCONE

Abbé de Haute-Combe :

1363, 28 novembre. S. OS 34, 19v / 195

ARMANDUS DEUS HERMENS

Abbé de Notre-Dame de Cruas :

1362, 22 novembre. S, camérier. OS 34, 128v

1363, 11 février. S, camérier. OS 34, 147

1363, 24 novembre. S, camérier. OS 34, 18v / 194v

1364, 20 juillet. V, camérier, son procureur. OS 31, 87v

ARMANDUS RUFFY

Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :

1362, 24 décembre. S, changeur de Montpellier. OS 34, 134v

ARNALDUS

Évêque de Bayonne :

1372, 15 mai. S, abbé de Foix. OS 39, 293v

ARNALDUS ANDREE

***Évêque d'Angoulême :**

*1385, 27 octobre. O, collecteur de Narbonne, son procureur. RA 279, 182v

Archevêque de Bordeaux :

1362, 9 décembre. S. OS 34, 158

*1384, 20 décembre. O, licencié en lois, chanoine de Béziers. RA 279, 166

***Évêque d'Évreux :**

*1379, 1^{er} février. S, archidiacre de Béziers. IE 350, 11

***ARNALDUS CAYCETI**

***Évêque de Lodève :**

*1382, 28 octobre. O, [avec *Johannes Rosseti de Martignaco*], ses procureurs. RA 279, 131

ARNALDUS CHAYNETI

Abbé de Saint-Vincent de Nieul-sur-l'Autise :

1373, 21 avril. S. OS 40, 80

ARNALDUS DE CHENEM

Évêque de Bayonne :

1367, 17 février. V, cleric du diocèse de Bayonne, son procureur. OS 31, 116

ARNALDUS DE FAGIA

***Abbé de La Faise :**

*1353, 21 juin. S, scribe de la Pénitencerie. OS 28, 133v

***Abbé de La Peyrouse :**

*1353, 19 décembre. S, notaire de la Pénitencerie. OS 30, 27

Évêque de Périgueux :

1363, 23 décembre. S, scribe. OS 34, 202v

ARNALDUS FALQUERI

Abbé de Combelongue :

1375, 12 décembre. S. OS 41, 212v

ARNALDUS GALHARDI

Abbé de Saint-Amand-de-Coly :

1375, 7 mai. S, son familier. OS 41, 106

ARNALDUS GUILLELMI DE GARDANO

Abbé de Notre-Dame de La Case-Dieu :

1373, 31 janvier. S. OS 40, 48v

1374, 1^{er} février. S. OS 40, 195

*1379, 25 février. S, son procureur. IE 350, 13v

ARNALDUS LABOYSSEYRA

Abbé de Saint-Amand-de-Coly :

1373, 4 novembre. S, son familier. OS 40, 154

ARNALDUS DE MANASIO

Évêque de Comminges :

1373, 1^{er} mars. S, son *socius*. OS 40, 63v

ARNALDUS DE MORERIIS

Abbé de Saint-Michel de Pessan :

1373, 5 novembre. S, chanoine d'Albi. OS 40, 157v

ARNALDUS DE NEMO

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1366, 16 décembre. V, bachelier en décrets, camérier, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 114v

ARNALDUS DE PODIO

Évêque de Bayonne :

1363, 23 septembre. S, son familier. OS 34, 7 / 183

1364, 17 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91

ARNALDUS DE SANCTO ASTIO

Évêque de Béziers :

1373, 14 juin. S, archidiacre de Périgueux. OS 40, 102

ARNALDUS TORNERII

Évêque de Lescar :

1364, 26 novembre. S, prêtre du diocèse de Lescar. OS 37, 60

1366, 20 avril. V, recteur de Notre-Dame de Jurançon. OS 31, 107v

ARNALDUS DE VIRANO

Abbé d'Escaledieu :

1372, 16 décembre. S, moine. OS 39, 378v

ARNULPHUS DERCEYO

Abbé de Saint-Pierre de Lézat-sur-Lèze :

1376, 6 septembre. O, son procureur. RA 279, 50v // OS 43, 43

***ARO DE CAYRACO**

***Archevêque de Bourges :**

*1368, 17 avril. Rome, O, chevalier, [avec *Helias de Sancto Exuperio, Petrus Flexerii* et *Raymundus Bernardi*]. OS 36, 199

AUBERICUS ODINETI DE HANONVILLA

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

1366, 30 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 166

AUBERTOLINUS DE MEDIOLANO

Évêque de Lisieux :

1367, 19 février. V, son procureur. OS 31, 116v

AUBERTUS BERTRANDI

Évêque de Verdun :

1365, 17 mars. S, clerc, son familier. OS 37, 89

AUDEBERTUS FABRI

Évêque de Nice :

*1362, 27 juin. S, prieur de Lantosque. OS 34, 115

1363, 2 novembre. V, prieur de Lantosque, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

AUGERIUS DE TERDACO

Évêque de Bazas :

1366, 14 février. V, son chapelain et procureur. OS 31, 104v

AYMARUS FLAMENCHII

Abbé de Saint-Pierre de Vienne :

1362, 22 décembre. V, prieur de Saint-Pierre de Blés, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72

AYMERICUS BONIFACII

Abbé de La Garde-Dieu :

1363, 5 décembre. S. OS 34, 21v / 199

AYMERICUS FABRI

Abbé de Notre-Dame de l'Île-Chauvet :

1365, 12 mai. S, son familier. OS 37, 100v

Abbé de Saint-Léger de Pons :

1364, 21 juin. O, prieur de l'Abbaye, son procureur. OS 36, 117

AYMERICUS FABRI

Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :

1375, 5 juin. S, son procureur. OS 41, 124v

AYMERICUS DE GARDA

Archevêque d'Arles :

1364, 9 janvier. S. OS 37, 28v
1365, 26 juillet. S. OS 37, 113v
1366, 4 août. S. OS 37, 188v

AYMERICUS GRANGERII

Abbé de Saint-Sernin de Toulouse :

1364, 17 juillet. S, chanoine d'Agaune de Saint-Maurice-en-Valais. OS 37, 38v
1365, 1^{er} juillet. S, chanoine. OS 37, 108v
1366, 20 juillet. S, chanoine. OS 37, 187

AYMERICUS LAMBERTI

Abbé de Saint-Sauveur de Blaye :

1365, 25 septembre. S, cleric, son familier. OS 37, 123
*1368, 19 avril. Rome. S, son familier. OS 38, 90v

AYMERICUS DE LODERIIS

Abbé de Saint-Laumer de Corbion :

1374, 30 décembre. S. OS 41, 49

AYMERICUS DE MERCATO

Évêque de Fréjus :

1372, 22 juillet. S. OS 39, 322

AYMERICUS MEYNARDI

Abbé de Notre-Dame des Châtelliers :

1374, 31 octobre. S. OS 40, 288v

***AYMERICUS DE MONTE RABROSO**

***Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :**

*1386, 11 septembre. O, [avec *Simon de Bourich*], ses procureurs. RA 279, 193v

AYMERICUS MOTHONERII

Abbé de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice :

1374, 28 septembre. S. OS 41, 86

AYMERICUS PELLICERII

Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :

1375, 30 avril. S, collecteur de Toulouse. OS 41, 110

Abbé de Notre-Dame de Sorèze :

*1362, 8 janvier. O, son procureur. OS 36, 18
1363, 14 octobre. S, scribe. OS 34, 188
1367, 10 février. S, collecteur de Toulouse. OS 38A, 81v

Abbé de Saint-Sernin de Toulouse :

1370, 23 octobre. S, collecteur de Toulouse. OS 39, 67v

Évêque d'Agen :

1370, 27 octobre. S, sacriste de Saint-Jean de Perpignan, collecteur de Toulouse et d'Agen *deputatus ad hoc*.
OS 39, 73

AYMERICUS REBERII

Abbé de Saint-Hilaire :

1372, 8 mai. S, [avec *Raymundus Massilie*]. OS 39, 288v

AYMERICUS DE VALLE

Abbé de Notre-Dame des Fontenelles :

1365, 9 décembre. S, trésorier de Nicosie. OS 37, 141v

Abbé de La Peyrouse :

1364, 12 mai. O, bachelier en décrets, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 111

1365, 1^{er} février. S, trésorier de Nicosie. OS 37, 80

Abbé de Saint-Gilles :

1365, 7 mai. S. OS 37, 99v

***Évêque de Paphos :**

*1366, 22 janvier. V, son procureur. OS 31, 105

AYMO DE BOLAY

Abbé de Saint-Léger de Pons :

1375, 2 mai. S, son procureur. OS 41, 105

1375, 19 novembre. S, son procureur. OS 41, 192v

AYMO DE PYPONE

Évêque de Belley :

1374, 29 mars. S, [avec *Stephanus Raymundi*]. OS 40, 215

AYMONETUS DE VERME

Évêque de Grenoble :

1365, 27 mars. V, son procureur. OS 31, 94v

1366, 15 juin. V, son procureur et familier. OS 31, 109v

1367, 3 mai. V, son procureur et écuyer. OS 31, 119v

BALDUINUS BRITONIS DE BELLOMONTE

Abbé de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames :

1373, 29 mars. S, prêtre. OS 40, 73

Abbé de Notre-Dame de Mouzon :

1371, 8 mai. S, curé de Varennes-en-Argonne. OS 39, 146v

1373, 29 mars. S, prêtre. OS 40, 73

Abbé de Saint-Pierremont :

1372, 27 janvier. S, recteur de Varennes-en-Argonne. OS 39, 248

1373, 7 février. S. OS 40, 51v

Abbé de Saint-Denis de Reims :

1374, 7 août. S. OS 40, 262v

Abbé de Son-Hauteville :

1376, 23 juin. S, chanoine de Verdun. OS 41, 288v

Abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes :

1376, 27 mars. S. OS 41, 247

1376, 7 juin. S, son procureur. OS 41, 268

BALDUINUS BUILLON ALIAS DE WISSANT

Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :

1363, 9 février. S, scribe, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 147

1363, 30 décembre. S. OS 34, 204v

1366, 26 octobre. S, scribe. OS 38A, 44

BALDUINUS LENGUN

Abbé de Mont-Saint-Éloy :

1365, 25 janvier. S. OS 37, 74

BALDUINUS DE MOLINIS

Abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :

*1361, 9 mai. V, cleric du diocèse de Nevers, son procureur. OS 31, 51v

1362, 30 décembre. V, son procureur. OS 31, 73v

1367, 27 février. V, cleric du roi de France, son procureur. OS 31, 116v

BARRACIUS DE BARRACIO

Évêque de Nice :

1373, 10 janvier. S, noble. OS 40, 47v

BARTHOLOMEUS DEL CASSANH

***Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :**

*1369, 26 avril. Viterbe. S, scribe. OS 38, 244

Archevêque d'Arles :

1363, 11 janvier. S, scribe. OS 34, 140

1363, 1^{er} avril. S, scribe. OS 37, 37

Évêque de Mâcon :

*1361, 26 octobre. V, son procureur. OS 31, 56

1364, 8 janvier. V, scribe, son procureur. OS 31, 82v

1364, 5 mars. S. OS 34, 213v

BARTHOLOMEUS FABRI

Évêque de Cavillon :

1374, 4 octobre. S, son procureur. OS 40, 283

BARTHOLOMEUS MADERNI

Évêque de Castres :

1366, 27 avril. V, [avec *Radulphus de Rupe*]. OS 31, 107v

BARTHOLOMEUS DE PONTE

Évêque de Couserans :

1373, 16 avril. S. OS 40, 78v

BARTHOLOMEUS DE RIVO

Abbé de La Chaise-Dieu :

1371, 19 juin. S, prieur de Montjoux. OS 39, 154v

1372, 24 juin. S, prieur de Montjoux. OS 39, 302

1372, 18 décembre. S, prieur de Montjoux. OS 39, 380

BARTHOLOMEUS ROBERTI

Abbé de Notre-Dame de Beaugency :

1365, 8 janvier. V, prieur de Saint-Donatien d'Orléans, son procureur. OS 31, 91v

BARTHOLOMEUS RUANDI

Abbé de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt :

1367, 23 janvier. S, son familier. OS 38A, 70v

BARTHOLOMEUS DE SOLIO

Abbé de Beaulieu-en-Rouergue :

1362, 17 décembre. S, du monastère. OS 34, 132v

1363, 30 octobre. S, frère. OS 34, 12 / 189

BARTHOLOMEUS SPIEFAMIS DE LUCA

Abbé de Saint-Sauveur d'Anchin :

*1354, 30 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 80v

1362, 31 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 141

Abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise :

*1361, 22 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 69

1362, 7 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 127v

***Abbé d'Aulnay-sur-Odon :**

*1355, 31 octobre. S. OS 30, 104

Abbé de Notre-Dame de Barbeaux :

*1361, 27 novembre. S. OS 34, 19v

1363, 18 mars. S. OS 34, 155v

1364, 27 mars. S, marchand. OS 37, 31v

***Abbé de Notre-Dame de Beaugency :**

*1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 170v

Abbé de Saint-Lucien de Beauvais :

*1355, 19 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 105v

1362, 28 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 123

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

*1355, 31 octobre. S. OS 30, 103v

*1356, 20 juin. S. OS 30, 131v

*1360, 31 octobre. S. OS 33, 176

1362, 30 décembre. S. OS 34, 138v

1363, 18 mars. S. OS 34, 155

1363, 9 mai. S. OS 34, 166

Abbé de Notre-Dame de Bohéries :

1363, 12 janvier. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 142

***Abbé de Bonneval [diocèse Chartres] :**

*1354, 19 avril. S. OS 30, 48v

***Abbé de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer :**

*1353, 9 janvier. S, marchand d'Avignon. OS 28, 117

Abbé de Saint-Étienne de Caen :

*1361, 30 octobre. S. OS 34, 12v

*1362, 28 mai. S. OS 34, 111v

1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 161

Abbé de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt :

*1356, 22 juin. S. OS 30, 132

*1360, 9 avril. S. OS 33, 135 / 143v
 *1361, 13 avril. S. OS 34, 108
 1362, 16 novembre. S. OS 34, 136
 1363, 9 mai. S. OS 34, 163
***Abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons :**
 *1354, 19 avril. S. OS 30, 44v
 *1354, 6 novembre. S, marchand. OS 30, 69
Abbé de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres :
 1362, 3 octobre. S. OS 34, 122v
 1363, 10 février. S. OS 34, 150v
 1363, 19 juin. S. OS 34, 174
***Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :**
 *1354, 31 mai. S. OS 30, 53
***Abbé de Saint-Pierre de Corbie :**
 *1354, 21 juin. S. OS 30, 53
 *1356, 4 novembre. S. OS 30, 145
 *1357, 28 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 170v
Abbé de Saint-Taurin d'Évreux :
 *1353, 23 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 124
 *1354, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71
 *1355, 4 avril. S. OS 30, 89
 *1355, 31 octobre. S. OS 30, 104
 1363, 10 février. S. OS 34, 150v
 1364, 27 mai. S, marchand. OS 37, 28
***Abbé de Notre-Dame d'Ham :**
 *1354, 30 octobre. S, marchand. OS 30, 66v
 *1355, 31 octobre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 103v
Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :
 1363, 9 février. S, [avec *Balduinus Buillon alias de Wissant*]. OS 34, 147
***Abbé de Saint-Nicolas d'Hermières :**
 *1355, 5 mars. S, marchand de Lucques. OS 30, 82
***Abbé de Saint-Jean de Laon :**
 *1354, 21 juillet. S, marchand de Lucques. OS 30, 62
 *1355, 21 juillet. S. OS 30, 97v
***Abbé de Saint-Martin de Marmoutier :**
 *1354, 12 avril. S. OS 30, 42
 *1355, 4 avril. S. OS 30, 88
 *1356, 20 juin. S. OS 30, 131v
***Abbé de Saint-Faron de Meaux :**
 *1354, 7 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71v
***Abbé de Mont-Saint-Quentin :**
 *1362, 25 mai. S. OS 34, 110v
Abbé de Saint-Éloi de Noyon :
 *1362, 16 avril. S. OS 34, 108
 1362, 28 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 124
 1363, 18 mars. S. OS 34, 156
***Abbé de Saint-Euverte d'Orléans :**
 *1354, 31 octobre. S, marchand. OS 30, 69
 *1355, 31 octobre. S. OS 30, 103v

***Abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :**

- *1356, 27 juin. S. OS 30, 133
- *1357, 17 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 165
- *1361, 22 décembre. S. OS 34, 25

***Abbé de Saint-Magloire de Paris :**

- *1353, 13 août. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 139
- *1354, 30 août. S. OS 30, 60v

***Abbé de Saint-Martin de Pontoise :**

- *1361, 20 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 196v
- *1362, 16 mai. S. OS 34, 108

Abbé de Saint-Pierre des Préaux :

- *1361, 28 novembre. S. OS 34, 19
- 1362, 7 novembre. S. OS 34, 136
- 1363, 18 mars. S. OS 34, 155v
- 1363, 20 juin. S. OS 34, 174v
- 1364, 30 avril. S, marchand. OS 37, 31

***Abbé de Prémontré :**

- *1353, 11 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 30, 26
- *1354, 30 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 80
- *1355, 23 juin. S. OS 30, 95v

***Abbé de Saint-Jacques de Provins :**

- *1361, 25 octobre. S. OS 34, 74
- *1362, 22 juin. S. OS 34, 113

***Abbé de Saint-Melaine de Rennes :**

- *1360, 10 décembre. S, marchand de Lucques. OS 33, 182

Abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont :

- *1362, 16 avril. S. OS 34, 105v
- 1363, 20 juillet. S. OS 34, 2 / 176v

Abbé de Saint-Ouen de Rouen :

- 1364, 27 mars. S, marchand de Lucques. OS 34, 225

***Abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen :**

- *1353, 29 janvier. S, marchand d'Avignon. OS 28, 117

Abbé de Saint-Amand-les-Eaux :

- *1361, 26 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 70
- 1362, 7 novembre. S. OS 34, 127v
- 1363, 30 octobre. S. OS 34, 12 / 189

***Abbé de Saint-Basle :**

- *1357, 9 février. S, marchand de Lucques. OS 30, 155v

***Abbé de Saint-Benoît-sur-Loire :**

- *1355, 23 décembre. S. OS 30, 111
- *1356, 27 juin. S. OS 30, 132.

***Abbé de Saint-Denis-en-France :**

- *1355, 19 mai. S. OS 30, 92
- *1355, 23 décembre. S. OS 30, 110v
- *1356, 31 mai. S. OS 30, 131v
- *1357, 17 mai. S, marchand de Lucques. OS 30, 167

***Abbé de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine :**

- *1361, 25 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 84v

***Abbé de Saint-Florent-lès-Saumur :**

- *1356, 20 juin. S. OS 30, 129

*1357, 31 mai. S. OS 30, 167

***Abbé de Saint-Germer-de-Flay :**

*1353, 23 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 124v

***Abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin :**

*1361, 30 octobre. S. OS 34, 12v

Abbé de Saint-Quentin :

1363, 13 mai. S. OS 34, 165

***Abbé de Saint-Quentin-en-l'Île :**

*1354, 29 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71

Abbé de Saint-Thierry :

1362, 31 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 141

Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :

*1357, 16 janvier. S, marchand de Lucques. OS 30, 152v

*1361, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 33, 195v

*1361, 26 octobre. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 83v

1362, 28 septembre. S. OS 34, 123

1363, 18 mars. S. OS 34, 156

Abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens :

1363, 19 juin. S. OS 34, 171v

***Abbé de Sainte-Trinité de Savigny :**

*1355, 23 décembre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 110v

*1356, 24 décembre. S. OS 30, 150 / 157

***Abbé de Sept-Fontaines-en-Thiérache :**

*1361, 27 octobre. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 71

***Abbé de Signy-l'Abbaye :**

*1361, 18 décembre. S, marchand de Lucques. OS 34, 90v

***Abbé de Sainte-Trinité de Tiron :**

*1356, 31 mai. S. OS 30, 129

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**

*1356, 20 juin. S. OS 30, 132v

***Abbé de Notre-Dame du Val :**

*1362, 28 mai. S. OS 34, 111

***Abbé de Saint-Sauveur de Vertus :**

*1356, 23 avril. S. OS 30, 125v

*1357, 17 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 164

***Abbé de Vézelay :**

*1355, 8 avril. S, marchand d'Avignon. OS 30, 90

*1355, 22 juin. S. OS 30, 95

*1355, 23 décembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 113v

*1356, 27 juin. S. OS 30, 132v

Évêque d'Apt :

1363, 30 octobre. S. OS 34, 12v / 188v

Évêque d'Arras :

1362, 23 décembre. S. OS 34, 159v

1363, 6 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 157v

1364, 27 mars. S, marchand. OS 37, 31

***Évêque d'Auxerre :**

*1357, 14 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 162v

Évêque d'Avranches :

*1361, 6 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 98v

1362, 5 octobre. S. OS 34, 124v

1363, 22 décembre. S, marchand. OS 34, 25

Évêque de Bayeux :

1363, 15 mai. S. OS 34, 167

Évêque de Beauvais :

*1362, 22 juin. S. OS 34, 113

1363, 31 janvier. S. OS 34, 145

1364, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 206

1365, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 81v

***Évêque de Châlons :**

*1354, 6 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 63v

***Évêque de Chartres :**

*1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 171

*1361, 15 décembre. S, marchand de Lucques. OS 34, 89v

*1362, 24 mars. S. OS 34, 104

1362, 28 septembre. S. OS 34, 123

1363, 9 mai. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 167

Évêque de Dol :

*1354, 11 février. S, marchand. OS 30, 34

*1355, 4 avril. S. OS 30, 89

*1360, 18 décembre. S. OS 33, 184

*1361, 23 juin. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 33, 208v

*1362, 12 avril. S. OS 34, 111

1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 160

1364, 27 mars. S, marchand de Lucques. OS 34, 219

***Évêque d'Évreux :**

*1361, 6 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 65

***Évêque de Forlimpopoli :**

*1363, 30 octobre. S. OS 34, 12v / 189

Évêque de Laon :

*1353, 14 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 144

1363, 19 juin. S. OS 34, 170v

1364, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 227

1365, 1^{er} février. S. OS 37, 84

***Évêque de Lisieux :**

*1353, 21 juin. S. OS 28, 132v

*1355, 23 mai. S. OS 30, 93

*1361, 12 avril. S. OS 34, 105v

Évêque du Mans :

*1362, 12 avril. S. OS 34, 106v

1364, 27 mars. S, marchand. OS 37, 38

***Évêque de Nantes :**

*1357, 17 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 163v

***Évêque de Noyon :**

*1354, 11 janvier. S. OS 30, 31

*1356, 5 janvier. S, marchand de Lucques. OS 30, 111v

*1357, 14 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 165v

*1358, 3 janvier. S, marchand de Lucques. OS 33, 20

1362, 5 novembre. S. OS 34, 126

***Évêque d'Orléans :**

- *1354, 19 avril. S. OS 30, 45
- *1354, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71v
- *1355, 23 mai. S, marchand de Lucques. OS 30, 92v
- *1355, 31 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 30, 103
- *1356, 23 avril. S. OS 30, 126
- *1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 171v

***Évêque de Paris :**

- *1353, 23 mars. S, marchand de Lucques. OS 28, 124
- *1355, 19 novembre. S. OS 30, 106v
- *1356, 1^{er} juillet. S, marchand de Lucques. OS 30, 135
- *1361, 20 octobre. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 68

***Évêque de Rennes :**

- *1354, 19 avril. S. OS 30, 44
- *1355, 1^{er} avril. S. OS 30, 88
- *1356, 22 juin. S. OS 30, 131v

***Archevêque de Rouen :**

- *1353, 23 mars. S, marchand de Lucques. OS 28, 124
- *1354, 21 juin. S. OS 30, 52v
- *1355, 23 décembre. S. OS 30, 111
- *1356, 19 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 142

***Évêque de Senlis :**

- *1353, 29 avril. S. OS 28, 129
- *1354, 1^{er} février. S. OS 30, 33v
- *1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 171

Évêque de Soissons :

- 1363, 6 avril. S, [avec *Franciscus de Montecatino*]. OS 34, 158
- 1364, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 217v
- 1365, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 85

***Évêque de Thérouanne :**

- *1357, 14 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 162v

***Archevêque de Tours :**

- *1353, 21 février. V, marchand de Lucques. OS 28, 158

BARTHOLOMEUS DE TULIA

Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :

- 1366, 15 décembre. S, prieur de *Celone*. OS 38A, 62v

BARTHOLOMEUS DE VASSINHACO

Évêque de Vabres :

- 1366, 1^{er} octobre. S, écuyer du pape. OS 38A, 43v

BENEDICTUS DE CASANOVA

Évêque de Lescar :

- 1364, 2 mars. S, son procureur. OS 34, 212v

BENEDICTUS CAVALERII

Évêque de Toulon :

- *1369, 31 octobre. Rome. S, épicier du pape. OS 38, 246v

*1370, 13 avril. Rome. S, son procureur. OS 38, 298v
1370, 31 octobre. S, épicier du pape. OS 39, 96
1372, 16 février. S, épicier. OS 39, 255

BERENGARIUS DE ARRIO

Abbé de Saint-Guillaume-du-Désert :

1363, 25 février. S, infirmier. OS 34, 150
1363, 7 novembre. S, infirmier. OS 34, 15 / 190v
1363, 7 novembre. V, infirmier, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81
1364, 27 mars. S, infirmier. OS 34, 216v
1365, 4 février. S, infirmier. OS 37, 80
1365, 5 septembre. S, infirmier. OS 37, 132

BERENGARIUS DE CONIS

Abbé de Sainte-Foy de Conques :

1366, 19 novembre. V, son procureur. OS 31, 113v

BERENGARIUS DE CONIS

Évêque de Castres :

1374, 17 octobre. S, son écuyer. OS 40, 285v
1375, 17 avril. S, son procureur. OS 41, 96
1375, 18 décembre. S, son écuyer. OS 41, 219v
1376, 8 avril. S, son écuyer. OS 41, 249
1376, 21 juin. S, son écuyer. OS 41, 281
1376, 20 août. S, son écuyer. OS 41, 294v
*1379, 1^{er} février. S, son écuyer. IE 350, 11
*1379, 24 juin. S, son familier. IE 350, 24

BERENGARIUS GUILHOTI

Évêque de Couserans :

1371, 22 décembre. S, son procureur. OS 39, 231

BERETINUS DE BARGA

Abbé de Preuilley :

1364, 21 juin. S. OS 37, 33v

Évêque de Chalon :

1367, 13 janvier. S, [avec *Johannes Rosseti de Martigniaco*]. OS 38A, 72

BERNARDUS DE ARAMO

Abbé de Calers :

1374, 20 mai. S, son familier. OS 40, 241

BERNARDUS BERNUCII

Abbé de Notre-Dame d'Ardorel :

1364, 4 avril. S, moine. OS 34, 218
1365, 31 janvier. S, cellérier. OS 37, 77v

BERNARDUS DE BLANCAFORT

Évêque de Lombez :

1374, 27 juin. S. OS 40, 246

BERNARDUS BOHL

Abbé de Saint-Orens de Larreule :

1365, 31 octobre. S, son familier. OS 37, 129v

BERNARDUS DE BORLEN

Évêque de Metz :

*1370, 27 juin. Montefiascone. S. OS 38, 331

1371, 5 avril. S, son procureur. OS 39, 142

1372, 2 janvier. S, son procureur. OS 39, 245

BERNARDUS DE BORNO

Abbé de Notre-Dame de Pébrac :

1365, 18 décembre. V, son procureur. OS 31, 102v

BERNARDUS BRUSCARDI

Évêque d'Autun :

1376, 26 avril. S, son familier. OS 41, 260v

BERNARDUS DE BUGUETO

Abbé de Bonnefont :

1364, 10 octobre. O, chanoine de Marseille, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 126v

Abbé de Saint-Volusien de Foix :

1376, 30 août. S. OS 41, 295v

***Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :**

*1362, 27 août. V, son procureur. OS 31, 70

Abbé de Saint-Sever-de-Rustan :

1364, 10 octobre. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 126v

1366, 23 décembre. S, chanoine de Marseille. OS 38A, 68v

***Abbé de Sénanque :**

*1379, 25 août. O, son procureur. OS 43, 63.

***Abbé de Saint-Burkard de Würzburg :**

*1377, 2 mai. S. IE 345, 24

***Évêque d'Aire :**

*1361, 9 août. O, son procureur. OS 35, 5v

Évêque d'Angoulême :

1366, 11 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 114v

Évêque de Comminges :

1372, 14 août. S, son procureur. OS 39, 331

1372, 30 novembre. S, son procureur en curie romaine. OS 39, 381

1373, 1^{er} octobre. S, son procureur. OS 40, 145v

1374, 16 février. S, son procureur. OS 40, 203v

1375, 5 juin. S, son procureur. OS 41, 135v

1375, 5 octobre. S, son procureur. OS 41, 212v

Évêque de Couserans :

1364, 13 février. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 83v

1365, 2 août. S, chanoine de Marseille. OS 37, 116

1366, 31 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 37, 153

1366, 30 octobre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 113

1366, 22 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 66v

Évêque de Lombez :

1365, 19 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 97v

1366, 30 décembre. S, chanoine de Marseille. OS 38A, 68v

1371, 9 avril. S, chanoine de Marseille. OS 39, 130

1371, 31 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 39, 210

1372, 28 février. S. OS 39, 259v

1372, 23 juin. S, procureur en curie romaine. OS 39, 314v

1372, 29 octobre. S, son procureur. OS 39, 364

1373, 27 avril. S. OS 40, 83

1373, 6 octobre. S, son procureur. OS 40, 148v

1374, 16 février. S, procureur en curie romaine. OS 40, 203

Évêque de Pamiers :

1366, 30 décembre. S, chanoine de Marseille. OS 38A, 68v

*1369, 30 avril. Montefiascone. S, procureur en curie romaine. OS 38, 202v

1371, 5 février. S, procureur en curie romaine. OS 39, 106

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 258v

Évêque de Saintes :

1366, 11 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 114v

***Évêque de Würzburg :**

*1377, 2 mai. S, son procureur. IE 345, 24

BERNARDUS DE CALFIATA

Abbé de Saint-Pierre de Clairac :

1371, 23 mai. S, recteur de Villesèque, [avec *Gerardus de Bellopodio*]. OS 39, 149v

BERNARDUS DE CARTEVINO

Abbé de Combelongue :

1376, 12 avril. S. OS 41, 261

BERNARDUS DE CASLARIO

Évêque de Senez :

1364, 17 juillet. V, scribe de la Pénitencerie, son procureur. OS 31, 87v

1366, 1^{er} mai. V, scribe de la Pénitencerie, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108

BERNARDUS CAVALERII

***Abbé de Psalmodi :**

*1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 12

*1381, 2 juin. S, prieur de Saint-Cyprien. OS 45, 76

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 114

Abbé de Saint-Sernin de Toulouse :

1374, 24 mars. S, chanoine et aumônier. OS 40, 209

1375, 21 juillet. S, chanoine d'Auch, son procureur. OS 41, 146v

1375, 10 novembre. S, abbé de Serres. OS 41, 183

***Évêque d'Orléans :**

*1383, 7 avril. O, [avec *Johannes Gandonis* et *Johannes Parentis*], ses procureurs. RA 279, 137v

BERNARDUS DE CIRCIO

Abbé de Notre-Dame de Fontcaude :

1372, 27 mars. S, son chapelain. OS 39, 271

BERNARDUS DE COSSIO

Abbé de La Capelle :

1375, 31 décembre. S, son familier. OS 41, 202v

BERNARDUS COTANI

Évêque de Castres :

1365, 30 mars. S, chanoine de Burlats, son familier. OS 37, 88v

1366, 19 octobre. S, chanoine de Burlats. OS 38A, 46v

BERNARDUS DURANTI

Abbé de Calers :

1375, 26 octobre. S. OS 41, 176v

BERNARDUS DE FANO

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Sorde :

1363, 22 mars. S. OS 34, 154

1363, 28 novembre. S. OS 34, 19v / 195

BERNARDUS FERRARI

Abbé de Valmagne :

*1359, 19 mars. V, son procureur. OS 31, 27v

1363, 4 février. S, moine. OS 34, 144

1364, 20 juillet. S, moine. OS 37, 40v

1364, 4 novembre. S, moine, son procureur. OS 37, 57v

1365, 27 janvier. V, moine, son procureur. OS 31, 93

1365, 29 mai. S, moine. OS 37, 102v

1366, 17 janvier. V, son procureur. OS 31, 105

BERNARDUS DE FITA

Évêque de Tarbes :

1375, 26 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 41, 166v

BERNARDUS DE FORCIA

Archevêque de Bordeaux :

1363, 23 mars. S, prieur de Saint Léon. OS 34, 154

1372, 14 décembre. S. OS 39, 377

1373, 23 juin. S, prieur de Cabeausse. OS 40, 105

BERNARDUS FORESII

Abbé de Saint-Michel de Pessan :

1364, 12 avril. S, moine. OS 34, 221

1364, 2 décembre. S, hôtelier. OS 37, 61v

1366, 27 septembre. S, sacriste. OS 38A, 48v
1367, 5 avril. S, sacriste. OS 38A, 84

BERNARDUS DE GARDINIS

Évêque de Tarbes :

1376, 23 juin. S, son chapelain. OS 41, 281v

BERNARDUS HELIE

Abbé de Saint-Génis-des-Fontaines :

1372, 4 novembre. S, prévôt de Lérída, clerc. OS 39, 375v

Abbé de Valmagne :

1366, 29 octobre. S, chapelain du cardinal de Palestrina. OS 38A, 53

BERNARDUS LASCORT

Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :

1373, 12 novembre. S, *emptor* du cardinal de Comminges. OS 40, 158

BERNARDUS DE LATAPETRA

Évêque de Maillezais :

*1357, 21 juin. S, chapelain du seigneur de Maguelonne. OS 30, 168

1363, 27 novembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81v

BERNARDUS MALAFAYDA

Abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille :

1376, 31 mai. S. OS 41, 265v

BERNARDUS MARCELLI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1372, 23 juin. S, moine. OS 39, 310

1372, 30 octobre. S, moine. OS 39, 355v

BERNARDUS MARCUMBA

***Abbé de Féniers [Le-Val-Honnête] :**

*1359, 20 décembre. V, clerc, son procureur. OS 31, 33

*1361 23 décembre. V, son procureur. OS 31, 60

Évêque du Puy :

1364, 12 juillet. S, chanoine du Puy. OS 37, 36v

1371, 26 juin. S, chanoine du Puy, [avec *Petrus de Rodaria*]. OS 39, 165v

BERNARDUS MAYNARDI DE CASTRONOVO

Évêque de Sarlat :

1372, 15 mai. S, son familier. OS 39, 296

1373, 29 octobre. S, scribe. OS 40, 159

1375, 30 avril. S, son procureur. OS 41, 111v

1376, 8 avril. S, scribe. OS 41, 248v

BERNARDUS MELIORIS

***Évêque de Rieux :**

*1361, 3 avril. S, chapelain du cardinal de Limoges, son *socius*. OS 33, 200v

Évêque de Saint-Papoul :

*1355, 28 janvier. V, [avec *Stephanus de Nuce*], ses procureurs *ad hoc deputati*. OS 30, 193v
1364, 20 juin. S, camérier du cardinal de Limoges. OS 37, 38
1364, 11 décembre. V, camérier du cardinal de Limoges, son procureur. OS 31, 91

BERNARDUS DE MELLIS

Évêque de Rieux :

1374, 31 octobre. S, son *socius*. OS 40, 288
1375, 7 mai. S, son familier. OS 41, 116v

BERNARDUS PANTIFORTI

Abbé de Saint-Hilaire :

1374, 20 décembre. S. OS 40, 317

BERNARDUS PASTORIS

Abbé de Saint-Hilaire de Tourtoirac :

1372, 24 novembre. S. OS 39, 367

BERNARDUS DE PLANIS

Abbé de Saint-Savin-de-Bigorre :

1363, 20 janvier. V, son procureur. OS 31, 73v
1363, 23 janvier. S, son serviteur. OS 34, 141v
1363, 17 juin. S. OS 34, 170

BERNARDUS DE PODIO

Évêque de Lectoure :

1373, 16 avril. S, archidiacre d'Agen. OS 40, 78

***BERNARDUS DE PODISSANO DE LUCA**

***Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :**

*1367, 5 novembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 41v

***Abbé de La Chaise-Dieu :**

*1367, 28 septembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 42
*1369, 25 juin. Montefiascone. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 220v

***Abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons :**

*1367, 14 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], marchands de Lucques. OS 38, 50v

***Abbé de Saint-Jean-en-Vallée à Chartres :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

***Abbé de Saint-Pierre de Corbie :**

*1367, 15 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], marchands de Lucques. OS 38, 51

***Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 38v

***Abbé de Saint-Éloi de Noyon :**

*1367, 24 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 52v

***Abbé de Saint-Pierre des Préaux :**

*1367, 5 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 41v

***Abbé de Saint-Ouen de Rouen :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 66v

***Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 67

***Abbé de Saint-Mémmie :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 67

***Abbé de Saint-Pierre de Saint-Wandrille :**

*1367, 24 novembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 45v

***Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 40

***Abbé de Saint-Rémy de Sens :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 41v

***Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 42

***Évêque de Bayeux :**

*1367, 19 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 50

***Évêque de Châlons :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53v

***Évêque de Laon :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

***Évêque de Meaux :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 39

***Évêque de Noyon :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 52v

***Évêque de Paris :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 38

***Archevêque de Rouen :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 39v

***Évêque de Saintes :**

*1367, 29 novembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 45v

***Évêque de Sées :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 42

BERNARDUS PONTICORDI

Abbé de Saint-Hilaire :

1375, 20 juillet. S, son procureur. OS 41, 149v

1376, 22 décembre. S. OS 41, 219

BERNARDUS DE SANCTO STEPHANO

Abbé de Saint-Victor de Marseille :

1362, 28 septembre. S, son procureur. OS 34, 121

BERNARDUS DE SENACO

Abbé de Berdouès :

*1369, 6 décembre. Rome. S, courrier du pape. OS 38, 253v

1372, 7 octobre. S, courrier du pape. OS 39, 347

1373, 9 avril. S, courrier du pape. OS 40, 74

1373, 26 octobre. S, courrier du pape. OS 40, 152v

1374, 12 septembre. S. OS 40, 269v

1376, 31 janvier. S. OS 41, 226

Évêque de Lectoure :

1376, 1^{er} février. S, courrier du pape. OS 41, 225v

1376, 3 juin. S, courrier du pape. OS 41, 269v
1376, 30 août. S, courrier du pape. OS 41, 296v

BERNARDUS SORBERII

Abbé de Saint-Amand-de-Coly :

1365, 17 février. S, son *consameus*. OS 37, 82v
1366, 21 février. S, damoiseau. OS 37, 157v
*1369, 8 février. Rome. S. OS 38, 181v
*1370, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, damoiseau. OS 38, 329v
***Abbé de Saint-Barthélémy de Ferrare :**
*1372, 20 mars. S. OS 39, 267

BERNARDUS DE TILIO

Évêque d'Agen :

*1358, 20 septembre. S, son procureur. OS 33, 46
1372, 23 janvier. S. OS 39, 247v

BERNARDUS TRALHARII

Évêque d'Apt :

1362, 22 décembre. S. OS 34, 133

BERNARDUS DE UMERIO

Abbé de Notre-Dame de Sorèze :

1365, 20 janvier. S, son chapelain. OS 37, 106

BERNARDUS DE VALLECROSSA

Abbé de Saint-Gilles :

1375, 22 mars. S, frère, son procureur. OS 41, 85v
1375, 22 juin. S, moine. OS 41, 143

BERTHOLUS ALAMANDI

Évêque de Valence et Die :

1372, 10 mars. S. OS 39, 260v

BERTOLDUS DE BAJULI

Abbé d'Ahun :

1366, 7 novembre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 38A, 54

Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :

1364, 5 octobre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 37, 51
1366, 7 novembre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 38A, 53v

Abbé de Notre-Dame de Montebourg :

1366, 27 juillet. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 37, 188

Abbé de Notre-Dame de Saint-Lô :

1365, 3 décembre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 37, 140v
1366, 14 octobre. S, camérier du monastère. OS 38A, 49v
1366, 14 octobre. V, camérier du cardinal de Saragosse, son procureur. OS 31, 112v

Évêque de Lisieux :

1366, 3 octobre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 38A, 57v

BERTRANDUS ALBERTI

Évêque de Digne :

1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 157v

1363, 20 décembre. S, chanoine de Digne, son familier. OS 34, 24v / 200v

1363, 21 décembre. V, chanoine de Digne, son procureur. OS 31, 82

***Évêque de Senez :**

*1360, 27 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 39v

*1360, 3 juillet. S, prieur de Saint-André de Castellane, son familier. OS 33, 151

BERTRANDUS ARNALDI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1374, 1^{er} février. S, portier, de Maguelonne. OS 40, 195v

1374, 17 novembre. S, portier. OS 40, 301v

BERTRANDUS DE CASSANEIS

Évêque de Mirepoix :

1365, 15 avril. V, damoiseau, son familier. OS 31, 95v

1375, 27 juillet. S, son procureur. OS 41, 173

1375, 31 décembre. S, son écuyer. OS 41, 224

BERTRANDUS CHINTINI

Évêque de Marseille :

1371, 28 mars. S, chanoine de Marseille. OS 39, 124

BERTRANDUS DE FALGAYRATIO

Abbé de Saint-Pierre de Clairac :

*1362, 9 mars. S. OS 34, 151v

1365, 27 septembre. S, sergent d'armes. OS 37, 123v

1366, 28 novembre. S, sergent d'armes. OS 38A, 68v

BERTRANDUS DE GORDEGIA

Évêque de Saint-Flour :

1363, 28 mars. S, damoiseau. OS 34, 156v

1367, 17 avril. S, damoiseau. OS 38A, 96

BERTRANDUS LA BRANDA

Abbé de Saint-Pierre d'Uzerche :

1363, 16 février. S, damoiseau. OS 34, 148v

BERTRANDUS DE LADILHA

Évêque de Viviers :

1371, 24 mars. S, recteur de Saint-Bonnet de Laval-Atger. OS 39, 122v

1371, 27 septembre. S, son trésorier. OS 39, 203

1372, 31 janvier. S, son trésorier. OS 39, 249v

1372, 5 mai. S, son trésorier. OS 39, 294v

1374, 8 septembre. S. OS 40, 281

BERTRANDUS DE LAGARDELA

Évêque de Vaison :

1372, 9 décembre. S, prieur de Notre-Dame de Libello. OS 39, 375v

1373, 28 Septembre. S, prieur de Libello. OS 40, 141

BERTRANDUS RAFINI

***Patriarche d'Alexandrie :**

*1379, 4 juillet. O, évêque de Rodez, son procureur. RA 279, 86

Évêque de Castres :

*1369, 17 novembre. Rome. S, chapelain du pape. OS 38, 250v

1371, 14 janvier. S, prévôt de Lérida. OS 39, 99v

BERTRANDUS DE RANCO

Abbé de Saint-Gilles :

1371, 14 mai. S, préchantre. OS 39, 152

BERTRANDUS RAYMUNDI

Abbé de Saint-Gilles :

1362, 1^{er} décembre. S, prieur. OS 34, 131

BETRANDUS RENOAIDI

Évêque de Senez :

1363, 19 juin. S. OS 34, 171

BERTRANDUS DE RUPE

Abbé de Valmagne :

1362, 29 décembre. S, scribe. OS 34, 137

1366, 28 mai. S, scribe. OS 37, 177v

***Évêque de Rimini.**

*1366, 20 juin. O, scribe, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 167v

BERTRANDUS DE RUPPEFORTI

Abbé de Saint-Pierre de Caunes :

1365, 20 octobre. V, moine, son procureur. OS 31, 100v

BERTRANDUS DE VASSINHACO

Évêque de Vabres :

1365, 16 novembre. V, prieur de Peyre, son procureur. OS 31, 101v

BERTRANDUS DE VEYRACO

Abbé de Beaulieu-sur-Mémoire :

1364, 23 décembre. S, maître portier. OS 37, 78v

1366, 22 décembre. S, damoiseau du pape. OS 38A, 68

***Abbé de La Chaise-Dieu :**

*1361, 16 octobre. O, noble, son procureur. OS 35, 11

***Abbé de La Grasse :**

*1369, 6 avril. Rome. S, noble homme. OS 38, 197

***Abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille :**

*1377, 14 mai. S, écuyer du pape. IE 345, 26v

*1377, 12 novembre. S, son procureur. IE 345, 52

***Abbé de Saint-Pierre de Rebais :**

*1355, 15 juillet. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 6

*1356, 24 mai. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 12

*1357, 4 mai. V, noble, son procureur. OS 31, 19v

*1361, 15 octobre. V, damoiseau du diocèse de Meaux, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 54v

***Abbé de Saint-Maixent :**

*1368, 4 avril. Rome. S, maître portier. OS 38, 86v

***Abbé de La Grande-Sauve :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, maître portier. OS 38, 48

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1373, 23 juin. S, noble homme. OS 40, 108

***Évêque de Rodez :**

*1361, 23 août. O, son procureur. OS 35, 6

BONALDUS BORE

Abbé de Notre-Dame de Turpenay :

1375, 9 mai. S. OS 41, 110v

BONIFACIUS DE ALANCIO

Abbé de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice :

1367, 15 avril. S, moine. OS 38A, 90

BONIFACIUS VASSALI

Abbé de Saint-Michel-en-l'Herm :

1367, 24 avril. S. OS 38A, 96v

BONUS DE CAVALLIO

***Évêque d'Alba :**

*1372, 17 février. S, procureur en curie romaine. OS 39, 255

***Évêque d'Aqui :**

*1366, 14 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 108v

***Évêque de Pecs :**

*1365, 8 novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 101v

***Évêque de Transylvanie :**

*1366, 7 mai. V, procureur en curie romaine. OS 31, 108

***Évêque de Trente :**

*1366, 24 janvier. V. OS 31, 104

Évêque de Vence :

1375, 15 novembre. S. OS 41, 229v

BRICIUS MARCHANI

Abbé de Saint-Benoît :

1362, 15 décembre. S, moine. OS 34, 132

CARLINUS DE SITTAPIRUS

Abbé de Pontigny :

1364, 12 mai. S, notaire de *Cumis*. OS 37, 31v

CHRISTOFORUS GERI DE FLORENTIA

Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :

1372, 31 janvier. S, sergent d'armes. OS 39, 259

Archevêque de Tours :

1365, 30 décembre. S. OS 37, 139v

CIPRIANUS

Abbé de Saint-Pierre de Cluny :

1364, 29 juillet. S, des *Alberti novi*. OS 37, 53

CLEMENS DE GRANDIMONTE

***Abbé de Saint-Lucien de Beauvais :**

*1377, 23 mai. S. IE 345, 27

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**

*1382, 24 décembre. S, auditeur de la Chambre apostolique. OS 46, 111v

Archevêque de Bourges :

1376, 3 septembre. S, son familier. OS 41, 297

*1377, 23 mai. S. IE 345, 27

***Patriarche de Jérusalem (ancien archevêque de Bourges) :**

*1382, 7 juin. O, auditeur du sacré palais, [avec *Thomas Le Pourry*]. RA 279, 124

COLINUS COMITIS

Abbé de Saint-Serge et Bachus d'Angers :

1375, 1^{er} février. S, clerc, son familier. OS 41, 58v

CONON BROCARDI DE DANUBIO

Abbé de Saint-Rémy de Lunéville :

1375, 23 octobre. S, son procureur. OS 41, 176

1376, 6 juin. S. OS 41, 275v

CONRADUS HENRICI

Évêque de Strasbourg :

1372, 15 juin. S, doyen de Vysehrad, [avec *Wernerus Hermanni de Hamersteyn*]. OS 39, 300

***Évêque de Werden :**

*1367, 28 janvier. S, chanoine de Prague. OS 38A, 80v

DEODATUS JORDANI

Abbé de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon :

1364, 15 mai. S, camérier. OS 37, 25v

DIONISIUS DE FLORACO

Abbé de Saint-Pierre de Méobec :

1367, 16 avril. S. OS 38A, 94

DIONISIUS PORTERI

Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens :

1365, 20 juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 98

DIONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO

Abbé de Saint-Étienne de Caen :

1373, 31 mars. S. OS 40, 72

Abbé de Saint-Victor-en-Caux :

1372, 25 septembre. S, son procureur. OS 39, 346

1373, 12 avril. S, licencié en lois. OS 40, 79v

1373, 26 juillet. S. OS 40, 124v

DOMATUS DE PRATO

Abbé de Saint-Ruf de Valence :

1364, 24 décembre. V, chanoine, camérier, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 91v

DOMEMENUS DE CASA

Évêque de Bayeux :

1364, 27 janvier. S, [avec *Johannes Louterelli de Ulmonte* et *Jordanus de Haya*]. OS 34, 206

DOMINICUS

Abbé de Notre-Dame de La Case-Dieu :

1363, 29 novembre. S, moine. OS 34, 20 / 195v

DOMINICUS ANTILONI

Abbé de Saint-Arnould de Metz :

1376, 16 août. V, son procureur. OS 41, 324v

DOMINICUS DE CAPITEVILLA

Évêque de Nîmes :

1374, 9 janvier. S, son familier. OS 40, 197v

1374, 7 novembre. S, son procureur. OS 40, 310

DOMINICUS DE CARANBATO

Évêque de Lescar :

1367, 2 janvier. V, son procureur et familier. OS 31, 115v

DOMINICUS DE CASIS

Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :

1372, 7 octobre. S, bachelier en décrets. OS 39, 347

DOMINICUS DE CIVITATE

Abbé d'Escaledieu :

1363, 19 septembre. S, convers. OS 34, 182

DOMINICUS DE CLOSIO

Évêque d'Aire :

1364, 17 juillet. S, son familier. OS 37, 38v

DOMINICUS FABRI

Abbé de Saint-Pierre de Joncels :

1362, 6 novembre. S, moine. OS 34, 128

DOMINICUS DE GUERA

Abbé d'Escaledieu :

1374, 3 décembre. S, moine. OS 40, 311v

DOMINICUS DE NANCEYO

Abbé de Saint-Symphorien de Metz :

1366, 9 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 190v

1366, 11 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 60v

Abbé de Moyenmoutier :

1363, 31 décembre. S. OS 34, 202

DOMINICUS PONTII

***Abbé d'Ager :**

*1362, 29 novembre. V, son procureur. OS 31, 71v

***Abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech :**

*1369, 19 octobre. Rome. S, préchantre de Lérida. OS 38, 245

***Abbé d'Estang :**

*1371, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 210v

*1372, 30 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 355

***Abbé de Saint-Michel de Fluvia :**

*1362, 21 novembre. V, chanoine d'Huesca, son procureur. OS 31, 71

*1371, 29 mars. S, son procureur. OS 39, 135

*1371, 27 septembre. S, son procureur. OS 39, 203v

*1372, 13 février. S, préchantre de Lérida. OS 39, 255v

***Abbé de Notre-Dame de Gerri :**

*1370, 8 juillet. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 39, 45

***Abbé de Saint-Jean-Baptiste de La Pena :**

*1373, 28 septembre. S, préchantre de Lérida. OS 40, 144v

*1374, 7 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 40, 191

*1375, 4 janvier. S. OS 41, 52v

***Abbé de Poblet :**

*1363, 3 juin. V, chanoine d'Huesca, son procureur. OS 31, 78

***Abbé de Saint-Pierre de Rodas :**

*1370, 27 juin. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 38, 328v

***Évêque de Barcelone :**

*1361, 23 juillet. O, son procureur. OS 35, 5

*1370, 31 mai. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 38, 315

*1372, 31 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 39, 252v

*1372, 5 mai. S, préchantre de Lérida. OS 39, 290

*1372, 30 octobre. S. OS 39, 359v

*1373, 16 avril. S, préchantre de Lérida. OS 40, 78v

*1373, 24 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 40, 186

*1374, 12 août. S. OS 40, 261v

*1375, 14 février. S. OS 41, 68v

*1375, 20 juin. S, son procureur. OS 41, 141

*1375, 18 décembre. S. OS 41, 216

***Évêque de Doglia :**

*1364, 30 avril. S, son procureur. OS 34, 225

*1369, 12 juin. Montefiascone. S, [avec *Raymundus de Querio*]. OS 38, 212

Évêque d'Elne :

- 1372, 26 juin. S, préchantre de Lérida. OS 39, 307
- 1372, 23 décembre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 384v
- 1373, 1^{er} juillet. S, préchantre de Lérida. OS 40, 106
- 1373, 30 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 40, 157v
- 1374, 29 mars. S, préchantre de Lérida. OS 40, 223v
- 1375, 23 janvier. S son procureur. OS 41, 55v
- 1375, 8 juin. S, son procureur. OS 41, 127v
- 1376, 17 juin. V. OS 41, 318

***Évêque de Gérone :**

- *1370, 13 avril. Rome. S, préchantre de Lérida. OS 38, 297
- *1371, 5 avril. S. OS 39, 128v
- *1375, 19 avril. S, son procureur. OS 41, 102
- *1375, 7 novembre. S. OS 41, 184v
- *1376, 22 avril. S. OS 41, 260
- *1376, 21 juin. S, son procureur. OS 41, 288

***Évêque d'Huesca :**

- *1366, 10 novembre S, préchantre de Lérida. OS 38A, 51v
- *1370, 4 avril. Rome. S, préchantre de Lérida. OS 38, 293
- *1370, 31 octobre. S, clerc, chanoine de Lérida. OS 39, 69
- *1371, 1^{er} avril. S, préchantre de Lérida. OS 39, 134
- *1371, 30 août. S, son procureur. OS 39, 194
- *1372, 24 janvier. S. OS 39, 252
- *1372, 17 avril. S, préchantre de Lérida. OS 39, 280v

***Évêque de Lérida :**

- *1363, 27 janvier. V, chanoine d'Huesca. OS 31, 73v

***Archevêque de Monreale :**

- *1363, 18 février. O, son procureur. OS 36, 43v
- *1370, 31 octobre. S, chanoine de Lérida. OS 39, 70
- *1375, 19 février. S. OS 41, 68v

***Évêque de Segorbe :**

- *1370, 24 décembre. S, [avec *Raymundus de Olito*], ses procureurs. OS 39, 91

***Évêque de Tortose :**

- *1366, 23 décembre. S, préchantre de Lérida. OS 38A, 67
- *1370, 2 novembre. S, chanoine de Lérida. OS 39, 69v
- *1371, 5 avril. S. OS 39, 134
- *1371, 31 août. S, son procureur. OS 39, 194v
- *1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 248v

***Évêque d'Urgel :**

- *1366, 26 septembre. S, préchantre de Lérida. OS 38A, 45
- *1367, 26 janvier. S, chanoine de Lérida. OS 38A, 71
- *1370, 24 décembre. S, son procureur. OS 39, 92v
- *1372, 31 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 39, 255
- *1372, 5 mai. S, préchantre de Lérida. OS 39, 289v
- *1372, 24 décembre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 384v
- *1373, 6 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 144v
- *1374, 29 mars. S, préchantre de Lérida. OS 40, 223
- *1375, 15 janvier. S. OS 41, 52
- *1376, 19 janvier. S. OS 41, 221
- *1376, 20 janvier. S. OS 41, 322

- *1376, 17 juin. V, son procureur. OS 41, 317v
- *Évêque de Valence en Aragon :**
- *1370, 15 mai. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 38, 307
- *1370, 31 octobre. S, chanoine de Lérida. OS 39, 69v
- *1371, 4 février. S, préchantre de Lérida. OS 39, 109v
- *1371, 5 avril. S. OS 39, 141
- *1371, 30 juillet. S, son procureur. OS 39, 189
- *1371, 1^{er} octobre. S, préchantre de Lérida, son procureur. OS 39, 202v
- *1372, 1^{er} mars. S, son procureur. OS 39, 258v
- *1372, 30 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 354v
- *1373, 8 mars. S, préchantre de Lérida. OS 40, 67v
- *1373, 1^{er} juillet. S, préchantre de Lérida. OS 40, 108
- *1374, 7 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 40, 190v
- *1374, 14 août. S. OS 40, 261v
- *1375, 8 juin. S, son procureur. OS 41, 128v
- *1376, 31 mai. S, son procureur. OS 41, 269
- *1377, 19 octobre. S, son procureur. IE 345, 49v

DOYNUS DE REMIS

Abbé de Saint-Rémy de Reims :

- 1373, 29 mars. S. OS 40, 77v
- 1376, 28 juin. S, son procureur. OS 41, 299v

Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :

- 1374, 8 avril. S, son procureur. OS 40, 228v

Abbé de Saint-Thierry :

- *1369, 15 janvier. Rome. S, son procureur. OS 38, 175v
- 1371, 16 octobre. S, son procureur. OS 39, 207
- 1372, 1^{er} mars. S. OS 39, 279v

***Évêque de Castres :**

- *1377, 24 novembre. S, son procureur. IE 345, 53

DURANDUS BONIOLI

Évêque de Clermont :

- 1376, 5 septembre. V, chanoine de Clermont, son procureur. OS 41, 319v

Archevêque d'Embrun :

- 1374, 19 juillet. S. OS 40, 261

DURANDUS DE FALCONE

Abbé de Saint-Ruf de Valence :

- 1366, 26 septembre. S, prieur de Notre-Dame de Corbelin. OS 38A, 44v / 54

DURANDUS RAYNALDI

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

- 1370, 17 décembre. S, moine. OS 39, 89

DURANDUS DE ROMANHATO

Abbé de Notre-Dame de Pébrac :

- 1363, 30 décembre. V, son procureur. OS 31, 82
- 1364, 30 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 93v

1366, 4 février. V, procureur en curie romaine. OS 31, 104v

1367, 5 janvier. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 115v

Abbé de Saint-Seine-l'Abbaye :

1367, 21 mars. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 117

***Évêque de Couserans :**

*1354, 24 mars. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 30, 194v

***Évêque d'Orense :**

*1355, 28 février. S, son procureur. OS 30, 81v

*1355, 2 décembre. S, son procureur. OS 30, 107

*1356, 16 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 30, 139

***Évêque de Vabres :**

*1359, 27 février. V, son procureur. OS 31, 27

DURANTUS ARTALDI

Abbé de Chambons :

1370, 16 octobre. S, bourgeois de Mende. OS 39, 64

1371, 5 avril. S, bourgeois de Mende. OS 39, 126

DURANTUS CUNBIS

Évêque de Mende :

1372, 18 juin. S, recteur de Saint-Gal. OS 39, 302v

DURANTUS DE SCURIA

Abbé de Saint-Thibéry :

1371, 4 novembre. S, son familier. OS 39, 209v

EBLO DE MEDERIO

Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :

1366, 30 janvier. S, clerc de la Chambre. OS 37, 153

EBRARDUS

***Abbé de Moûtiers-Saint-Jean :**

*1355, 16 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 30, 76v

Abbé de Notre-Dame de Sorèze :

1364, 24 décembre. S, son procureur. OS 37, 67v

EGIDIUS DE BACOMA

Abbé de Saint-Denis de Reims :

1366, 30 avril. V, aumônier. OS 31, 107v

EGIDIUS DE BRIFFA

Évêque de Lectoure :

1375, 21 avril. S, son chapelain. OS 41, 96

EGIDIUS DE CENNACO

Archevêque d'Embrun :

1373, 24 décembre. S. OS 41, 88

1374, 14 avril. S, chanoine de Saint-Denis de Liège. OS 40, 226v

1375, 23 décembre. S, son procureur. OS 41, 85v

EGIDIUS DE JARDINO

Abbé de Saint-Amand-les-Eaux :

1362, 30 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 81

EGIDIUS DE ULCHEYO

Évêque de Langres :

1375, 1^{er} septembre. S. OS 41, 161

EGIDIUS DE ULMEO

Abbé de Saint-Faron de Meaux :

1372, 28 septembre. S, chanoine d'Auxerre. OS 39, 350v

ETHAIDUS DE ELDINGHEN

Évêque de Verdun :

1372, 20 mars. S, chanoine d'Hildesheim. OS 39, 278v

1373, 23 juillet. S, chanoine d'Hildesheim. OS 40, 124v

***FERNANDUS RODERICI**

***Archevêque de Tolède :**

*1364, 10 avril. S, archidiacre de Jerez de la Frontera en l'Église de Séville, [avec *Marchus Clarini* et *Ubertinus de Andrea*]. OS 34, 222

FERRICUS ALBERTI

Évêque d'Autun :

1364, 14 novembre. S, archiprêtre d'Autun. OS 37, 59

1365, 21 juillet. S, archiprêtre d'Autun. OS 37, 112v

DE FLOREYO

Abbé de Saint-Martin de Sées :

1372, 4 février. S, prieur de Digny, son procureur. OS 39, 252v

FOLINARUS CONSINAMI

Abbé de Saint-Nabor de Saint-Avoid :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 180

FRANCISCUS DE BAMO

Abbé de Grandselve :

1366, 26 octobre. V, son procureur. OS 31, 112v

FRANCISCUS BASTERII

Abbé de Saint-Martin de Canigou-en-Conflent :

1365, 6 octobre. V, son procureur. OS 31, 100v

FRANCISCUS DE CHITO

Abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer :

1367, 18 février. S, marchand de Florence, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38A, 76

FRANCISCUS FALGUERII

Abbé de Saint-Jacques de Joucou :

1362, 14 décembre. S. OS 34, 131v

FRANCISCUS FLORENCII

Évêque de Marseille :

1363, 27 septembre. S, son chapelain. OS 34, 7v / 183v

FRANCISCUS DE GERMIGNIACO

Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens :

1366, 6 août. V, chanoine de Sens, son procureur. OS 31, 111v

FRANCISCUS LA MOILLA

Abbé de Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne :

1373, 20 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 184v

FRANCISCUS DE MONTEACUTO

Évêque de Soissons :

1363, 6 avril. S, son procureur, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 158

*1369, 25 juin. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 215v

***FRANCISCUS ORCELLI DE LUCA**

***Évêque de Lisieux :**

*1370, 1^{er} février. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 273

***Évêque de Thérouanne :**

*1370, 29 avril. Montefiascone. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 38, 307

FRANCISCUS PERRINI DE CALCIA

Abbé de Saint-Mihiel :

1375, 10 février. S, chanoine de Metz. OS 41, 62v

1375, 28 mai. S, chanoine de Metz. OS 41, 122

1375, 19 décembre. S, chanoine de Metz. OS 41, 223

Abbé de Saint-Nabor de Saint-Avoid :

1376, 13 juin. S, son procureur. OS 41, 274v

1376, 19 juillet. V, chanoine de Metz, son procureur. OS 41, 318v

FRANCISCUS PINADA

Abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech :

1374, 4 février. S, son procureur. OS 40, 199

FRANCISCUS SODERINI

Abbé de Preuilly :

1366, 26 mai. S, [avec ses associés]. OS 37, 176v

***Évêque de Liège :**

*1366, 4 février. S, marchand. OS 37, 154v

FRANCISCUS SPIEFAMIS DE LUCA

Abbé de Saint-Milon de Dommartin :

1375, 6 octobre. V, marchand d'Avignon, son procureur. OS 41, 321

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1376, 4 mai. V, son procureur. OS 41, 320v

FRANCISCUS DE VOLOBRICA

Évêque de Fréjus :

1374, 23 juin. S, bourgeois d'Avignon. OS 40, 279

GALAUBRA DE PANASSATO

Abbé de Berdouès :

1363, 14 décembre. S, chevalier. OS 34, 23 / 199v

1364, 10 décembre. S, chevalier. OS 37, 63

1365, 7 août. S, chevalier. OS 37, 116v

***Abbé d'Escaledieu :**

*1358, 14 avril. S, chevalier. OS 33, 27v

GALHARDUS CARBONELLI

Abbé de La Grâce-Dieu :

1365, 29 octobre. S, scribe. OS 37, 128

Abbé de Notre-Dame de Moreilles :

1364, 13 avril. O, scribe. OS 36, 108

1365, 29 octobre. S, scribe. OS 37, 128

Évêque de Sées :

1363, 27 juillet. O, scribe, son procureur. OS 36, 68

GALHARDUS DE CASSANEAPULCRA

Abbé de Bonnefont :

1371, 9 avril. S, syndic. OS 39, 127v

1371, 30 octobre. S, moine. OS 39, 209v

GALHARDUS DE LEMOVICINIO

Évêque de Carcassonne :

*1359, 26 avril. S, son familier. OS 33, 78v

*1360, 23 juin. S. OS 33, 147

*1360, 31 décembre. S, son trésorier. OS 33, 185v

1367, 25 février. S, recteur de Nailloux. OS 38A, 76

Archevêque de Toulouse :

*1362, 27 juin. S. OS 34, 114

1362, 24 décembre. S. OS 34, 134v

GALHARDUS LIGNERII

Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :

1371, 5 avril. S, son familier. OS 39, 127

GALHARDUS NATAS

Évêque de Nîmes :

1375, 22 décembre. S, son écuyer. OS 41, 201v

*1377, 9 mars. S, son procureur. IE 345, 17v

GALTERUS FABRI

Abbé de Saint-Pierre de Chalon :

1364, 30 décembre. S, son procureur. OS 37, 68v

GALTERUS DE MOLHETA

Évêque de Rodez :

1363, 1^{er} mai. S, son chapelain. OS 34, 164

1366, 31 octobre. S, son chapelain. OS 38A, 51v

GARINUS DE MONTEJOVIS

Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :

1376, 6 septembre. S. OS 41, 300

GARINUS DE RUPE MAURELLI

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1375, 20 décembre. S. OS 41, 200v / 217

GARNERIUS PINARDI DE REMIS

Abbé de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres :

1366, 18 juillet. V, son procureur. OS 31, 110v

Abbé de Saint-Nicolas d'Hermières :

1367, 17 avril. S, son procureur. OS 38A, 93

1367, 20 avril. V, son procureur. OS 31, 119

***Abbé de Notre-Dame d'Ham :**

*1361, 23 septembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 54

Abbé de Saint-Magloire de Paris :

*1362, 31 mars. V, son procureur. OS 31, 65

1363, 15 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 76

1366, 18 juillet. V, son procureur. OS 31, 111

Abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont :

1362, 4 novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 71

***Abbé de Saint-Médard de Soissons :**

*1362, 9 janvier. V, son procureur. OS 31, 61v

GASBERTUS DE LUGANH

Archevêque de Toulouse :

1364, 15 juin. S, licencié en lois. OS 37, 31

GAUBERTUS DE SANCTO EXUPERIO

Abbé de Saint-Géraud d'Aurillac :

1365, 2 décembre. S, damoiseau. OS 37, 140v

1375, 9 juillet. S, son frère. OS 41, 136

GAUFRIDUS

Évêque de Quimper :

1363, 27 septembre. S, son frère, chanoine de Quimper. OS 34, 8 / 184

1363, 28 septembre. V, chanoine de Quimper, son procureur. OS 31, 80

GAUFRIDUS ALBERTI

***Abbé de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice :**

*1357, 19 octobre. S. OS 30, 177

*1358, 22 octobre. S. OS 33, 51v

***Abbé de Saint-Pierre de Rillé de Fougères :**

*1354, 21 mars. S, son procureur. OS 30, 38

*1354, 21 mars. V, son procureur. OS 30, 183

***Abbé de Saint-Melaine de Rennes :**

*1358, 24 septembre. S, son procureur. OS 33, 47v

***Abbé de Saint-Jean-des-Prés :**

*1354, 21 mars. S. OS 30, 37v

***Évêque de Rennes :**

*1360, 22 juin. S, son procureur. OS 33, 150

*1361, 1^{er} février. S, son procureur. OS 33, 190

*1361, 2 novembre. S, son procureur. OS 34, 75v

*1362, 7 février. S, son procureur. OS 34, 97

*1362, 21 juillet. S, son procureur. OS 34, 118v

Évêque de Saint-Brieuc :

*1359, 21 février. S. OS 33, 71

*1359, 16 octobre. S, son procureur. OS 33, 101

*1360, 22 juin. S, son procureur. OS 33, 150

*1360, 31 décembre. S, son procureur. OS 33, 186

*1361, 1^{er} février. S, son procureur. OS 33, 190

1363, 8 février. S, procureur. OS 34, 146

***Évêque de Saint-Malo :**

*1355, 3 octobre. V, son procureur. OS 31, 9

***Évêque de Tréguier :**

*1356, 19 novembre. S. OS 30, 146

GAUFRIDUS DE ASSAYO DICTUS BERSIERRE

Archevêque de Reims :

*1359, 30 novembre. V, son *socius*, *sigilliferus* et procureur. OS 31, 38

*1361, 18 octobre. V, son *sigilliferus* et procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55

*1361, 22 octobre. S, son *sigilliferus*. OS 34, 68v

*1362, 22 juin. S, son *sigilliferus*. OS 34, 114

*1362, 5 septembre. S, son chapelain et *sigilliferus*. OS 34, 120

1364, 27 avril. S, son familier. OS 37, 25

1364, 15 mai. V, son procureur. OS 31, 86

1364, 15 octobre. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 37, 52v

1365, 8 février. S, son *sigilliferus*. OS 37, 81

GAUFRIDUS DE BARRA

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1370, 29 novembre. S, [avec *Petrus Machon*], ses procureurs. OS 39, 82v

GAUFRIDUS FULLONIS

Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :

1365, 4 juin. S, chanoine d'Amiens. OS 37, 105

1366, 25 février. S, chanoine d'Amiens. OS 37, 158v

GAUFRIDUS MERCATORIS

Abbé de Sainte-Croix de Talmont :

1364, 3 avril. V, recteur de La Grolle, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 84v

GAUFRIDUS MICHAELIS

Abbé de Notre-Dame de Bernay :

1365, 26 mai. V, son procureur. OS 31, 97

Abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte :

1365, 4 novembre. S, chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers. OS 37, 137v

GAUFRIDUS MILITIS JUNIOR

Abbé de Saint-Guérolé de Landévennec :

1363, 15 mai. S. OS 34, 164

GAUFRIDUS MONCHI

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1367, 20 mars. O, prêtre, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 180

GAUFRIDUS NIGRI

Abbé de Saint-Paul de Cormery :

1363, 7 février. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 74

***Archevêque de Reims :**

*1356, 6 février. V, son procureur. OS 31, 8v

*1357, 21 juin. S, son procureur, [avec *Johannes de Vaufanuera*]. OS 30, 168v

Évêque de Vannes :

1362, 14 novembre. S. OS 37, 45v

GAUFRIDUS RAYNERII

Évêque de Saint-Brieuc :

1376, 26 janvier. O, [avec *Petrus de Petrafita*], ses procureurs. OS 43, 35v

GAUFRIDUS DE ROSERIIS

Évêque de Saint-Brieuc :

1372, 9 février. S, son procureur. OS 39, 261v

GAUFRIDUS SAPIENTIS

***Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :**

*1358, 11 octobre. S, son écuyer. OS 33, 49

Archevêque d'Embrun :

1376, 23 juin. S, son familier. OS 41, 289v

GAUFRIDUS DE VALLISCOLORE

Abbé de Saint-Loup de Troyes :

1376, 22 avril. S, frère, son procureur. OS 41, 255

1376, 6 septembre. S. OS 41, 300

GEORGIUS DE EDUA

Abbé de Flavigny :

1370, 14 décembre. S, moine de Saint-Seine. OS 39, 85v

Abbé de Saint-Seine-l'Abbaye :

1367, 24 mars. S, *forestarius*. OS 38A, 82v

1371, 8 novembre. S, son moine. OS 39, 213

1373, 4 avril. S, aumônier. OS 40, 71v

GERARDUS DE BELLOPODIO

Abbé de Saint-Pierre de Clairac :

1370, 15 novembre. S, sergent d'armes, [avec *Petrus de Cunba*]. OS 39, 76v

1371, 23 mai. S, sergent, [avec *Bernardus de Calfiata*]. OS 39, 149v

Abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont :

1376, 19 août. S, son procureur. OS 41, 294

GERARDUS DE BLATERANCO

Abbé de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs :

1373, 7 octobre. S. OS 40, 149

1374, 30 mars. S, bachelier en lois. OS 40, 223

GERARDUS BONETI

***Abbé de Saint-Pierre *ad aram* de Naples :**

*1367, 17 mars. S, son procureur. OS 38A, 79v

***Évêque de Cahors :**

*1368, 10 mars. Rome. S, maître portier. OS 38, 77v

*1368, 22 décembre. Rome. S, portier. OS 38, 162

Évêque de Nîmes :

1367, 20 mars. O, portier, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 177v

GERARDUS DE BUXERIIS

Abbé de Bonne-Fontaine-en-Thiérache :

1364, 10 décembre. V, procureur général de l'ordre cistercien. OS 31, 90v

Abbé de Clairvaux :

1364, 27 novembre. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 37, 62

Abbé de La Ferté-sur-Grosne :

1364, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 90v

Abbé de Foigny :

1364, 1^{er} juillet. V, moine, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 87

Abbé de La Grâce-Dieu :

1364, 12 mai. O, moine de Clairvaux. OS 36, 112

Abbé de Notre-Dame de Loos :

1364, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 90v

Abbé de Maizières :

1364, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 90v

Abbé de Morimond :

1364, 10 décembre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine *ad hoc constitutus*. OS 31, 90v

Abbé de Vuluisant :

1363, 29 novembre. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 34, 21 / 196v

GERARDUS DE CALMA

Évêque de Valence et Die :

1371, 25 janvier. S, doyen de Valence. OS 39, 102v

GERARDUS DE CHALLANVILLAM

Abbé de Saint-Desle de Lure :

1365, 22 septembre. V, son procureur. OS 31, 100

GERARDUS DE CHAMPENIS

Évêque de Rieux :

1365, 26 mai. S, chanoine d'Amiens. OS 37, 102

GERARDUS CHASSARELLI

Abbé de La Peyrouse :

1366, 24 janvier. S, son procureur. OS 37, 151v

GERARDUS DE CORNILIO

Évêque de Châlons :

1364, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 83

GERARDUS CORREGII

Abbé de Notre-Dame de Pontaut :

1365, 20 décembre. S. OS 37, 143v

Évêque de Tarbes :

1363, 29 novembre. S, moine de Fontfroide. OS 34, 195v

GERARDUS DE DAMBRARC

Évêque de Carcassonne :

1366, 28 février. V, prévôt de Carpentras, son procureur. OS 31, 105

GERARDUS EMBLARDI

***Archevêque de Narbonne :**

*1382, 28 mai. S, son trésorier. OS 46, 61

Archevêque de Toulouse :

1363, 22 décembre. S, son familier. OS 34, 25 / 201v

GERARDUS FABRI

Abbé de Saint-Jacques de Béziers :

*1362, 30 avril. O, son procureur. OS 35, 28

1364, 19 juillet. S, scribe. OS 37, 40

Abbé de Notre-Dame de Fontcaude :

1363, 9 février. S, scribe. OS 34, 146v

Abbé de Notre-Dame de Quarante :

*1362, 30 avril. O. OS 35, 28

1363, 18 mai. S, scribe. OS 34, 167v

1364, 31 janvier. S, scribe. OS 37, 41

1364, 3 octobre. S, scribe. OS 37, 51v

1366, 3 octobre. S, scribe. OS 38A, 50

Abbé de Saint-Polycarpe :

1363, 9 octobre. S, scribe. OS 34, 10v / 187v

1364, 10 janvier. S, scribe. OS 37, 41

1364, 31 janvier. S, scribe. OS 37, 41v

***Évêque de Mitrovitsa :**

*1368, 6 juillet. O, Montefiascone, scribe, son procureur. OS 36, 202

***Évêque d'Osma :**

*1364, 4 décembre. V, scribe. OS 31, 90v

*1365, 12 janvier. V, scribe, son procureur. OS 31, 92v

*1366, 11 décembre. S, chanoine de Narbonne, scribe. OS 38A, 62

***Évêque de Transylvanie :**

*1368, 6 juillet. Montefiascone, O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 202

GERARDUS DE FAGU

Abbé de Figeac :

*1362, 4 février. S, son familier. OS 34, 95v

1362, 25 octobre. S, vicaire de Sabadel. OS 34, 125v

1362, 25 octobre. V, son procureur. OS 31, 70v

GERARDUS GUIDALOTI DE FLORENTIA

Abbé de Saint-Savin-de-Bigorre :

1364, 23 mars. S, changeur. OS 34, 216

***Évêque de Sessa :**

*1357, 3 octobre. V, changeur, son procureur. OS 31, 22

*1358, 28 septembre. S, changeur d'Avignon. OS 33, 48v

Évêque de Valence et Die :

1364, 14 mars. S, changeur, scribe de la curie romaine. OS 34, 214v

GERARDUS GUISTARDI

Abbé d'Aubazine :

1365, 25 août. O, archiprêtre de Brive, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 145

GERARDUS DE LINGONIS

Abbé de Poulitiers :

1364, 4 novembre. S, prieur de Saint-Jean d'Avignon. OS 37, 57

1364, 4 novembre. V, prieur de Saint-Jean d'Avignon, son procureur. OS 31, 89v

GERARDUS MARSENACO

Évêque de Nevers :

1363, 31 janvier. S, chanoine de Chartres. OS 34, 148

GERARDUS DE OCTONE

Abbé de Filly :

1363, 31 décembre. S, du diocèse de Langres. OS 34, 26v / 202v

GERARDUS DE PLASA

Abbé de Notre-Dame de Sablonceaux :

1366, 23 mars. S, procureur de l'évêque de Saintes. OS 37, 164

1366, 10 décembre. S, prêtre. OS 38A, 60v

GERARDUS RAYNARDI

Évêque de Béziers :

1375, 5 juillet. S, son procureur. OS 41, 146

GERARDUS ROSSELI

Évêque de Saint-Papoul :

1373, 23 juin. S, son familier. OS 40, 103v

1374, 13 novembre. S, son écuyer. OS 40, 299

GERARDUS DE SERGIACO

Abbé de Sainte-Madeleine de Châteaudun :

1364, 19 juillet. S. OS 37, 40v

Abbé de Moutiers-Saint-Jean :

1363, 31 octobre. S. OS 34, 15v / 191v

1364, 6 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 45

1364, 25 novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 90

1364, 28 novembre. S. OS 37, 62v

1365, 28 novembre. S, procureur de la curie romaine. OS 37, 140

1365, 29 novembre. V, son procureur. OS 31, 102

1366, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 114v

1367, 28 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 74v

Abbé de Sainte-Geneviève de Paris :

1364, 6 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 45

1365, 20 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 140

1366, 22 juin. S, procureur en curie romaine, [avec *Johannes Creti*]. OS 37, 182

1366, 21 novembre. S. OS 38A, 56

Abbé de Saint-Victor de Paris :

*1362, 7 février. V, son procureur. OS 31, 62v

*1362, 8 février. S, son procureur. OS 34, 97v

1363, 7 février. V, son procureur. OS 31, 74

1363, 9 février. S. OS 34, 146

Abbé de Saint-Jouin-de-Marnes :

1365, 6 juin. S, procureur en curie romaine. OS 37, 103v

Abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons :

1365, 23 décembre. S, son procureur en curie romaine. OS 37, 144v

1367, 30 mars. S. OS 38A, 89

1367, 3 avril. V, son procureur. OS 31, 118

Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :

*1361, 16 octobre. O, son procureur. OS 35, 11

1362, 20 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 72v

1363, 6 avril. S. OS 34, 162

1363, 30 décembre. S, son procureur. OS 34, 26v / 203

1366, 15 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 64v

Abbé de Saint-Médard de Soissons :

1363, 8 janvier. V, son procureur. OS 31, 71v

1363, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 82
1364, 31 décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92
1366, 16 mars. V, procureur en curie romaine. OS 31, 106
1367, 9 mars. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 90
1367, 1^{er} avril. V. OS 31, 118

Abbé de Saint-Philibert de Tournus :

1364, 1^{er} février. V, procureur en curie romaine. OS 31, 83
1364, 10 octobre. S, son procureur. OS 37, 51v
1365, 29 janvier. S, son procureur. OS 37, 77v
1366, 28 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 104v
1367, 14 février. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 116

Abbé de Notre-Dame de Valsery :

1365, 11 janvier. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 133v

***Évêque de Bâle :**

*1365, 23 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 136v
*1366, 5 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 55v

Archevêque de Besançon :

1364, 28 novembre. S, son procureur. OS 37, 66v
1365, 2 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 124v
1365, 30 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 149v
1366, 19 décembre. S, son procureur. OS 38A, 64v
1367, 1^{er} février. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 74v
1367, 4 juillet. S, procureur en curie romaine. OS 38, 29

Évêque de Metz :

1363, 7 novembre. S, procureur en curie romaine / son procureur. OS 34, 16 / 192
1364, 7 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 46
1364, 28 novembre. S, son procureur. OS 37, 63v
1365, 31 mars. S, son procureur. OS 37, 93

GERARDUS SENDETI

***Abbé de Saint-Pierre d'Étival :**

*1359, 31 janvier. S, chanoine de Verdun. OS 33, 66v

Abbé de Moyenmoutier :

1363, 22 décembre. S, scribe. OS 34, 25 / 201

GERARDUS DE URCHIS

Abbé de Notre-Dame de Molesme :

1375, 28 septembre. S, son familier. OS 41, 169v

GERARDUS DE VASSINHACO

Abbé de Saint-Michel de Grandmont :

1362, 29 novembre. V, son procureur. OS 31, 71v
1363, 3 novembre. V, prieur de Pommier-Aigre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

GERIUS ANDREE

Archevêque de Toulouse :

1364, 1^{er} février. S. OS 34, 207v

GERMANUS DE MOLINIS

Abbé de Saint-Jacques de Joucou :

1373, 10 décembre. S, recteur de Pia. OS 40, 171

GILBERTUS

Évêque de Pamiers :

1374, 21 juin. S, chanoine de Thérouanne, son procureur. OS 41, 76

GISBERTUS DE LUR

Abbé de La Grasse :

1365, 13 mars. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 88v

1366, 24 avril. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 175

Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :

1365, 16 juin. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 98

1366, 24 janvier. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 104

*1368, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, chanoine de Limoges. OS 38, 117v

Abbé de Saint-Augustin de Limoges :

1365, 26 juin. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 98

Abbé de Saint-Martial de Limoges :

1362, 26 novembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 71v

1363, 22 décembre. V, son procureur. OS 31, 82

1365, 8 août. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 117

1366, 11 avril. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 170v

1366, 23 décembre. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 115

*1369, 1^{er} juin. Montefiascone. S, chanoine de Limoges. OS 38, 209

*1370, 1^{er} mai. Montefiascone. S, chanoine de Limoges. OS 38, 297v

Abbé de Saint-Martin de Limoges :

*1354, 11 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 30, 182

*1355, 3 janvier. V, son procureur. OS 30, 192

*1356, 20 novembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 7v

*1357, 18 novembre. V, chanoine de Saint-Germain de La Châtre. OS 31, 17v

*1358, 30 novembre. V, son frère. OS 31, 27v

*1359, 30 novembre. V, son frère et procureur. OS 31, 35v

1362, 20 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 72v

1364, 31 octobre. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 89v

1364, 20 décembre. V, clerc, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91

1365, 21 décembre. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 103

***Abbé de Saint-Maixent :**

*1370, 15 février. Rome. S, chanoine de Limoges. OS 38, 273v

GODEFRIDUS DE GARDAPE

Abbé de Bénisson-Dieu :

1365, 15 mars. O, son procureur // chanoine de Saint-Séverin, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 35, 90v // OS 36, 139v

Abbé de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice :

1366, 22 avril. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne. OS 31, 107v

Abbé de Cherlieu :

*1362, 12 juillet. V, son procureur. OS 31, 68v

1363, 24 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne. OS 31, 78

1364, 9 avril. V, son procureur. OS 31, 84v

1365, 29 juillet. V, son procureur. OS 31, 99v

1366, 22 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

***Abbé de Clairvaux :**

*1361, 11 octobre. S. OS 34, 66v

*1362, 21 janvier. S, son procureur. OS 34, 96

***Abbé de Saint-Pierre de Corbie :**

*1361, 8 février. S, procureur. OS 33, 193v

***Abbé de Dunes :**

*1362, 4 février. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

*1364, 30 mars. V, procureur en curie romaine. OS 31, 84

*1365, 6 octobre. V, son procureur. OS 31, 100v

*1366, 19 janvier. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur. OS 31, 105

Abbé de Foigny :

*1362, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 68v

1363, 24 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne. OS 31, 78

***Abbé du Gard :**

*1361, 1^{er} octobre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v / 68v

***Abbé d'Heilsbronn :**

*1358, 23 mai. S, son procureur. OS 33, 37

*1359, 3 décembre. S, son procureur. OS 33, 107v

*1361, 15 décembre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

*1365, 26 mars. S, son procureur. OS 33, 94v

***Abbé de Longpont :**

*1362, 15 juin. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 68v

***Abbé de Notre-Dame de Loos :**

*1361, 15 décembre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

Abbé de Maizières :

*1362, 15 juin. V, son procureur. OS 31, 69

1366, 22 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

Abbé de Morimond :

1363, 15 juillet. V, son procureur. OS 31, 80

1365, 29 juillet. V, son procureur. OS 31, 99v

1366, 22 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

***Abbé de Stafarda :**

*1364, 9 avril. V, procureur en curie romaine, procureur général de l'ordre. OS 31, 84v

Abbé de Val-Roi :

1364, 9 avril. V, son procureur. OS 31, 84v

Abbé de Valmagne :

1367, 15 février. S, son procureur. OS 38A, 74

***Abbé de Vauluisant :**

*1361, 15 octobre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

GREGORIUS

Évêque d'Orange :

1374, 8 mars. S, [avec *Nicolaus Pinhoti*]. OS 40, 205v

GUERINUS DE PIONINO

Abbé de Preuilley :

1371, 3 mars. S, frère cellérier. OS 39, 115v

GUICHARDUS DE SACHINIS

Évêque de Mâcon :

1363, 28 mars. S, chanoine de Mâcon, son procureur. OS 34, 156v

1364, 20 août. S, chanoine de Mâcon. OS 37, 46v

1364, 12 décembre. S, chanoine de Lyon. OS 37, 64

GUIDO ADEMARI

Évêque d'Agde :

1375, 24 décembre. S, OS 41, 203

1376 8 avril. S. OS 41, 248

GUIDO DE CASSANIS

Abbé de Saint-Benoît-sur-Loire :

1375, 18 juin. S, chanoine d'Agde. OS 41, 139v

GUIDO DE CASSAULIS

Évêque d'Arras :

1373, 23 juin. S, son chapelain. OS 40, 110v

1373, 31 décembre. S, son chapelain. OS 40, 194v

GUIDO DE COLLE

Archevêque de Rouen :

1363, 31 octobre. S, sous-chantre de Beauvais. OS 34, 13

GUIDO DE COPLHUCO

Abbé de Saint-Guillaume-du-Désert :

1362, 29 octobre. S. OS 34, 127

GUIDO DE COSTA

Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :

1367, 4 mai. S, moine de Saint-Martial de Limoges. OS 38A, 100v

Abbé de Saint-Martial de Limoges :

1367, 4 mai. S, moine. OS 38A, 101

***GUIDO FANI DE FLORENTIA**

***Évêque de Saint-Pons-de-Thomières :**

*1369, 23 mai. Montefiascone. S, [avec *Johannes Sabaterii*]. OS 38, 206

GUIDO DE LYMCIO

Abbé de Saint-Florent-lès-Saumur :

1363, 26 janvier. V, moine, son procureur. OS 31, 73v

***GUIDO MALABAYLA**

***Abbé de Bergues-Saint-Winoc :**

*1362, 23 mars. S, [avec *Walterus Costere*], ses procureurs. OS 34, 101v

***Abbé de Saint-Aubert de Cambrai :**

*1362, 29 mars. S, [avec *Guillelmus Quarrelli*], ses procureurs. OS 34, 101v

GUIDO DE PINU

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1372, 31 décembre. S, prieur de Cunauld. OS 39, 392v

GUIDO DE RIVO

Abbé de Saint-Gilles :

1376, 14 août. S, moine. OS 41, 296

*1383, 25 avril. S, moine. OS 46, 146v

GUIDO DE ROFFINHACO

Abbé de Saint-Augustin de Limoges :

1366, 17 janvier. S, damoiseau du pape. OS 37, 148v

GUIDO DE RUPPE

Abbé de Saint-Georges-sur-Loire :

1366, 10 novembre. S, chanoine de Tours. OS 38A, 52

***Évêque d'Angers :**

*1370, 12 juin. Montefiascone. S, collecteur du diocèse de Tours. OS 38, 324

Évêque du Mans :

1371, 7 juin. S, collecteur apostolique dans la province de Tours. OS 39, 159v

GUIDO DE TASSIS

Abbé du Thoronet :

1364, 20 avril. S, chanoine d'Agde. OS 34, 225

GUIDO DE TAXERIIS

Abbé de La Grande-Sauve :

1365, 31 juillet. S, maître d'œuvre de Montsalvy. OS 37, 115v

GUIDOMARUS ROLLANDI

Évêque de Dol :

1366, 16 juin. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 109v

Évêque de Tréguier.

1364, 16 décembre. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 91

1366, 16 juin. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 109v

GUILLELMUS ABAUDI

Abbé de Notre-Dame de Beaulieu (de Dinan) :

1363, 20 mars. O, son procureur. OS 36, 49v

1365, 30 mai. V, chanoine de Rennes, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97v

***Abbé de Bonneval [diocèse Chartres] :**

*1354, 20 novembre. V, son procureur. OS 30, 191

***Abbé de Saint-Gildas-des-Bois :**

*1359, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 31v

Abbé de Saint-Julien de Tours :

*1358, 23 juin. S, recteur d'Erbrée. OS 33, 39v

*1358, 6 novembre. S, recteur d'Erbrée. OS 33, 54v

*1359, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 31v

*1360, 14 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 33, 122

*1361, 28 janvier. S, son procureur. OS 33, 191
*1361, 17 juillet. V, son procureur. OS 31, 52v
1365, 14 janvier. V, chanoine de Rennes, son procureur. OS 31, 92
1365, 9 juin. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97v

Évêque de Dol :

1364, 2 juillet. V, chanoine de Rennes, son procureur. OS 31, 87
1365, 30 mai. V, chanoine de Rennes, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97v

Évêque de Rennes :

*1356, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 3
1364, 2 janvier. S, son procureur. OS 34, 203v
1364, 26 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 82v
1364, 17 juillet. S, son procureur. OS 37, 75v
1365, 4 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 116
1366, 30 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 108

Archevêque de Tours :

*1361, 15 décembre. V, son procureur. OS 31, 59
*1362, 1^{er} février. S, son procureur. OS 34, 100
*1362, 11 mai. V, son procureur. OS 31, 67
1362, 24 décembre. S, son procureur. OS 34, 136v
1363, 17 avril. V, chanoine de Rennes, son procureur. OS 31, 76

GUILLELMUS ABBATIS

Évêque de Coutances :

1372, 31 janvier. S, son procureur, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 253

GUILLELMUS ADELLI

Évêque de Bazas :

1374, 30 mars. S, son chapelain. OS 40, 212

GUILLELMUS ADEMARI

Abbé de Sainte-Foy de Conques :

*1354, 18 août. V, son procureur. OS 30, 188v
1363, 10 février. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 74v
1364, 8 janvier. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 82v

Abbé de Saint-Michel de Gaillac :

1364, 29 mai. S, maître portier. OS 37, 29v

Abbé de Saint-Sernin de Toulouse :

1365, 30 décembre. S, maître portier. OS 37, 147

Évêque de Lectoure :

1366, 17 mars. S, maître portier. OS 37, 163

GUILLELMUS AMBAYRANI

Abbé de Saint-Sauveur de Lodève :

1363, 21 novembre. S, prêtre, son procureur. OS 34, 17 / 197v
1364, 5 décembre. S, son procureur. OS 37, 62v

GUILLELMUS AMICI

Abbé de Notre-Dame de Fontfroide :

*1358, 6 avril. S, de l'ordre cistercien. OS 33, 27

- *1359, 4 février. S. OS 33, 69
- *1359, 26 juin. S. OS 33, 88v
- *1360, 2 janvier. S, de la Pignotte. OS 33, 116v
- *1360, 4 novembre. S, aumônier de la Pignotte, de l'ordre cistercien. OS 33, 172
- *1362, 10 juin. S, aumônier de la Pignotte. OS 34, 112
- 1363, 13 novembre. S. OS 34, 15v / 192v
- 1364, 10 mai. S, convers. OS 37, 27
- 1364, 7 novembre. S, aumônier de la Pignotte. OS 37, 58
- 1365, 7 juin. S. OS 37, 103v
- 1366, 4 avril. S, aumônier de la Pignotte. OS 37, 166v
- 1366, 11 décembre. S. OS 38A, 61v
- *1368, 19 janvier. Rome. S. OS 38, 62
- *1368, 4 décembre. Rome. S. OS 38, 153v
- 1370, 13 novembre. S, bullateur. OS 39, 76
- 1371, 10 avril. S, bullateur. OS 39, 129
- 1371, 30 décembre. S, bullateur. OS 39, 235
- 1372, 28 juin. S, bullateur. OS 39, 308v
- *Abbé de Fossa Nuova :**
- *1377, 9 juin. Rome. O, bullateur. RA 279, 60v // OS 43, 48v
- *1382, 16 avril. O, bullateur, son procureur. RA 279, 122
- *Abbé de Notre-Dame de Franquevaux :**
- *1387, 8 juillet. O, bullateur, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 206
- *Abbé de Saint-Anastase de Rome :**
- *1357, 24 octobre. S. OS 30, 177
- *1358, 31 août. S, demeure à la Pignotte. OS 33, 44v
- Abbé de Thoronet :**
- 1366, 31 octobre. S, aumônier de la Pignotte. OS 38A, 48
- 1372, 23 juin. S, bullateur. OS 39, 351v
- 1372, 6 novembre. S, bullateur. OS 39, 364v
- 1373, 19 août. S. OS 40, 126v
- 1373, 5 novembre. S, bullateur. OS 40, 213
- 1374, 6 avril. S. OS 40, 224
- *1382, 28 septembre. S, bullateur, son procureur. OS 46, 93v

GUILLELMUS ARNALDI

Évêque de Viviers :

1375, 30 octobre. S, son trésorier. OS 41, 180v

GUILLELMUS ARNALDI DE BESSANO

Évêque de Bazas :

1363, 26 mai. S. OS 34, 169v

1363, 20 juin. V, prêtre, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 78v

1363, 31 décembre. S, son familier. OS 34, 204v

1364, 28 juin. S, son familier. OS 37, 36

1364, 1^{er} juillet. V, prêtre, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 87

1364, 4 novembre. S, son procureur. OS 37, 56

GUILLELMUS ARNALDI DE CANTALANE

Abbé de Saint-Pierre de Lézat-sur-Lèze :

1372, 23 juin. S, moine. OS 39, 314

GUILLELMUS ARNULPHI

Abbé de Notre-Dame de Loos :

1362, 10 octobre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 70v

GUILLELMUS AUBERTI

***Abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes :**

*1362, 12 mars. S, chanoine. OS 34, 100

*1362, 24 mars. V, chanoine. OS 31, 64v

Évêque de Troyes :

1365, 29 mars. S, [avec *Guillelmus Mauberti*], chanoines de Troyes. OS 37, 91v

GUILLELMUS AUDEBERTI

Abbé de Saint-Loup de Troyes :

1365, 29 mars. V, chanoine de Troyes, son procureur. OS 31, 95

GUILLELMUS AYNESII

Évêque de Nice :

1365, 22 mars. V, prêtre d'Uels, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94v

GUILLELMUS BARONIS

Abbé de Saint-Nicolas de Blanchelande :

1363, 17 juin. O, scribe, son procureur. OS 36, 63

1364, 22 juin. S, scribe. OS 37, 33v

1365, 2 juillet. S, scribe. OS 37, 108v

Abbé de Sainte-Trinité de Lessay :

1363, 23 février. S. OS 34, 149v

1363, 23 septembre. S. OS 34, 184

1363, 27 septembre. V, scribe, son procureur. OS 31, 80

1363, 28 septembre. S, scribe. OS 34, 8v

1364, 31 juillet. S. OS 37, 44

GUILLELMUS BELLETI

Abbé de Saint-Augustin de Limoges :

1365, 4 juin. S, de Limoges. OS 37, 102v

GUILLELMUS BENEDICTI

Abbé de Calers :

1373, 3 novembre. S, moine de Saint-Paul-hors-les-murs de Rome. OS 40, 156

GUILLELMUS BERNARDI

Abbé de Montierneuf de Poitiers :

1366, 3 octobre. V, abbé de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, son procureur. OS 31, 112

Évêque de Vannes :

1363, 30 octobre. S, son procureur. OS 37, 35

1363, 3 novembre. S. OS 34, 16v / 205

GUILLELMUS BERNARDI

Abbé de Berdouès :

1370, 4 décembre. S, moine, son procureur. OS 39, 84

GUILLELMUS BERNERII

Abbé de Notre-Dame d'Angles :

1365, 7 février. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 135v

GUILLELMUS BLADAMONI

Abbé de Notre-Dame de Seully :

1375, 24 décembre. S. OS 41, 206

GUILLELMUS BOERII

Abbé de Notre-Dame d'Angles :

1376, 14 mars. V, son procureur. OS 41, 323v

***Abbé de Saint-Gilles :**

*1381, 6 novembre. S. OS 45, 97

***Évêque de Famagouste :**

*1371, 14 mai. S, chanoine d'Elne. OS 39, 145v

*1371, 28 novembre. S, chanoine d'Elne, son procureur. OS 39, 225

*1373, 12 avril. OS 40, 80v

GUILLELMUS BONEFIDEI

Abbé de Montierneuf de Poitiers :

*1362, 29 mars. S, son procureur. OS 34, 101v

1362, 29 novembre. S, son familier. OS 34, 129v

GUILLELMUS BONETI

Abbé de Saint-Gilles :

1375, 22 décembre. S. OS 41, 202v

GUILLELMUS BONIPARIS

Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :

1362, 12 octobre. V, prieur, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 70v

GUILLELMUS DE BOSCO

Abbé de Saint-Sauveur de Redon :

1362, 22 décembre. V, scribe, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 75v

GUILLELMUS DE BROLHIO

Abbé de Saint-Savin-sur-Gartempe :

1366, 1^{er} décembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 113v

GUILLELMUS BRUNELLI DE ARGEYO

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

1374, 15 mars. S, son procureur. OS 40, 209v

1376, 19 avril. S, son procureur. OS 41, 253v

Abbé de Saint-Rémy de Dijon :

1374, 24 juillet. S, son procureur. OS 40, 250v

GUILLELMUS BRUNI

Évêque d'Oloron :

1373, 31 août. S, archidiacre de Blaye. OS 40, 127v

***GUILLELMUS DE CAMPIS**

***Abbé de Joyenval :**

*1388, 3 février. O, du diocèse de Carpentras, [avec *Simon de Bourich*]. RA 279, 216v

GUILLELMUS CHANECI

Évêque de Vabres :

1363, 3 octobre. S. OS 34, 9v / 185

GUILLELMUS DE CHENELUCO

Abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon :

1362, 25 octobre. S, moine. OS 34, 127

GUILLELMUS DE CHOMBIS

Abbé de Saint-Polycarpe :

1363, 16 janvier. S, son neveu. OS 34, 140v

GUILLELMUS CHOVERAT

Abbé de Filly :

1363, 26 janvier. S, chanoine de Genève. OS 34, 142

GUILLELMUS COLUMBERII

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1370, 23 décembre. S, prêtre du diocèse Béziers, son familier. OS 39, 88v

1372, 24 janvier. S, son procureur. OS 39, 247

*1380, 23 mai. V, prieur de Saint-Sauveur de Villemagne, son procureur. OS 44, 2

GUILLELMUS CORDERII

Abbé de Saint-Pierre d'Airvault :

1362, 19 décembre. O, chanoine, son procureur. OS 35, 40v

GUILLELMUS DE CORNILIO

Évêque de Châlons :

1362, 7 novembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 71

1363, 18 août. S, chanoine de Cahors. OS 34, 4v

GUILLELMUS CORNUTI

Évêque de Nice :

1373, 21 juin. S, son familier. OS 40, 101

GUILLELMUS DE CROPIO

Évêque de Chalon :

1371, 25 octobre. S, son familier. OS 39, 210

GUILLELMUS CUNITI

Abbé de Notre-Dame de Fontfroide :

1363, 18 mai. S, frère. OS 34, 166

GUILLELMUS DERVILLI

Archevêque de Toulouse :

1366, 12 décembre. S, licencié en lois, son avocat. OS 38A, 66

GUILLELMUS DE DOMO COMITIS

Abbé de Vézelay :

1375, 2 octobre. V, son procureur. OS 41, 319v

GUILLELMUS ENGILBERTI

***Abbé de Bonnecombe :**

*1381, 26 avril. O, scribe de la Pénitencerie, son procureur. RA 279, 113v

***Abbé de Bonneval [diocèse Rodez] :**

*1382, 20 mai. O, son procureur. RA 279, 123

***Abbé de Stavelot-Malmédy :**

*1376, 8 janvier. S. OS 41, 220

Évêque de Lavaur :

1366, 17 juillet. V, prêtre, son procureur. OS 31, 110v

Évêque de Lectoure :

1372, 1^{er} octobre. S, scribe de la Pénitencerie. OS 39, 347

GUILLELMUS DE ESTMALI

Archevêque de Toulouse :

1364, 29 novembre. S, son chapelain. OS 37, 61

GUILLELMUS DE EURA

Évêque de Carcassonne :

1373, 30 novembre. S, archidiacre de Couserans, [avec *Andreas de Chabanis*]. OS 40, 165

1374, 15 avril. S. OS 40, 225v

GUILLELMUS FABRIGALI

Abbé de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon :

1365, 6 août. S, aumônier. OS 37, 117

1366, 6 février. S, aumônier. OS 37, 156

Abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille :

1365, 19 avril. S, aumônier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. OS 37, 96

1366, 2 décembre. S, aumônier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. OS 38A, 81v

GUILLELMUS FERRI

Abbé de Notre-Dame des Châtelliers :

1365, 6 juin. S, son procureur. OS 37, 104

1365, 6 juin. V, son procureur. OS 31, 97v

1376, 1^{er} février. S, son procureur. OS 41, 225v

GUILLELMUS DE FLOREYO

Abbé de Saint-Martin de Sées :

1373, 2 mars. S, moine. OS 40, 69

***GUILLELMUS FOLLOMEDERII**

***Abbé de Saint-André du Cateau-Cambrésis :**

*1388, 25 mars. O, cleric du diocèse de Cambrai, [avec *Simon de Bourich*]. RA 279, 220v

***GUILLELMUS DE FONTE**

***Abbé de Cîteaux :**

*1360, 15 décembre. S, [avec *Petrus de Ortis*]. OS 33, 180

GUILLELMUS FULCONIS DE VILLABICHETO

***Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :**

*1381, 31 octobre. S. OS 45, 100

*1382, 5 avril. S, son procureur. OS 46, 59

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 112

***Abbé de Saint-Étienne de Dijon :**

*1381, 19 avril. S. OS 45, 65

*1381, 16 décembre. S, son procureur. OS 45, 118

*1387, 8 février. O, procureur en curie romaine, son procureur. RA 279, 190v

Abbé de Notre-Dame de Faverney :

1374, 30 décembre. S. OS 41, 59v

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 121v

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 184v

***Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil :**

*1382, 7 juin. O, son procureur. RA 279, 123v

***Abbé de Moûtiers-Saint-Jean :**

*1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11

*1381, 4 mars. S, procureur en curie romaine. OS 45, 44v

*1381, 16 décembre. S, son procureur. OS 45, 117v

***Abbé de Saint-Benoît-sur-Loire :**

*1382, 21 juin. S, son procureur. OS 46, 72v

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 120v

***Abbé de Saint-Savin-sur-Gartempe :**

*1380, 14 juillet. O, son procureur. RA 279, 103

***Abbé de Saint-Seine-l'Abbaye :**

*1381, 25 février. S, procureur en curie romaine. OS 45, 44v

***Abbé de Saint-Sauveur de Vertus :**

*1381, 7 mai. O, son procureur. RA 279, 114

***Évêque d'Autun :**

*1387, 19 septembre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 209

Archevêque de Besançon :

1372, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 335v

1372, 25 octobre. S, chanoine de Saint-Paul de Liège. OS 39, 352v

1373, 16 avril. S, licencié en lois. OS 40, 88v

1373, 28 septembre. S, son procureur. OS 40, 147v

1374, 1^{er} février. S, son procureur. OS 40, 200v

1374, 20 juin. S. OS 40, 258v

1374, 30 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 40, 301

1375, 1^{er} mars. S, son procureur. OS 41, 91

1375, 11 août. S. OS 41, 155v

1375, 31 décembre. S. OS 41, 220v

1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 239v

1376, 12 juillet. S, son procureur. OS 41, 292

*1377, 9 février. S, son procureur. IE 345, 11

*1377, 3 août. S. IE 345, 40

***Évêque de Coutances :**

*1386, 24 octobre. O, procureur en curie romaine, son procureur. RA 279, 196

Évêque de Nevers :

1376, 27 septembre. S, son procureur. IE 345, 2

*1377, 23 mars. S, son procureur. IE 345, 18

*1377, 3 août. S, son procureur. IE 345, 40

*1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11

*1379, 6 avril. S, son procureur. IE 350, 19

*1379, 3 juillet. S, son procureur. IE 350, 26

*1382, 21 juin. S, son procureur. OS 46, 73

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 93v

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 111

*1383, 6 février. S, son procureur. OS 46, 128v

***Évêque de Tournai :**

*1388, 2 mai. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 222v

***Évêque de Viviers :**

*1385, 21 octobre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 182

GUILLELMUS GLORIE

Évêque de Nîmes :

1363, 27 juillet. S, chanoine de Lodève. OS 34, 3 / 178

1364, 29 juillet. S, chanoine de Lodève, son familier. OS 37, 43v

1365, 29 juillet. S, chanoine de Lodève. OS 37, 115v

***GUILLELMUS DE GORDONO**

***Évêque de Carcassonne :**

*1362, 15 janvier. S, prévôt de Carpentras, [avec *Radulphus de Rupe*]. OS 34, 92v

GUILLELMUS GRANETI

Évêque du Puy :

1363, 22 juin. S, clerc du Puy, son familier. OS 34, 4v / 180

*1370, 12 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 308

GUILLELMUS GROSSI

Abbé de Bonnefont :

1366, 28 juillet. S, seigneur de Castel-Arrouy. OS 37, 187v

Évêque de Couserans :

1363, 1^{er} décembre. S. OS 34, 211

***GUILLELMUS INSARDI**

***Évêque de Beauvais :**

*1370, 14 janvier. Rome. S, évêque d'Auxerre, [avec *Petrus Roberti de Aquila* et *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 263

GUILLELMUS DE JACONO

Évêque de Vabres :

1364, 31 octobre. S, official de Vabres. OS 37, 56

GUILLELMUS DE JUENS

Abbé de Sainte-Croix de Loc-Dieu :

1365, 12 décembre. V, son procureur. OS 31, 102v

GUILLELMUS DE LACU

Abbé de Saint-Martin de l'Île-Barbe :

1366, 18 avril. O, licencié en lois, chanoine de Cahors, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 165

GUILLELMUS DE LA PORTA

Évêque de Tarbes :

1363, 4 mai. S, son familier. OS 34, 162v

GUILLELMUS LARONIS

Abbé de Notre-Dame de Montebourg :

1364, 12 novembre. S, scribe. OS 37, 58v

GUILLELMUS LEFENTRIER

Évêque de Rennes :

1366, 7 mai. S, son familier. OS 37, 175v

GUILLELMUS LE HAIER

Abbé de Saint-Martin de Marmoutier :

1365, 17 août. S, écolâtre, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 37, 120

1365, 27 octobre. S, écolâtre de Saint-Martin de Tours, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 37, 130

Abbé de Notre-Dame de Vaas :

1365, 3 septembre. S, écolâtre de Saint-Martin de Tours. OS 37, 121

GUILLELMUS DE LINETO

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 245v

GUILLELMUS LOZ

Évêque de Dol :

*1362, 4 août. V, son procureur. OS 31, 70

1367, 17 avril. V, chanoine de Dol, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 119

1367, 28 avril. S, chanoine de Dol, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 97v

GUILLELMUS DE LUCO

Abbé de La Chaise-Dieu :

1366, 6 juin. V, prieur de La Chaulme, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

GUILLELMUS MAGISTRI

Abbé de Saint-Étienne de Fontenay-le-Marmion :

1364, 10 mai. S, son familier. OS 34, 228

1364, 10 mai. V, clerc du diocèse de Bayeux. OS 31, 85v

GUILLELMUS MAGISTRI

Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :

1372, 6 mars. S, prieur de Notre-Dame de Saverdun. OS 39, 264

GUILLELMUS DE MANSO

Abbé de Sylvanès :

*1361, 26 novembre. S, [avec *Petrus Berengarii*], ses familiers. OS 34, 80v

1362, 2 novembre. V, *donatus*, son procureur. OS 31, 71

1363, 2 novembre. V, *donatarius*, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

1365, 1^{er} novembre. V, [avec *Petrus Berengarii*], ses procureurs *ad hoc constituti*. OS 31, 101

GUILLELMUS MARBONIS

Abbé de Cendras :

1376, 4 avril. S, son procureur. OS 41, 244v

GUILLELMUS DE MARGARITA

Abbé de Issoire :

1364, 29 octobre. S, portier. OS 37, 54v

***Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :**

*1353, 6 août. S, son frère. OS 28, 137v

*1356, 26 août. S, son frère. OS 30, 137v

*1358, 12 avril. S, son frère. OS 33, 26v

GUILLELMUS DE MARS

Abbé de Saint-Gilbert de Neufontaines :

1373, 19 mars. S, noble. OS 40, 65

GUILLELMUS MARTINI

Archevêque de Bourges :

*1361, 18 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55

1364, 9 novembre. V, chanoine de Bourges, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 89v

GUILLELMUS MAUBERTI

Évêque de Troyes :

1365, 29 mars. S, [avec *Guillelmus Auberti*], chanoines de Troyes. OS 37, 91v

GUILLELMUS MESINELI

Abbé de Saint-Laon de Thouars :

1371, 30 janvier. S, chanoine. OS 39, 101

GUILLELMUS MILETI

Abbé de Saint-Géraud d'Aurillac :

1366, 8 janvier. S, de Saint-Flour. OS 38A, 70

*1368, 3 mars. Rome. S. OS 38, 77 / 82

*1369, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 221v

1370, 24 décembre. S. OS 39, 92v

***Évêque de Saint-Flour :**

*1368, 4 mars. Rome. S. OS 38, 73v

GUILLELMUS MILONIS

Abbé de Saint-Sauveur de Redon :

1373, 21 avril. S, moine. OS 40, 81v

1373, 7 septembre. S, moine. OS 40, 129

GUILLELMUS DE MONTELENGO

Abbé de Saramon :

1364, 15 juillet. V, procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 87v

GUILLELMUS DE MONTELUCIO

Abbé de Saint-Laurent :

1365, 26 avril. V, chapelain du cardinal de Thérouanne, son procureur. OS 31, 96

GUILLELMUS DE MONTEMAJORIS

Abbé de Saint-Rambert-de-Joux :

1364, 30 janvier. S, écuyer du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne. OS 34, 205v

GUILLELMUS MORANDI

Abbé de Saint-Allyre de Clermont :

1367, 12 mars. S, prêtre. OS 38A, 99v

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1363, 13 septembre. S, prieur de Vézenobres. OS 34, 6

GUILLELMUS MORINI

***Abbé de Notre-Dame de Bourg-Moyen à Blois :**

*1361, 6 novembre. V, son procureur. OS 31, 56v

Abbé de Saint-Laumer de Blois :

*1361, 8 novembre. V, son procureur. OS 31, 57

1366, 26 mars. V, prêtre, son procureur. OS 31, 106v

***Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :**

*1361, 6 novembre. V, son procureur. OS 31, 56v

Abbé de Saint-Jouin-de-Marnes :

1364, 29 mai. S, prêtre, son familier. OS 37, 29

1364, 1^{er} juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 86v

GUILLELMUS NICOLAI

Évêque de Vabres :

1372, 24 juin. S, son familier. OS 39, 303

1372, 2 novembre. S, son écuyer. OS 39, 357

GUILLELMUS NIDEI

Évêque de Saint-Flour :

1376, 26 mai. S, chantre de Poitiers. OS 41, 263

GUILLELMUS NOELLETI

***Évêque d'Arras :**

*1368, 15 décembre. Rome, O, chantre de Bayeux, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.

OS 36, 210

Évêque de Lisieux :

- *1361, 27 octobre. S, préchantre de Valence. OS 34, 71
- *1361, 24 novembre. V, son procureur. OS 31, 57v
- 1363, 11 janvier. V, chanoine de Senlis, son procureur. OS 31, 73
- 1363, 31 janvier. S, avocat à la curie romaine. OS 34, 144v
- 1364, 20 juillet. S, chantre de Beauvais. OS 37, 40v
- 1364, 20 décembre. V, chantre de Bayeux, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91v

GUILLELMUS PANONIS

***Abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon :**

- *1360, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 46

Évêque de Gap :

- 1363, 1^{er} avril. S, curé de Bex. OS 34, 157

GUILLELMUS PELETARI

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

- 1367, 5 mars. S, camérier. OS 38A, 88v

GUILLELMUS PERERII

Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :

- 1364, 3 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 49
- 1364, 23 octobre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 89

GUILLELMUS PONTII

Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :

- 1363, 27 septembre. S. OS 34, 8 / 183v
- 1364, 1^{er} février. S, son écuyer. OS 34, 207v

GUILLELMUS DE PONTENCHIS

Abbé de Bonnefont :

- 1376, 28 février. S. OS 41, 238

GUILLELMUS QUARRELLI

Abbé de Saint-Aubert de Cambrai :

- *1362, 29 mars. S, [avec *Guido Malabayla*], ses procureurs. OS 34, 101v
- *1362, 5 août. V, son procureur. OS 31, 70
- 1363, 31 mars. V, son procureur. OS 31, 76
- 1364, 8 mai. V, chapelain à Cambrai. OS 31, 86

Abbé de Saint-Sépulcre de Cambrai :

- *1362, 11 mars. V, son procureur. OS 31, 63v
- 1363, 31 mars. V, chapelain à Cambrai, son procureur. OS 31, 77v
- 1364, 5 avril. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 86

Abbé de Notre-Dame de Vaucelles :

- 1364, 11 mai. V, son procureur. OS 31, 85v

GUILLELMUS RAGOTI

Abbé de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice :

- 1363, 29 décembre. V, chanoine de Saint-Aignan de Bourges, son procureur. OS 31, 82
- 1365, 17 janvier. V, prêtre, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 92v

GUILLELMUS RAGOYS

Abbé de Sainte-Trinité de Beaulieu-lès-Loches :

1364, 10 décembre. S, recteur de Pouillé. OS 37, 63v

Abbé de Saint-Paul de Cormery :

1364, 24 décembre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 91v

GUILLELMUS RAYMBATI

Évêque de Lodève :

1375, 26 février. S, son écuyer. OS 41, 69v

GUILLELMUS RIXENDIS

Archevêque d'Embrun :

1365, 21 juillet. S, son vicaire. OS 37, 112v

Évêque de Viviers :

1366, 29 septembre. S, cellérier à Vabres, son vicaire. OS 38A, 43v

1367, 1^{er} mars. S, docteur en décrets. OS 38A, 76

*1367, 4 mai. S, docteur en décrets, son vicaire. OS 38A, 102

*1368, 19 avril. Rome. S, son vicaire. OS 38, 91

GUILLELMUS ROBERTI

***Évêque de Rennes :**

*1370, 29 avril. Montefiascone. S, son chapelain. OS 38, 299v

Évêque de Rieux :

1376, 29 avril. S, son chapelain. OS 41, 272v

GUILLELMUS DE SANCTO MICHAELO

Abbé de Bonnefont :

1375, 28 décembre. S. OS 41, 203

GUILLELMUS DE SANCTO OYNO

Abbé de Saint-Ferme :

1363, 27 juillet. O, moine, son procureur. OS 36, 66v

1365, 15 décembre. S, sacriste. OS 37, 142v

1365, 15 décembre. V, sacriste, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102v

GUILLELMUS SCOTI

***Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :**

*1379, 4 juillet. S, chanoine de Clermont. IE 350, 26v

Abbé de Saint-Michel de Gaillac :

1376, 17 janvier. S. OS 41, 220

Abbé de Saint-Martin de Limoges :

1376, 19 mai. V. OS 41, 317

***Abbé de Saint-Pierre de Vierzon :**

*1381, 4 décembre. S, chanoine de Clermont, son procureur. OS 45, 111

***Évêque de Saint-Papoul :**

*1379, 12 août. S, son procureur. IE 350, 30v

GUILLELMUS STOCLAUSA

Abbé de Charroux :

1366, 31 août. V, scribe de la Pénitencerie. OS 31, 111v

***Évêque de Lombez :**

*1361, 7 janvier. V, recteur de *Pinu*, au diocèse de Lombez. OS 31, 46v

GUILLELMUS DE SPERATO

Abbé de Notre-Dame de Gâtines :

1365, 19 novembre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 156

GUILLELMUS STEPHANI DE THOLOSIA

Abbé d'Éaunes :

1367, 7 janvier. S. OS 38A, 70

GUILLELMUS SURIGUERII

Abbé de Valmagne :

1365, 27 septembre. S, son procureur. OS 37, 127v

1365, 25 octobre. V, recteur de Villardonnell. OS 31, 100v

GUILLELMUS THEBARDI

Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :

1365, 9 août. V, son procureur. OS 31, 99v

Évêque de Saint-Papoul :

1365, 3 janvier. S. OS 37, 69v

1365, 14 juillet. S, son procureur. OS 37, 111v

1365, 14 août. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 99

GUILLELMUS TALABEYS

Évêque de Bayeux :

1367, 24 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 98

GUILLELMUS DE VADO

Évêque de Lombez :

1367, 14 avril. S, chanoine de Lavaur. OS 38A, 93

GUILLELMUS DE VALERIA

Abbé de Sainte-Trinité de Beaulieu-lès-Loches :

1367, 14 avril. S, moine. OS 38A, 88

GUILLELMUS DE VETANHERIA

Évêque de Lectoure :

1375, 7 novembre. S, son procureur. OS 41, 183v

GUILLELMUS VILLARDI

Abbé de Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne :

1373, 20 janvier. S, chanoine de Saint-Marcel de Paris. OS 40, 48

1373, 22 juin. S, chanoine de Saint-Martin de Champeaux-en-Brie. OS 40, 113v

***Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :**

*1370, 13 avril. Rome. S, chanoine de Champeaux-en-Brie. OS 38, 301

GUILLELMUS VITALIS

***Abbé de Mazan :**

*1381, 10 décembre. S, son familier. OS 45, 100v

Évêque d'Aire :

1363, 7 avril. S, son procureur. OS 34, 157

***GUINIOTUS DE ROFFINHACO**

***Abbé de Saint-Maixent :**

*1383, 6 février. O, [avec *Robertus de Bail de Caslucerno*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA
279, 135v

GUIOTUS DE PERRONA

Abbé de Paultiers :

1365, 3 décembre. S, son procureur. OS 37, 142

GUIRARDUS

Évêque de Saint-Papoul :

1375, 28 février. S, son damoiseau. OS 41, 79v

GUMALFUS DE PASSI

Évêque de Nîmes :

1370, 16 octobre. S, marchand de Florence. OS 39, 66v

HELIAS DE BUXA

Abbé de Cadouin :

1362, 12 décembre. V, recteur de *Monsaco*, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72

1363, 8 juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 78v

HELIAS CONSTANTII

Évêque de Périgueux :

*1362, 17 juin. S, son procureur. OS 34, 115

1362, 24 décembre. S, prêtre. OS 34, 138

1364, 12 juin. S, son procureur. OS 37, 32

HELIAS GALHARDI

Abbé de Notre-Dame de Bournet :

1367, 16 avril. V, moine, son procureur. OS 31, 118v

HELIAS JANUARI

Archevêque de Bordeaux :

1365, 22 décembre. S, [avec *Helias Servientis*]. OS 37, 146

1366, 6 mars. V, chanoine de Saint-Front, [avec *Raymundus de Sendreus*], ses procureurs. OS 31, 105v

HELIAS ORTICI

***Évêque de Paphos :**

*1358, 23 juillet. S, chanoine de Saint-Front de Périgueux. OS 33, 42v

*1360, 4 avril. S, chanoine de Saint-Front de Périgueux. OS 33, 133v

Évêque de Périgueux :

1363, 19 juillet. S, chanoine de Bordeaux. OS 34, 2v / 177

***Evêque de Sarlat :**

*1360, 20 juin. S, chanoine de Saint-Front de Périgueux. OS 33, 146

*1361, 6 juin. V, chanoine de Nicosie, son procureur. OS 31, 52

HELIAS PELETI

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1372, 24 mars. S, son *concanonicus*. OS 39, 289

Abbé de Saint-Pierre de l'Île-de-Médoc :

1374, 26 août. S. OS 40, 264v

HELIAS DE SANCTO EXUPERIO

***Abbé de Saint-Géraud d'Aurillac :**

*1362, 29 janvier. O, son frère et procureur. OS 35, 20

Évêque d'Albi :

1366, 13 juin. V, archiprêtre de La Flèche, son procureur. OS 31, 109v

***Archevêque de Bourges :**

*1368, 17 avril. Rome, O, archiprêtre de La Flèche, [avec *Aro de Cayraco, Petrus Flexerii* et *Raymundus Bernardi de Roquerio*]. OS 36, 199

HELIAS SERVIENTIS

Abbé de Cadouin :

1363, 16 décembre. O, camérier du cardinal, son procureur. OS 36, 91v

Archevêque de Bordeaux :

1365, 22 décembre. S, [avec *Helias Januarii*]. OS 37, 146

1366, 23 janvier. S, archidiacre de Périgueux. OS 37, 154v

***Archevêque de Nicosie :**

*1366, 7 novembre. S, camérier du cardinal d'Aix. OS 38A, 52v

Évêque de Sarlat :

1363, 22 décembre. S, camérier du cardinal d'Aix. OS 34, 25v

1364, 9 février. S, camérier du cardinal d'Aix. OS 34, 209v

***Évêque de Spolète :**

*1373, 14 décembre. S, archidiacre de Périgueux. OS 40, 172v

*1374, 30 octobre. S, camérier du cardinal de Limoges. OS 40, 297

*1375, 28 février. S, archidiacre de Périgueux. OS 41, 73

*1375, 19 octobre. S, camérier du cardinal de Limoges. OS 41, 175

HELIAS DE TUTELLA

Abbé de Saint-Gilles :

1372, 7 mai. S, son *socius*. OS 39, 294

HELIAS DE VODRO

Abbé de Saint-Augustin de Limoges :

1364, 7 août. S, chantre de Saintes. OS 37, 43v

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély :

1365, 11 septembre. S, chantre de Saintes. OS 37, 121

***Archevêque de Capoue :**

*1363, 27 juin. V, chanoine de Fréjus, son procureur. OS 31, 79

Évêque de Limoges :

1366, 20 août. V, chantre de Saintes, son procureur. OS 31, 111v

***Évêque de Paris :**

*1370, 9 janvier. Rome. S, [avec *Johannes Bellihominis*]. OS 38, 261

Évêque de Périgueux :

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Ubertinus de Andrea*]. OS 38, 38

1371, 23 juin. S, clerc de la Chambre apostolique. OS 39, 170v

Évêque de Rodez :

1366, 1^{er} avril. S, clerc du Sacré Collège. OS 37, 169v

1366, 9 juin. V, chantre de Saintes, son procureur. OS 31, 109v

***Évêque de Saint-Papoul :**

*1370, 10 mai. Montefiascone. S, chantre de Saintes, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 304

***Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :**

*1370, 13 mai. Montefiascone. S, clerc du Sacré Collège. OS 38, 303v

HENRICUS

Abbé de Saint-Paul de Verdun :

1371, 27 février. S, chapelain de l'évêque de Verdun. OS 39, 165

Évêque de Verdun :

1370, 31 octobre. S, son chapelain. OS 39, 71v

HENRICUS

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1375, 3 décembre. V, camérier. OS 41, 321v

HENRICUS BANARI

Évêque de Metz :

1367, 21 avril. S, trésorier de Worms. OS 38A, 99

HENRICUS GELU DE MARVILLA

Abbé de Saint-Pierremont :

1364, 10 octobre. O, clerc du diocèse de Trèves, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36 126

1365, 3 septembre. V, clerc, son procureur. OS 31, 100

1365, 13 novembre. S, son procureur. OS 37, 135v

1366, 4 août. V, clerc du diocèse de Trèves, son procureur. OS 31, 111

1366, 28 novembre. S, son procureur. OS 38A, 65

*1367, 28 juillet. Viterbe. S, son procureur. OS 38, 29

***Évêque de Bâle :**

*1368, 8 mars. Rome. S, son procureur en curie romaine. OS 38, 74v

HENRICUS DE HAESTEN

Évêque de Strasbourg:

1372, 16 février. S. OS 39, 255v

HENRICUS MEDICI DE SANCTO MARTINO

Abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise :

1364, 31 janvier. V, son procureur. OS 31, 83

1365, 25 mai. V. OS 31, 97

1366, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 105

1367, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 116v

Abbé de Notre-Dame d'Ham :

1364, 31 janvier. V, son procureur. OS 31, 83

1365, 25 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

1367, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 116v

Abbé de Mont-Saint-Quentin :

1365, 25 mai. V. OS 31, 96v

1366, 6 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 109

1366, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 112

Abbé de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine :

1365, 11 décembre. V, [avec *Petrus Roberti de Aquila*], ses procureurs. OS 31, 102

Abbé de Saint-Quentin-en-l'Île :

1365, 25 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97

1367, 20 avril. V, son procureur. OS 31, 120

Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 109

Abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin :

1365, 25 mai. V. OS 31, 97

Abbé de Saint-Rémy de Sens :

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 108v

Évêque d'Arras :

1366, 10 avril. V, son procureur. OS 31, 107

1366, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 112

1367, 30 avril. V, [avec *Nicolaus de Clino*], ses procureurs. OS 31, 119v

Évêque de Beauvais :

1371, 21 juillet. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 200

Évêque de Thérouanne :

*1370, 29 avril. Montefiascone. S, [avec *Franciscus Orcelli de Luca*]. OS 38, 307

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 107v

HENRICUS ORESINE**Archevêque d'Embrun :**

1363, 1^{er} juillet. S, chanoine d'Embrun. OS 34, 1 / 174

HENRICUS TOBIE**Abbé de Saint-Ambroise de Bourges :**

1365, 8 avril. V, vicaire à Bourges, son procureur. OS 31, 95v

HENRICUS WERNERII**Évêque de Cambrai :**

1372, 15 décembre. S, chanoine de Cambrai. OS 39, 378

HUGO**Abbé de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs :**

1372, 28 juin. S, prieur *insanus* de Besançon. OS 39, 304

HUGO ADAM**Évêque de Marseille :**

1362, 28 septembre. S, son procureur. OS 34, 121

HUGO ADEMARI

Abbé de Saint-Polycarpe :

1375, 6 novembre. V, son procureur. OS 41, 321

***Évêque de Lodève :**

*1360, 31 mars. S, licencié en lois, son procureur. OS 33, 132v

HUGO DE BELLE VICINE

Abbé de Notre-Dame de Franquevaux :

1363, 24 novembre. S, son procureur. OS 34, 18v / 195

HUGO DE FRAXINO

Évêque de Couserans :

1372, 2 octobre. S. OS 39, 346v

1373, 24 décembre. S, moine de Moissac. OS 40, 186

1376, 12 avril. S, moine, son procureur. OS 41, 251v

1376, 13 septembre. V, son procureur. OS 41, 319v

*1379, 30 septembre. S. IE 350, 34

HUGO GAUFRIDI

Abbé de Saint-Amant-de-Boixe :

*1359, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 33v

*1362, 10 janvier. V, son procureur. OS 31, 61v

1376, 7 février. V. OS 41, 323

1376, 12 février. V, son procureur. OS 41, 320

*1381, 20 décembre. V, camérier du cardinal-diacre Guillaume de Saint-Ange. OS 44, 3

Abbé de Saint-Michel-en-l'Herm :

1376, 7 février. S, camérier du cardinal de Saint-Ange. OS 41, 323

Évêque d'Angoulême :

1376, 7 février. V, camérier du cardinal de Saint-Ange. OS 41, 322v

1376, 12 février. V, son procureur. OS 41, 320v

***Évêque de Cesena :**

*1375, 28 avril. S, chanoine de Dax. OS 41, 121

*1375, 9 novembre. S, chanoine de Dax. OS 41, 184

HUGO LADURENTIA

Évêque de Carpentras :

1372, 27 octobre. S, son familier. OS 39, 351v

HUGO LAMBERTI

Abbé de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice :

1374, 30 mars. S, prieur de Sainte-Réparate de Nice. OS 40, 215

1375, 28 juillet. S, prieur de Sainte-Réparate de Nice. OS 41, 156

1375, 20 décembre. S, frère. OS 41, 204

HUGO MALLAFAYDA

Abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille :

1375, 20 décembre. S. OS 41, 198v

HUGO DE MOLENDINO

Abbé de Saint-Martin d'Autun :

1366, 28 septembre. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 172

***Abbé de Saint-Pierre de Sauve :**

*1360, 4 octobre. V, son procureur. OS 31, 41

Abbé de Saint-Symphorien de Thiers :

1364, 20 mai. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 114

1365, 6 février. S. OS 37, 79

1366, 23 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 64

HUGO PARVI DE ALHYACO

Abbé de Saint-Valéry-sur-Somme :

1365, 30 juin. V, son procureur. OS 31, 98v

HUGO RADULPHI

Évêque de Viviers :

1373, 28 septembre. S, son familier. OS 40, 151

1374, 1^{er} février. S, son chapelain. OS 40, 205

1374, 18 mai. S. OS 40, 282

HUGO RAYNALDI

Évêque d'Alet :

1366, 13 novembre. S, son familier. OS 38A, 54v

HUGO ROLANDI

Archevêque d'Aix :

1362, 9 décembre. S, [avec *Jacobus Textoris*]. OS 34, 131v

1364, 27 septembre. S, [avec *Jacobus Textoris*], chanoines de Digne. OS 37, 48

HUGO DE SANCTO PAULO

Abbé de Saint-Pierre de Vienne :

1362, 21 novembre. S, sacriste. OS 34, 128v

1363, 16 novembre. S, sacriste. OS 34, 16v / 193v

HUGO DE SONHETO

Évêque de Limoges :

1365, 2 janvier. V, sergent d'armes, son procureur. OS 31, 92

HUGO DE TISIACO

Abbé de Saint-Pierre d'Hasnon :

1373, 23 mars. S, prieur de Châteaurenard. OS 40, 68

HUGO DE VARENA

Abbé de Saint-Victor de Paris :

1364, 5 avril. V, scribe, son procureur. OS 31, 84v

Abbé de Saint-Laurent :

1366, 20 juin. V, scribe des lettres apostoliques, son procureur. OS 31, 110

HUGO DE VAXERIA

Évêque de Châlons :

1367, 26 février. S, écolâtre d'Angoulême. OS 38A, 76

HUGO DE VIRIDARIO

Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :

1374, 31 mars. S, son procureur. OS 40, 317v

HUGONETUS DE MARCELLO

Évêque de Belley :

*1357, 26 janvier. S, son procureur. OS 30, 153

1367, 31 mars. V, son procureur. OS 31, 118

HUGONETUS DE RENELLO

Abbé de Haute-Combe :

1363, 31 octobre. S, son procureur. OS 34, 13v / 189v

HUGUETUS DEU

Abbé de Sainte-Croix d'Angle :

1365, 8 mars. S, son familier. OS 37, 87v

1365, 8 mars. V, son familier et procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94

HUGUETUS DE RUPE

Abbé de Gimont :

1364, 23 janvier. S, son procureur. OS 34, 204

HUMBERTUS

Abbé de Saint-Gilbert de Neufontaines :

1372, 15 janvier. S, prieur de Saint-Germain. OS 39, 245v

HUMBERTUS DE SAY

Évêque de Toul :

1373, 2 août. S, chanoine de Besançon. OS 40, 123

INGERRANUS

Abbé de Saint-Quentin de Beauvais :

1376, 24 avril. S, moine. OS 41, 268v

INGERRANUS BRAS DE FER

Abbé de Saint-Valéry-sur-Somme :

1363, 31 janvier. V, chanoine de Saint-Jean d'Amiens, son procureur. OS 31, 74

ITERIUS ALETTI

Archevêque de Bordeaux :

1364, 3 décembre. V, abbé de Notre-Dame de Fontenelles, son procureur. OS 31, 90v

1364, 4 décembre. S, moine de Fontenelles. OS 37, 62

JACOBUS

Abbé de Maizières :

1375, 15 novembre. S, abbé de Bonneval. OS 41, 191v

Abbé de Vauluisant :

1376, 5 juin. S, abbé de Bonneval. OS 41, 273v

JACOBUS ALBE

Évêque de Glandèves :

1367, 20 mars. S, chevalier, son frère. OS 38A, 80

JACOBUS ALBERI

Abbé de Bonneval [diocèse Chartres] :

1362, 9 novembre. S, [avec *Walterus Costere*], ses procureurs. OS 34, 133

JACOBUS DE ALTANITIO

Abbé de Saint-Guillaume-du-Désert :

1376, 9 avril. S. OS 41, 257

1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 302

***JACOBUS DE BARENTONO**

***Évêque de Chartres :**

*1380, 4 avril. O, [avec *Reginaldus de Saillevilla*], ses procureurs. RA 279, 99v

JACOBUS DE BESSOMO

Abbé de Saint-Laurent :

1362, 19 décembre. V, chanoine de Nevers, son procureur. OS 31, 72

JACOBUS BLANCHI

Abbé de Saint-Taurin d'Évreux :

*1353, 30 octobre. S, associé de Bartholomeus Spiefamis de Luca. OS 30, 23v

1364, 15 avril. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 84v

***Abbé de Saint-Nicolas d'Hermières :**

*1354, 13 février. S. OS 30, 35

***Abbé de Vézelay :**

*1354, 22 juin. V, son procureur. OS 30, 197v

***Évêque d'Orléans :**

*1353, 30 novembre. S, associé de Bartholomeus Spiefamis, marchand de Lucques. OS 30, 23v

***Évêque de Paris :**

*1353, 30 octobre. S, associé de Bartholomeus Spiefamis de Luca. OS 30, 23v

***Archevêque de Rouen :**

*1353, 30 octobre. S. OS 30, 31

JACOBUS BOSSANI

Évêque de Beauvais :

1363, 27 janvier. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 73v

JACOBUS BRUNELLI DE MONTEFERRANDO

Abbé de Saint-André de Clermont :

1363, 6 avril. S. OS 34, 156v

JACOBUS CHAMPAUHA

Abbé de Issoire :

1362, 9 décembre. S, moine. OS 34, 130v

1363, 1^{er} février. S, moine. OS 34, 143

JACOBUS COSTE

Abbé de Notre-Dame d'Ambronay :

1364, 9 février. S, prieur de Belley. OS 34, 208

***Abbé de Saint-Gall :**

*1355, 7 mars. S, chanoine de Saint-Étienne de Constance. OS 30, 82

***Évêque de Constance :**

*1360, 27 août. S, chanoine de Saint-Étienne de Constance. OS 33, 161

JACOBUS FRANCESCO DE AIRESSYO

Évêque de Lavaur :

1362, 14 décembre. S, changeur. OS 34, 139v

JACOBUS DE GARDA

Abbé de Saint-Eusèbe :

1363, 23 juillet. S. OS 34, 2v / 178v

JACOBUS GOLFERII

***Évêque de Carcassonne :**

*1358, 27 mars. S, son familier. OS 33, 50v

*1358, 16 novembre. S, son familier. OS 33, 56v

***Évêque de Castres :**

*1367, 10 novembre. Rome. S, son chapelain. OS 38, 47

Archevêque de Toulouse :

1365, 28 novembre. S, son chapelain. OS 37, 138v

1366, 2 mai. S, prieur d'*Artigafirmaco*. OS 37, 174

1367, 4 mars. S, son chapelain. OS 38A, 78

*1367, 10 novembre. Rome. S, son chapelain. OS 38, 41

JACOBUS DE GRAVELLIS

***Évêque d'Autun :**

*1356, 17 décembre. S, chanoine de Vergy. OS 30, 147v

*1356, 17 décembre. V, son procureur. OS 31, 8

Archevêque de Lyon :

*1360, 27 novembre. S, chanoine de Saint-Just de Lyon. OS 33, 176v / 177

*1360, 27 novembre. V, chanoine de Saint-Just de Lyon, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.

OS 31, 45

1363, 12 avril. S, chanoine de Saint-Just de Lyon. OS 34, 221v

JACOBUS HOYNI

Évêque de Langres :

1365, 11 février. S, son receveur. OS 37, 81

***JACOBUS LA BESSE**

***Abbé de Meymac :**

*1384, 22 septembre. O, notaire public, [avec *Johannes Choati, Johannes La Brossa, Johannes Martini,*].
RA 279, 161v

JACOBUS DE MAISIACO

Abbé de Saint-Martin de Savigny-sur-Bresse :

1372, 27 mars. S, archidiacre de Chalon. OS 39, 270

JACOBUS MATANI

Abbé de Saint-Paul de Verdun :

1373, 24 avril. S, chanoine de Verdun. OS 40, 81

JACOBUS MAYROLI

Évêque de Nice :

1372, 31 janvier. S. OS 39, 252v

JACOBUS MILITIS

Abbé de Saint-Honorat de Lérins :

1362, 16 décembre. S, son frère. OS 34, 131v

JACOBUS DE MONTMORENCY

Abbé de Saint-Père-en-Vallée de Chartres :

1364, 23 mars. V, prêtre, son procureur. OS 31, 84

JACOBUS MORTOYANE

Abbé de Notre-Dame de Gâtines :

1375, 11 avril. S. OS 41, 91v

JACOBUS PONSA

Abbé de Saint-Martin de Canigou-en-Conflent :

1363, 30 septembre. V, prêtre du diocèse d'Elne, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 80

JACOBUS DE PUTEO

Abbé de Saint-Ferme :

1364, 26 juin. S. OS 37, 35v

1365, 17 avril. S, familier du cardinal du diocèse de Pampelune. OS 37, 96

JACOBUS REBOLLI

Abbé de Saint-Pierre de Chalon :

1363, 3 octobre. S. OS 34, 10

JACOBUS DE SANCTO JOHANNE

Abbé de Valmagne :

*1357, 30 janvier. V, son procureur. OS 31, 9

1367, 30 avril. S, cellérier. OS 38A, 98v

JACOBUS SAUCHI

Abbé de Notre-Dame de Sorèze :

1371, 22 décembre. S, son procureur. OS 39, 227

JACOBUS SERVIENTIS

Évêque de Mende :

1373, 11 août. S, son chapelain. OS 40, 125v

*1381, 24 juin. S, prêtre. OS 45, 84

JACOBUS SOPHIE

Abbé de Saint-Léger de Pons :

1365, 8 mai. S. OS 37, 88v

JACOBUS DE TALHAYS

Évêque de Marseille :

1364, 30 décembre. S, *operarius* de Marseille. OS 37, 69v

JACOBUS TEXTORIS

Archevêque d'Aix :

1362, 9 décembre. S, [avec *Hugo Rolandi*]. OS 34, 131v

1363, 23 septembre. S, chanoine de Digne. OS 34, 7 / 183v

1364, 27 septembre. S, [avec *Hugo Rolandi*], chanoines de Digne. OS 37, 48

Évêque de Digne :

1376, 19 mars. V. OS 41, 320v

JACOBUS VERCHERI

Abbé de Saint-Pierre d'Hasnon :

1375, 31 octobre. S, son procureur. OS 41, 193v

Abbé de Saint-Pierre de Montieramey :

1376, 4 avril. S, son procureur. OS 41, 243v

1376, 27 juin. S, son procureur. OS 41, 284v

***Abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes :**

*1382, 5 mars. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 46, 165

JAQUEMETUS DELANORS

Abbé de Haute-Combe :

1364, 21 septembre. V, son procureur. OS 31, 89

JOHANNES

Abbé de Notre-Dame de Bourg-Moyen à Blois :

1365, 15 mai. S, son procureur, [avec *Matheus Gaupechier*]. OS 37, 101

JOHANNES

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

1367, 6 février. S, convers. OS 38A, 75

JOHANNES

Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil :

1363, 21 avril. V, curé de Dambelin, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 77

JOHANNES

Abbé de Saint-Pierre des Préaux :

1373, 23 juillet. S, *tabularius* de Rouen. OS 40, 121v

JOHANNES

Abbé de Saint-Mémmie :

1376, 22 mai. V, curé de *Moncellis*, son procureur. OS 41, 321

JOHANNES ADEMARI

Abbé de Saint-Pierre de Joncels :

1364, 18 mars. S. OS 34, 215

JOHANNES DE ALBESPINO

Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :

1370, 30 septembre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 63

Évêque de Castres :

1367, 15 février. S, changeur d'Avignon. OS 38A, 73v

Évêque de Mirepoix :

1372, 3 avril. S, marchand. OS 39, 273

JOHANNES ALIOTI

Abbé de Saint-Pierre des Préaux :

1376, 4 septembre. V, prêtre, son procureur. OS 41, 319

JOHANNES DE ALTERACO

Abbé de Saint-Symphorien de Thiers :

1371, 23 mai. S. OS 39, 150

1371, 15 décembre. S, moine. OS 39, 225

JOHANNES AMBRIONI

Abbé de Saint-Jacques de Joucou :

1374, 21 octobre. S. OS 40, 283v

JOHANNES AMELII

Évêque de Lombez :

1366, 18 avril. V, cleric, son familier et procureur. OS 31, 107v

JOHANNES DE ANATA

Abbé de Saint-Hilaire :

1376, 14 août. S, son familier. OS 41, 291v

JOHANNES ANGELI DE OPPFINGENE

Évêque de Strasbourg :

1370, 17 décembre. S, son familier. OS 39, 86v

JOHANNES DE AREZIO

Évêque de Laon :

1365, 8 novembre. V, notaire, son procureur. OS 31, 101v

JOHANNES ARFILI

Évêque de Saint-Pons-de-Thomières :

1367, 5 mars. S, son procureur. OS 38A, 76v

JOHANNES ARNAUDI ALIAS GORRAUDI

Abbé de Notre-Dame de Nanteuil-en-Vallée :

1363, 22 avril. V, chanoine de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, son procureur. OS 31, 77

Abbé de Saint-Amant-de-Boixe :

1364, 4 avril. V, chanoine de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, son procureur. OS 31, 84v

Évêque de Troyes :

1364, 5 avril. S, son chapelain. OS 34, 220v

JOHANNES AYRAUDI

Abbé de La Chaise-Dieu :

1374, 20 juin. S, cleric du diocèse du Puy. OS 40, 244v

JOHANNES DE BANGEYO

Abbé de Saint-Vincent du Mans :

1366, 4 avril. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 37, 172v

JOHANNES BARESII

Abbé de Villelongue :

1364, 10 octobre. O, chanoine de Montréal, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36 126v

JOHANNES BARGI DE NOVO CASTRO

Évêque de Nevers :

1372, 29 juillet. S, chanoine de Troyes. OS 39, 329

JOHANNES BARUNCELLI

***Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :**

*1368, 27 novembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 163v

Abbé de Saint-Pierre de Montmajour à Arles :

1365, 7 juin. S, sergent d'armes. OS 37, 106 / 136v

***Abbé de Saint-Étienne et Barthélémy de Bologne :**

*1372, 2 octobre. S. OS 39, 350

***Abbé de Saint-Barthélémy de Ferrare :**

*1371, 14 janvier. S, changeur suivant la curie romaine. OS 39, 99

***Abbé de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice :**

*1368, 24 décembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 170

***Abbé de Psalmodi :**

*1368, 7 septembre. Montefiascone. S, sergent d'armes. OS 38, 133

*1369, 1^{er} février. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 182v

***Abbé de Saint-Ruf de Valence :**

*1368, 25 janvier. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 62v

***Évêque de Bologne :**

*1372, 22 décembre. S, sergent d'armes. OS 39, 387

***Archevêque d'Embrun :**

*1370, 21 juin. Montefiascone. S, sergent d'armes. OS 38, 328

***Évêque de Gap :**

*1368, 3 février. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 69v

*1370, 14 mai. Montefiascone. S, sergent d'armes. OS 38, 306v

***Évêque de Luni :**

*1367, 16 décembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 56v

***Évêque de Macerta et Recanati :**

*1371, 6 février. S, sergent d'armes. OS 39, 110v

***Évêque de Nîmes :**

*1369, 24 décembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 263v

***Évêque de Périgueux :**

*1369, 1^{er} février. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 187

***Archevêque de Ravenne :**

*1370, 28 novembre. S, sergent d'armes. OS 39, 81v

***Archevêque de Séville :**

*1371, 27 septembre. S, sergent d'armes. OS 39, 204

***Archevêque de Tours :**

*1367, 24 décembre. Rome. S, sergent. OS 38, 55v

Évêque de Valence et Die :

1375, 1^{er} février. S. OS 41, 63v

1376, 7 février. S, changeur d'Avignon. OS 41, 229

***Évêque de Viviers :**

*1367, 10 décembre. Rome. S, [avec *Petrus Boerii*]. OS 38, 47v

JOHANNES BELLIFILII

Abbé de Saint-Martin-aux-Bois :

1367, 22 mars. V, scribe de la Pénitencerie, son procureur. OS 31, 117

***JOHANNES BELLIHOMINIS**

***Évêque de Paris :**

*1370, 9 janvier. Rome. S, scribe, [avec *Helias de Vodro*]. OS 38, 261

JOHANNES DE BENAY

Évêque de Rennes :

1366, 29 octobre. S, son procureur. OS 38A, 52

1366, 29 octobre. V, son procureur. OS 31, 113v

JOHANNES BENEDICTI

Abbé de Saint-Philibert de Tournus :

1362, 10 décembre. O, son procureur. OS 36, 39v

JOHANNES BENEVENUTI

Abbé de Saint-Martin de Savigny-sur-Bresse :

1371, 22 octobre. S. OS 39, 206

JOHANNES DE BESSANCIO

Archevêque d'Embrun :

1365, 18 mars. S, son trésorier. OS 37, 89v

JOHANNES BLANCHI

Évêque de Saint-Papoul :

1373, 22 décembre. S, prieur de *Montepanensis*. OS 40, 188

JOHANNES BOLETI

Abbé de Notre-Dame de Seuilly :

1375, 3 avril. S, moine. OS 41, 88

JOHANNES BONETI

Évêque de Viviers :

1373, 16 avril. S, son trésorier. OS 40, 82

JOHANNES BOTIGUIER

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1363, 23 décembre. V, moine, son procureur. OS 31, 83

1364, 10 décembre. S, moine. OS 37, 64v

1364, 10 décembre. V, moine. OS 31, 91

1366, 16 mai. S, moine. OS 37, 175v

1366, 21 mai. V, moine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

JOHANNES BRACHIFERII

Archevêque de Rouen :

1364, 26 octobre. S. OS 37, 58v

1364, 26 octobre. V, son *sigilliferus*. OS 31, 89

JOHANNES DE BRECURIA ALIAS PINGERI

Abbé de Notre-Dame de Barzelle :

1364, 5 octobre. V, son procureur. OS 31, 88v

JOHANNES DE BREGONHAC

Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :

1376, 2 avril. S, prévôt. OS 41, 277

JOHANNES BRIDES

Abbé de Saint-Paul de Cormery :

1364, 5 janvier. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 82v

Abbé de Notre-Dame de Fontgombault :

1365, 6 août. O, licencié en lois, son procureur // licencié en lois, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 35, 94 // OS 36, 148v

JOHANNES BRITONIS

Abbé de Saint-Vincent du Mans :

*1356, 14 janvier. V, prêtre, son procureur. OS 30, 202

*1356, 15 janvier. S, prêtre. OS 30, 113

*1356, 25 juin. S, prêtre du Mans. OS 30, 130v

*1362, 4 mai. V, prêtre, son procureur. OS 31, 67

1363, 26 août. O, son procureur. OS 36, 59

JOHANNES BURGONDIONIS

Abbé de Saint-Étienne de Dijon :

1371, 25 octobre. S, sergent d'armes. OS 39, 208

***Abbé de Saint-Martin de Savigny-sur-Bresse :**

*1361, 5 novembre. S, son familier. OS 34, 73v

JOHANNES DE CABANIS

Abbé de Saint-Pierre de Sauve :

1373, 28 septembre. S, scribe. OS 40, 140v

JOHANNES CALLOTI

Évêque de Fréjus :

1376, 27 juillet. S, son procureur. OS 41, 290

JOHANNES DE CAMPEIGNACO

Abbé de Saint-Jouin-de-Marnes :

1376, 13 juin. V, son procureur. OS 41, 318

JOHANNES DE CAMPIS

***Abbé de Notre-Dame de Bernay :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Philippus Gosse*], ses procureurs. OS 30, 202v

***Abbé de Mureau :**

*1359, 2 mars. S, notaire public. OS 33, 80v

***Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :**

*1354, 21 juin. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 30, 187

***Abbé de Saint-Martin de Sées :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Philippus Gosse*], ses procureurs. OS 30, 202v

Abbé de Notre-Dame du Val :

1363, 19 juin. S, chanoine d'Avranches. OS 34, 171v

***Évêque de Sées :**

*1359, 24 septembre. S, chanoine d'Avranches. OS 33, 98

JOHANNES DE CAPELLA

Évêque de Carcassonne :

1364, 17 février. V, recteur de Notre-Dame de Villetravers, son procureur. OS 31, 83v

1364, 18 mars. S, clerc, son familier. OS 34, 214v

1364, 10 décembre. V, son familier, procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 90v

1364, 11 décembre. S, son familier. OS 37, 63v

1366, 9 avril. S, clerc, son familier. OS 37, 170

1366, 28 mai. S, clerc, son familier. OS 37, 176v

JOHANNES CAPEY

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

*1361, 29 novembre. V, prêtre, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 57v

1363, 24 octobre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 80v

1364, 24 octobre. V, prêtre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92

JOHANNES CAPORELLI

Évêque de Laon :

1362, 19 décembre. S, chanoine de Laon, [avec *Ludovicus de Rупpo*]. OS 34, 133

JOHANNES CARBONERII

Abbé de Notre-Dame de Varennes :

1364, 12 novembre. S, son procureur. OS 37, 57v

JOHANNES CARDONIS

***Abbé de Saint-Pierre de Bucilly :**

*1388, 28 mai. V, courrier du pape, son procureur. OS 44, 17

*1390, 10 décembre. V, courrier du pape, son procureur. OS 44, 21

*1391, 29 novembre. V, courrier du pape, son procureur. OS 44, 24

*1392, 23 novembre. V, courrier du pape. OS 44, 25v

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1374, 24 juillet. S, son procureur. OS 40, 257v

JOHANNES CARRANAN

Évêque de Tréguier :

1374, 10 juillet. S. OS 40, 250

JOHANNES DE CASTRIS

Abbé de Saint-Savin-sur-Gartempe :

1364, 7 mai. S, recteur de *Peysaya*. OS 34, 228

JOHANNES DE CAVELLO

Évêque de Tréguier :

1373, 24 décembre. S, son neveu. OS 40, 294

JOHANNES CHAMBRERII

Évêque de Belley :

1375, 10 juillet. S, son procureur. OS 41, 144

JOHANNES CHANBARDI

Abbé de Saint-Serge et Bachus d'Angers :

1375, 5 octobre. S, son procureur. OS 41, 172

JOHANNES CHAUVETELLI

Abbé de Saint-Lucien de Beauvais :

1372, 14 décembre. S, chanoine de Limoges. OS 39, 377

1373, 31 octobre. S, chanoine de Limoges. OS 40, 167

1374, 8 avril. S. OS 40, 232v

1375, 1^{er} février. S, chanoine de Limoges. OS 41, 59

1375, 24 décembre. S, chanoine de Limoges. OS 41, 216

1376, 12 avril. S, chanoine de Limoges. OS 41, 255v

Abbé de Saint-Germer-de-Flay :

1375, 3 décembre. S, chanoine de Limoges. OS 41, 196

1376, 12 avril. S, chanoine de Limoges. OS 41, 255

Archevêque de Bourges :

1376, 1^{er} février. S, chanoine de Limoges. OS 41, 231v

1376, 12 avril. S, chanoine de Limoges. OS 41, 254v

***JOHANNES CHAONNIS**

***Archevêque de Sens :**

*1385, 28 février. O, [avec *Thomas Le Pourry*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA 279, 168v

JOHANNES CHAZIER

Abbé de Bergues-Saint-Winoc :

1376, 7 juin. V, son procureur. OS 41, 324

Abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont :

1376, 7 juin. V, son procureur. OS 41, 324

JOHANNES DE CHERBEYO

Abbé de Notre-Dame de Vaas :

1367, 24 avril. V, du diocèse d'Angers, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 119v

JOHANNES CHOATI

***Abbé de Sainte-Croix d'Angle :**

*1368, 21 avril. Rome. S, scribe. OS 38, 91

***Abbé de Saint-Paul de Cormery :**

*1377, 14 février. Rome. O, scribe des lettres apostoliques, son procureur. RA 279, 53v // OS 43, 45

*1382, 24 février. S, scribe de la Pénitencerie. OS 46, 47v

Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :

1373, 27 août. S, scribe, [avec *Thomas Monis de Florentia*]. OS 40, 127v

*1381, 23 juin. S, scribe de la Pénitencerie. OS 45, 90v

***Abbé de Notre-Dame de Fontgombault :**

*1368, 21 avril. Rome. S, scribe. OS 38, 91v

***Abbé de Saint-Pierre de Méobec :**

*1368, 21 avril. Rome. S, scribe. OS 38, 92

***Abbé de Meymac :**

*1384, 22 septembre. O, notaire de la Pénitencerie, [avec *Johannes La Brossa, Johannes Martini, Jacobus La Besse*]. RA 279, 161v

***Évêque d'Aoste :**

*1377, 14 février. Rome. O, scribe des lettres apostoliques, son procureur. RA 279, 53v // OS 43, 45

JOHANNES DE CIOTA

Archevêque de Bordeaux :

1372, 13 avril. S, recteur de *Corinhiaco*. OS 39, 281

JOHANNES DE CLARAVALLE

Abbé de Saint-Étienne de Dijon :

1364, 15 octobre. S, prieur de Til-Châtel. OS 37, 53

1364, 23 octobre. V, prieur de Til-Châtel, son procureur. OS 31, 89

JOHANNES CLARI

Archevêque d'Embrun :

1367, 26 janvier. S, changeur. OS 38A, 71v

1370, 28 décembre. S. OS 39, 91
1372, 30 janvier. S, changeur d'Avignon. OS 39, 252
1372, 23 juin. S, marchand. OS 39, 313

Évêque de Thérouanne :

1367, 26 janvier. S, changeur. OS 38A, 71v

JOHANNES DE COLUMBIS

Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :

*1353, 6 octobre. S, chanoine de Saint-Vaast de Beauvais. OS 30, 19v
*1353, 18 novembre. V, chanoine de Saint-Vaast de Beauvais. OS 30, 180
*1353, 23 décembre. S, chanoine de Saint-Vaast de Beauvais. OS 30, 27
1362, 15 novembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 71

JOHANNES DE CONILHERIIS

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1365, 25 juin. S, moine. OS 37, 108
1366, 1^{er} avril. S, moine. OS 37, 169

JOHANNES CONPIELLI

Évêque de Laon :

1362, 12 décembre. V, chanoine de Laon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72

JOHANNES DE CORBEYO

Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens :

1374, 1^{er} décembre. V, prieur de *Marciaco*. OS 40, 321

JOHANNES CORDERII

Abbé de Notre-Dame des Châtelliers :

1363, 12 mai. O, moine, son procureur. OS 36, 59v

JOHANNES CORNUTI

Évêque de Laon :

1366, 21 juillet. S, son procureur. OS 37, 186
1366, 1^{er} décembre. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 38A, 59v
1367, 1^{er} février. S, chanoine de Saint-Martin de Tours, son familier. OS 38A, 74v
1367, 30 avril. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 38A, 100
1372, 11 mars. S, chanoine de Saint-Martin de Tours, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 259v

JOHANNES CORTETI

Abbé de Notre-Dame de Nanteuil-en-Vallée :

1364, 4 janvier. V, d'Angoulême, son procureur. OS 31, 82v

JOHANNES COVILLER DE TALENTO

Abbé de Saint-Pierre de Chalon :

*1362, 24 février. O, son procureur. OS 35, 22v
1363, 20 février. S. OS 34, 149

JOHANNES CRETI

Abbé de Sainte-Geneviève de Paris :

1366, 22 juin. S, de la société des *Alberti novi*, [avec *Gerardus de Sergiaco*]. OS 37, 182

JOHANNES DE DERLECA

Évêque de Verdun :

1366, 24 décembre. S, son clerc. OS 38A, 82v

JOHANNES DESCHARBAYE

Évêque d'Angers :

1366, 10 avril. V, clerc, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 107v

JOHANNES DONADEI

Abbé de Saint-Marcel :

1372, 30 décembre. S, archidiacre de *Montepensato*. OS 39, 383v

JOHANNES DE DOSCRETO

Évêque de Carpentras :

1373, 20 décembre. S, son trésorier. OS 40, 182v

1374, 19 décembre. S, son procureur. OS 40, 311

JOHANNES DULCINI

Abbé de Notre-Dame d'Évron :

1372, 4 décembre. S. OS 39, 373

JOHANNES EMBRINI

Évêque d'Agde :

1374, 27 juin. S. OS 40, 263v

1374, 23 décembre. S. OS 41, 55

JOHANNES DE EMENTE

Abbé de Vauluisant :

1376, 31 janvier. S, frère, son procureur. OS 41, 222v

JOHANNES DE EREYT

Abbé de Saint-Vaast d'Arras :

1376, 7 février. V, son procureur. OS 41, 320

JOHANNES DE ESCHERBEYO

Abbé de Saint-Aubin d'Angers :

1365, 11 novembre. V, licencié dans les deux droits, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31 101v

JOHANNES FABRI

Abbé de Combelongue :

1374, 20 juillet. S. OS 40, 250

1375, 6 février. S, son procureur. OS 41, 63

JOHANNES FABRI

Abbé de Notre-Dame de Turpenay :

1372, 9 février. S, chanoine de Chinon. OS 40, 60

Archevêque de Tours :

1366, 2 octobre. V, licencié en lois, son procureur. OS 31, 112

*1369, 21 février. Rome. S, son chapelain. OS 38, 185v

JOHANNES FABRI

Évêque de Rieux :

*1360, 13 août. S, son camérier. OS 33, 159v

*1361, 24 décembre. S, son *socius*. OS 34, 88

*1362, 28 mai. S. OS 34, 111v

1363, 26 mai. S, son chapelain. OS 34, 170

***Évêque de Poitiers :**

*1362, 11 février. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 63

***Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :**

*1360, 13 août. V, recteur de Rivis, au diocèse de Narbonne, son procureur. OS 31, 40v

JOHANNES FAUQUETI

Abbé de Sainte-Berthe de Blangy :

1365, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 98

Abbé de Notre-Dame de Forest-Montiers :

*1357, 1^{er} avril. V, son procureur. OS 31, 11v

1364, 12 juin. V, son procureur. OS 31, 86v

1365, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 98

1366, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 109v

Abbé du Gard :

1364, 12 juin. V, son procureur. OS 31, 86v

Abbé de Saint-Valéry-sur-Somme :

1367, 9 avril. V, chanoine de Thérouanne, son procureur. OS 31, 118v

JOHANNES DE FAYNO

Évêque de Belley :

1372, 8 août. S, *castellanus* de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. OS 39, 330

JOHANNES DE FEGIA

Évêque de Bayonne :

1373, 5 octobre. S, de l'ordre des mineurs. OS 40, 146

JOHANNES DE FENESTRANGIIS

Abbé de Gorze :

1366, 6 janvier. S, son frère. OS 37, 146

JOHANNES DE FERITATE

Abbé de Notre-Dame de Mouzon :

1367, 2 avril. V, moine, son procureur. OS 31, 118

JOHANNES FORNERII

Abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon :

1365, 8 mai. V, chanoine de Saint-Nizier de Lyon, son procureur. OS 31, 96v

1366, 13 mai. V, chanoine de Saint-Nizier de Lyon, son procureur. OS 31, 108v

JOHANNES DE FICOCURIA

Évêque de Toul :

1370, 24 décembre. S. OS 39, 93

1371, 29 novembre. S, procureur. OS 39, 226

JOHANNES DE FORGIA

Abbé de Saint-Sulpice de Bourges :

1363, 28 février. S, portier de la porte ferrée. OS 34, 151

1363, 16 octobre. V, portier de la porte ferrée. OS 31, 82v

1364, 18 mars. S, portier mineur. OS 34, 215v

1364, 3 octobre. S, portier de la porte ferrée. OS 37, 53

1365, 27 février. V, portier. OS 31, 93v

1365, 21 juin. S, portier de la porte ferrée, son procureur. OS 37, 152v

1366, 6 mars. V, portier de la porte ferrée, son procureur. OS 31, 105v

1367, 6 mars. V. OS 31, 117v

Abbé de Saint-Gildas de Châteauroux :

1363, 23 décembre. S, [avec *Petrus Bertrandi*]. OS 34, 27v / 210v

***Abbé de Saint-Jacques de Joucou :**

*1370, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, portier mineur. OS 38, 331v

Abbé de Nouaillé :

1365, 23 juin. S, portier de la porte ferrée. OS 37, 107

1365, 29 octobre. S, portier. OS 37, 128

***Archevêque de Capoue :**

*1359, 16 septembre. S, portier, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 33, 96v

*1361, 25 décembre. S, son procureur. OS 31, 60

JOHANNES FORMENTINI

Abbé de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon :

1364, 23 décembre. S, préchantre. OS 37, 70

JOHANNES FORNERII

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély :

1376, 26 avril. S, frère. OS 41, 260v

JOHANNES FORNERII DE CLUSIS

Évêque de Gap :

1364, 16 mars. S, familier du pape. OS 34, 218v

1365, 10 septembre. S, son familier. OS 37, 121

1365, 15 décembre. V, du diocèse de Genève, son procureur. OS 31, 102v

1366, 31 janvier. S, son familier. OS 37, 154v

***Évêque de Genève :**

*1366, 22 décembre. V, curé de Viry, son procureur. OS 31, 115

JOHANNES FOUCART

Abbé de Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg :

1364, 21 mai. V, recteur de Notre-Dame de Bricquebec, son procureur. OS 31, 86

1366, 27 mars. V, recteur de Notre-Dame de Bricquebec, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 106v

JOHANNES DE FRIANO

Abbé de Saint-Thibéry :

1364, 1^{er} avril. S, son frère. OS 37, 68

1365, 28 mars. S, son frère. OS 37, 91

1366, 2 mars. S, son frère. OS 37, 180v

JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO

Évêque d'Auxerre :

1364, 17 mai. S, [avec *Petrus de Casellis*]. OS 37, 81v

1365, 29 mars. S, son familier, [avec *Petrus de Casellis*]. OS 37, 93v

Évêque de Meaux :

1365, 29 mars. S, son procureur. OS 37, 100

JOHANNES GALTERII

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1374, 19 septembre. S. OS 40, 272v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 211

*1376, 27 septembre. S, son neveu. IE 345, 2

***JOHANNES GANDONIS**

***Évêque d'Orléans :**

*1383, 7 avril. O, sacriste de Saint-Florent-le-Vieil, [avec *Bernardus Cavalerii* et *Johannes Parentis*], ses procureurs. RA 279, 137v

JOHANNES GARRIGIE

Abbé de Saint-Thibéry :

1365, 5 juillet. S, préchantre de Béziers, [avec *Petrus Saporis*]. OS 37, 111

JOHANNES GIBILINI

Abbé de Sixt :

1370, 14 décembre. S, son familier. OS 39, 85

JOHANNES GILBERTIVILLARIS

Abbé de Saint-Mansuy de Toul :

1363, 31 janvier. S. OS 34, 143v

JOHANNES GLADENETI

Évêque de Bayeux :

1366, 30 octobre. S, prêtre. OS 38A, 53v

Évêque de Saint-Brieuc :

1365, 18 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 102v

JOHANNES GOSSE

Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :

1362, 13 décembre. V, son procureur. OS 31, 71v

JOHANNES DE GUDENSPERG

***Abbé de Gorze :**

*1377, 14 mars. S. IE 345, 17

Évêque de Metz :

1373, 16 avril. S. OS 40, 90

1373, 31 octobre. S. OS 40, 156

1374, 30 mars. S, son procureur. OS 40, 217v

1374, 22 décembre. S, son procureur. OS 41, 56v

1375, 18 avril. S, son procureur. OS 41, 103

1375, 22 décembre. S. OS 41, 217v

1376, 4 septembre. S, son procureur. OS 41, 305v

*1377, 13 mars. S, son procureur. IE 345, 17

*1377, 11 novembre. S, son procureur. IE 345, 52

***Évêque de Riga :**

*1377, 6 avril. S, son procureur. IE 345, 22v

***Évêque de Worms :**

*1374, 24 juillet. S. OS 40, 259v

JOHANNES GUENIOTI

Abbé de Saint-Euverte d'Orléans :

1363, 27 mai. S, son frère. OS 34, 169v

1363, 6 octobre. S, chanoine d'Orléans. OS 34, 10v / 186

1363, 7 octobre. V, son *germanus* et procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

1364, 5 octobre. S, chanoine d'Orléans. OS 37, 50v

Abbé de Notre-Dame de Pontlevoy :

*1361, 7 novembre. S, chanoine d'Orléans. OS 34, 16

1364, 5 octobre. S, chanoine d'Orléans. OS 37, 51

***Évêque de Nevers :**

*1369, 4 octobre. Viterbe. S, chanoine de Thérouanne, son procureur. OS 38, 264v

***Évêque de Thérouanne :**

*1379, 1^{er} février. S, chanoine de Thérouanne. IE 350, 11v

JOHANNES GUIDONIS

Abbé de Villemagne-l'Argentière.

1363, 18 mai. V, moine et sacriste, son procureur. OS 31, 77v

JOHANNES GUIOTI

Évêque de Lodève :

1362, 30 décembre. S, chanoine de Bourges. OS 34, 137v

JOHANNES DE GUNONDO

Abbé de Calers :

1371, 15 juin. S, habitant de Gaillac-Toulzan. OS 39, 156

Abbé de Villelongue :

1371, 15 juin. S, habitant de Gaillac-Toulzan. OS 39, 157

JOHANNES HELIOTI

Abbé de Saint-Pierre des Préaux :

1365, 7 mai. V, recteur de Notre-Dame des Préaux. OS 31, 97v

1366, 9 mai. V, recteur de Notre-Dame des Préaux, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v
1372, 30 août. S, recteur de Saint-Martin de Malleville-les-Grès. OS 39, 338
1373, 15 novembre. S, son procureur. OS 40, 166

JOHANNES HENRICI

***Abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons :**

*1381, 10 avril. S, chanoine de Saint-Pierre d'Aire. OS 45, 60v
*1381, 31 octobre. S, son procureur. OS 45, 99
*1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 78v
*1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 115
*1383, 12 janvier. V, son procureur. OS 44, 7v

Abbé de Toussaints-en-l'Île de Châlons :

1376, 4 février. S. OS 41, 228
*1384, 8 mars. S, son procureur. RA 279, 151

***Abbé de Saint-Amable de Riom :**

*1384, 6 avril. O, notaire, [avec *Stephanus de Castro*]. RA 279, 152

***Évêque de Laon :**

*1377, 21 mai. S. IE 345, 27v

JOHANNES HERRICI

Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens :

1363, 17 mars. V, son procureur. OS 31, 75v

Abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens :

1363, 17 mars. V, chanoine à Saint-Pierre de Sens, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 75v

JOHANNES HUGONIS

Évêque de Lodève :

1364, 26 juin. S, son familier. OS 37, 34v

JOHANNES HUGONIS

Abbé de Notre-Dame de Fontcaude :

1370, 10 décembre. S, camérier. OS 39, 82v
1371, 30 juillet. S, chanoine. OS 39, 187v

JOHANNES DE ISSODUNO

Abbé de Saint-Nicolas d'Angers :

1367, 13 avril. S, son familier. OS 38A, 92

JOHANNES JACOBI

Abbé de Saint-Étienne de Fontenay-le-Marmion :

*1361, 20 octobre. V, son procureur. OS 31, 55
1363, 20 juillet. O, son procureur. OS 36, 66v

Abbé de Notre-Dame de Pébrac :

1362, 31 décembre. V, clerc, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 72v

***Abbé de Saint-Martin de Troarn :**

*1361, 20 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55v

JOHANNES JACOBI

Évêque d'Autun :

1371, 19 juillet. S, son familier. OS 39, 177v

JOHANNES JOLAY

Abbé de Maizières :

1376, 4 février. S. OS 41, 227

JOHANNES JORDANI

Prieur de Sainte-Barbe-en-Auge :

1374, 15 décembre. V, son procureur. OS 40, 321v

JOHANNES DE KAENRAM

Évêque de Tréguier :

1374, 31 octobre. S. OS 40, 289

***JOHANNES LA BROSSA**

***Abbé de Meymac :**

*1384, 22 septembre. O, prévôt d'Eymoutiers, [avec *Johannes Choati, Johannes Martini, Jacobus La Besse*]. RA 279, 161v

JOHANNES DE LACASSAUHIA

Abbé de Notre-Dame de Sorèze :

1370, 23 décembre. S, son familier. OS 39, 87v

JOHANNES DE LARMELLA

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1374, 4 décembre. V, frère, son procureur. OS 40, 321v

JOHANNES LAURENTII

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

*1358, 3 décembre. S, son familier. OS 33, 59

*1360, 3 juillet. V, maître ès arts et en médecine, son procureur. OS 31, 40

1362, 28 novembre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 71v

1363, 2 octobre. S, son procureur. OS 34, 9v / 187v

1363, 16 octobre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

***Évêque de Limoges :**

*1356, 1^{er} octobre. V, son procureur. OS 31, 6

*1357, 24 mai. V, son procureur. OS 31, 12

*1362, 4 mai. V, chanoine de Saint-Sauveur de Blois, son procureur. OS 31, 67

***Évêque de Savona :**

*1362, 9 août. V, son procureur. OS 31, 70

JOHANNES LE BONGONHOS

Abbé de Saint-Étienne de Dijon :

1366, 3 juin. S, tailleur du pape. OS 37, 179v

JOHANNES DE LENSO

Abbé de Notre-Dame de Vaucelles :

*1362, 4 juillet. V, son procureur. OS 31, 69v

1363, 24 mai. V, son procureur. OS 31, 77v

JOHANNES DE LENTIENS

Abbé de Saint-Sépulcre de Cambrai :

1367, 13 mars. V, son procureur. OS 31, 117

***Évêque de Sutri :**

*1358, 3 octobre. V, cleric du diocèse de Liège, son procureur. OS 31, 22

JOHANNES LEONARDI

Abbé de Saint-Léger d'Ébreuil :

1365, 27 juin. S, moine. OS 37, 10v

JOHANNES DE LIACIO

Abbé de Saint-Pé-de-Généres :

1374, 16 décembre. S, son procureur. OS 40, 310v

JOHANNES DE LIGNACO

Abbé de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais :

1362, 10 décembre. O, cleric de Mâcon, son procureur. OS 36, 40v

JOHANNES DE LINCIS

Évêque de Troyes :

*1361, 11 octobre. S, chanoine de Toul. OS 34, 67

1363, 9 mars. S, écolâtre de Toul. OS 34, 151v

JOHANNES DE LINGONIS

Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :

1374, 5 septembre. S, son procureur. OS 40, 262v / 275

JOHANNES DE LOBERTO

Évêque d'Angoulême :

1364, 17 octobre. V, chanoine d'Angoulême, son procureur. OS 31, 88v

1365, 18 avril. S, préchantre de Poitiers. OS 37, 95v

1365, 12 décembre. V, chevecier de Poitiers, son procureur. OS 31, 102v

1366, 22 mai. S, chevecier de Poitiers. OS 37, 179v

JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE

Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens :

1366, 16 juin. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 109v

Abbé de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames :

1366, 22 décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 115

Abbé de Bonneval [diocèse Chartres] :

1366, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 166

Abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle :

1366, 24 mars. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 166v

Abbé de Saint-Milon de Dommartin :

1366, 14 mars. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 166v

Abbé d'Élan :

*1361, 23 décembre. O, son procureur. OS 35, 17v

1362, 20 décembre. S, son procureur. OS 34, 161v

Abbé de Gorze :

1364, 23 juin. S, procureur en curie romaine. OS 37, 35v

Abbé de Montierender :

1366, 23 juillet. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 111

Abbé de Notre-Dame de Mouzon :

1365, 29 mars. S, son procureur. OS 37, 90v

1365, 29 mars. V, son procureur. OS 31, 95

Abbé de Prémontré :

1366, 22 décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 115

Abbé de Saint-Jacques de Provins :

1364, 19 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 85

Abbé de Saint-Pierre de Rebais :

1363, 26 janvier. O, procureur en curie romaine, son procureur. OS 35, 42 // OS 36, 44v

Évêque de Bayeux :

1363, 13 janvier. V, son procureur. OS 31, 73

1364, 27 janvier. S, [avec *Domemenus de Casa* et *Jordanus de Haya*], ses procureurs. OS 34, 206

1366, 28 novembre. S, procureur en curie romaine, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 60

1366, 1^{er} décembre. V, son procureur. OS 31, 114

1367, 9 avril. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 118v

Évêque de Coutances :

1364, 16 mars. V. OS 31, 84

1366, 6 février. V, procureur en curie romaine. OS 31, 104v

1367, 15 février. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 116v

***Évêque de Luni :**

*1360, 2 mai. V, procureur. OS 31, 37

***Évêque de Meaux :**

*1383, 12 mars. S, son procureur. OS 46, 135

Archevêque de Rouen :

1366, 19 octobre. V, son procureur. OS 31, 113

Archevêque de Sens :

*1361, 27 novembre. V, son procureur. OS 31, 58

1366, 21 août. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 111v

JOHANNES MACENERIA

Évêque de Chalon :

1366, 4 mars. S, son familial. OS 37, 159v

JOHANNES DE MALORMO

Abbé des Trois-Fontaines :

1364, 27 juillet. V, moine, son procureur. OS 31, 87v

JOHANNES MAMBERTI

Évêque de Troyes :

1376, 3 septembre. S, collecteur de Reims. OS 41, 299v

JOHANNES MANCHANI

Abbé de Charroux :

1364, 20 avril. V, prêtre, son procureur. OS 31, 85

JOHANNES MANGINI

Évêque de Mâcon :

1366, 6 octobre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 112v

JOHANNES DE MARGINO

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Falaise :

1376, 24 juillet. S, chanoine. OS 41, 292

1376, 14 août. V, son procureur. OS 41, 324v

JOHANNES DE MARIGUEYO

Abbé de Saint-Étienne de Dijon :

1371, 5 février. S, son procureur. OS 39, 111

1373, 4 avril. S, prieur de Amanzey-lès-Bourbon-Lancy. OS 40, 71v

1375, 13 avril. S. OS 41, 93

JOHANNES DE MARSANO

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1365, 28 février. S, prévôt. OS 37, 85v

1372, 15 décembre. S, prévôt. OS 39, 379

***JOHANNES MARTINI**

***Abbé de Meymac :**

*1384, 22 septembre. O, damoiseau, seigneur de *Columbis*, [avec *Johannes La Brossa, Johannes Choati, Jacobus La Besse*]. RA 279, 161v

***JOHANNES MATAFELONIS DE LUCA**

***Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :**

*1369, 31 janvier. Rome. S, marchand, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 38, 179

***Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :**

*1368, 26 septembre. Montefiascone. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 140v

***Abbé de Foigny :**

*1369, 26 mars. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 195v

***Abbé de Saint-Martin de Sées :**

*1369, 19 mai. Montefiascone. S, [avec *Robertus Brumani dictus Le Brumen*]. OS 38, 206v

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**

*1369, 26 mars. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 196

***Évêque de Soissons :**

*1369, 23 janvier. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 178

JOHANNES DE MAUBOUYSSON

Abbé de Saint-Pierre d'Airvault :

1363, 13 novembre. V, son procureur. OS 31, 81

JOHANNES MAURON

Abbé de Mont-Saint-Éloy :

1371, 2 février. S, son procureur. OS 39, 118v

JOHANNES MAZETI

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Montolieu :

1366, 1^{er} octobre. S, son familier. OS 38A, 44

JOHANNES DE MEJANESIO

Abbé de Belleperche :

1374, 3 novembre. S. OS 40, 292

***Abbé de Notre-Dame de Boulbonne :**

*1361, 22 octobre. S, clerc du Sacré Collège. OS 34, 69v

Abbé de La Chaise-Dieu :

1366, 26 novembre. S, chanoine de Beauvais et clerc du Sacré Collège. OS 38A, 56v

Abbé de Grandselve :

1372, 23 mars. S, chanoine de Beauvais. OS 39, 271

1373, 16 avril. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 83v

1373, 4 novembre. S, chanoine de Beauvais. OS 40,155v

1375, 1^{er} février. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 59

1375, 28 décembre. S. OS 41, 201

*1377, 1^{er} avril. S. IE 345, 21

*1377, 30 octobre. S. IE 345, 50v

*1381, 22 juin. S. OS 45, 79v

*1382, 24 décembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 46, 110

Abbé de La Grasse :

1366, 31 décembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 38A, 68

***Abbé de San Verecondo de Spissis de Gubbio :**

*1371, 9 juin. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 172v

***Abbé de Saint-Étienne d'Orlhaguet :**

*1369, 30 octobre. Rome. S, son procureur. OS 38, 251

***Abbé de Saint-Gilles :**

*1377, 22 juin. S. IE 345, 32v

***Abbé de Saint-Guillaume-du-Désert :**

*1377, 22 août. S, clerc du Sacré Collège. IE 345, 41v

*1377, 8 novembre. S. IE 345, 52

Abbé de Sénanque :

1362, 24 décembre. S. OS 34,136

*1381, 20 avril. S, clerc. OS 45, 64

*1381, 30 novembre. S, clerc du Sacré Collège, son procureur. OS 45, 105v

***Abbé de Saint-Georges-le-Majeur de Venise :**

*1366, 7 novembre. S, chanoine de Beauvais. OS 38A, 56

*1370, 5 mars. Rome. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 281

Évêque d'Agen :

1367, 5 juin. S. OS 38, 31

***Évêque d'Alatri :**

*1371, 9 juin. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 173v

Évêque d'Alet :

*1369, 25 août. Viterbe. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 236v

1370, 7 novembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 75v

1371, 21 juin. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 201

1372, 19 janvier. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 245v

***Patriarche d'Alexandrie :**

*1377, 8 mai. S. IE 345, 25v

***Évêque d'Amiens :**

*1377, 14 mai. S. IE 345, 26v

Évêque d'Arras :

1371, 26 septembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 203v

Évêque d'Avignon :

1373, 29 octobre. S. OS 40, 152v

1374, 9 octobre. S. OS 40, 282v

1375, 28 février. S. OS 41, 75v

1375, 19 juillet. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 143

***Archevêque de Bénévent :**

*1369, 30 octobre. Rome. S. OS 38, 251

*1370, 29 novembre. S, cleric du Sacré Collège. OS 39, 108

*1371, 13 août. S, cleric du Sacré Collège. OS 39, 192v

*1372, 23 mars. S, chanoine de Beauvais. OS 39, 272

*1375, 14 juin. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 129v

***Évêque de Cavillon :**

*1370, 7 février. Rome. S, cleric du Sacré Collège. OS 38, 277

***Évêque de Comminges :**

*1377, 2 juillet. S, cleric du Sacré Collège. IE 345, 36

Évêque de Mirepoix :

1366, 2 mai. V, cleric du Sacré Collège, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108

*1368, 21 juin. Montefiascone. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 114

1373, 24 mars. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 70v

***Évêque de Rodez :**

*1368, 24 avril. Rome. S, cleric du Sacré Collège. OS 38, 91

*1368, 22 décembre. Rome. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 163v

***Évêque de Saint-Flour :**

*1369, 13 avril. Rome. S, cleric du Sacré Collège. OS 38, 204

***Archevêque de Sens :**

*1379, 20 août. S, cleric du Sacré Collège. IE 350, 30v

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 116

Évêque de Thérouanne :

1372, 14 août. S, cleric du Sacré Collège. OS 39, 325v

1373, 1^{er} février. S, cleric du Sacré Collège. OS 40, 58

1373, 30 juillet. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 123v

1374, 31 janvier. S, cleric du Sacré Collège. OS 40, 199v

1374, 4 août. S. OS 40, 257v

1375, 31 janvier. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 58

1375, 14 juin. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 129

1375, 23 décembre. S. OS 41, 206v

***Évêque de Viviers :**

*1377, 4 février. S. IE 345, 11

*1377, 3 avril. S. IE 345, 21

JOHANNES MEJANIS**Abbé de Saint-Gilles :**

1372, 24 décembre. S. OS 39, 386

JOHANNES MERCERII**Abbé de Notre-Dame de Bournet :**

1366, 17 février. V, scribe. OS 31, 104v

Abbé de Notre-Dame de Sablonceaux :

1363, 17 novembre. S, scribe. OS 37, 86v

***Abbé de Saint-Amand-de-Coly :**

*1358, 14 avril. V, scribe des lettres apostoliques, son procureur. OS 31, 19

*1359, 17 avril. V, son procureur. OS 31, 29

Évêque d'Angoulême :

1367, 26 avril. S, chanoine d'Angoulême. OS 38A, 96v

Évêque de Luçon :

*1360, 6 octobre. S, doyen de La Rochefoucauld. OS 33, 166

*1361, 6 avril. V, doyen de La Rochefoucauld. OS 31, 50

1363, 1^{er} avril. S, scribe. OS 34, 162

1363, 28 septembre. S, scribe. OS 34, 8v / 184

Évêque de Saintes :

1364, 8 mai. S, scribe. OS 37, 39

1364, 9 juillet. S, scribe. OS 37, 39v

1365, 4 mai. S, scribe. OS 37, 102v

1365, 6 octobre. S, scribe. OS 37, 125

1366, 23 mars. S, scribe. OS 37, 164

1367, 27 mars. S, abrégiateur. OS 38A, 98v

JOHANNES DE MOLENDINO

Abbé de Sainte-Trinité de Beaulieu-lès-Loches :

1364, 27 janvier. O, moine. OS 36, 100

JOHANNES MONTANHAS

Abbé de Chambons :

1371, 17 octobre. S, son moine. OS 39, 209

JOHANNES DE MONTEBELLETO

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1376, 19 avril. S. OS 41, 261

JOHANNES DE MONTECLARO

Abbé de Saint-Pierre de Sauve :

1374, 25 septembre. S. OS 40, 269v

JOHANNES DE MONTHABUR

Évêque de Metz :

1365, 13 septembre. O, docteur en décrets, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 151

JOHANNES DE MOTA

Abbé de Calers :

1372, 31 mars. S, *jurispertus*. OS 39, 274

1373, 7 avril. S, son procureur. OS 40, 75

JOHANNES DE NIGRANDIA

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1371, 19 juin. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 200v

Abbé de Notre-Dame de Turpenay :

1372, 10 mars. S. OS 39, 260

Archevêque de Tours :

*1370, 6 mars. Rome. S, son chapelain. OS 38, 302v
1370, 22 octobre. S, son chapelain. OS 39, 68v

JOHANNES DICTUS DE NIVELLA DE SENOGIIS

***Abbé de Saint-Aubert de Cambrai :**

*1380, 9 avril. V, chanoine d'Arras. OS 44, 2

Abbé de Saint-Sépulcre de Cambrai :

1370, 29 octobre. S, chanoine de Saint-Géry de Cambrai. OS 39, 68v

Abbé de Saint-Landelin de Créspin-en-Hainaut :

1366, 27 novembre. S, chanoine de Saint-Géry de Cambrai. OS 38A, 57

*1368, 27 janvier. Rome. S, abrégiateur. OS 38, 70

*1369, 6 avril. Rome. S, chanoine de Saint-Géry de Cambrai. OS 38, 195v

Abbé de Saint-Humbert de Maroilles :

1372, 8 juillet. S. OS 39, 346

1376, 3 avril. S, son procureur. OS 41, 244v

***Abbé de Saint-Ghislain :**

*1380, 23 mai. V, chanoine d'Arras, son procureur. OS 44, 2 / 5v

Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :

1372, 27 mars. S. OS 39, 278

1373, 21 avril. S. OS 40, 92v

1373, 19 septembre. S. OS 40, 135

1376, 26 janvier. V. OS 41, 323

JOHANNES DE NOALHACO

Abbé de Saint-Hilaire de Tourtoirac :

1364, 22 juin. S, scribe. OS 37, 33v

JOHANNES DE NOVOCASTRO

Évêque de Toul :

1373, 22 décembre. S, chanoine de Troyes. OS 40, 185v

JOHANNES DE NULHIACO

Abbé de Saint-Pierre de Méobec :

1366, 2 juillet. S, prêtre du diocèse de Bourges. OS 37, 183

JOHANNES NURISSONI

Évêque de Tulle :

1363, 28 novembre. S, son familier. OS 34, 19 / 195v

JOHANNES DE ORMILLA

Abbé de Flavigny :

1364, 13 mars. V, clerc du diocèse de Verdun, son procureur. OS 31, 84

JOHANNES PANINARDI

Évêque de Saint-Pons-de-Thomières :

1371, 5 février. S, son procureur. OS 39, 108v

JOHANNES PARENTIS

Abbé de Saint-Nicolas d'Angers :

1364, 21 juin. O, chanoine de Soissons, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 116v

1365, 31 mai. V, prêtre, son procureur. OS 31, 97

1365, 9 juin. S, son procureur. OS 37, 104v

Abbé de Saint-Denis-en-France :

1363, 8 février. V, prêtre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 74

1365, 10 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 119v

1365, 18 août. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 99v

1366, 23 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 69v

1367, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 118v

JOHANNES PARENTIS

***Abbé de Saint-Vaast d'Arras :**

*1379, 14 août. S, licencié en lois. IE 350, 30v

***Abbé de Saint-Bavon de Gand :**

*1376, 12 mai. V, son procureur. OS 41, 324

Abbé de Saint-Amand-les-Eaux :

1375, 2 octobre. V, son procureur. OS 41, 319v

*1385, 8 avril. V, licencié en lois, son procureur. OS 44, 12

*1387, 6 mai. V, son procureur. OS 44, 16

Abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons :

1376, 30 août. S. OS 41, 297

***Évêque d'Orléans :**

*1383, 7 avril. O, licencié en lois, [avec *Bernardus Cavalerii* et *Johannes Gandonis*], ses procureurs.
RA 279, 137v

JOHANNES PARPALONI

Abbé de Saint-Milon de Dommartin :

1376, 12 avril. V, son procureur. OS 41, 323v

***JOHANNES PETITPONTAYSE**

***Abbé de Saint-Michel de Tréport :**

*1369, 18 mai. Montefiascone. S, [avec *Robertus Brumani dictus Le Brumen*]. OS 38, 206v

JOHANNES DE PETRO

Abbé de Notre-Dame de Divielle :

1375, 1^{er} octobre. S. OS 41, 169

JOHANNES PHILIPPI

Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :

1376, 28 mars. S. OS 41, 242v

JOHANNES PHILIPOTI

Abbé de Notre-Dame de Beaulieu (de Dinan) :

1363, 29 novembre. S, son procureur. OS 34, 20 / 196v

JOHANNES PICTORIS

Abbé de Saint-Nicaise de Reims :

1367, 24 mars. V, moine, son procureur. OS 31, 117v

1367, 30 mars. S, moine. OS 38A, 84v

JOHANNES DE PLANCEYO

Abbé de Notre-Dame d'Angles :

1366, 6 février. S, licencié en lois. OS 37, 155v

1366, 6 février. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 104v

1367, 9 février. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 116

1367, 9 février. S, son procureur. OS 38A, 72v

Abbé de Sainte-Croix de Talmont :

1366, 2 octobre. V, licencié en lois, son procureur. OS 31, 112

1366, 7 novembre. S, licencié en lois. OS 38A, 50v

***Évêque de Troyes :**

*1357, 6 février. S, son familier. OS 30, 155

JOHANNES POMAYROL

Évêque de Meaux :

1363, 31 octobre. S. OS 34, 13 / 189v

JOHANNES POTUS

Abbé de Haute-Combe :

1365, 15 juillet. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 99

JOHANNES PREPOSITI

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1370, 28 juin. Montefiascone. O, [avec *Petrus Recellis*], ses procureurs. OS 36, 250

Abbé de Notre-Dame de Lieu-Dieu-en-Jard :

1354, 1^{er} février. V, curé des Lucs-sur-Boulogne, son procureur. OS 30, 182

Abbé de Sainte-Croix de Talmont :

1354, 1^{er} février. V, curé des Lucs-sur-Boulogne, son procureur. OS 30, 182

Archevêque de Bordeaux :

1367, 29 novembre. Rome. S, chanoine de Bordeaux. OS 38, 46

1369, 5 avril. Rome. S, chanoine de Vatan. OS 38, 197v

1370, 5 janvier. Rome. S, son procureur. OS 38, 264

1370, 9 octobre. S, chanoine de Vatan. OS 39, 65

1370, 28 novembre. S, chanoine de Vatan. OS 39, 84v

JOHANNES DE PUTEO

Abbé de Saint-Étienne de Caen :

1364, 26 avril. S, prêtre, [avec *Richardus Le Chapelier*]. OS 34, 226

JOHANNES DE QUILOZOC

***Abbé de Saint-Guérolé de Landévennec :**

*1362, 11 avril. S, son procureur. OS 34, 104v

***Abbé de Sainte-Croix de Quimperlé :**

*1360, 19 octobre. S, son procureur. OS 33, 168v

***Évêque de Quimper :**

*1362, 20 mai. V, son procureur. OS 31, 67v

Évêque de Saint-Malo :

*1362, 16 juillet. S, son procureur. OS 34, 117v

1363, 10 avril. S, son procureur. OS 34, 160v
1363, 27 septembre. S, son procureur. OS 34, 8v / 185v
1364, 29 avril. S, son procureur. OS 34, 228v
1364, 30 décembre. S, son procureur. OS 37, 71v

JOHANNES RAME

Évêque de Fréjus :

1373, 28 septembre. S, préchantre de Fréjus. OS 40, 150

Évêque de Sisteron :

1375, 23 octobre. S, scribe. OS 41, 176v

***JOHANNES DE REGIO**

***Abbé de Sainte-Marie de Florence :**

*1359, 31 octobre. S, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 33, 157

JOHANNES DE REVELHO

Abbé de La Grasse :

1363, 25 février. O, doyen de Poitiers, son procureur. OS 36, 48

JOHANNES RICCI

Évêque de Castres :

1363, 17 août. V. OS 31, 79v

JOHANNES RIGIDI

Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :

1365, 14 février. O, prêtre du diocèse de Sées, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 136

1366, 4 avril. S, prêtre, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 170

JOHANNES ROBINELLI

Abbé de Nouaillé :

1363, 30 octobre. S, auditeur du sacré palais. OS 34, 17v / 190

Abbé de Saint-Jouin-de-Marnes :

1367, 10 février. V, chapelain commensal, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 116v

Abbé de Saint-Maixent :

1363, 30 octobre. S, auditeur du sacré palais. OS 34, 14 / 189v

***Évêque de Laon :**

*1368, 29 novembre. Rome. S, auditeur du sacré palais. OS 38, 169

Évêque de Poitiers :

1363, 30 octobre. S, auditeur du sacré palais. OS 34, 14 / 190v

1363, 23 décembre. V, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 83

1364, 15 mai. S, auditeur du sacré palais. OS 37, 25v

1365, 23 décembre. V, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 103v

1367, 8 janvier. V, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 115v

JOHANNES DE RODANO

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1376, 12 avril. S, chanoine d'Orléans, son procureur. OS 41, 281

Abbé de Saint-Père-en-Vallée de Chartres :

1376, 30 janvier. V, son procureur. OS 41, 320v

Abbé de Saint-Maximin de Micy :

1376, 19 avril. V, son procureur. OS 41, 324

Abbé de Saint-Crépin-en-Chaie de Soissons :

1376, 30 janvier. V. OS 41, 320

Abbé de Sainte-Trinité de Tiron :

1376, 30 janvier. V, son procureur. OS 41, 320

JOHANNES ROQUE

Évêque d'Agde :

1363, 26 juin. V, son procureur. OS 31, 79

JOHANNES ROSSETI DE MARTIGNIACO

Abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon :

1363, 25 avril. V, son procureur. OS 31, 77

Évêque d'Autun :

1363, 9 mai. S, scribe. OS 34, 165

1375, 31 décembre. S. OS 41, 207

***Évêque d'Avila :**

*1381, 18 décembre. O, son procureur. RA 279, 119v

Archevêque de Bourges :

1372, 30 octobre. S. OS 39, 353v

1373, 31 octobre. S. OS 40, 161

Évêque de Castres :

1376, 17 juin. S. OS 41, 275

Évêque de Chalon :

1367, 13 janvier. S, scribe, [avec *Beretinus de Barga*]. OS 38A, 72

1375, 25 septembre. S, scribe. OS 41, 164

1376, 9 mars. S, scribe des lettres apostoliques. IE 345, 17v

Évêque de Grenoble :

1363, 9 mars. V, chanoine de Chalon, son procureur. OS 31, 75

***Évêque de Langres :**

*1353, 9 août. S, chanoine de Chalon, cleric de *Gerardus de Arbeno* collecteur de Lyon. OS 28, 138

***Évêque de Lodève :**

*1382, 28 octobre. O, notaire de la Chambre, [avec *Arnaldus Cayceti*], ses procureurs. RA 279, 131

Archevêque de Lyon :

1363, 12 novembre. S. OS 34, 10

*1377, 8 mai. S, scribe du pape. IE 345, 25v

*1379, 25 février. S, notaire de la Chambre apostolique. IE 350, 13v

*1379, 3 juillet. S, notaire de la Chambre apostolique. IE 350, 26v

JOHANNES DE ROSTO

Abbé de Calers :

1372, 21 septembre. S. OS 39, 343

JOHANNES DE RUPPEFORTI

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1364, 1^{er} octobre. S, son familier. OS 37, 49v

JOHANNES SABATERII

Abbé de Sixt :

1371, 4 juin. S, son clerc. OS 39, 163v
1371, 24 décembre. S, clerc. OS 39, 236
1372, 11 décembre. S, son familier. OS 39, 374v
1373, 23 juillet. S, son familier. OS 40, 119

***Évêque de Couserans :**

*1358, 3 juillet. V, son procureur. OS 31, 25v

Évêque de Saint-Pons-de-Thomières :

1366, 24 juillet. S, son official et vicaire. OS 37, 187
1366, 27 juillet. V, son vicaire et procureur. OS 31, 111
*1368, 8 avril. Rome. S, son vicaire. OS 38, 90v
*1368, 22 septembre. Montefiascone. S, son vicaire. OS 38, 136v
*1369, 23 mai. Montefiascone. S, chanoine de Rieux, [avec *Guido Fani de Florentia*]. OS 38, 206

JOHANNES DE SACIACO

Abbé de Pontigny :

1365, 2 juillet. O, moine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 146

JOHANNES SAIRACENI DE SANCTO GEORGIO

Abbé de Moûtiers-Saint-Jean :

1363, 30 octobre. V, prêtre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

JOHANNES SALENTI

Abbé de Saint-Gilles :

1364, 1^{er} octobre. S, son familier. OS 37, 49
1365, 27 octobre. S, son procureur. OS 37, 128v
1366, 22 décembre. S, son procureur. OS 38A, 66v

JOHANNES SALESSA

Évêque de Bazas :

1362, 22 décembre. S, son familier. OS 34, 134v

JOHANNES DE SANCTA HELENA

Abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon :

1367, 16 avril. V, prieur, son procureur. OS 31, 119

JOHANNES DE SANCTO BARTHOLOMEO

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1365, 22 décembre. V, bachelier en décrets, son procureur. OS 31, 103

JOHANNES SAPIENTIS

Abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons :

1374, 9 octobre. S. OS 40, 280v

JOHANNES SAVIEN

Évêque de Carcassonne :

1367, 30 janvier. S, son écuyer. OS 38A, 71v

JOHANNES DE SEGRIA

Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :

1373, 31 mai. S, chanoine de Coutances. OS 40, 98v

***Abbé de Saint-Taurin d'Évreux :**

*1362, 9 avril. O, recteur du Fidelaire , son procureur. OS 35, 26v

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Falaise :

1372, 28 juillet. S, chanoine de Coutances. OS 39, 323

1373, 20 mai. S, chanoine de Coutances. OS 40, 94v

Abbé de Notre-Dame du Val :

1373, 14 juin. S, chanoine de Coutances. OS 40, 99v

JOHANNES DE SEPIBUS

Abbé de Notre-Dame de Silli-en-Gouffern :

1374, 31 mars. S, moine. OS 40, 214v

JOHANNES DE SERGIIS

Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :

1375, 5 août. S. OS 41, 150v

JOHANNES DE SILVALITORIS

Évêque de Saint-Malo :

1367, 21 février. S, pénitencier. OS 38A, 81

1370, 24 décembre. S, pénitencier. OS 39, 91v

Évêque de Tréguier :

1364, 27 mai. S, pénitencier. OS 37, 30

JOHANNES DE SINCOLO

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1362, 3 novembre. S, sacriste. OS 34, 130

JOHANNES DE SOLHOS

Abbé de Figeac :

1364, 21 décembre. V, damoiseau du diocèse de Saint-Flour, son procureur. OS 31, 91v

JOHANNES SPIEFAMIS DE LUCA

Abbé de Saint-Jean d'Amiens :

1365, 27 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 127

1366, 14 février. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 158

Abbé de Saint-Vaast d'Arras :

1374, 29 avril. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 236v

1375, 7 mai. S. OS 41, 104

1376, 6 février. S. OS 41, 237v

Abbé d'Aumône :

1365, 3 janvier. S, marchand. OS 37, 84v

1365, 23 juin. S. OS 37, 119v

Abbé de Notre-Dame de Barbeaux :

1365, 26 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 92

1366, 23 décembre. S. OS 38A, 69v

1372, 27 février. S. OS 39, 257v

Abbé de Saint-Lucien de Beauvais :

1370, 5 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 83v

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

*1357, 28 septembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 177

1364, 24 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 83v

1365, 31 mars. S, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 93

1365, 31 octobre. S. OS 37, 135v

1366, 22 juin. S, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 182

1366, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 55v

1367, 20 mars. S, [avec *Robertus de Aquigneyo*]. OS 38A, 82v

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 140v

1371, 23 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 199v

1372, 2 mars. S. OS 39, 263v

1372, 21 juin. S. OS 39, 312

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 89

1373, 31 août. S. OS 40, 133v

1373, 30 novembre. S. OS 40, 181v

1374, 8 avril. S. OS 40, 232v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 271

1375, 6 février. S, marchand d'Avignon. OS 41, 79v

1375, 23 juin. S. OS 41, 140v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 209

Abbé de Notre-Dame de Bernay :

1372, 2 mars. S. OS 39, 262v

1372, 29 novembre. S. OS 39, 375

1373, 12 décembre. S. OS 40, 167v

1374, 29 novembre. S. OS 40, 309

1375, 24 décembre. S. OS 41, 208v

***Abbé de Saint-Fabien et Sébastien de Bologne :**

*1375, 31 octobre. S. OS 41, 191

Abbé de Bonneval [diocèse Chartres] :

1366, 24 mars. S, [avec *Johannes Louterelli de Ulmonte*]. OS 37, 166

1367, 23 janvier. S, marchand. OS 38A, 80v

1371, 22 janvier. S, marchand. OS 39, 106v

1371, 23 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 199v

1372, 18 février. S, marchand. OS 39, 256

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1371, 19 juin. S, marchand de Lucques, [avec *Johannes de Nigrandia*]. OS 39, 200v

Abbé de Saint-Étienne de Caen :

*1359, 27 avril. S, marchand de Lucques. OS 33, 81

1364, 24 décembre. S. OS 37, 72

1366, 26 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 173

1366, 28 novembre. S. OS 38A, 63v

Abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons :

1365, 9 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 98

1365, 25 septembre. S, marchand de Lucques. OS 37, 126

1366, 7 février. S, marchand de Lucques. OS 37, 156

1366, 29 septembre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 57

1367, 30 mars. S, changeur. OS 38A, 86v

1371, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 39, 117

1372, 19 juillet. S. OS 39, 321

Abbé de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres :

1364, 20 décembre. S, marchand. OS 37, 68v

1366, 27 mars. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 37, 169v

1366, 28 novembre. S. OS 38A, 58v

Abbé de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne :

1372, 16 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 273

1372, 28 septembre. S. OS 39, 356

Abbé de Saint-Pierre de Corbie :

1365, 21 juillet. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 117v

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 135v

1367, 4 février. S, marchand de Lucques, [avec *Michael Waleti*]. OS 38A, 72

1370, 29 novembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 85

1371, 24 mai. S, marchand de Lucques. OS 39, 164v

1371, 29 octobre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 217v

1372, 24 mars. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 281

1372, 30 octobre. S. OS 39, 372

1374, 27 juin. S. OS 40, 265

Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :

1364, 3 octobre. S, [avec *Guillelmus Pererii*]. OS 37, 49

***Abbé de Croix-Saint-Leufroy :**

*1359, 1^{er} mars. S. OS 33, 72v

Abbé de Notre-Dame de Cuissy :

1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 205v

Abbé de Saint-Milon de Dommartin :

1373, 29 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 190

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 231v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 286

1375, 28 avril. S. OS 41, 113

1375, 7 août. S. OS 41, 156v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 209v

1376, 27 mars. S. OS 41, 247v

Abbé de Saint-Taurin d'Évreux :

1373, 31 mars. S. OS 40, 73v

1373, 30 décembre. S. OS 41, 70

1375, 28 avril. S. OS 41, 114

Abbé de Notre-Dame d'Évron :

1373, 29 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 169

Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :

1364, 17 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 113v

1366, 18 septembre. S, [avec *Albertus de Sancto Christoforo*]. OS 38A, 44v

1367, 15 février. S, marchand, [avec *Albertus de Sancto Christoforo*]. OS 38A, 78

1371, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 39, 149

1371, 29 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 220v

1372, 1^{er} mars. S. OS 39, 265v

1372, 28 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 348

1373, 31 janvier. S. OS 40, 53

1374, 21 juillet. S. OS 40, 258

1374, 29 novembre. S. OS 40, 308v

1375, 28 avril. S. OS 41, 113v

1375, 7 août. S. OS 41, 157
1375, 24 décembre. S. OS 41, 210v
1376, 28 juin. S. OS 41, 286v
Abbé de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais :
1364, 30 octobre. S, marchand. OS 37, 57
1364, 4 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 90v
Abbé de Saint-Étienne de Fontenay-le-Marmion :
1365, 3 janvier. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 73v
***Abbé de Saint-Nicolas de Furnes :**
*1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 366
Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :
1366, 14 février. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 157v
Abbé de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes :
1364, 27 avril. S. OS 37, 26v
Abbé de Saint-Pierre d'Hasnon :
1376, 6 février. S. OS 41, 236
1376, 8 juin. S. OS 41, 287v
Abbé de Saint-Jean-Baptiste du Jard :
1372, 15 mai. S. OS 39, 297v
1372, 6 décembre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 376
Abbé de Notre-Dame de Josaphat :
1375, 2 juin. S. OS 41, 126v
Abbé de Saint-Pierre de Jumièges :
1367, 24 avril. S. OS 38A, 99v
1370, 24 octobre. S, marchand de Lucques. OS 39, 153v
1371, 24 décembre. S. OS 39, 239
1372, 15 mai. S. OS 39, 309
1372, 5 novembre. S. OS 39, 368v
1373, 1^{er} septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 86v
1374, 8 avril. S. OS 40, 232
1374, 6 septembre. S. OS 40, 274
1374, 30 décembre. S. OS 41, 70v
1375, 28 avril. S. OS 41, 114
1375, 7 août. S. OS 41, 157v
1375, 24 décembre. S. OS 41, 207v
1376, 28 août. S. OS 41, 287
***Abbé de Saint-Jean de Laon :**
*1357, 19 juillet. S, suivant la curie romaine. OS 30, 171v
Abbé de Saint-Pierre-la-Couture du Mans :
1371, 18 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 198v
***Abbé de Saint-Martin de Marmoutier :**
*1357, 5 octobre. S. OS 30, 176v
Abbé de Saint-Père de Melun :
1374, 4 juillet. S. OS 40, 249
Abbé de Mont-Saint-Éloy :
1366, 9 février. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 156v
1372, 31 janvier. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 39, 254
1372, 23 décembre. S. OS 39, 388
1374, 7 septembre. S. OS 40, 273v
1374, 30 décembre. S. OS 41, 72

1375, 28 avril. S. OS 41, 117v

1375, 7 août. S. OS 41, 159

1376, 28 juin. S. OS 41, 286

Abbé du Mont-Saint-Michel :

1364, 21 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 34

1365, 17 avril. S. OS 37, 95v

Abbé de Mont-Saint-Quentin :

1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 206

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 312v

1373, 27 mai. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 95v

***Abbé de Notre-Dame de Montearmato :**

*1367, 17 avril. S. OS 38A, 94v

Abbé de Montierender :

1366, 23 juillet. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 186

1370, 5 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 83

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 141v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 287

Abbé de Saint-Vaast de Moreuil :

1374, 8 avril. S. OS 40, 221

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

1365, 4 janvier. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Turlini de Movisonno*]. OS 37, 70v

1371, 20 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 224

***Abbé de Saint-Pierre d'Orbais-l'Abbaye :**

*1354, 14 mars. S. OS 30, 37

Abbé d'Ourscamp :

1365, 23 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 119

Abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :

*1358, 7 avril. S. OS 33, 29v

1364, 23 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92v

1364, 30 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 72v

1365, 23 décembre. S. OS 37, 149v

1366, 31 décembre. S. OS 38A, 69v

1370, 18 décembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 89v

1371, 17 mai. S, marchand de Lucques. OS 39, 148v

1371, 23 septembre. S, suivant la curie romaine. OS 39, 198

1372, 1^{er} mars. S. OS 39, 267

1372, 21 juin. S. OS 39, 311v

1372, 5 novembre. S. OS 39, 368

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 87

1373, 30 novembre. S. OS 40, 181v

1374, 8 avril. S. OS 40, 231

1374, 6 septembre. S. OS 40, 273v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 71v

1375, 28 avril. S. OS 41, 117

1375, 7 août. S. OS 41, 158v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 210v

1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 236v

1376, 12 avril. S. OS 41, 256v

Abbé de Saint-Pierre des Présaux :

1364, 29 novembre. S. OS 37, 59

1365, 23 juin. S. OS 37, 109
 1367, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 38A, 77v
 1374, 23 juin. S. OS 40, 252v
 1375, 19 juillet. S, suivant la curie romaine. OS 41, 149
 1375, 31 octobre. S, changeur. OS 41, 191v
 1376, 6 février. S. OS 41, 236v
 1376, 31 mai. S. OS 41, 268v
Abbé de Saint-Jacques de Provins :
 1365, 28 mars. V, [avec *Philippus Astari de Luca*], ses procureurs. OS 31, 95
Abbé de Saint-Denis de Reims :
 1372, 24 mars. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 281v
Abbé de Saint-Nicaise de Reims :
 1365, 27 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 127v
 1370, 23 octobre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 66
Abbé de Saint-Ouen de Rouen :
 1365, 9 avril. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 97v
 1365, 8 novembre. S. OS 37, 137
 1366, 31 octobre. S, marchand. OS 38A, 55
Abbé de Royaumont :
 1365, 31 octobre. S. OS 37, 135
Abbé de Notre-Dame-du-Bois de Ruisseauville :
 1374, 23 juin. S. OS 40, 247v
Abbé de Saint-Amand-les-Eaux :
 1367, 29 janvier. S, marchand de Lucques. OS 38A, 77v
Abbé de Saint-Denis-en-France :
 *1357, 7 février. S, son procureur. OS 31, 17
 *1357, 13 novembre. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 33, 15v
 *1358, 22 juin. S. OS 33, 40v
 *1359, 27 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 81
 *1359, 24 octobre. S. OS 33, 102
 *1360, 31 mars. S, [avec ses associés]. OS 33, 130v
 1366, 23 décembre. S, marchand, [avec *Johannes Parentis*]. OS 38A, 69v
 1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 142v
 1372, 24 mars. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 286
 1374, 21 avril. S. OS 40, 235
 1374, 11 octobre. S. OS 40, 286v
Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :
 1371, 26 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 220
 1372, 15 mai. S. OS 39, 298
 1372, 5 novembre. S. OS 39, 368
 1373, 21 avril. S. OS 40, 87
 1373, 30 novembre. S. OS 40, 181
 1374, 8 avril. S. OS 40, 232
 1374, 6 septembre. S. OS 40, 272
 1374, 30 décembre. S. OS 41, 71v
 1375, 28 avril. S. OS 41, 116
 1375, 31 octobre. S. OS 41, 191
 1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 237
 1376, 12 avril. S. OS 41, 255v

Abbé de Saint-Mémmie :

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 141v

1375, 2 juin. S. OS 41, 126v

Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :

1373, 31 mars. S. OS 40, 74v

1373, 20 juillet. S, changeur d'Avignon. OS 40, 123

Abbé de Saint-Quentin :

1371, 26 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 205v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 263

Abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin :

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 136

1366, 5 novembre. S. OS 38A, 56

1370, 18 décembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 88

1373, 31 décembre. S. OS 40, 191v

1374, 4 août. S. OS 40, 265

1375, 23 juin. S. OS 41, 140

1375, 24 décembre. S. OS 41, 209v

1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 235v

Abbé de Saint-Quentin-en-l'Île :

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 141

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 263v

Abbé de Saint-Riquier :

1365, 22 décembre. S. OS 37, 143v

Abbé de Saint-Valéry-sur-Somme :

1374, 6 septembre. S. OS 40, 272v

1376, 2 mai. S. OS 41, 287

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Wandrille :

1365, 31 mars. S, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 93v

1366, 5 décembre. S, marchand. OS 38A, 63v

1367, 27 mars. S. OS 38A, 89v

1373, 31 août. S. OS 40, 133v

1373, 30 novembre. S. OS 40, 178v

Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :

1371, 21 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 171v

1375, 28 avril. S. OS 41, 113

***Abbé de Sainte-Trinité de Savigny :**

*1354, 23 décembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 75v

Abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens :

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 143

1372, 16 août. S. OS 39, 331v

Abbé de Saint-Rémy de Sens :

1365, 20 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 107

1371, 21 juin. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 170v

Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :

1364, 19 décembre. S, marchand. OS 37, 65v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 71

1375, 28 avril. S. OS 41, 113v

Abbé de Saint-Médard de Soissons :

1370, 3 décembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 156v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 71

1375, 24 décembre. S. OS 41, 208v

Abbé de Son-Hauteville :

1370, 5 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 87v

1372, 24 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 278v

Abbé de Sainte-Trinité de Tiron :

1366, 31 octobre. S, marchand. OS 38A, 54

1367, 17 avril. S. OS 38A, 96v

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**

*1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 362v

*1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 88v

*1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 233

Abbé de Notre-Dame du Val :

1374, 23 juin. S. OS 40, 245

Abbé de Vézelay :

*1356, 31 décembre. S. OS 30, 156v

1367, 23 janvier. V, son procureur. OS 31, 115v

Archevêque d'Aix :

1370, 23 novembre. S, marchand de Lucques. OS 37, 78

Évêque d'Amiens :

1374, 29 avril. S, marchand de Lucques. OS 40, 236v

1375, 28 avril. S. OS 41, 117

Évêque d'Angers :

*1357, 6 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 162v

1372, 3 mars. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 39, 260v

Évêque d'Arras :

1365, 9 avril. S. OS 37, 97v

1366, 16 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 171

1370, 8 novembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 73v

1372, 20 décembre. S, marchand. OS 39, 393v

1376, 1^{er} février. S. OS 41, 237

1376, 6 juin. S. OS 41, 269v

Évêque d'Auxerre :

1371, 23 janvier. S, marchand de Lucques. OS 39, 128

1373, 30 octobre. S, marchand d'Avignon, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 153v

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 230v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 274

1374, 30 décembre. S. OS 41, 64v

1375, 28 avril. S. OS 41, 116v

1375, 7 août. S. OS 41, 158

1375, 24 décembre. S. OS 41, 208

1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 236

1376, 12 avril. S. OS 41, 258v

Évêque d'Avranches :

1365, 11 septembre. S. OS 37, 122

1366, 14 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 162v

***Évêque de Bangor :**

*1373, 16 avril. S. OS 40, 80v

Évêque de Bayeux :

1364, 30 décembre. S, marchand. OS 37, 72

1365, 23 décembre. S, [avec *Jordanus de Haya*]. OS 37, 148

1366, 28 novembre. S, [avec *Johannes Louterelli de Ulmonte*]. OS 38A, 60

1367, 24 avril. S, [avec *Guillelmus Talabeys*]. OS 38A, 98

1371, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 39, 116v

1371, 23 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 198

1372, 2 mars. S. OS 39, 262v

1372, 21 juin. S. OS 39, 311v

Évêque de Beauvais :

1367, 13 mai. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 38A, 101v

1371, 20 mars. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 135

1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 204

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 261v

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 308

1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 363v

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 88

1373, 7 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 144

1373, 30 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 182

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 231v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 273v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 95

1375, 3 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 41, 202

1376, 29 mai. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*], ses procureurs. OS 41, 267v

Évêque de Cambrai :

1371, 21 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 171

1372, 24 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 294

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 307v

1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 361v

1373, 17 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 118v

1373, 18 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 104

1374, 23 juin. S. OS 40, 285

1375, 23 juin. S. OS 41, 140v

1375, 22 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 41, 218

*1377, 27 juin. S, marchand. IE 345, 33

Évêque de Châlons :

1365, 4 février. S, marchand. OS 37, 80v

1365, 28 juillet. S. OS 37, 116v

1366, 6 août. S, marchand de Lucques. OS 37, 188v

Évêque de Chartres :

*1357, 23 décembre. S. OS 33, 20

*1358, 7 avril. S. OS 33, 29

*1359, 23 décembre. S, [et ses associés]. OS 33, 158

1366, 15 février. S, marchand de Lucques. OS 37, 158

1370, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 74v

1373, 4 février. S. OS 40, 59v

1373, 31 décembre. S. OS 40, 192

Évêque de Coutances :

1372, 31 janvier. S, [avec *Guillelmus Abbatis*]. OS 39, 253

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 309

1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 363v

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 87v

1373, 31 août. S. OS 40, 132v

1373, 30 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 182
1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 231
1374, 6 septembre. S. OS 40, 272
1374, 30 décembre. S. OS 41, 72v
1375, 28 avril. S. OS 41, 114v
1375, 7 août. S. OS 41, 157v
1375, 24 décembre. S. OS 41, 207
1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 235
1376, 12 avril. S. OS 41, 259

Évêque de Dol :

1365, 9 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 98
1366, 4 avril. S, suivant la curie romaine. OS 37, 170
1367, 28 avril. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Guillelmus Loz*]. OS 38A, 97v

Évêque d'Évreux :

1376, 31 mai. S. OS 41, 274
*1379, 23 juin. S, changeur, habitant d'Avignon. IE 350, 24v

***Évêque de Forlimpopoli :**

*1366, 28 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 38A, 44

Évêque de Laon :

1364, 7 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 51v
1365, 21 juillet. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 117v
1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 136
1366, 4 avril. S, marchand de Lucques. OS 37, 171v
1372, 11 mars. S, [avec *Johannes Cornuti*]. OS 39, 259v
1374, 15 septembre. S. OS 40, 273
1375, 16 avril. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*], ses procureurs. OS 41, 105

Évêque de Lisieux :

1371, 1^{er} juin. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 170
1371, 29 octobre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 217v
1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 262
1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 311
1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 361
1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 86v
1373, 31 août. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 136
1373, 30 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 182v
1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 230
1374, 6 septembre. S. OS 40, 274v
1374, 30 décembre. S. OS 41, 94v
1375, 28 avril. S. OS 41, 115v
1375, 7 août. S. OS 41, 159
1375, 24 décembre. S. OS 41, 208
1376, 28 mars. S. OS 41, 248
1376, 27 juin. S. OS 41, 278

Évêque du Mans :

1371, 31 mars. S, marchand de Lucques. OS 39, 122v
1372, 1^{er} avril. S. OS 39, 275
1373, 31 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 72v

Évêque de Meaux :

1365, 2 août. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 118v
1365, 1^{er} décembre. S. OS 37, 141

1366, 4 avril. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 37, 170v

1366, 29 septembre. S. OS 38A, 57v

1366, 24 décembre. S, marchand. OS 38A, 72v

1366, 31 décembre. S. OS 38A, 69

1367, 26 avril. S, marchand. OS 38A, 99

Évêque de Montauban :

1371, 22 juillet. S, marchand de Lucques. OS 39, 201

1371, 23 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 234

***Archevêque de Nazareth :**

*1370, 31 octobre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 70

Évêque de Nevers :

1366, 2 octobre. S. OS 38A, 45

1373, 30 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 154

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 230v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 270v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 70v

1375, 28 avril. S. OS 41, 114v

1375, 7 août. S. OS 41, 158

Évêque de Noyon :

1364, 28 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 48

1365, 28 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 127

Évêque d'Orléans :

*1356, 5 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 145v

1373, 23 juin. S. OS 40, 126v

1375, 23 juin. S. OS 41, 141

1376, 25 juin. V, marchand, son procureur. OS 41, 318v

1376, 28 juin. S. OS 41, 286v

Évêque de Paris :

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 136

1366, 4 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 171v

1366, 29 septembre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 45v

1367, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 38A, 78

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 104v

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 142v

1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 205

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 262

1372, 27 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 344

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 88

1373, 31 août. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 134

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 235

1374, 6 septembre. S. OS 40, 272

1374, 30 décembre. S. OS 41, 72

Archevêque de Reims :

1375, 28 avril. S. OS 41, 116

1375, 7 août. S. OS 41, 157

*1379, 1^{er} février. S, changeur, habitant d'Avignon. IE 350, 11

*1379, 9 avril. S, marchand de Lucques, habitant d'Avignon. IE 350, 19v

*1379, 7 octobre. S, changeur d'Avignon. IE 350, 35

***Évêque de Rennes :**

*1360, 27 janvier. S, marchand en curie. OS 33, 118

Archevêque de Rouen :

- *1354, 29 décembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 76
- 1366, 31 octobre. S. OS 38A, 52
- 1366, 5 novembre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 52v
- 1370, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 39, 74v
- 1371, 20 novembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 239
- 1372, 21 juin. S. OS 39, 312v
- 1373, 1^{er} février. S. OS 40, 57v

Évêque de Sées :

- 1364, 17 avril. V, marchand de Lucques, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 85v
- 1364, 21 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 35
- 1364, 30 décembre. S, marchand. OS 37, 80v
- 1366, 28 janvier. S. OS 37, 156
- 1366, 28 septembre. S. OS 38A, 69v
- 1367, 1^{er} avril. S, changeur. OS 38A, 90v
- 1370, 2 octobre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 65
- 1371, 1^{er} avril. S. OS 39, 129v

***Évêque de Senlis :**

- *1357, 23 décembre. S. OS 33, 20

Évêque de Soissons :

- 1366, 4 avril. S, marchand de Lucques. OS 37, 171v

***Archevêque de Tours :**

- *1359, 11 octobre. S, marchand de Lucques. OS 33, 101v

Évêque de Tréguier :

- 1367, 28 avril. S. OS 38A, 97
- 1372, 21 juin. S. OS 39, 312
- 1373, 23 juin. S. OS 40, 115v

Évêque de Troyes :

- 1371, 11 octobre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 218v
- 1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 263
- 1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 311
- 1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 362
- 1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 89
- 1375, 28 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 41, 194v

JOHANNES STEPHANI**Abbé de Notre-Dame de Fontcaude :**

- 1373, 15 décembre. S, recteur de Saint-Étienne de Cabrières. OS 40, 173v

JOHANNES TEGRINI**Évêque de Comminges :**

- 1376, 1^{er} mars. S, changeur. OS 41, 235
- 1376, 8 juillet. S, changeur d'Avignon. OS 41, 305

JOHANNES TESTORIS**Abbé de Saint-Léger de Pons :**

- 1366, 1^{er} juillet. S, clerc, son familier. OS 37, 182v

JOHANNES DE THALANI

Abbé de Saint-Pierre de Sauve :

1372, 18 juin. S, scribe. OS 39, 300v

JOHANNES TORELLI

Abbé de Saint-Père de Melun :

1373, 22 juin. S, procureur en curie romaine. OS 40, 103

JOHANNES TROCON DE CRECIACO

Abbé de Saint-Sauveur d'Anchin :

1371, 8 mai. S, trésorier de Coutances. OS 39, 144

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 254v

Abbé de Saint-Vaast d'Arras :

1372, 27 avril. S, trésorier de Coutances. OS 39, 284

1373, 30 avril. S, trésorier de Coutances. OS 40, 84v

1374, 29 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 236v

Abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise :

1375, 10 juillet. V, son procureur. OS 41, 315

1376, 9 juin. V, son procureur. OS 41, 318

***Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :**

*1369, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Coutances, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 179

Abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle :

1375, 10 novembre. V, son procureur. OS 41, 321v

Abbé de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne :

1371, 14 avril. S, trésorier de Coutances. OS 39, 133v

1373, 7 avril. S, trésorier de Coutances. OS 40, 75v

1373, 21 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 40, 122

1374, 27 mars. S. OS 40, 222v

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 107v

1375, 20 décembre. S, son procureur. OS 41, 206

Abbé de Croix-Saint-Leufroy :

1372, 14 juin. S, trésorier de Coutances. OS 39, 299v

1372, 23 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 391v

Abbé de Foigny :

*1370, 8 avril. Rome. S, trésorier de Coutances. OS 38, 294v

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 109v

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 153

1376, 7 avril. S, son procureur. OS 41, 254

1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 304 / 307

Abbé de Saint-Nicolas d'Hermières :

1373, 7 avril. S. OS 40, 75

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 108

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 152v

1375, 20 décembre. S. OS 41, 205

Abbé de Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne :

1373, 20 décembre. S, [avec *Franciscus La Moilla*]. OS 40, 184v

1374, 11 mai. S, trésorier de Coutances. OS 40, 40v

1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 19

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 109

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 152v

1375, 20 décembre. S. OS 41, 205v
1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 241
1376, 7 juin. S, son procureur. OS 41, 274v
1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 306

Abbé de Saint-Martin de Laon :
1373, 23 juin. S, trésorier de Coutances. OS 40, 106v
1374, 31 janvier. S, trésorier de Coutances. OS 40, 196v
1375, 17 avril. S. OS 41, 107
1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 183v
1376, 7 avril. S, son procureur. OS 41, 263v
1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 297v

Abbé de Saint-Faron de Meaux :
*1369, 19 juin. Montefiascone. S, chanoine de Coutances. OS 38, 216
1371, 9 avril. S, trésorier de Coutances. OS 39, 136v
1372, 24 mars. S, trésorier de Coutances. OS 39, 275v
1375, 30 mai. S, son procureur. OS 41, 125
1375, 20 décembre. S, son procureur. OS 41, 204v
1376, 4 janvier. V, son procureur. OS 41, 322
1376, 28 février. S. OS 41, 240v
1376, 29 mai. S, son procureur. OS 41, 267

Abbé de Mont-Saint-Éloy :
1372, 31 janvier. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 254

Abbé de Mont-Saint-Quentin :
1373, 27 mai. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 95v

Abbé de Montierender :
1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 295v

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :
1375, 1^{er} juin. S. OS 41, 125
1376, 21 juin. S, son procureur. OS 41, 281v

Abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :
1373, 31 août. S, trésorier de Coutances. OS 40, 133

Abbé de Saint-Victor de Paris :
1376, 12 avril. V, son procureur. OS 41, 316v
1376, 30 avril. V, son procureur. OS 41, 324

Abbé de Prémontré :
1371, 1^{er} février. S, son procureur. OS 39, 112
1371, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 188v
1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 233
1372, 8 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 39, 320
1372, 23 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 388v
1373, 23 juin. S. OS 40, 108v
1374, 31 janvier. S, trésorier de Laon. OS 40, 196
1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 106v
1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 182v
1376, 7 avril. S, son procureur. OS 41, 264
1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 298

Abbé de Saint-Denis-en-France :
1375, 30 janvier. S, trésorier de Coutances. OS 41, 54
1376, 9 juin. V, son procureur. OS 41, 318v

Abbé de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine :

1376, 9 juin. V, son procureur. OS 41, 317

Abbé de Saint-Michel-en-Thiérache :

*1368, 15 décembre. Rome, O, son procureur // son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 35, 123v
// OS 36, 210

*1369, 31 décembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 259

1371, 1^{er} février. S, son procureur. OS 39, 112v

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 253v

1372, 8 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 39, 319v

1373, 7 avril. S, trésorier de Coutances. OS 40, 75v

1373, 21 juillet. S. OS 40, 122v

1373, 29 novembre. S, trésorier de Coutances. OS 40, 167

1374, 27 mars. S. OS 40, 222

1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 319

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 151v

1375, 20 décembre. S. OS 41, 204v

1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 233

Abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin :

1371, 21 juin. S, trésorier de Coutances. OS 39, 166v

Abbé de Saint-Quentin-en-l'Île :

*1370, 16 mars. Rome, O, son procureur. OS 36, 244

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 106v

1375, 30 octobre. S. OS 41, 183

1376, 13 avril. V, son procureur. OS 41, 316

1376, 6 juin. V, son procureur. OS 41, 315

1376, 30 octobre. S. OS 41, 293

Abbé de Saint-Thierry :

1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 297v

Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens :

1376, 3 mars. V, son procureur. OS 41, 323

Abbé de Signy-l'Abbaye :

1374, 27 mars. S, trésorier de Coutances. OS 40, 224

Abbé de Saint-Crépin-en-Chaie de Soissons :

1374, 23 décembre. S. OS 40, 318v

1375, 22 décembre. S, son procureur. OS 41, 218

1376, 22 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 41, 319v

Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :

1376, 14 août. V. OS 41, 324v

Abbé de Son-Hauteville :

1373, 23 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 40, 120v

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**

*1371, 11 juin. S, trésorier de Coutances. OS 39, 169

*1373, 1^{er} septembre. S, trésorier de Coutances. OS 40, 145

***Abbé de Saint-Philibert de Tournus :**

*1369, 6 octobre. Viterbe. S, trésorier de Coutances, son procureur. OS 38, 246

Évêque d'Angers :

1372, 3 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 260v

1373, 25 février. S, trésorier de Coutances. OS 40, 64v

Évêque de Beauvais :

1375, 3 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 202

1376, 1^{er} février. S. OS 41, 235v

1376, 29 mai. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 267v

Évêque de Cambrai :

1373, 31 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 192

1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 319v

1375, 22 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 218

1376, 20 juin. S, son procureur. OS 41, 282

Évêque de Chartres :

1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 318

1375, 22 décembre. S, son procureur. OS 41, 218v

Évêque de Laon :

1371, 28 février. S, son procureur. OS 39, 133

1371, 20 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 235v

1372, 9 janvier. S. OS 39, 245

1372, 24 mars. S, trésorier de Coutances. OS 39, 277v

1372, 24 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 389v

1373, 31 décembre. S. OS 40, 191

1375, 16 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*], ses procureurs. OS 41, 105

1375, 28 septembre. S. OS 41, 169v

1376, 29 mai. S. OS 41, 266v / 267v

Évêque du Mans :

*1367, 3 novembre. Rome, O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 36, 189v

1376, 4 septembre. V, son procureur. OS 41, 319

Évêque de Soissons :

1376, 12 avril. V, son procureur. OS 41, 316v

JOHANNES DE UBALLIBUS

Évêque de Bazas :

1373, 4 novembre. S, son familier. OS 40, 155

JOHANNES DE VABRE

Abbé d'Aubigny :

1363, 18 février. S. OS 34, 149v

1364, 21 novembre. S, son familier. OS 37, 59v

***JOHANNES DE VAUFANUERA**

***Archevêque de Reims :**

*1357, 21 juin. S, marchand en curie, [avec *Gaufridus Nigri*]. OS 30, 168v

JOHANNES VIGUERII

Abbé de Saint-Sever [diocèse Coutances] :

1374, 10 mai. S. OS 40, 238

JOHANNES DE VILLEBLAIN

Abbé de Saint-Faron de Meaux :

1362, 24 décembre. S, chanoine de Soissons, son procureur. OS 34, 136v

Abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin :

1371, 24 décembre. S, camérier du cardinal de Boulogne. OS 39, 240

1372, 23 juin. S, camérier du cardinal de Boulogne. OS 39, 305
1372, 30 décembre. S, camérier du cardinal de Boulogne. OS 39, 385

Évêque de Beauvais :

1366, 30 janvier. S, archidiacre d'Arras. OS 37, 152

Évêque de Strasbourg :

1366, 27 janvier. O, archidiacre d'Arras, camérier du cardinal de Boulogne, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 161

JOHANNES DE VILLEREGALI

Abbé de Flavigny :

1372, 3 décembre. S, son procureur. OS 39, 371
1373, 19 novembre. S, son procureur. OS 40, 160v

JOHANNES DE VIRIDARIIS

Abbé de Saint-Pé-de-Généres :

1375, 19 octobre. S, son procureur. OS 41, 175

JOHANNES DE VIRIDARIO

Abbé de Bonneval [diocèse Rodez] :

1363, 16 décembre. O, conventuel. OS 36, 92
1364, 29 octobre. S, prieur. OS 37, 55v
1366, 14 mars. S, prieur. OS 37, 162v
1366, 31 octobre. S, prieur. OS 38A, 51
1367, 21 avril. S, prieur. OS 38A, 91

JOHANNES DE VITRIACO

Évêque d'Auxerre :

1376, 22 avril. V, son procureur. OS 41, 324

JOHANNES DE YMONISVILLA

Abbé de Saint-Martin de Metz :

1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 123

JORDANUS FRAYCINETI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 194
1376, 8 avril. S, son moine. OS 41, 251v
1376, 24 juin. S, moine. OS 41, 277

JORDANUS DE HAYA

Évêque de Bayeux :

1362, 14 novembre. S, son procureur. OS 34, 133v
1364, 27 janvier. S, [avec *Domemenus de Casa* et *Johannes Louterelli de Ulmonte*], ses procureurs.
OS 34, 206
1365, 22 janvier. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 92v
1365, 23 décembre. S, procureur fiscal, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 148
1366, 13 février. V, procureur fiscal du pape. OS 31, 104v

JORDANUS ROBERTI

Abbé de Saint-Polycarpe :

*1370, 6 février. Rome. S, son procureur. OS 38, 270v
1370, 12 novembre. S, son familier. OS 39, 75

LAMBERTUS DE FRANGUES

Évêque de Viviers :

1365, 30 décembre. S, son chapelain. OS 37, 149

LAMBERTUS DE FRANHAYS

Archevêque d'Embrun :

1364, 24 décembre. S, son chapelain. OS 37, 76v

LAMBERTUS PIQUARDI

Abbé de Saint-Père-en-Vallée de Chartres :

1365, 11 mars. V, moine, son procureur. OS 31, 94

LAURATO BARLATONIS

Évêque de Valence et Die :

1376, 10 avril. S, sacriste de Vienne. OS 41, 247

LAURENTIUS FABRI

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1363, 28 novembre. V. OS 31, 81v

LEONARDUS

Abbé de Saint-Pierre d'Hasnon :

1373, 21 décembre. S, prieur de Rhèges. OS 40, 174
1375, 12 avril. S, prieur de Rhèges. OS 41, 93

LEONARDUS CLARI

Archevêque d'Embrun :

1373, 26 mars. S, marchand. OS 40, 72

***LEO PINTI DE NEAPOLI**

***Abbé de Sainte Marie *ad capellam* de Naples :**

*1360, 31 octobre. S, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 33, 173

LUDOVICUS BERTRANDI

Abbé de Saint-Honorat de Lérins :

1366, 31 octobre. S. OS 38A, 49

LUDOVICUS PIQUET

Évêque d'Avranches :

1376, 13 juin. V. OS 41, 317v

LUDOVICUS DE PLACENTIA

Évêque de Senez :

1375, 21 avril. S. OS 41, 212

LUDOVICUS DE RUPPO

Évêque de Laon :

1362, 19 décembre. S, [avec *Johannes Caporelli*]. OS 34, 133

MANALDUS DE TURRE

Évêque de Comminges :

1374, 31 octobre. S. OS 40, 302

1375, 5 mars. S. OS 41, 78

*1381, 22 juin. S, son familier. OS 45, 87

*1383, 23 janvier. S, son procureur. OS 46, 126v

MARCHUS CLARINI

Abbé de Notre-Dame de Bourg-Moyen à Blois :

1366, 30 mai. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 177v

***Abbé de Saint-Laurent de Liège :**

*1356, 17 septembre. S. OS 30, 138

Abbé de Saint-Satur :

1364, 30 décembre. S, marchand de Florence. OS 37, 69

***Archevêque de Tolède :**

*1364, 10 avril. S, [avec *Fernandus Roderici* et *Ubertinus* de Andrea]. OS 34, 222

MARTIALIS LA FERSA

Abbé de La Chaise-Dieu :

1363, 13 novembre. V, prieur de Peyrus, son procureur. OS 31, 81

MARTINUS DE CHASTRES

Abbé de Saint-Michel de Grandmont :

1364, 23 décembre. V, chantre de Coutances, son procureur. OS 31, 91v

1365, 23 décembre. V, chantre de Coutances. OS 31, 103

1366, 22 décembre. V, chantre de Coutances, son procureur. OS 31, 115

1367, 31 mars. V, chantre de Coutances, son procureur. OS 31, 117v

MARTINUS ESQUMARCI

Abbé de Belleperche :

1363, 4 décembre. V, moine. OS 31, 81v

MARTINUS HELIOTI

Abbé de Notre-Dame de Seuilly :

1376, 28 juin. V, doyen de Troyes, son procureur. OS 41, 315v

1376, 28 juin. S, doyen de Troyes. OS 41, 279v

MARTINUS DE LESTURA

Évêque de Sisteron :

1375, 25 mai. S. OS 41, 121v

MARTINUS MARIE

Abbé de Notre-Dame de Beaugency :

1366, 13 avril. V, prieur de Saint-Donatien d'Orléans, son procureur. OS 31, 107

Abbé de Saint-Euverte d'Orléans :

1366, 14 avril. S, chanoine. OS 37, 171v

MARTINUS DE SCURIA

Évêque d'Agde :

1375, 25 juin. S, son official. OS 41, 140

MARTINUS DE ULMO

Archevêque de Lyon :

1366, 1^{er} avril. S, sacriste de Saint-Nizier-le-Bouchoux. OS 37, 168

MATHEUS ARICOC

Abbé de Notre-Dame de La Vernusse :

1364, 5 mars. S, du diocèse de Bourges. OS 34, 212v

MATHEUS DE ARNETO

Abbé de Saint-Pierre de Chalon :

1364, 8 janvier. S. OS 34, 203v

MATHEUS DE ATRIO

Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :

1372, 2 juillet. S, chanoine de Saint-Pierre d'Aire. OS 39, 318

MATHEUS BERNARDI

Abbé de Notre-Dame de La Roë :

*1354, 11 octobre. S, chantre de Saint-Maimboeuf d'Angers. OS 30, 64

*1362, 20 avril. V, archidiacre de Rennes, son procureur. OS 31, 67

1364, 21 novembre. V, archidiacre de Rennes, son procureur. OS 31, 89v

Évêque d'Angers :

1363, 2 mars. V, archidiacre de Rennes, son procureur. OS 31, 74v

MATHEUS CATINI

Abbé de Saint-Satur :

1364, 3 janvier. S, son neveu. OS 34, 29v / 202

MATHEUS ELCUNI

Abbé de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice :

1362, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 72v

Abbé de Saint-Nicolas de Miseray :

1362, 31 décembre. V, moine de Notre-Dame de Pontlevoy, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.

OS 31, 72v

MATHEUS DE FONTANIS

Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :

1374, 6 avril. S. OS 40, 221v

MATHEUS GAUPECHIER

Abbé de Notre-Dame de Bourg-Moyen à Blois :

1365, 15 mai. S, [avec *Johannes*]. OS 37, 101

MATHEUS METI

Abbé de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt :

1376, 26 janvier. S. OS 41, 227

***Abbé de La Chaise-Dieu :**

*1370, 21 juin. Montefiascone. S, de la société des *Gardae*. OS 38, 330v

***Abbé de La Grasse :**

*1369, 24 décembre. Rome. S, de la société des *Gardae*. OS 38, 257

***Évêque de Camerino :**

*1376, 25 janvier. S. OS 41, 228v

MATHEUS ROBICHA

Archevêque de Lyon :

1372, 12 mai. S, son familier. OS 39, 293

MAURICIUS DE BARDA

Abbé de Saint-Benoît-sur-Loire :

1373, 10 décembre. S, clerc de la Chambre apostolique. OS 40, 168

1374, 12 juin. S, préchantre de Narbonne. OS 40, 268v

Évêque d'Autun :

1365, 7 octobre. S, clerc de la Chambre. OS 37, 133

1367, 6 février. S, clerc de la Chambre apostolique. OS 38A, 72v

***Évêque d'Avila :**

*1357, 31 octobre. S, chanoine de Narbonne. OS 30, 178v

Évêque d'Orléans :

1365, 30 octobre. S, clerc de la Chambre. OS 37, 133

Évêque de Rieux :

1374, 22 avril. S. OS 40, 228

MAURINUS DE BOSCO

Abbé de Saint-André de Clermont :

1376, 6 février. S, prieur de Saint-Jean de La Chaulme. OS 41, 230v

Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :

1376, 25 avril. S, prieur de Saint-Jean de La Chaulme. OS 41, 258v

Abbé de Saint-Michel de Gaillac :

1376, 11 juin. S, prieur de Saint-Jean de La Chaulme. OS 41, 274

MICHAEL BARONCELLI

Évêque de Couserans :

1365, 9 janvier. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 73v

MICHAEL BOLADE

Évêque de Senez :

1370, 24 décembre. S, son familier. OS 39, 93v

1371, 9 juin. S, clerc de Mende. OS 39, 162v

MICHAEL BUTETI

Abbé de Saint-Pierre des Prés :

1373, 17 mars. S. OS 40, 67

MICHAEL DAMEREE

Abbé de Notre-Dame de Bernay :

*1360, 9 juin. V, cleric du diocèse d'Évreux, son procureur. OS 31, 39v

*1361, 26 septembre. V, son procureur. OS 31, 54

1364, 3 juillet. V, recteur de Barcq, son procureur. OS 31, 88

Abbé de Saint-Taurin d'Évreux :

1363, 18 mars. V, recteur de Barcq, son procureur. OS 31, 75v

MICHAEL WALETI

Abbé de Saint-Pierre de Corbie :

1364, 30 décembre. S, son chapelain. OS 37, 71

1365, 27 août. V, son procureur. OS 31, 100

1366, 11 mars. V, son procureur. OS 31, 106

1367, 4 février. S, son chapelain, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 72

1367, 15 mars. V, son chapelain et procureur. OS 31, 117

MONTINIACIUS

Évêque de Lodève :

1375, 30 mai. S, licencié en lois, son official. OS 41, 125v

NEAPOLEO DE PONTEROLIS DE FORLIVIO

***Abbé de Sainte-Justine de Padoue :**

*1355, 10 décembre. S. OS 30, 108v

*1356, 29 octobre. S, son procureur. OS 30, 143v

*1357, 25 septembre. S. OS 30, 176

***Archevêque d'Athènes :**

*1358, 25 août. S. OS 33, 45v

Évêque de Cambrai :

1364, 31 janvier. S. OS 34, 206

***Archevêque de Crète :**

*1361, 3 avril. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 50

***Évêque de Penne et Atri :**

*1358, 27 mars. S, [avec *Thomassius Lambertesca*]. OS 33, 25v

***Évêque de Sienna :**

*1366, 5 septembre. V, son procureur. OS 31, 111v

NICASIUS MATHEI

Abbé de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne :

1367, 1^{er} avril. S, moine. OS 38A, 88

NICOLAUS

Abbé de Saint-Victor de Paris :

1366, 18 mars. V, abbé de Saint-Loup de Troyes, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 106

NICOLAUS ALBI

Abbé de Notre-Dame de Barzelle :

1363, 22 juin. S, clerc du diocèse de Bourges. OS 34, 172v

NICOLAS CAPUARDI

Abbé de Saint-Ambroise de Bourges :

1363, 2 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72v

NICOLAUS DE CASSALDONO

Évêque de Toulon :

1367, 13 avril. S, son procureur. OS 38A, 88v

NICOLAUS CERCHEUILLE

Abbé de Charroux :

1365, 18 avril. V, moine, son procureur. OS 31, 95v

NICOLAUS CHAUDARDI

Abbé de Menat :

1367, 27 avril. S, camérier du cardinal de Carcassonne. OS 38A, 96v

NICOLAUS CLEMENTIS

Abbé de Saint-Jacques de Provins :

1376, 7 février. S, scribe. OS 41, 226

***Abbé de Saint-Loup de Troyes :**

*1379, 14 février. S, son procureur. IE 350, 12v

NICOLAUS DE CLINO

Abbé de Saint-Sauveur d'Anchin :

1367, 24 avril. S, chanoine de Noyon. OS 38A, 96v

Évêque d'Arras :

1367, 30 avril. V, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*], ses procureurs. OS 31, 119v

NICOLAUS CONTIS DE FLORENTIA

Abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech :

1367, 9 avril. S. OS 38A, 89v

Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :

1371, 27 février. S, [avec ses associés]. OS 39, 112v

***Abbé de Saint-Michel-Archange de Podio :**

*1373, 6 novembre. S. OS 40, 295v

Abbé de Saint-Sernin de Toulouse :

1373, 16 avril. S. OS 40, 87v

***Évêque de Citta di Castello :**

*1359, 15 juin. S, marchand de Florence. OS 33, 92

Évêque d'Elne :

1363, 2 décembre. S. OS 34, 197

***Évêque de Firenze :**

*1359, 13 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 77

***Évêque de Skara :**

*1359, 11 mai. S, [avec ses associés]. OS 33, 82

***Archevêque de Toulouse :**

*1359, 20 septembre. S, marchand de Florence. OS 33, 99

NICOLAUS DE CORNU

Abbé de Seltz :

1372, 5 juin. S, son procureur. OS 39, 297v

1373, 11 juin. S. OS 40, 100

NICOLAUS CRUETI

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Falaise :

1374, 26 septembre. S, son procureur. OS 40, 295

Abbé de Saint-Calais :

1373, 24 décembre. S, son procureur en curie romaine. OS 40, 184

1376, 12 décembre. V, son procureur. OS 41, 322.

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1375, 20 juillet. S. OS 41, 152

NICOLAUS FERMETI

Abbé de Notre-Dame des Châtelliers :

1375, 10 novembre. S. OS 41, 185v

NICOLAUS GUILABERTI

Évêque de Fréjus :

1364, 10 avril. S, prêtre, son official. OS 34, 220v

NICOLAUS DE HERMONDIVILLA

Abbé de Saint-Denis de Reims :

1364, 2 mai. O, son procureur // son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 35, 48v // OS 36, 109v

Abbé de Signy-l'Abbaye :

*1361, 2 juillet. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 52

1363, 23 février. S, chanoine de Reims. OS 34, 150

NICOLAUS JACOBI DE ALBERTIS ANTIQUIS

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

1364, 24 octobre. S. OS 37, 55

***Abbé de Saint-Laurent de Liège :**

*1363, 20 juin. S, marchand de la société des *Alberti antiqui*. OS 34, 170v

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**

*1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 157v

***Abbé de Vallombrosa :**

*1372, 23 décembre. S. OS 39, 382v

***Évêque de Dunheld :**

*1360, 24 mars. S. OS 33, 128v

***Évêque de Liège :**

*1365, 31 janvier. S. OS 37, 78

Évêque de Troyes :

1363, 8 juillet. S. OS 34, 175v

NICOLAUS JOHANNIS

Évêque de Nice :

1376, 9 janvier. S, prêtre de Calgost. OS 41, 209

NICOLAUS LAMBERTI

Évêque d'Angers :

1365, 18 avril. S, prêtre, son familier. OS 37, 97

NICOLAUS DE LIGNON

Abbé de Saint-Aubin d'Angers :

1362, 19 décembre. V, son procureur. OS 31, 72

1364, 27 novembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 90

1366, 1^{er} décembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 113v

Abbé de Saint-Pierre-la-Couture du Mans :

1363, 18 février. O, son procureur. OS 35, 43v // OS 36, 47v

Abbé de Notre-Dame de La Roë :

1366, 30 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 107

1366, 8 août. S, chanoine du Mans. OS 37, 189

1367, 20 mars. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 80v

Abbé de Saint-Georges-du-Bois :

1363, 1^{er} février. S, chanoine du Mans. OS 34, 145

1363, 30 décembre. S, chanoine du Mans. OS 34, 26 / 202v

Évêque de Saint-Pol-de-Léon :

1362, 25 octobre. S, licencié dans les deux droits. OS 34, 127

1364, 20 mars. S, chanoine du Mans. OS 34, 225v

1366, 31 octobre. S, chanoine du Mans. OS 38A, 50

Évêque du Mans :

1362, 20 décembre. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 72

1364, 27 novembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 90

1366, 1^{er} décembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 114

NICOLAUS DE MASSONERIA

Évêque de Chalon :

1363, 18 mai. S. OS 34, 164v

NICOLAUS DE MENILLO

Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :

1364, 11 septembre. V, moine de Saint-Pierre de Conches. OS 31, 88

Abbé de Saint-Pierre de Jumièges :

1364, 15 juillet. S, moine de Conches. OS 37, 39

NICOLAUS MICHELETI

Abbé de Sainte-Croix de Talmont :

1363, 29 avril. V, son procureur. OS 31, 77

NICOLAUS DE MOYRENCO

Abbé de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs :

*1361, 23 mars. V, son procureur. OS 31, 52v

1363, 1^{er} septembre. V. OS 31, 80

***Abbé de Saint-Paul de Besançon :**

*1362, 5 juillet. V, son procureur. OS 31, 70

***Abbé de Saint-Pierre de Bèze :**

*1361, 9 novembre. V, son procureur. OS 31, 57v

Abbé de Saint-Desle de Lure :

1363, 1^{er} novembre. S, son procureur. OS 34, 189v

1363, 4 novembre. V, son procureur. OS 31, 81

1364, 30 septembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 88v

1364, 3 octobre. S, son procureur. OS 37, 49v

1366, 1^{er} octobre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 112

Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil :

*1362, 28 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 62

1364, 4 janvier. V, son procureur. OS 31, 82v

Abbé de Saint-Claude :

1363, 2 février. V, son procureur. OS 31, 76

***Abbé d'Agaune de Saint-Maurice-en-Valais :**

*1362, 26 avril. V, son procureur. OS 31, 66v

*1365, 4 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92

Abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes :

1363, 12 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 77

1365, 30 mai. V, son procureur. OS 31, 97

1367, 27 mars. V. OS 31, 117v

***Évêque de Bâle :**

*1367, 17 avril. S, son procureur. OS 38A, 103

***Archevêque de Besançon :**

*1362, 8 janvier. O, procureur en curie romaine, son procureur. OS 35, 18

***Évêque de Lausanne :**

*1362, 20 avril. V, son procureur. OS 31, 66v

*1363, 2 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 78

NICOLAUS NICO

Évêque d'Orléans :

1372, 17 juin. S, frère de l'évêque. OS 39, 303

NICOLAUS PALMERII

Évêque de Valence et Die :

1373, 30 mai. S, son procureur. OS 40, 94v

NICOLAUS DE PARISIUS DE THOLORIO

Évêque de Toulon :

1365, 11 décembre. S. OS 37, 141v

NICOLAUS PASCHALIS ALIAS PERAUDI

***Évêque de Luçon :**

*1362, 26 août. S, son procureur. OS 34, 119v

Évêque de Maillezais :

*1362, 16 avril. S, son procureur. OS 34, 105

*1362, 19 avril. V, son procureur. OS 31, 66v

1362, 19 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72v

1364, 4 décembre. V, recteur de Legé, son procureur. OS 31, 90

1365, 14 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102v

NICOLAUS PINHOTI

Évêque d'Orange :

1374, 8 mars. S, [avec *Gregorius*]. OS 40, 205v

NICOLAUS TREHU

Évêque de Rennes :

1367, 24 avril. S, son procureur. OS 38A, 94v

1370, 26 novembre. S, son familier. OS 39, 82

1373, 4 février. S, doyen de Châteaubriant. OS 40, 52

NICOLAUS DE VALEA ALIAS DE NULLEYA

Abbé de Saint-Julien de Tours :

1364, 10 mai. V, cleric, son procureur. OS 31, 85v

ODARDUS DE POMERIO

Abbé de Notre-Dame de Sorèze :

1373, 27 avril. S, recteur de Villarenz. OS 40, 83v

1374, 7 avril. S. OS 40, 217v

1374, 1^{er} septembre. S. OS 40, 281v

1374, 27 octobre. S, son procureur. OS 40, 286

1375, 28 avril. S. OS 41, 120

1375, 4 août. S, prêtre. OS 41, 149v

ODINUS

Abbé de Saint-Laurent :

1364, 14 novembre. V, trésorier de Nevers, son procureur. OS 31, 89v

ODINUS AUBERTIS

Évêque de Toul :

1371, 5 avril. S, chanoine de Tournai. OS 39, 135v

ODO

Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil :

1365, 7 mai. V, frère infirmier, [avec *Simon Girardi de Bourdone*], ses procureurs. OS 31, 96v

ODO

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

1373, 11 août. S, prieur d'Arnay-le-Duc. OS 40, 127

OLIVERIUS BOUTHOUILLIER

Abbé de Notre-Dame de Bourg-Moyen à Blois :

1363, 27 mai. S, prieur de Sainte-Soline. OS 34, 167v

***Abbé de Sainte-Croix de Guingamp :**

*1361, 29 octobre. V, frère, son procureur. OS 31, 56v

*1361, 3 novembre. V, chanoine du monastère. OS 34, 74

OLIVERIUS DINGHELMONSTRE

Abbé de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais :

1365, 4 décembre. V, clerc du diocèse de Thérouanne, son procureur. OS 31, 101

OLIVERIUS ERMAIS

Évêque de Rennes :

1375, 13 novembre. S, [avec *Andreas de Ulmo*]. OS 41, 192

OLIVERIUS DE FORESTA

Abbé de Saint-Gildas-des-Bois :

1365, 29 janvier. V, moine de Molesme, cistercien, son procureur. OS 31, 93

OLIVERIUS DE NOURAY

Abbé de Sainte-Trinité de Morigny :

1376, 4 avril. S. OS 41, 250

Évêque d'Angers :

1376, 4 janvier. S. OS 41, 221

***Évêque de Saint-Brieuc :**

*1379, 27 février. S, chanoine de Tours, son procureur. IE 350, 14

PAGANUS DE BELLOPODIO

Évêque de Lectoure :

1371, 14 novembre. S, son procureur. OS 39, 216v

1372, 5 novembre. S. OS 39, 363

PASCHALIS DE CERVARIA

Abbé de Saint-Génis-des-Fontaines :

1365, 31 janvier. S, son procureur. OS 37, 76

PAULUS MATHEI DE FLORENTIA

***Abbé de Cendras :**

*1356, 1^{er} février. S. OS 30, 116

Abbé de Saint-Martial de Limoges :

1362, 8 novembre. S. OS 34, 129v

Abbé de Saint-Sauveur de Lodève :

1362, 14 décembre. S. OS 34, 132

***Abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil :**

*1359, 8 mars. S, marchand de Florence. OS 33, 72v

***Abbé de Notre-Dame de Pébrac :**

*1358, 22 décembre. V, son procureur. OS 31, 24v

*1358, 22 décembre. S, marchand de Lucques. OS 33, 65v

Évêque d'Avignon :

1372, 25 octobre. S. OS 39, 353v

1373, 27 mai. S, changeur d'Avignon. OS 40, 95v

Évêque de Carcassonne :

1363, 26 janvier. S. OS 34, 143

Évêque de Dax :

1365, 30 avril. S, marchand. OS 37, 98

***Évêque de Gubbio :**

*1372, 23 juin. S. OS 39, 313v

Évêque de Lectoure :

1366, 10 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 166

1366, 1^{er} juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 178

1367, 8 janvier. S, marchand. OS 38A, 70

***Évêque de Lombez :**

*1357, 31 octobre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 179v

***Évêque de Paphos :**

*1359, 20 juillet. S. OS 33, 92

Évêque de Rodez :

1362, 8 novembre. S, changeur de Florence. OS 34, 129

1364, 28 septembre. S, de Florence. OS 37, 52

Évêque de Sarlat :

1366, 16 janvier. S, changeur suivant la curie romaine. OS 37, 148v

***Évêque de Thérouanne :**

*1358, 1^{er} octobre. S. OS 33, 49

***Évêque de Tortose :**

*1358, 30 octobre. S, changeur en curie romaine. OS 33, 53v

***Évêque de Toul :**

*1356, 9 février. S, de Florence. OS 30, 117v

*1356, 18 juin. S, de Florence. OS 30, 135

*1357, 31 octobre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 179v

*1358, 4 juin. S, marchand de Florence en curie. OS 33, 39

*1360, 23 juin. S. OS 33, 150

***Évêque d'Uzès :**

*1358, 20 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 31

***Évêque de Zagreb :**

*1358, 15 septembre. S, chanoine de Zagreb. OS 33, 47

PAULUS MERCERII

Abbé de Saint-Martial de Limoges :

1364, 8 juin. S, marchand de Florence. OS 37, 30v

***PERSANALLUS DE ARANTONE**

***Abbé de Notre-Dame d'Abondance :**

*1380, 11 mai. O, [avec *Radulphus de Alliaco*], ses procureurs. RA 279, 101

PETRUS

Abbé de Calers :

*1370, 23 février. Rome. O, moine de Boulbonne. OS 36, 242

1371, 30 novembre. S, abbé de Boulbonne. OS 39, 223

Abbé de Villelongue :

1371, 30 novembre. S, abbé de Boulbonne. OS 39, 223v

PETRUS

Abbé de Signy-l'Abbaye :

1376, 2 septembre. S, son moine. OS 41, 299

PETRUS DE ABBATE

Évêque d'Agen :

1362, 29 décembre. S. OS 34, 134
1363, 28 mars. S, son familier. OS 34, 155

PETRUS DE ALBACIA

Abbé de Saint-Savin-de-Bigorre :

1364, 27 septembre. S, moine. OS 37, 48
1364, 29 septembre. V, moine, son procureur. OS 31, 88v

PETRUS DE ALBERGAMENTIS

Évêque de Belley :

1372, 22 mars. S, son familier. OS 39, 269
1372, 24 décembre. S, son chapelain. OS 39, 385v
1373, 7 avril. S. OS 40, 74v
1373, 23 juin. S. OS 40, 112v
1373, 31 octobre. S, son familier. OS 40, 160v
1374, 30 septembre. S, son familier. OS 40, 277v

PETRUS ALDRATI

Évêque de Vabres :

*1358, 25 juin. S, son familier. OS 33, 39v
1364, 26 mai. S, viguier de Vabres. OS 37, 25v

PETRUS DE ALTACAUDA

Évêque de Fréjus :

1363, 27 octobre. S, vicaire perpétuel de Faucon. OS 34, 13v / 190

PETRUS ANGLICI

Abbé de Notre-Dame d'Ardenne :

1363, 20 mars. S, prêtre. OS 34, 153v

PETRUS DE APAMIIS

Évêque de Toulon :

1363, 24 mars. S, frère. OS 34, 154v
1364, 10 mai. S, frère, son *socius*. OS 34, 228v

PETRUS ARQUERII

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1364, 8 février. S, son frère. OS 34, 208
1366, 20 mars. S, son frère. OS 37, 163

PETRUS AUBERRAUDI

Abbé de Saint-Benoît :

1365, 14 janvier. V, son procureur. OS 31, 92

PETRUS AUREOLI

Abbé d'Aubazine :

1366, 3 novembre. S, cellérier. OS 38A, 50v

1366, 10 novembre. V, cellérier, son procureur. OS 31, 113v

PETRUS AURIOLI

Abbé de Saint-Gilles :

1375, 9 octobre. S, moine. OS 41, 171

1376, 15 février. S, moine. OS 41, 229

1376, 22 mai. S, moine. OS 41, 264v

PETRUS BALDUINI DE ROMANIS

Abbé d'Oigny :

1367, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 118v

PETRUS BARNERI

Abbé de Saint-Hilaire de Tourtoirac :

1365, 7 juillet. S, archiprêtre de *Sudibus*. OS 37, 109v

PETRUS DE BARTTLONA

Abbé de Saint-Martin de Cruis :

1364, 19 décembre. S, son neveu. OS 37, 66

PETRUS DE BASIENSIS

Abbé de Saint-Pierre d'Hautmont :

1376, 21 juin. V, son procureur. OS 41, 315v

PETRUS BASTONIS

Abbé de Saint-Ambroise de Bourges :

*1368, 23 juin. Montefiascone. S, chanoine du Château. OS 38, 136

1371, 12 juillet. S, chanoine du Château à Bourges. OS 39, 175v

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 249

PETRUS DE BEDOSSIACO

Évêque de Nîmes :

1375, 2 mars. S, son procureur. OS 41, 73

PETRUS BELLAVUCHI

Abbé de Saint-Étienne de Dijon :

1363, 20 juillet. O, son procureur. OS 36, 66

PETRUS BERAUDI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1364, 31 mai. V, prêtre à Notre-Dame-des-Domps, son procureur. OS 31, 86

1365, 24 mai. V, bénéficiaire en l'Église d'Avignon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97

PETRUS BERENGARI

Abbé de Saint-Pierre de Joncels :

1363, 1^{er} février. S. OS 34, 146

1366, 7 septembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 114

1366, 15 décembre. S. OS 38A, 68

Abbé de Saint-Savin-de-Bigorre :

1366, 30 octobre. V, son procureur. OS 31, 113

Abbé de Sylvanès :

*1361, 8 novembre. V, son procureur. OS 31, 57

*1361, 26 novembre. S, [avec *Guillelmus de Manso*], ses familiers. OS 34, 80v

*1362, 3 mars. S. OS 34, 99

1365, 1^{er} novembre. V, [avec *Guillelmus de Manso*], ses procureurs *ad hoc constituti*. OS 31, 101

PETRUS BERMUNDI

Abbé de Notre-Dame de Turpenay :

1363, 27 novembre. S, chanoine de Tours. OS 34, 19 / 194v

PETRUS BERTRANDI

***Abbé de Saint-Aubin d'Angers :**

*1358, 3 décembre. V, son procureur. OS 31, 23v

*1361, 22 décembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 59

Abbé de Saint-Gildas de Châteauroux :

1363, 23 décembre. S, [avec *Johannes de Forgia*]. OS 34, 27v / 210v

***Évêque du Mans :**

*1361, 9 octobre. S, chanoine du Mans. OS 34, 71v

*1361, 22 décembre. V, son procureur. OS 31, 59

PETRUS BOERII

Évêque de Condom :

1372, 27 octobre. S, acolyte du pape. OS 39, 346v

Évêque de Fréjus :

1374, 29 novembre. S, collecteur d'Aragon. OS 40, 309v

***Évêque de Mende :**

*1382, 20 mars. S, chapelain du pape. OS 46, 54

*1382, 29 mai. S, acolyte du pape. OS 46, 74v

***Évêque de Viviers :**

*1367, 10 décembre. Rome. S, chanoine de Mende, [avec *Johannes Baruncelli*]. OS 38, 47v

PETRUS DE BONLAYO

Évêque de Poitiers :

1364, 14 décembre. S, archiprêtre de Parthenay. OS 37, 65

PETRUS BOQUERII DE BITTERIS

Abbé de Saint-Jacques de Béziers :

1362, 9 décembre. S. OS 34, 130

PETRUS DE BRENATO

Évêque de Fréjus :

1371, 1^{er} mars. S, frère. OS 39, 115v

PETRUS DE BRUGIS

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

1363, 21 novembre. S, son procureur. OS 34, 17v

PETRUS BRUNELLI

Évêque d'Auxerre :

1366, 25 septembre. V, chantre de Cambrai, son procureur. OS 31, 112

PETRUS DE CASAMNIPA

Abbé de Saint-Hilaire :

1366, 21 juillet. S. OS 37, 186v

PETRUS DE CASELLIS

Évêque d'Auxerre :

1364, 17 mai. S, [avec *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*]. OS 37, 81v

1365, 29 mars. S, [avec *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*]. OS 37, 93v

1366, 3 juin. S, son familier. OS 37, 177v

1366, 7 novembre. S, son écuyer. OS 38A, 50v

Évêque de Meaux :

1365, 12 avril. S, familier de Pierre évêque d'Auxerre. OS 37, 112v

PETRUS DE CASSELIS

Évêque du Puy :

1376, 12 avril. S. OS 41, 259

PETRUS DE CASTANHARO

Abbé de Saint-Hilaire :

1376, 28 février. S, moine de Lézat-sur-Lèze. OS 41, 239v

PETRUS DE CAUSELADA

Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :

1376, 17 janvier. S, sous-collecteur de Clermont. OS 41, 221v / 306v

PETRUS DE CELIS

Abbé de Saint-Mihiel :

1376, 19 avril. S, son procureur. OS 41, 257v

*1381, 15 juin. S, son familier. OS 45, 70v

*1382, 7 mars. S, son familier. OS 46, 48v

*1382, 31 juillet. S, frère et procureur. OS 46, 78

PETRUS DE CHALESIO

Abbé de Belleperche :

1365, 29 novembre. S, prévôt de Nîmes. OS 37, 143

PETRUS CHATI

Abbé d'Hauterive :

1372, 30 janvier. S, son procureur. OS 39, 248

Évêque de Carcassonne :

1373, 22 juin. S, chanoine d'Agen. OS 40, 104v

PETRUS CHATINARI

Abbé de Saint-Pierre de Caunes :

*1353, 29 novembre. V, prieur d'Orreïs, son procureur. OS 30, 180v

*1356, 15 avril. S, prieur d'Orreïs. OS 30, 121
1364, 13 juillet. V, moine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 87v

PETRUS DE CHINTRIO

***Abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons :**

*1362, 24 mars. V, scribe, procureur *ad hoc legitime consitutus*. OS 31, 64v

Abbé de Saint-Martin d'Huiron :

1366, 4 mars. S, chanoine de Châlons. OS 37, 161

Abbé de Montierender :

1362, 22 octobre. S, chanoine de Châlons. OS 34, 127

1366, 13 décembre. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 114v

Abbé de Saint-Pierre d'Orbais-l'Abbaye :

*1354, 3 janvier. V, scribe, son procureur. OS 30, 181v

*1358, 14 décembre. V, scribe, son procureur. OS 31, 24

*1362, 19 janvier. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 61v

1363, 7 février. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 74

1364, 26 novembre. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 89v

1366, 8 mai. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 108

1366, 7 décembre. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 114

Abbé de Saint-Mémmie :

1364, 9 mars. S, scribe. OS 34, 215v

1366, 7 décembre. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 114

Abbé de Saint-Sauveur de Vertus :

*1362, 8 février. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 62v

1367, 21 avril. V, chanoine de Châlons, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 119

PETRUS DE CHISSIA

Évêque de Lombez :

1370, 31 décembre. S, chanoine d'Auxerre. OS 39, 103

PETRUS DE CHISSIACO

Abbé de Saint-Marien d'Auxerre :

1362, 9 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 71v

Abbé de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice :

1366, 16 décembre. V, sous-chantre d'Auxerre. OS 31, 114v

Abbé de Saint-Riquier :

1364, 20 mai. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 114v

1365, 28 juillet. S, son procureur. OS 37, 114

1365, 30 juillet. V, son procureur. OS 31, 99v

PETRUS CLARINI

Abbé de Saint-Ambroise de Bourges :

1363, 28 novembre. V, son procureur. OS 31, 81v

Abbé de Saint-Gildas de Châteauroux :

1363, 4 juillet. S, marchand de Florence. OS 34, 1v / 174

***Abbé de Saint-Satur :**

*1361, 24 décembre. S, de Florence. OS 34, 87v

PETRUS COGNITI

Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux :

1365, 23 juin. V, clerc, son procureur. OS 31, 98

PETRUS CONRADI

Abbé de Saint-Pierre de Méobec :

1365, 27 juin. S, son procureur. OS 37, 152v

PETRUS DE CORCEYO

Abbé de Saint-Martin de Marmoutier :

1366, 20 janvier. V, archidiacre de Saint-Benoît, son procureur. OS 31, 103v

1366, 12 juin. S, archidiacre d'Outre-Loire. OS 37, 178v

1366, 31 juillet. S, archidiacre d'Outre-Loire, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 37, 189

1366, 29 octobre. S, archidiacre de Saint-Benoît. OS 38A, 51

*1368, 14 avril. Rome. S, doyen d'Angers. OS 38, 89v

Évêque de Rennes :

1364, 23 décembre. S, archidiacre d'Outre-Loire. OS 37, 75

PETRUS CREMERA

Évêque de Cambrai :

1371, 20 décembre. S, chanoine d'Arras, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 234v

PETRUS DE CRUCE

Évêque de Montauban :

1372, 23 juin. S, son familier. OS 39, 309v

1372, 24 décembre. S, son procureur. OS 39, 383

***PETRUS DE CUNA**

***Évêque de Thérouanne :**

*1384, 26 janvier. O, [avec *Simon de Bourich*], ses procureurs. RA 279, 149v

PETRUS DE CUNBA

Abbé de Saint-Pierre de Clairac :

1370, 15 novembre. S, chanoine de Rieux, [avec *Gerardus de Bellopodio*]. OS 39, 76

PETRUS DE DAMPNO BENIGNO

***Abbé de Saint-Paul de Besançon :**

*1379, 2 août. O, son procureur. RA 279, 88

***Abbé de Notre-Dame de Flabemont :**

*1385, 19 septembre. O, procureur en curie romaine, son procureur. RA 279, 181

Abbé de Saint-Vincent de Metz :

1375, 11 juillet. S, son procureur. OS 41, 144v

*1379, 2 août. O, son procureur. RA 279, 88

PETRUS DE DOMPNIS

Évêque de Châlons :

1364, 30 avril. S, son official. OS 34, 226v

PETRUS DE DUALERIO

Évêque de Fréjus :

1372, 27 décembre. S, son procureur. OS 39, 382

1374, 1^{er} avril. S, son procureur. OS 40, 233v

1376, 4 février. S, son procureur. OS 41, 227v

PETRUS EPISCOPI

Abbé de Saint-Gildas de Châteauroux :

1363, 4 février. S. OS 34, 144

PETRUS DE FARGIA

Abbé de Saint-Géraud d'Aurillac :

1365, 6 février. S, son procureur. OS 37, 80

1365, 31 juillet. S, son procureur. OS 37, 83v

1373, 28 février. S, scribe. OS 40, 62v

PETRUS FERRI

Abbé de Notre-Dame des Châtelliers :

1364, 28 mai. S. OS 37, 28v

1364, 30 mai. V, du diocèse de Poitiers, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 86v

PETRUS FLACONIS

Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens :

1365, 13 septembre. O, chanoine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 151

PETRUS FLEXERII

***Archevêque de Bourges :**

*1368, 17 avril. Rome, O, clerc du diocèse de Rodez, [avec *Aro de Cayraco, Helias de Sancto Exuperio et Raymundus Bernardi de Roquerio*]. OS 36, 199

Évêque de Saint-Flour :

1363, 3 octobre. S, son familier. OS 34, 185

1364, 4 mars. S, son écuyer. OS 34, 212v

1365, 3 avril. S, son familier. OS 37, 95v

1365, 16 juillet. S, son familier. OS 37, 111v

1366, 12 avril. S, son familier. OS 37, 169v

PETRUS DE FRIGIDAVILLA

***Évêque de Clermont :**

*1361, 10 avril. S. OS 33, 202v

Évêque du Puy :

1365, 28 novembre. S, prieur de Pierrelez. OS 37, 139v

PETRUS FROMAGERII

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1375, 4 juin. S, son procureur. OS 41, 137

PETRUS DE FURNO

Abbé de Notre-Dame de Cruas :

1371, 26 septembre. S, moine, son procureur. OS 39, 197v

1372, 20 mars. S, pitancier. OS 39, 266v
1372, 28 septembre. S, son procureur. OS 39, 343v
1373, 31 mars. S, moine, son procureur. OS 40, 71
1373, 22 juin. S, son procureur. OS 40, 101v

PETRUS DE FURNO

***Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :**

*1353, 8 juillet. S, son procureur. OS 28, 136

Abbé de Saint-Orens de Larreule :

1363, 26 janvier. S, prêtre. OS 34, 142

PETRUS GAUCELINI

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1375, 16 mars. S, chanoine. OS 41, 81

PETRUS GERMANI

Évêque de Vaison :

1374, 23 juin. S, prieur de Mimet. OS 40, 245

PETRUS DE GRANA

Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :

1376, 16 février. V, chanoine, son procureur. OS 41, 320

***Abbé de Saint-Martin de Marmoutier :**

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 111

PETRUS DE GRANDIVALLE

Abbé de Sainte-Croix d'Angle :

1366, 2 décembre. S, son procureur. OS 38A, 60v

PETRUS DE GRANGIA

Archevêque de Lyon :

1375, 18 juin. S, son maître *hospicius*. OS 41, 133

PETRUS GUEDONELLI

Abbé de Saint-Savin-sur-Gartempe :

1365, 24 avril. S, prêtre. OS 37, 97

PETRUS GUILLELMI

Abbé de Saint-Martin de Canigou-en-Conflent :

1364, 18 septembre. V, prévôt de Saint-Michel de Cuxa. OS 31, 88

1366, 30 juin. V, prieur de Canoha, son procureur. OS 31, 110

PETRUS DE HERBA DE DOLA

***Évêque de Bâle :**

*1369, 20 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 205v

*1373, 16 avril. S, son chanoine. OS 40, 91v

Archevêque de Besançon :

1366, 1^{er} juillet. S, son chapelain. OS 37, 182v

1370, 30 octobre. S, son chapelain. OS 39, 74

***Évêque de Metz :**

*1362, 8 janvier. O, curé de Saint-Pierre de Besançon, son procureur. OS 35, 18

PETRUS DE HOSPICI

Abbé de Saint-Étienne de Baignes :

1365, 31 octobre. S, son familier. OS 37, 134v

PETRUS HUGOTI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1375, 19 avril. S, vicaire de Cassan. OS 41, 101v

PETRUS ISARNI

Abbé de Saint-Hilaire :

1365, 3 avril. S, recteur de Notre-Dame de Malegoude. OS 37, 92v

1365, 30 octobre. S. OS 37, 130v

PETRUS JAMELETI

Abbé de Saint-Benoît :

1363, 20 juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 78v

PETRUS JAMON

Abbé de Saint-Jouin-de-Marnes :

1365, 6 juin. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 97v

PETRUS DE JUSSONO

Abbé de Bellevaux :

1367, 17 avril. V, son procureur. OS 31, 119v

PETRUS LACOSTA DE SANCTO PORCIANO

Abbé de Saint-Gilbert de Neufontaines :

1372, 5 juillet. S. OS 39, 318v

PETRUS DE LACU

Évêque de Béziers :

1372, 14 août. S, son procureur. OS 39, 325

1373, 31 janvier. S, son trésorier. OS 40, 53v

PETRUS LAMICHE

Abbé de Saint-Germain d'Auxerre :

1372, 22 juin. S, son familier. OS 39, 302v

PETRUS LA PORTA

Évêque de Carpentras :

1376, 28 juin. S, son écuyer. OS 41, 285

*1381, 6 juillet. S, son écuyer. OS 45, 83v

PETRUS LA SERRA

Abbé de Gimont :

1363, 3 janvier. S. OS 34, 135v

PETRUS LA VILLA

Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :

1374, 11 juillet. S, son *socius*. OS 40, 316v

1375, 31 décembre. S. OS 41, 211

***Abbé de Saint-Michel de Grandmont :**

*1385, 31 juillet. O, son procureur. RA 279, 175

Évêque d'Autun :

1375, 27 avril. S, chanoine de Palencia. OS 41, 102v

PETRUS LE COURT

Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :

1363, 10 avril. S, son procureur. OS 34, 159

PETRUS LEPORIS

Abbé de Saint-Calais :

1375, 22 mars. S. OS 41, 82

PETRUS LOBETI

Abbé de Saint-Pierre de Moissac :

*1369, 21 novembre. Rome. S, moine. OS 38, 250v

1372, 27 mars. S, moine. OS 39, 270v

1372, 3 décembre. S, moine. OS 39, 371v

1373, 1^{er} mars. S, moine. OS 40, 63

1373, 10 décembre. S, moine. OS 40, 169

PETRUS LOCHE

Abbé de Saint-Gilles :

1372, 16 septembre. S, moine. OS 39, 340

PETRUS LUNESII

Abbé de Psalmodi :

1366, 24 décembre. S, moine. OS 38A, 64v

PETRUS MACHON

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1370, 29 novembre. S, [avec *Gaufridus de Barra*], ses procureurs. OS 39, 82v

PETRUS DE MAJESTA

Abbé de Notre-Dame d'Ambronay :

1363, 30 janvier. S, moine. OS 34, 142v

PETRUS DE MALESORAMME

Abbé de Saint-Vincent du Mans :

1366, 28 avril. S, prévôt. OS 37, 172v

PETRUS MASSONIS

Évêque de Mende :

1375, 15 novembre. S, prêtre, *baiulus* et procureur de l'*universitas* des clercs et prêtres de l'Église de Mende. OS 41, 188v

PETRUS MATHEI

Archevêque de Lyon :

1366, 23 juillet. S, curé de Chasselay, familier de l'évêque d'Uzès. OS 37, 186

PETRUS MEJANI

Évêque de Nevers :

1363, 18 février. S. OS 34, 149v

1364, 5 octobre. S, camérier du cardinal de Théroouanne. OS 37, 53v

***Évêque de Théroouanne :**

*1361, 19 mars. S, chanoine de Lausanne, familier du cardinal de La Tours. OS 33, 199

PETRUS DE MELETO

Abbé de Figeac :

1365, 24 décembre. V, son procureur. OS 31, 103

1366, 27 novembre. V, son procureur. OS 31, 113v

PETRUS MENESTERAL

Abbé de Saint-Pierre de Vienne :

1365, 23 juillet. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 99

PETRUS MOLUELLI

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1362, 19 décembre. V, son frère. OS 31, 72

PETRUS DE MONCEONS

Évêque d'Autun :

1363, 3 novembre. S, son procureur / Ø. OS 34, 15v / 192v

PETRUS MORINI

Abbé de Notre-Dame de Pontlevoy :

1365, 10 juillet. S, chanoine de Noyon. OS 37, 112

PETRUS DE MORTERIIS

Évêque de Périgueux :

1372, 20 août. S, son procureur. OS 39, 337v

PETRUS MOURICHERII

Abbé de Saint-Pierre de Bourdeix :

1364, 24 avril. S, chanoine de Vaison. OS 34, 225

PETRUS ORALI

Abbé de Saint-Ruf de Valence :

*1361, 18 décembre. V, chanoine de Saint-Ruf d'Avignon. OS 31, 60v

1362, 12 décembre. V, *correarius* de Saint-Ruf d'Avignon, son procureur. OS 31, 72

1363, 19 décembre. V, *correarius* de Saint-Ruf d'Avignon, son procureur. OS 31, 82

PETRUS DE ORTIS

***Abbé de La Capelle :**

*1362, 10 juin. V, son procureur. OS 31, 69

***Abbé de Casamari :**

*1361, 22 juin. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 33, 207v

***Abbé de Cîteaux :**

*1360, 15 décembre. S, procureur général de l'ordre cistercien, [avec *Guillelmus de Fonte*]. OS 33, 180

***Abbé de Clairvaux :**

*1361, 26 mars. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 49

*1362, 24 mars. V, procureur de l'ordre cistercien. OS 31, 68v

***Abbé de Dunes :**

*1361, 26 mars. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 49

***Abbé de Morimond :**

*1361, 15 juillet. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 49v

*1362, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 69

Abbé de Pontigny :

1362, 30 décembre. S, frère, procureur de l'ordre cistercien. OS 34, 138v

1363, 24 mars. S, frère, procureur de l'ordre cistercien. OS 34, 158v

***Abbé de Preully :**

*1361, 22 juin. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 33, 207v

Abbé de Vaultisant :

*1361, 22 juin. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 33, 207

1362, 28 novembre. S, frère, procureur général de l'ordre cistercien. OS 34, 135

PETRUS DE PETRAFITA

Évêque de Saint-Brieuc :

1376, 26 janvier. O, [avec *Gaufridus Raynerii*], ses procureurs. OS 43, 35v

PETRUS PICERII

Évêque de Chalon :

1363, 31 janvier. S, son chapelain. OS 34, 144v

PETRUS POLOTI

Abbé de Saint-Père de Melun :

1372, 18 décembre. S, prieur de Saint-Loup. OS 39, 380

PETRUS DE POMAREDA

Évêque d'Avignon :

1363, 14 décembre. S, son familier. OS 34, 23v / 201

1364, 23 décembre. S, chanoine de Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban. OS 37, 67

***Évêque de Gap :**

*1357, 20 décembre. S, son clerc. OS 33, 17

*1359, 19 juillet. S, son familier. OS 33, 93v

*1360, 17 décembre. S, son familier. OS 33, 181

*1360, 22 juin. S, son familier. OS 33, 147

***Évêque de Montauban :**

*1356, 17 juin. S, son clerc et familier. OS 30, 133v

*1357, 29 avril. S, son familier. OS 30, 164v

PETRUS PREPOSITI

Évêque de Fréjus :

1362, 20 décembre. S, chanoine de Fréjus. OS 34, 135

PETRUS PREPOSITI

***Abbé de Cherlieu :**

*1377, 6 mai. S, son procureur. IE 345, 25v

Abbé de Saint-Florent-lès-Saumur :

1373, 16 avril. S, chanoine de Poitiers. OS 40, 89v

*1377, 23 mai. S. IE 345, 27

Évêque de Poitiers :

1373, 14 juin. S, chanoine de Poitiers. OS 40, 98

*1377, 21 octobre. S, camérier du cardinal de Poitiers. IE 345, 50

PETRUS DE PRINISSUIS DICTUS GUERRILIAC

Évêque de Gap :

1364, 23 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91v

PETRUS QUADRIGARII

***Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :**

*1370, 26 juillet. Montefiascone. S. OS 39, 59

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

1371, 31 octobre. S. OS 39, 282v

PETRUS RADULPHI

***Abbé de Saint-Michel de Grandmont :**

*1382, 20 juin. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 46, 62v

*1382, 20 juin. V, camérier du cardinal de Pampelune. OS 46, 164

Évêque d'Agde :

1373, 23 juin. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 40, 103

***Évêque de Carcassonne :**

*1368, 8 mars. Rome. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 38, 75v

*1370, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, scribe, camérier du cardinal de Pampelune. OS 38, 330

***Évêque de Fano :**

*1365, 16 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

Évêque de Sisteron :

1363, 30 octobre. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 34, 13 / 189

1364, 4 mai. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 34, 227

1373, 23 juin. S. OS 40, 103v

PETRUS RADULPHI DE SEGURETO

Évêque de Digne :

1365, 18 février. V, *jurispertus*, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94

1366, 27 novembre. V, licencié en lois, son procureur. OS 31, 113v

PETRUS RAYMUNDI LEUGARDI

Abbé de Bonnefont :

1370, 26 octobre. S, marchand de Toulon. OS 39, 68

***PETRUS RECELLIS**

***Abbé de Saint-Romain de Blaye :**

*1370, 28 juin. Montefiascone. O, [avec *Johannes Prepositi*], ses procureurs. OS 36, 250

PETRUS DE RECEYO

***Abbé de Saint-Rémy de Reims :**

*1381, 11 avril. S, son procureur. OS 45, 59v

Abbé de Saint-Thierry :

1375, 17 avril. S, son procureur. OS 41, 109v

1376, 1^{er} février. S. OS 41, 227v

1376, 30 avril. S, son procureur. OS 41, 273

*1377, 21 octobre. S, son procureur. IE 345, 50

*1381, 7 décembre. S, son procureur. OS 45, 123

*1382, 28 février. S. OS 46, 49v

***Évêque de Beauvais :**

*1377, 21 août. S, son procureur. IE 345, 41v

***Évêque de Meaux :**

*1379, 19 février. O, son procureur // son procureur *ad hoc specialiter deputatus*. RA 279, 74 // OS 43, 59

PETRUS RIGAUDI

Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

1366, 17 novembre. S, son chapelain. OS 38A, 56v

PETRUS RISAUBATI

Évêque de Vence :

1365, 18 mars. S, son procureur. OS 37, 89v

PETRUS ROBERTI DE AQUILA

Abbé de Saint-Jean d'Amiens :

1364, 20 septembre. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 125

1365, 27 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 127

Abbé de Saint-Sauveur d'Anchin :

1362, 31 décembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 141

1363, 14 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 23v / 200

1365, 31 juillet. S, procureur en curie romaine. OS 37, 120v

1366, 24 mars. S, chanoine de Reims. OS 37, 169v

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 61

Abbé de Saint-Vaast d'Arras :

*1361, 2 décembre. V, son procureur. OS 31, 58

1363, 26 juin. V, son procureur. OS 31, 79

1365, 2 octobre. V, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 101

Abbé de Saint-Nicolas d'Arrouaise :

*1361, 2 décembre. S, son procureur. OS 34, 58

1362, 7 novembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 127v

1363, 11 mars. V, son procureur. OS 31, 75
1365, 30 avril. V, chantre de Laon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96

Abbé de Saint-Marien d'Auxerre :
1364, 12 juillet. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 87v
1364, 24 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 72
1366, 14 janvier. S. OS 37, 150
1366, 14 janvier. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 103v
1376, 10 juin. V, son procureur. OS 41, 324v

Abbé de Saint-Lucien de Beauvais :
1362, 28 septembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 123
1366, 11 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 65v
*1368, 12 décembre. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 163v
*1370, 16 mars. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 284v
1370, 5 décembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 83v

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :
1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 89

Abbé de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames :
1364, 3 décembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 90

Abbé de Sainte-Berthe de Blangy :
1365, 9 juin. S. OS 37, 104v
1365, 24 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 151v

Abbé de Notre-Dame de Bohéries :
1363, 12 janvier. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 142
1363, 23 janvier. V, son procureur. OS 31, 73v
1363, 14 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 23v / 200
1364, 20 août. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 88

***Abbé de Notre-Dame de Cambron :**
*1363, 6 avril. S. OS 34, 158v
*1363, 31 octobre. S. OS 34, 13v
*1363, 30 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 193v
*1364, 20 avril. S, chanoine de Reims. OS 34, 227v
*1365, 19 avril. S, [avec *Albertinus Andree*]. OS 37, 98v
*1365, 2 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 140v

***Abbé de Saint-André du Cateau-Cambrésis :**
*1354, 27 février. S, chanoine de Rozoy-sur-Serre. OS 30, 35v

Abbé de Saint-Nicolas de Clairefontaine :
*1360, 3 février. V, son procureur. OS 31, 36
*1362, 8 février. V. OS 31, 62v
1363, 20 janvier. V, son procureur. OS 31, 73v
1364, 22 mars. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 84
1366, 24 janvier. V, chanoine de Reims. OS 31, 104
1367, 24 avril. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 119v

Abbé de Notre Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne :
*1362, 28 avril. S, procureur. OS 34, 107v
1363, 9 mars. S, procureur en curie romaine, [avec *Radulphus Theobaldi*]. OS 34, 152
1363, 14 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 23 / 200
1364, 30 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 66
1366, 15 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 185
*1369, 23 février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 188v

Abbé de Saint-Pierre de Corbie :

- 1362, 5 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 125
1363, 31 janvier. V, son procureur. OS 31, 74
1364, 12 février. S, procureur en curie romaine. OS 34, 210
1364, 11 mars. V, chanoine de Reims. OS 31, 84
1364, 20 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 42v
1365, 21 juillet. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 117v
1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 135v
1371, 29 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 217v
1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 281

Abbé de Notre-Dame de Cuissy :

- *1362, 2 juillet. S, chanoine de Reims. OS 34, 117v
*1362, 6 juillet. V, son procureur. OS 31, 69v
1363, 25 septembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 7v / 188
1363, 20 octobre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 80v
1364, 29 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 219v
1364, 20 août. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 88
1364, 28 septembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 53v
1365, 30 avril. S, chanoine de Reims. OS 37, 101
1365, 9 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 141v
1366, 25 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 112
1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 56v
1367, 1^{er} mars. S, chanoine de Reims, procureur en curie romaine. OS 38A, 82
*1368, 16 septembre. Montefiascone. S. OS 38, 140
*1369, 22 juin. Montefiascone. S, chanoine de Laon. OS 38, 219
*1370, 8 avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 294v
1371, 26 septembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 205v
1372, 18 février. S, chantre de Laon. OS 39, 256v
1372, 24 décembre. S, chantre de Laon. OS 39, 292

Abbé de Saint-Bénigne de Dijon :

- 1371, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 218

Abbé de Saint-Milon de Dommartin :

- 1364, 3 décembre. V, chantre de Laon. OS 31, 90
1366, 18 décembre. V, son procureur. OS 31, 115
1372, 27 mars. S, chantre de Laon. OS 39, 280
1373, 5 février. S, chantre de Laon. OS 40, 59v
1373, 29 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 190
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 231v

Abbé d'Élan :

- 1364, 20 avril. S, chanoine de Reims. OS 34, 227
*1369, 27 juillet. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 235v
1371, 26 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 206v
1372, 7 août. S, chantre de Laon. OS 39, 329v

Abbé de Notre-Dame d'Évron :

- 1373, 29 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 169

***Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :**

- *1368, 16 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 113
*1368, 26 septembre. Montefiascone. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*].
OS 38, 140v

Abbé de Foigny :

- 1366, 27 janvier. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 160v
1368, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 70
*1368, 7 août. Montefiascone. S. OS 38, 137v
*1369, 26 mars. Rome. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 195v
1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 233v
1372, 27 mars. S, chantre de Laon. OS 39, 282
1373, 21 avril. S. OS 40, 92
1374, 23 mars. S. OS 40, 206v

***Abbé de Saint-Nicolas de Furnes :**

- *1368, 18 août. Montefiascone. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 204v
*1369, 30 juillet. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 234
*1370, 1^{er} avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 291
*1371, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 218v
*1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 366
*1373, 19 décembre. S. OS 40, 171v

Abbé de Notre-Dame d'Ham :

- 1363, 11 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 75

***Abbé du Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :**

- *1362, 9 avril. O, son procureur. OS 35, 25v
*1369, 22 juin. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 219v

***Abbé de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes :**

- *1368, 16 juillet. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 113v
*1369, 7 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 211v
*1370, 22 mai. Montefiascone. S. OS 38, 309

Abbé de Saint-Nicolas d'Hermières :

- 1363, 16 décembre. O, son procureur. OS 36, 92v
1364, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 66v
1366, 14 janvier. S. OS 37, 150

Abbé d'Igny :

- 1364, 22 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 36
1364, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 72v
1365, 2 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 124v

Abbé de Saint-Pierre de Jumièges :

- 1373, 1^{er} septembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 86v

Abbé de Saint-Jean de Laon :

- 1362, 28 septembre. V, son procureur. OS 31, 70v
1363, 20 octobre. V, son procureur. OS 31, 80v
1364, 8 novembre. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 89v
1366, 22 octobre. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 112v

Abbé de Saint-Martin de Laon :

- *1362, 6 juillet. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 69v
1373, 31 janvier. S. OS 40, 53v

***Abbé de Saint-Pierre de Lobbes :**

- *1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 122v

Abbé de Saint-Pierre-la-Couture du Mans :

- 1376, 4 juin. O, son procureur. OS 43, 40

Abbé de Saint-Faron de Meaux :

- 1363, 16 décembre. O, son procureur. OS 36, 91
1365, 19 avril. S, chanoine de Reims. OS 37, 98

1373, 30 avril. S. OS 40, 91v

Abbé de Saint-Clément de Metz :

1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 123

Abbé de Notre-Dame de Molesme :

*1362, 23 mars. V. OS 31, 64

1364, 3 avril. V, chanoine de Reims. OS 31, 85v

1365, 20 mars. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 94v

1366, 13 mars. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 106

Abbé de Mont-Saint-Éloy :

1364, 27 janvier. O, chanoine de Reims, son procureur. OS 36, 94v

1367, 5 mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 79v

*1368, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 68v

Abbé de Mont-Saint-Quentin :

*1362, 17 mai. V, son procureur. OS 31, 67v

1363, 17 mai. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 77v

1364, 16 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 89

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 206

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 312v

Abbé de Montierender :

1370, 5 décembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 83

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 205

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 287

1373, 28 mai. S. OS 40, 95

1375, 27 février. S, procureur en curie romaine. OS 41, 76

1375, 22 juin. S, son procureur. OS 41, 143v

Abbé de Saint-Vaast de Moreuil :

1366, 24 avril. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 165v

1367, 1^{er} février. S, chanoine de Reims. OS 38A, 75

Abbé de Notre-Dame de Mouzon :

1363, 12 juillet. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 79v

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

*1361, 2 décembre. V. OS 31, 58v

1362, 28 octobre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 124

Abbé d'Ourscamp :

1364, 29 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 220v

1364, 30 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 65v

1364, 3 décembre. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 90

1365, 23 juin. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 119

1366, 28 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 164v

1366, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 54v

***Abbé du Parc :**

*1364, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 35v

*1364, 28 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 87

*1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 136v

*1366, 18 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 182

*1366, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 52

Abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 87

Abbé de Sainte-Geneviève de Paris :

*1354, 7 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 30, 185v

1364, 16 juillet. V, chanoine de Reims. OS 31, 88v

***Abbé de Prémontré :**

*1368, 18 août. Montefiascone. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 204

*1370, 31 janvier. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 273

Abbé de Saint-Denis de Reims :

1364, 15 mai. S, chanoine de Reims. OS 37, 27

1364, 19 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 59v

1365, 1^{er} juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 114v

1365, 9 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 142

1366, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 54v

1367, 1^{er} avril. S, chanoine de Reims. OS 38A, 87v

*1368, 13 avril. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 88v

*1369, 1^{er} février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 181

*1370, 14 janvier. Rome. S. OS 38, 263

1371, 1^{er} février. S, chantre de Laon. OS 39, 120

1371, 4 août. S, son procureur. OS 39, 189v

1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 281v

1372, 27 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 345

Abbé de Saint-Nicaise de Reims :

*1354, 7 avril. V, son procureur. OS 30, 185

1364, 13 avril. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 107v

1365, 1^{er} février. S, chanoine de Reims. OS 37, 82v

1365, 27 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 127v

1366, 4 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 159

1366, 7 novembre. S. OS 38A, 55v

*1368, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 70

*1368, 16 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 108v

*1369, 1^{er} février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 181v

*1369, 28 septembre. Viterbe. S, chantre de Laon, son procureur. OS 38, 243v

*1370, 16 mars. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 284v

Abbé de Saint-Rémy de Reims :

*1354, 3 avril. V, son procureur. OS 30, 183v

*1359, 20 février. V. OS 31, 27

*1362, 17 juin. V, son procureur. OS 31, 69

1364, 28 février. S, chanoine de Reims. OS 34, 211

1365, 14 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 82v

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 61

1367, 9 mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 79v

*1368, 7 août. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 130

*1369, 26 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 193

1373, 19 décembre. S. OS 40, 172

Abbé de Notre-Dame-du-Bois de Ruisseauville :

1363, 6 octobre. S, chanoine de Reims. OS 34, 9v

1364, 29 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 219v

1365, 13 janvier. S, chanoine de Reims. OS 37, 86

1365, 2 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 124v

1366, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 64

Abbé de Saint-Denis-en-France :

1364, 13 juillet. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 119v

1365, 10 juin. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Parentis*]. OS 37, 119v

1366, 2 janvier. S, chanoine de Reims. OS 37, 151

1366, 18 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 181

1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 286

Abbé de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine :

1365, 11 décembre. V, [avec *Henricus de Sancto Martino*], ses procureurs. OS 31, 102

1366, 27 janvier. S, chanoine de Reims. OS 37, 159

1367, 10 avril. S, chanoine de Reims. OS 38A, 92v

*1368, 16 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 108v

*1369, 30 avril. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 201v

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1363, 5 janvier. V, son procureur. OS 31, 72v

Abbé de Saint-Martin-aux-Bois :

*1368, 7 août. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 130v

1371, 10 mars. S, chantre de Beauvais. OS 39, 124

Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :

1366, 20 mai. S, chanoine de Reims. OS 37, 176v

1366, 20 mai. V, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

***Abbé de Saint-Michel-en-Thiérache :**

*1370, 22 mai. Montefiascone. S. OS 38, 311

Abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer :

1367, 18 février. S, chanoine de Reims, [avec *Franciscus de Chito*]. OS 38A, 76

*1368, 7 février. Rome. S, chanoine de Reims, [avec *Thomas Monis de Florentia*]. OS 38, 65

Abbé de Saint-Quentin :

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 205v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 263

Abbé de Saint-Prix de Saint-Quentin :

1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 136

*1367, 3 juin. Pont-Sorgue. O, chanoine de Reims, son procureur. OS 36, 181v

*1368, 1^{er} mai. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 98

*1370, 1^{er} février. Rome. S. OS 38, 271v

Abbé de Saint-Quentin-en-l'Île :

1363, 14 mai. V, son procureur. OS 31, 77v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 263v

Abbé de Saint-Thierry :

1362, 31 décembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 141

1364, 28 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 217v

1365, 1^{er} février. S, chanoine de Reims. OS 37, 82v

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 58

Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :

*1359, 12 octobre. V. OS 31, 32

*1360, 26 octobre. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 44

*1361, 1^{er} mars. S, son procureur, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 33, 195v

*1361, 26 octobre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 83v

*1361, 10 novembre. V, son procureur. OS 31, 57

*1362, 4 février. S, son procureur. OS 34, 98

1363, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 34, 172v

1363, 11 décembre. V, chanoine de Reims. OS 31, 82v

1363, 16 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 24 / 200v

1364, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 36

1364, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 72v
 1365, 1^{er} juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 115
 1365, 2 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 141
 1365, 2 décembre. V, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102
 1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 57v
 1366, 27 septembre. V, son procureur. OS 31, 112
 1367, 1^{er} mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 82
 *1368, 13 avril. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 89
 *1368, 15 novembre. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 150
 *1369, 22 juin. Montefiascone. S, chanoine de Laon. OS 38, 219
 *1370, 8 avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 294
 1370, 24 décembre. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 109
 1371, 21 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 171v
 1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 234
 1372, 10 avril. S. OS 39, 282

Abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens :

1364, 13 janvier. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 82v
 1365, 20 juin. S. OS 37, 108

Abbé de Saint-Rémy de Sens :

1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 122v
 1365, 16 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 98v
 1365, 20 juin. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 107
 1365, 24 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 150v
 1366, 9 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 109
 1367, 1^{er} mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 83v
 *1368, 13 avril. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 89
 *1368, 15 novembre. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 150
 *1369, 22 juin. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 218v
 *1370, 8 avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 295
 1370, 24 décembre. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 108v
 1371, 21 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 170v
 1371, 23 décembre. S, son procureur. OS 39, 234v

***Abbé de Sept-Fontaines-en-Thiérache :**

*1361, 27 octobre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 71
 *1362, 17 août. S, son procureur. OS 34, 119v

Abbé de Signy-l'Abbaye :

*1360, 28 juillet. V, son procureur. OS 31, 41
 *1361, 27 février. S, chanoine de Meaux, [avec *Antonius Malabayla*]. OS 33, 195
 *1362, 17 août. S, chanoine de Meaux, son procureur. OS 34, 119v
 1363, 28 septembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 8 / 185
 1364, 9 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 51
 1366, 28 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 164v
 1372, 27 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 345
 1373, 21 avril. S. OS 40, 92
 1374, 7 janvier. S. OS 40, 194
 1376, 9 mars. S. OS 41, 240v

***Abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons :**

*1368, 22 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 83

Abbé de Son-Hauteville :

1370, 5 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 87v

1371, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 190v
1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 233v
1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 278v
1372, 27 septembre. S. OS 39, 345v
1374, 11 février. S, chantre de Laon. OS 40, 200
1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 233v

***Abbé de Saint-Jean-du-Mont de Théroouanne :**
*1362, 8 mars. V, chantre de Meaux, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 65

***Abbé de Sainte-Trinité de Tiron :**
*1368, 22 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 83

***Abbé de Saint-Martin de Tournai :**
*1368, 3 avril. Rome. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 198
*1369, 26 mars. Rome. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 196
*1370, 31 mai. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 314v
*1372, 19 juin. S, chantre de Laon. OS 39, 309v
*1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 362v
*1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 88v
*1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 233
*1375, 8 février. S, son procureur. OS 41, 66v
*1376, 7 juin. S, son procureur. OS 41, 268

***Abbé de Saint-Philibert de Tournus :**
*1368, 23 juin. Montefiascone. O, chanoine de Reims. OS 36, 201v
*1369, 26 mars. Rome. S. OS 38, 196

Évêque d'Arras :
*1361, 4 décembre. O, son procureur. OS 35, 16v
1363, 6 avril. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 157v
1364, 27 mai. S, chanoine de Reims. OS 37, 29v
1365, 15 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 100
1366, 16 avril. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 171

Évêque d'Auxerre :
1373, 30 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 153v
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 230v

Évêque de Bayeux :
1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 184
1376, 7 février. S, son procureur. OS 41, 231

Évêque de Beauvais :
*1361, 2 décembre. V. OS 31, 58
*1362, 8 avril. S, son procureur. OS 34, 102v
1364, 1^{er} février. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 206
1365, 1^{er} février. S, chanoine de Reims, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 37, 81v
1367, 4 mai. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 120
*1369, 8 janvier. Rome. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 214
*1370, 14 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca* et *Guillelmus Insardi*]. OS 38, 263
1371, 20 mars. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 135
1371, 30 avril. S, chantre de Laon. OS 39, 143v
1371, 21 juillet. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 200
1371, 26 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 204
1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 261v
1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 308
1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 363v

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 88
1373, 7 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 144
1373, 30 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 182
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 231v

Archevêque de Besançon :

1365, 30 avril. S, chanoine de Reims. OS 37, 110v

Évêque de Cambrai :

1371, 21 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 171
1371, 17 novembre. S, chantre de Laon. OS 39, 221v
1371, 20 décembre. S, [avec *Petrus Cremera*]. OS 39, 234v
1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 294
1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 307v
1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 361v
1373, 17 juin. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 118v
1373, 18 juin. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 104
1373, 31 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 192

Évêque de Chalon :

1375, 28 avril. S. OS 41, 103v

Évêque de Chartres :

1363, 9 mai. S, chanoine de Reims, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 167
1363, 31 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 13v / 192
1364, 5 avril. S, chanoine de Reims. OS 34, 227v
1364, 19 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 114
1366, 3 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 185
1367, 4 février. S, chanoine de Reims. OS 38A, 75
*1368, 7 août. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 139v

Évêque de Coutances :

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 309
1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 363v
1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 87v
1373, 30 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 182
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 231

***Archevêque d'Embrun :**

*1368, 29 juillet. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 131v

Évêque d'Évreux :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 182
1376, 7 février. S, son procureur. OS 41, 230v

Évêque de Gap :

1363, 24 / 25 septembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 7v / 183
1363, 23 décembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 82
1364, 27 septembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 53v
1365, 31 mars. S, chanoine de Reims. OS 37, 93v

Évêque de Laon :

1364, 1^{er} février. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 227
1364, 9 mai. S, son procureur. OS 37, 26
1365, 21 juillet. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 117v
1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 136

Évêque de Lisieux :

*1370, 1^{er} février. Rome. S, [avec *Franciscus Orcelli de Luca*]. OS 38, 273
1371, 1^{er} février. S, chantre de Laon. OS 39, 120v

1371, 1^{er} juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 170
1371, 29 octobre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 217v
1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 262
1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 311
1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 361
1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 86v
1373, 31 août. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 136
1373, 30 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 182v
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 230

Évêque du Mans :

1373, 31 mars. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 72v

***Évêque de Meaux :**

*1361, 16 octobre. O, son procureur. OS 35, 10v

Évêque de Nevers :

1373, 30 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 154

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 230v

Évêque de Noyon :

*1362, 25 février. V, son procureur. OS 31, 63v

1363, 28 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 8 / 185v

1364, 28 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 48

1365, 28 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 127

1366, 3 septembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 190

1366, 23 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 69v

1367, 29 mars. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 117v

*1369, 1^{er} février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 197v

*1370, 28 mars. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 294

Évêque de Paris :

*1354, 3 avril. V, son procureur. OS 30, 183v

*1358, 10 septembre. V, Ø / son procureur. OS 31, 21v / 22v

*1359, 27 juin. S, son procureur. OS 33, 87v

*1361, 20 octobre. S, son procureur, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 68

*1361, 2 décembre. V. OS 31, 58

*1362, 8 avril. S, son procureur. OS 34, 104

1362, 29 septembre. S. OS 34, 123v

1363, 8 février. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 74v

1363, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 34, 172v

1364, 27 janvier. O, procureur en curie romaine. OS 36, 94

1365, 15 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 100

1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 136

*1368, 28 septembre. Montefiascone. S, chanoine de Reims, [avec *Philippus Astari de Luca*].
OS 38, 138

1370, 24 décembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 104v

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 205

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 262

1372, 27 septembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 344

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 88

1373, 31 août. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 134

1373, 29 novembre. S. OS 40, 183v

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 235

***Évêque de Senlis :**

*1358, 10 septembre. V, son procureur. OS 31, 22v

*1358, 5 octobre. S, son procureur. OS 33, 51

Évêque de Soissons :

1363, 18 juillet. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 79v

1364, 1^{er} février. S, procureur en curie romaine, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 217v

1364, 14 avril. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 85

1364, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 36

1365, 1^{er} février. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 37, 85

1365, 16 juin. V, son procureur. OS 31, 97v

1365, 26 juillet. S. OS 37, 117v

1365, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 137

1366, 8 mai. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 108

1366, 20 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 186v

1366, 23 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 73

*1368, 22 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 83v

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 129

*1369, 23 janvier. Rome. S, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 178

Évêque de Thérouanne :

1370, 24 décembre. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 107v

***Évêque de Tournai :**

*1361, 2 décembre. V, son procureur. OS 31, 58

*1363, 26 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 79

*1364, 20 août. V. OS 31, 88

*1365, 26 août. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 99v

Évêque de Troyes :

1371, 11 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 218v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 263

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 311

1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 362

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 89

1373, 31 août. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 135v

1374, 25 janvier. S. OS 40, 202

1375, 27 février. S, procureur en curie romaine. OS 41, 102v

1375, 28 novembre. S. OS 41, 194v

Évêque de Verdun :

1364, 23 mars. V, son procureur. OS 31, 84

PETRUS DE ROCHA**Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :**

1367, 21 avril. V, son procureur. OS 31, 119

***Abbé de Saint-Génis-des-Fontaines :**

*1355, 12 février. S, son familier. OS 30, 80v

PETRUS DE RODARIA**Évêque du Puy :**

1371, 26 juin. S, clerc, [avec *Bernardus Marcumba*]. OS 39, 165v

PETRUS ROSAYIOL

Archevêque d'Arles :

1370, 13 octobre. S, son familier. OS 39, 64v

PETRUS ROSTAGNI

Abbé de Notre-Dame de Cruas :

1363, 24 février. V, réfectoier, son procureur. OS 31, 74v

PETRUS RUBEI

***Abbé de Notre-Dame de La Real :**

*1365, 11 février. V, préchantre d'Elne, son procureur. OS 31, 93v

***Abbé de Spigno Monferrato :**

*1354, 22 mai. V, prévôt de Gênes, son procureur. OS 30, 195v

*1356, 3 juin. V, prévôt de Gênes, son procureur. OS 31, 12

Évêque d'Elne :

1363, 26 juillet. S, préchantre d'Elne. OS 34, 3 / 177v

1364, 8 février. S, préchantre d'Elne. OS 34, 209

1364, 24 juillet. S, préchantre d'Elne. OS 37, 42v

1364, 23 décembre. S, préchantre d'Elne. OS 37, 75

1365, 21 avril. S, préchantre d'Elne. OS 37, 96v

1366, 2 mars. S, scribe de la Pénitencerie. OS 37, 163

1366, 12 juin. S, préchantre d'Elne. OS 37, 179

***Archevêque de Gênes :**

*1355, 27 février. V, prévôt de Gênes, son procureur. OS 30, 194

*1356, 3 juin. V. OS 31, 12

***Évêque de Majorque :**

*1365, 11 février. V, préchantre d'Elne, son procureur. OS 31, 93v

*1366, 28 septembre. V, préchantre d'Elne, son procureur. OS 31, 112

PETRUS DE RUTELLA

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1374, 3 février. S, prévôt de Saint-Romain de Blaye. OS 40, 204

Abbé de Saint-Pierre de l'Île-de-Médoc :

1374, 23 février. S, prévôt de Saint-Romain de Blaye. OS 40, 204v

PETRUS DE SALANHACO

Abbé de La Grasse :

1367, 10 avril. S, son trésorier. OS 38A, 87

***Évêque d'Alet :**

*1356, 6 mars. S, son *socius*. OS 30, 118

*1356, 2 mai. S, son chapelain. OS 30, 123v

PETRUS DE SALIS

Abbé de Saint-Pierre de Mas-Garnier :

1363, 16 février. S, moine de Longueville. OS 34, 153v

PETRUS SALVATGE

Abbé de Notre-Dame de Montebourg :

1376, 23 juin. S. OS 41, 303v

PETRUS DE SANCTO JORI

Abbé de Sylvanès :

1364, 19 octobre. V, son familier, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 89

PETRUS DE SANCTO JORIO

***Abbé de Saint-Pierre de Montmajour à Arles :**

*1370, 5 avril. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 290v

Abbé de Saint-Amand :

1366, 23 octobre. S. OS 38A, 46v

*1369, 27 août. Viterbe. S. OS 38, 235

PETRUS SAPIENTIS

Abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte :

1366, 30 octobre. S, clerc, son procureur. OS 38A, 48v

PETRUS SAPORIS

Abbé de Saint-Thibéry :

1365, 5 juillet. S, [avec *Johannes Garrigie*]. OS 37, 111

PETRUS SCUDERII

Évêque d'Oloron :

1371, 15 décembre. S, son procureur. OS 39, 226

PETRUS SUTORIS

Évêque de Saint-Papoul :

1374, 19 juillet. S, clerc, son familier. OS 40, 298

PETRUS TERRE

Évêque de Mirepoix :

1373, 27 juin. S, son familier. OS 40, 108v

PETRUS TERRINI

Abbé de Saint-Polycarpe :

1376, 5 juin. S. OS 41, 276v

PETRUS THIERIARDI DE ESTIONNO

Abbé de Saint-Rémy de Reims :

1376, 17 janvier. S, scribe. OS 41, 222

PETRUS THOME

Abbé de Saint-Pierre d'Uzerche :

1371, 24 octobre. S, archidiacre de Fréjus. OS 39, 153

***Évêque de Rigen :**

*1372, 24 mars. S, archidiacre de Fréjus. OS 39, 273v

PETRUS DE TILHIO

Évêque de Saint-Papoul :

1367, 4 janvier. S, son procureur. OS 38A, 67

1367, 5 janvier. V, recteur de Saint-Brice, son procureur. OS 31, 115v

PETRUS TILLON

Abbé de Notre-Dame de Nanteuil-en-Vallée :

1366, 5 décembre. V, moine, son procureur. OS 31, 114

PETRUS DE TRINITATE

Abbé d'Éaunes :

1364, 13 novembre. S, chanoine de Saint-Félix de Toulouse. OS 37, 58

PETRUS TURLINI DE MOVISONNO

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

1365, 4 janvier. S, clerc du diocèse de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 70v

Évêque de Saint-Malo :

1365, 29 novembre. S, clerc du diocèse de Reims. OS 37, 145

Évêque de Tréguier :

1365, 6 juin. S. OS 37, 105

1366, 3 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 160

PETRUS DE VAGUERE

Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux :

1376, 11 mars. S, moine. OS 41, 234v

PETRUS VASSALLI

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1365, 2 décembre. V, sous-doyen de Poitiers, son procureur. OS 31, 102

Abbé de Saint-Martin de Limoges :

1363, 1^{er} décembre. V, de Poitiers, son procureur. OS 31, 82v

Abbé de Saint-Maixent :

1364, 29 octobre. S, sous-doyen de Poitiers. OS 37, 56

1365, 6 octobre. S, sous-doyen de Poitiers. OS 37, 125

1366, 29 octobre. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38A, 47v

Abbé de Saint-Michel-en-l'Herm :

1365, 26 mars. O, sous-doyen de Poitiers, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 35, 90v // OS 36, 140v

1366, 28 mars. S, sous-doyen de Poitiers. OS 37, 165v

*1368, 25 septembre. Montefiascone. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 135

*1369, 27 février. Rome. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 185

***Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély :**

*1368, 24 avril. Rome. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 92v

***Évêque d'Angoulême :**

*1368, 29 septembre. Montefiascone. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 139

*1370, 24 janvier. Rome. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 268v

PETRUS VERANDI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1366, 15 mai. V, bénéficiaire en l'Église d'Avignon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

PETRUS DE VILLA COMMUTALI

Abbé de Notre-Dame de La Case-Dieu :

1363, 2 mai. S, moine. OS 34, 162v

PETRUS VILONIS

Évêque de Valence et Die :

1372, 26 juin. S, chanoine de Valence. OS 39, 305

1372, 10 décembre. S, chanoine de Valence. OS 39, 373

PHILIBERTUS PAYLARDI

Abbé de Cîteaux :

1376, 6 septembre. O, son procureur // chevalier. RA 279, 49 // OS 43, 42v

PHILIPPUS ANGLICI

Abbé de Saint-Pierre de Cluny :

1370, 27 décembre. S, moine, son *socius*. OS 39, 93

PHILIPPUS ASTARI DE LUCA

***Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :**

*1367, 5 novembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 41v

***Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :**

*1368, 11 août. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 131v

***Abbé de Saint-Étienne de Caen :**

*1368, 5 mai. Rome. S. OS 38, 101v

***Abbé de La Chaise-Dieu :**

*1367, 28 septembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 42

*1368, 1^{er} juillet. Montefiascone. S. OS 38, 117v

*1369, 25 juin. Montefiascone. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 220v

***Abbé de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons :**

*1367, 14 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], marchands de Lucques.
OS 38, 50v

*1368, 23 juin. Montefiascone. S. OS 38, 118v

***Abbé de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, marchand de Lucques, son procureur. OS 38, 128v

***Abbé de Saint-Pierre de Corbie :**

*1367, 15 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], marchands de Lucques.
OS 38, 51

*1368, 1^{er} juillet. Montefiascone. S. OS 38, 117

***Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 38v

***Abbé de Saint-Éloi de Noyon :**

*1367, 24 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques.
OS 38, 52v

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, marchand de Lucques. OS 38, 129v

***Abbé de Saint-Paul de Pise :**

*1370, 5 juillet. S. OS 39, 43

***Abbé de Saint-Pierre des Préaux :**

*1367, 5 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 41v

- *1368, 27 mai. Montefiascone. S. OS 38, 102
- Abbé de Saint-Jacques de Provins :**
1365, 28 mars. V, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*], ses procureurs. OS 31, 95
- *Abbé de Saint-Ouen de Rouen :**
*1367, 24 septembre. Viterbe. S. OS 38, 36v
- *1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 66v
- *Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :**
*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 67
- *Abbé de Saint-Gilles :**
*1369, 19 décembre. Rome. S. OS 38, 255v
- *Abbé de Saint-Mémmie :**
*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 67
- *Abbé de Saint-Pierre de Saint-Wandrille :**
*1367, 24 novembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 45v
- *1368, 15 juillet. Montefiascone. S. OS 38, 129
- *Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :**
*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 40
- *Abbé de Saint-Rémy de Sens :**
*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 41v
- *Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :**
*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 42
- *Évêque d'Arras :**
*1379, 25 février. S, marchand de Lucques. IE 350, 13v
- *1379, 24 juin. S, marchand, habitant d'Avignon. IE 350, 24
- *Évêque de Bayeux :**
*1367, 19 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 50
- *Évêque de Beauvais :**
*1370, 14 janvier. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila* et *Guillelmus Insardi*]. OS 38, 263
- *Évêque de Châlons :**
*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques.
OS 38, 53v
- *1368, 23 mai. Montefiascone. S. OS 38, 97
- *Évêque de Comacchio :**
*1360, 8 avril. S. OS 33, 133v
- *Archevêque de Corinthe :**
*1375, 27 janvier. S, marchand. OS 41, 54v
- *Évêque de Laon :**
*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53
- *Évêque de Lodève :**
*1379, 1^{er} février. S, marchand de Lucques, habitant d'Avignon. IE 350, 11v
- *Évêque de Lucques :**
*1370, 23 décembre. S. OS 39, 106
- *1372, 23 mars. S, marchand de Lucques. OS 39, 271v
- *1375, 21 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 41, 101v
- *Évêque de Marseille :**
*1370, 11 janvier. Rome. S. OS 38, 261
- *Évêque de Meaux :**
*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 39
- *1368, 10 juillet. Montefiascone. S. OS 38, 126v

***Évêque de Mende:**

*1370, 21 mai. Montefiascone. S. OS 38, 310v

***Évêque de Nantes :**

*1368, 27 mai. Montefiascone. S. OS 38, 102

***Évêque de Nevers :**

*1367, 29 septembre. Viterbe. S. OS 38, 39v

***Évêque de Noyon :**

*1367 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques.
OS 38, 52v

***Évêque de Paris :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 38

*1368, 28 septembre. Montefiascone. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 138

***Archevêque de Rouen :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 39v

***Évêque de Saint-Flour :**

*1370, 24 janvier. Rome. S. OS 38, 263

***Évêque de Saint-Papoul :**

*1370, 10 mai. Montefiascone. S, [avec *Helias de Vodro*]. OS 38, 304

***Évêque de Saintes :**

*1367, 29 novembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 45v

***Évêque de Sées :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 42

***Évêque de Soissons :**

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 129

Évêque de Thérouanne :

1374, 13 mai. S. OS 40, 238v

PHILIPPUS GOSSE

***Abbé de Notre-Dame de Bernay :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Johannes de Campis*], ses procureurs. OS 30, 202v

Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :

1363, 19 décembre. V, son procureur. OS 31, 82

***Abbé de Saint-Pierre des Préaux :**

*1362, 31 mars. O, procureur en curie romaine, son procureur. OS 35, 24v

***Abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen :**

*1354, 8 juin. V, son procureur. OS 30, 189v

***Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :**

*1356, 6 janvier. V, son procureur. OS 30, 202

***Abbé de Saint-Martin de Sées :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Johannes de Campis*], ses procureurs. OS 30, 202v

*1360, 1^{er} février. V, son procureur en curie romaine *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 35

Évêque d'Évreux :

*1353, 27 décembre. V, son procureur. OS 30, 181v

*1355, 12 novembre. V, son procureur. OS 30, 199v

*1358, 2 janvier. V, son procureur. OS 31, 24v

1362, 13 décembre. V, son procureur. OS 31, 72

1363, 13 octobre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

***Archevêque de Rouen :**

*1362, 3 août. V, son procureur. OS 31, 69v

PHILIPPUS LE NANIER

Évêque d'Avranches :

1366, 28 mars. V, chanoine d'Avranches, son procureur. OS 31, 107

PHILIPPUS PASCALIS

Abbé de Belleperche :

1373, 30 septembre. S, de Limoges. OS 40, 142

PHILIPPUS DE REMIS

Abbé de Chaumont-Porcien :

1373, 23 juillet. S. OS 40, 120

PHILIPPUS DE SANCTO ILLARIO

Abbé de Saint-Gildas de Châteauroux :

1375, 2 juin. S, damoiseau. OS 41, 124

PICTAVINUS DE MONTEESQUINO

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Montolieu :

1363, 7 novembre. S, damoiseau. OS 34, 15 / 190v

PONCELETUS DE MACHANDIO

Évêque du Puy :

1366, 2 décembre. S, écuyer du cardinal Guillaume. OS 38A, 59

PONSARDUS SORNACHI DE LUCA

***Évêque d'Augsbourg :**

*1356, 23 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 123

*1356, 19 décembre. S. OS 30, 146

***Évêque de Beauvais :**

*1357, 31 octobre. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 33, 15

*1358, 5 avril. S. OS 33, 30

Archevêque de Rouen :

*1362, 5 janvier. S. OS 34, 91

1362, 30 décembre. S. OS 34, 137

1363, 18 mai. S. OS 34, 165v / 167v

1364, 30 avril. S, marchand de Lucques. OS 34, 226

PONSARDUS DE VILLARI

***Abbé de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames :**

*1362, 7 janvier. V, chanoine de Prémontré, son procureur. OS 31, 61

Abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle :

*1360, 20 mars. V, procureur de l'ordre des Prémontrés, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 37

*1362, 7 janvier. V, de l'ordre des Prémontrés, son procureur. OS 31, 62

1363, 13 janvier. V, son procureur. OS 31, 73

Abbé de Notre-Dame de Cuissy :

1363, 15 janvier. S, prieur de Prémontré. OS 34, 152v

Abbé de Saint-Milon de Dommartin :

*1360, 15 avril. V, procureur de l'ordre des Prémontrés, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 37

1362, 7 janvier. V, son procureur. OS 31, 61

1363, 13 janvier. V, son procureur. OS 31, 73

***Abbé de Prémontré :**

*1355, 25 février. S, frère, son procureur. OS 30, 81v

***Abbé de Saint-Paul de Verdun :**

*1357, 3 juin. S, procureur de l'ordre des Prémontrés. OS 30, 167

***Abbé de Notre-Dame de Vermand.**

*1360, 20 mars. V, procureur des Prémontrés, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 37

PONTIUS ALAMANDI

Archevêque de Besançon :

1364, 13 avril. V, chanoine de Besançon, son procureur. OS 31, 84v

PONTIUS ARMANDI

Abbé de Notre-Dame de Cruas :

1363, 25 novembre. V, moine, son procureur. OS 31, 81

PONTIUS BERALDI

Abbé de La Garde-Dieu :

1365, 29 mars. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 140v

1367, 24 avril. S, trésorier d'Albi. OS 38A, 94

PONTIUS BERTRANDI

Abbé de La Garde-Dieu :

1366, 27 mars. S, abrégiateur. OS 37, 165

PONTIUS DE BUYRACO

Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

1371, 22 décembre. S, son familier. OS 39, 227v

PONTIUS CABRROLE

Évêque de Saint-Papoul :

1371, 7 octobre. S, moine d'Aniane. OS 39, 201v

PONTIUS DE CASTELLANO

Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

1370, 23 décembre. S, son procureur. OS 39, 94v

PONTIUS CONSTANTII

Abbé de Notre-Dame de Fontcaude :

1373, 9 août. S, son familier. OS 40, 125

PONTIUS DE CROTIS

Évêque de Nevers :

1365, 22 décembre. V, chanoine du Puy, son procureur. OS 31, 103

*1368, 6 octobre. Montefiascone. S, chanoine du Puy. OS 38, 144v

PONTIUS HUGOTI

Abbé de Villemagne-l'Argentière :

1376, 11 février. V, son procureur. OS 41, 323

PONTIUS DE PINARCIIS

Abbé de Villelongue :

1372, 13 mars. S, convers. OS 39, 260v

PONTIUS DE PORALIS

Abbé de Villelongue :

1366, 3 octobre. S, convers. OS 38A, 49v

PONTIUS TORTI

Abbé de Saint-Hilaire :

1367, 14 avril. S. OS 38A, 88v

RADULPHUS DE ALLIACO

***Abbé de Notre-Dame d'Abondance :**

*1380, 11 mai. O, [avec *Persanallus de Arantone*], ses procureurs. RA 279, 101

Abbé de Saint-Jean d'Amiens :

1365, 2 octobre. V, chanoine d'Amiens, son procureur. OS 31, 100v

1366, 10 octobre. V, chanoine d'Amiens, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 112v

1366, 14 octobre. S, chanoine d'Amiens. OS 38A, 46

Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens :

1372, 31 janvier. S, camérier du cardinal de Genève. OS 39, 254

1372, 14 mai. S, camérier du cardinal de Genève. OS 39, 295v

1373, 14 janvier. S, chanoine d'Amiens. OS 40, 46v

1373, 8 juillet. S. OS 40, 117v

1374, 18 janvier. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 198v

Abbé de Saint-Pierre de Corbie :

1373, 20 mai. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 97

1373, 19 décembre. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 173

1375, 1^{er} février. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 60

1375, 30 avril. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 130v

1376, 26 mars. S. OS 41, 248v

Abbé de Saint-Valéry-sur-Somme :

1373, 18 septembre. S. OS 40, 149

1374, 31 mars. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 227

1375, 1^{er} février. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 60

1375, 30 avril. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 130v

1376, 4 février. S, camérier du cardinal de Genève. OS 41, 228v

1376, 14 août. S, camérier du cardinal de Genève. OS 41, 296

***Évêque de Calahorra :**

*1364, 9 février. V, chanoine d'Amiens, son procureur. OS 31, 83

RADULPHUS BARINS

Abbé de La Grande-Sauve :

1366, 22 décembre. S, moine. OS 38A, 67v

RADULPHUS DE CANDATO

Abbé de Saint-Sernin de Toulouse :

1372, 23 mars. S, chanoine. OS 39, 269

RADULPHUS FOLCANDI

***Abbé de Cendras :**

*1357, 26 janvier. S, son neveu. OS 30, 153

Abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille :

1376, 17 mars. S. OS 41, 245

*1379, 13 février. S, damoiseau du diocèse de Limoges, son familier. IE 350, 13

RADULPHUS HASARDI

Archevêque de Lyon :

1365, 2 juillet. O, [avec *Stephanus de Salseto*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. OS 36, 146

RADULPHUS DE MONTIGUL

Abbé de Saint-Pierre de Lesterps :

1363, 4 novembre. S, son frère. OS 34, 15 / 190

RADULPHUS DE RUPE

***Abbé de Villemagne-l'Argentière :**

*1362, 19 mai. V, son procureur. OS 31, 67v

***Évêque de Carcassonne :**

*1362, 15 janvier. S, chanoine du Mans, [avec *Guillelmus de Gordonno*]. OS 34, 92v

Évêque de Castres :

1366, 30 mars. S, camérier du cardinal de Palestrina. OS 37, 166v / 168

1366, 27 avril. V, [avec *Bartholomeus Maderni*]. OS 31, 107v

RADULPHUS THEOBALDI

Abbé de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne :

1363, 9 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 152

1363, 15 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 75

RAIBAUDUS

Évêque de Senez :

1363, 23 mars. S, chanoine et sacriste de Senez. OS 34, 156

RANULPHUS DE MAYNILI

Abbé de Saint-Romain de Blaye :

1371, 9 avril. S, sacriste. OS 39, 128v

RAYMUNDUS

Archevêque d'Aix :

1371, 6 février. S, son clavaire. OS 39, 108

1371, 16 septembre. S, clavaire. OS 39, 196

RAYMUNDUS

Abbé de Notre-Dame de Franquevaux :

1376, 26 août. S, moine. OS 41, 293v

RAYMUNDUS ALAMANDI

Évêque de Condom :

1372, 23 septembre. S, son frère. OS 39, 343

RAYMUNDUS ALIBERTI

Abbé de Saint-Honorat de Lérins :

1363, 1^{er} décembre. S, prieur de Spéluque. OS 34, 21 / 205

1365, 17 mai. V, prieur de Notre-Dame de Spéluque, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

Abbé de Saint-Thibéry :

1362, 31 décembre. S, prieur de Spéluque. OS 34, 153

1363, 6 octobre. S, prieur de Spéluque. OS 34, 10 / 186

1369, 6 février. Rome. S, prieur de Spéluque. OS 38, 181

1370, 24 décembre. S, prieur de Spéluque. OS 39, 91v

RAYMUNDUS DE ANGLACIO

Évêque de Maguelonne :

1362, 7 novembre. S, vicaire de Mudaison. OS 34, 130

1363, 1^{er} avril. S, son chapelain. OS 34, 157

1363, 6 septembre. S, son procureur. OS 34, 5v / 180v

1364, 19 mars. S, prêtre, son familier. OS 34, 221v

1364, 20 juillet. S. OS 37, 41v

RAYMUNDUS DE ARCESIO

Abbé d'Éaunes :

1364, 15 mars. O, abbé de Pontaut, son procureur. OS 36, 103v

RAYMUNDUS ARFUELHA

Évêque de Lavaur :

1364, 24 février. S, son familier. OS 34, 210v

1364, 26 novembre. S, son familier. OS 37, 60v

1365, 8 août. S, recteur de Péchaudier. OS 37, 117v

RAYMUNDUS ARNALDI

Abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée :

1373, 11 octobre. S, prévôt. OS 40, 143v

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély :

1375, 28 avril. S, prieur de Saint-Savinien-du-Port. OS 41, 139v

***Évêque de Carpentras :**

*1379, 9 mars. S, prieur de Saint-Savinien-du-Port, son procureur. IE 350, 16v

RAYMUNDUS AURIVELLERII

Abbé de Saint-Thibéry :

1372, 26 juillet. S, son procureur. OS 39, 322v

RAYMUNDUS BARLETI

Évêque de Béziers :

1373, 9 décembre. S, bénéficiaire en l'Église de Béziers. OS 40, 166v

1374, 21 mars. S, son procureur. OS 40, 208v

1374, 19 décembre. S, son procureur. OS 40, 310v

RAYMUNDUS BASATI

Abbé de Belleperche :

1365, 1^{er} avril. S, chanoine de Saint-Benoît de Paris. OS 37, 94v

1365, 22 octobre. V, bachelier en décrets, son procureur. OS 31, 101

Évêque de Lisieux :

1365, 23 décembre. S, chanoine de Saint-Benoît de Paris. OS 37, 148

1366, 9 février. V, son procureur. OS 31, 105

*1369, 29 novembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 264v

RAYMUNDUS BERNARDI

Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :

1374, 30 décembre. S, son *socius*. OS 41, 57v

RAYMUNDUS BERNARDI DE GARMOLLO

Évêque d'Agen :

1372, 11 octobre. S, bachelier en lois. OS 39, 316v

RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO

Abbé de Saint-Sauveur de Blaye :

1364, 20 août. O, prieur de Saint-Macaire, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 123

Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux :

1364, 14 juin. V, prieur de Saint-Macaire, son procureur. OS 31, 86v

Abbé de Saint-Pierre d'Île-de-Médoc :

1366, 22 mai. S, prieur de Saint-Macaire. OS 37, 176

Abbé de Saint-Pierre de Verteuil :

1366, 3 mars. S, prieur de Saint-Macaire. OS 37, 162

1366, 9 mars. V, prieur de Saint-Macaire, son procureur. OS 31, 105v

1366, 26 septembre. S, prieur de Saint-Macaire. OS 38A, 42v

***Archevêque de Bourges :**

*1368, 17 avril. Rome. O, prieur de Saint-Macaire [avec *Aro de Cayraco, Helias de Sancto Exuperio et Petrus Flexerii*]. OS 36, 199

Évêque de Saintes :

1363, 22 mars. S, prieur de Saint-Macaire. OS 34, 154

RAYMUNDUS DE CALSADA

Abbé de Saint-Léger d'Ébreuil :

1364, 28 septembre. S, moine. OS 37, 49

RAYMUNDUS DE CAMBRETO

Évêque de Vabres :

1371, 24 décembre. S, son *castellanus*. OS 39, 232v

RAYMUNDUS DE CARAYGUE

Abbé de Saint-Pierre de Moissac :

- 1364, 30 mars. S, moine. OS 34, 218
1364, 10 décembre. S, syndic et moine. OS 34, 63
1365, 21 octobre. S, syndic. OS 37, 126v
1366, 28 mai. S, syndic. OS 37, 177
1366, 3 novembre. S, moine. OS 38A, 51
1367, 31 mars. S. OS 38A, 84v
*1367, 9 décembre. Rome. S, prieur de Lapenche. OS 38, 48v

RAYMUNDUS DE CASELLIS

Évêque de Maguelonne :

- 1372, 21 mai. S. OS 39, 292v
1373, 29 janvier. S, chanoine de Laon et Cahors, scribe. OS 40, 49v

RAYMUNDUS CHABAUDI

Abbé de Saint-Honorat de Lérins :

- 1363, 28 octobre. V, prieur de Carluc, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 80v

Évêque d'Apt :

- 1364, 30 janvier. V, prieur de Carluc, son procureur. OS 31, 83

RAYMUNDUS CRINHOLI

Abbé de Notre-Dame de Feuillant :

- 1373, 4 juin. S, frère. OS 40, 109

RAYMUNDUS FADETI

Abbé de La Chaise-Dieu :

- 1364, 18 septembre. S, son procureur. OS 37, 47v
1364, 18 septembre. V, clerc, son procureur. OS 31, 88v

Abbé de Saint-Médard de Soissons :

- 1365, 13 mai. O, clerc, son procureur. OS 36, 143

RAYMUNDUS FERERII

Abbé de Saint-Polycarpe :

- 1375, 28 septembre. S. OS 41, 164v

RAYMUNDUS GAYRAUDI

***Abbé de Notre-Dame de Fontfroide :**

- *1358, 5 octobre. S. OS 33, 48v

Abbé de Thoronet :

- 1365, 1^{er} juillet. S, de la Pignotte. OS 37, 109v
1365, 12 décembre. S, aumônier de la Pignotte. OS 37, 142

RAYMUNDUS GONTELINI

Abbé de Saint-Michel de Gaillac :

- 1365, 13 juin. S, son familier. OS 37, 104v

RAYMUNDUS GROSSI

Abbé de Saint-Pierre de Moissac :

1363, 24 mai. S, recteur de Saint-Michel de Moissac. OS 34, 166

RAYMUNDUS MACELLI

***Abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille :**

*1368, 20 mai. Montefiascone. S, scribe de la Pénitencerie. OS 38, 97v

***Évêque de Nîmes :**

*1367, 19 décembre. Rome. S, chanoine de Lodève. OS 38, 51

*1368, 3 octobre. Montefiascone. S, chanoine de Lodève. OS 38, 138v

*1370, 26 janvier. Rome. S, scribe de la Pénitencerie. OS 38, 297v

Évêque d'Uzès :

1373, 30 mars. S, scribe de la Pénitencerie. OS 40, 70v

RAYMUNDUS MAGISTRI

Abbé de Saint-Génis-des-Fontaines :

1375, 7 mai. S. OS 41, 111

RAYMUNDUS MAGNI

Abbé de Saint-Génis-des-Fontaines :

1373, 28 novembre. S, scribe. OS 40, 195v

RAYMUNDUS DE MARSANO

Abbé de Saramon :

1364, 13 juillet. S, moine. OS 37, 37v

RAYMUNDUS MARTINI

***Évêque de Gap :**

*1359, 10 mai. S. OS 33, 82

Évêque de Mirepoix :

1363, 2 mai. S, prêtre, son familier. OS 34, 162v

RAYMUNDUS MARTINI

Abbé de Bonnefont :

1372, 28 juillet. S. OS 39, 323v

1372, 10 décembre. S, son familier. OS 39, 373v

1373, 28 septembre. S, son familier. OS 40, 140

1374, 28 septembre. S. OS 40, 271v

1376, 21 juin. S, son familier. OS 41, 278v

1376, 27 août. S, son familier. OS 41, 292v

RAYMUNDUS MASSILIE

Abbé de Saint-Hilaire :

1372, 8 mai. S, prévôt de *Saurnichis*, [avec *Aymericus Reberii*]. OS 39, 288v

RAYMUNDUS DE OLITO

Évêque de Segorbe :

1370, 24 décembre. S, [avec *Dominicus Pontii*], ses procureurs. OS 39, 91

RAYMUNDUS OLIVERII

Évêque de Valence et Die :

1373, 1^{er} décembre. S, son secrétaire. OS 40, 170v

RAYMUNDUS DE PETRO GUILLELMI

Abbé de Grandselve :

1372, 1^{er} décembre. S, moine. OS 39, 372

***RAYMUNDUS DE QUERIO**

***Évêque de Doglia :**

*1369, 12 juin. Montefiascone. S, scribe, [avec *Dominicus Pontii*]. OS 38, 212

RAYMUNDUS RABASSE

Abbé de Saint-Pierre de Cluny :

*1362, 8 janvier. O, procureur général de l'ordre de Cluny. OS 35, 18

1362, 24 décembre. S, son procureur. OS 34, 138v

1363, 20 mai. S, son procureur. OS 34, 169v

1363, 26 octobre. V, prieur de Tornac, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

1363, 22 décembre. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 34, 211v

1364, 5 mars. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 34, 215v

1365, 5 janvier. S, procureur général de l'ordre. OS 37, 74v

1365, 30 avril. S, prieur de Tornac, procureur général de l'ordre de Cluny. OS 37, 100

1365, 27 septembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 37, 131v

1365, 24 décembre. S, prieur de Tornac. OS 37, 147v

1366, 1^{er} mai. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 37, 175

1366, 7 novembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 38A, 58

1366, 24 décembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 38A, 83

1367, 21 avril. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 38A, 95

1371, 21 juillet. S, procureur de Cluny. OS 39, 177v

1371, 20 décembre. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 39, 228

1372, 8 juillet. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 39, 319

1372, 16 novembre. S, son procureur. OS 39, 366

1373, 18 mai. S, doyen de Valensole. OS 40, 96v

1373, 24 décembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 40, 205v

1374, 5 décembre. S, doyen de Valensole. OS 40, 307v

1375, 8 novembre. S. OS 41, 187v

1376, 5 avril. S, son procureur. OS 41, 245v

***Archevêque de Besançon :**

*1357, 1^{er} juin. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 30, 166v

RAYMUNDUS RAYNI

Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

*1368, 29 mars. Rome. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 197v

1371, 21 juillet. S, son chapelain et familier. OS 39, 176

1372, 30 juillet. S, son procureur. OS 39, 323

RAYMUNDUS ROBERTI

Abbé de La Grasse :

1366, 20 juillet. V, prieur de Villeneuve, son procureur. OS 31, 110v

RAYMUNDUS ROGERII

Évêque de Sarlat :

1364, 27 janvier. O, recteur de Las, son procureur. OS 36, 94
1364, 13 août. S, chanoine de Saint-Caprais d'Agen. OS 37, 45
1365, 23 janvier. S, chanoine de Saint-Caprais. OS 37, 75v

RAYMUNDUS SALERONIS

Évêque de Mende :

1374, 7 août. S, maître en médecine. OS 41, 144

RAYMUNDUS DE SALMONE

Abbé de Saint-Thibéry :

1372, 13 mars. S, frère. OS 39, 264v

RAYMUNDUS DE SANCTO STEPHANO

Abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech :

1372, 24 décembre. S, *operarius* de Saint-Pierre de Besalu. OS 39, 382v

RAYMUNDUS SEGUINI DE ALTIGIIS

***Évêque de Paphos :**

*1362, 15 décembre. S, son vicaire. OS 34, 139v

Évêque de Lectoure :

1373, 8 octobre. S, archidiacre de Paphos. OS 40, 143v
1373, 23 octobre. S, archidiacre de Paphos. OS 40, 154v

RAYMUNDUS DE SENDREUS

Archevêque de Bordeaux :

1364, 18 janvier. S, prévôt de Trémolac. OS 34, 213v
1366, 6 mars. V, prieur de Saint-Lézer, [avec *Helias Januarii*], ses procureurs. OS 31, 105v
1367, 19 janvier. S, prieur de La Réole. OS 38A, 70v

RAYMUNDUS DE TENETO

Abbé de Notre-Dame de La Case-Dieu :

1373, 23 juin. S, son procureur. OS 40, 113
1373, 30 septembre. S, clerc, son procureur. OS 40, 142v
1376, 28 février. S. OS 41, 233v
1376, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 275

Abbé de Gimont :

1374, 27 mai. S. OS 40, 249v
1374, 31 octobre. S. OS 40, 309v
1375, 14 mars. S, son procureur. OS 41, 78
1376, 28 février. S. OS 41, 233
1376, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 276

RAYMUNDUS TOLOLLERACII

Abbé de Saint-Pierre de Caunes :

1362, 24 novembre. V, clerc du diocèse de Lodève, son procureur. OS 31, 71

RAYMUNDUS DE VALLE

Évêque de Condom :

*1357, 15 mars. V, scribe, son procureur. OS 31, 10v

*1361, 2 décembre. V, son procureur. OS 31, 58

1364, 3 juillet. V, scribe, son procureur. OS 31, 87v

RAYMUNDUS VASCETI

Évêque de Viviers :

1372, 11 août. S, son *baiulus*. OS 39, 332

RAYNARDUS LOMBARDI

Évêque de Sisteron :

1365, 13 juin. S, chanoine de Sisteron. OS 37, 104v

REGINALDUS DE FAYA

Abbé de Saint-Pierre d'Airvault :

1364, 3 octobre. S, chanoine. OS 37, 49v

1366, 26 mai. V, chanoine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 109

REGINALDUS DE NEOMIO

Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :

1362, 7 décembre. S, chanoine de Paris. OS 34, 133v

REGINALDUS ROGETI

Abbé de Saint-Rémy de Dijon :

1363, 23 avril. S, clerc du diocèse de Rodez. OS 34, 162v

REGINALDUS DE SAILLEVILLA

Abbé de Saint-Sauveur d'Anchin :

1374, 27 mars. S, son procureur. OS 40, 225

1374, 8 août. S. OS 40, 270

1374, 2 novembre. S, son procureur. OS 40, 290v

1375, 1^{er} février. S, chanoine de Seclin, son procureur. OS 41, 67

1375, 29 mai. S, son procureur. OS 41, 127

1375, 19 décembre. S. OS 41, 200

*1377, 23 mars. S, son procureur. IE 345, 18

***Évêque de Chartres :**

*1380, 4 avril. O, [avec *Jacobus de Barentono*], ses procureurs. RA 279, 99v

REGINALDUS SALHANDELLI

Abbé de Toussaints d'Angers :

1364, 8 novembre. S, son familier. OS 37, 58

1366, 28 juillet. S, son procureur. OS 37, 187v

REMIGIUS

Évêque de Chalon :

1370, 20 décembre. S, son chapelain. OS 39, 90

1372, 29 octobre. S, son chapelain. OS 39, 360

REMIGIUS DE ASSIAM

***Abbé de Notre-Dame d'Hirache :**

*1380, 20 décembre. O, son procureur. RA 279, 109v

Archevêque de Lyon :

1373, 12 juillet. S, chanoine de Mâcon. OS 40, 125

RICHARDUS LE CHAPELIER

Abbé de Saint-Étienne de Caen :

1362, 3 décembre. S, son procureur. OS 34, 134

1364, 26 avril. S, [avec *Johannes de Puteo*]. OS 34, 226

RIGALDUS ROGETI

***Abbé de Notre-Dame de Quarante :**

*1379, 28 novembre. O, son procureur. RA 279, 95

Évêque d'Avignon :

1365, 12 décembre. S, son familier. OS 37, 142

***Évêque de Montauban :**

*1370, 28 juin. Montefiascone. S, maître de la Pignotte. OS 38, 330

ROBERTUS DE AQUIGNEYO

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

1367, 20 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 82v

Abbé de Notre-Dame de Bernay :

1366, 2 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 105

1367, 19 mars. V, son procureur. OS 31, 117

1370, 27 décembre. S. OS 39, 105

***Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :**

*1368, 19 février. Rome. O, licencié en lois, son procureur. OS 36, 195

Abbé de Notre-Dame de Grestain :

1370, 26 octobre. S. OS 39, 152v

1372, 15 juillet. S. OS 39, 315

Abbé du Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :

1376, 21 juin. S, son procureur. OS 41, 306v

***Abbé de Saint-Symphorien de Metz :**

*1369, 19 février. Rome. S, licencié en lois. OS 38, 183

*1370, 28 mars. Rome. S. OS 38, 287v

***Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :**

*1370, 4 mai. Montefiascone. S. OS 38, 303

***Abbé de Saint-Loup de Troyes :**

*1368, 26 février. Rome. S, son procureur. OS 38, 72

Évêque d'Avranches :

1367, 19 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 117

Évêque de Bayeux :

1376, 22 mai. S. OS 41, 277v

1376, 1^{er} août. S, son procureur. OS 41, 303

Archevêque de Besançon :

1371, 13 novembre. S. OS 39, 239v

1372, 23 mars. S, doyen de Saint-Omer. OS 39, 316

Archevêque de Lyon :

1371, 17 décembre. S. OS 39, 229v

ROBERTUS AUDACIS

Abbé de Saint-Benoît-sur-Loire :

1375, 6 février. S. OS 41, 61

*1380, 4 août. O, frère, son procureur. RA 279, 104

ROBERTUS DE AUZEYO

Abbé de Saint-Étienne de Caen :

1366, 1^{er} juin. V, chanoine de Besançon, son procureur. OS 31, 109

ROBERTUS DE BAIL DE CASLUCERNO

Abbé de Cendras :

1375, 7 mai. S. OS 41, 115

1375, 31 octobre. S, portier. OS 41, 181

Abbé de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais :

1366, 30 décembre. S. OS 38A, 66

1366, 31 décembre. V, maître portier. OS 31, 115

***Abbé de Saint-Sébastien de Manglieu :**

*1368, 13 septembre. Montefiascone. S, portier. OS 38, 133v

***Abbé de Saint-Maixent :**

*1383, 6 février. O, sergent d'armes, [avec *Guiniotus de Roffinhaco*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA 279, 135v

Abbé de Saint-Pierre de Vigeois :

1364, 21 août. S, portier. OS 37, 46v

1366, 25 octobre. S, portier majeur. OS 38A, 48

ROBERTUS BRUMANI DICTUS LE BRUMEN

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

1376, 10 avril. V, son procureur. OS 41, 323v

Abbé de Saint-Aubert de Cambrai :

1366, 7 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108

Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :

1366, 26 septembre. S, son procureur. OS 38A, 77

1367, 25 avril. V. OS 31, 118v

1367, 27 avril. S, son procureur. OS 38A, 99

Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :

1366, 12 décembre. V, son procureur. OS 31, 114v

Abbé de Saint-Ouen de Rouen :

1366, 12 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 114v

1376, 27 août. V, son procureur. OS 41, 319

*1380, 4 juillet. V, son procureur. OS 44, 2v

Abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen :

1376, 8 mars. V. OS 41, 323

Abbé de Saint-Georges-de-Boscherville :

1376, 27 août. V, son procureur. OS 41, 319

*1380, 4 juillet. V. OS 44, 2v

Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :

1367, 17 avril. V, son procureur. OS 31, 119v

1367, 17 avril. S, son procureur. OS 38A, 97v

*1368, 27 novembre. Rome. S, recteur de Saint-Pierre des Nids. OS 38, 153

*1369, 21 juillet. Montefiascone. S. OS 38, 245v
1371, 28 mars. S, son procureur. OS 39, 134v
1371, 23 décembre. S, son procureur. OS 39, 237
1375, 24 mars. S, son procureur. OS 41, 89

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Wandrille :

*1369, 1^{er} décembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 254v
*1370, 30 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 315v
1371, 24 décembre. S. OS 39, 236v
1372, 17 décembre. S. OS 39, 380v
1373, 29 octobre. S, son procureur. OS 40, 157
1374, 19 avril. S. OS 40, 239
1375, 28 avril. S. OS 41, 119v
1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 153
1376, 1^{er} mars. S, son procureur. OS 41, 243
1376, 31 mai. S, son procureur. OS 41, 277v
1376, 27 août. V, son procureur. OS 41, 319

Abbé de Saint-Martin de Sées :

*1368, 24 mars. Rome. S, recteur de Saint-Pierre des Nids. OS 38, 82v
*1369, 19 mai. Montefiascone. S, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 206v
1376, 23 février. V, son procureur. OS 41, 320v
*1383, 27 mars. V, son procureur. OS 44, 8

Abbé de Saint-Michel de Tréport :

*1369, 18 mai. Montefiascone. S, [avec *Johannes Petitpontayse*]. OS 38, 206v
1371, 28 mars. S, son procureur. OS 39, 139v

Abbé de Saint-Loup de Troyes :

1367, 1^{er} février. V, son procureur. OS 31, 116
1367, 4 février. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 77v / 98v

Abbé de Notre-Dame de Vaucelles :

1366, 8 juillet. V, procureur en curie romaine. OS 31, 110v

Évêque de Sées :

1367, 1^{er} avril. V, son procureur. OS 31, 118
1376, 23 février. V. OS 41, 320v

ROBERTUS BUSCELLI

Abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers :

1373, 23 juin. S. OS 40, 111

ROBERTUS CHAROT

Abbé de Toussaints d'Angers :

1376, 12 avril. V, frère, son procureur. OS 41, 323v

ROBERTUS DE CHIEZA

Abbé de Saint-Martin de Savigny-sur-Bresse :

1363, 16 février. S, damoiseau. OS 34, 148
1364, 16 mars. S, son familier. OS 34, 215

ROBERTUS DE FLOREYO

Abbé de Saint-Martin de Sées :

1373, 30 octobre. S, son procureur. OS 40, 158
1374, 29 mars. S, frère, son procureur. OS 40, 210v

ROBERTUS DE FRETA

Abbé de Saint-Père-en-Vallée de Chartres :

1363, 24 mai. V, son procureur. OS 31, 77v

Abbé de Saint-Vincent-au-Bois :

*1362, 2 juillet. S, licencié en lois, son procureur. OS 34, 115v

1363, 24 mai. S, chanoine de Beauvais. OS 34, 166v

ROBERTUS DE JURIA

Évêque de Thérouanne :

1364, 12 avril. S, licencié en lois, son familier. OS 34, 222v

ROBERTUS JUS

Abbé de Notre-Dame du Val :

1376, 16 février. V, prêtre, son procureur. OS 41, 323

ROBERTUS PLAGÉ

Archevêque de Lyon :

1374, 3 mars. S, son trésorier. OS 40, 206v

1374, 2 août. S. OS 40, 256v

1376, 27 juin. S, son trésorier. OS 41, 280v

ROBERTUS RACHINELLI

Abbé de Saint-Pierre des Préaux :

1366, 20 juillet. S, son procureur. OS 37, 187

ROBERTUS TIRON

Abbé de Saint-Rémy de Reims :

1372, 10 mai. S, frère, son familier. OS 39, 292v

ROBINUS PARIS

Abbé de Sainte-Trinité de Beaulieu-lès-Loches :

1365, 4 novembre. S, son procureur. OS 37, 132v

ROGERIUS DE CURTRACO

***Abbé d'Alcobaca :**

*1371, 21 juillet. S. OS 39, 189v

Abbé de Notre-Dame de Barbeaux :

1366, 11 août. S, procureur de l'ordre cistercien, son procureur. OS 37, 189

Abbé de Belleperche :

1365, 1^{er} février. V, moine de Clairvaux, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine.
OS 31, 93

Abbé de Bénisson-Dieu :

1366, 13 novembre. S, procureur général de l'ordre cistercien, son procureur. OS 38A, 53v

Abbé de Bonne-Fontaine-en-Thiérache :

1366, 20 juillet. V, procureur général de l'ordre cistercien, son procureur. OS 31, 111

Abbé de Cherlieu :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de Cîteaux :

1365, 25 juin. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 98

Abbé de Clairmarais :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de Clairvaux :

1365, 25 juin. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 98

1365, 29 novembre. S, procureur de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 37, 140v

1366, 20 juillet. V, procureur général de l'ordre cistercien. OS 31, 111

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

1371, 1^{er} mars. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 115

1372, 28 juin. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 315v

1372, 21 août. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 331v

1372, 30 octobre. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 392v

1373, 22 juin. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 40, 113

***Abbé de Dunes :**

*1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

***Abbé d'Ebrach :**

*1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de Foigny :

1365, 25 juin. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 98

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé du Gard :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de La Grâce-Dieu :

1365, 6 février. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 37, 79v

***Abbé de Grandselve :**

*1368, 11 janvier. Rome. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 192v

Abbé de Haute-Combe :

1366, 15 janvier. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 103v

*1370, 8 janvier. Rome. S, procureur de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 38, 257v

Abbé de Jouy-en-Brie :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de Notre-Dame de Loos :

1366, 18 juillet. V, son procureur. OS 31, 110v

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de Notre-Dame de Loroux :

1373, 3 août. S, procureur. OS 40, 122

***Abbé de Notre-Dame de Lucedio :**

*1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Abbé de Morimond :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

***Abbé de Saint-Sauveur de Settimo :**

*1365, 18 mars. V, procureur général de l'ordre cistercien, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94v

***Abbé des Trois-Fontaines :**

*1370, 19 juillet. Montefiascone. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 39, 46

Abbé de Vauluisant :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

ROGERIUS DE TURRE**Abbé de Saint-Jacques de Joucou :**

1373, 12 avril. S, prieur de Roquefort. OS 40, 76

Abbé de Saint-Jean-Baptiste de Montolieu :

*1361, 9 octobre. O, hôtelier, son procureur. OS 35, 10
1372, 10 décembre. S, prieur de Roquefort. OS 39, 385v

Abbé de Saint-Hilaire :

1372, 30 octobre. S, prieur de la Roquefort. OS 39, 355v

ROLLANDUS DE ULMEYO

Abbé de Saint-Faron de Meaux :

1374, 26 janvier. S, son neveu. OS 40, 193v

ROMBOLDUS RENIER

Évêque de Strasbourg :

1373, 19 septembre. S, official de Strasbourg. OS 40, 136v

ROSTAGNUS DE CHALUCIO

Abbé de Saint-Martin de Cruis :

1372, 31 décembre. S, chanoine de Bayeux. OS 39, 391v

SANCIUS DE SANCTO MARTINO

Évêque de Lectoure :

1372, 27 juin. S. OS 40, 246

1372, 3 novembre. S, son familier. OS 40, 292

SAUXIUS DE FURCO

Abbé de Saint-Sever-de-Rustan :

1371, 24 novembre. S, moine. OS 39, 220v

SIMON DE BOURICH

***Abbé de Notre-Dame de Barbeaux :**

*1388, 15 septembre. O, son procureur. RA 279, 227v

Abbé de Saint-Quentin de Beauvais :

1376, 23 juin. S, son procureur. OS 41, 290

1376, 3 septembre. S, son procureur. OS 41, 303v

***Abbé de Saint-Pierre de Bèze :**

*1387, 5 juin. O, chanoine de Besançon, son procureur. RA 279, 204v

***Abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle :**

*1382, 9 octobre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 44, 6

*1388, 15 septembre. O, son procureur. RA 279, 227v

***Abbé de Saint-Sépulcre de Cambrai :**

*1380, 4 août. O, son procureur. RA 279, 104v

***Abbé de Saint-André du Cateau-Cambrésis :**

*1388, 25 mars. O, procureur royal, [avec *Guillelmus Follomederii*]. RA 279, 220v

***Abbé de Saint-Pierre de Caunes :**

*1387, 8 février. O, son procureur. RA 279, 190v

***Abbé de Chaumont-Porcien :**

*1383, 17 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 141v

***Abbé de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne :**

*1384, 17 décembre. O, son procureur, procureur en curie romaine *ad hoc legitime constitutus*.
RA 279, 164v

***Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :**

*1386, 11 septembre. O, [avec *Aymericus de Monte Rabroso*]. RA 279, 193v

***Abbé de Sainte-Trinité de Fécamp :**

*1382, 31 octobre. S, son procureur. OS 46, 95

*1383, 26 septembre. V, son procureur. OS 44, 9

*1386, 28 septembre. V, son procureur. OS 44, 14v

*1388, 12 juin. V, son procureur. OS 44, 17v

***Abbé de Saint-Martin d'Huiron :**

*1381, 19 juillet. O, son procureur. RA 279, 115v

***Abbé de Joyenval :**

*1388, 3 février. O, procureur royal, [avec *Guillelmus de Campis*]. RA 279, 216v

***Abbé de Saint-Jean de Laon :**

*1384, 6 avril. S, son procureur. RA 279, 151v

***Abbé de Saint-Pierre de Montieramey :**

*1383, 14 novembre. O, son procureur. RA 279, 144v

***Abbé de Saint-Éloi de Noyon :**

*1381, 20 juillet. S. OS 45, 85v

***Abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :**

*1383, 30 janvier. S, son procureur. OS 46, 133

***Abbé de Saint-Magloire de Paris :**

*1387, 18 décembre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 213v

*1391, 1^{er} février. V, son procureur. OS 44, 22

***Abbé de Saint-Victor de Paris :**

*1384, 26 janvier. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 149

***Abbé de Saint-Martin de Pontoise :**

*1387, 14 mai. V, son procureur. OS 44, 16

***Abbé de Saint-Jacques de Provins :**

*1382, 30 novembre. V, son procureur. OS 44, 7

*1382, 13 décembre. S, son procureur. OS 46, 105v

Abbé de Saint-Denis de Reims :

1373, 31 décembre. S, son procureur. OS 40, 190v

1376, 5 avril. S. OS 41, 250

1376, 6 septembre. S, son procureur. OS 41, 301

*1377, 25 juin. S, son procureur. IE 345, 33

*1381, 13 avril. S, son procureur. OS 45, 64v

*1381, 23 décembre. S. OS 45, 110

Abbé de Saint-Rémy de Reims :

1374, 27 juillet. S. OS 40, 251v

***Abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont :**

*1384, 17 décembre. O, son procureur. RA 279, 165

***Abbé de Saint-Amand-les-Eaux :**

*1391, 21 février. V, son procureur. OS 44, 22v

***Abbé de Saint-Denis-en-France :**

*1385, 24 mai. V, son procureur. OS 44, 12v

***Abbé de Saint-Germer-de-Flay :**

*1382, 22 décembre. S, son procureur. OS 46, 119v

***Abbé de Saint-Maur-des-Fossés :**

*1383, 14 novembre. O, son procureur. RA 279, 145

*1384, 17 décembre. O, son procureur. RA 279, 164v

***Abbé de Saint-Quentin-en-l'Île :**

*1383, 11 février. O, son procureur. RA 279, 135v

***Abbé de Sainte-Colombe-lès-Sens :**

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 110

***Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :**

*1385, 16 août. O, son procureur. RA 279, 177

***Abbé de Saint-Médard de Soissons :**

*1379, 15 juillet. O, son procureur. RA 279, 87

***Abbé de Saint-Nicolas-des-Prés de Tournai :**

*1387, 31 mai. O, chanoine de Tournai, son procureur. RA 279, 204

***Abbé de Saint-Viton de Verdun :**

*1384, 8 mars. O, son procureur. RA 279, 151

***Évêque de Béziers :**

*1383, 17 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 142v

***Évêque d'Évreux :**

*1383, 14 novembre. O, son procureur. RA 279, 145

*1393, 12 août. V, son procureur. OS 44, 26v

***Évêque de Laon :**

*1388, 12 juin. V, son procureur. OS 44, 17v

***Évêque du Mans :**

*1385, 24 mars. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 169

*1389, 28 novembre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 44, 20

***Évêque de Meaux :**

*1383, 13 mars. S, son procureur. OS 46, 137v

***Évêque de Metz :**

*1384, 8 mars. O, son procureur. RA 279, 150v

*1387, 25 octobre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 211v

***Évêque de Nevers :**

*1381, 24 avril. O, son procureur. RA 279, 113v

***Évêque de Noyon :**

*1382, 13 septembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 46, 164

***Évêque de Paris :**

*1384, 26 janvier. O, son procureur. RA 279, 149

***Évêque de Senlis :**

*1383, 17 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 142

***Évêque de Thérouanne :**

*1382, 22 décembre. S, son procureur. OS 46, 109v

*1384, 26 janvier. O, [avec *Petrus de Cuna*], ses procureurs. RA 279, 149v

***Archevêque de Tours :**

*1380, 24 juillet. O, son procureur. RA 279, 103v

SIMON DE CROSAPETRA

***Abbé de Saint-Sauveur d'Aniane :**

*1370, 27 avril. Montefiascone. S, moine. OS 38, 299v

Évêque de Saint-Papoul :

1371, 12 avril. S, prieur de Villeneuve-les-Béziers. OS 39, 132

1372, 31 janvier. S, prieur de Villeneuve-les-Béziers. OS 39, 249

SIMON FURMERII

Abbé de Charroux :

1367, 21 avril. V, prêtre, son procureur. OS 31, 119

SIMON GIRARDI DE BOURDONE

Abbé de Saint-Paul de Besançon :

1364, 1^{er} octobre. S, chanoine de Langres. OS 37, 52

1364, 10 octobre. V, chanoine de Langres, son procureur. OS 31, 88v

1365, 31 octobre. S, chanoine de Langres, son procureur. OS 37, 130v

Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil :

1364, 12 juin. S, scribe. OS 37, 30v

1365, 7 mai. V, [avec *Odo*], ses procureurs. OS 31, 96v

1367, 1^{er} avril. V, scribe, son procureur. OS 31, 118

Abbé de Saint-Jacques de Provins :

1363, 20 juillet. V, chanoine de Langres. OS 31, 79

Abbé des Trois-Fontaines :

1365, 16 décembre. S, scribe. OS 37, 143

1366, 11 décembre. S, chanoine de Langres. OS 38A, 61v

Abbé de Vaux-en-Ornois :

1366, 14 août. S, scribe. OS 37, 189v

Évêque de Langres :

*1355, 20 avril. S, prêtre. OS 30, 89v

1364, 14 février. S, chanoine de Langres. OS 34, 210

Évêque de Nantes :

1367, 5 mai. S, scribe. OS 38A, 101

*1368, 13 novembre. Rome. S, scribe. OS 38, 148

SIMON JALOQUE

Abbé de Saint-Mémmie :

1366, 28 avril. V, chanoine, son procureur. OS 31, 107v

SIMON LE JAY

Abbé de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice :

1375, 28 décembre. S, chanoine de Bourges. OS 41, 200v

1376, 17 avril. S, chanoine de Bourges. OS 41, 251

***Abbé de Saint-Jean de Laon :**

*1384, 13 juillet. O, son procureur. RA 279, 156

***Abbé de Saint-Satur :**

*1382, 21 juillet. O, scribe des lettres apostoliques, son procureur. RA 279, 126v

SIMON RABANI

Évêque de Lodève :

1374, 23 juillet. S. OS 40, 251

1374, 3 novembre. S, son procureur. OS 40, 291v

STEPHANUS AMELHENQUI

Évêque de Nîmes :

1375, 21 juillet. S, son familier. OS 41, 147v

1376, 31 mars. S, son familier. OS 41, 243v

1376, 17 mai. S, son familier. OS 41, 263
1376, 14 août. S, son chapelain. OS 41, 298
*1379, 30 septembre. S, son chapelain. IE 350, 34

Évêque de Valence et Die :

1375, 21 juillet. S, son familier. OS 41, 146

STEPHANUS AUDEBERTI

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

1366, 18 décembre. S. OS 38A, 63v

Abbé de Saint-Benoît-sur-Loire :

1373, 30 avril. S. OS 40, 85v / 90v

Abbé de Saint-Gilles :

1372, 4 février. S. OS 39, 253

Évêque d'Autun :

1374, 30 octobre. S. OS 40, 289

1376, 1^{er} septembre. S, recteur de Mailhac. OS 41, 299

Évêque de Chalon :

1372, 4 mai. S. OS 39, 290

1373, 11 avril. S. OS 40, 79

1373, 22 septembre. S, recteur de Mailhac. OS 40, 135v

Évêque de Lectoure :

1376, 20 avril. V, prêtre, son procureur. OS 41, 316v

Évêque de Rieux :

1373, 21 avril. S. OS 40, 100v

STEPHANUS BARBATI

Abbé de Valmagne :

1363, 18 mai. S, moine. OS 34, 164v

1363, 24 octobre. V, moine, son procureur. OS 31, 80v

1363, 25 octobre. S, moine. OS 34, 11 / 188v

1364, 28 février. S, moine. OS 34, 211v

STEPHANUS DE BARNACO

Évêque de Vabres :

1373, 1^{er} février. S, son familier. OS 40, 53

STEPHANUS BAVENI

Abbé de Saint-Hilaire de Tourtoirac :

1364, 27 juin. V, son procureur. OS 31, 87

STEPHANUS DE BELLAPERTICA

Abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon :

1363, 7 février. S, réfectoier. OS 34, 147v

1363, 3 novembre. S. OS 34, 191

1364, 10 mai. S, réfectoier. OS 34, 228

1364, 11 mai. V, réfectoier. OS 31, 86

Abbé de Saint-André-le-Bas de Vienne :

1364, 3 décembre. V, réfectoier d'Ainay à Lyon, son procureur. OS 31, 90

STEPHANUS DE BESTORENELLI

Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

1372, 13 août. S, chanoine de Saint-Paul-Trois-Châteaux. OS 39, 328v

***STEPHANUS BICLEY**

***Évêque de Saint-Brieuc :**

*1379, 3 décembre. O, recteur d'Ercé-en-la-Mée, [avec *Andreas de Ulmo*], ses procureurs. RA 279, 95v

STEPHANUS BLATAS

Évêque de Cavillon :

1372, 31 janvier. S, son familier. OS 39, 256

1372, 23 juin. S, son chapelain. OS 39, 308

1372, 30 octobre. S, prêtre, son familier. OS 39, 360v

1373, 22 avril. S, son chapelain. OS 40, 80

1373, 28 septembre. S, son chapelain. OS 40, 141

STEPHANUS BORE

Archevêque de Tours :

*1361, 20 août. S, son procureur. OS 34, 57v

1363, 23 juin. S, son procureur. OS 34, 174v

STEPHANUS BOTINI

Abbé de Notre-Dame d'Angles :

1371, 26 février. S. OS 39, 113v

***STEPHANUS DE CASTRO**

***Abbé de Saint-Amable de Riom :**

*1384, 6 avril. O, frère de l'abbé, [avec *Johannes Henrici*]. RA 279, 152

STEPHANUS CHALO

Évêque de Tulle :

1362, 29 novembre. S, chapelain de Saint-Pardoux. OS 34, 130v

STEPHANUS DECRISCA

Évêque de Carcassonne :

1374, 28 novembre. S. OS 40, 303v

STEPHANUS GAYRAUDI

Évêque d'Alet :

1367, 1^{er} avril. S, son chapelain. OS 38A, 83v

STEPHANUS DE MANHER

Abbé de Grandselve :

1364, 2 octobre. V, son procureur. OS 31, 89

STEPHANUS DE MONTEACUTO

Abbé de Saint-Amable de Riom :

1363, 12 mai. O, prieur d'Aubiat // chanoine, son procureur. OS 35, 50v // OS 36, 57

STEPHANUS DE NUCE

Évêque de Rieux :

1366, 24 janvier. S, chanoine d'Agen. OS 37, 152

***Évêque de Saint-Papoul :**

*1354, 19 mars. V, *jurispertus*, son procureur. OS 30, 183

*1355, 28 janvier. V, [avec *Bernardus Melioris*], ses procureurs *ad hoc deputati*. OS 30, 193v

STEPHANUS ORTICI

Archevêque de Bordeaux :

1373, 28 novembre. S, chanoine de Bordeaux. OS 40, 165v

STEPHANUS PANCARDI

Évêque de Périgueux :

1364, 23 décembre. S, chanoine de Vatan. OS 37, 69

1365, 30 mai. S, chanoine de Vatan. OS 37, 102v

STEPHANUS RABASSERII

Abbé de Saint-Géraud d'Aurillac :

1372, 3 janvier. S, son familier. OS 39, 240v

1376, 12 avril. S, son procureur. OS 41, 249v

STEPHANUS RAUSERII

Abbé de Saint-André de Clermont :

1374, 23 octobre. S, camérier portier dit son procureur. OS 40, 288v

1375, 17 avril. S, moine de La Chaise Dieu. OS 41, 95v

*1381, 23 juin. S, prieur de *Paliesii*, au diocèse de Viviers. OS 45, 81v

STEPHANUS RAYMUNDI

Évêque de Belley :

1374, 29 mars. S, [avec *Aymo de Pypone*]. OS 40, 215

STEPHANUS DE SALSETO

Archevêque de Lyon :

1365, 2 juillet. O, chanoine de Beauvais, [avec *Radulphus Hasardi*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. OS 36, 146

STEPHANUS TORNAMINI

Évêque de Cavillon :

1371, 30 avril. S, damoiseau, son familier. OS 39, 140

STEPHANUS VALTHERII

Abbé de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs :

1370, 23 décembre. S, recteur de Saint-Lamain, son procureur. OS 39, 86

1371, 19 juin. S, recteur de Saint-Lamain. OS 39, 154

1371, 22 décembre. S, curé de Saint-Lamain, son procureur. OS 39, 228v

1373, 17 mars. S, son chapelain. OS 40, 68v

STEPHANUS VANCONNE

Évêque de Chartres :

1373, 20 juillet. S. OS 40, 119v

STEPHANUS VINHOGALI

Abbé de Saint-Pierre de Joncels :

1365, 1^{er} novembre. S, prieur de Canals, moine. OS 37, 135

1365, 1^{er} novembre. V, prieur de Canals, son procureur. OS 31, 101

1367, 30 avril. S, prieur de Canals. OS 38A, 98v

STEPHANUS VRINE

Évêque d'Agde :

1372, 2 juillet. S, son familier. OS 39, 317v

1372, 31 décembre. S, son chapelain. OS 39, 389

1373, 14 décembre. S, son chapelain. OS 40, 172v

THEOBALDUS DE ALBAPETRA

Abbé de Saint-Seine-l'Abbaye :

1375, 1^{er} février. S, son procureur. OS 41, 60v

*1379, 14 avril. S, son familier. IE 350, 20

***Évêque d'Autun :**

*1382, 25 juillet. S, chanoine d'Autun, son procureur. OS 46, 81v

*1383, 15 avril. S, chanoine d'Autun, son chapelain et familier. OS 46, 145v

THEOBALDUS HURELLI

Abbé de Gorze :

1362, 14 janvier. S, moine. OS 34, 95

1365, 8 janvier. S, moine. OS 37, 73

THEODORICUS LERRARDI

Évêque de Verdun :

1375, 5 décembre. S. OS 41, 198v

THEODORICUS ROGETI

Abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons :

1373, 28 juillet. S. OS 40, 120v

Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :

1373, 3 juin. S, son procureur. OS 40,96v

1374, 28 février. S. OS 40, 204v

THOMAS

Abbé de Clairvaux :

1363, 26 août. O, moine, son procureur. OS 36, 76v

THOMAS DE AUBENTENNO

Abbé de Notre-Dame de Beaugency :

1367, 16 février. V, son procureur. OS 31, 116

THOMAS DE BRAUCIS

Abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes :

1374, 5 juin. S. OS 40, 243

1374, 1^{er} décembre. S, chanoine de Troyes. OS 40, 309

THOMAS DE CALCE

Abbé de Haute-Combe :

*1359, 16 octobre. V, moine. OS 31, 32

1362, 7 novembre. S, frère. OS 34, 128

1362, 7 novembre. V, moine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 71

THOMAS DOMINI

Évêque de Troyes :

1374, 30 octobre. S, son procureur. OS 40, 294v

THOMAS LE POURRY

***Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :**

*1382, 6 septembre. S, procureur en curie romaine, son procureur. OS 46, 87v

*1383, 26 février. S, son procureur. OS 46, 132v

*1388, 3 juin. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 224

***Abbé de Notre-Dame de Bernay :**

*1387, janvier. V, son procureur. OS 44, 15

***Abbé de Saint-Étienne de Caen :**

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 94

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 113v

*1382, 23 décembre. V, son procureur. OS 44, 7

*1387, 26 janvier. V. OS 44, 15

***Abbé de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt :**

*1388, 3 juin. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 224

***Abbé de Sainte-Madeleine de Châteaudun :**

*1383, 1^{er} juin. S, son procureur. OS 46, 153v

*1383, 8 juin. V, son procureur. OS 44, 8v

*1384, 1^{er} septembre. V, son procureur. OS 44, 11

*1385, 20 décembre. V, son procureur. OS 44, 13

Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :

1376, 16 août. V. OS 41, 324v

***Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :**

*1387, janvier. V, son procureur. OS 44, 15

*1391, 14 janvier. V, son procureur. OS 44, 21v

***Abbé de Croix-Saint-Leufroy :**

*1388, 13 avril. O. RA 279, 222

***Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Foucarmont :**

*1386, 14 mars. O, son procureur. RA 279, 187

*1391, 14 janvier. V. OS 44, 22

***Abbé de Notre-Dame de Grestain :**

*1383, 23 juillet. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 141v

***Abbé de Saint-Pierre de Jumièges :**

*1379, 2 août. O, son procureur. RA 279, 88v

*1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 76 / 82

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 94v

Abbé de Saint-Père de Melun :
 1374, 23 décembre. S. OS 41, 65
 1375, 17 mai. S, son procureur. OS 41, 122
 1376, 15 janvier. V, son procureur en curie romaine. OS 41, 320
 1376, 4 avril. S, son procureur. OS 41, 246
 *1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 114

***Abbé de Notre-Dame de Montebourg :**
 *1383, 7 mai. V, son procureur. OS 44, 8v

Abbé de Saint-Pierre de Néauphle-le-Vieux :
 1376, 16 août. V. OS 41, 324v

Abbé de Saint-Magloire de Paris :
 1376, 21 avril. V, son procureur. OS 41, 317
 1376, 16 août. V, son procureur. OS 41, 324v

***Abbé de Saint-Martin de Pontoise :**
 *1386, 14 mars. V, son procureur. OS 44, 13v

***Prieur de Saint-Lô de Rouen :**
 *1388, 16 janvier. V, son procureur. OS 44, 16v

***Abbé de Saint-Ouen de Rouen :**
 *1382, 30 juin. O, son procureur. RA 279, 125v
 *1382, 25 septembre. S, son procureur. OS 46, 102v
 *1384, 26 août. V, son procureur. OS 44, 11

***Abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen :**
 *1381, 7 septembre. V, son procureur. OS 44, 4
 *1382, 18 novembre. V, son procureur. OS 44, 6v
 *1384, 4 novembre. V, son procureur. OS 44, 11v
 *1387, 28 avril. V, son procureur. OS 44, 15v

***Abbé de Royaumont :**
 *1391, 14 janvier. V. OS 44, 22

***Abbé de Saint-Georges-de-Boscherville :**
 *1391, 14 janvier. V, son procureur. OS 44, 21v

***Abbé de Saint-Martin-aux-Bois :**
 *1369, 29 novembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 253v

***Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :**
 *1380, 7 mai. O, son procureur. RA 279, 100v
 *1381, 5 juin. S. OS 45, 69v
 *1382, 28 janvier. S, son procureur. OS 46, 45v
 *1383, 31 janvier. S, son procureur. OS 46, 132

***Abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte :**
 *1383, 7 mai. V, son procureur. OS 44, 8v

***Abbé de Saint-Valéry-sur-Somme :**
 *1379, 7 avril. S, son procureur. IE 350, 19

***Abbé de Saint-Martin de Troarn :**
 *1383, 12 mars. S, son procureur. OS 46, 137
 *1386, 10 mars. V, son procureur. OS 44, 13

***Abbé de Saint-Loup de Troyes :**
 *1381, 13 août. S, son procureur. OS 45, 90
 *1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 70
 *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 94v
 *1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 113

***Abbé de Notre-Dame de Vertus :**

- *1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 113
- *1382, 23 décembre. V, son procureur. OS 44, 7v
- *1384, 26 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 159

***Évêque d'Arras :**

- *1370, 8 janvier. Rome. S, son procureur. OS 38, 261v

***Évêque d'Auxerre :**

- *1377, 30 décembre. S, son procureur. IE 345, 59v
- *1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11v
- *1379, 9 avril. S, son procureur. IE 350, 19v
- *1379, 22 août. S, son procureur. IE 350, 31
- *1381, 30 janvier. S. OS 45, 39
- *1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 81
- *1381, 22 décembre. S. OS 45, 117
- *1382, 21 juin. S, son procureur. OS 46, 70v

***Évêque de Bayeux :**

- *1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11v
- *1379, 7 avril. S, son procureur. IE 350, 19v
- *1379, 28 juin. S, son procureur. IE 350, 25
- *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 95
- *1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 114

Évêque d'Évreux :

- 1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 304v

Évêque de Langres :

- 1376, 30 juillet. V. OS 41, 318v
- *1381, 2 mars. S, son procureur. OS 45, 45
- *1382, 28 janvier. S, son procureur. OS 46, 45
- *1382, 10 juillet. S, son procureur. OS 46, 84
- *1382, 31 octobre. S, son procureur. OS 46, 96v
- *1382, 17 novembre. S, son procureur. OS 46, 102
- *1387, 26 janvier. V. OS 44, 15

***Évêque de Laon :**

- *1381, 30 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 45, 38v
- *1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 81v
- *1381, 22 décembre. S. OS 45, 116v
- *1383, 15 janvier. S, son procureur. OS 46, 124v

***Évêque de Lisieux :**

- *1379, 30 mars. S, son procureur. IE 350, 17v
- *1381, 30 janvier. S. OS 45, 39
- *1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 82
- *1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 70
- *1384, 10 février. V, son procureur. OS 44, 10

***Archevêque de Reims :**

- *1384, 14 août. V, son procureur. OS 44, 11

***Archevêque de Sens :**

- *1385, 28 février. O, [avec *Johannes Chaonnis*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA 279, 168v

Évêque de Thérouanne :

- 1376, 15 juin. V. OS 41, 317v

***Évêque de Tournai :**

- *1379, 30 juillet // 2 août. O, son procureur. OS 43, 62v // RA 279, 88

- *1384, 14 août. V, son procureur. OS 44, 11
 *1386, 28 juillet. V, son procureur. OS 44, 14
***Patriarche de Jérusalem (ancien archevêque de Bourges) :**
 *1382, 7 juin. O, procureur en curie romaine, [avec *Clemens de Grandimonte*]. RA 279, 124

THOMAS MAGNI

Abbé de Notre-Dame d'Ardenne :

1364, 1^{er} février. S, procureur en curie romaine. OS 34, 206v

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

1365, 31 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 93

1366, 9 janvier. V, procureur en curie romaine. OS 31, 103v

1366, 22 juin. S, chanoine de Rouen, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 182

***Abbé de Bomport :**

*1358, 23 mars. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 19

***Abbé de Saint-Ambroise de Bourges :**

*1354, 16 juin. V, son procureur. OS 30, 187

Abbé de Saint-Aubert de Cambrai :

1365, 12 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

Abbé de Saint-Sépulcre de Cambrai :

1365, 27 mars. V, son procureur. OS 31, 95

1366, 12 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 106

Abbé de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche :

1363, 16 septembre. O, procureur en curie romaine. OS 36, 78

1364, 20 juillet. S, son procureur. OS 37, 43

1364, 21 août. V, procureur en curie romaine. OS 31, 88

1364, 24 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 70v

1365, 21 juillet. S, son procureur. OS 37, 114

1365, 17 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 147v

Abbé de Notre-Dame de Cormeilles :

1366, 30 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 107

***Abbé de Saint-Pierre de Jumièges :**

*1361, 3 juillet. V, son procureur. OS 31, 52v

***Abbé de Mureau :**

*1359, 24 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 33, 112

*1360, 3 décembre. S, son procureur. OS 33, 179

***Abbé de Saint-Magloire de Paris :**

*1356, 20 janvier. V, son procureur. OS 30, 202

Abbé de Saint-Ouen de Rouen :

1364, 22 avril. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 85v

1364, 28 septembre. S, son procureur. OS 37, 48v

1365, 8 avril. V, son procureur. OS 31, 95v

1365, 9 avril. S, procureur en curie romaine, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 97v

1366, 31 mars. S, chanoine de Rouen. OS 37, 173

1366, 6 avril. V, chanoine de Rouen, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 108

Abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen :

1366, 28 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 107

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche :

1365, 29 novembre. V, son procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102

Abbé de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives :

1366, 3 avril. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 107

1366, 4 avril. S, chanoine de Rouen, [avec *Johannes Rigidi*]. OS 37, 170

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Wandrille :

1364, 21 juin. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 116

1365, 31 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 93v

1365, 27 septembre. S. OS 37, 127

1366, 24 mars. S, chanoine de Rouen. OS 37, 166

Abbé de Notre-Dame de Vaucelles :

1365, 8 juillet. V, procureur général en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 98v

Évêque d'Évreux :

1365, 13 mars. V, son procureur. OS 31, 94

1366, 9 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 103v

***Archevêque de Lyon :**

*1370, 4 janvier. Rome. S, chanoine de Rouen. OS 38, 258

Évêque de Rouen :

1365, 31 octobre. S, son procureur. OS 37, 135v

Évêque de Sées :

1365, 8 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96

1366, 28 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 107

THOMAS MONIS DE FLORENTIA

***Abbé de Saint-Jean-l'Évangéliste de Borgo San Sepolcro :**

*1372, 16 août. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 330v

Abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols :

1371, 27 août. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 39, 197

1373, 27 août. S, des *Alberti*, [avec *Johannes Choati*]. OS 40, 127v

***Abbé de Saint-André-lès-Bruges :**

*1370, 16 juillet. Montefiascone. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 46

Abbé de Saint-Pierre de Saint-Cyran :

1366, 15 mai. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 37, 175v

***Abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer :**

*1368, 7 février. Rome. S, des *Alberti*, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 65

***Abbé de Saint-Trond :**

*1368, 27 juillet. Montefiascone. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 133

*1370, 23 novembre. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 39, 79

***Abbé de Notre-Dame de Sorèze :**

*1369, 9 octobre. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 245

***Abbé de Notre-Dame de Vaas :**

*1368, 21 juillet. Montefiascone. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 128v

*1369, 21 juin. Montefiascone. S. OS 38, 214v

***Abbé de Sainte-Croix de Waltham :**

*1372, 22 décembre. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 392

*1373, 23 juin. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 40, 147

***Évêque d'Agen :**

*1368, 28 janvier. Rome. S, de la société des *Alberti*. OS 38, 56

***Évêque de Cervia :**

*1371, 25 octobre. S, des *Alberti*. OS 39, 208

***Évêque de Chalon :**

*1368, 7 janvier. Rome. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 61v

***Évêque de Côme :**

*1372, 7 avril. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 276

***Évêque de Liège :**

*1368, 29 janvier. Rome. S, de la société des *Alberti*. OS 38, 66

*1368, 8 novembre. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 147

***Évêque de Limerick :**

*1366, 6 janvier. V, de la société des *Alberti antiqui*. OS 31, 103

***Évêque de Maguelonne :**

*1368, 28 avril. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 108

*1369, 21 juin. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 216

***Évêque de Mondonedo :**

*1369, 27 juillet. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 232

***Évêque d'Orléans :**

*1368, 17 mars. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 80v

*1369, 11 avril. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 198

***Évêque de Strasbourg :**

*1368, 5 juin. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 104v

***Évêque de Thérouanne :**

*1368, 28 avril. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 100

***Évêque de Verdun :**

*1369, 8 mars. Rome. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 189

THOMAS MULOTI

Abbé de Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg :

1375, 8 novembre. V, son procureur. OS 41, 318v

Abbé de Notre-Dame d'Hambye :

1375, 14 février. S, son procureur. OS 41, 62

1375, 22 mai. S. OS 41, 118v

Abbé de Notre-Dame de Montebourg :

1372, 10 mai. S, son procureur. OS 39, 288v

1374, 10 janvier. S, son procureur. OS 40, 190

THOMAS DE PERSANALLO

Évêque de Gap :

1371, 3 mars. S, clavaire de la curie de Gap. OS 39, 118

1371, 22 novembre. S, écuyer, clavaire de Gap. OS 39, 221

1372, 8 avril. S, son clavaire. OS 39, 279

1373, 16 avril. S, son clavaire personnel. OS 40, 78

1373, 29 novembre. S. OS 40, 167v

THOMAS DE ROMARIIS

Abbé de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle :

1364, 22 avril. V, clerc du diocèse de Cambrai, son procureur. OS 31, 85

Abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons :

1364, 22 avril. V, clerc du diocèse de Cambrai, son procureur. OS 31, 85

1365, 7 février. V, clerc, son procureur. OS 31, 93

1365, 27 décembre. V, clerc, son familier. OS 31, 103

1372, 10 mars. S, son chapelain. OS 39, 272v

THOMAS SAGORDETI

Évêque de Lodève :

- 1363, 21 juillet. S, son chapelain. OS 34, 3 / 177
- 1363, 31 octobre. S, son procureur. OS 34, 16v
- 1372, 30 avril. S. OS 39, 285v
- 1373, 4 février. S, son chapelain. OS 40, 51v
- 1373, 9 juin. S, clerc, son *socius*. OS 40, 97v
- 1373, 14 octobre. S, son chapelain. OS 40, 148v

THOMAS YON

Abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin :

- 1376, 4 août. S, son procureur. OS 41, 302

***THOMASSIUS LAMBERTESCA**

***Évêque de Penne et Atri :**

- *1358, 27 mars. S, [avec *Neapoleo de Ponterolis de Forlivio*]. OS 33, 25v

***UBERTINUS DE ANDREA**

***Évêque de Périgueux :**

- *1367, 28 septembre. Viterbe. S, de la société de *Scotis*, [avec *Helias de Vodro*]. OS 38, 38

***Archevêque de Tolède :**

- *1364, 10 avril. S, marchand de Florence, [avec *Fernandus Roderici* et *Marchus Clarini*]. OS 34, 222

ULRICUS DE BOSTENSTENE

Abbé du Mont-Saint-Michel :

- 1363, 15 juillet. S, procureur en curie romaine. OS 34, 2

ULRICUS PONCINI

Évêque de Verdun :

- *1360, 27 août. S, son familier. OS 33, 161
- 1364, 14 mars. S, prêtre, son familier. OS 34, 214v
- 1368, 1^{er} mars. Rome. S, chanoine de Verdun, son familier. OS 38, 74

ULRICUS VOLTZONIS DE ARGENTINA

***Abbé d'Hirsau :**

- *1365, 27 juin. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 145v

Abbé de Neuweiler :

- 1362, 5 octobre. S. OS 34, 122v
- 1363, 26 juillet. S, clerc de Strasbourg. OS 34, 174v
- 1364, 20 juin. S. OS 37, 34v
- 1364, 29 octobre. S. OS 37, 55v

URBANUS FABRICE

Évêque d'Auxerre :

- 1362, 20 novembre. O, moine de Saint-Germain. OS 36, 38v

VIANETUS CUBICULARII

Évêque du Puy :

- 1365, 3 juillet. S. OS 37, 108v

VIDALEUS SADEL

Abbé de Sainte-Foy de Conques :

1365, 27 novembre. V, son procureur. OS 31, 102

VINCENTIUS BONIPARIS

Évêque de Glandèves :

1367, 19 mars. V, moine de Saint-Honorat de Lérins, prieur de Valbonne, son procureur. OS 31, 117

VINCENTIUS DE SIRANO

Abbé de Notre-Dame de Quarante :

1370, 31 octobre. S, camérier. OS 39, 69

1371, 24 mars. S, camérier. OS 39, 121

1372, 8 mars. S, camérier. OS 39, 259v

VITALIS DE BETIS

Abbé d'Escaledieu :

1362, 3 octobre. S, convers. OS 34, 122v

1363, 16 février. S, frère. OS 34, 148v

VITALIS DE SANBOLA

Abbé de Belleperche :

1366, 15 mai. V, recteur d'Angeville, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

WALTERUS COSTERE

Abbé de Bergues-Saint-Winoc :

*1362, 23 mars. S, [avec *Guido Malabayla*], ses procureurs. OS 34, 101v

*1362, 24 mars. V, son procureur. OS 31, 65

1363, 18 mars. V. OS 31, 77v

1365, 18 janvier. V, son procureur. OS 31, 92v

1366, 18 janvier. V, son procureur. OS 31, 104

Abbé de Bonneval [diocèse Chartres] :

1362, 9 novembre. S, [avec *Jacobus Alberi*], ses procureurs. OS 34, 133

***Abbé de Saint-Jacques de Furnes :**

*1363, 18 mars. V, son procureur. OS 31, 77v

***Abbé de Saint-Nicolas de Furnes :**

*1361, 10 décembre. S, son procureur. OS 34, 83

*1361, 24 décembre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 60v

***Abbé de Saint-Bavon de Gand :**

*1363, 1^{er} mars. V, son procureur. OS 31, 75

*1364, 1^{er} mars. V, son procureur. OS 31, 85

*1365, 1^{er} mai. V, son procureur. OS 31, 98v

***Abbé de Saint-Jean de Gand :**

*1361, 1^{er} mai. V, son procureur. OS 31, 53

Abbé de Saint-Faron de Meaux :

1365, 22 décembre. S. OS 37, 145

***Abbé de Saint-Corneille et Cyprien de Ninove :**

*1360, 18 décembre. S, son procureur. OS 33, 188v

*1361, 1^{er} janvier. V, son procureur. OS 31, 47v

*1361, 31 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 62

- *1362, 6 janvier. S, son procureur. OS 34, 91v
 *1366, 12 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 106
Abbé de Saint-Amand-les-Eaux :
 *1361, 1^{er} novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 60
 1362, 20 octobre. S, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 70v
 1364, 22 octobre. V, son procureur. OS 31, 91
 1365, 16 juillet. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 146v
 1366, 10 avril. S, son procureur. OS 37, 170v
 1366, 7 août. V, son procureur. OS 31, 111v
***Abbé de Saint-André-lès-Bruges :**
 *1361, 10 avril. V, son procureur. OS 31, 52v
***Abbé de Saint-Ghislain :**
 *1366, 11 mai. O, son procureur. OS 35, 101 // OS 36, 166
***Abbé de Ter-Doest :**
 *1363, 9 août. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 79v
***Abbé de Notre-Dame de Tronchiennes :**
 *1357, 26 septembre. S. OS 30, 174v
 *1358, 15 septembre. S, son damoiseau. OS 33, 45
 *1366, 27 septembre. V, son procureur. OS 31, 112v
***Abbé des Saint-Pierre et Paul de Warneton :**
 *1358, 25 septembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 28
 *1359, 24 septembre. V, son procureur. OS 31, 35v
 *1360, 25 septembre. V, son procureur. OS 31, 44v
 *1361, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 62
 *1363, 27 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 79
 *1366, 23 janvier. V, son procureur. OS 31, 104
***Abbé de Notre-Dame de Wamezele :**
 *1361, 1^{er} janvier. V, son procureur. OS 31, 47
***Abbé de Notre-Dame de Zoetendael :**
 *1361, 22 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55v
 *1361, 23 octobre. S, son procureur. OS 34, 70
***Abbé de Zonnebeke :**
 *1358, 20 décembre. S. OS 33, 60v
 *1359, 24 septembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 35v
 *1360, 4 janvier. S, son procureur. OS 33, 116v
 *1361, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 62
 *1363, 18 mars. V, son procureur. OS 33, 77v
 *1365, 18 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92v
 *1366, 18 janvier. V, son procureur. OS 31, 104
Évêque de Thérouanne :
 1365, 22 décembre. S. OS 37, 145

WALTHERUS RICHERII DE FICOCURIA

- *Abbé de Saint-Pierre d'Étival :**
 *1387, 31 mai. O, prévôt de Saint-Dié. RA 279, 204
Abbé de Moûtiers-Saint-Jean :
 1371, 29 octobre. S, son procureur. OS 39, 240
 1372, 2 octobre. S. OS 39, 393
 1374, 20 décembre. S, son procureur. OS 40, 318v
 1375, 22 décembre. S. OS 41, 217v

***Abbé de Notre-Dame de Mouzon :**

*1380, 12 janvier. O, son procureur. RA 279, 96v

Abbé de Mureau :

1372, 15 avril. S. OS 39, 295

Abbé de Saint-Seine-l'Abbaye :

1375, 22 décembre. S. OS 41, 216v

Abbé de Saint-Pierre de Senones :

1375, 17 avril. S, son procureur. OS 41, 107

Abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens :

1376, 12 avril. S. OS 41, 266

Abbé de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons :

1372, 16 juillet. S. OS 39, 329v

Abbé de Saint-Médard de Soissons :

1372, 27 mars. S, son procureur. OS 39, 274v

Abbé de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes :

1375, 20 juin. S, son procureur. OS 41, 153v

Évêque de Toul :

1374, 30 mars. S. OS 40, 221

1374, 7 octobre. S. OS 40, 286v

1375, 13 juin. S, son procureur. OS 41, 143v

1375, 24 novembre. S, son procureur. OS 41, 195v

1376, 12 avril. S, son procureur. OS 41, 266

1376, 21 juillet. S, son procureur. OS 41, 298v

*1377, 23 septembre. S, son procureur. IE 345, 45

WERNERUS HERMANNI DE HAMERSTEIN

***Évêque d'Aoste :**

*1372, 15 juin. S, chanoine de Saint-Castor de Coblenche. OS 39, 300

Évêque de Strasbourg :

1372, 15 juin. S, chanoine de Saint-Castor de Coblenche, [avec *Conradus Henrici*]. OS 39, 300

YVO BRITONIS

Abbé de Saint-Pierre-la Couture du Mans :

1372, 14 mai. S, son familier. OS 39, 289

YVO DE RUPPE

Abbé de Saint-Jacques de Montfort-sur-Meu :

1362, 29 novembre. S, chanoine de Rennes. OS 34, 126v

ZENOBIUS MARTINI DE FLORENTIA

***Abbé de Sainte-Marie de Florence :**

*1359, 31 octobre. S, [avec *Johannes de Regio*]. OS 33, 157

Abbé de Saint-Martin de Marmoutier :

1365, 17 août. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Guillelmus Le Haier*]. OS 37, 120

1365, 27 octobre. S, marchand, [avec *Guillelmus Le Haier*]. OS 37, 130

1366, 31 juillet. S, marchand, [avec *Petrus de Corceyo*]. OS 37, 189

1367, 30 avril. S, marchand de Florence. OS 38A, 98

***Abbé de Sainte-Marie *ad capellam* de Naples :**

*1360, 31 octobre. S, marchand en curie, [avec *Leo Pinti de Neapoli*]. OS 33, 173

***Abbé de San Salvatore a Maiella :**

*1360, 19 novembre. S, marchand de Florence. OS 33, 175

***Archevêque de Capoue :**

*1359, 16 septembre. S, marchand de Florence, [avec *Johannes de Forgia*]. OS 33, 96v

***Évêque de Cotrone :**

*1366, 2 décembre. S, marchand de Florence, [avec ses associés]. OS 38A, 65v

ANNEXES II

LISTE DES PROCUREURS A LA CHAMBRE DES PRÉLATS FRANÇAIS

Les prélats français et leurs procureurs *ad obligandum, ad solvendum*
et ad visitandum, à Avignon, sous Urbain V et Grégoire XI
(28 septembre 1362-30 avril 1367 et 27 septembre 1370-13 septembre 1376)

Cette liste, également établie d'après les critères énoncés dans le chapitre premier de la seconde partie « Recensement des procureurs à la Chambre à partir des registres des *Obligationes-Solutiones* » se trouve subdivisée en deux parties :

- A) Les procureurs à la Chambre des abbés français
- B) Les procureurs à la Chambre des évêques et des archevêques français

Elle recense les procureurs successifs de chaque prélat et les différentes interventions qu'ils ont effectuées en leur nom. Tous ces éléments d'informations sont déjà contenus dans la liste des procureurs à la Chambre donnée en Annexes I, mais se ils trouvent ici présentés sous un autre angle d'approche.

Sous le nom de chaque prélat, figure le relevé de ses différents procureurs, classés en suivant l'ordre chronologique de leur première intervention. Les présentes notices sont établies sur un modèle comparable à celles de la liste qui figure dans les Annexes I :

PRÉLAT MANDANT (Ordre et diocèse s'il s'agit d'un abbé)

Nom du procureur :

Date. Lieu. Nature de l'action, titre porté par le procureur dans le registre, [autre procureur avec qui l'action a été effectué]. Références

Comme dans le cas de la liste alphabétique des procureurs, les interventions qui ne rentrent pas directement dans le cadre du sujet (affaires traitées dans un espace de temps et de lieu étranger au cadre de la présente étude, prélats non « français », procureurs non actifs à Avignon sous Urbain V ou Grégoire XI) sont signalées par des *. Pour plus de précision, il convient de se rapporter aux explications fournies au début des Annexes I.

A) LES PROCUREURS A LA CHAMBRE DES ABBÉS FRANÇAIS

ABONDANCE : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Genève)

***Persanallus de Arantone :**

*1380, 11 mai. O, [avec *Radulphus de Alliaco*], ses procureurs. RA 279, 101

***Radulphus de Alliaco :**

*1380, 11 mai. O, [avec *Persanallus de Arantone*], ses procureurs. RA 279, 101

***AGER (O. S. A., diocèse Urgel)**

***Dominicus Pontii :**

*1362, 29 novembre. V, son procureur. OS 31, 71v

AHUN (O. S. B., diocèse Limoges)

Bertoldus de Bajuli :

1366, 7 novembre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 38A, 54

AIRVAULT : SAINT-PIERRE (O. S. A., diocèse Maillezais)

Guillelmus Corderii :

1362, 19 décembre. O, chanoine, son procureur. OS 35, 40v

Johannes de Maubouysson :

1363, 13 novembre. V, son procureur. OS 31, 81

Reginaldus de Faya :

1364, 3 octobre. S, chanoine. OS 37, 49v

1366, 26 mai. V, chanoine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 109

***ALCOBACA (O. Cist., diocèse Lérida)**

***Rogerius de Curtraco :**

*1371, 21 juillet. S. OS 39, 189v

AMBRONAY : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Lyon)

Petrus de Majesta :

1363, 30 janvier. S, moine. OS 34, 142v

Jacobus Coste :

1364, 9 février. S, prieur de Belley. OS 34, 208

AMIENS : SAINT-JEAN (O. Prém., diocèse Amiens)

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 20 septembre. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 125

1365, 27 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 127

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 27 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 127

1366, 14 février. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 158

Radulphus de Alliaco :

1365, 2 octobre. V, chanoine d'Amiens, son procureur. OS 31, 100v

1366, 10 octobre. V, chanoine d'Amiens, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 112v

1366, 14 octobre. S, chanoine d'Amiens. OS 38A, 46

AMIENS : SAINT-MARTIN-AUX-JUMEAUX (O. S. A., diocèse Amiens)

Petrus Flaconis :

1365, 13 septembre. O, chanoine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 151

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 16 juin. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 109v

Radulphus de Alliaco :

1372, 31 janvier. S, camérier du cardinal de Genève. OS 39, 254

1372, 14 mai. S, camérier du cardinal de Genève. OS 39, 295v

1373, 14 janvier. S, chanoine d'Amiens. OS 40, 46v

1373, 8 juillet. S. OS 40, 117v

1374, 18 janvier. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 198v

ANCHIN : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Arras)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1354, 30 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 80v

1362, 31 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 141

Petrus Roberti de Aquila :

1362, 31 décembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 141

1363, 14 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 23v / 200

1365, 31 juillet. S, procureur en curie romaine. OS 37, 120v

1366, 24 mars. S, chanoine de Reims. OS 37, 169v

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 61

Nicolaus de Clino :

1367, 24 avril. S, chanoine de Noyon. OS 38A, 96v

Johannes Trocon de Creciaco :

1371, 8 mai. S, trésorier de Coutances. OS 39, 144

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 254v

Reginaldus de Saillevilla :

1374, 27 mars. S, son procureur. OS 40, 225

1374, 8 août. S. OS 40, 270

1374, 2 novembre. S, son procureur. OS 40, 290v

1375, 1^{er} février. S, chanoine de Seclin, son procureur. OS 41, 67

1375, 29 mai. S, son procureur. OS 41, 127

1375, 19 décembre. S. OS 41, 200

*1377, 23 mars. S, son procureur. IE 345, 18

ANGERS : SAINT-AUBIN (O. S. B., diocèse Angers)

***Petrus Bertrandi :**

*1358, 3 décembre. V, son procureur. OS 31, 23v

*1361, 22 décembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 59

Nicolaus de Lignon :

1362, 19 décembre. V, son procureur. OS 31, 72

1364, 27 novembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 90

1366, 1^{er} décembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 113v

Johannes de Escherbeyo :

1365, 11 novembre. V, licencié dans les deux droits, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 101v

ANGERS : SAINT-NICOLAS (O. S. B., diocèse Angers)

Johannes Parentis :

1364, 21 juin. O, chanoine de Soissons, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 116v

1365, 31 mai. V, prêtre, son procureur. OS 31, 97

1365, 9 juin. S, son procureur. OS 37, 104v

Andreas de Ulmo :

1366, 3 avril. S, procureur en curie romaine. OS 37, 169

1366, 1^{er} décembre. V, son procureur. OS 31, 114

1366, 2 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 59v

*1368, 3 juin. Montefiascone. S, procureur en curie romaine. OS 38, 100v

*1369, 13 avril. Rome. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 119

*1369, 16 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 205

*1388, 31 octobre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 44, 18

*1389, 4 septembre. V, son procureur. OS 44, 19v

*1391, 30 juin. V. OS 44, 24

Johannes de Issoduno :

1367, 13 avril. S, son familier. OS 38A, 92

ANGERS : SAINT-SERGE ET BACHUS (O. S. B., diocèse Angers)

Colinus Comitis :

1375, 1^{er} février. S, clerc, son familier. OS 41, 58v

Johannes Chanbardi :

1375, 5 octobre. S, son procureur. OS 41, 172

ANGERS : TOUSSAINTS (O. S. A., diocèse Angers)

Reginaldus Salhandelli :

1364, 8 novembre. S, son familier. OS 37, 58

1366, 28 juillet. S, son procureur. OS 37, 187v

Andreas de Ulmo :

1366, 3 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 165

1366, 1^{er} décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 114

*1369, 31 décembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 258v

1371, 29 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 39, 102

Robertus Charot :

1376, 12 avril. V, frère, son procureur. OS 41, 323v

ANGLE : SAINTE-CROIX (O. S. B., diocèse Poitiers)

Huguetus Deu :

1365, 8 mars. S, son familier. OS 37, 87v

1365, 8 mars. V, son familier et procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94

Petrus de Grandivalle :

1366, 2 décembre. S, son procureur. OS 38A, 60v

Johannes Choati :

*1368, 21 avril. Rome. S, scribe. OS 38, 91

ANGLES : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Luçon)

Guillelmus Bernerii :

1365, 7 février. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 135v

Johannes de Planceyo :

1366, 6 février. S, licencié en lois. OS 37, 155v

1366, 6 février. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 104v

1367, 9 février. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 116

1367, 9 février. S, son procureur. OS 38A, 72v

Stephanus Botini :

1371, 26 février. S. OS 39, 113v

Guillelmus Boerii :

1376, 14 mars. V, son procureur. OS 41, 323v

***Andreas de Ulmo :**

*1383, 25 septembre. O, son procureur *ad hoc expresse et legitime constitutus*. RA 279, 142v

ANIANE : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Maguelonne)

Guillelmus Boniparis :

1362, 12 octobre. V, prieur, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 70v

Armandus Ruffy :

1362, 24 décembre. S, changeur de Montpellier. OS 34, 134v

Guillelmus Pontii :

1363, 27 septembre. S. OS 34, 8 / 183v

1364, 1^{er} février. S, son écuyer. OS 34, 207v

***Johannes Baruncelli :**

*1368, 27 novembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 163v

***Simon de Crosapetra :**

*1370, 27 avril. Montefiascone. S, moine. OS 38, 299v

Christoforus Geri de Florentia :

1372, 31 janvier. S, sergent d'armes. OS 39, 259

Petrus La Villa :

1374, 11 juillet. S, son *socius*. OS 40, 316v

1375, 31 décembre. S. OS 41, 211

Raymundus Bernardi :

1374, 30 décembre. S, son *socius*. OS 41, 57v

ARDENNE : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Bayeux)

Petrus Anglici :

1363, 20 mars. S, prêtre. OS 34, 153v

Thomas Magni :

1364, 1^{er} février. S, procureur en curie romaine. OS 34, 206v

ARDOREL : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Albi)

Bernardus Bernucii :

1364, 4 avril. S, moine. OS 34, 218

1365, 31 janvier. S, cellérier. OS 37, 77v

ARLES : SAINT-PIERRE DE MONTMAJOUR (O. S. B., diocèse Arles)

Amelius de Brolio :

1364, 26 novembre. S, son familier. OS 37, 55v

1365, 31 octobre. S, son familier. OS 37, 132v

Johannes Baruncelli :

1365, 7 juin. S, sergent d'armes. OS 37, 106 / 136v

***Petrus de Sancto Jorio :**

*1370, 5 avril. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 290v

ARLES-SUR-TECH : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Elne)

Nicolaus Contis de Florentia :

1367, 9 avril. S. OS 38A, 89v

***Dominicus Pontii :**

*1369, 19 octobre. Rome. S, préchantre de Lérida. OS 38, 245

Raymundus de Sancto Stephano :

1372, 24 décembre. S, *operarius* de Saint-Pierre de Besalu. OS 39, 382v

Franciscus Pinada :

1374, 4 février. S, son procureur. OS 40, 199

ARRAS : SAINT-VAAST (O. S. B., diocèse Arras)

Petrus Roberti de Aquila :

*1361, 2 décembre. V, son procureur. OS 31, 58

1363, 26 juin. V, son procureur. OS 31, 79

1365, 2 octobre. V, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 101

Johannes Trocon de Creciaco :

1372, 27 avril. S, trésorier de Coutances. OS 39, 284

1373, 30 avril. S, trésorier de Coutances. OS 40, 84v

1374, 29 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 236v

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 29 avril. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 236v

1375, 7 mai. S. OS 41, 104

1376, 6 février. S. OS 41, 237v

Johannes de Ereyt :

1376, 7 février. V, son procureur. OS 41, 320

***Johannes Parentis :**

*1379, 14 août. S, licencié en lois. IE 350, 30v

ARROUAISE : SAINT-NICOLAS (O. S. A., diocèse Arras)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1361, 22 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 69

1362, 7 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 127v

Petrus Roberti de Aquila :

*1361, 2 décembre. S, son procureur. OS 34, 58

1362, 7 novembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 127v

1363, 11 mars. V, son procureur. OS 31, 75

1365, 30 avril. V, chantre de Laon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96

Henricus Medici de Sancto Martino :

1364, 31 janvier. V, son procureur. OS 31, 83

1365, 25 mai. V. OS 31, 97

1366, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 105

1367, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 116v

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 9 juin. V, son procureur. OS 41, 318

1376, 10 juillet. V, son procureur. OS 41, 315

AUBAZINE (O. Cist., diocèse Limoges)

Gerardus Guistardi :

1365, 25 août. O, archiprêtre de Brive, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 145

Petrus Aureoli :

1366, 3 novembre. S, cellérier. OS 38A, 50v

1366, 10 novembre. V, cellérier, son procureur. OS 31, 113v

AUBIGNY (O. S. B., diocèse Bourges)

Johannes de Vabre :

1363, 18 février. S. OS 34, 149v

1364, 21 novembre. S, son familier. OS 37, 59v

AULNAY-SUR-ODON (O. Cist., diocèse Bayeux)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 31 octobre. S. OS 30, 104

AUMÔNE (O. Cist, diocèse Chartres)

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 3 janvier. S, marchand. OS 37, 84v

1365, 23 juin. S. OS 37, 119v

AURILLAC : SAINT-GÉRAUD (O. S. B., diocèse Saint-Flour)

***Helias de Sancto Exuperio :**

*1362, 29 janvier. O, son frère et procureur. OS 35, 20

Petrus de Fargia :

1365, 6 février. S, son procureur. OS 37, 80

1365, 31 juillet. S, son procureur. OS 37, 83v

1373, 28 février. S, scribe. OS 40, 62v

Gaubertus de Sancto Exuperio :

1365, 2 décembre. S, damoiseau. OS 37, 140v

1375, 9 juillet. S, son frère. OS 41, 136

Guillelmus Mileti :

1366, 8 janvier. S, de Saint-Flour. OS 38A, 70

*1368, 3 mars. Rome. S. OS 38, 77 / 82

*1369, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 221v

1370, 24 décembre. S. OS 39, 92v

Stephanus Rabasserii :

1372, 3 janvier. S, son familier. OS 39, 240v

1376, 12 avril. S, son procureur. OS 41, 249v

AUTUN : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Autun)

Hugo de Molendino :

1366, 28 septembre. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 172

AUXERRE : SAINT-GERMAIN (O. S. B., diocèse Auxerre)

Petrus Lamiche :

1372, 22 juin. S, son familier. OS 39, 302v

AUXERRE : SAINT-MARIEN (O. Prém., diocèse Auxerre)

Petrus de Chissiaco :

1362, 9 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 71v

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 12 juillet. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 87v
1364, 24 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 72
1366, 14 janvier. S. OS 37, 150
1366, 14 janvier. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 103v
1376, 10 juin. V, son procureur. OS 41, 324v

BAIGNES : SAINT-ÉTIENNE (O. S. B., diocèse Saintes)

Petrus de Hospicii :

1365, 31 octobre. S, son familier. OS 37, 134v

BARBEAUX : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Sens)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1361, 27 novembre. S. OS 34, 19v
1363, 18 mars. S. OS 34, 155v
1364, 27 mars. S, marchand. OS 37, 31v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 26 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 92
1366, 23 décembre. S. OS 38A, 69v
1372, 27 février. S. OS 39, 257v

Rogierius de Curtraco :

1366, 11 août. S, procureur de l'ordre cistercien, son procureur. OS 37, 189

***Simon de Bourich :**

*1388, 15 septembre. O, son procureur. RA 279, 227v

BARZELLE : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Bourges)

Nicolaus Albi :

1363, 22 juin. S, clerc du diocèse de Bourges. OS 34, 172v

Johannes de Brecuria alias Pingeri :

1364, 5 octobre. V, son procureur. OS 31, 88v

BAUME-LES-MESSIEURS : SAINT-PIERRE (O. Clun., diocèse Besançon)

Nicolaus de Moyrenco :

*1361, 23 mars. V, son procureur. OS 31, 52v
1363, 1^{er} septembre. V. OS 31, 80

Stephanus Valtherii :

1370, 23 décembre. S, recteur de Saint-Lamain, son procureur. OS 39, 86
1371, 19 juin. S, recteur de Saint-Lamain. OS 39, 154
1371, 22 décembre. S, curé de Saint-Lamain, son procureur. OS 39, 228v
1373, 17 mars. S, son chapelain. OS 40, 68v

Hugo :

1372, 28 juin. S, prieur *insanus* de Besançon. OS 39, 304

Gerardus de Blateranco :

1373, 7 octobre. S. OS 40, 149
1374, 30 mars. S, bachelier en lois. OS 40, 223

BEAUGENCY : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Orléans)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 170v

Bartholomeus Roberti :

1365, 8 janvier. V, prieur de Saint-Donatien d'Orléans, son procureur. OS 31, 91v

Martinus Marie :

1366, 13 avril. V, prieur de Saint-Donatien d'Orléans, son procureur. OS 31, 107

Thomas de Aubentenno :

1367, 16 février. V, son procureur. OS 31, 116

BEAULIEU (DE DINAN) : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Saint-Malo)

Guillelmus Abaudi :

1363, 20 mars. O, son procureur. OS 36, 49v

1365, 30 mai. V, chanoine de Rennes, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97v

Johannes Philipoti :

1363, 29 novembre. S, son procureur. OS 34, 20 / 196v

BEAULIEU-EN-ROUERGUE (O. Cist., diocèse Rodez)

Bartholomeus de Solio :

1362, 17 décembre. S, du monastère. OS 34, 132v

1363, 30 octobre. S, frère. OS 34, 12 / 189

BEAULIEU-LÈS-LOCHES : SAINTE-TRINITÉ (O. S. B., diocèse Tours)

Johannes de Molendino :

1364, 27 janvier. O, moine. OS 36, 100

Guillelmus Ragoys :

1364, 10 décembre. S, recteur de Pouillé. OS 37, 63v

Robinus Paris :

1365, 4 novembre. S, son procureur. OS 37, 132v

Guillelmus de Valeria :

1367, 14 avril. S, moine. OS 38A, 88

BEAULIEU-SUR-MÉMOIRE (O. Clun., diocèse Limoges)

Bertrandus de Veyraco :

1364, 23 décembre. S, maître portier. OS 37, 78v

1366, 22 décembre. S, damoiseau du pape. OS 38A, 68

BEAUVAIS : SAINT-LUCIEN (O. S. B., diocèse Beauvais)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1355, 19 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 105v

1362, 28 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 123

Petrus Roberti de Aquila :

1362, 28 septembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 123

1366, 11 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 65v

*1368, 12 décembre. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 163v

*1370, 16 mars. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 284v

1370, 5 décembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 83v

Anceletus de Brecuria :

1364, 23 mars. S, sergent d'armes. OS 34, 216v

Johannes Spiefamis de Luca :

1370, 5 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 83v

Johannes Chauvetelli :

1372, 14 décembre. S, chanoine de Limoges. OS 39, 377

1373, 31 octobre. S, chanoine de Limoges. OS 40, 167

1374, 8 avril. S. OS 40, 232v

1375, 1^{er} février. S, chanoine de Limoges. OS 41, 59

1375, 24 décembre. S, chanoine de Limoges. OS 41, 216

1376, 12 avril. S, chanoine de Limoges. OS 41, 255v

***Clemens de Grandimonte :**

*1377, 23 mai. S. IE 345, 27

BEAUVAIS : SAINT-QUENTIN (O. S. A., diocèse Beauvais)**Ingerranus :**

1376, 24 avril. S, moine. OS 41, 268v

Simon de Bourich :

1376, 23 juin. S, son procureur. OS 41, 290

1376, 3 septembre. S, son procureur. OS 41, 303v

BEC-HELLOUIN (LE) : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Rouen)**Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 31 octobre. S. OS 30, 103v

*1356, 20 juin. S. OS 30, 131v

*1360, 31 octobre. S. OS 33, 176

1362, 30 décembre. S. OS 34, 138v

1363, 18 mars. S. OS 34, 155

1363, 9 mai. S. OS 34, 166

Johannes Spiefamis de Luca :

*1357, 28 septembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 177

1364, 24 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 83v

1365, 31 mars. S, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 93

1365, 31 octobre. S. OS 37, 135v

1366, 22 juin. S, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 182

1366, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 55v

1367, 20 mars. S, [avec *Robertus de Aquigneyo*]. OS 38A, 82v

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 140v

1371, 23 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 199v

1372, 2 mars. S. OS 39, 263v

1372, 21 juin. S. OS 39, 312

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 89

1373, 31 août. S. OS 40, 133v

1373, 30 novembre. S. OS 40, 181v

1374, 8 avril. S. OS 40, 232v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 271

1375, 6 février. S, marchand d'Avignon. OS 41, 79v

1375, 23 juin. S. OS 41, 140v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 209

Johannes Laurentii :

*1358, 3 décembre. S, son familier. OS 33, 59

*1360, 3 juillet. V, maître ès arts et en médecine, son procureur. OS 31, 40

1362, 28 novembre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 71v

1363, 2 octobre. S, son procureur. OS 34, 9v / 187v

1363, 16 octobre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

Thomas Magni :

1365, 31 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 93

1366, 9 janvier. V, procureur en curie romaine. OS 31, 103v

1366, 22 juin. S, chanoine de Rouen, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 182

Robertus de Aquigneyo :

1367, 20 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 82v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 5 novembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 41v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 5 novembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 41v

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 89

Guillelmus de Lineto :

1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 245v

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1376, 10 avril. V, son procureur. OS 41, 323v

Thomas Yon :

1376, 4 août. S, son procureur. OS 41, 302

***Thomas Le Pourry :**

*1382, 6 septembre. S, procureur en curie romaine, son procureur. OS 46, 87v

*1383, 26 février. S, son procureur. OS 46, 132v

*1388, 3 juin. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 224

BELLEPERCHE (O. Cist., diocèse Montauban)

Martinus Esqumarci :

1363, 4 décembre. V, moine. OS 31, 81v

Rogerus de Curtraco :

1365, 1^{er} février. V, moine de Clairvaux, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine.
OS 31, 93

Raymundus Basati :

1365, 1^{er} avril. S, chanoine de Saint-Benoît de Paris. OS 37, 94v

1365, 22 octobre. V, bachelier en décrets, son procureur. OS 31, 101

Petrus de Chalesio :

1365, 29 novembre. S, prévôt de Nîmes. OS 37, 143

Vitalis de Sanbola :

1366, 15 mai. V, recteur d'Angeville, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

Philippus Pascalis :

1373, 30 septembre. S, de Limoges. OS 40, 142

Johannes de Mejanesio :

1374, 3 novembre. S. OS 40, 292

BELLEVAUX (O. Cist., diocèse Besançon)

Petrus de Jussono :

1367, 17 avril. V, son procureur. OS 31, 119v

BELVAL-BOIS-DES-DAMES : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Reims)

***Ponsardus de Villari :**

*1362, 7 janvier. V, chanoine de Prémontré, son procureur. OS 31, 61

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 3 décembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 90

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 22 décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 115

Balduinus Britonis de Bellomonte :

1373, 29 mars. S, prêtre. OS 40, 73

BÉNISSON-DIEU (O. Cist. diocèse Comminges)

Godefridus de Gardape :

1365, 15 mars. O, son procureur // chanoine de Saint-Séverin, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 35, 90v // OS 36, 139v

Rogerus de Curtraco :

1366, 13 novembre. S, procureur général de l'ordre cistercien, son procureur. OS 38A, 53v

BERDOUÈS (O. Cist., diocèse Auch)

Galaubra de Panassato :

1363, 14 décembre. S, chevalier. OS 34, 23 / 199v

1364, 10 décembre. S, chevalier. OS 37, 63

1365, 7 août. S, chevalier. OS 37, 116v

Bernardus de Senaco :

*1369, 6 décembre. Rome. S, courrier du pape. OS 38, 253v

1372, 7 octobre. S, courrier du pape. OS 39, 347

1373, 9 avril. S, courrier du pape. OS 40, 74

1373, 26 octobre. S, courrier du pape. OS 40, 152v

1374, 12 septembre. S. OS 40, 269v

1376, 31 janvier. S. OS 41, 226

Guillelmus Bernardi :

1370, 4 décembre. S, moine, son procureur. OS 39, 84

BERGUES-SAINT-WINOC (O. S. B., diocèse Thérouanne)

***Guido Malabayla :**

*1362, 23 mars. S, [avec *Walterus Costere*], ses procureurs. OS 34, 101v

Walterus Costere :

*1362, 23 mars. S, [avec *Guido Malabayla*], ses procureurs. OS 34, 101v

*1362, 24 mars. V, son procureur. OS 31, 65

1363, 18 mars. V. OS 31, 77v

1365, 18 janvier. V, son procureur. OS 31, 92v

1366, 18 janvier. V, son procureur. OS 31, 104

Johannes Chazier :

1376, 7 juin. V, son procureur. OS 41, 324

BERNAY : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Lisieux)

***Johannes de Campis :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Philippus Gosse*], ses procureurs. OS 30, 202v

***Philippus Gosse :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Johannes de Campis*], ses procureurs. OS 30, 202v

Michael Dameree :

*1360, 9 juin. V, cleric du diocèse d'Évreux, son procureur. OS 31, 39v

*1361, 26 septembre. V, son procureur. OS 31, 54

1364, 3 juillet. V, recteur de Barcq, son procureur. OS 31, 88

Gaufridus Michaelis :

1365, 26 mai. V, son procureur. OS 31, 97

Robertus de Aquigneyo :

1366, 2 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 105

1367, 19 mars. V, son procureur. OS 31, 117

1370, 27 décembre. S. OS 39, 105

Johannes Spiefamis de Luca :

1372, 2 mars. S. OS 39, 262v

1372, 29 novembre. S. OS 39, 375

1373, 12 décembre. S. OS 40, 167v

1374, 29 novembre. S. OS 40, 309

1375, 24 décembre. S. OS 41, 208v

***Thomas Le Pourry :**

*1387, janvier. V, son procureur. OS 44, 15

BESANÇON : SAINT-PAUL (O. S. B., diocèse Besançon)

***Nicolaus de Moyrenco :**

*1362, 5 juillet. V, son procureur. OS 31, 70

Simon Girardi de Bourdone :

1364, 1^{er} octobre. S, chanoine de Langres. OS 37, 52

1364, 10 octobre. V, chanoine de Langres, son procureur. OS 31, 88v

1365, 31 octobre. S, chanoine de Langres, son procureur. OS 37, 130v

***Petrus de Dampno Benigno :**

*1379, 2 août. O, son procureur. RA 279, 88

BÈZE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Langres)

***Nicolaus de Moyrenco :**

*1361, 9 novembre. V, son procureur. OS 31, 57v

***Simon de Bourich :**

*1387, 5 juin. O, chanoine de Besançon, son procureur. RA 279, 204v

BÉZIERS : SAINT-JACQUES (O. S. A., diocèse Béziers)

Gerardus Fabri :

*1362, 30 avril. O, son procureur. OS 35, 28

1364, 19 juillet. S, scribe. OS 37, 40

Petrus Boquerii de Bitteris :

1362, 9 décembre. S. OS 34, 130

BLANCHELANDE : SAINT-NICOLAS (O. Prém., diocèse Coutances)

Guillelmus Baronis :

1363, 17 juin. O, scribe, son procureur. OS 36, 63

1364, 22 juin. S, scribe. OS 37, 33v

1365, 2 juillet. S, scribe. OS 37, 108v

BLANGY : SAINTE-BERTHE (O. S. B., diocèse Thérouanne)

Petrus Roberti de Aquila :

1365, 9 juin. S. OS 37, 104v

1365, 24 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 151v

Johannes Fauqueti :

1365, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 98

BLAYE : SAINT-ROMAIN (O. S. A., diocèse Bordeaux)

Petrus Arquerii :

1364, 8 février. S, son frère. OS 34, 208

1366, 20 mars. S, son frère. OS 37, 163

Johannes de Marsano :

1365, 28 février. S, prévôt. OS 37, 85v

1372, 15 décembre. S, prévôt. OS 39, 379

Guillelmus Peletarii :

1367, 5 mars. S, camérier. OS 38A, 88v

***Johannes Prepositi :**

*1370, 28 juin. Montefiascone. O, [avec *Petrus Recellis*], ses procureurs. OS 36, 250

***Petrus Recellis :**

*1370, 28 juin. Montefiascone. O, [avec *Johannes Prepositi*], ses procureurs. OS 36, 250

Ranulphus de Maynili :

1371, 9 avril. S, sacriste. OS 39, 128v

Helias Peleti :

1372, 24 mars. S, son *concanonicus*. OS 39, 289

Petrus de Rutella :

1374, 3 février. S, prévôt de Saint-Romain de Blaye. OS 40, 204

Petrus Gaucelini :

1375, 16 mars. S, chanoine. OS 41, 81

BLAYE : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Bordeaux)

Raymundus Bernardi de Roquerio :

1364, 20 août. O, prieur de Saint-Macaire, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 123

Aymericus Lamberti :

1365, 25 septembre. S, clerc, son familier. OS 37, 123

*1368, 19 avril. Rome. S, son familier. OS 38, 90v

BLOIS : NOTRE-DAME DE BOURG-MOYEN (O. S. A., diocèse Chartres)

***Guillelmus Morini :**

*1361, 6 novembre. V, son procureur. OS 31, 56v

Oliverius Bouthoullier :

1363, 27 mai. S, prieur de Sainte-Soline. OS 34, 167v

Johannes :

1365, 15 mai. S, son procureur, [avec *Matheus Gaupechier*]. OS 37, 101

Matheus Gaupechier :

1365, 15 mai. S, [avec *Johannes*]. OS 37, 101

Marchus Clarini :

1366, 30 mai. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 177v

BLOIS : SAINT-LAUMER (O. S. B., diocèse Chartres)

Guillelmus Morini :

*1361, 8 novembre. V, son procureur. OS 31, 57

1366, 26 mars. V, prêtre, son procureur. OS 31, 106v

BOHÉRIES : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Laon)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 12 janvier. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 142

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 12 janvier. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 142

1363, 23 janvier. V, son procureur. OS 31, 73v

1363, 14 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 23v / 200

1364, 20 août. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 88

***BOLOGNE : SAINT-ÉTIENNE ET BARTHÉLÉMY (O. Clun., diocèse Bologne)**

***Johannes Baruncelli :**

*1372, 2 octobre. S. OS 39, 350

***BOLOGNE : SAINT-FABIEN ET SÉBASTIEN (O. S. B., diocèse Bologne)**

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1375, 31 octobre. S. OS 41, 191

BOMPORT (O. Cist., diocèse Évreux)

***Thomas Magni :**

*1358, 23 mars. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 19

BONNECOMBE (O. Cist., diocèse Rodez)

***Guillelmus Engilberti :**

*1381, 26 avril. O, scribe de la Pénitencerie, son procureur. RA 279, 113v

BONNEFONT (O. Cist., diocèse Comminges)

Bernardus de Bugueto :

1364, 10 octobre. O, chanoine de Marseille, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 126v

Guillelmus Grossi :

1366, 28 juillet. S, seigneur de Castel-Arrouy. OS 37, 187v

Petrus Raymundi Leugardi :

1370, 26 octobre. S, marchand de Toulon. OS 39, 68

Galhardus de Cassaneapulcra :

1371, 9 avril. S, syndic. OS 39, 127v

1371, 30 octobre. S, moine. OS 39, 209v

Raymundus Martini :

1372, 28 juillet. S. OS 39, 323v

1372, 10 décembre. S, son familier. OS 39, 373v

1373, 28 septembre. S, son familier. OS 40, 140

1374, 28 septembre. S. OS 40, 271v

1376, 21 juin. S, son familier. OS 41, 278v

1376, 27 août. S, son familier. OS 41, 292v

Guillelmus de Sancto Michaelo :

1375, 28 décembre. S. OS 41, 203

Guillelmus de Ponthenchis :

1376, 28 février. S. OS 41, 238

BONNE-FONTAINE-EN-THIÉRACHE (O. Cist., diocèse Reims)

Gerardus de Buxerris :

1364, 10 décembre. V, procureur général de l'ordre cistercien. OS 31, 90v

Rogerus de Curtraco :

1366, 20 juillet. V, procureur général de l'ordre cistercien, son procureur. OS 31, 111

BONNEVAL (O. S. B., diocèse Chartres)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 19 avril. S. OS 30, 48v

***Guillelmus Abaudi :**

*1354, 20 novembre. V, son procureur. OS 30, 191

Jacobus Alberi :

1362, 9 novembre. S, [avec *Walterus Costere*], ses procureurs. OS 34, 133

Walterus Costere :

1362, 9 novembre. S, [avec *Jacobus Alberi*], ses procureurs. OS 34, 133

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 166

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 24 mars. S, [avec *Johannes Louterelli de Ulmonte*]. OS 37, 166

1367, 23 janvier. S, marchand. OS 38A, 80v

1371, 22 janvier. S, marchand. OS 39, 106v

1371, 23 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 199v

1372, 18 février. S, marchand. OS 39, 256

BONNEVAL (O. Cist., diocèse Rodez)

Johannes de Viridario :

1363, 16 décembre. O, conventuel. OS 36, 92

1364, 29 octobre. S, prieur. OS 37, 55v

1366, 14 mars. S, prieur. OS 37, 162v

1366, 31 octobre. S, prieur. OS 38A, 51

1367, 21 avril. S, prieur. OS 38A, 91

***Guillelmus Engilberti :**

*1382, 20 mai. O, son procureur. RA 279, 123

BORDEAUX : SAINTE-CROIX (O. S. B., diocèse Bordeaux)

Raymundus Bernardi de Roquerio :

1364, 14 juin. V, prieur de Saint-Macaire, son procureur. OS 31, 86v

Petrus Cogniti :

1365, 23 juin. V, clerc, son procureur. OS 31, 98

Petrus de Vaguere :

1376, 11 mars. S, moine. OS 41, 234v

***BORGO SAN SEPOLCRO : S^T-JEAN (Camaldules, diocèse Castello)**

***Thomas Monis de Florentia :**

*1372, 16 août. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 330v

BOULBONNE : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Mirepoix)

***Johannes de Mejanesio :**

*1361, 22 octobre. S, clerc du Sacré Collège. OS 34, 69v

BOULOGNE-SUR-MER : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Thérouanne)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 9 janvier. S, marchand d'Avignon. OS 28, 117

BOURDEIX : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Limoges)

Petrus Mouricherii :

1364, 24 avril. S, chanoine de Vaison. OS 34, 225

BOURGES : SAINT-AMBROISE (O. S. A., diocèse Bourges)

***Thomas Magni :**

*1354, 16 juin. V, son procureur. OS 30, 187

Nicolas Capuardi :

1363, 2 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72v

Petrus Clarini :

1363, 28 novembre. V, son procureur. OS 31, 81v

Henricus Tobie :

1365, 8 avril. V, vicaire à Bourges, son procureur. OS 31, 95v

Petrus Bastonis :

*1368, 23 juin. Montefiascone. S, chanoine du Château. OS 38, 136

1371, 12 juillet. S, chanoine du Château à Bourges. OS 39, 175v

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 249

BOURGES : SAINT-SULPICE (O. S. B., diocèse Bourges)

Johannes de Forgia :

1363, 28 février. S, portier de la porte ferrée. OS 34, 151

1363, 16 octobre. V, portier de la porte ferrée. OS 31, 82v

1364, 18 mars. S, portier mineur. OS 34, 215v

1364, 3 octobre. S, portier de la porte ferrée. OS 37, 53

1365, 27 février. V, portier. OS 31, 93v

1365, 21 juin. S, portier de la porte ferrée, son procureur. OS 37, 152v

1366, 6 mars. V, portier de la porte ferrée, son procureur. OS 31, 105v

1367, 6 mars. V. OS 31, 117v

BOURGUEIL-EN-VALLÉE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Angers)

Johannes Botiguier :

1363, 23 décembre. V, moine, son procureur. OS 31, 83

1364, 10 décembre. S, moine. OS 37, 64v

1364, 10 décembre. V, moine. OS 31, 91

1366, 16 mai. S, moine. OS 37, 175v

1366, 21 mai. V, moine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

Petrus Vassalli :

1365, 2 décembre. V, sous-doyen de Poitiers, son procureur. OS 31, 102

***Philippus Astari de Luca :**

*1368, 11 août. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 131v

***Johannes Matafelonis de Luca :**

*1369, 31 janvier. Rome. S, marchand, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 38, 179

***Johannes Trocon de Creciaco :**

*1369, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Coutances, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 179

Johannes de Nigrandia :

1371, 19 juin. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 200v

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 19 juin. S, marchand de Lucques, [avec *Johannes de Nigrandia*]. OS 39, 200v

Guido de Pinu :

1372, 31 décembre. S, prieur de Cunauld. OS 39, 392v

Raymundus Arnaldi :

1373, 11 octobre. S, prévôt. OS 40, 143v

Johannes Galterii :

1374, 19 septembre. S. OS 40, 272v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 211

1376, 27 septembre. S, son neveu. IE 345, 2

Petrus Fromagerii :

1375, 4 juin. S, son procureur. OS 41, 137

Johannes de Rodano :

1376, 12 avril. S, chanoine d'Orléans, son procureur. OS 41, 281

BOURNET : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Angoulême)**Johannes Mercerii :**

1366, 17 février. V, scribe. OS 31, 104v

Helias Galhardi:

1367, 16 avril. V, moine, son procureur. OS 31, 118v

BRAISNE-SUR-VESLE : SAINT-YVED (O. Prém., diocèse Soissons)**Ponsardus de Villari :**

*1360, 20 mars. V, procureur de l'ordre des Prémontrés, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 37

*1362, 7 janvier. V, de l'ordre des Prémontrés, son procureur. OS 31, 62

1363, 13 janvier. V, son procureur. OS 31, 73

Thomas de Romariis :

1364, 22 avril. V, clerc du diocèse de Cambrai, son procureur. OS 31, 85

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 24 mars. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 166v

Johannes Trocon de Creciaco :

1375, 10 novembre. V, son procureur. OS 41, 321v

***Simon de Bourich :**

*1382, 9 octobre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 44, 6

*1388, 15 septembre. O, son procureur. RA 279, 227v

BUCILLY : SAINT-PIERRE (O. Prém., diocèse Laon)***Johannes Cardonis :**

*1388, 28 mai. V, courrier du pape, son procureur. OS 44, 17

*1390, 10 décembre. V, courrier du pape, son procureur. OS 44, 21

*1391, 29 novembre. V, courrier du pape, son procureur. OS 44, 24

*1392, 23 novembre. V, courrier du pape. OS 44, 25v

CADOUIN (O. Cist., diocèse Sarlat)**Helias de Buxa :**

1362, 12 décembre. V, recteur de *Monsaco*, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72

1363, 8 juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 78v

Helias Servientis :

1363, 16 décembre. O, camérier du cardinal, son procureur. OS 36, 91v

CAEN : SAINT-ÉTIENNE (O. S. B., diocèse Bayeux)

Johannes Spiefamis de Luca :

*1359, 27 avril. S, marchand de Lucques. OS 33, 81

1364, 24 décembre. S. OS 37, 72

1366, 26 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 173

1366, 28 novembre. S. OS 38A, 63v

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1361, 30 octobre. S. OS 34, 12v

*1362, 28 mai. S. OS 34, 111v

1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 161

Richardus Le Chapelier :

1362, 3 décembre. S, son procureur. OS 34, 134

1364, 26 avril. S, [avec *Johannes de Puteo*]. OS 34, 226

Johannes de Puteo :

1364, 26 avril. S, prêtre, [avec *Richardus Le Chapelier*]. OS 34, 226

Robertus de Auzeyo :

1366, 1^{er} juin. V, chanoine de Besançon, son procureur. OS 31, 109

***Philippus Astari de Luca :**

*1368, 5 mai. Rome. S. OS 38, 101v

Dionisius Villani de Rothomago :

1373, 31 mars. S. OS 40, 72

***Thomas Le Pourry :**

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 94

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 113v

*1382, 23 décembre. V, son procureur. OS 44, 7

*1387, 26 janvier. V. OS 44, 15

CALERS (O. Cist., diocèse Rieux)

Petrus :

*1370, 23 février. Rome, O, moine de Boulbonne. OS 36, 242

1371, 30 novembre. S, abbé de Boulbonne. OS 39, 223

Johannes de Gunondo :

1371, 15 juin. S, habitant de Gaillac-Toulzan. OS 39, 156

Johannes de Mota :

1372, 31 mars. S, *jurispertus*. OS 39, 274

1373, 7 avril. S, son procureur. OS 40, 75

Johannes de Rosto :

1372, 21 septembre. S. OS 39, 343

Guillelmus Benedicti :

1373, 3 novembre. S, moine de Saint-Paul-hors-les-murs de Rome. OS 40, 156

Bernardus de Aramo :

1374, 20 mai. S, son familier. OS 40, 241

Bernardus Duranti :

1375, 26 octobre. S. OS 41, 176v

CAMBRAI : SAINT-AUBERT (O. S. A., diocèse Cambrai)

***Guido Malabayla :**

*1362, 29 mars. S, [avec *Guillelmus Quarrelli*], ses procureurs. OS 34, 101v

Guillelmus Quarrelli :

*1362, 29 mars. S, [avec *Guido Malabayla*], ses procureurs. OS 34, 101v

*1362, 5 août. V, son procureur. OS 31, 70

1363, 31 mars. V, son procureur. OS 31, 76

1364, 8 mai. V, chapelain à Cambrai. OS 31, 86

Thomas Magni :

1365, 12 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1366, 7 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108

***Johannes dictus de Nivella de Senogiis :**

*1380, 9 avril. V, chanoine d'Arras. OS 44, 2

CAMBRAI : SAINT-SÉPULCRE (O. S. B., diocèse Cambrai)

Guillelmus Quarrelli :

*1362, 11 mars. V, son procureur. OS 31, 63v

1363, 31 mars. V, chapelain à Cambrai, son procureur. OS 31, 77v

1364, 5 avril. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 86

Thomas Magni :

1365, 27 mars. V, son procureur. OS 31, 95

1366, 12 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 106

Johannes de Lentiens :

1367, 13 mars. V, son procureur. OS 31, 117

Johannes dictus de Nivella de Senogiis :

1370, 29 octobre. S, chanoine de Saint-Géry de Cambrai. OS 39, 68v

***Simon de Bourich :**

*1380, 4 août. O, son procureur. RA 279, 104v

***CAMBRON : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Cambrai)**

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1363, 6 avril. S. OS 34, 158v

*1363, 31 octobre. S. OS 34, 13v

*1363, 30 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 193v

*1364, 20 avril. S, chanoine de Reims. OS 34, 227v

*1365, 19 avril. S, [avec *Albertinus Andree*]. OS 37, 98v

*1365, 2 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 140v

***Albertinus Andree :**

*1365, 19 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 98v

CANIGOU-EN-CONFLENT : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Elne)

Jacobus Ponsa :

1363, 30 septembre. V, prêtre du diocèse d'Elne, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 80

Petrus Guillelmi :

1364, 18 septembre. V, prévôt de Saint-Michel de Cuxa. OS 31, 88

1366, 30 juin. V, prieur de Canoha, son procureur. OS 31, 110

Franciscus Basterii :

1365, 6 octobre. V, son procureur. OS 31, 100v

CAPELLE (LA) (O. Prém., diocèse Toulouse)

***Petrus de Ortis :**

*1362, 10 juin. V, son procureur. OS 31, 69

Bernardus de Cossio :

1375, 31 décembre. S, son familier. OS 41, 202v

***CAPRIOLA (diocèse Sorrento)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1366, 3 octobre. S. OS 38A, 43

***CASAMARI (O. Cist., diocèse Veroli)**

***Petrus de Ortis :**

*1361, 22 juin. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 33, 207v

CASE-DIEU (LA) : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Auch)

Petrus de Villa Commutali :

1363, 2 mai. S, moine. OS 34, 162v

Dominicus :

1363, 29 novembre. S, moine. OS 34, 20 / 195v

Arnaldus Guillelmi de Gardano :

1373, 31 janvier. S. OS 40, 48v

1374, 1^{er} février. S. OS 40, 195

*1379, 25 février. S, son procureur. IE 350, 13v

Raymundus de Teneto :

1373, 23 juin. S, son procureur. OS 40, 113

1373, 30 septembre. S, clerc, son procureur. OS 40, 142v

1376, 28 février. S. OS 41, 233v

1376, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 275

CATEAU-CAMBRÉSIS (LE) : SAINT-ANDRÉ (O. S. B., diocèse Cambrai)

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1354, 27 février. S, chanoine de Rozoy-sur-Serre. OS 30, 35v

***Guillelmus Follomederii :**

*1388, 25 mars. O, clerc du diocèse de Cambrai, [avec *Simon de Bourich*]. RA 279, 220v

***Simon de Bourich :**

*1388, 25 mars. O, procureur royal, [avec *Guillelmus Follomederii*]. RA 279, 220v

CAUNES : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Narbonne)

Petrus Chatinarii :

*1353, 29 novembre. V, prieur d'Orreis, son procureur. OS 30, 180v

*1356, 15 avril. S, prieur d'Orreis. OS 30, 121

1364, 13 juillet. V, moine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 87v

Raymundus Tololleracii :

1362, 24 novembre. V, clerc du diocèse de Lodève, son procureur. OS 31, 71

Bertrandus de Ruppeforti :

1365, 20 octobre. V, moine, son procureur. OS 31, 100v

***Simon de Bourich :**

*1387, 8 février. O, son procureur. RA 279, 190v

CELLE-SAINT-EUSICE : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Bourges)

***Gaufridus Alberti :**

*1357, 19 octobre. S. OS 30, 177

*1358, 22 octobre. S. OS 33, 51v

Matheus Elcuni :

1362, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 72v

Guillelmus Ragoti :

1363, 29 décembre. V, chanoine de Saint-Aignan de Bourges, son procureur. OS 31, 82

1365, 17 janvier. V, prêtre, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 92v

Godefridus de Gardape :

1366, 22 avril. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne. OS 31, 107v

Petrus de Chissiaco :

1366, 16 décembre. V, sous-chantre d'Auxerre. OS 31, 114v

Simon Le Jay :

1375, 28 décembre. S, chanoine de Bourges. OS 41, 200v

1376, 17 avril. S, chanoine de Bourges. OS 41, 251

CENDRAS (O. S. B., diocèse Nîmes)

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1356, 1^{er} février. S. OS 30, 116

***Radulphus Folcandi :**

*1357, 26 janvier. S, son neveu. OS 30, 153

Robertus de Bail de Caslucerno :

1375, 7 mai. S. OS 41, 115

1375, 31 octobre. S, portier. OS 41, 181

Guillelmus Marbonis :

1376, 4 avril. S, son procureur. OS 41, 244v

CERISY-LA-FORÊT : SAINT-VIGOR (O. S. B., diocèse Bayeux)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1356, 22 juin. S. OS 30, 132

*1360, 9 avril. S. OS 33, 135 / 143v

*1361, 13 avril. S. OS 34, 108

1362, 16 novembre. S. OS 34, 136

1363, 9 mai. S. OS 34, 163

Bartholomeus Ruandi :

1367, 23 janvier. S, son familier. OS 38A, 70v

Matheus Meti :

1376, 26 janvier. S. OS 41, 227

***Thomas Le Pourry :**

*1388, 3 juin. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 224

***CESENA : SAINT-LAURENT (O. S. B., diocèse Cesena)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1359, 23 décembre. S, marchand. OS 33, 112

CHAISE-DIEU (LA) (O. S. B., diocèse Clermont)

***Bertrandus de Veyraco :**

*1361, 16 octobre. O, noble, son procureur. OS 35, 11

Martialis La Fersa :

1363, 13 novembre. V, prieur de Peyrus, son procureur. OS 31, 81

Raymundus Fadeti :

1364, 18 septembre. S, son procureur. OS 37, 47v

1364, 18 septembre. V, clerc, son procureur. OS 31, 88v

Guillelmus de Luco :

1366, 6 juin. V, prieur de La Chaulme, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

Johannes de Mejanesio :

1366, 26 novembre. S, chanoine de Beauvais et clerc du Sacré Collège. OS 38A, 56v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 28 septembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 42

*1369, 25 juin. Montefiascone. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 220v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 28 septembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 42

*1368, 1^{er} juillet. Montefiascone. S. OS 38, 117v

*1369, 25 juin. Montefiascone. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 220v

***Matheus Meti :**

*1370, 21 juin. Montefiascone. S, de la société des *Gardae*. OS 38, 330v

Bartholomeus de Rivo :

1371, 19 juin. S, prieur de Montjoux. OS 39, 154v

1372, 24 juin. S, prieur de Montjoux. OS 39, 302

1372, 18 décembre. S, prieur de Montjoux. OS 39, 380

Andreas Ayraudi :

1373, 23 juin. S, prieur de La Chaulme. OS 40, 107

1374, 4 février. S, prieur de La Chaulme. OS 40, 197v

Johannes Ayraudi :

1374, 20 juin. S, clerc du diocèse du Puy. OS 40, 244v

CHALON : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Chalon)**Johannes Coviller de Talento :**

*1362, 24 février. O, son procureur. OS 35, 22v

1363, 20 février. S. OS 34, 149

Jacobus Rebolli :

1363, 3 octobre. S. OS 34, 10

Matheus de Arneto :

1364, 8 janvier. S. OS 34, 203v

Galterus Fabri :

1364, 30 décembre. S, son procureur. OS 37, 68v

CHÂLONS : SAINT-PIERRE-AUX-MONTS (O. S. B., diocèse Châlons)***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 19 avril. S. OS 30, 44v

*1354, 6 novembre. S, marchand. OS 30, 69

***Petrus de Chintrio :**

*1362, 24 mars. V, scribe, procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 64v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 9 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 98

1365, 25 septembre. S, marchand de Lucques. OS 37, 126

1366, 7 février. S, marchand de Lucques. OS 37, 156

1366, 29 septembre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 57

1367, 30 mars. S, changeur. OS 38A, 86v
1371, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 39, 117
1372, 19 juillet. S. OS 39, 321

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 14 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], marchands de Lucques. OS 38, 50v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 14 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], marchands de Lucques.
OS 38, 50v

1368, 23 juin. Montefiascone. S. OS 38, 118v

***Johannes Henrici :**

*1381, 10 avril. S, chanoine de Saint-Pierre d'Aire. OS 45, 60v

*1381, 31 octobre. S, son procureur. OS 45, 99

*1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 78v

*1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 115

*1383, 12 janvier. V, son procureur. OS 44, 7v

CHÂLONS : TOUSSAINTS-EN-L'ÎLE (O. S. A., diocèse Châlons)

Johannes Henrici :

1376, 4 février. S. OS 41, 228

*1384, 8 mars. S, son procureur. RA 279, 151

CHAMBONS (O. Cist., diocèse Viviers)

Durantus Artaldi :

1370, 16 octobre. S, bourgeois de Mende. OS 39, 64

1371, 5 avril. S, bourgeois de Mende. OS 39, 126

Johannes Montanhas :

1371, 17 octobre. S, son moine. OS 39, 209

CHARROUX (O. S. B., diocèse Poitiers)

Johannes Manchani :

1364, 20 avril. V, prêtre, son procureur. OS 31, 85

Nicolaus Cercheuille :

1365, 18 avril. V, moine, son procureur. OS 31, 95v

Guillelmus Stoclausa :

1366, 31 août. V, scribe de la Pénitencerie. OS 31, 111v

Simon Furmerii :

1367, 21 avril. V, prêtre, son procureur. OS 31, 119

CHARTRES : SAINT-JEAN-EN-VALLÉE (O. S. A., diocèse Chartres)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1362, 3 octobre. S. OS 34, 122v

1363, 10 février. S. OS 34, 150v

1363, 19 juin. S. OS 34, 174

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 20 décembre. S, marchand. OS 37, 68v

1366, 27 mars. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 37, 169v

1366, 28 novembre. S. OS 38A, 58v

Garnerius Pinardi de Remis :

1366, 18 juillet. V, son procureur. OS 31, 110v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, marchand de Lucques, son procureur. OS 38, 128v

CHARTRES : SAINT-PÈRE-EN-VALLÉE (O. S. B., diocèse Chartres)

Robertus de Freta :

1363, 24 mai. V, son procureur. OS 31, 77v

Jacobus de Montmorency :

1364, 23 mars. V, prêtre, son procureur. OS 31, 84

Lambertus Piquardi :

1365, 11 mars. V, moine, son procureur. OS 31, 94

Johannes de Rodano :

1376, 30 janvier. V, son procureur. OS 41, 320v

CHÂTEAUDUN : SAINTE-MADELEINE (O. S. B., diocèse Chartres)

Gerardus de Sergiaco :

1364, 19 juillet. S. OS 37, 40v

***Thomas Le Pourry :**

*1383, 1^{er} juin. S, son procureur. OS 46, 153v

*1383, 8 juin. V, son procureur. OS 44, 8v

*1384, 1^{er} septembre. V, son procureur. OS 44, 11

*1385, 20 décembre. V, son procureur. OS 44, 13

CHÂTEAUROUX : SAINT-GILDAS (O. S. B., diocèse Bourges)

Petrus Episcopi :

1363, 4 février. S. OS 34, 144

Petrus Clarini :

1363, 4 juillet. S, marchand de Florence. OS 34, 1v / 174

Johannes de Forgia :

1363, 23 décembre. S, [avec *Petrus Bertrandi*]. OS 34, 27v / 210v

Petrus Bertrandi :

1363, 23 décembre. S, [avec *Johannes de Forgia*]. OS 34, 27v / 210v

Philippus de Sancto Illario :

1375, 2 juin. S, damoiseau. OS 41, 124

CHÂTELLIERS (LES) : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Poitiers)

Johannes Corderii :

1363, 12 mai. O, moine, son procureur. OS 36, 59v

Petrus Ferri :

1364, 28 mai. S. OS 37, 28v

1364, 30 mai. V, du diocèse de Poitiers, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 86v

Guillelmus Ferri :

1365, 6 juin. S, son procureur. OS 37, 104

1365, 6 juin. V, son procureur. OS 31, 97v

1376, 1^{er} février. S, son procureur. OS 41, 225v

Aymericus Meynardi :

1374, 31 octobre. S. OS 40, 288v

Nicolaus Fermeti :

1375, 10 novembre. S. OS 41, 185v

CHAUMONT-PORCIEN (O. Prém., diocèse Reims)

Philippus de Remis :

1373, 23 juillet. S. OS 40, 120

***Simon de Bourich :**

*1383, 17 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 141v

CHERBOURG : NOTRE-DAME-DU-VŒU (O. S. A., diocèse Coutances)

Johannes Foucart :

1364, 21 mai. V, recteur de Notre-Dame de Bricquebec, son procureur. OS 31, 86

1366, 27 mars. V, recteur de Notre-Dame de Bricquebec, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 106v

Thomas Muloti :

1375, 8 novembre. V, son procureur. OS 41, 318v

CHERLIEU (O. Cist., diocèse Besançon)

Godefridus de Gardape :

*1362, 12 juillet. V, son procureur. OS 31, 68v

1363, 24 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne. OS 31, 78

1364, 9 avril. V, son procureur. OS 31, 84v

1365, 29 juillet. V, son procureur. OS 31, 99v

1366, 22 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

Rogerus de Curtraco :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

***Petrus Prepositi :**

*1377, 6 mai. S, son procureur. IE 345, 25v

CÎTEAUX (O. Cist., diocèse Chalon)

***Guillelmus de Fonte :**

*1360, 15 décembre. S, [avec *Petrus de Ortis*]. OS 33, 180

***Petrus de Ortis :**

*1360, 15 décembre. S, procureur général de l'ordre cistercien, [avec *Guillelmus de Fonte*]. OS 33, 180

Rogerus de Curtraco :

1365, 25 juin. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 98

Philibertus Paylardi :

1376, 6 septembre. O, son procureur // chevalier. RA 279, 49 // OS 43, 42v

CLAIRAC : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Agen)

***Bertrandus de Falgayratio :**

*1362, 9 mars. S. OS 34, 151v

1365, 27 septembre. S, sergent d'armes. OS 37, 123v

1366, 28 novembre. S, sergent d'armes. OS 38A, 68v

Gerardus de Bellopodio :

1370, 15 novembre. S, sergent d'armes, [avec *Petrus de Cunba*]. OS 39, 76v

1371, 23 mai. S, sergent, [avec *Bernardus de Calfiata*]. OS 39, 149v

Petrus de Cunba :

1370, 15 novembre. S, chanoine de Rieux, [avec *Gerardus de Bellopodio*]. OS 39, 76

Bernardus de Calfiata :

1371, 23 mai. S, recteur de Villesèque, [avec *Gerardus de Bellopodio*]. OS 39, 149v

CLAIREFONTAINE : SAINT-NICOLAS (O. Prém., diocèse Laon)

Petrus Roberti de Aquila :

*1360, 3 février. V, son procureur. OS 31, 36

*1362, 8 février. V. OS 31, 62v

1363, 20 janvier. V, son procureur. OS 31, 73v

1364, 22 mars. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 84

1366, 24 janvier. V, chanoine de Reims. OS 31, 104

1367, 24 avril. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 119v

CLAIRMARAIS (O. Cist., diocèse Théroouanne)

Rogerus de Curtraco :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

CLAIRVAUX (O. Cist., diocèse Langres)

***Petrus de Ortis :**

*1361, 26 mars. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 49

*1362, 24 mars. V, procureur de l'ordre cistercien. OS 31, 68v

***Godefridus de Gardape :**

*1361, 11 octobre. S. OS 34, 66v

*1362, 21 janvier. S, son procureur. OS 34, 96

Thomas :

1363, 26 août. O, moine, son procureur. OS 36, 76v

***Gerardus de Buxeriis :**

1364, 27 novembre. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 37, 62

Rogerus de Curtraco :

1365, 25 juin. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 98

1365, 29 novembre. S, procureur de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 37, 140v

1366, 20 juillet. V, procureur général de l'ordre cistercien. OS 31, 111

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

1371, 1^{er} mars. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 115

1372, 28 juin. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 315v

1372, 21 août. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 331v

1372, 30 octobre. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 39, 392v

1373, 22 juin. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 40, 113

CLERMONT : SAINT-ALLYRE (O. Clun., diocèse Clermont)

Guillelmus Morandi :

1367, 12 mars. S, prêtre. OS 38A, 99v

CLERMONT : SAINT-ANDRÉ (O. Prém., diocèse Clermont)

Jacobus Brunelli de Monteferrando :

1363, 6 avril. S. OS 34, 156v

Stephanus Rauserii :

1374, 23 octobre. S, camérier portier dit son procureur. OS 40, 288v

1375, 17 avril. S, moine de la Chaise-Dieu. OS 41, 95v

*1381, 23 juin. S, prieur de *Paliesii*, au diocèse de Viviers. OS 45, 81v

Maurinus de Bosco :

1376, 6 février. S, prieur de Saint-Jean de La Chaulme. OS 41, 230v

CLUNY : SAINT-PIERRE (O. Clun., diocèse Mâcon)

Raymundus Rabasse :

*1362, 8 janvier. O, procureur général de l'ordre de Cluny. OS 35, 18

1362, 24 décembre. S, son procureur. OS 34, 138v

1363, 20 mai. S, son procureur. OS 34, 169v

1363, 26 octobre. V, prieur de Tornac, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

1363, 22 décembre. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 34, 211v

1364, 5 mars. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 34, 215v

1365, 5 janvier. S, procureur général de l'ordre. OS 37, 74v

1365, 30 avril. S, prieur de Tornac, procureur général de l'ordre de Cluny. OS 37, 100

1365, 27 septembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 37, 131v

1365, 24 décembre. S, prieur de Tornac. OS 37, 147v

1366, 1^{er} mai. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 37, 175

1366, 7 novembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 38A, 58

1366, 24 décembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 38A, 83

1367, 21 avril. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 38A, 95

1371, 21 juillet. S, procureur de Cluny. OS 39, 177v

1371, 20 décembre. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 39, 228

1372, 8 juillet. S, prieur de Tornac, son procureur. OS 39, 319

1372, 16 novembre. S, son procureur. OS 39, 366

1373, 18 mai. S, doyen de Valensole. OS 40, 96v

1373, 24 décembre. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 40, 205v

1374, 5 décembre. S, doyen de Valensole. OS 40, 307v

1375, 8 novembre. S. OS 41, 187v

1376, 5 avril. S, son procureur. OS 41, 245v

Ciprianus :

1364, 29 juillet. S, des *Alberti novi*. OS 37, 53

Philippus Anglici :

1370, 27 décembre. S, moine, son *socius*. OS 39, 93

COMBELONGUE (O. Prém., diocèse Couserans)

Johannes Fabri :

1374, 20 juillet. S. OS 40, 250

1375, 6 février. S, son procureur. OS 41, 63

Arnaldus Falqueri :

1375, 12 décembre. S. OS 41, 212v

Bernardus de Cartevino :

1376, 12 avril. S. OS 41, 261

COMPIÈGNE : N.-D., S^T-CORNEILLE ET CYPRIEN (O. S. B., diocèse Soissons)

Petrus Roberti de Aquila :

*1362, 28 avril. S, procureur. OS 34, 107v

1363, 9 mars. S, procureur en curie romaine, [avec *Radulphus Theobaldi*]. OS 34, 152

1363, 14 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 23 / 200

1364, 30 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 66

1366, 15 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 185

*1369, 23 février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 188v

Radulphus Theobaldi :

1363, 9 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 152

1363, 15 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 75

Nicasius Mathei :

1367, 1^{er} avril. S, moine. OS 38A, 88

Johannes Trocon de Creciaco :

1371, 14 avril. S, trésorier de Coutances. OS 39, 133v

1373, 7 avril. S, trésorier de Coutances. OS 40, 75v

1373, 21 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 40, 122

1374, 27 mars. S. OS 40, 222v

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 107v

1375, 20 décembre. S, son procureur. OS 41, 206

Johannes Spiefamis de Luca :

1372, 16 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 273

1372, 28 septembre. S. OS 39, 356

***Simon de Bourich :**

*1384, 17 décembre. O, son procureur, procureur en curie romaine *ad hoc legitime constitutus*.
RA 279, 164v

CONCHES-EN-OUCHE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Évreux)

Johannes de Columbis :

*1353, 6 octobre. S, chanoine de Saint-Vaast de Beauvais. OS 30, 19v

*1353, 18 novembre. V, chanoine de Saint-Vaast de Beauvais. OS 30, 180

*1353, 23 décembre. S, chanoine de Saint-Vaast de Beauvais. OS 30, 27

1362, 15 novembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 71

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 31 mai. S. OS 30, 53

***Guillelmus Morini :**

*1361, 6 novembre. V, son procureur. OS 31, 56v

Thomas Magni :

1363, 16 septembre. O, procureur en curie romaine. OS 36, 78

1364, 20 juillet. S, son procureur. OS 37, 43

1364, 21 août. V, procureur en curie romaine. OS 31, 88

1364, 24 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 70v

1365, 21 juillet. S, son procureur. OS 37, 114

1365, 17 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 147v

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1366, 26 septembre. S, son procureur. OS 38A, 77

1367, 25 avril. V. OS 31, 118v

1367, 27 avril. S, son procureur. OS 38A, 99

***Robertus de Aquigneyo :**

*1368, 19 février. Rome. O, licencié en lois, son procureur. OS 36, 195

Johannes de Segria :

1373, 31 mai. S, chanoine de Coutances. OS 40, 98v

Thomas Le Pourry :

1376, 16 août. V. OS 41, 324v

CONQUES : SAINTE-FOY (O. S. B., diocèse Rodez)

Guillelmus Ademarii :

*1354, 18 août. V, son procureur. OS 30, 188v

1363, 10 février. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 74v

1364, 8 janvier. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 82v

Vidaleus Sadel :

1365, 27 novembre. V, son procureur. OS 31, 102

Berengarius de Conis :

1366, 19 novembre. V, son procureur. OS 31, 113v

CORBIE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Amiens)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 21 juin. S. OS 30, 53

*1356, 4 novembre. S. OS 30, 145

*1357, 28 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 170v

***Godefridus de Gardape :**

*1361, 8 février. S, procureur. OS 33, 193v

Petrus Roberti de Aquila :

1362, 5 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 125

1363, 31 janvier. V, son procureur. OS 31, 74

1364, 12 février. S, procureur en curie romaine. OS 34, 210

1364, 11 mars. V, chanoine de Reims. OS 31, 84

1364, 20 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 42v

1365, 21 juillet. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 117v

1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 135v

1371, 29 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 217v

1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 281

Michael Waleti :

1364, 30 décembre. S, son chapelain. OS 37, 71

1365, 27 août. V, son procureur. OS 31, 100

1366, 11 mars. V, son procureur. OS 31, 106

1367, 4 février. S, son chapelain, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 72

1367, 15 mars. V, son chapelain et procureur. OS 31, 117

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 21 juillet. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 117v

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 135v

1367, 4 février. S, marchand de Lucques, [avec *Michael Waleti*]. OS 38A, 72

1370, 29 novembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 85

1371, 24 mai. S, marchand de Lucques. OS 39, 164v

1371, 29 octobre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 217v

1372, 24 mars. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 281

1372, 30 octobre. S. OS 39, 372

1374, 27 juin. S. OS 40, 265

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 15 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], marchands de Lucques. OS 38, 51

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 15 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], marchands de Lucques.
OS 38, 51

*1368, 1^{er} juillet. Montefiascone. S. OS 38, 117

Radulphus de Alliaco :

1373, 20 mai. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 97

1373, 19 décembre. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 173

1375, 1^{er} février. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 60

1375, 30 avril. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 130v
1376, 26 mars. S. OS 41, 248v

CORBION : SAINT-LAUMER (O. S. B., diocèse Chartres)

Aymericus de Loderiis :

1374, 30 décembre. S. OS 41, 49

CORMEILLES : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Lisieux)

Johannes Gosse :

1362, 13 décembre. V, son procureur. OS 31, 71v

Philippus Gosse :

1363, 19 décembre. V, son procureur. OS 31, 82

Guillelmus Pererii :

1364, 3 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 49

1364, 23 octobre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 89

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 3 octobre. S, [avec *Guillelmus Pererii*]. OS 37, 49

Thomas Magni :

1366, 30 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 107

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1366, 12 décembre. V, son procureur. OS 31, 114v

***Thomas Le Pourry :**

*1387, janvier. V, son procureur. OS 44, 15

*1391, 14 janvier. V, son procureur. OS 44, 21v

CORMERY : SAINT-PAUL (O. S. B., diocèse Tours)

Gaufridus Nigri :

1363, 7 février. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 74

Johannes Brides :

1364, 5 janvier. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 82v

Guillelmus Ragoys :

1364, 24 décembre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 91v

***Johannes Choati :**

*1377, 14 février. Rome. O, scribe des lettres apostoliques, son procureur. RA 279, 53v // OS 43, 45

*1382, 24 février. S, scribe de la Pénitencerie. OS 46, 47v

CRÉSPIN-EN-HAINAUT : SAINT-LANDELIN (O. S. B., diocèse Cambrai)

Johannes dictus de Nivella de Senogiis :

1366, 27 novembre. S, chanoine de Saint-Géry de Cambrai. OS 38A, 57

*1368, 27 janvier. Rome. S, abrégiateur. OS 38, 70

*1369, 6 avril. Rome. S, chanoine de Saint-Géry de Cambrai. OS 38, 195v

CROIX-SAINT-LEUFROY (O. S. B., diocèse Évreux)

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1359, 1^{er} mars. S. OS 33, 72v

Johannes Trocon de Creciaco :

1372, 14 juin. S, trésorier de Coutances. OS 39, 299v

1372, 23 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 391v

***Thomas Le Pourry :**

*1388, 13 avril. O. RA 279, 222

CRUAS : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Viviers)

Armandus deus Hermens :

1362, 22 novembre. S, camérier. OS 34, 128v

1363, 11 février. S, camérier. OS 34, 147

1363, 24 novembre. S, camérier. OS 34, 18v / 194v

1364, 20 juillet. V, camérier, son procureur. OS 31, 87v

Petrus Rostagni :

1363, 24 février. V, réfectoier, son procureur. OS 31, 74v

Pontius Armandi :

1363, 25 novembre. V, moine, son procureur. OS 31, 81

Petrus de Furno :

1371, 26 septembre. S, moine, son procureur. OS 39, 197v

1372, 20 mars. S, pitancier. OS 39, 266v

1372, 28 septembre. S, son procureur. OS 39, 343v

1373, 31 mars. S, moine, son procureur. OS 40, 71

1373, 22 juin. S, son procureur. OS 40, 101v

CRUIS : SAINT-MARTIN (O. S. A., diocèse Sisteron)

Petrus de Bartlona :

1364, 19 décembre. S, son neveu. OS 37, 66

Rostagnus de Chalucio :

1372, 31 décembre. S, chanoine de Bayeux. OS 39, 391v

CUISSY : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Laon)

Petrus Roberti de Aquila :

*1362, 2 juillet. S, chanoine de Reims. OS 34, 117v

*1362, 6 juillet. V, son procureur. OS 31, 69v

1363, 25 septembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 7v / 188

1363, 20 octobre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 80v

1364, 29 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 219v

1364, 20 août. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 88

1364, 28 septembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 53v

1365, 30 avril. S, chanoine de Reims. OS 37, 101

1365, 9 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 141v

1366, 25 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 112

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 56v

1367, 1^{er} mars. S, chanoine de Reims, procureur en curie romaine. OS 38A, 82

*1368, 16 septembre. Montefiascone. S. OS 38, 140

*1369, 22 juin. Montefiascone. S, chanoine de Laon. OS 38, 219

*1370, 8 avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 294v

1371, 26 septembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 205v

1372, 18 février. S, chantre de Laon. OS 39, 256v

1372, 24 décembre. S, chantre de Laon. OS 39, 292

Ponsardus de Villari :

1363, 15 janvier. S, prieur de Prémontré. OS 34, 152v

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 205v

DÉOLS : SAINT-PIERRE ET PAUL (O. S. B., diocèse Bourges)

Guillelmus Thebardi :

1365, 9 août. V, son procureur. OS 31, 99v

Thomas Monis de Florentia :

1371, 27 août. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 39, 197

1373, 27 août. S, des *Alberti*, [avec *Johannes Choati*]. OS 40, 127v

Johannes Choati :

1373, 27 août. S, scribe, [avec *Thomas Monis de Florentia*]. OS 40, 127v

*1381, 23 juin. S, scribe de la Pénitencerie. OS 45, 90v

Maurinus de Bosco :

1376, 25 avril. S, prieur de Saint-Jean de La Chaulme. OS 41, 258v

***Guillelmus Scoti :**

*1379, 4 juillet. S, chanoine de Clermont. IE 350, 26v

***Aymericus de Monte Rabroso :**

*1386, 11 septembre. O, [avec *Simon de Bourich*], ses procureurs. RA 279, 193v

***Simon de Bourich :**

*1386, 11 septembre. O, [avec *Aymericus de Monte Rabroso*]. RA 279, 193v

DIJON : SAINT-BÉNIGNE (O. S. B., diocèse Langres)

***Gaufridus Sapientis :**

*1358, 11 octobre. S, son écuyer. OS 33, 49

Petrus de Brugis :

1363, 21 novembre. S, son procureur. OS 34, 17v

Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :

1364, 24 octobre. S. OS 37, 55

Aubericus Odineti de Hanonvilla :

1366, 30 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 166

Johannes :

1367, 6 février. S, convers. OS 38A, 75

Petrus Roberti de Aquila :

1371, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 218

Odo :

1373, 11 août. S, prieur d'Arnay-le-Duc. OS 40, 127

Guillelmus Brunelli de Argeyo :

1374, 15 mars. S, son procureur. OS 40, 209v

1376, 19 avril. S, son procureur. OS 41, 253v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1381, 31 octobre. S. OS 45, 100

*1382, 5 avril. S, son procureur. OS 46, 59

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 112

DIJON : SAINT-ÉTIENNE (O. S. A., diocèse Langres)

Petrus Bellavuchi :

1363, 20 juillet. O, son procureur. OS 36, 66

Johannes de Claravalle :

1364, 15 octobre. S, prieur de Til-Châtel. OS 37, 53

1364, 23 octobre. V, prieur de Til-Châtel, son procureur. OS 31, 89

Johannes Le Bongonhos :

1366, 3 juin. S, tailleur du pape. OS 37, 179v

Johannes de Marigueyo :

1371, 5 février. S, son procureur. OS 39, 111

1373, 4 avril. S, prieur de Amanzey-lès-Bourbon-Lancy. OS 40, 71v

1375, 13 avril. S. OS 41, 93

Johannes Burgondionis :

1371, 25 octobre. S, sergent d'armes. OS 39, 208

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1381, 19 avril. S. OS 45, 65

*1381, 16 décembre. S, son procureur. OS 45, 118

*1387, 8 février. O, procureur en curie romaine, son procureur. RA 279, 190v

DIJON : SAINT-RÉMY (O. S. B., diocèse Langres)**Reginaldus Rogeti :**

1363, 23 avril. S, clerc du diocèse de Rodez. OS 34, 162v

Guillelmus Brunelli de Argeyo :

1374, 24 juillet. S, son procureur. OS 40, 250v

DIVIELLE : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Dax)**Johannes de Petro :**

1375, 1^{er} octobre. S. OS 41, 169

DOMMARTIN : SAINT-MILON (O. Prém., diocèse Amiens)**Ponsardus de Villari :**

*1360, 15 avril. V, procureur de l'ordre des Prémontrés, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 31, 37

*1362, 7 janvier. V, son procureur. OS 31, 61

1363, 13 janvier. V, son procureur. OS 31, 73

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 3 décembre. V, chantre de Laon. OS 31, 90

1366, 18 décembre. V, son procureur. OS 31, 115

1372, 27 mars. S, chantre de Laon. OS 39, 280

1373, 5 février. S, chantre de Laon. OS 40, 59v

1373, 29 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 190

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 231v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 14 mars. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 166v

Johannes Spiefamis de Luca :

1373, 29 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 190

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 231v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 286

1375, 28 avril. S. OS 41, 113

1375, 7 août. S. OS 41, 156v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 209v

1376, 27 mars. S. OS 41, 247v

Franciscus Spiefamis de Luca :

1375, 6 octobre. V, marchand d'Avignon, son procureur. OS 41, 321

Johannes Parpaloni :

1376, 12 avril. V, son procureur. OS 41, 323v

***DUNES (O. S. B., diocèse Thérrouanne)**

***Petrus de Ortis :**

*1361, 26 mars. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 49

***Godefridus de Gardape :**

*1362, 4 février. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

*1364, 30 mars. V, procureur en curie romaine. OS 31, 84

*1365, 6 octobre. V, son procureur. OS 31, 100v

*1366, 19 janvier. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur. OS 31, 105

***Rogerius de Curtraco :**

*1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

EAUNES (O. Cist., diocèse Toulouse)

Raymundus de Arcesio :

1364, 15 mars. O, abbé de Pontaut, son procureur. OS 36, 103v

Petrus de Trinitate :

1364, 13 novembre. S, chanoine de Saint-Félix de Toulouse. OS 37, 58

Guillelmus Stephani de Tholosa :

1367, 7 janvier. S. OS 38A, 70

***EBRACH (O. S. B., diocèse Würzbourg)**

***Rogerius de Curtraco :**

*1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

ÉBREUIL : SAINT-LÉGER (O. S. B., diocèse Clermont)

Raymundus de Calsada :

1364, 28 septembre. S, moine. OS 37, 49

Johannes Leonardi :

1365, 27 juin. S, moine. OS 37, 10v

ÉLAN (O. Cist., diocèse Reims)

Johannes Louterelli de Ulmonte :

*1361, 23 décembre. O, son procureur. OS 35, 17v

1362, 20 décembre. S, son procureur. OS 34, 161v

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 20 avril. S, chanoine de Reims. OS 34, 227

*1369, 27 juillet. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 235v

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 206v

1372, 7 août. S, chantre de Laon. OS 39, 329v

ESCALE DIEU (O. Cist., diocèse Tarbes)

***Galaubra de Panassato :**

*1358, 14 avril. S, chevalier. OS 33, 27v

Vitalis de Betis :

1362, 3 octobre. S, convers. OS 34, 122v

1363, 16 février. S, frère. OS 34, 148v

Dominicus de Civitate :

1363, 19 septembre. S, convers. OS 34, 182

Anerius Blanchi :

1370, 18 décembre. S, son familial. OS 39, 86

Arnaldus de Virano :

1372, 16 décembre. S, moine. OS 39, 378v

Dominicus de Guera :

1374, 3 décembre. S, moine. OS 40, 311v

***ESTANG (L') (O. S. A., diocèse Vich)**

***Dominicus Pontii :**

*1371, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 210v

*1372, 30 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 355

ÉTIVAL : SAINT-PIERRE (O. Prém., diocèse Toul)

***Gerardus Sendeti :**

*1359, 31 janvier. S, chanoine de Verdun. OS 33, 66v

***Waltherus Richerii de Ficocuria :**

*1387, 31 mai. O, prévôt de Saint-Dié. RA 279, 204

ÉVREUX : SAINT-TAURIN (O. S. B., diocèse Évreux)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1353, 23 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 124

*1354, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71

*1355, 4 avril. S. OS 30, 89

*1355, 31 octobre. S. OS 30, 104

1363, 10 février. S. OS 34, 150v

1364, 27 mai. S, marchand. OS 37, 28

Jacobus Blanchi :

*1353, 30 octobre. S, associé de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*. OS 30, 23v

1364, 15 avril. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 84v

***Johannes de Segria :**

*1362, 9 avril. O, recteur du Fidelaire, son procureur. OS 35, 26v

Michael Dameree :

1363, 18 mars. V, recteur de Barcq, son procureur. OS 31, 75v

Johannes Spiefamis de Luca :

1373, 31 mars. S. OS 40, 73v

1373, 30 décembre. S. OS 41, 70

1375, 28 avril. S. OS 41, 114

ÉVRON : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Le Mans)

Johannes Dulcini :

1372, 4 décembre. S. OS 39, 373

Johannes Spiefamis de Luca :

1373, 29 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 169

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 29 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 169

FAISE (LA) (O. Cist., diocèse Bordeaux)

***Arnaldus de Fagia :**

*1353, 21 juin. S, scribe de la Pénitencerie. OS 28, 133v

FALAISE : SAINT-JEAN-BAPTISTE (O. Prém., diocèse Sées)

Johannes de Segria :

1372, 28 juillet. S, chanoine de Coutances. OS 39, 323

1373, 20 mai. S, chanoine de Coutances. OS 40, 94v

Nicolaus Crueti :

1374, 26 septembre. S, son procureur. OS 40, 295

Johannes de Margino :

1376, 24 juillet. S, chanoine. OS 41, 292

1376, 14 août. V, son procureur. OS 41, 324v

FAVERNEY : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Besançon)

Guillelmus Fulconis de Villabicheto :

1374, 30 décembre. S. OS 41, 59v

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 121v

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 184v

FÉCAMP : SAINTE-TRINITÉ (O. S. B., diocèse Rouen)

***Petrus de Furno :**

*1353, 8 juillet. S, son procureur. OS 28, 136

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 17 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 113v

1366, 18 septembre. S, [avec *Albertus de Sancto Christoforo*]. OS 38A, 44v

1367, 15 février. S, marchand, [avec *Albertus de Sancto Christoforo*]. OS 38A, 78

1371, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 39, 149

1371, 29 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 220v

1372, 1^{er} mars. S. OS 39, 265v

1372, 28 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 348

1373, 31 janvier. S. OS 40, 53

1374, 21 juillet. S. OS 40, 258

1374, 29 novembre. S. OS 40, 308v

1375, 28 avril. S. OS 41, 113v

1375, 7 août. S. OS 41, 157

1375, 24 décembre. S. OS 41, 210v

1376, 28 juin. S. OS 41, 286v

Gaufridus Fullonis :

1365, 4 juin. S, chanoine d'Amiens. OS 37, 105

1366, 25 février. S, chanoine d'Amiens. OS 37, 158v

Albertus de Sancto Christoforo :

1366, 18 septembre. S, chanoine de Metz, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 44v

1367, 15 février. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 78

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 38v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 38v

Petrus Roberti de Aquila :

*1368, 16 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 113

*1368, 26 septembre. Montefiascone. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*].
OS 38, 140v

***Johannes Matafelonis de Luca :**

*1368, 26 septembre. Montefiascone. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 140v

***Simon de Bourich :**

- *1382, 31 octobre. S, son procureur. OS 46, 95
- *1383, 26 septembre. V, son procureur. OS 44, 9
- *1386, 28 septembre. V, son procureur. OS 44, 14v
- *1388, 12 juin. V, son procureur. OS 44, 17v

FÉNIERS [LE VAL-HONNÊTE] (O. Cist., diocèse Clermont)

***Bernardus Marcumba :**

- *1359, 20 décembre. V, cleric, son procureur. OS 31, 33
- *1361, 23 décembre. V, son procureur. OS 31, 60

***FERRARE : SAINT-BARTHÉLÉMY (O. S. B., diocèse Ferrare)**

***Johannes Baruncelli :**

- *1371, 14 janvier. S, changeur suivant la curie romaine. OS 39, 99

***Bernardus Sorberii :**

- *1372, 20 mars. S. OS 39, 267

FERRIÈRES : SAINT-LÉONARD (O. S. B., diocèse Poitiers)

Andreas de Ulmo :

- 1364, 27 janvier. O, procureur en curie romaine. OS 36, 97
- 1366, 10 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 161

FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Sens)

Johannes de Lignaco :

- 1362, 10 décembre. O, cleric de Mâcon, son procureur. OS 36, 40v

Johannes Spiefamis de Luca :

- 1364, 30 octobre. S, marchand. OS 37, 57
- 1364, 4 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 90v

Oliverius Dinghelmonstre :

- 1365, 4 décembre. V, cleric du diocèse de Théroutanne, son procureur. OS 31, 101

Robertus de Bail de Caslucerno :

- 1366, 30 décembre. S. OS 38A, 66
- 1366, 31 décembre. V, maître portier. OS 31, 115

FERTÉ-SUR-GROSNE (LA) (O. Cist., diocèse Chalon)

Gerardus de Buxeriis :

- 1364, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 90v

FEUILLANT : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Rieux)

Raymundus Crinholi :

- 1373, 4 juin. S, frère. OS 40, 109

FIGEAC (O. Clun., diocèse Cahors)

Gerardus de Fagu :

- *1362, 4 février. S, son familier. OS 34, 95v
- 1362, 25 octobre. S, vicaire de Sabadel. OS 34, 125v
- 1362, 25 octobre. V, son procureur. OS 31, 70v

Johannes de Solhos :

- 1364, 21 décembre. V, damoiseau du diocèse de Saint-Flour, son procureur. OS 31, 91v

Petrus de Meleto :

1365, 24 décembre. V, son procureur. OS 31, 103

1366, 27 novembre. V, son procureur. OS 31, 113v

FILLY (O. S. A., diocèse Genève)

Guillelmus Choverat :

1363, 26 janvier. S, chanoine de Genève. OS 34, 142

Gerardus de Octone :

1363, 31 décembre. S, du diocèse de Langres. OS 34, 26v / 202v

FLABEMONT : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Toul)

***Petrus de Dampno Benigno :**

*1385, 19 septembre. O, procureur en curie romaine, son procureur. RA 279, 181

FLAVIGNY (O. S. B., diocèse Autun)

Johannes de Ormilla :

1364, 13 mars. V, cleric du diocèse de Verdun, son procureur. OS 31, 84

Georgius de Edua :

1370, 14 décembre. S, moine de Saint-Seine. OS 39, 85v

Johannes de Villeregali :

1372, 3 décembre. S, son procureur. OS 39, 371

1373, 19 novembre. S, son procureur. OS 40, 160v

Anequinus de Vilarel :

1374, 16 octobre. S, son procureur. OS 40, 285v

1375, 24 mars. S, son procureur. OS 41, 84v

1375, 18 septembre. S, son procureur. OS 41, 162v

***FLORENCE : SAINTE-MARIE (O. S. B., diocèse Florence)**

***Johannes de Regio :**

*1359, 31 octobre. S, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 33, 157

***Zenobius Martini de Florentia :**

*1359, 31 octobre. S, [avec *Johannes de Regio*]. OS 33, 157

***FLUVIA : SAINT-MICHEL (O. S. B., diocèse Gérone)**

***Dominicus Pontii :**

*1362, 21 novembre. V, chanoine d'Huesca, son procureur. OS 31, 71

*1371, 29 mars. S, son procureur. OS 39, 135

*1371, 27 septembre. S, son procureur. OS 39, 203v

*1372, 13 février. S, préchantre de Lérida. OS 39, 255v

FOIGNY (O. Cist., diocèse Laon)

Godefridus de Gardape :

*1362, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 68v

1363, 24 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne. OS 31, 78

Gerardus de Buxeriis :

1364, 1^{er} juillet. V, moine, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 87

Rogerus de Curtraco :

1365, 25 juin. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 98

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Petrus Roberti de Aquila :

1366, 27 janvier. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 160v

*1368, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 70

*1368, 7 août. Montefiascone. S. OS 38, 137v

*1369, 26 mars. Rome. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 195v

1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 233v

1372, 27 mars. S, chantre de Laon. OS 39, 282

1373, 21 avril. S. OS 40, 92

1374, 23 mars. S. OS 40, 206v

***Johannes Matafelonis de Luca :**

*1369, 26 mars. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 195v

***Johannes Trocon de Creciaco :**

*1370, 8 avril. Rome. S, trésorier de Coutances. OS 38, 294v

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 109v

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 153

1376, 7 avril. S, son procureur. OS 41, 254

1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 304 / 307

FOIX : SAINT-VOLUSIEN (O. S. A., diocèse Pamiers)

Bernardus de Bugueto :

1376, 30 août. S. OS 41, 295v

FONTCAUDE : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Saint-Pons-de-Thomières)

Gerardus Fabri :

1363, 9 février. S, scribe. OS 34, 146v

Johannes Hugonis :

1370, 10 décembre. S, camérier. OS 39, 82v

1371, 30 juillet. S, chanoine. OS 39, 187v

Bernardus de Circio :

1372, 27 mars. S, son chapelain. OS 39, 271

Pontius Constantii :

1373, 9 août. S, son familier. OS 40, 125

Johannes Stephani :

1373, 15 décembre. S, recteur de Saint-Étienne de Cabrières. OS 40, 173v

FONTENAY-LE-MARMION : SAINT-ÉTIENNE (O. S. B., diocèse Bayeux)

Johannes Jacobi :

*1361, 20 octobre. V, son procureur. OS 31, 55

1363, 20 juillet. O, son procureur. OS 36, 66v

Guillelmus Magistri :

1364, 10 mai. S, son familier. OS 34, 228

1364, 10 mai. V, clerc du diocèse de Bayeux. OS 31, 85v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 3 janvier. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 73v

FONTENELLES (LES) : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Luçon)

Aymericus de Valle :

1365, 9 décembre. S, trésorier de Nicosie. OS 37, 141v

FONTFROIDE : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Narbonne)

Guillelmus Amici :

- *1358, 6 avril. S, de l'ordre cistercien. OS 33, 27
- *1359, 4 février. S. OS 33, 69
- *1359, 26 juin. S. OS 33, 88v
- *1360, 2 janvier. S, de la Pignotte. OS 33, 116v
- *1360, 4 novembre. S, aumônier de la Pignotte, de l'ordre cistercien. OS 33, 172
- *1362, 10 juin. S, aumônier de la Pignotte. OS 34, 112
- 1363, 13 novembre. S. OS 34, 15v / 192v
- 1364, 10 mai. S, convers. OS 37, 27
- 1364, 7 novembre. S, aumônier de la Pignotte. OS 37, 58
- 1365, 7 juin. S. OS 37, 103v
- 1366, 4 avril. S, aumônier de la Pignotte. OS 37, 166v
- 1366, 11 décembre. S. OS 38A, 61v
- *1368, 19 janvier. Rome. S. OS 38, 62
- *1368, 4 décembre. Rome. S. OS 38, 153v
- 1370, 13 novembre. S, bullateur. OS 39, 76
- 1371, 10 avril. S, bullateur. OS 39, 129
- 1371, 30 décembre. S, bullateur. OS 39, 235
- 1372, 28 juin. S, bullateur. OS 39, 308v

***Raymundus Gayraudi :**

- *1358, 5 octobre. S. OS 33, 48v

Guillelmus Cuniti :

- 1363, 18 mai. S, frère. OS 34, 166

FONTGOMBAULT : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Bourges)

Johannes Brides :

- 1365, 6 août. O, licencié en lois, son procureur // licencié en lois, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 35, 94 // OS 36, 148v

***Johannes Choati :**

- *1368, 21 avril. Rome. S, scribe. OS 38, 91v

FOREST-MONTIERS : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Amiens)

Johannes Fauqueti :

- *1357, 1^{er} avril. V, son procureur. OS 31, 11v
- 1364, 12 juin. V, son procureur. OS 31, 86v
- 1365, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 98
- 1366, 14 juin. V, son procureur. OS 31, 109v

***FOSSA NUOVA (O. Cist., diocèse Terracina)**

***Guillelmus Amici :**

- *1377, 9 juin. Rome. O, bullateur. RA 279, 60v // OS 43, 48v
- *1382, 16 avril. O, bullateur, son procureur. RA 279, 122

FOUCARMONT : SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE (O. Cist., diocèse Rouen)

***Thomas Le Pourry :**

- *1386, 14 mars. O, son procureur. RA 279, 187
- *1391, 14 janvier. V. OS 44, 22

FOUGÈRES : SAINT-PIERRE DE RILLÉ (O. S. A., diocèse Rennes)

***Gaufridus Alberti :**

- *1354, 21 mars. S, son procureur. OS 30, 38
- *1354, 21 mars. V, son procureur. OS 30, 183

FRANQUEVAUX : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Nîmes)

Hugo de Belle Vicine :

1363, 24 novembre. S, son procureur. OS 34, 18v / 195

Raymundus :

1376, 26 août. S, moine. OS 41, 293v

***Guillelmus Amici :**

*1387, 8 juillet. O, bullateur, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 206

***FURNES : SAINT-JACQUES (O. S. B., diocèse Thérouanne)**

***Walterus Costere :**

*1363, 18 mars. V, son procureur. OS 31, 77v

***FURNES : SAINT-NICOLAS (O. Prém., diocèse Thérouanne)**

***Walterus Costere :**

- *1361, 10 décembre. S, son procureur. OS 34, 83
- *1361, 24 décembre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 60v

***Petrus Roberti de Aquila :**

- *1368, 18 août. Montefiascone. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 204v
- *1369, 30 juillet. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 234
- *1370, 1^{er} avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 291
- *1371, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 218v
- *1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 366
- *1373, 19 décembre. S. OS 40, 171v

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 366

***GAËTE : SAINT-THEODORUS (O. S. B., diocèse Gaète)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1370, 14 décembre. S. OS 39, 85v

GAILLAC : SAINT-MICHEL (O. S. B., diocèse Albi)

Guillelmus Ademarii :

1364, 29 mai. S, maître portier. OS 37, 29v

Raymundus Gontelini :

1365, 13 juin. S, son familier. OS 37, 104v

Guillelmus Scoti :

1376, 17 janvier. S. OS 41, 220

Maurinus de Bosco :

1376, 11 juin. S, prieur de Saint-Jean de La Chaulme. OS 41, 274

***GAND : SAINT-BAVON (O. S. B., diocèse Tournai)**

***Walterus Costere :**

- *1363, 1^{er} mars. V, son procureur. OS 31, 75
- *1364, 1^{er} mars. V, son procureur. OS 31, 85

*1365, 1^{er} mai. V, son procureur. OS 31, 98v

***Johannes Parentis :**

*1376, 12 mai. V, son procureur. OS 41, 324

***GAND : SAINT-JEAN (O. S. B., diocèse Tournai)**

***Walterus Costere :**

*1361, 1^{er} mai. V, son procureur. OS 31, 53

GARD (LE) (O. Cist., diocèse Amiens)

***Godefridus de Gardape :**

*1361, 1^{er} octobre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v / 68v

Johannes Fauqueti :

1364, 12 juin. V, son procureur. OS 31, 86v

Rogerus de Curtraco :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

GARDE-DIEU (LA) (O. Cist., diocèse Cahors)

Aymericus Bonifacii :

1363, 5 décembre. S. OS 34, 21v / 199

Pontius Beraldi :

1365, 29 mars. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 140v

1367, 24 avril. S, trésorier d'Albi. OS 38A, 94

Pontius Bertrandi :

1366, 27 mars. S, abrégiateur. OS 37, 165

GÂTINES : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Tours)

Guillelmus de Sperato :

1365, 19 novembre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 156

Jacobus Mortoyane :

1375, 11 avril. S. OS 41, 91v

Andreas de Ulmo :

1375, 17 décembre. S. OS 41, 198v

***GERRI : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Urgel)**

***Dominicus Pontii :**

*1370, 8 juillet. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 39, 45

GIMONT (O. Cist., diocèse Auch)

Petrus La Serra :

1363, 3 janvier. S. OS 34, 135v

Huguetus de Rupe :

1364, 23 janvier. S, son procureur. OS 34, 204

Raymundus de Teneto :

1374, 27 mai. S. OS 40, 249v

1374, 31 octobre. S. OS 40, 309v

1375, 14 mars. S, son procureur. OS 41, 78

1376, 28 février. S. OS 41, 233

1376, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 276

GORZE (O. S. B., diocèse Metz)

Theobaldus Hurelli :

*1362, 14 janvier. S, moine. OS 34, 95

1365, 8 janvier. S, moine. OS 37, 73

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1364, 23 juin. S, procureur en curie romaine. OS 37, 35v

Johannes de Fenestrangiis :

1366, 6 janvier. S, son frère. OS 37, 146

***Johannes de Gudensperg :**

*1377, 14 mars. S. IE 345, 17

GRÂCE-DIEU (LA) (O. Cist., diocèse Maillezais)

Gerardus de Buxeriis :

1364, 12 mai. O, moine de Clairvaux. OS 36, 112

Rogierius de Curtraco :

1365, 6 février. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 37, 79v

Galhardus Carbonelli :

1365, 29 octobre. S, scribe. OS 37, 128

GRANDE-SAUVE (LA) [LA SAUVE-MAJEURE] (O. S. B., diocèse Bordeaux)

Guido de Taxeriis :

1365, 31 juillet. S, maître d'œuvre de Montsalvy. OS 37, 115v

Radulphus Barins :

1366, 22 décembre. S, moine. OS 38A, 67v

***Bertrandus de Veyraco :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, maître portier. OS 38, 48

GRANDMONT : SAINT-MICHEL (O. Grandmont, diocèse Limoges)

Gerardus de Vassinhaco:

1362, 29 novembre. V, son procureur. OS 31, 71v

1363, 3 novembre. V, prieur de Pommier-Aigre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

Martinus de Chastres :

1364, 23 décembre. V, chantre de Coutances, son procureur. OS 31, 91v

1365, 23 décembre. V, chantre de Coutances. OS 31, 103

1366, 22 décembre. V, chantre de Coutances, son procureur. OS 31, 115

1367, 31 mars. V, chantre de Coutances, son procureur. OS 31, 117v

***Petrus Radulphi :**

*1382, 20 juin. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 46, 62v

*1382, 20 juin. V, camérier du cardinal de Pampelune. OS 46, 164

***Petrus La Villa :**

*1385, 31 juillet. O, son procureur. RA 279, 175

GRANDSELVE (O. Cist., diocèse Toulouse)

Stephanus de Manher :

1364, 2 octobre. V, son procureur. OS 31, 89

Franciscus de Bamo :

1366, 26 octobre. V, son procureur. OS 31, 112v

***Rogierius de Curtraco :**

*1368, 11 janvier. Rome. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 192v

Johannes de Mejanesio :

- 1372, 23 mars. S, chanoine de Beauvais. OS 39, 271
1373, 16 avril. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 83v
1373, 4 novembre. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 155v
1375, 1^{er} février. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 59
1375, 28 décembre. S. OS 41, 201
*1377, 1^{er} avril. S. IE 345, 21
*1377, 30 octobre. S. IE 345, 50v
*1381, 22 juin. S. OS 45, 79v
*1382, 24 décembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 46, 110

Raymundus de Petro Guillelmi :

- 1372, 1^{er} décembre. S, moine. OS 39, 372

GRASSE (LA) (O. S. B., diocèse Carcassonne)**Johannes de Revelho :**

- 1363, 25 février. O, doyen de Poitiers, son procureur. OS 36, 48

Gisbertus de Lur :

- 1365, 13 mars. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 88v
1366, 24 avril. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 175

Raymundus Roberti :

- 1366, 20 juillet. V, prieur de Villeneuve, son procureur. OS 31, 110v

Johannes de Mejanesio :

- 1366, 31 décembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 38A, 68

Petrus de Salanhaco :

- 1367, 10 avril. S, son trésorier. OS 38A, 87

***Bertrandus de Veyraco :**

- *1369, 6 avril. Rome. S, noble homme. OS 38, 197

***Matheus Meti :**

- *1369, 24 décembre. Rome. S, de la société des *Gardae*. OS 38, 257

GRESTAIN : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Lisieux)**Robertus de Aquigneyo :**

- 1370, 26 octobre. S. OS 39, 152v
1372, 15 juillet. S. OS 39, 315

***Thomas Le Pourry :**

- *1383, 23 juillet. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 141v

GUBBIO : SAN VÉRECONDO DE SPISSIS (O. S. B., diocèse Gubbio)**Johannes de Mejanesio :**

- *1371, 9 juin. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 172v

GUINGAMP : SAINTE-CROIX (O. S. A., diocèse Tréguier)***Oliverius Bouthoullier :**

- *1361, 29 octobre. V, frère, son procureur. OS 31, 56v
*1361, 3 novembre. V, chanoine du monastère. OS 34, 74

HAM : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Noyon)***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

- *1354, 30 octobre. S, marchand. OS 30, 66v

*1355, 31 octobre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 103v

***Garnerius Pinardi de Remis :**

*1361, 23 septembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 54

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 11 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 75

Henricus Medici de Sancto Martino :

1364, 31 janvier. V, son procureur. OS 31, 83

1365, 25 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

1367, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 116v

HAM-LÈS-LILLERS : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Thérouanne)

Petrus Roberti de Aquila :

1362, 9 avril. O, son procureur. OS 35, 25v

*1369, 22 juin. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 219v

Balduinus Buillon alias de Wissant :

1363, 9 février. S, scribe, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 147

1363, 30 décembre. S. OS 34, 204v

1366, 26 octobre. S, scribe. OS 38A, 44

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 9 février. S, [avec *Balduinus Buillon alias de Wissant*]. OS 34, 147

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 14 février. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 157v

Matheus de Atrio :

1372, 2 juillet. S, chanoine de Saint-Pierre d'Aire. OS 39, 318

Robertus Buscelli :

1373, 23 juin. S. OS 40, 111

Matheus de Fontanis :

1374, 6 avril. S. OS 40, 221v

Aymericus Fabri :

1375, 5 juin. S, son procureur. OS 41, 124v

Robertus de Aquigneyo :

1376, 21 juin. S, son procureur. OS 41, 306v

HAMAGE-LÈS-MARCHIENNES : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Arras)

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 27 avril. S. OS 37, 26v

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1368, 16 juillet. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 113v

*1369, 7 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 211v

*1370, 22 mai. Montefiascone. S. OS 38, 309

HAMBYE : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Coutances)

Thomas Muloti :

1375, 14 février. S, son procureur. OS 41, 62

1375, 22 mai. S. OS 41, 118v

HASNON : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Arras)

Hugo de Tisiaco :

1373, 23 mars. S, prieur de Châteaurenard. OS 40, 68

Leonardus :

1373, 21 décembre. S, prieur de Rhèges. OS 40, 174

1375, 12 avril. S, prieur de Rhèges. OS 41, 93

Jacobus Vercherii :

1375, 31 octobre. S, son procureur. OS 41, 193v

Johannes Spiefamis de Luca :

1376, 6 février. S. OS 41, 236

1376, 8 juin. S. OS 41, 287v

HAUTE-COMBE (O. Cist., diocèse Genève)**Thomas de Calce :**

*1359, 16 octobre. V, moine. OS 31, 32

1362, 7 novembre. S, frère. OS 34, 128

1362, 7 novembre. V, moine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 71

Hugonetus de Renello :

1363, 31 octobre. S, son procureur. OS 34, 13v / 189v

Antonius de Monte Falcone :

1363, 28 novembre. S. OS 34, 19v / 195

Jaquemetus Delanors :

1364, 21 septembre. V, son procureur. OS 31, 89

Johannes Potus :

1365, 15 juillet. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 99

Rogierius de Curtraco :

1366, 15 janvier. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 103v

*1370, 8 janvier. Rome. S, procureur de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 38, 257v

HAUTERIVE (O. Cist., diocèse Lausanne)**Petrus Chati :**

*1372, 30 janvier. S, son procureur. OS 39, 248

HAUTMONT : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Cambrai)**Petrus de Basiensis :**

1376, 21 juin. V, son procureur. OS 41, 315v

HEILSBRONN (O. Cist., diocèse Eichstätt)**Godefridus de Gardape :**

*1358, 23 mai. S, son procureur. OS 33, 37

*1359, 3 décembre. S, son procureur. OS 33, 107v

*1361, 15 décembre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

*1365, 26 mars. S, son procureur. OS 33, 94v

HERMIÈRES : SAINT-NICOLAS (O. Prém., diocèse Paris)***Jacobus Bianchi :**

*1354, 13 février. S. OS 30, 35

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 5 mars. S, marchand de Lucques. OS 30, 82

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 16 décembre. O, son procureur. OS 36, 92v

1364, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 66v

1366, 14 janvier. S. OS 37, 150

Garnerius Pinardi de Remis :

1367, 17 avril. S, son procureur. OS 38A, 93

1367, 20 avril. V, son procureur. OS 31, 119

Johannes Trocon de Creciaco :

1373, 7 avril. S. OS 40, 75

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 108

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 152v

1375, 20 décembre. S. OS 41, 205

***HIRACHE : NOTRE-DAME (O. S. B.)**

***Remigius de Assiam :**

*1380, 20 décembre. O, son procureur. RA 279, 109v

***HIRSAU (O. S. B., diocèse Spire)**

***Ulricus Voltzonis de Argentina :**

*1365, 27 juin. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 145v

HUIRON : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Châlons)

Petrus de Chintrio :

1366, 4 mars. S, chanoine de Châlons. OS 37, 161

***Simon de Bourich :**

*1381, 19 juillet. O, son procureur. RA 279, 115v

IGNY (O. Cist., diocèse Reims)

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 22 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 36

1364, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 72v

1365, 2 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 124v

ÎLE-BARBE (L') : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Lyon)

Guillelmus de Lacu :

1366, 18 avril. O, licencié en lois, chanoine de Cahors, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 36, 165

ÎLE-CHAUVET (L') : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Luçon)

Aymericus Fabri :

1365, 12 mai. S, son familial. OS 37, 100v

ÎLE-DE-MÉDOC (L') : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Bordeaux)

Raymundus Bernardi de Roquerio :

1366, 22 mai. S, prieur de Saint-Macaire. OS 37, 176

Petrus de Rutella :

1374, 23 février. S, prévôt de Saint-Romain de Blaye. OS 40, 204v

Helias Peleti :

1374, 26 août. S. OS 40, 264v

ISSOIRE (O. S. B., diocèse Clermont)

Jacobus Champauha :

1362, 9 décembre. S, moine. OS 34, 130v

1363, 1^{er} février. S, moine. OS 34, 143

Guillelmus de Margarita :

1364, 29 octobre. S, portier. OS 37, 54v

JARD (LE) : SAINT-JEAN-BAPTISTE (O. S. A., diocèse Sens)

Johannes Spiefamis de Luca :

1372, 15 mai. S. OS 39, 297v

1372, 6 décembre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 376

JONCELS : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Béziers)

Dominicus Fabri :

1362, 6 novembre. S, moine. OS 34, 128

Petrus Berengarii :

1363, 1^{er} février. S. OS 34, 146

1366, 7 septembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 114

1366, 15 décembre. S. OS 38A, 68

Johannes Ademari :

1364, 18 mars. S. OS 34, 215

Stephanus Vinhogali :

1365, 1^{er} novembre. S, prieur de Canals, moine. OS 37, 135

1365, 1^{er} novembre. V, prieur de Canals, son procureur. OS 31, 101

1367, 30 avril. S, prieur de Canals. OS 38A, 98v

JOSAPHAT : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Chartres)

Andreas Tichi de Pistorio :

1370, 14 décembre. S. OS 39, 111v

1371, 30 novembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 224

Johannes Spiefamis de Luca :

1375, 2 juin. S. OS 41, 126v

JOUCOU : SAINT-JACQUES (O. S. B., diocèse Alet)

Franciscus Falguerii :

1362, 14 décembre. S. OS 34, 131v

***Johannes de Forgia :**

*1370, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, portier mineur. OS 38, 331v

Rogerus de Turre :

1373, 12 avril. S, prieur de Roquefort. OS 40, 76

Germanus de Molinis :

1373, 10 décembre. S, recteur de Pia. OS 40, 171

Johannes Ambrioni :

1374, 21 octobre. S. OS 40, 283v

JOUY-EN-BRIE (O. S. B., diocèse Sens)

Rogerus de Curtraco :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

JOYENVAL (O. Prém.)

***Guillelmus de Campis :**

*1388, 3 février. O, du diocèse de Carpentras, [avec *Simon de Bourich*]. RA 279, 216v

***Simon de Bourich :**

*1388, 3 février. O, procureur royal, [avec *Guillelmus de Campis*]. RA 279, 216v

JUMIÈGES : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Rouen)

***Thomas Magni :**

*1361, 3 juillet. V, son procureur. OS 31, 52v

Nicolaus de Menillo :

1364, 15 juillet. S, moine de Conches. OS 37, 39

Johannes Spiefamis de Luca :

1367, 24 avril. S. OS 38A, 99v

1370, 24 octobre. S, marchand de Lucques. OS 39, 153v

1371, 24 décembre. S. OS 39, 239

1372, 15 mai. S. OS 39, 309

1372, 5 novembre. S. OS 39, 368v

1373, 1^{er} septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 86v

1374, 8 avril. S. OS 40, 232

1374, 6 septembre. S. OS 40, 274

1374, 30 décembre. S. OS 41, 70v

1375, 28 avril. S. OS 41, 114

1375, 7 août. S. OS 41, 157v

1375, 24 décembre. S. OS 41, 207v

1376, 28 août. S. OS 41, 287

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 1^{er} septembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 86v

***Thomas Le Pourry :**

*1379, 2 août. O, son procureur. RA 279, 88v

*1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 76 / 82

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 94v

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 114

LAGNY-SUR-MARNE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Paris)

Guillelmus Villardi :

1373, 20 janvier. S, chanoine de Saint-Marcel de Paris. OS 40, 48

1373, 22 juin. S, chanoine de Saint-Martin de Champeaux-en-Brie. OS 40, 113v

Franciscus La Moilla :

1373, 20 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 184v

Johannes Trocon de Creciaco :

1373, 20 décembre. S, [avec *Franciscus La Moilla*]. OS 40, 184v

1374, 11 mai. S, trésorier de Coutances. OS 40, 40v

1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 19

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 109

1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 152v

1375, 20 décembre. S. OS 41, 205v

1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 241

1376, 7 juin. S, son procureur. OS 41, 274v

1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 306

LANDÉVENNEC : SAINT-GUÉNOLÉ (O. S. B., diocèse Quimper)

***Johannes de Quillozoc :**

*1362, 11 avril. S, son procureur. OS 34, 104v

Gaufridus Militis Junior :

1363, 15 mai. S. OS 34, 164

Andreas de Ulmo :

1373, 23 juin. S, procureur en curie romaine. OS 40, 105v

*1382, 9 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 127v

LAON : SAINT-JEAN (O. S. B., diocèse Laon)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 21 juillet. S, marchand de Lucques. OS 30, 62

*1355, 21 juillet. S. OS 30, 97v

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1357, 19 juillet. S, suivant la curie romaine. OS 30, 171v

Petrus Roberti de Aquila :

1362, 28 septembre. V, son procureur. OS 31, 70v

1363, 20 octobre. V, son procureur. OS 31, 80v

1364, 8 novembre. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 89v

1366, 22 octobre. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 112v

***Simon de Bourich :**

*1384, 6 avril. S, son procureur. RA 279, 151v

***Simon Le Jay :**

*1384, 13 juillet. O, son procureur. RA 279, 156

LAON : SAINT-MARTIN (O. Prém., diocèse Laon)

Petrus Roberti de Aquila :

*1362, 6 juillet. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 69v

1373, 31 janvier. S. OS 40, 53v

Johannes Trocon de Creciaco :

1373, 23 juin. S, trésorier de Coutances. OS 40, 106v

1374, 31 janvier. S, trésorier de Coutances. OS 40, 196v

1375, 17 avril. S. OS 41, 107

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 183v

1376, 7 avril. S, son procureur. OS 41, 263v

1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 297v

Amauricus Fabri :

1374, 28 septembre. S. OS 40, 304

LARREULE : SAINT-ORENS (O. S. B., diocèse Tarbes)

Petrus de Furno :

1363, 26 janvier. S, prêtre. OS 34, 142

Bernardus Bohl :

1365, 31 octobre. S, son familial. OS 37, 129v

LÉRINS : SAINT-HONORAT (O. S. B., diocèse Grasse)

Jacobus Militis :

1362, 16 décembre. S, son frère. OS 34, 131v

Raymundus Chabaudi :

1363, 28 octobre. V, prieur de Carluc, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 80v

Raymundus Aliberti :

1363, 1^{er} décembre. S, prieur de Spéluque. OS 34, 21 / 205

1365, 17 mai. V, prieur de Notre-Dame de Spéluque, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

Ludovicus Bertrandi :

1366, 31 octobre. S. OS 38A, 49

LESSAY : SAINTE-TRINITÉ (O. S. B., diocèse Coutances)

Guillelmus Baronis :

1363, 23 février. S. OS 34, 149v

1363, 23 septembre. S. OS 34, 184

1363, 27 septembre. V, scribe, son procureur. OS 31, 80

1363, 28 septembre. S, scribe. OS 34, 8v

1364, 31 juillet. S. OS 37, 44

LESTERPS : SAINT-PIERRE (O. S. A., diocèse Limoges)

Radulphus de Montigul :

1363, 4 novembre. S, son frère. OS 34, 15 / 190

Bertoldus de Bajuli :

1364, 5 octobre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 37, 51

1366, 7 novembre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 38A, 53v

Gisbertus de Lur :

1365, 16 juin. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 98

1366, 24 janvier. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 104

*1368, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, chanoine de Limoges. OS 38, 117v

Petrus de Rocha :

1367, 21 avril. V, son procureur. OS 31, 119

Guido de Costa :

1367, 4 mai. S, moine de Saint-Martial de Limoges. OS 38A, 100v

***Petrus Quadrigarii :**

*1370, 26 juillet. Montefiascone. S. OS 39, 59

Petrus de Grana :

1376, 16 février. V, chanoine, son procureur. OS 41, 320

LÉZAT-SUR-LÈZE : SAINT-PIERRE (O. Clun., diocèse Rieux)

Guillelmus Arnaldi de Cantalane :

1372, 23 juin. S, moine. OS 39, 314

Arnulphus Derceyo :

1376, 6 septembre. O, son procureur. RA 279, 50v // OS 43, 43

***LIÈGE : SAINT-LAURENT (O. S. B., diocèse Liège)**

***Marchus Clarini :**

*1356, 17 septembre. S. OS 30, 138

***Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :**

*1363, 20 juin. S, marchand de la société des *Alberti antiqui*. OS 34, 170v

LIEU-DIEU-EN-JARD (LE) : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Poitiers)

***Johannes Prepositi :**

*1354, 1^{er} février. V, curé des Lucs-sur-Boulogne, son procureur. OS 30, 182

Andreas de Ulmo :

1376, 12 janvier. S, son procureur. OS 41, 222

1376, 8 avril. S. OS 41, 261v

*1380, 7 novembre. O, son procureur. RA 279, 107v

- *1381, 19 mai. S, son procureur. OS 45, 67v
- *1381, octobre. S, son procureur. OS 45, 115v
- *1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 68v
- *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 91v
- *1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 115v

LIMOGES : SAINT-AUGUSTIN (O. S. B., diocèse Limoges)

Helias de Vodro :

1364, 7 août. S, chantre de Saintes. OS 37, 43v

Guillelmus Belleti :

1365, 4 juin. S, de Limoges. OS 37, 102v

Gisbertus de Lur :

1365, 26 juin. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 98

Guido de Roffinhaco :

1366, 17 janvier. S, damoiseau du pape. OS 37, 148v

LIMOGES : SAINT-MARTIAL (O. Clun., diocèse Limoges)

Paulus Mathei de Florentia :

1362, 8 novembre. S. OS 34, 129v

Gisbertus de Lur :

1362, 26 novembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 71v

1363, 22 décembre. V, son procureur. OS 31, 82

1365, 8 août. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 117

1366, 11 avril. S, chanoine d'Urgel. OS 37, 170v

1366, 23 décembre. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 115

*1369, 1^{er} juin. Montefiascone. S, chanoine de Limoges. OS 38, 209

*1370, 1^{er} mai. Montefiascone. S, chanoine de Limoges. OS 38, 297v

Paulus Mercerii :

1364, 8 juin. S, marchand de Florence. OS 37, 30v

Guido de Costa :

1367, 4 mai. S, moine. OS 38A, 101

LIMOGES : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Limoges)

Gisbertus de Lur :

*1354, 11 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 30, 182

*1355, 3 janvier. V, son procureur. OS 30, 192

*1356, 20 novembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 7v

*1357, 18 novembre. V, chanoine de Saint-Germain de La Châtre. OS 31, 17v

*1358, 30 novembre. V, son frère. OS 31, 27v

*1359, 30 novembre. V, son frère et procureur. OS 31, 35v

1362, 20 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 72v

1364, 31 octobre. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 89v

1364, 20 décembre. V, clerc, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91

1365, 21 décembre. V, chanoine d'Urgel, son procureur. OS 31, 103

Petrus Vassalli :

1363, 1^{er} décembre. V, de Poitiers, son procureur. OS 31, 82v

Guillelmus Scoti :

1376, 19 mai. V. OS 41, 317

***LOBBES : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Cambrai)**

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 122v

LOC-DIEU : SAINTE-CROIX (O. Cist., diocèse Rodez)

Guillelmus de Juens :

1365, 12 décembre. V, son procureur. OS 31, 102v

LODÈVE : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Lodève)

Paulus Mathei de Florentia :

1362, 14 décembre. S. OS 34, 132

Guillelmus Ambayrani :

1363, 21 novembre. S, prêtre, son procureur. OS 34, 17 / 197v

1364, 5 décembre. S, son procureur. OS 37, 62v

LONGPONT (O. Cist., diocèse Soissons)

***Godefridus de Gardape :**

*1362, 15 juin. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 68v

LOOS : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Tournai)

***Godefridus de Gardape :**

*1361, 15 décembre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

Guillelmus Arnulphi :

1362, 10 octobre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 70v

Gerardus de Buxeriis :

1364, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 90v

Rogerus de Curtraco :

1366, 18 juillet. V, son procureur. OS 31, 110v

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

LOROUX : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Angers)

Rogerus de Curtraco :

1373, 3 août. S, procureur. OS 40, 122

***LUCEDIO : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Vercelli)**

***Rogerus de Curtraco :**

*1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

LUNÉVILLE : SAINT-RÉMY (O. S. A., diocèse Toul)

Conon Brocardi de Danubio :

1375, 23 octobre. S, son procureur. OS 41, 176

1376, 6 juin. S. OS 41, 275v

LURE : SAINT-DESLE (O. S. B., diocèse Besançon)

Nicolaus de Moyrenco :

1363, 1^{er} novembre. S, son procureur. OS 34, 189v

1363, 4 novembre. V, son procureur. OS 31, 81

1364, 30 septembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 88v

1364, 3 octobre. S, son procureur. OS 37, 49v

1366, 1^{er} octobre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 112

Gerardus de Challanvillam :

1365, 22 septembre. V, son procureur. OS 31, 100

LUXEUIL : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Besançon)

Nicolaus de Moyrenco :

*1362, 28 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 62

1364, 4 janvier. V, son procureur. OS 31, 82v

Johannes :

1363, 21 avril. V, curé de Dambelin, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 77

Simon Girardi de Bourdone :

1364, 12 juin. S, scribe. OS 37, 30v

1365, 7 mai. V, [avec *Odo*], ses procureurs. OS 31, 96v

1367, 1^{er} avril. V, scribe, son procureur. OS 31, 118

Odo :

1365, 7 mai. V, frère infirmier, [avec *Simon Girardi de Bourdone*], ses procureurs. OS 31, 96v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1382, 7 juin. O, son procureur. RA 279, 123v

LYON : SAINT-MARTIN D'AINAY (O. S. B., diocèse Lyon)

***Guillelmus Panonis :**

*1360, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 46

Guillelmus de Cheneluco :

1362, 25 octobre. S, moine. OS 34, 127

Stephanus de Bellapertica :

1363, 7 février. S, réfectoier. OS 34, 147v

1363, 3 novembre. S. OS 34, 191

1364, 10 mai. S, réfectoier. OS 34, 228

1364, 11 mai. V, réfectoier. OS 31, 86

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1363, 25 avril. V, son procureur. OS 31, 77

Johannes Fornerii :

1365, 8 mai. V, chanoine de Saint-Nizier de Lyon, son procureur. OS 31, 96v

1366, 13 mai. V, chanoine de Saint-Nizier de Lyon, son procureur. OS 31, 108v

Johannes de Sancta Helena :

1367, 16 avril. V, prieur, son procureur. OS 31, 119

MAIZIÈRES (O. Cist., diocèse Chalon)

Godefridus de Gardape :

*1362, 15 juin. V, son procureur. OS 31, 69

1366, 22 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

Gerardus de Buxeriis :

1364, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 90v

Jacobus :

1375, 15 novembre. S, abbé de Bonneval. OS 41, 191v

Johannes Jolay :

1376, 4 février. S. OS 41, 227

MANGLIEU : SAINT-SÉBASTIEN (O. S. B., diocèse Clermont)

Johannes de Sincolo :

1362, 3 novembre. S, sacriste. OS 34, 130

Guillelmus Morandi :

1363, 13 septembre. S, prieur de Vézenobres. OS 34, 6

Johannes de Ruppeforti :

1364, 1^{er} octobre. S, son familier. OS 37, 49v

Johannes de Conilheriis :

1365, 25 juin. S, moine. OS 37, 108

1366, 1^{er} avril. S, moine. OS 37, 169

***Robertus de Bail de Caslucerno :**

*1368, 13 septembre. Montefiascone. S, portier. OS 38, 133v

Durandus Raynaldi :

1370, 17 décembre. S, moine. OS 39, 89

Garinus de Rupe Maurelli :

1375, 20 décembre. S. OS 41, 200v / 217

Petrus de Causelada :

1376, 17 janvier. S, sous-collecteur de Clermont. OS 41, 221v / 306v

Johannes de Montebelleto :

1376, 19 avril. S. OS 41, 261

Albertus de Tinerio :

1376, 6 septembre. S. OS 41, 303

MANS (LE) : SAINT-PIERRE-LA-COUTURE (O. S. B., diocèse Le Mans)

Nicolaus de Lignon :

1363, 18 février. O, son procureur. OS 35, 43v // OS 36, 47v

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 18 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 198v

Yvo Britonis :

1372, 14 mai. S, son familier. OS 39, 289

Petrus Roberti de Aquila :

1376, 4 juin. O, son procureur. OS 43, 40

MANS (LE) : SAINT-VINCENT (O. S. B., diocèse Le Mans)

Johannes Britonis :

*1356, 14 janvier. V, prêtre, son procureur. OS 30, 202

*1356, 15 janvier. S, prêtre. OS 30, 113

*1356, 25 juin. S, prêtre du Mans. OS 30, 130v

*1362, 4 mai. V, prêtre, son procureur. OS 31, 67

1363, 26 août. O, son procureur. OS 36, 59

Johannes de Bangeyo :

1366, 4 avril. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 37, 172v

Petrus de Malesoramme :

1366, 28 avril. S, prévôt. OS 37, 172v

MARMOUTIER : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Tours)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 12 avril. S. OS 30, 42

*1355, 4 avril. S. OS 30, 88

*1356, 20 juin. S. OS 30, 131v

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1357, 5 octobre. S. OS 30, 176v

Guillelmus Le Haier :

1365, 17 août. S, écolâtre, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 37, 120

1365, 27 octobre. S, écolâtre de Saint-Martin de Tours, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 37, 130

Zenobius Martini de Florentia :

1365, 17 août. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Guillelmus Le Haier*]. OS 37, 120

1365, 27 octobre. S, marchand, [avec *Guillelmus Le Haier*]. OS 37, 130

1366, 31 juillet. S, marchand, [avec *Petrus de Corceyo*]. OS 37, 189

1367, 30 avril. S, marchand de Florence. OS 38A, 98

Petrus de Corceyo :

1366, 20 janvier. V, archidiacre de Saint-Benoît, son procureur. OS 31, 103v

1366, 12 juin. S, archidiacre d'Outre-Loire. OS 37, 178v

1366, 31 juillet. S, archidiacre d'Outre-Loire, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 37, 189

1366, 29 octobre. S, archidiacre de Saint-Benoît. OS 38A, 51

*1368, 14 avril. Rome. S, doyen d'Angers. OS 38, 89v

***Petrus de Grana :**

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 111

MAROILLES : SAINT-HUBERT (O. S. B., diocèse Cambrai)

Johannes dictus de Nivella de Senogiis :

1372, 8 juillet. S. OS 39, 346

1376, 3 avril. S, son procureur. OS 41, 244v

MARSEILLE : SAINT-VICTOR (O. S. B., diocèse Marseille)

Bernardus de Sancto Stephano :

1362, 28 septembre. S, son procureur. OS 34, 121

MAS-D'AZIL (LE) : SAINT-ÉTIENNE (O. S. B., diocèse Rieux)

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1359, 8 mars. S, marchand de Florence. OS 33, 72v

***Bernardus de Bugueto :**

*1362, 27 août. V, son procureur. OS 31, 70

Bartholomeus de Tulia :

1366, 15 décembre. S, prieur de *Celone*. OS 38A, 62v

***Bartholomeus del Cassanh :**

*1369, 26 avril. Viterbe. S, scribe. OS 38, 244

Johannes de Albospino :

1370, 30 septembre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 63

Galhardus Lignerii :

1371, 5 avril. S, son familial. OS 39, 127

Dominicus de Casis :

1372, 7 octobre. S, bachelier en décrets. OS 39, 347

Aymericus Pellicerii :

1375, 30 avril. S, collecteur de Toulouse. OS 41, 110

Garinus de Montejovis :

1376, 6 septembre. S. OS 41, 300

MAS-GARNIER : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Toulouse)

***Guillelmus de Margarita :**

*1353, 6 août. S, son frère. OS 28, 137v

*1356, 26 août. S, son frère. OS 30, 137v

*1358, 12 avril. S, son frère. OS 33, 26v

Petrus de Salis :

1363, 16 février. S, moine de Longueville. OS 34, 153v

Eblo de Mederio :

1366, 30 janvier. S, cleric de la Chambre. OS 37, 153

Nicolaus Contis de Florentia :

1371, 27 février. S, [avec ses associés]. OS 39, 112v

Guillelmus Magistri :

1372, 6 mars. S, prieur de Notre-Dame de Saverdun. OS 39, 264

Bernardus Lascort :

1373, 12 novembre. S, *emptor* du cardinal de Comminges. OS 40, 158

Hugo de Viridario :

1374, 31 mars. S, son procureur. OS 40, 317v

MAZAN (O. Cist., diocèse Viviers)

***Guillelmus Vitalis :**

*1381, 10 décembre. S, son familier. OS 45, 100v

MEAUX : SAINT-FARON (O. S. B., diocèse Meaux)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 7 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71v

Johannes de Villeblain :

1362, 24 décembre. S, chanoine de Soissons, son procureur. OS 34, 136v

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 16 décembre. O, son procureur. OS 36, 91

1365, 19 avril. S, chanoine de Reims. OS 37, 98

1373, 30 avril. S. OS 40, 91v

Walterus Costere :

1365, 22 décembre. S. OS 37, 145

Johannes Trocon de Creciaco :

*1369, 19 juin. Montefiascone. S, chanoine de Coutances. OS 38, 216

1371, 9 avril. S, trésorier de Coutances. OS 39, 136v

1372, 24 mars. S, trésorier de Coutances. OS 39, 275v

1375, 30 mai. S, son procureur. OS 41, 125

1375, 20 décembre. S, son procureur. OS 41, 204v

1376, 4 janvier. V, son procureur. OS 41, 322

1376, 28 février. S. OS 41, 240v

1376, 29 mai. S, son procureur. OS 41, 267

Egidius de Ulmeyo :

1372, 28 septembre. S, chanoine d'Auxerre. OS 39, 350v

Rollandus de Ulmeyo :

1374, 26 janvier. S, son neveu. OS 40, 193v

MÉLINAIS : SAINT-JEAN (O. S. A., diocèse Angers)

Andreas de Ulmo :

1376, 31 mai. S. OS 41, 270

*1377, 23 mai. S, son procureur. IE 345, 27

MELUN : SAINT-PÈRE (O. S. B., diocèse Sens)

Petrus Poloti :

1372, 18 décembre. S, prieur de Saint-Loup. OS 39, 380

Johannes Torelli :

1373, 22 juin. S, procureur en curie romaine. OS 40, 103

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 4 juillet. S. OS 40, 249

Thomas Le Pourry :

1374, 23 décembre. S. OS 41, 65

1375, 17 mai. S, son procureur. OS 41, 122

1376, 15 janvier. V, son procureur en curie romaine. OS 41, 320

1376, 4 avril. S, son procureur. OS 41, 246

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 114

MENAT (O. Clun., diocèse Clermont)

Nicolaus Chaudardi :

1367, 27 avril. S, camérier du cardinal de Carcassonne. OS 38A, 96v

MÉOBEC : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Bourges)

Petrus Conradi :

1365, 27 juin. S, son procureur. OS 37, 152v

Johannes de Nulhiaco :

1366, 2 juillet. S, prêtre du diocèse de Bourges. OS 37, 183

Dionisius de Floraco :

1367, 16 avril. S. OS 38A, 94

***Johannes Choati :**

*1368, 21 avril. Rome. S, scribe. OS 38, 92

***Albertus de Tinerio :**

*1381, 13 mars. O, damoiseau, seigneur de *Cortinia*, au diocèse de Limoges. RA 279, 112

METZ : SAINT-ARNOULD (O. S. B., diocèse Metz)

Dominicus Antiloni :

1376, 16 août. V, son procureur. OS 41, 324v

METZ : SAINT-CLÉMENT (O. S. B., diocèse Metz)

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 123

METZ : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Metz)

Johannes de Ymonisvilla :

1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 123

METZ : SAINT-SYMPHORIEN (diocèse Metz)

Dominicus de Nanceyo :

1366, 9 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 190v

1366, 11 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 60v

***Robertus de Aquigneyo :**

*1369, 19 février. Rome. S, licencié en lois. OS 38, 183

*1370, 28 mars. Rome. S. OS 38, 287v

METZ : SAINT-VINCENT (diocèse Metz)

Petrus de Dampno Benigno :

1375, 11 juillet. S, son procureur. OS 41, 144v

*1379, 2 août. O, son procureur. RA 279, 88

MEYMAC (O. S. B., diocèse Limoges)

***Jacobus La Besse :**

*1384, 22 septembre. O, notaire public, [avec *Johannes Choati, Johannes La Brossa et Johannes Martini*].
RA 279, 161v

***Johannes Choati :**

*1384, 22 septembre. O, notaire de la Pénitencerie, [avec *Jacobus La Besse, Johannes La Brossa et Johannes Martini*]. RA 279, 161v

***Johannes La Brossa :**

*1384, 22 septembre. O, prévôt d'Eymoutiers, [avec *Jacobus La Besse, Johannes Choati et Johannes Martini*]. RA 279, 161v

***Johannes Martini :**

*1384, 22 septembre. O, damoiseau, seigneur de *Columbis*, [avec *Jacobus La Besse, Johannes Choati et Johannes La Brossa*]. RA 279, 161v

MICY : SAINT-MAXIMIN (O. S. B., diocèse Orléans)

Johannes de Rodano :

1376, 19 avril. V, son procureur. OS 41, 324

MISERAY : SAINT-NICOLAS (O. S. A., diocèse Bourges)

Matheus Elcuni :

1362, 31 décembre. V, moine de Notre-Dame de Pontlevoy, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 72v

MOISSAC : SAINT-PIERRE (O. Clun., diocèse Cahors)

Raymundus Grossi :

1363, 24 mai. S, recteur de Saint-Michel de Moissac. OS 34, 166

Raymundus de Caraygue :

1364, 30 mars. S, moine. OS 34, 218

1364, 10 décembre. S, syndic et moine. OS 34, 63

1365, 21 octobre. S, syndic. OS 37, 126v

1366, 28 mai. S, syndic. OS 37, 177

1366, 3 novembre. S, moine. OS 38A, 51

1367, 31 mars. S. OS 38A, 84v

*1367, 9 décembre. Rome. S, prieur de Lapenche. OS 38, 48v

Petrus Lobeti :

*1369, 21 novembre. Rome. S, moine. OS 38, 250v

1372, 27 mars. S, moine. OS 39, 270v

1372, 3 décembre. S, moine. OS 39, 371v

1373, 1^{er} mars. S, moine. OS 40, 63

1373, 10 décembre. S, moine. OS 40, 169

MOLESME : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Langres)

Petrus Roberti de Aquila :

*1362, 23 mars. V. OS 31, 64

1364, 3 avril. V, chanoine de Reims. OS 31, 85v

1365, 20 mars. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 94v

1366, 13 mars. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 106

Gerardus de Urchis :

1375, 28 septembre. S, son familier. OS 41, 169v

MONASTIER-SUR-GAZEILLE : SAINT-THÉOFROY (O. S. B., diocèse Le Puy)

Guillelmus Fabrigali :

1365, 19 avril. S, aumônier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. OS 37, 96

1366, 2 décembre. S, aumônier de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. OS 38A, 81v

***Raymundus Macelli :**

*1368, 20 mai. Montefiascone. S, scribe de la Pénitencerie. OS 38, 97v

Hugo Mallafayda :

1375, 20 décembre. S. OS 41, 198v

Radulphus Folcandi :

1376, 17 mars. S. OS 41, 245

*1379, 13 février. S, damoiseau du diocèse de Limoges, son familier. IE 350, 13

Bernardus Malafayda :

1376, 31 mai. S. OS 41, 265v

***Bertrandus de Veyraco :**

*1377, 14 mai. S, écuyer du pape. IE 345, 26v

*1377, 12 novembre. S, son procureur. IE 345, 52

MONT-SAINT-ÉLOY (O. S. A., diocèse Arras)

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 27 janvier. O, chanoine de Reims, son procureur. OS 36, 94v

1367, 5 mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 79v

*1368, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 68v

Balduinus Lenglun :

1365, 25 janvier. S. OS 37, 74

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 9 février. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 156v

1372, 31 janvier. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 39, 254

1372, 23 décembre. S. OS 39, 388

1374, 7 septembre. S. OS 40, 273v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 72

1375, 28 avril. S. OS 41, 117v

1375, 7 août. S. OS 41, 159

1376, 28 juin. S. OS 41, 286

Johannes Mauron :

1371, 2 février. S, son procureur. OS 39, 118v

Johannes Trocon de Creciaco :

1372, 31 janvier. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 254

MONT-SAINT-MICHEL (O. S. B., diocèse Avranches)

Andreas Barbon :

1363, 13 juin. O, moine, son procureur. OS 36, 60v

Ulricus de Bostenstene :

1363, 15 juillet. S, procureur en curie romaine. OS 34, 2

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 21 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 34

1365, 17 avril. S. OS 37, 95v

MONT-SAINT-QUENTIN (O. S. B., diocèse Noyon)

Petrus Roberti de Aquila :

*1362, 17 mai. V, son procureur. OS 31, 67v

1363, 17 mai. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 77v

1364, 16 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 89

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 206

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 312v

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1362, 25 mai. S. OS 34, 110v

Henricus Medici de Sancto Martino :

1365, 25 mai. V. OS 31, 96v

1366, 6 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 109

1366, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 112

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 206

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 312v

1373, 27 mai. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 95v

Johannes Trocon de Creciaco :

1373, 27 mai. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 95v

***MONTEARMATO : NOTRE-DAME**

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1367, 17 avril. S. OS 38A, 94v

MONTEBOURG : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Coutances)

Guillelmus Laronis :

1364, 12 novembre. S, scribe. OS 37, 58v

Bertoldus de Bajuli :

1366, 27 juillet. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 37, 188

Thomas Muloti :

1372, 10 mai. S, son procureur. OS 39, 288v

1374, 10 janvier. S, son procureur. OS 40, 190

Petrus Salvatge :

1376, 23 juin. S. OS 41, 303v

***Thomas Le Pourry :**

*1383, 7 mai. V, son procureur. OS 44, 8v

MONTFORT-SUR-MEU : SAINT-JACQUES (O. S. A., diocèse Saint-Malo)

Yvo de Ruppe :

1362, 29 novembre. S, chanoine de Rennes. OS 34, 126v

MONTIERAMEY : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Troyes)

Jacobus Vercherii :

1376, 4 avril. S, son procureur. OS 41, 243v

1376, 27 juin. S, son procureur. OS 41, 284v

***Simon de Bourich :**

*1383, 14 novembre. O, son procureur. RA 279, 144v

MONTIERENDER (O. S. B., diocèse Châlons)

Petrus de Chintrio :

1362, 22 octobre. S, chanoine de Châlons. OS 34, 127

1366, 13 décembre. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 114v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 23 juillet. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 111

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 23 juillet. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 186

1370, 5 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 83

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 141v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 287

Petrus Roberti de Aquila :

1370, 5 décembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 83

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 205

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 287

1373, 28 mai. S. OS 40, 95

1375, 27 février. S, procureur en curie romaine. OS 41, 76

1375, 22 juin. S, son procureur. OS 41, 143v

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 295v

MONTOLIEU : SAINT-JEAN-BAPTISTE (O. S. B., diocèse Carcassonne)

Rogerus de Turre :

*1361, 9 octobre. O, hôtelier, son procureur. OS 35, 10

1372, 10 décembre. S, prieur de Roquefort. OS 39, 385v

Pictavinus de Monteesquino :

1363, 7 novembre. S, damoiseau. OS 34, 15 / 190v

Johannes Mazeti :

1366, 1^{er} octobre. S, son familier. OS 38A, 44

MOREILLES : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Maillezais)

Galhardus Carbonelli :

1364, 13 avril. O, scribe. OS 36, 108

1365, 29 octobre. S, scribe. OS 37, 128

MOREUIL : SAINT-VAAST (O. S. B., diocèse Amiens)

Petrus Roberti de Aquila :

1366, 24 avril. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 165v

1367, 1^{er} février. S, chanoine de Reims. OS 38A, 75

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 8 avril. S. OS 40, 221

MORIGNY : SAINTE-TRINITÉ (O. S. B., diocèse Sens)

Alanus de Nomayo :

1376, 3 avril. V, son procureur. OS 41, 323v

Oliverius de Nouray :

1376, 4 avril. S. OS 41, 250

MORIMOND (O. Cist., diocèse Langres)

***Petrus de Ortis :**

*1361, 15 juillet. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 49v

*1362, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 69

Godefridus de Gardape :

1363, 15 juillet. V, son procureur. OS 31, 80

1365, 29 juillet. V, son procureur. OS 31, 99v

1366, 22 juin. V, chanoine de Saint-Séverin de Cologne, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 110

Gerardus de Buxeriis :

1364, 10 décembre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine *ad hoc constitutus*. OS 31, 90v

Rogerus de Curtraco :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

MOÛTIERS-SAINT-JEAN (O. S. B., diocèse Langres)

***Ebrardus :**

*1355, 16 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 30, 76v

Johannes Sairaceni de Sancto Georgio :

1363, 30 octobre. V, prêtre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

Gerardus de Sergiaco :

1363, 31 octobre. S. OS 34, 15v / 191v

1364, 6 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 45

1364, 25 novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 90

1364, 28 novembre. S. OS 37, 62v

1365, 28 novembre. S, procureur de la curie romaine. OS 37, 140

1365, 29 novembre. V, son procureur. OS 31, 102

1366, 10 décembre. V, son procureur. OS 31, 114v

1367, 28 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 74v

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1371, 29 octobre. S, son procureur. OS 39, 240

1372, 2 octobre. S. OS 39, 393

1374, 20 décembre. S, son procureur. OS 40, 318v

1375, 22 décembre. S. OS 41, 217v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11

*1381, 4 mars. S, procureur en curie romaine. OS 45, 44v

*1381, 16 décembre. S, son procureur. OS 45, 117v

MOUZON : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Reims)

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 12 juillet. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 79v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1365, 29 mars. S, son procureur. OS 37, 90v

1365, 29 mars. V, son procureur. OS 31, 95

Johannes de Feritate :

1367, 2 avril. V, moine, son procureur. OS 31, 118

Balduinus Britonis de Bellomonte :

1371, 8 mai. S, curé de Varennes-en-Argonne. OS 39, 146v

1373, 29 mars. S, prêtre. OS 40, 73

***Waltherus Richerii de Ficocuria :**

*1380, 12 janvier. O, son procureur. RA 279, 96v

MOYENMOUTIER (O. S. B., diocèse Toul)

Gerardus Sendeti :

1363, 22 décembre. S, scribe. OS 34, 25 / 201

Dominicus de Nanceyo :

1363, 31 décembre. S. OS 34, 202

MUREAU (O. Prém., diocèse Toul)

***Johannes de Campis :**

*1359, 2 mars. S, notaire public. OS 33, 80v

***Thomas Magni :**

*1359, 24 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 33, 112

*1360, 3 décembre. S, son procureur. OS 33, 179

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1372, 15 avril. S. OS 39, 295

NANTEUIL-EN-VALLÉE : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Poitiers)

Johannes Arnaudi alias Gorraudi :

1363, 22 avril. V, chanoine de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, son procureur. OS 31, 77

Johannes Corteti :

1364, 4 janvier. V, d'Angoulême, son procureur. OS 31, 82v

Petrus Tillon :

1366, 5 décembre. V, moine, son procureur. OS 31, 114

***NAPLES : SAINTE-MARIE AD CAPELLAM (O. S. B., diocèse Naples)**

***Leo Pinti de Neapoli :**

*1360, 31 octobre. S, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 33, 173

***Zenobius Martini de Florentia :**

*1360, 31 octobre. S, marchand en curie, [avec *Leo Pinti de Neapoli*]. OS 33, 173

***NAPLES : SAINT-PIERRE AD ARAM (O. S. A., diocèse Naples)**

***Gerardus Boneti :**

*1367, 17 mars. S, son procureur. OS 38A, 79v

NÉAUPHLE-LE-VIEUX : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Chartres)

Thomas Le Pourry :

1376, 16 août. V. OS 41, 324v

NEUFONTAINES : SAINT-GILBERT (O. Prém., diocèse Clermont)

Humbertus :

1372, 15 janvier. S, prieur de Saint-Germain. OS 39, 245v

Petrus Lacosta de Sancto Porciano :

1372, 5 juillet. S. OS 39, 318v

Guillelmus de Mars :

1373, 19 mars. S, noble. OS 40, 65

NEUWEILER (O. S. B., diocèse Strasbourg)

Ulricus Voltzonis de Argentina :

1362, 5 octobre. S. OS 34, 122v

1363, 26 juillet. S, cleric de Strasbourg. OS 34, 174v

1364, 20 juin. S. OS 37, 34v

1364, 29 octobre. S. OS 37, 55v

NICE : SAINT-PONS-DE-CIMIEZ (O. S. B., diocèse Nice)

Bonifacius de Alancio :

1367, 15 avril. S, moine. OS 38A, 90

***Johannes Baruncelli :**

*1368, 24 décembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 170

Hugo Lamberti :

1374, 30 mars. S, prieur de Sainte-Réparate de Nice. OS 40, 215

1375, 28 juillet. S, prieur de Sainte-Réparate de Nice. OS 41, 156

1375, 20 décembre. S, frère. OS 41, 204

Aymericus Mothonerii :

1374, 28 septembre. S. OS 41, 86

NIEUL-SUR-L'AUTISE : SAINT-VINCENT (O. S. A., diocèse Maillezais)

Arnaldus Chayneti :

1373, 21 avril. S. OS 40, 80

***NINOVE : SAINT-CORNEILLE ET CYPRIEN (O. Prém., diocèse Cambrai)**

***Walterus Costere :**

*1360, 18 décembre. S, son procureur. OS 33, 188v

*1361, 1^{er} janvier. V, son procureur. OS 31, 47v

*1361, 31 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 62

*1362, 6 janvier. S, son procureur. OS 34, 91v

*1366, 12 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 106

NOUAILLÉ (O. S. B., diocèse Poitiers)

Johannes Robinelli :

1363, 30 octobre. S, auditeur du sacré palais. OS 34, 17v / 190

Johannes de Forgia :

1365, 23 juin. S, portier de la porte ferrée. OS 37, 107

1365, 29 octobre. S, portier. OS 37, 128

NOYON : SAINT-ÉLOI (O. S. B., diocèse Noyon)

Petrus Roberti de Aquila :

*1361, 2 décembre. V. OS 31, 58v

1362, 28 octobre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 124

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1362, 16 avril. S. OS 34, 108

1362, 28 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 124

1363, 18 mars. S. OS 34, 156

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 4 janvier. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Turlini de Movisonno*]. OS 37, 70v

1371, 20 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 224

Petrus Turlini de Movisonno :

1365, 4 janvier. S, cleric du diocèse de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 70v

Stephanus Audeberti :

1366, 18 décembre. S. OS 38A, 63v

Bernardus de Podissano de Luca :

*1367, 24 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 52v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 24 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques.
OS 38, 52v

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, marchand de Lucques. OS 38, 129v

Petrus Quadrigarii :

1371, 31 octobre. S. OS 39, 282v

Johannes Trocon de Creciaco :

1375, 1^{er} juin. S. OS 41, 125

1376, 21 juin. S, son procureur. OS 41, 281v

***Simon de Bourich :**

*1381, 20 juillet. S. OS 45, 85v

OIGNY

Petrus Balduini de Romanis :

1367, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 118v

ORBAIS-L'ABBAYE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Soissons)

Petrus de Chintrio :

*1354, 3 janvier. V, scribe, son procureur. OS 30, 181v

*1358, 14 décembre. V, scribe, son procureur. OS 31, 24

*1362, 19 janvier. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 61v

1363, 7 février. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 74

1364, 26 novembre. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 89v

1366, 8 mai. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 108

1366, 7 décembre. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 114

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1354, 14 mars. S. OS 30, 37

ORLÉANS : SAINT-EUVERTE (O. S. B., diocèse Orléans)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 31 octobre. S, marchand. OS 30, 69

*1355, 31 octobre. S. OS 30, 103v

Johannes Guenioti :

1363, 27 mai. S, son frère. OS 34, 169v

1363, 6 octobre. S, chanoine d'Orléans. OS 34, 10v / 186

1363, 7 octobre. V, son *germanus*, procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

1364, 5 octobre. S, chanoine d'Orléans. OS 37, 50v

Martinus Marie :

1366, 14 avril. S, chanoine. OS 37, 171v

ORLHAGUET : SAINT-ÉTIENNE (O. S. B., diocèse Rodez)

***Johannes de Mejanesio :**

*1369, 30 octobre. Rome. S, son procureur. OS 38, 251

OURSCAMP (O. Cist., diocèse Noyon)

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 29 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 220v

1364, 30 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 65v

1364, 3 décembre. V, chantre de Laon, son procureur. OS 31, 90

1365, 23 juin. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 119

1366, 28 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 164v

1366, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 54v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 23 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 119

***PADOUE : SAINTE-JUSTINE (O. S. B., diocèse Padoue)**

***Neapoleo de Ponterolis de Forlivo :**

*1355, 10 décembre. S. OS 30, 108v

*1356, 29 octobre. S, son procureur. OS 30, 143v

*1357, 25 septembre. S. OS 30, 176

***PARC (LE) (O. Prém., diocèse Liège)**

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1364, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 35v

*1364, 28 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 87

*1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 136v

*1366, 18 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 182

*1366, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 52

PARIS : SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (O. S. B., diocèse Paris)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1356, 27 juin. S. OS 30, 133

*1357, 17 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 165

*1361, 22 décembre. S. OS 34, 25

Johannes Spiefamis de Luca :

*1358, 7 avril. S. OS 33, 29v

1364, 23 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92v

1364, 30 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 72v

1365, 23 décembre. S. OS 37, 149v

1366, 31 décembre. S. OS 38A, 69v

1370, 18 décembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 89v

1371, 17 mai. S, marchand de Lucques. OS 39, 148v

1371, 23 septembre. S, suivant la curie romaine. OS 39, 198

1372, 1^{er} mars. S. OS 39, 267

1372, 21 juin. S. OS 39, 311v

1372, 5 novembre. S. OS 39, 368

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 87

1373, 30 novembre. S. OS 40, 181v

1374, 8 avril. S. OS 40, 231

1374, 6 septembre. S. OS 40, 273v
1374, 30 décembre. S. OS 41, 71v
1375, 28 avril. S. OS 41, 117
1375, 7 août. S. OS 41, 158v
1375, 24 décembre. S. OS 41, 210v
1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 236v
1376, 12 avril. S. OS 41, 256v

Balduinus de Molinis :

*1361, 9 mai. V, clerc du diocèse de Nevers, son procureur. OS 31, 51v
1362, 30 décembre. V, son procureur. OS 31, 73v
1367, 27 février. V, clerc du roi de France, son procureur. OS 31, 116v

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 87

Johannes Trocon de Creciaco :

1373, 31 août. S, trésorier de Coutances. OS 40, 133

***Simon de Bourich :**

*1383, 30 janvier. S, son procureur. OS 46, 133

PARIS : SAINT-MAGLOIRE (O. S. B., diocèse Paris)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 13 août. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 139
*1354, 30 août. S. OS 30, 60v

***Thomas Magni :**

*1356, 20 janvier. V, son procureur. OS 30, 202

Garnerius Pinardi de Remis :

*1362, 31 mars. V, son procureur. OS 31, 65
1363, 15 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 76
1366, 18 juillet. V, son procureur. OS 31, 111

Thomas Le Pourry :

1376, 21 avril. V, son procureur. OS 41, 317
1376, 16 août. V, son procureur. OS 41, 324v

***Simon de Bourich :**

*1387, 18 décembre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 213v
*1391, 1^{er} février. V, son procureur. OS 44, 22

PARIS : SAINT-VICTOR (O. S. A., diocèse Paris)

Gerardus de Sergiaco :

*1362, 7 février. V, son procureur. OS 31, 62v
*1362, 8 février. S, son procureur. OS 34, 97v
1363, 7 février. V, son procureur. OS 31, 74
1363, 9 février. S. OS 34, 146

Hugo de Varena :

1364, 5 avril. V, scribe, son procureur. OS 31, 84v

Nicolaus :

1366, 18 mars. V, abbé de Saint-Loup de Troyes, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 106

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 12 avril. V, son procureur. OS 41, 316v
1376, 30 avril. V, son procureur. OS 41, 324

***Simon de Bourich :**

*1384, 26 janvier. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 149

PARIS : SAINTE-GENEVIÈVE (O. S. A., diocèse Paris)

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1354, 7 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 30, 185v
1364, 16 juillet. V, chanoine de Reims. OS 31, 88v

Gerardus de Sergiaco :

1364, 6 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 45
1365, 20 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 140
1366, 22 juin. S, procureur en curie romaine, [avec *Johannes Creti*]. OS 37, 182
1366, 21 novembre. S. OS 38A, 56

Johannes Creti :

1366, 22 juin. S, de la société des *Alberti novi*, [avec *Gerardus de Sergiaco*]. OS 37, 182

PÉBRAC : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Le Puy)

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1358, 22 décembre. V, son procureur. OS 31, 24v
*1358, 22 décembre. S, marchand de Lucques. OS 33, 65v

Johannes Jacobi :

1362, 31 décembre. V, cleric, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 72v

Durandus de Romanhato :

1363, 30 décembre. V, son procureur. OS 31, 82
1364, 30 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 93v
1366, 4 février. V, procureur en curie romaine. OS 31, 104v
1367, 5 janvier. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 115v

Bernardus de Borno :

1365, 18 décembre. V, son procureur. OS 31, 102v

***PENA (LA) : SAINT-JEAN-BAPTISTE (O. Clun., diocèse Huesca)**

***Dominicus Pontii :**

*1373, 28 septembre. S, préchantre de Lérida. OS 40, 144v
*1374, 7 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 40, 191
*1375, 4 janvier. S. OS 41, 52v

***PERO : SAINTE-MARIE (O. S. B., diocèse Trévise)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1356, 8 janvier. S. OS 30, 111v

PESSAN : SAINT-MICHEL (O. S. B., diocèse Auch)

Bernardus Foresii :

1364, 12 avril. S, moine. OS 34, 221
1364, 2 décembre. S, hôtelier. OS 37, 61v
1366, 27 septembre. S, sacriste. OS 38A, 48v
1367, 5 avril. S, sacriste. OS 38A, 84

Arnaldus de Moreriis :

1373, 5 novembre. S, chanoine d'Albi. OS 40, 157v

PEYROUSE (LA) (O. Cist., diocèse Périgueux)

***Arnaldus de Fagia :**

*1353, 19 décembre. S, notaire de la Pénitencerie. OS 30, 27

Aymericus de Valle :

1364, 12 mai. O, bachelier en décrets, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 111

1365, 1^{er} février. S, trésorier de Nicosie. OS 37, 80

Gerardus Chassarelli :

1366, 24 janvier. S, son procureur. OS 37, 151v

***PISE : SAINT-PAUL (diocèse Pise)**

***Philippus Astari de Luca :**

*1370, 5 juillet. S. OS 39, 43

***POBLET (O. Cist., diocèse Tarragone)**

***Dominicus Pontii :**

*1363, 3 juin. V, chanoine d'Huesca, son procureur. OS 31, 78

***PODIO : SAINT-MICHEL-ARCHANGE (diocèse Sienne)**

***Nicolaus Contis de Florentia :**

*1373, 6 novembre. S. OS 40, 295v

POITIERS : MONTIERNEUF (O. Clun., diocèse Poitiers)

Guillelmus Bonefidei :

*1362, 29 mars. S, son procureur. OS 34, 101v

1362, 29 novembre. S, son familier. OS 34, 129v

Guillelmus Bernardi :

1366, 3 octobre. V, abbé de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, son procureur. OS 31, 112

PONS : SAINT-LÉGER (O. S. A., diocèse Saintes)

Aymericus Fabri :

1364, 21 juin. O, prieur de l'Abbaye, son procureur. OS 36, 117

Jacobus Sophie :

1365, 8 mai. S. OS 37, 88v

Johannes Testoris :

1366, 1^{er} juillet. S, clerc, son familier. OS 37, 182v

Aymo de Bolay :

1375, 2 mai. S, son procureur. OS 41, 105

1375, 19 novembre. S, son procureur. OS 41, 192v

PONTAUT : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Aire)

Gerardus Corregii :

1365, 20 décembre. S. OS 37, 143v

PONTIGNY (O. Cist., diocèse Auxerre)

Petrus de Ortis :

1362, 30 décembre. S, frère, procureur de l'ordre cistercien. OS 34, 138v

1363, 24 mars. S, frère, procureur de l'ordre cistercien. OS 34, 158v

Carlino de Sittapirus :

1364, 12 mai. S, notaire de *Cumis*. OS 37, 31v

Johannes de Saciaco :

1365, 2 juillet. O, moine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 146

PONTLEVOY : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Chartres)

Johannes Guenioti :

*1361, 7 novembre. S, chanoine d'Orléans. OS 34, 16

1364, 5 octobre. S, chanoine d'Orléans. OS 37, 51

Petrus Morini :

1365, 10 juillet. S, chanoine de Noyon. OS 37, 112

PONTOISE : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Rouen)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1361, 20 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 196v

*1362, 16 mai. S. OS 34, 108

Anceletus de Brecuria :

*1362, 8 janvier. V, son procureur. OS 31, 61v

1363, 17 février. V, sergent d'armes, son procureur. OS 31, 74v

1364, 29 février. V, sergent d'armes. OS 31, 84

***Thomas Le Pourry :**

*1386, 14 mars. V, son procureur. OS 44, 13v

***Simon de Bourich :**

*1387, 14 mai. V, son procureur. OS 44, 16

POULTIERS (O. S. B., diocèse Langres)

Gerardus de Lingonis :

1364, 4 novembre. S, prieur de Saint-Jean d'Avignon. OS 37, 57

1364, 4 novembre. V, prieur de Saint-Jean d'Avignon, son procureur. OS 31, 89v

Guiotus de Perrona :

1365, 3 décembre. S, son procureur. OS 37, 142

Andreas Pomchardi :

1374, 1^{er} avril. S. OS 40, 213v

PRÉAUX (LES) : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Lisieux)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1361, 28 novembre. S. OS 34, 19

1362, 7 novembre. S. OS 34, 136

1363, 18 mars. S. OS 34, 155v

1363, 20 juin. S. OS 34, 174v

1364, 30 avril. S, marchand. OS 37, 31

***Philippus Gosse :**

*1362, 31 mars. O, procureur en curie romaine, son procureur. OS 35, 24v

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 29 novembre. S. OS 37, 59

1365, 23 juin. S. OS 37, 109

1367, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 38A, 77v

1374, 23 juin. S. OS 40, 252v

1375, 19 juillet. S, suivant la curie romaine. OS 41, 149

1375, 31 octobre. S, changeur. OS 41, 191v

1376, 6 février. S. OS 41, 236v

1376, 31 mai. S. OS 41, 268v

Johannes Helioti :

1365, 7 mai. V, recteur de Notre-Dame des Préaux. OS 31, 97v

1366, 9 mai. V, recteur de Notre-Dame des Préaux, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

1372, 30 août. S, recteur de Saint-Martin de Maleville-les-Grès. OS 39, 338

1373, 15 novembre. S, son procureur. OS 40, 166

Robertus Rachinelli :

1366, 20 juillet. S, son procureur. OS 37, 187

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 5 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 41v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 5 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 41v

*1368, 27 mai. Montefiascone. S. OS 38, 102

Michael Buteti :

1373, 17 mars. S. OS 40, 67

Johannes :

1373, 23 juillet. S, *tabularius* de Rouen. OS 40, 121v

Johannes Alioti :

1376, 4 septembre. V, prêtre, son procureur. OS 41, 319

PRÉMONTRE (O. Prém., diocèse Laon)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 11 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 30, 26

*1354, 30 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 80

*1355, 23 juin. S. OS 30, 95v

***Ponsardus de Villari :**

*1355, 25 février. S, frère, son procureur. OS 30, 81v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1366, 22 décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 115

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1368, 18 août. Montefiascone. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 36, 204

*1370, 31 janvier. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 273

Johannes Trocon de Creciaco :

1371, 1^{er} février. S, son procureur. OS 39, 112

1371, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 188v

1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 233

1372, 8 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 39, 320

1372, 23 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 388v

1373, 23 juin. S. OS 40, 108v

1374, 31 janvier. S, trésorier de Laon. OS 40, 196

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 106v

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 182v

1376, 7 avril. S, son procureur. OS 41, 264

1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 298

Amauricus Fabri :

1374, 28 septembre. S, son procureur. OS 40, 304v

PREUILLY (O. Cist., diocèse Sens)

***Petrus de Ortis :**

*1361, 22 juin. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 33, 207v

Beretinus de Barga :

1364, 21 juin. S. OS 37, 33v

Franciscus Soderini :

1366, 26 mai. S, [avec ses associés]. OS 37, 176v

Guerinus de Pionino :

1371, 3 mars. S, frère cellérier. OS 39, 115v

PROVINS : SAINT-JACQUES (O. S. A., diocèse Sens)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1361, 25 octobre. S. OS 34, 74

1362, 22 juin. S. OS 34, 113

Simon Girardi de Bourdone :

1363, 20 juillet. V, chanoine de Langres. OS 31, 79

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1364, 19 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 85

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 28 mars. V, [avec *Philippus Astari de Luca*], ses procureurs. OS 31, 95

Philippus Astari de Luca :

1365, 28 mars. V, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*], ses procureurs. OS 31, 95

Nicolaus Clementis :

1376, 7 février. S, scribe. OS 41, 226

***Simon de Bourich :**

*1382, 30 novembre. V, son procureur. OS 44, 7

*1382, 13 décembre. S, son procureur. OS 46, 105v

PSALMODI (O. S. B., diocèse Nîmes)

Petrus Lunesii :

1366, 24 décembre. S, moine. OS 38A, 64v

***Johannes Baruncelli :**

*1368, 7 septembre. Montefiascone. S, sergent d'armes. OS 38, 133

*1369, 1^{er} février. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 182v

***Bernardus Cavalerii :**

*1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 12

*1381, 2 juin. S, prieur de Saint-Cyprien. OS 45, 76

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 114

QUARANTE : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Narbonne)

Gerardus Fabri :

*1362, 30 avril. O. OS 35, 28

1363, 18 mai. S, scribe. OS 34, 167v

1364, 31 janvier. S, scribe. OS 37, 41

1364, 3 octobre. S, scribe. OS 37, 51v

1366, 3 octobre. S, scribe. OS 38A, 50

Vincentius de Sirano :

1370, 31 octobre. S, camérier. OS 39, 69

1371, 24 mars. S, camérier. OS 39, 121

1372, 8 mars. S, camérier. OS 39, 259v

***Rigaldus Rogeti :**

*1379, 28 novembre. O, son procureur. RA 279, 95

QUIMPERLÉ : SAINTE-CROIX (O. S. B., diocèse Quimper)

***Johannes de Quilozoc :**

*1360, 19 octobre. S, son procureur. OS 33, 168v

***RAVENNE : SAINT-APOLLINAIRE (O. S. B., diocèse Ravenne)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1367, 18 mars. S, marchand de Pistorio. OS 38A, 81v

***REAL (LA) : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Majorque)**

***Petrus Rubei :**

*1365, 11 février. V, préchantre d'Elne, son procureur. OS 31, 93v

REBAIS : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Meaux)

***Bertrandus de Veyraco :**

*1355, 15 juillet. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 6

*1356, 24 mai. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 12

*1357, 4 mai. V, noble, son procureur. OS 31, 19v

*1361, 15 octobre. V, damoiseau du diocèse de Meaux, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 54v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1363, 26 janvier. O, procureur en curie romaine, son procureur. OS 35, 42 // OS 36, 44v

REDON : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Vannes)

Guillelmus de Bosco :

1362, 22 décembre. V, scribe, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 75v

Alanus Crolat :

1372, 27 mars. S, moine, son procureur. OS 39, 294v

1372, 26 mai. S, moine. OS 39, 295

Guillelmus Milonis :

1373, 21 avril. S, moine. OS 40, 81v

1373, 7 septembre. S, moine. OS 40, 129

REIMS : SAINT-DENIS (O. S. A., diocèse Reims)

Nicolaus de Hermondivilla :

1364, 2 mai. O, son procureur // son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 35, 48v // OS 36, 109v

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 15 mai. S, chanoine de Reims. OS 37, 27

1364, 19 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 59v

1365, 1^{er} juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 114v

1365, 9 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 142

1366, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 54v

1367, 1^{er} avril. S, chanoine de Reims. OS 38A, 87v

*1368, 13 avril. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 88v

*1369, 1^{er} février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 181

*1370, 14 janvier. Rome. S. OS 38, 263

1371, 1^{er} février. S, chantre de Laon. OS 39, 120

1371, 4 août. S, son procureur. OS 39, 189v

1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 281v

1372, 27 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 345

Egidius de Bacoma :

1366, 30 avril. V, aumônier. OS 31, 107v

Johannes Spiefamis de Luca :

1372, 24 mars. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 281v

Simon de Bourich :

1373, 31 décembre. S, son procureur. OS 40, 190v

1376, 5 avril. S. OS 41, 250

1376, 6 septembre. S, son procureur. OS 41, 301

*1377, 25 juin. S, son procureur. IE 345, 33

*1381, 13 avril. S, son procureur. OS 45, 64v

*1381, 23 décembre. S. OS 45, 110

Balduinus Britonis de Bellomonte :

1374, 7 août. S. OS 40, 262v

REIMS : SAINT-NICAISE (O. S. B., diocèse Reims)**Petrus Roberti de Aquila :**

*1354, 7 avril. V, son procureur. OS 30, 185

1364, 13 avril. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 107v

1365, 1^{er} février. S, chanoine de Reims. OS 37, 82v

1365, 27 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 127v

1366, 4 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 159

1366, 7 novembre. S. OS 38A, 55v

*1368, 31 janvier. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 70

*1368, 16 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 108v

*1369, 1^{er} février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 181v

*1369, 28 septembre. Viterbe. S, chantre de Laon, son procureur. OS 38, 243v

*1370, 16 mars. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 284v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 27 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 127v

1370, 23 octobre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 66

Johannes Pictoris :

1367, 24 mars. V, moine, son procureur. OS 31, 117v

1367, 30 mars. S, moine. OS 38A, 84v

REIMS : SAINT-RÉMY (O. S. B., diocèse Reims)**Petrus Roberti de Aquila :**

*1354, 3 avril. V, son procureur. OS 30, 183v

*1359, 20 février. V. OS 31, 27

*1362, 17 juin. V, son procureur. OS 31, 69

1364, 28 février. S, chanoine de Reims. OS 34, 211

1365, 14 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 82v

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 61

1367, 9 mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 79v

*1368, 7 août. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 130

*1369, 26 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 193

1373, 19 décembre. S. OS 40, 172

Robertus Tiron :

1372, 10 mai. S, frère, son familier. OS 39, 292v

Doynus de Remis :

1373, 29 mars. S. OS 40, 77v

1376, 28 juin. S, son procureur. OS 41, 299v

Simon de Bourich :

1374, 27 juillet. S. OS 40, 251v

Petrus Thieriardi de Estionno :

1376, 17 janvier. S, scribe. OS 41, 222

***Petrus de Receyo :**

*1381, 11 avril. S, son procureur. OS 45, 59v

RENNES : SAINT-MELAINE (O. S. B., diocèse Rennes)

***Gaufridus Alberti :**

*1358, 24 septembre. S, son procureur. OS 33, 47v

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1360, 10 décembre. S, marchand de Lucques. OS 33, 182

RIBEMONT : SAINT-NICOLAS-DES-PRÉS (O. S. B., diocèse Laon)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1362, 16 avril. S. OS 34, 105v

1363, 20 juillet. S. OS 34, 2 / 176v

Garnerius Pinardi de Remis :

1362, 4 novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 71

Johannes Chazier :

1376, 7 juin. V, son procureur. OS 41, 324

Gerardus de Bellopodio :

1376, 19 août. S, son procureur. OS 41, 294

***Simon de Bourich :**

*1384, 17 décembre. O, son procureur. RA 279, 165

RIOM : SAINT-AMABLE (O. S. A., diocèse Clermont)

Stephanus de Monteacuto :

1363, 12 mai. O, prieur d'Aubiat // chanoine, son procureur. OS 35, 50v // OS 36, 57

***Johannes Henrici :**

*1384, 6 avril. O, notaire, [avec *Stephanus de Castro*]. RA 279, 152

***Stephanus de Castro :**

*1384, 6 avril. O, frère de l'abbé, [avec *Johannes Henrici*]. RA 279, 152

***RODAS : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Gérone)**

***Dominicus Pontii :**

*1370, 27 juin. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 38, 328v

ROË (LA) : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Angers)

Matheus Bernardi :

*1354, 11 octobre. S, chantre de Saint-Maimboeuf d'Angers. OS 30, 64

*1362, 20 avril. V, archidiacre de Rennes, son procureur. OS 31, 67

1364, 21 novembre. V, archidiacre de Rennes, son procureur. OS 31, 89v

Nicolaus de Lignon :

1366, 30 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 107

1366, 8 août. S, chanoine du Mans. OS 37, 189

1367, 20 mars. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 80v

Andreas de Ulmo :

1375, 8 juin. S. OS 41, 128

***ROME : SAINT-ANASTASE (O. Cist., diocèse Rome)**

***Guillelmus Amici :**

*1357, 24 octobre. S. OS 30, 177

*1358, 31 août. S, demeure à la Pignotte. OS 33, 44v

ROUEN : SAINT-LÔ (O. S. A., diocèse Rouen)

***Thomas Le Pourry :**

*1388, 16 janvier. V, son procureur. OS 44, 16v

ROUEN : SAINT-OUEN (O. S. B., diocèse Rouen)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1364, 27 mars. S, marchand de Lucques. OS 34, 225

Thomas Magni :

1364, 22 avril. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 85v

1364, 28 septembre. S, son procureur. OS 37, 48v

1365, 8 avril. V, son procureur. OS 31, 95v

1365, 9 avril. S, procureur en curie romaine, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 97v

1366, 31 mars. S, chanoine de Rouen. OS 37, 173

1366, 6 avril. V, chanoine de Rouen, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 108

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 9 avril. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 97v

1365, 8 novembre. S. OS 37, 137

1366, 31 octobre. S, marchand. OS 38A, 55

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1366, 12 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 114v

1376, 27 août. V, son procureur. OS 41, 319

*1380, 4 juillet. V, son procureur. OS 44, 2v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 24 septembre. Viterbe. S. OS 38, 36v

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 66v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 66v

***Thomas Le Pourry :**

*1382, 30 juin. O, son procureur. RA 279, 125v

*1382, 25 septembre. S, son procureur. OS 46, 102v

*1384, 26 août. V, son procureur. OS 44, 11

ROUEN : S^{TE}-TRINITÉ OU S^{TE}-CATHERINE-DU-MONT(O. S. B., diocèse Rouen)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 29 janvier. S, marchand d'Avignon. OS 28, 117

***Philippus Gosse :**

*1354, 8 juin. V, son procureur. OS 30, 189v

Thomas Magni :

1366, 28 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 107

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1376, 8 mars. V. OS 41, 323

***Thomas Le Pourry :**

- *1381, 7 septembre. V, son procureur. OS 44, 4
- *1382, 18 novembre. V, son procureur. OS 44, 6v
- *1384, 4 novembre. V, son procureur. OS 44, 11v
- *1387, 28 avril. V, son procureur. OS 44, 15v

ROYAUMONT (O. Cist., diocèse Beauvais)

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 31 octobre. S. OS 37, 135

***Thomas Le Pourry :**

*1391, 14 janvier. V. OS 44, 22

RUISSEAUVILLE : NOTRE-DAME-DU-BOIS (O. S. A., diocèse Thérouanne)

Petrus Roberti de Aquila :

- 1363, 6 octobre. S, chanoine de Reims. OS 34, 9v
- 1364, 29 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 219v
- 1365, 13 janvier. S, chanoine de Reims. OS 37, 86
- 1365, 2 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 124v
- 1366, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 64

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 23 juin. S. OS 40, 247v

SABLONCEAUX : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Saintes)

Johannes Mercerii :

1363, 17 novembre. S, scribe. OS 37, 86v

Gerardus de Plasa :

- 1366, 23 mars. S, procureur de l'évêque de Saintes. OS 37, 164
- 1366, 10 décembre. S, prêtre. OS 38A, 60v

SAINT-AMAND (O. S. B., diocèse Saint-Pons-de-Thomières)

Petrus de Sancto Jorio :

- 1366, 23 octobre. S. OS 38A, 46v
- *1369, 27 août. Viterbe. S. OS 38, 235

SAINT-AMAND-DE-COLY (O. S. A., diocèse Sarlat)

***Johannes Mercerii :**

- *1358, 14 avril. V, scribe des lettres apostoliques, son procureur. OS 31, 19
- *1359, 17 avril. V, son procureur. OS 31, 29

Bernardus Sorberii :

- 1365, 17 février. S, son *consameus*. OS 37, 82v
- 1366, 21 février. S, damoiseau. OS 37, 157v
- *1369, 8 février. Rome. S. OS 38, 181v
- *1370, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, damoiseau. OS 38, 329v

Arnaldus Laboyseyra :

1373, 4 novembre. S, son familier. OS 40, 154

Arnaldus Galhardi :

1375, 7 mai. S, son familier. OS 41, 106

SAINT-AMAND-LES-EAUX (O. S. B., diocèse Tournai)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

- *1361, 26 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 70
- 1362, 7 novembre. S. OS 34, 127v
- 1363, 30 octobre. S. OS 34, 12 / 189

Walterus Costere :

- *1361, 1^{er} novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 60
- 1362, 20 octobre. S, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 70v
- 1364, 22 octobre. V, son procureur. OS 31, 91
- 1365, 16 juillet. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 146v
- 1366, 10 avril. S, son procureur. OS 37, 170v
- 1366, 7 août. V, son procureur. OS 31, 111v

Egidius de Jardino :

- 1362, 30 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 81

Johannes Spiefamis de Luca :

- 1367, 29 janvier. S, marchand de Lucques. OS 38A, 77v

Johannes Parentis :

- 1375, 2 octobre. V, son procureur. OS 41, 319v
- *1385, 8 avril. V, licencié en lois, son procureur. OS 44, 12
- *1387, 6 mai. V, son procureur. OS 44, 16

***Simon de Bourich :**

- *1391, 21 février. V, son procureur. OS 44, 22v

SAINT-AMANT-DE-BOIXE (O. S. B., diocèse Angoulême)

Hugo Gaufridi :

- *1359, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 33v
- *1362, 10 janvier. V, son procureur. OS 31, 61v
- 1376, 7 février. V. OS 41, 323
- 1376, 12 février. V, son procureur. OS 41, 320
- *1381, 20 décembre. V, camérier du cardinal-diacre Guillaume de Saint-Ange. OS 44, 3

Johannes Arnaudi alias Gorraudi :

- 1364, 4 avril. V, chanoine de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, son procureur. OS 31, 84v

***SAINT-ANDRÉ-LÈS-BRUGES (O. S. B., diocèse Tournai)**

***Walterus Costere :**

- *1361, 10 avril. V, son procureur. OS 31, 52v

***Thomas Monis de Florentia :**

- *1370, 16 juillet. Montefiascone. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 46

SAINT-ANTOINE-DE-VIENNOIS (Antonins, diocèse Vienne)

Andreas Tichi de Pistorio :

- 1370, 31 octobre. S. OS 39, 81
- 1371, 24 décembre. S, marchand de Pistorio. OS 39, 237v
- 1372, 15 mai. S, marchand. OS 39, 296
- 1373, 16 avril. S. OS 40, 90v
- 1373, 1^{er} octobre. S, marchand d'Avignon. OS 40, 145v
- 1375, 23 juin. S, son procureur. OS 41, 147v
- 1375, 30 octobre. S. OS 41, 185
- 1376, 23 juin. S. OS 41, 300v

SAINT-AVOLD : SAINT-NABOR (O. S. B., diocèse Metz)

Folinarus Consinami :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 180

Franciscus Perrini de Calcia :

1376, 13 juin. S, son procureur. OS 41, 274v

1376, 19 juillet. V, chanoine de Metz, son procureur. OS 41, 318v

SAINT-BASLE (O. S. B., diocèse Reims)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1357, 9 février. S, marchand de Lucques. OS 30, 155v

SAINT-BENOÎT (O. S. B., diocèse Poitiers)

Bricius Marchani :

1362, 15 décembre. S, moine. OS 34, 132

Petrus Jameleti :

1363, 20 juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 78v

Petrus Auberraudi :

1365, 14 janvier. V, son procureur. OS 31, 92

SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE (O. S. B., diocèse Orléans)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 23 décembre. S. OS 30, 111

*1356, 27 juin. S. OS 30, 132

Stephanus Audeberti :

1373, 30 avril. S. OS 40, 85v / 90v

Mauricius de Barda :

1373, 10 décembre. S, clerc de la Chambre apostolique. OS 40, 168

1374, 12 juin. S, préchantre de Narbonne. OS 40, 268v

Robertus Audacis :

1375, 6 février. S. OS 41, 61

*1380, 4 août. O, frère, son procureur. RA 279, 104

Guido de Cassanis :

1375, 18 juin. S, chanoine d'Agde. OS 41, 139v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1382, 21 juin. S, son procureur. OS 46, 72v

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 120v

SAINT-CALAIS (O. S. B., diocèse Le Mans)

Nicolaus Crueti :

1373, 24 décembre. S, son procureur en curie romaine. OS 40, 184

1376, 12 décembre. V, son procureur. OS 41, 322

Petrus Leporis :

1375, 22 mars. S. OS 41, 82

SAINT-CLAUDE (O. S. B., diocèse Lyon)

Nicolaus de Moyrenco :

1363, 2 février. V, son procureur. OS 31, 76

SAINT-CYRAN : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Bourges)

Thomas Monis de Florentia :

1366, 15 mai. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 37, 175v

SAINT-DENIS-EN-FRANCE (O. S. B., diocèse Paris)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 19 mai. S. OS 30, 92

*1355, 23 décembre. S. OS 30, 110v

*1356, 31 mai. S. OS 30, 131v

*1357, 17 mai. S, marchand de Lucques. OS 30, 167

Johannes Spiefamis de Luca :

*1357, 7 février. S, son procureur. OS 31, 17

*1357, 13 novembre. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 33, 15v

*1358, 22 juin. S. OS 33, 40v

*1359, 27 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 81

*1359, 24 octobre. S. OS 33, 102

*1360, 31 mars. S, [avec ses associés]. OS 33, 130v

1366, 23 décembre. S, marchand, [avec *Johannes Parentis*]. OS 38A, 69v

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 142v

1372, 24 mars. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 286

1374, 21 avril. S. OS 40, 235

1374, 11 octobre. S. OS 40, 286v

Johannes Parentis :

1363, 8 février. V, prêtre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 74

1365, 10 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 119v

1365, 18 août. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 99v

1366, 23 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 69v

1367, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 118v

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 13 juillet. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 119v

1365, 10 juin. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Parentis*]. OS 37, 119v

1366, 2 janvier. S, chanoine de Reims. OS 37, 151

1366, 18 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 181

1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 286

Johannes Trocon de Creciaco :

1375, 30 janvier. S, trésorier de Coutances. OS 41, 54

1376, 9 juin. V, son procureur. OS 41, 318v

***Simon de Bourich :**

*1385, 24 mai. V, son procureur. OS 44, 12v

SAINT-ÉLOI-FONTAINE : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Noyon)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1361, 25 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 84v

Henricus Medici de Sancto Martino :

1365, 11 décembre. V, [avec *Petrus Roberti de Aquila*], ses procureurs. OS 31, 102

Petrus Roberti de Aquila :

1365, 11 décembre. V, [avec *Henricus de Sancto Martino*], ses procureurs. OS 31, 102

1366, 27 janvier. S, chanoine de Reims. OS 37, 159

1367, 10 avril. S, chanoine de Reims. OS 38A, 92v

*1368, 16 juin. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 108v

*1369, 30 avril. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 201v

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 9 juin. V, son procureur. OS 41, 317

SAINT-EUSEÈBE (O. S. B., diocèse Apt)

Jacobus de Garda :

1363, 23 juillet. S. OS 34, 2v / 178v

Alfonsus Guillelmi :

1364, 29 février. S. OS 34, 212

1364, 1^{er} octobre. S. OS 37, 49

SAINT-ÉVROULT-D'OUCHE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Lisieux)

***Philippus Gosse :**

*1356, 6 janvier. V, son procureur. OS 30, 202

Johannes Capey :

*1361, 29 novembre. V, prêtre, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 57v

1363, 24 octobre. V, prêtre, son procureur. OS 31, 80v

1364, 24 octobre. V, prêtre, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 5 janvier. V, son procureur. OS 31, 72v

Thomas Magni :

1365, 29 novembre. V, son procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102

Gaufridus Monchi :

1367, 20 mars. O, prêtre, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 180

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 67

***Philippus Astari de Luca :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 67

***Robertus de Aquigneyo :**

*1370, 4 mai. Montefiascone. S. OS 38, 303

Gaufridus de Barra :

1370, 29 novembre. S, [avec *Petrus Machon*], ses procureurs. OS 39, 82v

Petrus Machon :

1370, 29 novembre. S, [avec *Gaufridus de Barra*], ses procureurs. OS 39, 82v

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 26 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 220

1372, 15 mai. S. OS 39, 298

1372, 5 novembre. S. OS 39, 368

1373, 21 avril. S. OS 40, 87

1373, 30 novembre. S. OS 40, 181

1374, 8 avril. S. OS 40, 232

1374, 6 septembre. S. OS 40, 272

1374, 30 décembre. S. OS 41, 71v

1375, 28 avril. S. OS 41, 116

1375, 31 octobre. S. OS 41, 191

1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 237

1376, 12 avril. S. OS 41, 255v

Nicolaus Crueti :

1375, 20 juillet. S. OS 41, 152

Franciscus Spiefamis de Luca :

1376, 4 mai. V, son procureur. OS 41, 320v

SAINT-FERME (O. S. B., diocèse Bazas)

Guillelmus de Sancto Oyno :

1363, 27 juillet. O, moine, son procureur. OS 36, 66v

1365, 15 décembre. S, sacriste. OS 37, 142v

1365, 15 décembre. V, sacriste, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102v

Jacobus de Puteo :

1364, 26 juin. S. OS 37, 35v

1365, 17 avril. S, familier du cardinal du diocèse de Pampelune. OS 37, 96

SAINT-FLORENT-LÈS-SAUMUR (O. S. B., diocèse Angers)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1356, 20 juin. S. OS 30, 129

*1357, 31 mai. S. OS 30, 167

Guido de Lymcio :

1363, 26 janvier. V, moine, son procureur. OS 31, 73v

Amelius de Brolio :

1364, 10 janvier. V, son procureur. OS 31, 82v

Andreas Ayraudi :

1371, 10 avril. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 126v

1372, 24 mars. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 272v

1374, 6 avril. S, prieur de La Chaulme. OS 40, 222v

Petrus Prepositi :

1373, 16 avril. S, chanoine de Poitiers. OS 40, 89v

*1377, 23 mai. S. IE 345, 27

L'abbé de Saint-Allyre de Clermont :

1376, 12 avril. S. OS 41, 253v

***SAINT-GALL (O. S. B., diocèse Constance)**

***Jacobus Coste :**

*1355, 7 mars. S, chanoine de Saint-Étienne de Constance. OS 30, 82

SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES (O. S. B., diocèse Elne)

***Petrus de Rocha :**

*1355, 12 février. S, son familier. OS 30, 80v

Paschalis de Cervaria :

1365, 31 janvier. S, son procureur. OS 37, 76

Bernardus Helie :

1372, 4 novembre. S, prévôt de Lérida, clerc. OS 39, 375v

Raymundus Magni :

1373, 28 novembre. S, scribe. OS 40, 195v

Raymundus Magistri :

1375, 7 mai. S. OS 41, 111

SAINT-GEORGES-DE-BOSCHERVILLE (O. S. B., diocèse Rouen)

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1376, 27 août. V, son procureur. OS 41, 319

*1380, 4 juillet. V. OS 44, 2v

***Thomas Le Pourry :**

*1391, 14 janvier. V, son procureur. OS 44, 21v

SAINT-GEORGES-DU-BOIS (O. S. B., diocèse Le Mans)

Nicolaus de Lignon :

1363, 1^{er} février. S, chanoine du Mans. OS 34, 145

1363, 30 décembre. S, chanoine du Mans. OS 34, 26 / 202v

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE (O. S. A., diocèse Angers)

Andreas de Ulmo :

1365, 16 juin. S, son procureur en curie romaine. OS 37, 105

Guido de Ruppe :

1366, 10 novembre. S, chanoine de Tours. OS 38A, 52

SAINT-GERMER-DE-FLAY (O. S. B., diocèse Beauvais)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1353, 23 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 124v

Johannes Chauvetelli :

1375, 3 décembre. S, chanoine de Limoges. OS 41, 196

1376, 12 avril. S, chanoine de Limoges. OS 41, 255

***Simon de Bourich :**

*1382, 22 décembre. S, son procureur. OS 46, 119v

SAINT-GHISLAIN (O. S. B., diocèse Cambrai)

Walterus Costere :

1366, 11 mai. O, son procureur. OS 35, 101 // OS 36, 166

***Johannes dictus de Nivella de Senogiis :**

*1380, 23 mai. V, chanoine d'Arras, son procureur. OS 44, 2 / 5v

SAINT-GILDAS-DES-BOIS (O. S. B., diocèse Nantes)

***Guillelmus Abaudi :**

*1359, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 31v

Oliverius de Foresta :

1365, 29 janvier. V, moine de Molesme, cistercien, son procureur. OS 31, 93

SAINT-GILLES (O. S. B., diocèse Nîmes)

Bertrandus Raymundi :

1362, 1^{er} décembre. S, prieur. OS 34, 131

Johannes Salenti :

1364, 1^{er} octobre. S, son familier. OS 37, 49

1365, 27 octobre. S, son procureur. OS 37, 128v

1366, 22 décembre. S, son procureur. OS 38A, 66v

Aymericus de Valle :

1365, 7 mai. S. OS 37, 99v

***Philippus Astari de Luca :**

*1369, 19 décembre. Rome. S. OS 38, 255v

Bertrandus de Ranco :

1371, 14 mai. S, préchantre. OS 39, 152

Stephanus Audeberti :

1372, 4 février. S. OS 39, 253

Helias de Tutella :

1372, 7 mai. S, son *socius*. OS 39, 294

Petrus Loche :

1372, 16 septembre. S, moine. OS 39, 340

Johannes Mejanis :

1372, 24 décembre. S. OS 39, 386

Bernardus de Vallecrossa :

1375, 22 mars. S, frère, son procureur. OS 41, 85v

1375, 22 juin. S, moine. OS 41, 143

Petrus Aurioli :

1375, 9 octobre. S, moine. OS 41, 171

1376, 15 février. S, moine. OS 41, 229

1376, 22 mai. S, moine. OS 41, 264v

Guillelmus Boneti :

1375, 22 décembre. S. OS 41, 202v

Guido de Rivo :

1376, 14 août. S, moine. OS 41, 296

*1383, 25 avril. S, moine. OS 46, 146v

***Johannes de Mejanisio :**

*1377, 22 juin. S. IE 345, 32v

***Guillelmus Boerii :**

*1381, 6 novembre. S. OS 45, 97

SAINT-GUILLAUME-DU-DÉSERT (O. S. B., diocèse Lodève)**Guido de Cophuoco :**

1362, 29 octobre. S. OS 34, 127

Berengarius de Arrio :

1363, 25 février. S, infirmier. OS 34, 150

1363, 7 novembre. S, infirmier. OS 34, 15 / 190v

1363, 7 novembre. V, infirmier, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

1364, 27 mars. S, infirmier. OS 34, 216v

1365, 4 février. S, infirmier. OS 37, 80

1365, 5 septembre. S, infirmier. OS 37, 132

Jacobus de Altanito :

1376, 9 avril. S. OS 41, 257

1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 302

***Johannes de Mejanisio :**

*1377, 22 août. S, clerc du Sacré Collège. IE 345, 41v

*1377, 8 novembre. S. IE 345, 52

SAINT-HILAIRE (O. S. B., diocèse Carcassonne)**Petrus Isarni :**

1365, 3 avril. S, recteur de Notre-Dame de Malegoude. OS 37, 92v

1365, 30 octobre. S. OS 37, 130v

Petrus de Casamnipa :

1366, 21 juillet. S. OS 37, 186v

Pontius Torti :

1367, 14 avril. S. OS 38A, 88v

Antonius Guitardi :

1371, 24 mai. S, prieur du Fossat. OS 39, 152v

Aymericus Reberii :

1372, 8 mai. S, [avec *Raymundus Massilie*]. OS 39, 288v

Raymundus Massilie :

1372, 8 mai. S, prévôt de *Saurnichis*, [avec *Aymericus Reberii*]. OS 39, 288v

Rogerus de Turre :

1372, 30 octobre. S, prieur de Roquefort. OS 39, 355v

Bernardus Pantiforti :

1374, 20 décembre. S. OS 40, 317

Bernardus Ponticordi :

1375, 20 juillet. S, son procureur. OS 41, 149v

1376, 22 décembre. S. OS 41, 219

Petrus de Castanharo :

1376, 28 février. S, moine de Lézat-sur-Lèze. OS 41, 239v

Johannes de Anata :

1376, 14 août. S, son familier. OS 41, 291v

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY : SAINT-JEAN-BAPTISTE (O. S. B., diocèse Saintes)

Helias de Vodro :

1365, 11 septembre. S, chantre de Saintes. OS 37, 121

***Petrus Vassalli :**

*1368, 24 avril. Rome. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 92v

Raymundus Arnaldi :

1375, 28 avril. S, prieur de Saint-Savinien-du-Port. OS 41, 139v

Johannes Fornerii :

1376, 26 avril. S, frère. OS 41, 260v

SAINT-JEAN-DES-PRÉS (O. S. A., diocèse Saint-Malo)

***Gaufridus Alberti :**

*1354, 21 mars. S. OS 30, 37v

SAINT-JOUIN-DE-MARNES (O. S. B., diocèse Poitiers)

Guillelmus Morini :

1364, 29 mai. S, prêtre, son familier. OS 37, 29

1364, 1^{er} juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 86v

Gerardus de Sergiaco :

1365, 6 juin. S, procureur en curie romaine. OS 37, 103v

Petrus Jamon :

1365, 6 juin. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 97v

Johannes Robinelli :

1367, 10 février. V, chapelain commensal, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 116v

Johannes de Campegnaco :

1376, 13 juin. V, son procureur. OS 41, 318

SAINT-LAURENT

Jacobus de Bessomo :

1362, 19 décembre. V, chanoine de Nevers, son procureur. OS 31, 72

Odinus :

1364, 14 novembre. V, trésorier de Nevers, son procureur. OS 31, 89v

Guillelmus de Montelucio :

1365, 26 avril. V, chapelain du cardinal de Thérrouanne, son procureur. OS 31, 96

Hugo de Varena :

1366, 20 juin. V, scribe des lettres apostoliques, son procureur. OS 31, 110

SAINT-LÔ : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Coutances)

Bertoldus de Bajuli :

1365, 3 décembre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 37, 140v

1366, 14 octobre. S, camérier du monastère. OS 38A, 49v

1366, 14 octobre. V, camérier du cardinal de Saragosse, son procureur. OS 31, 112v

SAINT-MAIXENT (O. S. B., diocèse Poitiers)

Johannes Robinelli :

1363, 30 octobre. S, auditeur du sacré palais. OS 34, 14 / 189v

Petrus Vassalli :

1364, 29 octobre. S, sous-doyen de Poitiers. OS 37, 56

1365, 6 octobre. S, sous-doyen de Poitiers. OS 37, 125

1366, 29 octobre. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38A, 47v

***Bertrandus de Veyraco :**

*1368, 4 avril. Rome. S, maître portier. OS 38, 86v

***Gisbertus de Lur :**

*1370, 15 février. Rome. S, chanoine de Limoges. OS 38, 273v

***Guiniotus de Roffinhaco :**

*1383, 6 février. O, [avec *Robertus de Bail de Caslucerno*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*.
RA 279, 135v

***Robertus de Bail de Caslucerno :**

*1383, 6 février. O, sergent d'armes, [avec *Guiniotus de Roffinhaco*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA 279, 135v

SAINT-MARCEL (O. Cist., diocèse Cahors)

Johannes Donadei :

1372, 30 décembre. S, archidiacre de *Montepensato*. OS 39, 383v

SAINT-MARTIN-AUX-BOIS (O. S. B., diocèse Beauvais)

Johannes Bellifilii :

1367, 22 mars. V, scribe de la Pénitencerie, son procureur. OS 31, 117

Petrus Roberti de Aquila :

*1368, 7 août. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 130v

1371, 10 mars. S, chantre de Beauvais. OS 39, 124

***Thomas Le Pourry :**

*1369, 29 novembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 253v

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (O. S. B., diocèse Paris)

Reginaldus de Neomio :

1362, 7 décembre. S, chanoine de Paris. OS 34, 133v

Petrus Roberti de Aquila :

1366, 20 mai. S, chanoine de Reims. OS 37, 176v

1366, 20 mai. V, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

***Guillelmus Villardi :**

*1370, 13 avril. Rome. S, chanoine de Champeaux-en-Brie. OS 38, 301

Johannes dictus de Nivella de Senogiis :

1372, 27 mars. S. OS 39, 278

1373, 21 avril. S. OS 40, 92v

1373, 19 septembre. S. OS 40, 135

1376, 26 janvier. V. OS 41, 323

Doynus de Remis :

1374, 8 avril. S, son procureur. OS 40, 228v

Johannes de Lingonis :

1374, 5 septembre. S, son procureur. OS 40, 262v / 275

***Simon de Bourich :**

*1383, 14 novembre. O, son procureur. RA 279, 145

*1384, 17 décembre. O, son procureur. RA 279, 164v

***SAINT-MAURICE-EN-VALAIS : AGAUNE (O. S. A., diocèse Sion)**

***Nicolaus de Moyrenco :**

*1362, 26 avril. V, son procureur. OS 31, 66v

*1365, 4 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92

SAINT-MÉMMIE (O. S. A., diocèse Châlons)

Petrus de Chintrio :

1364, 9 mars. S, scribe. OS 34, 215v

1366, 7 décembre. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 114

Simon Jaloque :

1366, 28 avril. V, chanoine, son procureur. OS 31, 107v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 67

***Philippus Astari de Luca :**

*1368, 31 janvier. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 67

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 141v

1375, 2 juin. S. OS 41, 126v

Johannes :

1376, 22 mai. V, curé de *Moncellis*, son procureur. OS 41, 321

SAINT-MICHEL-EN-L'HERM (O. S. B., diocèse Luçon)

Petrus Vassali :

1365, 26 mars. O, sous-doyen de Poitiers, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 35, 90v // OS 36, 140v

1366, 28 mars. S, sous-doyen de Poitiers. OS 37, 165v

*1368, 25 septembre. Montefiascone. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 135

*1369, 27 février. Rome. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 185

Bonifacius Vassali :

1367, 24 avril. S. OS 38A, 96v

Hugo Gaufridi :

1376, 7 février. S, camérier du cardinal de Saint-Ange. OS 41, 323

SAINT-MICHEL-EN-THIÉRACHE (O. S. B., diocèse Laon)

Johannes Trocon de Creciaco :

*1368, 15 décembre. Rome. O, son procureur // son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 35, 123v // OS 36, 210

- *1369, 31 décembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 259
- 1371, 1^{er} février. S, son procureur. OS 39, 112v
- 1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 253v
- 1372, 8 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 39, 319v
- 1373, 7 avril. S, trésorier de Coutances. OS 40, 75v
- 1373, 21 juillet. S. OS 40, 122v
- 1373, 29 novembre. S, trésorier de Coutances. OS 40, 167
- 1374, 27 mars. S. OS 40, 222
- 1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 319
- 1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 151v
- 1375, 20 décembre. S. OS 41, 204v
- 1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 233
- *Petrus Roberti de Aquila :**
- *1370, 22 mai. Montefiascone. S. OS 38, 311

SAINT-MIHIEL (O. S. B., diocèse Verdun)

Franciscus Perrini de Calcia :

- 1375, 10 février. S, chanoine de Metz. OS 41, 62v
- 1375, 28 mai. S, chanoine de Metz. OS 41, 122
- 1375, 19 décembre. S, chanoine de Metz. OS 41, 223

Petrus de Celis :

- 1376, 19 avril. S, son procureur. OS 41, 257v
- *1381, 15 juin. S, son familier. OS 45, 70v
- *1382, 7 mars. S, son familier. OS 46, 48v
- *1382, 31 juillet. S, frère et procureur. OS 46, 78

SAINT-OMER : SAINT-BERTIN (O. S. B., diocèse Arras)

Franciscus de Chito :

- 1367, 18 février. S, marchand de Florence, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38A, 76

Petrus Roberti de Aquila :

- 1367, 18 février. S, chanoine de Reims, [avec *Franciscus de Chito*]. OS 38A, 76
- *1368, 7 février. Rome. S, chanoine de Reims, [avec *Thomas Monis de Florentia*]. OS 38, 65

***Thomas Monis de Florentia :**

- *1368, 7 février. Rome. S, des *Alberti*, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 65

SAINT-PÉ-DE-GÉNERÈS (O. S. B., diocèse Tarbes)

Johannes de Liacio :

- 1374, 16 décembre. S, son procureur. OS 40, 310v

Johannes de Viridariis :

- 1375, 19 octobre. S, son procureur. OS 41, 175

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Sées)

***Johannes de Campis :**

- *1354, 21 juin. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 30, 187

Petrus Le Court :

- 1363, 10 avril. S, son procureur. OS 34, 159

Johannes Rigidi :

- 1365, 14 février. O, prêtre du diocèse de Sées, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 136
- 1366, 4 avril. S, prêtre, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 170

Thomas Magni :

1366, 3 avril. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 107
1366, 4 avril. S, chanoine de Rouen, [avec *Johannes Rigidi*]. OS 37, 170

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1367, 17 avril. V, son procureur. OS 31, 119v
1367, 17 avril. S, son procureur. OS 38A, 97v
*1368, 27 novembre. Rome. S, recteur de Saint-Pierre des Nids. OS 38, 153
*1369, 21 juillet. Montefiascone. S. OS 38, 245v
1371, 28 mars. S, son procureur. OS 39, 134v
1371, 23 décembre. S, son procureur. OS 39, 237
1375, 24 mars. S, son procureur. OS 41, 89

Johannes Spiefamis de Luca :

1373, 31 mars. S. OS 40, 74v
1373, 20 juillet. S, changeur d'Avignon. OS 40, 123

Johannes Philipi :

1376, 28 mars. S. OS 41, 242v

***Thomas Le Pourry :**

*1380, 7 mai. O, son procureur. RA 279, 100v
*1381, 5 juin. S. OS 45, 69v
*1382, 28 janvier. S, son procureur. OS 46, 45v
*1383, 31 janvier. S, son procureur. OS 46, 132

SAINT-PIERREMONT (O. S. A., diocèse Metz)**Henricus Gelu de Marvilla :**

1364, 10 octobre. O, clerc du diocèse de Trèves, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 36, 126
1365, 3 septembre. V, clerc, son procureur. OS 31, 100
1365, 13 novembre. S, son procureur. OS 37, 135v
1366, 4 août. V, clerc du diocèse de Trèves, son procureur. OS 31, 111
1366, 28 novembre. S, son procureur. OS 38A, 65
*1367, 28 juillet. Viterbe. S, son procureur. OS 38, 29

Balduinus Britonis de Bellomonte :

1372, 27 janvier. S, recteur de Varennes-en-Argonne. OS 39, 248
1373, 7 février. S. OS 40, 51v

SAINT-POLYCARPE (O. S. B., diocèse Narbonne)**Guillelmus de Chombis :**

1363, 16 janvier. S, son neveu. OS 34, 140v

Gerardus Fabri :

1363, 9 octobre. S, scribe. OS 34, 10v / 187v
1364, 10 janvier. S, scribe. OS 37, 41
1364, 31 janvier. S, scribe. OS 37, 41v

Jordanus Roberti :

*1370, 6 février. Rome. S, son procureur. OS 38, 270v
1370, 12 novembre. S, son familier. OS 39, 75

Raymundus Fererii :

1375, 28 septembre. S. OS 41, 164v

Hugo Ademarii :

1375, 6 novembre. V, son procureur. OS 41, 321

Petrus Terrini :

1376, 5 juin. S. OS 41, 276v

SAINT-QUENTIN (O. S. A., diocèse Noyon)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 13 mai. S. OS 34, 165

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 26 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 205v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 263

Petrus Roberti de Aquila :

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 205v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 263

SAINT-QUENTIN : SAINT-PRIX (O. S. B., diocèse Noyon)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1361, 30 octobre. S. OS 34, 12v

Henricus Medici de Sancto Martino :

1365, 25 mai. V. OS 31, 97

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 136

1366, 5 novembre. S. OS 38A, 56

1370, 18 décembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 88

1373, 31 décembre. S. OS 40, 191v

1374, 4 août. S. OS 40, 265

1375, 23 juin. S. OS 41, 140

1375, 24 décembre. S. OS 41, 209v

1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 235v

Petrus Roberti de Aquila :

1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 136

*1367, 3 juin. Pont-Sorgue. O, chanoine de Reims, son procureur. OS 36, 181v

*1368, 1^{er} mai. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 98

*1370, 1^{er} février. Rome. S. OS 38, 271v

Johannes Trocon de Creciaco :

1371, 21 juin. S, trésorier de Coutances. OS 39, 166v

Johannes de Villeblain :

1371, 24 décembre. S, camérier du cardinal de Boulogne. OS 39, 240

1372, 23 juin. S, camérier du cardinal de Boulogne. OS 39, 305

1372, 30 décembre. S, camérier du cardinal de Boulogne. OS 39, 385

SAINT-QUENTIN-EN-L'ÎLE (O. S. B., diocèse Noyon)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 29 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 14 mai. V, son procureur. OS 31, 77v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 263v

Henricus Medici de Sancto Martino :

1365, 25 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97

1367, 20 avril. V, son procureur. OS 31, 120

***Johannes Trocon de Creciaco :**

*1370, 16 mars. Rome. O, son procureur. OS 36, 244

1375, 16 avril. S, son procureur. OS 41, 106v

1375, 30 octobre. S. OS 41, 183

1376, 13 avril. V, son procureur. OS 41, 316

1376, 6 juin. V, son procureur. OS 41, 315

1376, 30 octobre. S. OS 41, 293

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 141

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 263v

***Simon de Bourich :**

*1383, 11 février. O, son procureur. RA 279, 135v

SAINT-RAMBERT-DE-JOUX (O. Clun., diocèse Lyon)

Guillelmus de Montemajoris :

1364, 30 janvier. S, écuyer du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne. OS 34, 205v

SAINT-RIQUIER (O. S. B., diocèse Amiens)

Petrus de Chisiaco :

1364, 20 mai. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 114v

1365, 28 juillet. S, son procureur. OS 37, 114

1365, 30 juillet. V, son procureur. OS 31, 99v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 22 décembre. S. OS 37, 143v

SAINT-SATUR (O. S. A., diocèse Bourges)

***Petrus Clarini :**

*1361, 24 décembre. S, de Florence. OS 34, 87v

Matheus Catini :

1364, 3 janvier. S, son neveu. OS 34, 29v / 202

Marchus Clarini :

1364, 30 décembre. S, marchand de Florence. OS 37, 69

***Simon Le Jay :**

*1382, 21 juillet. O, scribe des lettres apostoliques, son procureur. RA 279, 126v

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE (O. S. B., diocèse Coutances)

Gaufridus Michaelis :

1365, 4 novembre. S, chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers. OS 37, 137v

Petrus Sapientis :

1366, 30 octobre. S, clerc, son procureur. OS 38A, 48v

***Thomas Le Pourry :**

*1383, 7 mai. V, son procureur. OS 44, 8v

SAINT-SAVIN-DE-BIGORRE (O. S. B., diocèse Tarbes)

Bernardus de Planis :

1363, 20 janvier. V, son procureur. OS 31, 73v

1363, 23 janvier. S, son serviteur. OS 34, 141v

1363, 17 juin. S. OS 34, 170

Gerardus Guidaloti de Florentia :

1364, 23 mars. S, changeur. OS 34, 216

Petrus de Albacia :

1364, 27 septembre. S, moine. OS 37, 48

1364, 29 septembre. V, moine, son procureur. OS 31, 88v

Petrus Berengarii :

1366, 30 octobre. V, son procureur. OS 31, 113

SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE (O. S. B., diocèse Poitiers)

Johannes de Castris :

1364, 7 mai. S, recteur de *Peysaya*. OS 34, 228

Petrus Guedonelli :

1365, 24 avril. S, prêtre. OS 37, 97

Guillelmus de Brohio :

1366, 1^{er} décembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 113v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1380, 14 juillet. O, son procureur. RA 279, 103

SAINT-SEINE-L'ABBAYE (O. S. B., diocèse Langres)

Durandus de Romanhato :

1367, 21 mars. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 117

Georgius de Edua :

1367, 24 mars. S, *forestarius*. OS 38A, 82v

1371, 8 novembre. S, son moine. OS 39, 213

1373, 4 avril. S, aumônier. OS 40, 71v

Theobaldus de Albapetra :

1375, 1^{er} février. S, son procureur. OS 41, 60v

*1379, 14 avril. S, son familial. IE 350, 20

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1375, 22 décembre. S. OS 41, 216v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1381, 25 février. S, procureur en curie romaine. OS 45, 44v

SAINT-SEVER (O. S. B., diocèse Coutances)

Johannes Viguerii :

1374, 10 mai. S. OS 40, 238

SAINT-SEVER-DE-RUSTAN (O. S. B., diocèse Tarbes)

Bernardus de Bugueto :

1364, 10 octobre. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 36, 126v

1366, 23 décembre. S, chanoine de Marseille. OS 38A, 68v

Sauxius de Furco :

1371, 24 novembre. S, moine. OS 39, 220v

SAINT-THIBÉRY (O. S. B., diocèse Agde)

Raymundus Aliberti :

1362, 31 décembre. S, prieur de Spéluque. OS 34, 153

1363, 6 octobre. S, prieur de Spéluque. OS 34, 10 / 186

*1369, 6 février. Rome. S, prieur de Spéluque. OS 38, 181

1370, 24 décembre. S, prieur de Spéluque. OS 39, 91v

Johannes de Friano :

1364, 1^{er} avril. S, son frère. OS 37, 68

1365, 28 mars. S, son frère. OS 37, 91

1366, 2 mars. S, son frère. OS 37, 180v

Johannes Garrigie :

1365, 5 juillet. S, préchantre de Béziers, [avec *Petrus Saporis*]. OS 37, 111

Petrus Saporis :

1365, 5 juillet. S, [avec *Johannes Garrigie*]. OS 37, 111

Durantus de Scuria :

1371, 4 novembre. S, son familier. OS 39, 209v

Raymundus de Salmone :

1372, 13 mars. S, frère. OS 39, 264v

Raymundus Aurivellerii :

1372, 26 juillet. S, son procureur. OS 39, 322v

SAINT-THIERRY (O. S. B., diocèse Reims)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1362, 31 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 141

Petrus Roberti de Aquila :

1362, 31 décembre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 141

1364, 28 mars. S, chanoine de Reims. OS 34, 217v

1365, 1^{er} février. S, chanoine de Reims. OS 37, 82v

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 58

Doynus de Remis :

*1369, 15 janvier. Rome. S, son procureur. OS 38, 175v

1371, 16 octobre. S, son procureur. OS 39, 207

1372, 1^{er} mars. S. OS 39, 279v

Amauricus Fabri :

1374, 28 novembre. S. OS 40, 308v

Petrus de Receyo :

1375, 17 avril. S, son procureur. OS 41, 109v

1376, 1^{er} février. S. OS 41, 227v

1376, 30 avril. S, son procureur. OS 41, 273

*1377, 21 octobre. S, son procureur. IE 345, 50

*1381, 7 décembre. S, son procureur. OS 45, 123

*1382, 28 février. S. OS 46, 49v

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 14 août. S, son procureur. OS 41, 297v

***SAINT-TROND (O. S. B., diocèse Liège)**

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 27 juillet. Montefiascone. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 133

*1370, 23 novembre. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 39, 79

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME (O. S. B., diocèse Amiens)

Ingerranus Bras de fer :

1363, 31 janvier. V, chanoine de Saint-Jean d'Amiens, son procureur. OS 31, 74

Hugo Parvi de Alhyaco :

1365, 30 juin. V, son procureur. OS 31, 98v

Johannes Fauqueti :

1367, 9 avril. V, chanoine de Théroouanne, son procureur. OS 31, 118v

Radulphus de Alliaco :

1373, 18 septembre. S. OS 40, 149

1374, 31 mars. S, camérier du cardinal de Genève. OS 40, 227
1375, 1^{er} février. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 60
1375, 30 avril. S, chanoine d'Amiens. OS 41, 130v
1376, 4 février. S, camérier du cardinal de Genève. OS 41, 228v
1376, 14 août. S, camérier du cardinal de Genève. OS 41, 296

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 6 septembre. S. OS 40, 272v
1376, 2 mai. S. OS 41, 287

***Thomas Le Pourry :**

*1379, 7 avril. S, son procureur. IE 350, 19

SAINT-VICTOR-EN-CAUX (O. S. B., diocèse Rouen)

Dionisius Villani de Rothomago :

1372, 25 septembre. S, son procureur. OS 39, 346
1373, 12 avril. S, licencié en lois. OS 40, 79v
1373, 26 juillet. S. OS 40, 124v

SAINT-VINCENT-AU-BOIS (O. S. A., diocèse Chartres)

Robertus de Freta :

*1362, 2 juillet. S, licencié en lois, son procureur. OS 34, 115v
1363, 24 mai. S, chanoine de Beauvais. OS 34, 166v

SAINT-WANDRILLE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Rouen)

Thomas Magni :

1364, 21 juin. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 116
1365, 31 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 93v
1365, 27 septembre. S. OS 37, 127
1366, 24 mars. S, chanoine de Rouen. OS 37, 166

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 31 mars. S, [avec *Thomas Magni*]. OS 37, 93v
1366, 5 décembre. S, marchand. OS 38A, 63v
1367, 27 mars. S. OS 38A, 89v
1373, 31 août. S. OS 40, 133v
1373, 30 novembre. S. OS 40, 178v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 24 novembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 45v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 24 novembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 45v

*1368, 15 juillet. Montefiascone. S. OS 38, 129

***Robertus Brumani dictus Le Brumen :**

*1369, 1^{er} décembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 254v
*1370, 30 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 315v
1371, 24 décembre. S. OS 39, 236v
1372, 17 décembre. S. OS 39, 380v
1373, 29 octobre. S, son procureur. OS 40, 157
1374, 19 avril. S. OS 40, 239
1375, 28 avril. S. OS 41, 119v
1375, 31 juillet. S, son procureur. OS 41, 153
1376, 1^{er} mars. S, son procureur. OS 41, 243
1376, 31 mai. S, son procureur. OS 41, 277v

1376, 27 août. V, son procureur. OS 41, 319

SAINTE-BARBE-EN-AUGE (O. S. A., diocèse Lisieux)

Johannes Jordani :

1374, 15 décembre. V, son procureur. OS 40, 321v

SAINTE-COLOMBE-LÈS-SENS (O. S. B., diocèse Sens)

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1357, 16 janvier. S, marchand de Lucques. OS 30, 152v

*1361, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 33, 195v

*1361, 26 octobre. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 83v

1362, 28 septembre. S. OS 34, 123

1363, 18 mars. S. OS 34, 156

Petrus Roberti de Aquila :

*1359, 12 octobre. V. OS 31, 32

*1360, 26 octobre. V, chanoine de Meaux, son procureur. OS 31, 44

*1361, 1^{er} mars. S, son procureur, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 33, 195v

*1361, 26 octobre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 83v

*1361, 10 novembre. V, son procureur. OS 31, 57

*1362, 4 février. S, son procureur. OS 34, 98

1363, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 34, 172v

1363, 11 décembre. V, chanoine de Reims. OS 31, 82v

1363, 16 décembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 24 / 200v

1364, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 36

1364, 31 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 72v

1365, 1^{er} juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 115

1365, 2 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 141

1365, 2 décembre. V, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102

1366, 26 septembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 57v

1366, 27 septembre. V, son procureur. OS 31, 112

1367, 1^{er} mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 82

*1368, 13 avril. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 89

*1368, 15 novembre. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 150

*1369, 22 juin. Montefiascone. S, chanoine de Laon. OS 38, 219

*1370, 8 avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 294

1370, 24 décembre. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 109

1371, 21 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 171v

1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 234

1372, 10 avril. S. OS 39, 282

Nicolaus de Menillo :

1364, 11 septembre. V, moine de Saint-Pierre de Conches. OS 31, 88

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 40

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 40

Henricus Medici de Sancto Martino :

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 109

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 21 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 171v

1375, 28 avril. S. OS 41, 113

Johannes de Bregonhac :

1376, 2 avril. S, prévôt. OS 41, 277

***Simon de Bourich :**

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 110

***SAN SALVATORE A MAIELLA**

***Zenobius Martini de Florentia :**

*1360, 19 novembre. S, marchand de Florence. OS 33, 175

SARAMON (O. S. B., diocèse Auch)

Raymundus de Marsano :

1364, 13 juillet. S, moine. OS 37, 37v

Guillelmus de Montelengo :

1364, 15 juillet. V, procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 87v

SAUVE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Nîmes)

***Hugo de Molendino :**

*1360, 4 octobre. V, son procureur. OS 31, 41

Johannes de Thalani :

1372, 18 juin. S, scribe. OS 39, 300v

Johannes de Cabanis :

1373, 28 septembre. S, scribe. OS 40, 140v

Johannes de Monteclaro :

1374, 25 septembre. S. OS 40, 269v

SAVIGNY : SAINTE-TRINITÉ (O. S. B., diocèse Avranches)

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1354, 23 décembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 75v

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 23 décembre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 110v

*1356, 24 décembre. S. OS 30, 150 / 157

SAVIGNY-SUR-BRESSE : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Lyon)

***Johannes Burgondionis :**

*1361, 5 novembre. S, son familier. OS 34, 73v

Robertus de Chieza :

1363, 16 février. S, damoiseau. OS 34, 148

1364, 16 mars. S, son familier. OS 34, 215

Johannes Benevenuti :

1371, 22 octobre. S. OS 39, 206

Jacobus de Maisiaco :

1372, 27 mars. S, archidiacre de Chalon. OS 39, 270

SÉES : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Sées)

***Johannes de Campis :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Philippus Gosse*], ses procureurs. OS 30, 202v

***Philippus Gosse :**

*1356, 6 mars. V, [avec *Johannes de Campis*], ses procureurs. OS 30, 202v

*1360, 1^{er} février. V, son procureur en curie romaine *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 35

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

*1368, 24 mars. Rome. S, recteur de Saint-Pierre des Nids. OS 38, 82v

*1369, 19 mai. Montefiascone. S, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 206v

1376, 23 février. V, son procureur. OS 41, 320v

*1383, 27 mars. V, son procureur. OS 44, 8

***Johannes Matafelonis de Luca :**

*1369, 19 mai. Montefiascone. S, [avec *Robertus Brumani dictus Le Brumen*]. OS 38, 206v

De Floreyo :

1372, 4 février. S, prieur de Digny, son procureur. OS 39, 252v

Guillelmus de Floreyo :

1373, 2 mars. S, moine. OS 40, 69

Robertus de Floreyo :

1373, 30 octobre. S, son procureur. OS 40, 158

1374, 29 mars. S, frère, son procureur. OS 40, 210v

SELTZ (O. Clun., diocèse Strasbourg)

Nicolaus de Cornu :

1372, 5 juin. S, son procureur. OS 39, 297v

1373, 11 juin. S. OS 40, 100

SÉNANQUE (O. Cist., diocèse Cavailon)

Johannes de Mejanasio :

1362, 24 décembre. S. OS 34, 136

*1381, 20 avril. S, clerc. OS 45, 64

*1381, 30 novembre. S, clerc du Sacré Collège, son procureur. OS 45, 105v

***Bernardus de Bugueto :**

*1379, 25 août. O, son procureur. OS 43, 63.

SENONES : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Toul)

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1375, 17 avril. S, son procureur. OS 41, 107

SENS : SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE (O. S. A., diocèse Sens)

Johannes HERRICI :

1363, 17 mars. V, son procureur. OS 31, 75v

Dionisius Porterii :

1365, 20 juin. V, prêtre, son procureur. OS 31, 98

Franciscus de Germigniaco :

1366, 6 août. V, chanoine de Sens, son procureur. OS 31, 111v

Johannes de Corbeyo :

1374, 1^{er} décembre. V, prieur de *Marciaco*. OS 40, 321

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 3 mars. V, son procureur. OS 41, 323

SENS : SAINT-PIERRE-LE-VIF (O. S. B., diocèse Sens)

Johannes HERRICI :

1363, 17 mars. V, chanoine à Saint-Pierre de Sens, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 75v

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 19 juin. S. OS 34, 171v

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 13 janvier. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 82v

1365, 20 juin. S. OS 37, 108

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 143

1372, 16 août. S. OS 39, 331v

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1376, 12 avril. S. OS 41, 266

SENS : SAINT-RÉMY (O. S. B., diocèse Sens)

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 17 août. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 122v

1365, 16 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 98v

1365, 20 juin. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 107

1365, 24 décembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 150v

1366, 9 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 109

1367, 1^{er} mars. S, chanoine de Reims. OS 38A, 83v

*1368, 13 avril. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 89

*1368, 15 novembre. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 150

*1369, 22 juin. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 218v

*1370, 8 avril. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 295

1370, 24 décembre. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 108v

1371, 21 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 170v

1371, 23 décembre. S, son procureur. OS 39, 234v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 20 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 107

1371, 21 juin. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 170v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 41v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 41v

Henricus Medici de Sancto Martino :

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 108v

SEPT-FONTAINES-EN-THIÉRACHE (O. Prém., diocèse Reims)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1361, 27 octobre. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 71

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1361, 27 octobre. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 71

*1362, 17 août. S, son procureur. OS 34, 119v

***SETTIMO : SAINT-SAUVEUR (O. Cist.)**

***Rogerius de Curtraco :**

*1365, 18 mars. V, procureur général de l'ordre cistercien, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94v

SEUILLY : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Tours)

Johannes Boleti :

1375, 3 avril. S, moine. OS 41, 88

Guillelmus Bladamoni :

1375, 24 décembre. S. OS 41, 206

Martinus Helioti :

1376, 28 juin. V, doyen de Troyes, son procureur. OS 41, 315v

1376, 28 juin. S, doyen de Troyes. OS 41, 279v

SIGNY-L'ABBAYE (O. Cist., diocèse Reims)

Petrus Roberti de Aquila :

*1360, 28 juillet. V, son procureur. OS 31, 41

*1361, 27 février. S, chanoine de Meaux, [avec *Antonius Malabayla*]. OS 33, 195

*1362, 17 août. S, chanoine de Meaux, son procureur. OS 34, 119v

1363, 28 septembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 8 / 185

1364, 9 octobre. S, chanoine de Reims. OS 37, 51

1366, 28 février. S, chanoine de Reims. OS 37, 164v

1372, 27 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 345

1373, 21 avril. S. OS 40, 92

1374, 7 janvier. S. OS 40, 194

1376, 9 mars. S. OS 41, 240v

***Antonius Malabayla :**

*1361, 27 février. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 33, 195

Nicolaus de Hermondivilla :

*1361, 2 juillet. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 52

1363, 23 février. S, chanoine de Reims. OS 34, 150

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1361, 18 décembre. S, marchand de Lucques. OS 34, 90v

Johannes Trocon de Creciaco :

1374, 27 mars. S, trésorier de Coutances. OS 40, 224

Petrus :

1376, 2 septembre. S, son moine. OS 41, 299

SILLI-EN-GOUFFERN : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Sées)

Johannes de Sepibus :

1374, 31 mars. S, moine. OS 40, 214v

SIXT (O. S. A., diocèse Genève)

Johannes Gibilini :

1370, 14 décembre. S, son familier. OS 39, 85

Johannes Sabaterii :

1371, 4 juin. S, son clerc. OS 39, 163v

1371, 24 décembre. S, clerc. OS 39, 236

1372, 11 décembre. S, son familier. OS 39, 374v

1373, 23 juillet. S, son familier. OS 40, 119

SOISSONS : SAINT-CRÉPIN-EN-CHAIE (O. S. A., diocèse Soissons)

Johannes Trocon de Creciaco :

1374, 23 décembre. S. OS 40, 318v

1375, 22 décembre. S, son procureur. OS 41, 218

1376, 22 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 41, 319v

Johannes de Rodano :

1376, 30 janvier. V. OS 41, 320

SOISSONS : SAINT-CRÉPIN-LE-GRAND (O. S. B., diocèse Soissons)

Thomas de Romariis :

1364, 22 avril. V, cleric du diocèse de Cambrai, son procureur. OS 31, 85
1365, 7 février. V, cleric, son procureur. OS 31, 93
1365, 27 décembre. V, cleric, son familier. OS 31, 103
1372, 10 mars. S, son chapelain. OS 39, 272v

Gerardus de Sergiaco :

1365, 23 décembre. S, son procureur en curie romaine. OS 37, 144v
1367, 30 mars. S. OS 38A, 89
1367, 3 avril. V, son procureur. OS 31, 118

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1368, 22 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 83

Theodoricus Rogeti :

1373, 28 juillet. S. OS 40, 120v

Johannes Sapientis :

1374, 9 octobre. S. OS 40, 280v

Johannes Parentis :

1376, 30 août. S. OS 41, 297

SOISSONS : SAINT-JEAN-DES-VIGNES (O. S. A., diocèse Soissons)

Gerardus de Sergiaco :

*1361, 16 octobre. O, son procureur. OS 35, 11
1362, 20 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 72v
1363, 6 avril. S. OS 34, 162
1363, 30 décembre. S, son procureur. OS 34, 26v / 203
1366, 15 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 64v

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 19 décembre. S, marchand. OS 37, 65v
1374, 30 décembre. S. OS 41, 71
1375, 28 avril. S. OS 41, 113v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 42

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 42

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1372, 16 juillet. S. OS 39, 329v

Theodoricus Rogeti :

1373, 3 juin. S, son procureur. OS 40, 96v
1374, 28 février. S. OS 40, 204v

Johannes de Sergiis :

1375, 5 août. S. OS 41, 150v

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 14 août. V. OS 41, 324v

***Simon de Bourich :**

*1385, 16 août. O, son procureur. RA 279, 177

SOISSONS : SAINT-MÉDARD (O. S. B., diocèse Soissons)

***Garnerius Pinardi de Remis :**

*1362, 9 janvier. V, son procureur. OS 31, 61v

Gerardus de Sergiaco :

1363, 8 janvier. V, son procureur. OS 31, 71v

1363, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 82

1364, 31 décembre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92

1366, 16 mars. V, procureur en curie romaine. OS 31, 106

1367, 9 mars. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 90

1367, 1^{er} avril. V. OS 31, 118

Raymundus Fadeti :

1365, 13 mai. O, cleric, son procureur. OS 36, 143

Johannes Spiefamis de Luca :

1370, 3 décembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 156v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 71

1375, 24 décembre. S. OS 41, 208v

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1372, 27 mars. S, son procureur. OS 39, 274v

***Simon de Bourich :**

*1379, 15 juillet. O, son procureur. RA 279, 87

SON-HAUTEVILLE (O. Prém., diocèse Reims)**Johannes Spiefamis de Luca :**

1370, 5 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 87v

1372, 24 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 278v

Petrus Roberti de Aquila :

1370, 5 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 87v

1371, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 190v

1371, 20 décembre. S, son procureur. OS 39, 233v

1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 278v

1372, 27 septembre. S. OS 39, 345v

1374, 11 février. S, chantre de Laon. OS 40, 200

1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 233v

Johannes Trocon de Creciaco :

1373, 23 juillet. S, trésorier de Coutances. OS 40, 120v

Amauricus Fabri :

1375, 16 janvier. S. OS 41, 54

Balduinus Britonis de Bellomonte :

1376, 23 juin. S, chanoine de Verdun. OS 41, 288v

SORDE : SAINT-JEAN-BAPTISTE (O. S. B., diocèse Dax)**Bernardus de Fano :**

1363, 22 mars. S. OS 34, 154

1363, 28 novembre. S. OS 34, 19v / 195

SORÈZE : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Lavour)**Aymericus Pellicerii :**

*1362, 8 janvier. O, son procureur. OS 36, 18

1363, 14 octobre. S, scribe. OS 34, 188

1367, 10 février. S, collecteur de Toulouse. OS 38A, 81v

Ebrardus :

1364, 24 décembre. S, son procureur. OS 37, 67v

Bernardus de Umerio :

1365, 20 janvier. S, son chapelain. OS 37, 106

***Thomas Monis de Florentia :**

*1369, 9 octobre. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 245

Johannes de Lacassauhia :

1370, 23 décembre. S, son familier. OS 39, 87v

Jacobus Saucii :

1371, 22 décembre. S, son procureur. OS 39, 227

Odardus de Pomerio :

1373, 27 avril. S, recteur de Villarenz. OS 40, 83v

1374, 7 avril. S. OS 40, 217v

1374, 1^{er} septembre. S. OS 40, 281v

1374, 27 octobre. S, son procureur. OS 40, 286

1375, 28 avril. S. OS 41, 120

1375, 4 août. S, prêtre. OS 41, 149v

***SPIGNO MONFERRATO (O. S. B., diocèse Aquis)**

***Petrus Rubei :**

*1354, 22 mai. V, prévôt de Gênes, son procureur. OS 30, 195v

*1356, 3 juin. V, prévôt de Gênes, son procureur. OS 31, 12

***STAFARDA (O. Cist., diocèse Turin)**

***Godefridus de Gardape :**

*1364, 9 avril. V, procureur en curie romaine, procureur général de l'ordre. OS 31, 84v

***STAVELOT-MALMÉDY (O. S. B., diocèse Liège)**

***Guillelmus Engilberti :**

*1376, 8 janvier. S. OS 41, 220

***STRADA : SAINTE-MARIE (O. S. B., diocèse Bénévent)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1371, 11 décembre. S, marchand de Pistorio suivant la curie romaine. OS 39, 230

SYLVANÈS (O. Cist., diocèse Vabres)

Guillelmus de Manso :

*1361, 26 novembre. S, [avec *Petrus Berengarii*], ses familiers. OS 34, 80v

1362, 2 novembre. V, *donatus*, son procureur. OS 31, 71

1363, 2 novembre. V, *donatarius*, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

1365, 1^{er} novembre. V, [avec *Petrus Berengarii*], ses procureurs *ad hoc constituti*. OS 31, 101

Petrus Berengarii :

*1361, 8 novembre. V, son procureur. OS 31, 57

*1361, 26 novembre. S, [avec *Guillelmus de Manso*], ses familiers. OS 34, 80v

*1362, 3 mars. S. OS 34, 99

1365, 1^{er} novembre. V, [avec *Guillelmus de Manso*], ses procureurs *ad hoc constituti*. OS 31, 101

Petrus de Sancto Jori :

1364, 19 octobre. V, son familier, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 89

TALMONT : SAINTE-CROIX (O. S. B., diocèse Luçon)

***Johannes Prepositi :**

*1354, 1^{er} février. V, curé des Lucs-sur-Boulogne, son procureur. OS 30, 182

Nicolaus Micheleti :

1363, 29 avril. V, son procureur. OS 31, 77

Gaufridus Mercatoris :

1364, 3 avril. V, recteur de La Grolle, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 84v

Johannes de Planceyo :

1366, 2 octobre. V, licencié en lois, son procureur. OS 31, 112

1366, 7 novembre. S, licencié en lois. OS 38A, 50v

***TER-DOEST (O. Cist., diocèse Tournai)**

***Walterus Costere :**

*1363, 9 août. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 79v

THÉROUANNE : SAINT-JEAN-DU-MONT (O. S. B., diocèse Thérouanne)

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1362, 8 mars. V, chantre de Meaux, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 65

THIERS : SAINT-SYMPHORIEN (O. Clun., diocèse Clermont)

Hugo de Molendino :

1364, 20 mai. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 114

1365, 6 février. S. OS 37, 79

1366, 23 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 64

Johannes de Alteraco :

1371, 23 mai. S. OS 39, 150

1371, 15 décembre. S, moine. OS 39, 225

THORONET (LE) (O. Cist., diocèse Fréjus)

Guido de Tassis :

1364, 20 avril. S, chanoine d'Agde. OS 34, 225

Raymundus Gayraudi :

1365, 1^{er} juillet. S, de la Pignotte. OS 37, 109v

1365, 12 décembre. S, aumônier de la Pignotte. OS 37, 142

Guillelmus Amici :

1366, 31 octobre. S, aumônier de la Pignotte. OS 38A, 48

1372, 23 juin. S, bullateur. OS 39, 351v

1372, 6 novembre. S, bullateur. OS 39, 364v

1373, 19 août. S. OS 40, 126v

1373, 5 novembre. S, bullateur. OS 40, 213

1374, 6 avril. S. OS 40, 224

*1382, 28 septembre. S, bullateur, son procureur. OS 46, 93v

THOUARS : SAINT-LAON (O. S. A., diocèse Poitiers)

Guillelmus Mesineli :

1371, 30 janvier. S, chanoine. OS 39, 101

TIRON : SAINTE-TRINITÉ (O. S. B., diocèse Chartres)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1356, 31 mai. S. OS 30, 129

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 31 octobre. S, marchand. OS 38A, 54

1367, 17 avril. S. OS 38A, 96v

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1368, 22 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 83

Johannes de Rodano :

1376, 30 janvier. V, son procureur. OS 41, 320

***TORRE : SAINT-VITAL (diocèse Tricarico)**

***Angelus Soderini de Florentia :**

*1360, 10 juillet. S. OS 33, 173

TOUL : SAINT-MANSUY (diocèse Toul)

Johannes Gilbertivillaris :

1363, 31 janvier. S. OS 34, 143v

Amorosus :

1363, 13 novembre. S, son familier. OS 34, 16

1364, 2 février. S, son familier. OS 34, 207

TOULOUSE : SAINT-SERNIN (O. S. A., diocèse Toulouse)

Aymericus Grangerii :

1364, 17 juillet. S, chanoine d'Agaune de Saint-Maurice-en-Valais. OS 37, 38v

1365, 1^{er} juillet. S, chanoine. OS 37, 108v

1366, 20 juillet. S, chanoine. OS 37, 187

Guillelmus Ademarii :

1365, 30 décembre. S, maître portier. OS 37, 147

Aymericus Pellicerii :

1370, 23 octobre. S, collecteur de Toulouse. OS 39, 67v

Radulphus de Candato :

1372, 23 mars. S, chanoine. OS 39, 269

Nicolaus Contis de Florentia :

1373, 16 avril. S. OS 40, 87v

Bernardus Cavalerii :

1374, 24 mars. S, chanoine et aumônier. OS 40, 209

1375, 21 juillet. S, chanoine d'Auch, son procureur. OS 41, 146v

1375, 10 novembre. S, abbé de Serres. OS 41, 183

***TOURNAI : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Tournai)**

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1356, 20 juin. S. OS 30, 132v

***Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :**

*1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 157v

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1368, 3 avril. Rome. O, chanoine de Reims, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 198

*1369, 26 mars. Rome. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 196

*1370, 31 mai. Montefiascone. S, chantre de Laon. OS 38, 314v

- *1372, 19 juin. S, chantre de Laon. OS 39, 309v
- *1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 362v
- *1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 88v
- *1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 233
- *1375, 8 février. S, son procureur. OS 41, 66v
- *1376, 7 juin. S, son procureur. OS 41, 268

***Johannes Matafelonis de Luca :**

- *1369, 26 mars. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 196

***Johannes Trocon de Creciaco :**

- *1371, 11 juin. S, trésorier de Coutances. OS 39, 169
- *1373, 1^{er} septembre. S, trésorier de Coutances. OS 40, 145

***Johannes Spiefamis de Luca :**

- *1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 362v
- *1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 88v
- *1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 233

***Clemens de Grandimonte :**

- *1382, 24 décembre. S, auditeur de la Chambre apostolique. OS 46, 111v

***TOURNAI : SAINT-NICOLAS-DES-PRÉS (O. S. A., diocèse Tournai)**

***Simon de Bourich :**

- *1387, 31 mai. O, chanoine de Tournai, son procureur. RA 279, 204

TOURNUS : SAINT-PHILBERT (O. S. B., diocèse Chalon)

Johannes Benedicti :

- 1362, 10 décembre. O, son procureur. OS 36, 39v

Gerardus de Sergiaco :

- 1364, 1^{er} février. V, procureur en curie romaine. OS 31, 83
- 1364, 10 octobre. S, son procureur. OS 37, 51v
- 1365, 29 janvier. S, son procureur. OS 37, 77v
- 1366, 28 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 104v
- 1367, 14 février. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 116

***Petrus Roberti de Aquila :**

- *1368, 23 juin. Montefiascone. O, chanoine de Reims. OS 36, 201v
- *1369, 26 mars. Rome. S. OS 38, 196

***Johannes Trocon de Creciaco :**

- *1369, 6 octobre. Viterbe. S, trésorier de Coutances, son procureur. OS 38, 246

TOURS : SAINT-JULIEN (O. S. B., diocèse Tours)

Guillelmus Abaudi :

- *1358, 23 juin. S, recteur d'Erbrée. OS 33, 39v
- *1358, 6 novembre. S, recteur d'Erbrée. OS 33, 54v
- *1359, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 31v
- *1360, 14 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 33, 122
- *1361, 28 janvier. S, son procureur. OS 33, 191
- *1361, 17 juillet. V, son procureur. OS 31, 52v
- 1365, 14 janvier. V, chanoine de Rennes, son procureur. OS 31, 92
- 1365, 9 juin. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97v

Nicolaus de Valea alias de Nulleya :

- 1364, 10 mai. V, clerc, son procureur. OS 31, 85v

TOURTOIRAC : SAINT-HILAIRE (O. S. B., diocèse Périgueux)

Johannes de Noalhaco :

1364, 22 juin. S, scribe. OS 37, 33v

Stephanus Baveni :

1364, 27 juin. V, son procureur. OS 31, 87

Petrus Barnerii :

1365, 7 juillet. S, archiprêtre de *Sudibus*. OS 37, 109v

Bernardus Pastoris :

1372, 24 novembre. S. OS 39, 367

TRÉPORT : SAINT-MICHEL (O. S. B., diocèse Rouen)

***Johannes Petitpontayse :**

*1369, 18 mai. Montefiascone. S, [avec *Robertus Brumani dictus Le Brumen*]. OS 38, 206v

***Robertus Brumani dictus Le Brumen :**

*1369, 18 mai. Montefiascone. S, [avec *Johannes Petitpontayse*]. OS 38, 206v

1371, 28 mars. S, son procureur. OS 39, 139v

TROIS-FONTAINES (LES) (O. S. B., diocèse Châlons)

Johannes de Malormo :

1364, 27 juillet. V, moine, son procureur. OS 31, 87v

Simon Girardi de Bourdone :

1365, 16 décembre. S, scribe. OS 37, 143

1366, 11 décembre. S, chanoine de Langres. OS 38A, 61v

***Rogerius de Curtraco :**

*1370, 19 juillet. Montefiascone. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 39, 46

TROARN : SAINT-MARTIN (O. S. B., diocèse Bayeux)

***Johannes Jacobi :**

*1361, 20 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55v

***Thomas Le Pourry :**

*1383, 12 mars. S, son procureur. OS 46, 137

*1386, 10 mars. V, son procureur. OS 44, 13

TRONCHET (LE) : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Dol)

1375, 8 juin. S. OS 41, 130

1376, 31 mai. S, son procureur. OS 41, 270v

***TRONCHIENNES : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Tournai)**

***Walterus Costere :**

*1357, 26 septembre. S. OS 30, 174v

*1358, 15 septembre. S, son damoiseau. OS 33, 45

*1366, 27 septembre. V, son procureur. OS 31, 112v

TROYES : SAINT-LOUP (O. S. A., diocèse Troyes)

Guillelmus Audeberti :

1365, 29 mars. V, chanoine de Troyes, son procureur. OS 31, 95

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1367, 1^{er} février. V, son procureur. OS 31, 116

1367, 4 février. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 77v / 98v

***Robertus de Aquigneyo :**

*1368, 26 février. Rome. S, son procureur. OS 38, 72

Gaufridus de Valliscolore :

1376, 22 avril. S, frère, son procureur. OS 41, 255

1376, 6 septembre. S. OS 41, 300

***Nicolaus Clementis :**

*1379, 14 février. S, son procureur. IE 350, 12v

***Thomas Le Pourry :**

*1381, 13 août. S, son procureur. OS 45, 90

*1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 70

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 94v

*1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 113

TROYES : SAINT-MARTIN-ÈS-AIRES (O. S. A., diocèse Troyes)

Guillelmus Auberti :

*1362, 12 mars. S, chanoine. OS 34, 100

*1362, 24 mars. V, chanoine. OS 31, 64v

Nicolaus de Moyrenco :

1363, 12 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 77

1365, 30 mai. V, son procureur. OS 31, 97

1367, 27 mars. V. OS 31, 117v

Thomas de Braucis :

1374, 5 juin. S. OS 40, 243

1374, 1^{er} décembre. S, chanoine de Troyes. OS 40, 309

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1375, 20 juin. S, son procureur. OS 41, 153v

Balduinus Britonis de Bellomonte :

1376, 27 mars. S. OS 41, 247

1376, 7 juin. S, son procureur. OS 41, 268

Jacobus Vercherii :

*1382, 5 mars. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 46, 165

TURPENAY : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Tours)

Petrus Bermundi :

1363, 27 novembre. S, chanoine de Tours. OS 34, 19 / 194v

Johannes Fabri :

1372, 9 février. S, chanoine de Chinon. OS 40, 60

Johannes de Nigrandia :

1372, 10 mars. S. OS 39, 260

Bonaldus Bore :

1375, 9 mai. S. OS 41, 110v

UZERCHE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Limoges)

Bertrandus La Branda :

1363, 16 février. S, damoiseau. OS 34, 148v

Petrus Thome :

1371, 24 octobre. S, archidiacre de Fréjus. OS 39, 153

VAAS : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Le Mans)

Guillelmus Le Haier :

1365, 3 septembre. S, écolâtre de Saint-Martin de Tours. OS 37, 121

Andreas de Ulmo :

1366, 19 février. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 162v

Johannes de Cherbeyo :

1367, 24 avril. V, du diocèse d'Angers, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 119v

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 21 juillet. Montefiascone. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 128v

*1369, 21 juin. Montefiascone. S. OS 38, 214v

VAL (LE) : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Bayeux)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1362, 28 mai. S. OS 34, 111

Johannes de Campis :

1363, 19 juin. S, chanoine d'Avranches. OS 34, 171v

Johannes de Segria :

1373, 14 juin. S, chanoine de Coutances. OS 40, 99v

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 23 juin. S. OS 40, 245

Robertus Jus :

1376, 16 février. V, prêtre, son procureur. OS 41, 323

VAL-ROI (LE) (O. Cist., diocèse Reims)

Godefridus de Gardape :

1364, 9 avril. V, son procureur. OS 31, 84v

VALENCE : SAINT-RUF (O. S. A., diocèse Valence)

Petrus Orali :

*1361, 18 décembre. V, chanoine de Saint-Ruf d'Avignon. OS 31, 60v

1362, 12 décembre. V, *correarius* de Saint-Ruf d'Avignon, son procureur. OS 31, 72

1363, 19 décembre. V, *correarius* de Saint-Ruf d'Avignon, son procureur. OS 31, 82

Domatus de Prato :

1364, 24 décembre. V, chanoine, camérier, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 91v

Durandus de Falcone :

1366, 26 septembre. S, prieur de Notre-Dame de Corbelin. OS 38A, 44v / 54

***Johannes Baruncelli :**

*1368, 25 janvier. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 62v

***VALLOMBROSA (O. S. B., diocèse Fiesole)**

***Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :**

*1372, 23 décembre. S. OS 39, 382v

VALMAGNE (O. Cist., diocèse Agde)

Jacobus de Sancto Johanne :

*1357, 30 janvier. V, son procureur. OS 31, 9

1367, 30 avril. S, cellérier. OS 38A, 98v

Bernardus Ferrarii :

*1359, 19 mars. V, son procureur. OS 31, 27v

1363, 4 février. S, moine. OS 34, 144
1364, 20 juillet. S, moine. OS 37, 40v
1364, 4 novembre. S, moine, son procureur. OS 37, 57v
1365, 27 janvier. V, moine, son procureur. OS 31, 93
1365, 29 mai. S, moine. OS 37, 102v
1366, 17 janvier. V, son procureur. OS 31, 105

Bertrandus de Rupe :

1362, 29 décembre. S, scribe. OS 34, 137
1366, 28 mai. S, scribe. OS 37, 177v

Stephanus Barbati :

1363, 18 mai. S, moine. OS 34, 164v
1363, 24 octobre. V, moine, son procureur. OS 31, 80v
1363, 25 octobre. S, moine. OS 34, 11 / 188v
1364, 28 février. S, moine. OS 34, 211v

Guillelmus Suriguerii :

1365, 27 septembre. S, son procureur. OS 37, 127v
1365, 25 octobre. V, recteur de Villardonnell. OS 31, 100v

Bernardus Helie :

1366, 29 octobre. S, chapelain du cardinal de Palestrina. OS 38A, 53

Godefridus de Gardape :

1367, 15 février. S, son procureur. OS 38A, 74

VALSERY : NOTRE-DAME (O. Prém., diocèse Soissons)

Gerardus de Sergiaco :

1365, 11 janvier. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 133v

VARENNES : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Bourges)

Johannes Carbonerii :

1364, 12 novembre. S, son procureur. OS 37, 57v

VAUCELLES : NOTRE-DAME (O. Cist., diocèse Cambrai)

Johannes de Lenso :

*1362, 4 juillet. V, son procureur. OS 31, 69v
1363, 24 mai. V, son procureur. OS 31, 77v

Guillelmus Quarrelli :

1364, 11 mai. V, son procureur. OS 31, 85v

Thomas Magni :

1365, 8 juillet. V, procureur général en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*.
OS 31, 98v

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1366, 8 juillet. V, procureur en curie romaine. OS 31, 110v

VAULUISANT (O. Cist., diocèse Sens)

Petrus de Ortis :

*1361, 22 juin. S, procureur général de l'ordre cistercien. OS 33, 207
1362, 28 novembre. S, frère, procureur général de l'ordre cistercien. OS 34, 135

***Godefridus de Gardape :**

*1361, 15 octobre. V, chanoine de Saint-Pierre et André de Paderborn, son procureur. OS 31, 59v

Gerardus de Buxeriis :

1363, 29 novembre. S, procureur de l'ordre cistercien. OS 34, 21 / 196v

Rogerus de Curtraco :

1366, 24 octobre. V, procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine. OS 31, 113

Johannes de Emente :

1376, 31 janvier. S, frère, son procureur. OS 41, 222v

Jacobus :

1376, 5 juin. S, abbé de Bonneval. OS 41, 273v

VAUX-EN-ORNOIS (O. Cist., diocèse Toul)

Simon Girardi de Bourdone :

1366, 14 août. S, scribe. OS 37, 189v

***VENISE : SAINT-GEORGES-LE-MAJEUR (O. S. B., diocèse Castello)**

***Johannes de Mejanesio :**

*1366, 7 novembre. S, chanoine de Beauvais. OS 38A, 56

*1370, 5 mars. Rome. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 281

VERDUN : SAINT-PAUL (O. S. B., diocèse Verdun)

***Ponsardus de Villari :**

*1357, 3 juin. S, procureur de l'ordre des Prémontrés. OS 30, 167

Henricus :

1371, 27 février. S, chapelain de l'évêque de Verdun. OS 39, 165

Jacobus Matani :

1373, 24 avril. S, chanoine de Verdun. OS 40, 81

VERDUN : SAINT-VITON (diocèse Verdun)

***Simon de Bourich :**

*1384, 8 mars. O, son procureur. RA 279, 151

VERMAND : NOTRE-DAME (O. S. B., diocèse Noyon)

***Ponsardus de Villari :**

*1360, 20 mars. V, procureur des Prémontrés, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 37

VERNUSSE (LA) : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Bourges)

Matheus Aricoc :

1364, 5 mars. S, du diocèse de Bourges. OS 34, 212v

VERTEUIL : SAINT-PIERRE (O. S. A., diocèse Bordeaux)

Raymundus Bernardi de Roquerio :

1366, 3 mars. S, prieur de Saint-Macaire. OS 37, 162

1366, 9 mars. V, prieur de Saint-Macaire, son procureur. OS 31, 105v

1366, 26 septembre. S, prieur de Saint-Macaire. OS 38A, 42v

VERTUS : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Châlons)

***Thomas Le Pourry :**

*1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 113

*1382, 23 décembre. V, son procureur. OS 44, 7v

*1384, 26 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 159

VERTUS : SAINT-SAUVEUR (O. S. B., diocèse Châlons)

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1356, 23 avril. S. OS 30, 125v

*1357, 17 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 164

Petrus de Chintrio :

*1362, 8 février. V, chanoine de Châlons, son procureur. OS 31, 62v

1367, 21 avril. V, chanoine de Châlons, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 119

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1381, 7 mai. O, son procureur. RA 279, 114

VÉZELAY (O. S. B., diocèse Autun)

***Jacobus Blanchi :**

*1354, 22 juin. V, son procureur. OS 30, 197v

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1355, 8 avril. S, marchand d'Avignon. OS 30, 90

*1355, 22 juin. S. OS 30, 95

*1355, 23 décembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 113v

*1356, 27 juin. S. OS 30, 132v

Johannes Spiefamis de Luca :

*1356, 31 décembre. S. OS 30, 156v

1367, 23 janvier. V, son procureur. OS 31, 115v

Guillelmus de Domo Comititis :

1375, 2 octobre. V, son procureur. OS 41, 319v

VIENNE : SAINT-ANDRÉ-LE-BAS (O. S. B., diocèse Vienne)

Petrus Moluelli :

1362, 19 décembre. V, son frère. OS 31, 72

Laurentius Fabri :

1363, 28 novembre. V. OS 31, 81v

Stephanus de Bellapertica :

1364, 3 décembre. V, réfectoier d'Ainay à Lyon, son procureur. OS 31, 90

Johannes de Sancto Bartholomeo :

1365, 22 décembre. V, bachelier en décrets, son procureur. OS 31, 103

Arnaldus de Nemo :

1366, 16 décembre. V, bachelier en décrets, camérier, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 114v

Johannes de Larmella :

1374, 4 décembre. V, frère, son procureur. OS 40, 321v

Henricus :

1375, 3 décembre. V, camérier. OS 41, 321v

VIENNE : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Vienne)

Hugo de Sancto Paulo :

1362, 21 novembre. S, sacriste. OS 34, 128v

1363, 16 novembre. S, sacriste. OS 34, 16v / 193v

Aymarus Flamenchii :

1362, 22 décembre. V, prieur de Saint-Pierre de Blés, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72

Petrus Menesteral :

1365, 23 juillet. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 99

VIERZON : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Bourges)

***Guillelmus Scoti :**

*1381, 4 décembre. S, chanoine de Clermont, son procureur. OS 45, 111

VIGEOIS : SAINT-PIERRE (O. S. B., diocèse Limoges)

Robertus de Bail de Caslucerno :

1364, 21 août. S, portier. OS 37, 46v.

1366, 25 octobre. S, portier majeur. OS 38A, 48

VILLELONGUE (O. Cist., diocèse Carcassonne)

Johannes Baresii :

1364, 10 octobre. O, chanoine de Montréal, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 126v

Pontius de Poralis :

1366, 3 octobre. S, convers. OS 38A, 49v

Johannes de Gunondo :

1371, 15 juin. S, habitant de Gaillac-Toulzan. OS 39, 157

Petrus :

1371, 30 novembre. S, abbé de Boulbonne. OS 39, 223v

Pontius de Pinarciis :

1372, 13 mars. S, convers. OS 39, 260v

VILLEMAGNE-L'ARGENTIÈRE (O. S. B., diocèse Béziers)

***Radulphus de Rupe :**

*1362, 19 mai. V, son procureur. OS 31, 67v

Johannes Guidonis :

1363, 18 mai. V, moine et sacriste, son procureur. OS 31, 77v

Petrus Beraudi :

1364, 31 mai. V, prêtre à Notre-Dame-des-Domps, son procureur. OS 31, 86

1365, 24 mai. V, bénéficiaire en l'Église d'Avignon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97

Petrus Verandi :

1366, 15 mai. V, bénéficiaire en l'Église d'Avignon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108v

Guillelmus Columberii :

1370, 23 décembre. S, prêtre du diocèse Béziers, son familier. OS 39, 88v

1372, 24 janvier. S, son procureur. OS 39, 247

*1380, 23 mai. V, prieur de Saint-Sauveur de Villemagne, son procureur. OS 44, 2

Bernardus Marcelli :

1372, 23 juin. S, moine. OS 39, 310

1372, 30 octobre. S, moine. OS 39, 355v

Bertrandus de Veyraco :

1373, 23 juin. S, noble homme. OS 40, 108

Bertrandus Arnaldi :

1374, 1^{er} février. S, portier, de Maguelonne. OS 40, 195v

1374, 17 novembre. S, portier. OS 40, 301v

Johannes Cardonis :

1374, 24 juillet. S, son procureur. OS 40, 257v

Petrus Hugoti :

1375, 19 avril. S, vicaire de Cassan. OS 41, 101v

Jordanus Fraycineti :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 194

1376, 8 avril. S, son moine. OS 41, 251v

1376, 24 juin. S, moine. OS 41, 277

Pontius Hugoti :

1376, 11 février. V, son procureur. OS 41, 323

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : SAINT-ANDRÉ (O. S. B., diocèse Avignon)

Deodatus Jordani :

1364, 15 mai. S, camérier. OS 37, 25v

Johannes Formentini :

1364, 23 décembre. S, préchantre. OS 37, 70

Guillelmus Fabrigali :

1365, 6 août. S, aumônier. OS 37, 117

1366, 6 février. S, aumônier. OS 37, 156

***WALTHAM : SAINTE-CROIX (O. S. A., diocèse Londres)**

***Thomas Monis de Florentia :**

*1372, 22 décembre. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 392

*1373, 23 juin. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 40, 147

***WAMEZELE : NOTRE-DAME**

***Walterus Costere :**

*1361, 1^{er} janvier. V, son procureur. OS 31, 47

***WARNETON : SAINT-PIERRE ET PAUL (O. S. A., diocèse Thérouanne)**

***Walterus Costere :**

*1358, 25 septembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 28

*1359, 24 septembre. V, son procureur. OS 31, 35v

*1360, 25 septembre. V, son procureur. OS 31, 44v

*1361, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 62

*1363, 27 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 79

*1366, 23 janvier. V, son procureur. OS 31, 104

***WÜRZBOURG : SAINT-BURKARD (O. S. B., diocèse Würzbourg)**

***Bernardus de Bugueto :**

*1377, 2 mai. S. IE 345, 24

***ZOETENDAEL : NOTRE-DAME (O. S. A., diocèse Tournai)**

***Walterus Costere :**

*1361, 22 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55v

*1361, 23 octobre. S, son procureur. OS 34, 70

***ZONNEBEKE (O. S. A., diocèse Thérouanne)**

***Walterus Costere :**

*1358, 20 décembre. S. OS 33, 60v

*1359, 24 septembre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 35v

*1360, 4 janvier. S, son procureur. OS 33, 116v

*1361, 31 décembre. V, son procureur. OS 31, 62

*1363, 18 mars. V, son procureur. OS 33, 77v

*1365, 18 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 92v

*1366, 18 janvier. V, son procureur. OS 31, 104

B) LES PROCUREURS A LA CHAMBRE
DES ÉVÊQUES ET DES ARCHEVÊQUES FRANÇAIS

***ACERNO**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1374, 21 octobre. S, marchand. OS 40, 284

AGDE

Johannes Roque :

1363, 26 juin. V, son procureur. OS 31, 79

Stephanus Vrine :

1372, 2 juillet. S, son familier. OS 39, 317v

1372, 31 décembre. S, son chapelain. OS 39, 389

1373, 14 décembre. S, son chapelain. OS 40, 172v

Petrus Radulphi :

1373, 23 juin. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 40, 103

Johannes Embrini :

1374, 27 juin. S. OS 40, 263v

1374, 23 décembre. S. OS 41, 55

Martinus de Scuria :

1375, 25 juin. S, son official. OS 41, 140

Guido Ademarii :

1375, 24 décembre. S. OS 41, 203

1376, 8 avril. S. OS 41, 248

AGEN

Bernardus de Tilio :

*1358, 20 septembre. S, son procureur. OS 33, 46

1372, 23 janvier. S. OS 39, 247v

Petrus de Abbate :

1362, 29 décembre. S. OS 34, 134

1363, 28 mars. S, son familier. OS 34, 155

Johannes de Mejanesio :

1367, 5 juin. S. OS 38, 31

Thomas Monis de Florentia :

*1368, 28 janvier. Rome. S, de la société des *Alberti*. OS 38, 56

Aymericus Pellicerii :

1370, 27 octobre. S, sacriste de Saint-Jean de Perpignan, collecteur de Toulouse et d'Agen *deputatus ad hoc*.
OS 39, 73

Raymundus Bernardi de Garmollo :

1372, 11 octobre. S, bachelier en lois. OS 39, 316v

AIRE

***Bernardus de Bugueto :**

*1361, 9 août. O, son procureur. OS 35, 5v

Guillelmus Vitalis :

1363, 7 avril. S, son procureur. OS 34, 157

Dominicus de Closio :

1364, 17 juillet. S, son familier. OS 37, 38v

AIX

Hugo Rolandi :

1362, 9 décembre. S, [avec *Jacobus Textoris*]. OS 34, 131v

1364, 27 septembre. S, [avec *Jacobus Textoris*], chanoines de Digne. OS 37, 48

Jacobus Textoris :

1362, 9 décembre. S, [avec *Hugo Rolandi*]. OS 34, 131v

1363, 23 septembre. S, chanoine de Digne. OS 34, 7 / 183v

1364, 27 septembre. S, [avec *Hugo Rolandi*], chanoines de Digne. OS 37, 48

Johannes Spiefamis de Luca :

1370, 23 novembre. S, marchand de Lucques. OS 37, 78

Raymundus :

1371, 6 février. S, son clavaire. OS 39, 108

1371, 16 septembre. S, clavaire. OS 39, 196

***ALATRI**

***Johannes de Mejanesio :**

*1371, 9 juin. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 173v

***ALBA**

***Bonus de Cavallo :**

*1372, 17 février. S, procureur en curie romaine. OS 39, 255

ALBI

Helias de Sancto Exuperio :

1366, 13 juin. V, archiprêtre de La Flèche, son procureur. OS 31, 109v

ALET

***Petrus de Salanhaco :**

*1356, 6 mars. S, son *socius*. OS 30, 118

*1356, 2 mai. S, son chapelain. OS 30, 123v

Hugo Raynaldi :

1366, 13 novembre. S, son familier. OS 38A, 54v

Stephanus Gayraudi :

1367, 1^{er} avril. S, son chapelain. OS 38A, 83v

Johannes de Mejanesio :

*1369, 25 août. Viterbe. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 236v

1370, 7 novembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 75v

1371, 21 juin. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 201

1372, 19 janvier. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 245v

***ALEXANDRIE (PATRIARCAT)**

***Johannes de Mejanesio :**

*1377, 8 mai. S. IE 345, 25v

***Bertrandus Rafini :**

*1379, 4 juillet. O, évêque de Rodez, son procureur. RA 279, 86

AMIENS

Johannes Spiefamis de Luca :

1374, 29 avril. S, marchand de Lucques. OS 40, 236v

1375, 28 avril. S. OS 41, 117

***Johannes de Mejanerio :**

*1377, 14 mai. S. IE 345, 26v

ANGERS

Johannes Spiefamis de Luca :

*1357, 6 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 162v

1372, 3 mars. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 39, 260v

Matheus Bernardi :

1363, 2 mars. V, archidiacre de Rennes, son procureur. OS 31, 74v

Nicolaus Lamberti :

1365, 18 avril. S, prêtre, son familier. OS 37, 97

Johannes Descharbaye :

1366, 10 avril. V, clerc, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 107v

Guido de Ruppe :

*1370, 12 juin. Montefiascone. S, collecteur du diocèse de Tours. OS 38, 324

Johannes Trocon de Creciaco :

1372, 3 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 260v

1373, 25 février. S, trésorier de Coutances. OS 40, 64v

Oliverius de Nouray :

1376, 4 janvier. S. OS 41, 221

***Andreas de Ulmo :**

*1379, 16 mars. S, son procureur. IE 351, 10v

*1381, 23 juin. S, son procureur. OS 45, 84

*1383, 2 janvier. V, son procureur. OS 44, 7v

ANGOULÊME

De Alverhia :

1364, 10 avril. S, marchand de Limoges. OS 34, 220v

Johannes de Loberto :

1364, 17 octobre. V, chanoine d'Angoulême, son procureur. OS 31, 88v

1365, 18 avril. S, préchantre de Poitiers. OS 37, 95v

1365, 12 décembre. V, chevecier de Poitiers, son procureur. OS 31, 102v

1366, 22 mai. S, chevecier de Poitiers. OS 37, 179v

Bernardus de Bugueto :

1366, 11 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 114v

Johannes Mercerii :

1367, 26 avril. S, chanoine d'Angoulême. OS 38A, 96v

***Petrus Vassalli :**

*1368, 29 septembre. Montefiascone. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 139

*1370, 24 janvier. Rome. S, sous-doyen de Poitiers. OS 38, 268v

Hugo Gaufridi :

1376, 7 février. V, camérier du cardinal de Saint-Ange. OS 41, 322v

1376, 12 février. V, son procureur. OS 41, 320v

***Arnaldus Andree :**

*1385, 27 octobre. O, collecteur de Narbonne, son procureur. RA 279, 182v

***AOSTE**

***Wernerus Hermanni de Hamerstein :**

*1372, 15 juin. S, chanoine de Saint-Castor de Coblenche. OS 39, 300

***Johannes Choati :**

*1377, 14 février. Rome. O, scribe des lettres apostoliques, son procureur. RA 279, 53v // OS 43, 45

APT

Bernardus Tralharii :

1362, 22 décembre. S. OS 34, 133

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 30 octobre. S. OS 34, 12v / 188v

Raymundus Chabaudi :

1364, 30 janvier. V, prieur de Carluc, son procureur. OS 31, 83

***AQUI**

***Bonus de Cavallio :**

*1366, 14 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 108v

***AQUILÉE (PATRIARCAT)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1371, 30 novembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 238

*1372, 30 avril. S, marchand. OS 39, 297

ARLES

Bartholomeus del Cassanh :

1363, 11 janvier. S, scribe. OS 34, 140

1363, 1^{er} avril. S, scribe. OS 37, 37

Aymericus de Garda :

1364, 9 janvier. S. OS 37, 28v

1365, 26 juillet. S. OS 37, 113v

1366, 4 août. S. OS 37, 188v

Petrus Rosayiol :

1370, 13 octobre. S, son familier. OS 39, 64v

ARRAS

Petrus Roberti de Aquila :

*1361, 4 décembre. O, son procureur. OS 35, 16v

1363, 6 avril. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 157v

1364, 27 mai. S, chanoine de Reims. OS 37, 29v

1365, 15 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 100

1366, 16 avril. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 171

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1362, 23 décembre. S. OS 34, 159v

1363, 6 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 157v

1364, 27 mars. S, marchand. OS 37, 31

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 9 avril. S. OS 37, 97v

1366, 16 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 171

1370, 8 novembre. S, marchand de Lucques. OS 39, 73v

1372, 20 décembre. S, marchand. OS 39, 393v

1376, 1^{er} février. S. OS 41, 237

1376, 6 juin. S. OS 41, 269v

Henricus Medici de Sancto Martino :

1366, 10 avril. V, son procureur. OS 31, 107

1366, 16 septembre. V, son procureur. OS 31, 112

1367, 30 avril. V, [avec *Nicolaus de Clino*], ses procureurs. OS 31, 119v

Nicolaus de Clino :

1367, 30 avril. V, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*], ses procureurs. OS 31, 119v

***Guillelmus Noelleti :**

*1368, 15 décembre. Rome. O, chantre de Bayeux, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 36, 210

***Thomas Le Pourry :**

*1370, 8 janvier. Rome. S, son procureur. OS 38, 261v

Johannes de Mejanesio :

1371, 26 septembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 203v

Guido de Cassaulis :

1373, 23 juin. S, son chapelain. OS 40, 110v

1373, 31 décembre. S, son chapelain. OS 40, 194v

***Philippus Astari de Luca :**

*1379, 25 février. S, marchand de Lucques. IE 350, 13v

*1379, 24 juin. S, marchand, habitant d'Avignon. IE 350, 24

***ASTORGA**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1371, 23 mai. S, marchand de Pistorio suivant la curie romaine. OS 39, 151

*1372, 9 juillet. S, marchand. OS 39, 320

***ATHÈNES**

***Neapoleo de Ponterolis de Forlivio :**

*1358, 25 août. S. OS 33, 45v

***AUGSBOURG**

***Ponsardus Sornachi de Luca :**

*1356, 23 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 123

*1356, 19 décembre. S. OS 30, 146

AUTUN

***Jacobus de Gravellis :**

*1356, 17 décembre. S, chanoine de Vergy. OS 30, 147v

*1356, 17 décembre. V, son procureur. OS 31, 8

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1363, 9 mai. S, scribe. OS 34, 165

1375, 31 décembre. S. OS 41, 207

Petrus de Monceons :

1363, 3 novembre. S, son procureur / Ø. OS 34, 15v / 192v

Ferricus Alberti :

1364, 14 novembre. S, archiprêtre d'Autun. OS 37, 59

1365, 21 juillet. S, archiprêtre d'Autun. OS 37, 112v

Mauricius de Barda :

1365, 7 octobre. S, clerc de la Chambre. OS 37, 133

1367, 6 février. S, clerc de la Chambre apostolique. OS 38A, 72v

Johannes Jacobi :

1371, 19 juillet. S, son familier. OS 39, 177v

Stephanus Audeberti :

1374, 30 octobre. S. OS 40, 289

1376, 1^{er} septembre. S, recteur de Mailhac. OS 41, 299

Petrus La Villa :

1375, 27 avril. S, chanoine de Palencia. OS 41, 102v

Bernardus Bruscardi :

1376, 26 avril. S, son familier. OS 41, 260v

***Theobaldus de Albapetra :**

*1382, 25 juillet. S, chanoine d'Autun, son procureur. OS 46, 81v

*1383, 15 avril. S, chanoine d'Autun, son chapelain et familier. OS 46, 145v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1387, 19 septembre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 209

AUXERRE***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1357, 14 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 162v

Urbanus Fabrice :

1362, 20 novembre. O, moine de Saint-Germain. OS 36, 38v

Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco :

1364, 17 mai. S, [avec *Petrus de Casellis*]. OS 37, 81v

1365, 29 mars. S, son familier, [avec *Petrus de Casellis*]. OS 37, 93v

Petrus de Casellis :

1364, 17 mai. S, [avec *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*]. OS 37, 81v

1365, 29 mars. S, [avec *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco*]. OS 37, 93v

1366, 3 juin. S, son familier. OS 37, 177v

1366, 7 novembre. S, son écuyer. OS 38A, 50v

Petrus Brunelli :

1366, 25 septembre. V, chantre de Cambrai, son procureur. OS 31, 112

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 23 janvier. S, marchand de Lucques. OS 39, 128

1373, 30 octobre. S, marchand d'Avignon, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 153v

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 230v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 274

1374, 30 décembre. S. OS 41, 64v

1375, 28 avril. S. OS 41, 116v

1375, 7 août. S. OS 41, 158

1375, 24 décembre. S. OS 41, 208

1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 236

1376, 12 avril. S. OS 41, 258v

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 30 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 153v

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 230v

Johannes de Vitriaco :

1376, 22 avril. V, son procureur. OS 41, 324

***Thomas Le Pourry :**

- *1377, 30 décembre. S, son procureur. IE 345, 59v
- *1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11v
- *1379, 9 avril. S, son procureur. IE 350, 19v
- *1379, 22 août. S, son procureur. IE 350, 31
- *1381, 30 janvier. S. OS 45, 39
- *1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 81
- *1381, 22 décembre. S. OS 45, 117
- *1382, 21 juin. S, son procureur. OS 46, 70v

AVIGNON

Petrus de Pomareda :

- 1363, 14 décembre. S, son familier. OS 34, 23v / 201
- 1364, 23 décembre. S, chanoine de Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban. OS 37, 67

Rigaldus Rogeti :

- 1365, 12 décembre. S, son familier. OS 37, 142

Andreas Ayraudi :

- 1370, 2 novembre. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 72v
- 1371, 23 mai. S, prieur de La Chaulme. OS 39, 151

Paulus Mathei de Florentia :

- 1372, 25 octobre. S. OS 39, 353v
- 1373, 27 mai. S, changeur d'Avignon. OS 40, 95v

Johannes de Mejanesio :

- 1373, 29 octobre. S. OS 40, 152v
- 1374, 9 octobre. S. OS 40, 282v
- 1375, 28 février. S. OS 41, 75v
- 1375, 19 juillet. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 143

AVILA

***Mauricius de Barda :**

- *1357, 31 octobre. S, chanoine de Narbonne. OS 30, 178v

***Johannes Rosseti de Martigniaco :**

- *1381, 18 décembre. O, son procureur. RA 279, 119v

AVRANCHES

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

- *1361, 6 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 98v
- 1362, 5 octobre. S. OS 34, 124v
- 1363, 22 décembre. S, marchand. OS 34, 25

Johannes Spiefamis de Luca :

- 1365, 11 septembre. S. OS 37, 122
- 1366, 14 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 162v

Philippus Le Nanier :

- 1366, 28 mars. V, chanoine d'Avranches, son procureur. OS 31, 107

Robertus de Aquigneyo :

- 1367, 19 mars. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 117

Ludovicus Piquet :

- 1376, 13 juin. V. OS 41, 317v

***Andreas de Ulmo :**

- *1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 68v

- *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 91
- *1382, 26 novembre. V. OS 44, 7
- *1383, 20 novembre. V, son procureur. OS 44, 9v

***BÂLE**

***Gerardus de Sergiaco :**

- *1365, 23 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 136v
- *1366, 5 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 55v

***Nicolaus de Moyrenco :**

- *1367, 17 avril. S, son procureur. OS 38A, 103

***Henricus Gelu de Marvilla :**

- *1368, 8 mars. Rome. S, son procureur en curie romaine. OS 38, 74v

***Petrus de Herba de Dola :**

- *1369, 20 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 205v
- *1373, 16 avril. S, son chanoine. OS 40, 91v

***BANGOR**

***Johannes Spiefamis de Luca :**

- *1373, 16 avril. S. OS 40, 80v

***BARCELONE**

***Dominicus Pontii :**

- *1361, 23 juillet. O, son procureur. OS 35, 5
- *1370, 31 mai. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 38, 315
- *1372, 31 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 39, 252v
- *1372, 5 mai. S, préchantre de Lérida. OS 39, 290
- *1372, 30 octobre. S. OS 39, 359v
- *1373, 16 avril. S, préchantre de Lérida. OS 40, 78v
- *1373, 24 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 40, 186
- *1374, 12 août. S. OS 40, 261v
- *1375, 14 février. S. OS 41, 68v
- *1375, 20 juin. S, son procureur. OS 41, 141
- *1375, 18 décembre. S. OS 41, 216

***BARI**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

- *1371, 11 décembre. S, marchand de Pistorio suivant la curie romaine. OS 39, 230

BAYEUX

Jordanus de Haya :

- 1362, 14 novembre. S, son procureur. OS 34, 133v
- 1364, 27 janvier. S, [avec *Domemenus de Casa* et *Johannes Louterelli de Ulmonte*], ses procureurs. OS 34, 206

1365, 22 janvier. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 92v

1365, 23 décembre. S, procureur fiscal, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 148

1366, 13 février. V, procureur fiscal du pape. OS 31, 104v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1363, 13 janvier. V, son procureur. OS 31, 73

1364, 27 janvier. S, son procureur, [avec *Domemenus de Casa* et *Jordanus de Haya*]. OS 34, 206

1366, 28 novembre. S, procureur en curie romaine, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 60

1366, 1^{er} décembre. V, son procureur. OS 31, 114

1367, 9 avril. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 118v

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 15 mai. S. OS 34, 167

Domemenus de Casa :

1364, 27 janvier. S, [avec *Johannes Louterelli de Ulmonte* et *Jordanus de Haya*]. OS 34, 206

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 30 décembre. S, marchand. OS 37, 72

1365, 23 décembre. S, [avec *Jordanus de Haya*]. OS 37, 148

1366, 28 novembre. S, [avec *Johannes Louterelli de Ulmonte*]. OS 38A, 60

1367, 24 avril. S, [avec *Guillelmus Talabeys*]. OS 38A, 98

1371, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 39, 116v

1371, 23 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 198

1372, 2 mars. S. OS 39, 262v

1372, 21 juin. S. OS 39, 311v

Johannes Gladeneti :

1366, 30 octobre. S, prêtre. OS 38A, 53v

Guillelmus Talabeys :

1367, 24 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 98

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 19 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 50

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 19 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*, associés de Lucques]. OS 38, 50

Petrus Roberti de Aquila :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 184

1376, 7 février. S, son procureur. OS 41, 231

Robertus de Aquigneyo :

1376, 22 mai. S. OS 41, 277v

1376, 1^{er} août. S, son procureur. OS 41, 303

***Thomas Le Pourry :**

*1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11v

*1379, 7 avril. S, son procureur. IE 350, 19v

*1379, 28 juin. S, son procureur. IE 350, 25

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 95

*1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 114

BAYONNE

Arnaldus de Podio :

1363, 23 septembre. S, son familier. OS 34, 7 / 183

1364, 17 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91

Arnaldus de Chenem :

1367, 17 février. V, clerc du diocèse de Bayonne, son procureur. OS 31, 116

Arnaldus :

1372, 15 mai. S, abbé de Foix. OS 39, 293v

Johannes de Fegia :

1373, 5 octobre. S, de l'ordre des mineurs. OS 40, 146

BAZAS

Johannes Salessa :

1362, 22 décembre. S, son familier. OS 34, 134v

Guillelmus Arnaldi de Bessano :

1363, 26 mai. S. OS 34, 169v

1363, 20 juin. V, prêtre, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 78v

1363, 31 décembre. S, son familier. OS 34, 204v

1364, 28 juin. S, son familier. OS 37, 36

1364, 1^{er} juillet. V, prêtre, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 31, 87

1364, 4 novembre. S, son procureur. OS 37, 56

Augerius de Terdaco :

1366, 14 février. V, son chapelain et procureur. OS 31, 104v

Johannes de Uballibus :

1373, 4 novembre. S, son familier. OS 40, 155

Guillelmus Adelli :

1374, 30 mars. S, son chapelain. OS 40, 212

BEAUVAIS

***Ponsardus Sornachi de Luca :**

*1357, 31 octobre. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 33, 15

*1358, 5 avril. S. OS 33, 30

Petrus Roberti de Aquila :

*1361, 2 décembre. V. OS 31, 58

*1362, 8 avril. S, son procureur. OS 34, 102v

1364, 1^{er} février. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 206

1365, 1^{er} février. S, chanoine de Reims, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 37, 81v

1367, 4 mai. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 120

*1369, 8 janvier. Rome. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 214

*1370, 14 janvier. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca* et *Guillelmus Insardi*]. OS 38, 263

1371, 20 mars. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 135

1371, 30 avril. S, chantre de Laon. OS 39, 143v

1371, 21 juillet. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 200

1371, 26 septembre. S, chantre de Laon. OS 39, 204

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 261v

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 308

1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 363v

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 88

1373, 7 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 144

1373, 30 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 182

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 231v

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1362, 22 juin. S. OS 34, 113

1363, 31 janvier. S. OS 34, 145

1364, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 206

1365, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 81v

Jacobus Bossani :

1363, 27 janvier. V, licencié en lois, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 73v

Johannes de Villeblain :

1366, 30 janvier. S, archidiacre d'Arras. OS 37, 152

Johannes Spiefamis de Luca :

- 1367, 13 mai. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 38A, 101v
1371, 20 mars. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 135
1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 204
1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 261v
1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 308
1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 363v
1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 88
1373, 7 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 144
1373, 30 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 182
1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 231v
1374, 6 septembre. S. OS 40, 273v
1374, 30 décembre. S. OS 41, 95
1375, 3 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 41, 202
1376, 29 mai. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*], ses procureurs. OS 41, 267v

***Guillelmus Insardi :**

- *1370, 14 janvier. Rome. S, évêque d'Auxerre, [avec *Petrus Roberti de Aquila* et *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 263

***Philippus Astari de Luca :**

- *1370, 14 janvier. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila* et *Guillelmus Insardi*]. OS 38, 263

Henricus Medici de Sancto Martino :

- 1371, 21 juillet. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 200

Johannes Trocon de Creciaco :

- 1375, 3 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 202
1376, 1^{er} février. S. OS 41, 235v
1376, 29 mai. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 267v

***Petrus de Receyo :**

- *1377, 21 août. S, son procureur. IE 345, 41v

BELLEY**Hugonetus de Marcello :**

- *1357, 26 janvier. S, son procureur. OS 30, 153
1367, 31 mars. V, son procureur. OS 31, 118

Petrus de Albergamentis :

- 1372, 22 mars. S, son familier. OS 39, 269
1372, 24 décembre. S, son chapelain. OS 39, 385v
1373, 7 avril. S. OS 40, 74v
1373, 23 juin. S. OS 40, 112v
1373, 31 octobre. S, son familier. OS 40, 160v
1374, 30 septembre. S, son familier. OS 40, 277v

Johannes de Fayno :

- 1372, 8 août. S, *castellanus* de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. OS 39, 330

Aymo de Pypone :

- 1374, 29 mars. S, [avec *Stephanus Raymundi*]. OS 40, 215

Stephanus Raymundi :

- 1374, 29 mars. S, [avec *Aymo de Pypone*]. OS 40, 215

Johannes Chamberrii :

- 1375, 10 juillet. S, son procureur. OS 41, 144

***BÉNÉVENT**

***Johannes de Mejanerio :**

- *1369, 30 octobre. Rome. S. OS 38, 251
- *1370, 29 novembre. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 108
- *1371, 13 août. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 192v
- *1372, 23 mars. S, chanoine de Beauvais. OS 39, 272
- *1375, 14 juin. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 129v

BESANÇON

***Raymundus Rabasse :**

- *1357, 1^{er} juin. S, procureur de l'ordre de Cluny. OS 30, 166v

***Nicolaus de Moyrenco :**

- *1362, 8 janvier. O, procureur en curie romaine, son procureur. OS 35, 18

Pontius Alamandi :

- 1364, 13 avril. V, chanoine de Besançon, son procureur. OS 31, 84v

Gerardus de Sergiaco :

- 1364, 28 novembre. S, son procureur. OS 37, 66v
- 1365, 2 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 124v
- 1365, 30 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 37, 149v
- 1366, 19 décembre. S, son procureur. OS 38A, 64v
- 1367, 1^{er} février. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 74v
- 1367, 4 juillet. S, procureur en curie romaine. OS 38, 29

Petrus Roberti de Aquila :

- 1365, 30 avril. S, chanoine de Reims. OS 37, 110v

Petrus de Herba de Dola :

- 1366, 1^{er} juillet. S, son chapelain. OS 37, 182v
- 1370, 30 octobre. S, son chapelain. OS 39, 74

Robertus de Aquigneyo :

- 1371, 13 novembre. S. OS 39, 239v
- 1372, 23 mars. S, doyen de Saint-Omer. OS 39, 316

Guillelmus Fulconis de Villabicheto :

- 1372, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 335v
- 1372, 25 octobre. S, chanoine de Saint-Paul de Liège. OS 39, 352v
- 1373, 16 avril. S, licencié en lois. OS 40, 88v
- 1373, 28 septembre. S, son procureur. OS 40, 147v
- 1374, 1^{er} février. S, son procureur. OS 40, 200v
- 1374, 20 juin. S. OS 40, 258v
- 1374, 30 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 40, 301
- 1375, 1^{er} mars. S, son procureur. OS 41, 91
- 1375, 11 août. S. OS 41, 155v
- 1375, 31 décembre. S. OS 41, 220v
- 1376, 28 février. S, son procureur. OS 41, 239v
- 1376, 12 juillet. S, son procureur. OS 41, 292
- *1377, 9 février. S, son procureur. IE 345, 11
- *1377, 3 août. S. IE 345, 40

BÉZIERS

Petrus de Lacu :

- 1372, 14 août. S, son procureur. OS 39, 325
- 1373, 31 janvier. S, son trésorier. OS 40, 53v

Arnaldus de Sancto Astio :

1373, 14 juin. S, archidiacre de Périgueux. OS 40, 102

Raymundus Barleti :

1373, 9 décembre. S, bénéficiaire en l'Église de Béziers. OS 40, 166v

1374, 21 mars. S, son procureur. OS 40, 208v

1374, 19 décembre. S, son procureur. OS 40, 310v

Gerardus Raynardi :

1375, 5 juillet. S, son procureur. OS 41, 146

***Simon de Bourich :**

*1383, 17 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 142v

***BOLOGNE**

***Johannes Baruncelli :**

*1372, 22 décembre. S, sergent d'armes. OS 39, 387

BORDEAUX

Arnaldus Andree :

1362, 9 décembre. S. OS 34, 158

*1384, 20 décembre. O, licencié en lois, chanoine de Béziers. RA 279, 166

Bernardus de Forcia :

1363, 23 mars. S, prieur de Saint-Léon. OS 34, 154

1372, 14 décembre. S. OS 39, 377

1373, 23 juin. S, prieur de Cabeausse. OS 40, 105

Raymundus de Sendreus :

1364, 18 janvier. S, prévôt de Trémolac. OS 34, 213v

1366, 6 mars. V, prieur de Saint-Lézer, [avec *Helias Januarii*], ses procureurs. OS 31, 105v

1367, 19 janvier. S, prieur de La Réole. OS 38A, 70v

Iterius Aletti :

1364, 3 décembre. V, abbé de Notre-Dame de Fontenelles, son procureur. OS 31, 90v

1364, 4 décembre. S, moine de Fontenelles. OS 37, 62

Helias Januarii :

1365, 22 décembre. S, [avec *Helias Servientis*]. OS 37, 146

1366, 6 mars. V, chanoine de Saint-Front, [avec *Raymundus de Sendreus*], ses procureurs. OS 31, 105v

Helias Servientis :

1365, 22 décembre. S, [avec *Helias Januarii*]. OS 37, 146

1366, 23 janvier. S, archidiacre de Périgueux. OS 37, 154v

Johannes Prepositi :

*1367, 29 novembre. Rome. S, chanoine de Bordeaux. OS 38, 46

*1369, 5 avril. Rome. S, chanoine de Vatan. OS 38, 197v

*1370, 5 janvier. Rome. S, son procureur. OS 38, 264

1370, 9 octobre. S, chanoine de Vatan. OS 39, 65

1370, 28 novembre. S, chanoine de Vatan. OS 39, 84v

Johannes de Ciota :

1372, 13 avril. S, recteur de *Corinhiaco*. OS 39, 281

Stephanus Ortici :

1373, 28 novembre. S, chanoine de Bordeaux. OS 40, 165v

BOURGES

Guillelmus Martini :

*1361, 18 octobre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55

1364, 9 novembre. V, chanoine de Bourges, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 89v

Ademarus de Vayraco :

1366, 27 septembre. V, chanoine de Bourges, son procureur. OS 31, 112v

Aro de Cayraco :

*1368, 17 avril. Rome. O, chevalier, [avec *Helias de Sancto Exuperio, Petrus Flexerii* et *Raymundus Bernardi de Roquerio*]. OS 36, 199

Helias de Sancto Exuperio :

*1368, 17 avril. Rome. O, archiprêtre de La Flèche, [avec *Aro de Cayraco, Petrus Flexerii* et *Raymundus Bernardi de Roquerio*]. OS 36, 199

Petrus Flexerii :

*1368, 17 avril. Rome. O, cleric du diocèse de Rodez, [avec *Aro de Cayraco, Helias de Sancto Exuperio* et *Raymundus Bernardi de Roquerio*]. OS 36, 199

Raymundus Bernardi de Roquerio :

*1368, 17 avril. Rome. O, prieur de Saint-Macaire [avec *Aro de Cayraco, Helias de Sancto Exuperio* et *Petrus Flexerii*]. OS 36, 199

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1372, 30 octobre. S. OS 39, 353v

1373, 31 octobre. S. OS 40, 161

Johannes Chauvetelli :

1376, 1^{er} février. S, chanoine de Limoges. OS 41, 231v

1376, 12 avril. S, chanoine de Limoges. OS 41, 254v

Clemens de Grandimonte :

1376, 3 septembre. S, son familier. OS 41, 297

*1377, 23 mai. S. IE 345, 27

CAHORS

***Gerardus Boneti :**

*1368, 10 mars. Rome. S, maître portier. OS 38, 77v

*1368, 22 décembre. Rome. S, portier. OS 38, 162

***CALAHORRA**

***Radulphus de Alliaco :**

*1364, 9 février. V, chanoine d'Amiens, son procureur. OS 31, 83

CAMBRAI

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1361, 3 décembre. S. OS 34, 82v

Neapoleo de Ponterolis de Forlivio :

1364, 31 janvier. S. OS 34, 206

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 21 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 171

1372, 24 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 294

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 307v

1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 361v

1373, 17 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 118v

1373, 18 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 104

1374, 23 juin. S. OS 40, 285

1375, 23 juin. S. OS 41, 140v

1375, 22 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 41, 218

1377, 27 juin. S, marchand. IE 345, 33

Petrus Roberti de Aquila :

- 1371, 21 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 171
1371, 17 novembre. S, chantre de Laon. OS 39, 221v
1371, 20 décembre. S, [avec *Petrus Cremera*]. OS 39, 234v
1372, 24 mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 294
1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 307v
1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 361v
1373, 17 juin. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 118v
1373, 18 juin. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 104
1373, 31 décembre. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*]. OS 40, 192

Petrus Cremera :

- 1371, 20 décembre. S, chanoine d'Arras, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 234v

Henricus Wernerii :

- 1372, 15 décembre. S, chanoine de Cambrai. OS 39, 378

Johannes Trocon de Creciaco :

- 1373, 31 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 192
1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 319v
1375, 22 décembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 218
1376, 20 juin. S, son procureur. OS 41, 282

CAMERINO**Andreas Tichi de Pistorio :**

- *1361, 3 décembre. S. OS 34, 82v

***Matheus Meti :**

- *1376, 25 janvier. S. OS 41, 228v

CAPOUE**Johannes de Forgia :**

- *1359, 16 septembre. S, portier, [avec *Zenobius Martini de Florentia*]. OS 33, 96v
*1361, 25 décembre. S, son procureur. OS 31, 60

***Zenobius Martini de Florentia :**

- *1359, 16 septembre. S, marchand de Florence, [avec *Johannes de Forgia*]. OS 33, 96v

***Andreas Tichi de Pistorio :**

- *1360, 30 septembre. S, marchand en curie. OS 33, 164
*1371, 1^{er} avril. S. OS 39, 135v

***Helias de Vodro :**

- *1363, 27 juin. V, chanoine de Fréjus, son procureur. OS 31, 79

CARCASSONNE***Jacobus Golferii :**

- *1358, 27 mars. S, son familier. OS 33, 50v
*1358, 16 novembre. S, son familier. OS 33, 56v

Galhardus de Lemovicinio :

- *1359, 26 avril. S, son familier. OS 33, 78v
*1360, 23 juin. S. OS 33, 147
*1360, 31 décembre. S, son trésorier. OS 33, 185v
1367, 25 février. S, recteur de Nailloux. OS 38A, 76

***Guillelmus de Gordono :**

- *1362, 15 janvier. S, prévôt de Carpentras, [avec *Radulphus de Rupe*]. OS 34, 92v

***Radulphus de Rupe :**

*1362, 15 janvier. S, chanoine du Mans, [avec *Guillelmus de Gordonno*]. OS 34, 92v

Paulus Mathei de Florentia :

1363, 26 janvier. S. OS 34, 143

Johannes de Capella :

1364, 17 février. V, recteur de Notre-Dame de Villetravers, son procureur. OS 31, 83v

1364, 18 mars. S, clerc, son familier. OS 34, 214v

1364, 10 décembre. V, son familier, procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 90v

1364, 11 décembre. S, son familier. OS 37, 63v

1366, 9 avril. S, clerc, son familier. OS 37, 170

1366, 28 mai. S, clerc, son familier. OS 37, 176v

Gerardus de Dambrarc :

1366, 28 février. V, prévôt de Carpentras, son procureur. OS 31, 105

Johannes Savien :

1367, 30 janvier. S, son écuyer. OS 38A, 71v

***Petrus Radulphi :**

*1368, 8 mars. Rome. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 38, 75v

*1370, 1^{er} juillet. Montefiascone. S, scribe, camérier du cardinal de Pampelune. OS 38, 330

Petrus Chati :

1373, 22 juin. S, chanoine d'Agen. OS 40, 104v

Guillelmus de Eura :

1373, 30 novembre. S, archidiacre de Couserans, [avec *Andreas de Chabanis*]. OS 40, 165

1374, 15 avril. S. OS 40, 225v

Andreas de Chabanis :

1373, 30 novembre. S, damoiseau, [avec *Guillelmus de Eura*]. OS 40, 165

1375, 7 mai. S, son familier. OS 41, 103v

1375, 3 décembre. S. OS 41, 195

1376, 8 avril. S. OS 41, 258

1376, 4 septembre. S. OS 41, 304v

Stephanus Decrisca :

1374, 28 novembre. S. OS 40, 303v

CARPENTRAS

Hugo Ladurentia :

1372, 27 octobre. S, son familier. OS 39, 351v

Johannes de Doscreto :

1373, 20 décembre. S, son trésorier. OS 40, 182v

1374, 19 décembre. S, son procureur. OS 40, 311

Petrus La Porta :

1376, 28 juin. S, son écuyer. OS 41, 285

*1381, 6 juillet. S, son écuyer. OS 45, 83v

***Raymundus Arnaldi :**

*1379, 9 mars. S, prieur de Saint-Savinien-du-Port, son procureur. IE 350, 16v

CASTRES

Johannes Rici :

1363, 17 août. V. OS 31, 79v

Bernardus Cotani :

1365, 30 mars. S, chanoine de Burlats, son familier. OS 37, 88v

1366, 19 octobre. S, chanoine de Burlats. OS 38A, 46v

Radulphus de Rupe :

1366, 30 mars. S, camérier du cardinal de Palestrina. OS 37, 166v / 168

1366, 27 avril. V, [avec *Bartholomeus Maderni*]. OS 31, 107v

Bartholomeus Maderni :

1366, 27 avril. V, [avec *Radulphus de Rupe*]. OS 31, 107v

Johannes de Albespino :

1367, 15 février. S, changeur d'Avignon. OS 38A, 73v

***Jacobus Golferii :**

*1367, 10 novembre. Rome. S, son chapelain. OS 38, 47

Bertrandus Rafini :

*1369, 17 novembre. Rome. S, chapelain du pape. OS 38, 250v

1371, 14 janvier. S, prévôt de Lérida. OS 39, 99v

Berengarius de Conis :

1374, 17 octobre. S, son écuyer. OS 40, 285v

1375, 17 avril. S, son procureur. OS 41, 96

1375, 18 décembre. S, son écuyer. OS 41, 219v

1376, 8 avril. S, son écuyer. OS 41, 249

1376, 21 juin. S, son écuyer. OS 41, 281

1376, 20 août. S, son écuyer. OS 41, 294v

*1379, 1^{er} février. S, son écuyer. IE 350, 11

*1379, 24 juin. S, son familier. IE 350, 24

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1376, 17 juin. S. OS 41, 275

***Doynus de Remis :**

*1377, 24 novembre. S, son procureur. IE 345, 53

CAVAILLON***Johannes de Mejanesio :**

*1370, 7 février. Rome. S, cleric du Sacré Collège. OS 38, 277

Stephanus Tornamini :

1371, 30 avril. S, damoiseau, son familier. OS 39, 140

Stephanus Blatas :

1372, 31 janvier. S, son familier. OS 39, 256

1372, 23 juin. S, son chapelain. OS 39, 308

1372, 30 octobre. S, prêtre, son familier. OS 39, 360v

1373, 22 avril. S, son chapelain. OS 40, 80

1373, 28 septembre. S, son chapelain. OS 40, 141

Bartholomeus Fabri :

1374, 4 octobre. S, son procureur. OS 40, 283

CERVIA**Thomas Monis de Florentia :**

*1371, 25 octobre. S, des *Alberti*. OS 39, 208

CESENA**Andreas Tichi de Pistorio :**

*1359, 22 août. S, marchand en curie romaine. OS 33, 95

*1361, 10 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 206v

***Hugo Gaufridi :**

*1375, 28 avril. S, chanoine de Dax. OS 41, 121

*1375, 9 novembre. S, chanoine de Dax. OS 41, 184

CHALON

Petrus Picerii :

1363, 31 janvier. S, son chapelain. OS 34, 144v

Nicolaus de Massoneria :

1363, 18 mai. S. OS 34, 164v

Johannes Maceneria :

1366, 4 mars. S, son familier. OS 37, 159v

Beretinus de Barga :

1367, 13 janvier. S, [avec *Johannes Rosseti de Martigniaco*]. OS 38A, 72

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1367, 13 janvier. S, scribe, [avec *Beretinus de Barga*]. OS 38A, 72

1375, 25 septembre. S, scribe. OS 41, 164

1376, 9 mars. S, scribe des lettres apostoliques. IE 345, 17v

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 7 janvier. Rome. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 61v

Remigius :

1370, 20 décembre. S, son chapelain. OS 39, 90

1372, 29 octobre. S, son chapelain. OS 39, 360

Guillelmus de Cropio :

1371, 25 octobre. S, son familier. OS 39, 210

Stephanus Audeberti :

1372, 4 mai. S. OS 39, 290

1373, 11 avril. S. OS 40, 79

1373, 22 septembre. S, recteur de Mailhac. OS 40, 135v

Petrus Roberti de Aquila :

1375, 28 avril. S. OS 41, 103v

CHÂLONS

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 6 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 63v

Guillelmus de Cornilio :

1362, 7 novembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 71

1363, 18 août. S, chanoine de Cahors. OS 34, 4v

Gerardus de Cornilio :

1364, 3 mars. V, son procureur. OS 31, 83

Petrus de Dompnis :

1364, 30 avril. S, son official. OS 34, 226v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 4 février. S, marchand. OS 37, 80v

1365, 28 juillet. S. OS 37, 116v

1366, 6 août. S, marchand de Lucques. OS 37, 188v

Hugo de Vaxeria :

1367, 26 février. S, écolâtre d'Angoulême. OS 38A, 76

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques.
OS 38, 53v

*1368, 23 mai. Montefiascone. S. OS 38, 97

CHARTRES

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

- *1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 171
- *1361, 15 décembre. S, marchand de Lucques. OS 34, 89v
- *1362, 24 mars. S. OS 34, 104
- 1362, 28 septembre. S. OS 34, 123
- 1363, 9 mai. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 167

Johannes Spiefamis de Luca :

- *1357, 23 décembre. S. OS 33, 20
- *1358, 7 avril. S. OS 33, 29
- *1359, 23 décembre. S, [et ses associés]. OS 33, 158
- 1366, 15 février. S, marchand de Lucques. OS 37, 158
- 1370, 31 octobre. S, son procureur. OS 39, 74v
- 1373, 4 février. S. OS 40, 59v
- 1373, 31 décembre. S. OS 40, 192

Petrus Roberti de Aquila :

- 1363, 9 mai. S, chanoine de Reims, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 167
- 1363, 31 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 13v / 192
- 1364, 5 avril. S, chanoine de Reims. OS 34, 227v
- 1364, 19 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 114
- 1366, 3 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 185
- 1367, 4 février. S, chanoine de Reims. OS 38A, 75
- *1368, 7 août. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 139v

Stephanus Vanconne :

- 1373, 20 juillet. S. OS 40, 119v

Johannes Trocon de Creciaco :

- 1374, 23 décembre. S, son procureur. OS 40, 318
- 1375, 22 décembre. S, son procureur. OS 41, 218v

***Jacobus de Barentono :**

- *1380, 4 avril. O, [avec *Reginaldus de Saillevilla*], ses procureurs. RA 279, 99v

***Reginaldus de Saillevilla :**

- *1380, 4 avril. O, [avec *Jacobus de Barentono*], ses procureurs. RA 279, 99v

***CHIOGGIA**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

- *1358, 25 mai. S. OS 33, 37

***CITTA DI CASTELLO**

***Nicolaus Contis de Florentia :**

- *1359, 15 juin. S, marchand de Florence. OS 33, 92

CLERMONT

***Petrus de Frigidavilla :**

- *1361, 10 avril. S. OS 33, 202v

Durandus Bonioli :

- 1376, 5 septembre. V, chanoine de Clermont, son procureur. OS 41, 319v

***COMACCHIO**

***Philippus Astari de Luca :**

*1360, 8 avril. OS 33, 133v

***CÔME**

***Thomas Monis de Florentia :**

*1372, 7 avril. S, des *Alberti antiqui*. OS 39, 276

COMMINGES

Bernardus de Bugueto :

1372, 14 août. S, son procureur. OS 39, 331

1372, 30 novembre. S, son procureur en curie romaine. OS 39, 381

1373, 1^{er} octobre. S, son procureur. OS 40, 145v

1374, 16 février. S, son procureur. OS 40, 203v

1375, 5 juin. S, son procureur. OS 41, 135v

1375, 5 octobre. S, son procureur. OS 41, 212v

Arnaldus de Manasio :

1373, 1^{er} mars. S, son *socius*. OS 40, 63v

Ambrosius Tegrini :

1374, 20 juin. S, marchand. OS 40, 243v

Manaldus de Turre :

1374, 31 octobre. S. OS 40, 302

1375, 5 mars. S. OS 41, 78

*1381, 22 juin. S, son familier. OS 45, 87

*1383, 23 janvier. S, son procureur. OS 46, 126v

Johannes Tegrini :

1376, 1^{er} mars. S, changeur. OS 41, 235

1376, 8 juillet. S, changeur d'Avignon. OS 41, 305

***Johannes de Mejanesio :**

*1377, 2 juillet. S, clerc du Sacré Collège. IE 345, 36

***COMPOSTELLE**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1373, 8 mars. S, marchand de Pistorio suivant la curie romaine. OS 40, 52v

CONDOM

Raymundus de Valle :

*1357, 15 mars. V, scribe, son procureur. OS 31, 10v

*1361, 2 décembre. V, son procureur. OS 31, 58

1364, 3 juillet. V, scribe, son procureur. OS 31, 87v

Raymundus Alamandi :

1372, 23 septembre. S, son frère. OS 39, 343

Petrus Boerii :

1372, 27 octobre. S, acolyte du pape. OS 39, 346v

***CONSTANCE**

***Jacobus Coste :**

*1360, 27 août. S, chanoine de Saint-Étienne de Constance. OS 33, 161

***CONSTANTINOPE (PATRIARCAT)**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1373, 14 avril. S, marchand. OS 40, 91

***CORINTHE**

***Philippus Astari de Luca :**

*1375, 27 janvier. S, marchand. OS 41, 54v

***COTRONE**

***Zenobius Martini de Florentia :**

*1366, 2 décembre. S, marchand de Florence, [avec ses associés]. OS 38A, 65v

COUSERANS

***Durandus de Romanhato :**

*1354, 24 mars. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 30, 194v

***Johannes Sabaterii :**

*1358, 3 juillet. V, son procureur. OS 31, 25v

Angelus Soderini de Florentia :

1363, 1^{er} décembre. S. OS 34, 211v

Guillelmus Grossi :

1363, 1^{er} décembre. S. OS 34, 211

Bernardus de Bugueto :

1364, 13 février. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 83v

1365, 2 août. S, chanoine de Marseille. OS 37, 116

1366, 31 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 37, 153

1366, 30 octobre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 113

1366, 22 décembre. S, procureur en curie romaine. OS 38A, 66v

Michael Baroncelli :

1365, 9 janvier. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 73v

Berengarius Guilhoti :

1371, 22 décembre. S, son procureur. OS 39, 231

Hugo de Fraxino :

1372, 2 octobre. S. OS 39, 346v

1373, 24 décembre. S, moine de Moissac. OS 40, 186

1376, 12 avril. S, moine, son procureur. OS 41, 251v

1376, 13 septembre. V, son procureur. OS 41, 319v

*1379, 30 septembre. S. IE 350, 34

Bartholomeus de Ponte :

1373, 16 avril. S. OS 40, 78v

COUTANCES

Johannes Louterelli de Ulmonte :

1364, 16 mars. V. OS 31, 84

1366, 6 février. V, procureur en curie romaine. OS 31, 104v

1367, 15 février. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 116v

Guillelmus Abbatis :

1372, 31 janvier. S, son procureur, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 253

Johannes Spiefamis de Luca :

1372, 31 janvier. S, [avec *Guillelmus Abbatis*]. OS 39, 253

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 309
1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 363v
1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 87v
1373, 31 août. S. OS 40, 132v
1373, 30 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 182
1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 231
1374, 6 septembre. S. OS 40, 272
1374, 30 décembre. S. OS 41, 72v
1375, 28 avril. S. OS 41, 114v
1375, 7 août. S. OS 41, 157v
1375, 24 décembre. S. OS 41, 207
1376, 1^{er} mars. S. OS 41, 235
1376, 12 avril. S. OS 41, 259

Petrus Roberti de Aquila :

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 309
1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 363v
1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 87v
1373, 30 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 182
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 231

Andreas de Albino :

1376, 10 avril. V, son procureur. OS 41, 316

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1386, 24 octobre. O, procureur en curie romaine, son procureur. RA 279, 196

***CRÈTE**

***Neapoleo de Ponterolis de Forlivo :**

*1361, 3 avril. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 50

DAX

Paulus Mathei de Florentia :

1365, 30 avril. S, marchand. OS 37, 98

Ademarus de Creselone :

1366, 6 février. V, chanoine de Dax, son procureur. OS 31, 104v

DIGNE

Bertrandus Alberti :

1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 157v

1363, 20 décembre. S, chanoine de Digne, son familier. OS 34, 24v / 200v

1363, 21 décembre. V, chanoine de Digne, son procureur. OS 31, 82

Petrus Radulphi de Segureto :

1365, 18 février. V, *jurispertus*, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94

1366, 27 novembre. V, licencié en lois, son procureur. OS 31, 113v

Jacobus Textoris :

1376, 19 mars. V. OS 41, 320v

***DOGLIA**

***Dominicus Pontii :**

*1364, 30 avril. S, son procureur. OS 34, 225

*1369, 12 juin. Montefiascone. S, [avec *Raymundus de Querio*]. OS 38, 212

***Raymundus de Querio :**

*1369, 12 juin. Montefiascone. S, scribe, [avec *Dominicus Pontii*]. OS 38, 212

DOL

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1354, 11 février. S, marchand. OS 30, 34

*1355, 4 avril. S. OS 30, 89

*1360, 18 décembre. S. OS 33, 184

*1361, 23 juin. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 33, 208v

*1362, 12 avril. S. OS 34, 111

1363, 1^{er} avril. S. OS 34, 160

1364, 27 mars. S, marchand de Lucques. OS 34, 219

Guillelmus Loz :

*1362, 4 août. V, son procureur. OS 31, 70

1367, 17 avril. V, chanoine de Dol, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 119

1367, 28 avril. S, chanoine de Dol, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 38A, 97v

Guillelmus Abaudi :

1364, 2 juillet. V, chanoine de Rennes, son procureur. OS 31, 87

1365, 30 mai. V, chanoine de Rennes, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 97v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 9 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 98

1366, 4 avril. S, suivant la curie romaine. OS 37, 170

1367, 28 avril. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Guillelmus Loz*]. OS 38A, 97v

Guidomarus Rollandi :

1366, 16 juin. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 109v

Andreas de Ulmo :

1376, 10 juin. V, son procureur. OS 41, 324v

***DUBROVNIC**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1373, 6 septembre. S, changeur suivant la curie romaine. OS 40, 129

***DUNHELD**

***Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :**

*1360, 24 mars. S. OS 33, 128v

ELNE

Petrus Rubei :

1363, 26 juillet. S, préchantre d'Elne. OS 34, 3 / 177v

1364, 8 février. S, préchantre d'Elne. OS 34, 209

1364, 24 juillet. S, préchantre d'Elne. OS 37, 42v

1364, 23 décembre. S, préchantre d'Elne. OS 37, 75

1365, 21 avril. S, préchantre d'Elne. OS 37, 96v

1366, 2 mars. S, scribe de la Pénitencerie. OS 37, 163

1366, 12 juin. S, préchantre d'Elne. OS 37, 179

Nicolaus Contis de Florentia :

1363, 2 décembre. S. OS 34, 197

Dominicus Pontii :

1372, 26 juin. S, préchantre de Lérida. OS 39, 307

1372, 23 décembre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 384v

1373, 1^{er} juillet. S, préchantre de Lérida. OS 40, 106
1373, 30 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 40, 157v
1374, 29 mars. S, préchantre de Lérida. OS 40, 223v
1375, 23 janvier. S, son procureur. OS 41, 55v
1375, 8 juin. S, son procureur. OS 41, 127v
1376, 17 juin. V. OS 41, 318

EMBRUN

Henricus Oresine :

1363, 1^{er} juillet. S, chanoine d'Embrun. OS 34, 1 / 174

Lambertus de Franhays :

1364, 24 décembre. S, son chapelain. OS 37, 76v

Johannes de Bessancio :

1365, 18 mars. S, son trésorier. OS 37, 89v

Guillelmus Rixendis :

1365, 21 juillet. S, son vicaire. OS 37, 112v

Johannes Clari :

1367, 26 janvier. S, changeur. OS 38A, 71v

1370, 28 décembre. S. OS 39, 91

1372, 30 janvier. S, changeur d'Avignon. OS 39, 252

1372, 23 juin. S, marchand. OS 39, 313

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1368, 29 juillet. Montefiascone. S, chanoine de Reims. OS 38, 131v

***Johannes Baruncelli :**

*1370, 21 juin. Montefiascone. S, sergent d'armes. OS 38, 328

Leonardus Clari :

1373, 26 mars. S, marchand. OS 40, 72

Egidius de Cennaco :

1373, 24 décembre. S. OS 41, 88

1374, 14 avril. S, chanoine de Saint-Denis de Liège. OS 40, 226v

1375, 23 décembre. S, son procureur. OS 41, 85v

Durandus Bonioli :

1374, 19 juillet. S. OS 40, 261

Gaufridus Sapientis :

1376, 23 juin. S, son familier. OS 41, 289v

ÉVREUX

Philippus Gosse :

*1353, 27 décembre. V, son procureur. OS 30, 181v

*1355, 12 novembre. V, son procureur. OS 30, 199v

*1358, 2 janvier. V, son procureur. OS 31, 24v

1362, 13 décembre. V, son procureur. OS 31, 72

1363, 13 octobre. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 80v

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1361, 6 octobre. S, marchand de Lucques. OS 34, 65

Thomas Magni :

1365, 13 mars. V, son procureur. OS 31, 94

1366, 9 janvier. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 103v

Petrus Roberti de Aquila :

1375, 30 octobre. S, son procureur. OS 41, 182

1376, 7 février. S, son procureur. OS 41, 230v

Johannes Spiefamis de Luca :

1376, 31 mai. S. OS 41, 274

*1379, 23 juin. S, changeur, habitant d'Avignon. IE 350, 24v

Thomas Le Pourry :

1376, 1^{er} septembre. S, son procureur. OS 41, 304v

***Arnaldus Andree :**

*1379, 1^{er} février. S, archidiacre de Béziers. IE 350, 11

***Simon de Bourich :**

*1383, 14 novembre. O, son procureur. RA 279, 145

*1393, 12 août. V, son procureur. OS 44, 26v

***FAMAGOUSTE**

Guillelmus Boerii :

*1371, 14 mai. S, chanoine d'Elne. OS 39, 145v

*1371, 28 novembre. S, chanoine d'Elne, son procureur. OS 39, 225

*1373, 12 avril. OS 40, 80v

***FANO**

***Petrus Radulphi :**

*1365, 16 mai. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96v

***FIRENZE**

***Nicolaus Contis de Florentia :**

*1359, 13 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 77

***FORLIMPOPOLI**

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1363, 30 octobre. S. OS 34, 12v / 189

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1366, 28 septembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 38A, 44

FRÉJUS

Petrus Prepositi :

1362, 20 décembre. S, chanoine de Fréjus. OS 34, 135

Petrus de Altacauda :

1363, 27 octobre. S, vicaire perpétuel de Faucon. OS 34, 13v / 190

Nicolaus Guilaberti :

1364, 10 avril. S, prêtre, son official. OS 34, 220v

Petrus de Brenato :

1371, 1^{er} mars. S, frère. OS 39, 115v

Aymericus de Mercato :

1372, 22 juillet. S. OS 39, 322

Petrus de Dualerio :

1372, 27 décembre. S, son procureur. OS 39, 382

1374, 1^{er} avril. S, son procureur. OS 40, 233v

1376, 4 février. S, son procureur. OS 41, 227v

Johannes Rame :

1373, 28 septembre. S, préchantre de Fréjus. OS 40, 150

Franciscus de Volobrica :

1374, 23 juin. S, bourgeois d'Avignon. OS 40, 279

Petrus Boerii :

1374, 29 novembre. S, collecteur d'Aragon. OS 40, 309v

Johannes Calloti :

1376, 27 juillet. S, son procureur. OS 41, 290

GAP***Petrus de Pomareda :**

*1357, 20 décembre. S, son clerc. OS 33, 17

*1359, 19 juillet. S, son familier. OS 33, 93v

*1360, 22 juin. S, son familier. OS 33, 147

*1360, 17 décembre. S, son familier. OS 33, 181

***Raymundus Martini :**

*1359, 10 mai. S. OS 33, 82

Guillelmus Panonis :

1363, 1^{er} avril. S, curé de Bex. OS 34, 157

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 24 / 25 septembre. S, chanoine de Reims. OS 34, 7v / 183

1363, 23 décembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 82

1364, 27 septembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 53v

1365, 31 mars. S, chanoine de Reims. OS 37, 93v

Johannes Fornerii de Clusis :

1364, 16 mars. S, familier du pape. OS 34, 218v

1365, 10 septembre. S, son familier. OS 37, 121

1365, 15 décembre. V, du diocèse de Genève, son procureur. OS 31, 102v

1366, 31 janvier. S, son familier. OS 37, 154v

Petrus de Prinissuis dictus Guerriliac :

1364, 23 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91v

***Johannes Baruncelli :**

*1368, 3 février. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 69v

*1370, 14 mai. Montefiascone. S, sergent d'armes. OS 38, 306v

Thomas de Persanallo :

1371, 3 mars. S, clavaire de la curie de Gap. OS 39, 118

1371, 22 novembre. S, écuyer, clavaire de Gap. OS 39, 221

1372, 8 avril. S, son clavaire. OS 39, 279

1373, 16 avril. S, son clavaire personnel. OS 40, 78

1373, 29 novembre. S. OS 40, 167v

GÊNES**Petrus Rubei :**

*1355, 27 février. V, prévôt de Gênes, son procureur. OS 30, 194

*1356, 3 juin. V. OS 31, 12

GENÈVE**Johannes Fornerii de Clusis :**

*1366, 22 décembre. V, curé de Viry, son procureur. OS 31, 115

***GÉRONE**

***Dominicus Pontii :**

- *1370, 13 avril. Rome. S, préchantre de Lérida. OS 38, 297
- *1371, 5 avril. S. OS 39, 128v
- *1375, 19 avril. S, son procureur. OS 41, 102
- *1375, 7 novembre. S. OS 41, 184v
- *1376, 22 avril. S. OS 41, 260
- *1376, 21 juin. S, son procureur. OS 41, 288

GLANDÈVE

Vincentius Boniparis :

1367, 19 mars. V, moine de Saint-Honorat de Lérins, prieur de Valbonne, son procureur. OS 31, 117

Jacobus Albe :

1367, 20 mars. S, chevalier, son frère. OS 38A, 80

GRENOBLE

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1363, 9 mars. V, chanoine de Chalon, son procureur. OS 31, 75

Aymonetus de Verme :

- 1365, 27 mars. V, son procureur. OS 31, 94v
- 1366, 15 juin. V, son procureur et familier. OS 31, 109v
- 1367, 3 mai. V, son procureur et écuyer. OS 31, 119v

***GUBBIO**

***Paulus Mathei de Florentia :**

- *1372, 23 juin. S. OS 39, 313v

***HUESCA**

***Dominicus Pontii :**

- *1366, 10 novembre. S, préchantre de Lérida. OS 38A, 51v
- *1370, 4 avril. Rome. S, préchantre de Lérida. OS 38, 293
- *1370, 31 octobre. S, clerc, chanoine de Lérida. OS 39, 69
- *1371, 1^{er} avril. S, préchantre de Lérida. OS 39, 134
- *1371, 30 août. S, son procureur. OS 39, 194
- *1372, 24 janvier. S. OS 39, 252
- *1372, 17 avril. S, préchantre de Lérida. OS 39, 280v

***JÉRUSALEM (PATRIARCAT)**

***Clemens de Grandimonte :**

*1382, 7 juin. O, auditeur du sacré palais, [avec *Thomas le Pourry*]. RA 279, 124

***Thomas Le Pourry :**

*1382, 7 juin. O, procureur en curie romaine, [avec *Clemens de Grandimonte*]. RA 279, 124

LANGRES

***Johannes Rosseti de Martigniaco :**

*1353, 9 août. S, chanoine de Chalon, clerc de *Gerardus de Arbeno* collecteur de Lyon. OS 28, 138

***Simon Girardi de Bourdone :**

- *1355, 20 avril. S, prêtre. OS 30, 89v
- 1364, 14 février. S, chanoine de Langres. OS 34, 210

Jacobus Hoyni :

1365, 11 février. S, son receveur. OS 37, 81

Egidius de Ulcheyo :

1375, 1^{er} septembre. S. OS 41, 161

Thomas Le Pourry :

1376, 30 juillet. V. OS 41, 318v

*1381, 2 mars. S, son procureur. OS 45, 45

*1382, 28 janvier. S, son procureur. OS 46, 45

*1382, 10 juillet. S, son procureur. OS 46, 84

*1382, 31 octobre. S, son procureur. OS 46, 96v

*1382, 17 novembre. S, son procureur. OS 46, 102

*1387, 26 janvier. V. OS 44, 15

LAON**Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 14 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 28, 144

1363, 19 juin. S. OS 34, 170v

1364, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 227

1365, 1^{er} février. S. OS 37, 84

Johannes Conpielli :

1362, 12 décembre. V, chanoine de Laon, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72

Johannes Caporelli :

1362, 19 décembre. S, chanoine de Laon, [avec *Ludovicus de Rупpo*]. OS 34, 133

Ludovicus de Rупpo :

1362, 19 décembre. S, [avec *Johannes Caporelli*]. OS 34, 133

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 1^{er} février. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 227

1364, 9 mai. S, son procureur. OS 37, 26

1365, 21 juillet. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 117v

1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 136

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 7 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 51v

1365, 21 juillet. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 117v

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 136

1366, 4 avril. S, marchand de Lucques. OS 37, 171v

1372, 11 mars. S, [avec *Johannes Cornuti*]. OS 39, 259v

1374, 15 septembre. S. OS 40, 273

1375, 16 avril. S, [avec *Johannes Trocon de Creciaco*], ses procureurs. OS 41, 105

Johannes de Arezio :

1365, 8 novembre. V, notaire, son procureur. OS 31, 101v

Johannes Cornuti :

1366, 21 juillet. S, son procureur. OS 37, 186

1366, 1^{er} décembre. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 38A, 59v

1367, 1^{er} février. S, chanoine de Saint-Martin de Tours, son familier. OS 38A, 74v

1367, 30 avril. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 38A, 100

1372, 11 mars. S, chanoine de Saint-Martin de Tours, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 259v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 53

***Johannes Robinelli :**

*1368, 29 novembre. Rome. S, auditeur du sacré palais. OS 38, 169

Johannes Trocon de Creciaco :

1371, 28 février. S, son procureur. OS 39, 133

1371, 20 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 235v

1372, 9 janvier. S. OS 39, 245

1372, 24 mars. S, trésorier de Coutances. OS 39, 277v

1372, 24 décembre. S, trésorier de Coutances. OS 39, 389v

1373, 31 décembre. S. OS 40, 191

1375, 16 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*], ses procureurs. OS 41, 105

1375, 28 septembre. S. OS 41, 169v

1376, 29 mai. S. OS 41, 266v / 267v

***Johannes Henrici :**

*1377, 21 mai. S. IE 345, 27v

***Thomas Le Pourry :**

*1381, 30 janvier. S, procureur en curie romaine. OS 45, 38v

*1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 81v

*1381, 22 décembre. S. OS 45, 116v

*1383, 15 janvier. S, son procureur. OS 46, 124v

***Simon de Bourich :**

*1388, 12 juin. V, son procureur. OS 44, 17v

***LAUSANNE**

***Nicolaus de Moyrenco :**

*1362, 20 avril. V, son procureur. OS 31, 66v

*1363, 2 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 78

LAVAU

Jacobus Francesci de Airessyo :

1362, 14 décembre. S, changeur. OS 34, 139v

Raymundus Arfuelha :

1364, 24 février. S, son familier. OS 34, 210v

1364, 26 novembre. S, son familier. OS 37, 60v

1365, 8 août. S, recteur de Péchaudier. OS 37, 117v

Guillelmus Engilberti :

1366, 17 juillet. V, prêtre, son procureur. OS 31, 110v

LECTOURE

Paulus Mathei de Florentia :

1366, 10 mars. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 166

1366, 1^{er} juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 178

1367, 8 janvier. S, marchand. OS 38A, 70

Guillelmus Ademarii :

1366, 17 mars. S, maître portier. OS 37, 163

Paganus de Bellopodio :

1371, 14 novembre. S, son procureur. OS 39, 216v

1372, 5 novembre. S. OS 39, 363

Sancius de Sancto Martino :

1372, 27 juin. S. OS 40, 246

1372, 3 novembre. S, son familier. OS 40, 292

Guillelmus Engilberti :

1372, 1^{er} octobre. S, scribe de la Pénitencerie. OS 39, 347

Bernardus de Podio :

1373, 16 avril. S, archidiacre d'Agen. OS 40, 78

Raymundus Seguini de Altigiis :

1373, 8 octobre. S, archidiacre de Paphos. OS 40, 143v

1373, 23 octobre. S, archidiacre de Paphos. OS 40, 154v

Egidius de Briffa :

1375, 21 avril. S, son chapelain. OS 41, 96

Guillelmus de Vetanheria :

1375, 7 novembre. S, son procureur. OS 41, 183v

Bernardus de Senaco :

1376, 1^{er} février. S, courrier du pape. OS 41, 225v

1376, 3 juin. S, courrier du pape. OS 41, 269v

1376, 30 août. S, courrier du pape. OS 41, 296v

Stephanus Audeberti :

1376, 20 avril. V, prêtre, son procureur. OS 41, 316v

LÉRIDA**Dominicus Pontii :**

*1363, 27 janvier. V, chanoine d'Huesca. OS 31, 73v

LESCAR**Benedictus de Casanova :**

1364, 2 mars. S, son procureur. OS 34, 212v

Arnaldus Tornerii :

1364, 26 novembre. S, prêtre du diocèse de Lescar. OS 37, 60

1366, 20 avril. V, recteur de Notre-Dame de Jurançon. OS 31, 107v

Dominicus de Caranbato :

1367, 2 janvier. V, son procureur et familier. OS 31, 115v

LESINA**Andreas Tichi de Pistorio :**

*1360, 17 septembre. S. OS 33, 169

LIÈGE**Franciscus Soderini :**

*1366, 4 février. S, marchand. OS 37, 154v

***Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :**

*1365, 31 janvier. S. OS 37, 78

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 29 janvier. Rome. S, de la société des *Alberti*. OS 38, 66

*1368, 8 novembre. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 147

LIMERICK**Thomas Monis de Florentia :**

*1366, 6 janvier. V, de la société des *Alberti antiqui*. OS 31, 103

LIMOGES

***Johannes Laurentii :**

*1356, 1^{er} octobre. V, son procureur. OS 31, 6

*1357, 24 mai. V, son procureur. OS 31, 12

*1362, 4 mai. V, chanoine de Saint-Sauveur de Blois, son procureur. OS 31, 67

Hugo de Sonheto :

1365, 2 janvier. V, sergent d'armes, son procureur. OS 31, 92

Helias de Vodro :

1366, 20 août. V, chantre de Saintes, son procureur. OS 31, 111v

Andreas Tuchii Christofore :

1373, 24 septembre. S. OS 40, 136v

LISIEUX

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 21 juin. S. OS 28, 132v

*1355, 23 mai. S. OS 30, 93

*1361, 12 avril. S. OS 34, 105v

Guillelmus Noelletti :

*1361, 27 octobre. S, préchantre de Valence. OS 34, 71

*1361, 24 novembre. V, son procureur. OS 31, 57v

1363, 11 janvier. V, chanoine de Senlis, son procureur. OS 31, 73

1363, 31 janvier. S, avocat à la curie romaine. OS 34, 144v

1364, 20 juillet. S, chantre de Beauvais. OS 37, 40v

1364, 20 décembre. V, chantre de Bayeux, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 91v

Raymundus Basati :

1365, 23 décembre. S, chanoine de Saint-Benoît de Paris. OS 37, 148

1366, 9 février. V, son procureur. OS 31, 105

*1369, 29 novembre. Rome. S, son procureur. OS 38, 264v

Bertoldus de Bajuli :

1366, 3 octobre. S, camérier du cardinal de Saragosse. OS 38A, 57v

Aubertolinus de Mediolano :

1367, 19 février. V, son procureur. OS 31, 116v

***Franciscus Orcelli de Luca :**

*1370, 1^{er} février. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 273

Petrus Roberti de Aquila :

*1370, 1^{er} février. Rome. S, [avec *Franciscus Orcelli de Luca*]. OS 38, 273

1371, 1^{er} février. S, chantre de Laon. OS 39, 120v

1371, 1^{er} juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 170

1371, 29 octobre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 217v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 262

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 311

1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 361

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 86v

1373, 31 août. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 136

1373, 30 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 182v

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 230

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 1^{er} juin. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 170

1371, 29 octobre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 217v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 262

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 311
1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 361
1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 86v
1373, 31 août. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 136
1373, 30 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 182v
1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 230
1374, 6 septembre. S. OS 40, 274v
1374, 30 décembre. S. OS 41, 94v
1375, 28 avril. S. OS 41, 115v
1375, 7 août. S. OS 41, 159
1375, 24 décembre. S. OS 41, 208
1376, 28 mars. S. OS 41, 248
1376, 27 juin. S. OS 41, 278

***Thomas Le Pourry :**

*1379, 30 mars. S, son procureur. IE 350, 17v
*1381, 30 janvier. S. OS 45, 39
*1381, 22 juin. S, son procureur. OS 45, 82
*1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 70
*1384, 10 février. V, son procureur. OS 44, 10

LODÈVE

***Hugo Ademarii :**

*1360, 31 mars. S, licencié en lois, son procureur. OS 33, 132v

Johannes Guioti :

1362, 30 décembre. S, chanoine de Bourges. OS 34, 137v

Thomas Sagordeti :

1363, 21 juillet. S, son chapelain. OS 34, 3 / 177
1363, 31 octobre. S, son procureur. OS 34, 16v
1372, 30 avril. S. OS 39, 285v
1373, 4 février. S, son chapelain. OS 40, 51v
1373, 9 juin. S, clerc, son *socius*. OS 40, 97v
1373, 14 octobre. S, son chapelain. OS 40, 148v

Johannes Hugonis :

1364, 26 juin. S, son familier. OS 37, 34v

Simon Rabani :

1374, 23 juillet. S. OS 40, 251
1374, 3 novembre. S, son procureur. OS 40, 291v

Guillelmus Raymbati :

1375, 26 février. S, son écuyer. OS 41, 69v

Montinihacius :

1375, 30 mai. S, licencié en lois, son official. OS 41, 125v

***Philippus Astari de Luca :**

*1379, 1^{er} février. S, marchand de Lucques, habitant d'Avignon. IE 350, 11v

***Arnaldus Cayceti :**

*1382, 28 octobre. O, [avec *Johannes Rosseti de Martigniaco*], ses procureurs. RA 279, 131

***Johannes Rosseti de Martigniaco :**

*1382, 28 octobre. O, notaire de la Chambre, [avec *Arnaldus Cayceti*], ses procureurs. RA 279, 131

LOMBEZ

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1357, 31 octobre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 179v

***Guillelmus Stoclausa :**

*1361, 7 janvier. V, recteur de *Pinu*, au diocèse de Lombez. OS 31, 46v

Bernardus de Bugueto :

1365, 19 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 97v

1366, 30 décembre. S, chanoine de Marseille. OS 38A, 68v

1371, 9 avril. S, chanoine de Marseille. OS 39, 130

1371, 31 octobre. S, procureur en curie romaine. OS 39, 210

1372, 28 février. S. OS 39, 259v

1372, 23 juin. S, procureur en curie romaine. OS 39, 314v

1372, 29 octobre. S, son procureur. OS 39, 364

1373, 27 avril. S. OS 40, 83

1373, 6 octobre. S, son procureur. OS 40, 148v

1374, 16 février. S, procureur en curie romaine. OS 40, 203

Johannes Amelii :

1366, 18 avril. V, clerc, son familier et procureur. OS 31, 107v

Guillelmus de Vado :

1367, 14 avril. S, chanoine de Lavour. OS 38A, 93

Petrus de Chissia :

1370, 31 décembre. S, chanoine d'Auxerre. OS 39, 103

Bernardus de Blancafort :

1374, 27 juin. S. OS 40, 246

LUCON

Johannes Mercerii :

*1360, 6 octobre. S, doyen de La Rochefoucauld. OS 33, 166

*1361, 6 avril. V, doyen de La Rochefoucauld. OS 31, 50

1363, 1^{er} avril. S, scribe. OS 34, 162

1363, 28 septembre. S, scribe. OS 34, 8v / 184

***Nicolaus Paschalis alias Peraudi :**

*1362, 26 août. S, son procureur. OS 34, 119v

LUCQUES

***Philippus Astari de Luca :**

*1370, 23 décembre. S. OS 39, 106

*1372, 23 mars. S, marchand de Lucques. OS 39, 271v

*1375, 21 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 41, 101v

LUNI

***Johannes Louterelli de Ulmonte :**

*1360, 2 mai. V, procureur. OS 31, 37

***Johannes Baruncelli :**

*1367, 16 décembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 56v

LYON

Jacobus de Gravellis :

*1360, 27 novembre. S, chanoine de Saint-Just de Lyon. OS 33, 176v / 177

*1360, 27 novembre. V, chanoine de Saint-Just de Lyon, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 45

1363, 12 avril. S, chanoine de Saint-Just de Lyon. OS 34, 221v

Andreas Fabri :

1363, 22 septembre. S, son procureur. OS 34, 6v / 182

1372, 16 novembre. S, son procureur. OS 39, 364v

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1363, 12 novembre. S. OS 34, 10

*1377, 8 mai. S, scribe du pape. IE 345, 25v

*1379, 25 février. S, notaire de la Chambre apostolique. IE 350, 13v

*1379, 3 juillet. S, notaire de la Chambre apostolique. IE 350, 26v

Radulphus Hasardi :

1365, 2 juillet. O, [avec *Stephanus de Salseto*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. OS 36, 146

Stephanus de Salseto :

1365, 2 juillet. O, chanoine de Beauvais, [avec *Radulphus Hasardi*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. OS 36, 146

Martinus de Ulmo :

1366, 1^{er} avril. S, sacriste de Saint-Nizier-le-Bouchoux. OS 37, 168

Petrus Mathei :

1366, 23 juillet. S, curé de Chasselay, familier de l'évêque d'Uzès. OS 37, 186

Adam de Rostangni :

1367, 23 avril. S, son secrétaire. OS 38A, 94v

***Thomas Magni :**

*1370, 4 janvier. Rome. S, chanoine de Rouen. OS 38, 258

Robertus de Aquigneyo :

1371, 17 décembre. S. OS 39, 229v

Matheus Robicha :

1372, 12 mai. S, son familier. OS 39, 293

Remigius de Assiam :

1373, 12 juillet. S, chanoine de Mâcon. OS 40, 125

Robertus Plage :

1374, 3 mars. S, son trésorier. OS 40, 206v

1374, 2 août. S. OS 40, 256v

1376, 27 juin. S, son trésorier. OS 41, 280v

Petrus de Grangia :

1375, 18 juin. S, son maître *hospicius*. OS 41, 133

***MACERTA ET RECANATI**

***Johannes Baruncelli :**

*1371, 6 février. S, sergent d'armes. OS 39, 110v

MÂCON

Bartholomeus del Cassanh :

*1361, 26 octobre. V, son procureur. OS 31, 56

1364, 8 janvier. V, scribe, son procureur. OS 31, 82v

1364, 5 mars. S. OS 34, 213v

Guichardus de Sachinis :

1363, 28 mars. S, chanoine de Mâcon, son procureur. OS 34, 156v

1364, 20 août. S, chanoine de Mâcon. OS 37, 46v

1364, 12 décembre. S, chanoine de Lyon. OS 37, 64

Johannes Mangini :

1366, 6 octobre. V, damoiseau, son procureur. OS 31, 112v

MAGUELONNE**Raymundus de Anglacio :**

1362, 7 novembre. S, vicaire de Mudaison. OS 34, 130

1363, 1^{er} avril. S, son chapelain. OS 34, 157

1363, 6 septembre. S, son procureur. OS 34, 5v / 180v

1364, 19 mars. S, prêtre, son familier. OS 34, 221v

1364, 20 juillet. S. OS 37, 41v

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 28 avril. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 108

*1369, 21 juin. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 216

Raymundus de Casellis :

1372, 21 mai. S. OS 39, 292v

1373, 29 janvier. S, chanoine de Laon et Cahors, scribe. OS 40, 49v

MAILLEZAIS**Bernardus de Latapetra :**

*1357, 21 juin. S, chapelain du seigneur de Maguelonne. OS 30, 168

1363, 27 novembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81v

Nicolaus Paschalis alias Peraudi :

*1362, 16 avril. S, son procureur. OS 34, 105

*1362, 19 avril. V, son procureur. OS 31, 66v

1362, 19 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 72v

1364, 4 décembre. V, recteur de Legé, son procureur. OS 31, 90

1365, 14 décembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 102v

Andreas Burgandi :

1376, 20 avril. V, son procureur. OS 41, 317

MAJORQUE**Petrus Rubei :**

*1365, 11 février. V, préchantre d'Elne, son procureur. OS 31, 93v

*1366, 28 septembre. V, préchantre d'Elne, son procureur. OS 31, 112

MANS (LE)***Petrus Bertrandi :**

*1361, 9 octobre. S, chanoine du Mans. OS 34, 71v

*1361, 22 décembre. V, son procureur. OS 31, 59

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

*1362, 12 avril. S. OS 34, 106v

1364, 27 mars. S, marchand. OS 37, 38

Nicolaus de Lignon :

1362, 20 décembre. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 72

1364, 27 novembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 90

1366, 1^{er} décembre. V, chanoine du Mans, son procureur. OS 31, 114

Johannes Trocon de Creciaco :

*1367, 3 novembre. Rome. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime constitutus*.
OS 36, 189v

1376, 4 septembre. V, son procureur. OS 41, 319

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 31 mars. S, marchand de Lucques. OS 39, 122v

1372, 1^{er} avril. S. OS 39, 275

1373, 31 mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 72v

Guido de Ruppe :

1371, 7 juin. S, collecteur apostolique dans la province de Tours. OS 39, 159v

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 31 mars. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 72v

***Simon de Bourich :**

*1385, 24 mars. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 169

*1389, 28 novembre. V, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 44, 20

MARSEILLE**Hugo Adam :**

1362, 28 septembre. S, son procureur. OS 34, 121

Franciscus Florencii :

1363, 27 septembre. S, son chapelain. OS 34, 7v / 183v

Jacobus de Talhays :

1364, 30 décembre. S, *operarius* de Marseille. OS 37, 69v

***Philippus Astari de Luca :**

*1370, 11 janvier. Rome. S. OS 38, 261

Bertrandus Chintini :

1371, 28 mars. S, chanoine de Marseille. OS 39, 124

MEAUX***Petrus Roberti de Aquila :**

*1361, 16 octobre. O, son procureur. OS 35, 10v

Johannes Pomayrol :

1363, 31 octobre. S. OS 34, 13 / 189v

Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco :

1365, 29 mars. S, son procureur. OS 37, 100

Petrus de Casellis :

1365, 12 avril. S, familier de Pierre, évêque d'Auxerre. OS 37, 112v

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 2 août. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 118v

1365, 1^{er} décembre. S. OS 37, 141

1366, 4 avril. S, marchand de Lucques suivant la curie romaine. OS 37, 170v

1366, 29 septembre. S. OS 38A, 57v

1366, 24 décembre. S, marchand. OS 38A, 72v

1366, 31 décembre. S. OS 38A, 69

1367, 26 avril. S, marchand. OS 38A, 99

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 39

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 39

*1368, 10 juillet. Montefiascone. S. OS 38, 126v

***Petrus de Receyo :**

*1379, 19 février. O, son procureur // son procureur *ad hoc specialiter deputatus*. RA 279, 74 // OS 43, 59

***Johannes Louterelli de Ulmonte :**

*1383, 12 mars. S, son procureur. OS 46, 135

***Simon de Bourich :**

*1383, 13 mars. S, son procureur. OS 46, 137v

MENDE

***Philippus Astari de Luca :**

*1370, 21 mai. Montefiascone. S. OS 38, 310v

Durantus Cunbis :

1372, 18 juin. S, recteur de Saint-Gal. OS 39, 302v

Jacobus Servientis :

1373, 11 août. S, son chapelain. OS 40, 125v

*1381, 24 juin. S, prêtre. OS 45, 84

Raymundus Saleronis :

1374, 7 août. S, maître en médecine. OS 41, 144

Petrus Massonis :

1375, 15 novembre. S, prêtre, *baiulus* et procureur de l'*universitas* des clercs et prêtres de l'Église de Mende. OS 41, 188v

***Petrus Boerii :**

*1382, 20 mars. S, chapelain du pape. OS 46, 54

*1382, 29 mai. S, acolyte du pape. OS 46, 74v

METZ

***Petrus de Herba de Dola :**

*1362, 8 janvier. O, curé de Saint-Pierre de Besançon, son procureur. OS 35, 18

Gerardus de Sergiaco :

1363, 7 novembre. S, procureur en curie romaine / son procureur. OS 34, 16 / 192

1364, 7 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 46

1364, 28 novembre. S, son procureur. OS 37, 63v

1365, 31 mars. S, son procureur. OS 37, 93

Johannes de Monthabur :

1365, 13 septembre. O, docteur en décrets, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 151

Henricus Banari :

1367, 21 avril. S, trésorier de Worms. OS 38A, 99

Bernardus de Borlen :

*1370, 27 juin. Montefiascone. S. OS 38, 331

1371, 5 avril. S, son procureur. OS 39, 142

1372, 2 janvier. S, son procureur. OS 39, 245

Johannes de Gudensperg :

1373, 16 avril. S. OS 40, 90

1373, 31 octobre. S. OS 40, 156

1374, 30 mars. S, son procureur. OS 40, 217v

1374, 22 décembre. S, son procureur. OS 41, 56v

1375, 18 avril. S, son procureur. OS 41, 103

1375, 22 décembre. S. OS 41, 217v

1376, 4 septembre. S, son procureur. OS 41, 305v

*1377, 13 mars. S, son procureur. IE 345, 17

*1377, 11 novembre. S, son procureur. IE 345, 52

***Simon de Bourich :**

*1384, 8 mars. O, son procureur. RA 279, 150v

*1387, 25 octobre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 211v

MIREPOIX

Raymundus Martini :

1363, 2 mai. S, prêtre, son familier. OS 34, 162v

Bertrandus de Cassaneis :

1365, 15 avril. V, damoiseau, son familier. OS 31, 95v

1375, 27 juillet. S, son procureur. OS 41, 173

1375, 31 décembre. S, son écuyer. OS 41, 224

Johannes de Mejanesio :

1366, 2 mai. V, clerc du Sacré Collège, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108

*1368, 21 juin. Montefiascone. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 114

1373, 24 mars. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 70v

Johannes de Albespino :

1372, 3 avril. S, marchand. OS 39, 273

Petrus Terre :

1373, 27 juin. S, son familier. OS 40, 108v

***MITROVITSA**

***Gerardus Fabri :**

*1368, 6 juillet. Montefiascone. O, scribe, son procureur. OS 36, 202

***MONDONEDO**

***Thomas Monis de Florentia :**

*1369, 27 juillet. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 232

***MONREALE**

***Dominicus Pontii :**

*1363, 18 février. O, son procureur. OS 36, 43v

*1370, 31 octobre. S, chanoine de Lérida. OS 39, 70

*1375, 19 février. S. OS 41, 68v

MONTAUBAN

***Petrus de Pomareda :**

*1356, 17 juin. S, son clerc et familier. OS 30, 133v

*1357, 29 avril. S, son familier. OS 30, 164v

***Rigaldus Rogeti :**

*1370, 28 juin. Montefiascone. S, maître de la Pignotte. OS 38, 330

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 22 juillet. S, marchand de Lucques. OS 39, 201

1371, 23 décembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 234

Petrus de Cruce :

1372, 23 juin. S, son familier. OS 39, 309v

1372, 24 décembre. S, son procureur. OS 39, 383

NANTES

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1357, 17 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 163v

Simon Girardi de Bourdone :

1367, 5 mai. S, scribe. OS 38A, 101

*1368, 13 novembre. Rome. S, scribe. OS 38, 148

***Philippus Astari de Luca :**

*1368, 27 mai. Montefiascone. S. OS 38, 102

***NAPLES**

***Angelus Soderini de Florentia :**

*1360, 23 décembre. S, son procureur. OS 33, 185

NARBONNE

***Gerardus Emblardi :**

*1382, 28 mai. S, son trésorier. OS 46, 61

***NAZARETH**

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1370, 31 octobre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 70

***Andreas de Ulmo :**

*1372, 18 février. S, procureur en curie romaine. OS 39, 265

NEVERS

Gerardus Marsenaco :

1363, 31 janvier. S, chanoine de Chartres. OS 34, 148

Petrus Mejani :

1363, 18 février. S. OS 34, 149v

1364, 5 octobre. S, camérier du cardinal de Thérouanne. OS 37, 53v

Pontius de Crotis :

1365, 22 décembre. V, chanoine du Puy, son procureur. OS 31, 103

*1368, 6 octobre. Montefiascone. S, chanoine du Puy. OS 38, 144v

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 2 octobre. S. OS 38A, 45

1373, 30 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 154

1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 230v

1374, 6 septembre. S. OS 40, 270v

1374, 30 décembre. S. OS 41, 70v

1375, 28 avril. S. OS 41, 114v

1375, 7 août. S. OS 41, 158

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 29 septembre. Viterbe. S. OS 38, 39v

***Johannes Guenioti :**

*1369, 4 octobre. Viterbe. S, chanoine de Thérouanne, son procureur. OS 38, 264v

Johannes Bargi de Novo Castro :

1372, 29 juillet. S, chanoine de Troyes. OS 39, 329

Petrus Roberti de Aquila :

1373, 30 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 154

1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 230v

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1376, 27 septembre. S, son procureur. IE 345, 2

*1377, 23 mars. S, son procureur. IE 345, 18

*1377, 3 août. S, son procureur. IE 345, 40

- *1379, 1^{er} février. S, son procureur. IE 350, 11
- *1379, 6 avril. S, son procureur. IE 350, 19
- *1379, 3 juillet. S, son procureur. IE 350, 26
- *1382, 21 juin. S, son procureur. OS 46, 73
- *1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 93v
- *1382, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 111
- *1383, 6 février. S, son procureur. OS 46, 128v
- *Simon de Bourich :**
- *1381, 24 avril. O, son procureur. RA 279, 113v

NICE

Audebertus Fabri :

- *1362, 27 juin. S, prieur de Lantosque. OS 34, 115
- 1363, 2 novembre. V, prieur de Lantosque, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 81

Guillelmus Aynesii :

- 1365, 22 mars. V, prêtre d'Uels, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 94v

Jacobus Mayroli :

- 1372, 31 janvier. S. OS 39, 252v

Barracius de Barracio :

- 1373, 10 janvier. S, noble. OS 40, 47v

Guillelmus Cornuti :

- 1373, 21 juin. S, son familier. OS 40, 101

Nicolaus Johannis :

- 1376, 9 janvier. S, prêtre de Calgost. OS 41, 209

*NICOSIE

***Helias Servientis :**

- *1366, 7 novembre. S, camérier du cardinal d'Aix. OS 38A, 52v

NÎMES

Guillelmus Glorie :

- 1363, 27 juillet. S, chanoine de Lodève. OS 34, 3 / 178
- 1364, 29 juillet. S, chanoine de Lodève, son familier. OS 37, 43v
- 1365, 29 juillet. S, chanoine de Lodève. OS 37, 115v

Gerardus Boneti :

- 1367, 20 mars. O, portier, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 177v

***Raymundus Macelli :**

- *1367, 19 décembre. Rome. S, chanoine de Lodève. OS 38, 51
- *1368, 3 octobre. Montefiascone. S, chanoine de Lodève. OS 38, 138v
- *1370, 26 janvier. Rome. S, scribe de la Pénitencerie. OS 38, 297v

***Johannes Baruncelli :**

- *1369, 24 décembre. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 263v

Gumalfus de Passi :

- 1370, 16 octobre. S, marchand de Florence. OS 39, 66v

Dominicus de Capitevilla :

- 1374, 9 janvier. S, son familier. OS 40, 197v
- 1374, 7 novembre. S, son procureur. OS 40, 310

Petrus de Bedossiaco :

- 1375, 2 mars. S, son procureur. OS 41, 73
- 1375, 2 mars. S, son procureur. OS 41, 73

Stephanus Amelhenqui :

- 1375, 21 juillet. S, son familier. OS 41, 147v
1376, 31 mars. S, son familier. OS 41, 243v
1376, 17 mai. S, son familier. OS 41, 263
1376, 14 août. S, son chapelain. OS 41, 298
*1379, 30 septembre. S, son chapelain. IE 350, 34

Galhardus Natas :

- 1375, 22 décembre. S, son écuyer. OS 41, 201v
*1377, 9 mars. S, son procureur. IE 345, 17v

NORWICH**Andreas Tichi de Pistorio :**

- *1371, 16 avril. S, marchand de Pistorio. OS 39, 132v

NOYON**Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

- *1354, 11 janvier. S. OS 30, 31
*1356, 5 janvier. S, marchand de Lucques. OS 30, 111v
*1357, 14 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 165v
*1358, 3 janvier. S, marchand de Lucques. OS 33, 20
1362, 5 novembre. S. OS 34, 126

Petrus Roberti de Aquila :

- *1362, 25 février. V, son procureur. OS 31, 63v
1363, 28 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 34, 8 / 185v
1364, 28 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 48
1365, 28 septembre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 127
1366, 3 septembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 190
1366, 23 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 69v
1367, 29 mars. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 117v
*1369, 1^{er} février. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 197v
*1370, 28 mars. Rome. S, chantre de Laon. OS 38, 294

Johannes Spiefamis de Luca :

- 1364, 28 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 48
1365, 28 septembre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 127

***Bernardus de Podissano de Luca :**

- *1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*], associés de Lucques. OS 38, 52v

***Philippus Astari de Luca :**

- *1367, 23 décembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*], associés de Lucques.
OS 38, 52v

***Simon de Bourich :**

- *1382, 13 septembre. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 46, 164

OLORON**Petrus Scuderii :**

- 1371, 15 décembre. S, son procureur. OS 39, 226

Guillelmus Bruni :

- 1373, 31 août. S, archidiacre de Blaye. OS 40, 127v

ORANGE

Gregorius :

1374, 8 mars. S, [avec *Nicolaus Pinhoti*]. OS 40, 205v

Nicolaus Pinhoti :

1374, 8 mars. S, [avec *Gregorius*]. OS 40, 205v

***ORENSE**

***Durandus de Romanhato :**

*1355, 28 février. S, son procureur. OS 30, 81v

*1355, 2 décembre. S, son procureur. OS 30, 107

*1356, 16 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 30, 139

ORLÉANS

***Jacobus Blanchi :**

*1353, 30 novembre. S, associé de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, marchand de Lucques. OS 30, 23v

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 19 avril. S. OS 30, 45

*1354, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 71v

*1355, 23 mai. S, marchand de Lucques. OS 30, 92v

*1355, 31 octobre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 30, 103

*1356, 23 avril. S. OS 30, 126

*1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 171v

Johannes Spiefamis de Luca :

*1356, 5 novembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 145v

1373, 23 juin. S. OS 40, 126v

1375, 23 juin. S. OS 41, 141

1376, 25 juin. V, marchand, son procureur. OS 41, 318v

1376, 28 juin. S. OS 41, 286v

Mauricius de Barda :

1365, 30 octobre. S, clerc de la Chambre. OS 37, 133

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 17 mars. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 80v

*1369, 11 avril. Rome. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 198

Nicolaus Nico :

1372, 17 juin. S, frère de l'évêque. OS 39, 303

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1381, 23 décembre. S, changeur d'Avignon. OS 45, 108

***Bernardus Cavalerii :**

*1383, 7 avril. O, [avec *Johannes Gandonis* et *Johannes Parentis*], ses procureurs. RA 279, 137v

***Johannes Gandonis :**

*1383, 7 avril. O, sacriste de Saint-Florent-le-Vieil, [avec *Bernardus Cavalerii* et *Johannes Parentis*],
ses procureurs. RA 279, 137v

***Johannes Parentis :**

*1383, 7 avril. O, licencié en lois, [avec *Bernardus Cavalerii* et *Johannes Gandonis*], ses procureurs.
RA 279, 137v

***OSMA**

***Gerardus Fabri :**

*1364, 4 décembre. V, scribe. OS 31, 90v

*1365, 12 janvier. V, scribe, son procureur. OS 31, 92v

*1366, 11 décembre. S, chanoine de Narbonne, scribe. OS 38A, 62

***OVIEDO**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1376, 8 juillet. S. OS 41, 288v

PAMIERS

Bernardus de Bugueto :

1366, 30 décembre. S, chanoine de Marseille. OS 38A, 68v

*1369, 30 avril. Montefiascone. S, procureur en curie romaine. OS 38, 202v

1371, 5 février. S, procureur en curie romaine. OS 39, 106

1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 258v

Gilbertus :

1374, 21 juin. S, chanoine de Thérouanne, son procureur. OS 41, 76

***PAMPELUNE**

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1366, 26 septembre. S. OS 38A, 43

*1382, 17 juin. S, changeur d'Avignon. OS 46, 65

***PAPHOS**

***Helias Ortici :**

*1358, 23 juillet. S, chanoine de Saint-Front de Périgueux. OS 33, 42v

*1360, 4 avril. S, chanoine de Saint-Front de Périgueux. OS 33, 133v

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1359, 20 juillet. S. OS 33, 92

***Raymundus Seguini de Altigiis :**

*1362, 15 décembre. S, son vicaire. OS 34, 139v

***Aymericus de Valle :**

*1366, 22 janvier. V, son procureur. OS 31, 105

PARIS

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 23 mars. S, marchand de Lucques. OS 28, 124

*1355, 19 novembre. S. OS 30, 106v

*1356, 1^{er} juillet. S, marchand de Lucques. OS 30, 135

*1361, 20 octobre. S, marchand de Lucques, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 68

***Jacobus Bianchi :**

*1353, 30 octobre. S, associé de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*. OS 30, 23v

Petrus Roberti de Aquila :

*1354, 3 avril. V, son procureur. OS 30, 183v

*1358, 10 septembre. V, Ø / son procureur. OS 31, 21v / 22v

*1359, 27 juin. S, son procureur. OS 33, 87v

*1361, 20 octobre. S, son procureur, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 68

*1361, 2 décembre. V. OS 31, 58

*1362, 8 avril. S, son procureur. OS 34, 104

1362, 29 septembre. S. OS 34, 123v

1363, 8 février. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 74v

1363, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 34, 172v

1364, 27 janvier. O, procureur en curie romaine. OS 36, 94

1365, 15 septembre. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 100

1365, 31 octobre. S, chanoine de Reims, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 37, 136
*1368, 28 septembre. Montefiascone. S, chanoine de Reims, [avec *Philippus Astari de Luca*].
OS 38, 138

1370, 24 décembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 104v
1371, 26 septembre. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 205
1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 262
1372, 27 septembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 344
1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 88
1373, 31 août. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 134
1373, 29 novembre. S. OS 40, 183v
1374, 8 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 235

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 38

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 27 septembre. Viterbe. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 38
*1368, 28 septembre. Montefiascone. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 138

Johannes Spiefamis de Luca :

1365, 31 octobre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 136
1366, 4 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 171v
1366, 29 septembre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 45v
1367, 1^{er} février. S, marchand de Lucques. OS 38A, 78
1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 104v
1371, 1^{er} avril. S, marchand de Lucques. OS 39, 142v
1371, 26 septembre. S, marchand, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 205
1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 262
1372, 27 septembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 344
1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 88
1373, 31 août. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 134
1374, 8 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 235
1374, 6 septembre. S. OS 40, 272
1374, 30 décembre. S. OS 41, 72

***Helias de Vodro :**

*1370, 9 janvier. Rome. S, [avec *Johannes Bellihominis*]. OS 38, 261

***Johannes Bellihominis :**

*1370, 9 janvier. Rome. S, scribe, [avec *Helias de Vodro*]. OS 38, 261

***Simon de Bourich :**

*1384, 26 janvier. O, son procureur. RA 279, 149

***PECS**

***Bonus de Cavallio :**

*1365, 8 novembre. V, procureur en curie romaine, son procureur. OS 31, 101v

***PENNE ET ATRI**

***Neapoleo de Ponterolis de Forlivio :**

*1358, 27 mars. S, [avec *Thomassius Lambertesca*]. OS 33, 25v

***Thomassius Lambertesca :**

*1358, 27 mars. S, [avec *Neapoleo de Ponterolis de Forlivio*]. OS 33, 25v

PÉRIGUEUX

Helias Constantii :

*1362, 17 juin. S, son procureur. OS 34, 115

1362, 24 décembre. S, prêtre. OS 34, 138

1364, 12 juin. S, son procureur. OS 37, 32

Helias Ortici :

1363, 19 juillet. S, chanoine de Bordeaux. OS 34, 2v / 177

Arnaldus de Fagia :

1363, 23 décembre. S, scribe. OS 34, 202v

Stephanus Pancardi :

1364, 23 décembre. S, chanoine de Vatan. OS 37, 69

1365, 30 mai. S, chanoine de Vatan. OS 37, 102v

Helias de Vodro :

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, [avec *Ubertinus de Andrea*]. OS 38, 38

1371, 23 juin. S, cleric de la Chambre apostolique. OS 39, 170v

***Ubertinus de Andrea :**

*1367, 28 septembre. Viterbe. S, de la société de *Scotis*, [avec *Helias de Vodro*]. OS 38, 38

***Johannes Baruncelli :**

*1369, 1^{er} février. Rome. S, sergent d'armes. OS 38, 187

Petrus de Morteriis :

1372, 20 août. S, son procureur. OS 39, 337v

POITIERS

***Johannes Fabri :**

*1362, 11 février. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 63

Johannes Robinelli :

1363, 30 octobre. S, auditeur du sacré palais. OS 34, 14 / 190v

1363, 23 décembre. V, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 83

1364, 15 mai. S, auditeur du sacré palais. OS 37, 25v

1365, 23 décembre. V, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 103v

1367, 8 janvier. V, auditeur du sacré palais, son procureur. OS 31, 115v

Petrus de Bonlayo :

1364, 14 décembre. S, archiprêtre de Parthenay. OS 37, 65

Petrus Prepositi :

1373, 14 juin. S, chanoine de Poitiers. OS 40, 98

*1377, 21 octobre. S, camérier du cardinal de Poitiers. IE 345, 50

PUY (LE)

Guillelmus Graneti :

1363, 22 juin. S, cleric du Puy, son familier. OS 34, 4v / 180

*1370, 12 mai. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 308

Bernardus Marcumba :

1364, 12 juillet. S, chanoine du Puy. OS 37, 36v

1371, 26 juin. S, chanoine du Puy, [avec *Petrus de Rodaria*]. OS 39, 165v

Vianetus Cubicularii :

1365, 3 juillet. S. OS 37, 108v

Petrus de Frigidavilla :

1365, 28 novembre. S, prieur de Pierrelez. OS 37, 139v

Ponceletus de Machandio :

1366, 2 décembre. S, écuyer du cardinal Guillaume. OS 38A, 59

Petrus de Rodaria :

1371, 26 juin. S, clerc, [avec *Bernardus Marcumba*]. OS 39, 165v

Petrus de Casselis :

1376, 12 avril. S. OS 41, 259

QUIMPER

***Johannes de Quilozoc :**

*1362, 20 mai. V, son procureur. OS 31, 67v

Gaufridus :

1363, 27 septembre. S, son frère, chanoine de Quimper. OS 34, 8 / 184

1363, 28 septembre. V, chanoine de Quimper, son procureur. OS 31, 80

***Andreas de Ulmo :**

*1384, 19 avril. O, son procureur. RA 279, 152

***RAVENNE**

***Johannes Baruncelli :**

*1370, 28 novembre. S, sergent d'armes. OS 39, 81v

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1372, 28 juin. S. OS 39, 313

REIMS

***Gaufridus Nigri :**

*1356, 6 février. V, son procureur. OS 31, 8v

*1357, 21 juin. S, son procureur, [avec *Johannes de Vaufanuera*]. OS 30, 168v

***Johannes de Vaufanuera :**

*1357, 21 juin. S, marchand en curie, [avec *Gaufridus Nigri*]. OS 30, 168v

Gaufridus de Assayo dictus Bersierre :

*1359, 30 novembre. V, son *socius*, *sigilliferus* et procureur. OS 31, 38

*1361, 18 octobre. V, son *sigilliferus* et procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 55

*1361, 22 octobre. S, son *sigilliferus*. OS 34, 68v

*1362, 22 juin. S, son écuyer. OS 34, 114

*1362, 5 septembre. S, son chapelain et *sigilliferus*. OS 34, 120

1364, 27 avril. S, son familier. OS 37, 25

1364, 15 mai. V, son procureur. OS 31, 86

1364, 15 octobre. S, chanoine de Saint-Martin de Tours. OS 37, 52v

1365, 8 février. S, son *sigilliferus*. OS 37, 81

Johannes Spiefamis de Luca :

1375, 28 avril. S. OS 41, 116

1375, 7 août. S. OS 41, 157

*1379, 1^{er} février. S, changeur, habitant d'Avignon. IE 350, 11

*1379, 9 avril. S, marchand de Lucques, habitant d'Avignon. IE 350, 19v

*1379, 7 octobre. S, changeur d'Avignon. IE 350, 35

***Thomas Le Pourry :**

*1384, 14 août. V, son procureur. OS 44, 11

RENNES

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1354, 19 avril. S. OS 30, 44

*1355, 1^{er} avril. S. OS 30, 88

*1356, 22 juin. S. OS 30, 131v

Guillelmus Abaudi :

- *1356, 15 avril. V, son procureur. OS 31, 3
- 1364, 2 janvier. S, son procureur. OS 34, 203v
- 1364, 26 janvier. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 82v
- 1364, 17 juillet. S, son procureur. OS 37, 75v
- 1365, 4 août. S, procureur en curie romaine. OS 37, 116
- 1366, 30 avril. V, procureur en curie romaine. OS 31, 108

***Johannes Spiefamis de Luca :**

- *1360, 27 janvier. S, marchand en curie. OS 33, 118

***Gaufridus Alberti :**

- *1360, 22 juin. S, son procureur. OS 33, 150
- *1361, 1^{er} février. S, son procureur. OS 33, 190
- *1361, 2 novembre. S, son procureur. OS 34, 75v
- *1362, 7 février. S, son procureur. OS 34, 97
- *1362, 21 juillet. S, son procureur. OS 34, 118v

Petrus de Corceyo :

- 1364, 23 décembre. S, archidiacre d'Outre-Loire. OS 37, 75

Alanus Seguini :

- 1365, 23 décembre. S, son serviteur. OS 37, 144v
- 1373, 19 août. S. OS 40, 126

Guillelmus Lefentrier :

- 1366, 7 mai. S, son familier. OS 37, 175v

Johannes de Benay :

- 1366, 29 octobre. S, son procureur. OS 38A, 52
- 1366, 29 octobre. V, son procureur. OS 31, 113v

Nicolaus Trehu :

- 1367, 24 avril. S, son procureur. OS 38A, 94v
- 1370, 26 novembre. S, son familier. OS 39, 82
- 1373, 4 février. S, doyen de Châteaubriant. OS 40, 52

***Guillelmus Roberti :**

- *1370, 29 avril. Montefiascone. S, son chapelain. OS 38, 299v

Andreas de Ulmo :

- 1371, 12 avril. S, procureur en curie romaine. OS 39, 143
- 1371, 31 juillet. S, son procureur. OS 39, 187
- 1371, 29 novembre. S, procureur en curie romaine. OS 39, 222
- 1372, 6 avril. S, son procureur. OS 39, 277
- 1372, 17 août. S, procureur en curie romaine. OS 39, 336
- 1373, 20 décembre. S. OS 40, 171
- 1374, 31 octobre. S. OS 40, 292v
- 1375, 9 avril. S, son procureur. OS 41, 92v
- 1375, 4 août. S, son procureur. OS 41, 151v
- 1375, 19 novembre. S, [avec *Oliverius Ermais*]. OS 41, 192
- 1376, 10 avril. V, son procureur. OS 41, 316
- *1383, 9 mars. V, son procureur. OS 44, 8
- *1384, 8 juillet. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 156

Oliverius Ermais :

- 1375, 19 novembre. S, [avec *Andreas de Ulmo*]. OS 41, 192

RIEUX

Johannes Fabri :

- *1360, 13 août. S, son camérier. OS 33, 159v
- *1361, 24 décembre. S, son *socius*. OS 34, 88
- *1362, 28 mai. S. OS 34, 111v
- 1363, 26 mai. S, son chapelain. OS 34, 170

***Bernardus Melioris :**

- *1361, 3 avril. S, chapelain du cardinal de Limoges, son *socius*. OS 33, 200v

Gerardus de Champenis :

- 1365, 26 mai. S, chanoine d'Amiens. OS 37, 102

Stephanus de Nuce :

- 1366, 24 janvier. S, chanoine d'Agen. OS 37, 152

Stephanus Audeberti :

- 1373, 21 avril. S. OS 40, 100v

Mauricius de Barda :

- 1374, 22 avril. S. OS 40, 228

Bernardus de Mellis :

- 1374, 31 octobre. S, son *socius*. OS 40, 288
- 1375, 7 mai. S, son familier. OS 41, 116v

Guillelmus Roberti :

- 1376, 29 avril. S, son chapelain. OS 41, 272v

RIGA

***Johannes de Gudensperg :**

- *1377, 6 avril. S, son procureur. IE 345, 22v

RIGEN

***Petrus Thome :**

- *1372, 24 mars. S, archidiacre de Fréjus. OS 39, 273v

RIMINI

***Bertrandus de Rupe :**

- *1366, 20 juin. O, scribe, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 167v

RODEZ

***Bertrandus de Veyraco :**

- *1361, 23 août. O, son procureur. OS 35, 6

Paulus Mathei de Florentia :

- 1362, 8 novembre. S, changeur de Florence. OS 34, 129
- 1364, 28 septembre. S, de Florence. OS 37, 52

Galterus de Molheta :

- 1363, 1^{er} mai. S, son chapelain. OS 34, 164
- 1366, 31 octobre. S, son chapelain. OS 38A, 51v

Helias de Vodro :

- 1366, 1^{er} avril. S, clerc du Sacré Collège. OS 37, 169v
- 1366, 9 juin. V, chantre de Saintes, son procureur. OS 31, 109v

***Johannes de Mejanesio :**

- *1368, 24 avril. Rome. S, clerc du Sacré Collège. OS 38, 91
- *1368, 22 décembre. Rome. S, chanoine de Beauvais. OS 38, 163v

ROUEN

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

- *1353, 23 mars. S, marchand de Lucques. OS 28, 124
- *1354, 21 juin. S. OS 30, 52v
- *1355, 23 décembre. S. OS 30, 111
- *1356, 19 octobre. S, marchand de Lucques. OS 30, 142

***Jacobus Blanchi :**

- *1353, 30 octobre. S. OS 30, 31

Johannes Spiefamis de Luca :

- *1354, 29 décembre. S, marchand de Lucques. OS 30, 76
- 1366, 31 octobre. S. OS 38A, 52
- 1366, 5 novembre. S, marchand de Lucques. OS 38A, 52v
- 1370, 31 octobre. S, marchand de Lucques. OS 39, 74v
- 1371, 20 novembre. S, marchand suivant la curie romaine. OS 39, 239
- 1372, 21 juin. S. OS 39, 312v
- 1373, 1^{er} février. S. OS 40, 57v

Ponsardus Sornachi de Luca :

- *1362, 5 janvier. S. OS 34, 91
- 1362, 30 décembre. S. OS 34, 137
- 1363, 18 mai. S. OS 34, 165v / 167v
- 1364, 30 avril. S, marchand de Lucques. OS 34, 226

***Philippus Gosse :**

- *1362, 3 août. V, son procureur. OS 31, 69v

Guido de Colle :

- 1363, 31 octobre. S, sous-chantre de Beauvais. OS 34, 13

Johannes Brachiiferri :

- 1364, 26 octobre. S. OS 37, 58v
- 1364, 26 octobre. V, son *sigilliferus*. OS 31, 89

Thomas Magni :

- 1365, 31 octobre. S, son procureur. OS 37, 135v

Johannes Louterelli de Ulmonte :

- 1366, 19 octobre. V, son procureur. OS 31, 113

***Bernardus de Podissano de Luca :**

- *1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 39v

***Philippus Astari de Luca :**

- *1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 39v

***Andreas Tichi de Pistorio :**

- *1379, 2 juillet. S, changeur d'Avignon. IE 350, 26

SAINT-BRIEUC

Gaufridus Alberti :

- *1359, 21 février. S. OS 33, 71
- *1359, 16 octobre. S, son procureur. OS 33, 101
- *1360, 22 juin. S, son procureur. OS 33, 150
- *1360, 31 décembre. S, son procureur. OS 33, 186
- *1361, 1^{er} février. S, son procureur. OS 33, 190
- 1363, 8 février. S, procureur. OS 34, 146

Johannes Gladeneti :

- 1365, 18 décembre. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 102v

Gaufridus de Roseriis :

1372, 9 février. S, son procureur. OS 39, 261v

Gaufridus Raynerii :

1376, 26 janvier. O, [avec *Petrus de Petrafita*], ses procureurs. OS 43, 35v

Petrus de Petrafita :

1376, 26 janvier. O, [avec *Gaufridus Raynerii*], ses procureurs. OS 43, 35v

***Andreas de Ulmo :**

*1379, 3 décembre. O, procureur en curie romaine, [avec *Stephanus Bicley*]. RA 279, 95v

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 46, 50v

*1382, 23 juin. S, son procureur. OS 46, 69v

*1382, 28 septembre. S, son procureur. OS 46, 91

*1382, 24 décembre. S, son procureur. OS 46, 117v

*1385, 21 juillet. O, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc legitime contitutus*. RA 279, 173v

***Stephanus Bicley :**

*1379, 3 décembre. O, recteur d'Ercé-en-la-Mée, [avec *Andreas de Ulmo*], ses procureurs. RA 279, 95v

SAINT-FLOUR**Bertrandus de Gordegia :**

1363, 28 mars. S, damoiseau. OS 34, 156v

1367, 17 avril. S, damoiseau. OS 38A, 96

Petrus Flexerii :

1363, 3 octobre. S, son familier. OS 34, 185

1364, 4 mars. S, son écuyer. OS 34, 212v

1365, 3 avril. S, son familier. OS 37, 95v

1365, 16 juillet. S, son familier. OS 37, 111v

1366, 12 avril. S, son familier. OS 37, 169v

***Guillelmus Mileti :**

*1368, 4 mars. Rome. S. OS 38, 73v

***Johannes de Mejanesio :**

*1369, 13 avril. Rome. S, clerc du Sacré Collège. OS 38, 204

***Philippus Astari de Luca :**

*1370, 24 janvier. Rome. S. OS 38, 263

Guillelmus Nidei :

1376, 26 mai. S, chantre de Poitiers. OS 41, 263

SAINT-MALO***Gaufridus Alberti :**

*1355, 3 octobre. V, son procureur. OS 31, 9

Johannes de Quilozoc :

*1362, 16 juillet. S, son procureur. OS 34, 117v

1363, 10 avril. S, son procureur. OS 34, 160v

1363, 27 septembre. S, son procureur. OS 34, 8v / 185v

1364, 29 avril. S, son procureur. OS 34, 228v

1364, 30 décembre. S, son procureur. OS 37, 71v

Petrus Turlini de Movisonno :

1365, 29 novembre. S, clerc du diocèse de Reims. OS 37, 145

Johannes de Silvalitoris :

1367, 21 février. S, pénitencier. OS 38A, 81

1370, 24 décembre. S, pénitencier. OS 39, 91v

SAINT-PAPOUL

***Stephanus de Nuce :**

*1354, 19 mars. V, *jurispertus*, son procureur. OS 30, 183

*1355, 28 janvier. V, [avec *Bernardus Melioris*], ses procureurs *ad hoc deputati*. OS 30, 193v

Bernardus Melioris :

*1355, 28 janvier. V, [avec *Stephanus de Nuce*], ses procureurs *ad hoc deputati*. OS 30, 193v

1364, 20 juin. S, camérier du cardinal de Limoges. OS 37, 38

1364, 11 décembre. V, camérier du cardinal de Limoges, son procureur. OS 31, 91

Guillelmus Thebardi :

1365, 3 janvier. S. OS 37, 69v

1365, 14 juillet. S, son procureur. OS 37, 111v

1365, 14 août. V, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 99

Petrus de Tilhio :

1367, 4 janvier. S, son procureur. OS 38A, 67

1367, 5 janvier. V, recteur de Saint-Brice, son procureur. OS 31, 115v

***Philippus Astari de Luca :**

*1370, 10 mai. Montefiascone. S, [avec *Helias de Vodro*]. OS 38, 304

***Helias de Vodro :**

*1370, 10 mai. Montefiascone. S, chantre de Saintes, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 304

Simon de Crosapetra :

1371, 12 avril. S, prieur de Villeneuve-les-Béziers. OS 39, 132

1372, 31 janvier. S, prieur de Villeneuve-les-Béziers. OS 39, 249

Pontius Cabrrole :

1371, 7 octobre. S, moine d'Aniane. OS 39, 201v

Gerardus Rosseli :

1373, 23 juin. S, son familier. OS 40, 103v

1374, 13 novembre. S, son écuyer. OS 40, 299

Johannes Blanchi :

1373, 22 décembre. S, prieur de *Montepanensis*. OS 40, 188

Petrus Sutoris :

1374, 19 juillet. S, clerc, son familier. OS 40, 298

Guirardus :

1375, 28 février. S, son damoiseau. OS 41, 79v

***Guillelmus Scoti :**

*1379, 12 août. S, son procureur. IE 350, 30v

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

***Johannes Fabri :**

*1360, 13 août. V, recteur de *Rivis*, au diocèse de Narbonne, son procureur. OS 31, 40v

Petrus Rigaudi :

1366, 17 novembre. S, son chapelain. OS 38A, 56v

Raymundus Rayni :

*1368, 29 mars. Rome. O, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 197v

1371, 21 juillet. S, son chapelain et familier. OS 39, 176

1372, 30 juillet. S, son procureur. OS 39, 323

***Helias de Vodro :**

*1370, 13 mai. Montefiascone. S, clerc du Sacré Collège. OS 38, 303v

Pontius de Castellano :

1370, 23 décembre. S, son procureur. OS 39, 94v

Pontius de Buyraco :

1371, 22 décembre. S, son familier. OS 39, 227v

Stephanus de Bestorenelli :

1372, 13 août. S, chanoine de Saint-Paul-Trois-Châteaux. OS 39, 328v

SAINT-POL-DE-LÉON**Nicolaus de Lignon :**

1362, 25 octobre. S, licencié dans les deux droits. OS 34, 127

1364, 20 mars. S, chanoine du Mans. OS 34, 225v

1366, 31 octobre. S, chanoine du Mans. OS 38A, 50

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES**Andrardus Lanterii :**

1364, 4 juin. S, son familier. OS 37, 29

Johannes Sabaterii :

1366, 24 juillet. S, son official et vicaire. OS 37, 187

1366, 27 juillet. V, son vicaire et procureur. OS 31, 111

*1368, 8 avril. Rome. S, son vicaire. OS 38, 90v

*1368, 22 septembre. Montefiascone. S, son vicaire. OS 38, 136v

*1369, 23 mai. Montefiascone. S, chanoine de Rieux, [avec *Guido Fani de Florentia*]. OS 38, 206

Johannes Arfili :

1367, 5 mars. S, son procureur. OS 38A, 76v

***Guido Fani de Florentia :**

*1369, 23 mai. Montefiascone. S, [avec *Johannes Sabaterii*]. OS 38, 206

Johannes Paninardi :

1371, 5 février. S, son procureur. OS 39, 108v

SAINTEs**Raymundus Bernardi de Roquerio :**

1363, 22 mars. S, prieur de Saint-Macaire. OS 34, 154

Johannes Mercerii :

1364, 8 mai. S, scribe. OS 37, 39

1364, 9 juillet. S, scribe. OS 37, 39v

1365, 4 mai. S, scribe. OS 37, 102v

1365, 6 octobre. S, scribe. OS 37, 125

1366, 23 mars. S, scribe. OS 37, 164

1367, 27 mars. S, abrégiateur. OS 38A, 98v

Bernardus de Bugueto :

1366, 11 décembre. V, procureur en curie romaine. OS 31, 114v

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 29 novembre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 45v

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 29 novembre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 45v

SARLAT***Helias Ortici :**

*1360, 20 juin. S, chanoine de Saint-Front de Périgueux. OS 33, 146

*1361, 6 juin. V, chanoine de Nicosie, son procureur. OS 31, 52

Helias Servientis :

1363, 22 décembre. S, camérier du cardinal d'Aix. OS 34, 25v

1364, 9 février. S, camérier du cardinal d'Aix. OS 34, 209v

Raymundus Rogerii :

1364, 27 janvier. O, recteur de Las, son procureur. OS 36, 94

1364, 13 août. S, chanoine de Saint-Caprais d'Agen. OS 37, 45

1365, 23 janvier. S, chanoine de Saint-Caprais. OS 37, 75v

Paulus Mathei de Florentia :

1366, 16 janvier. S, changeur suivant la curie romaine. OS 37, 148v

Bernardus Maynardi de Castronovo :

1372, 15 mai. S, son familier. OS 39, 296

1373, 29 octobre. S, scribe. OS 40, 159

1375, 30 avril. S, son procureur. OS 41, 111v

1376, 8 avril. S, scribe. OS 41, 248v

***SAVONA**

***Johannes Laurentii :**

*1362, 9 août. V, son procureur. OS 31, 70

SÉES

***Johannes de Campis :**

*1359, 24 septembre. S, chanoine d'Avranches. OS 33, 98

Galhardus Carbonelli :

1363, 27 juillet. O, scribe, son procureur. OS 36, 68

Thomas Magni :

1365, 8 mai. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 96

1366, 28 mars. V, chanoine de Rouen, son procureur. OS 31, 107

***Bernardus de Podissano de Luca :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 42

***Philippus Astari de Luca :**

*1367, 30 octobre. Rome. S, [avec *Bernardus de Podissano de Luca*]. OS 38, 42

Johannes Spiefamis de Luca :

1364, 17 avril. V, marchand de Lucques, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 85v

1364, 21 juin. S, marchand suivant la curie romaine. OS 37, 35

1364, 30 décembre. S, marchand. OS 37, 80v

1366, 28 janvier. S. OS 37, 156

1366, 28 septembre. S. OS 38A, 69v

1367, 1^{er} avril. S, changeur. OS 38A, 90v

1370, 2 octobre. S, changeur d'Avignon. OS 39, 65

1371, 1^{er} avril. S. OS 39, 129v

Robertus Brumani dictus Le Brumen :

1367, 1^{er} avril. V, son procureur. OS 31, 118

1376, 23 février. V. OS 41, 320v

***Andreas de Ulmo :**

*1384, 29 novembre. V, son procureur. OS 44, 12

***SEGORBE**

***Dominicus Pontii :**

*1370, 24 décembre. S, [avec *Raymundus de Olito*], ses procureurs. OS 39, 91

***Raymundus de Olito :**

*1370, 24 décembre. S, [avec *Dominicus Pontii*], ses procureurs. OS 39, 91

SENEZ

***Bertrandus Alberti :**

*1360, 27 juin. V, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 31, 39v

*1360, 3 juillet. S, prieur de Saint-André de Castellane, son familier. OS 33, 151

Raibaudus :

1363, 23 mars. S, chanoine et sacriste de Senez. OS 34, 156

Betrandus Renoaidi :

1363, 19 juin. S. OS 34, 171

Bernardus de Caslario :

1364, 17 juillet. V, scribe de la Pénitencerie, son procureur. OS 31, 87v

1366, 1^{er} mai. V, scribe de la Pénitencerie, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 108

Michael Bolade :

1370, 24 décembre. S, son familier. OS 39, 93v

1371, 9 juin. S, clerc de Mende. OS 39, 162v

Ludovicus de Placentia :

1375, 21 avril. S. OS 41, 212

*SENIGALLIA

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1375, 20 août. S, changeur. OS 41, 160

SENLIS

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 29 avril. S. OS 28, 129

*1354, 1^{er} février. S. OS 30, 33v

*1357, 27 juin. S, marchand de Lucques. OS 30, 171

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1357, 23 décembre. S. OS 33, 20

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1358, 10 septembre. V, son procureur. OS 31, 22v

*1358, 5 octobre. S, son procureur. OS 33, 51

***Simon de Bourich :**

*1383, 17 août. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 142

SENS

Johannes Louterelli de Ulmonte :

*1361, 27 novembre. V, son procureur. OS 31, 58

1366, 21 août. V, procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc constitutus*. OS 31, 111v

Ademarus de Agrifolio :

1376, 30 avril. V, chevalier, maréchal de justice de la curie romaine. IE 346, 18

***Andreas Tichi de Pistorio :**

*1379, 14 février. S, changeur. IE 350, 12v

***Johannes de Mejanesio :**

*1379, 20 août. S, clerc du Sacré Collège. IE 350, 30v

*1381, 23 décembre. S, son procureur. OS 45, 116

***Johannes Chaonnis :**

*1385, 28 février. O, [avec *Thomas Le Pourry*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA 279, 168v

***Thomas Le Pourry :**

*1385, 28 février. O, [avec *Johannes Chaonnis*], ses procureurs *ad hoc legitime constituti*. RA 279, 168v

***SESSA**

***Gerardus Guidaloti de Florentia :**

*1357, 3 octobre. V, changeur, son procureur. OS 31, 22

*1358, 28 septembre. S, changeur d'Avignon. OS 33, 48v

***SÉVILLE**

***Johannes Baruncelli :**

*1371, 27 septembre. S, sergent d'armes. OS 39, 204

***SIENNE**

***Neapoleo de Ponterolis de Forlivio :**

*1366, 5 septembre. V, son procureur. OS 31, 111v

SISTERON

Petrus Radulphi :

1363, 30 octobre. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 34, 13 / 189

1364, 4 mai. S, camérier du cardinal de Pampelune. OS 34, 227

1373, 23 juin. S. OS 40, 103v

Raynardus Lombardi :

1365, 13 juin. S, chanoine de Sisteron. OS 37, 104v

Martinus de Lestura :

1375, 25 mai. S. OS 41, 121v

Johannes Rame :

1375, 23 octobre. S, scribe. OS 41, 176v

***SKARA**

***Nicolaus Contis de Florentia :**

*1359, 11 mai. S, [avec ses associés]. OS 33, 82

SOISSONS

Bartholomeus Spiefamis de Luca :

1363, 6 avril. S, [avec *Franciscus de Monteacuto*]. OS 34, 158

1364, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 34, 217v

1365, 1^{er} février. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 37, 85

Franciscus de Monteacuto :

1363, 6 avril. S, son procureur, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 158

*1369, 25 juin. Montefiascone. S, son procureur. OS 38, 215v

Petrus Roberti de Aquila :

1363, 18 juillet. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 79v

1364, 1^{er} février. S, procureur en curie romaine, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 34, 217v

1364, 14 avril. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 85

1364, 22 juin. S, chanoine de Reims. OS 37, 36

1365, 1^{er} février. S, [avec *Bartholomeus Spiefamis de Luca*]. OS 37, 85

1365, 16 juin. V, son procureur. OS 31, 97v

1365, 26 juillet. S. OS 37, 117v

1365, 7 novembre. S, chanoine de Reims. OS 37, 137

1366, 8 mai. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 108

1366, 20 juillet. S, chanoine de Reims. OS 37, 186v

1366, 23 décembre. S, chanoine de Reims. OS 38A, 73

- *1368, 22 mars. Rome. S, chanoine de Reims. OS 38, 83v
*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, [avec *Philippus Astari de Luca*]. OS 38, 129
*1369, 23 janvier. Rome. S, [avec *Johannes Matafelonis de Luca*]. OS 38, 178

Johannes Spiefamis de Luca :

1366, 4 avril. S, marchand de Lucques. OS 37, 171v

***Philippus Astari de Luca :**

*1368, 24 juillet. Montefiascone. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 129

***Johannes Matafelonis de Luca :**

*1369, 23 janvier. Rome. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 38, 178

Johannes Trocon de Creciaco :

1376, 12 avril. V, son procureur. OS 41, 316v

***SPOLÈTE**

***Helias Servientis :**

- *1373, 14 décembre. S, archidiacre de Périgueux. OS 40, 172v
*1374, 30 octobre. S, camérier du cardinal de Limoges. OS 40, 297
*1375, 28 février. S, archidiacre de Périgueux. OS 41, 73
*1375, 19 octobre. S, camérier du cardinal de Limoges. OS 41, 175

STRASBOURG

Johannes de Villeblain :

1366, 27 janvier. O, archidiacre d'Arras, camérier du cardinal de Boulogne, son procureur *ad hoc specialiter constitutus*. OS 36, 161

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 5 juin. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 104v

Johannes Angeli de Oppfingene :

1370, 17 décembre. S, son familial. OS 39, 86v

Henricus de Haesten :

1372, 16 février. S. OS 39, 255v

Conradus Henrici :

1372, 15 juin. S, doyen de Vysehrad, [avec *Wernerus de Hamersteyn*]. OS 39, 300

Wernerus Hermanni de Hamerstein :

1372, 15 juin. S, chanoine de Saint-Castor de Coblenche, [avec *Conradus Henrici*]. OS 39, 300

Romboldus Renier :

1373, 19 septembre. S, official de Strasbourg. OS 40, 136v

***SUTRI**

***Johannes de Lentiens :**

*1358, 3 octobre. V, clerc du diocèse de Liège, son procureur. OS 31, 22

TARBES

Guillelmus de La Porta :

1363, 4 mai. S, son familial. OS 34, 162v

Gerardus Corregii :

1363, 29 novembre. S, moine de Fontfroide. OS 34, 195v

Bernardus de Fita :

1375, 26 septembre. S, procureur en curie romaine. OS 41, 166v

Bernardus de Gardinis :

1376, 23 juin. S, son chapelain. OS 41, 281v

THÉROUANNE

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1357, 14 avril. S, marchand de Lucques. OS 30, 162v

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1358, 1^{er} octobre. S. OS 33, 49

***Petrus Mejani :**

*1361, 19 mars. S, chanoine de Lausanne, familier du cardinal de La Tours. OS 33, 199

Robertus de Juria :

1364, 12 avril. S, licencié en lois, son familier. OS 34, 222v

Walterus Costere :

1365, 22 décembre. S. OS 37, 145

Johannes Clari :

1367, 26 janvier. S, changeur. OS 38A, 71v

***Thomas Monis de Florentia :**

*1368, 28 avril. Montefiascone. S, de la société des *Alberti antiqui*. OS 38, 100

***Franciscus Orcelli de Luca :**

*1370, 29 avril. Montefiascone. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 38, 307

Henricus Medici de Sancto Martino :

*1370, 29 avril. Montefiascone. S, [avec *Franciscus Orcelli de Luca*]. OS 38, 307

1370, 24 décembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 107v

Petrus Roberti de Aquila :

1370, 24 décembre. S, [avec *Henricus Medici de Sancto Martino*]. OS 39, 107v

Johannes de Mejanesio :

1372, 14 août. S, clerc du Sacré Collège. OS 39, 325v

1373, 1^{er} février. S, clerc du Sacré Collège. OS 40, 58

1373, 30 juillet. S, chanoine de Beauvais. OS 40, 123v

1374, 31 janvier. S, clerc du Sacré Collège. OS 40, 199v

1374, 4 août. S. OS 40, 257v

1375, 31 janvier. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 58

1375, 14 juin. S, chanoine de Beauvais. OS 41, 129

1375, 23 décembre. S. OS 41, 206v

Philippus Astari de Luca :

1374, 13 mai. S. OS 40, 238v

Ademarus de Agrifolio :

1376, 12 avril. S. OS 41, 258

Thomas Le Pourry :

1376, 15 juin. V. OS 41, 317v

***Johannes Guenioti :**

*1379, 1^{er} février. S, chanoine de Thérouanne. IE 350, 11v

***Simon de Bourich :**

*1382, 22 décembre. S, son procureur. OS 46, 109v

*1384, 26 janvier. O, [avec *Petrus de Cuna*], ses procureurs. RA 279, 149v

***Petrus de Cuna :**

*1384, 26 janvier. O, [avec *Simon de Bourich*], ses procureurs. RA 279, 149v

***TOLÈDE**

***Fernandus Roderici :**

*1364, 10 avril. S, archidiacre de Jerez de la Frontera en l'Église de Séville, [avec *Marchus Clarini et Ubertinus d'Andrea*]. OS 34, 222

***Marchus Clarini :**

*1364, 10 avril. S, [avec *Fernandus Roderici* et *Ubertinus de Andrea*]. OS 34, 222

***Ubertinus de Andrea**

*1364, 10 avril. S, marchand de Florence, [avec *Fernandus Roderici* et *Marchus Clarini*]. OS 34, 222

***TORTOSE**

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1358, 30 octobre. S, changeur en curie romaine. OS 33, 53v

***Dominicus Pontii :**

*1366, 23 décembre. S, préchantre de Lérida. OS 38A, 67

*1370, 2 novembre. S, chanoine de Lérida. OS 39, 69v

*1371, 5 avril. S. OS 39, 134

*1371, 31 août. S, son procureur. OS 39, 194v

*1372, 31 janvier. S, son procureur. OS 39, 248v

TOUL

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1356, 9 février. S, de Florence. OS 30, 117v

*1356, 18 juin. S, de Florence. OS 30, 135

*1357, 31 octobre. S, marchand d'Avignon. OS 30, 179v

*1358, 4 juin. S, marchand de Florence en curie. OS 33, 39

*1360, 23 juin. S. OS 33, 150

Johannes de Ficocuria :

1370, 24 décembre. S. OS 39, 93

1371, 29 novembre. S, procureur. OS 39, 226

Odinus Aubertis :

1371, 5 avril. S, chanoine de Tournai. OS 39, 135v

Humbertus de Say :

1373, 2 août. S, chanoine de Besançon. OS 40, 123

Johannes de Novocastro :

1373, 22 décembre. S, chanoine de Troyes. OS 40, 185v

Waltherus Richerii de Ficocuria :

1374, 30 mars. S. OS 40, 221

1374, 7 octobre. S. OS 40, 286v

1375, 13 juin. S, son procureur. OS 41, 143v

1375, 24 novembre. S, son procureur. OS 41, 195v

1376, 12 avril. S, son procureur. OS 41, 266

1376, 21 juillet. S, son procureur. OS 41, 298v

*1377, 23 septembre. S, son procureur. IE 345, 45

TOULON

Petrus de Apamiis :

1363, 24 mars. S, frère. OS 34, 154v

1364, 10 mai. S, frère, son *socius*. OS 34, 228v

Nicolaus de Parisius de Tholorio :

1365, 11 décembre. S. OS 37, 141v

Nicolaus de Cassaldono :

1367, 13 avril. S, son procureur. OS 38A, 88v

Benedictus Cavalerii :

*1369, 31 octobre. Rome. S, épiciier du pape. OS 38, 246v

*1370, 13 avril. Rome. S, son procureur. OS 38, 298v
1370, 31 octobre. S, épicier du pape. OS 39, 96
1372, 16 février. S, épicier. OS 39, 255

Adulphus de Angherin :

1372, 16 août. S. OS 39, 335v
1373, 11 février. S, son procureur. OS 40, 54

TOULOUSE

***Nicolaus Contis de Florentia :**

*1359, 20 septembre. S, marchand de Florence. OS 33, 99

Galhardus de Lemovicinio :

*1362, 27 juin. S. OS 34, 114
1362, 24 décembre. S. OS 34, 134v

Gerardus Emblardi :

1363, 22 décembre. S, son familier. OS 34, 25 / 201v

Gerius Andree :

1364, 1^{er} février. S. OS 34, 207v

Gasbertus de Luganh :

1364, 15 juin. S, licencié en lois. OS 37, 31

Guillelmus de Estmali :

1364, 29 novembre. S, son chapelain. OS 37, 61

Jacobus Golferii :

1365, 28 novembre. S, son chapelain. OS 37, 138v
1366, 2 mai. S, prieur d'*Artigafirmaco*. OS 37, 174
1367, 4 mars. S, son chapelain. OS 38A, 78
*1367, 10 novembre. Rome. S, son chapelain. OS 38, 41

Guillelmus Dervilli :

1366, 12 décembre. S, licencié en lois, son avocat. OS 38A, 66

***TOURNAI**

***Petrus Roberti de Aquila :**

*1361, 2 décembre. V, son procureur. OS 31, 58
*1363, 26 juin. V, chanoine de Reims, son procureur. OS 31, 79
*1364, 20 août. V. OS 31, 88
*1365, 26 août. V, chanoine de Laon, son procureur. OS 31, 99v

***Thomas Le Pourry :**

*1379, 30 juillet // 2 août. O, son procureur. OS 43, 62v // RA 279, 88
*1384, 14 août. V, son procureur. OS 44, 11
*1386, 28 juillet. V, son procureur. OS 44, 14

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1388, 2 mai. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 222v

TOURS

***Bartholomeus Spiefamis de Luca :**

*1353, 21 février. V, marchand de Lucques. OS 28, 158

***Johannes Spiefamis de Luca :**

*1359, 11 octobre. S, marchand de Lucques. OS 33, 101v

Stephanus Bore :

*1361, 20 août. S, son procureur. OS 34, 57v
1363, 23 juin. S, son procureur. OS 34, 174v

Guillelmus Abaudi :

- *1361, 15 décembre. V, son procureur. OS 31, 59
- *1362, 1^{er} février. S, son procureur. OS 34, 100
- *1362, 11 mai. V, son procureur. OS 31, 67
- 1362, 24 décembre. S, son procureur. OS 34, 136v
- 1363, 17 avril. V, chanoine de Rennes, son procureur. OS 31, 76

Christoforus Geri de Florentia :

- 1365, 30 décembre. S. OS 37, 139v

Johannes Fabri :

- 1366, 2 octobre. V, licencié en lois, son procureur. OS 31, 112
- *1369, 21 février. Rome. S, son chapelain. OS 38, 185v

***Johannes Baruncelli :**

- *1367, 24 décembre. Rome. S, sergent. OS 38, 55v

Johannes de Nigrandia :

- *1370, 6 mars. Rome. S, son chapelain. OS 38, 302v
- 1370, 22 octobre. S, son chapelain. OS 39, 68v

***Simon de Bourich :**

- *1380, 24 juillet. O, son procureur. RA 279, 103v

TRANSYLVANIE**Bonus de Cavallio :**

- *1366, 7 mai. V, procureur en curie romaine. OS 31, 108

***Gerardus Fabri :**

- *1368, 6 juillet. Montefiascone. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. OS 36, 202

TRÉGUIER***Gaufridus Alberti :**

- *1356, 19 novembre. S. OS 30, 146

Johannes de Silvalitoris :

- 1364, 27 mai. S, pénitencier. OS 37, 30

Guidomarus Rollandi :

- 1364, 16 décembre. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 91
- 1366, 16 juin. V, licencié dans les deux droits, son procureur. OS 31, 109v

Petrus Turlini de Movisonno :

- 1365, 6 juin. S. OS 37, 105
- 1366, 3 mars. S, procureur en curie romaine. OS 37, 160

Johannes Spiefamis de Luca :

- 1367, 28 avril. S. OS 38A, 97
- 1372, 21 juin. S. OS 39, 312
- 1373, 23 juin. S. OS 40, 115v

Johannes de Cavello :

- 1373, 24 décembre. S, son neveu. OS 40, 294

Johannes Carranan :

- 1374, 10 juillet. S. OS 40, 250

Johannes de Kaenram :

- 1374, 31 octobre. S. OS 40, 289

TRENTE**Bonus de Cavallio :**

- *1366, 24 janvier. V. OS 31, 104

TROYES

***Johannes de Planceyo :**

*1357, 6 février. S, son familial. OS 30, 155

Johannes de Lincis :

*1361, 11 octobre. S, chanoine de Toul. OS 34, 67

1363, 9 mars. S, écolâtre de Toul. OS 34, 151v

Nicolaus Jacobi de Albertis antiquis :

1363, 8 juillet. S. OS 34, 175v

Johannes Arnaudi alias Gorraudi :

1364, 5 avril. S, son chapelain. OS 34, 220v

Guillelmus Auberti :

1365, 29 mars. S, [avec *Guillelmus Mauberti*], chanoines de Troyes. OS 37, 91v

Guillelmus Mauberti :

1365, 29 mars. S, [avec *Guillelmus Auberti*], chanoines de Troyes. OS 37, 91v

Johannes Spiefamis de Luca :

1371, 11 octobre. S, marchand suivant la curie romaine, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 218v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 263

1372, 19 juin. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 311

1372, 5 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 39, 362

1373, 21 avril. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 40, 89

1375, 28 novembre. S, [avec *Petrus Roberti de Aquila*]. OS 41, 194v

Petrus Roberti de Aquila :

1371, 11 octobre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 218v

1372, 1^{er} mars. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 263

1372, 19 juin. S, chantre de Laon, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 311

1372, 5 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 39, 362

1373, 21 avril. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 40, 89

1373, 31 août. S. OS 40, 135v

1374, 25 janvier. S. OS 40, 202

1375, 27 février. S, procureur en curie romaine. OS 41, 102v

1375, 28 novembre. S, [avec *Johannes Spiefamis de Luca*]. OS 41, 194v

Thomas Domini :

1374, 30 octobre. S, son procureur. OS 40, 294v

Andreas Tichi de Pistorio :

1375, 21 avril. S, changeur d'Avignon. OS 41, 152

Johannes Mamberti :

1376, 3 septembre. S, collecteur de Reims. OS 41, 299v

TULLE

Stephanus Chalo :

1362, 29 novembre. S, chapelain de Saint-Pardoux. OS 34, 130v

Johannes Nurissoni :

1363, 28 novembre. S, son familial. OS 34, 19 / 195v

***URGEL**

***Dominicus Pontii :**

*1366, 26 septembre. S, préchantre de Lérida. OS 38A, 45

*1367, 26 janvier. S, chanoine de Lérida. OS 38A, 71

*1370, 24 décembre. S, son procureur. OS 39, 92v

*1372, 31 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 39, 255

- *1372, 5 mai. S, préchantre de Lérida. OS 39, 289v
- *1372, 24 décembre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 384v
- *1373, 6 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 144v
- *1374, 29 mars. S, préchantre de Lérida. OS 40, 223
- *1375, 15 janvier. S. OS 41, 52
- *1376, 19 janvier. S. OS 41, 221
- *1376, 20 janvier. S. OS 41, 322
- *1376, 17 juin. V, son procureur. OS 41, 317v

UZÈS

***Paulus Mathei de Florentia :**

- *1358, 20 avril. S, marchand suivant la curie romaine. OS 33, 31

Raymundus Macelli :

- 1373, 30 mars. S, scribe de la Pénitencerie. OS 40, 70v

VABRES

Petrus Aldrati :

- *1358, 25 juin. S, son familier. OS 33, 39v
- 1364, 26 mai. S, viguier de Vabres. OS 37, 25v

***Durandus de Romanhato :**

- *1359, 27 février. V, son procureur. OS 31, 27

Guillelmus Chaneci :

- 1363, 3 octobre. S. OS 34, 9v / 185

Guillelmus de Jacono :

- 1364, 31 octobre. S, official de Vabres. OS 37, 56

Bertrandus de Vassinhaco :

- 1365, 16 novembre. V, prieur de Peyre, son procureur. OS 31, 101v

Bartholomeus de Vassinhaco :

- 1366, 1^{er} octobre. S, écuyer du pape. OS 38A, 43v

Raymundus de Cambreto :

- 1371, 24 décembre. S, son *castellanus*. OS 39, 232v

Guillelmus Nicolai :

- 1372, 24 juin. S, son familier. OS 39, 303
- 1372, 2 novembre. S, son écuyer. OS 39, 357

Stephanus de Barnaco :

- 1373, 1^{er} février. S, son familier. OS 40, 53

VAISON

Bertrandus de Lagardela :

- 1372, 9 décembre. S, prieur de Notre-Dame de Libello. OS 39, 375v
- 1373, 28 Septembre. S, prieur de Libello. OS 40, 141

Petrus Germani :

- 1374, 23 juin. S, prieur de Mimet. OS 40, 245

*VALENCE EN ARAGON

***Dominicus Pontii :**

- *1370, 15 mai. Montefiascone. S, préchantre de Lérida. OS 38, 307
- *1370, 31 octobre. S, chanoine de Lérida. OS 39, 69v
- *1371, 4 février. S, préchantre de Lérida. OS 39, 109v
- *1371, 5 avril. S. OS 39, 141

- *1371, 30 juillet. S, son procureur. OS 39, 189
- *1371, 1^{er} octobre. S, préchantre de Lérida, son procureur. OS 39, 202v
- *1372, 1^{er} mars. S, son procureur. OS 39, 258v
- *1372, 30 octobre. S, préchantre de Lérida. OS 39, 354v
- *1373, 8 mars. S, préchantre de Lérida. OS 40, 67v
- *1373, 1^{er} juillet. S, préchantre de Lérida. OS 40, 108
- *1374, 7 janvier. S, préchantre de Lérida. OS 40, 190v
- *1374, 14 août. S. OS 40, 261v
- *1375, 8 juin. S, son procureur. OS 41, 128v
- *1376, 31 mai. S, son procureur. OS 41, 269
- *1377, 19 octobre. S, son procureur. IE 345, 49v

VALENCE ET DIE

Gerardus Guidaloti de Florentia :

1364, 14 mars. S, changeur, scribe de la curie romaine. OS 34, 214v

Gerardus de Calma :

1371, 25 janvier. S, doyen de Valence. OS 39, 102v

Bertholus Alamandi :

1372, 10 mars. S. OS 39, 260v

Petrus Vilonis :

1372, 26 juin. S, chanoine de Valence. OS 39, 305

1372, 10 décembre. S, chanoine de Valence. OS 39, 373

Nicolaus Palmerii :

1373, 30 mai. S, son procureur. OS 40, 94v

Raymundus Oliverii :

1373, 1^{er} décembre. S, son secrétaire. OS 40, 170v

Johannes Baruncelli :

1375, 1^{er} février. S. OS 41, 63v

1376, 7 février. S, changeur d'Avignon. OS 41, 229

Stephanus Amelhenqui :

1375, 21 juillet. S, son familial. OS 41, 146

Laurato Barlatonis :

1376, 10 avril. S, sacriste de Vienne. OS 41, 247

VANNES

Gaufridus Nigri :

1362, 14 novembre. S. OS 37, 45v

Guillelmus Bernardi :

1363, 30 octobre. S, son procureur. OS 37, 35

1363, 3 novembre. S. OS 34, 16v / 205

VENCE

Petrus Risaubati :

1365, 18 mars. S, son procureur. OS 37, 89v

Bonus de Cavallio :

1375, 15 novembre. S. OS 41, 229v

VERDUN

Ulricus Poncini :

*1360, 27 août. S, son familial. OS 33, 161

1364, 14 mars. S, prêtre, son familier. OS 34, 214v
*1368, 1^{er} mars. Rome. S, chanoine de Verdun, son familier. OS 38, 74

Petrus Roberti de Aquila :

1364, 23 mars. V, son procureur. OS 31, 84

Aubertus Bertrandi :

1365, 17 mars. S, clerc, son familier. OS 37, 89

Johannes de Derleca :

1366, 24 décembre. S, son clerc. OS 38A, 82v

Thomas Monis de Florentia :

*1369, 8 mars. Rome. S, des *Alberti antiqui*. OS 38, 189

Henricus :

1370, 31 octobre. S, son chapelain. OS 39, 71v

Ethaidus de Eldinghen :

1372, 20 mars. S, chanoine d'Hildesheim. OS 39, 278v

1373, 23 juillet. S, chanoine d'Hildesheim. OS 40, 124v

Theodoricus Lerrardi :

1375, 5 décembre. S. OS 41, 198v

VIVIERS

Lambertus de Frangues :

1365, 30 décembre. S, son chapelain. OS 37, 149

Guillelmus Rixendis :

1366, 29 septembre. S, cellérier à Vabres, son vicaire. OS 38A, 43v

1367, 1^{er} mars. S, docteur en décrets. OS 38A, 76

1367, 4 mai. S, docteur en décrets, son vicaire. OS 38A, 102

*1368, 19 avril. Rome. S, son vicaire. OS 38, 91

***Johannes Baruncelli :**

*1367, 10 décembre. Rome. S, [avec *Petrus Boerii*]. OS 38, 47v

***Petrus Boerii :**

*1367, 10 décembre. Rome. S, chanoine de Mende, [avec *Johannes Baruncelli*]. OS 38, 47v

Bertrandus de Ladilha :

1371, 24 mars. S, recteur de Saint-Bonnet de Laval-Atger. OS 39, 122v

1371, 27 septembre. S, son trésorier. OS 39, 203

1372, 31 janvier. S, son trésorier. OS 39, 249v

1372, 5 mai. S, son trésorier. OS 39, 294v

1374, 8 septembre. S. OS 40, 281

Raymundus Vasceti :

1372, 11 août. S, son *baiulus*. OS 39, 332

Johannes Boneti :

1373, 16 avril. S, son trésorier. OS 40, 82

Hugo Radulphi :

1373, 28 septembre. S, son familier. OS 40, 151

1374, 1^{er} février. S, son chapelain. OS 40, 205

1374, 18 mai. S. OS 40, 282

Guillelmus Arnaldi :

1375, 30 octobre. S, son trésorier. OS 41, 180v

***Johannes de Mejanesio :**

*1377, 4 février. S. IE 345, 11

*1377, 3 avril. S. IE 345, 21

***Guillelmus Fulconis de Villabicheto :**

*1385, 21 octobre. O, son procureur *ad hoc legitime constitutus*. RA 279, 182

***WERDEN**

***Conradus Henrici :**

*1367, 28 janvier. S, chanoine de Prague. OS 38A, 80v

***WORMS**

***Johannes de Gudensperg :**

*1374, 24 juillet. S. OS 40, 259v

***WÜRZBOURG**

***Bernardus de Bugueto :**

*1377, 2 mai. S, son procureur. IE 345, 24

***ZAGREB**

***Paulus Mathei de Florentia :**

*1358, 15 septembre. S, chanoine de Zagreb. OS 33, 47

TABLE DU TOME III

ANNEXEX I. Liste des procureurs à la Chambre, 509

ANNEXES II. Liste des procureurs à la Chambre des prélats français, 708

A) Les procureurs à la Chambre des abbés français, 709

B) Les procureurs à la Chambre des évêques et des archevêques français, 823

TABLE DU TOME III, 888

ANNEXES III

NOTICES PROSOPOGRAPHIQUES

Ces 204 notices prosopographiques présentent les traits principaux de la biographie des procureurs recensés qui sont attestés au moins trois fois dans les registres des *Obligations-Solutiones* pour la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. Elles sont établies selon les principes formulés dans le paragraphe intitulé « L'élaboration de notices prosopographiques » (Partie II, chapitre V, page 254-257) et sont ainsi conçues :

Nom du personnage (avec variantes possibles)

Éventuelle forme francisée du nom

1. Dates auxquelles le personnage est attesté être en vie.
2. Origine géographique. Le diocèse d'origine est indiqué en premier lieu, puis suit éventuellement le nom de la ville ou de la localité dont est issu plus précisément l'individu. Cependant, lorsque l'origine du personnage est inconnue mais que la forme de son nom permet de formuler une ou plusieurs hypothèses à son sujet, la notice indique d'abord le nom probable du lieu dont l'individu vient, suivi de la mention ?, puis le diocèse de ce lieu d'origine supposé également avec ce même signe ?.
3. Liens de parenté et situation de la famille.
4. État civil (laïc) ou religieux (clerc pourvu des ordres mineurs ou majeurs, moine, chanoine régulier) du personnage.
5. Carrière et grades universitaires.
6. Importants personnages (princes, cardinaux ou grands dignitaires) avec lesquels le procureur semble entretenir des liens.
7. Profession ou activité exercée de manière régulière, y compris celle de *procurator in Romana curia*.
8. Missions exceptionnelles effectuées pour le Saint-Siège.
9. Familiers et associés se recommandant du personnage.
10. Charges ecclésiastiques, dignités ou bénéfices tenus par les clercs et les religieux dans un diocèse ou dans une abbaye. La liste de ces charges est donnée de manière chronologique.

11. Faveurs et grâces diverses obtenues.
12. Rôle d'exécuteur chargé de faire mettre des clercs en possession de bénéfices qui leur ont été conférés par le Saint-Siège.
13. Présence comme témoin lors de paiements à la Chambre.
14. Possessions foncières ou maisons habitées à Avignon.
15. Possessions foncières ou maisons habitées hors d'Avignon.

Lorsqu'une date est donnée entre parenthèses à la suite d'un titre, elle signifie que ce dernier est attesté dans les sources à ce moment précis. Il est cependant peut-être déjà porté par l'individu plusieurs années auparavant. De même, lorsqu'une date figure entre parenthèses à la suite d'une fonction, rien ne dit que le personnage signalé n'occupe pas cette charge avant et après la date mentionnée.

Sources imprimées : il s'agit essentiellement des lettres communes et des suppliques, d'une part ; des registres de la Chambre apostolique, de l'autre. L'abréviation (*ex.*) signifie que le personnage n'est cité que comme exécuteur dans l'acte mentionné.

Sources manuscrites : sont indiquées quelques références à des pièces d'archives originales qui m'ont été, pour la plupart, aimablement communiquées par M^{me} Anne-Marie Hayez.

Bibliographie.

Toutes les références aux recueils de sources imprimées ou aux ouvrages de référence sont indiquées dans la partie consacrée aux sources et à la bibliographie. Aussi seuls le nom de l'auteur et les premiers mots du titre figurent-ils dans ces notices.

Procureur de :

1) Liste alphabétique des prélats que le personnage représente comme procureur *ad obligandum*, *ad solvendum* et *ad visitandum*, d'après le recensement établi à partir des registres des *Obligationes-Solutiones* (voir Annexes I, p. 509).

2) Liste alphabétique des clercs que le personnage représente comme procureur *ad resignandum* à la curie (voir Annexes IV, paragraphe A, p. 1051).

3) Liste des clients que le personnage représente comme procureur *ad causas* dans une cour de justice (voir Annexes IV, paragraphe B, p. 1064).

4) Liste des individus et des institutions que le personnage représente comme procureur *ad impetrandum* à la Chancellerie (voir Annexes IV, paragraphe C, p. 1065).

5) Liste des clercs ou des laïcs que le personnage représente à la Chambre comme procureur *ad recipiendum* lors de paiements (voir Annexes IV, paragraphe D, p. 1067).

6) Liste des clients que le personnage représente dans diverses autres affaires (voir Annexes IV, paragraphe E, p. 1069).

A la suite du nom de chaque client, figure l'année de la première et de la dernière intervention que le procureur a effectuée en son nom.

→ Informations pouvant éventuellement se rapporter au même personnage, sans que cela soit certain.

→ Personnages homonymes avec lesquels il convient de ne pas confondre le procureur en question.

Amauricus Fabri

Amaury Fabre

1. ...1363-1375 (mort *apud Sedem apostolicam*, au 29 juillet 1375).
2. Diocèse de Thérouanne.
4. Clerc, acolyte (1371).
7. Notaire, en vertu du tabellionage apostolique conféré le 15 janvier 1369.
10. Réserve de bénéfice à la collation de l'évêque de Thérouanne, ...31 août 1363... ; chapellenie Notre-Dame de Salve de Thérouanne, conférée le 31 août 1363, 1363-27 juin 1371... ; canonicat et prébende à Saint-Pierre d'Aire¹⁴¹⁴, ...13 mars 1366-14 novembre 1374... ; église paroissiale de Ferques¹⁴¹⁵, conférée le 13 mars 1366 ; canonicat et demi-prébende à Saint-Pierre de Cassel¹⁴¹⁶, conférés le 3 février 1371 ; portion de l'église paroissiale de Saint-Martin de Bergues¹⁴¹⁷, conférée le 27 juin 1371 ; chapellenie Saint-Nicolas en la léproserie d'Aire, réservée le 14 novembre 1374.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 4 novembre 1371.

¹⁴¹⁴ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, ch.-l. de cant., comm. Aire-sur-la-Lys.

¹⁴¹⁵ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, cant. Marquise.

¹⁴¹⁶ Dioc. Thérouanne. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

¹⁴¹⁷ Dioc. Thérouanne. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2725, 16205, 24895 ; *Suppliques d'Urbain V (AVB)*, n^{os} 914-915, 1067, 1557 ; *Lettres de Grégoire XI (AVB)*, n^{os} 505, 1012, 1218, 2925, 3290-3291, 3364 ; BERLIÈRE, *Les Collectories pontificales*, p. 188.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Martin de Laon (1374), de Prémontré (1374), de Saint-Thierry (1374) et de Son-Hauteville (1375).

2) Guido de Aurelianis (1374), Johannes de Aurelianis (1374) et Petrus de Wissant (1374).

Amelius de Brolio

Ameil du Breuil

1. ...1364-1^{er} septembre 1414.
2. Diocèse de Poitiers. Le Breuil¹⁴¹⁸.
3. Cousin du cardinal Guillaume de Chanac.
4. Clerc.
5. Étudiant (1365-1371) et auditeur (1366) en droit canon, licencié (1375) et docteur en décrets ; enseignant à l'université de Paris (1378, 1385-1386, démêlés avec ses collègues se terminant devant le Parlement qui lui donne tort, le 9 mai 1388).
6. Familier de l'abbé de Saint-Pierre de Montmajour à Arles (1364-1365) ; familier (1375), auditeur et exécuteur testamentaire (décembre 1384) du cardinal Guillaume de Chanac.
7. Auditeur du sacré-palais exerçant sa charge par intermittence (13 novembre 1379, début 1389, janvier 1390) ; maître des requêtes du roi de France (mai 1385).
8. *Nuntius* de Clément VII, chargé de le faire reconnaître comme pape légitime par l'université de Paris (mai 1379) ; ambassadeur de Charles VI auprès du roi Louis de Sicile (mai-juillet 1385) ; présent à Paris, lors d'une assemblée de prélats sur la question du schisme (février 1395).
10. Écolâtrerie (attachée à un canonicat) à Poitiers, réservée le 13 août 1365, confirmée le 26 février 1366 ; canonicat et prébende à Poitiers, conférés le 15 janvier 1366, confirmés le 23 mars 1369, 1366-25 juin 1375... ; canonicat et prébende à Saint-Hilaire de Poitiers,

¹⁴¹⁸ Plusieurs localités portent ce nom dans le diocèse de Poitiers.

réservés le 27 janvier 1371 ; canonicat, prébende et chantrerie à Tours, conférés le 25 juin 1375 ; archevêché de Tours, élection le 26 juillet 1395, confirmation le 5 novembre 1395.

11. Exécuteur (1372).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 15163, 16134, 17704, 20004, 21601, 24051 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S43 01560, S45 00373, S45 01149 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 7925, 21493, 22925 (ex), 38207 ; DENIFLE et CHÂTELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. 3, p. 249, n^{os} 1528, 1531, 1546, 1625-1627 ; *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, t. 2, p. 223 ; BALUZE, *Vitae paparum Avenionensium*, t. 4, p. 280, 287, 289 ; LE FÈVRE, *Journal*, p. 113-114, 138.

Arch. Vat., *Reg. Suppl.* n^o 47, fol. 78.

EUBEL, *Hierarchia catholica*, p. 532 ; GILLES, *Les auditeurs de Rote*, p. 327-328.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Montmajour à Arles (1364-1365) et de Saint-Florent-lès-Saumur (1364).

2) Johannes Bovini (1364).

Anceletus de Brecuria

Ancelet de Brécourt

1. ...1343-1376...

2. Brécourt¹⁴¹⁹ ? Diocèse d'Évreux ?

4. Laïc.

7. Damoiseau (1343-1345), écuyer (1346) puis sergent d'armes du pape (1360-1376), recevant pour ses fonctions régulièrement des gages.

SCHÄFER : t. 3, p. 202, 234, 290, 325, 757, 794 ; SCHÄFER : t. 6, p. 20, 72, 184, 227, 311, 553, 602, 654 ; KIRSCH, p. 75.

¹⁴¹⁹ Dioc. Évreux. Dép. Eure, cant. Vernon, comm. Douains.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Lucien de Beauvais (1364) et de Saint-Martin de Pontoise (1362-1364).

Andreas Ayraudi

André Ayraud

1. ...1368-1374...

4. Moine bénédictin de La Chaise-Dieu.

5. Bachelier (1368) et lecteur à l'université de Toulouse (1368) en droit canon.

10. Priorat de Bouquet¹⁴²⁰, ...1^{er} octobre 1368-...26 août 1369 ; priorat de La Chaulme¹⁴²¹, conféré le 1^{er} octobre 1368, 1368-6 avril 1374...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 21203, 23396.

Procureur de :

1) Les abbés de La Chaise-Dieu (1373-1374) et de Saint-Florent-lès-Saumur (1371-1374) ; l'évêque d'Avignon (1370-1371).

→ Ne pas confondre avec un clerc du diocèse du Puy qui reçoit l'indulgence plénière *in articulo mortis*, le 16 juillet 1371.

Andreas de Chabanis

André de Las Cabannes

1. ...1373-1376...

2. Las Cabannes¹⁴²² ? Diocèse d'Alet ?

4. Laïc.

6. Damoiseau (1373) et familier (1375) de l'évêque de Carcassonne.

¹⁴²⁰ Dioc. Uzès. Dép. Gard, cant. Saint-Ambroix.

¹⁴²¹ Dioc. Clermont (dépend de La Chaise-Dieu). Dép. Puy-de-Dôme, cant. Saint-Anthème.

¹⁴²² Dioc. Alet. Dép. Pyrénées-Orientales, cant. Saint-Paul-de-Fenouillet, comm. Vira.

Procureur de :

1) L'évêque de Carcassonne (1373-1376).

Andreas Tichi de Pistorio

Andrea di Tici da Pistoia

1. ...1356-1384...

2. Diocèse et cité de Pistoia¹⁴²³.

4. Laïc.

6. Exécuteur testamentaire du cardinal Hugues Roger (1375).

7. Marchand et changeur, associé de la société de *Viscompti Sapi* et de *Bartholomeus Henrici*, au service de la curie¹⁴²⁴.

9. Associés : *Philippus Astay* (1374) et *Bernardus de Puticiano* (1370) ; facteur : *Antonius Jacobi* (1376-1377).

11. Permission de rester à Avignon, en dépit du procès contre les Florentins (1377).

14. Citoyen, conseiller de la ville d'Avignon (1368) ; achat de la taverne du Morier (1372), propriétaire d'un hôtel aux Changes (1384).

SCHÄFER : t. 3, p. 612 ; SCHÄFER : t. 6, p. 17, 162, 196, 258, 266, 274, 277, 354, 395, 444, 503, 535, 543, 561, 573 ; SCHÄFER : t. 7, p. 126, 274, 312, 333, 336, 346, 354, 356 ; KIRSCH, p. 171, 176-177, 181, 184, 191-192, 196, 200, 207, 228, 236-238, 271.

Arch. Vat., *Reg. Avin.* n° 201, fol. 184 ; *Collectoriae* n° 51, fol. 106v. Arch. dép. de Vaucluse, boîte Pintat 8, n° 284 ; 1G 132, fol. 201v.

HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. 11-12 ; RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon, passim* ; RENOUARD, *Recherches sur les compagnies commerciales*, p. 46-48, 59-62.

¹⁴²³ Italie : Toscane.

¹⁴²⁴ *Andreas Tichi de Pistorio* réalise pour la Chambre, entre novembre 1356 et septembre 1376, de nombreux transferts de fonds en Italie. Il effectue par ailleurs des paiements à la Chambre au nom de particuliers, notamment pour le marquis d'Este (septembre 1356), des marchands (1359-1361), le comte d'Urgel (février 1361) ou l'abbé de Sainte-Sophie de Bénévent (avril 1361). Il prête aussi de l'argent à la Chambre (avril-juin 1373 ; mai 1376), avançant même parfois des fonds sur ses propres deniers (mars-novembre 1375), et s'occupe fréquemment, entre 1374 et 1376, de nombreux achats pour le Saint-Siège : anneau et perles précieuses pour le pape, trompette d'argent, repositoires, malle et montures pour divers familiers et officiers de la curie. Enfin, il est chargé du transport de vivres (vin et pain) durant l'été 1376, entre Avignon et Arles.

Procureur de :

1) Les abbés de Capriola (1366), de Saint-Laurent de Cesena (1359), de Saint-Theodorus de Gaète (1370), de Notre-Dame de Josaphat (1370-1371), de Sainte-Marie de Pero (1356), de Saint-Apollinaire de Ravenne (1367), de Sainte-Marie de Strada (1371) et de Saint-Antoine-de-Viennois (1370-1376) ; les évêques et archevêques d'Acerno (1374), d'Astorga (1371-1372), de Bari (1371), de Camerino (1361), de Capoue (1360-1371), de Cesena (1359-1361), de Chioggia (1358), de Compostelle (1373), de Dubrovnic (1373), de Lesina (1360), de Norwich (1371), d'Orléans (1381), d'Oviedo (1376), de Pampelune (1366-1382), de Ravenne (1372), de Rouen (1379), de Senigallia (1375), de Sens (1379) et de Troyes (1375) ; les patriarches d'Aquilée (1371-1372) et de Constantinople (1373).

Andreas de Ulmo

André de Lorme

1. ...1363-1391...
2. Diocèse de Saint-Malo.
4. Clerc.
5. Bachelier en décrets (1371).
7. Notaire par autorité apostolique et impériale (1364) ; procureur en curie romaine (1364-1385).
10. Canoniat et prébende à Saint-Pierre d'Angers, ...26 janvier 1371-25 juin 1376... ; chapellenie de Notre-Dame d'Angers dite de *Falconeria*, ...26 janvier 1371-11 février 1372... ; bénéfice simple à la collation de l'évêque de Nantes, réservé le 26 janvier 1371 ; chapellenie sans charge d'âmes de Saint-Jean de Balincourt¹⁴²⁵, conférée le 25 juin 1376 ; trésorerie à Avranches (litige), conférée le 25 juin 1376 ; église paroissiale de Sainte-Croix de Machecoul¹⁴²⁶, ...-...25 juin 1376 ; canoniat et prébende à Saint-Pierre d'Angers, ...25 juin 1376... ; canoniat et prébende à Saintes, réservés au 25 juin 1376.
14. Achat à Avignon d'un hôtel en la paroisse Saint-Symphorien, *in traversia Via Nova* (1372).

¹⁴²⁵ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, cant. Marines, comm. d'Arronville.

¹⁴²⁶ Dioc. Nantes. Dép. Loire-Atlantique, ch.-l. de cant.

Supplices d'Urbain V, n° S40 01816 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 6613, 17918, 30758, 30939, 42417-42418.

Arch. dép. de Vaucluse, G 707, fol. 4v-5 ; arch. Vat., *Obli.-Sol.* n° 35, fol. 92.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Nicolas d'Angers (1366-1391), de Toussaints d'Angers (1366-1371), de Notre-Dame d'Angles (1383), de Saint-Léonard de Ferrières (1364-1366), de Notre-Dame de Gâtines (1375), de Saint-Guérolé de Landévennec (1373-1382), de Notre-Dame de Lieu-Dieu-en-Jard (1376-1382), de Saint-Jean de Mélinais (1376-1377), de Notre-Dame de La Roë (1375), de Saint-Georges-sur-Loire (1365), de Notre-Dame du Tronchet (1375-1376), de Notre-Dame de Vaas (1366) ; les évêques et archevêques d'Angers (1381-1383), d'Avranches (1382-1383), de Dol (1376), de Nazareth (1372), de Quimper (1384), de Rennes (1371-1384), de Saint-Brieuc (1379-1385) et de Sées (1384).

2) L'abbé de Saint-Jean de Mélinais (1374), *Martinus Marguerie* (1372), *Matheus Douplanteiz* (1363), *Nicolaus Trehu* (1374), *Oliverius Castellani* (1364), *Nicolaus Fournel* (1374), *Nicolaus de Langavilla* (1374), *Nicolaus Tierrici* (1375), *Petrus Bechays* ou *Behoys* (1374), *Petrus de Corceyo* (1374), *Petrus de Sancto Albino* (1363), *Robertus Abbatis* (1366) et *Robertus de Sello* (1371).

4) Jean Anstin (1371-1372).

Anequinus de Vilarel

Anequin de Vilarel

1. ...1374-1375...

Procureur de :

1) L'abbé de Flavigny (1374-1375).

Armandus deus Hermens (dels Ormens, Herment)

Armand de Herment

1. ...1362-1364...

2. Herment¹⁴²⁷ ? Diocèse de Clermont ?
4. Moine bénédictin de Notre-Dame de Cruas.
10. Chambrière de Notre-Dame de Cruas, ...1362-1364...

Procureur de :

- 1) L'abbé de Notre-Dame de Cruas (1362-1364).

Aymericus de Garda

Aymeric de Lagarde

1. ...1362-1369...
7. Scribe du pape (1363) ; *officium tabularii seu tabulariorum matrimonium principalium et appellationum causarum matrimonialium* de la cour archiépiscopale de Toulouse, conféré le 31 mai 1364 et confirmé le 4 mai 1369.
10. Canoniat et prébende à Riez, conférés le 14 mars 1363 ; canoniat à Saint-Julien de Brioude¹⁴²⁸, ...-...1362 ; canoniat et prébende à Orléans, ...14 mars 1363... ; priorat de l'église séculière de Tuchan¹⁴²⁹, ...14 mars 1363...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2147, 6951-6952, 10964 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S38 00524.

Procureur de :

- 1) L'évêque d'Arles (1364-1366).

→ Ce personnage peut éventuellement être rapproché d'*Aymericus de Garda*, cleric et trésorier de Braga¹⁴³⁰, procureur *ad resignandum* de *Bertrandus de Crogolio*, en 1364 (URBAIN V, *Lettres communes*, n^o 12270).

→ Il ne doit pas être confondu, en revanche, avec le chevalier du diocèse de Limoges attesté en 1374, qui porte le même nom (SCHÄFER : t. 6, p. 502).

¹⁴²⁷ Dioc. Clermont. Dép. Puy-de-Dôme, ch.-l. de cant.

¹⁴²⁸ Dioc. Saint-Flour. Dép. Haute-Loire, ch.-l. d'arr.

¹⁴²⁹ Dioc. Narbonne. Dép. Aude, ch.-l. de cant.

¹⁴³⁰ Portugal.

Aymericus Grangerii

Aymeric Grangier

1. ...1363-1366...
2. Diocèse de Limoges.
4. Chanoine régulier de Saint-Maurice-en-Valais (...31 août 1363) puis de Saint-Sernin de Toulouse (31 août 1363...), prêtre (1363).

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 8470.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Sernin de Toulouse (1364-1366).

Aymericus Pellicerii

Aymeric Péllicier

1. ...1361-1375...1389 (droits de dépouilles payés en avril 1389).
3. Parent de *Raymundus de Aspirano*, prêtre de Montauban.
4. Clerc, prêtre (1363).
7. Scribe des lettres apostoliques (1362-...12 février 1366) ; collecteur de Toulouse et d'Agen à partir du 3 octobre 1366 jusqu'à 1375, envoyé du Saint-Siège.
8. Paiement au nom de la Chambre des frais de transport de deux laïcs d'Agen (mars 1367) ; achat de poisson pour l'hôtel du pape (1369) ; réception, à Toulouse, d'un prêt du cardinal Raymond de Canilhac (mars 1373).
10. Canoniat et prébende à Ravenne, conférés le 5 mai 1361, confirmés le 8 novembre 1362 ; église paroissiale de Sauvian¹⁴³¹, ...-...24 décembre 1361 ; église paroissiale de Belberaud¹⁴³², conférée le 24 décembre 1361 ; canoniat et prébende à Châlons, ...22 février 1363-16 mars 1367... ; église paroissiale de Montesquiou¹⁴³³, ...16 octobre 1365-7 février 1366... ; église paroissiale d'Ax-les-Thermes¹⁴³⁴, réservée le 4 mai 1365, conférée le 7 février 1366, 1366-...1374 ; priorat séculier sans charge d'âmes de

¹⁴³¹ Dioc. Béziers. Dép. Hérault, cant. Béziers.

¹⁴³² Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Montgiscard.

¹⁴³³ Dioc. Auch. Dép. Gers, ch.-l. de cant.

¹⁴³⁴ Dioc. Pamiers. Dép. Ariège, ch.-l. de cant.

Vertus¹⁴³⁵, ...7 février 1366 (litige)... ; canonicat et prébende à Vic-Fézensac¹⁴³⁶, ...-...25 avril 1366 ; chapellenie de Sainte-Marie du Masbieilh à Vic-Fézensac, ...25 avril 1366-9 janvier 1371... ; canonicat, prébende et personnat, administration ou office à Albi, réservés le 9 janvier 1371, ...11 septembre 1372-mort ; office de sacriste séculier à Perpignan¹⁴³⁷, ...9 janvier 1371-1373... ; priorat séculier et rural de Saint-Pé de Vivent¹⁴³⁸, ...9 janvier 1371... ; vicariat du priorat de l'église paroissiale de Notre-Dame de la Daurade de Toulouse, conférée le 10 mars 1374.

11. Dispense de résidence, le 22 février 1363 ; autel portatif, choix de son confesseur, droit de concéder le tabellionage à deux clercs et faveur de pouvoir abandonner ou recevoir des bénéfices sans avoir à acquitter à la Chambre les revenus annuels des bénéfices permutés, le 8 novembre 1365.

12. Exécuteur (1363-1375).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1649, 1690, 2393 (ex), 2616 (ex), 4967, 9313 (ex), 15049 (ex), 16170, 16543, 16559, 16959-16961, 17978, 17779 (ex), 18146, 23380 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S45 00030-S45 00034, S45 00246, S45 00742, S45 00773-S45 00774, S45 01302 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5194 (ex), 9503, 21687, 22502, 30861, 32289, 32722, 40735 (ex) ; SCHÄFER : t. 6, p. 175, 287, 440.

Arch. Vat., *Reg. Avin.* n^o 198, fol. 432v ; *Int. Exit.* n^o 322, fol. 88 ; *Int. Exit.* n^o 332, fol. 29v.

SAMARAN et MOLLAT, *La fiscalité pontificale*, p. 105, 193 ; WILLIMAN, *The right of spoil*, p. 65, n^o 102.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Étienne du Mas-d'Azil (1375), de Notre-Dame de Sorèze (1362-1367) et de Saint-Sernin de Toulouse (1370) ; l'évêque d'Agen (1370).

2) Amaneus de Berdusano ou Burdisano (1362-1363).

¹⁴³⁵ Dioc. Châlons. Dép. Marne, ch.-l. de cant.

¹⁴³⁶ Dioc. Auch. Dép. Gers, ch.-l. de cant.

¹⁴³⁷ Dioc. Elne. Dép. Pyrénées-Orientales, ch.-l.

¹⁴³⁸ Dioc. Auch. Dép. Gers, cant. Fleurance, comm. Castéra-Verduzan.

Aymericus de Valle

Aymeric du Val

1. ...1364-1375...
2. Diocèse de Périgueux. Le Val¹⁴³⁹.
4. Clerc, prêtre (1375).
5. Bachelier en décrets (1364).
10. Canoniat avec réserve de prébende à Tartus¹⁴⁴⁰, ...16 juillet 1364... ; bénéfice perpétuel dit *assizia* à Famagouste, ...16 juillet 1364... ; archiprêtré et église paroissiale du Vieux-Mareuil à Mareuil¹⁴⁴¹, ...16 juillet 1364-...26 juillet 1364 ; chapelle Saint-Michel dans le cimetière majeur de Famagouste, conférée le 16 juillet 1364, 1364-29 décembre 1365... ; trésorerie à Nicosie, conférée le 16 juillet 1364, 1364-29 décembre 1365...22 juin 1371 ; canonicat et prébende à Nicosie, conférés le 16 juillet 1364, 1364-16 octobre 1375... ; canonicat et prébende à Saint-Front de Périgueux, conférés le 29 décembre 1365, 1365-16 octobre 1375... ; chantrerie à Saint-Front de Périgueux, ...16 octobre 1375... ; église paroissiale de Bertric-et-Burée¹⁴⁴², conférée le 16 octobre 1375.
12. Exécuteur (1372).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9640, 10451, 16111 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S42 01345, S45 00279 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 9426, 17978 (ex), 37388.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame des Fontenelles (1365), de La Peyrouse (1364-1365) et de Saint-Gilles (1365) ; l'évêque de Paphos (1366).

Aymonetus de Verme

1. ...1365-1367...
4. Laïc.
6. Familier (1366) et écuyer (1367) de l'évêque de Grenoble.

¹⁴³⁹ Dép. Dordogne, cant. Ribérac, comm. Saint-Médard-de-Drone.

¹⁴⁴⁰ Syrie

¹⁴⁴¹ Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, comm. et cant. Mareuil.

¹⁴⁴² Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, cant. Verteillac.

Procureur de :

1) L'évêque de Grenoble (1365-1367).

Balduinus Britonis de Bellomonte

Baudouin Le Breton de Beaumont

1. ...1371-1376...

2. Diocèse de Reims. Beaumont¹⁴⁴³ ou Beaumont-sur-Vesle¹⁴⁴⁴.

4. Clerc, prêtre (1371).

10. Église paroissiale de Varennes-en-Argonne¹⁴⁴⁵, ...8 mai 1371-27 janvier 1372...4 janvier 1375 ; canonicat et prébende à Verdun, conférés le 4 janvier 1375, 1375-23 juin 1376... ; chapellenie à Reims, ...4 janvier 1375... ; bénéfice sans charge d'âmes à la collation de l'archevêque de Reims, ...4 janvier 1375... ; église paroissiale de Vraux¹⁴⁴⁶, conférée le 13 novembre 1375 ; chapellenie de Verzenay¹⁴⁴⁷, conférée le 13 novembre 1375 ; chapellenie de la léproserie de Bazoches¹⁴⁴⁸, ...-...13 novembre 1375.

13. Témoin lors d'un paiement à la Chambre à un changeur (8 février 1373).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 31816, 37022, 37456, 37458 ; SCHÄFER : t. 6, p. 439.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames (1373), de Notre-Dame de Mouzon (1371-1373), de Saint-Pierremont (1372-1373), de Saint-Denis de Reims (1374), de Son-Hauteville (1376) et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes (1376).

¹⁴⁴³ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, cant. Mouzon.

¹⁴⁴⁴ Dioc. Reims. Dép. Marne, cant. Verzy.

¹⁴⁴⁵ Dioc. Reims. Dép. Meuse, ch.-l. de cant.

¹⁴⁴⁶ Dioc. Reims. Dép. Marne, cant. Châlons.

¹⁴⁴⁷ Dioc. Reims. Dép. Marne, cant. Verzy.

¹⁴⁴⁸ Dioc. Soissons. Dép. Aisne, cant. Braine.

Balduinus Buillon alias de Wissant

Baudouin Buillon de Wissant

1. ...1352-1366 ou 1367 (mort *extra curiam*, au 8 juillet 1367).
2. Diocèse de Thérouanne. Wissant¹⁴⁴⁹.
3. Frère de Pierre Buillon de Wissant.
4. Clerc.
7. Scribe des lettres apostoliques à partir du 9 juillet 1361 jusqu'à sa mort, après 12 années passées à la trésorerie.
10. Canoniat et prébende à Lillers¹⁴⁵⁰, ...1362-3 février 1363... ; église paroissiale de Bourgen-Bresse¹⁴⁵¹, ...-...3 février 1363 ; canoniat et prébende à Thérouanne, ...3 février 1363... ; canoniat et prébende à Saint-Omer, ...3 février 1363... ; doyenné à Saint-Omer, conféré le 3 février 1363.
11. Dispense de résidence, le 22 février 1363.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1709, 1950, 1952, 4969, 14140, 18985, 19007, 21526 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S37 01280 ; *Lettres de Grégoire XI*, n^o 266 ; LONGNON, *Pouillés de la province de Reims*, p. 606.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 290.

Procureur de :

- 1) L'abbé de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers (1363-1366).

Bartholomeus del Cassanh

Barthélémy de Cassauls

1. ...1353-1386...
2. Diocèse du Puy.
4. Clerc, prêtre (1363).
6. Exécuteur testamentaire du procureur *Durandus de Romanhato* (1377).
7. Scribe du pape (1363-1376), lecteur à l'Audience des lettres contredites (1363).

¹⁴⁴⁹ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, cant. Marquise.

¹⁴⁵⁰ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.

¹⁴⁵¹ Dioc. Lyon. Dép. Ain, ch.-l.

10. Trois chapellenies à Arles, ...22 février 1363... ; église paroissiale de Château-Verdun¹⁴⁵², ...22 février 1363-16 août 1365... ; canonicat et prébende à Antoing¹⁴⁵³, ...22 février 1363-8 août 1367...5 janvier 1371 ; canonicat et prébende à Valence¹⁴⁵⁴, réservés le 22 février 1363 ; canonicat et prébende au Puy, réservés le 20 août 1365, ...3 juin 1372-...2 décembre 1373 ; canonicat et prébende à Albi, réservés le 25 novembre 1365, conférés le 8 août 1367, 1367-3 juin 1372...4 décembre 1373 ; canonicat et prébende à Cavaillon, ...8 août 1367-3 juin 1372... ; église de Châteaurenard¹⁴⁵⁵, conférée le 3 juin 1372, confirmée le 10 juillet 1372 ; canonicat et prébende à Tours, ...2 décembre 1373... ; canonicat, prébende et préchantrerie à Saint-Félix de Caraman¹⁴⁵⁶, conférés le 4 décembre 1373, 1373-13 avril 1374... ; priorat de Saint-Pierre de Châteaurenard, ...1386...
11. Examineur pour le tabellionage apostolique, en 1370 ; dispense de résidence pour 5 ans, le 21 avril 1372 ; trois conservateurs et juges pour trois ans, le 13 avril 1374 ; célébration de la messe avant le lever du jour, le 5 février 1364.
12. Exécuteur (1363-1374).
14. Propriétaire d'hôtels rue Caloterie, paroisse Saint-Étienne, et près du Plan de Lunel (1363-1367).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1409 (ex), 4073, 10744, 14701, 15170, 19036, 20897 (ex), 21515 (ex), 22712 (ex), 23257 (ex), 23423 (ex), 23818 (ex), 26022 (ex), 26300 (ex), 27479 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S38 00101, S39 00038, S43 00396-S43 00397, S43 01611 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5254 (ex), 5829 (ex), 5929 (ex), 9798 (ex), 13202, 13450 (ex), 14417 (ex), 14800 (ex), 18092 (ex), 18163, 18215, 18482 (ex), 18683 (ex), 18909, 19063 (ex), 19543, 20257, 25164 (ex), 25330 (ex), 25632-25633, 27122, 32116, 34601.

Arch. Vat., *Collectoriae* n^o 53, fol. 69 et 165v ; *Reg. Avin.* n^o 183, fol. 175. Arch. dép. de Vaucluse, 8 G 9 ; G 581, n^o 175.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 320 ; HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. 103, 106-107.

¹⁴⁵² Dioc. Pamiers. Dép. Ariège, cant. Les Cabannes.

¹⁴⁵³ Dioc. Cambrai. Belgique, prov. Hainaut, arr. Tournai.

¹⁴⁵⁴ Dioc. Tarragone. Espagne.

¹⁴⁵⁵ Dioc. Avignon. Dép. Bouches-du-Rhône, ch.-l. de cant.

¹⁴⁵⁶ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, ch.-l. de cant.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil (1369) ; les archevêque et évêque d'Arles (1363) et de Mâcon (1361-1364).

2) *Johannes de Abbatia* (1363), *Petrus Geydelli* ou *Gaydelli* (1363), *Raymundus Lasola* (1364), *Rigaldus de Cregolio* (1376).

Bartholomeus de Rivo

Barthélémy de Rieux

1. ...1365-1373...

4. Moine bénédictin profès de La Chaise-Dieu.

6. Recommandation de Guillaume, abbé de La Chaise Dieu (1365).

10. Priorat bénédictin de Montjoux¹⁴⁵⁷, conféré le 30 octobre 1365, 1365-24 août 1373...28 août 1373 ; hôtellerie de La Chaise-Dieu, réservée le 28 juin 1373, conférée le 24 août 1373.

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 8 décembre 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 13660 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S43 02079 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 3539, 25374, 29326, 31728.

Procureur de :

1) L'abbé de La Chaise-Dieu (1371-1372).

Bartholomeus Spiefamis de Luca

Barthélémy Spifame de Lucques

1. ...1342-15 septembre 1385 (inhumé dans l'église des Grands-Augustins).

2. Diocèse et cité de Lucques.

3. Père de trois enfants (une fille mariée à Simon Boucel, deux fils Simon et le procureur *Johannes Spiefamis de Luca*) ; oncle de *Franciscus Spiefamis de Luca*.

4. Laïc marié à Jacqueline de Honfleur puis, en seconde noce, à Jeanne Pondolin.

¹⁴⁵⁷ Dioc. Rodez (dépend de La Chaise-Dieu). Dép. Aveyron, cant. Saint-Beauzely.

7. Marchand, changeur et banquier suivant la curie¹⁴⁵⁸.
9. Facteur : *Jacobus Blanchi* (1353-1356).
10. Fondation d'une chapelle au chevet de l'église des Grands-Augustins.
11. Naturalisation avec titre de bourgeois (juin 1342, confirmation royale en janvier 1343) ; confirmation par le roi d'une rente annuelle sur le trésor (1354) ; confirmation par le roi d'une acquisition de terres en Normandie (1369).
15. Demeure à Paris dans le quartier des Lombards, autour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, dans les rues des Lombards et de la Vieille-Monnaie, où il possède plusieurs maisons. Propriétaire d'une maison près de l'Échelle-du-Temple. Domaines importants aux environs de Paris : moulin près du pont de Charenton sur la Marne, hôtel avec cour, jardin, foulerie, pressoir et vigne à Chaillot, maison à la Ville-l'Évêque de 1378 à 1385, grand domaine dans la vallée de la Marne, près à Noisiel, vigne et maison à Saint-Thibault. Achat en 1368 d'un manoir à Farceaux.

SCHÄFER : t. 3, p. 525, 555, 610-611 ; SCHÄFER : t. 6, p. 17

MIROT, *La colonie lucquoise à Paris*, p. 76 ; MIROT, *L'origine des Spifame : Barthélemy Spifame* ; RENOARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 106, 508, 543 ; RENOARD, *Recherches sur les compagnies commerciales*, p. 45-46.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Sauveur d'Anchin (1354-1362), de Saint-Nicolas d'Arrouaise (1361-1362), d'Aulnay-sur-Odon (1355), de Notre-Dame de Barbeaux (1361-1364), de Notre-Dame de Beaugency (1357), de Saint-Lucien de Beauvais (1355-1362), de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1355-1363), de Notre-Dame de Bohéries (1363), de Bonneval [diocèse Chartres] (1354), de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer (1353), de Saint-Étienne de Caen (1361-1363), de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt (1356-1363), de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons (1354), de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres (1362-1363), de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche (1354), de Saint-Pierre de Corbie (1354-1357), de Saint-Taurin d'Évreux (1354-1364), de Notre-Dame d'Ham (1354-1355), de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers (1363), de Saint-Nicolas d'Hermières (1355), de Saint-Jean de Laon (1354-1355), de Saint-Martin de Marmoutier (1354-1356), de Saint-Faron de

¹⁴⁵⁸ Mentionné comme créancier du roi Philippe VI dès 1345, il avance d'importantes sommes d'argent pour financer la guerre contre l'Angleterre. Il est par ailleurs le fournisseur de la cour des Valois et des maisons princières, principalement en draps, soies, velours et autres étoffes. C'est lui qui fournit notamment les tentures et les draps pour le sacre de Charles V, en 1364.

Meaux (1354), de Mont-Saint-Quentin (1362), de Saint-Éloi de Noyon (1362-1363), de Saint-Euverte d'Orléans (1354-1355), de Saint-Germain des Prés de Paris (1356-1361), de Saint-Magloire de Paris (1353-1354), de Saint-Martin de Pontoise (1361-1362), de Saint-Pierre des Préaux (1361-1364), de Prémontré (1353-1355), de Saint-Jacques de Provins (1361-1362), de Saint-Melaine de Rennes (1360), de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont (1362-1363), de Saint-Ouen de Rouen (1364), de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (1353), de Saint-Amand-les-Eaux (1361-1363), de Saint-Basle (1357), de Saint-Benoît-sur-Loire (1355-1356), de Saint-Denis-en-France (1355-1357), de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine (1361), de Saint-Florent-lès-Saumur (1356-1357), de Saint-Germer-de-Flay (1353), de Saint-Prix de Saint-Quentin (1361), de Saint-Quentin (1363), de Saint-Quentin-en-l'Île (1354), de Saint-Thierry (1362), de Sainte-Colombe-lès-Sens (1357-1363), de Sainte-Trinité de Savigny (1355-1356), de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (1363), de Sept-Fontaines-en-Thiérache (1361), de Signy-l'Abbaye (1361), de Sainte-Trinité de Tiron (1356), de Saint-Martin de Tournai (1356), de Notre-Dame du Val (1362), de Saint-Sauveur de Vertus (1356-1357) et de Vézelay (1355-1356) ; les évêques et archevêques d'Apt (1363), d'Arras (1362-1364), d'Auxerre (1357), d'Avranches (1361-1363), de Bayeux (1363), de Beauvais (1362-1365), de Châlons (1354), de Chartres (1357-1363), de Dol (1354-1364), d'Évreux (1361), de Forlimpopoli (1363), de Laon (1363-1365), de Lisieux (1353-1361), du Mans (1362-1364), de Nantes (1357), de Noyon (1354-1362), d'Orléans (1354-1357), de Paris (1353-1361), de Rennes (1353-1356), de Rouen (1353-1356), de Senlis (1353-1357), de Soissons (1363-1365), de Thérouanne (1357) et de Tours (1353).

Berengarius de Arrio

Bérenger d'Arre

1. ...1363-1365...
2. Arre¹⁴⁵⁹ ? Diocèse Nîmes ?
4. Moine bénédictin de Saint-Guillaume-du-Désert.
10. Infirmerie de Saint-Guillaume-du-Désert, ...1363-1365...

¹⁴⁵⁹ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, cant. Le Vigan.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Guillaume-du-Désert (1363-1365).

Berengarius de Conis

1. ...1374-1379...

4. Laïc.

6. Écuyer (1374-1379) et familier (1379) de l'évêque de Castres.

Procureur de :

1) L'évêque de Castres (1374-1379).

→ Il peut éventuellement s'agir du sergent d'armes et damoiseau au nom homonyme, attesté comme propriétaire à Avignon entre 1378 et 1381.

Bernardus de Bugueto

Bernard de Buguet

1. ...1361-1375...

2. Diocèse de Comminges.

4. Clerc.

5. *Jurispertus*.

7. Procureur en curie romaine (1364-1374).

10. Canoniat à Marseille, ...5 février 1364-30 novembre 1373... ; archiprêtre appelé Saint-Plancard¹⁴⁶⁰, ...-...11 février 1365.

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 27 mai 1371 ; autel portatif pour 10 ans, le 22 juin 1373 et le 30 novembre 1373.

12. Exécuteur (1366-1375).

14. Propriétaire d'un hôtel *in carreria* Pignote (1365) où il habite.

¹⁴⁶⁰ Dioc. Comminges. Dép. Haute-Garonne, cant. Montréjeau.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 13323, 18212 (ex), 22748 (ex) ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S41 01453 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 1325, 5250 (ex), 17844 (ex), 17848 (ex), 18250 (ex), 18342 (ex), 20984 (ex), 24633, 24695, 31870 (ex), 35108 (ex), 37304 (ex), 40922 (ex), 40946 (ex).

Arch. dép. de Vaucluse, H Sainte-Catherine 5, fol. 18 ; G 715 fol. 51v. Bibl. d'Avignon, ms. 1251 n^o 17.

Procureur de :

1) Les abbés de Bonnefont (1364), de Saint-Volusien de Foix (1376), de Saint-Étienne du Mas-d'Azil (1362), de Saint-Sever-de-Rustan (1364-1366), de Sénanque (1379) et de Saint-Burkard de Würzburg (1377) ; les évêques d'Aire (1361), d'Angoulême (1366), de Comminges (1372-1375), de Couserans (1364-1366), de Lombez (1365-1374), de Pamiers (1366-1372), de Saintes (1366) et de Wüzburg (1377).

2) *Anthoni*us fils de *Paulus de Barretis de Urbe* (1370), *Ernestus dictus Perchauser* (1364), *Guillelmus de Podanasio* (1363) et *Henricus dictus Haunspeck* (1364).

3) *Jacobus Textoris* (...1370), l'abbé de Saint-Michel d'Anvers (...1372), Pierre cardinal-diacre de Sainte-Marie in Via lata (...1372), *Garcias Arnaldi* (...1372), l'abbesse du « Corps du Christ » de Naples (...1372), *Bertrandus de Vassinhaco* (...1373), l'abbesse de Saint-Mathieu de Strasbourg (...1374), *Johannes de Loberto* (...1375), le prévôt de Notre-Dame d'Erfurt (...1375).

Bernardus Cavalerii

Bernard Cavalier

1. ...1369-1383...

4. Chanoine régulier de Saint-Salvy d'Albi (jusque 1369) puis de Saint-Sernin de Toulouse et d'Auch (dans le courant de l'année 1374).

5. Étudiant à Toulouse en droit canon durant trois ans (1369).

6. Recommandation de l'abbé de Saint-Sernin de Toulouse (1369).

10. Priorat de Sarmazes¹⁴⁶¹, ...17 décembre 1369... ; aumônerie de Saint-Sernin de Toulouse, conférée le 17 décembre 1369, 1369...conflit avec le prévôt du monastère... 20 août 1372-24 mars 1374...17 août 1374 ; abbatiat de Serres¹⁴⁶², ...10 novembre 1375... ; priorat de Saint-Cyprien¹⁴⁶³, ...2 juin 1381...

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 26 avril 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 25671 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 893, 21621, 34396.

Procureur de :

1) Les abbés de Psalmodi (1379-1381) et de Saint-Sernin de Toulouse (1374-1375) ; l'évêque d'Orléans (1383).

→ Ne pas confondre avec le clerc du diocèse de Gérone, qui porte un nom semblable, pourvu d'un canonicat à Saint-Félix de Gérone, le 9 mars 1365.

Bernardus Ferrarii

Bernard Ferrière

1. ...1359-1366...

4. Moine cistercien de Valmagne.

Procureur de :

1) L'abbé de Valmagne (1359-1366).

Bernardus de Forcia

Bernard de La Force

1. ...1363-1374 ou 1375 (mort à Apt, au 11 janvier 1375).

¹⁴⁶¹ Dioc. Albi (dépend de Saint-Salvy d'Albi). Dép. Tarn, cant. Cordes, comm. Souel.

¹⁴⁶² Dioc. d'Auch. Dép. Gers, cant. Aignan, comm. Lupiac.

¹⁴⁶³ Dioc. Sarlat (dépend de Saint-Sernin de Toulouse). Dép. Dordogne, ch.-l. de cant.

2. La Force¹⁴⁶⁴ ? Diocèse Périgueux ?

4. Moine bénédictin de Sarlat.

10. Priorat de Saint-Léon à Belvez¹⁴⁶⁵, ...23 mars 1363... ; priorat de Saint-André de Cabeausse¹⁴⁶⁶, ...23 juin 1373-mort ; priorat de Saint-Paixent à Mothe-Montravel¹⁴⁶⁷, réservé à sa mort.

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 7 avril 1372.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 15702, 41467, 41472.

Procureur de :

1) L'archevêque de Bordeaux (1363-1373).

→ Ne pas confondre avec le personnage de même nom qui est prieur de Notre-Dame de Sérignan¹⁴⁶⁸ et qui est mort au 20 avril 1366.

Bernardus Foresii

Bernard Forèse

1. ...1364-1367...

4. Moine bénédictin de Saint-Michel de Pessan.

10. Hôtellerie (1364) et charge de sacriste (1366-1367) de Saint-Michel de Pessan.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Michel de Pessan (1364-1367).

Bernardus Maynardi de Castronovo

Bernard Maynard de Castelnau

1. ...1368-1376...

¹⁴⁶⁴ Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, ch.-l. de cant.

¹⁴⁶⁵ Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, ch.-l. de cant.

¹⁴⁶⁶ Dioc. Agen (dépend de La Grand-Sauve). Dép. Gironde, cant. et comm. Sainte-Foy-la-Grande.

¹⁴⁶⁷ Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, cant. Vélines.

¹⁴⁶⁸ Dioc. Béziers (dépend de Saint-Thibéry). Dép. Hérault, cant. Béziers.

2. Diocèse de Cahors. Castelnaud-Montratier¹⁴⁶⁹.
4. Clerc.
6. Familier de l'évêque de Sarlat (1372).
7. Serviteur pour la paneterie et la cire (1368) puis scribe du pape (1370-1376).
10. Canoniat et prébende à Sainte-Radegonde de Poitiers, réservés le 26 juin 1369, conférés le 4 janvier 1370, 1370-...21 avril 1371 ; expectative de bénéfice à la collation de l'évêque de Rodez, ...4 janvier 1370... ; canoniat et prébende à Angoulême, conférés le 21 avril 1371, 1371-5 juin 1375... ; archiprêtre de Saint-André¹⁴⁷⁰, ...21 avril 1371-...5 juin 1375 ; canoniat et prébende à Notre-Dame-en-Vaux de Châlons, conférés le 5 juin 1375.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, choix de son confesseur, trois conservateurs et juges pour 5 ans, le 21 avril 1372.
14. Propriétaire d'une vigne à Rivans (terroir).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 26827, 27023, 27504 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5605, 5607, 15862, 19181, 19993, 27274, 36921-36922 ; SCHÄFER : t. 6, p. 34.
Arch. B. du Rhône 56 H 1310, fol. 2v.

Procureur de :

1) L'évêque de Sarlat (1372-1376).

Bernardus de Planis

Bernard du Plan

1. ...1363...
2. Le Plan¹⁴⁷¹ ? Diocèse d'Uzès ?
6. Serviteur de l'abbé de Saint-Savin-de-Bigorre.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Savin-de-Bigorre (1363).

¹⁴⁶⁹ Dép. Lot, ch.-l. de cant.

¹⁴⁷⁰ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. Sarlat, comm. Alas-l'Évêque.

¹⁴⁷¹ Dioc. Uzès. Dép. Gard, cant. Aramon, comm. Montfrin.

→ Ce personnage est peut être à identifier avec l'un de ces trois individus qui portent le même nom :

- le barbier et familier du cardinal Raymond de Canilhac, qui possède un hôtel dans la livrée du cardinal Guillaume Court ;
- le clerc du diocèse de Vich, possédant des bénéfices dans les diocèses de Vich et de Gérone, à la date de 1363 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 2288) ;
- le prêtre qui tient l'église paroissiale de Montclar¹⁴⁷², au 18 décembre 1363 (*Suppliques d'Urbain V*, n° S41 00771).

Bernardus de Senaco (Sonaco de Sancto Manio)

Bernard de Sénac

1. ...1364-1376...
2. Sénac¹⁴⁷³ ? Diocèse d'Auch ?
4. Laïc.
7. Courrier du pape actif à partir du 7 mars 1364 jusqu'en 1376¹⁴⁷⁴.

SCHÄFER : t. 6, p. 28, 68, 107, 152, 174-175, 380, 401 ; KIRSCH, p. 190, 233.

Procureur de :

- 1) L'abbé de Berdouès (1369-1376) ; l'évêque de Lectoure (1376).

Bertoldus de Bajuli

Berthold de Bailleul

1. ...1362-1366...
2. Diocèse de Limoges.

¹⁴⁷² Dioc. Vabres. Dép. Aveyron, cant. Saint-Sernin-sur-Rance.

¹⁴⁷³ Dioc. Auch. Dép. Hautes-Pyrénées, cant. Rabastens-de-Bigorre.

¹⁴⁷⁴ *Bernardus de Senaco* apparaît souvent dans les registres des comptes de la Chambre apostolique : il se trouve envoyé à l'abbaye de La Chaise-Dieu pour y conduire un moine, en juillet 1364 ; il va porter au prince d'Orange des sommations, en septembre 1365 ; en juin 1366, il est envoyé avec une bulle auprès de l'évêque de Chichester ; il va enquêter sur l'existence de sociétés perverses, à Toulouse et à Bordeaux, en janvier et mars 1367 ; il participe à une expédition de 48 jours en Italie au début de l'année 1372, et effectue un service en mer, en octobre 1376.

4. Prêtre (1364).
5. Bachelier en lois (1362).
6. Camérier du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien (1362-1366).
10. Église paroissiale de Couvains¹⁴⁷⁵, ...24 novembre 1362-20 décembre 1364...21 janvier 1365 ; canonicat et prébende à Coutances, ...24 novembre 1362 (litige)-20 décembre 1364... ; canonicat et prébende à Évreux, ...24 novembre 1362-17 mars 1365... ; canonicat et prébende à Bayeux, réservés le 24 novembre 1362 ; *custodia* de Bayeux, conférée le 7 février 1363, confirmée le 16 février 1363 ; archidiaconat de Cotentin¹⁴⁷⁶, conféré le 20 décembre 1364 ; chambrière de Saint-Lô, ...14 octobre 1366...
11. Autel portatif et célébration de la messe avant le lever du jour, le 15 novembre 1364 ; trois conservateurs et juges pour 3 ans, le 13 novembre 1366.
12. Exécuteur (1362).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2174, 3515 (ex), 4762, 7227, 13010-13011, 13298, 13384, 14131, 19202 ; URBAIN V, *Suppliques*, n^{os} S36 02399, S37 01443, S37 01536.

Procureur de :

1) Les abbés d'Ahun (1366), de Saint-Pierre de Lesterps (1364-1366), de Notre-Dame de Montebourg (1366) et de Notre-Dame de Saint-Lô (1365-1366) ; l'évêque de Lisieux (1366).

2) *Geraldus de Polerio* (1362) et *Johannes Pontrella* (1362).

Bertrandus Alberti

Bertrand Aubert

1. ...1360-1363...
4. Clerc.
6. Familier de l'évêque de Digne (1363).
10. Priorat de Saint-André de Castellane¹⁴⁷⁷, ...3 juillet 1360... ; canonicat à Digne, ...20-21 décembre 1363...

¹⁴⁷⁵ Dioc. Bayeux. Dép. Manche, cant. Saint-Clair-sur-l'Elle.

¹⁴⁷⁶ Dioc. Coutances. Dép. Manche, pays de Coutances.

¹⁴⁷⁷ Dioc. Senez. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l. d'arr.

Procureur de :

1) Les évêques de Digne (1363) et de Senez (1360).

Bertrandus de Cassaneis

Bertrand de Cassagnes

1. ...1365-1375...

2. Cassagnes¹⁴⁷⁸ ? Diocèse Alet ? // Cassagnes-Begonhès¹⁴⁷⁹ ? Diocèse Rodez ?

4. Laïc, damoiseau (1365).

6. Familier (1365) et écuyer (1375) de l'évêque de Mirepoix.

Procureur de :

1) L'évêque de Mirepoix (1365-1375).

→ Ne pas confondre avec un clerc du diocèse de Rodez, de même nom, pourvu d'une expectative de bénéfice à la collation de l'évêque de Cahors, au 23 août 1363.

Bertrandus de Ladilha

Bertrand de Ladilhe

1. ...1371-1375...

4. Clerc, prêtre (1371).

6. Trésorier et chapelain du cardinal Pierre Flandrin (1375) ; trésorier de l'évêque de Viviers (1371-1372).

10. Église de Saint-Bonnet de Laval-Atger¹⁴⁸⁰, ...24 mars 1371... ; église paroissiale de Saint-Martin de Valgorge¹⁴⁸¹, réservée le 4 mars 1375 ; église Saint-Bonnet-de-Montauroux¹⁴⁸², ...4 mars 1375...

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 36633, 37576.

¹⁴⁷⁸ Dioc. Alet. Dép. Pyrénées-Orientales, cant. Latour-de-France.

¹⁴⁷⁹ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron, ch.-l. de cant.

¹⁴⁸⁰ Dioc. Mende. Dép. Lozère, cant. Grandrieu.

¹⁴⁸¹ Dioc. Viviers. Dép. Ardèche, ch.-l. de cant.

¹⁴⁸² Dioc. Viviers. Dép. Lozère, cant. Grandrieu.

Procureur de :

1) L'évêque de Viviers (1371-1374).

Bertrandus de Veyraco

Bertrand de Veyrac

1. ...1355-1377...
2. Diocèse de Limoges. Veyrac¹⁴⁸³ ?
3. Consanguin de Foulques Robert, prieur de Jussac¹⁴⁸⁴.
4. Laïc.

Suppliques d'Urbain V, n° S36 01033 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 29253, 40098 ; SCHÄFER : t. 3, p. 202, 234, 325, 362, 390, 440, 462, 485, 487, 529, 536-537, 596, 614-615, 654, 756, 758, 793 ; SCHÄFER : t. 6, p. 19, 25, 30, 70, 172, 449.

Procureur de :

1) Les abbés de Beaulieu-sur-Mémoire (1364-1366), de La Chaise-Dieu (1361), de La Grasse (1369), de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille (1377), de Saint-Pierre de Rebais (1355-1361), de Saint-Maixent (1368), de La Grande-Sauve (1367) et de Villemagne-l'Argentière (1373) ; l'évêque de Rodez (1361).

→ Ce nom est porté par un père et son fils aux fonctions curiales à peu près identiques. Même s'il est difficile de savoir auquel des deux se réfèrent les interventions à la Chambre, on peut sans doute établir la distinction suivante :

Le père :

1. ...1342-1366...
7. Damoiseau et écuyer (1342-1361), sergent d'armes (1352-1361) puis portier du pape (1362-1366).

¹⁴⁸³ Dioc. Limoges. Dép. Haute-Vienne, cant. Nieul.

¹⁴⁸⁴ Dioc. Saint-Flour. Dép. Cantal, ch.-l. de cant.

Le fils :

1. ...1365-1375...
7. Damoiseau et sergent d'armes du pape, reçu le 3 janvier 1365 puis écuyer du pape (1366).
8. Envoyé à Limoges pour l'achat de camps destinés à des gens d'armes (1375).

Procureur de :

- 2) *Eraclet de Miromonte* (1373).

Dionisius Villani de Rothomago

Denis Le Villain de Rouen

1. ...1362-mai 1410.
2. Diocèse et cité de Rouen.
3. Bourgeois ; frère de Michel et Richard ; parent de Jean Le Villain, receveur des aides pour la guerre en 1359.
4. Clerc.
5. Étudiant à Paris dans la nation de Normandie (1362-1363) ; maître ès arts (1362), bachelier en décrets (1371) et licencié en lois (1371).
6. Recommandation du cardinal Jean de Cros (1372).
7. Procureur en curie romaine (1372).
10. Bénéfice à la collation de Saint-Pierre de Jumièges, réservé le 28 novembre 1362 ; canonicat et prébende à Notre-Dame de Cassel¹⁴⁸⁵, réservés le 22 février 1363 ; canonicat et prébende à Calais, 1363... ; église paroissiale de Tourville-la-Chapelle¹⁴⁸⁶, ...27 janvier 1371-10 juillet 1373... ; canonicat et prébende à Rouen, réservés les 27 janvier 1371 et 1^{er} juin 1373, conférés le 10 juillet 1373, reçus le 2 août 1373, 1373-1410 ; église paroissiale de Tourny¹⁴⁸⁷, réservée le 14 septembre 1372 ; chapellenie de Courbevoie¹⁴⁸⁸, ...14 septembre 1362...
12. Exécuteur (1374).

¹⁴⁸⁵ Dioc. Thérouanne. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

¹⁴⁸⁶ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu.

¹⁴⁸⁷ Dioc. Rouen. Dép. Eure, cant. Ecos.

¹⁴⁸⁸ Dioc. Paris. Dép. Hauts-de-Seine, ch.-l. de cant.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2066, 3106 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 01530, S38 00220 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 9192, 18460, 28011, 28118, 28847, 31075 (ex) ; *Lettres de Grégoire XI (AVB)*, n^{os} 1767, 1834.

TABBAGH, *Diocèse de Rouen (Fasti)*, p. 169, n^o 322.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Étienne de Caen (1373) et de Saint-Victor-en-Caux (1372-1373).

2) *Ademarus Roberti* (1372).

Dominicus de Nanceyo

Dominique de Nancy

1. ...1362-1373...

2. Diocèse de Toul. Nancy.

4. Clerc.

7. Procureur en curie romaine (1366-1371).

14. Propriétaire d'une *logia* à la Poulasserie, paroisse Saint-Symphorien (1362-1366) ; voisin du portail des infirmières de Sainte-Catherine (1372-1373) ; courtisan de la paroisse Saint-Pierre dans le *Liber divisionis*.

Arch. dép. de Vaucluse, H Sainte-Catherine 54 ; *Collectoriae* n^o 349, fol. 68v et 124 ; *Reg. Avin.* n^o 204, fol. 443.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Symphorien de Metz (1366) et de Moyenmoutier (1363).

2) *Johannes de Deicustodia* (1364) et *Nicolaus de Roseto* (1371).

4) L'abbé de Saint-Blasius in Nigra Silva (1363), *Johannes Mayer von Orkundvald* (1363) et *Wolfram von Neuhausen* (1363).

Dominicus Pontii

Dominique Pons

1. ...1361-1377...
2. Diocèse et cité de Lérida.
4. Clerc.
5. Ancien étudiant en droit canonique (1363).
7. Procureur en curie romaine (1373).
8. Transmission de fonds de la Chambre (décembre 1376).
10. Vicariat de Saint-Thomas de Valence¹⁴⁸⁹, ...-...12 décembre 1362 ; charge de sacriste d'Huesca, ...1362-22 décembre 1363...25 février 1364 ; simple bénéfice sans charge d'âmes appelé *quartus* à Huesca et un autre à Barcelone, ...22 décembre 1363... ; canonicat et prébende à Huesca, ...22 décembre 1363... ; canonicat et prébende à Torres¹⁴⁹⁰, ...22 décembre 1363-...15 février 1364 ; canonicat, prébende et prévôté à Lérida¹⁴⁹¹, réservés le 22 décembre 1363 ; préchantrerie de Lérida, réservée le 22 décembre 1363, ...10 décembre 1366-6 décembre 1376... ; fondation du collège des douze pauvres clercs dit collège Notre-Dame à Lérida, ...19 février 1372... ; *quarta pars* des décimes de l'église paroissiale de Benavent¹⁴⁹², ...-...27 juillet 1373.
Fondation, il y a plus de sept ans, d'une chapellenie en l'honneur de la Vierge à Saint-Michel du lieu de Bonavarre, au diocèse de Lérida (1370).
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 8 novembre 1362 ; dispense de résidence pour deux ans, les 20 mai 1372 et 11 février 1375.
12. Exécuteur (1364-1371).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 199, 3180, 9302, 9960 (ex), 10491, 10507, 13500, 26720 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5232 (ex), 19566, 19728, 25041 (ex), 25302, 26488, 27018, 28774 (ex), 38300 ; KIRSCH, p. 210.

Procureur de :

1) Les abbés d'Ager (1362), de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech (1369), d'Estang (1371-1372), de Saint-Michel de Fluvia (1362-1372), de Gerri (1370), de Saint-

¹⁴⁸⁹ Dioc. Valence. Espagne.

¹⁴⁹⁰ Sardaigne.

¹⁴⁹¹ Dioc. Lérida. Espagne.

¹⁴⁹² Dioc. Lérida. Espagne.

Jean-Baptiste de La Pena (1373-1375), de Poblet (1363) et de Saint-Pierre de Rodas (1370) ; les évêques et archevêque de Barcelone (1361-1375), de Doglia (1364-1369), d'Elne (1372-1376), de Gérone (1370-1376), d'Huesca (1366-1372), de Lérida (1363), de Monreale (1363-1375), de Segorbe (1370), de Tortose (1366-1372), d'Urgel (1366-1376) et de Valence en Aragon (1370-1377).

2) *Arnaldus Ferrarii* (1369), *Arnaldus Zaporta* (1364), *Gispertus de Frigidavilla* (1364), *Nicolaus Rosselli* (1363), *Petrus Pontii* (1372) et *Raymundus de Anguera* (1363).

3) L'évêque de Tortose (...1373).

6) Les archevêque et évêque de Tarragone (1366) et de Torres (...1362).

Doynus de Remis

Doyn de Reims

1. ...1369-1377...

2. Diocèse et cité de Reims.

4. Clerc.

6. Procureur de l'évêque de Maillezais (1374).

7. Procureur en curie romaine (1371-1372).

10. Canoniat à Saint-Symphorien de Reims, ...21 octobre 1375...

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 33357.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Rémy de Reims (1373-1376), de Saint-Thierry de Reims (1369-1372) et de Saint-Maur-des-Fossés (1374) ; l'évêque de Castres (1377).

2) *Antonius Augusti de Cotolibero* (1371), *Balduinus Stephani* (1371), *Hertundus de Heyn* (1372), feu *Johannes Doyiller // Daillet* (1375), *Robertus Durandi* (1371) et *Thomas Muloti* (1375).

Durandus de Romanhato

Durand de Romagnat

1. ...1354-1377... (testament en 1377).
2. Diocèse de Rodez. Romagnat¹⁴⁹³ ?
3. Père de deux enfants : un fils Barthélémy et une fille Monoye mariée au changeur Guimet Abert.
4. Laïc marié à une certaine Vesiade.
6. Procureur de l'archevêque de Braga (1362).
7. Procureur en curie romaine (1354-1367).
8. Réception d'argent de l'Aumône de la Petite Fusterie pour un prisonnier (1363).
11. Autel portatif, le 28 octobre 1370.
14. Maison à Avignon voisine de celle de l'évêque de Pamiers, familier du pape, en la paroisse Saint-Pierre, établie rue Broquerie. Propriétaire d'un hôtel dans la livrée du cardinal Blanc (1352), d'un hôtel non localisé (1355). Demeure dans l'hôtel de Jean de Mazan en la livrée du cardinal Blanc (1357) puis dans la Petite Fusterie (1362) où il achète la directe d'un hôtel. Achat d'un hôtel et d'une mesure, en la paroisse Saint-Agricol, près de l'ancienne livrée du cardinal de Boulogne.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 5885, 26805 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 33669 ; SCHÄFER : t. 6, p. 97.

HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. 81, 234.

Procureur de :

- 1) **Les abbés de Notre-Dame de Pébrac (1363-1367) et de Saint-Seine-l'Abbaye (1367) ; les évêques de Couserans (1354), d'Orense (1355-1356) et de Vabres (1359).**
- 5) **L'archevêque de Braga (1365).**

Egidius de Cennaco

Égide de Cinney

1. ...1362-1375...

¹⁴⁹³ Dép. Puy-de-Dôme, cant. Clermont-Ferrand Sud.

2. Diocèse de Liège. Cinney¹⁴⁹⁴.
4. Clerc, prêtre (1362).
6. Recommandation du cardinal Gui de Boulogne (1362).
10. Église paroissiale de Bièvre¹⁴⁹⁵, ...19 novembre 1362... ; bénéfice à la collation de l'évêque de Liège, réservé le 19 novembre 1362 ; canonicat à Saint-Denis de Liège, ...14 avril 1374...

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 952 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S36 02140.

Procureur de :

1) L'archevêque d'Embrun (1373-1375).

Franciscus Perrini de Calcia

François Perrin de La Chaussée

1. ...1370-1376...
2. La Chaussée¹⁴⁹⁶ ? Diocèse de Metz ?
4. Clerc, prêtre (1370).
6. Familier du cardinal Jean Fabre ; familier du pape (1376).
7. *Gouvernator* (1370) puis scribe et *provisor* de la palefrenerie, à partir des 31 janvier et 31 mars 1373, très actif jusque 1376¹⁴⁹⁷.
9. Scribe du maître de la maréchallerie Pierre Placent.
10. Église paroissiale de Saint-Victor de Metz, ...9 août 1370... ; canonicat et prébende à Metz, réservés le 10 janvier 1371, ...21 mars 1372-2 janvier 1376... ; chapellenie à Metz, réservée le 21 mars 1372, ...17 mai 1373... ; canonicat et prébende à Saint-Sauveur de Metz, réservés le 28 janvier 1373, conférés le 17 mai 1373, 1373-2 janvier 1376... ; église

¹⁴⁹⁴ Dioc. Liège. Belgique.

¹⁴⁹⁵ Dioc. Liège. Belgique.

¹⁴⁹⁶ Dioc. Metz. Dép. Meuse, cant. Vigneulles.

¹⁴⁹⁷ *Franciscus Perrini de Calcia* déploie une très grande activité dans ses différentes fonctions entre septembre 1370 et novembre 1376. Il s'occupe de l'approvisionnement en chevaux, foin et avoine pour les différents voyages de la curie, notamment pour le trajet jusqu'à Marseille qui doit ensuite conduire Grégoire XI jusqu'à Rome, à l'automne 1376.

de Xirocourt¹⁴⁹⁸, ...-...2 janvier 1376 ; église paroissiale d'Hussange¹⁴⁹⁹, conférée le 2 janvier 1376.

13. Témoin lors de paiements de la Chambre à un portier (22 août 1373) et à un maître de l'eau (9 février 1374).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 13240, 18758, 25185, 37536-37537 ; SCHÄFER : t. 6, p. 280-281, 283, 288, 365, 382, 410, 423, 447, 476, 478, 503, 539, 548, 601, 603, 613, 656, 659, 671 ; KIRSCH, p. 172, 182, 185, 188, 191, 201.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Mihiel (1375) et de Saint-Narbor de Saint-Avold (1375-1376).

2) Johannes Zondach (1373), Walterus de Amantia (1372).

Galaubra de Panassato

Galaubre de Panassac

1. ...1358-1366...

2. Panassac¹⁵⁰⁰ ?

4. Laïc, chevalier.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^o 17429.

Procureur de :

1) Les abbés de Berdouès (1363-1365) et d'Escaledieu (1358).

Galhardus Carbonelli

Galhard Carbonelle

1. ...1362-1371... (mort au 1^{er} août 1374).

2. Diocèse de Rodez.

¹⁴⁹⁸ Dioc. Toul. Dép. Meurthe-et-Moselle, cant. Haroué.

¹⁴⁹⁹ Dioc. Metz. Dép. Moselle, cant. Cattenom, comm. Garsch.

¹⁵⁰⁰ Dioc. Auch. Dép. Gers, cant. Masseube.

4. Clerc.
5. *Sufficiens* en droit canon (1362) et licencié en théologie (1362).
6. Familier (1362-1371) et chapelain (à sa mort) du cardinal Gilles Aycelin de Montaigut.
7. Scribe du pape (1363-1365) et scribe des lettres apostoliques (à sa mort).
10. Église paroissiale de Saint-Hilaire-de-Soisai¹⁵⁰¹, ...20 novembre 1362... ; chapellenie de Perrières¹⁵⁰², ...20 novembre 1362... ; canonicat et prébende à Sainte-Walburge de Furnes¹⁵⁰³, réservés le 20 novembre 1362, ...11 janvier 1371... ; canonicat et prébende à Tournai, réservés le 11 janvier 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 7167 ; URBAIN V, *Lettres communes*, n° S36 02287 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 7669, 31356, 31419.

Procureur de :

- 1) Les abbés de Grâce-Dieu (1365) et de Notre-Dame de Moreilles (1364-1365) ; l'évêque de Sées (1363).
- 2) *Petrus Tire* (1364).

Garnerius Pinardi de Remis

Garnier Pinard de Reims

1. ...1361-1368...
2. Diocèse et cité de Reims.
4. Clerc.
7. Procureur en curie romaine (1362-1368).

Procureur de :

- 1) Les abbés de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres (1366), de Saint-Nicolas d'Herrières (1367), de Notre-Dame d'Ham (1361), de Saint-Magloire de Paris (1362-1366), de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont (1362) et de Saint-Médard de Soissons (1362).

¹⁵⁰¹ Dioc. Sées. Dép. Orne, cant. Pervençères, comm. La Perrière.

¹⁵⁰² Dioc. Sées. Dép. Calvados, cant. Morteaux-Couliboeuf.

¹⁵⁰³ Dioc. Thérouanne. Belgique, Flandre-Occidentale, ch.-l. d'arr.

2) *Garsias Sancii de Uvilcieta (1367), Johannes de Mandra (1368) et Nicolaus de Caburto (1368).*

Gaufridus de Assayo dictus Bersierre

Geoffroy d'Assé dit Bersierre

1. ...1359-1373...
2. Diocèse de Tours.
4. Clerc, prêtre (1363).
6. *Socius* (1359), *sigilliferus* (1359-1365), chapelain (1362) et familier (1364) de l'archevêque de Reims.
10. Église paroissiale de Montrichard¹⁵⁰⁴, ...-...8 novembre 1362 ; canonicat, prébende et chantrerie à Saint-Martin de Tours, réservés au 11 mars 1363 ; canonicat et prébende à Saint-Pierre de Mézières¹⁵⁰⁵, ...11 mars 1363... ; canonicat et prébende à Reims, ...-...10 mai 1373.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 1684 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S38 00555 ;
GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 20073.

Procureur de :

1) L'archevêque de Reims (1359-1365).

Georgius de Edua

Georges d'Autun

1. ...1363-1373...
2. Diocèse et cité d'Autun.
4. Moine bénédictin à Sainte-Marie de Sitria¹⁵⁰⁶, puis à Saint-Seine-l'Abbaye¹⁵⁰⁷ ; prêtre (1363).

¹⁵⁰⁴ Dioc. Tours. Dép. Loir-et-Cher, cant. et comm. Charleville-Mézières.

¹⁵⁰⁵ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, ch.-l.

¹⁵⁰⁶ Dioc. Nocera. Italie, Ombrie.

¹⁵⁰⁷ Dioc. Langres. Dép. Côte-d'Or, ch.-l. de cant.

10. Priorat bénédictin de Léry¹⁵⁰⁸, réservé le 21 mars 1363, ...15 mars 1364 (litige)... ; office de *forestarius* de Saint-Seine-l'Abbaye, ...24 mars 1367-1^{er} décembre 1371... ; bénéfice à la collation de l'abbé de Saint-Seine-l'Abbaye, réservé le 1^{er} décembre 1371 ; aumônerie de Saint-Seine-l'Abbaye, ...4 avril 1373...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 8344, 11417 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S38 00661 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 14969.

Procureur de :

1) Les abbés de Flavigny (1370) et de Saint-Seine-l'Abbaye (1367-1373).

Gerardus de Bellopodio

Géraud de Belpech

1. ...1352-1376...

2. Belpech¹⁵⁰⁹ ? Diocèse de Carcassonne ?

4. Laïc.

7. Sergent d'armes à partir du 2 mars 1352 (1352-1374) ; député à l'office de fourrier (1367).

13. Témoin lors de paiements de la Chambre à un huissier (31 mai 1367), à *Johannes Louterelli de Ulmonte* (26 juillet 1367), au serviteur d'un chapelain du pape (30 juillet 1367) et à un courrier du pape (6 août 1367).

SCHÄFER : t. 3, p. 486, 597, 615, 654, 758, 794 ; SCHÄFER : t. 6, p. 20, 72, 75, 111, 155, 182, 213, 282 ; KIRSCH, p. 13-14, 45-46, 49, 56.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 432.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Clairac (1370-1371) et de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont (1376).

5) *Petrus Boyssonis* (1367).

¹⁵⁰⁸ Dioc. Langres (dépend de Saint-Seine-l'Abbaye). Dép. Côte-d'Or, cant. Saint-Seine-l'Abbaye.

¹⁵⁰⁹ Dép. Aude, ch.-l. de cant.

Gerardus de Buxeriis

Gérard de Bussières

1. ...1364-1370...
2. Buxières-lès-Froncles¹⁵¹⁰ ? Buxières-lès-Clefmont¹⁵¹¹ ? Bussières-lès-Belmont¹⁵¹² ?
Diocèse de Langres ?
4. Moine cistercien profès de Clairvaux ; prêtre (1364).
7. Procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine (1363-1364).
10. Abbatiat de Trois-Fontaines¹⁵¹³, conféré le 11 décembre 1364, 1364-19 décembre 1369...27 mai 1370 ; abbatiat de Fontenay¹⁵¹⁴, conféré le 19 décembre 1369 ; abbatiat de Chéhéry¹⁵¹⁵, ...25 février 1366...
11. Faculté de concéder le tabellionage à deux clercs, le 28 décembre 1364.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 15314, 15694, 18330, 27654, 27708.

Procureur de :

1) Les abbés de Bonne-Fontaine-en-Thiérache (1364), de Clairvaux (1364), de La Ferté-sur-Grosne (1364), de Foigny (1364), de La Grâce-Dieu (1364), de Notre-Dame de Loos (1364), de Maizières (1364), de Morimond (1364) et de Vauluisant (1363).

Gerardus Fabri

Giraud Fabre

1. ...1352-1369 (mort *apud Sedem apostolicam*, au 14 juillet 1369).
2. Diocèse d'Uzès.
3. Frère de Raymond Fabre, clerc de Berrias¹⁵¹⁶.
4. Clerc.

¹⁵¹⁰ Dép. Haute-Marne, cant. Vignory.

¹⁵¹¹ Dép. Haute-Marne, cant. Clefmont.

¹⁵¹² Dép. Haute-Marne, cant. Fayl-Billot.

¹⁵¹³ Dioc. Châlons. Dép. Marne, cant. Thiéblemont.

¹⁵¹⁴ Dioc. Autun. Dép. Côte-d'Or, cant. Montbard, comm. Marmagne.

¹⁵¹⁵ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, cant. Grandpré, comm. Chatel-Chéhéry.

¹⁵¹⁶ Dioc. Uzès. Dép. Ardèche.

6. Au service du roi de Pologne (1360) ; familier et camérier du cardinal Guillaume de La Jugie (1369).
7. Scribe (1362-1368) et secrétaire (1363) du pape, lecteur de l'Audience des lettres contredites (1363-1365).
10. Église de Montgaillard¹⁵¹⁷, ...-...1352 ; église de Notre-Dame de Carsan¹⁵¹⁸, 1352-...16 février 1363 ; vicariat de Fabrezan¹⁵¹⁹, conféré le 16 février 1363, 1363-...18 avril 1365 ; office de sacriste de Sainte-Croix de Montélimar¹⁵²⁰, ...22 février 1363-...20 juillet 1365 ; église rurale de Saint-Hippolyte et Saint-Just de Villar-de-Fargues¹⁵²¹, conférée le 19 mars 1364, 1364-...15 novembre 1366 ; canonicat et prébende à Béziers, réservés au 27 octobre 1364 ; canonicat à Narbonne, ...15 novembre-11 décembre 1366... ; canonicat à Paris, ...15 novembre 1366...
11. Liberté de tester, le 15 janvier 1369.
12. Exécuteur (1364-1368).
14. Propriétaire avec son frère de deux maisons à Avignon non loin de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1194, 9385, 9945 (ex), 12469, 13421, 13557, 16028 (ex), 16086 (ex), 16429 (ex), 16467 (ex), 18402 (ex), 18807-18808, 18937 (ex), 18971 (ex), 18974 (ex), 19036 (ex)-19037, 19130 (ex), 20489-20490, 20509 (ex), 21130 (ex), 23360-23361, 23945, 25222 (ex) ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 00794, S38 00102, S41 01705, S42 00085, S42 00375, S43 00075 ; SCHÄFER : t. 6, p. 24, 74.

BAUMGARTEN, *Aus Kanzlei und Kammer*, p. 242 ; GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 320, 568 ; HAYEZ, *Une famille cardinalice*, p. 40 ; HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. XLIII, 61-62.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Jacques de Béziers (1362-1364), de Notre-Dame de Fontcaude (1363), de Notre-Dame de Quarante (1362-1366) et de Saint-Polycarpe (1363-1364) ; les évêques de Mitrovitsa (1368), d'Osma (1364-1366) et de Transylvanie (1368).

¹⁵¹⁷ Dioc. Narbonne. Dép. Aude, cant. Tuchan.

¹⁵¹⁸ Dioc. Uzès. Dép. Gard, cant. Pont-Saint-Esprit.

¹⁵¹⁹ Dioc. Narbonne. Dép. Aude, cant. Lézignan-Corbières.

¹⁵²⁰ Dioc. Valence. Dép. Drôme, ch.-l. de cant.

¹⁵²¹ Dioc. Narbonne. Dép. Aude, cant. et comm. Narbonne.

→ Ne pas confondre avec de nombreux autres personnages portant le même nom.

Gerardus de Sergiaco

Gérard de Sergy

1. ...1361-1367...
2. Diocèse de Soissons. Sergy¹⁵²² ?
4. Clerc.
6. Procureur de l'évêque de Maillezais (sous Urbain V).
7. Procureur en curie romaine (1364-1367).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 33357.

Procureur de :

1) Les abbés de Sainte-Madeleine de Châteaudun (1364), de Moultiers-Saint-Jean (1363-1367), de Sainte-Geneviève de Paris (1364-1366), de Saint-Victor de Paris (1362-1363), de Saint-Jouin-de-Marnes (1365), de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (1365-1367), de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons (1361-1366), de Saint-Médard de Soissons (1363-1367), de Saint-Philibert de Tournus (1364-1367) et de Notre-Dame de Valsery (1365) ; les évêques et archevêque de Bâle (1365-1366), de Besançon (1364-1367), et de Metz (1363-1365).

2) Arnaldus de Amelio (1366) et Zacharias de Amputeo (1364).

Gisbertus de Lur (Luro)

Gisbert de Lur

1. ...1353-1370 ou 1371 (mort *apud Sedem apostolicam*, au 13 juillet 1371).
4. Clerc, diacre (1362).
5. Chapelain et serviteur du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien (1366).
10. Canoniat et prébende à Saint-Avit-Senieur¹⁵²³, conférés le 14 juillet 1353, 1353-...22 décembre 1362 (jamais tenus) ; canoniat et prébende à Saint-Germain de

¹⁵²² Dép. Aisne, cant. Fère-en-Tardenois.

La Châtre¹⁵²⁴, ...18 novembre 1357-...6 janvier 1363 ; canonicat et prébende à Saint-Aphrodise de Béziers, ...13 décembre 1362-...7 février 1363 ; chapellenie perpétuelle à Carpentras, ...13 décembre 1362-16 février 1363... ; église paroissiale de Comprégnac¹⁵²⁵, ...13 décembre 1362-...4 août 1369 ; canonicat et prébende à Urgel, confirmés le 16 février 1363, 1363-23 décembre 1366... ; canonicat et prébende à Limoges, réservés le 16 novembre 1366, ...-mort ; archiprêtre de Lubersac, conféré le 16 novembre 1366, 1366-mort.

12. Exécuteur (1362).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 973 (ex), 1983, 2908 (ex), 6892, 6913, 18817, 19494, 20528, 23379 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00927, S36 01899, S37 00335, S37 01450 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 9429.

Procureur de :

1) Les abbés de La Grasse (1365-1366), de Saint-Pierre de Lesterps (1365-1368), de Saint-Augustin de Limoges (1365), de Saint-Martial de Limoges (1362-1370), de Saint-Martin de Limoges (1354-1365) et de Saint-Maixent (1370).

2) Guido de Malesicco (1363), Robertus de Razes (1363).

Godefridus de Gardape

Godefroi de Gardape

1. ...1362-1371... (mort *apud Sedem apostolicam*, au 4 novembre 1374).

4. Clerc.

7. Procureur en curie romaine (1364) et procureur général de l'ordre cistercien (1364).

10. Canonicat et prébende à Saint-Pierre et André de Paderborn¹⁵²⁶, ...1^{er} octobre 1361-11 novembre 1371...4 novembre 1374 ; canonicat et prébende à Soest¹⁵²⁷, concédés le 4 août 1362, confirmés le 8 novembre 1362, 1362-11 novembre 1371... ; chapellenie à

¹⁵²³ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. Beaumont.

¹⁵²⁴ Dioc. Bourges. Dép. Indre, ch.-l. d'arr.

¹⁵²⁵ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron, cant. Millau Ouest.

¹⁵²⁶ Dioc. Paderborn. Allemagne.

¹⁵²⁷ Allemagne.

Leverkusen¹⁵²⁸, ...8 novembre 1362-22 août 1363... ; canonicat et prébende *cum ferculo* à Saint-Severin de Cologne, ...8 novembre 1362-11 novembre 1371...4 novembre 1374 ; doyenné de Soest¹⁵²⁹, réservé le 9 janvier 1371, conféré le 11 novembre 1371 ; église d'obédience *in Sthedingen* à Soest, ...11 novembre 1371 (non tenu)...

13. Témoin lors de paiements de la Chambre à des familiers et officiers du pape (31 octobre 1373).

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 5816 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S40 00975 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°^{os} 6280, 31666, 34676, 37196 ; SCHÄFER : t. 6, p. 450.

Procureur de :

1) Les abbés de Bénisson-Dieu (1365), de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice (1366), de Cherlieu (1362-1366), de Clairvaux (1361-1362), de Saint-Pierre de Corbie (1361), de Dunes (1362-1366), de Foigny (1362-1363), du Gard (1361), d'Heilsbronn (1358-1365), de Longpont (1362), de Notre-Dame de Loos (1361), de Maizières (1362-1366), de Morimond (1363-1366), de Stafarda (1364), de Val-Roi (1364), de Valmagne (1367) et de Vauluisant (1361).

4) Les abbés de Bronnbach (1353), de Salem (1355) et de Schönthal (1353).

Guichardus de Sachinis

Guichard de Sachins

1. ...1362-1365...

2. Sachins¹⁵³⁰ ? Diocèse de Lyon ?

3. Né d'une noble race.

4. Clerc, prêtre (1364).

6. Conseiller du comte Amédée de Savoie (1365).

10. Canonicat et prébende à Embrun, ...17 septembre 1364 (litige)-...17 avril 1365 ; canonicat et portion à Mâcon, ...17 septembre 1364-17 avril 1365... ; bénéfice appelé *hebdomadaria* à Saint-Feliu-d'Avall¹⁵³¹, ...17 septembre 1364... ; canonicat et prébende à

¹⁵²⁸ Dioc. Cologne. Allemagne.

¹⁵²⁹ Dioc. Cologne. Allemagne.

¹⁵³⁰ Dioc. Lyon. Dép. Ain, comm. Vonnas, ancienne seigneurie.

¹⁵³¹ Dioc. Elne. Dép. Pyrénées-Orientales, cant. Millas.

Lyon, réservés le 17 septembre 1364, ...17 avril 1365... ; dignité, personnat, office ou administration à Lyon, réservés le 17 avril 1365.

12. Exécuteur (1362-1365).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1481 (ex), 7426 (ex), 12443, 13766 (ex), 14187 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S43 00065.

Procureur de :

1) L'évêque de Mâcon (1363-1364).

2) Girardus Arodi (1364).

6) L'évêque de Mâcon (1364).

Guidomarus Rollandi

Guidomar Rolland

1. ...1362-1371...

2. Diocèse de Tréguier.

4. Clerc, prêtre (1362).

5. Licencié *in utroque jure* (1362).

6. Chapelain et familier du cardinal Guillaume de La Jugie (1362).

10. Canoniat et prébende à Orléans (sans revenus), réservés au 19 novembre 1362 ; église paroissiale de Saffré¹⁵³², ...19 novembre 1362-...22 mars 1371 ; canoniat et prébende, dignité ou office (sauf dignité majeure) à Tréguier, réservés le 19 novembre 1362 ; trésorerie de Tréguier, ...22 mars 1371...

12. Exécuteur (1366-1371).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 4833, 18850 (ex) ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S36 02330 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5544, 12366 (ex).

HAYEZ, *Une famille cardinalice*, p. 40.

Procureur de :

1) Les évêques de Dol (1366) et de Tréguier (1364-1366).

¹⁵³² Dioc. Nantes. Dép. Loire-Atlantique, cant. Nozay.

Guillelmus Abaudi

Guillaume Abaud

1. ...1354-1368...
2. Diocèse de Saint-Brieuc.
4. Clerc, prêtre (1363).
5. Ancien étudiant de Guillaume Grimoard, bachelier en décrets (1363), bachelier (1366) et étudiant (1368) *in sacra pagina*.
7. Procureur en curie romaine (1360-1366).
10. Canoniat et prébende à Rennes, réservés le 25 février 1364, 1364-17 avril 1366 (non tenus car spoliation)... , confirmés le 29 novembre 1368 ; trésorerie à Rennes, ...17 avril 1366 (non tenus car spoliation)... ; archidiaconat de Rennes, confirmé le 29 novembre 1368 ; chapellenie perpétuelle à Saint-Michel de Saint-Brieuc, ...25 février 1364... ; église paroissiale de Saint-Martin d'Erbrée¹⁵³³, ...23 juin 1358-25 février 1364...1^{er} octobre 1364 ; canoniat et prébende à Saint-Guillaume de Saint-Brieuc, ...25 février 1364... ; église paroissiale de Pluduno¹⁵³⁴, conférée le 17 avril 1366, 1366-29 novembre 1368 (non tenue car litige)...
12. Exécuteur (1365).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9738, 10506, 14199 (ex), 16259, 24408 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 01149, S43 02040, S45 01211 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 27986, 27987.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Beaulieu [de Dinan] (1363-1365), de Bonneval [diocèse : Chartres] (1354), de Saint-Gildas-des-Bois (1359) et de Saint-Julien de Tours (1358-1365) ; les évêques et archevêque de Dol (1364-1365), de Rennes (1356-1366) et de Tours (1361-1363).

2) *Guillelmus de Mandon* (1365), *Matheus Amoureux* (1366) et *Robertus Sotin* (1365).

3) L'archevêque de Tours (...1362).

¹⁵³³ Dioc. Rennes. Dép. Ille-et-Vilaine, cant. Vitry-Est.

¹⁵³⁴ Dioc. Saint-Brieuc. Dép. Côtes-d'Armor, cant. Plancoët.

Guillelmus Ademarii

Guillaume Adémar

1. ...1353-1366...

4. Laïc, damoiseau.

6. Procureur, exécuteur testamentaire du cardinal Audoin Aubert (1364).

7. Maître de l'office de cire du pape, du 12 avril 1353 au 15 novembre 1362, sergent d'armes du pape (1357-1361), portier de la seconde porte, reçu le 15 novembre 1362 (1362-1366).

8. Envoyé par le pape en Auvergne (février 1357) et à Toulouse (août 1358) ; chargé du transport de la dépouille de Guillaume Aubert, neveu d'Innocent VI, de Châteauneuf à Villeneuve-lès-Avignon (juin 1362).

SCHÄFER : t. 3, p. 526, 530-531, 534, 550, 557, 589, 591, 643, 655, 758, 794, 698, 700, 702, 708, 720, 725, 763, 775-776, 790, 801, 811, 813-814, 820 ; SCHÄFER : t. 6, p. 19, 25, 39, 47, 72, 110.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 403, 407, 427 ; HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. 150.

Procureur de :

1) Les abbés de Sainte-Foy de Conques (1354-1364), de Saint-Michel de Gaillac (1364) et de Saint-Sernin de Toulouse (1365) ; l'évêque de Lectoure (1366).

2) *Raymundus de Rigaldo* (1366).

→ Ne pas confondre avec d'autres personnages portant le même nom, en particulier un prêtre du diocèse de Toulouse, un clerc du diocèse d'Uzès, un citoyen de Carcassonne et un hôtelier à Saint-Guillaume-du-Désert.

Guillelmus Amici

Guillaume Lamy

1. ...1347-1392...

4. Moine cistercien convers de Notre-Dame de Fontfroide.

6. Recommandation du cardinal Hugues Roger (1347) ; familier du pape Clément VII.

7. Aumônier de la Pignotte¹⁵³⁵, du 13 novembre 1347 au 23 mai 1369.
Bullateur¹⁵³⁶, reçu le 23 mai 1369 à Montefiascone et mentionné jusqu'au 20 octobre 1392 sous Urbain V, Grégoire XI et Clément VII.
8. Achats en vue de la cérémonie du Jeudi Saint (1382) ; prêt à la Chambre sur ses propres fonds (1379, 1381-1382) ; missions diplomatiques.
9. Personnages recommandés : *Johannes Rebocherii*, clerc du diocèse de Limoges (supplique datée de Fondi, le 22 novembre 1378).
11. Exemption de la juridiction des inquisiteurs, le 25 septembre 1373 et le 14 septembre 1382 ; exemption d'obéissance envers l'abbé de son monastère et acquittement de son vœu de pauvreté pour la durée de son service à la curie, le 25 septembre 1373 ; liberté de tester, le 13 avril 1374 ; choix de son confesseur et autel portatif, le 1^{er} mars 1375 ; droit de tester librement, le 15 septembre 1382.
13. Témoin lors de paiements de la Chambre à un bouteiller (7 juillet 1367) et à un palefrenier (9 juillet 1367).
14. Paiement d'un loyer pour l'hôtel de la bullerie aux héritiers de Hugo de Malespine, les 4 octobre 1375 et 20 septembre 1376.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 26951-26952, 36164, 39696 ; SCHÄFER : 3, p. 196, 492, 494, 703, 791, 795, 815, 817-818 ; SCHÄFER : t. 6, p. 24, 38, 74, 77, 110, 113, 118, 154, 156, 181, 186, 209, 255, 320, 323, 431, 480, 616, 619, 658 ; KIRSCH, p. 26, 30, 37-38, 48, 66.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 321, 354, 416 ; BAUMGARTEN, *Aus Kanzlei und Kammer*, p. 20-24, 40, 82-84, 310, *passim* (voir index, p. 383).

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Fontfroide (1358-1372), de Fossa Nuova (1377-1382), de Notre-Dame de Franquevaux (1387), de Saint-Anastase de Rome (1357-1358) et de Thoronet (1366-1382).

¹⁵³⁵ Sa charge d'aumônier de la Pignotte amène *Guillelmus Amici* à faire de nombreuses dépenses pour des achats de vin, de grains, de poissons et de toile et pour leur transport. Il visite également des hôpitaux (1363) et vient en aide à des étudiants envoyés à Bologne (juin 1364).

¹⁵³⁶ *Guillelmus Amici* exerce cette charge avec *Deodatus Botarelli* (30 avril 1367-1374) puis avec *Guillelmus Cavanacii* (août 1374-20 mai 1389...) bientôt remplacé par *Guillelmus Narbonesii* (nommé le 22 avril 1390), et enfin avec *Petrus Tardini*, (3 mai 1379...). Il est amené, dans l'exercice de sa charge, à effectuer de nombreux achats de plomb et de cire, entre 1371 et 1374. Il doit aussi s'acquitter du loyer de l'hôtel de la bulle (septembre 1373 et octobre 1374).

→ Ne pas confondre ce *Guillelmus Amici* avec le patriarche d'Alexandrie, mort le 9 juin 1360.

Guillelmus Arnaldi de Bessano

Guillaume Arnaud de Bessan

1. ...1363-1364...
4. Clerc, prêtre (1363).
6. Familier de l'évêque de Bazas (1363-1364).

Procureur de :

- 1) L'évêque de Bazas (1363-1364).

Guillelmus Baronis

Guillaume Baron

1. ...1355-1377...
2. Diocèse de Coutances.
4. Clerc, prêtre (1362).
5. Études en droit canonique durant plusieurs années (1363).
7. Abréviateur et scribe des lettres apostoliques pendant 15 ans (1355-1370), secrétaire du pape (1369-1374) et correcteur des lettres apostoliques (1370-1374) ; chapelain d'honneur (1370) ; examinateur au tabellionage apostolique.
9. Clerc : Pierre Sauvage (1376).
10. Église paroissiale de Surtainville¹⁵³⁷, ...1362 ; chapelle Saint-Éloi du Breuil¹⁵³⁸, ...12 juin 1363... ; église Saint-Germain-de-Varreville¹⁵³⁹, ...12 juin 1363, 1363-1368... ; canonicat et prébende à Coutances, conférés le 12 juin 1363, 1363-1371... ; canonicat et prébende à Saint-Donatien de Bruges¹⁵⁴⁰, conférés le 26 février 1366 ; canonicat et prébende à Rouen, conférés le 7 mars 1368, 1368-1370 ; canonicat et prébende à Bayeux, conférés le

¹⁵³⁷ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Les Pieux.

¹⁵³⁸ Dioc. Paris. Dép. Essonne, cant. Longjumeau, comm. Épinay-sur-Orge.

¹⁵³⁹ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Sainte-Mère-Église.

¹⁵⁴⁰ Dioc. Tournai. Belgique, Flandre-Occidentale, ch.-l.

16 octobre 1369, 1369-1377... ; chantrerie de Bayeux, conférée le 18 janvier 1370, 1370-1377...

11. Célébration de la messe avant le lever du jour et autel portatif, le 5 février 1364 ; liberté de tester, le 18 juillet 1366 ; trois conservateurs et juges pour trois ans, les 29 mars 1367 et 14 décembre 1370 ; dispense de résidence pour trois de ses familiers, le 25 juin 1371 ; indulgence plénière *in articulo mortis*, le 21 avril 1372.

12. Exécuteur (1362-1376).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1794, 2453, 10742-10743, 16192, 17246, 17696, 19309, 21079-21080, 21136, 21294, 22666, 24941, 25014, 25711, 27481-27482, 27579, 27847, *passim* ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 9844, 15883, *passim* ; SCHÄFER : t. 6, p. 37, 640, 656.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 297, 298, 318 ; TABBAGH, *Diocèse de Rouen (Fasti)*, p. 190, n^o 25.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Nicolas de Blanchelande (1363-1365) et de Sainte-Trinité de Lessay (1363-1364).

2) Johannes Galli (1374) et Johannes de Louda (1369).

→ Ne pas confondre avec le chanoine prébendé d'Angoulême, mort au 3 novembre 1375, qui porte le même nom.

Guillelmus Bernardi

Guillaume Bernard

1. ...1357-1371... (mort *extra curiam*, au 10 mai 1374).

4. Clerc.

7. Chapelain du pape (1366-mort).

10. Abbatiat séculier de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, ...1357-mort ; canonicat et prébende à Poitiers, ...1357-mort ; priorat de Saint-Denis de Vendargues¹⁵⁴¹, ...11 avril 1366... ; canonicat et prébende à Saint-Hilaire de Poitiers, ...11 avril 1366-mort ;

¹⁵⁴¹ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, cant. et comm. Nîmes.

hebdomade à Saint-Hilaire, ...24 avril 1366-...25 août 1371 ; canonicat et prébende à Sainte-Radegonde de Poitiers, réservés au 24 avril 1366.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 16269 ; *Suppliques d'Urbain V*, n°s S45 01151-S45 01152, S45 01298 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 6054, 30973, 30983, 31079.

Arch. Vat., *Collectoriae* n° 92, fol. 7-7v.

Procureur de :

1) L'abbé de Montierneuf de Poitiers (1366) ; l'évêque de Vannes (1363).

→ Il est difficile de savoir s'il s'agit du messenger de l'évêque de Barcelone qui a apporté des lettres sur un change au 6 juillet 1362 (SCHÄFER : t. 6, p. 14).

Guillelmus Brunelli de Argeyo

Guillaume Brunel d'Argey

1. ...(1367 ?)-1370-1376...

2. Diocèse d'Autun. Argey¹⁵⁴².

4. Clerc.

7. Notaire, en vertu du tabellionage apostolique conféré le 8 janvier 1370.

13. Témoin lors d'un paiement de la Chambre à *Johannes Rosseti de Martigniaco* (19 août 1367) ?

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 27418 ; KIRSCH, p. 81 ?

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Bénigne de Dijon (1374-1376) et de Saint-Rémy de Dijon (1374).

→ Ne pas confondre ce procureur avec d'autres personnages qui portent un nom identique, notamment :

• un chanoine prébendé de Brioude, attesté en 1371 ;

¹⁵⁴² Dioc. Autun. Dép. Côte-d'Or, comm. Sussey, hameau.

- un laïc marié du diocèse de Beauvais, attesté en 1371 ;
- un prêtre du diocèse d'Évreux, attesté en 1375.

Guillelmus Fabrigali

Guillaume Fabrigal

1. ...1365-1369...

4. Moine bénédictin de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon.

9. Pouvoir de l'abbé de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille¹⁵⁴³, pour conférer un priorat, au 8 octobre 1369.

10. Aumônerie de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon¹⁵⁴⁴, ...19 avril 1365-1369...

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 24831.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon (1365-1366) et de Saint-Théofroy de Monastier-sur-Gazeille (1365-1366).

→ Ne pas confondre avec le clerc du diocèse d'Uzès, attesté en 1372, qui porte le même nom.

Guillelmus Ferri

Guillaume Ferre

1. ...1365-1376...

Procureur de :

1) L'abbé de Notre-Dame des Châtelliers (1365-1376).

¹⁵⁴³ Dioc. Le Puy. Dép. Haute-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁵⁴⁴ Dioc. Avignon. Dép. Gard, ch.-l. de cant.

→ Ne pas confondre ce procureur avec deux autres individus qui ont un nom homonyme :

- un écuyer du diocèse de Saint-Malo, attesté en 1371 ;
- un laïc marié du diocèse de Barcelone, attesté en 1371.

Guillelmus Fulconis de Villabicheto

Guillaume Foulque de Villebichot

1. ...1362-1388...
2. Diocèse d'Autun. Villebichot¹⁵⁴⁵.
4. Clerc, sous-diacre (1362), diacre (1371).
5. Licencié ès arts (1362) ; bachelier (1362), lecteur durant 4 ans (1371) et licencié (1374) en lois ; auditeur de nombreuses années (1371) et bachelier (1374) en droit canon.
7. Procureur en curie romaine (1374-1387).
10. Canoniat et prébende à Saint-Denis de Vergy¹⁵⁴⁶, ...5 décembre 1362... ; église paroissiale de Saint-Martin d'Arcenant¹⁵⁴⁷, ...5 décembre 1362-...1370 ; canoniat et prébende à Saint-Paul de Liège, réservés le 5 décembre 1362, ...28 janvier 1371-27 janvier 1375... ; bénéfice simple à la collation de l'évêque de Liège, réservé le 28 janvier 1371 ; église paroissiale d'Heure-le-Romain¹⁵⁴⁸, conférée le 20 janvier 1374, 1374-27 janvier 1375... ; canoniat et prébende à Besançon, réservés le 28 septembre 1374, conférés le 27 janvier 1375.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 10 décembre 1371.
13. Témoin lors d'un paiement de la Chambre à deux marchands ou banquiers (20 juin 1374).

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 7358 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S37 00096 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 2674, 6012, 6854, 30790, 36546, 37557 ; SCHÄFER : t. 6, p. 531.

HOURS, *Diocèse de Besançon (Fasti)*, p. 114, n° 934.

¹⁵⁴⁵ Dioc. Autun. Dép. Côte-d'Or, cant. Nuits.

¹⁵⁴⁶ Dioc. Autun. Dép. Côte-d'Or, cant. Gevrey-Chambertin, comm. Reulle-Vergy.

¹⁵⁴⁷ Dioc. Autun. Dép. Côte-d'Or, cant. Nuits-Saint-Georges.

¹⁵⁴⁸ Dioc. Liège. Belgique.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Bénigne de Dijon (1381-1382), de Saint-Étienne de Dijon (1381-1387), de Notre-Dame de Faverney (1374-1375), de Saint-Pierre de Luxeuil (1382), de Moûtiers-Saint-Jean (1379-1381), de Saint-Benoît-sur-Loire (1382), de Saint-Savin-sur-Gartempe (1380), de Saint-Seine-l'Abbaye (1381) et de Saint-Sauveur de Vertus (1381) ; les évêques et archevêque d'Autun (1387), de Besançon (1372-1377), de Coutances (1386), de Nevers (1376-1383), de Tournai (1388) et de Viviers (1385).

5) *Georgius de Marchionibus de Carreto* (1373).

Guillelmus Glorie

Guillaume Gloire

1. ...1363-1373 ou 1374 (testament, passé devant le notaire rémois Nicolas Chardenier, le 10 juillet 1373, par lequel il choisit sépulture dans le cloître de la cathédrale Saint-Gervais de Lodève et institue de nombreux legs ; mort au 10 janvier 1374).
4. Clerc.
6. Familier de l'évêque de Nîmes (1364) ; familier et serviteur du trésorier de la Chambre (1363).
7. Gardien des parchemins de la trésorerie (juin 1363) ; serviteur à la Chambre apostolique (1366), ayant charge de *recipere, administrare et solvere pecunias Camere apostolice*.
9. Achat de toiles de Malines (février 1367) ; député pour recevoir la renonciation des palefreniers à leur office (mai 1367 et 1372).
10. Canoniat et prébende à Lodève, ...29 novembre 1362-1^{er} avril 1373...10 janvier 1374 ; archiprêtre de Lodève, ...29 janvier 1363-...10 janvier 1374 ; chapelle épiscopale de Lodève, ...-...28 mars 1364 ; église paroissiale de Conas¹⁵⁴⁹, ...28 mars 1364... ; priorat de Saint-Sixte-d'Avenas¹⁵⁵⁰, avec fruit des décimes, ...12 septembre 1366-17 janvier 1373... ; priorat de Saint-Maurice d'Arles¹⁵⁵¹, ...12 septembre 1366-...17 septembre 1366 ; église paroissiale de Saint-André-de-Cucules¹⁵⁵², conférée le 12 septembre 1366, 1366-...10 janvier 1374.
11. Dispense de résidence, le 29 janvier 1363.

¹⁵⁴⁹ Dioc. Agde. Dép. Hérault, cant. et comm. Pézenas.

¹⁵⁵⁰ Dioc. Lodève. Dép. Hérault, cant. et comm. Clermont-l'Hérault.

¹⁵⁵¹ Dioc. Arles. Dép. Bouches-du-Rhône, ch.-l. d'arr.

¹⁵⁵² Dioc. Maguelonne. Dép. Hérault, cant. Pignan, comm. Fabrègues.

12. Exécuteur (1362-1376).

13. Témoin lors de paiements de la Chambre à un scribe du pape (8 novembre 1364) et à *Johannes Rosseti de Martigniaco* (19 août 1367).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 3791 (ex), 4960, 9115 (ex), 9274 (ex), 9414, 13230 (ex), 16446, 16452, 17483 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 01065, S42 00444 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 4098 (ex), 25096-25099 (4 fois ex), 25643, 26356, 30727, 30730 ; SCHÄFER : t. 6, p. 86, 103, 109, 184, 189, 382, 390, 407, 410, 492, 605 ; KIRSCH, p. 8, 75, 81, 94.

Arch. Vat., *Instrumenta Miscellanea*, n^o 2784.

BAUMGARTEN, *Aus Kanzlei und Kammer*, p. 136.

Procureur de :

1) L'évêque de Nîmes (1363-1365).

2) Bochardus Bot (1365) et Matheus Boverii (1371).

5) Guillelmus Lanzeti (1365), Petrus Berengarii (1366) et Raymundus de Salayrono (1373).

Guillelmus Le Haier

Guillaume Le Haier

1. ...1364-1371...

4. Clerc, prêtre (1364).

5. Licencié en droit civil (1364) et canonique (1371).

6. Clerc du roi de France Charles V (1364).

10. Église paroissiale de Montabon¹⁵⁵³, ...11 décembre 1364-...26 avril 1365 ; chapellenie à Tours, ...11 décembre 1364... ; canonicat et prébende à Saint-Georges de Vendôme¹⁵⁵⁴, ...11 décembre 1364... ; canonicat et prébende à Saint-Martin de Tours, réservés le 11 décembre 1364, conférés le 23 février 1371 ; écolâtrerie à Saint-Martin de Tours, conférée le 11 décembre 1364, 1364-23 février 1371...

¹⁵⁵³ Dioc. Mans. Dép. Sarthe, cant. Château-du-Loir.

¹⁵⁵⁴ Dioc. Chartres. Dép. Loir-et-Cher, ch.-l. d'arr.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 13239, 13439 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 12980.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Martin de Marmoutier (1365) et de Notre-Dame de Vaas (1365).

Guillelmus de Manso

Guillaume du Mas

1. ...1361-1365...
2. Le Mas¹⁵⁵⁵ ? Diocèse de Nîmes ?
4. Moine cistercien de Sylvanès.
6. Familier de l'abbé de Sylvanès (1361).

Procureur de :

1) L'abbé de Sylvanès (1361-1365).

→ Ne pas confondre ce procureur avec deux autres personnages au nom identique :

- le familier et procureur du cardinal Pierre Roger de Beaufort, attesté en 1361-1371 ;
- le prêtre du diocèse de Nîmes attesté en 1364-1366.

Guillelmus Morini

Guillaume Morin

1. ...1361-1366...
4. Clerc, prêtre (1364).
6. Familier de l'abbé de Saint-Jouin-de-Marnes (1364).

¹⁵⁵⁵ Dioc. Gard. Nombreuses fermes et hameaux.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Bourg-Moyen à Blois (1361), de Saint-Laumer de Blois (1361-1366), de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche (1361) et de Saint-Jouin-de-Marnes (1364).

Guillelmus Noelleti

Guillaume Noellet

1. ...1361-4 juillet 1391 à Avignon.
2. Diocèse d'Angoulême.
3. *Germanus* de Pierre Roger de Beaufort, futur Grégoire XI.
4. Clerc.
5. Licencié (1362) et docteur (1366) *in utroque jure*.
6. Chapelain, auditeur et familier du cardinal Pierre Roger de Beaufort (1362-1364).
7. Avocat à la curie romaine (1364-1366) ; chapelain d'honneur du pape et auditeur de la Rote, reçu le 17 décembre 1365, devant qui de nombreuses causes sont portées (1365-1370) ; référendaire à la fin du pontificat d'Urbain V ; cardinal-diacre de Saint-Ange (1371), vicaire général au temporel.
8. Envoyé à Paris auprès du roi de France puis en Allemagne, Bohême, Hongrie, Grèce et Italie (1366-1367) ; chargé de rétablir la concorde entre Venise et les Este de Ferrare (octobre 1367) ; nonce en Italie (1370).
10. Archiprêtré de Chasseneuil¹⁵⁵⁶, 1352...-...(non tenu)...1362 ; préchantrerie de Valence, ...27 octobre 1361-4 avril 1364... ; canonicat et prébende à Angoulême, ...1362-...16 février 1363 (non tenu) ; canonicat et portion de prébende à Valence, ...19 novembre 1362-4 avril 1364... ; canonicat et prébende à Sainte-Walburge de Furnes¹⁵⁵⁷, ...19 novembre 1362-4 avril 1364... ; canonicat et prébende à Beauvais, ...19 novembre 1362-20 juillet 1364... ; canonicat de Senlis, ...11 janvier 1363... ; canonicat, prébende et archidiaconat à Chartres, réservés au 4 avril 1364, conférés le 19 octobre 1369 ; canonicat et prébende à Bayeux, conférés le 4 avril 1364, 1364-19 octobre 1369... ; chantrerie de Bayeux, conférée le 4 avril 1364, 1364-19 octobre 1369...18 janvier 1370.

¹⁵⁵⁶ Dioc. Angoulême. Dép. Charente, cant. Saint-Claud, comm. Chasseneuil-sur-Bonnieure.

¹⁵⁵⁷ Dioc. Thérouanne. Belgique, Flandre-Occidentale, ch.-l. d'arr.

15. Logé avec tous les officiers, à Saint-Blaise, là où se trouve la Pignotte, lors du retour de Grégoire XI à Rome.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 6930, 9185, 9424, 9427, 9488, 12343-12344, 12348, 17575, 20103, 22238, 23795, 25694, 25711, 26303, 26327, 26470, 26628, 26667, 26760, 26895, 26991, 27188, 27220 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 02464, S36 02489, S41 00759, S41 000846, S41 00882, S41 00974, S41 01517, S41 01803, S42 00541-S42 00542, S42 01234 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5277, 5412, 9537, 11410 ; SCHÄFER : t. 6, p. 30, 152, 253.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 145, 190, 195-196, 213, 218, 313, 353, 354-355, 572 ; BAUMGARTEN, *Aus Kanzlei und Kammer*, p. 60, 200, 223.

Procureur de :

1) Les évêques d'Arras (1368) et de Lisieux (1361-1364).

Guillelmus Quarrelli

Guillaume Quarrel

1. ...1362-1371...

4. Clerc, prêtre (1371).

10. Chapellenie à Cambrai, ...31 mars 1363-12 février 1371... ; canonicat et prébende à Notre-Dame d'Anvers¹⁵⁵⁸, ...12 février 1371... ; église paroissiale des Eawis¹⁵⁵⁹, ...12 février 1371... ; canonicat et prébende à Saint-Hermet de Renaix¹⁵⁶⁰, réservés le 12 février 1371.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 8228.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Aubert de Cambrai (1362-1364), de Saint-Sépulcre de Cambrai (1362-1364) et de Notre-Dame de Vaucelles (1364).

¹⁵⁵⁸ Dioc. Cambrai. Belgique, prov. Anvers, ch.-l.

¹⁵⁵⁹ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, cant. Bellencombre, comm. Les Grandes-Ventes.

¹⁵⁶⁰ Dioc. Cambrai. Belgique, prov. Flandre-Orientale, arr. Audenarde.

Guillelmus Rixendis

Guillaume Rixend

1. ...1365-1370...
4. Moine bénédictin de Vabres puis de Saint-Victor de Marseille.
5. Docteur en décrets (1367).
6. Vicaire de Bertrand de Châteauneuf, archevêque d'Embrun (1365) puis évêque de Viviers (1366-1368).
10. Office de cellérier à Vabres, auquel le priorat de Montpaon¹⁵⁶¹ est annexé, ...29 septembre 1366-18 août 1370... ; aumônerie de Saint-Victor de Marseille, réservée le 18 août 1370, avec transfert de Vabres à Saint-Victor de Marseille.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 27804, 27864 (?).

Procureur de :

- 1) Les évêque et archevêque de Viviers (1366-1368) et d'Embrun (1365).

Guillelmus de Sancto Oyno

Guillaume de Saint-Ouin

1. ...1363-1365...
4. Moine bénédictin de Saint-Ferme.
10. Office de sacriste de Saint-Ferme, ...15 décembre 1365...

Procureur de :

- 1) L'abbé de Saint-Ferme (1363-1365).

Guillelmus Thebardi

Guillaume Thebard

1. ...1363-1374...

¹⁵⁶¹ Dioc. Vabres. Dép. Aveyron, cant. Cornus, comm. Fondamente.

2. Diocèse du Mans.
4. Clerc, prêtre (1365).
6. Recommandation de Pierre de Cros, évêque de Saint-Papoul (1363) et du cardinal Jean de Blandiac (1365) ; vicaire général au spirituel de Pierre de Cros, archevêque de Bourges (1371-1374).
10. Église Sainte-Croix de Saint-Pourçain¹⁵⁶², ...14 mars 1363... ; chapellenies rurales de Saint-Nicolas et Lazare de Muzy¹⁵⁶³, ...14 mars 1363... ; canonicat et prébende à Sainte-Radegonde de Poitiers, réservés le 14 mars 1363 ; église paroissiale de La Pomarède¹⁵⁶⁴, ...25 juillet 1365... ; canonicat et prébende à Orléans, conférés le 25 juillet 1365 ; église paroissiale d'Issy-l'Évêque¹⁵⁶⁵, ...14 février 1371... ; archiprêtré de Bourbon-Lancy¹⁵⁶⁶, ...14 février 1371... ; canonicat et prébende à Bourges, conférés le 14 février 1371 ; archidiaconat de Bourbon-l'Archambault¹⁵⁶⁷, conféré le 14 février 1371, 1371-14 juillet 1374... ; canonicat et prébende à Saint-Outrille-du-Château de Bourges, ...14 juillet 1374... ; archidiaconat de Bourges, conféré le 14 juillet 1374 ; canonicat et prébende à Saint-Silvain de Levroux¹⁵⁶⁸, ...12 septembre 1374 (litige)... ; vicariat à Saint-Pierre-le-Guillard de Bourges, ...12 septembre 1374...
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 11 mars 1371.
12. Exécuteur (1371).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 7668, 13575, 13774 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S38 00596, S43 01291 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 396, 5438, 6544, 7599 (ex), 26334, 31261, 31264, 34025.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre et Paul de Déols (1365) ; l'évêque de Saint-Papoul (1365).

2) Johannes Quinaudi senior (1375).

¹⁵⁶² Dioc. Clermont. Dép. Allier, cant. et comm. Saint-Pourçain-sur-Sioule, ou cant. Dompierre-sur-Besbre, comm. Saint-Pourçain-sur-Besbre.

¹⁵⁶³ Dioc. Évreux. Dép. Eure, cant. Nonancourt.

¹⁵⁶⁴ Dioc. Saint-Papoul. Dép. Aude, cant. Castelnaudary-Nord.

¹⁵⁶⁵ Dioc. Autun. Dép. Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁵⁶⁶ Dioc. Autun. Dép. Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁵⁶⁷ Dioc. Bourges. Dép. Allier, ch.-l. de cant.

¹⁵⁶⁸ Dioc. Bourges. Dép. Indre, ch.-l. de cant.

Helias Servientis

Élie Sergent

1. ...1363-1387 (avant le 22 mars).
2. Diocèse de Sarlat.
3. Parent du cardinal Pierre Itier.
4. Clerc, prêtre (1364).
6. Camérier des cardinaux Pierre Itier (1363-1366) et Jean de Cros (1374-1375) ; exécuteur testamentaire de l'archevêque de Nicosie (1376).
10. Archiprêtre rural de Bouniargues¹⁵⁶⁹, ...-...29 décembre 1363 ; église sans charge d'âmes de Montcany¹⁵⁷⁰, ...24 janvier 1364-...29 janvier 1364 ; canonicat et prébende à Saint-Avit-Senieur¹⁵⁷¹, ...24 janvier 1364-13 mars 1364... ; canonicat et prébende à Notre-Dame de Capdrot¹⁵⁷², ...24 janvier 1364-13 mars 1364...25 mars 1364 ; canonicat et prébende à Saint-Front de Périgueux, conférés le 24 janvier 1364, 1364-26 janvier 1375... ; canonicat, prébende et archidiaconat à Périgueux, conférés le 24 janvier 1364, 1364-28 février 1375... ; canonicat et prébende à Agde, conférés le 26 janvier 1375 ; évêché de Périgueux, 1385-1387.
11. Autel portatif, célébration de la messe avant le lever du jour, le 14 novembre 1365 ; célébration de la messe dans les lieux frappés d'interdit, le 7 octobre 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9198, 9407, 9837, 10417, 12167, 14247-14248 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S41 01275, S41 01347, S42 00263-S42 00264, S42 00426-S42 00427 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 10784, 41102 ; SCHÄFER : t. 6, p. 629.

WILLIMAN, *The right of spoil*, p. 98, n^o 268.

Procureur de :

- 1) L'abbé de Cadouin (1363) ; les archevêques et évêques de Bordeaux (1365-1366), de Nicosie (1366), de Sarlat (1363-1364) et de Spolète (1373-1375).**
- 2) Helias Ortici (1371) et Petrus Johannis (1374).**

¹⁵⁶⁹ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. et comm. Issigeac.

¹⁵⁷⁰ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. et comm. Beaumont.

¹⁵⁷¹ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. Beaumont.

¹⁵⁷² Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. et comm. Monpazier.

Helias de Vodro (Vodronio ou Vodron)

Élie de Vodron

1. ...1352-1388 (mort au 5 août 1388).
4. Clerc, prêtre (1365).
6. Chapelain ou *socius* du cardinal Hugues Roger (1352).
7. Clerc du collège des cardinaux¹⁵⁷³ (1362-1370) ; clerc de la Chambre apostolique, nommé le 7 février 1371 et mentionné jusqu'en 1376 ; chapelain d'honneur et notaire apostolique, nommé le 8 février 1371 ; gérant de la trésorerie du Saint-Siège en 1376.
8. Procureur du pape pour faire l'achat d'un domaine dans le diocèse du Puy (novembre 1371) ; envoyé comme *nuntius apostolicus*, pour la levée, avec l'aide de collecteurs et de sous-collecteurs, d'une décime d'un an, en faveur de la lutte contre les Visconti, sur les revenus des églises en Allemagne, Hongrie, Bohême, Pologne, Suède, Danemark, Norvège et Frise (avril 1372-septembre 1373) ; chargé de préparer le séjour de Grégoire XI au château de l'Étoile [Drôme] (mars 1374) ; envoyé à Pérouse pour s'occuper du retour de Grégoire XI (septembre 1375).
9. Chapelain et familier : Jean de Taffiris (1374).
10. Office de sacriste de Riez et écolâtrerie de Saint-Martin de Tours, conférés le 23 janvier 1358 ; canonicat à Fréjus, ...27 juin 1363-22 juin 1365... ; chantrerie à Saintes, ...7 août 1364-13 avril 1375... ; canonicat et prébende à Béziers, conférés *motu proprio* le 23 juillet 1374 ; archidiaconat de Lunas¹⁵⁷⁴, conféré *motu proprio* le 23 juillet 1374 ; archidiaconat de Bourges, ...-...14 mai 1376 ; évêché de Catane, nommé le 14 mai 1376.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, autel portatif, choix de son confesseur, célébration de la messe avant le lever du jour, le 30 octobre 1365.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 12995, 13073-13074, 15257, 15478 (ex) ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 31297, 36482 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres secrètes et curiales relatives à la France*, n^{os} 462, 668, 1162, 1188, 1851, 2575, 2588, 2621, 2638, 2711, 3672, 3780, 3920, 3923 ; MOLHER : t. 5, p. 309, 606 ; SCHÄFER : t. 6, p. 353, 360, 366, 378, 383, 414, 442, 424, 478, 495, 506, 510, 560, 570, 575, 598, 622, 655.

BAIX, *Notes sur les clercs de la Chambre apostolique*, p. 43-45 ; BAUMGARTEN, *Aus Kanzlei und Kammer*, p. 55, 58-60, 63 ; GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 281, 285-286.

¹⁵⁷³ Il est notamment chargé de la répartition des livrées des cardinaux à Rome, en septembre 1367.

¹⁵⁷⁴ Dioc. Béziers. Dép. Hérault, ch.-l. de cant.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Augustin de Limoges (1364) et de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély (1365) ; les archevêque et évêques de Capoue (1363), de Limoges (1366), de Paris (1370), de Périgueux (1367-1371), de Rodez (1366), de Saint-Papoul (1370) et de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1370).

2) *Armandus de Langiaco* (1363) et *Petrus Constantii* (1366).

Henricus Gelu de Marvilla

Henri Gelu de Marville

1. ...1363-1372...

2. Diocèse de Trèves. Marville¹⁵⁷⁵.

4. Clerc ; marié à Ydronne.

7. Procureur en curie romaine (1368).

10. Bénéfice au diocèse de Trèves à la collation de l'abbé de Châtillon-l'Abbaye¹⁵⁷⁶, réservé au 9 juin 1363 ; église paroissiale de Marville¹⁵⁷⁷, réservée le 14 novembre 1363.

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 10 mai 1372.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 9074 ; *Suppliques d'Urbain V*, n°s S39 00916, S40 00553, S40 01006, S41 00217 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 16095.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierremont (1364-1367) ; l'évêque de Bâle (1368).

2) L'abbé de Saint-Pierre de Senones (1368).

Henricus Medici de Sancto Martino

Henri Le médecin de Saint-Martin

1. ...1363-1371...

2. Diocèse de Toul.

¹⁵⁷⁵ Dép. Meuse, cant. Montmédy.

¹⁵⁷⁶ Dioc. Verdun. Dép. Meuse, cant. Spincourt, comm. Pillon.

¹⁵⁷⁷ Dioc. Trèves. Dép. Meuse, cant. Montmédy.

3. *Germanus* de Gérard de Dainville, évêque d'Arras.

4. Clerc.

10. Personnat de Mametz¹⁵⁷⁸, réservé le 17 janvier 1363, ...6 février 1371-9 mars 1371... ;
église de Notre-Dame d'Esquerchin¹⁵⁷⁹, réservée le 6 février 1371.

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 9 mars 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 3229 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S37 00670 ;
GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 384, 7150.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Nicolas d'Arrouaise (1364-1367), de Notre-Dame d'Ham (1364-1367), de Mont-Saint-Quentin (1365-1366), de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine (1365), de Saint-Quentin-en-l'Île (1365-1367), de Sainte-Colombe-lès-Sens (1370), de Saint-Prix de Saint-Quentin (1365) et de Saint-Rémy de Sens (1370) ; les évêques d'Arras (1366-1367), de Beauvais (1371) et de Thérouanne (1370).

→ Il est difficile de savoir si ce procureur doit être identifié avec le clerc et maître de la confrérie de Saint-Nicolas d'Ham¹⁵⁸⁰, recevant licence d'instituer une chapellenie à Saint-Pierre d'Ham, le 12 avril 1364 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 11465).

Hugo de Fraxino

Hugues de Frêche

1. ...1371-1379...

2. Frêche¹⁵⁸¹, diocèse d'Aire ? ou Fraisse-sur-Agout¹⁵⁸², diocèse de Saint-Pons-de-Thomières ?

4. Moine profès clunisien de Moissac¹⁵⁸³.

10. Priorat de Saint-Rustice¹⁵⁸⁴, réservé le 9 janvier 1371, ...20 janvier 1375 (litige)... ; office de *custodia privilegiorum*, ...20 janvier 1375... ; office de réfectoier de Moissac, réservé

¹⁵⁷⁸ Dioc. Amiens. Dép. Somme, cant. Albert.

¹⁵⁷⁹ Dioc. Arras. Dép. Nord, cant. Douai-Sud-Ouest.

¹⁵⁸⁰ Dioc. Noyon. Dép. Somme, ch.-l. de cant.

¹⁵⁸¹ Dioc. Aire. Dép. Landes, cant. Villeneuve-de-Marsan.

¹⁵⁸² Dioc. Saint-Pons-de-Thomières. Dép. Hérault, cant. La Salvetat-sur-Agou.

¹⁵⁸³ Dioc. Cahors. Dép. Tarn-et-Garonne, ch.-l. d'arr.

le 20 janvier 1375, ...25 août 1375... ; priorat d'Hautvillers¹⁵⁸⁵, avec transfert de Moissac à Mas-Garnier, réservé le 25 août 1375.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 29302, 41477, 41596.

Procureur de :

1) L'évêque de Couserans (1372-1379).

→ Ne pas confondre ce procureur avec un prêtre, sous-collecteur et chanoine de Langres de même nom.

Hugo Gaufridi

Hugues Geoffroy

1. ...1359-1381...

4. Prêtre (1362).

6. Chapelain et familier du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien (1362) ; chapelain (1372) et camérier (1372-1381) du cardinal Guillaume Noellet.

10. Église paroissiale de Gramond¹⁵⁸⁶, ...12 novembre 1362... ; canonicat et prébende à Dax, conférés le 12 novembre 1362, 1362-30 avril 1374... ; canonicat et prébende à Angoulême, réservés le 20 avril 1372, conférés le 26 octobre 1372, 1372-28 avril 1374... ; église paroissiale de Reillane¹⁵⁸⁷, ...26 octobre 1372-28 avril 1374... ; église rurale de Saint-Siffrein du Couvent¹⁵⁸⁸, réservée le 26 avril 1374, conférée le 28 avril 1374.

11. Trois conservateurs et juges pour trois ans, le 8 juillet 1373 ; autel portatif pour 10 ans, le 30 janvier 1374 ; liberté de tester, le 30 avril 1374.

12. Exécuteur (1371).

¹⁵⁸⁴ Dioc. Toulouse (dépend de Moissac). Dép. Haute-Garonne, cant. Fronton.

¹⁵⁸⁵ Dioc. Condom (dépend de Mas-Garnier). Dép. Tarn.

¹⁵⁸⁶ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron, cant. Sauveterre-d'Aveyron.

¹⁵⁸⁷ Dioc. Dax. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l. de cant.

¹⁵⁸⁸ Dioc. Aix. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Reillanne.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 7862 ; *Suppliques d'Urbain V*, n°s S36 00075, S36 00018 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 12724 (ex), 14068 (ex), 15045 (ex)-15046 (ex), 22460, 26069, 30498, 30960, 33275.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Amant-de-Boixe (1359-1381) et de Saint-Michel-en-l'Herm (1376) ; les évêques d'Angoulême (1375-1376) et de Cesena (1375).

2) Johannes Gaufridi (1376) et Johannes Mota (1369).

→ Il est difficile de savoir si c'est lui qui, doyen de Clermont, est procureur de l'abbé de Saint-Rémy de Sens, le 4 mars 1391 (Registre des *Obligationes-Solutiones* n° 44, fol. 22v).

Hugo Lamberti

Hugues Lambert

1. ...1362-1375...

4. Moine bénédictin de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice.

6. Recommandation de l'abbé de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice (1362).

10. Priorat de Notre-Dame de Gattières¹⁵⁸⁹ (sans charge d'âmes), reçu par collation le 16 janvier 1362, conféré le 15 novembre 1362 ; priorat de Sainte-Réparate de Nice¹⁵⁹⁰ (avec charge d'âmes), reçu par collation le 16 janvier 1362, conféré le 15 novembre 1362, 1362-28 juillet 1375...

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 8214 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S36 00051.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pons-de-Cimiez à Nice (1374-1375).

¹⁵⁸⁹ Dioc. Vence. Dép. Alpes-Maritimes, cant. Carros.

¹⁵⁹⁰ Dioc. Nice. Dép. Alpes-Maritimes, ch.-l.

Hugo de Molendino

Hugues des Moulins

1. ...1364-1377...

4. Laïc, époux de Marguerite Arnaude.

5. *Jurispertus*.

7. Procureur en curie romaine (1364-1374).

14. Propriétaire près de Sainte-Catherine (1367), acquisition de l'hôtel de l'Ange, rue de la Grande Fusterie, qui appartenait à sa belle-mère *Guillelma Lauzarie* ; propriétaire d'un parc au voisinage d'une terre du monastère Sainte-Catherine d'Avignon (1374) ; achats à Avignon après le départ de Grégoire XI en 1376 ; courtisan de la paroisse Saint-Symphorien dans le *Liber divisionis* ; propriétaire d'un hôtel et d'une boutique rue Pelharie ; acquiert un hôtel dans les grandes lices confisquées aux Florentins (1377).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 33715.

Arch. Vat., *Reg. Avin.* n° 204, fol. 453v ; *Int. Exit.* n° 347, fol. 95. Arch. dép. de Vaucluse, H Sainte-Catherine 52 et 53 ; G 4 fol. 35.

GUILLELMAIN, *La cour pontificale*, p. 609.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Martin d'Autun (1366), de Saint-Pierre de Sauve (1360) et de Saint-Symphorien de Thiers (1364-1366).

2) *Raymundus de Murato* (1364).

→ Ce personnage ne doit pas être confondu avec le clerc de même nom qui a abandonné ses canonicat et prébende à Saint-Genest de Thiers¹⁵⁹¹, par suite de son mariage, au 14 novembre 1362, ni avec un prêtre du diocèse de Poitiers attesté en 1366 (URBAIN V, *Lettres communes*, n°^{os} 1718, 17687).

¹⁵⁹¹ Dioc. Clermont. Dép. Puy-de-Dôme, ch.-l. d'arr.

Hugo Radulphi

Hugues Raoul

1. ...1373-1374...

4. Clerc.

6. Familier (1373) et chapelain (1374) de l'évêque de Viviers.

Procureur de :

1) L'évêque de Viviers (1373-1374).

Jacobus Golferii

Jacques Golfier

1. ...1358-1376...

2. Diocèse de Rodez.

4. Clerc, prêtre (1371).

6. Familier (1358) et chapelain (1365-1367) de Gaffredus de Veyrols, évêque de Carcassonne (1357-1361) puis archevêque de Toulouse (1361-1376) ; chapelain de l'évêque de Castres (1367).

7. Longtemps au service d'Urbain V et de la Chambre apostolique (1371) ; maître d'hôtel du trésorier (1370).

8. Prêt consenti au nom de la Chambre à six moines étudiants (avril 1370) ; provisions pour les chevaux (novembre 1369) ; provision de grains pour l'hôtel du palais (novembre 1370).

9. Serviteur : *Petrus de Porta* (1369).

10. Églises rurales de Saint-Paul de Campan¹⁵⁹² et de Lesponne¹⁵⁹³, ...23 mars-22 juin 1363... ; église rurale d'*Artigiafirmaco*¹⁵⁹⁴, ...23 mars 1363-6 janvier 1371... ; église de Fourquevaux¹⁵⁹⁵, concédée par collation ordinaire, confirmée le 23 mars 1363, 1363-29 janvier 1371... ; canonicat et prébende à Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban, réservés le 24 juin 1369 et conférés le 6 janvier 1371 ; doyenné de Saint-Étienne-de-

¹⁵⁹² Dioc. Tarbes. Dép. Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant.

¹⁵⁹³ Dioc. Tarbes. Dép. Hautes-Pyrénées, arr. et comm. Bagnères-de-Bigorre.

¹⁵⁹⁴ Dioc. Tarbes. Non identifiable.

¹⁵⁹⁵ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Montgiscard.

Tescou à Montauban, réservé le 24 juin 1369, conféré le 6 janvier 1371, 1371-29 avril 1374...

13. Témoin lors d'un paiement de la Chambre à un aumônier du pape (29 avril 1374).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2162, 3396 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S38 01835, S39 01469, S39 01853 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5302, 5393 ; SCHÄFER : t. 6, p. 259, 272, 284, 343, 548.

Procureur de :

1) Les évêques et archevêque de Carcassonne (1358), de Castres (1367) et de Toulouse (1365-1367).

Jacobus Textoris

Jacques Tessier

1. ...1362-1376...

2. Diocèse de Narbonne.

4. Clerc, prêtre (1366).

6. Chapelain et camérier du cardinal Francesco Tebaldeschi (1371-1374).

10. Église paroissiale des Cathelières¹⁵⁹⁶, ...17 août 1363... ; église rurale de Notre-Dame de Ville-Vieille¹⁵⁹⁷, ...17 août 1363 (litige)-14 avril 1374... ; canonicat et prébende à Digne, ...17 août 1366-14 avril 1374... ; église paroissiale de Beaumont-de-Pertuis¹⁵⁹⁸, ...11 janvier 1371-14 avril 1374... ; bénéfice à la collation de l'évêque de Carcassonne, réservé le 11 janvier 1371 ; priorat séculier de Grèzes¹⁵⁹⁹, confirmé le 14 avril 1374.

11. Trois conservateurs et juges pour trois ans, le 25 octobre 1371.

12. Exécuteur (1372).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 24332, 27191 ; URBAIN V, *Supplique*, n^o S46 00951 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 6495, 9050, 22605 (ex), 33763.

¹⁵⁹⁶ Dioc. Digne. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, cant. Digne, comm. Mallemoisson.

¹⁵⁹⁷ Dioc. Aix. Dép. Bouches-du-Rhône, cant. Peyrolles, comm. Jouques.

¹⁵⁹⁸ Dioc. Aix. Dép. Vaucluse, cant. Pertuis.

¹⁵⁹⁹ Dioc. Carcassonne. Dép. Aude, cant. et comm. Carcassonne.

Procureur de :

1) Les archevêque et évêque d'Aix (1362-1364) et de Digne (1376).

→ Ne pas confondre avec un clerc de même nom qui est chanoine prébendé de Saint-Pierre de Clermont, en 1372.

Jacobus Vercherii

Jacques Verchier

1. ...1374-1382...

2. Diocèse d'Autun.

4. Clerc.

6. Familier de *Johannes Rosseti de Martigniaco* (1375).

8. Réception à la Chambre d'un instrument de reconnaissance de paiement fait au cuisinier du pape (juillet 1374) ; établissement de l'état des dépenses pour *Johannes Rosseti de Martigniaco* sur le transport de la dépouille de l'archevêque de Nicosie, à Pont-de-Sorgues et à Avignon (octobre 1375).

13. Témoin lors de paiements de la Chambre, les 30 mai et 27 juillet 1374.

SCHÄFER : t. 6, p. 510, 533, 540, 559, 576.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre d'Hasnon (1375), de Saint-Pierre de Montieramey (1376) et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes (1382).

5) *Johannes Rosseti de Martigniaco* (1374).

Johannes de Albespino

1. ...1367-1372...

2. Diocèse de Castres.

4. Laïc.

7. Marchand et changeur d'Avignon : transmission d'argent.

14. Propriétaire rue de la Draperie.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Étienne du Mas-d'Azil (1370) ; les évêques de Castres (1367) et de Mirepoix (1372).

Johannes Arnaudi alias Gorraudi

Jean Arnaud

1. ...1363-1364...

2. Diocèse d'Angoulême.

4. Clerc, prêtre (1363).

6. Chapelain de l'évêque de Troyes (1364).

10. Canoniat et prébende à Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, ...22 avril 1363-4 avril 1364... ; trois chapellenies à Saint-Barthélémy de La Rochelle, ...29 décembre 1363... ; église rurale de Notre-Dame de Maulévrier¹⁶⁰⁰, ...29 décembre 1363... ; église paroissiale de Saint-Cyr-du-Doret¹⁶⁰¹, ...29 décembre 1363-30 janvier 1364... ; canoniat, prébende et chantrerie à Saint-Hilaire de Poitiers, réservés le 29 décembre 1363.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9838, 10493 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S41 00805, S41 01375.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Nanteuil-en-Vallée (1363) et de Saint-Amant-de-Boixe (1364) ; l'évêque de Troyes (1364).

→ Il est impossible de savoir si le clerc du diocèse de Limoges qui porte un nom semblable et qui reçoit un canoniat avec prébende à Saint-Hilaire de Poitiers, le 1^{er} mai 1363, alors qu'il tient les priorats de Colombiers¹⁶⁰² et de Saint-Denis de Vendargues¹⁶⁰³, est le même individu (URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2339, 6985).

¹⁶⁰⁰ Dioc. Maillezais. Dép. Maine-et-Loire, cant. Cholet.

¹⁶⁰¹ Dioc. Saintes. Dép. Charente-Maritime, cant. Courçon.

¹⁶⁰² Dioc. Béziers. Dép. Hérault, cant. et comm. Béziers.

¹⁶⁰³ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, cant. et comm. Nîmes.

Johannes Baruncelli

Giovanni Baroncelli

1. ...1363-1377...
2. Diocèse et cité de Florence.
4. Laïc.
6. Familier de l'évêque d'Avignon Anglic Grimoard (1364).
7. Marchand et changeur suivant la curie¹⁶⁰⁴ ; sergent d'armes, reçu le 27 juillet 1363 (1363-1375) ; préposé à la frappe des monnaies du pape, à partir du 20 septembre 1369 ; adjudicataire de la ferme des gabelles sous Grégoire XI.
11. Exempt de la suspension de tout office appliqué à tous les florentins, le 8 novembre 1367.
13. Témoin lors de paiements de la Chambre, à Marseille, le 17 mai 1367 ; à Gênes, les 23, 26 et 27 mai 1367 ; à Viterbe, le 26 et 30 juin 1367, les 7, 10, 12, 17, 20 et 31 juillet 1367 ainsi que le 24 septembre 1367.
14. Propriétaire à Avignon de l'hôtellerie de la Fleur de Lys, rue de la Grande Fusterie, vendue ensuite au cardinal Anglic Grimoard, et d'un hôtel rue Poulasserie (1376).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 24799, 25152 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 26714, 27229, 27570, 32552 ; SCHÄFER : t. 6, p. 33, 46, 50, 60, 62, 70, 72, 93, 125, 153, 162, 164, 177, 187, 197-199, 213, 217, 220, 241, 243, 252, 277, 344, 372, 444, 504, 554, 577, 598, 603, 617, 676 ; KIRSCH, p. 6, 18, 20-23, 30, 32, 37, 40-43, 47, 62-63, 97, 100-102, 104.

Arch. Vat., *Reg. Avin.* n^o 198, fol. 198v.

HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. 10, 116.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Sauveur d'Aniane (1368), de Saint-Pierre de Montmajour à Arles (1365), de Saint-Étienne et Barthélémy de Bologne (1372), de Saint-Barthélémy de Ferrare (1371), de Saint-Pons-de-Cimiez de Nice (1368), de Psalmodi (1368-1369) et de Saint-Ruf de Valence (1368) ; les évêques et archevêques de Bologne (1372),

¹⁶⁰⁴ *Johannes Baruncelli* est chargé par le Saint-Siège, entre 1363 et 1377, de nombreux achats d'objets de valeur destinés pour la plupart à être offerts par le pape : reliquaire, vaisselle d'or et d'argent, coffrets d'or, épée, perles et pierreries, ornements, drap doré... ; il reçoit mission de la Chambre, durant ces mêmes années, de transférer des fonds en Italie, particulièrement au cardinal et légat Anglic Grimoard ; il avance de l'argent à des marchands et à la Chambre ; il effectue au nom de cette dernière, entre 1365 et 1368, des versements à de nombreux personnages, notamment au cardinal Pierre Roger de Beaufort pour des constructions et réparations à Saint-Jean de Latran et à Saint-Paul de Rome, en juillet 1368.

d'Embrun (1370), de Gap (1368-1370), de Luni (1367), de Macerta et Recanati (1371), de Nîmes (1369), de Périgueux (1369), de Ravenne (1370), de Séville (1371), de Tours (1367), de Valence et Die (1375-1376) et de Viviers (1367).

5) *Anglicus Grimoard* (1367), *Bernardus de Sancto Stephano* (1367), *Johannes Almoyni* (1364), le seigneur de *Meyrueis* (1367).

Johannes Botiguier

Jean Botiguier

1. ...1363-1366...

4. Moine bénédictin profès de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1363-1366) ; prêtre (1364).

6. Recommandation de l'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée pour qui il a longtemps travaillé (1364).

10. Priorat, administration ou office (*sine cura*), à la collation de l'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée, réservés le 10 décembre 1364.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 15743.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1363-1366).

Johannes de Capella

1. ...1364-1366... (mort *apud Sedem apostolicam*, au 19 mai 1371).

4. Clerc.

6. Familier de Jean Fabre, évêque de Carcassonne (1364-1366).

10. Église de Redessan¹⁶⁰⁵, concédée le 7 mai 1362, confirmée le 8 novembre 1362 ; église rurale de Notre-Dame de Villetravers¹⁶⁰⁶, ...1364-...19 mai 1371 ; église rurale de Saint-Germain de Cesseras¹⁶⁰⁷, ...-...2 juin 1371.

¹⁶⁰⁵ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, cant. Marguerittes.

¹⁶⁰⁶ Dioc. Carcassonne. Dép. Aude, cant. et comm. Montréal.

¹⁶⁰⁷ Dioc. Saint-Pons-de-Thomières. Dép. Hérault, cant. Olonzac.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 1675 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°^{os} 5715, 5686.

Procureur de :

1) L'évêque de Carcassonne (1364-1366).

→ Ce nom est très répandu, mais il convient particulièrement de distinguer ce procureur de deux autres individus :

- un prêtre du diocèse de Cambrai, attesté en 1364 ;
- un chanoine de Bourges, attesté en 1365.

Johannes Chauvetelli

Jean Chauvetel

1. ...1372-1376...

4. Clerc.

5. Licencié en droit civil (1372).

6. Chapelain et familier du cardinal Guillaume de Chanac (1372).

10. Archiprêtré rural de Nontron¹⁶⁰⁸, réservé le 28 janvier 1372, conféré le 22 octobre 1372 ; canonicat et prébende à Limoges, ...22 octobre 1372-12 avril 1376... ; canonicat et prébende, dignité, personnat ou office au Mans, ...22 octobre 1372...

12. Exécuteur (1374).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°^{os} 19448, 31155 (ex).

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Lucien de Beauvais (1372-1376) et de Saint-Germer-de-Flay (1375-1376) ; l'archevêque de Bourges (1376).

¹⁶⁰⁸ Dioc. Limoges. Dép. Dordogne, ch.-l. d'arr.

Johannes Clari

1. ...1367-1372...
2. Diocèse et cité de Florence.
4. Laïc.
7. Marchand et changeur d'Avignon.
14. Habite près des frères mineurs, vend un hôtel paroisse Saint-Symphorien (1372) ; courtisan de la paroisse Saint-Agricol dans le *Liber divisionis*.
Arch. Vat., *Reg. Avin.* n° 204, fol. 484v.

Procureur de :

- 1) Les archevêque et évêque d'Embrun (1367-1372) et de Thérouanne (1367).

Johannes Cornuti

Jean Cornut

1. ...1362-1372...
2. Diocèse de Tours.
4. Clerc.
5. Licencié en lois (1362).
6. Recommandation de Jean Le Maingre dit Boucicaut, maréchal de France (1362) ; familier de l'évêque de Laon (1367).
10. Chapellenies perpétuelles à Beaulieu-lès-Loches¹⁶⁰⁹, et à Tours, ...26 novembre 1362-9 mai 1366... ; canonicat et prébende à Saint-Venant de Tours, ...26 novembre 1362-25 mai 1366... ; canonicat et prébende à Loches¹⁶¹⁰, ...26 novembre 1362-2 octobre 1366... ; canonicat et prébende à Saint-Martin de Tours, réservés le 26 novembre 1362, ...2 octobre 1366-11 mars 1372... ; prévôté de La Varenne¹⁶¹¹ à Saint-Martin de Tours, conférée le 2 octobre 1366 ; église de Genillé¹⁶¹², ...2 octobre 1366 (litige)...

¹⁶⁰⁹ Dioc. Tours. Dép. Indre-et-Loire, cant. Loches.

¹⁶¹⁰ Dioc. Tours. Dép. Indre-et-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁶¹¹ Dioc. Tours. Contrée proche de Tours entre la Loire et le Cher.

¹⁶¹² Dioc. Tours. Dép. Indre-et-Loire, cant. Montrésor.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 7247, 16296, 16469 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00387, S36 00425, S45 01410, S45 01493, S46 01167.

Procureur de :

1) L'évêque de Laon (1366-1372).

Johannes Fauqueti (de Francqueti)

Jean Fauquet

1. ...1357-1372...
2. Diocèse d'Amiens.
3. Né de noble race. Parent de Jean, cardinal du titre de Saint-Marcellin et Pierre.
4. Clerc, prêtre (1369).
5. Maître ès arts (1362), étudiant en théologie à Paris (1365).
6. Recommandation du roi de France Charles V (1365-1369) ; chapelain et familier de l'évêque de Frascati (1370).
10. Chapellenie à Amiens, ...27 novembre 1362-20 septembre 1363... ; canonicat et prébende à Saint-Martin de Picquigny¹⁶¹³, ...27 novembre 1362-10 juillet 1369... ; canonicat et prébende à Saint-Germain de Mons¹⁶¹⁴, ...27 novembre 1362-10 juillet 1369... ; chapellenies à Notre-Dame de Nesle¹⁶¹⁵ et à Vismes¹⁶¹⁶, ...27 novembre 1362-10 juillet 1369... ; canonicat et prébende à Théroüanne, réservés le 27 novembre 1362, confirmés le 2 août 1370 ; une des deux portions à Saint-Martin de Bergues¹⁶¹⁷, ...26 juin-10 juillet 1369...27 juin 1371 ; canonicat et demi prébende d'Amiens, réservés le 26 novembre 1368, conférés le 10 juillet 1369 ; préchantrerie d'Amiens, réservée le 26 novembre 1368, conférée le 10 juillet 1369, 1369-5 juillet 1372...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1763, 2768, 3764, 23352, 27231 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 01370, S43 01177, S43 01238 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5889, 11293, 21054, 21399, 22571.

¹⁶¹³ Dioc. Amiens. Dép. Somme, ch.-l. de cant.

¹⁶¹⁴ Dioc. Cambrai. Belgique, prov. Hainaut.

¹⁶¹⁵ Dioc. Amiens. Dép. Somme, ch.-l. de cant.

¹⁶¹⁶ Dioc. Cambrai. Dép. Somme, cant. Gamaches.

¹⁶¹⁷ Dioc. Théroüanne. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

Procureurs de :

- 1) Les abbés de Sainte-Berthe de Blangy (1365), de Notre-Dame de Forest-Montiers (1357-1366), du Gard (1365), et de Saint-Valéry-sur-Somme (1367).
- 2) L'abbé de Saint-Valéry-sur-Somme (1372).

Johannes de Forgia

Jean de Forge

1. ...1348-1376...
2. Diocèse de Bourges.
4. Laïc, marié à *Johanna Suffrede*.
7. Palefrenier (1348), courrier, portier mineur (1359-1376) et sergent d'armes du pape¹⁶¹⁸ (1376).
14. Assignation d'un hôtel dans la livrée de Mirault, à l'ouest du palais (1354) ; propriétaire d'un hôtel (1357) ; occupe un hôtel appartenant à Angline Vidal (1361) ; vente d'une maison au pape (1364) ; propriétaire d'un hôtel à Avignon dans la paroisse Saint-Symphorien derrière le palais, à l'est du jardin, près de la tour de Trouillas, au portail Aurose (1367) ; achat de la moitié d'une autre maison dans le voisinage (1376).

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 19747 ; SCHÄFER : t. 3, p. 362, 390 ; SCHÄFER : t. 6, p. 185, 477, 659 ; KIRSCH, p. 76, 185, 193.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 303 ; HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. XLIII, 56-57.

Procureur de :

- 1) Les abbés de Saint-Sulpice de Bourges (1363-1367), de Saint-Gildas de Châteauroux (1363), de Saint-Jacques de Joucou (1370) et de Nouaillé (1365) ; l'archevêque de Capoue (1359-1361).

¹⁶¹⁸ *Johannes de Forgia* garantit notamment la sécurité des *necessaria* de la Chambre et protège l'habit du pape lors du retour à Rome de la curie sous Grégoire XI (septembre et octobre 1376).

Johannes Fornerii de Clusis

Jean Fornier de La Cluse

1. ...1364-1376...
2. Diocèse de Genève. La Cluse¹⁶¹⁹.
4. Clerc, prêtre (1364).
6. Familier (1365-1366) et chapelain (1364) de l'évêque de Gap ; familier du pape (1364).
7. Palefrenier du pape (...1375-1376...).
10. Église de Viry¹⁶²⁰, ...3 janvier 1364 (litige)-29 avril 1371... ; canonicat et prébende à Genève, réservés le 3 janvier 1364 ; canonicat et prébende à Saint-Jean-de-Maurienne¹⁶²¹, conférés le 29 avril 1371 ; canonicat et prébende à Sion,¹⁶²² ...29 avril 1371 (non tenu)...
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 4 mai 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 12304 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S41 01003 ;
GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 1085, 5634 ; SCHÄFER : t. 6, p. 602, 654.

Procureur de :

- 1) Les évêques de Gap (1364-1366) et de Genève (1366).**
- 2) *Guillelmus Voserier* (1364).**

Johannes de Friano

1. ...1364-1366...
4. Moine bénédictin de Saint-Thibéry.

Procureur de :

- 1) L'abbé de Saint-Thibéry (1364-1366).**

¹⁶¹⁹ Dioc. Genève. Dép. Hautes-Alpes, cant. Saint-Étienne-en-Dévoluy.

¹⁶²⁰ Dioc. Genève. Dép. Haute-Savoie, cant. Saint-Julien-en-Genevois.

¹⁶²¹ Dioc. Maurienne. Dép. Savoie, ch.-l. d'arr.

¹⁶²² Suisse, ch.-l. du Valais.

Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco

Jean de Fulhos dit Jugon d'Aurillac

1. ...1364-1375...
2. Diocèse de Saint-Flour. Aurillac.
4. Clerc.
6. Familier de l'évêque d'Auxerre (1365).
7. Au service des pauvres et des orphelins¹⁶²³.
8. Député par le Saint-Siège pour visiter les hôpitaux et les pauvres infirmes à Avignon (juillet 1374).
9. *Socius* : *Bernardus de Rivo*, prêtre du diocèse de Mirepoix (1374).
10. Léproserie de Toucy¹⁶²⁴ (victime des dommages des hommes et de la commune de Toucy) ; *domus pauperum Christi et orphanorum* en cours de construction sur la paroisse Saint-Didier, au 29 avril 1374.
11. Libération de son cens payé pour deux hôtels (celui de feu *Johannes dal Cassanhis* et celui appelé La Sapsa près du puits de *Biordo* en la paroisse Saint-Étienne d'Avignon) voués aux orphelins, le 2 mars 1371.
14. Demeure à Avignon (1371-1374) ; propriétaire d'un hôtel en la paroisse Saint-Symphorien d'Avignon, d'un hôtel appartenant jadis à *Johannes dal Cassanhis*, et de la moitié d'un autre appelé *La Spasa* près du puits de *Biordo* en la paroisse Saint-Étienne d'Avignon.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 17011, 24573 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S42 01332 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 11485, 12057, 32618 ; SCHÄFER : t. 6, p. 409, 473, 475, 486, 489, 519, 620.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 529.

Procureur de :

1) Les évêques d'Auxerre (1364-1365) et de Meaux (1365).

5) L'abbesse de Montauban (1372).

¹⁶²³ *Johannes de Fulhos alias Jugon de Aureliaco* visite à Avignon les infirmes et les pauvres. A cette fin, il procède à de nombreuses dépenses (salaire des médecins, onguents, emplâtres, pain, drap...) qui lui sont ensuite remboursées par la Chambre (mai 1372, février, juin, octobre et décembre 1373, avril 1375).

¹⁶²⁴ Dioc. Auxerre. Dép. Yonne, ch.-l. de cant.

Johannes de Gudensperg

1. ...1367-1377...
4. Clerc, prêtre (1367).
7. Procureur en curie romaine (1367-1376).

Procureur de :

1) L'abbé de Gorze (1377) ; les évêques de Metz (1373-1377), de Riga (1377) et de Worms (1374).

2) *Hermannus de Lorche* (1376), *Johannes dictus Pil* (1367), *Nicolaus dictus Hiwchin* (1376), *Petrus dictus Affenbuhel* (1367), *Petrus dictus Ferto* (1376) et *Stephanus dictus Portz* (1376).

Johannes Guenioti

Jean Gueniot

1. ...1361-1379...
3. *Germanus* de l'abbé de Saint-Euverte d'Orléans.
4. Clerc.
6. Familier et clerc du cardinal Gilles Aycelin (1369-1370).
7. Scribe des lettres apostoliques, à partir du 6 mai 1370 (1370-1372).
10. Canoniat et prébende à Orléans, ...28 avril 1369-...3 mai 1369 ; canoniat et prébende à Saint-Aignan d'Orléans, ...28 avril 1369-1^{er} septembre 1370...15 octobre 1370 ; canoniat et prébende à Théroouanne, conférés le 28 avril 1369, 1369-1^{er} février 1379... ; canoniat et prébende à Saint-Donatien de Bruges, conférés le 1^{er} septembre 1370.
11. Récitation de ses heures selon la manière romaine, le 21 avril 1372 ; indulgence plénière *in articulo mortis*, le 21 avril 1372 ; choix de son confesseur, le 21 avril 1372.
12. Exécuteur (1369-1371).
14. Propriétaire d'un hôtel en la paroisse Saint-Étienne, la rue allant vers les Grottes (1377).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 23266 (ex), 23297, 24657, 24991, 25853, 25985, 27613 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5894 (ex), 21218-21220.

Arch. hosp. d'Avignon, Aumône de l'Épicerie, E 1, fol. 103.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Euverte d'Orléans (1363-1364) et de Pontlevoy (1361-1364) ; les évêques de Nevers (1369) et de Thérrouanne (1379).

Johannes Helioti

Jean Heliot

1. ...1363-1373...

4. Clerc, prêtre (1363).

10. Chapellenie à Sainte-Croix d'Étampes¹⁶²⁵, ...9 juin-22 août 1363... ; église paroissiale de Notre-Dame des Préaux, ...9 juin 1363-9 mai 1366...31 août 1368 ; église paroissiale de Malleville-les-Grès, réservée le 9 juin 1363, ...22 août 1363-30 août 1372... ; église paroissiale de Saint-James-de-Beuvron¹⁶²⁶, réservée le 22 août 1363.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2641, 3337, 21178 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S39 00989, S40 00821.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre des Préaux (1365-1373).

2) *Paulus Larchonnet* (1371) et *Robertus de Morutuomari* (1371).

Johannes Laurentii

Jean Laurent

1. ...1356-1362...

2. Diocèse de Lisieux.

4. Diacre (25 novembre 1362), prêtre (28 novembre 1362).

5. Maître ès arts et en médecine (1360).

6. Familier de l'abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1358).

8. Envoyé pour enquêter sur certaines sociétés perverses (août 1362) ?

¹⁶²⁵ Dioc. Sens. Dép. Essonne, ch.-l. d'arr.

¹⁶²⁶ Dioc. Avranches. Dép. Manche, ch.-l. de cant.

10. Canoniat à Saint-Sauveur de Blois, ...4 mai 1362... ; canoniat et prébende à Évreux, réservés le 25 novembre 1362.

SCHÄFER : t. 3, p. 813.

Procureur de :

1) L'abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1358-1363) ; les évêques de Limoges (1356-1362) et de Savona (1362).

Johannes de Loberto

Jean de Lobert

1. ...1362-1374...
2. Diocèse d'Angoulême.
4. Clerc.
5. Bachelier en décrets (1362), licencié en lois (1362).
6. Auditeur, chapelain et familier des cardinaux Hugues Roger (1362-1363) et Nicolas de Besse (1363-1365).
7. Longtemps au service de l'Église de Poitiers à la curie (1363).
8. Examineur à l'examen commun des pauvres, au 12 août 1363 ; pouvoir spécial du chapitre de Poitiers pour conférer les canoniat et prébende de Saint-Pierre *Puellarum* de Poitiers, au 26 février 1366.
9. Lourdes dépenses à supporter, selon lui, pour lui et ses *nepotes* (1365).
10. Canoniat et prébende à Angoulême, ...19 novembre 1362 (non tenu car litige)-1^{er} janvier 1364...28 mars 1364 ; préchantrerie à Saint-Michel de Vich, ...19 novembre 1362-6 mars 1364... ; canoniat et prébende avec bénéfice à Saint-Michel de Vich, ...19 novembre 1362-12 mai 1364... ; canoniat et prébende à Saintes, ...16 décembre 1363-22 décembre 1365... ; canoniat et prébende à Poitiers, réservés le 16 décembre 1363, ...28 mars 1364-26 février 1366... ; chevecerie de Poitiers, réservée le 16 décembre 1363, ...28 mars 1364-17 septembre 1373... (en conflit avec l'évêque de Maillezais à propos d'une taxe à payer sur son luminaire, pour laquelle il obtient satisfaction le 31 juillet 1374) ; préchantrerie de Poitiers, ...18 avril 1365... ; doyenné de Poitiers,

...24 février 1373... ; canonicat et doyenné avec réserve de prébende à Saint-Hilaire de Poitiers, réservés le 14 janvier 1373, conférés *motu proprio* le 14 février 1373.

11. Trois conservateurs et juges pour trois ans, le 15 avril 1367 et le 29 octobre 1370 ; indulgence plénière *in articulo mortis*, autel portatif, célébration de la messe avant le lever du jour, liberté de tester, célébration des offices divins dans les lieux frappés d'interdit, choix de son confesseur, le 15 janvier 1373.

12. Exécuteur (1365-1369).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9363-9364, 9413, 10488, 10492, 12374, 13522 (ex), 16191, 18110 (ex), 18905 (ex)-18906 (ex), 19362, 23102 (ex), 26268 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 02376, S40 00202, S41 0028, S41 00612, S41 00778, S41 00880, S41 00960, S42 00184, S42 00486, S42 01313, S43 01747 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 23086, 24572-24573, 26171, 26473, 27190, 27397-27398, 28211, 33357.

Procureur de :

1) L'évêque d'Angoulême (1364-1366).

2) *Gaufridus de Rupefulcandi* (1365).

Johannes Louterelli de Ulmonte (de Ulmo)

Jean Louterel d'Omout

1. ...1336-juin 1390.

2. Diocèse de Reims. Omout¹⁶²⁷.

3. Noble ; frère de Raoul, chanoine non prébendé de Reims.

4. Clerc, prêtre (1362).

5. Maître ès arts, auditeur de Guillaume Grimoard en droit canon au *studium* d'Avignon (1357-1362).

6. Chapelain, chantre (1362-1363), familier et procureur à la Rote du cardinal Élie de Saint-Yrieix (1362) ; recommandation du roi de France Jean le Bon (1362) et du chapitre de Reims (1363) ; clerc de *Petrus Roberti de Aquila*, procureur du roi de France (1362).

¹⁶²⁷ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, ch.-l. de cant.

7. Longtemps à la curie comme procureur (1336-1362) ; procureur en curie romaine (1363-1367) ; chapelain du pape, reçu le 12 juin 1363 (1363-1371) ; maître de chapelle¹⁶²⁸, reçu le 3 janvier 1371 (1371-1375).
8. Transport des ornements dans différentes églises au Latran et à Montefiascone (mars à septembre 1368) ; transport des coffres et vêtements de la chapelle d'Avignon à Pont-de-Sorgues et Villeneuve-lès-Avignon (octobre 1373).
9. Familier : *Stephanus Pictoris*, cleric du diocèse de Sens (1367).
10. Canoniat et prébende à Saint-Geniès de Clermont, ...19 novembre 1362... ; église paroissiale de Montry¹⁶²⁹, ...19 novembre 1362-14 avril 1366... ; chapellenie Notre-Dame de Saint-Georges à Crécy-la-Chapelle¹⁶³⁰, ...19 novembre 1362-8 juillet 1367... ; bénéfice à la collation de l'abbé de Saint-Outrille-du-Château de Bourges, réservé le 19 novembre 1362 ; canoniat et prébende à Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, réservés le 19 novembre 1362, ...9 août 1363 (litige)-1371... ; canoniat et prébende à Meaux, conférés le 19 novembre 1362, renouvelés le 16 février 1363, 1364-1372... ; église paroissiale de Bray-en-Laonnois¹⁶³¹, ...6 décembre 1362 ; canoniat et prébende à Reims, réservés le 9 août 1363, reçus le 5 juin 1368, 1368-...19 novembre 1384 ; canoniat et prébende à Rouen, 1365-1390 ; canoniat et prébende à Saint-Martin des Champeaux (lettres non faites), ...8 juillet 1367... ; canoniat et prébende à Saint-Omer¹⁶³², conférés le 8 juillet 1367.
12. Exécuteur (1371).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 949, 6923, 7122, 7809, 18985 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00742, S36 02228, S40 00118 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 4687 (ex.) ; SCHÄFER : t. 6, p. 28, 112, 156, 182, 242, 367, 488, 541, 603, 622.

GUILLELMAIN, *La cour pontificale*, p. 366 ; DESPORTES, *Diocèse de Reims (Fasti)*, p. 418, n^o 612 ; TABBAGH, *Diocèse de Rouen (Fasti)*, p. 278, n^o 493.

→ *Johannes Louterelli de Ulmonte* doit être distingué du cleric du diocèse du Puy et notaire public, *Johannes de Ulmo*, et de *Johannes de Ulmonte junior* qui reçoit le tabellionage apostolique sous Grégoire XI.

¹⁶²⁸ *Johannes Louterelli de Ulmonte* reçoit régulièrement paiement pour ses dépenses faites dans le cadre de sa charge (achat de candélabres, d'étoffes, de vêtements et d'encens).

¹⁶²⁹ Dioc. Meaux. Dép. Seine-et-Marne, cant. Crécy-la-Chapelle.

¹⁶³⁰ Dioc. Meaux. Dép. Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.

¹⁶³¹ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Craonne.

¹⁶³² Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens (1366), de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames (1366), de Bonneval [diocèse Chartres] (1366), de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle (1366), de Saint-Milon de Dommartin (1366), d'Élan (1361-1362), de Gorze (1364), de Montierender (1366), de Notre-Dame de Mouzon (1365), de Prémontré (1366), de Saint-Jacques de Provins (1364) et de Saint-Pierre de Rebais (1363) ; les évêques et archevêques de Bayeux (1363-1367), de Coutances (1364-1367), de Luni (1360), de Meaux (1383), de Rouen (1366) et de Sens (1361-1366).

2) *Dominicus Cinardi* (1375), *Guillelmus Coupe* (1366), *Henricus de Novilla* (1366), *Philippus de Glene* (1371), *Stephanus de Vergonio* (1372).

3) Le camérier du Saint-Siège Arnaud Aubert (...1367), l'évêque de Chichester (...1364) et *Johannes de Loberto* (...1370).

4) L'abbé d'Abbaye-aux-Bois (1366) et l'évêque de Paris (1365-1368).

6) L'archevêque de Reims (1374).

Johannes de Marigueyo

1. ...1371-1375...

4. Chanoine régulier (de Saint-Symphorien-lès-Autun ?).

10. Priorat augustin de Amanzey-lès-Bourbon-Lancy¹⁶³³, ...4 avril 1373...

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Étienne de Dijon (1371-1375).

Johannes de Mejanesio

Jean de Meychones

1. ...1361-1386...

4. Clerc.

¹⁶³³ Dioc. Autun (dépend de Saint-Symphorien-lès-Autun). Dép. Saône-et-Loire, cant. la Clayette, comm. Amanzé.

6. Chapelain du cardinal Hugues Roger (1363) ; chapelain et familier du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille le jeune (1371) ; exécuteur testamentaire de *Guillelmus de Fonte*, camérier du cardinal Guillaume Court (1371).
7. Clerc du Sacré Collège (1361-1381) recevant les paiements affectés à la Chambre du Sacré Collège au nom de son camérier¹⁶³⁴.
10. Église paroissiale de Belcaire¹⁶³⁵, ...28 octobre 1363-...22 avril 1367 ; canonicat et prébende à Beauvais, conférés le 28 octobre 1363, 1363-26 juin 1376... ; chapellenie perpétuelle à Guignicourt¹⁶³⁶, ...22 avril 1367... ; église paroissiale d'Orbec¹⁶³⁷, ...11 janvier 1371-(litige)...11 septembre 1371 ; bénéfice simple à la collation de l'évêque de Rodez, réservé le 11 janvier 1371 ; archidiaconat de Montpezat-du-Quercy¹⁶³⁸, réservé le 5 avril 1374, conféré le 16 août 1375 ; canonicat et prébende à Cahors, conférés le 16 août 1375.
12. Exécuteur (1363-1374).
14. Ancien propriétaire près du moulin de Pertuis, demeure rue Courraterie à Avignon dans la livrée du cardinal d'Aigrefeuille le jeune (1386).

URBAINV, *Lettres communes*, n^{os} 2821, 9148 (ex), 12730 (ex), 13768 (ex), 18955 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S40 01691 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5081 (ex), 6101, 6499, 15007 (ex), 31188 (ex), 38219 ; SCHÄFER : t. 3, p. 813, 816 ; SCHÄFER : t. 6 : p. 57, 108, 154, 173, 389, 418, 443-444, 449, 482, 501, 505, 508, 513, 516, 569, 572, 576-577, 623, 630.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 251, 264.

Arch. Dép. de Vaucluse, G 116, fol. 27v-31 ; 9 G 10, n^o 621.

Procureur de :

1) Les abbés de Belleperche (1374), de Notre-Dame de Boulbonne (1361), de La Chaise-Dieu (1366), de Grandselve (1372-1382), de La Grasse (1366), de San Verecondo de Spissis de Gubbio (1371), de Saint-Étienne d'Orlhaguet (1369), de Saint-Gilles (1377), de Saint-Guillaume-du-Désert (1377), de Sénanque (1362-1381) et de Saint-Georges-le-Majeur de Venise (1366-1370) ; les évêques et archevêques d'Agen (1367), d'Alatri

¹⁶³⁴ *Johannes de Mejanesio* reçoit, entre 1363 et 1375, des fonds de la Chambre apostolique destinés à payer les *presbiteria* des cardinaux de Noël et de Pâques ou à leur verser des dons. Il se voit aussi apporter une partie des cens qui doivent aller à la Chambre du Sacré Collège.

¹⁶³⁵ Dioc. Alet. Dép. Aude, ch.-l. de cant.

¹⁶³⁶ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Neufchâtel.

¹⁶³⁷ Dioc. Lisieux. Dép. Calvados, ch.-l. de cant.

¹⁶³⁸ Dép. Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant.

(1371), d'Alet (1369-1372), d'Amiens (1377), d'Arras (1371), d'Avignon (1373-1375), de Bénévent (1369-1375), de Cavaillon (1370), de Comminges (1377), de Mirepoix (1366-1373), de Rodez (1368), de Saint-Flour (1369), de Sens (1379-1381), de Thérouanne (1372-1375) et de Viviers (1377) ; le patriarche d'Alexandrie (1377).

2) *Guillelmus Engilberti* (1376) et *Johannes de Mejanesio* (1372).

5) L'abbé de Valbonne (1361).

Johannes Mercerii

Jean Mercier

1. ...1349-1371...1373 (mort *extra curiam*, au 12 avril 1373).
2. Diocèse de Périgueux.
4. Clerc.
5. *Jurispertus* (1362).
6. Secrétaire et chapelain du cardinal et vice-chancelier Pierre de Monteruc (1362-1371).
7. Abréviateur (1349-mort), scribe du pape (1358-1367... 2 mai 1370).
9. Procureurs *ad resignandum* : *Guillelmus Bernerii*, prêtre du diocèse de Périgueux, *Johannes Bellihominis*, chanoine de Chartres.
10. Canoniat et prébende à Saint-Agricol d'Avignon, reçus en 1352 ; doyenné de La Rochefoucauld¹⁶³⁹, ...6 octobre 1360-15 janvier 1363...10 mai 1370 ; bénéfice à Villebois-la-Valette¹⁶⁴⁰, ...19 novembre 1362-15 janvier 1363... ; canoniat et prébende à Angoulême, réservés au 19 novembre 1362, ...15 janvier 1363-26 avril 1367...2 mai 1370 ; canoniat et prébende à Aubeterre-sur-Dronne¹⁶⁴¹, réservés au 15 janvier 1363 ; canoniat et prébende à Langres, conférés le 15 janvier 1363, 1363-11 octobre 1364...1370 ; église Saint-Laurent à Diepurge¹⁶⁴², ...6 juillet 1364-...23 septembre 1365 ; portion appelée *monialis* à Saint-Romain de Villebois-la-Valette¹⁶⁴³, ...-...mort.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis* et autel portatif, le 2 mai 1367 ; trois conservateurs et juges pour trois ans, le 7 mai 1367.
12. Exécuteur (1362-1365).

¹⁶³⁹ Dioc. Angoulême. Dép. Charente, ch.-l. de cant.

¹⁶⁴⁰ Dioc. Périgueux. Dép. Charente, ch.-l. de cant.

¹⁶⁴¹ Dioc. Périgueux. Dép. Charente, ch.-l. de cant.

¹⁶⁴² Dioc. Mayence. Allemagne.

¹⁶⁴³ Dioc. Périgueux (dépend de Saint-Amant-de-Boixe près de Cluny). Dép. Charente, ch.-l. de cant.

14. Propriétaire d'un hôtel en la paroisse Saint-Didier, près de la rue de la vieille Bouquerie et de la place des Lombards.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1672 (ex), 1674 (ex), 1887 (ex), 1902, 2521-2522 (ex), 2589 (ex), 3623 (ex), 4185 (ex), 4797 (ex), 4811 (ex), 7548 (ex), 8240 (ex), 9411 (ex), 9519 (ex)-9520 (ex), 11330 (ex), 11968 (ex), 15284, 15588 (ex), 18102 (ex), 18508, 19396, 19786, 25840-25841, 25865 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 02422, S36 02618, S42 00336, S43 01862 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 13075, 18232, 25123, 27447.

Arch. Vat., *Reg. Avin.* n^o 116, fol. 397.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 323 ; HAYEZ, *Le terrier avignonnais*, p. 43, 308.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Bournet (1366), de Notre-Dame de Sablonceaux (1363) et de Saint-Amand-de-Coly (1358-1359) ; les évêques d'Angoulême (1367), de Luçon (1360-1363) et de Saintes (1364-1367).

2) *Odo de Luppalto* (1364) et *Theobaldus Quadrati* (1364).

→ Ce procureur ne doit pas être confondu avec le chanoine d'Urgel, mort au 27 juin 1375, et l'*apothecarius* du pape, mort en 1368, portant tous les deux un nom semblable.

Johannes de Nigrandia

1. ...1370-1372...

4. Clerc.

6. Chapelain de l'archevêque de Tours (1370).

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1371) et de Notre-Dame de Turpenay (1372) ; l'archevêque de Tours (1370).

Johannes dictus de Nivella de Senogiis

Jean dit de Nivelles de Soignies

1. ...1362-1380...
2. Diocèse de Cambrai. Soignies¹⁶⁴⁴, à moins de trois lieues de Liège.
3. Né d'un prêtre et d'une *soluta*.
4. Clerc, prêtre (1371).
5. Étudiant en arts (1366) et en droit canon (1371-1375), *profectus* en grammaire (1366) et en droit canon (1370).
6. Chapelain et familier du cardinal Pierre de Monteruc (1362-1370) ; chapelain et secrétaire du cardinal Francesco Tebaldeschi (1371).
7. Abréviateur des lettres apostoliques (1368-1371) ; lutte contre les faussaires des lettres apostoliques (1366).
10. Chapelle Saint-Pierre au cimetière de Saint-Berlend de Moerbekelès-Grammont¹⁶⁴⁵, ...20 novembre 1362 (non tenu)... ; église paroissiale de Ronsoy¹⁶⁴⁶, ...20 novembre 1362-...2 juin 1369 ; canonicat et prébende à Saint-Géry de Cambrai, réservés le 20 novembre 1362, ...14 juin 1366-10 novembre 1373... ; canonicat et prébende à Saint-Jean de Liège, réservés au 19 janvier 1367 ; bénéfice à la collation de l'évêque et du chapitre de Liège, réservé le 19 janvier 1367 ; canonicat et prébende à Notre-Dame d'Huy¹⁶⁴⁷, réservés le 1^{er} mai 1369, conférés le 2 avril 1370, 1370-13 janvier 1371... ; canonicat et prébende à Arras, réservés le 13 janvier 1371, ...9 avril-23 mai 1380...
11. Liberté de tester, le 16 juillet 1368 ; indulgence plénière *in articulo mortis*, le 17 juillet 1368 ; dispense pour retenir quatre bénéfices en même temps, le 17 janvier 1375.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 3565, 19096, 20187, 20767, 21872, 23314, 25788 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 02428, S46 00274 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 7751, 39535.

VERGER, *L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc*, p. 544.

¹⁶⁴⁴ Belgique, prov. Hainaut.

¹⁶⁴⁵ Dioc. Cambrai. Belgique, prov. Flandre Orientale, cant. Grammont.

¹⁶⁴⁶ Dioc. Noyon. Dép. Somme, cant. Roisel.

¹⁶⁴⁷ Dioc. Liège. Belgique, prov. Liège, ch.-l. d'arr.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Aubert de Cambrai (1380), de Saint-Sépulcre de Cambrai (1370), de Saint-Landelin de Créspin-en-Hainaut (1366-1369), de Saint-Humbert de Maroilles (1372-1376), de Saint-Ghislain (1380) et de Saint-Maur-des-Fossés (1372-1376).

2) *Walterus* fils de *Walterus dictus Vandernoot* (1373) et *Willelmus* fils de feu *Willelmus Vele alias Rongnam* (1373).

Johannes Parentis

Jean Parent

1. ...1363-1373...

2. Diocèse de Bourges.

4. Clerc, prêtre (1363).

6. Receveur de l'abbé de Saint-Denis-en-France (1363).

10. Chapellenie perpétuelle à Eppes¹⁶⁴⁸, ... 25 avril 1363... ; canonicat et prébende à Soissons, réservés le 25 avril 1363, ...21 juin 1364-8 décembre 1373...

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 8 décembre 1373.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 2255 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S38 01915 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 24425.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Nicolas d'Angers (1364-1365) et de Saint-Denis-en-France (1363-1367).

→ Ce procureur ne doit pas être confondu avec un autre procureur de même nom qui apparaît un peu plus tard à la Chambre entre 1375 et 1383. Ce clerc mentionné dans les sources pour la première fois en 1371, d'abord sous-diacre puis prêtre, tient des bénéfices dans les diocèses de Tournai et de Liège (GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°^{os} 8291, 9208, 31559).

¹⁶⁴⁸ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Laon.

Johannes de Planceyo

1. ...1357-1367...
2. Diocèse de Luçon.
4. Clerc, sous-diacre (1364).
5. Lecteur (1360-1364), licencié (1364) en lois.
6. Familier de l'évêque de Troyes (1357).
7. Notaire, en vertu du tabellionage reçu le 5 février 1364.
10. Bénéfice à la collation de l'évêque de Luçon, conféré le 20 décembre 1364 ; église paroissiale de Pouillé¹⁶⁴⁹, ...20 décembre 1364-20 juin 1365...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 12016, 13091 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S43 01095.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame d'Angles (1366-1367) et de Sainte-Croix de Talmont (1366) ; l'évêque de Troyes (1357).

Johannes de Quilozoc

1. ...1360-1364...
4. Clerc.
10. Canoniat de Saint-Brieuc, ...17 novembre 1362-26 mai 1364...
12. Exécuteur (1362).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 3505 (ex), 3678 (ex).

1) Les abbés de Saint-Guérolé de Landévennec (1362) et de Quimperlé (1360) ; les évêques de Quimper (1362) et de Saint-Malo (1362-1364).

2) Hugo de Kerolay (1364).

→ On ne peut exclure qu'il s'agisse plutôt du clerc, licencié en décrets, *Johannes Helgomari de Quilozoc*, qui tient un canoniat avec prébende ainsi que la charge

¹⁶⁴⁹ Dioc. Maillezais. Dép. Vendée, cant. L'Herminault.

d'archidiaconat à Vannes dans la décennie 1362-1372 et qui est cité trois fois comme exécuteur (URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1429 (ex), 7446 (ex), 19475 (ex) ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 18247).

Johannes Robinelli

Jean Robineau

1. ...1362-1371 (mort *apud Sedem apostolicam*, au 19 août 1371).
4. Clerc.
5. Licencié *in utroque jure* (1364).
7. Chapelain du pape (1362-1367) ; auditeur des causes du palais apostolique (1362-1371), chargé d'entendre de très nombreuses affaires.
10. Priorat dit aumônerie de Saint-Jacques près de *Bertorium*, ...11 novembre 1362-19 avril 1363... ; doyenné rural de Vihiers¹⁶⁵⁰, ...11 novembre 1362-19 avril 1363... ; canonicat et prébende à Saint-Hilaire de Poitiers, réservés le 11 novembre 1362, ...3 janvier 1364... ; canonicat et demi-prébende puis prébende complète à Poitiers, conférés le 17 décembre 1362, 1362-mort ; archidiaconat de Brioux¹⁶⁵¹, ...19 avril 1363-3 janvier 1364 (litige)... ; office sans charge d'âmes à Saint-Hilaire de Poitiers, réservé le 19 avril 1363 ; hebdomade à Saint-Hilaire de Poitiers, conférée le 3 janvier 1364, 1364-mort.
11. Trois exécuteurs et juges pour 5 ans, le 1^{er} mars 1364.
12. Exécuteur de très nombreuses fois.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1285, 1720, 1840, 2101, 4732, 7059, 9849, 10268, 10415, 11107, 11705, 13091, 13494, 13602, 14848, 16060, 16110, 16143, 17840, 18804, 20906, 21154, 23301, 23340, 24351, 24752, 25226, 25684, 25694, 25708, 25728, 25736, 26327, 26839, 26841, 27071, 27179-27180, 27245 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S39 01739 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5275, 5412, 5614, 6058, 9445, 10020, 10236, 11231, 11410, 11468, 11609, 11810, 11947, 12635, 12640, 18360, 18574, 20780, 20846, 20857, 22405, 27846, 27955, 27999, 37534 ; SCHÄFER : t. 6, p. 24, 34.

Arch. Vat., *Collectoriae* n^o 92, fol. 18.

¹⁶⁵⁰ Dioc. Maillezais. Dép. Maine-et-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁶⁵¹ Dioc. Poitiers. Dép. Deux-Sèvres, cant. et comm. Brioux-sur-Boutonne.

Procureur de :

1) Les abbés de Nouaillé (1363), de Saint-Jouin-de-Marnes (1367) et de Saint-Maixent (1363) ; les évêques de Laon (1368) et de Poitiers (1363-1367).

Johannes de Rodano

1. ...1362-1378...
2. Diocèse Viviers.
4. Clerc.
5. Bachelier en décrets (1372), lecteur en droit canon au *studium* d'Orléans (1368-1372), étudiant en lois (1372).
6. Clerc et familier du cardinal Pierre de Monteruc (1362-1378).
7. Chapelain du pape (avant 1363) ; abrégiateur des lettres apostoliques (1372-1375).
10. Canoniat et prébende à Saint-Pierre-Empont d'Orléans, ...22 novembre 1362... ; chapellenie de Morville¹⁶⁵², ...22 novembre 1362... ; chapellenie Notre-Dame à Orléans, ...22 novembre 1362-...31 août 1363 ; canoniat et prébende à Saint-Aignan d'Orléans, réservés le 22 novembre 1362, ...22 février 1372... ; canoniat et prébende à Nevers, conférés le 22 février 1372, 1372-6 décembre 1375... ; église paroissiale de Sainville¹⁶⁵³, ...-... 22 février 1372 ; bénéfice à la collation de l'évêque d'Orléans, réservé au 22 février 1372 ; canoniat et prébende à Orléans, confirmés le 18 avril 1372, 1372-12 avril 1376... ; église paroissiale de Notre-Dame de Liaucous¹⁶⁵⁴, ...-... 28 août 1373 ; canoniat et prébende à Saint-Pierre-Empont d'Orléans, conférés le 28 août 1373, 1373-6 décembre 1375... ; église paroissiale de Decize¹⁶⁵⁵, conférée le 6 décembre 1375.
12. Exécuteur (1371-1374).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2720, 7204 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 02436, S40 01437 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 4448 (ex), 19957, 22349, 22382, 25046 (ex), 28801 (ex), 28868, 30833 (ex), 30904, 31265 (ex), 37517.

VERGER, *L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc*, p. 544.

¹⁶⁵² Dioc. Sens. Dép. Loiret, cant. Malesherbes.

¹⁶⁵³ Dioc. Chartres. Dép. Eure-et-Loir, cant. Auneau.

¹⁶⁵⁴ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron.

¹⁶⁵⁵ Dioc. Nevers. Dép. Nièvre, ch.-l. de cant.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1376), de Saint-Père-en-Vallée de Chartres (1376), de Saint-Maximin de Micy (1376), de Sainte-Trinité de Tiron (1376) et de Saint-Crépin-en-Chaie de Soissons (1376).

2) *Gaufridus Silvani* (1363), *Lambertus Milonis* (1373), *Simon Bretelli* (1372) et *Stephanus de Chintriaco* (1374).

Johannes Rosseti de Martigniaco

Jean Rosset de Martigny

1. ...1352-1389...
2. Diocèse d'Autun. Martigny-le-Comte¹⁶⁵⁶ ou Marcigny¹⁶⁵⁷.
4. Clerc, prêtre (1371).
5. Étudiant durant plusieurs années en droit canon (1371).
6. Clerc de Gérard d'Arbent, collecteur dans les provinces de Lyon et de Vienne (1352).
7. Collecteur dans les provinces de Lyon, de Vienne, de Besançon et de Tarentaise (1359-1360) ; scribe du pape¹⁶⁵⁸ (1363-1377) et scribe des lettres apostoliques (1376) ; familier de la Chambre apostolique (1368) ; notaire apostolique de la Chambre (1358-1382) dressant des instruments publics¹⁶⁵⁹.
8. Voyages en Bourgogne (1352-1376) pour ravitailler l'hôtel et l'aumônerie¹⁶⁶⁰ ; assignation de fonds au nom de la Chambre¹⁶⁶¹ ; aménagement du château de Montefiascone durant le retour d'Urbain V en Italie ; chargé du transport des coffres, livres et parchemins de la Chambre, lors du retour de Grégoire XI à Rome.
9. Clercs : *Johannes de Parisius* (1368), *Bernardus de Molinis* (1373), *Jaquetus Vercherii* (1374-1375), *Petrus Chaucii* (1375).

¹⁶⁵⁶ Dioc. Autun. Dép. Saône-et-Loire, cant. et comm. Palinges.

¹⁶⁵⁷ Dioc. Autun. Dép. Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁶⁵⁸ Entre avril et août 1367, il est chargé, avec l'aide d'autres scribes, de l'inventaire, de la transcription et de la copie des registres des privilèges et lettres des papes.

¹⁶⁵⁹ *Johannes Rosseti de Martigniaco* dresse des instruments publics entre 1358 et 1370 sur des transactions immobilières et sur des changes.

¹⁶⁶⁰ A cette fin, il s'approvisionne en Bourgogne aux foires de Chalon et achète des draps, des toiles, du blé, des pois, des fèves, des poissons, du fromage et des vins de Beaune. Il achète aussi de l'avoine pour la Maréchalerie apostolique.

¹⁶⁶¹ Il effectue différents versements au nom de la Chambre à l'évêque d'Autun (janvier 1363), à un courrier envoyé en Bourgogne (février 1372), à un clerc de la Chambre (avril 1374) et à certains familiers du pape (décembre 1376).

10. Canoniat et portion à Chalon, ...9 août 1353-14 octobre 1375... ; canoniat et portion à Saint-Just de Lyon, ...27 janvier 1371-14 octobre 1375... ; église de Givry¹⁶⁶², ...27 janvier 1371-14 octobre 1375... ; canoniat avec réserve de prébende, dignité, personnat ou office à Autun, conférés le 27 janvier 1371 ; *obedientiarum* de Saint-Just à Lyon, réservée le 20 janvier 1375, conférée le 14 octobre 1375 ; fondation, avant 1390, d'une chapelle en l'honneur des saints Machabbés, dans l'église de Vienne.
11. Indulgence pour la visite de la fondation faite sur ses biens de la chapelle du Saint-Esprit, en l'église paroissiale de Martigny¹⁶⁶³, le 2 septembre 1374.
12. Exécuteur (1369-1371).
13. Témoin lors de paiements de la Chambre à un charpentier et à un argentier (11 mai 1368) puis à un sergent d'armes (16 mai 1374).
14. Propriétaire, en 1381, d'un hôtel rue Lancerie (près du Palais) qu'il vend en 1389 ; à la curie sous Clément VII.

URBAIN V, *Lettres communes* n^{os} 6003, 25233 (ex) ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 4256 (ex), 9200, 31932, 32552, 32958, 37380 ; SCHÄFER : t. 3, p. 491-492, 497, 531, 580, 588, 599, 616, 621, 624, 694, 704, 739, 760, 762, 774, 794, 796 ; SCHÄFER : t. 6, p. 38, 41, 45, 81, 227, 248, 253, 277, 369, 380, 409, 438, 459, 491, 507, 510, 513, 540, 543, 560, 576, 601, 608, 615, 629, 656, 659, 664-666, 668-670 ; KIRSCH, p. 4, 9, 78-83, 85, 103-104, 136-137, 140, 143-144, 148, 189, 216, 227, 229 ; BALUZE, *Vitae paparum Avenionensium*, t. IV, p. 182. Arch. Vat., *Instrumenta miscellanea*, n^{os} 2112, 2145.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 327, 516 ; MARTIN et ROUSSET, *La fondation du cardinal Jean de Brogny à Genève*, p. 12-14 ; RENOARD, *La consommation des grands vins du Bourbonnais et de Bourgogne*, p. 225-226 ; SAMARAN et MOLLAT, *La fiscalité pontificale*, p. 187.

→ Ce personnage ne doit pas être confondu avec le prieur de Saint-Florent d'Orange, attesté en 1359, ni avec le clerc du diocèse de Mende, attesté en 1371, portant tous les deux un nom identique.

¹⁶⁶² Dioc. Chalon. Dép. Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.

¹⁶⁶³ Dioc. Autun. Dép. Saône-et-Loire, cant. et comm. Palinges.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon (1363) ; les évêques et archevêques d'Autun (1363-1375), d'Avila (1381), de Bourges (1372-1373), de Castres (1376), de Chalons (1367-1376), de Grenoble (1363), de Langres (1353), de Lodève (1382) et de Lyon (1363-1379).

Johannes Sabaterii

Jean Sabatier

1. ...1358-1385...
2. Diocèse de Rodez.
4. Clerc, prêtre (1371).
5. Docteur en décrets (1363).
6. Chapelain (1372) et auditeur (1374-1375) du cardinal Jean de Cros ; clerc (1371) et familier (1372-1373) de l'abbé de Sixt ; official (1366) et vicaire (1366-1368) de l'évêque de Saint-Pons-de-Thomières.
8. Juge des appels sur les exécutions des affaires testamentaires à partir du 27 novembre 1371, puis auditeur en curie romaine des causes pieuses et testamentaires (1374).
10. Canoniat et prébende à Rieux, ...14 novembre 1363-19 mai 1371...13 septembre 1371 ; église paroissiale d'Olonzac¹⁶⁶⁴, ...14 novembre 1363-3 septembre 1372... ; canoniat et prébende, dignité, personnat ou office à Rodez, réservés le 14 novembre 1363 ; église de Notre-Dame de Villetravers à Montréal¹⁶⁶⁵, conférée le 19 mai 1371 ; bénéfices appelés *scolania* à L'Isle-en-Dodon¹⁶⁶⁶, *medietas decime* de Labatut à La Rivière¹⁶⁶⁷, églises rurales sans charge d'âmes de Saint-Vincent, Saint-Saturnin et Saint-Georges près de Vic-en-Bigorre¹⁶⁶⁸, et de Saint-Michel de *Basano*¹⁶⁶⁹, ... 13 septembre 1371... ; canoniat et prébende à Agde, réservés le 3 septembre 1372, ...26 janvier 1375... ; office de sacriste d'Agde, conféré le 4 décembre 1374, ...26 janvier 1375...

¹⁶⁶⁴ Dioc. Saint-Pons-de-Thomières. Dép. Hérault, ch.-l. de cant.

¹⁶⁶⁵ Dioc. Carcassonne. Dép. Aude, ch.-l. de cant.

¹⁶⁶⁶ Dioc. Comminges. Dép. Haute-Garonne, ch.-l. de cant.

¹⁶⁶⁷ Dioc. Comminges.

¹⁶⁶⁸ Dioc. Tarbes. Dép. Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant.

¹⁶⁶⁹ Dioc. Tarbes.

11. Autel portatif, célébration de la messe avant le lever du jour, le 5 décembre 1371 ; choix de son confesseur, célébration de la messe et des offices divins dans les lieux frappés d'interdit, le 5 décembre 1371.
14. Demeure près de Sainte-Claire (1385).

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 10383 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 4053-4054, 5686, 6109, 11261, 12400, 12420-12421, 22624, 32367, 33324, 41102.

Procureur de :

1) L'abbé de Sixt (1371-1373) ; les évêques de Couserans (1358) et de Saint-Pons-de-Thomières (1366-1369).

5) *Jacobus Sene* (1375).

Johannes Salenti

Jean Salent

1. ...1364-1371...
2. Diocèse de Tulle.
4. Clerc, prêtre (1370).
6. Familier de l'abbé de Saint-Gilles (1364) et de l'évêque d'Ostie (1370-1371).
10. Priorat / église de Saint-Laurent de Saint-Gilles¹⁶⁷⁰, ...15 octobre 1370-...25 juin 1371 ; église paroissiale de Saint-Julien-de-Briola¹⁶⁷¹, conférée le 15 octobre 1370, 1370-11 janvier 1371... ; canonicat et prébende à Castelnaudary¹⁶⁷², réservés le 11 janvier 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 26001 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 5871, 7660.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Gilles (1364-1366).

¹⁶⁷⁰ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, ch.-l. de cant.

¹⁶⁷¹ Dioc. Mirepoix ; Dép. Aude, cant. Fanjeaux.

¹⁶⁷² Dioc. Saint-Papoul. Dép. Aude, ch.-l. d'arr.

Johannes de Segria

Jean de Ségrie

1. ...1362-1373 ou 1374 (mort au 18 juin 1374).
2. Ségrie¹⁶⁷³ ? Diocèse du Mans ?
3. Consanguin de *Johannes de Segria*, étudiant à Paris.
4. Clerc.
10. Église paroissiale du Fidelaire¹⁶⁷⁴, ...9 avril 1362-mort ; canonicat et prébende à Coutances, ...29 juillet 1371-mort ; canonicat et prébende à Saint-Martin des Champeaux¹⁶⁷⁵, ...-...18 juin 1374.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 2105 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 5992, 13088, 31119-31120, 31123.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Taurin d'Évreux (1362), de Saint-Jean-Baptiste de Falaise (1372-1373), de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche (1373) et de Notre-Dame du Val (1373).

2) *Petrus Carridon* (1371).

→ Il est difficile de savoir si le chanoine de Compostelle qui agit pour *Gaufridus Rosetis*, comme procureur *ad resignandum*, au 3 mars 1363, est le même personnage.

Johannes de Silvalitoris (Silva)

1. ...1363-1370...
4. Dominicain.
7. Pénitencier du pape, reçu le 18 mars 1363 (1363-1370).

SCHÄFER : t. 6, p. 27, 71.

MAJIC, *Die Apostolische Pönitentiarie im XIV. Jahrhundert*, p. 145, 169.

¹⁶⁷³ Dioc. Le Mans. Dép. Sarthe, cant. Beaumont-sur-Sarthe.

¹⁶⁷⁴ Dioc. Évreux. Dép. Eure, cant. Conches.

¹⁶⁷⁵ Dioc. Paris. Dép. Seine-et-Marne, cant. Mormant.

Procureur de :

1) Les évêques de Saint-Malo (1367-1370) et de Tréguier (1364).

Johannes Spiefamis de Luca

Jean Spifame de Lucques

1. ...1354-1377...
2. Diocèse et cité de Lucques.
3. Fils de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*.
4. Laïc.
7. Marchand et changeur au service de la curie¹⁶⁷⁶, directeur à Avignon de la compagnie des Spifame entre 1354 et 1377.
8. Prise à ferme de la gabelle des marchandises (sauf le vin et le sel) pour un an, le 21 février 1374.
13. Témoin lors d'un paiement de la Chambre à un garde de l'hôtel du pape (9 août 1373).
14. Demeure à Avignon de 1354 à 1377 ; citoyen et conseiller de la ville d'Avignon (1368) ; citoyen de la paroisse Notre-Dame la Principale dans le *Liber divisionis*, propriétaire près du Four de la Terre.
15. Bref voyage à Pise (1363).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 11158, 27229 ; SCHÄFER : t. 3, p. 555, 648, 650 ; SCHÄFER : t. 6, p. 122, 479, 543, 630.

Arch. Vat., *Reg. Avin.* n^o 204, 470v.

RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 106, 405.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Jean d'Amiens (1365-1366), de Saint-Vaast d'Arras (1374-1376), d'Aumône (1365), de Notre-Dame de Barbeaux (1365-1372), de Saint-Lucien de Beauvais (1370), de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1357-1375), de Notre-Dame de Bernay (1372-1375), de Saint-Fabien et Sébastien de Bologne (1375), de Bonneval

¹⁶⁷⁶ *Johannes Spiefamis de Luca* participe à des transferts de fonds faits au trésorier des guerres en Italie, entre 1354 et 1357. En juin 1364, il vend de la toile rouge pour la chambre du petit tinel du Palais. En octobre 1374, il transmet, au nom de la Chambre, à *Johannes Rosseti de Martigniaco* de l'argent pour l'achat de blé en Bourgogne.

[diocèse Chartres] (1366-1372), de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1371), de Saint-Étienne de Caen (1359-1366), de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons (1365-1372), de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres (1364-1366), de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne (1372), de Saint-Pierre de Corbie (1365-1374), de Notre-Dame de Corneilles (1364), de Croix-Saint-Leufroy (1359), de Notre-Dame de Cuissy (1371), de Saint-Milon de Dommartin (1373-1376), de Saint-Taurin d'Évreux (1373-1375), de Notre-Dame d'Évron (1373), de Sainte-Trinité de Fécamp (1364-1376), de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais (1364), de Saint-Étienne de Fontenay-le-Marmion (1365), de Saint-Nicolas de Furnes (1372), de Saint-Sauveur de Ham-lès-Lillers (1366), de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes (1364), de Saint-Pierre d'Hasnon (1376), de Saint-Jean-Baptiste de Jard (1372), de Notre-Dame de Josaphat (1375), de Saint-Pierre de Jumièges (1367-1376), de Saint-Jean de Laon (1357), de Saint-Pierre-la-Couture du Mans (1371), de Saint-Martin de Marmoutier (1357), de Saint-Père de Melun (1374), de Mont-Saint-Éloy (1366-1376), du Mont-Saint-Michel (1364-1365), du Mont-Saint-Quentin (1371-1373), de Notre-Dame de Montearmato (1367), de Montierender (1366-1372), de Saint-Vaast de Moreuil (1374), de Saint-Éloi de Noyon (1365-1371), de Saint-Pierre d'Orbais-l'Abbaye (1354), d'Ourscamp (1365), de Saint-Germain-des-Prés de Paris (1358-1376), de Saint-Pierre des Préaux (1364-1376), de Saint-Jacques de Provins (1365), de Saint-Denis de Reims (1372), de Saint-Nicaise de Reims (1365-1370), de Saint-Ouen de Rouen (1365-1366), de Royaumont (1365), de Notre-Dame-du-Bois de Ruisseauville (1374), de Saint-Amand-les-Eaux (1367), de Saint-Denis-en-France (1357-1374), de Saint-Pierre de Saint-Évrout-d'Ouche (1371-1376), de Saint-Mémmie (1371-1375), de Saint-Pierre-sur-Dives (1373), de Saint-Quentin (1371-1372), de Saint-Prix de Saint-Quentin (1365-1376), de Saint-Quentin-en-l'Île (1371-1372), de Saint-Riquier (1365), de Saint-Valéry-sur-Somme (1374-1376), de Saint-Pierre de Saint-Wandrille (1365-1373), de Sainte-Colombe-lès-Sens (1371-1375), de Sainte-Trinité de Savigny (1354), de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (1371-1372), de Saint-Rémy de Sens (1365-1371), de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons (1364-1375), de Saint-Médard de Soissons (1370-1375), de Son-Hauteville (1370-1372), de Sainte-Trinité de Tiron (1366-1367), de Saint-Martin de Tournai (1372-1374), de Notre-Dame du Val (1374) et de Vézelay (1356-1367) ; les archevêques et évêques d'Aix (1370), d'Amiens (1374-1375), d'Angers (1357-1372), d'Arras (1365-1376), d'Auxerre (1371-1376), d'Avranches (1365-1366), de Bangor (1373), de Bayeux (1364-1372), de Beauvais (1367-1376), de Cambrai (1371-1377), de Châlons (1365-1366), de Chartres (1357-1373), de Coutances (1372-1376), de Dol (1365-

1367), d'Évreux (1376-1379), de Forlimpopoli (1366), de Laon (1364-1375), de Lisieux (1371-1376), du Mans (1371-1373), de Meaux (1365-1367), de Montauban (1371), de Nazareth (1370), de Nevers (1366-1375), de Noyon (1364-1365), d'Orléans (1356-1376), de Paris (1365-1374), de Reims (1375-1379), de Rennes (1360), de Rouen (1354-1373), de Sées (1364-1371), de Senlis (1357), de Soissons (1366), de Tours (1359), de Tréguier (1367-1373) et de Troyes (1371-1375).

6) Le marquis d'Este (1357).

Johannes Trocon de Creciaco

Jean Trocon de Crécy

1. ...1362-1400 (enterré devant la porte de la pièce où les chanoines ont coutume de dire leurs heures).
2. Diocèse de Laon. Crécy.
3. Oncle du chanoine de Laon Jean Trocon né en 1371.
4. Clerc, diacre (1366).
5. Étudiant à l'université de Paris dans la nation de Picardie (1362-1365), maître ès arts (1362) et étudiant en droit canon.
6. Examiné par le cardinal Pierre de Monteruc ; exécuteur testamentaire du doyen de Laon Étienne Escaillart (1391).
7. Notaire, en vertu du tabellionage apostolique conféré le 27 juin 1366 ; notaire de Charles V, roi de France ; procureur en curie romaine (1367-1376).
9. Exécuteurs testamentaires : les chanoines de Laon Jean Gérard et Gobert de Houdreville, son neveu Jean Trocon et un certain Jean Benoît (1400).
10. Canoniat et prébende à Saint-Gervais de Guise¹⁶⁷⁷, ...16 juin 1365-15 mars 1368... ; chapellenie Saint-Jean-Baptiste à Notre-Dame de Marle¹⁶⁷⁸, ... 15 mars 1368-3 juin 1372 ; canoniat, prébende à Coutances, conférés le 15 mars 1368, 1368-3 juin 1372... ; trésorerie à Coutances, conférée le 15 mars 1368, 1368-30 janvier 1375... ; chapellenie Saint-Nicolas à Monampteuil¹⁶⁷⁹, ... 3 juin 1372 ; canoniat et demi-prébende à Beauvais, réservés le 3 juin 1372 ; canoniat et prébende à Laon, 1376...1380-1400.

¹⁶⁷⁷ Dioc. Laon. Dép. Aisne, ch.-l. de cant.

¹⁶⁷⁸ Dioc. Laon. Dép. Aisne, ch.-l. de cant.

¹⁶⁷⁹ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Anizy-le-Château.

15. Tient en trézens une part de vigne du chapitre et une maison sise à Vivaise.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 13744, 18051, 21532, 23290-23291 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S43 00915 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 22575 ; DENIFLE et CHÂTELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. 3, p. 86, 130.

BARBICHE, *Les procureurs des rois de France*, p. 96, 102 ; MILLET, *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon*, p. 378-379, 518.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Sauveur d'Anchin (1371-1372), de Saint-Vaast d'Arras (1372-1374), de Saint-Nicolas d'Arrouaise (1375-1376), de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1369), de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle (1375), de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne (1371-1375), de Croix-Saint-Leufroy (1372), de Foigny (1370-1376), de Saint-Nicolas d'Hermières (1373-1375), de Saint-Pierre de Lagny-sur-Marne (1373-1376), de Saint-Martin de Laon (1373-1376), de Saint-Faron de Meaux (1369-1376), de Mont-Saint-Éloy (1372), de Mont-Saint-Quentin (1373), de Montierender (1376), de Saint-Éloi de Noyon (1375-1376), de Saint-Germain-des-Prés de Paris (1373), de Saint-Victor de Paris (1376), de Prémontré (1371-1376), de Saint-Denis-en-France (1375-1376), de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine (1376), de Saint-Michel-en-Thiérache (1368-1376), de Saint-Prix de Saint-Quentin (1371), de Saint-Quentin-en-l'Île (1370-1376), de Saint-Thierry (1376), de Saint-Jean-l'Évangéliste de Sens (1376), de Signy-l'Abbaye (1374), de Saint-Crépin-en-Chaie de Soissons (1374-1376), de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons (1376), de Son-Hauteville (1373), de Saint-Martin de Tournai (1371-1373) et de Saint-Philibert de Tournus (1369) ; les évêques d'Angers (1372-1373), de Beauvais (1375-1376), de Cambrai (1373-1376), de Chartres (1374-1375), de Laon (1371-1376), du Mans (1367-1376) et de Soissons (1376).

4) L'abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris (1373), le roi de France (1376), l'université de Paris (1375).

Johannes de Villeblain

Jean de Villeblain

1. ...1362-1375...

4. Clerc, prêtre (1362).
6. Chapelain de l'évêque de Thérouanne (1362); camérier (1363-1372) et exécuteur testamentaire du cardinal Gui de Boulogne.
10. Chapellenie à Leuvrigny¹⁶⁸⁰, ...14 novembre 1362... ; chapellenie à Saint-Pierre de Senlis, ...14 novembre 1362... ; canonicat et prébende à Saint-Clément de Compiègne¹⁶⁸¹, ...14 novembre 1362-...19 novembre 1362 ; canonicat et prébende à Saint-Pierre de Mézières¹⁶⁸², ...14 novembre 1362-4 janvier 1363... ; canonicat et prébende à Soissons, ...14 novembre 1362-20 août 1368... ; chapellenie à Saint-Lazare de La Ferté-Milon¹⁶⁸³ ...14 novembre 1362-6 janvier 1374... ; prévôté de Soissons, conférée le 14 novembre 1362 (litige), 1362-11 mai 1364... ; archidiaconat de Brie¹⁶⁸⁴, conféré le 3 septembre 1363, 1363-29 juin 1364... ; chapellenie du Sépulcre à Notre-Dame de Soissons, ...11 mai 1364... ; canonicat et demi-prébende à Amiens, ...11-18 mai 1364... ; canonicat et prébende à Arras, conférés le 11 mai 1364, 1364-6 janvier 1374... ; archidiaconat d'Arras, conféré le 11 mai 1364, 1364-26 mai 1374... ; chapellenie à Maele¹⁶⁸⁵ ...20 août 1368... ; canonicat et prébende à Paris, réservés le 20 août 1368, ...6 janvier 1374... ; canonicat et prébende à Saint-Pierre de Liège, réservés le 6 janvier 1374 ; office de *custodia* de Saint-Pierre à Liège, conféré le 6 janvier 1374.
11. Célébration de la messe avant le lever du jour, autel portatif, le 15 novembre 1364 ; dispense de résidence pour trois ans, le 12 avril 1374 ; trois conservateurs et juges pour cinq ans, le 26 mai 1374 ; trois conservateurs et juges pour cinq ans, le 5 août 1375.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1870, 2736, 4725, 4937, 7116, 10440, 10532, 13014-13015, 21164, 22769 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00032, S36 00106, S36 01804, S37 00301, S40 00623-S40 00624, S40 01779, S41 01108, S42 01269, S42 01321, S42 1338, S42 01560, S42 01701, S43 01785 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 30724, 32137, 32429, 33715, 38051.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Faron de Meaux (1362) et de Saint-Prix de Saint-Quentin (1371-1372) ; les évêques de Beauvais (1366) et de Strasbourg (1366).

¹⁶⁸⁰ Dioc. Soissons. Dép. Marne, cant. Dormans.

¹⁶⁸¹ Dioc. Soissons. Dép. Oise, ch.-l. d'arr.

¹⁶⁸² Dioc. Reims. Dép. Ardennes, ch.-l. et comm. Charleville-Mézières.

¹⁶⁸³ Dioc. Soissons. Dép. Aisne, cant. Neuilly-Saint-Front.

¹⁶⁸⁴ Dioc. Soissons. Dép. Somme, cant. Péronne.

¹⁶⁸⁵ Dioc. Tournai. Belgique.

2) Le cardinal Gui de Boulogne (1364-1368) et *Reginaldus de Thureyo* (1371).

Johannes de Viridario

Jean de Verger

1. ...1363-1367...
2. Verger¹⁶⁸⁶ ? Diocèse d'Auxerre ?
4. Moine cistercien de Bonneval.
10. Priorat de Bonneval ...1364-1367...

Procureur de :

1) L'abbé de Bonneval (1363-1367).

→ Ne pas confondre avec un chanoine de Bayonne et de Dax qui porte un nom semblable.

Jordanus Fraycineti

Jourdain Fraytinet

1. ...1375-1376...
4. Moine bénédictin de Villemagne-l'Argentière.

Procureur de :

1) L'abbé de Villemagne-l'Argentière (1375-1376).

Jordanus de Haya

Jourdain de La Haye

1. ...1344-1366...
2. Diocèse de Bayeux. La Haye Piquenot¹⁶⁸⁷.

¹⁶⁸⁶ Dioc. Auxerre. Dép. Nièvre, cant. Pouilly, comm. Sully-la-Tour.

4. Clerc.
5. Étudiant en droit canon (1365).
7. Notaire (1363) ; clerc du trésorier Renaud Maubernard (1353-1361) ; substitut du procureur fiscal et serviteur à la Chambre en certaines affaires et commissions¹⁶⁸⁸ (1359-1365) ; procureur fiscal (20 septembre 1365-1366).
8. Envoyé à Tours pour recevoir les dépouilles du feu abbé de Marmoutier (octobre 1362).
10. Église paroissiale de Saint-Barthélémy du Pin-la-Garenne¹⁶⁸⁹, ...15 avril 1364-...2 mai 1365 ; chapellenie à Lorris¹⁶⁹⁰, ...15 avril 1364-20 janvier 1366... ; canonicat et prébende à Laon, 1364-1367 ; canonicat et prébende à Bayeux, ...20 janvier 1366...

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 13616 ; *Suppliques d'Urbain V*, n°s S42 00783, S43 00232-S43 00233, S43 01717, S45 00415 ; SCHÄFER : t. 6, p. 10, 16, 67, 146.

Arch. Vat., *Instrumenta miscellanea*, n° 2429.

BAUMGARTEN, *Aus Kanzlei und Kammer*, p. 242-243 ; MILLET, *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon*, p. 87, 517.

Procureur de :

1) L'évêque de Bayeux (1362-1366).

2) Johannes Ruminel de Hetzingen (1365).

Martinus de Chastres

Martin de Chastres

1. ...1363-1375 (mort *apud sedem apostolicam*, au 10 juillet 1375).
2. Diocèse de Limoges.
4. Clerc.
5. Ancien étudiant de Guillaume Grimoard en droit canon durant deux ans.

¹⁶⁸⁷ Dioc. Bayeux. Dép. Calvados, cant. Balleroy, comm. Baynes.

¹⁶⁸⁸ *Jordanus de Haya* est envoyé avec les lettres de réserve sur les biens de feu l'abbé de La Grasse, en janvier 1363 ; en avril 1364, il est mandaté avec un courrier du pape à Pampelune pour des affaires touchant la Chambre ; l'année suivante, il procède à l'affichage d'une lettre de citation contre le roi d'Aragon sur les portes de la cathédrale d'Avignon.

¹⁶⁸⁹ Dioc. Sées. Dép. Orne, cant. Pervençères.

¹⁶⁹⁰ Dioc. Sens. Dép. Loiret, ch.-l. de cant.

6. Chapelain et chambrier du cardinal Audoin Aubert (1363) ; familier du cardinal Étienne Aubert (1369) ; chapelain et familier du cardinal Pierre de Monteruc (1375).
7. Scribe du pape (1363-1372) ; scribe des lettres apostoliques et abrégiateur (1375).
10. Chantre à Coutances, ...7 juin 1363-mort ; canonicat et prébende à Coutances, ...-mort ; canonicat et prébende à Rouen, réservés au 7 juin 1363, 1363-mort.
11. Trois conservateurs et juges pour trois ans, le 25 août 1368 ; indulgence plénière *in articulo mortis* et choix de son confesseur, le 21 avril 1372 ; autel portatif et faveur de dire les heures canoniques selon l'usage romain, le 13 août 1369.
12. Exécuteur (1368-1374).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 21057, 21463, 23074, 24760, 25584 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S40 00091 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 15871, 21201, 31239 (ex), 37042, 37066.

TABBAGH, *Diocèse de Rouen (Fasti)*, p. 287, n^o 94. WILLIMAN, *The right of spoil*, p. 182, n^o 780.

Procureur de :

1) **L'abbé de Saint-Michel de Grandmont (1364-1367).**

2) *Albertus Fulcaudi (1370), Guillelmus de Brolio (1371) et Petrus de Quadris (1371).*

Mauricius de Barda

Maurice de Labarde

1. ...1351-1376...
2. Diocèse de Limoges.
4. Prêtre (1363).
5. Licencié en lois (1362).
6. Camérier et chapelain du cardinal Guillaume de La Jugie (1351-1370).
7. Tabellionage apostolique, le 15 novembre 1362 ou 1363, avec autorisation le 17 avril 1364 de faire grossoyer ses actes par d'autres tabellions ; chapelain du pape, reçu le 12 novembre

1362 (1362-1371) ; clerc de la Chambre apostolique¹⁶⁹¹, reçu le 12 novembre 1362 (1362-1376).

9. Familiars : *Petrus Turlini de Movisonno* (1364-1365) et *Stephanus Audeberti* (1366-1372).
10. Canoniat et prébende à Narbonne, 1357-20 août 1370... ; canoniat et prébende à Chartres, ...14 novembre 1362... ; canoniat et prébende à Vatan¹⁶⁹², ...14 novembre 1362... ; canoniat, prébende et doyenné à Bourges, ...14 novembre 1362-20 août 1370...11 janvier 1371 ; canoniat, prébende et sous-chanterie à Béziers, ...14 novembre 1362-5 janvier 1371 ... ; préchanterie à Narbonne, conférée le 14 novembre 1362, 1362-1374... ; canoniat, prébende et archidiaconat à Cabrières¹⁶⁹³, conférés le 20 août 1370.
11. Autel portatif, le 3 avril 1364 et le 9 février 1365 ; célébration de la messe avant le lever du jour, le 9 février 1365 ; perception des revenus de ses bénéfices, malgré son absence, le 24 juillet 1367 ; faculté de tester, le 18 juin 1371.
12. Exécuteur (1373).
14. Présence à Avignon, avec Guillaume Atbert, durant le retour italien de la curie en 1367-1369.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1721, 8858, 13034-13035, 19536, 26310, 26812, 26864, 26882 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00033-S36 00034 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5227, 5319, 11125, 25742 (ex) ; SCHÄFER : t. 6, p. 25, 37, 64, 104, 121, 146, 172, 183, 185, 203, 263, 270, 328, 353, 394, 435, 553, 557, 599 ; KIRSCH, p. 8, 73, 95, 268.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 612 ; BAIX, *Notes sur les clercs de la Chambre apostolique*, p. 40-41, 43 ; HAYEZ, *Une famille cardinalice*, p. 37.

→ Ce procureur ne doit pas pas être confondu avec trois autres individus qui ont un nom semblable :

- un clerc du diocèse de Limoges, attesté en 1371 ;
- un chanoine prébendé de L'Isle-sur-la-Sorgue, attesté en 1374 ;
- un chanoine prébendé de Compostelle, notaire du pape.

¹⁶⁹¹ Clerc de la Chambre, *Mauricius de Barda* est chargé de copier le livre des *Obligationes* relatif aux années 1344-1360. Il est administrateur pour les annates des bénéfices allemands, entre 1364 et 1366. Il est l'ordonnateur d'un paiement fait à un notaire de la trésorerie, en avril 1367. Il envoie un courrier pour protéger une provision de vin jusqu'à Rome, en août 1368 et reçoit, la même année, une copie de l'inventaire des édifices à construire au collège Saint-Benoît de Montpellier. Il approuve les comptes du collecteur des collectories d'Arles et d'Aix, en juillet 1369 et se trouve être, en 1374, le procureur d'exécution du camérier et cardinal Guillaume d'Aigrefeuille le jeune. Enfin, il fait l'inventaire du trésor pontifical, entre 1371 et 1376.

¹⁶⁹² Dioc. Bourges. Dép. Indre, ch.-l. de cant.

¹⁶⁹³ Dioc. Béziers. Dép. Hérault, cant. Montagnac.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire (1373-1374) ; les évêques d'Autun (1365-1367), d'Avila (1357), d'Orléans (1365) et de Rieux (1374).

2) *Albertus Fulcaudi* (1370), *Bernardus Magaudi* (1371), *Eblo de Podio* (1365) et *Johannes Beraudi* (1365).

Maurinus de Bosco

Maurin Dubois

1. ...1375-1376...

4. Moine bénédictin (de La Chaise-Dieu ?).

10. Priorat bénédictin de Saint-Jean de La Chaulme¹⁶⁹⁴, ...25 avril 1375-11 juin 1376...

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-André de Clermont (1376), de Saint-Pierre et Paul de Déols (1376) et de Saint-Michel de Gaillac (1376).

Michael Waleti (dictus Walet)

Michel Walet

1. ...1363-1367...

4. Clerc, prêtre (1363).

6. Chapelain de Jean, abbé de Saint-Pierre de Corbie (1363-1367).

10. Église d'Amigny-Rouy¹⁶⁹⁵, ...9 mai 1363... ; chapelle Notre-Dame de Cerny-lès-Bucy¹⁶⁹⁶, ...9 mai 1363... ; bénéfice à la collation de l'évêque d'Amiens, réservé le 9 mai 1363.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 3325 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S39 00166.

¹⁶⁹⁴ Dioc. Clermont (dépend de La Chaise-Dieu). Dép. Puy-de-Dôme, cant. Saint-Anthème.

¹⁶⁹⁵ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Chauny.

¹⁶⁹⁶ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Laon Nord.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre de Corbie (1364-1367).

Nicolaus Contis de Florentia

Nicolaus del Conte de Florence

1. ...1353-1373...

2. Diocèse et cité de Florence.

4. Laïc.

7. Marchand suivant la curie¹⁶⁹⁷ ; associé de la société de Michael Vanni Sarloti de Florence.

9. Associé : *Nicolaus Verini* (1357).

14. Courtisan de la paroisse Notre-Dame la Principale dans le *Liber divisionis* ; propriétaire, en cette paroisse, dans la rue devant l'hôtel du Carrel et d'un hôtel rue Galanderie (c'est peut-être le même) confisqué sous Grégoire XI et rendu sous Clément VII.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 19611 ; SCHÄFER : t. 3, p. 525, 555, 609, 649.

Arch. dép. de Vaucluse, 10 G 27 ; *Reg. Avin.* n° 204, fol. 467v.

RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 250, 266, 289, 293-294, 348.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech (1367), de Saint-Pierre de Mas-Garnier (1371), de Saint-Michel-Archange de Podio (1373) et de Saint-Sernin de Toulouse (1373) ; les évêques et archevêque de Citta di Castello (1359), d'Elne (1363), de Firenze (1359), de Skara (1359) et de Toulouse (1359).

6) Galeottus de Malatestis (1366).

Nicolaus Crueti

Nicolas Cruet

1. ...1369-1376...

¹⁶⁹⁷ Fournisseur de la curie, notamment en objet en métal, *Nicolaus Contis de Florentia* assure des transferts de fonds à Pérouse et à Florence pour les trésoriers des guerres entre 1353 et 1356.

4. Clerc.
5. Maître ès arts (1369), étudiant en droit canon (1369).
7. Procureur en curie romaine (1373).
10. Chapellenie de Francheville¹⁶⁹⁸, ...9 mars 1369... ; bénéfice à la collation de l'abbé de Sainte-Trinité de Lessay, réservé au 9 mars 1369 ; chapelle Notre-Dame du Vaudois¹⁶⁹⁹, conférée le 9 mars 1369.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 23267.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Calais (1373-1376), de Saint-Jean-Baptiste de Falaise (1374) et de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche (1375).

Nicolaus de Lignon

Nicolas de Lignon

1. ...1362-1371 (mort *apud Sedem apostolicam*, au 2 juin 1371).
2. Diocèse du Mans.
3. Né d'une noble race.
4. Clerc, prêtre (1364).
5. Licencié *in utroque jure* (1362).
6. Familier (1369) et chapelain (1371) du cardinal Gui de Boulogne.
7. Procureur en curie romaine (1367).
10. Canoniat à Saint-Martin de Tours, ...-mort ; canoniat et prébende au Mans, ...1364-mort ; chapellenie à Saint-Lazare du Mans, ...5 septembre 1369-mort ; canoniat et prébende à Saint-Pol-de-Léon, ...5 septembre 1369-...5 janvier 1371 ; prévôté sans charge d'âmes de Léré¹⁷⁰⁰ à Saint-Martin de Tours, conférée le 5 septembre 1369, 1369-mort.
12. Exécuteur (1368-1371).

¹⁶⁹⁸ Dioc. Sées. Dép. Orne, cant. Mortrée.

¹⁶⁹⁹ Dioc. Beauvais. Dép. Oise, cant. et comm. Formerie.

¹⁷⁰⁰ Dioc. Bourges. Dép. Cher, ch.-l. de cant.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 21151 (ex), 23407, 25986 (ex) ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 4536 (ex), 5288, 5708, 5712, 9414.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Aubin d'Angers (1362-1366), de Saint-Pierre-la-Coutoure du Mans (1363), de Notre-Dame de La Roë (1366-1367), de Saint-Georges-du-Bois (1363) ; les évêques de Saint-Pol-de-Léon (1362-1366) et du Mans (1362-1366).

2) *Guillelmus Pelliparii* (1371) et *Paganus de Curiacesaris* (1364).

Nicolaus de Moyrenco

Nicolas de Moirans

1. ...1361-1367...

2. Moirans-en-Montagne¹⁷⁰¹ ? Diocèse de Besançon ?

7. Procureur en curie romaine (1362-1366).

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs (1361-1363), de Saint-Paul de Besançon (1362), de Saint-Pierre de Bèze (1361), de Saint-Desle de Lure (1363-1366), de Saint-Pierre de Luxeuil (1362-1364), de Saint-Claude (1363), d'Agaune de Saint-Maurice-en-Valais (1362-1365) et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes (1363-1367) ; les évêques et archevêque de Bâle (1367), de Besançon (1362) et de Lausanne (1362-1363).

Nicolaus Paschalis alias Peraudi

Nicolas Pascal Peraud

1. ...1362-1365...

4. Clerc, prêtre (1362).

6. Chapelain de l'évêque de Maillezais (1364-1365).

¹⁷⁰¹ Dioc. Besançon. Dép. Jura, ch.-l. de cant.

10. Église paroissiale de Notre-Dame de Legé¹⁷⁰², ...25 décembre 1362-31 décembre 1365... ; bénéfice à la collation de l'évêque de Poitiers, réservé le 24 janvier 1364 et le 31 décembre 1365.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 25 décembre 1362.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 404, 9834, 17559 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S41 00493, S45 00219.

Procureur de :

1) L'évêque de Luçon (1362) et de Maillezais (1362-1365).

Nicolaus Trehu

Nicolas Trehu

1. 1327 (établi dans sa 45^{ème} année le 10 mars 1371)-1374...
4. Clerc.
6. Familier de l'évêque de Rennes (1370).
10. Doyenné rural de Châteaubriant¹⁷⁰³, ...10 mars 1371-...14 janvier 1374 ; canonicat et prébende à Sainte-Marie-Madeleine de Vitré¹⁷⁰⁴, ...-...14 janvier 1374 ; église paroissiale de Maroué¹⁷⁰⁵ et chapelle Notre-Dame en ladite paroisse, conférées le 14 janvier 1374.
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 10 mars 1371.

GRÉGOIRE XI : *Lettres communes*, n^{os} 388, 30758, 30805.

Procureur de :

1) L'évêque de Rennes (1367-1373).

¹⁷⁰² Dioc. Luçon. Dép. Loire-Atlantique, ch.-l. de cant.

¹⁷⁰³ Dioc. Nantes. Dép. Loire-Atlantique, ch.-l. d'arr.

¹⁷⁰⁴ Dioc. Rennes. Dép. Ille-et-Vilaine, ch.-l. de cant.

¹⁷⁰⁵ Dioc. Saint-Brieuc. Dép. Côtes-d'Armor, cant. Lamballe.

Odardus de Pomerio

Odard de Pommiers

1. ...1373-1375...

4. Clerc, prêtre (1373).

10. Chapellenie Notre-Dame à Dagneux¹⁷⁰⁶, ...-...30 décembre 1373 ; bénéfice dit *obitus* à Villepinte¹⁷⁰⁷, ...17 décembre 1373... ; église paroissiale de Villarenz¹⁷⁰⁸, ...27 avril 1373-30 décembre 1373... ; églises paroissiales des Mazets¹⁷⁰⁹ et de Nogaret¹⁷¹⁰, conférées le 17 décembre 1373 ; église paroissiale de Montégut-Lauragais¹⁷¹¹, ...26 mars 1375...

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 25645, 25666, 25668.

Procureur de :

1) L'abbé de Notre-Dame de Sorèze (1373-1375).

2) *Petrus de Tillia* (1375).

Paulus Mathei de Florentia

Paolo di Matteo de Florence

1. ...1356-1376...(mort vers 1381).

3. Oncle de son facteur *Zenobius Domenici*.

4. Laïc.

6. Banquier de Raymond d'Aigrefeuille, évêque de Rodez (1360).

7. Marchand et changeur de Florence au service de la curie¹⁷¹².

9. Facteur : *Zenobius Domenici*.

11. Exempt des procédures contre les Florentins, en 1377.

¹⁷⁰⁶ Dioc. Lyon. Dép. Ain, cant. Montluel.

¹⁷⁰⁷ Dioc. Saint-Papoul. Dép. Aude, cant. Castelnaudary-Sud.

¹⁷⁰⁸ Dioc. Saint-Papoul. Dép. Aude, cant. Fanjeaux, comm. Bram.

¹⁷⁰⁹ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Caraman, comm. Auriac-sur-Vendinelle.

¹⁷¹⁰ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Revel.

¹⁷¹¹ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Revel.

¹⁷¹² *Paulus Mathei de Florentia* participe à des transferts de fonds, entre Rome et Avignon, en juin 1360. Changeur, il assure le change des monnaies pour payer les cardinaux et se trouve prêt à faire des avances pécuniaires.

14. Citoyen d'Avignon (1358) ; propriétaire de plusieurs hôtels aux Changes (1358) ; conseiller de la ville (1361, sous Grégoire XI).

SCHÄFER : t. 6, p. 153, 267, 357, 425, 458, 588.

Arch. Vat, *Reg. Avin.* n° 201, fol. 403-444.

RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 229, 359, 373.

Procureur de :

1) Les abbés de Cendras (1356), de Saint-Martial de Limoges (1362), de Saint-Sauveur de Lodève (1362), de Saint-Étienne du Mas-d'Azil (1359) et de Notre-Dame de Pébrac (1358) ; les évêques d'Avignon (1372-1373), de Carcassonne (1363), de Dax (1365), de Gubbio (1372), de Lectoure (1366-1367), de Lombez (1357), de Paphos (1359), de Rodez (1362-1364), de Sarlat (1366), de Thérouanne (1358), de Tortose (1358), de Toul (1356-1360), d'Uzès (1358) et de Zagreb (1358).

5) L'archevêque de Nicosie (1374).

Petrus de Albergamentis

Pierre d'Abergement

1. ...1372-1374...

2. L'Abergement¹⁷¹³ ? Diocèse de Lyon ?

4. Clerc.

6. Familier (1372-1374) et chapelain (1372) d'Édouard de Savoie, évêque de Belley (1371-1375).

Procureur de :

1) L'évêque de Belley (1372-1374).

¹⁷¹³ Dioc. Lyon. Dép. Ain, cant. Châtillon-les-Dombes.

Petrus Aurioli

Pierre Auriol

1. ...1375-1376...

4. Moine bénédictin de Saint-Gilles.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Gilles (1375-1376).

→ Ne pas confondre avec un chanoine prébendé du Vigan, mort au 7 mars 1363, qui porte un nom identique.

Petrus Berengarii

Pierre Béranger

1. ...1361-1366...

6. Familier de l'abbé de Sylvanès (1361).

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Joncels (1363-1366), de Saint-Savin-de-Bigorre (1366) et de Sylvanès (1361-1365).

→ Ce personnage peut être à la rigueur identifié avec l'un de ses cinq homonymes :

- le camérier de Saint-Gilles, attesté au 30 novembre 1362 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 8235) ;

- un citoyen de Toulouse, attesté au 28 décembre 1362 (*Suppliques d'Urbain V*, n° S37 00128) ;

- un moine de Saint-Antoine-de-Viennois, attesté au 27 février 1368 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 21023) ;

- le barbier du cardinal de Carcassonne et *provisor* de l'encre et du vernis à l'usage du palais du pape, entre 1361 et 1363 (SCHÄFER : t. 3, p. 804, 824 et SCHÄFER : t. 6, p. 52, 86) ;

- le chevalier *Petrus Berengarii de Mandogato*, attesté en 1364 et 1367 (SCHÄFER : t. 6, p. 326 et KIRSCH, p. 14).

Petrus de Casellis (de Chazellis)

Pierre de Casel

1. ...1362-1366...
2. Diocèse de Clermont.
4. Clerc.
5. Bachelier ès arts (1362) et étudiant en droit civil à l'université de Toulouse (1362).
6. Familier (1365-1366) et écuyer (1366) de Pierre Aymé, évêque d'Auxerre (1362-1372).

Suppliques d'Urbain V, n^{os} S37 00158, S37 00931.

Procureur de :

- 1) Les évêques d'Auxerre (1364-1366) et de Meaux (1365).**

Petrus de Chintrio

Pierre de Chaintrix

1. ...1354-1367... (mort *apud Sedem apostolicam*, au 16 mai 1371).
2. Chaintrix ¹⁷¹⁴? Diocèse Châlons ?
3. Liens avec *Petrus de Chintrio junior* ?
4. Clerc.
6. Familier et secrétaire du cardinal Pierre Roger (1367).
7. Scribe du pape (1354-1367).
10. Église de Saint-Denis-le-Vêtu¹⁷¹⁵, ...1362-...21 avril 1367 ; chapellenie du Jard à Châlons, ...19 janvier 1362-mort ; canonicat et prébende à Laon, ...7 février 1363-mort ; église paroissiale de Reus¹⁷¹⁶, ...-...19 juillet 1363 ; portion à Saint-Sauveur de Blois, ...1^{er} mars 1364-... ; canonicat et prébende à Châlons, ...1^{er} mars 1364-mort ; église d'Avançon¹⁷¹⁷, conférée le 1^{er} mars 1364.
12. Exécuteur (1362-1367).

¹⁷¹⁴ Dioc. Châlons. Dép. Marne, cant. Vertus.

¹⁷¹⁵ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Cerisy-la-Salle.

¹⁷¹⁶ Dioc. Tarragone. Espagne.

¹⁷¹⁷ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, cant. Château-Porcien.

URBAIN V, *Lettres communes* n^{os} 1573 (ex), 1926 (ex), 2564, 3082 (ex), 4791 (ex), 4906 (ex), 6866 (ex), 6943 (ex), 7122 (ex), 7809 (ex), 9473 (ex), 11364, 12290 (ex), 13342 (ex), 13356 (ex), 13445 (ex), 13662 (ex), 14156 (ex), 18132 (ex), 18179 (ex), 18396 (ex), 18868 (ex), 18949 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S38 00019, S38 00537, S39 01955 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5740-5741, 13026.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons (1362), de Saint-Martin d'Huiron (1366), de Montierender (1362-1366), de Saint-Pierre d'Orbais-l'Abbaye (1354-1366), de Saint-Mémmie (1364-1366) et de Saint-Sauveur de Vertus (1362-1367).

→ Ce procureur peut éventuellement être identifié avec *Petrus Ademin de Chintreyo*, cleric du diocèse de Châlons, reçu enregistreur des suppliques, le 3 janvier 1371 (SCHÄFER : t. 6, p. 367).

→ On ne sait qui est Pierre de Chaintrix, chanoine prébendé de Laon entre 1360 et 1373 (MILLET, *Les chanoines de Laon*, p. 517).

Petrus de Chissiacco

Pierre de Chissey

1. ...1363-1375...

2. Diocèse d'Auxerre. Chissey-en-Morvan¹⁷¹⁸ ou Chissey-lès-Mâcon¹⁷¹⁹ ? Originaire de l'église de Saint-Germain d'Escamps.

4. Clerc, prêtre (1363).

5. Étudiant en droit canon (1363-1365).

6. Procureur du comte de Vendôme (1363) ; procureur de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre (1363-1365) ; notaire de Guillaume de Durfort, évêque de Lombez (1363) ; chapelain, notaire et secrétaire de Philippe, évêque de Sabine (1371) ; secrétaire du cardinal Guillaume de La Jugie (1373) ; secrétaire du cardinal Anglic Grimoard (1374).

7. Notaire du sacré-palais (1363).

¹⁷¹⁸ Dioc. Auxerre. Dép. Saône-et-Loire, cant. Lucenay-l'Évêque.

¹⁷¹⁹ Dioc. Auxerre. Dép. Saône-et-Loire, cant. Saint-Gengoux.

8. Envoyé en France par le pape pour l'expédition de certaines affaires (janvier 1365) ; envoyé à Auxerre et Orléans, pour rapporter au pape des reliques (mai 1365).
10. Chapellenie de Saint-Loup et Saint-Germain près d'Auxerre, ...3 février 1363-3 mai 1365... ; église de Saint-Germain d'Escamps¹⁷²⁰, ...3 février 1363-25 novembre 1374...10 février 1375 ; canonicat et prébende à Saint-Benoît de Paris, réservés le 11 février 1363 ; canonicat et prébende à Auxerre, réservés le 3 mai 1365, ...11 janvier 1371-25 novembre 1374... ; sous-chanterie à Auxerre, conférée le 3 mai 1365, 1365-25 novembre 1374... ; dignité à Auxerre, réservée le 11 janvier 1371 ; archidiaconat du Puisaye¹⁷²¹, confirmé le 25 novembre 1374.
11. Licence de faire des fondations avec réserve du droit de patronat à Saint-Germain d'Escamps, le 19 novembre 1373.
12. Exécuteur (1372-1374).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 7610, 13450 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 01213, S38 00589, S40 01662, S43 00464, S43 02080 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 9152, 22971 (ex), 27095, 30865 (ex), 32363, 33181, 36572 ; SCHÄFER : t. 6, p. 97, 104.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Marien d'Auxerre (1362), de Notre-Dame de Celle-Saint-Eusice (1366) et de Saint-Riquier (1364-1365).

5) *Gaufridus de Massa* (1363).

→ A ne pas confondre avec le fils de *Girardus de Chissiaco*, qui a 16 ans en 1364.

Petrus de Corceyo

Pierre de Courçay

1. ...1360-1374...
2. Courçay¹⁷²² ? Diocèse de Tours ?
4. Clerc, prêtre (1363).

¹⁷²⁰ Dioc. Auxerre. Dép. Yonne, cant. Coulanges-la-Vineuse.

¹⁷²¹ Contrée de l'Yonne

¹⁷²² Dép. Indre-et-Loire, cant. Bléré.

5. Licencié (1360) puis docteur (1374) *in utroque jure*.
6. Chapelain et commensal du cardinal Guillaume de La Jugie (1362-1367).
10. Canoniat et prébende à Rennes, réservés le 10 mai 1360, confirmés le 8 novembre 1362, 1362-4 novembre 1367...2 décembre 1368 ; église Saint-Didier de Rennes, ...8 novembre 1362... ; église paroissiale de Beaumont-lès-Tours¹⁷²³, ...8 novembre 1362 (litige)-25 janvier 1363... ; canonicat et prébende à Tours, réservés le 19 novembre 1362, 1363-...20 avril 1374 ; dignité ou office à Tours réservé le 19 novembre 1363 étendu au personnel le 31 janvier 1363 ; canonicat et prébende à Évreux, ...19 novembre 1362... ; archidiaconat d'Outre-Loire¹⁷²⁴, 1363-12 juillet 1368... ; église de Beaumont-Village, ...9 septembre 1363-...24 juin 1365 ; chapellenie Saint-Jean à Saint-Georges de Rennes, ...18 décembre 1363... ; canonicat et prébende à Angers réservés le 4 novembre 1367, ...20 avril 1374... ; doyenné à Angers conféré le 4 novembre 1367, confirmé le 12 juillet 1368, 1368-20 avril 1374... ; chapellenie de La Barillere¹⁷²⁵, conférée le 20 avril 1374.
12. Exécuteur (1362-1372).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 3167 (ex), 3493, 4834, 5225, 5794 (ex), 7246 (ex), 12672 (ex), 13534, 19184 (ex), 19517-19518, 21869, 22414, 23137, 23191 (ex) ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 02329, S37 00956, S40 00014, S40 01151-S40 01152, S41 00770, S43 01143 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 9176 (ex), 17918 (ex), 30939, 34577 ; *Pouillés de la province de Tours*, p. 212^E ; *Gallia Christiana*, y. 14, col 596.

Procureur de :

- 1) **L'abbé de Saint-Martin de Marmoutier (1366-1368) ; l'évêque de Rennes (1364).**
- 2) **L'abbé de Notre-Dame de Gâtines (1365), Galhardus de Podio (1366), Gaufridus Hurel (1365) et Petrus Rolandi (1364).**

Petrus de Dualerio

1. ...1363-1376...
2. Diocèse d'Auch.

¹⁷²³ Dioc. Tours. Dép. Indre-et-Loire, cant. et comm. Tours.

¹⁷²⁴ Dioc. Tours.

¹⁷²⁵ En l'église de Nantes.

4. Clerc (1363), diacre (1365), prêtre (1366).
5. Études de droit canon durant 6 ans (1363) et bachelier en décrets (1365).
10. Église paroissiale de Riguepeu¹⁷²⁶, conférée le 12 décembre 1363, 1363-26 janvier 1371... ; église paroissiale de Saint-Médard¹⁷²⁷, ...12 décembre 1363-7 mars 1364... ; canonicat et prébende à Lectoure, réservés le 23 décembre 1366 ; priorat de Saint-Vincent de Trans¹⁷²⁸, ...23 décembre 1366-18 juin 1368... ; canonicat et prébende à Bazas, conférés le 18 juin 1368, 1368-26 janvier 1371... ; canonicat et prébende à Dax, réservés le 26 janvier 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9158, 13363, 19145, 22680 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S41 00711, S45 00106.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 13465.

Procureur de :

- 1) L'évêque de Fréjus (1372-1376).
- 4) L'évêque de Fréjus (1367).
- 6) L'évêque de Fréjus (1370).

Petrus de Fargia

1. ...1365-1375...
4. Clerc.
7. Scribe du pape (1373-1375) et abrégiateur des lettres apostoliques (1375).
10. Église paroissiale de Maruéjols-lès-Gardon¹⁷²⁹, ...3 janvier 1375 (résignée l'espace d'une journée)... ; canonicat et prébende au Puy, réservés au 3 janvier 1375 ; vicariat à Saint-Flour, conféré et résigné le 3 janvier 1375.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 31805, 31807.

¹⁷²⁶ Dioc. Auch. Dép. Gers, cant. Vic-Fezensac.

¹⁷²⁷ Dioc. Lectoure. Dép. Gers, cant. Lectoure.

¹⁷²⁸ Dioc. Fréjus. Dép. Var, cant. Draguignan.

¹⁷²⁹ Dioc. Uzès. Dép. Gard, cant. Lédignan.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Géraud d'Aurillac (1365-1373).

→ Il est tout à fait possible que ce soit cet individu qui reçoive un canonicat avec prébende à Chartres, le 3 juillet 1372, alors qu'il est déjà en possession d'un bénéfice dit *scolania* à Cassagnabère¹⁷³⁰ (GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 18274).

→ En revanche, ce personnage ne peut s'identifier avec *Petrus de Fargia alias de Brolio*, recteur de Montblanc¹⁷³¹ et procureur *ad resignandum* au 24 février 1366 (URBAIN V, *Lettres communes*, n°s 16184, 16899).

Petrus Flexerii

Pierre Flexier

1. ...1363-1368...
2. Diocèse de Rodez.
4. Clerc.
6. Familier (1363-1366) et écuyer (1364) de Pierre d'Estaing, évêque de Saint-Flour (1361-1368), archevêque de Bourges (1368-1370).

Procureur de :

1) Les archevêque et évêque de Bourges (1368) et de Saint-Flour (1363-1366).

Petrus de Furno

Pierre de Furnes

1. ...1371-1373...
4. Moine bénédictin de Notre-Dame de Cruas.
10. Office de pitancier de Notre-Dame de Cruas (1372).

¹⁷³⁰ Dioc. Comminges. Dép. Haute-Garonne, cant. Aurignac, comm. Cassagnabère-Tournas.

¹⁷³¹ Dioc. Béziers. Dép. Hérault, cant. Servian.

Procureur de :

1) L'abbé de Notre-Dame de Cruas (1371-1373).

→ Ce procureur ne doit pas être confondu avec le prêtre qui fait office de procureur en 1353 et 1363 pour des prélats normands (les abbés de Sainte-Trinité de Fécamp en 1353 et de Saint-Orens de Larreule en 1363).

Petrus La Villa

Pierre La Ville

1. ...1373-1385...

4. Clerc.

5. Licencié en lois (1373).

6. *Socius* de l'abbé d'Aniane (1374).

10. Canoniat, prébende et chevècerie à Saint-Étienne-des-Grés de Paris, réservés le 12 octobre 1372, conférés le 15 janvier 1373, 1373-3 juillet 1375 (litige)... ; canoniat et prébende à Autun, réservés au 15 janvier 1373... ; canoniat et prébende à Aigueperse¹⁷³², ...15 janvier 1373 (litige)... ; doyenné d'Aigueperse, ...15 janvier 1373.... ; chapellenie à Auge¹⁷³³, ...15 janvier 1373-9 février 1374... ; canoniat, prébende et *prestominia* à Palencia¹⁷³⁴, réservés le 18 décembre 1373, conférés le 9 février 1374, 1374-3 juillet 1375... ; église paroissiale de Pinsaguel¹⁷³⁵, conférée le 3 juillet 1375.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 24919, 34540, 37018.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Sauveur d'Aniane (1374-1375) et de Saint-Michel de Grandmont (1385) ; l'évêque d'Autun (1375).

¹⁷³² Dioc. Clermont. Dép. Puy-de-Dôme, ch.-l. de cant.

¹⁷³³ Dioc. Limoges. Dép. Creuse, cant. Chambon-sur-Voueize.

¹⁷³⁴ Espagne.

¹⁷³⁵ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Portet-sur-Garonne.

Petrus Lobeti

Pierre Lobet

1. ...1369-1373...

4. Profès de l'ordre des Prêcheurs, puis profès clunisien de Saint-Pierre de Moissac (avec autorisation de rester dans cet ordre, après y avoir passé 10 ans, le 7 mars 1371).

6. Recommandation de l'abbé de Saint-Pierre de Moissac (1371).

11. Faveur de recevoir un bénéfice (même priorat, office ou administration) habituellement gouverné par un moine clunisien, le 19 janvier 1372.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 11510, 19644.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre de Moissac (1369-1373).

Petrus de Ortis

Pierre de Ortis

1. ...1360-1363...

2. Ortis¹⁷³⁶ ? Diocèse de Cahors ?

4. Moine profès de Cîteaux ; prêtre (1363).

7. Procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine (1360-1363).

10. Abbatiat d'Aumône¹⁷³⁷, conféré le 11 août 1363.

URBAIN V, *Lettres communes* n^o 7991.

Arch. dép. de Vaucluse, G 116, fol. 5v-8v.

Procureur de :

1) Les abbés de La Capelle (1362), de Casamari (1361), de Cîteaux (1360), de Clairvaux (1361-1362), des Dunes (1361), de Morimond (1361-1362), de Pontigny (1362-1363), de Preuilly (1361) et de Vauluisant (1361-1362).

¹⁷³⁶ Localité non identifié près de Montauban.

¹⁷³⁷ Dioc. Chartres. Dép. Loir-et-Cher, cant. Ouzouer-le-Marché, comm. La Colombe.

→ Ce procureur doit être bien distingué de *Petrus Bressonis de Ortis*.

Petrus Radulphi

Pierre Raoul

1. ...1355-1385...

4. Clerc.

6. Chapelain et camérier du cardinal Pierre de Monteruc (1355-1385) ; exécuteur testamentaire de *Petrus Johannis*, chanoine de Mirepoix.

7. Scribe du pape (1363-1375).

10. Canoniat et prébende à Saint-Pierre de Lille¹⁷³⁸, ...11 janvier 1363-...22 janvier 1363 ; canoniat et prébende à Saint-Amé de Douai¹⁷³⁹, ...11 janvier 1363-14 octobre 1372... ; église paroissiale de Vaure¹⁷⁴⁰, ...11 janvier 1363-18 janvier 1373... ; canoniat et prébende à Saintes, conférés le 11 janvier 1363, 1363-14 octobre 1372... ; canoniat et prébende à Cambrai, réservés le 1^{er} août 1371, ...3 juillet 1372-18 janvier 1375... ; canoniat et prébende à Albi, conférés le 3 juillet 1372, confirmés le 14 octobre 1372, 1372-11 janvier 1375...

11. Trois conservateurs et juges pour trois ans, le 10 novembre 1363 ; autel portatif et célébration de la messe avant le lever du jour, le 14 novembre 1365 ; six conservateurs et juges pour trois ans, le 28 mars 1367 ; trois conservateurs et juges pour trois ans, le 21 avril 1372 ; trois conservateurs et juges pour trois ans, le 11 janvier 1375.

12. Exécuteur (1367-1375).

14. Demeure à Avignon (1374) ; propriétaire de jardins à la Roquille. Location de son jardin à Avignon, le 8 janvier 1377.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1887, 7549, 10203, 14245-14246, 19096 (ex), 19301-19302, 24362, 25788 (ex) ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 00417, S37 00723 ; GRÉGOIRE XI, *lettres communes*, n^{os} 14341, 19185, 20491, 22415, 22592, 27216, 31239 (ex), 37326 (ex), 37904.

¹⁷³⁸ Dioc. Tournai. Dép. Nord, ch.-l.

¹⁷³⁹ Dioc. Arras. Dép. Nord, ch.-l. d'arr.

¹⁷⁴⁰ Dioc. Lavaur. Dép. Haute-Garonne, cant. et comm. Revel.

GUILLEMAIN, *La cour pontificale*, p. 637 ; VERGER, *L'entourage du cardinal Pierre de Monteruc*, p. 544.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Michel de Grandmont (1382) ; les évêques d'Agde (1373), de Carcassonne (1368-1370), de Fano (1365) et de Sisteron (1363-1373).

2) *Audoynus de Acra* (1369), *Guillelmus Jordani* (1375), *Helias de Peyrussia* (1366) et *Johannes Peyronaudi* (1375).

→ Ce personnage n'est pas à confondre avec deux autres individus qui portent le même nom :

- un chanoine de Saint-Bernard de Romans¹⁷⁴¹, au diocèse de Vienne ;
- le sacriste de Maillolles¹⁷⁴², au diocèse d'Elne.

Petrus de Receyo

Pierre de Recy

1. ...1372-1382...

2. Diocèse de Reims. Recy¹⁷⁴³.

4. Clerc.

7. Notaire, en vertu du tabellionage apostolique conféré le 12 juillet 1372. Authentification de deux actes d'obligation (septembre 1379) à la Chambre.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 22239.

Arch. Vat, *Instrumenta Miscellanea*, n°^{os} 3015-3016.

BARBICHE, *Les procureurs des rois de France*, p. 95, 106.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Rémy de Reims (1381) et de Saint-Thierry (1375-1382) ; les évêques de Beauvais (1377) et de Meaux (1379).

¹⁷⁴¹ Dioc. Vienne. Dép. Drôme.

¹⁷⁴² Dioc. Elne. Dép. Pyrénées-Orientales.

¹⁷⁴³ Dioc. Reims. Dép. Marne, cant. Châlons-sur-Marne.

4) Le roi de France (1375-1376).

Petrus Roberti de Aquila

Pierre Robert d'Ailles (ou de Laigle)

1. ...1350-1395...
2. Diocèse de Laon. Ailles¹⁷⁴⁴.
4. Clerc.
6. Familier et notaire du cardinal feu Pierre de la Forêt (1362) ; secrétaire (1371) et procureur du roi de France en curie romaine (1353-1371) ; vicaire et procureur du cardinal Pierre Ameilh, grand archidiacre de Laon.
8. Chargé par l'archevêque d'Embrun Pierre Ameilh de solliciter l'expédition d'une bulle de provision de bénéfices (7 mars 1368).
10. Canoniat et prébende à Saint-Laurent de Rozoy-sur-Serre¹⁷⁴⁵, ...28 février 1354-28 novembre 1362...23 février 1363 ; canoniat et demi-prébende à Reims, réservés avant le 6 octobre 1361, reçus le 30 novembre 1362, 1362-4 février 1364 ; canoniat et prébende à Meaux, ...8 mars 1362 (litige et procès au Parlement)-...1364 ; canoniat et prébende à Avranches, ...28 novembre 1362 (litige)-...1364 ; église paroissiale de Saint-Brice¹⁷⁴⁶, ...28 novembre 1362-8 décembre 1368... ; canoniat et prébende à Reims, conférés le 28 octobre 1363, reçus le 4 février 1364, 1364-7 mai 1388 ; canoniat et prébende à Laon, conférés le 30 juin 1364, 1382-1395 ; chanterie à Laon, conférée le 8 décembre 1368, 1382-1388... ; canoniat et prébende à Saint-Omer, réservés le 24 février 1371 ; canoniat et prébende à Saint-Pierre de Cassel¹⁷⁴⁷, confirmés le 2 décembre 1373.
11. Célébration de la messe avant le lever du jour et autel portatif pour une durée de 15 ans, le 11 juillet 1371 ; indulgence plénière *in articulo mortis* et liberté de tester, le 2 janvier 1372.
12. Exécuteur (1371).
15. Retour à Laon, après 1378. Tient deux vignes du chapitre en trécens (1387).

¹⁷⁴⁴ Dioc. Laon. Dép. Aisne, cant. Craonne, comm. Chermizy-Ailles.

¹⁷⁴⁵ Dioc. Laon. Dép. Aisne, ch.-l. de cant.

¹⁷⁴⁶ Dioc. Reims. Dép. Marne, cant. Reims, comm. Saint-Brice-Courcelles.

¹⁷⁴⁷ Dioc. Thérouanne. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 3827, 3990-3991, 4102 (ex), 8278, 11136, 28393.

BARBICHE, *Les procureurs des rois de France*, p. 94-95, 107-109 ; BRESCH, *La correspondance de Pierre Ameilh*, n^o 358 ; DESPORTES, *Diocèse de Reims (Fasti)*, p. 460, n^o 4 ; MILLET, *Les chanoines du chapitre cathédral de Laon*, p. 215-216, 451.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Jean d'Amiens (1364-1365), de Saint-Sauveur d'Anchin (1362-1366), de Saint-Vaast d'Arras (1361-1365), de Saint-Nicolas d'Arrouaise (1361-1365), de Saint-Marien d'Auxerre (1364-1376), de Saint-Lucien de Beauvais (1362-1370), de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1373), de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames (1364), de Sainte-Berthe de Blangy (1365), de Notre-Dame de Bohéries (1363-1364), de Notre-Dame de Cambron (1363-1365), de Saint-André du Cateau-Cambrésis (1354), de Saint-Nicolas de Clairefontaine (1360-1367), de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne (1362-1369), de Saint-Pierre de Corbie (1362-1372), de Notre-Dame de Cuissy (1362-1372), de Saint-Bénigne de Dijon (1371), de Saint-Milon de Dommartin (1364-1374), d'Élan (1364-1372), de Notre-Dame d'Évron (1373), de Sainte-Trinité de Fécamp (1368), de Foigny (1366-1374), de Saint-Nicolas de Furnes (1368-1373), de Notre-Dame d'Ham (1363), de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers (1362-1369), de Saint-Pierre d'Hamage-lès-Marchiennes (1368-1370), de Saint-Nicolas d'Hermières (1363-1366), d'Igny (1364-1365), de Saint-Pierre de Jumièges (1373), de Saint-Jean de Laon (1362-1366), de Saint-Martin de Laon (1362-1373), de Saint-Pierre de Lobbes (1364), de Saint-Pierre-la-Couture du Mans (1376), de Saint-Faron de Meaux (1363-1373), de Saint-Clément de Metz (1364), de Notre-Dame de Molesme (1362-1366), de Mont-Saint-Éloy (1364-1368), de Mont-Saint-Quentin (1362-1372), de Montierender (1370-1375), de Saint-Vaast de Moreuil (1366-1367), de Notre-Dame de Mouzon (1363), de Saint-Éloi de Noyon (1362), d'Ourscamp (1364-1366), du Parc (1364-1366), de Saint-Germain-des-Prés de Paris (1373), de Sainte-Geneviève de Paris (1354-1364), de Prémontré (1368-1370), de Saint-Denis de Reims (1364-1372), de Saint-Nicaise de Reims (1354-1370), de Saint-Rémy de Reims (1354-1373), de Notre-Dame-du-Bois de Ruisseauville (1363-1366), de Saint-Denis-en-France (1364-1372), de Notre-Dame de Saint-Éloi-Fontaine (1365-1369), de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche (1363), de Saint-Martin-aux-Bois (1368-1371), de Saint-Maur-des-Fossés (1366), de Saint-Michel-en-Thiérache (1370), de Saint-Bertin de Saint-Omer (1367-1368), de Saint-Quentin (1371-1372), de Saint-Prix de Saint-Quentin (1365-1370), de Saint-Quentin-en-l'Île

(1363-1372), de Saint-Thierry (1362-1366), de Sainte-Colombe-lès-Sens (1359-1372), de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (1364-1365), de Saint-Rémy de Sens (1364-1371), de Sept-Fontaines-en-Thiérache (1361-1362), de Signy-l'Abbaye (1360-1376), de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (1368), de Son-Hauteville (1370-1376), de Saint-Jean-du-Mont de Thérrouanne (1362), de Sainte-Trinité de Tiron (1368), de Saint-Martin de Tournai (1368-1376) et de Saint-Philibert de Tournus (1368-1369) ; les évêques et archevêques d'Arras (1361-1366), d'Auxerre (1373-1374), de Bayeux (1375-1376), de Beauvais (1361-1374), Besançon (1365), de Cambrai (1371-1373), de Chalon (1375), de Chartres (1363-1368), de Coutances (1372-1374), d'Embrun (1368).d'Évreux (1375-1376), de Gap (1363-1365), de Laon (1364-1365), de Lisieux (1370-1374), du Mans (1373), de Meaux (1361), de Nevers (1373-1374), de Noyon (1362-1370), de Paris (1354-1374), de Senlis (1358), de Soissons (1363-1369), de Thérrouanne (1370), de Tournai (1361-1365), de Troyes (1371-1375) et de Verdun (1364).

2) *Balduinus Stephani de Remis* (1373), le cardinal Jean de Dormans (1371) et *Nicolaus de Longuis* (1373).

4) Les abbés de Marchtal (1365), de Saint-Victor de Paris (1350) et de Schussenried (1365) ; Charles, dauphin de Viennois (1353), Charles, duc de Normandie (1362) et le roi de France (1363-1368).

Petrus Rubei

Pierre Leroux

1. ...1354-1376...(mort au plus tard en 1384).
4. Clerc, prêtre (1375).
6. Chapelain et familier du cardinal Francesco Tebaldeschi (à son service lors du conclave de 1370) ; exécuteur testamentaire du cardinal régent de la Pénitencerie, Francesco da Todi (1366).
7. Scribe des lettres de la Pénitencerie (1364-1370).
8. Envoyé en Aragon (1370).
10. Prévôté de Gênes, ...22 mai 1354-3 juin 1356... ; canonicat et prébende à Majorque, ...-...21 février 1363 ; office de coadjuteur à Majorque, ...21 février 1363-...3 avril 1363 ; canonicat et prébende à Aix, ...21 février 1363-19 avril 1375... ; chapellenie à Saint-

Pierre de Céret¹⁷⁴⁸, ...21 février 1363-19 avril 1375... ; préchantrerie d'Elne, ...21 février 1363-28 février 1376... ; pension d'Avalri¹⁷⁴⁹, appelée *honor*, conférée le 21 février 1363, 1363-19 avril 1375... ; canonicat et prébende à Elne, conférés le 21 février 1363, 1363-19 avril 1375... ; canonicat et prébende à Gérone, conférés le 3 avril 1363, 1363-...8 mai 1364 ; prévôté de Celra¹⁷⁵⁰, conférée le 3 avril 1363, 1363-...8 mai 1364 ; canonicat et prébende à Tolède, ...-...10 janvier 1364 ; canonicat et prébende à Erlau¹⁷⁵¹, ...10 janvier 1371...canonicat, prébende et simple bénéfice diaconal à Sainte-Eulalie de Majorque, réservés le 10 janvier 1371, confirmés le 19 avril 1375.

11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 2 mai 1370 et le 6 juin 1371 ; faculté de tester, le 6 juin 1371.

12. Exécuteur (1363-1375).

14. Propriétaire d'un hôtel rue Blanquerie à Avignon.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1989 (ex), 2177-2178, 3426, 4006, 4933, 6940-6941, 10439, 12228 (ex), 25376, 25979 (ex) ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 01720, S38 01015, S41 01129 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 1414, 4159 (ex), 4326 (ex), 7685, 10428, 13244, 13654 (ex), 14784 (ex), 37447 (ex), 38736 ; SCHÄFER : t. 6, p. 163.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de La Real (1365) et de Spigno Monferrato (1354-1356) ; les évêques et archevêque d'Elne (1363-1366), de Gênes (1355-1356) et de Majorque (1365-1366).

2) Le cardinal Francesco Tebaldeschi (1373).

5) Le cardinal Francesco Tebaldeschi (1376).

→ Ce procureur ne doit pas être confondu avec deux autres individus au nom identique :

- un clerc de Gérone, qui est établi dans sa 22^{ème} année, en mars 1371 ;
- un chanoine de Cagliari¹⁷⁵².

¹⁷⁴⁸ Dioc. Elne. Dép. Pyrénées-Orientales, ch.-l. d'arr.

¹⁷⁴⁹ Dioc. Elne. Dép. Pyrénées-Orientales, cant. Elne, comm. Montescot.

¹⁷⁵⁰ Dioc. Gérone. Espagne.

¹⁷⁵¹ Hongrie.

¹⁷⁵² Sardaigne

Petrus Turlini de Movisonno

Pierre Turlin

1. ...1363-1368...
2. Diocèse de Reims.
4. Clerc.
6. Familier de *Mauricius de Barda*, clerc de la Chambre.
7. Procureur en curie romaine (1366) ; serviteur de la trésorerie de la Chambre apostolique (1363-1368).
10. Canoniat et prébende à Saint-Pierre-aux-Dames de Reims, ...14 septembre 1368... ; église de Louzy¹⁷⁵³, ...14 septembre 1368... ; canoniat et prébende à Saint-Symphorien à Reims, ...14 septembre 1368... ; église paroissiale de Sainghin-en-Weppes¹⁷⁵⁴, conférée le 14 septembre 1368 avec obligation de résidence.

URBAIN V, *Lettres communes* n° 21263.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Éloi de Noyon (1365) ; les évêques de Saint-Malo (1365) et de Tréguier (1365-1366).

5) L'abbé de Saint-Éloi de Noyon (1365) ; l'évêque de Vannes (1364).

Petrus Vassalli

Pierre Vassal

1. ...1362-1372...
2. Diocèse d'Angoulême.
4. Clerc.
6. Familier et chapelain du cardinal Guillaume d'Aigrefeuille l'ancien (1362-1363) ; familier de Guillaume, évêque de Sabine (1372).
10. Canoniat, prébende et sous-doyenné à Poitiers, conférés le 19 novembre 1362, confirmés le 16 février 1363, 1363-21 décembre 1372... ; chapellenie à Notre-Dame de

¹⁷⁵³ Dioc. Poitiers. Dép. Deux-Sèvres, cant. Thouars.

¹⁷⁵⁴ Dioc. Arras. Dép. Nord, cant. La Bassée.

Châtellerault¹⁷⁵⁵, ...16 février 1363... ; canonicat et prébende à Angoulême, ...21 avril 1371 ; canonicat et prébende à Sainte-Radegonde de Poitiers, conférés le 21 avril 1371, 1371-21 décembre 1372... ; canonicat et prébende à Angoulême, conférés le 21 décembre 1372.

11. Faveur de ne pas se faire promouvoir aux ordres sacrés avant un an, le 24 mai 1363 et avant deux ans le 23 mai 1364 (mais obligation d'accéder au sous-diaconat).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 4759, 5491, 10950 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00126, S36 02402 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5605, 5607, 22458.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée (1365), de Saint-Martin de Limoges (1363), de Saint-Maixent (1364-1366), de Saint-Michel-en-l'Herm (1365-1369) et de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-d'Angély (1368) ; l'évêque d'Angoulême (1368-1370).

2) *Ayquelinus de Tabaries* (1364), *Bonifacius Vassalli* (1364), *Helias Bernardi* (1364), *Martialis de Fortia* (1364) et *Petrus Bezzati* (1364).

Philippus Gosse

Philippe Gosse

1. ...1353-1363 (assassiné vers 1364 par le damoiseau avignonnais Hugues de Malespine).

7. Notaire ; procureur en curie romaine (1360-1363).

14. Propriétaire à Avignon de deux hôtels, l'un près de la Pignotte et du Four de la Terre, l'autre au puits des Bœufs.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Bernay (1356), de Notre-Dame de Corneilles (1363), de Saint-Pierre des Préaux (1362), de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (1354), de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche (1356) et de Saint-Martin de Sées (1356-1360) ; les évêque et archevêque d'Évreux (1353-1363) et de Rouen (1362).

¹⁷⁵⁵ Dioc. Poitiers. Dép. Vienne, ch.-l. d'arr.

Ponsardus Sornachi de Luca

1. ...1356-1368...
2. Diocèse et cité de Lucques.
4. Laïc.
7. Marchand et changeur suivant la curie¹⁷⁵⁶.
9. Serviteur : *Pechinus de Luca* ; facteur : *Johannes Cardelini de Luca*.
14. Conseiller de la cité d'Avignon (1368).

SCHÄFER : t. 6, p. 46, 123, 135, 160, 189, 192.

Arch. dép. de Vaucluse, boîte 8, n° 284.

RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 225, 348, 367, 373.

Procureur de :

1) Les évêques et archevêque d'Augsbourg (1356), de Beauvais (1357-1358) et de Rouen (1362-1364).

Ponsardus de Villari

Ponsard de Villar

1. ...1355-1363...
4. Chanoine régulier de Prémontré.
7. Procureur de l'ordre des Prémontrés (1357-1360).
10. Priorat de Prémontré, ...1363...

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Belval-Bois-des-Dames (1362), de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle (1360-1363), de Notre-Dame de Cuissy (1363), de Saint-Milon de Dommartin (1360-1363), de Prémontré (1355), de Saint-Paul de Verdun (1357) et de Notre-Dame de Vermand (1360).

¹⁷⁵⁶ Marchand, *Ponsardus Sornachi de Luca* vend à la Chambre des taffetas, de la soie à l'usage de la bulle et du drap pour l'ornement de couvents, entre 1364 et 1366. Attesté comme changeur, il effectue de nombreux transferts de fonds au nom de la Chambre, notamment à Montpellier pour les constructions d'Urbain V.

Radulphus de Aliaco

Raoul d'Ailly

1. ...1363-1380...
2. Ailly¹⁷⁵⁷ ? Diocèse d'Évreux ?
4. Clerc.
6. Camérier du cardinal Robert de Genève, futur Clément VII (1372-1376).
10. Doyenné de Saint-Jean-au-Bourg à Laon, ...-...14 septembre 1363 ; canonicat et prébende à Saint-Géry de Cambrai, ...14 septembre 1363... ; canonicat et prébende à Saint-Mathieu de Fouilloy¹⁷⁵⁸, ...14 septembre 1363... ; chapellenie Saint-Maxent¹⁷⁵⁹, ...14 septembre 1363... ; canonicat et prébende à Amiens, ...14 septembre 1363-30 avril 1375... ; église paroissiale de Boissy-le-Sec¹⁷⁶⁰, conférée le 14 septembre 1363.
12. Exécuteur (1371).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2760-2761 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S40 01222 ;
GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 4217 (ex).

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame d'Abondance (1380), de Saint-Jean d'Amiens (1365-1366), de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens (1372-1374), de Saint-Pierre de Corbie (1373-1376) et de Saint-Valéry-sur-Somme (1373-1376) ; l'évêque de Calahorra (1364).

Raymundus Aliberti

Raymond Alibert

1. ...1362-1372...
2. Diocèse d'Agde. Saint-Thibéry¹⁷⁶¹.
4. Moine bénédictin de Saint-Honorat de Lérins.

¹⁷⁵⁷ Dioc. Évreux. Dép. Eure, cant. Gaillon.

¹⁷⁵⁸ Dioc. Amiens. Dép. Somme, cant. Corbie.

¹⁷⁵⁹ Dioc. Amiens. Dép. Somme, cant. Moyenneville.

¹⁷⁶⁰ Dioc. Chartres. Dép. Essonne, cant. Étampes.

¹⁷⁶¹ Dioc. Agde. Dép. Hérault, cant. Pézenas.

10. Priorat de Spéluque¹⁷⁶², ...31 décembre 1362-27 juin 1372... ; bénéfice (y compris priorat, administration ou office) à la collation de l'abbé de Saint-Honorat de Lérins, réservé le 28 février 1371 ; priorat de Saint-Antoine de Gênes, confirmé le 21 mai 1371.

Suppliques d'Urbain V, n° S41 00795 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°s 11804, 14775, 18249.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Thibéry (1362-1370) et de Saint-Honorat de Lérins (1363-1365).

Raymundus de Anglacio

Raymond d'Anglas

1. ...1362-1364...
2. Anglas¹⁷⁶³ ? Diocèse de Nîmes ?
4. Clerc, prêtre (1364).
6. Chapelain (1363) et familial (1364) de l'évêque de Maguelonne.
10. Vicariat de Mudaison¹⁷⁶⁴, ...7 novembre 1362...

Procureur de :

1) L'évêque de Maguelonne (1362-1364).

Raymundus de Arfuelha

1. ...1364-1365...
4. Clerc.
6. Familial de l'évêque de Lavaur (1364-1365).
10. Église paroissiale de Péchaudier¹⁷⁶⁵, ...8-9 août 1365...

¹⁷⁶² Dioc. Fréjus (dépend de Saint-Honorat de Lérins). Dép. Var, cant. Cotignac, comm. Montfort.

¹⁷⁶³ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, cant. et comm. Vauvert.

¹⁷⁶⁴ Dioc. Maguelonne. Dép. Hérault, cant. Mauguio.

¹⁷⁶⁵ Dioc. Lavaur. Dép. Tarn, cant. Cuq-Toulza.

Procureur de :

1) L'évêque de Lavaur (1364-1365).

5) L'évêque de Lavaur (1365).

Raymundus Barleti

Raymond Barlet

1. ...1373-1374...

4. Clerc.

10. Bénéficiaire en l'Église de Béziers, ...9 décembre 1373...

Procureur de :

1) L'évêque de Béziers (1373-1374).

Raymundus Basati

Raymond Basat

1. ...1363-1369...

4. Clerc, prêtre (1363).

5. Bachelier en décrets (1363).

10. Canoniat et prébende à Notre-Dame de Montataire¹⁷⁶⁶, ...13 juin 1363... ; canoniat et prébende à Saint-Benoît-le-Bettourné de Paris, ...13 juin 1363-23 décembre 1365... ; église paroissiale de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, conférée le 13 juin 1363, 1363-...(litige)...13 septembre 1366.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2455, 17874, 20550 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S46 01046 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 5316.

Procureur de :

1) L'abbé de Belleperche (1365) ; l'évêque de Lisieux (1365-1369).

2) *Jacobus Danian* (1363) et *Johannes Bocelli* (1363).

¹⁷⁶⁶ Dioc. Beauvais. Dép. Oise, ch.-l. de cant.

Raymundus Bernardi de Roquerio

Raymond Bernard de la Roqueys

1. ...1362-1371...
4. Moine bénédictin (de Sainte-Croix de Bordeaux ?).
7. Notaire, en vertu du tabellionage apostolique conféré le 2 septembre 1364.
8. Liberté de tester et autel portatif, le 21 juillet 1363 ; célébration de la messe avant le lever du jour, le 24 juillet 1363 ; faculté de conférer l'office de maître d'œuvre de Saint-Macaire, le 27 juin 1368.
10. Priorat d'Exea¹⁷⁶⁷, ...-(litige)...8 novembre 1362 ; priorat de Saint-Macaire¹⁷⁶⁸, ...8 novembre 1362-21 avril 1371... ; priorat d'Isle-Saint-Georges¹⁷⁶⁹, ...-...4 juillet 1364.

URBAIN V, *Lettres communes* n^{os} 1632, 5602-5603, 5607, 12125, 12752, 22406.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Sauveur de Blaye (1364), de Sainte-Croix de Bordeaux (1364), de Saint-Pierre de l'Île-de-Médoc (1366) et de Saint-Pierre de Verteuil (1366) ; les archevêque et évêque de Bourges (1368) et de Saintes (1363).

2) *Vitalis de Fumello* (1371).

Raymundus de Caraygue

Raymond de Cayrieich ?

1. ...1364-1367...
2. Diocèse de Cahors. Cayrieich¹⁷⁷⁰ ?
4. Moine clunisien de Saint-Pierre de Moissac.
10. Charge de syndic de Saint-Pierre de Moissac, ...1364-1366... ; priorat bénédictin de Lapenche¹⁷⁷¹, donné par collation ordinaire au 30 septembre 1366, puis conféré le 23 janvier 1367, ...9 décembre 1367...

¹⁷⁶⁷ Dioc. Saragosse (dépend de La Sauve-Majeure). Espagne, en Arragon.

¹⁷⁶⁸ Dioc. Bordeaux. Dép. Gironde, ch.-l. de cant.

¹⁷⁶⁹ Dioc. Bordeaux (dépend de Sainte-Croix de Bordeaux). Dép. Gironde, cant. Cadillac.

¹⁷⁷⁰ Dioc. Cahors. Dép. Tarn-et-Garonne, cant. Caussade.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 5579, 18883 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S39 01727, S46 01135.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre de Moissac (1364-1367).

→ Ce procureur est à distinguer du chanoine prébendé de Lectoure, par ailleurs recteur de Saint-Jacques de Montauban, au 9 juillet 1363, qui porte le même nom.

Raymundus Fadeti

Raymond Fadet

1. ...1364-1365...

4. Clerc (1364).

Procureur de :

1) Les abbés de La Chaise-Dieu (1364) et de Saint-Médard de Soissons (1365).

Raymundus Martini

Raymond Martin

1. ...1372-1376...

6. Familier de l'abbé de Bonnefont (1372-1376).

Procureur de :

1) L'abbé de Bonnefont (1372-1376).

→ Ce procureur peut être éventuellement identifié avec l'un de ses quatre homonymes :

¹⁷⁷¹ Dioc. Cahors (dépend de La Chaise-Dieu). Dép. Tarn-et-Garonne, cant. Montpezat-de-Quercy.

• un scribe du pape qui tient l'église rurale de Saint-Martin de Serres¹⁷⁷² et la chapellenie à Champfleury d'Avignon, au 8 novembre 1362 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 1700) ;

• un clerc qui tient le vicariat de l'église paroissiale de Belvèze-du-Razès¹⁷⁷³, au 26 septembre 1365 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 15237) ;

• un prêtre qui tient la chapellenie de Lacoste¹⁷⁷⁴ ainsi que le gouvernement de l'hôpital Saint-Castor d'Apt et qui reçoit en outre la réserve d'un bénéfice dit *clericatus* à Apt, le 23 mars 1366 (URBAIN V, *Lettres communes*, n° 16551) ;

• un courrier du pape, attesté entre 1344 et 1376 (SCHÄFER : t. 3, p. 233, 274 ; SCHÄFER : t. 6, p. 503, 649, 651 ; KIRSCH, p. 172).

Raymundus Rabasse

Raymond Rabasse

1. ...1357-1376...

4. Moine de Cluny.

7. Procureur général de l'ordre de Cluny en curie romaine (1357-1373).

8. Envoyé à Carpentras par le trésorier (juillet 1367).

10. Priorat clunisien de Tornac¹⁷⁷⁵, ...26 octobre 1363-8 juillet 1372... ; maisons de Valensole¹⁷⁷⁶, de Villedieu¹⁷⁷⁷, et du Bar¹⁷⁷⁸, relevant de la mense abbatiale de Cluny, conférées le 8 mai 1372 ; doyenné de Valensole, ...18 mai 1373-5 décembre 1374...

11. Impossibilité d'être écarté sans motif valable de la direction des maisons concédées le 8 mai 1372, le 13 juin 1372.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 20177 ; SCHÄFER : t. 6, p. 179.

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre de Cluny (1362-1376) ; l'archevêque de Besançon (1357).

¹⁷⁷² Dioc. Carpentras. Dép. Vaucluse, comm. Carpentras.

¹⁷⁷³ Dioc. Narbonne (église unie canoniquement au priorat de Camon, dioc. Mirepoix). Dép. Aude, cant. Alaigne.

¹⁷⁷⁴ Dioc. Apt. Dép. Vaucluse, cant. Bonnieux.

¹⁷⁷⁵ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, cant. Anduze.

¹⁷⁷⁶ Dioc. Riez. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l. de cant.

¹⁷⁷⁷ Dioc. Riez. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Valensole.

¹⁷⁷⁸ Dioc. Riez. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Valensole.

Raymundus Rogerii

Raymond Roger

1. ...1362-1365...
4. Clerc, prêtre (1362).
6. Chapelain et familier du cardinal Pierre Itier (1362).
10. Église de Las¹⁷⁷⁹, ...19 novembre 1362-27 janvier 1364... ; canonicat et prébende à Saint-Caprais d'Agen, réservés le 19 novembre 1362.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 3521 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S36 02237.

Procureur de :

1) L'évêque de Sarlat (1364-1365).

→ Ne pas confondre ce procureur avec le collecteur de Toulouse qui porte le même nom.

Raymundus de Sendreus

Raymond de Sendrieux

1. ...1364-1374 (mort *extra curiam*, entre le 25 juillet et le 12 novembre 1374).
2. Sendrieux¹⁷⁸⁰ ? Diocèse de Périgueux ?
3. Consanguin de Pierre, évêque d'Albano.
4. Moine bénédictin de Clairac¹⁷⁸¹ transféré ensuite à Sarlat, Saint-Ybard d'Angoulême (au 23 janvier 1364), Lézat-sur-Lèze (après le 23 janvier 1364), puis Saint-Benoît-sur-Loire (après le 4 novembre 1366).
5. Licencié en décrets (1364).
6. Chapelain de Pierre, évêque d'Albano (1366).
10. Prévôté de Trémolac¹⁷⁸², ...18-24 janvier 1364... ; priorat clunisien de Saint-Lézer¹⁷⁸³, conféré le 23 janvier 1364, 1364-20 novembre 1366... ; priorat bénédictin de La Réole¹⁷⁸⁴, conféré le 4 novembre 1366, 1366-mort.

¹⁷⁷⁹ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, Allas ?

¹⁷⁸⁰ Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, cant. Vern.

¹⁷⁸¹ Dioc. Agen. Dép. Lot-et-Garonne, cant. Tonneins.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 9253, 16500, 20663 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S41 01298-S41 01299, S41 01367, S41 01377, S46 01292 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^o 31684.

Procureur de :

1) L'archevêque de Bordeaux (1364-1367).

Raymundus de Teneto

1. ...1373-1376...

4. Clerc.

7. Procureur en curie romaine (1375) ; procureur à la Chambre de l'abbé de Larreule de Sauvestre¹⁷⁸⁵ (29 mars 1375).

SCHÄFER : t. 6, p. 571.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de La Case-Dieu (1373-1376) et de Gimont (1374-1376).

2) *Guillelmus Mercerii* (1375) et *Johannes de Alzemio* (1375).

Reginaldus de Saillevilla

Réginon de Sailleville

1. ...1362-1385...

2. Diocèse de Beauvais. Sailleville¹⁷⁸⁶.

4. Clerc.

5. Bachelier en lois (1362), 7 années d'études de droit civil (1363), licencié ès arts (1363), licencié en lois d'Orléans (1366), études de droit canon à Paris (1366).

¹⁷⁸² Dioc. Périgueux. Dép. Dordogne, cant. Saint-Alvère, comm. Trémolat.

¹⁷⁸³ Dioc. Tarbes (dépend de Lézat-sur-Lèze). Dép. Hautes-Pyrénées, cant. Vic-en-Bigorre.

¹⁷⁸⁴ Dioc. Bazas (dépend de Saint-Benoît-sur-Loire). Dép. Gironde, ch.-l. d'arr.

¹⁷⁸⁵ Dioc. Lescar.

¹⁷⁸⁶ Dioc. Beauvais. Dép. Oise, cant. Liancourt, comm. Laigneville.

6. Familier de l'évêque de Cambrai et instructeur de son neveu (1363) ; familier de l'archevêque de Narbonne et administrateur de son hôpital (1377).
10. Chapellenie de Verneuil¹⁷⁸⁷, ...24 novembre 1362... ; personnat de Wauthier-Braine¹⁷⁸⁸, ...24 novembre 1362-26 mai 1380 (échangé contre un bénéfice) ; canonicat et prébende à Saint-Piat de Seclin¹⁷⁸⁹, réservés le 3 avril 1363, ...23 juin 1377-12 avril 1385 (échangés contre un bénéfice) ; canonicat et prébende, personnat, dignité ou office à Beauvais, réservés le 3 décembre 1366 ; église paroissiale de Saint-Sébastien de Narbonne, conférée le 23 juin 1377 ; *cantuaría* à l'autel de Saint-Maure à Sainte-Marie-Madeleine d'Arras, ...23 juin 1377...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 7687, 19453, 19500, 22403 ; *Suppliques d'Urbain V (AVB)*, n^{os} 170, 745 ; *Lettres de Grégoire XI (AVB)*, n^o 3923, p. 457 n ; HANQUET, *Suppliques de Clément VII (1378-1379)*, n^o 871 ; NELIS, *Suppliques et lettres de Clément VII (1379-1394)*, suppliques n^{os} 442, 1176 ; lettres n^{os} 118-119.

Procureur de :

- 1) Les abbés de Saint-Sauveur d'Anchin (1374-1377) ; l'évêque de Chartres (1380).
- 2) L'abbé de Saint-Vaast d'Arras (1370).

Robertus de Aquigneyo

Robert d'Acquigny

1. ...1362-1376...
2. Diocèse d'Évreux. Acquigny¹⁷⁹⁰.
4. Clerc.
5. Bachelier en décrets (1362), licencié en lois (1362) et procureur des suppôts de la nation de Normandie au *studium* d'Orléans (1362).
10. Bénéfice au diocèse d'Évreux à la collation du doyen d'Évreux, réservé le 28 novembre 1362 ; canonicat et prébende à Bourges, réservés le 30 décembre 1362 ; église paroissiale de Saint-Léger à Évreux, ...25 janvier 1364-...12 novembre 1372 ; canonicat et prébende

¹⁷⁸⁷ Dioc. Beauvais. Dép. Oise, cant. Pont-Sainte-Maxence.

¹⁷⁸⁸ Dioc. Cambrai. Belgique, Brabant, arr. Nivelles.

¹⁷⁸⁹ Dioc. Tournai. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

¹⁷⁹⁰ Dép. Eure, cant. Louviers.

à Évreux, réservés le 25 janvier 1364, ...26 janvier 1371... ; canonicat et prébende à Saint-Omer¹⁷⁹¹, réservés le 29 janvier 1368 ; doyenné de Saint-Omer, conféré le 29 janvier 1368, 1368-18 novembre 1375... ; canonicat et prébende à Lisieux, réservés le 26 janvier 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1445, 7467, 10065, 21526 ; *Suppliques d'urban V*, n^o S36 00782 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 13462, 15958, 18590, 40347, 40469, 40546.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1367), de Notre-Dame de Bernay (1366-1370), de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche (1368), de Notre-Dame de Grestain (1370-1372), de Saint-Sauveur d'Ham-lès-Lillers (1376), de Saint-Symphorien de Metz (1369-1370), de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche (1370) et de Saint-Loup de Troyes (1368) ; les évêques et archevêques d'Avranches (1367), de Bayeux (1376), de Besançon (1371-1372) et de Lyon (1371).

2) *Matheus Gasconelli* (1366).

Robertus de Bail de Caslucerno (Robertus de Balh)

Robert de Bail

1. ...1343-1375...1383 ?...
2. Diocèse de Limoges.
4. Laïc, damoiseau, marié à *Johanna de Lannes*.
7. Maître portier de la 4^{ème} porte (1343-1347), de la 3^{ème} porte (1350-1352), de la 2^{ème} porte (1360-1376) et sergent d'armes du pape (1355-1357 ; 1383 ?).
8. Dons à remettre à un pauvre clerc étudiant à Carpentras (juin 1373) et à un sergent d'armes du pape (juin 1374).

SCHÄFER : t. 3, p. 201, 233, 289, 324, 360, 419, 439, 460-461, 485-486, 597, 654, 755, 793 ; SCHÄFER : t. 6, p.19, 25, 72, 185, 474, 540, 580, 599, 654 ; KIRSCH, p. 76.

¹⁷⁹¹ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-calais, ch.-l. d'arr.

Procureur de :

1) Les abbés de Cendras (1375), de Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais (1366), de Saint-Sébastien de Manglieu (1368), de Saint-Maixent (1383) et de Saint-Pierre de Vigeois (1364-1366).

Robertus Brumani dictus Le Brumen

Robert Bruman dit Le Brumen

1. ...1362-1383...
2. Diocèse de Rouen.
4. Clerc.
5. Maître ès arts (1362) à la faculté de Paris dans la nation de Normandie.
7. Procureur en curie romaine (1366-1367)
10. Bénéfice à la collation de l'archevêque de Rouen, réservé le 30 novembre 1362 ; chevecerie de Saint-Mellon à Pontoise¹⁷⁹², ...17 novembre 1363... ; église paroissiale de Saint-Pierre des Nids¹⁷⁹³, réservée le 17 novembre 1363, ...24 mars 1368-27 novembre 1368...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1487, 9085 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S36 01529.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1376), de Saint-Aubert de Cambrai (1366), de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche (1366-1367), de Notre-Dame de Cormeilles (1366), de Saint-Ouen de Rouen (1366-1380), de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (1376), de Saint-Georges-de-Boscherville (1376-1380), de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (1367-1375), de Saint-Pierre de Saint-Wandrille (1369-1376), de Saint-Martin de Sées (1368-1383), de Saint-Michel de Tréport (1369-1371), de Saint-Loup de Troyes (1367) et de Notre-Dame de Vaucelles (1366) ; l'évêque de Sées (1367-1376).

2) *Dionisius Clerici* (1367).

¹⁷⁹² Dioc. Rouen. Dép. Val-d'Oise, ch.-l. d'arr.

¹⁷⁹³ Dioc. Le Mans. Dép. Mayenne, cant. Pré-en-Pail.

Robertus Plage

Robert Plage

1. ...1365-1376...
2. Diocèse de Chartres. Nogent-le-Rotrou¹⁷⁹⁴.
4. Clerc.
6. Recommandation du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1365) ; trésorier de l'archevêque de Lyon (1374-1376).
7. Expédition des lettres de la Chancellerie de Bourgogne (1365).
10. Chapellenie à Rouen, ...23 juillet 1365...

Suppliques d'Urbain V, n° S43 01367.

Procureur de :

- 1) L'archevêque de Lyon (1374-1376).**

Rogerus de Curtraco

Roger de Courtrai

1. ...1365-1375...
4. Moine cistercien de Clairvaux (1365).
7. Procureur général de l'ordre cistercien en curie romaine (1365-1373).
8. Autorisation d'exercer la visite au nom des abbés dans tous les monastères sujets de Cîteaux, le 27 novembre 1369 ; paiement effectué pour son ordre à la Chambre (...17 août 1375) ; pouvoir spécial du père abbé de Morimond pour recevoir la résignation de l'abbé d'Aiguebelle¹⁷⁹⁵ (...17 décembre 1375).
11. Indulgence plénière *in articulo mortis*, le 2 mai 1371.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 24768, 25194, 26890 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 1001, 39018-39019, 39479.

¹⁷⁹⁴ Dép. Eure-et-Loir, ch.-l. d'arr.

¹⁷⁹⁵ Dioc. Saint-Paul-Trois-Châteaux. Dép. Drôme, cant. Grignan.

Procureur de :

1) Les abbés d'Alcobaça (1371), de Notre-Dame de Barbeaux (1366), de Belleperche (1365), de Bénisson-Dieu (1366), de Bonne-Fontaine-en-Thiérache (1366), de Cherlieu (1366), de Cîteaux (1366), de Clairmarais (1366), de Clairvaux (1365-1373), des Dunes (1366), d'Ebrach (1366), de Foigny (1365-1366), du Gard (1366), de La Grâce-Dieu (1365), de Grandselve (1368), de Haute-Combe (1366-1370), de Jouy-en-Brie (1366), de Notre-Dame de Loos (1366), de Notre-Dame de Loroux (1373), de Notre-Dame de Lucedio (1366), de Morimond (1366), de Saint-Sauveur de Settimo (1365), de Trois-Fontaines (1370) et de Vauluisant (1366).

2) L'abbé de Saint-Pierre de Tozulo à Amalfi, (1369, *extra curiam*).

Rogerus de Turre

Roger de Latour

1. ...1361-1373...

4. Moine bénédictin de Montolieu¹⁷⁹⁶.

5. Licencié en décrets (1372).

6. *Socius* du camérier du pape (1372).

10. Hôtellerie de Montolieu, ...9 octobre 1361-...3 mars 1362 ; chambrière de Montolieu, ...31 mai 1362-4 juillet 1372... ; priorat bénédictin de Roquefort-sur-Garonne¹⁷⁹⁷, avec transfert de Montolieu à Roquefort-sur-Garonne, conféré le 22 février 1372, 1372-12 avril 1373...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 8196, 9243 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S38 01140 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 2240, 17930, 18365, 22856 ; SCHÄFER : t. 6, p. 384.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Jacques de Joucou (1373), de Saint-Jean-Baptiste de Montolieu (1361-1372) et de Saint-Hilaire (1372).

¹⁷⁹⁶ Dioc. Carcassonne. Dép. Aude, cant. Alzonne.

¹⁷⁹⁷ Dioc. Comminges (dépend de l'église d'Alet). Dép. Haute-Garonne, cant. Salies-du-Salat.

→ Ce procureur ne doit pas être confondu avec deux autres individus au nom identique :

- un damoiseau marié du diocèse de Mirepoix, attesté au 25 août 1371 ;
- un clerc du diocèse de Saint-Papoul, attesté au 6 août 1372.

Simon de Bourich

1. ...1362-1397...
2. Diocèse de Soissons. Tournai ou ses environs.
4. Clerc, sous-diacre (1371).
5. Maître ès arts (1371), licencié (1371) et lecteur (1371) en lois.
7. Procureur en curie romaine (1380-1398).
10. Chapellenie dou Houssort à Saint-Jacques de Tournai, ...27 novembre 1362-28 janvier 1371... ; chapellenie à Reims, ...28 janvier 1371-23 mai 1374... ; canonicat et prébende, dignité, personnat ou office de Tournai, réservés le 28 janvier 1371 ; canonicat et prébende à Notre-Dame de Maastricht, conférés le 3 mai 1374, ...23 mai 1374... ; église Saint-Jacques de Tournai, conférée le 23 mai 1374, 1374-...12 mai 1375 ; canonicat, prébende et écolâtrerie de Saint-Pierre de Maastricht, conférés le 12 mai 1375.
14. Habitation *in carreria Clavium* à Avignon (1385, 1389) ; propriétaire d'une *logia* entre les cancels du cardinal de La Vergne, paroisse Saint-Didier, d'un hôtel et d'une mesure à côté (1391) ; achat d'un hôtel dans la livrée de La Vergne, de la directe de Saint-Ruf (1391) ; propriétaire d'un autre hôtel à côté de la directe de Saint-Jean de Jérusalem (1391) ; départ d'Avignon en 1398 à la suite de la première soustraction d'obédience.

Suppliques d'Urbain V, n° S36 01261 ; URBAIN V, *Lettres communes*, n° 3041 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°^{os} 9584, 30972, 31023, 36843 ; *Suppliques et lettres de Clément VII (AVB)*, suppliques n°^{os} 826-833, 2184-2195, lettres n°^{os} 130, 261, 1687, 1861 ; *Lettres de Benoît XIII (AVB)*, n° 170 ; DENIFLE et CHATELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. 3, p. 84, 129.

Arch. dép. de Vaucluse, E Caderousse 275, fol. 100v ; G 582, n° 187 ; H Célestins 5, n°50 ; H Sainte-Catherine 55².

BARBICHE, *Les procureurs des rois de France*, p. 97, 110-112 ; FAVIER, *Les finances pontificales*, p. 379-383 ; VOS, *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Notre-*

Dame de Tournai, t. 2, p. 116 ; BERLIÈRE, *Inventaire des Instrumenta miscellanea*, p. 122-123.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame de Barbeaux (1388), de Saint-Quentin de Beauvais (1376), de Saint-Pierre de Bèze (1387), de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle (1382-1388), de Saint-Sépulcre de Cambrai (1380), de Saint-André du Cateau-Cambrésis (1388), de Saint-Pierre de Caunes (1387), de Chaumont-Porcien (1383), de Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien de Compiègne (1384), de Saint-Pierre et Paul de Déols (1386), de Sainte-Trinité de Fécamp (1382-1388), de Saint-Martin d'Huiron (1381), de Joyenval (1388), de Saint-Jean de Laon (1384), de Montieramey (1383), de Saint-Éloi de Noyon (1381), de Saint-Germain-des-Prés de Paris (1383), de Saint-Magloire de Paris (1387-1391), de Saint-Victor de Paris (1384), de Saint-Martin de Pontoise (1387), de Saint-Jacques de Provins (1382), de Saint-Denis de Reims (1373-1381), de Saint-Rémy de Reims (1374), de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont (1384), de Saint-Amand-les-Eaux (1391), de Saint-Denis-en-France (1385), de Saint-Germer-de-Flay (1382), de Saint-Maur-des-Fossés (1383-1384), de Saint-Quentin-en-l'Île (1383), de Sainte-Colombe-lès-Sens (1381), de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons (1385), de Saint-Médard de Soissons (1379), de Saint-Nicolas-des-Prés de Tournai (1387) et de Saint-Viton de Verdun (1384) ; les évêques et archevêque de Béziers (1383), d'Évreux (1383-1393), de Laon (1388), du Mans (1385-1389), de Meaux (1383), de Metz (1384-1387), de Nevers (1381), de Noyon (1382), de Paris (1384), de Senlis (1383), de Thérouanne (1382-1384) et de Tours (1380).

4) Le chapitre de la Sainte-Chapelle de Vincennes (1390), l'évêque de Paris (1388-1395), le roi de France (1385-1387).

Simon Girardi de Bourdone

Simon Gérard de Bourdons

1. ...1355-1374...

4. Clerc, prêtre (1355).

6. Familier de feu *Helias*, évêque d'Ostie (1369).

7. Scribe du pape de 1364 au 22 juin 1367, scribe des lettres apostoliques du 22 novembre 1367 au 19 juin 1370.
10. Canoniat et prébende à Langres, ...1^{er} février 1363-19 octobre 1370... ; chapelle Saint-Gilles de La Borde¹⁷⁹⁸, ...18 décembre 1369-...26 juillet 1371 ; archidiaconat de Bar-sur-Aube¹⁷⁹⁹, conféré le 18 décembre 1369, confirmé en février 1372, 1369-4 octobre 1374... ; canoniat et prébende à Auxerre, ...-...19 décembre 1369.
11. Trois conservateurs et juges pour trois ans, le 20 avril 1367 ; faculté d'accorder le tabellionage apostolique, le 4 octobre 1374.
12. Exécuteur (1363-1370).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 7497 (ex), 10549 (ex), 17411, 19370, 19801, 20889, 22282, 25674, 25907, 26004 (ex), 26286 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5975, 20980, 20999, 21041, 34494.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Paul de Besançon (1364-1365), de Saint-Pierre de Luxeuil (1364-1367), de Saint-Jacques de Provins (1363), de Trois-Fontaines (1365-1366) et de Vaux-en-Ornois (1366) ; les évêques de Langres (1355-1364) et de Nantes (1367-1368).

2) *Deodatus de Borma* (1368).

6) L'archevêque de Lyon (1365).

Stephanus Amelhenqui

Étienne Amelhenque

1. ...1375-1379...

4. Clerc.

6. Familier (1375) et chapelain (1376-1379) de l'évêque de Nîmes ; familier de l'évêque de Valence et Die (1375).

¹⁷⁹⁸ Dioc. Paris. Dép. Seine-et-Marne, cant. Mormant, comm. Andrezel.

¹⁷⁹⁹ Dioc. Langres. Dép. Aube, ch.-l. d'arr.

Procureur de :

1) Les évêques de Nîmes (1375-1379) et de Valence et Die (1375).

Stephanus Audeberti

Étienne Audebert

1. ...1366-1376...
2. Diocèse de Limoges.
4. Clerc, prêtre (1373).
6. Familier de *Mauricius de Barda*, clerc de la Chambre (1366-1367).
7. Longtemps au service de la Chambre et de la Trésorerie du pape (1371) ; mise en forme des livres des comptes de la Chambre (septembre 1369).
10. Église paroissiale d'Octeville-la-Venelle¹⁸⁰⁰, ...19 décembre 1366-17 août...9 septembre 1373 ; vicariat à Sury-en-Vaux¹⁸⁰¹, ...22 janvier 1371... ; bénéfice simple à la collation de l'archevêque de Narbonne, réservé le 22 janvier 1371 ; église de Mailhac¹⁸⁰², confirmée le 17 août 1373, 1373-1^{er} septembre 1376... ; canonicat et prébende à Notre-Dame de Salles de Bourges, conférés le 3 août 1374.
13. Témoin lors d'un paiement de la Chambre à *Petrus Dominici*, procureur de l'ordre augustin (17 avril 1374).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 6552, 25397, 26878, 34619 ; SCHÄFER : t. 6, p. 519 ; KIRSCH, p. 90.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Éloi de Noyon (1366), de Saint-Benoît-sur-Loire (1373) et de Saint-Gilles (1372) ; les évêques d'Autun (1374-1376), de Chalon (1372-1373), de Lectoure (1375) et de Rieux (1373).

2) *Bernardus Juliani* (1374), *Nicolaus Barbe* (1372).

5) L'abbé de Saint-Éloi de Noyon (1366), *Eblo de Mederio*, *Mauricius de Barda* et *Petrus Dalbiartz* (1367), *Petrus Begonis* (1374).

¹⁸⁰⁰ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Quettehou.

¹⁸⁰¹ Dioc. Bourges. Dép. Cher, cant. Sancerre.

¹⁸⁰² Dioc. Narbonne. Dép. Aude, cant. Ginestas.

Stephanus Barbati

Étienne Barbat

1. ...1363-1364...
4. Moine cistercien de Valmagne.

Procureur de :

1) L'abbé de Valmagne (1363-1364).

Stephanus de Bellapertica

Étienne de Belleperche

1. ...1362-1366...
2. Belleperche¹⁸⁰³ ? Diocèse de Montauban ?
4. Moine bénédictin profès d'Ainay à Lyon (1362).
5. Bachelier en théologie (1362).
6. Recommandation de l'abbé de Saint-Michel de Cluse (1366).
7. Sous-collecteur dans la province de Lyon (1366).
10. Office de réfecteur à Ainay, conféré le 5 décembre 1362, 1362-27 janvier 1366...13 avril 1366 ; priorat conventuel bénédictin de Culhat¹⁸⁰⁴, avec transfert d'Ainay à Saint-Michel de Cluse, réservé le 27 janvier 1366, ...13 avril 1366...

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 8239, 16243, 18382 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00641, S45 00504, S45 01174.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon (1363-1364) et de Saint-André-le-Bas de Vienne (1364).

¹⁸⁰³ Dioc. Montauban. Dép. Tarn-et-Garonne.

¹⁸⁰⁴ Dioc. Clermont (dépend de Saint-Michel de Cluse). Dép. Puy-de-Dôme, cant. Lezoux.

Stephanus Blatas (de Blatis)

Étienne Blatas

1. ...1372-1373 ou 1374 (mort au 12 mars 1374).
4. Clerc, prêtre (1372).
6. Familier (1372) et chapelain (1372-1373) de l'évêque de Cavaillon.
10. Chapellenie sans charge d'âmes de Saint-Véran à Cavaillon¹⁸⁰⁵, ...-...12 mars 1374.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 30866.

Procureur de :

- 1) L'évêque de Cavaillon (1372-1373).

Stephanus Valtherii

Étienne Valthier

1. ...1370-1373...
4. Clerc, prêtre (1370).
6. Chapelain de l'abbé de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs (1373).
10. Église de Saint-Lamain¹⁸⁰⁶, ...1370-4 mars 1371... ; bénéfice à la collation du prévôt et du chapitre de Saint-Anatoile à Salins-les-Bains¹⁸⁰⁷, réservé le 4 mars 1371.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n° 4615.

Procureur de :

- 1) L'abbé de Saint-Pierre de Baume-les-Messieurs (1370-1373).

¹⁸⁰⁵ Dioc. Cavaillon. Dép. Vaucluse, ch.-l. de cant.

¹⁸⁰⁶ Dioc. Besançon. Dép. Jura, cant. Sellières.

¹⁸⁰⁷ Dioc. Besançon. Dép. Jura, ch.-l. de cant.

Stephanus Vinhogali

Étienne Vinhogal

1. ...1365-1367...
4. Chanoine régulier de Saint-Sernin de Toulouse.
10. Priorat augustin de Saint-Laurent de Canals¹⁸⁰⁸, ...1365-1367...

Procureur de :

1) L'abbé de Saint-Pierre de Joncels (1365-1367).

Stephanus Vrine

Étienne Vrin

1. ...1371-1375...
4. Clerc, prêtre (1371).
5. Bachelier (1371), licencié (1375) en décrets.
6. Recommandation du cardinal Pierre de Monteruc (1374) ; familier (1372), chapelain (1372-1373) et vicaire (1375) de l'évêque d'Agde.
10. Église paroissiale de Caussidières¹⁸⁰⁹, ...29 janvier 1371-18 août...2 novembre 1375 ; bénéfice à la collation de l'archevêque de Toulouse, réservé le 29 janvier 1371 ; église rurale de Saint-Pierre de Pabiran¹⁸¹⁰, concédée par autorité ordinaire puis confirmée le 15 septembre 1374, 1374-18 août 1375... ; église paroissiale de Conas¹⁸¹¹, concédée par autorité ordinaire puis confirmée le 18 août 1375.

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 7091, 31519, 37427, 40215.

Procureur de :

1) L'évêque d'Agde (1372-1373).

¹⁸⁰⁸ Dioc. Montauban (dépend de Saint-Sernin de Toulouse). Dép. Tarn-et-Garonne, cant. Grisolles.

¹⁸⁰⁹ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Nailloux, comm. Saint-Léon.

¹⁸¹⁰ Dioc. Agde. Dép. Hérault, cant. et comm. de Montagnac.

¹⁸¹¹ Dioc. Agde. Dép. Hérault, cant. et comm. Pézenas.

Theodoricus Rogeti

Thierry Roget

1. ...1373-1374...

Procureurs de :

1) Les abbés de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (1373) et de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons (1373-1374).

Thomas Le Pourry

1. ...1368-1394...

2. Diocèse de Rouen.

4. Clerc, prêtre (1371).

5. Bachelier ès arts (1394).

7. Procureur en curie romaine (1368-1394).

10. Église paroissiale de Saint-Ouen de Morainville-près-Lieurey¹⁸¹², conférée le 10 janvier 1371, 1371-13 août 1374... ; bénéfice à la collation du chapitre de Rouen, conféré le 21 octobre 1394.

14. Propriétaire de deux hôtels à Avignon *in carreria Furni de Nabressa*, l'un de la directe de Sainte-Catherine, l'autre de la directe de l'Aumône de l'Épicerie (1380).

GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 5315, 31814 ; *Lettres de Benoît XIII (AVB)*, n^o 387 ; DENIFLE et CHATELAIN, *Chartularium universitatis Parisiensis*, t. 3, p. 344.

Arch. dép. de Vaucluse, H Sainte-Catherine 48 ; Arch. hosp. d'Avignon, Aumône de l'Épicerie, E 1, fol. 101v.

BARBICHE, *Les procureurs des rois de France*, p. 97, 112 ; FAVIER, *Les finances pontificales*, p. 379-383.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1382-1388), de Notre-Dame de Bernay (1387), de Saint-Étienne de Caen (1382-1387), de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt (1388), de Sainte-Madeleine de Châteaudun (1383-1385), de Saint-Pierre de Conches-en-

¹⁸¹² Dioc. Lisieux. Dép. Eure, cant. Corneilles.

Ouche (1376), de Notre-Dame de Cormeilles (1387-1391), de Croix-Saint-Leufroy (1388), de Saint-Jean-l'Évangéliste de Foucarmont (1386-1391), de Notre-Dame de Grestain (1383), de Saint-Pierre de Jumièges (1379-1382), de Saint-Père de Melun (1374-1376), de Notre-Dame de Montebourg (1383), de Saint-Pierre de Néauphle-le-Vieux (1376), de Saint-Magloire de Paris (1376), de Saint-Martin de Pontoise (1386), de Saint-Ouen de Rouen (1382-1384), de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (1381-1387), de Royaumont (1391), de Saint-Georges-de-Boscherville (1391), de Saint-Martin-aux-Bois (1369), de Saint-Pierre-sur-Dives (1380-1383), de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1383), de Saint-Valéry-sur-Somme (1379), de Saint-Martin de Troarn (1383-1386), de Saint-Loup de Troyes (1377-1382) et de Notre-Dame de Vertus (1382-1384) ; le prieur de Saint-Lô de Rouen (1388) ; les évêques et archevêques d'Arras (1370), d'Auxerre (1381-1382), de Bayeux (1379-1382), d'Évreux (1376), de Langres (1376-1387), de Laon (1381-1383), de Lisieux (1379-1384), de Reims (1384), de Sens (1385) ; de Thérouanne (1375) et de Tournai (1379-1386) ; le patriarche de Jérusalem (1382).

2) *Johannes de Sarcellis* (1371), *Johannes Vivet* (1375), *Nicolaus de Bosco* (1374) et *Odo Bentii* (1371).

4) Le roi de France (1374) et l'université de Paris (1368).

Thomas Magni

Thomas Legrand

1. ...1354-avril 1392.
2. Diocèse de Rouen, à une demi-lieue de Longueville.
3. Parent de G. Legrand, maire de Rouen ?
4. Clerc, prêtre (1362).
5. Étudiant à Paris puis à Avignon auprès de Guillaume Grimoard ; sept années d'études en droit canon (1362), maître ès arts (1362) et bachelier en décrets (1365).
6. Recommandation du roi de France, Jean le Bon (1362).
7. Procureur en curie romaine (1358-1366).
10. Église paroissiale de Bois-Hellain¹⁸¹³, ...25 novembre 1362-...27 juillet 1364 ; chapellenie à Notre-Dame de Pernes-les-Fontaines¹⁸¹⁴, ...25 novembre 1362-5 janvier

¹⁸¹³ Dioc. Lisieux. Dép. Eure, cant. Cormeilles.

¹⁸¹⁴ Dioc. Carpentras. Dép. Vaucluse, ch.-l. de cant.

1366-...30 mars 1366 ; bénéfice à la collation de l'archevêque de Rouen, réservé le 25 novembre 1362 ; canonicat et prébende à Saint-Mellon de Pontoise¹⁸¹⁵, ...1364 ; église paroissiale d'Octeville, 1365... ; église paroissiale d'Aincourt¹⁸¹⁶, ... -...27 juillet 1365 ; bénéfice à la collation de l'abbé de Saint-Wandrille, ...27 juillet 1365... ; canonicat et prébende à Rouen, conférés le 5 janvier 1366, 1366-1392 ; doyenné rural de Longueville¹⁸¹⁷, conféré le 7 février 1370, 1370-2 novembre 1373... ; église paroissiale de Pitres¹⁸¹⁸, conférée le 2 novembre 1373 ; bénéfice à la collation de l'abbé de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, ...2 novembre 1373... ; chancelier de Rouen, 1379-1392.

12. Exécuteur (1371).

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 2965, 9062, 9661, 16225, 18106, 25722 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S36 00358, S43 01418, S45 00339, S45 01060 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 6669 (ex), 6706 (ex), 7729 (ex), 25536.

TABBAGH, *Diocèse de Rouen (Fasti)*, p. 378, n^o 288.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame d'Ardenne (1364), de Notre-Dame du Bec-Hellouin (1365-1366), de Bomport (1358), de Saint-Ambroise de Bourges (1354), de Saint-Aubert de Cambrai (1365), de Saint-Sépulcre de Cambrai (1365-1366), de Saint-Pierre de Conches-en-Ouche (1363-1365), de Notre-Dame de Cormeilles (1366), de Saint-Pierre de Jumièges (1361), de Mureau (1359-1360), de Saint-Magloire de Paris (1356), de Saint-Ouen de Rouen (1364-1366), de Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen (1366), de Saint-Pierre de Saint-Évroult-d'Ouche (1365), de Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dives (1366), de Saint-Pierre de Saint-Wandrille (1364-1366) et de Notre-Dame de Vaucelles (1365) ; les évêques et archevêque d'Évreux (1365-1366), de Lyon (1370), de Rouen (1365) et de Sées (1365-1366).

2) Ricardus Barbe (1362).

¹⁸¹⁵ Dioc. Rouen. Dép. Val-d'Oise, ch.-l. d'arr.

¹⁸¹⁶ Dioc. Rouen. Dép. Val d'Oise, cant. Magny-en-Vexin.

¹⁸¹⁷ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, ch.-l. de cant.

¹⁸¹⁸ Dioc. Rouen. Dép. Eure, cant. Pont-de-l'Arche.

Thomas Monis de Florentia

Tommaso di Mone degli Alberti

1. ...1364-1374...
2. Diocèse et cité de Florence.
4. Laïc.
7. Associé, facteur et procureur de Niccolo di Jacopo et de Benedetto di Nerozzo (directeurs de la compagnie des Alberti antichi) ; directeur de la succursale des Alberti antichi auprès de la curie (1364-1374) ; marchand au service de la curie¹⁸¹⁹.
8. Administrateur des dépenses du pape sur la route d'Avignon à Marseille (30 avril-19 mai 1367) puis administrateur des dépenses et des recettes en Italie (19 mai 1367-11 janvier 1368...), chargé d'effectuer les paiements au nom de la Chambre¹⁸²⁰.
14. Courtisan de la paroisse Saint-Agricol dans le *Liber divisionis*.

SCHÄFER : t. 6, p. 121, 124, 148, 153, 160, 178, 214, 241, 248, 336, 383, 395-396, 426, 440, 442, 447, 456, 461, 484 ; KIRSCH, p. 8, 12, 15, 17, 20-65, 74, 78, 93, 98, 104-105.

Reg. Avin. n° 204, fol. 486v.

RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 63, 114, 417, 477, 618-619, 624-627 ; RENOUARD, *Recherches sur les compagnies commerciales*, p. 34.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Jean-l'Évangéliste de Borgo San Sepolcro (1372), de Saint-Pierre et Paul de Déols (1371-1373), de Saint-Trond (1368-1370), de Saint-André-lès-Bruges (1370), de Saint-Pierre de Saint-Cyran (1366), de Saint-Bertin de Saint-Omer (1368), de Notre-Dame de Sorèze (1369), de Notre-Dame de Vaas (1368-1369) et de Sainte-Croix de Waltham (1372-1373) ; les évêques d'Agen (1368), de Cervia (1371), de Chalon (1368), de Côme (1372), de Liège (1368), de Limerick (1366), de

¹⁸¹⁹ *Thomas Monis de Florentia* est chargé de nombreux achats, entre 1364 et 1372, pour le pape, l'Aumônerie, la Chambre ou le palais du pape. Il est aussi chargé par la Chambre de transferts de fonds, en 1372-1373. Enfin, on le voit également avancer de l'argent, tantôt sur les fonds de sa société, tantôt sur ses propres ressources.

¹⁸²⁰ *Thomas Monis de Florentia* effectue des versements le 22 novembre 1365 et le 5 juin 1366, puis très régulièrement en 1367 : à Marseille, le 16 mai, à Gênes depuis le 23 mai jusqu'au 29 mai, à Corneto du 4 au 7 juin, à Viterbe entre le 14 juin et le 3 septembre. Il est alors remplacé par son lieutenant Tomasso di Lapo Lamberteschi, du 11 au 24 septembre, puis se retrouve de nouveau présent les 1^{er} et 2 octobre à Viterbe, après son retour de Florence.

Maguelonne (1368-1369), de Mondonedo (1369), d'Orléans (1368-1369), de Strasbourg (1368), de Thérouanne (1368) et de Verdun (1369).

5) Le prieur de Besalu (1366).

Thomas Muloti

Thomas Mulot

1. 1349 (24 ans en décembre 1373)-1375...
2. Diocèse de Coutances.
4. Clerc, diacre (1375).
5. Étudiant à Avignon (1367) et bachelier (1371) en droit canon.
7. Copie des lettres secrètes et les lettres de la Chambre (1375).
10. Chapellenie Saint-Jean à Notre-Dame d'Aliermont¹⁸²¹, conférée le 12 décembre 1367, 1367-8 mai 1375... ; canonicat et prébende à Bayeux, réservés le 26 janvier 1371 ; église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte¹⁸²², conférée le 29 décembre 1373, 1373-21 octobre...2 novembre 1375 ; église paroissiale de La Colombe¹⁸²³, conférée le 8 mai 1375, confirmée le 21 octobre 1375.

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 20923 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 13478, 25664, 36837, 37424, 40422.

Procureur de :

1) Les abbés de Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg (1375), de Notre-Dame d'Hambye (1375) et de Notre-Dame de Montebourg (1372-1374).

Thomas de Persanallo

1. ...1371-1373...
4. Laïc, écuyer (1371).
10. Office de clavaire de Gap (1371-1373).

¹⁸²¹ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, cant. Envermeu.

¹⁸²² Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Valognes.

¹⁸²³ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Percy.

Procureur de :

1) L'évêque de Gap (1371-1373).

Thomas de Romariis

Thomas de Romeries

1. ...1364-1372...

2. Diocèse de Cambrai. Romeries¹⁸²⁴ ?

4. Clerc.

6. Familier (1365) et chapelain (1372) de l'abbé de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons.

Procureur de :

1) Les abbés de Saint-Yved de Braisne-sur-Vesle (1364) et de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons (1364-1372).

Thomas Sagordeti

Thomas Sagordet

1. ...1362-1373 ou 1374 (mort au 3 août 1374).

2. Diocèse de Bourges.

4. Clerc, prêtre (1362).

6. Chapelain de l'évêque de Lodève (1363-1373).

10. Canoniat et prébende à Saint-Ursin de Bourges, réservés les 21 juin 1362 et 18 novembre 1362, ...-...3 août 1374 ; chapellenie à Bourges, ...18 novembre 1362... ; chapellenie à Lodève, ...18 novembre 1362 (litige)-...19 décembre 1365 ; canoniat et prébende à Notre-Dame-de-Salles de Bourges, conférés le 19 décembre 1365, 1365-mort.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 3508, 16105, 18100 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^o S45 00233 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n^{os} 34619-34620.

¹⁸²⁴ Dioc. Cambrai. Dép. Nord, cant. Solesmes.

Procureur de :

1) L'évêque de Lodève (1363-1373).

2) Johannes Guerini (1363) et Nicolaus de Ferreriis (1363).

Ulricus Voltzonis de Argentina

Ulric Voltzon de Strasbourg

1. ...1362-1366...

2. Diocèse et cité de Strasbourg.

4. Clerc.

6. Recommandation du roi Louis de Hongrie (1362) ; familier de Lambert, évêque de Spire (1364).

10. Église paroissiale de Châtenois¹⁸²⁵, conférée le 25 juillet 1362 et confirmée les 8 novembre 1362, 25 janvier et 3 mars 1363, 1363-28 mars 1366 (litige)... ; bénéfice en l'Église de Strasbourg, réservé au 8 novembre 1362 et le 28 mars 1364.

URBAIN V, *Lettres communes*, n^{os} 1622, 1935, 5295, 8947, 11572-11573, 17541, 17686 ; *Suppliques d'Urbain V*, n^{os} S37 00885, S38 01519, S40 01384, S42 00492, S45 01131.

Procureur de :

1) Les abbés d'Hirsau (1365) et de Neuweiler (1362-1364).

2) Johannes dictus Claraval de Sancto Urcicino (1364) et Johannes dictus Vereuweg (1365).

Vincentius de Sirano

Vincent de Siran

1. ...1363-1372...

2. Diocèse de Narbonne. Siran¹⁸²⁶.

¹⁸²⁵ Dioc. Strasbourg. Dép. Bas-Rhin, cant. Sélestat.

¹⁸²⁶ Dioc. Narbonne. Dép. Hérault, cant. Olonzac.

4. Chanoine régulier de Notre-Dame de Quarante¹⁸²⁷.

10. Chambrière de Notre-Dame de Quarante à la collation de l'archevêque de Narbonne,
...3 mars 1363-1372...

Suppliques d'Urbain V, n° S38 01127.

Procureur de :

1) L'abbé de Notre-Dame de Quarante (1370-1372).

Walterus Costere (Le Costra, Le Coustre)

Wautier Costere

1. ...1357-1366...

4. Laïc, damoiseau (1359).

7. Procureur en curie romaine (1361).

Procureur de :

1) Les abbés de Bergues-Saint-Winoc (1362-1366), de Bonneval [diocèse de Chartres] (1362), de Saint-Jacques de Furnes (1363), de Saint-Nicolas de Furnes (1361), de Saint-Bavon de Gand (1363-1365), de Saint-Jean de Gand (1361), de Saint-Faron de Meaux (1365), de Saint-Corneille et Cyprien de Ninove (1360-1366), de Saint-Amand-les-Eaux (1361-1366), de Saint-André-lès-Bruges (1361), de Saint-Ghislain (1366), de Ter-Doest (1363), de Notre-Dame de Tronchiennes (1357-1366), de Saint-Pierre et Paul de Warneton (1358-1366), de Notre-Dame de Wamezele (1361), de Notre-Dame de Zoetendael (1361) et de Zonnebeke (1358-1366) ; l'évêque de Thérouanne (1365).

Waltherus Richerii de Ficocuria

Wautier Riquier de Féocourt

1. ...1363-1387...

2. Diocèse de Toul. Féocourt¹⁸²⁸.

¹⁸²⁷ Dioc. Narbonne. Dép. Hérault, cant. Capeatang.

4. Clerc.
6. Examiné par le cardinal Pierre de Monteruc (1366).
7. Notaire, en vertu du tabellionage apostolique conféré le 6 janvier 1366 ; notaire de l'Audience des lettres contredites (1373).
10. Église de Kröv¹⁸²⁹, ...11 mars 1373 (litige)... ; prévôté de Saint-Dié, ...1387...

URBAIN V, *Lettres communes*, n° 17993 ; *Suppliques d'Urbain V*, n° S40 00498 ; GRÉGOIRE XI, *Lettres communes*, n°^{os} 9398, 12995, 27594.

Procureurs de :

1) Les abbés de Saint-Pierre d'Étival (1387), de Moûtiers-Saint-Jean (1371-1375), de Notre-Dame de Mouzon (1380), de Mureau (1372), de Saint-Seine-l'Abbaye (1375), de Saint-Pierre de Senones (1375), de Saint-Pierre-le-Vif de Sens (1376), de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons (1372), de Saint-Médard de Soissons (1372) et de Saint-Martin-ès-Aires de Troyes (1375) ; l'évêque de Toul (1374-1377).

2) *Jacobus Le Norriez* (1371).

→ Il est possible que ce procureur ait un lien avec *Johannes de Ficocuria*, clerc du diocèse de Toul, notaire suivant la curie romaine puis chanoine.

Zenobius Martini de Florentia

Zanobi di Martino de Florence

1. ...1353-1367...
2. Diocèse et cité de Florence.
4. Laïc.
7. Marchand et changeur, associé, facteur et procureur de la société de *Tedaldo de Ricci*, au service de la curie¹⁸³⁰.
14. Habitant d'Avignon (1361).

¹⁸²⁸ Dioc. Toul. Dép. Meurthe-et-Moselle, cant. Colombey.

¹⁸²⁹ Dioc. Trèves. Allemagne.

¹⁸³⁰ *Zenobius Martini de Florentia* transfère à la Chambre des fonds venant du royaume de Sicile (août 1360, mars 1362) et de Crète (août 1363) ; d'autre part, il est chargé, au nom de la Chambre, de faire parvenir de l'argent au trésorier des guerres qui se trouve à Pérouse (1353-1354) puis à Florence (1355-1361).

SCHÄFER : t. 3, p. 526, 555, 573-574, 610-612, 648, 650, 704, 791-792.

RENOUARD, *Les relations des papes d'Avignon*, p. 225-226, 328.

Procureur de :

1) Les abbés de Sainte-Marie de Florence (1359), de Saint-Martin de Marmoutier (1365-1367), de Sainte-Marie *ad capellam* de Naples (1360) et de San Salvatore a Maiella (1360) ; les archevêque et évêque de Capoue (1359) et de Cotrone (1366).

6) Le marquis d'Este (1357).

ANNEXES IV

LISTE DES AUTRES PROCUREURS

Cette liste, subdivisée en cinq parties, concerne uniquement les 204 procureurs mentionnés au moins trois fois dans les registres des *Obligationes-Solutiones*, sous la période avignonnaise des pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. Elle recense les autres interventions de ces individus, par domaine d'activité différent, pour autant que les lettres de la Chancellerie et les livres de comptes de la Chambre en gardent trace et que les recueils de sources imprimées les aient fidèlement retranscrites.

- A) Les procureurs *ad resignandum*
- B) Les procureurs *ad causas*
- C) Les procureurs *ad impetrandum*
- D) Les procureurs *ad recipiendum*
- E) Les autres procureurs

Chaque intervention donne lieu à une notice rédigée sur le même modèle que celles des listes présentées en Annexes I et II, en mentionnant de manière chronologique les différentes affaires prises en charge par un même procureur.

NOM DU PROCUREUR

Nom du mandant (avec identification en appel de note) :

Date de l'intervention. Qualificatif attribué au procureur dans l'acte. RÉFÉRENCES.

Variantes :

1) Dans le cas des résignations, le bénéficiaire qui se trouve abandonné est cité à la suite du nom du mandant. La seconde ligne de la notice est en conséquence rédigée de la sorte :

Nom du mandant : bénéficiaire résigné (avec identification en appel de note).

2) Comme la dernière liste établie regroupe les interventions qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes, la nature de l'affaire est indiquée entre parenthèse, à la suite du nom du procureur, sur ce modèle :

NOM DU PROCUREUR (nature de l'affaire)

3) Lorsqu'un autre individu agit de concert avec le procureur mentionné, il est signalé entre crochets carrés. La troisième ligne de la notice est alors ainsi rédigée :

Date de l'intervention. Qualificatif attribué au procureur dans l'acte [autre procureur mentionné dans l'acte].
RÉFÉRENCES.

En outre, il arrive assez souvent qu'un bénéficiaire ou un personnage cité soit identifié en appel de note pour ne pas alourdir la notice.

Abréviations utilisées en références¹⁸³¹ :

BARBICHE = BARBICHE (Bernard), *Les actes pontificaux originaux...*

SUPPLIQUES D'URBAIN V = *Suppliques d'Urbain V (1361-1366)...*

GRÉGOIRE XI (AVB) = *Lettres de Grégoire XI (1371-1378)*, éd. C. Tihon...

GRÉGOIRE XI = GRÉGOIRE XI (1371-1378), *Lettres communes...*, éd. A.-M. Hayez...

KIRSCH = KIRSCH (Johann Peter), *Die Rückkehr der päpste Urban V und Gregor XI...*

SCHÄFER : t. 3 = *Die Ausgaben der apostolischen Kammer...(1335-1362)...*

SCHÄFER : t. 6 = *Die Ausgaben der apostolischen Kammer...(1362-1378)...*

SCHMIDT = SCHMIDT (Tilmann), *Die Originale der Papsturkunden...*

URBAIN V = URBAIN V (1362-1370), *Lettres communes...*

Les actes originaux, lettres et suppliques sont identifiés par leur numéro au sein du recueil de sources.

A) Les procureurs *ad resignandum*

AMAURICUS FABRI

Petrus de Wissant : personnat de Brecht¹⁸³².

...1374, 30 juin. Chanoine de Saint-Pierre de Cassel¹⁸³³, son procureur. GRÉGOIRE XI (AVB),
2732 / 2734.

Guido de Aurelianis : églises paroissiales de Sainte-Aldegonde¹⁸³⁴ et de Saint-Pierre de Doullens¹⁸³⁵.

...1374, 13 août. Chanoine de Saint-Pierre d'Aire¹⁸³⁶, son procureur. GRÉGOIRE XI (AVB), 2794 / 2796.

Johannes de Aurelianis : canonicat et prébende à Sainte-Walburge de Furnes¹⁸³⁷.

...1374, 13 août. Chanoine de Saint-Pierre d'Aire, son procureur. GRÉGOIRE XI (AVB), 2795 / 2797.

¹⁸³¹ Tous ces recueils de sources figurent dans la partie consacrée à la présentation des sources imprimées.

¹⁸³² Dioc. Cambrai. Belgique, prov. et arr. Anvers.

¹⁸³³ Dioc. Thérouanne. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

¹⁸³⁴ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, cant. Saint-Omer, comm. Longuenesse.

¹⁸³⁵ Dioc. Amiens. Dép. Somme, ch.-l. de cant.

¹⁸³⁶ Dioc. Thérouanne. Dép. Pas-de-Calais, arr. Saint-Omer.

¹⁸³⁷ Dioc. Thérouanne. Belgique, prov. Flandre occidentale.

AMELIUS DE BROLIO

Johannes Bovini : église de Bussière-Poitevine¹⁸³⁸.
...1364, 20 mars. Clerc. URBAIN V, 9392.

ANDREAS DE ULMO

Matheus Douplanteiz : église paroissiale de Congrier¹⁸³⁹.

...1363, 31 août. Clerc du diocèse de Saint-Malo. URBAIN V, 2728 / 2729.

Petrus de Sancto Albino : chapellenie perpétuelle de Saint-Aubin de Blaison¹⁸⁴⁰.

...1363, 31 août. Clerc du diocèse de Saint-Malo. URBAIN V, 2728 / 2729.

Oliverius Castellani : canonicat et prébende à Saint-Jean d'Angers.

...1364, 26 mai. URBAIN V, 9523.

Robertus Abbatis : église paroissiale de Louvigné-du-Désert¹⁸⁴¹.

...1366, 4 novembre. Procureur en curie romaine. URBAIN V, 16509.

Robertus de Sello : église paroissiale de Villevêque¹⁸⁴².

...1371, 29 juillet. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 5981 / 5982.

Martinus Marguerie : église paroissiale de Saint-Aubin de Loigné¹⁸⁴³.

...1372, 4 mars. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 17966 / 17967.

Nicolaus Trehu : canonicat et prébende à Sainte-Marie-Madeleine de Vitré¹⁸⁴⁴.

...1374, 24 janvier. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 30805.

Petrus Bechays ou Behoys : chapellenie de La Barrillerie ou La Barullerie à Nantes.

...1374, 20 avril. Clerc et procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 30939.

Petrus de Corceyo : canonicat et prébende à Tours.

...1374, 20 avril. Clerc et procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 34577.

Guillelmus : abbatiat de Saint-Jean du Mélinais¹⁸⁴⁵.

...1374, 6 novembre. Chanoine de Saint-Pierre d'Angers. GRÉGOIRE XI, 34974.

Nicolaus Fournel : priorat de Saint-Victor du Mans¹⁸⁴⁶.

...1374, 22 novembre. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 31718 / 31719.

Nicolaus de Langavilla : chambrière du Mont-Saint-Michel¹⁸⁴⁷.

...1374, 22 novembre. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 31718 / 31719.

Nicolaus Tierrici : priorat de Fontaine-Géhard¹⁸⁴⁸.

...1375, 8 avril. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 41523 / 41524.

AYMERICUS DE GARDA

Bertrandus de Crogolio : canonicat et prébende à Evora¹⁸⁴⁹.

...1364, 25 octobre. Trésorier de Braga¹⁸⁵⁰. URBAIN V, 12270.

¹⁸³⁸ Dioc. Poitiers. Dép. Haute-Vienne, cant. Mézières-sur-Issoire.

¹⁸³⁹ Dioc. Angers. Dép. Mayenne, cant. Saint-Aignan-sur-Roë.

¹⁸⁴⁰ Dioc. Angers. Dép. Maine-et-Loire, cant. Les Ponts-de-Cé.

¹⁸⁴¹ Dioc. Rennes. Dép. Ille-et-Vilaine, cant. Châteaubourg.

¹⁸⁴² Dioc. Angers. Dép. Maine-et-Loire, cant. Angers.

¹⁸⁴³ Dioc. Angers. Dép. Mayenne, cant. Château-Gontier.

¹⁸⁴⁴ Dioc. Rennes. Dép. Ille-et-Vilaine, ch.-l. de cant.

¹⁸⁴⁵ Dioc. Angers. Dép. Maine-et-Loire, cant. Baugé, comm. Clefs.

¹⁸⁴⁶ Ce prieuré dépend de l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

¹⁸⁴⁷ Dioc. Avranches. Dép. Manche, cant. Pontorson.

¹⁸⁴⁸ Dioc. Le Mans (dépend de Marmoutier de Tours). Dép. Mayenne, cant. Goron, comm. Châtillon-sur-Colmont.

¹⁸⁴⁹ Dioc. Évora. Portugal, prov. Alemtejo.

¹⁸⁵⁰ Dioc. Braga. Portugal, prov. Minho.

AYMERICUS PELLICERII

Amaneus de Berdusano ou Burdisano : canonicat et prébende à Couserans.

...1362, 28 décembre. Scribe du pape. URBAIN V, 3901.

bénéfice dit *stolania* dans les églises d'Erce¹⁸⁵¹, d'Agert¹⁸⁵²
et de Galey¹⁸⁵³.

...1363, 25 avril. Prêtre, scribe du pape. URBAIN V, 2261.

BARTHOLOMEUS DEL CASSANH

Petrus Geydelli : canonicat et prébende à Tuy¹⁸⁵⁴ ; archidiaconat de Montes¹⁸⁵⁵.

...1363, 22 juin. Scribe du pape. URBAIN V, 2472.

chapellenie à Arles.

...1363, 22 juin. Son procureur. SUPPLIQUES D'URBAIN V, 39 01493.

Johannes de Abbatia : église paroissiale de Zaidin¹⁸⁵⁶.

...1363, 5 décembre. Prêtre et scribe du pape. URBAIN V, 9132.

Raymundus Lasola : chambrière de Sauve¹⁸⁵⁷.

...1364, 20 mars. Prêtre et scribe du pape. URBAIN V, 9395 / 9396.

Rigaldus de Cregolio : église paroissiale de Saint-Mamet¹⁸⁵⁸.

...1376, 5 septembre. Scribe du pape. GRÉGOIRE XI, 42535.

BERENGARIUS DE CONIS

Petrus de Conis : canonicat et prébende à Saint-Cyr d'Issoudun¹⁸⁵⁹ ;

vicariat perpétuel à la chapelle de l'Hôtel-Dieu d'Issoudun.

...1363, 20 avril. Clerc du diocèse de Vabres. URBAIN V, 2215 / 2220.

Guillelmus Athaguerii : église paroissiale de Saint-Étienne de Viauresque¹⁸⁶⁰.

...1368, 15 mars. Clerc du diocèse de Vabres. URBAIN V, 23129.

BERNARDUS DE BUGUETO

Guillelmus de Podanasio : bénéfice dit *scolania* à Notre-Dame-de-Lillère¹⁸⁶¹.

...1363, 9 juillet. Clerc du diocèse de Comminges. URBAIN V, 2525.

Ernestus dictus Perchauser : canonicat, prébende et garde à Saint-Castulus de Moosburg¹⁸⁶².

...1364, 11 mars. [Avec Petrus Friendorfer, clerc de Ratisbonne]. URBAIN V, 10426 / 12180.

Henricus dictus Haunspeck : canonicat et prébende à la *vetus capella* de Ratisbonne¹⁸⁶³.

...1364, 11 mars. [Avec Petrus Friendorfer, clerc de Ratisbonne]. URBAIN V, 10426 / 12180.

Anthוניus de Barretis de Urbe : canonicat et prébende à Saint-Fortunat de Forugula¹⁸⁶⁴.

...1370, 25 février. Chanoine de Marseille. URBAIN V, 25742.

¹⁸⁵¹ Dioc. Couserans. Dép. Ariège, cant. Oust.

¹⁸⁵² Dioc. Couserans. Dép. Ariège, cant. Castillon, comm. Balaguères.

¹⁸⁵³ Dioc. Couserans. Dép. Ariège, cant. Castillon.

¹⁸⁵⁴ Dioc. Tuy. Espagne, Galice, prov. Pontevedra.

¹⁸⁵⁵ Dioc. Lérida. Espagne.

¹⁸⁵⁶ Dioc. Lérida. Espagne.

¹⁸⁵⁷ Dioc. Nîmes. Dép. Gard, ch.-l. de cant.

¹⁸⁵⁸ Dioc. Evora. Portugal.

¹⁸⁵⁹ Dioc. Bourges. Dép. Indre, ch.-l. d'arr.

¹⁸⁶⁰ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron, cant. Vézins-de-Lévézou, comm. Ségur.

¹⁸⁶¹ Dioc. Comminges. Dép. Haute-Garonne, cant. Boulogne-sur-Gesse, comm. Montmaurin.

¹⁸⁶² Dioc. Freising. Allemagne.

¹⁸⁶³ Dioc. Ratisbonne. Allemagne.

¹⁸⁶⁴ Dioc. Ascoli Piceno. Italie, Marche.

BERTOLDUS DE BAJULI

Johannes Pontrella : église paroissiale de Notre-Dame de Martinvast¹⁸⁶⁵.
...1362, 15 juillet. Chanoine de Coutances. URBAIN V, 1852 / 1853.

Geraldus de Polerio : église paroissiale de Doms¹⁸⁶⁶.
...1362, 8 novembre. Chanoine de Coutances. URBAIN V, 1571 / 1590.

BERTRANDUS DE VEYRACO

Eraclat de Miromonte : priorat de Brommat¹⁸⁶⁷.
...1373, 11 février. Damoiseau du diocèse de Limoges. GRÉGOIRE XI, 29253.

DIONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO

Ademarus Roberti : canonicat, prébende et trésorerie à Furnes¹⁸⁶⁸.
...1372, 4 novembre. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 18562.

DOMINICUS DE NANCEYO

Johannes de Deicustodia : canonicat et prébende à Metz.
...1364, 30 juillet. Clerc du diocèse de Toul. URBAIN V, 9666.
**Nicolaus de Roseto : canonicat et prébende à Metz ;
église paroissiale de Wizernes¹⁸⁶⁹.**
...1371, 2 décembre. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 6350 / 6355.

DOMINICUS PONTII

Nicolaus Rosselli : canonicat et prébende à Gérone ; prévôté de Celra¹⁸⁷⁰.
...1363, 3 avril. Chanoine d'Huesca. URBAIN V, 2177 / 2178.
Raymundus de Anguera : église paroissiale d'Anguera¹⁸⁷¹.
...1363, 6 juillet. Sacriste séculier d'Huesca, substitué par *Anthonius Besant*. URBAIN V, 2523.
Arnaldus Zaporta : bénéfice en la chapelle Sainte-Marie à Saint-Daniel de Barcelone.
...1364, 11 mars. Chanoine d'Huesca. URBAIN V, 9371.
Gispertus de Frigidavilla : église paroissiale d'Argentona¹⁸⁷².
...1364, 30 juillet. Chanoine d'Huesca. Urbain V, 9671 / 9673.
Arnaldus Ferrarii : chapellenie à Setcases¹⁸⁷³.
...1369, 25 juin. Préchantre de Lérida. URBAIN V, 23339 / 25001.
Petrus Pontii : chapellenie à Saint-Julien du Rohar.
...1372, 15 avril. Préchantre de Lérida. GRÉGOIRE XI, 18161 / 22374.

DOYNUS DE REMIS

Robertus Durandi : canonicat et prébende à Saint-Symphorien de Reims.
...1371, 6 mars. Clerc, son procureur. GRÉGOIRE XI, 5488 / 5490.
Balduinus Stephani : bénéfice sans charge d'âmes dit patronage de Mouzon¹⁸⁷⁴.
...1371, 6 mars. Clerc, son procureur. GRÉGOIRE XI, 5488 / 5490.

¹⁸⁶⁵ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Cherbourg-Octeville Sud-Ouest.

¹⁸⁶⁶ Dioc. Limoges. Dép. Haute-Vienne, cant. Eymoutiers.

¹⁸⁶⁷ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron, cant. Mur de Barrez.

¹⁸⁶⁸ Dioc. Théroutanne. Belgique, Flandre-Occidentale, ch.-l. d'arr.

¹⁸⁶⁹ Dioc. Théroutanne. Dép. Pas-de-Calais, cant. Saint-Omer Sud.

¹⁸⁷⁰ Dioc. Gérone. Espagne.

¹⁸⁷¹ Dioc. Tarragone. Espagne.

¹⁸⁷² Dioc. Barcelone. Espagne.

¹⁸⁷³ Dioc. Gérone. Espagne.

¹⁸⁷⁴ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, ch.-l. de cant.

Antonius Augusti de Cotolibero : bénéfice en l'église paroissiale Notre-Dame de Trouillas¹⁸⁷⁵.

...1371, 6 mars. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 5495.

Hertundus de Heyn : église paroissiale dite *plebania in Rocha*¹⁸⁷⁶.

...1372, 23 octobre. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 18534 / 18543.

Thomas Muloti : église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte¹⁸⁷⁷.

...1375, 21 octobre. Chanoine de Saint-Symphorien de Reims, son procureur. GRÉGOIRE XI, 40422.

Johannes Doyiller ou Daillet (mort) : église paroissiale de La Colombe¹⁸⁷⁸.

...1375, 21 octobre. Chanoine de Saint-Symphorien de Reims, son procureur. GRÉGOIRE XI, 40422.

FRANCISCUS PERRINI DE CALCIA

Walterus de Amantia : canonicat et prébende à Metz.

...1372, 27 avril. Chanoine de Metz. GRÉGOIRE XI, 18123 / 18124.

Johannes Zondach : canonicat et prébende à Toul.

...1373, 26 avril. Chanoine de Metz. GRÉGOIRE XI, 28809 / 28810.

GALHARDUS CARBONELLI

Petrus Tire : canonicat, prébende et préchantrerie à Riez¹⁸⁷⁹.

...1364, 29 juillet. Scribe du pape. URBAIN V, 9665.

GARNERIUS PINARDI DE REMIS

Garsias Sancii de Uvilcieta : canonicat et prébende à Sainte-Marie-Majeure de Calatayud¹⁸⁸⁰.

...1367, 13 mars. Clerc du diocèse de Reims. URBAIN V, 18920.

Nicolaus de Caburto : une des deux portions de l'église paroissiale de Saint-Willibrord de Hulst¹⁸⁸¹.

...1368, 9 mars. Clerc de Reims, procureur en curie romaine. URBAIN V, 21036 / 21037.

Johannes de Mandra : église paroissiale de Saint-Benoît-le-Bettourné de Paris.

...1368, 9 mars. Clerc de Reims, procureur en curie romaine. URBAIN V, 21036 / 21037.

GERARDUS DE SERGIACO

Zacharias de Amputeo : priorat de Taluyers¹⁸⁸².

...1364, 9 janvier. Clerc. URBAIN V, 9222 / 9224.

Arnaldus de Amelio : canonicat, prébende et préchantrerie à Glandèves¹⁸⁸³.

...1366, 20 janvier. Clerc du diocèse de Soissons et procureur en curie romaine. URBAIN V, 16155.

GISBERTUS DE LUR

Robertus de Razes : priorat de Grues¹⁸⁸⁴.

...1363, 4 janvier. Chanoine de Saint-Germain de La Châtre¹⁸⁸⁵. URBAIN V, 1869 / 1872.

Guido de Malesicco : canonicat et prébende à Arras.

...1363, 15 mai. Chanoine d'Urgel. URBAIN V, 2372 / 2373.

¹⁸⁷⁵ Dioc. Elne. Dép. Pyrénées-Orientales, cant. Thuir.

¹⁸⁷⁶ Dioc. Würzburg. Allemagne.

¹⁸⁷⁷ Dioc. Coutances. Dép. Manche, ch.-l. de cant.

¹⁸⁷⁸ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Percy.

¹⁸⁷⁹ Dioc. Riez. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l. de cant.

¹⁸⁸⁰ Dioc. Saragosse. Espagne, Aragon, prov. Saragosse.

¹⁸⁸¹ Dioc. Maastricht. Pays-Bas.

¹⁸⁸² Dioc. Lyon. Dép. Rhône, cant. Mornant.

¹⁸⁸³ Dioc. Glandèves. Dép. Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Entrevaux.

¹⁸⁸⁴ Dioc. Luçon. Dép. Vendée, cant. Luçon.

¹⁸⁸⁵ Dioc. Bourges. Dép. Indre, ch.-l. d'arr.

GUICHARDUS DE SACHINIS

Girardus Arodi : priorat de Mornant¹⁸⁸⁶.

...1364, 26 mai. Chanoine de Mâcon. URBAIN V, 9524 / 9525.

GUILLELMUS ABAUDI

Guillelmus de Mandon : église paroissiale de Visseiche¹⁸⁸⁷.

...1365, 20 juin. Prêtre, procureur en curie romaine. URBAIN V, 13541 / 13542.

Robertus Sotin : une des deux parts de l'église paroissiale de Martigné-Ferchaud¹⁸⁸⁸.

...1365, 20 juin. Prêtre, procureur en curie romaine. URBAIN V, 13541 / 13542.

Matheus Amoureux : priorat de Beauchesne¹⁸⁸⁹.

...1366, 26 juin. Procureur en curie romaine. URBAIN V, 18409.

GUILLELMUS ADEMARI

Raymundus de Rigaldo : canonicat et prébende à Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre¹⁸⁹⁰.

...1366, 24 février. Portier du pape, substitut de *Stephanus Folcrandi*¹⁸⁹¹. URBAIN V, 18116 / 18117.

GUILLELMUS BARONIS

Johannes de Louda : priorat de Portbail¹⁸⁹².

...1369, 5 septembre. Chanoine de Rouen. URBAIN V, 23411.

Johannes Galli : canonicat, prébende et office de pénitencerie à Coutances.

...1374, 8 juillet. Chantre de Bayeux, correcteur des lettres apostoliques et secrétaire du pape.
GRÉGOIRE XI, 31233.

GUILLELMUS GLORIE

Bochardus Bot : église paroissiale de Saint-Sulpice de Charroux¹⁸⁹³.

...1365, 11 août. Archiprêtre de Lodève. URBAIN V, 13600 / 13601.

Matheus Boverii : église de Sainte-Colombe¹⁸⁹⁴.

...1371, 18 mars. Archiprêtre de Lodève. URBAIN V, 5528.

GUILLELMUS THEBARDI

Johannes Quinaudi senior : archidiaconat de Buzançais¹⁸⁹⁵.

...1375, 8 avril. GRÉGOIRE XI, 38186.

HELIAS SERVIENTIS

Helias Ortici : canonicat et prébende à Paphos¹⁸⁹⁶.

...1371, 13 novembre. Archidiacre de Périgueux. GRÉGOIRE XI, 13120.

Petrus Johannis : abbatiat de Cadouin¹⁸⁹⁷.

...1374, 30 octobre. Archidiacre de Périgueux. GRÉGOIRE XI, 34972.

¹⁸⁸⁶ Dioc. Lyon. Dép. Rhône, ch.-l. de cant.

¹⁸⁸⁷ Dioc. Rennes. Dép. Ille-et-Vilaine, cant. La Guerche de Bretagne.

¹⁸⁸⁸ Dioc. Rennes. Dép. Ille-et-Vilaine, cant. Retiers.

¹⁸⁸⁹ Dioc. Rennes (dépend de Saint-Melaine de Rennes). Dép. Ille-et-Vilaine, cant. Janzé, comm. Brie.

¹⁸⁹⁰ Dioc. Bourges. Dép. Cher, ch.-l. de cant.

¹⁸⁹¹ Scribe du pape.

¹⁸⁹² Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Barneville-Carteret.

¹⁸⁹³ Dioc. Poitiers. Dép. Vienne.

¹⁸⁹⁴ Dioc. Maguelonne.

¹⁸⁹⁵ Dioc. Bourges. Dép. Indre, ch.-l. de cant.

¹⁸⁹⁶ Dioc. Paphos. Île de Chypre.

¹⁸⁹⁷ Dioc. Sarlat. Dép. Dordogne, cant. et comm. Le Buisson de Cadouin.

HELIAS DE VODRO

Armandus de Langiaco : église rurale, appelée prieuré, de Saint-André de Luc-et-le-Cannet¹⁸⁹⁸.
...1363, 9 juillet. Chantre de Saintes. URBAIN V, 2534.

Petrus Constantii : canonicat et prébende à Eymoutiers¹⁸⁹⁹.
...1366, 11 décembre. Chanoine de Saintes. URBAIN V, 18841.

HENRICUS GELU DE MARVILLA

Renerius : abbatiat de Saint-Pierre de Senones¹⁹⁰⁰.
...1368, 17 février. Procureur en curie romaine, son procureur *ad hoc mandatum habens*.
URBAIN V, 22804.

HUGO GAUFRIDI

Johannes Mota : doyen de Bordeaux ;
canonicat et prébende à Bazas.
...1369, 2 août. Chanoine de Dax. URBAIN V, 23790 / 23791.

Johannes Gaufridi : chapellenie Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Genest d'Avignon.
...1376, 2 janvier. Chanoine de Dax. GRÉGOIRE XI, 37539 / 37541 / 37542.

HUGO DE MOLENDINO

Raymundus de Murato : priorat de Cassaniouze¹⁹⁰¹ et Labrousse¹⁹⁰².
...1364, 20 mars. Procureur en curie romaine. URBAIN V, 9395 / 9396.

JOHANNES FAUQUETI

Andreas : abbatiat de Saint-Valéry-sur-Somme¹⁹⁰³.
...1372, 5 juillet. Prêchantre d'Amiens. GRÉGOIRE XI, 22786.

JOHANNES FORNERII DE CLUSIS

Guillelmus Voserier : église paroissiale d'Armoy¹⁹⁰⁴.
...1364, 2 juin. Recteur de Viry¹⁹⁰⁵. URBAIN V, 9547.

JOHANNES DE GUDENSPERG

Petrus dictus Affenbuhel : bénéfice dit prébende à Kirschgarten de Worms.
...1367, 24 juillet. Prêtre et procureur en curie romaine. URBAIN V, 19008 / 19011.

Johannes dictus Pil : vicarie perpétuelle de Saint-Nicolas à Sainte-Marie de Worms.
...1367, 24 juillet. Prêtre et procureur en curie romaine. URBAIN V, 19008 / 19011.

Petrus dictus Ferto : église paroissiale de Fakenspurch ou Rakenspurch¹⁹⁰⁶.
...1376, 17 avril. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 42271 / 42273.

Stephanus dictus Portz : église paroissiale de Lutenberg¹⁹⁰⁷.
...1376, 17 avril. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 42271 / 42273.

¹⁸⁹⁸ Dioc. Fréjus. Dép. Var, cant. Le Luc, comm. Le Cannet-des-Maures.

¹⁸⁹⁹ Dioc. Limoges. Dép. Haute-Vienne, ch.-l. de cant.

¹⁹⁰⁰ Dioc. Toul. Dép. Vosges, ch.-l. de cant.

¹⁹⁰¹ Dioc. Saint-Flour (prieuré uni à celui de Labrousse et dépendant d'Aurillac). Dép. Cantal, cant. Montsalvy.

¹⁹⁰² Dioc. Saint-Flour (prieuré uni à celui de Cassaniouze et dépendant d'Aurillac). Dép. Cantal, cant. Arpajon-sur-Cère.

¹⁹⁰³ Dioc. Amiens. Dép. Somme, ch.-l. de cant.

¹⁹⁰⁴ Dioc. Genève. Dép. Haute-Savoie, cant. Thonon-les-Bains Est.

¹⁹⁰⁵ Dioc. Genève. Dép. Haute-Savoie.

¹⁹⁰⁶ Dioc. Salzbourg. Autriche.

¹⁹⁰⁷ Dioc. Salzbourg. Autriche.

Nicolaus dictus Hiwchin : bénéfice dit *primissaria* de l'autel Notre-Dame situé à Berge¹⁹⁰⁸.
...1376, 20 avril. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 42290.

Hermannus de Lorche : canonicat et prébende à Worms.

...1376, 20 avril. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 42290

JOHANNES HELIOTI

Robertus de Morutuomari : église paroissiale de Saint-Pierre de Vienne-en-Bessin¹⁹⁰⁹.

...1371, 13 juin. Recteur de Malleville-les-Grès¹⁹¹⁰, son procureur. GRÉGOIRE XI, 5759 / 5760.

Paulus Larchonnet : église paroissiale de Saint-Pierre de Bois-Robert¹⁹¹¹.

...1371, 13 juin. Recteur de Malleville-les-Grès, son procureur. GRÉGOIRE XI, 5759 / 5760.

JOHANNES DE LOBERTO

Gaufridus de Rupefulcandi : canonicat et prébende à Arras.

...1365, 22 décembre. Chanoine de Saintes, substitué par *Johannes Galteri*¹⁹¹². URBAIN V, 16106 / 18101.

JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE

Guillelmus Coupe : chapellenie à l'autel Saint-Denis à Saint-Martin-des-Champeaux¹⁹¹³.

...1366, 16 février. Chanoine de Meaux. URBAIN V, 16182.

Henricus de Novilla : canonicat et prébende à Faremoutiers¹⁹¹⁴.

...1366, 18 août. Chapelain du pape. URBAIN V, 21161 / 21162.

Philippus de Glene : priorat de La Celle-sur-Morin¹⁹¹⁵.

...1371, 31 août. Chanoine de Meaux. GRÉGOIRE XI, 14923 / 14924.

Stephanus de Vergonio : canonicat et prébende à Saint-Pierre de Lille.

...1372, 22 février. Chanoine de Meaux. GRÉGOIRE XI, 22350.

Dominicus Cinardi : canonicat et prébende à Saint-Pierre de Lille.

...1375, 30 juin. Chanoine de Reims. GRÉGOIRE XI, 40125.

JOHANNES DE MEJANESIO

Johannes de Mejanesio¹⁹¹⁶ : chapellenie à Avignon.

...1372, 3 juillet. Chanoine de Beauvais, son procureur. GRÉGOIRE XI, 18261 / 18265.

Guillelmus Engilberti¹⁹¹⁷ : canonicat et prébende à Cahors.

...1376, 26 juin. Chanoine de Beauvais. GRÉGOIRE XI, 42423.

JOHANNES MERCERII

Theobaldus Quadrati : bénéfice sans charge d'âmes dit *patronatus* de Saint-Hilaire-le-Grand¹⁹¹⁸.

...1364, 1^{er} novembre. Scribe du pape. URBAIN V, 9776 / 9777.

Odo de Luppalto : canonicat et prébende à Langres.

...1364, 11 octobre. Chanoine de Langres. URBAIN V, 12266 / 12667.

¹⁹⁰⁸ Dioc. Mayence. Allemagne.

¹⁹⁰⁹ Dioc. Bayeux. Dép. Calvados, cant. Ryes.

¹⁹¹⁰ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime.

¹⁹¹¹ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, cant. Longueville.

¹⁹¹² Prêtre du diocèse d'Angoulême.

¹⁹¹³ Dioc. Paris. Dép. Seine-et-Marne, cant. Mormant.

¹⁹¹⁴ Dioc. Meaux. Dép. Seine-et-Marne, cant. Coulommiers.

¹⁹¹⁵ Dioc. Meaux (dépend de Marmoutier). Dép. Seine-et-Marne, cant. Coulommiers.

¹⁹¹⁶ Chanoine de Reims.

¹⁹¹⁷ Scribe de la Pénitencerie.

¹⁹¹⁸ Dioc. Reims. Dép. Marne, cant. Suippes.

JOHANNES DICTUS DE NIVELLA DE SENOGIIS

Walterus dictus Vandernoot (fils) : chapellenie à l'autel Notre-Dame situé à Saint-Gilles¹⁹¹⁹.

...1373, 10 novembre. Chanoine de Saint-Géry de Cambrai, procureur. GRÉGOIRE XI, 25545 / 25896.

Willelmus Vele alias Rongnam (fils) : canonicat et prébende à Liège.

...1373, 10 novembre. Chanoine de Saint-Géry de Cambrai, procureur. GRÉGOIRE XI, 25545 / 25896.

JOHANNES DE QUILOZOC

Hugo de Kerolay : canonicat et prébende à Poitiers.

...1364, 26 mai. Chanoine de Saint-Brieuc. URBAIN V, 12204 / 12205.

JOHANNES DE RODANO

Gaufridus Silvani : chantrerie d'Auxerre.

...1363, 15 août. Chanoine de Saint-Pierre-Empont d'Orléans. URBAIN V, 4812.

Simon Bretelli : canonicat et prébende à Orléans.

...1372, 7 janvier. Chanoine de Saint-Aignan d'Orléans. GRÉGOIRE XI, 17841 / 22329 / 22330.

Lambertus Milonis : chapellenie à l'autel Saint-Guillaume à Saint-Veran de Jargeau¹⁹²⁰.

...1373, 6 août. Chanoine d'Orléans. GRÉGOIRE XI, 25331 / 28857.

Stephanus de Chintriaco : église paroissiale de Varennes¹⁹²¹.

...1374, 20 novembre. Chanoine de Nevers. GRÉGOIRE XI, 31700.

JOHANNES DE SEGRIA

Gaufridus Rosetis : chapellenie à l'autel Sainte-Marie-Madeleine à Saint-Martin de Tours.

...1363, 3 mars. Chanoine de Compostelle. URBAIN V, 2105.

Petrus Carridon : canonicat et prébende à Tours.

...1371, 29 juillet. Chanoine de Coutances. GRÉGOIRE XI, 5992 / 13088.

JOHANNES DE VILLEBLAIN

Cardinal Gui de Boulogne : priorats de Saint-Pierre d'Amel¹⁹²² et de Saint-Dagobert à Stenay¹⁹²³.

...1364, 7 mai. Archidiacre de Brie, son procureur. URBAIN V, 12739 / 12740.

Cardinal Gui de Boulogne : prévôté de Favières¹⁹²⁴.

...1368, 17 août. Chanoine d'Arras. URBAIN V, 21158.

Reginaldus de Thureyo : chapellenie Saint-Michel sise à Notre-Dame de Beaune¹⁹²⁵.

...1371, 29 avril. Archidiacre d'Arras. GRÉGOIRE XI, 5625.

JORDANUS DE HAYA

Johannes Ruminel de Hetzingen : canonicat et prébende à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle¹⁹²⁶.

...1365, 20 juillet. Chanoine de Bayeux, substitut d'*Eckardus de Derse*. URBAIN V, 13559 / 13560.

MARTINUS DE CHASTRES

Guillelmus de Brolio : prévôté des Combes¹⁹²⁷.

...1371, 19 juin. Chantre de Coutances. GRÉGOIRE XI, 5841 / 5848.

¹⁹¹⁹ Dioc. Cambrai. Belgique, prov. Brabant.

¹⁹²⁰ Dioc. Orléans. Dép. Loiret, ch.-l. de cant.

¹⁹²¹ Dioc. Nevers. Dép. Nièvre, cant. Guérigny, comm. Varennes-Vauzelles.

¹⁹²² Dioc. Verdun (dépend de Gorze). Dép. Meuse, cant. Spincourt, comm. Amel-sur-l'Etang.

¹⁹²³ Dioc. Trèves (dépend de Gorze). Dép. Meuse, ch.-l. de cant.

¹⁹²⁴ Dioc. Soissons. Dép. Aisne, cant. Fère-en-Tardenois, comm. Sergy.

¹⁹²⁵ Dioc. Autun. Dép. Côte-d'Or, ch.-l. d'arr.

¹⁹²⁶ Dioc. Liège. Allemagne.

¹⁹²⁷ Dioc. Limoges (dépend de Saint-Martial de Limoges). Dép. Haute-Vienne.

Petrus de Quadris, églises paroissiales d'Azat-Châtenet¹⁹²⁸.

...1371, 31 août. Chantre de Coutances. GRÉGOIRE XI, 6068.

Albertus Fulcaudi : canonicat et prébende à Bourges.

...1370, 19 mai. Chantre de Coutances et scribe du pape, substitut de *Mauricius de Barda*.
URBAIN V, 27546.

MAURICIUS DE BARDA

**Johannes Beraudi : canonicat et prébende à Nantes ;
église paroissiale de Tourouvre¹⁹²⁹.**

...1365, 11 mai. Doyen de Bourges. URBAIN V, 14145 / 15476.

Eblo de Podio : canonicat, prébende et doyenné à Saintes.

...1365, 16 juin. Doyen de Bourges. URBAIN V, 13512.

Bernardus Magaudi : canonicat, prébende et doyenné à Autun.

...1371, 5 août. Préchantre de Narbonne. GRÉGOIRE XI, 9441 / 9442.

Albertus Fulcaudi : canonicat et prébende à Bourges.

...1370, 19 mai. Doyen de Bourges, son procureur, substitué par *Martinus de Chastres*.
URBAIN V, 27546.

NICOLAUS DE LIGNON

Paganus de Curiacesaris : église paroissiale de Beaufay¹⁹³⁰.

...1364, 9 septembre. Prêtre du diocèse du Mans, substitué par *Guillelmus Hay*. URBAIN V, 9711.

Guillelmus Pelliparii : canonicat et prébende à Meaux.

...1371, 29 juillet. Feu chanoine de Saint-Martin de Tours. GRÉGOIRE XI, 5992 / 13088.

ODARDUS DE POMERIO

Petrus de Tilla : canonicat et prébende à Auxerre.

...1375, 26 mars. Recteur de Montégut-Lauragais¹⁹³¹. GRÉGOIRE XI, 36710 / 36714.

PETRUS DE CORCEYO

Petrus Rolandi : église paroissiale de Caro¹⁹³².

...1364, 27 février. Chanoine de Tours, son procureur. URBAIN V, 9340.

Gervasius : abbatat de Notre-Dame de Gâtines¹⁹³³.

...1365, 21 avril. Archidiacre d'Outre-Loire, son procureur. URBAIN V, 15711.

Gaufridus Hurel : canonicat et prébende à Rennes.

...1365, 20 juillet. Licencié en lois et archidiacre d'Outre-Loire. URBAIN V, 13563 / 18140.

Galhardus de Podio : canonicat et prébende à Saint-Martin de Tours.

...1366, 26 mars. Chanoine de Tours. URBAIN V, 16222 / 16223.

Johannes de Podio : canonicat et prébende à Tours.

...1366, 26 mars. Chanoine de Tours. URBAIN V, 16222 / 16223.

PETRUS RADULPHI

Helias de Peyrussia : canonicat et prébende à Reims.

...1366, 25 mai. Scribe du pape. URBAIN V, 16308 / 18136.

Audounus de Acra : prévôté d'Eymoutiers¹⁹³⁴.

...1368, 5 octobre. Chanoine de Saintes. URBAIN V, 23794.

¹⁹²⁸ Dioc. Limoges. Dép. Creuse, cant. Bénévent-l'Abbaye.

¹⁹²⁹ Dioc. Chartres. Dép. Orne, ch.-l. de cant.

¹⁹³⁰ Dioc. Le Mans. Dép. Sarthe, cant. Ballon.

¹⁹³¹ Dioc. Toulouse. Dép. Haute-Garonne, cant. Revel.

¹⁹³² Dioc. Saint-Malo. Dép. Morbihan, cant. Malestroit.

¹⁹³³ Dioc. Tours. Dép. Indre-et-Loire, cant. Châteaurenault, comm. Villedomer.

¹⁹³⁴ Dioc. Limoges. Dép. Haute-Vienne, ch.-l. de cant.

Johannes Peyronaudi : canonicat et prébende à Mirepoix.

...1375, 18 janvier. Chanoine de Cambrai, son procureur. GRÉGOIRE XI, 36467 / 36469 / 36470.

Guillelmus Jordani : priorat séculier et non collégial de Saint-Martin de Anbaco¹⁹³⁵.

...1375, 18 janvier. Chanoine de Cambrai, son procureur. GRÉGOIRE XI, 36467 / 36469 / 36470.

PETRUS ROBERTI DE AQUILA

Cardinal Jean de Dormans : canonicat et prébende à Tournai.

...1371, 29 juillet. Chantre de Laon. GRÉGOIRE XI, 5985 / 5988 / 12570.

Nicolaus de Longuis : vicarie dite *rectoria* à Saint-Symphorien de Reims.

...1373, 27 janvier. Chantre de Laon, GRÉGOIRE XI, 24954 / 24956.

Balduinus Stephani de Remis : chapellenie à l'autel Saint-Jean situé dans la chapelle de Tournes¹⁹³⁶.

...1373, 27 janvier. Chantre de Laon. GRÉGOIRE XI, 24954 / 24956.

PETRUS RUBEI

Cardinal Francesco Tebaldeschi : canonicat et prébende à Ferrare¹⁹³⁷.

...1373, 10 juin. Préchantre d'Elne, GRÉGOIRE XI, 28837.

PETRUS VASSALLI

Bonifacius Vassalli : église paroissiale de Beauvoir-sur-Niort¹⁹³⁸.

...1364, 10 avril. URBAIN V, 9454.

Petrus Bezzati : église paroissiale de Vilhonneur¹⁹³⁹.

...1364, 10 avril. URBAIN V, 9454.

Ayquelinus de Tabaries : canonicat et chantrerie d'Angoulême.

...1364, 20 août. URBAIN V, 10458.

Helias Bernardi : église paroissiale d'Angeac-Charente¹⁹⁴⁰.

...1364, 20 août. URBAIN V, 10458.

Martialis de Fortia : priorat de Peyrusse-le-Roc¹⁹⁴¹.

...1364, 12 novembre. URBAIN V, 13210.

RAYMUNDUS BASATI

Jacobus Danian : église paroissiale de Grosly¹⁹⁴².

...1363, 31 août. URBAIN V, 2733 / 2734.

Johannes Bocelli : église de La Chapelle-Vendômoise¹⁹⁴³.

...1363, 31 août. URBAIN V, 2733 / 2734.

RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO

Vitalis de Fumello : canonicat et prébende à Bordeaux.

...1371, 21 avril. Prieur de Saint-Macaire¹⁹⁴⁴. GRÉGOIRE XI, 9403 / 13004.

¹⁹³⁵ Dioc. Lectoure.

¹⁹³⁶ Dioc. Reims. Dép. Ardennes, cant. Renwez.

¹⁹³⁷ Dioc. Ferrare. Italie.

¹⁹³⁸ Dioc. Poitiers. Dép. Deux-Sèvres, ch.-l. de cant.

¹⁹³⁹ Dioc. Angoulême. Dép. Charente, cant. La Rochefoucauld.

¹⁹⁴⁰ Dioc. Angoulême. Dép. Charente, cant. Châteauneuf-sur-Charente.

¹⁹⁴¹ Dioc. Rodez. Dép. Aveyron, cant. Montbazens.

¹⁹⁴² Dioc. Paris. Dép. Val-d'Oise, cant. Montmorency.

¹⁹⁴³ Dioc. Chartres. Dép. Loir-et-Cher, cant. Herbault.

¹⁹⁴⁴ Dioc. Bordeaux. Dép. Gironde, ch.-l. de cant.

RAYMUNDUS DE TENETO

Johannes de Alzemio : canonicat et prébende à Saint-Paul de Narbonne.

...1375, 4 janvier. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 34712 / 34713.

Hugo de Belayco : canonicat et prébende à Bayonne.

...1375, 4 janvier. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 34712 / 34713.

Guillelmus Mercerii : église paroissiale d'Alzonne¹⁹⁴⁵.

...1375, 6 mai. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 36831.

**Johannes Alamandi : canonicat et prébende à Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban ;
église paroissiale de Castets¹⁹⁴⁶.**

...1375, 6 mai. Clerc, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 36831.

REGINALDUS DE SAILLEVILLA

Eustache : abbatiat de Saint-Vaast d'Arras.

...1370, 20 février. Chanoine de Saint-Piat de Seclin¹⁹⁴⁷. URBAIN V, 27683.

ROBERTUS DE AQUIGNEYO

Matheus Gasconelli : priorat de Notre-Dame d'Olonne¹⁹⁴⁸.

...1366, 26 septembre. Substitué par *Nicolaus de Bodevilla*¹⁹⁴⁹. URBAIN V, 16461 / 16463.

ROBERTUS BRUMANI DICTUS LE BRUMEN

Dionisius Clerici : église paroissiale de Flavacourt¹⁹⁵⁰.

...1367, 18 mars. URBAIN V, 18927 / 18928.

SIMON GIRARDI DE BOURDONE

Deodatus de Borma : canonicat et prébende à Langres.

...1368, 18 janvier. URBAIN V, 20964 / 22644.

STEPHANUS AUDEBERTI

Nicolaus Barbe : chapellenie Saint-Jacques à Saint-Étienne-du-Mont à Paris.

...1372, 2 juillet. Recteur d'Octeville-la-Venelle¹⁹⁵¹, son procureur. GRÉGOIRE XI, 19425 / 22413.

Bernardus Juliani : église paroissiale de Saint-Laurent¹⁹⁵².

...1374, 23 mai. Recteur de Mailhac¹⁹⁵³. GRÉGOIRE XI, 31014 / 31015.

THOMAS LE POURRY

Johannes de Sarcellis : priorat bénédictin de Goulet¹⁹⁵⁴.

...1371, 4 août. Clerc. GRÉGOIRE XI, 6007 / 6010.

Odo Bentii : canonicat et prébende à Metz.

...1371, 2 décembre. Procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 6354 / 13163.

Nicolaus de Bosco : canonicat, prébende et doyenné à Théroüanne.

...1374, 13 août. Recteur de Morainville près de Lieurey¹⁹⁵⁵. GRÉGOIRE XI, 31393-31396.

¹⁹⁴⁵ Dioc. Carcassonne. Dép. Aude, ch.-l. de cant.

¹⁹⁴⁶ Dioc. Auch. Dép. Gers.

¹⁹⁴⁷ Dioc. Tournai. Dép. Nord, ch.-l. de cant.

¹⁹⁴⁸ Dioc. Luçon. Dép. Vendée, cant. Les Sables d'Olonne.

¹⁹⁴⁹ Prêtre du diocèse de Chartres.

¹⁹⁵⁰ Dioc. Rouen. Dép. Oise, cant. Coudray-Saint-Germer.

¹⁹⁵¹ Dioc. Coutances. Dép. Manche, cant. Quettehou.

¹⁹⁵² Dioc. Agde. Dép. Hérault, cant. Agde, comm. Bessan.

¹⁹⁵³ Dioc. Narbonne. Dép. Aude, cant. Ginestas.

¹⁹⁵⁴ Dioc. Lisieux (dépend de Saint-Martin de Troarn). Dép. Orne.

Johannes Vivet : canonicat et prébende à Saint-Cande-le-Vieux de Rouen.
...1375, 4 janvier. Prêtre, procureur en curie romaine. GRÉGOIRE XI, 31814.

THOMAS MAGNI

Ricardus Barbe : église paroissiale de Bosc-Mesnil¹⁹⁵⁶.
...1362, 8 novembre. Substitué par *Johannes de Lileriis*¹⁹⁵⁷. URBAIN V, 1681.

THOMAS SAGORDETI

Nicolaus de Ferreriis : église paroissiale d'Ids-Saint-Roche¹⁹⁵⁸.
...1363, 25 avril. URBAIN V, 2258 / 2259.
Johannes Guerini : chevecerie de Déols¹⁹⁵⁹.
... 1363, 3 mars. Son procureur. URBAIN V, 8332.

ULRICUS VOLTZONIS DE ARGENTINA

Johannes dictus Claraval de Sancto Urcicino : bénéfice dit *summissaria* en l'église de Strasbourg.
...1364, 9 septembre. Clerc de Strasbourg. URBAIN V, 9709 / 9710.
Johannes dictus Vereuweg : église paroissiale de Zoebersdorf¹⁹⁶⁰.
...1365, 21 février. Clerc. URBAIN V, 13333.

WALTHERUS RICHERII DE FICOCURIA

**Jacobus Le Norriez : canonicat, chantrerie et prébende à Saint-Piat de Seclin¹⁹⁶¹ ;
chapelle à l'autel Saint-Thibaud à Saint-Sauveur de Lille.**
...1371, 22 mars. Clerc du diocèse de Toul. GRÉGOIRE XI, 9398 / 12995.

¹⁹⁵⁵ Dioc. Lisieux. Dép. Eure, cant. Saint-Georges.

¹⁹⁵⁶ Dioc. Rouen. Dép. Seine-Maritime, cant. Saint-Saëns.

¹⁹⁵⁷ Chanoine d'Amiens.

¹⁹⁵⁸ Dioc. Bourges. Dép. Cher, cant. Le Châtelet.

¹⁹⁵⁹ Dioc. Bourges. Dép. Indre, cant. Châteauroux.

¹⁹⁶⁰ Dioc. Strasbourg.

¹⁹⁶¹ Dioc. Tournai. Dép. Nord, arr. Lille.

B) Les procureurs *ad causas*

BERNARDUS DE BUGUETO

Jacobus Textoris¹⁹⁶² :

...1370, 15 juillet. Son procureur. URBAIN V, 27191.

Abbé de Saint-Michel d'Anvers :

...1372, 26 juillet. Son procureur, substitué par *Lambertus de Rode*. GRÉGOIRE XI, 20848.

Pierre, cardinal-diacre de Sainte-Marie in Via lata :

...1372, 9 août. Son procureur, substitué par *Reynerius de Braemt*. GRÉGOIRE XI, 20853.

Garcias Arnaldi¹⁹⁶³ :

...1372, 28 août. Son procureur. GRÉGOIRE XI, 20857.

Abbesse des Clarisses du « Corps du Christ » de Naples :

...1372, 5 novembre. Son procureur, substitué par *Amicus Rursinii*. GRÉGOIRE XI, 20871.

Bertrandus de Vassinhaco :

...1373, 19 janvier. Son procureur. GRÉGOIRE XI, 27217.

Abbesse des moniales de Saint-Mathieu de Strasbourg :

...1374, 5 mai. Son procureur. GRÉGOIRE XI, 33317.

Johannes de Loberto¹⁹⁶⁴ :

...1375, 12 octobre. Son procureur. GRÉGOIRE XI, 33357.

Dethmarus¹⁹⁶⁵ :

...1375, 12 octobre. Son procureur, substitué par *Theodoricus de Reys*. GRÉGOIRE XI, 39459.

DOMINICUS PONTII

Évêque de Tortose :

...1373, 12 juillet. Son procureur. GRÉGOIRE XI, 26787.

GUILLELMUS ABAUDI

Archevêque de Tours :

...1362. Son procureur. URBAIN V, 14941.

JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE

Évêque de Chichester :

...1364, 18 février. Son procureur. URBAIN V, 11116.

Arnaud Aubert, camérier de la Chambre apostolique :

...1367, 28 décembre. Son procureur. URBAIN V, 22152.

Johannes de Loberto¹⁹⁶⁶ :

...1370. Son procureur. URBAIN V, 33357.

¹⁹⁶² Vicaire de Beaumont.

¹⁹⁶³ Recteur d'Amou.

¹⁹⁶⁴ Chevecier de Poitiers.

¹⁹⁶⁵ Prévôt de Notre-Dame d'Erfurt.

¹⁹⁶⁶ Chevecier de Poitiers.

C) Les procureurs *ad impetrandum*

ANDREAS DE ULMO

Jean Anstin¹⁹⁶⁷ :

1371, 15 octobre. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE, E 38 .

1372, 1^{er} mars. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE, E 38 .

DOMINICUS DE NANCEYO

Wolfram von Neuhausen¹⁹⁶⁸ :

1363, 16 février. SCHMIDT, 923.

Johannes Mayer von Orkundvald¹⁹⁶⁹ :

1363, 9 juillet. SCHMIDT, 927.

L'abbé de Sanct-Blasien¹⁹⁷⁰ :

1363, 7 octobre. SCHMIDT, 928.

GODEFRIDUS DE GARDAPE

L'abbé de Bronnbach¹⁹⁷¹ :

1353, 21 mai. SCHMIDT, 906.

L'abbé de Schönthal¹⁹⁷² :

1353, 21 mai. SCHMIDT, 905.

L'abbé de Salem¹⁹⁷³ :

1355, 14 juillet. SCHMIDT, 911.

JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE

L'évêque de Paris :

1365, 3 mai. BARBICHE, 3022.

1388, 10 décembre. BARBICHE, 3177.

L'abbé d'Abbaye-aux-Bois¹⁹⁷⁴ :

1366, 18 avril. BARBICHE, 3027

JOHANNES TROCON DE CRECIACO

L'abbé de Saint-Germain-des-Prés de Paris :

1373, 30 novembre. BARBICHE, 3081.

L'université de Paris :

1375, 22 juin. BARBICHE, 3094-3095.

Le roi de France :

1376, 5 septembre. BARBICHE, 3112.

PETRUS DE DUALERIO

L'évêque de Fréjus :

1367, 23 avril. ARCHIVES DU VATICAN, *INSTRUMENTA MISCELLANEA*, n^o 2481.

¹⁹⁶⁷ Chevalier du diocèse de Chicester.

¹⁹⁶⁸ Prêtre de Neuhausen.

¹⁹⁶⁹ Prêtre de Rottweil.

¹⁹⁷⁰ Dioc. Constance (Bénédictins).

¹⁹⁷¹ Dioc. Würzbourg.

¹⁹⁷² Dioc. Würzbourg (Cisterciens).

¹⁹⁷³ Dioc. Constance (Cisterciens).

¹⁹⁷⁴ Dioc. Noyon (Cisterciennes). Dép. Oise, cant. Guiscard, comm. Ognolles.

PETRUS DE RECEYO

Le roi de France :

1375, 18 novembre. BARBICHE, 3101.

1376, 14 février. BARBICHE, 3104.

1376, 1^{er} mai. BARBICHE, 3107.

PETRUS ROBERTI DE AQUILA

L'abbé de Saint-Victor de Paris :

1350, 13 décembre. BARBICHE, 2938.

Charles, dauphin de Viennois :

1353, 17 janvier. BARBICHE, 2981-2986.

Charles, duc de Normandie :

1362, 8 novembre. BARBICHE, 3010-3012.

Le roi de France :

1363, 31 mars. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, COLLECTION BALUZE, MS. 384, N^o 178.

1364, 2 octobre. BARBICHE, 3018.

1365, 29 juin. BARBICHE, 3023.

1366, 2 mai. BARBICHE, 3028.

1368, 28 janvier. BARBICHE, 3033-3037.

1368, 5 février. BARBICHE, 3038-3040.

1368, 10 février. BARBICHE, 3041-3043.

L'abbé de Marchtal¹⁹⁷⁵ :

1365, 15 janvier. SCHMIDT, 935.

L'abbé de Schussenried¹⁹⁷⁶ :

1365, 15 janvier. SCHMIDT, 936.

SIMON DE BOURICH

Le roi de France :

1385, 10 juillet. BARBICHE, 3162.

1387, 10 avril. BARBICHE, 3169.

L'évêque de Paris :

1388, 6 juin. BARBICHE, 3175.

1395, 8 mai. BARBICHE, 3214.

Le chapitre de la Sainte-Chapelle de Vincennes :

1390, 19 mai. BARBICHE, 3191.

THOMAS LE POURRY

Le roi de France :

1374, 14 octobre. BARBICHE, 3089.

L'université de Paris :

1368, 23 décembre. BARBICHE, 3046.

¹⁹⁷⁵ Dioc. Constance (Prémontrés).

¹⁹⁷⁶ Dioc. Constance (Prémontrés).

D) Les procureurs *ad recipiendum*

DURANDUS DE ROMANHATO

Archevêque de Braga¹⁹⁷⁷ :

1365, 26 avril. Son procureur. SCHÄFER : t. 6, p. 97.

GERARDUS DE BELLOPODIO

Petrus Boyssonis¹⁹⁷⁸ :

1367, 17 décembre. SCHÄFER : t. 6, p. 213.

GUILLELMUS FULCONIS DE VILLABICHETO

Georgius de Marchionibus de Carreto¹⁹⁷⁹ :

1373, 4 avril. Chanoine de Saint-Paul de Liège. SCHÄFER : t. 6, p. 478.

GUILLELMUS GLORIE

Guillelmus Lanzeti¹⁹⁸⁰ :

1365, 13 août. SCHÄFER : t. 6, p. 332.

Petrus Berengarii¹⁹⁸¹ :

1366, 20 juin. SCHÄFER : t. 6, p. 339.

Raymundus de Salayrono¹⁹⁸² :

1373, 17 septembre. SCHÄFER : t. 6, p. 480.

JACOBUS VERCHERII

Johannes Rosseti de Martigniaco :

1374, 30 avril. SCHÄFER : t. 6, p. 510.

JOHANNES BARUNCELLI

Johannes Almoyni¹⁹⁸³ :

1364, 10 avril. SCHÄFER : t. 6, p. 60.

Anglic Grimoard :

1367, 6 avril. SCHÄFER : t. 6, p. 187.

1367, 29 avril. Sergent d'armes. KIRSCH, p. 6.

1367, 26 mai. KIRSCH, p. 20.

Le seigneur de Meyrueis :

1367, 8 avril. Sergent d'armes. SCHÄFER : t. 6, p. 177.

Bernardus de Sancto Stephano¹⁹⁸⁴ :

1367, 16 juillet. Viterbe. Sergent d'armes. KIRSCH, p. 41, 42.

JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO

Abbesse de Montauban :

1372, 7 mai. SCHÄFER : t. 6, p. 391.

¹⁹⁷⁷ Portugal, prov. Minho.

¹⁹⁷⁸ Précepteur de Nébian.

¹⁹⁷⁹ Écuyer du pape.

¹⁹⁸⁰ Frère mineur qui part étudier à Paris.

¹⁹⁸¹ Seigneur de Mandagoto.

¹⁹⁸² Médecin du pape.

¹⁹⁸³ Sergent d'armes.

¹⁹⁸⁴ Chambrier.

JOHANNES DE MEJANESIO

Abbé de Valbonne :

1361, 16 octobre. Son procureur. SCHÄFER : t. 3, p. 788.

JOHANNES SABATERII

Jacobus Sene¹⁹⁸⁵ :

1375, 2 avril. Auditeur du cardinal de Limoges. SCHÄFER : t. 6, p. 605.

PAULUS MATHEI DE FLORENTIA

Archevêque de Nicosie :

1374, 4 août. Changeur suivant la curie romaine. SCHÄFER : t. 6, p. 515.

PETRUS DE CHISSIACO

Gaufridus de Massa¹⁹⁸⁶ :

1363, 27 mai. Notaire du sacré-palais. SCHÄFER : t. 6, p. 319.

1363, 16 octobre. Notaire du sacré-palais. SCHÄFER : t. 6, p. 321.

PETRUS RUBEI

Cardinal Francesco Tebaldeschi¹⁹⁸⁷ :

1376, 28 février. Prêchantre d'Elne, son *socius*. SCHÄFER : t. 6, p. 635.

PETRUS TURLINI DE MOVISONNO

Évêque de Vannes :

1364, 5 novembre. Clerc du diocèse de Reims, familier de *Mauricius de Barda*. SCHÄFER : t. 6, p. 64.

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

1365, 4 janvier. Clerc du diocèse de Reims, familier de *Mauricius de Barda*. SCHÄFER : t. 6, p. 104.

1365, 20 décembre. Clerc du diocèse de Reims, familier de *Mauricius de Barda*. SCHÄFER : t. 6, p. 146.

RAYMUNDUS DE ARFUELHA

Évêque de Lavaur :

1365, 9 août. Recteur de Péchaudier, son familier. SCHÄFER : t. 6, p. 101.

STEPHANUS AUDEBERTI

Abbé de Saint-Éloi de Noyon :

1366, 19 décembre. Recteur d'Octeville, familier de *Mauricius de Barda*. SCHÄFER : t. 6, p. 172.

Eblo de Mederio, Mauricius de Barda et Petrus Dalbiartz¹⁹⁸⁸ :

1367, 5 mai. Prêtre du diocèse de Limoges, familier de *Mauricius de Barda*. SCHÄFER : t. 6, p. 203.

Petrus Begonis¹⁹⁸⁹ :

1374, 31 mai. Prêtre du diocèse de Limoges. SCHÄFER : t. 6, p. 530.

THOMAS MONIS DE FLORENTIA

Prieur de Besalu¹⁹⁹⁰ :

1366, 28 avril. SCHÄFER : t. 6, p. 163.

¹⁹⁸⁵ Avocat fiscal du pape.

¹⁹⁸⁶ Moine de Saint-Germain d'Auxerre, étudiant en curie.

¹⁹⁸⁷ Vicaire du pape à Rome.

¹⁹⁸⁸ Clercs de la Chambre.

¹⁹⁸⁹ Envoyé en Italie.

¹⁹⁹⁰ Dioc. Gérone. Espagne.

E) Les autres procureurs

DOMINICUS PONTII (demande de pallium)

Évêque de Torres :

...1362. Chanoine de Torres. URBAIN V, 15263 / 15264.

DOMINICUS PONTII (absolution)

Archevêque de Tarragone :

...1366, avril. Son procureur. URBAIN V, 17107.

GUICHARDUS DE SACHINIS (obligation d'un remboursement de prêt)

Évêque de Mâcon :

...1364, 9 septembre. Chanoine de Mâcon, son procureur, [avec *Johannes Montigni*, damoiseau et familier de l'évêque]. SCHÄFER : t. 6, p. 63.

JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE (demande de pallium)

Archevêque de Reims :

1374, 22 juillet. Chanoine de Reims, son procureur. GRÉGOIRE XI, 32878 / 32879 / 33916 / 33917.

JOHANNES SPIEFAMIS DE LUCA (paiement d'un cens)

Marquis d'Este :

1357, 13 janvier. [Avec *Alpardus de Alamannis de Florentia* et *Zenobius Martini de Florentia*]. SCHÄFER : t. 3, p. 641;

NICOLAUS CONTIS DE FLORENTIA (paiement d'un cens)

Galeottus de Malatestis¹⁹⁹¹ :

1366, 24 décembre. Marchand de Florence suivant la curie romaine, [avec *Nicolaus Spinelli*, son procureur]. URBAIN V, 19611.

PETRUS DE DUALERIO (échange de droits)

Évêque de Fréjus :

...1370, 8 juin. Son procureur. URBAIN V, 27134.

SIMON GIRARDI DE BOURDONE (remise du pallium)

Archevêque de Lyon :

1365, 24 décembre. Chanoine de Langres, scribe du pape. URBAIN V, 17411.

ZENOBIUS MARTINI DE FLORENTIA (paiement d'un cens)

Marquis d'Este :

1357, 13 janvier. [Avec *Alpardus de Alamannis de Florentia* et *Johannes Spiefamis de Luca*]. SCHÄFER : t. 3, p. 641.

¹⁹⁹¹ Vicaire au temporel du pape à Rimini, Faenza, Pesaro, Fossombrone et en certaines autres cités.

ANNEXES V

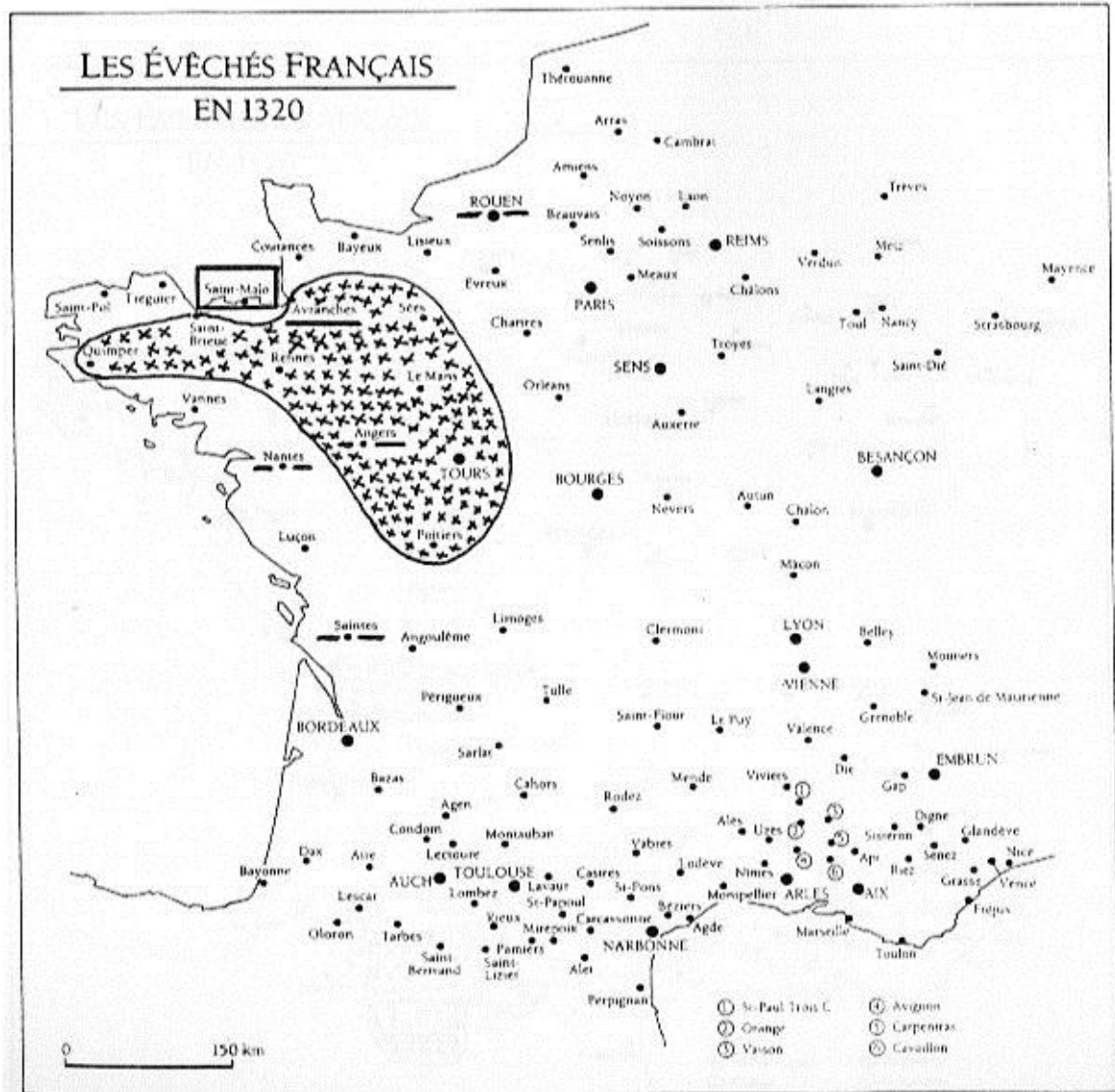
CARTES DE LA DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE DE LA CLIENTÈLE DE QUELQUES PROCUREURS

Se trouve représentée ici, sous forme cartographique, l'origine géographique de la clientèle à la Chambre de quinze procureurs aux carrières particulièrement intéressantes. Les quinze mandataires retenus reçoivent, au total, des mandats de procuration d'au moins douze clients différents, principalement à Avignon sous les pontificats d'Urbain V et de Grégoire XI. En revanche, les procureurs, comme *Bartholomeus Spiefamis de Luca* ou *Simon de Bourich* et *Thomas Le Pourry* qui font leur carrière essentiellement sous le pontificat d'Innocent VI ou, au contraire, sous le Grand Schisme, de même que ceux qui, comme *Dominicus Pontii* n'agissent que très marginalement au nom de prélats français, ne sont pas pris en considération ici.

Les fonds de cartes utilisés reproduisent la carte des évêchés français en 1320, telle qu'elle est donnée par Jean Favier, dans son dictionnaire de la *France médiévale*, à la rubrique « diocèse ». Trois types d'indications figurent sur ces cartes :

- la zone géographique englobant l'ensemble des diocèses dont émanent les évêques et les abbés qui se font représenter à la Chambre par le procureur est entourée ;
- le nom du diocèse d'origine du procureur, s'il est connu, est encadré ;
- les noms des diocèses où le procureur possède, le cas échéant, des bénéfices sont soulignés.

1) La clientèle d'Andreas de Ulmo (20 prélats)



3) La clientèle de *Gerardus de Sergiaco* (13 prélats)



4) La clientèle de *Godefridus de Gardape* (17 prélats)



5) La clientèle de *Johannes Louterelli de Ulmonte* (19 prélats)



6) La clientèle de *Johannes de Mejanerio* (27 prélats)



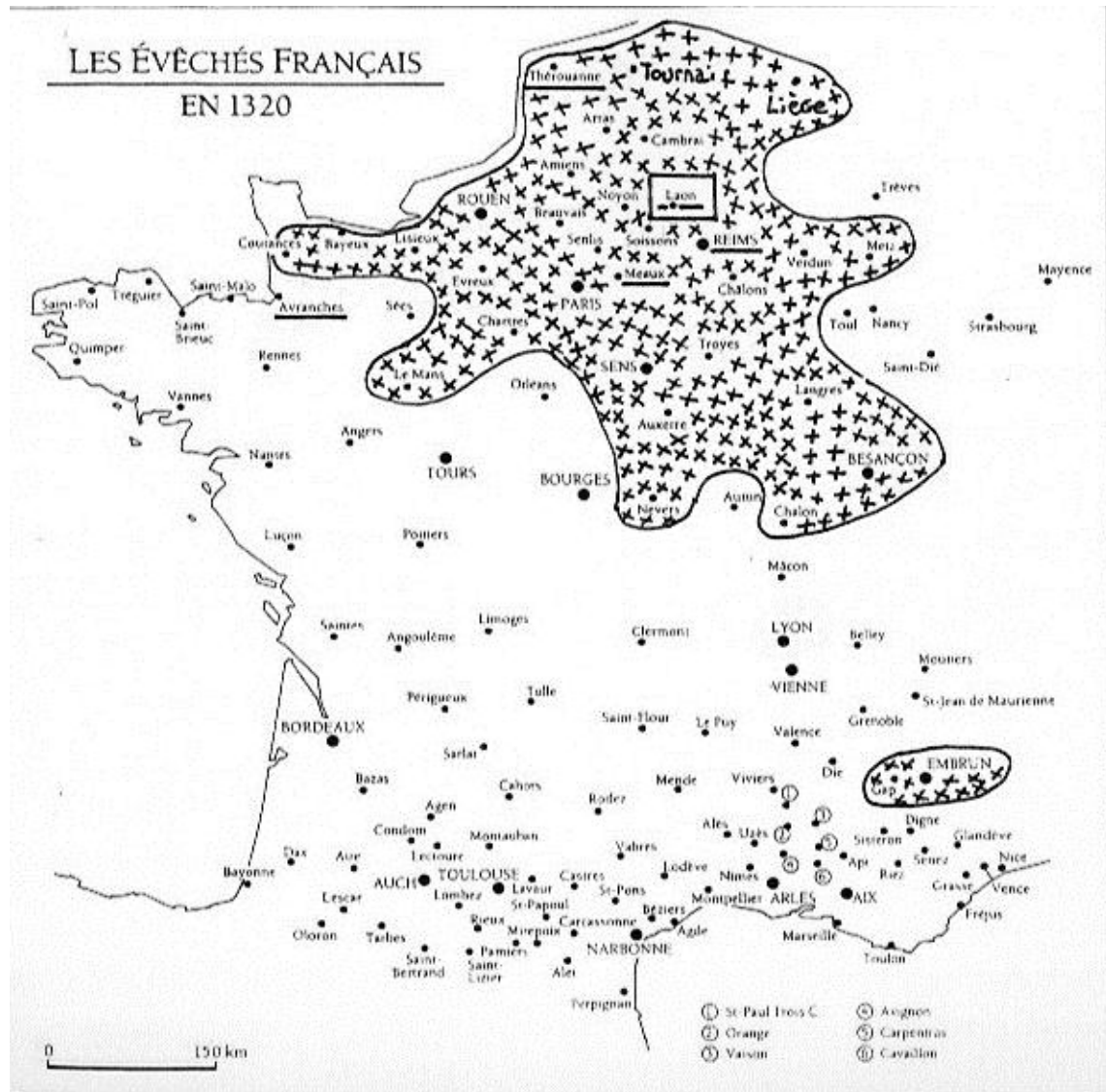
8) La clientèle de *Johannes Trocon de Creciaco* (39 prélats)



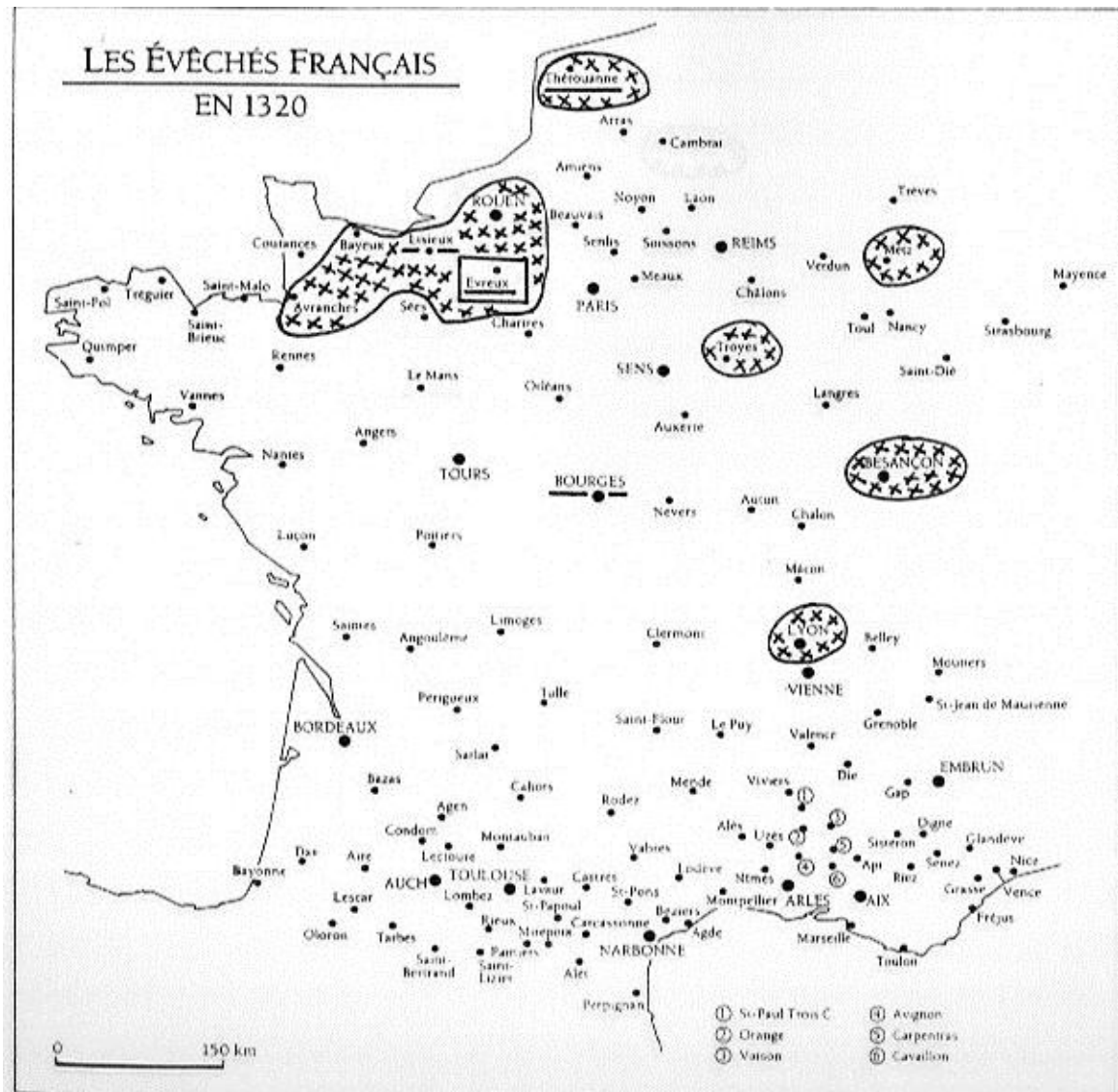
9) La clientèle de *Paulus Mathei de Florentia* (19 prélats)



10) La clientèle de *Petrus Roberti de Aquila* (98 prélats)



11) La clientèle de *Robertus de Aquigneyo* (12 prélats)



12) La clientèle de *Robertus Brumani dictus Le Brumen* (14 prélats)



13) La clientèle de *Rogerus de Curtraco* (24 prélats)



14) La clientèle de *Thomas Magni* (21 prélats)



15) La clientèle de *Walterus Costere* (18 prélats)



ANNEXES VI

ACTES DE PROCURATION

Acte n° 1

23 mai 1313. Avignon

**Procuracion générale *ad impetrandum, ad administrandum et ad causas*
de Jean Thomas, chanoine de Valmoissine et recteur de Saint-Didier à Avignon**

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 554. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 285 mm (largeur) sur 370 mm (hauteur).

Jean Thomas, chanoine de Valmoissine et recteur de Saint-Didier à Avignon, donne procuracion au docteur en lois Pierre Thomas, au clerc de Nîmes Jacques Thomas, au clerc et juriste du diocèse de Nîmes Louis de Petragrossa, au clerc du diocèse d'Albi Adémar Ameil, au recteur de Châteauneuf-du-Pape Barthélemy Grassi et au damoiseau d'Avignon Bertrand Brige, pour obtenir en son nom des lettres à la Chancellerie apostolique, administrer ses biens et le représenter en justice, le cas échéant.

In nomine Domini, amen. Anno Incarnationis ejusdem millesimo trecentesimo tertio decimo, vicesima tertia die mensis maii, indictione undecima, pontificatus sanctissimi patris et domini nostri domini Clementis divina providentia pape quinti anno octavo, noverint universi et singuli presentes pariter et futuri quod discretus vir dominus Johannes Thome, canonicus ecclesie Vallis Moychone Forojuliensis diocesis rectorque parrochialis ecclesie Sancti Desiderii civitatis Avinionensis, in presentia mei notarii et testium subscriptorum ad hoc specialiter vocatorum et rogatorum, fecit, constituit, creavit et ordinavit suos certos, veros et indubitatos procuratores,

videlicet dominum Petrum Thome, legum doctorem, et Jacobum Thome, clericum de Nemauso, et magistrum Ludovicum de Petragrossa, clericum jurisperitum Nemausensis diocesis, presentes et onus dicte procuracionis gratis in se recipientes, et magistrum Ademarum Amelii, clericum Albiensis diocesis, et magistrum Bartholomeum Grassi, rectorem ecclesie Castri Novi Calcernerii Avinionensis diocesis, et Bertrandum Brige,

domicellum de Avinione, licet absentes, et quemlibet eorum insolidum ita quod non sit melior conditio primitus occupantis nec aliorum deterior set quod per unum fuerit inceptum per quemlibet aliorum mediari valeat et finiri,

ad impetrandas litteras apostolicas, sua ubique gerenda et exercenda et ad omnes universas et singulas causas, questiones et lites quas habet vel habiturum est contra quascumque personas vel quecumque persone contra eum in quacumque et qualibet curia ecclesiastica vel seculari,

dans et concedens predictis procuratoribus suis et cuilibet eorum insolidum plenam et liberam potestatem omnia sua negotia gerendi, exercendi et administrandi, beneficia sua regendi et gubernandi, et in eis bajulos et administratores ponendi ipsaque beneficia ad firmam concedendi, et fructus ac redditus et jura ipsorum vendendi, colligendi, exigendi, recipiendi et recuperandi, et de receptis absolutionem et aquitiationem ac pactum de non petendo faciendi et ipsa beneficia cum aliis permutandi nec non quorumcumque beneficiorum ecclesiasticorum sibi conferendorum collationem et investituram recipiendi, corporalem possessionem apprehendendi,

et super predictis omnibus et ab eis dependentibus agendi et defendendi, libellos petendi et offerendi, lites contestandi, de calumpnia et veritate dicenda in animam suam jurandi, ponendi, proponendi, protestandi, probandi, replicandi, testes et instrumenta producendi, sententias audiendi et ab eis et a quocumque gravamine appellandi, appellationes proseguendi, componendi, compromittendi, transfigendi, pacificendi, alium seu alios procuratores substituendi et ordinandi, et substitutos revocandi, et in locum ipsorum alios constituendi qui eandem habeant potestatem, et demum omnia alia universa et singula etiam si mandatum exigent speciale faciendi, dicendi, procurandi que ipsemet dicere vel facere posset, si personaliter presens esset ;

promittens se ratum et firmum perpetuo habiturum quicquid per dictos procuratores vel alterum eorum super premissis et dependentibus ab eis actum dictumve fuerit seu quomodolibet procuratum, et volens ac intendens predictos procuratores suos et quemlibet eorum ac substituendos ab eis relevare ab omni onere satisfaciendi, promisit mihi notario infrascripto tanquam publice persone stipulanti et recipienti vice et nomine omnium illorum quorum interest vel intererit aut interesse poterit iudicatum solvi cum suis clausulis universis et pro hiis se fidejussorem constituit atque principalem debitorem in omnem causam sub obligatione et ypotheca omnium bonorum suorum presentium et etiam futurorum.

Acta fuerunt hac Avinione, in domo Hugonis Vayrani, domicelli de Avinione, anno, die, mense, indictione et pontificatu predictis, presentibus magistro Johanne Psychonerii, notario

Avinionensi, Petro de Mandajorco de castro Sancte Anastasie¹⁹⁹² Uticensis diocesis, et Vitale Bajuli, serviente curie episcopalis Avinionensis, testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis.

Et ego, Petrus Rotberti, clericus Caturcensis diocesis, auctoritate imperiali et ordinaria per dictum Jacobum Dei gratia electum Avinionensem in civitate et diocesi Avinionensi creatus notarius publicus qui premissis omnibus et singulis una cum dictis testibus presens interfui et hoc publicum instrumentum ad requisitionem dicti domini Johannis Thome inde feci, et signo meo quo utor signavi.

Acte n° 2

6-12 octobre 1319

Procuration *ad supplicandum* des moines de Saint-Gilles

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 672. Original sur parchemin avec seing manuel. Dimensions : 550 mm (longueur) sur 215 mm (hauteur).

Guigue de la Garde, préchantre de Saint-Gilles, Olivier Cabassut, cellérier, et les moines Guillaume de Peyremale de Moredes, Philippe Raymond de Chanechacio, Olivier de Panarda et François Rosserie donnent procuration à Raymond de Malbosc, au prieur de Saint-Léger-du-Malzieu Guillaume de Alterio et à l'aumônier de Saint-Gilles Bérenger de Luzançon, pour supplier le pape de pourvoir leur monastère d'un abbé¹⁹⁹³.

Anno Domini millesimo trecentesimo^a decimonono, et sexta die octobris, domino Philippo Dei gratia Francorum et Navarre rege regnante, noverint universi et singuli quod religiosus vir dominus Guigo de Garda, precentor monachus monasterii Sancti Egidii, fecit, constituit, et creavit ac etiam ordinavit suos certos, veros, et indubitatos procuratores et nuntios speciales,

¹⁹⁹² Sainte-Anastasie. Dép. Gard, cant. Saint-Chaptes.

¹⁹⁹³ 6, 7, 9 10 et 12 octobre.

videlicet venerabiles et religiosos viros dominos Raymundum de Malobosco¹⁹⁹⁴, priorem de Remuis [*sic*], Guillelmum de Alterio, priorem de Melzeyo, et Berengarium de Luzenssone¹⁹⁹⁵, helemosinarium, monachos dicti monasterii et quemlibet eorum insolidum,

videlicet **ad supplicandum** humiliter et devote nomine et vice ipsius domino nostro domino Johanni Dei providentia summo pontifici seu alii ab ipso deputato vel etiam deputando **ut**, si electus dicti monasterii Sancti Egidii renunciaret vel alias ejus cassetur electio, **sanctitas sua providere dignetur** de persona matura, ydonea et sufficienti **eidem monasterio** quam ipsi seu alter ipsorum eidem domino nostro predicto seu alii ab ipso deputato vel etiam deputando duxerint seu duxerit nominandum,

dans et concedens eisdem procuratoribus suis et cuilibet ipsorum insolidum plenam et liberam potestatem nomine et vice ipsius supplicandi et nominandi dictam personam ydoneam dicto domino nostro seu alii vicem ejus obtinenti et demum omnia alia et singula procurandi, faciendi et dicendi in premissis et premissa tangentibus que ipse faceret seu facere posset, si personaliter presens esset, etiam si mandatum exhigetur speciale ;

promittens se ratum, gratum et firmum perpetuo habiturum quicquid per dictos procuratores suos vel quemlibet ipsorum insolidum in premissis et premissa tangentibus quoquomodo actum, dictum, procuratorum fuerit sive gestum sub omni jure renunciationis pariter et ... [*illisible*].

Actum apud Bladum, Viviarensis dyocesis, parochie Sancti Martini de Valle Gorga¹⁹⁹⁶, presentibus testibus dominis Gaucelino de Garda, canonico Magalonensi prioreque Sancti Dyonisii de Genesteto¹⁹⁹⁷, Stephano de Sancto Stephano, monacho et sacrista Sancti Egidii, et me Johanne Camini notario infrascripto qui de premissis requisitus notam recepi et in formam publicam redegii et signo meo signavi inferius.

Item anno quo supra et septima die octobris, dominus Olivarius Cabassuti, cellararius et monachus monasterii predicti Sancti Egidii, ad premissa omnia et singula et ea quoquomodo tangentia constituit et creavit procuratores predictos et eorum quemlibet insolidum sub modo et forma predictis.

¹⁹⁹⁴ Malbosc. Dép. Ardèche, cant. des Vans.

¹⁹⁹⁵ Saint-Georges-de-Luzançon. Dép. Aveyron, cant. Millau Ouest.

¹⁹⁹⁶ Valgorge. Dép. Ardèche, ch.-l. de cant.

¹⁹⁹⁷ Saint-Denis-de-Ginestet, dioc. Maguelone. Dép. Hérault, cant. Lunel, comm. Saint-Nazaire.

Acta fuerunt hec in Rocilione¹⁹⁹⁸ prope Vannos¹⁹⁹⁹ in camino, presentibus testibus domino Stephano de Sancto Stephano, monacho et sacrista Sancti Egidii, et me notario supra et infrascripto.

Post hec, anno quo supra et nona die octobris, religiosus vir Guillelmus de Petra Mala²⁰⁰⁰ de Moredes, monachus dicti monasterii, ad premissa omnia et singula, ut est proxime dictum, procuratores predictos et eorum quemlibet insolidum constituit et creavit sub modo et forma predictis.

Actum in dicto loco, presentibus testibus domino Stephano de Sancto Stephano, sacrista et monacho Sancti Egidii, et me Johanne Camini notario publico regio supra et infra scripto, Guillelmo de Petra Mala, domicello.

Deinde anno et die predictis, Philippus Raymundi de Chanechacio, monachus dicti monasterii, ad premissa omnia et singula et ea quoquomodo tangencia constituit et creavit procuratores predictos et eorum quemlibet insolidum sub modo et forma predictis.

Acta fuerunt hec in dicto loco in hospitio Guillelmi Raymundi, domicelli, presentibus testibus domino Stephano de Sancto Stephano, sacrista et monacho monasterii predicti, Guillelmo Raymundi, domicello, et me notario supra et infra scripto.

Item anno quo supra et decima die octobris, Olivarius de Panarda, monachus predicti monasterii, ad premissa omnia et singula et ea quoquomodo tangencia fecit et creavit procuratores predictos et eorum quemlibet insolidum sub modo et forma predictis.

Acta fuerunt hec apud Redondam, presentibus testibus domino Stephano de Sancto Stephano, monacho et sacrista Sancti Egidii, Guillelmo de Panarda, domicello, et me notario supra et infrascripto.

Postque anno quo supra et duodecima die octobris, religiosus vir Franciscus Rosserie, monachus monasterii Sancti Egidii, ad premissa omnia et singula et ea quoquomodo tangencia fecit et creavit procuratores predictos et quemlibet eorum insolidum sub modo et forma predictis.

¹⁹⁹⁸ Roussillon, décanat du diocèse d'Elne.

¹⁹⁹⁹ Les Vans, dioc. Uzès. Dép. Ardèche, ch.-l. de cant.

²⁰⁰⁰ Peyremale. Dép. Gard, cant. Genolhac.

Acta fuerunt hec Uticie²⁰⁰¹ in hospitio Raymundi de Vineis, presentibus testibus domino Stephano de Sancto Stephano, monacho et sacrista Sancti Egidii, Johanne Estrecho, habitatori Sancti Quintini, et me, Johanne Camini, publico domini nostri regis notario qui premissis omnibus et singulis interfui et mandato ac requisitione predictorum omnium dominorum monachorum predicta omnia in notis recepi et in hanc formam publicam redegem et signo meo solito signavi in fidem et testimonium premissorum, Guillelmo Aloy.

a) *ms. triscentesimo*]

Acte n° 3

3 septembre 1333. Avignon

***Procuracion ad resignandum et ad dimittendum* du doyen et chanoine de Notre-Dame de Villemaur**

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 1254. Original sur parchemin avec seing manuel. Dimensions : 170 mm (largeur) sur 210 mm (hauteur).

Gisbert de Corneil, doyen et chanoine de Notre-Dame de Villemaur, donne procuracion à son frère Guillaume, damoiseau, pour résigner et abandonner en son nom, entre les mains du pape, ses doyenné, canonicat et prébende de Villemaur en vertu de la décrétale « Execrabilis ».

In nomine Domini, amen. Anno nativitatis ejusdem, millesimo trecentesimo tricesimotertio, indictione prima, die tertia mensis septembris, pontificatus sanctissimi patris et domini nostri domini Johannis divina providentia pape XXII anno XVII, in presentia mei notarii et testium subscriptorum ad hoc specialiter vocatorum et rogatorum, venerabilis vir dominus Gisbertus de Cornelio, decanus et canonicus ecclesie Beate Marie de Villamauri Trecensis diocesis, baccalarius in legibus, fecit, constituit, et ordinavit suum verum et legitimum procuratorem, actorem, factorem et nuntium specialem,

discretum virum Guillelmum de Cornelio, domicellum, fratrem suum, presentem et mandatum hujusmodi in se sponte suscipientem,

²⁰⁰¹ Uzès. Dép. Gard, ch.-l. de cant.

ad resignandum et dimittendum sponte, pure et libere, verbo et facto et omni modo et forma quibus melius fieri potest et debet, etiam secundum exigentiam constitutionis sanctissimi patris et domini nostri domini Johannis pape XXII supradicti que incipit *Execrabilis*, predictos decanatum, canonicum et prebendam dicte ecclesie Beate Marie de Villamauri in manibus sanctissimi patris domini Johannis pape XXII prefati vel ordinarii beneficiorum predictorum aut alterius cujuscumque ad hoc potestatem habentis, et ad omnia alia et singula facienda que circa resignationem et dimissionem hujusmodi fuerint necessaria seu etiam oportuna et que ipsemet constituens faceret et facere posset in premissis et circa ea, si personaliter interesset ;

promittens se ratum, gratum et firmum perpetuo habiturum quicquid per dictum procuratorem suum actum fuerit in premissis et circa ea sub ypotheca et obligatione omnium bonorum suorum.

Actum Avinione in hospitio habitationis mei notarii infrascripti, presentibus venerabili viro domino Bernardo de Garrigia, Penitenciarie domini pape scriptore, et Guillermo de Chisello, domicello Caturcensis diocesis, testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis.

Et ego, Johannes Pastoris de Sancto Paulo de Foresta, clericus Aquinatensis diocesis, publicus imperiali auctoritate notarius, premissis omnibus et singulis una cum dictis testibus presens fui eaque scripsi et in hanc publicam formam redegí meoque signo consueto signavi, rogatus in testimonium premissorum.

En bas de l'acte et d'une autre main :

Procurator iste renunciavit dictis decanatu et prebende in manus domini camerarii, die XIII mensis novembris, presentibus domino Guidone Radulphi, thesaurario, et domino P. Maynade. Ecclesia de Bastida de Alto Monte²⁰⁰², Caturcensis diocesis, fuit data, ut dicitur, Gisberto de Cornelio.

²⁰⁰² Labastide-du-Haut-Mont.

Acte n° 4

15 janvier 1339. Limoges

Procuratio ad comparandum et ad agendum du prier de Blessac

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 1420. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 360 mm (longueur) sur 230 mm (largeur).

Pierre Arranut, prier de Blessac, donne procuratio à Jean de Arcio, Boniface de Beaufort et Jean de Soubrebost, pour comparâître en son nom devant le camérier et le représenter en justice au sujet du priorat de Combes qu'il a indûment occupé et des actions en justice qu'il a osé intenter contre le collecteur Jean Bertrand.

In nomine Domini, amen. Notum sit omnibus presens publicum instrumentum visurum quod, anno Domini MCCCXXX nono, indictione VIII, pontificatus sanctissimi patris et domini nostri domini Benedicti divina providentia pape XII anno sexto, die XV^a mensis januarii, in mei notarii publici et testium infrascriptorum presentia, venerabilis et religiosus vir dominus frater Petrus Arranut prior prioratus de Bleciaco, ordinis Fontisebraudi, Lemovicensis diocesis, gratis et scienter, suos fecit et facit procuratores et nuntios speciales,

discretos viros magistros Johannem de Arcio et Bonifacium de Belloforti ac Johannem de Superbosco²⁰⁰³ Lemovicensis diocesis, et eorum quemlibet insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis sed quod per unum vel duos aut omnes ipsorum inceptum fuerit per alium vel alios ex eis valeat terminari,

ad comparandum pro eo et ejus nomine Avinione **coram** reverendo patre in Christo et Domino domino Gasberto Dei gratia Arelatensi archiepiscopo domini nostri pape **camerario**, **super contentione in quadam citatione** que dicitur emanata seu obtenta ex dicto domino camerario super hoc, videlicet quod proponitur in dicta citatione contra eum, quod dudum vacante apud sedem apostolicam prioratu de Combis dicte Lemovicensis diocesis per mortem quondam Helie Magnani ultimi prioris prioratus ejusdem qui in curia Romana diem clausit extremum, dominus Johannes Bertrandi canonicus Bituricensis, fructuum beneficiorum ecclesiarum apud dictam sedem vacantium in Bituricensi et Lemovicensi civitate et diocesi collector auctoritate apostolica deputatus, dictum prioratum, sic ut predicatur, in curia Romana vacantem ad manus Camere domini nostri pape posuit et per se et alios deputatos ab eo

²⁰⁰³ Soubrebost. Dép. Creuse, cant. Bourganeuf.

fructus, redditus et proventus recipiebat ipsius nomine Camere supradicte, dicto autem prioratu sic existenti in manibus Camere prelibate, dictus prior de Bleciaco non sine temeritatis audacia in contemptum sedis apostolice et Camere prelibate non modicum prejudicium et gravamen violenter prioratum hujusmodi de Combis occupavit et per longa tempora detinuit, occupato fructus in eo inventos et nomine Camere predicte receptus rapuit et distraxit ac alias per tempora supradicta occupavit, recepit et distraxit pro libito voluntatis et, hiis non contentus dictum dominum Johannem Bernardi collectorem pretextu cujusdam rescripti apostolici ad certos judices in civitate Claramontensi imperatos traxit in causam et multipliciter molestavit et vexavit laboribus et expensis ; que citatio dicitur facta lune ante festum Omnium Sanctorum proximum preteritum ut compareret personaliter die XXV post citationem ipsius domini camerarii vel sequenti non feriata, si ipsa dies foret feriata, in thesauraria domini nostri pape coram eodem domino camerario, procuratori fiscali domini nostri pape super premissis omnibus et singulis debite responsurus ;

et ad agendum pro premissis et ratione premissorum dumtaxat et si necesse fuerit, ipsumque deffendendum, libellum dandum et recipiendum, respondendum, jurandum posita et argumentis respondendum, testes, litteras, instrumenta et quecumque probationes producendum et contra producta per partem adversam dicendum et ipsa reprobandum, excusandum, exonerandum causas cause et causas absentie allegandum, excusata vera esse jurandum, appellandum et provocandum appellationes et provocata initiandum, innovandum et prosequendum et apostolicos petendum, unum vel plures procuratores loco sui ad premissa substituendum, substitutum vel substitutos, cum sibi placuerit, revocandum presenti procuratorio in suo robore permanente,

et dans et concedens eisdem procuratoribus suis et cuilibet eorum insolidum potestatem et speciale mandatum premissa omnia et singula facienda et omnia alia et singula que in premissis et circa ea fuerint oportuna et que ipse constituens faceret et facere posset in premissis, si presens esset, etiam si mandatum exigerint speciale, ratumque gratum et firmum habens et perpetuo habiturum quicquid per dictos procuratores suos vel eorum aliquem et substitutos seu substitutum ab eis vel eorum aliquo actum, gestum bene fuerit in premissis et quolibet premissorum ;

promisit mihi notario publico infrascripto sollempniter stipulanti pro omnibus quorum interest et intererit infuturum pro ipsis procuratoribus suis et eorum quolibet et substitutis vel substituto ab eis vel eorum aliquo iudicio sisti et iudicatum solvi, si opus fuerit cum suis clausulis oportunis, relevans ipsos et eorum quemlibet ab omni onere satisfaciendi sub omnium bonorum dicti sui prioratus obligatione et eorum quemlibet ypotheca.

Et hec acta fuerunt Lemovici, anno, die, mense, indictione et pontificatu predictis, presentibus discretis viris magistro Johanne de Felhinis clerico jurisperito et Johanne Narmandi ac Aymerico Benedicti cive Lemovicensi ad hoc vocatis testibus et rogatis.

Et ego, Johannes Eyraudi [*ou* Cyrandi], clericus Lemovicensis diocesis, auctoritate imperiali notarius publicus premissis omnibus et singulis ut superius continentibus. Actis anno, die, mense, indictione et pontificatu predictis una cum dictis testibus presens fui premissa que propria manu scripsi, publicavi, in hanc publicam formam redegei nostroque solito signo signavi rogatus ; constat inter notarios de rasuris a dictione et usque ad dictum ... [*illisible*].

Acte n° 5

6 septembre 1344. Lyon

Procuration générale *in omnibus causis* des doyen et chapitre de Lyon

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 1647. Original sur parchemin avec seing manuel. Dimensions : 225 mm (longueur) sur 260 mm (hauteur).

Le chapitre de Lyon et son doyen Guillaume de Chureyo donnent procuration à l'archidiacre d'Exmes Durand Cornut, au chanoine Jean de Arcio, à l'avocat en curie Hugues, au chanoine de Troyes Jean de Châteauneuf et au chanoine de Saint-Nizier de Lyon Jean Leduc, pour toutes leurs affaires de justice en curie.

Nos Guillelmus de Chureyo decanus et capitulum prime Lugdunensis ecclesie et comites, notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod, anno Domini millesimo CCC^o quadragesimo quarto, die sexta mensis septembris in nostro capitulo ad sonum campane more solito congregato convocati, capitulantes et capitulum facientes et tenentes, tractantes quod de negotiis nostris et ecclesie nostre, nostros facimus, constitumus, creamus et ordinamus procuratores generales ac certos et indubitatos nuntios speciales,

videlicet venerabiles et discretos viros dominos Durandum Cornuti archidiaconum Oximensem in ecclesia Bajocensi, Johannem de Arcio canonicum, Hugonem advocatum in curia Romana, Johannem de Castro Novo canonicum Trecensem et Johannem Ducis

canonicum Sancti Nicerii Lugdunensis exhibitorem presentium et eorum quemlibet insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis nec deterior subsequenter sed quod per unum ipsorum inceptum fuerit per alterum eorum valeat proseguiri et finiri,

in omnibus et singulis causis quas habemus et habituri sumus in camera domini nostri pape et coram auditoribus ipsius camere et in aliis causis que de sui natura sunt in Romana curia tractande et ventilande,

dantes et concedentes dictis procuratoribus nostris et eorum cuilibet insolidum plenam et generalem potestatem ac mandatum speciale causas et negotia quas et que habemus et habituri sumus in curia camere supradicte nomine nostro et ecclesie nostre proseguendi, tractandi et deffendendi ac pro nobis et ecclesia nostra, si necesse fuerit, agendi nosque et ecclesiam nostram deffendendi, excipiendi, proponendi, replicandi, duplicandi, triplicandi et quadruplicandi, litem seu lites contestandi, jurandi de calumpnia seu de veritate dicenda in animam nostram et prestanda, cujuslibet alterius generis sacramentum ponendi, articulandi, respondendi, testes litteras et instrumenta in modum probationis producendi, instrumenta et alias probationes contra nos et ecclesiam nostram producta et productas reprobandi, interlocutores et diffinitivas sententias audiendi, ab ipsis et a quolibet alio gravamine appellandi, appellationem seu appellationes proseguendi, apostolos petendi et recipiendi, libellum dandi et recipiendi, beneficium absolutionis, si necesse fuerit, impetrandi et obtinendi, expensa petendi et recipiendi ac super eis jurandi, protestandi, supplicandi et requirandi, procuratorem unum vel plures semel et plures loco substituendi, substitutos revocandi ac presentis procuratorii officium reassumendi, et generaliter omnia beneficia et singula in premissis et etiam premissa faciendi que nos faceremus aut facere possemus, si personaliter presentes essemus, etiam si mandatum exigant speciale ;

promittentes bona fide et sub ypotheca bonorum ecclesie nostre, in presentia Bartholomei Charpini auctoritate domini Francorum regis publici ac curie officialis Lugdunensis notarii et jurati sollempniter stipulantis et recipientis nomine et ad opus omnium quorum interest et intererit, nos ratum, gratum et firmum habere et tenere quicquid in premissis et circa premissa per dictos procuratores nostros et eorum quemlibet insolidum substitutum seu substitutos ab eis seu altero ipsorum actum, dictum, tractatum fuerit seu etiam procuratum necnon pro ipsis et altero ipsorum, si necesse fuerit, iudicatum solvi cum suis clausulis universis, relevantes et relevare volentes sub hypotheca predicta ipsos procuratores nostros, substitutum seu substitutos ab ipsis seu altero eorum ab omni onere satisfaciendi.

Et hec omnibus quorum interest et intererit fieri volumus manifesta, in cujus rei testimonium sigillum ecclesie nostre una cum subscriptione et signo notarii predicti presentibus litteris duximus apponendum.

Actum et datum in nostro capitulo, anno et die quibus supra, presentibus dominis Francisco Sachini milite, Johanne Fameronis cappellano perpetuo in ecclesia nostra, vocatis testibus ad premissa etiam et rogatis.

Ego vero, Bartholomeus Charpini, notarius juratus predictus constitutioni, creationi, ordinationi premissorum et omnibus predictis in dicto capitulo sic factis interfui et omnia predicta stipulatus fui ad opus quorum interest et intererit ac presentem litteram expedivi sub hoc signo meo.

Acte n° 6

26 novembre 1344. Albas

Procuracion ad offerendum et ad promittendum de l'évêque de Cahors

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 1656. Original sur parchemin avec seing manuel. Dimensions : 305 mm (longueur) sur 230 mm (hauteur).

L'évêque de Cahors Bertrand [de Cardaillac] donne procuracion au chanoine de Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban Laurent Daubiartz, au chanoine régulier Aymeric Lavernha, au recteur Bertrand de Bedorio et au chanoine du Vigan Pierre Legrand, pour offrir et promettre en son nom une partie des revenus qu'il tire de ses visites pastorales.

In nomine Domini, amen. Anno incarnationis ejusdem millesimo trecentesimo^a quadragesimo quarto, die vicesima sexta mensis novembris, indictione duodecima, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Clementis pape sexti anno tertio in castro episcopali de Albaribus, Caturcensis diocesis, in mei tabellionis et testium infrascriptorum presentia, personaliter constitutus reverendus pater in Christo dominus Bertrandus Dei gratia episcopus Caturcensis gratis et ex certa scientia fecit, constituit ac etiam ordinavit suos veros et legitimos procuratores, actores negotiatorum gestores et nuntios speciales,

venerabiles et discretos viros dominos Laurentium Dalbiars canonicum ecclesie Sancti Stephani de Testone Montisalbani, Aymericum Lavernha canonicum Arutensis [sic] monasterii, Bertrandum de Bedorio rectorem ecclesie de Goronaco [sic], Petrum Grandis canonicum de Vicans et quemlibet eorum insolidum, licet absentes tanquam presentes,

ad offerendum et promittendum pro ipso et ejus nomine dicto domino nostro summo pontifici ejusque camerario et thesaurario sive thesaurariis **illam partem** omnium et singulorum **proventium et emolumentorum provenientium ex visitationibus dicte sue diocesis** sive summe pecunie quam de dictis visitationibus juxta formam concessionis apostolice supradicte habebit et habere contingeret, de qua dicto domino nostro placebit solvendam et assignandam sive in Romana curia sive in partibus illi vel illis, cui vel quibus ad hoc dictus dominus noster vel ejus Camera duxerit deputando vel deputandis, in termino vel terminis et omni modo et forma quibus dictus dominus noster papa vel ejus Camera duxerit ordinandum,

et ad obligandum propterea dictum dominum episcopum, ecclesiam suam et ejus bona omnia mobilia et immobilia, presentia et futura, ubicumque fuerint et consistent,

et ad submittendum propter ea ipsum dominum episcopum, ecclesiam suam et bona sua predicta jurisdictioni et cohercioni domini auditoris curie Camere supradicte ejusque locumtenentis et comissarii,

et ad volendum et consentiendum quod dictus dominus auditor, viceauditor et locumtenens in ipsum et ecclesiam suam ferat excommunicationis, suspensionis et interdicti sententias et alios quoscumque processus faciant de quibus eis videbitur expedire, si deffecerit in hiis omnibus et singulis que dicti procuratores sui premissorum occasione promittent, offerent et obligabunt, ut superius est expressum,

et generaliter eisdem procuratoribus suis plenam et liberam potestatem et speciale mandatum dedit predicta omnia et singula offerendi, promittendi et obligandi que veri et legitimi procuratores et negotiatorum gestores facere possunt, etiam si mandatum exigant speciale, et que ipsemet dominus episcopus faceret et facere posset si personaliter presens esset,

et etiam ad jurandum in animam suam quod omnia et singula per dictos suos procuratores oblata, promissa et obligata tenebit et observabit et contra ea vel ipsorum aliquid non faciet vel veniet aliqua ratione seu causa ;

promittens michi notario infrascripto tanquam persone publice stipulanti et recipienti vice et nomine omnium quorum interest vel interesse poterit, infuturum se semper habiturum, gratum et firmum quicquid per dictos suos procuratores promissum, oblatum, obligatum et

juratum fuerit in premissis et quolibet premissorum sub suorum et ecclesie sue obligatione bonorum.

Que fuerunt acta anno dicte mensis, indictione, pontificatu et loco quibus supra, presentibus testibus venerabilibus viris dominis Bernardo Descarraco archipresbitero de Gordonio, Stephano Debacuto rectore ecclesie de Fagia²⁰⁰⁴, Laurentio la Boygia rectore ecclesie Sancti Galli²⁰⁰⁵ Lemovicensis diocesis ad premissa vocatis specialiter et rogatis.

Et me, Geraldo Layga, clerico Caturcensis diocesis, publico imperiali auctoritate notario qui deprefati domini episcopi voluntate hoc instrumentum publicum recepi, notavi, scripsi, publicavi et in hanc publicam formam redegi et signo meo solito signavi, rogatus et requisitus depremissis.

Au dos :

Die XXIII decembri, dominus Laurentius Dalbiars canonicus ecclesie de Testone Montisalbani diocesis, procurator domini Bertrandi episcopi Caturcensis obtulit dominis thesaurariis mediam partem unius anni et pro dicta medietate MV^C florinorum, solvens medietatem in festo Assentionis Domini et aliam medietatem in festo Omnium Sanctorum ; et vero de secundo anno. Actum in thesauraria, presentibus dominis B. de Chiarraco, Stephano Gisberti et Johanne Pastoris, S. Aymerico Lavernha.

a) *ms. trescentesimo*]

²⁰⁰⁴ Lafage, dioc. Mirepoix. Dép. Aude, cant. Belpech.

²⁰⁰⁵ Saint-Jal. Dép. Corrèze, cant. Seilhac.

Acte n° 7

29 juin 1347. Vieil-Hesdin

Procuration ad petendum pallium de l'archevêque de Rouen

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 1740. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 300 mm (largeur) sur 280 mm (hauteur).

Jean [de Marigny], archevêque de Rouen, donne procuration au chanoine de Beauvais Jean de Pistorio, au chanoine de Rouen Pierre Germain et au clerc Jean de Bon Voisin, pour demander en son nom la dignité du pallium au pape.

In nomine Dei, amen. Noverint universi presentes pariter et futuri quod nos Johannes Dei et apostolice sedis gratia ad archiepiscopatum et in archiepiscopum ecclesie Rotomagensis electus, translatus, provisos ac etiam confirmatus, facimus, constituimus et ordinamus nostris veros et legitimos procuratores, actores, factores et nuntios generales et speciales,

videlicet venerabiles et discretos viros magistros Johannem de Pistorio Belvacensis et Petrum Germani Rothomagensis ecclesiarum canonicos ac Johannem Boni Vicini clericum, licet absentes tanquam presentes et eorum quemlibet insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis,

ad presentandum se et comparendum coram domino nostro summo pontifice ac etiam coram sacrosancte Romane ecclesie collegio **et ad petendum** instanter et cum instantia ac instantissime **pallium** quod de beati Petri corpore transumitur in quo plenitudo pontificalis officii cum archiepiscopalis nominis appellatione confertur, nobis Johhani electo predicto concedi ac per eosdem procuratores vel eorum alterum seu per apocrisarios nostros et sancte Romane ecclesie transmitti,

dantes et concedentes eisdem procuratoribus nostris et cuilibet eorum insolidum plenam, liberam et generalem potestatem exponendi, recognoscendi ac confitendi nostro nomine et pro nobis ad sanctam fidem catholicam et sanctas fideles synodos ac regulas sanctorum canonum et summorum pontificum sancte Romane ecclesie instituta, ad dictam recognitionem et professionem propria manu scribendi et jurandi in animam nostram et reverentiam obedientiam ac subjectionem sacrosancte Romane ecclesie ac summo pontifici ac successoribus suis ac sacro collegio et omnia alia et singula capitula que in juramento quod

in pallei assumptione vel in ipsius pallei petitione et susceptione exigitur et requiritur prestandi, protestandi et jurandi que nosmet facere, prestare, exigere, jurare possemus si presentes essemus ;

promittentes nos habere ratum, gratum et firmum perpetuis temporibus quicquid per dictos procuratores et eorum quemlibet, actum, gestum, dictum fuerit seu quomodolibet procuratum.

In quorum omnium testimonium presentes nostras litteras procurationis in formam publici instrumenti per notarium publicum infrascriptum publicari fecimus contrasigilli quondam nostri quo utebamur tempore quo ecclesie Belvacensis preeramus cum adhuc sigillo proprio careremus, fecimus, appensione manus.

Acta fuerint hec, anno a nativitate Domini millesimo, trecentesimo, quadragesimo septimo, die vicesima nona mensis junii, indictione quintadecima, pontificatus sanctissimi patris ac domini domini Clementis divina providentia papae sexti anno sexto, presentibus, infra cepta [*sic*] domus fratrum minorum de Hesdinio, dyocesis Morinensis, qua coram notario et testibus infrascriptis premissa duximus concordanda discretis viris dominis Symone Reverdie, Drocone Forestarii et Reginaldo de Montechare clerico nostris familiaribus, testibus ad hec vocatis specialiter et rogatis.

Et ego, Johannes dictus de Aillyaco de Belvaco, clericus, publicus auctoritate apostolica notarius, premissis omnibus, dum per prefatum dominum electum Rothomagensem, ut superius legitur, agerentur, una cum testibus predictis presens fui et ea publicando presens instrumentum signo meo solito una cum contrasigillo quo idem dominus electus, dum ecclesie Belvacensis preerat, utebatur, cum proprium sigillum non haberet, ut dicebat, presenti instrumento appenso, signavi rogatus in testimonium veritatis.

Acte n° 8

10 novembre 1348. Gimont

Procuracion *ad obligandum* et *ad impetrandum* de l'abbé de Gimont

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 1775. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 270 mm (longueur) sur 170 mm (hauteur).

Pierre de Ganyano, abbé de Gimont, donne procuracion au moine Pierre de Salles et au cleric Hugues de Bajuhervis, pour s'obliger envers la Chambre en raison de la taxe à payer à l'occasion de sa provision et réclamer toutes les bulles concernant cette dernière.

Noverint universi quod religiosus vir frater Petrus de Ganyano, Dei gratia et sancte sedis appostolice, abbas monasterii de Gimondo, ordinis Cisterciensis, Auxitanensis diocesis, constitutus personaliter in mei notarii et testium infrascriptorum presentium, gratis et sua certa scientia et spontanea voluntate fecit, constituit ac etiam ordinavit suos veros, certos, speciales ac etiam generales et indubitatos procuratores,

videlicet fratrem Petrum de Salis monachum dicti monasterii et Huguetum de Bajuhervis clericum et eorum quemlibet insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis sed^a quod per unum ipsorum inceptum fuerit per alium mediari valeat prosegui et finiri et hoc specialiter et expresse,

ad obligandum se et omnia bona sua presentia et futura quecumque sint et ubicumque Camere domini nostri pape **pro terminis solutionum ibidem faciendarum juxta taxationem**, secundum usum et consuetudinem ecclesie Romane Camere dicti domini nostri pape juxta facultates bonorum dicti monasterii de Gimondo faciendam ;

et ad petendum, impetrandum et obtinendum bullas, rescripta et exequatorias^b ad ipsum pertinentes **ratione provisionis de ipso facto** per dictam sanctam sedem^c apostolicam seu dominum nostrum papam dicto monasterio,

dans et concedens predictus abbas constituens dictis suis procuratoribus et eorum cuilibet insolidum plenam et liberam potestatem certa predicta et quodlibet predictorum postulandi, petendi, impetrandi et obtinendi et demum omnia alia universa et singula faciendi que certis premissis et quolibet premissorum erunt necessaria vel opportuna ac si ipsemet constituens faceret vel posset si in premissis personaliter interesset et que de jure causarum merita postulant et requirunt ;

promittens dictus abbas constituens predictis procuratoribus et quilibus ipsorum licet absentibus michique notario infrascripto ut persone publico stipulanti et recipienti vice et nomine ipsorum, ratum, gratum atque firmum perpetuo habiturum quidquid per dictos procuratores suos ut alterum ipsorum actum, gestum, petitum, impetratum, obligatum fuerit vel alias quomodolibet procuratum in iudicio stiti et iudicatum solvi cum omnibus suis clausulis universis, relevansque dictus constituens dictos procuratores suos et eorum quemlibet insolidum ab omni honore satisfaciendi sub ypotheca et obligatione omnium bonorum suorum presentium et futurorum, refectione^d dampnorum et expensum ac etiam interesse litis et extra [*sic*] et sub omni jure et facta renuntiatione qualibet necessaria pariter et ... [*illisible*], requirens dictus dominus abbas constituens me notarium infrascriptum ut sibi de predictis retinerem et conficerem publicum instrumentum.

Actum fuerit hoc in monasterio predicto, die decima novembris, anno Domini millesimo CCC^o XLVIII regnante domino Philippo Francorum rege domino, Lombardi episcopo hujus Rey. Sunt testes G^{us} de Morneda²⁰⁰⁶, Ber^{dus} Azemarii habitatores de Gimonte et ego Petrus de Prato notarius Tholose publicus qui requisitus predicta recepi, scripsi et signavi. Constat de jure ubi dicitur faciendam et ubi dicitur suos et de rasuriis continentibus abbas.

a) *ms. set*] b) *ms. exsequatorias*] c) *ms. cedem*] d) *ms. refectione*]

²⁰⁰⁶ Mournède, dioc. Auch. Dép. Gers, cant. Masseube, comm. Aujan-Mournède.

Acte n° 9

29 mai 1364

Procuracion *ad resignandum et ad dimittendum* du chapelain commensal Henri de Dompière

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2358. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 320 mm (longueur) sur 190 mm (hauteur).

Le chapelain commensal Henri de Dompière donne procuracion à Pierre de Chaintrix, Pierre [Robert] d'Ailles et Henri de Dompière le jeune, pour résigner et abandonner sa chapellenie entre les mains du pape.

In nomine Domini. Amen. Noverint universi presens publicum instrumentum inspecturi quod, anno ejusdem Domini millesimo CCC^o LXIII^o, indictione secunda, mensis maii die XXIX, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Urbani divina providentia pape quinti anno secundo, in mei notarii publici testiumque infrascriptorum presentia, propter hoc personaliter constitutus vir venerabilis et discretus magister Henricus de Domparia capellanus commensalis dicti sanctissimi patris,

dilectos et fideles suos magistros Petrum de Chintro²⁰⁰⁷, Petrum de Aquila²⁰⁰⁸ et Henricum de Domparia juniorem, licet absentes tanquam presentes, exhibitores presentis publici instrumenti et eorum quemlibet insolidum ita quod non sit conditio melior occupantis et non occupantis deterior sed quod unus eorum inceperit alter prosequi valeat et finire suos, fecit, constituit, creavit et ordinavit procuratores generales et nuntios speciales et eorum quemlibet insolidum,

ad resignandum et dimittendum pure et libere in manibus dicti sanctissimi patris vel illius quem ad hoc committere dignabitur sua sanctissima paternitas, dictam suam capellaniam commensalem, et generaliter ad omnia alia et singula facienda et exercenda que circa hujusmodi puram et liberam resignationem et eam tangentia necessaria fuerint seu etiam oportuna et que ipsemet constitutus faceret et facere posset et deberet, si presens et personaliter interesset, etiam si mandatum exhigant magis speciale ;

²⁰⁰⁷ Chaintrix (?). Dép. Marne, cant. Vertus.

²⁰⁰⁸ Ailles. Dép. Aisne, cant. Craonne, comm. Chermizy-Ailles.

promittens in verbo sacerdotis idem capellanus se ratum, gratum et firmum perpetuo habiturum quicquid circa premissa et ea tangentia per dictos suos procuratores et eorum quemlibet actum, dictum, gestum, resignatum ve fuerit seu etiam procuratum, promittens michi notario publico subscripto vice et nomine omnium quorum intererit recipienti et stipulanti et sub hypotheca et obligatione bonorum suorum dictos suos procuratores ab omni onere satisfaciendi relevare et idem presentes.

Acta fuerunt hec in castro Ville Castricheri [*sic*], Suessionensis diocesis, anno, indictione, mense, die et pontificatu predictis, presentibus ad hoc discretis viro Johanne Henrici de Nuillyaco²⁰⁰⁹ et Jaquemino dicto Folet clericis, Suessionensis et Laudunensis diocesis, testibus vocatis et specialiter rogatis.

Et ego, Guillelmus dictus Maulone, clericus Parisiensis apostolici et imperiali publicus auctoritate notarius et curie episcopalis juratus premissis omnibus et singulis una cum dictis testibus presens fui et ea occupatus per alium scribi feci et in hanc publicam formam redegi signoque meo solito et nomine reboravi, requisitus specialiter et rogatus sub anno, indictione, die, mense, loco et pontificatu predictis.

Acte n° 10

30 mai 1364. Bordeaux

***Procuracion ad promittendum et ad offerendum* de l'abbé de Saint-Sauveur de Blaye**

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2359. Original sur parchemin avec seing manuel. Dimensions : 300 mm (largeur) sur 610 mm (hauteur).

Gérard de Naude, abbé de Saint-Sauveur de Blaye, donne procuracion au prieur de Saint-Macaire Raymond Bernard de Roquerio, au vicaire de Saint-Rémy de Bordeaux Jean Boquier, à l'avocat à la Rote Raymond Stive, au portier du pape Dominique de Lucarel et au clerc du diocèse de Lescar Vital Consabrini, pour promettre et acquitter en son nom ses communs et menus services à la Chambre.

²⁰⁰⁹ Neuilly-Saint-Front, dioc. Soissons. Dép. Aisne, ch.-l. de cant.

In nomine Domini, amen. Pateat universis per hoc presens publicum instrumentum quod, cum nuper vacante apud sedem apostolicam monasterio Sancti Salvatoris de Blavia, ordinis sancti Benedicti, Burdegalensis dyocesis, per obitum, bone memorie, domini Helye quondam abbatis dicti monasterii, virtute reservationis per sanctissimum in Christo patrem et dominum nostrum dominum Urbanum, divina providentia, papam quintum de dicto monasterio facte, de venerabili patre domino Geraldo de Nauda, monacho dicti monasterii et priore de Tuylhaco²⁰¹⁰ ipsi monasterio Sancti Salvatoris, auctoritate apostolica, providerit ipsumque illi prefecerit in abbatem ; propter quam provisionem more aliorum prelatorum qui per sedem apostolicam vel ipsius auctoritate promovi noscuntur, idem dominus abbas Camere apostolice et Sacro Collegio reverendissimorum patrum dominorum sancte Romane ecclesie cardinalium certam pecunie summan, in registris thesaurarie dicti domini nostri pape pretaxatam, videlicet pro suo communi servitio necnon et eorum familiaribus et officialibus quinque servitia consueta de commissis eidem monasterio proventibus, de laudabili et antiqua consuetudine, liberaliter offerre et promittere necnon ad illam et illa effectualiter persolvendam se sub certis penis et sententiis idem dominus abbas obligare teneatur.

Pro quibus oblatione, promissione et obligatione faciendis, propter viarum discrimina et plura alia propedientia, idem dominus abbas apud sedem apostolicam accedere nequeat de presenti, est sciendum quod, in presentia mei notarii publici et testium subscriptorum ad hoc specialiter vocatorum et rogatorum, personaliter constitutus, dictus Geraldus, abbas dicti monasterii Sancti Salvatoris de Blavia, fecit, creavit, constituit et ordinavit suos veros et legitimos procuratores generales et nuntios speciales,

venerabilem et religiosum ac discretos viros, dominum Ramundum Bernardi de Roquerio priorem prioratus Sancti Macharii dicte dyocesis, Johannem Boquerii vicarium perpetuum ecclesie Sancti Remegii Burdegalensis, magistrum Ramundum Stivi advocatum sacri palatii apostolici, Dominicum de Lucarre hostiarium domini nostri Pape et Vitalem Consabrini clericum Lascurrensis diocesis et eorum quemlibet insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis sed quod unus eorum inceperit alter libere proseguere valeat et finire,

ad comparendum et se presentandum, dicti domini abbatis constituentis nomine et pro eo, **coram** reverendissimis in Christo patribus dominis **camerariis** domini nostri pape et Sacri Collegii predictorum ac servitoribus familiaribus et officialibus antedictis et quibuscumque aliis super hoc per prefatos dominum papam et Sacrum Collegium deputatis, et nomine dicti domini abbatis **ad offerendum** liberaliter et recognoscendum, confitendum

²⁰¹⁰ Teuillac, dioc. Bordeaux. Dép. Gironde, cant. Bourg.

sollemni stipulatione interposita **et promittendum** eisdem vice et nomine dicti domini nostri pape et Sacri Collegii predictorum **summam pecunie**, ad quam dictum monasterium ab antiquo in dictis regestris thesauraris domini nostri pape **pro dicto communi servitio** annotatur ac fuit et est taxatum necnon **et**, ultra illam summam, **quinque alia servitia** consueta familiaribus et officialibus dicti domini nostri pape et dominorum cardinalium predictorum que oblationis predicte vel obligationis infrascripte aut solutionis predictorum tempore juxta ratam ipsius venerint declaranda,

et pro premissis solvendis et reddendis terminos competentes obtinendum et eorum assignationi consentiendum et ad promittendum per sollempnem stipulationem et ad sancta Dei Evangelia in animam dicti domini abbatis constituentis jurandum quod idem dominus abbas predictam summam pecunie predictorum Camere et collegii communi servitio et quinque alia servitia familiarium et officialium supradicta, per ipsos procuratores vel eorum alterum pro dicto domino abbate, sic liberaliter oblata et promissa in terminis, super hoc per eos vel eorum alterum obtinendis et sibi assignandis eisdem Camere et collegio, familiaribus et officialibus sive ipsis dominis camerariis vel aliis recipientibus pro eisdem in Romana curia, ubicumque fuit, integraliter et sine diminutione qualibet assignabit,

et pro premissis inviolabiliter observandis et plenarie adimplendis, dictum dominum abbatem suosque successores dicti monasterii futuros abbates et ejusdem monasterii bona mobilia et immobilia presentia et futura obligandum et ad ipsos dominum abbatem ejusque successores et bona predicta ipsiusque monasterium,

suo et dictorum successorum nomine, jurisdictioni, cohercioni et compulsioni dictorum dominorum camerariorum et eorum cuilibet^a alte et basse supponendum et submittendum,

et ad petendum et audiendum, volendum et recipiendum quamcumque monitionem et quaslibet sententias excommunicationis, suspensionis et interdicti et omne preceptum quod vel quas dicti domini camerarii et eorum quilibet facere et ferre voluerint extunc contra dominum abbatem et ejus successores ac bona predictos pro solvendis summa et servitiis supradictis in ipsis terminis assignandis et eorum quolibet et pro premissis omnibus et singulis tenendis et inviolabiliter observandis et ad consentiendum monitionibus, sententiis et mandato supradictis,

necnon et ad promittendum dicti constituentis nomine et pro eo quod, si idem dominus abbas deficiat in solutione vel assignatione summe dicti communis servitii et aliorum quinque servitorum predictorum in terminis sibi assignandis aut eorum aliquo quod, non obstante dictarum summarum incursione, idem dominus abbas personaliter comparebit in

Romana curia coram dictis dominis camerariis vel eorum altero aut alio vel aliis super hoc potestatem habentibus absolutionis beneficium meruerit obtinere,

et ad vallandum et firmandum premissa et eorum singula inimictione penarum conditionum, factione pactorum et renunciatione omnium previligorum, beneficiorum appellationis et deffentionum quarumlibet juris canonici et civilis per que contra predicta vel aliquod predictorum unquam se posset deffendere vel tueri,

que dictis dominis camerariis necesserie fuerint vise ad majorem eorum firmitatem vel etiam opportune super quibus omnibus et singulis dictus dominus constituens dedit et concessit dictis suis procuratoribus et eorum cuilibet insolidum plenam et liberam potestatem et mandatum speciale et generaliter ad omnia alia et singula faciendum, dicendum, gerendum, et exercendum que in premissis et circa ea necessaria fuerunt seu etiam opportuna, etiam si mandato indigeant magis speciali et que idem constituens faceret et facere posset si presens personaliter interesset ;

promittens dictus constituens michi notario publico infrascripto presenti et ut publice persone stipulanti vice et nomine dictorum procuratorum et cujuslibet ipsorum ac omnium et singulorum quorum interest et interesse potest et poterit infuturum se ratum, gratum et firmum habere perpetuo et tenere totum et quicquid per dictos procuratores suos et eorum quemlibet ac cum eis et quolibet eorum oblatum, promissum, obligatum, submissum, receptum, renuntiatum, actum, factum et alias quomodolibet ordinatum fuerit in premissis et quolibet premissorum sub ipotheca et obligatione omnium et singulorum bonorum monasterii prelibati.

De quibus omnibus et singulis, dictus abbas requisivit sibi fieri publicum instrumentum sive publica instrumenta tot quot sibi necessaria fuerint vel opportuna per me notarium infrascriptum.

Acta fuerunt hec Burdegale in domo habitationis venerabilis domini Petri Baroti, canonici Burdegalensis, anno ab Incarnatione Domini millesimo CCC^o sexagesimo quarto, die penultima mensis maii, indictione secunda, pontificatus dicti nostri Pape anno secundo, presentibus ibidem venerabilibus et discretis viris dominis Petro de Villaresio, dicto Petro Baroti Majoris et Guillelmo de Rupe Sancti Severini Burdegalensis ecclesiarum canonicis, religiosus viro domino Arnaldo Anqua monacho monasterii Sancti Salvatoris de Blavia predicti et Petro Bracheti burgense Burdegalensis testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis.

Et me, Johanne Caneti, clerico Burdegalensis dyocesis, publico, auctoritate imperiali, notario qui dictorum procuratorum constitutioni et omnibus aliis et singulis supradictis, dum

in modum predictum fierent et agerentur una cum prenominatis testibus, instrumentum interfui presens, quod publicum instrumentum audivi, retinui et scripsi et in hanc formam publicam redegī illudque signo meo solito signavi requisitus in testimonium premissorum, approbando raturas superius factas in vacabilis et sillabis quibus dicuntur offerendum liberaliter vel eorum alterum et promissa in terminis ejusdem solvendas in ipsis terminis assignandis eorum non vitio sed errore. Datum et actum ut supra.

a) *ms. cumlibet*]

Acte n° 11

15 juillet 1365. Aubazine

Procuracion ad offerendum et ad promittendum de l'abbé d'Aubazine

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2416. Original sur parchemin avec seing manuel. Dimensions : 320 mm (longueur) sur 240 mm (hauteur).

Jean, abbé d'Aubazine, donne procuracion à l'archiprêtre de Brive-la-Gaillarde Gérard Guischart, au moine d'Aubazine Pierre Auriol et à Étienne del Poch de la paroisse de Beynat, pour promettre et verser ses communs et menus services à la Chambre.

In Dei nomine, amen. Noverint universi et singuli hoc presens instrumentum publicum inscripturum quod, die XV mensis julii, anno a Nativitate ejusdem Domini millesimo CCC^{mo} sexagesimo quinto, indictione III, pontificatus Sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri domini Urbani, Domini Dei gratia, pape V, anno III^{cio}, in mei infrascripti notarii et testium subscriptorum presentia, personaliter constitutus, reverendus in Christo pater dominus Johannes, Dei et apostolice sedis gratia, abbas monasterii Obazine, Cisterciensis ordinis, Lemovicensis diocesis, fecit, constituit, et etiam ordinavit suos veros et legitimos procuratores, actores factorum et nuntios speciales

providos et discretos viros, dominum Gerardum Guischarti archipresbiterum Brive, fratrem Petrum Auriol monachum dicti monasterii et Stephanum del Poch parrochie de Beynaco, absentes tanquam presentes, et quemlibet eorum insolidum ita quod non sit melior

conditio occupantis sed quod per unum ipsorum inceptum fuerit per alium seu alios prosecui^a mediari valeat et finiri,

ad offerendum, vice et nomine suo, et **promittendum** reverendissimis in Christo patribus dominis, permissione divina, Guillelmo tituli Sancte-Marie in Transtiberim presbitero cardinali Sacri Collegii reverendorum patrum dominorum sancte Romane ecclesie cardinalium et Arnaldo archiepiscopo Auxitano, domini nostri Pape camerariis vel successoribus eorum in dictis officiis, **commune servitium** domini nostri Pape et collegii reverendorum patrum dominorum sancte Romane ecclesie cardinalium necnon **et V servitia consueta** pro familiaribus et officialibus^b eorundem seu illas pro dictis servitiis pecunie quantitates de quibus cum ipsis dominis camerariis seu eorum altero poterunt ipsi procuratores seu alter ipsorum concordari solvendis, loco et terminis per ipsos preffigendis eisdem,

et ad obligandum dictis dominis camerariis vel eorum altero seu aliis quibuscumque recipientibus pro domino nostro papa et collegio dominorum cardinalium presbiterorum et successoribus suis monasterium predictum et bona ipsius mobilia et immobilia, presentia et futura, ubicumque consistat, et de reddendo infra tempus preffigendum ad Romam curiam et de non recedendo ab ea,

et ad representandum ipsum dominum abbatem coram eis infra tempus per eos statuendum nisi in prefixo seu prefixis sibi terminis satisfecerit de predictis,

et ad submittendum ipsum dominum abbatem, propter hoc, se et monasterium suum et successores suos et bona jurisdictioni et cohercioni ipsorum dominorum camerariorum et cujuslibet eorum,

et ad recipiendum in se et acceptandum omnem monitionem et omnes sententias suspensionis ab administratione spiritualium et temporalium et executione pontifficalium, si quas habet, monasterii supradicti et locorum sibi subjectorum et abbacie^c officii et sententias excommunicationis majoris ferende in eum et successores suos et in dictum monasterium interdicti per ipsos dominos camerarios et eorum quemlibet, si non adimpleverit supradicta vel in aliquo deffecerit predictorum,

et ad renunciandum omnibus privilegiis, indulgentiis et litteris apostolicis impetratis et impetrandis, concessis et concedendis quibuscumque prelati, beneficio fori et restitutioni in integrum, appellationis remedio, jure revocandi domum et omni juri, auxilio canonico^d et civili quibus contra premissa vel aliquis premissorum venire posset vel in aliquo se tueri,

et ad acceptandum omnes processus contra ipsum et dictum monasterium et successores suos faciendos per eos et eorum quemlibet et qui contra prelatos hujusmodi servitia promittentur et non solventur sunt fieri consueti,

et ad jurandum in animam suam se premissa omnia et singula alia per ipsos dominos camerarios et eorum quemlibet in hujusmodi negotio facienda, dicenda et ordinanda attendere et inviolabiliter observare et non contra facere vel venire ;

promisit quod prefatus dominus abbas michi, notario infrascripto, stipulans, vice et nomine quorum vel interest vel interesse poterit infuturum, se ratum, gratum et firmum habere quicquid in predictis fiet et singulis predictorum per dictos procuratores suos vel eorum alterum, sub ypotheca et obligatione omnium bonorum suorum et sui monasterii memorati, nec contra predicta vel de predictis, per se vel per alium ejus nomine, contra facere vel venire quomodolibet in futurum. De quibus omnibus et singulis supradictis, idem dominus abbas requisivit, per me notarium infrascriptum, sibi fieri publicum instrumentum, quod eidem concessi ego notarius infrascriptus.

Acta enim fuerunt hec in dicto monasterio Obazine, die, anno, indictione et pontificatu predictis, testibus presentibus Gerardo Martini parrochie de Cornilio²⁰¹¹ et Johanne de Charos parrochie de Beynaco, ejusdem Lemovicensis diocesis, ad premissa vacatis et rogatis.

Et me, Bernardo de Coyraco, clerico de Colongiis²⁰¹² dicte Lemovicensis diocesis, imperiali auctoritate, notario publico qui premissis omnibus, dum per dictum dominum abbatem agebantur, die, anno, loco, indictione et pontificatu predictis, una cum testibus superius nominatis, presens fui eaque vidi, audivi, recepi et in hanc formam publicam redegi signoque meo quo utor sancta imperiali auctoritate signavi per dictam dominum abbatem constituentem, requisitus in fide et testimonium premissorum.

a) *ms.* procequi] b) *ms.* corfficialibus *ou* coofficialibus] c) *ms.* abbatias] d) *ms.* canonici]

²⁰¹¹ Cornil, dioc. Limoges. Dép. Corrèze, cant. Tulle-sud.

²⁰¹² Coulonges. Dép. Vienne, cant. La Trimouille.

Acte n° 12

11 juin 1370

Procuration *ad offerendum* et *ad promittendum* de l'abbé de Notre-Dame de Grestain

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2600. Original sur parchemin. Dimensions : 550 mm (longueur) sur 335 mm (hauteur).

Jean, abbé de Notre-Dame de Grestain, donne procuration aux procureurs en curie Robert d'Acquigny, Pierre [Robert] d'Ailles, Robert Bruman, Robert de la Fontaine, Thomas Legrand, Thomas le Pourri, Jean Thorel et Jean le Tabletier, pour promettre et acquitter en son nom ses communs et menus services à la Chambre.

Universis presentes litteras inspecturis, frater Johannes abbas humilis Dei et apostolice sedis gratia monasterii Beate Marie de Grestanno, ordinis sancti Benedicti, Lexoviensis diocesis, eternam in Christo salutem et presentibus dare fidem. Noverit universitas vestra, quod nos tenore presentium facimus, constituimus et ordinamus procuratores nostros et certos indubitatos ac speciales nuntios,

nobis in Christo carissimos, venerabiles et discretos viros, magistros Robertum de Acquigniaco, Petrum de Aquilla, Robertum Brumani, Robertum de Fonte²⁰¹³, Thomam Magni, Thomam le Pourry, Johannem Thorelli, Johannem le Tabletier procuratores in Romana curia, absentes tanquam presentes et quemlibet eorum insolidum ita tamen quod non sit melior conditio occupantis sed quod unus eorum inceperit alter perficere possit,

ad offerendum vice et nomine nostro **et promittendum** reverendis in Christo patribus dominis camerariis et collegio reverendorum patrum dominorum sancte Romane ecclesie cardinalium **commune servitium** domini nostri pape et collegii eorumdem dominorum cardinalium necnon **et quinque servitia** consueta pro familiaribus et officialibus eorumdem seu illas pro dictis servitiis pecunie quantitates de quibus cum ipsis dominis camerariis vel altero ipsorum poterunt concordare solvendis loco et tempore per ipsos dominos camerarios prefigendis,

et ad obligandum dictis dominis camerariis vel eorum alteri seu aliis quibuscumque recipientibus pro domino nostro papa et collegio dominorum cardinalium predictorum et

²⁰¹³ La Fontaine-du-Thuit, dioc. Rouen. Dép. Eure, cant. Les Andelys.

successoribus suis predicti monasterii de Grestanno bona omnia mobilia et immobilia, presentia et futura, ubicumque consistant, et de veniendo ad curiam Romanam infra tempus prefigendum nobis abbati prefato et de non recedendo ab ea,

necnon ad representandum nos coram eis infra tempus per eos statuendum, nisi in prefixis nobis terminis satisfecerimus de predictis,

et ad submittendum propter hoc nos, dictum monasterium et successores nostros et bona dicti monasterii jurisdictioni et cohercioni ipsorum dominorum camerariorum et cujuslibet ipsorum,

et ad recipiendum et acceptandum omnem monitionem omnesque sententias suspensionis et ab administratione spiritualium et temporalium ipsius monasterii et sententie excommunicationis majoris ferende in nos et successores nostros et in ecclesiam dicti monasterii interdicta per ipsos dominos camerarios et eorum quemlibet, si non adimpleverimus supradicta, vel in aliquo defecerimus predictorum,

et ad renuntiandum omnibus privilegiis, indulgentiis et litteris apostolicis impetratis vel impetrandis, concessis et concedendis quibuscumque prelati, beneficio fori et restitutionis in integrum, appellationis remedio, omni juri, auxilio canonico et civili quo contra premissa venire possemus vel in aliquo nos tueri,

et ad acceptandum omnem processum contra nos et successores nostros faciendum per eos et eorum quemlibet qui contra prelatos hujusmodi servitia promittentibus est fieri consuetus,

et ad jurandum in animam nostram nos premissa omnia et singula attendere et inviolabiliter observare et non contrafacere vel venire ;

promittentes expresse nos ratum, gratum et firmum habere quicquid in predictis fiet et singulis premissorum per dictos procuratores nostros et quemlibet eorundem sub hypotheca et obligatione omnium bonorum dicti monasterii nec contra predicta vel aliquid de predictis per nos vel alium seu alios contrafacere vel venire quemlibet infuturum.

In cujus rei testimonium presentes litteras fieri fecimus ac sigelli nostri appensione muniri.

Actum et datum die undecima mensis junii, anno Domini millesimo CCC^{mo} septuagesimo.

Acte n° 13

15 juin 1371. Figeac

Procuration *ad visitandum* de l'abbé de Figeac

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2645. Original sur parchemin avec simple queue.
Dimensions : 280 mm (longueur) sur 111 / 122 mm (hauteur).

Gérald, abbé de Figeac, donne procuration au prieur de Cantenac Pierre de Maorlhone, au prieur de Lacassagnole Jacques de Saint-Médard et au cellérier de Figeac Pierre Bernard de Castelpers, pour accomplir en son nom sa visite aux tombeaux des Apôtres.

Noverint universi et singuli quod nos, Geraldus, Dei et sancte sedis apostolicae gratia, abbas monasterii Figiaci, Cluniacensis ordinis, diocesis Caturcensis, facimus, constituimus, creamus, ordinamus^a procuratores nostros speciales et generales,

videlicet venerabiles et religiosos viros, dominum Petrum de Maorlhone priorem de Cantenaco, dompnum Jacobum de Sancto Medardo priorem prioratus nostri de La Cassanhola et dompnum Petrum Bernardi de Castro Percio²⁰¹⁴ cellarium dicti monasterii Figiaci et eorum quemlibet insolidum, ita quod non sit melior conditio occupantis tamen quodam unus ipsorum inceperit alter prossequi valeat et finire,

scilicet **ad visitandum** pro nobis et nostro nomine **sacrosancta limina apostolorum Petri et Pauli**,

dantes dictis procuratoribus nostris et eorum cuilibet insolidum plenam et liberam potestatem et mandatum specialem premissa faciendi et omnia alia universa et singula que in premissis et circa premissa necessaria fuerint seu etiam opportuna, etiam si exhigant mandatum speciale, ut que nos faceremus et facere possemus si personaliter presentes essemus ;

promittentes nos ratum, gratum et firmum perpetuo habituros quicquid per dictos procuratores nostros seu eorum alterum visitatum, actum, gestum in premissis fuerit seu alias procuratum, relevantes dictos procuratores nostros et eorum quemlibet ab omni honore satisfaciendi sub obligatione bonorum nostrorum et dicti monasterii et renuntiantes juribus et cunctibus.

²⁰¹⁴ Castelpers, dioc. Rodez. Dép. Aveyron, cant. Naucelle, comm. Saint-Just-sur-Viaur.

In quorum fidem et testimonium, nostrum sigillum presente duximus apponendum.

Actum et datum in dicto nostro monasterio Figiaci, die XV mensis junii, anno Domini
M° CCC° LX° XI°.

Au dos :

Visitavit, die XXVIII mensis junii anni LXXI, pro uno anno, per dompnum Jacobum in
procuratorio nominatum, et solvit unum francum quem habuit magister P.

a) *ms. ordunamus]*

Acte n° 14

20 décembre 1372

Procuracion *ad promittendum* de l'abbé d'Orbais-l'Abbaye

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2707. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 292 mm (longueur) sur 272 mm (hauteur).

*Robert de Rivello, abbé d'Orbais-l'Abbaye, donne procuracion au procureur en curie
Nicolas Alardin et au curé de l'église de La Chapelle-sous-Orbais Gérard Bradou de
Fromentières, pour promettre à la Chambre apostlique ses communs et menus services.*

In nomine Domini, amen. Per hoc presens instrumentum, cunctis pateat evidenter quod,
anno ab Incarnatione ejusdem Domini millesimo trecentesimo septuagesimo secundo, die
vero vicesima, mensis decembris, indictione decima et pontificatus Sanctissimi in Christo
Patris ac Domini, domini Gregorii, divina Providentia, Pape undecimi, anno secundo. In
presentia mei publici notarii et testium infrascriptorum ad hoc vocatorum et rogatorum,
personaliter constitutus venerabilis et religiosus vir dominus frater Robertus de Rivello, Dei et
apostolice sedis gratia, electus confirmatus monasterii Sancti Petri de Orbato, ordinis [sancti]
Benedicti, Suessionensis diocesis, suos fecit, constituit et creavit ac etiam ordinavit
procuratores suos actores, factores, negotiatorum gestores et nuntios speciales,

videlicet magistrum Nicolaum Alardini in Romana curia procuratorem et dominum Girardum Bradou de Formentaris²⁰¹⁵, curatum parochiale ecclesie de Capella juxta Orbatum, Cathalaunensis diocesis, et quemlibet eorum insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis sed quod unus eorum inceperit alter prosequi valeat et finire, absentem et presentem,

ad promittendum de mera et pura liberalitate, reverendissimis in Christo patribus dominis domini nostri pape prefati et dicti collegii et reverendissimorum patrum sacrosancte Romane ecclesie cardinalium camerariis, nomine dicti domini nostri pape et collegii supradicti, **pro commune servitio** domini nostri pape et dicti collegii et familiarum suorum servitio consueto, illam pecunie summam, in qua cum dictis dominis camerariis vel eorum altero aut uno^a eorum locumtenenti concordēs extiterint in loco seu horis et termino seu terminis inter prefatos dominos camerarios seu eorum locumtenentem placuerit et ipsis videbitur expedire, ita quod idem domini camerarii seu locumtenens eorundem, per se vel per alios, possunt in ipsum electum condemnationis, excommunicationis, suspensionis ac in ipsum monasterium interdicti sententias quaslibet, prout eis placuerit, proferre tam spirituales quam corporales seu temporales, in quacumque die et hora voluerint, si pecuniam per procuratores predictos seu eorum alterum, nomine suo et predicti monasterii sui, obdictam summam promissam non solverint in loco seu locis, termino seu terminis sibi assignandis,

et ad submittendum ipsum electum jurisdictioni eorundem duorum camerariorum seu locumtenentis eorundem,

et ad promittendum expresse, obligandum et submittendum monasterium suum prefatum et successores suos et bona eorum quelibet, presentia et futura, jura, fructus, redditus, obventiones et proventus ecclesiasticos et mundanos pro predictorum observatione, prout et qualiter dominis placuerit supradictis,

et adjurandum in animam suam supradictam pecuniam concordandam, soluturum in loco seu locis, termino seu terminis supradictis per prefatos dominos camerarios seu eorum vice gerentes aut eorum aliquem ordinandis et ea omnia et singula se observari et adimpleri plenarie que per dictos suos procuratores seu eorum alterum^b in hac parte acta fuerint sine gesta,

et ad pristanum etiam in animam suam quodlibet aliud juramentum quod fuerit oportunum, nomine domini electi supradicti,

²⁰¹⁵ Il faut sans doute lire *Fromentaris* : Fromentières, dioc. Châlons. Dép. Marne, cant. Montmirail.

et ad renuntiandum in hac omnibus privilegiis, indulgentiis et litteris apostolicis concessis et concedendis sibi et dicto monasterio, et beneficio fori, omni tempore feriato, indutiis quadrimestribus^c et quinquennialibus^d omnique juri et auxilio omnino^e, renunciatis et specialiter iudicatis generalem renuntiationem non vallere,

et generaliter ad omnia alia et singula supradicta faciendum, gerendum, procurandum, promittendum, submitendum, obligandum et exercendum que in premissis et circa premissa necessaria fuerint seu etiam oportuna et dicti domini voluerint supradicti et eis vel eorum alteri videbitur expedire ;

promittens ratum et gratum perpetuo habere quicquid per predictos suos procuratores seu eorum aliquem, actum, procuratum sive gestum fuerit in premissis omnibus seu premissorum aliquo ipsosque relevare ab omni dampno et interesse sub voto sue religionis et suorum quorumque bonorum suicumque monasterii supradicti universorum et quod ad hoc se submittendo iurisdictioni et coertioni Camere apostolice omniumque iudicum quorumcumque de quibus omnibus et singulis supradictis. Idem electus petiit a me notario publico infrascripto sibi fieri de premissis publicum instrumentum.

Acta fuerunt hec in aula domus Huntebise circa horam nonam, sub anno, die, mense, indictione et pontificatu premissis, presentibus discretis viris domino Peregrino curato parochiale ecclesie de Chatenayo, Lingonensis diocesis, Theobaldo Calleti de Bienures, Cathalaunensis diocesis, testibus ad premissa vocatis pariter et rogatis.

Et ego, Nicolaus de Curia, Parisiensis diocesis, publicus notarius, auctoritate imperiali, notarius, dum hec fierent, premissis omnibus et singulis presens interfui una cum^f prenomminatis testibus eaque singula manu propria scripsi et publicavi signoque meo signavi in testimonium veritatis rogatus, illam dictionem electus aprobando.

En bas à gauche : N. de Curia. Au dos : obligavit se Girardus.

a) *ms. unus*] b) *ms. altero*] c) *ms. quadrimestribus*] d) *ms. quinquennialibus*] e) *ms. omnino*]
 f) *ms. con*]

Acte n° 15

8 mai 1374. Vic-sur-Seille

Procuration *ad impetrandum, ad concordandum et ad solvendum* de l'abbé de Saint-Nabor à Saint-Avold

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2839. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 330 mm (longueur) sur 300 mm (hauteur).

Contemannus de Sareponte, élu de l'abbaye de Saint-Nabor de Saint-Avold, donne procuration au procureur en curie Jean de Gudensperg et au clerc du diocèse de Metz Folmarus Contemanni de Sareponte, pour obtenir des lettres apostoliques sur sa nouvelle promotion, s'accorder avec la Chambre du montant de ses communs services et acquitter la taxe en son nom.

In Dei nomine, amen. Per hoc presens publicum instrumentum cunctis pateat evidenter quod, anno ab Incarnatione dominice millesimo trecentesimo septuagesimo quarto, indictione duodecima, mensis maii die octava, circa horam vesperatam ipsius diei, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Gregorii divina providentia pape undecim anno quarto, in villa de Vico Metensis diocesis directe in domum habitationis venerabilis viri domini Johannis vicarii in spiritualibus generalis reverendi in Christo patris et domini domini Theoderici Dei gratia Metensis episcopi, in mei notarii publici infrascripti et testium infrascriptorum ad hoc vocatorum specialiter et rogatorum presentia, personaliter constitutus, venerabilis pater et dominus Contemannus de Sareponte²⁰¹⁶ electus monasterii Sancti Naborii, ordinis sancti Benedicti, Metensis diocesis, suos fecit, constituit et ordinavit ac creavit actores, factores, negotiorum gestores et procuratores veros et legitimos ac nuntios speciales,

discretos viros magistrum Johannem de Gudensperg in Romanam curiam procuratorem et Folmarum Contemanni de Sareponte clericum Metensis diocesis, absentes tamquam presentes, et quemlibet eorum insolidum ita quod non sit melior conditio occupantis sed quod unus ipsorum inceperit alius prosequi valeat et finire,

ad impetrandas litteras apostolicas sibi super provisione dicti monasterii facienda et alias tam simplices quam legendas et ad concordandum nomine ipsius electi et pro ipso cum

²⁰¹⁶ Sarrebruck.

reverendissimis in Christo patribus dominis camerario domini nostri pape pro fructibus dicte Camere apostolice debitis et Guillelmo tituli Sancti Stephani de Celiomonte sancte Romane ecclesie cardinali **de et super communi servitio** a prelatibus ecclesiarum in novitate sua ipsi domino nostro pape et Sacro Collegio solvi et tradi consueto, seu cum eorum vicesgerentibus in hac parte, **et illas pecuniarum summas** de quibus concordaverint ut prefertur loco et tempore sibi ad hoc statutis **solvendum**, tradendum et integraliter pagandum,

dictum dominum electum, successores suos ac monasterium antedictum ipsiusque domini electi, successorum suorum et dicti monasterii bona mobilia et immobilia presentia et futura in quibuscumque rebus consistant obligandum seque et successores suos ac dictum monasterium et ipsorum bona pro complemento omnium premissorum,

et ad observandum omnia que concordata fuerint seu conventa in premissis seu ipsorum aliquo,

submittendum et subponendum jurisdictioni et cohercioni dictorum reverendissorum patrum ac curie Camere apostolice,

sententiam seu sententias quascumque etiam suspensionis, excommunicationis et interdicti in se nomine quo supra ferendas et promulgandas summendum et recipiendum dilationesque petendum ac de novo submittendum,

et generaliter omnia alia et singula faciendum, procurandum, promittendum et conveniendum que in talibus fieri sunt consueta,

et ad renuntiandum in hiis et eorum quolibet, omnibus et singulis privilegiis, indulgentiis et litteris apostolicis concessis vel concedendis, beneficio fori et restitutionis in integrum, omni appellationis et procurationis remedio ac omni juri canonico et civili per que contra predicta posset se quolibet deffendere vel tueri,

alium seu alios procuratores loco sui substituendum qui eandem et consimilem habeant potestatem in premissis et eorum quolibet,

et renovandum, quotiens et quando eis vel eorum alteri videbitur expedire et onus hujusmodi procurationis in se reassumendum, presenti procuratio nichilominus in suo robore duraturo ;

promittens idem dominus electus in manu mei notarii stipulantis solemniter et recipientis vice nomine et ad opus omnium quorum interest vel intererit infuturum fide super hoc ab eo prestita corporali, sub hypotheca et obligatione omnium bonorum suorum, successorum suorum et dicti monasterii sui, mobilium et immobilium, presentium et futurorum, suo successorumque suorum et dicti monasterii sui nominibus, ratum, gratum et firmum perpetuo habiturum quicquid per dictos procuratores suos vel eorum alterum, actum,

dictum, factum, promissum vel conventum fuerit in premissis vel aliquo eorumdem, et relevans eos et eorum quemlibet ab omni onere satisfaciendi iudicioque sisti et iudicatum solvi cum omnibus clausis oportunitis.

Acta fuerunt hec anno, indictione, mense, die, hora, loco et pontificatu predictis, presentibus ibidem venerabili et honesto viro magistro Conrado officiali curie Metensis apud Vicum residenti, Johanne Renaldini auctoritate imperiali et curie Metensis notario et Symone de Remerevilla²⁰¹⁷ clerico apud Vicum predictum commoranti testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis.

Et ego, Martinus Messemini de Moncellis²⁰¹⁸, clericus, publicus auctoritate imperiali curialique Metensis et Tullensis notarius, premissis omnibus et singulis, dum sic fierent et agerentur, una cum prenomminatis testibus presens fui eaque sic fieri vidi et audivi premissa alias occupatus per alium scribi feci et in hanc publicam formam redegi meoque solito signo signavi requisitus super hoc.

Acte n° 16

18 août 1374. Beaune

Procuracion ad concordandum, impetrandum et contradicendum de l'abbé de Maizières

Archives Vaticanes, *Instrumenta miscellanea*, n° 2855. Original sur parchemin avec seing manuel.
Dimensions : 320 mm (largeur) sur 330 mm (hauteur).

Eudes de Beaune, abbé de Maizières, donne procuracion au prieur de Maizières Étienne de Beaune, au curé de Virey Jean Jolain, aux familiers et clerics de Roger [de Curtraco] procureur général de l'ordre cistercien, Godefridus [de Gardape] et Gérard [de Buxières], ainsi qu'aux procureurs en curie Albert de Milan, Nicolas Anqueton et Doyn de Reims, pour s'accorder et composer avec la Chambre apostolique sur ses communs et menus services.

²⁰¹⁷ Réméréville. Dép. Meurthe-et-Moselle, cant. Saint-Nicolas-de-Port.

²⁰¹⁸ Moncel-sur-Vair. Dép. Vosges, cant. Coussey.

In nomine Domini. Amen. Noverit tam presentum etas quam futororum posteritas quod, anno a Nativitate ejusdem millesimo trecentesimo septuagesimo quarto, indictione XII^a die vero decimaoctava mensis augusti pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Gregorii divina providentia pape undecimi anno quarto, in mei notarii publici testiumque infrascriptorum presentia, personaliter constitutus reverendus in Christo pater dominus frater Odo de Belna, abbas monasterii seu abbacie Maceriarum, ordinis Cisterciensis, Cabilonensis diocesis, fecit, constituit suos veros et legitimos procuratores, actores, factores et suorum hujusmodi negotiorum gestores ac certos nuntios speciales,

venerabiles et discretos presentes dominos et magistros fratrem Stephanum de Belna dicti monasterii Maceriarum priorem, Johannem Jolani curatum de Vireyo, Cabilonensis diocesis, Godefridum et Girardum fratris Rogerii totius ordinis Cisterciensis predicte in Romana curia generalis procuratoris familiares seu clericos, Albertum de Mediolano, Nicolaum Anqueton et Doynum de Remis in Romana curia procuratores, absentes tanquam presentes et eorum quemlibet insolidum ita quod generalitas specialitati non derogat nec econtra et quod per unum eorumdem inceptum fuerit per alium vel alios prosequi valeat et finiri,

videlicet **ad concordandum et componendum** ipsius domini Odonis abbatis constituentis nomine et pro ipso **cum Camera apostolica** seu dominis reverendis thesaurio, clericis et personis aliis ad hoc deputatis Camere apostolice prelibate **pro suo communi servitio et aliis** domino nostro papae suisque dominis cardinalibus, prothonotariis, clericis quoque ac personis aliis collegii sacrosancte sedis apostolice simul vel seperatim aut alio quovis modo debito seu debitis vel debendis terminis seu assignationibus per ipsius Camere apostolice dominos memoratos aut aliquem eorumdem sibi super hoc more solito assignatis seu prefixis aut assignandis vel prefigendis et pro premissis omnibusque aliis et singulis in talibus fieri consuetis, predicto nomine sic ut prefertur, persolvendis et satisfaciendis tenendisque et perpetuo inviolabiliter observandis,

quosupra nomine obligandum et submittendum eundem dominum Odonem abbatem et omnia bona mobilia et immobilia presentia et futura ubicumque existentia monasterii sui prenarrati viribus et compulsionibus curie, Camere apostolice supradicte, domini camerarii domini nostri pape, auditoris, viceauditoris et locumtenentis ejusdem vel etiam eorumdem specialiter et expresse prout et quemadmodum in talibus est fieri consuetum,

et insuper nomine memorato ad recognoscendum etiam ex ejus vel eorum certa scientia et confitendum hujusmodi commune servitium seu debitum apostolicum semel et pluries totiens quotiens fuerit oportunum et supra hoc fuerint aut fuerint requisitus vel requisiti seu

citatus vel citati coram dictis dominis camerario domini nostri pape ejusque auditore, viceauditore et ejusdem vel eorumdem locumtenenti nomine Camere apostolice sepe dicte etiam diebus feriatis et nonferiatis,

ac etiam in se et quemlibet eorumdem suscipiendum eodem nomine omnia mandata, inhibitiones, interdictos, excommunicationes, aggravationes et reacgravationes penasque et omnes alias censuras ecclesiasticas tam apostolicas quam alias, quam et quas ob hujusmodi communis servitii seu debiti apostolici suprascripti retardationem seu defectum idem dominus camerarius ejusque auditor, viceauditor et locumtenens eorumdem prelibati aut alii super hoc deputati seu deputandi voluerint vel voluerit verbo vel in scriptis per se vel alium seu alios proferre aut alias quolibet promulgare ;

item etiam ulterius pro et nomine suprascripti **ad impetrandum et contradicendum** in Romana curia et extra, thesauraria, Audientia contradictarum litterarum, Cancellaria, bulla et registris domini nostri pape ac alibi ubi quotiens et quando opus vel expediens fuerit quascumque litteras, supplicationes, minutas tam simplices quam legendas, gratiam seu justitiam continentes necnon de loco et iudiciis conveniendis suspectas recusandum et alias dandum, petendum, eligendum et recipiendum cautiones, etiam dandum et recipiendum dilationes, gratias, prorogationes, terminos, libertates et indulgentias, nomine sepe dicto de et super suo hujusmodi communi servitio seu alio debito apostolico monasterii et aliorum onerum ac debitorum tam apostolicorum quam aliorum suorum predictorum, predictis dominis petendum, supplicandum, explicandum, prosequendum, recipiendum et obtinendum, unum et plures procuratores loco sui substituendum qui similem in premissis omnibus et singulis habeat seu habeant potestatem ac eum vel eos revocandum et resumandum in se [onus] omnis procuracionis hujusmodi quotiens eisdem procuratoribus suis vel eorum alteri videbitur expedire,

et generaliter omnia alia et singula faciendum, dicendum, procurandum, gerendum, et exercendum que in premissis et circa premissa qualibet fuerint necessaria seu etiam oportuna et que ipsemet dominus Odo abbas faceret et facere posset, si in illis presentialiter interesset, etiam si mandatum exigant speciale seu si majora essent quam in presenti instrumento continerentur ;

promittens idem dominus constituens michi notario publico infrascripto legitime stipulanti et recipienti pro omnibus et singulis quorum interest vel intererit se ratum, gratum et firmum perpetuo habiturum totum et quicquid per dictos procuratores suos vel eorum alterum aut substituendum vel substituendos ab ipsis seu eorum altero in premissis compositum, concordatum, obligatum, persolutum aliasque dictum, actum, gestum vel factum fuerit seu

alias quolibet procuratum ipsosque relevans et relevare volens ab omni onere satisfaciendi ac iudicio sisti et iudicatum solvi cum suis clericis universis sub hypotheca specialique et expressa obligatione omnium bonorum suorum mobilium presentium et futurorum ubicumque de poterunt quolibet reperiri sui que monasterii materialium supradictarum.

Acta fuerunt hec apud Belnam, Eduensis diocesis, in domo habitationis abbatis ac monasterii sepedicti, anno, indictione, die, mense et pontificatu prescriptorum, presentibus honorabilibus et discretis viris fratre Clarambaudo monacho et bursario monasterii prenarrati, Johanne Fabri de Dymigneyo²⁰¹⁹ et Durando Bonerii de Peligneyo²⁰²⁰ clericis Cabilonensis et Eduensis diocesis, testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis.

Et ego, Robertus Armote de Avalone²⁰²¹, clericus Eduensis diocesis, publicus apostolica et imperiali auctoritate notarius, constitutioni et ordinationi procurationis huiusmodi, relevamento, ratihabitioni omnibusque aliis et singulis supradictis, dum sic per eundem dominum Odonem abbatem fierent et agerentur, una cum prenominationis testibus presentialiter interfui ideoque predicta scripsi, publicavi et in hanc publicam formam redegi signoque meo solito requisitus et per ipsum dominum abbatem specialiter rogatus signavi in robur et testimonium veritatis premissorum.

²⁰¹⁹ Demigny. Dép. Saône-et-Loire, cant. Chagny.

²⁰²⁰ Puligny. Dép. Côte-d'Or, cant. Nolay.

²⁰²¹ Avallon. Dép. Yonne, ch.-l. d'arr.

INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

- ABAUDI*, voir *GUILLELMUS ABAUDI*.
ABBATIA, voir *JOHANNES DE ABBATIA*.
ABBATIS, voir *GUILLELMUS ABBATIS*,
ROBERTUS ABBATIS.
Abbaye [Deux-Sèvres, cant. Secondigny,
comm. Allonne] : prieuré, 519, 778.
Abbaye-aux-Bois (L') [Oise, cant. Guis-
card, comm. Ognolles] : abbaye, 433,
972, 1065.
Abergement (L') [Ain, cant. Châtillon-les-
Dombes], 1001.
Abondance [Haute-Savoie, ch.-l. de cant.] :
abbaye Notre-Dame, 641, 675, 709,
1020.
Acerno [Italie] : diocèse, 398 ; évêché,
513, 823, 896.
Acquigny [Eure, cant. Louviers], 1028.
ACRA, voir *AUDOYNUS DE ACRA*.
ADAM, voir *HUGO ADAM*.
ADAM CHANTEPRIME, conseiller du roi de
France, 82.
ADAM DE KUBEY, procureur, 108.
ADAM DE ROSTANGNI, procureur, 510, 856.
ADELLI, voir *GUILLELMUS ADELLI*.
ADÉMAR AMEIL, procureur, 73, 1086.
ADÉMAR ROBERT, auditeur de la Rote, 66,
117.
ADEMARI, voir *JOHANNES ADEMARI*.
ADEMARI, voir *GUIDO ADEMARI*,
GUILLELMUS ADEMARI, *HUGO ADEMARI*.
ADEMARUS DE AGRIFOLIO, procureur, 314,
510, 876, 879.
ADEMARUS DE CRESELONE, procureur, 510,
844.
ADEMARUS ROBERTI, chanoine de Furnes,
443, 918, 1054.
ADEMARUS DE VAYRACO, procureur, 510,
836.
ADEMARUS DE VEYRACO, prieur de Vatan,
82.
ADULPHUS DE ANGHERIN, procureur, 510,
881.
AFFENBUHEL, voir *PETRUS DICTUS AFFEN-
BUHEL*.
Agaune, voir Saint-Maurice-en-Valais :
abbaye d'Agaune.
Agde [Hérault, ch.-l. de cant.] : diocèse,
236, 263, 266, 320, 341, 474, 801, 817,
1020 ; église cathédrale, 186, 559-560,
788, 812, 948, 983 ; évêché, 337, 341,
594, 611, 632, 654, 696, 823, 1012,
1039.
Agen [Lot-et-Garonne, ch.-l.], 899 ;
archidiaconé, 852 ; collectorie, 293, 379,
520, 823, 899 ; collégiale Saint-Caprais,
366, 373, 682, 875, 1026 ; diocèse, 266,
335, 373, 383, 733 ; église cathédrale,
337, 645, 838, 870 ; évêché, 379, 383,
400, 520, 536, 604, 642, 678, 701, 823,
900, 973, 1043.
Ager [Espagne, Catalogne] : abbaye, 542,
709, 919.
Agert [Ariège, cant. Castillon, comm.
Balaguères] : église, 1053.
AGRIFOLIO, voir *ADEMARUS DE AGRIFOLIO*.
Ahun [Creuse, cant. Ahun, comm.
Moûtiers-d'Ahun] : abbaye, 372, 536,
709, 914.
AIGREFEUILLE, voir *GUILLAUME D'AIGRE-
FEUILLE L'ANCIEN*, *GUILLAUME D'AI-
GREFEUILLE LE JEUNE*.
Aiguebelle [Drôme, cant. Grignan] :
abbaye, 1031.
Aigueperse [Puy-de-Dôme, ch.-l. de
cant.] : collégiale, 1009.
Ailles [Aisne, cant. Craonne, comm.
Chermizy-Ailles], 1013.
Ailly [Eure, cant. Gaillon], 1020.
AIMERIC, évêque de Paris, 134.
AIMERIC D'HUGUES, évêque de Lodève,
341.
Ainay, voir Lyon : abbaye Saint-Martin
d'Ainay.
Aincourt [Val d'Oise, cant. Magny-en-
Vexin] : église, 1042.
Aire [Landes, ch.-l. de cant.] : diocèse,
266, 431, 778, 951 ; évêché, 530, 541,
575, 823, 909.

- Aire [Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Pierre, 142, 599, 632, 731, 753, 891, 1051 ; léproserie (chapelle Saint-Nicolas), 891.
- AIRESSYO, voir *JACOBUS FRANCESCO DE AIRESSYO*.
- Airvault [Deux-Sèvres, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 201, 565, 603, 683, 709.
- Aix [Bouches-du-Rhône, ch.-l. d'arr.] : archévêché, 386, 397, 580, 585, 620, 676, 824, 987 ; archévêché, 957 ; collectorie, 994 ; diocèse, 266, 386 ; église cathédrale, 1015 ; province, 238, 266, 404, 408.
- Aix (cardinal d'), voir *PIERRE ITIER*.
- Aix-la-Chapelle [Allemagne] : collégiale Notre-Dame, 1059.
- ALAMANDI, voir *BERTHOLUS ALAMANDI, JOHANNES ALAMANDI, PONTIUS ALAMANDI, RAYMUNDUS ALAMANDI*.
- ALANCIO, voir *BONIFACIUS DE ALANCIO*.
- ALANUS CROLAT, procureur, 191, 510, 782.
- ALANUS DE NOMAYO, procureur, 510, 771.
- ALANUS SEGUINI, procureur, 511, 869.
- Alatri [Italie] : évêché, 604, 824.
- Alba [Italie] : évêché, 539, 824.
- ALBACIA, voir *PETRUS DE ALBACIA*.
- Albano [Italie] : évêché, 1026.
- ALBAPETRA, voir *THEOBALDUS DE ALBAPETRA*.
- Albas [Lot, cant. Luzech], 139, 1097.
- ALBE, voir *JACOBUS ALBE*.
- ALBERGAMENTIS, voir *PETRUS DE ALBERGAMENTIS*.
- ALBERI, voir *JACOBUS ALBERI*.
- ALBERT DE MILAN, voir *ALBERTUS DE MEDIOLANO*.
- ALBERTI, voir *BERTRANDUS ALBERTI, FERRICUS ALBERTI, GAUFRIDUS ALBERTI*.
- ALBERTI (société des), 797, 823, 839.
- ALBERTI ANTICHI, voir *ALBERTIANTIQUI*.
- ALBERTI ANTIQUI (société des), 304, 636, 701-702, 723, 740, 759, 787, 789, 802, 811, 817, 822, 840, 842, 852, 857, 860, 864, 878-879, 886, 1043.
- ALBERTI NOVI (société des), 540, 594, 735, 777.
- ALBERTINUS ANDREE, procureur, 411, 511, 656, 727.
- ALBERTIS ANTIQUIS, voir *NICOLAUS JACOBI DE ALBERTIS ANTIQUIS*.
- ALBERTUS FULCAUDI, chanoine de Bourges, 993, 995, 1060.
- ALBERTUS DE MEDIOLANO, procureur, 129, 1120.
- ALBERTUS DE SANCTO CHRISTOFORO, procureur, 397, 511, 615, 744.
- ALBERTUS DE TINERIO, procureur, 511, 763, 766.
- ALBESPINO, voir *JOHANNES DE ALBESPINO*.
- ALBI, voir *NICOLAUS ALBI*.
- Albi [Tarn, ch.-l.] : abbaye Saint-Salvy, 909 ; diocèse, 73, 266, 376, 389, 448, 712, 749, 1086 ; église cathédrale, 68, 186, 193, 209, 518, 674, 750, 777, 900, 904, 1011 ; évêché, 576, 824 ; maîtrise Sainte-Cécile, 68.
- ALBINO, voir *ANDREAS DE ALBINO*.
- ALBORNOZ, cardinal, 98.
- Alcobaça [Portugal] : abbaye, 687, 709, 1032.
- ALDRATI, voir *PETRUS ALDRATI*.
- Alet [Gard, ch.-l.] : diocèse, 263, 266, 352, 376, 383, 756, 894, 915 ; évêché, 383, 580, 604, 667, 694, 824, 974.
- ALETTI, voir *ITERIUS ALETTI*.
- ALEXANDRE III, pape, 136.
- ALEXANDRE IV, pape, 62.
- ALEXANDRE, abbé de Flavigny, 331.
- Alexandrie : patriarcat, 538, 604, 824, 936, 974.
- ALFONSUS GUILLELMI, procureur, 511, 790.
- ALHYACO, voir *HUGO PARVI DE ALHYACO*.
- ALIBERTI, voir *RAYMUNDUS ALIBERTI*.
- Aliermont : église Notre-Dame (chapelle Saint-Jean), 1044.
- ALIOTI, voir *JOHANNES ALIOTI*.
- Allemagne, 944, 949.
- ALLIACO, voir *RADULPHUS DE ALLIACO*.
- ALMOYNI, voir *JOHANNES ALMOYNI*.
- ALPARDUS DE ALAMANNIS DE FLORENTIA, procureur, 1069.
- Alsace, 499.
- ALTACAUDA, voir *PETRUS DE ALTACAUDA*.
- ALTANITIO, voir *JACOBUS DE ALTANITIO*.
- ALTERACO, voir *JOHANNES DE ALTERACO*.
- ALTIGIIS, voir *RAYMUNDUS SEGUINI DE ALTIGIIS*.
- ALVARE PELAYO, pénitencier, 90.

ALVERHIA, procureur, 511, 825.
ALZEMIO, voir *JOHANNES DE ALZEMIO*.
 Alzonne [Aude, ch.-l. de cant] : église, 1062.
 Amalfi : abbaye Saint-Pierre de Tozulo, 1032.
AMANEUS DE BERDUSANO ou *BURDISANO*, chanoine de Couserans, 900, 1053.
AMANTIA, voir *WALTERUS DE AMANTIA*.
 Amanzey-lès-Bourbon-Lancy [Saône-et-Loire, cant. La Clayette, comm. Amanzé] : prieuré, 603, 741, 972.
AMAURICUS FABRI, procureur, 142, 177, 213-214, 222, 226, 234, 237, 241, 245, 261, 264, 273, 306, 411, 447, 462, 506, 511, 758, 780, 802, 810, 891, 1051.
AMAURY FABRE, voir *AMAURICUS FABRI*.
AMBAYRANI, voir *GUILLELMUS AMBAYRANI*.
AMBRIONI, voir *JOHANNES AMBRIONI*.
 Ambronay [Ain, cant. Ambérieu] : abbaye Notre-Dame, 583, 651, 709.
AMBROSIUS TEGRINI, procureur, 511, 842.
 AMÉDÉE, comte de Savoie, 333, 931.
 AMEIL DU BREUIL, voir *AMELIUS DE BROLIO*.
 AMEIL DE LAUTREC, évêque de Couserans, 336.
 AMEILH, voir *PIERRE AMEILH*.
 Amel [Meuse, cant. Spincourt, comm. Amel-sur-l'Étang] : prieuré Saint-Pierre, 1059.
AMELHENQUI, voir *STEPHANUS AMELHENQUI*.
AMELII, voir *JOHANNES AMELII*.
AMELIO, voir *ARNALDUS DE AMELIO*.
AMELIUS DE BROLIO, procureur, 146, 214, 221, 227, 234, 237, 241, 260-262, 273, 280-281, 370, 372, 504, 511, 712, 791, 892, 1052.
AMICI, voir *GUILLELMUS AMICI*.
AMICUS RURSINII, substitut de *BERNARDUS DE BUGUETO*, 1064.
 Amiens [Somme, ch.-l.] : abbaye Saint-Jean, 207, 388, 394, 397, 404, 412, 613, 655, 675, 709, 986, 1014, 1020 ; abbaye Saint-Martin-aux-Jumeaux, 207, 388, 433, 601, 648, 675, 710, 972, 1020 ; chapelle, 963 ; collégiale Saint-Jean, 581, 802 ; diocèse, 234-235, 264, 266, 329, 374, 394, 404-405, 421-422, 433, 447, 449, 458, 464, 474-476, 709-710, 737, 741, 748, 750, 770, 800, 802, 963 ; église cathédrale, 187, 207, 388, 550, 553, 675, 709-710, 737, 744, 803, 836, 870, 963, 990, 1020, 1057 ; évêché, 383, 394, 604, 620, 825, 974, 987, 995.
 Amigny-Rouy [Dép. Aisne, cant. Chauny] : église, 995.
AMOROSUS, procureur, 512, 813.
AMOUREUX, voir *MATHEUS AMOUREUX*.
AMPUTEIO, voir *ZACHARIAS DE AMPUTEIO*.
ANATA, voir *JOHANNES DE ANATA*.
 Anbaco : prieuré Saint-Martin, 1061.
 ANCELET DE BRÉCOURT, voir *ANCELETUS DE BRECURIA*.
ANCELETUS DE BRECURIA, procureur, 189, 214, 221, 227, 264, 275, 300, 357, 362, 411, 504, 512, 716, 779, 893.
 Anchin [Nord, cant. Marchiennes, comm. Pecquencourt] : abbaye Saint-Sauveur, 404, 409, 414-415, 460, 523, 625, 635, 655, 683, 710, 906, 989, 1014, 1028.
 Ancône [Italie, Marches] : marche, 314.
ANDRARDUS LANTERII, procureur, 387, 512, 874.
 ANDRÉ AYRAUD, voir *ANDREAS AYRAUDI*.
 ANDRÉ DE LAS CABANNES, voir *ANDREAS DE CHABANIS*.
 ANDRÉ DE LORME, voir *ANDREAS DE ULMO*.
ANDREA, voir *UBERTINUS DE ANDREA*.
ANDREA DI TICI DA PISOTIA, voir *ANDREAS TICHI DE PISTORIO*.
ANDREAS, abbé de Saint-Valéry-sur-Somme, 1057
ANDREAS DE ALBINO, procureur, 512, 844.
ANDREAS AYRAUDI, procureur, 185, 215, 222, 227, 272, 279, 281, 324, 438, 451, 506, 512, 730, 791, 829, 894.
ANDREAS BARBON, procureur, 205, 512, 768.
ANDREAS BURGANDI, procureur, 512, 857.
ANDREAS DE CHABANIS, procureur, 215, 220, 227, 258, 263, 275, 337, 343, 512, 566, 838, 894.
ANDREAS FABRI, procureur, 513, 856.
ANDREAS POMCHARDI, procureur, 513, 779.
ANDREAS SAPITI, procureur, 6, 10, 72-74, 128, 413, 495.

- ANDREAS TICHI DE PISTORIO*, procureur, 181, 217, 223, 230, 265, 275, 302, 304, 398, 505, 513, 728-729, 749, 756, 777, 782, 787, 811, 823, 826-827, 830, 836-837, 839, 841-843, 845, 852, 863-865, 868, 871, 876, 883, 895.
- ANDREAS TUCHII CHRISTOFORE*, procureur, 514, 853.
- ANDREAS DE ULMO*, procureur, 146, 174-176, 182, 217, 223, 230, 234, 237, 243, 247, 249, 265, 273, 280-281, 306-307, 343, 346, 403, 416-418, 505, 514, 640, 694, 711-712, 745, 750, 758-759, 765, 785, 792, 817, 825, 829, 845, 861, 868-869, 872, 875, 896, 1052, 1065, 1071.
- ANDREE*, voir *ALBERTINUS ANDREE*, *ARNALDUS ANDREE*, *GERIUS ANDREE*.
- ANDROIN DE LA ROCHE*, cardinal, 146.
- ANEQUIN DE VILAREL*, voir *ANEQUINUS DE VILAREL*.
- ANEQUINUS DE VILAREL*, procureur, 187, 214, 220, 226, 271, 331, 346, 516, 746, 897.
- ANERIUS BLANCHI*, procureur, 516, 743.
- Angeac-Charente [Dép. Charente, cant. Châteauneuf-sur-Charente] : église, 1061.
- ANGELI*, voir *JOHANNES ANGELI DE OPPFINGENE*.
- ANGELUS SODERINI DE FLORENTIA*, procureur, 516, 813, 843, 861.
- Angers [Maine-et-Loire, ch.-l.] : abbaye Saint-Aubin, 441, 594, 637, 644, 710, 998 ; abbaye Saint-Nicolas, 346, 416-417, 514, 599, 608, 710, 897, 977 ; abbaye Saint-Serge et Bachus, 540, 591, 711 ; abbaye Toussaints, 416, 514, 683, 686, 711, 897 ; chapellenie Notre-Dame dite de Falconeria, 896 ; collégiale Saint-Jean, 143, 1052 ; collégiale Saint-Maimboeuf, 632, 784 ; collégiale Saint-Pierre, 896, 1052 ; diocèse, 129, 234, 266, 268, 320, 351, 365-366, 375, 396, 414-418, 441, 592, 710-711, 724, 761, 765, 784, 791-792, 817 ; doyenné, 647, 764 ; église cathédrale, 1006 ; évêché, 396-397, 415, 417, 515, 560, 594, 620, 627, 632, 637, 640, 825, 897, 987, 989.
- Angeville [Tarn-et-Garonne, cant. Saint-Nicolas-de-la-Grave] : église, 704, 718.
- ANGHERIN*, voir *ADULPHUS DE ANGHERIN*.
- ANGLACIO*, voir *RAYMUNDUS DE ANGLACIO*.
- Anglas [Gard, cant. et comm. Vauvert], 1021.
- Angle [Vienne, cant. Saint-Savin, comm. Angles-sur-Anglin] : abbaye Sainte-Croix, 581, 592, 649, 711.
- Angles [Vendée, cant. Moutiers-les-Mauxfaits] : abbaye Notre-Dame, 182, 417, 450, 515, 564, 609, 694, 711, 897, 978.
- Angleterre, 8-9, 63, 65 ; royaume, 6, 10, 74, 413, 495, 906.
- ANGLIC GRIMOARD*, cardinal, 287-288, 959-960, 1004, 1067.
- ANGLICI*, voir *PETRUS ANGLICI*, *PHILIPPUS ANGLICI*.
- ANGLINE VIDAL*, propriétaire à Avignon, 964.
- Angoulême [Charente, ch.-l.], 593, 772 ; abbaye Saint-Ybard, 1026 ; diocèse, 236, 262, 266, 268, 271, 359, 364, 375, 381, 386, 432, 452, 725, 787, 944, 958, 969, 1017 ; église cathédrale, 386, 581, 601, 606, 825, 840, 937, 944, 952, 969, 974, 1018, 1061 ; évêché, 375, 380, 386, 432, 511, 517, 530, 579, 601, 606, 669, 825, 909, 912, 953, 970, 975, 1018.
- ANGUERA*, voir *RAYMUNDUS DE ANGUERA*.
- Anguera [Espagne] : église, 1054.
- Aniane [Hérault, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Sauveur, 400, 463, 517, 540, 564, 572, 587, 651, 674, 678, 691, 712, 873, 959, 1009.
- Anjou, 416.
- ANSTIN*, voir *JEAN ANSTIN*.
- ANTHONIUS BESANT*, substitut de *Dominicus Pontii*, 1054.
- ANTHONIUS DE BARRETIS DE URBE*, chanoine de Saint-Fortunat de Forugula, 1053.
- ANTHONIUS*, fils de *Paulus de Barretis de Urbe*, 909.
- ANTILONI*, voir *DOMINICUS ANTILONI*.
- Antoing [Belgique, Hainaut] : collégiale, 193, 904.
- ANTONIUS AUGUSTI DE COTOLIBERO*, clerc, 920, 1055.
- ANTONIUS DE MONTE FALCONE*, procureur, 517, 754.
- ANTONIUS GUITARDI*, procureur, 516, 794.

ANTONIUS JACOBI, facteur d'*Andreas Tichi de Pistorio*, 895.
ANTONIUS MALABAYLA, procureur, 314, 411, 516, 662, 808.
 Anvers [Belgique] : abbaye Saint-Michel, 909, 1064 ; collégiale Notre-Dame, 945.
 Aoste [Italie] : évêché, 592, 706, 826.
APAMIIS, voir *PETRUS DE APAMIIS*.
 Apt [Vaucluse, ch.-l. d'arr.], 1025 ; diocèse, 266, 790 ; évêché, 526, 536, 679, 826, 907 ; hôpital Saint-Castor, 1025.
 Aqvi [Italie] : évêché, 539, 811, 826.
AQUIGNEYO, voir *ROBERTUS DE AQUIGNEYO*.
AQUILA, voir *PETRUS ROBERTI DE AQUILA*.
 Aquilée [Italie] : diocèse, 398 ; patriarcat, 513, 826, 896.
 Aragon, 333-334, 1015 ; collectorie, 848 ; royaume, 992.
ARAMO, voir *BERNARDUS DE ARAMO*.
ARANTONE, voir *PERSANALLUS DE ARANTONE*.
 Arcenant [Côte-d'Or, cant. Nuits-Saint-Georges] : église Saint-Martin, 940.
ARCESIO, voir *RAYMUNDUS DE ARCESIO*.
 Ardenne [Calvados, cant. Caen, comm. Saint-Germain-la-Blanche-Herbe] : abbaye Notre-Dame, 642, 700, 712, 1042.
 Ardorel [Tarn, cant. Puylaurens, comm. Lempaut] : abbaye Notre-Dame, 529, 712.
AREZIO, voir *JOHANNES DE AREZIO*.
ARFILI, voir *JOHANNES ARFILI*.
ARFUELHA, voir *RAYMUNDUS ARFUELHA*.
ARGENTINA, voir *ULRICUS VOLTZONIS DE ARGENTINA*.
 Argenton [Espagne] : église, 1054.
 Argey, 938.
ARGEYO, voir *GUILLELMUS BRUNELLI DE ARGEYO*.
 Argos [Grèce] : évêché, 170.
ARICOC, voir *MATHEUS ARICOC*.
 Arles [Bouches-du-Rhône, ch.-l. d'arr.], 895 ; abbaye Saint-Pierre de Montmajour, 372, 399-400, 511, 587, 668, 712, 892-893, 959 ; archevêché, 176, 376, 388, 520, 522, 667, 826, 905 ; chapelle, 904, 1053 ; collectorie, 994 ; diocèse, 234, 266, 389, 400, 712 ; évêché, 898 ; prieuré Saint-Maurice, 941 ; province, 237-238, 266, 269.
 Arles-sur-Tech [Pyrénées-Orientales, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 400, 542, 547, 635, 682, 713, 919, 996.
 Armagh [Irlande] : archevêché, 128.
ARMAND DE HERMENT, voir *ARMANDUS DEUS HERMENS*.
ARMANDI, voir *PONTIUS ARMANDI*.
ARMANDUS DEUS HERMENS, procureur, 214, 220, 227, 263, 272, 325-326, 517, 739, 897-898.
ARMANDUS DE LANGIACO, clerc, 950, 1057.
ARMANDUS RUFFY, procureur, 517, 712.
 Armoy [Haute-Savoie, cant. Thonon-les-Bains Est] : église, 1057.
ARNALDI, voir *BERTRANDUS ARNALDI*, *GARCIAS ARNALDI*, *GUILLELMUS ARNALDI*, *GUILLELMUS ARNALDI DE BESSANO*, *GUILLELMUS ARNALDI DE CANTALANE*, *RAYMUNDUS ARNALDI*.
ARNALDUS, procureur, 517, 831.
ARNALDUS DE AMELIO, chanoine de Glandèves, 929, 1055.
ARNALDUS ANDREE, procureur, 172, 314, 517, 825, 835, 847.
ARNALDUS CAYCETI, procureur, 517, 611, 854.
ARNALDUS CHAYNETI, procureur, 517, 773.
ARNALDUS DE CHENEM, procureur, 192, 517, 831.
ARNALDUS DE FAGIA, procureur, 457, 517, 743, 777, 867.
ARNALDUS FALQUERI, procureur, 518, 735.
ARNALDUS FERRARI, clerc, 920, 1054.
ARNALDUS GALHARDI, procureur, 518, 786.
ARNALDUS GUILLELMI DE GARDANO, procureur, 445, 518, 728.
ARNALDUS LABOYSSEYRA, procureur, 518, 786.
ARNALDUS DE MANASIO, procureur, 518, 842.
ARNALDUS DE MORERIIS, procureur, 518, 777.
ARNALDUS DE NEMO, procureur, 172, 518, 820.
ARNALDUS DE PINO, clerc, 130.
ARNALDUS DE PODIO, procureur, 518, 831.
ARNALDUS DE SANCTO ASTIO, procureur, 334, 518, 835.

ARNALDUS TORNERII, procureur, 518, 852.
ARNALDUS DE VIRANO, procureur, 449, 518, 743.
ARNALDUS ZAPORTA, clerc, 920, 1054.
 ARNAUD, abbé de Saint-Gilles, 330.
 ARNAUD AUBERT, camérier de la Chambre apostolique, 972, 1064.
ARNAUDI, voir *JOHANNES ARNAUDI ALIAS GORRAUDI*.
 Arnay-le-Duc [Côte-d'Or, ch.-l. de cant.] : prieuré, 639, 740.
ARNETO, voir *MATHEUS DE ARNETO*.
ARNULPHI, voir *GUILLELMUS ARNULPHI*.
ARNULPHUS DERCEYO, procureur, 519, 759.
ARO DE CAYRACO, procureur, 519, 576, 648, 678, 836.
ARODI, voir *GIRARDUS ARODI*.
ARQUERII, voir *PETRUS ARQUERII*.
 Arras [Pas-de-Calais, ch.-l.] : abbaye Saint-Sauveur, 460 ; abbaye Saint-Vaast, 394, 397, 404, 409, 414-415, 460, 594, 608, 613, 625, 655, 713, 986, 989, 1014, 1028, 1062 ; archidiaconé, 629, 832, 990, 1059 ; diocèse, 235-236, 266, 361, 367, 374, 377, 394, 400, 404-405, 414-415, 421-422, 460, 464, 466, 710, 713, 753, 768, 797 ; église cathédrale, 108, 607, 647, 727, 792, 837, 976, 990, 1055, 1058-1059 ; église Sainte-Marie-Madeleine, 1028 ; évêché, 134, 382-383, 394, 397, 404, 412, 421, 464-465, 526, 559, 571, 578, 604, 620, 635, 663, 671, 699, 826, 907, 945, 951, 974, 987, 1015, 1041.
 Arre [Gard, cant. Le Vigan], 907.
ARRIO, voir *BERENGARIUS DE ARRIO*.
 Arrouaise [Pas-de-Calais, cant. Bapaume, comm. Transloy] : abbaye Saint-Nicolas, 404, 410-411, 414-415, 464-466, 523, 577, 625, 655, 713, 906, 951, 989, 1014.
ARTALDI, voir *DURANTUS ARTALDI*.
 Artigafirmaco : église, 955 ; prieuré, 583, 881.
 Ascoli Piceno [Italie], diocèse, 235.
ASSAYO, voir *GAUFRIDUS DE ASSAYO DICTUS BERSIERRE*.
ASSIAM, voir *REMIGIUS DE ASSIAM*.
ASTARI, voir *PHILIPPUS ASTARI DE LUCA*.
 Astorga [Espagne] : diocèse, 398 ; évêché, 513, 827, 896.
ATHAGUERII, voir *GUILLELMUS ATHAGUERII*.
 Athènes [Grèce] : archevêché, 634, 827.
 Atri, voir Penne et Atri.
ATRIO, voir *MATHEUS DE ATRIO*.
 Aubazine [Corrèze, cant. Beynat], 108, 1109 ; abbaye, 125, 130, 208, 554, 642, 713, 1109.
AUBENTENNO, voir *THOMAS DE AUBENTENNO*.
AUBERICUS ODINETI DE HANONVILLA, procureur, 314, 519, 740.
AUBERRAUDI, voir *PETRUS AUBERRAUDI*.
 AUBERT, voir ARNAUD AUBERT, ÉTIENNE AUBERT.
 AUBERT DE GUIGNICOURT, procureur, 8, 10-11, 73, 257, 495-497.
AUBERTI, voir *GUILLELMUS AUBERTI*.
AUBERTIS, voir *ODINUS AUBERTIS*.
AUBERTOLINUS DE MEDIOLANO, procureur, 519, 853.
AUBERTUS BERTRANDI, procureur, 519, 886.
 Aubeterre-sur-Dronne [Charente, ch.-l. de cant.] : collégiale, 974.
 Aubiat [Puy-de-Dôme, cant. Aigueperse] : prieuré, 694, 784.
 Aubigny [Indre, cant. Saint-Christophe-en-Bazeille, comm. Poulaines] : abbaye, 628, 714.
 Auch [Gers, ch.-l.] : abbaye, 531, 813, 909 ; diocèse, 236, 262, 266, 320, 333, 359, 444-445, 449, 460, 719, 728, 750, 777, 805, 913, 1006 ; province, 237-239, 262, 266, 269, 431-432.
AUDACIS, voir *ROBERTUS AUDACIS*.
AUDEBERTI, voir *GUILLELMUS AUDEBERTI, STEPHANUS AUDEBERTI*.
AUDEBERTUS FABRI, procureur, 519, 862.
 AUDOIN AUBERT, cardinal, 287-288, 378, 934, 993.
AUDOYNUS DE ACRA, clerc, 1012, 1060.
 Auge [Creuse, cant. Chambon-sur-Voueize] : chapelle, 463, 1009.
AUGERIUS DE TERDACO, procureur, 342, 519, 832.
 Augsbourg [Allemagne] : évêché, 401, 673, 827, 1019.
AUGUSTI, voir *ANTONIUS AUGUSTI DE COTOLIBERO*.

- Aulnay-sur-Odon [Calvados, ch.-l. de cant.] : abbaye, 523, 714, 906.
- Aumône [Loir-et-Cher, cant. Ouzouer-le-Marché, comm. La Colombe] : abbaye, 261, 396, 472, 613, 714, 986, 1010.
- AURELIACO, voir *JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO*.
- AURELIANIS, voir *GUIDO DE AURELIANIS, JOHANNES DE AURELIANIS*.
- AUREOLI, voir *PETRUS AUREOLI*.
- Aurillac [Cantal, ch.-l.], 966 ; abbaye Saint-Géraud, 389, 549, 570, 576, 648, 695, 714, 1008.
- AURIVELLERII, voir *RAYMUNDUS AURIVELLERII*.
- Autun [Saône-et-Loire, ch.-l. d'arr.], 925 ; abbaye Saint-Martin, 201, 446, 580, 714, 954 ; archiprêtre, 546, 827 ; diocèse, 188, 236, 263, 266, 268, 270-271, 329, 377, 397, 427, 446, 454, 714, 746, 820, 925, 938, 940, 957, 981 ; église cathédrale, 370, 696, 828, 982, 1009, 1060 ; évêché, 369, 377, 381, 463, 530, 546, 567, 583, 600, 611, 633, 651-652, 693, 696, 827, 941, 981, 983, 995, 1009, 1036.
- Auvergne, 934.
- Auxerre [Yonne, ch.-l.], 458, 1005 ; abbaye Saint-Germain, 349, 458, 650, 703, 714, 828, 1004 ; abbaye Saint-Marien, 406, 409, 458, 646, 656, 714, 1005, 1014 ; chapelles Saint-Loup et Saint-Germain, 1005 ; diocèse, 236, 264, 266, 365, 395-396, 406-407, 421-422, 458-459, 471, 714, 778, 991, 1004 ; église cathédrale, 546, 646, 729, 765, 855, 1005, 1035, 1059-1060 ; évêché, 348-349, 396-397, 406, 413, 421, 526, 568, 597, 620, 629, 645, 663, 699, 703, 828, 833, 858, 907, 966, 987, 1003, 1015, 1041.
- AUZEYO, voir *ROBERTUS DE AUZEYO*.
- Avalri [Pyrénées-Orientales, cant. Elne, comm. Montescot], 1016.
- Avançon [Ardennes, cant. Château-Porcien] : église, 1003.
- Avignon [Vaucluse, ch.-l.], *passim*.
- Avila [Espagne] : évêché, 381, 611, 633, 829, 983, 995.
- Avranches [Manche, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 234, 266, 392-393, 416, 418, 466, 768, 805 ; église cathédrale, 73, 590, 673, 817, 829, 875, 896, 1013 ; évêché, 392, 417, 467, 515, 526, 620, 630, 673, 684, 829, 897, 907, 987, 1029.
- Ax-les-Thermes [Ariège, ch.-l. de cant.] : église, 899.
- AYCELIN, voir *GILLES AYCELIN DE MONTAUGUT*.
- AYMARUS FLAMENCHII, procureur, 519, 820.
- AYMERIC GRANGIER, voir *AYMERICUS GRANGERII*.
- AYMERIC DE LAGARDE, voir *AYMERICUS DE GARDA*.
- AYMERIC LAVERNHA, procureur, 139, 1097.
- AYMERIC PÉLLICIER, voir *AYMERICUS PELLICERII*.
- AYMERIC DU VAL, voir *AYMERICUS DE VALLE*.
- AYMERICUS BONIFACII, procureur, 519, 750.
- AYMERICUS FABRI, procureur, 146, 519, 753, 755, 778.
- AYMERICUS DE GARDA, procureur, 146, 176, 214, 220, 227, 234, 237, 241, 273, 294, 370, 376, 388, 504, 520, 826, 898, 1052.
- AYMERICUS GRANGERII, procureur, 214, 220, 227, 258, 263, 272, 320-321, 376, 461, 520, 813, 899.
- AYMERICUS LAMBERTI, procureur, 520, 721.
- AYMERICUS DE LODERIIS, procureur, 520, 738.
- AYMERICUS DE MERCATO, procureur, 520, 847.
- AYMERICUS MEYNARDI, procureur, 177, 520, 732.
- AYMERICUS DE MONTE RABROSO, procureur, 520, 690, 740.
- AYMERICUS MOTHONERII, procureur, 324, 520, 773.
- AYMERICUS PELLICERII, procureur, 142, 145, 215, 222, 229, 234, 237, 241, 259, 274, 293, 297, 308, 371, 379, 504, 520, 764, 810, 813, 823, 899, 1053.
- AYMERICUS REBERII, procureur, 521, 680, 794.
- AYMERICUS DE VALLE, procureur, 215, 222, 227, 262, 273, 276, 279, 281, 310, 330,

- 457-458, 507, 521, 747, 778, 792, 865, 901.
- AYMO DE BOLAY*, procureur, 521, 778.
- AYMO DE PYPONE*, procureur, 340, 521, 695, 833.
- AYMONETUS DE VERME*, procureur, 214, 220, 227, 275, 337, 521, 849, 901.
- AYNESII*, voir *GUILLELMUS AYNESII*.
- AYQUELINUS DE TABARIES*, chanoine d'Angoulême, 1018, 1061.
- AYRAUDI*, voir *ANDREAS AYRAUDI*, *JOHANNES AYRAUDI*.
- Azat-Châtenet [Creuse, cant. Bénévent-l'Abbaye] : église, 1060.
- BACOMA*, voir *EGIDIUS DE BACOMA*.
- Baignes [Charente, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Étienne, 650, 715.
- BAIL*, voir *ROBERTUS DE BAIL DE CASLUCERNO*.
- BAJULI*, voir *BERTOLDUS DE BAJULI*.
- BALDUINUS BRITONIS DE BELLOMONTE*, procureur, 192, 216, 222, 228, 264, 274, 312, 456, 507, 521, 719, 772, 783, 798, 810, 816, 902.
- BALDUINUS BUILLON ALIAS DE WISSANT*, procureur, 177, 193, 214, 220, 227, 261, 264, 273, 295-297, 357, 360-361, 391, 413, 504, 522, 524, 753, 903.
- BALDUINUS LENGUN*, procureur, 411, 522, 768.
- BALDUINUS DE MOLINIS*, procureur, 172, 192, 522, 776.
- BALDUINUS STEPHANI*, clerc, 920, 1054.
- BALDUINUS STEPHANI DE REMIS*, clerc, 1015, 1061.
- Bâle [Suisse], 424 ; diocèse, 424, 436 ; évêché, 163, 436, 440, 556, 577, 638, 649, 830, 929, 950, 998.
- BALH*, voir *BAIL*.
- Balincourt [Seine-Maritime, cant. Marines, comm. d'Arronville] : chapellenie Saint-Jean, 896.
- BAMO*, voir *FRANCISCUS DE BAMO*.
- BANARI*, voir *HENRICUS BANARI*.
- BANGEYO*, voir *JOHANNES DE BANGEYO*.
- Bangor [Grande-Bretagne] : évêché, 397, 620, 830, 987.
- Bar (Le) [Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Valensole], 1025.
- BARBATI*, voir *STEPHANUS BARBATI*.
- BARBE*, voir *NICOLAUS BARBE*, *RICARDUS BARBE*.
- Barbeaux [Seine-et-Marne, cant. Le Châtelet-en-Brie, comm. Fontaine-le-Port] : abbaye Notre-Dame, 396, 419, 523, 613, 687, 689, 715, 906, 986, 1032, 1034.
- BARBON*, voir *ANDREAS BARBON*.
- Barcelone [Espagne, Catalogne], 304, 919 ; diocèse, 235, 940 ; église Saint-Daniel (chapelle Sainte-Marie), 1054 ; évêché, 423, 542, 830, 920.
- Barcq [Eure, cant. Beaumont-le-Roger] : église, 634, 719, 743.
- BARDA*, voir *MAURICIUS DE BARDA*.
- BARENTONO*, voir *JACOBUS DE BARENTONO*.
- BARESII*, voir *JOHANNES BARESII*.
- BARGA*, voir *BERETINUS DE BARGA*.
- BARGI*, voir *JOHANNES BARGI DE NOVO CASTRO*.
- Bari [Italie] : archevêché, 513, 830, 896 ; diocèse, 398.
- Barillere (La) : chapelle, 1006.
- BARINS*, voir *RADULPHUS BARINS*.
- BARLATONIS*, voir *LAURATO BARLATONIS*.
- BARLETI*, voir *RAYMUNDUS BARLETI*.
- BARNACO*, voir *STEPHANUS DE BARNACO*.
- BARNERII*, voir *PETRUS BARNERII*.
- BARONCELLI*, voir *MICHAEL BARONCELLI*.
- BARONIS*, voir *GUILLELMUS BARONIS*.
- BARRA*, voir *GAUFRIDUS DE BARRA*.
- BARRACIO*, voir *BARRACIUS DE BARRACIO*.
- BARRACIUS DE BARRACIO*, procureur, 522, 862.
- BARRETIS*, voir *ANTHONIUS DE BARRETIS DE URBE*.
- Bar-sur-Aube [Aube, ch.-l. d'arr.] : archidiaconé, 1035.
- BARTHÉLÉMY, fils de Durand de Romagnat, 921.
- BARTHÉLÉMY DE CASSAULS, voir *BARTHOLOMEUS DEL CASSANH*.
- BARTHÉLÉMY GRASSI, procureur, 73, 1086.
- BARTHÉLÉMY DE RIEUX, voir *BARTHOLOMEUS DE RIVO*.
- BARTHÉLÉMY SPIFAME DE LUCQUES, voir *BARTHOLOMEUS SPIEFAMIS DE LUCA*.
- BARTHOLOMEUS DEL CASSANH*, procureur, 142, 146, 172, 177, 193, 215, 222, 228, 234, 237, 244, 263, 274, 294, 297, 309,

- 333, 376, 384, 388-389, 505, 522, 764, 826, 856, 903, 1053.
- BARTHOLOMEUS FABRI*, procureur, 341, 522, 839.
- BARTHOLOMEUS DE FOLIGNO*, procureur, 61.
- BARTHOLOMEUS HENRICI*, marchand, 895.
- BARTHOLOMEUS MADERNI*, procureur, 522, 676, 839.
- BARTHOLOMEUS DE PONTE*, procureur, 336, 522, 843.
- BARTHOLOMEUS DE RIVO*, procureur, 214, 220, 226, 272, 323, 451, 522, 730, 905.
- BARTHOLOMEUS ROBERTI*, procureur, 523, 716.
- BARTHOLOMEUS RUANDI*, procureur, 523, 729.
- BARTHOLOMEUS DE SOLIO*, procureur, 523, 716.
- BARTHOLOMEUS DE TULIA*, procureur, 528, 764.
- BARTHOLOMEUS DE VASSINHACO*, procureur, 528, 884.
- BARTHOLOMEUS SPIEFAMIS DE LUCA*, procureur, 180-181, 218, 224, 229, 260, 265, 275, 302-303, 315, 361-362, 381, 391, 397, 401-402, 411-412, 444, 450, 453, 460, 497, 522-523, 547, 582, 655-656, 659, 661-666, 710, 713-717, 722-724, 726, 729-731, 736-737, 743, 752-754, 758, 763, 765, 769, 773-776, 779-781, 784-785, 787-789, 791-792, 799, 802, 804-805, 807-808, 813, 817, 820, 826, 828-829, 831-832, 840-841, 845-847, 850, 853, 857, 860, 863-865, 868, 871, 876-877, 879, 881, 905, 986, 1070.
- BARTTLONA*, voir *PETRUS DE BARTTLONA*.
- BARUNCELLI*, voir *JOHANNES BARUNCELLI*.
- Barzelle [Indre, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 589, 635, 715.
- Basano : église Saint-Michel, 983.
- BASATI*, voir *RAYMUDUS BASATI*.
- BASIENSIS*, voir *PETRUS DE BASIENSIS*.
- BASTERII*, voir *FRANCISCUS BASTERII*.
- BASTONIS*, voir *PETRUS BASTONIS*.
- BAUDOIN BUILLON DE WISSANT, voir *BALDUINUS BUILLON ALIAS DE WISSANT*.
- BAUDOIN LE BRETON DE BEAUMONT, voir *BALDUINUS BRITONIS DE BELLOMONTE*.
- Baume-les-Messieurs [Jura, cant. Voiteur] : abbaye Saint-Pierre, 328-329, 436, 552, 578, 637, 695, 715, 998, 1038.
- BAVENI*, voir *STEPHANUS BAVENI*.
- Bavière, 7.
- Bayeux [Calvados, ch.-l. d'arr.] : *custodia*, 914 ; diocèse, 235, 264, 266, 359-360, 372, 392-393, 407-408, 420-422, 429-430, 433, 450, 466, 569, 712, 714, 726, 729, 747, 815, 817, 991 ; église cathédrale, 571-572, 689, 739, 827, 853, 914, 936-937, 944, 992, 1044, 1056, 1059 ; évêché, 128, 360, 392, 397-398, 407, 412, 420, 433-434, 467, 527, 535, 541, 574, 597, 602, 620, 629, 663, 671, 684, 699, 830, 907, 972, 987, 992, 1015, 1041.
- Bayonne [Pyrénées-Atlantiques, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 236, 266, 445, 517, 831 ; église cathédrale, 991, 1062 ; évêché, 517-518, 595, 831.
- Bazas [Gironde, ch.-l. de cant.] : diocèse, 235, 266, 320, 791 ; église cathédrale, 1007, 1057 ; évêché, 337, 519, 561-562, 612, 628, 832, 936.
- Bazoches [Aisne, cant. Braine] : léproserie, 902.
- Beauchesne [Ille-et-Villaine, cant. Janzé, comm. Brie] : prieuré, 1056.
- Beaufay [Sarthe, cant. Ballon] : église, 1060.
- Beaugency [Loiret, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 523, 632, 696, 715, 906.
- Beaulieu (de Dinan) [Côtes-d'Armor, cant. Plélan, comm. Languédias] : abbaye Notre-Dame, 435, 560, 608, 716, 933.
- Beaulieu-en-Rouergue [Tarn-et-Garonne, cant. Saint-Antonin, comm. Ginals] : abbaye, 523, 716.
- Beaulieu-lès-Loches [Indre-et-Loire, cant. Loches] : abbaye Sainte-Trinité, 573-574, 606, 687, 716 ; chapelle, 962.
- Beaulieu-sur-Mémoire [Corrèze, ch.-l. de cant.] : abbaye, 362, 538, 716, 916.
- Beaumont [Ardennes, cant. Mouzon], 902.
- Beaumont-de-Pertuis [Vaucluse, cant. Pertuis] : église, 956.
- Beaumont-lès-Tours [Indre-et-Loire, cant. et comm. Tours] : église, 1006.

- Beaumont-sur-Vesle [Marne, cant. Verzy], 902.
- Beaumont-Village : église, 1006.
- Beaune [Côte-d'Or, ch.-l. d'arr.], 126, 981, 1120 ; église Notre-Dame (chapelle Saint-Michel), 1059.
- Beauvais [Oise, ch.-l.] : abbaye Saint-Lucien, 362, 374, 394, 397, 404, 410-411, 512, 523, 540, 591, 614, 656, 716, 894, 906, 961, 986, 1014 ; abbaye Saint-Quentin, 419, 581, 689, 717, 1034 ; collégiale Saint-Vaast, 593, 736 ; diocèse, 264, 266, 374, 394, 404-405, 414-415, 419-421, 459-460, 716-717, 786, 792, 795, 939, 1027 ; église cathédrale, 148, 187, 210, 559, 572, 604-605, 661, 695, 730, 752, 795, 803, 819, 824, 829, 834, 853, 856, 860, 870-871, 879, 944, 973, 988, 1028, 1058, 1100 ; évêché, 134, 374, 394-395, 397, 401-402, 404, 412, 414-415, 462, 464-465, 527, 568, 578, 582, 621, 627, 629, 655, 663, 671, 673, 832, 907, 951, 987, 989-990, 1012, 1015, 1019.
- Beauvoir-sur-Niort [Deux-Sèvres, ch.-l. de cant.] : église, 1061.
- BECHAYS*, voir *PETRUS BECHAYS*.
- Bec-Hellouin (Le) [Eure, cant. Brionne] : abbaye Notre-Dame, 392, 397-398, 407, 413, 421, 429-430, 453, 467-468, 523, 534, 569, 600, 614, 656, 670, 684-685, 697, 700, 703, 717, 906, 968-969, 986, 1014, 1029-1030, 1040, 1042.
- BEDOSSIACO*, voir *PETRUS DE BEDOSSIACO*.
- BEGONIS*, voir *PETRUS BEGONIS*.
- BEHOYS*, voir *BECHAYS*.
- BELAYCO*, voir *HUGO DE BELAYCO*.
- Belberaud [Haute-Garonne, cant. Montgiscard] : église, 899.
- Belcaire [Aude, ch.-l. de cant.] : église, 973.
- BELLAPERTICA*, voir *STEPHANUS DE BELLAPERTICA*.
- BELLAVUCHI*, voir *PETRUS BELLAVUCHI*.
- BELLE VICINE*, voir *HUGO DE BELLE VICINE*.
- Belleperche [Tarn-et-Garonne, cant. Saint-Nicolas, comm. Cordes], 1037 ; abbaye, 383, 459, 604, 631, 645, 673, 678, 687, 704, 718, 973, 1022, 1032.
- BELLETI*, voir *GUILLELMUS BELLETI*.
- Bellevaux [Haute-Saône, cant. Rioz, comm. Cirey] : abbaye, 650, 718.
- Belley [Ain, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 266 ; évêché, 337, 340, 521, 581, 591, 595, 642, 695, 833, 1001 ; prieuré, 583, 709.
- BELLIFILII*, voir *JOHANNES BELLIFILII*.
- BELLIHOMINIS*, voir *JOHANNES BELLIHOMINIS*.
- BELLOMONTE*, voir *BALDUINUS BRITONIS DE BELLOMONTE*.
- BELLOPODIO*, voir *GERARDUS DE BELLOPODIO*, *PAGANUS DE BELLOPODIO*.
- Belpech [Aude, ch.-l. de cant.], 926.
- Belval-Bois-des-Dames [Ardennes, cant. Buzancy] : abbaye Notre-Dame, 404, 412, 433, 456, 476, 521, 601, 656, 673, 718, 902, 972, 1014, 1019.
- Belvez [Dordogne, ch.-l. de cant.] : prieuré Saint-Léon, 911.
- Belvèze-du-Razès [Aude, cant. Alaigne] : église, 1025.
- Benavent [Espagne] : église, 919.
- BENAY*, voir *JOHANNES DE BENAY*.
- BENEDETTO DI NEROZZO*, directeur de la compagnie des Alberti antichi, 304, 1043.
- BENEDICTI*, voir *GUILLELMUS BENEDICTI*, *JOHANNES BENEDICTI*.
- BENEDICTUS DE CASANOVA*, procureur, 528, 852.
- BENEDICTUS CAVALERII*, procureur, 314, 528, 880.
- Bénévent [Italie, Campanie] : abbaye Sainte-Sophie, 895 ; archevêché, 605, 834, 974 ; diocèse, 398, 811.
- BENEVENUTI*, voir *JOHANNES BENEVENUTI*.
- Bénisson-Dieu [Haute-Garonne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 474, 557, 687, 719, 931, 1032.
- BENOÎT XII, pape, 20, 65, 79, 85, 98-99, 103, 105, 107, 115, 138-139, 144.
- BENOÎT XIII, pape, 84.
- BENTII*, voir *ODO BENTII*.
- BERALDI*, voir *PONTIUS BERALDI*.
- BERAUDI*, voir *JOHANNES BERAUDI*, *PETRUS BERAUDI*.
- Berdouès [Gers, cant. Mirande, comm. Lasserre-Berdouès] : abbaye, 359, 449, 535, 548, 563, 719, 913, 923.
- BERDUSANO*, voir *AMANEUS DE BERDUSANO*.

BERENGARI, voir *PETRUS BERENGARI*.

BERENGARIUS DE ARRIO, procureur, 188, 215, 220, 227, 263, 272, 326, 529, 793, 907.

BERENGARIUS DE AZANUY, procureur, 96.

BERENGARIUS DE CONIS, procureur, 145-146, 190, 216, 220, 228, 235, 238, 241, 244, 275, 337-338, 438, 529, 737, 839, 908, 1053.

BERENGARIUS GUILHOTI, procureur, 336, 529, 843.

BÉRENGER D'ARRE, voir *BERENGARIUS DE ARRIO*.

BÉRENGER DE LUZANÇON, procureur, 148, 1088.

BÉRENGER DE MAGALATIO, clerc, 105.

BÉRENGER RAYNARD, clerc, 105.

BERETINUS DE BARGA, procureur, 529, 611, 780, 840.

Berge [Allemagne] : bénéfice, 1058.

Bergues [Nord, ch.-l. de cant.] : abbaye
Bergues-Saint-Winoc : abbaye, 426, 559, 592, 704, 719, 1047 ; église Saint-Martin, 891, 963.

BERMUNDI, voir *PETRUS BERMUNDI*.

BERNARD, abbé de Bonnefont, 330.

BERNARD DE BARI, procureur, 8.

BERNARD DE BUGUET, voir *BERNARDUS DE BUGUETO*.

BERNARD CAVALIER, voir *BERNARDUS CAVALERII*.

BERNARD FERRIÈRE, voir *BERNARDUS FERRARII*.

BERNARD FORÈSE, voir *BERNARDUS FORESII*.

BERNARD DE LA FORCE, voir *BERNARDUS DE FORCIA*.

BERNARD MAYNARD DE CASTELNAU, voir *BERNARDUS MAYNARDI DE CASTRONOVO*.

BERNARD DU PLAN, voir *BERNARDUS DE PLANIS*.

BERNARDI, voir *GUILLELMUS BERNARDI*, *HELIAS BERNARDI*, *MATHEUS BERNARDI*, *RAYMUNDUS BERNARDI*, *RAYMUNDUS BERNARDI DE GARMOLLO*, *RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO*.

BERNARDUS DE ARAMO, procureur, 529, 726.

BERNARDUS BERNUCII, procureur, 529, 712.

BERNARDUS DE BLANCAFORT, procureur, 530, 855.

BERNARDUS BOHL, procureur, 530, 758.

BERNARDUS DE BORLEN, procureur, 440, 530, 859.

BERNARDUS DE BORNO, procureur, 530, 777.

BERNARDUS BRUSCARDI, procureur, 463, 530, 828.

BERNARDUS DE BUGUETO, procureur, 146, 217, 223, 230, 235, 238, 241, 246, 262, 273, 279, 281, 308, 336, 380, 403, 431-432, 506, 530, 722, 747, 764, 801, 806, 822-823, 825, 842-843, 855, 865, 874, 887, 908, 1053, 1064, 1072.

BERNARDUS DE CALFIATA, procureur, 363, 531, 552, 734.

BERNARDUS DE CARTEVINO, procureur, 531, 735.

BERNARDUS DE CASLARIO, procureur, 531, 876.

BERNARDUS CAVALERII, procureur, 215, 222, 229, 261, 272, 278, 281, 460-461, 507, 531, 597, 608, 781, 813, 864, 909.

BERNARDUS DE CIRCIO, procureur, 532, 747.

BERNARDUS DE COSSIO, procureur, 532, 728.

BERNARDUS COTANI, procureur, 192, 532, 838.

BERNARDUS DURANTI, procureur, 532, 726.

BERNARDUS DE FANO, procureur, 532, 810.

BERNARDUS FERRARII, procureur, 191, 215, 220, 228, 232, 272, 321, 323, 532, 817, 910.

BERNARDUS DE FITA, procureur, 532, 878.

BERNARDUS DE FORCIA, procureur, 214, 220, 229, 232, 261-262, 272, 335-336, 532, 835, 910.

BERNARDUS FORESII, procureur, 214, 220, 227, 272, 324, 327, 532, 777, 911.

BERNARDUS DE GARDINIS, procureur, 533, 878.

BERNARDUS GERARDI, procureur, 206.

BERNARDUS HELIE, procureur, 533, 791, 818.

BERNARDUS JULIANI, clerc, 1036, 1062.

BERNARDUS LASCORT, procureur, 533, 765.

BERNARDUS DE LATAPETRA, procureur, 349, 533, 857.

- BERNARDUS MAGAUDI*, chanoine d'Autun, 995, 1060.
- BERNARDUS MALAFAYDA*, procureur, 533, 768.
- BERNARDUS MARCELLI*, procureur, 192, 212, 363, 533, 821.
- BERNARDUS MARCUMBA*, procureur, 533, 666, 745, 867-868.
- BERNARDUS MAYNARDI DE CASTRONOVO*, procureur, 213-214, 220, 228, 263, 273, 294, 301, 357, 359, 504, 533, 875, 911.
- BERNARDUS MELIORIS*, procureur, 314, 533, 695, 870, 873.
- BERNARDUS DE MELLIS*, procureur, 348, 534, 870.
- BERNARDUS DE MOLINIS*, clerc de *Johannes Rosseti de Martigniaco*, 981.
- BERNARDUS PANTIFORTI*, procureur, 534, 794.
- BERNARDUS PASTORIS*, procureur, 534, 815.
- BERNARDUS DE PLANIS*, procureur, 214, 220, 226, 263, 271, 331, 534, 800, 912.
- BERNARDUS DE PODIO*, procureur, 534, 852.
- BERNARDUS DE PODISSANO DE LUCA*, procureur, 323, 411, 467, 534, 670-672, 718, 730-732, 737, 744, 774, 780, 785, 790, 796, 803-804, 807, 809, 831, 840, 850, 858, 863, 866, 871, 874-875.
- BERNARDUS PONTICORDI*, procureur, 535, 794.
- BERNARDUS DE PUTICIANO*, associé d'*Andreas Tichi*, 895.
- BERNARDUS DE RIVO*, prêtre du diocèse de Mirepoix, 966.
- BERNARDUS DE SANCTO STEPHANO*, chambrier, 960, 1067.
- BERNARDUS DE SANCTO STEPHANO*, procureur, 535, 764.
- BERNARDUS DE SENACO*, procureur, 216, 221, 228, 262, 275, 296, 357, 359, 378, 449, 504, 535, 719, 852, 913.
- BERNARDUS SORBERII*, procureur, 536, 745, 786.
- BERNARDUS DE TILIO*, procureur, 536, 823.
- BERNARDUS TRALHARII*, procureur, 536, 826.
- BERNARDUS DE UMERIO*, procureur, 536, 811.
- BERNARDUS DE VALLECROSSA*, procureur, 322, 536, 793.
- Bernay [Eure, ch.-l. d'arr.] : abbaye Notre-Dame, 392, 420, 444, 467, 551, 590, 614, 634, 672, 684, 697, 719, 986, 1018, 1029, 1040.
- BERNERII*, voir *GUILLELMUS BERNERII*.
- BERNUCHII*, voir *BERNARDUS BERNUCHII*.
- Berrias [Ardèche], 927.
- BERSIERRE*, voir *GAUFRIDUS DE ASSAYO DICTUS BERSIERRE*.
- BERTHOLD DE BAILLEUL, voir *BERTOLDUS DE BAJULI*.
- BERTHOLUS ALAMANDI*, procureur, 536, 885.
- BERTOLDUS DE BAJULI*, procureur, 146, 216, 222, 227, 235, 238, 241, 263, 274, 279, 281, 287, 309, 371-373, 504, 536, 709, 759, 769, 795, 853, 913, 1054.
- Bertorium* : prieuré Saint-Jacques, 979.
- BERTRAND, abbé de Saint-Ferme, 326.
- BERTRAND AUBERT, voir *BERTRANDUS ALBERTI*.
- BERTRAND DE BEDORIO, procureur, 139, 1097.
- BERTRAND BRIGE, procureur, 74, 1086.
- BERTRAND DE CARDAILLAC, évêque de Cahors, 138, 1097.
- BERTRAND DE CASSAGNES, voir *BERTRANDUS DE CASSANEIS*.
- BERTRAND DE CHÂTEAUNEUF, archevêque d'Embrun puis évêque de Viviers, 333-334, 339, 946.
- BERTRAND DE COSNAC, cardinal de Comminges, 533, 765.
- BERTRAND DE DÉAUX, auditeur des lettres contredites, 66.
- BERTRAND DE LADILHE, voir *BERTRANDUS DE LADILHA*.
- BERTRAND DE SAINT-GENIÈS, auditeur de la Rote, 105.
- BERTRAND DE SEGURET, évêque de Senez puis de Digne, 333, 342.
- BERTRAND DE VEYRAC, voir *BERTRANDUS DE VEYRACO*.
- BERTRAND DE VILLAMUR, évêque de Fréjus, 333.
- BERTRANDI*, voir *AUBERTUS BERTRANDI*, *LUDOVICUS BERTRANDI*, *PETRUS BERTRANDI*, *PONTIUS BERTRANDI*.
- BERTRANDUS ALBERTI*, procureur, 215, 221, 227, 273, 333, 342, 537, 844, 876, 914.

- BERTRANDUS ARNALDI*, procureur, 363, 537, 821.
- BERTRANDUS DE CASSANEIS*, procureur, 214, 220, 229, 232, 275, 338, 537, 860, 915.
- BERTRANDUS CHINTINI*, procureur, 537, 858.
- BERTRANDUS DE CROGOLIO*, chanoine d'Evora, 898, 1052.
- BERTRANDUS DE FALGAYRATIO*, procureur, 363, 537, 733.
- BERTRANDUS DE GORDEGIA*, procureur, 338, 537, 872.
- BERTRANDUS LA BRANDA*, procureur, 537, 816.
- BERTRANDUS DE LADILHA*, procureur, 215, 220, 227, 274, 334, 339-340, 537, 886, 915.
- BERTRANDUS DE LAGARDELA*, procureur, 538, 884.
- BERTRANDUS RAFINI*, procureur, 351, 538, 824, 839.
- BERTRANDUS DE RANCO*, procureur, 538, 792.
- BERTRANDUS RAYMUNDI*, procureur, 538, 792.
- BERTRANDUS RENOAIDI*, procureur, 538, 876.
- BERTRANDUS DE RUPE*, procureur, 321, 538, 818, 870.
- BERTRANDUS DE RUPPEFORTI*, procureur, 538, 728.
- BERTRANDUS DE VASSINHACO*, procureur, 538, 884, 909, 1064.
- BERTRANDUS DE VEYRACO*, procureur, 142, 216, 223, 230, 235, 238, 241, 263, 275, 300, 357, 362, 448, 504, 538, 716, 729, 751-752, 768, 782, 795, 821, 870, 916, 1054.
- Bertric-et-Burée [Dordogne, cant. Verteillac] : église, 901.
- Besalu [Espagne] : prieuré Saint-Pierre, 682, 713, 1044, 1068.
- Besançon [France-Comté, ch.-l.], 424, 436, 506 ; abbaye Saint-Paul, 436-437, 638, 647, 692, 720, 998, 1035 ; archévêché, 389, 408, 412, 425, 427-428, 436, 467, 476, 556, 567, 638, 649, 664, 674, 681, 684, 834, 929, 941, 998, 1015, 1025, 1029 ; collectorie, 293, 981 ; diocèse, 262, 266, 329, 389, 408, 424, 427-428, 436, 466, 474, 715, 718, 720, 733, 744, 761-762, 998 ; église cathédrale, 21, 470, 581, 674, 685, 720, 726, 834, 880, 940 ; église Saint-Pierre, 650, 859 ; prieuré, 578, 715 ; province, 262, 266, 404.
- BESANT*, voir *ANTHONIUS BESANT*.
- BESSANCIO*, voir *JOHANNES DE BESSANCIO*.
- BESSANO*, voir *GUILLELMUS ARNALDI DE BESSANO*.
- BESSE, voir *NICOLAS DE BESSE*.
- BESSOMO*, voir *JACOBUS DE BESSOMO*.
- BESTORENELLI*, voir *STEPHANUS DE BESTORENELLI*.
- BETIS*, voir *VITALIS DE BETIS*.
- Bex [Suisse] : église, 572, 848.
- Beynat [Corrèze, ch.-l. de cant.], 130 ; église, 1109.
- Bèze [Côte-d'Or, cant. Mirebeau] : abbaye Saint-Pierre, 419, 436, 638, 689, 720, 998, 1034.
- Béziers [Hérault, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Jacques, 553, 644, 720, 928 ; archidiaconé, 517, 847 ; collégiale Saint-Aphrodise, 105, 930 ; diocèse, 266, 320, 333-334, 369, 453, 565, 720, 756, 821, 1022 ; église cathédrale, 517, 597, 678, 802, 835, 928, 949, 994 ; évêché, 334, 419, 518, 555, 650, 678, 691, 834, 1022, 1034.
- BEZZATI*, voir *PETRUS BEZZATI*.
- BICHIERI, voir *GUALA BICHIERI*.
- BICLEY*, voir *STEPHANUS BICLEY*.
- Bièvre [Belgique] : église, 922.
- BITTERIS*, voir *PETRUS BOQUERII DE BITTERIS*.
- BLADAMONI*, voir *GUILLELMUS BLADAMONI*.
- Blaison [Maine-et-Loire, cant. Les Ponts-de-Cé] : chapelle Saint-Aubin, 143, 1052.
- BLANCAFORT*, voir *BERNARDUS DE BLANCAFORT*.
- Blanchelande [Manche, cant. La Haye-du-Puits, comm. Varengebec] : abbaye Saint-Nicolas, 361, 563, 720, 937.
- BLANDIAC, voir *JEAN DE BLANDIAC*.
- BLANCHI*, voir *ANERIUS BLANCHI*, *JACOBUS BLANCHI*, *JOHANNES BLANCHI*.
- Blangy [Pas-de-Calais, cant. Le Parcq, comm. Blangy-sur-Ternoise] : abbaye

- Sainte-Berthe, 134, 404, 410-411, 449, 595, 656, 720, 964, 1014.
- BLATAS*, voir *STEPHANUS BLATAS*.
- BLATERANCO*, voir *GERARDUS DE BLATERANCO*.
- BLATIS*, voir *BLATAS*.
- Blaye [Gironde, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Romain, 572, 576, 603, 609, 642, 649, 655, 667, 676, 721, 755 ; abbaye Saint-Sauveur, 125, 130, 456, 520, 678, 721, 1023, 1105 ; archidiaconé, 564, 863.
- Blés [Drôme, cant. Tain, comm. Chantemerle-les-Blés] : prieuré Saint-Pierre, 519, 820.
- Blessac [Creuse, cant. Bourgueuf] : prieuré, 118, 1093.
- Blois [Loir-et-Cher, ch.-l.], 452 ; abbaye Notre-Dame de Bourg-Moyen, 452, 571, 585, 631, 633, 639, 721, 944 ; abbaye Saint-Laumer, 452, 571, 721, 944 ; collégiale Saint-Sauveur, 600, 853, 969, 1003.
- BOCELLI*, voir *JOHANNES BOCELLI*.
- BOCHARDUS BOT*, cleric, 942, 1056.
- BODEVILLA*, voir *NICOLAUS DE BODEVILLA*.
- BOERII*, voir *GUILLELMUS BOERII*, *PETRUS BOERII*.
- Bohème, 944, 949.
- Bohéries [Aisne, cant. Guise, comm. Vadencourt-et-Bohéries] : abbaye Notre-Dame, 404, 410-411, 523, 656, 722, 906, 1014.
- BOHL*, voir *BERNARDUS BOHL*.
- Bois-Hellain [Eure, cant. Cormeilles] : église, 1041.
- Bois-Robert [Seine-Maritime, cant. Longueville] : église Saint-Pierre, 1058.
- Boissy-le-Sec [Essonne, cant. Étampes] : église, 1020.
- BOLADE*, voir *MICHAEL BOLADE*.
- BOLAY*, voir *AYMO DE BOLAY*.
- BOLETI*, voir *JOHANNES BOLETI*.
- Bologne [Italie], 116, 304, 935 ; abbaye Saint-Étienne et Barthélémy, 399, 587, 722, 959 ; abbaye Saint-Fabien et Sébastien, 397, 614, 722, 986 ; évêché, 399, 588, 835, 959 ; diocèse, 399, 722.
- Bomport [Eure, ch.-l. de cant.] : abbaye, 722, 1042.
- BONAGUIDA D'AREZZO, juriste, 78.
- BONALDUS BORE*, procureur, 539, 816.
- BONEFIDEI*, voir *GUILLELMUS BONEFIDEI*.
- BONETI*, voir *GERARDUS BONETI*, *GUILLELMUS BONETI*, *JOHANNES BONETI*.
- BONIFACE VIII, pape, 84, 87, 123.
- BONIFACE DE BEAUFORT, procureur, 119, 1093.
- BONIFACII*, voir *AYMERICUS BONIFACII*.
- BONIFACIUS DE ALANCIO*, procureur, 539, 773.
- BONIFACIUS VASSALI*, procureur, 539, 796.
- BONIFACIUS VASSALLI*, cleric, 1018, 1061.
- BONINO DE SIENNE, courrier du pape, 108.
- BONIOLI*, voir *DURANDUS BONIOLI*.
- BONIPARIS*, voir *VINCENTIUS BONIPARIS*.
- BONLAYO*, voir *PETRUS DE BONLAYO*.
- Bonnecombe [Aveyron, cant. Cassagnes-Begonhès, comm. Comps] : abbaye, 566, 722.
- Bonnefont [Haute-Garonne, ch.-l. de cant., comm. Saint-Martory] : abbaye, 328-330, 432, 530, 548, 568, 572-573, 655, 680, 722, 909, 1024.
- Bonne-Fontaine-en-Thiérache [Ardennes, cant. Rumigny, comm. Blanchefosse] : abbaye, 472, 552, 687, 723, 927, 1032.
- Bonneval : abbaye, 762, 819.
- Bonneval (diocèse Chartres) [Eure-et-Loir, ch.-l. de cant.], 614, 704, 906 ; abbaye, 396-397, 427, 433, 435, 523, 560, 582, 601, 723, 933, 972, 987, 1047.
- Bonneval (diocèse Rodez) [Aveyron, cant. Espalion, comm. Le Cayrol], 629, 723 ; abbaye, 320, 324, 566, 991.
- BONUS DE CAVALLIO*, procureur, 314, 539, 824, 826, 866, 882, 885.
- BOQUERII*, voir *PETRUS BOQUERII DE BITTERIS*.
- Borde (La) [Seine-et-Marne, cant. Mormant, comm. Andrezel] : chapelle Saint-Gilles, 1035.
- Bordeaux [Gironde, ch.-l.], 913, 1105 ; abbaye Sainte-Croix, 457, 647, 669, 678, 723, 1023 ; archevêché, 130, 232, 335-336, 373, 517, 532, 575-576, 581, 592, 609, 682, 695, 835, 911, 948, 1027 ; chapelle Saint-Pierre, 130 ; diocèse, 235-236, 266, 333, 386, 456, 721, 723, 751, 755, 819 ; doyenné,

- 1057 ; église cathédrale, 457, 575, 609, 695, 835, 867, 1061 ; église Saint-Rémy, 130, 1105 ; province, 237-239, 262, 265-267, 269, 431-432, 472.
- BORE*, voir *BONALDUS BORE*, *STEPHANUS BORE*.
- Borgo San Sepolcro [Italie, Ombrie] : abbaye Saint-Jean-l'Évangéliste, 400, 701, 723, 1043.
- BORLEN*, voir *BERNARDUS DE BORLEN*.
- BORMA*, voir *DEODATUS DE BORMA*.
- BORNO*, voir *BERNARDUS DE BORNO*.
- Bosc-Mesnil [Seine-Maritime, cant. Saint-Saëns] : église, 1063.
- BOSCO*, voir *GUILLELMUS DE BOSCO*, *MAURINUS DE BOSCO*, *NICOLAUS DE BOSCO*.
- BOSSANI*, voir *JACOBUS BOSSANI*.
- BOSTENSTENE*, voir *ULRICUS DE BOSTENSTENE*.
- BOT*, voir *BOCHARDUS BOT*.
- BOTIGUIER*, voir *JOHANNES BOTIGUIER*.
- BOTINI*, voir *STEPHANUS BOTINI*.
- BOUCICAUT, maréchal de France, 962.
- Boulbonne [Haute-Garonne, cant. et comm. Cintegabelle] : abbaye Notre-Dame, 383, 604, 641, 723, 726, 821, 973.
- BOULOGNE (cardinal de), voir *GUI DE BOULOGNE*.
- Boulogne-sur-mer [Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.] : abbaye Notre-Dame, 523, 724, 906.
- Bouniargues [Dordogne, cant. et comm. Issigeac] : archiprêtre, 948.
- Bouquet [Gard, cant. Saint-Ambroix] : prieuré, 894.
- Bourbon-Lancy [Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.] : archiprêtre, 947.
- Bourbon-l'Archambault [Allier, ch.-l. de cant.] : archidiaconé, 947.
- Bourdeix [Dordogne, cant. Nontron] : abbaye Saint-Pierre, 652, 724.
- BOURDONE*, voir *SIMON GIRARDI DE BOURDONE*.
- Bourg-en-Bresse [Ain, ch.-l.] : église, 903.
- Bourges [Cher, ch.-l.], 578, 724 ; abbaye Saint-Ambroise, 578, 635, 643, 646, 700, 724, 1042 ; abbaye Saint-Sulpice, 376, 596, 724, 964 ; archevêché, 333, 338, 348, 374, 381, 421, 457, 510, 519, 540, 570, 576, 592, 611, 648, 678, 700, 835, 947, 961, 983, 1008, 1023 ; archidiaconé, 947, 949 ; chapelle, 1045 ; collectorie, 118 ; collégiale Notre-Dame de Salles, 1036, 1045 ; collégiale Saint-Aignan, 572, 729 ; collégiale Saint-Outrille-du-Château, 643, 724, 947, 971 ; collégiale Saint-Ursin, 1045 ; diocèse, 82, 144, 235-236, 263, 266, 268-269, 341, 346, 348, 369, 376, 379, 400, 419, 448, 459, 474, 607, 632, 635, 714-715, 724, 729, 732, 740, 748, 766-767, 789, 800, 818-819, 821, 964, 977, 1045 ; doyenné, 1060 ; église cathédrale, 118, 370, 510, 570, 598, 692, 729, 836, 854, 947, 961, 994, 1028, 1060 ; province, 238-239, 263, 265-267, 269, 418-419, 448 ; vicariat Saint-Pierre-le-Gaillard, 947.
- Bourg-Moyen, voir Blois : abbaye Notre-Dame de Bourg-Moyen.
- Bourgogne, 381, 981, 986 ; duché, 303, 335, 1031.
- Bourgueil-en-Vallée [Indre et Loire, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 320, 324, 351, 365, 375, 396, 398, 415, 560, 589, 597, 603, 606, 610, 614, 625, 648, 669-670, 677, 724, 960, 975, 981, 987, 989, 1018.
- BOURICH*, voir *SIMON DE BOURICH*.
- Bournet [Charente, cant. Montmoreau, comm. Courgeac] : abbaye Notre-Dame, 380, 575, 605, 725, 975.
- BOUTHOUILLIER*, voir *OLIVERIUS BOUTHOUILLIER*.
- BOVERII*, voir *MATHEUS BOVERII*.
- BOVINI*, voir *JOHANNES BOVINI*.
- BOYSSONIS*, voir *PETRUS BOYSSONIS*.
- BRACHIFERII*, voir *JOHANNES BRACHIFERII*.
- BRAEMT*, voir *REYNERIUS DE BRAEMT*.
- Braga [Portugal] : archevêché, 445, 921, 1067 ; église cathédrale, 176, 898, 1052 ; province, 237.
- Braisne-sur-Vesle [Aisne, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Yved, 347, 415, 419, 433, 475-476, 601, 625, 673, 689, 702, 725, 972, 989, 1019, 1034, 1045.
- BRAS DE FER*, voir *INGERRANUS BRAS DE FER*.

BRAUCIS, voir THOMAS DE BRAUCIS.
 Braye-en-Laonnois [Aisne, cant. Craonne] : église, 971.
 Brecht [Belgique] : personnat, 1051.
 Brécourt [Eure, cant. Vernon, comm. Douains], 893.
BRECURIA, voir *ANCELETUS DE BRECURIA, JOHANNES DE BRECURIA ALIAS PINGERI*.
BREGONHAC, voir *JOHANNES DE BREGONHAC*.
BRENATO, voir *PETRUS DE BRENATO*.
 Bretagne, 364, 418, 436, 442.
BRETELLI, voir *SIMON BRETELLI*.
 Breuil [Essonne, cant. Longjumeau, comm. Épinay-sur-Orge] : chapelle Saint-Élan, 936.
 Breuil (Le), 892.
BRICIUS MARCHANI, procureur, 539, 788.
 Bricquebec [Manche, ch.-l. de cant.] : église Notre-Dame, 597, 733.
BRIDES, voir *JOHANNES BRIDES*.
 Brie : archidiaconé, 142, 990, 1059.
BRIFFA, voir *EGIDIUS DE BRIFFA*.
 Brioude [Haute-Loire, ch.-l. d'arr.] : collégiale Saint-Julien, 898, 938.
BRITONIS, voir *BALDUINUS BRITONIS DE BELLOMONTE, JOHANNES BRITONIS, YVO BRITONIS*.
 Brive-la-Gaillarde [Corrèze, ch.-l. d'arr.] : archiprêtré, 130, 554, 713, 1109.
BROCARDI, voir *CONON BROCARDI DE DANUBIO*.
BROLHIO, voir *GUILLELMUS DE BROLHIO*.
BROLIO, voir *AMELIUS DE BROLIO, GUILLELMUS DE BROLIO*.
 Brommat [Aveyron, cant. Mur de Barrez] : prieuré, 1054.
 Bronnbach [Allemagne] : abbaye, 931, 1065.
 Bruges [Belgique], 304 ; collégiale Saint-Donatien, 387, 936, 967.
BRUGIS, voir *PETRUS DE BRUGIS*.
BRUMANI, voir *ROBERTUS BRUMANI DICTUS LE BRUMEN*.
BRUNELLI, voir *GUILLELMUS BRUNELLI DE ARGEYO, JACOBUS BRUNELLI DE MONTE-FERRANDO, PETRUS BRUNELLI*.
BRUNI, voir *GUILLELMUS BRUNI*.
BRUSCARDI, voir *BERNARDUS BRUSCARDI*.

Bucilly [Aisne, cant. Hirson] : abbaye Saint-Pierre, 591, 725.
BUGUETO, voir *BERNARDUS DE BUGUETO*.
BUILLON, voir *BALDUINUS BUILLON ALIAS DE WISSANT*.
BURDISANO, voir *BERDUSANO*.
BURGANDI, voir *ANDREAS BURGANDI*.
BURGONDIONIS, voir *JOHANNES BURGONDIONIS*.
 Burlats [Tarn, cant. Roquecourbe] : collégiale, 532, 838 ; doyenné, 68.
BUSCELLI, voir *ROBERTUS BUSCELLI*.
 Bussière-Poitevine [Haute-Vienne, cant. Mézières-sur-Issoire] : église, 1052.
 Bussières-lès-Belmont [Haute-Marne, cant. Fayl-Billot], 927.
BUTETI, voir *MICHAEL BUTETI*.
BUXA, voir *HELIAS DE BUXA*.
BUXERIIS, voir *GERARDUS DE BUXERIIS*.
 Buxières-lès-Clefmont [Haute-Marne, cant. Clefmont], 927.
 Buxières-lès-Froncles [Haute-Marne, cant. Vignory], 927.
BUYRACO, voir *PONTIUS DE BUYRACO*.
 Buzançais [Indre, ch.-l. de cant.] : archidiaconé, 1056.
CABANIS, voir *JOHANNES DE CABANIS*.
 Cabeausse [Gironde, cant. et comm. Sainte-Foy-la-Grande] : prieuré Saint-André, 532, 835, 911.
 Cabrières [Hérault, cant. Montagnac] : archidiaconé, 994 ; collégiale, 994 ; église Saint-Étienne, 624, 747.
CABRROLE, voir *PONTIUS CABRROLE*.
CABURTO, voir *NICOLAUS DE CABURTO*.
 Cadouin [Dordogne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 373, 575-576, 725, 948, 1056.
 Caen [Calvados, ch.-l.] : abbaye Saint-Étienne, 128, 392, 420, 443, 523, 541, 609, 614, 670, 684-685, 697, 726, 906, 918, 987, 1040.
 Cagliari [Sardaigne], 1016.
 Cahors [Lot, ch.-l.] : collège de Mélegri, 68 ; diocèse, 108, 137, 144, 236, 263, 266, 268-271, 320, 336, 359, 745, 750, 767, 795, 912, 1010, 1023 ; église cathédrale, 172, 565, 569, 679, 755, 840, 857, 973, 1058 ; évêché, 138, 156, 552, 836, 915, 1097.
 Calahorra : évêché, 675, 836, 1020.

- Calais : église cathédrale, 917.
- Calatayud [Espagne] : collégiale Sainte-Marie-Majeure, 1055.
- CALCE*, voir *THOMAS DE CALCE*.
- CALCIA*, voir *FRANCISCUS PERRINI DE CALCIA*.
- Calers [Haute-Garonne, cant. Cintegabelle, comm. Gaillac-Toulza] : abbaye, 212, 529, 532, 563, 598, 606, 611, 641, 726.
- CALFIATA*, voir *BERNARDUS DE CALFIATA*.
- Calgost, 637, 862.
- CALIXTE III, pape, 11.
- CALLOTI*, voir *JOHANNES CALLOTI*.
- CALMA*, voir *GERARDUS DE CALMA*.
- CALSADA*, voir *RAYMUNDUS DE CALSADA*.
- Cambrai [Nord, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Aubert, 367, 429-430, 455, 559, 572, 607, 685, 700, 727, 945, 977, 1030, 1042 ; abbaye Saint-Sépulcre, 367, 419, 455, 572, 601, 607, 689, 700, 727, 945, 977, 1034, 1042 ; chapelle, 572, 727, 945 ; collégiale Saint-Géry, 607, 727, 738, 976, 1020, 1059 ; diocèse, 121, 234, 236, 264, 266, 268, 270-271, 347, 367, 394, 404-405, 414-415, 419, 426-427, 429-430, 447, 455, 460, 495, 497, 567, 702, 725, 727-728, 738, 754, 761, 764, 773, 792, 809, 818, 961, 976, 1045 ; église cathédrale, 186, 348, 578, 645, 828, 837, 1011, 1061 ; évêché, 16, 132, 394, 397, 404, 412, 414-415, 578, 621, 628, 634, 647, 664, 836, 987, 989, 1015, 1028.
- Cambrésis, 455.
- CAMBRETO*, voir *RAYMUNDUS DE CAMBRETO*.
- Cambron [Belgique, Hainaut] : abbaye Notre-Dame, 404, 410-411, 511, 656, 727, 1014.
- Camerino [Italie] : diocèse, 398 ; évêché, 513, 633, 837, 896.
- Campan [Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant.] : église Saint-Paul, 955.
- CAMPEIGNACO*, voir *JOHANNES DE CAMPEIGNACO*.
- CAMPIS*, voir *GUILLELMUS DE CAMPIS*, *JOHANNES DE CAMPIS*.
- Camprodon [Espagne] : abbaye, 170.
- Canals [Tarn-et-Garonne, cant. Grisolles] : prieuré Saint-Laurent, 696, 756, 1039.
- CANDATO*, voir *RADULPHUS DE CANDATO*.
- Canigou-en-Conflent [Pyrénées-Orientales, cant. Prades, comm. Castell] : abbaye Saint-Martin, 546, 584, 649, 727.
- CANILHAC, voir *RAYMOND DE CANILHAC*.
- Canoha : prieuré, 649, 727.
- CANTALANE*, voir *GUILLELMUS ARNALDI DE CANTALANE*.
- Cantenac [Tarn-et-Garonne, cant. Saint-Antonin, comm. Verfeil] : prieuré, 137, 1114.
- Canterbury [Grande-Bretagne] : abbaye Saint-Augustin, 74.
- Capdrot [Dordogne, cant. et comm. Monpazier] : collégiale Notre-Dame, 186, 948.
- CAPELLA*, voir *JOHANNES DE CAPELLA*.
- Capelle (La) [Haute-Garonne, cant. Grenade, comm. Merville] : abbaye, 471, 532, 653, 728, 1010.
- CAPEY*, voir *JOHANNES CAPEY*.
- CAPITEVILLA*, voir *DOMINICUS DE CAPITEVILLA*.
- CAPORELLI*, voir *JOHANNES CAPORELLI*.
- Capoue [Italie] : archevêché, 369, 376, 513, 576, 596, 707, 837, 896, 950, 964, 1049 ; diocèse, 398.
- Capriola [Italie] : abbaye, 513, 728, 896.
- CAPUARDI*, voir *NICOLAUS CAPUARDI*.
- Caraman [Haute-Garonne, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Félix, 904.
- CARANBATO*, voir *DOMINICUS DE CARANBATO*.
- CARAYGUE*, voir *RAYMUNDUS DE CARAYGUE*.
- CARBONELLI*, voir *GALHARDUS CARBONELLI*.
- CARBONERII*, voir *JOHANNES CARBONERII*.
- Carcassonne [Aude, ch.-l.], 934 ; diocèse, 236, 263, 266, 342, 352, 445, 752, 770, 793, 821, 926 ; évêché, 337, 343, 350, 383, 512, 548, 553, 566, 568, 583, 590, 612, 640, 645, 654, 676, 694, 837, 894-895, 955-956, 960-961, 1001-1012.
- CARCASSONNE (cardinal de), voir ÉTIENNE AUBERT.
- CARDONIS*, voir *JOHANNES CARDONIS*.
- CARLINUS DE SITTAPIRUS*, procureur, 539, 778.
- Carluc [Alpes-de-Haute-Provence, cant. Reillane, comm. Céreste] : prieuré, 679, 826.

- Caro [Morbihan, cant. Malestroit] : église, 1060.
- Carpentras [Vaucluse, ch.-l. d'arr.], 1025, 1029 ; chapelle, 930 ; diocèse, 266, 565, 756 ; église cathédrale, 553, 568, 837 ; évêché, 579, 594, 650, 677, 838.
- CARRANAN*, voir *JOHANNES CARRANAN*.
- CARRETO*, voir *GEORGIUS DE MARCHIONIBUS DE CARRETO*.
- CARRIDON*, voir *PETRUS CARRIDON*.
- Carsan [Gard, cant. Pont-Saint-Esprit] : église Notre-Dame, 928.
- CARTEVINO*, voir *BERNARDUS DE CARTEVINO*.
- CASA*, voir *DOMEMENUS DE CASA*.
- Casamari [Italie, Latium] : abbaye, 471, 653, 728, 1010.
- CASAMNIPA*, voir *PETRUS DE CASAMNIPA*.
- CASANOVA*, voir *BENEDICTUS DE CASANOVA*.
- Case-Dieu (La) [Gers, cant. Plaisance, comm. Beaumarchais] : abbaye Notre-Dame, 179, 444, 518, 541, 670, 682, 728, 1027.
- CASELLIS*, voir *PETRUS DE CASELLIS, RAYMUNDUS DE CASELLIS*.
- CASIS*, voir *DOMINICUS DE CASIS*.
- CASLARIO*, voir *BERNARDUS DE CASLARIO*.
- CASLUCERNO*, voir *ROBERTUS DE BAIL DE CASLUCERNO*.
- Cassagnabère [Haute-Garonne, cant. Auri-gnac, comm. Cassagnabère-Tournas] : bénéfice, 1008.
- Cassagnes [Pyrénées-Orientales, cant. Latour-de-France], 915.
- Cassagnes-Begonhès [Aveyron, ch.-l. de cant.], 915.
- CASSALDONO*, voir *NICOLAUS DE CASSALDONO*.
- Cassan [Hérault, canton et comm. Roujan], 650, 821.
- CASSANEAPULCRA*, voir *GALHARDUS DE CASSANEAPULCRA*.
- CASSANEIS*, voir *BERTRANDUS DE CASSANEIS*.
- CASSANH*, voir *BARTHOLOMEUS DEL CASSANH*.
- Cassaniouze [Cantal, cant. Montsalvy] : prieuré, 1057.
- CASSANIS*, voir *GUIDO DE CASSANIS*.
- CASSAULIS*, voir *GUIDO DE CASSAULIS*.
- Cassel [Nord, ch.-l. de cant.] : collégiale Notre-Dame, 443, 917 ; collégiale Saint-Pierre, 142, 891, 1013, 1051.
- CASSELIS*, voir *PETRUS DE CASSELIS*.
- CASTANHARO*, voir *PETRUS DE CASTANHARO*.
- CASTEL-ARROUY (seigneur de), 568, 722.
- Castellane [Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l. d'arr.] : prieuré Saint-André, 537, 876, 914.
- CASTELLANI*, voir *OLIVERIUS CASTELLANI*.
- CASTELLANO*, voir *PETRUS DE CASTELLANO*.
- CASTELLANUS DE TRÉVISE*, auditeur de la Rote, 108.
- Castello [Italie] : diocèse, 400, 723, 819.
- Castelnaudary [Aude, ch.-l. d'arr.] : collégiale, 984.
- Castelnau-Montratier [Lot, ch.-l. de cant.], 912.
- Castets [Gers] : église, 1062.
- Castres [Tarn, ch.-l.] : diocèse, 263, 266, 401, 957 ; évêché, 179, 190, 337, 350-351, 381, 401, 438, 522, 529, 532, 538, 544, 583, 586, 610-611, 676, 838, 908, 920, 955-956, 958, 983.
- CASTRIS*, voir *JOHANNES DE CASTRIS*.
- CASTRO*, voir *STEPHANUS DE CASTRO*.
- CASTRONOVO*, voir *BERNARDUS MAYNARDI DE CASTRONOVO*.
- Catane [Sicile] : évêché, 261, 369, 949.
- Cateau-Cambrésis (Le) [Nord, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-André, 404, 412, 419, 567, 656, 689, 728, 1014, 1034.
- Cathelières [Alpes-de-Haute-Provence, cant. Digne, comm. Mallemoisson] : église, 956.
- CATINI*, voir *MATHEUS CATINI*.
- Caunes [Aude, cant. Peyriac-Minervois] : abbaye Saint-Pierre, 419, 538, 645, 682, 689, 728, 1034.
- CAUSELADA*, voir *PETRUS DE CAUSELADA*.
- Caussidières [Haute-Garonne, cant. Nailloux, comm. Saint-Léon] : église, 1039.
- Cavaillon [Vaucluse, ch.-l.] : chapelle Saint-Véran, 1038 ; diocèse, 73, 266, 383, 389, 432, 806 ; église cathédrale, 904 ; évêché, 337, 341, 383, 522, 605, 694-695, 839, 974, 1038.
- CAVALERII*, voir *BENEDICTUS CAVALERII, BERNARDUS CAVALERII*.

CAVALLIO, voir *BONUS DE CAVALLIO*.
CAVELLO, voir *JOHANNES DE CAVELLO*.
CAYCETI, voir *ARNALDUS CAYCETI*.
CAYRACO, voir *ARO DE CAYRACO*.
 Cayriech [Tarn-et-Garonne, cant. Causade], 1023.
 CÉLESTIN III, pape, 59.
CELIS, voir *PETRUS DE CELIS*.
 Celle-Saint-Eusice [Loir-et-Cher, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 474, 550, 557, 572, 632, 646, 692, 729, 931, 1005.
 Celle-sur-Morin (La) [Seine-et-Marne, cant. Coulommiers] : prieuré, 1058.
 Celone : prieuré, 528, 764.
 Celra [Espagne], 1054 ; collégiale, 1016.
 Cendras [Gard, cant. Alais] : abbaye Saint-Pierre, 364, 570, 640, 676, 685, 729, 1001, 1030.
CENNACO, voir *EGIDIUS DE CENNACO*.
CERCHEUILLE, voir *NICOLAUS CERCHEUILLE*.
 Céret [Pyrénées-Orientales, ch.-l. d'arr.] : chapelle Saint-Pierre, 1016.
 Cerisy-la-Forêt [Manche, cant. Saint-Clair] : abbaye Saint-Vigor, 420, 523, 633, 697, 729, 906, 1040.
 Cerny-lès-Bucy [Aisne, cant. Laon Nord] : chapelle Notre-Dame, 995.
CERVARIA, voir *PASCHALIS DE CERVARIA*.
 Cervia [Italie] : évêché, 400, 701, 839, 1043.
 Cesena [Italie] : abbaye Saint-Laurent, 513, 729, 896 ; diocèse, 398, 729, 896 ; évêché, 386, 514, 579, 839, 953.
 Cessero [Hérault, cant. Olonzac] : église Saint-Germain, 960.
CHABANIS, voir *ANDREAS DE CHABANIS*.
CHABAUDI, voir *RAYMUNDUS CHABAUDI*.
 Chadeleuf [Puy-de-Dôme, cant. Champeix] : prieuré, 106.
 Chaillot, 906.
 Chaintrix [Marne, cant. Vertus], 1003.
 Chaise-Dieu (La) [Haute-Loire, ch.-l. de cant.] : abbaye, 185, 320, 323-324, 383, 448, 451, 512, 522, 534, 538, 569, 587, 604, 631, 633, 670, 679, 695, 729, 734, 894, 905, 913, 916, 973, 995, 1024.
CHALESIO, voir *PETRUS DE CHALESIO*.
CHALLANVILLAM, voir *GERARDUS DE CHALLANVILLAM*.

CHALO, voir *STEPHANUS CHALO*.
 Chalon [Saône-et-Loire, ch.-l. d'arr.], 981 ; abbaye Saint-Pierre, 549, 584, 593, 632, 730 ; archidiaconé, 584, 805 ; diocèse, 129, 266, 408-409, 414-415, 424, 471-472, 474, 730, 733, 745, 762, 814 ; église cathédrale, 611, 849, 982 ; évêché, 377, 381, 400, 408, 412, 529, 565, 602, 611, 637, 653, 664, 683, 693, 701, 840, 983, 1015, 1036, 1043.
 Châlons [Marne, ch.-l.] : abbaye Saint-Pierre-aux-Monts, 379, 394, 524, 534, 599, 614, 646, 670, 730, 906, 987, 1004 ; abbaye Toussaints-en-l'Île, 599, 731 ; chapelle Le Jard, 1003 ; collégiale Notre-Dame-en-Vaux, 912 ; diocèse, 264, 266, 359, 379, 394, 404-405, 414-415, 419, 421, 433, 730-731, 755, 770, 796, 815, 819-820, 1003 ; église cathédrale, 139, 379, 646, 755, 770, 774, 796, 820, 899, 1003 ; évêché, 394, 527, 535, 553, 565, 581, 621, 647, 671, 840, 907, 987.
CHALUCIO, voir *ROSTAGNUS DE CHALUCIO*.
 Chambons [Ardèche, cant. Saint-Étienne-de-Lugdarès, comm. Borne] : abbaye, 545, 606, 731.
CHAMBRERII, voir *JOHANNES CHAMBRERII*.
 Champagne, 433, 468.
CHAMPAUHA, voir *JACOBUS CHAMPAUHA*.
 Champeaux-en-Brie (Les) [Seine-et-Marne, cant. Mormant] : collégiale Saint-Martin, 574, 757, 795, 971, 985, 1058.
CHAMPENIS, voir *GERARDUS DE CHAMPENIS*.
 CHANAC, voir *GUILLAUME DE CHANAC*.
CHANBARDI, voir *JOHANNES CHANBARDI*.
CHANECI, voir *GUILLELMUS DE CHANECI*.
CHAONNIS, voir *JOHANNES CHAONNIS*.
 Chapelle-sous-Orbais (La) [Marne, cant. Montmort] : église, 131, 1115.
 Chapelle-Vendômoise (La) [Loir-et-Cher, cant. Herbault] : église, 1061.
 Charenton : pont, 906.
 CHARLES, dauphin de Viennois, 1015, 1066.
 CHARLES, duc de Normandie, 1015, 1066.
 CHARLES V, roi de France, 16, 409, 413, 457, 906, 942, 963, 988.
 CHARLES VI, roi de France, 892.

- CHARLES DE ALENÇONIO, archevêque de Lyon, 335.
- CHAROT, voir *ROBERTUS CHAROT*.
- Charroux [Vienne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 574, 602, 635, 692, 731 ; église Saint-Sulpice, 1056.
- Chartres [Eure-et-Loir, ch.-l.] : abbaye Saint-Jean-en-Vallée, 396, 438, 524, 534, 549, 615, 670, 731, 906, 924, 987 ; abbaye Saint-Père-en-Vallée, 365, 584, 610, 630, 687, 732, 981 ; diocèse, 236, 264, 266, 268, 335, 365, 387, 395-396, 398, 406-407, 414-415, 421-422, 424-425, 427, 433, 435, 438, 452, 459, 472, 714, 721, 723, 731-732, 738, 756, 772, 779, 803, 813, 1031 ; archidiaconé, 944 ; église cathédrale, 132, 554, 861, 944, 974, 994, 1008 ; évêché, 396, 406, 410-411, 415-416, 460, 527, 582, 621, 628, 664, 683, 696, 841, 907, 987, 989, 1015, 1028.
- CHASSARELLI, voir *GERARDUS CHASSARELLI*.
- Chasselay [Rhône, cant. Limonest] : église, 652, 856.
- Chasseneuil [Charente, cant. Saint-Claud, comm. Chasseneuil-sur-Bonnieure] : archiprêtre, 944.
- CHASTRES, voir *MARTINUS DE CHASTRES*.
- Châteaubriant [Loire-Atlantique, ch.-l. d'arr.] : doyenné, 639, 869, 999.
- Châteaudun [Eure-et-Loir, ch.-l. d'arr.] : abbaye Sainte-Madeleine, 421, 424-425, 555, 697, 732, 929, 1040.
- Châteauneuf-du-Pape [Vaucluse, cant. Orange], 934 ; église, 73-74, 1086.
- Châteaurenard [Bouches-du-Rhône, ch.-l. de cant.] : église, 904 ; prieuré Saint-Pierre, 580, 753, 904.
- Châteauroux [Indre, ch.-l.] : abbaye Saint-Gildas, 376, 596, 644, 646, 648, 673, 732, 964.
- Château-Verdun [Ariège, cant. Les Cabannes] : église, 904.
- Châtellerault [Vienne, ch.-l. d'arr.] : église Notre-Dame, 1018.
- Châtelliers (Les) [Deux-Sèvres, cant. Menigoute, comm. Fontperron] : abbaye Notre-Dame, 328-329, 331, 520, 566, 593, 636, 648, 732, 939.
- Châtenois [Bas-Rhin, cant. Sélestat] : église, 1046.
- CHATI, voir *PETRUS CHATI*.
- Châtillon-l'Abbaye [Meuse, cant. Spincourt, comm. Pillon] : abbaye, 950.
- CHATINARII, voir *PETRUS CHATINARII*.
- Châtre (La) [Indre, ch.-l. d'arr.] : collégiale Saint-Germain, 142, 557, 760, 930.
- CHAUDARDI, voir *NICOLAUS CHAUDARDI*.
- Chaulme (La) [Puy-de-Dôme, cant. Saint-Anthème] : prieuré Saint-Jean, 185, 512, 569, 633, 730, 735, 740, 749, 791, 829, 894, 995.
- Chaumont-Porcien [Ardennes, ch.-l. de cant.] : abbaye, 419, 673, 689, 733, 1034.
- Chaussée (La) [Meuse, cant. Vigneulles], 922.
- CHAUVELLELLI, voir *JOHANNES CHAUVELLELLI*.
- CHAYNETI, voir *ARNALDUS CHAYNETI*.
- CHAZELLIS, voir *CASELLIS*.
- CHAZIER, voir *JOHANNES CHAZIER*.
- Chéhéry [Ardennes, cant. Grandpré, comm. Chatel-Chéhéry] : abbaye, 927.
- CHENELUCO, voir *GUILLELMUS DE CHENELUCO*.
- CHENEM, voir *ARNALDUS DE CHENEM*.
- CHERBEYO, voir *JOHANNES DE CHERBEYO*.
- Cherbourg [Manche, ch.-l. d'arr.] : abbaye Notre-Dame-du-Voeu, 360, 597, 702, 733, 1044.
- Cherlieu [Haute-Saône, cant. Vitrey] : abbaye, 474, 557, 654, 687, 733, 931, 1032.
- Chichester [Grande-Bretagne] : évêché, 434, 913, 972, 1064.
- CHIEZA, voir *ROBERTUS DE CHIEZA*.
- Chinon [Indre-et-Loire, ch.-l. d'arr.] : collégiale, 186, 595, 816.
- CHINTINI, voir *BERTRANDUS CHINTINI*.
- CHINTRIACO, voir *STEPHANUS DE CHINTRIACO*.
- CHINTRIO, voir *PETRUS DE CHINTRIO*.
- Chioggia [Italie, Vénétie] : diocèse, 398 ; évêché, 514, 841, 896.
- Chissey-en-Morvan [Saône-et-Loire, cant. Lucenay-l'Évêque], 1004.
- Chissey-lès-Mâcon [Saône-et-Loire, cant. Saint-Gengoux], 1004.

- CHISSIA*, voir *PETRUS DE CHISSIA*.
CHISSIACO, voir *PETRUS DE CHISSIACO*.
CHITO, voir *FRANCISCUS DE CHITO*.
CHOATI, voir *JOHANNES CHOATI*.
CHOMBIS, voir *GUILLELMUS DE CHOMBIS*.
CHOVERAT, voir *GUILLELMUS CHOVERAT*.
CHRISTOFORE, voir *ANDREAS TUCHII CHRISTOFORE*.
CHRISTOFORUS GERI DE FLORENTIA, procureur, 314, 540, 712, 882.
 Chypre (île de), 458.
CINARDI, voir *DOMINICUS CINARDI*.
 Cinney [Belgique], 922.
CIOTA, voir *JOHANNES DE CIOTA*.
CIPRIANUS, procureur, 540, 735.
CIRCIO, voir *BERNARDUS DE CIRCIO*.
 Cîteaux [Côte-d'Or, cant. Nuits, comm. Saint-Nicolas-lès-Cîteaux] : abbaye, 471, 567, 653, 670, 687, 733, 1010, 1031-1032.
 Citta di Castello [Italie] : diocèse, 400 ; évêché, 635, 841, 996.
CIVITATE, voir *DOMINICUS DE CIVITATE*.
 Clairac [Lot-et-Garonne, cant. Tonneins] : abbaye Saint-Pierre, 363, 531, 537, 552, 647, 733, 926, 1026.
 Clairefontaine [Aisne, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Nicolas, 404, 409, 656, 734, 1014.
 Clairmarais [Pas-de-Calais, cant. Saint-Omer] : abbaye, 688, 734, 1032.
 Clairvaux [Aube, cant. Bar-sur-Aube, comm. Ville-sous-la-Ferté] : abbaye, 471-474, 552, 558, 653, 687-688, 696, 718, 734, 751, 927, 931, 1010, 1031-1032.
CLARAVAL, voir *JOHANNES DICTUS CLARAVAL DE SANCTO URCICINO*.
CLARAVALLE, voir *JOHANNES DE CLARAVALLE*.
CLARI, voir *JOHANNES CLARI*, *LEONARDUS CLARI*.
CLARINI, voir *PETRUS CLARINI*.
CLEMENS DE GRANDIMONTE, procureur, 314, 374, 540, 700, 717, 814, 836, 849.
 CLÉMENT V, pape, 21, 67, 104, 108, 117, 140, 413.
 CLÉMENT VI, pape, 70, 85, 106, 139, 368.
 CLÉMENT VII, pape, 117, 194, 338, 368, 372, 386, 388, 397, 420, 422-423, 428, 431, 434, 461, 496, 892, 934-935, 981-982, 1020.
CLEMENTIS, voir *NICOLAUS CLEMENTIS*.
CLERICI, voir *DIONISIUS CLERICI*.
 Clermont [Puy-de-Dôme, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Allyre, 510, 571, 734, 791 ; abbaye Saint-André, 448, 582, 633, 695, 734, 995 ; collectorie, 645, 763 ; collégiale Saint-Geniès, 971 ; collégiale Saint-Pierre, 957 ; diocèse, 106, 263, 266, 268-270, 320, 349, 383, 446, 448, 729, 734, 742, 745, 755, 763, 766, 772, 784, 812, 898, 1003 ; église cathédrale, 544, 573, 740, 821, 841, 953 ; évêché, 544, 648, 841.
CLINO, voir *NICOLAUS DE CLINO*.
CLOSIO, voir *DOMINICUS DE CLOSIO*.
 Cluny [Saône-et-Loire, arr. Mâcon, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 120, 476, 540, 670, 681, 735, 1025.
 Cluse : abbaye Saint-Michel, 1037.
 Cluse (La) [Hautes-Alpes, cant. Saint-Étienne-en-Dévoluy], 965.
CLUSIS, voir *JOHANNES FORNERII DE CLUSIS*.
 Coblençe [Allemagne] : collégiale Saint-Castor, 706, 826, 878.
COGNITI, voir *PETRUS COGNITI*.
COLINUS COMITIS, procureur, 540, 711.
COLLE, voir *GUIDO DE COLLE*.
 Cologne [Allemagne] : collégiale Saint-Séverin, 557-558, 719, 729, 733, 742, 746, 762, 771, 931 ; diocèse, 474 ; province, 238-239.
 Colombe (La) [Manche, cant. Percy] : église, 1044, 1055.
 Colombiers [Hérault, cant. et comm. Béziers] : prieuré, 958.
COLUMBERII, voir *GUILLELMUS COLUMBERII*.
COLUMBIS, voir *JOHANNES DE COLUMBIS*.
COLUMBIS (seigneur de), 603, 767.
 Comacchio [Italie] : évêché, 671, 842.
 Combelongue [Ariège, cant. Saint-Girons] : abbaye, 518, 531, 594, 735.
 Combes (Les) [Haute-Vienne], 1059 ; prieuré, 118, 1093.
 Côme [Italie, Lombardie] : évêché, 400, 702, 842, 1043.
COMITIS, voir *COLINUS COMITIS*.

- Comminges [Haute-Garonne] : diocèse, 235, 262, 266, 329, 352, 383, 432-433, 474, 719, 722, 908, 1053 ; évêché, 383, 432, 511, 518, 530, 605, 624, 631, 842, 909, 974.
- COMMINGES (cardinal de), voir BERTRAND DE COSNAC.
- Compiègne [Oise, ch.-l. d'arr.] : abbaye Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien, 395, 404, 410-411, 415, 419, 615, 625, 634, 656, 676, 689, 735, 987, 989, 1014, 1034 ; collégiale Saint-Clément, 990.
- Compostelle [Espagne] : archevêché, 514, 842, 896 ; diocèse, 398 ; église cathédrale, 985, 994, 1059 ; province, 237.
- Comprégnac [Aveyron, cant. Millau Ouest] : église, 930.
- Conas [Hérault, cant. et comm. Pézenas] : église, 941, 1039.
- Conches-en-Ouche [Eure, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 420, 429-430, 450-452, 467, 524, 571, 593, 613, 637, 684-685, 697, 700, 736, 757, 804, 906, 944, 985, 1029-1030, 1041-1042.
- Condom [Gers, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 266, 336 ; évêché, 644, 677, 683, 842.
- Congrier [Mayenne, cant. Saint-Aignan-sur-Roë] : église, 143, 1052.
- CONILHERIIS, voir *JOHANNES DE CONILHERIIS*.
- CONIS, voir *BERENGARIUS DE CONIS*, *PETRUS DE CONIS*.
- CONON BROCARDI DE DANUBIO, procureur, 540, 761.
- CONPIELLI, voir *JOHANNES CONPIELLI*.
- Conques [Aveyron, ch.-l. de cant.] : abbaye Sainte-Foy, 375, 529, 561, 704, 736, 934.
- CONRADI, voir *PETRUS CONRADI*.
- CONRADUS HENRICI, procureur, 540, 706, 878, 887.
- CONSINAMI, voir *FOLINARUS CONSINAMI*.
- Constance [Allemagne] : collégiale Saint-Étienne, 583, 791, 842 ; diocèse, 475, 791 ; évêché, 128, 583, 842.
- CONSTANTII, voir *HELIAS CONSTANTII*, *PETRUS CONSTANTII*.
- Constantinople : diocèse, 398 ; patriarcat, 514, 843, 896.
- CONTEMANNUS DE SAREPONTE, abbé de Saint-Nabor de Saint-Avoid, 74, 95, 1118.
- CONTIS, voir *NICOLAUS CONTIS DE FLORENTIA*.
- COPLHUCO, voir *GUIDO DE COPLHUCO*.
- Corbelin [Isère, canton du Pont-de-Beauvoisin] : prieuré Notre-Dame, 180, 544, 817.
- CORBEYO, voir *JOHANNES DE CORBEYO*.
- Corbie [Somme, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 328-329, 388, 394, 397-398, 404, 412, 474, 524, 534, 558, 615, 634, 657, 670, 675, 737, 906, 931, 987, 995-996, 1014, 1020.
- Corbion [Orne, cant. Rémalard, comm. Moutiers-au-Perche] : abbaye Saint-Laumer, 520, 738.
- CORCEYO, voir *PETRUS DE CORCEYO*.
- CORDERII, voir *GUILLELMUS CORDERII*, *JOHANNES CORDERII*.
- Corinthiaco : église, 592, 835.
- Corinthe [Grèce] : archevêché, 671, 843.
- Cormeilles (Les) [Eure, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 392, 398, 420, 429-430, 444, 572, 597, 615, 672, 685, 697, 700, 738, 987, 1018, 1030, 1041-1042.
- Cormery [Indre-et-Loire, cant. Montbazou] : abbaye Saint-Paul, 551, 573, 589, 592, 738.
- Cornac [Lot, cant. Bretenoux] : église paroissiale, 108.
- Corneto, 1043.
- CORNILIO, voir *GERARDUS DE CORNILIO*, *GUILLELMUS DE CORNILIO*.
- CORNU, voir *NICOLAUS DE CORNU*.
- CORNUTI, voir *GUILLELMUS CORNUTI*, *JOHANNES CORNUTI*.
- CORREGII, voir *GERARDUS CORREGII*.
- CORTETI, voir *JOHANNES CORTETI*.
- CORTINIA (seigneur de), 511, 766.
- COSNAC, voir BERTRAND DE COSNAC.
- COSSIO, voir *BERNARDUS DE COSSIO*.
- COSTA, voir *GUIDO DE COSTA*.
- COSTE, voir *JACOBUS COSTE*.
- COSTERE, voir *WALTERUS COSTERE*.
- COTANI, voir *BERNARDUS COTANI*.
- Cotentin [Manche, pays de Coutances] : archidiaconé, 914.

COTOLIBERO, voir *ANTONIUS AUGUSTI DE COTOLIBERO*.
 Cotrone : évêché, 707, 843, 1049.
COUPE, voir *GUILLELMUS COUPE*.
 Courbevoie [Hauts-de-Seine, ch.-l. de cant.] : chapelle, 917.
 Courçay [Indre-et-Loire, cant. Bléré], 1005.
 COURT, voit *GUILLAUME COURT*.
 Couserans [Ariège] : archidiaconé, 337, 838, 566 ; diocèse, 234, 266, 333, 432, 735 ; église cathédrale, 1053 ; évêché, 336, 387, 432, 445, 516, 522, 529, 531, 545, 568, 579, 612, 633, 843, 909, 921, 952, 984.
 Coutances [Manche, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 189, 235, 264, 266, 360, 361, 372, 373, 392-393, 407-408, 420-421, 433, 720, 733, 753, 759, 769, 795, 800-801, 936, 1044 ; église cathédrale, 142, 189, 378, 450, 613, 625-628, 631, 710, 713, 736, 738, 744, 747, 751, 757-758, 765, 776, 780, 789, 797, 799, 808, 810, 814, 817, 825, 851, 914, 936, 985, 988, 993, 1054, 1056, 1059-1060 ; évêché, 135, 392-393, 397-398, 407, 412, 433-434, 512, 561, 568, 602, 621, 664, 843, 941, 972, 987, 1015.
 Couvains [Manche, cant. Saint-Clair-sur-l'Elle] : église, 914.
 Couvent [Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Reillanne] : église Saint-Siffrein, 952.
COVILLER, voir *JOHANNES COVILLER DE TALENTO*.
 Coyroux [Corrèze, cant. Beynat, comm. Aubazine] : abbaye, 108.
CRECIACO, voir *JOHANNES TROCON DE CRECIACO*.
 Crécy, 988.
 Crécy-la-Chapelle [Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.] : chapelle Notre-Dame de Saint-Georges, 971.
CREGOLIO, voir *RIGALDUS DE CREGOLIO*.
CREMERA, voir *PETRUS CREMERA*.
CRESELONE, voir *ADEMARUS DE CRESELONE*.
 Créspin-en-Hainaut [Nord, cant. Condé-sur-l'Escaut] : abbaye Saint-Landelin, 367, 607, 738, 977.

Crète : archevêché, 634, 844 ; royaume, 1048.
CRETI, voir *JOHANNES CRETII*.
CRINHOLI, voir *RAYMUNDUS CRINHOLI*.
CROGOLIO, voir *BERTRANDUS DE CROGOLIO*.
 Croix-Saint-Leufroy [Eure, cant. Gaillon] : abbaye, 392, 415, 420, 615, 625, 697, 738, 987, 989, 1041.
CROLAT, voir *ALANUS CROLAT*.
CROPIO, voir *GUILLELMUS DE CROPIO*.
 CROS, voir *JEAN DE CROS*.
CROSAPETRA, voir *SIMON DE CROSAPETRA*.
CROTIS, voir *PONTIUS DE CROTIS*.
 Cruas [Ardèche, cant. Rochemaure] : abbaye Notre-Dame, 320, 325-326, 517, 648, 667, 674, 739, 898, 1008-1009.
CRUCE, voir *PETRUS DE CRUCE*.
CRUETI, voir *NICOLUAS CRUETI*.
 Cruis [Alpes-de-Haute-Provence, cant. Saint-Étienne-les-Orgues] : abbaye Saint-Martin, 643, 689, 739.
CUBICULARII, voir *VIANETUS CUBICULARII*.
 Cuissy [Aisne, cant. Craonne] : abbaye Notre-Dame, 394, 397, 404, 410-411, 476, 615, 657, 673, 739, 987, 1014, 1019.
 Culhat [Puy-de-Dôme, cant. Lezoux] : prieuré, 1037.
Cumis, 539, 778.
CUNA, voir *PETRUS DE CUNA*.
 Cunauld [Maine-et-Loire, cant. Gennes, comm. Trèves-Cunauld] : prieuré, 560, 725.
CUNBA, voir *PETRUS DE CUNBA*.
CUNBIS, voir *DURANTUS CUNBIS*.
CUNITI, voir *GUILLELMUS CUNITI*.
CURIACESARIS, voir *PAGANUS DE CURIA-CESARIS*.
CURTRACO, voir *ROGERIUS DE CURTRACO*.
Cuxa : abbaye Saint-Michel, 649, 727.
 Dagneux [Ain, cant. Montluel] : chapelle Notre-Dame, 1000.
DAILLET, voir *DOYILLER*.
DALBIARTZ, voir *PETRUS DALBIARTZ*.
 Dambelin [Doubs, cant. Pont-de-Roide] : église, 585, 762.
DAMBRARC, voir *GERARDUS DE DAMBRARC*.
DAMEREE, voir *MICHALE DAMEREE*.
DAMPNO BENIGNO, voir *PETRUS DE DAMPNO BENIGNO*.

- Danemark, 949.
DANIAN, voir *JACOBUS DANIAN*.
DANUBIO, voir *CONON BROCARDI DE DANUBIO*.
Dax [Landes, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 266, 741, 810 ; église cathédrale, 510, 579, 839-840, 844, 952, 991, 1007, 1057 ; évêché, 510, 640, 844, 1001.
Decize [Nièvre, ch.-l. de cant.] : église, 980.
DECRISCA, voir *STEPHANUS DECRISCA*.
DEICUSTODIA, voir *JOHANNES DE DEICUSTODIA*.
DELANORS, voir *JAQUEMETUS DELANORS*.
DENIS LE VILLAIN DE ROUEN, voir *DIONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO*.
DEODAT DE CANILLAC, évêque de Maguelonne, 340.
DEODATUS DE BORMA, chanoine de Langres, 1035, 1062.
DEODATUS BOTARELLI, bullateur, 935.
DEODATUS JORDANI, procureur, 352, 540, 822.
Déols [Indre, cant. Châteauroux] : abbaye Saint-Pierre et Paul, 348, 400, 419, 448, 520, 573-574, 592, 633, 690, 701, 740, 947, 995, 1034, 1043, 1063.
DERCEYO, voir *ARNULPHUS DERCEYO*.
DERLECA, voir *JOHANNES DE DERLECA*.
DERSE, voir *ECKARDUS DE DERSE*.
DERVILLI, voir *GUILLELMUS DERVILLI*.
DESCHARBAYE, voir *JOHANNES DESCHARBAYE*.
DETHMARUS, prévôt de Notre-Dame d'Erfurt, 1064.
DEU, voir *HUGUETUS DEU*.
Die, voir Valence.
Diepurg [Allemagne] : église Saint-Laurent, 974.
Digne [Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l.] : diocèse, 266 ; église cathédrale, 342, 386, 537, 580, 585, 824, 844, 914, 956 ; évêché, 333, 342, 386, 537, 585, 654, 844, 914-915, 957.
Digny [Eure-et-Loire, cant. Senonches] : prieuré, 546, 806.
Dijon [Côte-d'Or, ch.-l.], 304 ; abbaye Saint-Bénigne, 188, 408, 412, 428, 454, 519, 551, 564, 567, 585, 636, 639, 644, 657, 740, 938, 941, 1014 ; abbaye Saint-Étienne, 320, 327, 428, 567, 590, 592, 600, 603, 643, 740, 941, 972 ; abbaye Saint-Rémy, 188, 454, 564, 683, 741, 938.
DINGHELMONSTRE, voir *OLIVERIUS DINGHELMONSTRE*.
DIONISIUS CLERICI, clerc, 1030, 1062.
DIONISIUS DE FLORACO, procureur, 540, 766.
DIONISIUS PORTERII, procureur, 192, 540, 806.
DIONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO, procureur, 21, 141, 178, 214, 221, 226, 235, 238, 241, 260, 264, 273, 279, 281, 310, 541, 726, 803, 917, 1054.
Divielle [Landes, cant. Montfort, comm. Goos] : abbaye Notre-Dame, 608, 741.
Doglia : évêché, 542, 681, 844, 920.
Dol [Ille-et-Villaine, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 396, 417-418, 435, 815 ; église cathédrale, 569, 845 ; évêché, 185, 364, 382, 396, 398, 417, 435, 515, 527, 560-561, 569, 622, 845, 897, 907, 932-933, 987.
DOLA, voir *PETRUS DE HERBA DE DOLA*.
DOMATUS DE PRATO, procureur, 541, 817.
DOMEMENUS DE CASA, procureur, 541, 602, 629, 830-831.
DOMINI, voir *THOMAS DOMINI*.
DOMINICUS, procureur, 541, 728.
DOMINICUS ANTILONI, procureur, 541, 766.
DOMINICUS DE CAPITEVILLA, procureur, 196, 541, 862.
DOMINICUS DE CARANBATO, procureur, 541, 852.
DOMINICUS DE CASIS, procureur, 541, 764.
DOMINICUS CINARDI, chanoine de Saint-Pierre de Lille, 972, 1058.
DOMINICUS DE CIVITATE, procureur, 449, 541, 742.
DOMINICUS DE CLOSIO, procureur, 541, 824.
DOMINICUS FABRI, procureur, 541, 756.
DOMINICUS DE GUERA, procureur, 449, 542, 743.
DOMINICUS DE NANCEYO, procureur, 141, 146, 179, 214, 221, 227, 235, 238, 244, 247-248, 265, 273, 439-440, 506, 542, 766, 772, 918, 1054, 1065.

- DOMINICUS PONTII*, procureur, 142, 146, 163, 217, 223, 230, 235, 238, 241, 246, 265, 273, 278, 281, 308, 390, 403, 423, 505, 542, 680-681, 709, 713, 746, 750, 777-778, 784, 830, 844-845, 849, 852, 860, 875, 880, 883-884, 919, 1054, 1064, 1069-1070.
- DOMINIQUE DE LUCAREL, procureur, 130, 1105.
- DOMINIQUE DE NANCY, voir *DOMINICUS DE NANCEYO*.
- DOMINIQUE PONS, voir *DOMINICUS PONTII*.
- Dommartin [Pas-de-Calais, cant. Hesdin, comm. Tortefontaine] : abbaye Saint-Milon, 394, 397, 404, 410-411, 433, 475-476, 548, 601, 608, 615, 657, 674, 741, 972, 987, 1014, 1019.
- DOMO COMITIS*, voir *GUILLELMUS DE DOMO COMITIS*.
- DOMPNIS*, voir *PETRUS DE DOMPNIS*.
- Domps [Haute-Vienne, cant. Eymoutiers] : église, 1054.
- DONA DEI*, voir *JOHANNES DONA DEI*.
- DORMANS, voir JEAN DE DORMANS.
- DOSCRETO*, voir *JOHANNES DE DOSCRETO*.
- Douai [Nord, ch.-l. d'arr.] : collégiale Saint-Amé, 186, 1011.
- Doullens [Somme, ch.-l. de cant.] : églises Sainte-Aldegonde et Saint-Pierre, 1051.
- DOUPLANTEIZ*, voir *MATHEUS DOUPLANTEIZ*.
- DOYILLER*, voir *JOHANNES DOYILLER*.
- DOYN DE REIMS*, voir *DOYNUS DE REMIS*.
- DOYNUS DE REMIS*, procureur, 129, 179, 215, 222, 229, 235, 238, 242, 264, 273, 337, 367, 411, 437-438, 447, 462, 506, 544, 783, 796, 802, 839, 920, 1054, 1120.
- DUALERIO*, voir *PETRUS DE DUALERIO*.
- Dubrovnic [Croatie] : archevêché, 514, 845, 896 ; diocèse, 398.
- DUÈSE, voir JACQUES DUÈSE.
- DULCINI*, voir *JOHANNES DULCINI*.
- Dunes (Les) [Belgique, Flandre occidentale] : abbaye, 471, 474, 558, 653, 688, 742, 931, 1010, 1032.
- Dunheld : évêché, 636, 845.
- DURAND CORNUT, procureur, 106, 1095.
- DURAND DE ROMAGNAT, voir *DURANDUS DE ROMANHATO*.
- DURANDI*, voir *ROBERTUS DURANDI*.
- DURANDUS BONIOLI*, procureur, 344, 544, 841, 846.
- DURANDUS DE FALCONE*, procureur, 180, 544, 817.
- DURANDUS RAYNALDI*, procureur, 192, 544, 763.
- DURANDUS DE ROMANHATO*, procureur, 182-183, 216, 222, 229, 250, 263, 275, 345, 445-446, 506, 544, 777, 801, 843, 864, 884, 903, 921, 1067.
- DURANTI*, voir *BERNARDUS DURANTI*.
- DURANTUS ARTALDI*, procureur, 545, 731.
- DURANTUS CUNBIS*, procureur, 545, 859.
- DURANTUS DE SCURIA*, procureur, 545, 802.
- DYONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO*, 443, 506.
- Eaunes [Haute-Garonne, cant. Muret] : abbaye, 205-206, 574, 669, 677, 742.
- Eawis (Les) [Seine-Maritime, cant. Bellencombre, comm. Les Grandes-Ventes] : église, 945.
- EBLO DE MEDERIO*, procureur, 545, 765, 1036, 1068.
- EBLO DE PODIO*, chanoine de Saintes, 995, 1060.
- Ebrach [Allemagne, Haute-Bavière] : abbaye, 7, 473, 688, 742, 1032.
- EBRARDUS*, procureur, 545, 771, 810.
- Ébreuil [Allier, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Léger, 601, 678, 742.
- ECKARDUS DE DERSE*, procureur, 360, 1059.
- ÉDOUARD, prince de Galles, 130.
- ÉDOUARD II, roi d'Angleterre, 73-74, 413.
- ÉDOUARD III, roi d'Angleterre, 73, 413.
- ÉDOUARD DE SAVOIE, évêque de Belley, 340, 1001.
- EDUA*, voir *GEORGIUS DE EDUA*.
- ÉGIDE DE CINNEY, voir *EGIDIUS DE CENNACO*.
- EGIDIUS DE BACOMA*, procureur, 411, 545, 783.
- EGIDIUS DE BRIFFA*, procureur, 545, 852.
- EGIDIUS DE CENNACO*, procureur, 214, 220, 227, 265, 274, 344, 545, 846, 921.
- EGIDIUS DE JARDINO*, procureur, 210, 546, 787.
- EGIDIUS DE ULCHEYO*, procureur, 546, 850.
- EGIDIUS DE ULMEYO*, procureur, 546, 765.
- Eichstätt [Allemagne] : diocèse, 474, 754.

Élan [Ardennes, cant. Flize] : abbaye, 404, 409, 433, 601, 657, 742, 972.
ELCUNI, voir *MATHEUS ELCUNI*.
ELDINGHEN, voir *ETHAIDUS DE ELDINGHEN*.
 ÉLIE DE DONZENACO, évêque de Castres, 337.
 ÉLIE MAGNAN, 118.
 ÉLIE DE SAINT-YRIEIX, cardinal, 970.
 ÉLIE DE SALIGNAC, archevêque de Bordeaux, 335-336.
 ÉLIE SERGENT, voir *HELIAS SERGIENTIS*.
 ÉLIE TALLEYRAND DE PÉRIGORD, cardinal, 81, 129
 ÉLIE DE VODRON, voir *HELIAS DE VODRO*.
 Elné [Pyrénées-Orientales, ch.-l. de cant.] : diocèse, 235, 266, 400, 499, 584, 713, 727, 791, 1012 ; église cathédrale, 564, 667, 782, 845, 847, 857, 1016, 1061, 1068 ; évêché, 16, 163, 390, 400, 423, 543, 635, 667, 845, 920, 996, 1016.
EMBLARDI, voir *GERARDUS EMBLARDI*.
EMBRINI, voir *JOHANNES EMBRINI*.
 Embrun [Hautes-Alpes, ch.-l. de cant.] : archevêché, 333, 337, 339, 344, 400-401, 408, 413, 544-545, 551, 573, 578, 588-589, 592, 630, 664, 846, 922, 946, 960, 962, 1013, 1015 ; diocèse, 266, 408-409 ; église cathédrale, 339, 578, 846, 931 ; province, 238, 266, 404.
EMENTE, voir *JOHANNES DE EMENTE*.
ENGILBERTI, voir *GUILLELMUS ENGILBERTI*.
EPISCOPI, voir *PETRUS EPISCOPI*.
 Eppes [Aisne, cant. Laon] : chapelle, 977.
ERACLET DE MIROMONTE, prieur de Brommat, 917, 1054.
 Erbrée [Ille-et-Vilaine, cant. Vitré Est] : église Saint-Martin, 560, 814, 933.
 Ercé [Ariège, cant. Oust] : église, 1053.
 Ercé-en-la-Mée [Ille-et-Vilaine, cant. Vitré] : église, 694, 872.
EREYT, voir *JOHANNES DE EREYT*.
 Erfurt [Allemagne] : collégiale Notre-Dame, 909.
 Erlau [Hongrie] : église cathédrale, 1016.
ERMAIS, voir *OLIVERIUS ERMAIS*.
ERNESTUS DICTUS PERCHAUSER, chanoine de Saint-Castulus de Moosburg, 909, 1053.
 Escaledieu [Hautes-Pyrénées, cant. Lanne-mezan, comm. Bonnemazon] : abbaye, 449, 516, 518, 541-542, 548, 704, 742, 923.
 Escamps [Yonne, cant. Coulanges-la-Vineuse] : église Saint-Germain, 1004-1005.
ESCHERBEYO, voir *JOHANNES DE ESCHERBEYO*.
 Espagne, 8, 445.
 Esquerchin [Nord, cant. Douai-Sud-Ouest] : église Notre-Dame, 951.
ESQUMARCI, voir *MARTINUS ESQUMARCI*.
 Estang (L') [Espagne] : abbaye, 542, 743, 919.
 Este : marquisat, 895, 988, 1049, 1069.
 ESTE, famille, 944.
ESTIONNO, voir *PETRUS THIERIARDI DE ESTIONNO*.
ESTMALI, voir *GUILLELMUS DE ESTMALI*.
 Étampes [Essonne, ch.-l. d'arr.] : archidiaconé, 149 ; chapelle Sainte-Croix, 968.
ETHAIDUS DE ELDINGHEN, procureur, 546, 886.
 ÉTIENNE, abbé de Notre-Dame de Quarante, 325.
 ÉTIENNE AMELHENQUE, procureur, 1035.
 ÉTIENNE AUBERT, cardinal de Carcassonne, 635, 766, 993, 1002.
 ÉTIENNE AUDEBERT, voir *STEPHANUS AUDEBERTI*.
 ÉTIENNE BARBAT, voir *STEPHANUS BARBATI*.
 ÉTIENNE DE BEAUNE, procureur, 129, 1120.
 ÉTIENNE DE BELLEPERCHE, voir *STEPHANUS DE BELLAPERTICA*.
 ÉTIENNE BLATAS, voir *STEPHANUS BLATAS*.
 ÉTIENNE ESCAILLART, doyen de Laon, 988.
 ÉTIENNE DE GALLARDON, clerc de la Chancellerie de PHILIPPE-AUGUSTE, 62.
 ÉTIENNE DE POISSY, cardinal, 101, 146.
 ÉTIENNE DEL POCH, procureur, 130, 1109.
 ÉTIENNE VALTHIER, voir *STEPHANUS VALTHERII*.
 ÉTIENNE VINHOGAL, voir *STEPHANUS VINHOGALI*.
 ÉTIENNE VRIN, voir *STEPHANUS VRINE*.
 Étival [Vosges, cant. Raon-l'Étape] : abbaye Saint-Pierre, 468, 556, 705, 743, 1048.

Étoile (L') [Drôme] : château, 949.
 EUDES DE BEAUNE, abbé de Maizières, 129, 1120.
 EUGÈNE IV, pape, 100.
 EURA, voir *GUILLELMUS DE EURA*.
 EUSTACHE, abbé de Saint-Vaast d'Arras, 460, 1062.
 Évora [Portugal] : diocèse, 234 ; église cathédrale, 376, 1052.
 Évreux [Eure, ch.-l.], 81 ; abbaye Saint-Taurin, 392, 450, 524, 582, 613, 615, 634, 743, 906, 985, 987 ; diocèse, 264, 266, 268, 372, 392-393, 407-408, 414-415, 420, 422, 429-430, 450, 452, 466-467, 634, 719, 722, 736, 738, 743, 893, 939, 1020, 1028 ; église cathédrale, 914, 969, 1006, 1028-1029 ; église Saint-Léger, 1028 ; évêché, 392, 407, 412, 419-420, 444, 517, 527, 622, 664, 672, 691, 699, 701, 846, 907, 988, 1015, 1018, 1034, 1041-1042.
 Évron [Mayenne, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 396-397, 408, 412, 594, 615, 657, 743, 987, 1014.
 Exea [Espagne, Arragon] : prieuré, 1023.
 Exmes [Orne, ch.-l. de cant.] : archidiaconé, 106, 1095.
 Eymoutiers [Haute-Vienne, ch.-l. de cant.], 767, 1060 ; collégiale, 1057 ; église, 600.
 FABRE, voir JEAN FABRE.
 Fabrezan [Aude, cant. Lézignan-Corbières] : vicariat, 928.
FABRI, voir *AMAURICUS FABRI*, *ANDREAS FABRI*, *AUDEBERTUS FABRI*, *AYMERICUS FABRI*, *BARTHOLOMEUS FABRI*, *DOMINICUS FABRI*, *GALTERUS FABRI*, *GERARDUS FABRI*, *JOHANNES FABRI*, *LAURENTIUS FABRI*.
FABRICE, voir *URBANUS FABRICE*.
FABRIGALI, voir *GUILLELMUS FABRIGALI*.
FABRINO FABRI, procureur, 117.
FADETI, voir *RAYMUNDUS FADETI*.
FAGIA, voir *ARNALDUS DE FAGIA*.
FAGU, voir *GERARDUS DE FAGU*.
 Faise (La) [Gironde, ch.-l. de cant.] : abbaye, 517, 743.
 Fakenspurch ou Rakenspurch [Autriche] : église, 1057.
 Falaise [Calvados, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Jean-Baptiste, 443, 450-451, 603, 613, 636, 744, 985, 997.
FALCONE, voir *DURANDUS DE FALCONE*.
FALGAYRATIO, voir *BERTRANDUS DE FALGAYRATIO*.
FALGUERII, voir *FRANCISCUS FALGUERII*.
FALQUERI, voir *ARNALDUS FALQUERI*.
 Famagouste : cimetière (chapelle Saint-Michel), 458, 901 ; église cathédrale, 458, 901 ; évêché, 564, 847.
FANI, voir *GUIDO FANI DE FLORENTIA*.
FANO, voir *BERNARDUS DE FANO*.
 Fano : évêché, 654, 847, 1012.
 Farceaux, 906.
 Faremoutiers [Seine-et-Marne, cant. Coulommiers] : collégiale, 1058.
FARGIA, voir *PETRUS DE FARGIA*.
 Faucon [Alpes-de-Haute-Provence], 642, 847.
FAUQUETI, voir *JOHANNES FAUQUETI*.
 Faverney [Haute-Saône, cant. Amance] : abbaye Notre-Dame, 428, 567, 744, 941.
 Favières [Aisne, cant. Fère-en-Tardenois, comm. Sergy], 1059.
FAYA, voir *REGINALDUS DE FAYA*.
FAYNO, voir *JOHANNES DE FAYNO*.
 Fécamp [Seine-Maritime, ch.-l. de cant.] : abbaye Sainte-Trinité, 392-393, 407, 412, 419, 511, 534, 550, 603, 615, 649, 657, 670, 690, 744, 987, 1009, 1014, 1034.
 Fécocourt [Meurthe-et-Moselle, cant. Colombey], 1047.
FEGIA, voir *JOHANNES DE FEGIA*.
FENESTRANGIIS, voir *JOHANNES DE FENESTRANGIIS*.
 Féniers (Le-Val-Honnête) [Cantal, cant. Marcenat, comm. Condat-en-Féniers] : abbaye, 533, 745.
FERERII, voir *RAYMUNDUS FERERII*.
FERITATE, voir *JOHANNES DE FERITATE*.
FERMETI, voir *NICOLAUS FERMETI*.
FERNANDUS RODERICI, procureur, 546, 631, 703, 879-880.
 Ferques [Pas-de-Calais, cant. Marquise] : église, 891.
 Ferrare [Italie, Émilie], 944 ; abbaye Saint-Barthélémy, 399, 536, 587, 745, 959 ;

- diocèse, 236, 745 ; église cathédrale, 1061.
- FERRARI*, voir *ARNALDUS FERRARI*, *BERNARDUS FERRARI*.
- FERRERIIS*, voir *NICOLAUS DE FERRERIIS*.
- FERRI*, voir *GUILLELMUS FERRI*, *PETRUS FERRI*.
- FERRICUS ALBERTI*, procureur, 546, 827.
- Ferrières [Deux-Sèvres, cant. Argenton-Château, comm. Bouillé-Loretz] : abbaye Saint-Léonard, 416, 515, 745, 897.
- Ferrières-en-Gâtinais [Loiret, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 364, 396-397, 601, 616, 640, 685, 745, 987, 1030.
- Ferté-Milon (La) [Aisne, cant. Neuilly-Saint-Front] : église Saint-Lazare (chapelle), 990.
- Ferté-sur-Grosne (La) [Saône-et-Loire, cant. Sennecey-le-Grand, comm. Saint-Ambreuil] : abbaye, 472, 552, 745, 927.
- FERTO*, voir *PETRUS DICTUS FERTO*.
- Feuillant [Haute-Garonne, cant. Rieumes, comm. la Bastide-Clermont] : abbaye Notre-Dame, 679, 745.
- FICOCURIA*, voir *JOHANNES DE FICOCURIA*, *WALTHERUS RICHERII DE FICOCURIA*.
- Fidelaire (Le) [Eure, cant. Conches] : église, 613, 743, 985.
- Fiesole [Italie, Toscane] : diocèse, 817.
- Figeac [Lot, ch.-l. d'arr.], 137, 1114 ; abbaye, 137, 554, 613, 652, 745, 1114.
- Filly [Haute-Savoie, cant. Thonon, comm. Sciez] : abbaye, 554, 565, 746.
- FILOPPO DEGLI MARSIGLI*, 304.
- Fincham [Grande-Bretagne] : église Saint-Michel, 108.
- Firenze [Italie] : diocèse, 400 ; évêché, 635, 847, 996.
- FITA*, voir *BERNARDUS DE FITA*.
- Flabemont [Vosges, cant. La Marche, comm. Tignécourt] : abbaye Notre-Dame, 647, 746.
- FLACONIS*, voir *PETRUS FLACONIS*.
- FLAMENCHII*, voir *AYMARUS FLAMENCHII*.
- Flandre, 9.
- Flavacourt [Oise, cant. Coudray-Saint-Germer] : église, 1062.
- Flavigny [Côte-d'Or, ch.-l. de cant.] : abbaye, 187, 328-329, 331, 345-346, 516, 552, 607, 629, 746, 897, 926.
- Flèche (La) [Sarthe, ch.-l. d'arr.] : archiprêtré, 576, 824, 836.
- FLEXERII*, voir *PETRUS FLEXERII*.
- FLORACO*, voir *DIONISIUS FLORACO*.
- Florence [Italie], 181, 294, 304, 385, 546, 575, 631, 635-636, 640-641, 646, 703, 706-707, 732, 760, 764, 797, 800, 805, 837, 841, 843, 862, 870, 880, 959, 962, 996, 1000, 1043, 1048, 1069 ; abbaye Sainte-Marie, 610, 706, 746, 1049 ; diocèse, 265-266, 401, 746, 959, 962, 996, 1043, 1048.
- FLORENCII*, voir *FRANCISCUS FLORENCII*.
- FLORENTIA*, voir *ANGELUS SODERINI DE FLORENTIA*, *CHRISTOFORUS GERI DE FLORENTIA*, *GERARDUS GUIDALOTI DE FLORENTIA*, *GUIDO FANI DE FLORENTIA*, *NICOLAUS CONTIS DE FLORENTIA*, *PAULUS MATHEI DE FLORENTIA*, *THOMAS MONIS DE FLORENTIA*, *ZENOBIUS MARTINI DE FLORENTIA*.
- FLOREYO*, voir *GUILLELMUS DE FLOREYO*, *ROBERTUS DE FLOREYO*.
- FLOREYO (DE)*, procureur, 546, 806.
- Fluvia [Espagne, Catalogne] : abbaye Saint-Michel, 542, 746, 919.
- Foigny [Aisne, cant. Vervins, comm. La Bouteille] : abbaye, 404, 410-411, 414, 472-474, 552, 558, 603, 625, 658, 688, 746, 927, 931, 989, 1014, 1032.
- Foix [Ariège, ch.-l.] : abbaye Saint-Volusien, 432, 517, 530, 747, 831, 909.
- FOLCANDI*, voir *RADULPHUS FOLCANDI*.
- FOLCRANDI*, voir *STEPHANUS FOLCRANDI*.
- FOLINARUS CONSIGNAMI*, procureur, 367, 546, 788.
- FOLLOMEDERII*, voir *GUILLELMUS FOLLOMEDERII*.
- FOLMARUS CONTEMANNI DE SAREPONTE*, procureur, 1118.
- Fondi [Italie], 935.
- Fontaine-Géhard [Mayenne, cant. Goron, comm. Châtillon-sur-Colmont] : prieuré, 1052.
- FONTANIS*, voir *MATHEUS DE FONTANIS*.
- Fontcaude [Hérault, cant. Saint-Chinian, comm. Cazedarnes] : abbaye Notre-

- Dame, 532, 553, 599, 624, 674, 747, 928.
- FONTE*, voir *GUILLELMUS DE FONTE*.
- Fontenay [Côte-d'Or, cant. Montbard, comm. Marmagne] : abbaye, 261, 472, 927.
- Fontenay-le-Marmion [Calvados, cant. Bourguébus, comm. Saint-André-de-Fontenay] : abbaye Saint-Étienne, 392, 569, 599, 616, 747, 987.
- Fontenelles (Les) [Vendée, cant. La Roche-sur-Yon, comm. Saint-André d'Ornay] : abbaye Notre-Dame, 458, 521, 581, 747, 835, 901.
- Fontevraud [Maine-et-Loire] : abbaye, 118.
- Fontfroide [Aude, cant. Narbonne, comm. Bizanet] : abbaye Notre-Dame, 162, 300, 368, 553, 561, 565, 679, 748, 878, 934-935.
- Fontgombault [Indre, cant. Tournon] : abbaye Notre-Dame, 589, 592, 748.
- Force (La) [Dordogne, ch.-l. de cant.], 911.
- FORCIA*, voir *BERNARDUS DE FORCIA*.
- FORESII*, voir *BERNARDUS FORESII*.
- FORESTA*, voir *OLIVERIUS DE FORESTA*.
- Forest-Montiers [Somme, cant. Nouvion] : abbaye Notre-Dame, 449, 595, 748, 964.
- FORÊT (LA), voir *PIERRE DE LA FORÊT*.
- FORGIA*, voir *JOHANNES DE FORGIA*.
- Forli [Italie, Émilie], 117.
- Forlimpopoli [Italie] : évêché, 397, 527, 622, 847, 907, 988.
- FORLIVIO, voir *NEAPOLO DE PONTEROLIS DE FORLIVIO*.
- FORMENTINI*, voir *JOHANNES FORMENTINI*.
- FORNERII*, voir *JOHANNES FORNERII, JOHANNES FORNERII DE CLUSIS*.
- FORTIA*, voir *MARTIALIS DE FORTIA*.
- Forugula [Italie, Marches] : collégiale Saint-Fortunat, 1053.
- Fossa Nuova [Italie] : abbaye, 162, 368, 562, 748, 935.
- Fossat (Le) [Ariège, ch.-l. de cant.] : prieuré, 516, 794.
- Foucarmont [Seine-Martinique, cant. Blangy] : abbaye Saint-Jean-l'Évangéliste, 421, 697, 748, 1041.
- FOUCART*, voir *JOHANNES FOUCART*.
- Fougères [Ille-et-Vilaine, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Pierre de Rillé, 550, 749.
- Fouillois [Somme, cant. Corbie] : collégiale Saint-Mathieu, 1020.
- FOULQUES ROBERT, prieur de Jussac, 916.
- FOURNEL*, voir *NICOLAUS FOURNEL*.
- Fourquevaux [Haute-Garonne, cant. Montgiscard] : église, 955.
- Fraisse-sur-Agout [Hérault, cant. La Salvetat-sur-Agout], 951.
- France, 9, 156, 246, 269-270, 303-304, 320, 329, 337, 364, 367, 374, 380-381, 383, 391, 396-398, 404, 409, 414, 416, 419-420, 423-424, 427, 433, 435-436, 445, 447, 462, 465, 467-468, 474-475, 495, 499, 505-506, 1005 ; royaume, 8, 13, 71, 82, 88, 128-129, 172, 303, 405, 409, 413, 415-416, 420, 422, 461-462, 495-497, 522, 776, 892, 942, 962-963, 970, 988-989, 1013, 1015, 1034, 1041, 1065-1066.
- FRANCESCI*, voir *JACOBUS FRANCESCI DE AIRESSYO*.
- FRANCESCO DA TODI, cardinal, 1015.
- FRANCESCO TEBALDESCHI, cardinal, 287-288, 291, 367, 386, 390, 956, 976, 1015-1016, 1061, 1068.
- Francheville [Orne, cant. Mortrée] : chapelle, 997.
- FRANCISCUS DE BAMO*, procureur, 546, 751.
- FRANCISCUS BASTERII*, procureur, 546, 727.
- FRANCISCUS DE CHITO*, procureur, 411, 546, 661, 797.
- FRANCISCUS FALGUERII*, procureur, 547, 756.
- FRANCISCUS FLORENCII*, procureur, 547, 858.
- FRANCISCUS DE GERMIGNIACO*, procureur, 547, 806.
- FRANCISCUS LA MOILLA*, procureur, 547, 625, 757.
- FRANCISCUS DE MONTEACUTO*, procureur, 391, 411, 528, 547, 877.
- FRANCISCUS ORCELLI DE LUCA*, procureur, 547, 578, 664, 853, 879.
- FRANCISCUS PERRINI DE CALCIA*, procureur, 193, 215, 221, 226, 235, 238, 241, 265, 274, 286, 301, 313, 357, 366, 504, 547, 788, 797, 922, 1055.
- FRANCISCUS PINADA*, procureur, 547, 713.

FRANCISCUS SODERINI, procureur, 547, 781, 852.
FRANCISCUS SPIEFAMIS DE LUCA, procureur, 548, 741, 791, 905.
FRANCISCUS DE VOLOBRICA, procureur, 334, 548, 848.
FRANÇOIS DE CARDALHACO, évêque de Cavaillon, 341.
FRANÇOIS ORDELAFFI, tyran de Forli, 66, 116-117.
FRANÇOIS PERRIN DE LA CHAUSSÉE, voir *FRANCISCUS PERRINI DE CALCIA*.
FRANÇOIS ROSSERIE, moine de Saint-Gilles, 1088.
FRANÇOIS DE SAINT-GENIÈS, procureur, 117.
FRANCQUETI, voir *FAUQUETI*.
FRANGUES, voir *LAMBERTUS DE FRANGUES*.
FRANHAYS, voir *LAMBERTUS DE FRANHAYS*.
 Franquevaux [Gard, cant. Vauvert, comm. Beauvoisin] : abbaye Notre-Dame, 162, 562, 579, 677, 749, 935.
 Frascati [Italie] : évêché, 963.
FRAXINO, voir *HUGO DE FRAXINO*.
FRAYCINETI, voir *JORDANUS FRAYCINETI*.
 Frêche [Landes, cant. Villeneuve-de-Marsan], 951.
FREDOLUS, abbé de Saint-Pierre de Moissac, 322, 327.
 Freising [Allemagne] : diocèse, 235, 432.
 Fréjus [Var, ch.-l. de cant.] : archidiaconé, 668, 816, 870 ; diocèse, 73, 162, 235, 266, 333, 353, 368-369, 812 ; église cathédrale, 333-334, 576, 610, 654, 837, 847, 949 ; évêché, 73, 190, 248-249, 333-334, 520, 548, 590, 610, 636, 642, 644, 648, 654, 847, 1007, 1065, 1069.
FRETA, voir *ROBERTUS DE FRETA*.
FRIANO, voir *JOHANNES DE FRIANO*.
FRIENDORFER, voir *PETRUS FRIENDORFER*.
FRIGIDAVILLA, voir *GISPERTUS DE FRIGIDAVILLA*, *PETRUS DE FRIGIDAVILLA*.
 Frise, 949.
FROMAGERII, voir *PETRUS FROMAGERII*.
FULCAUDI, voir *ALBERTUS FULCAUDI*.
FULCONIS, voir *GUILLELMUS FULCONIS DE VILLABICHETO*.
FULHOS, voir *JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO*.
FULLONIS, voir *GAUFRIDUS FULLONIS*.

FUMELLO, voir *VITALIS DE FUMELLO*.
FURCO, voir *SAUXIUS DE FURCO*.
FURMERII, voir *SIMON FURMERII*.
 Furnes [Belgique, Flandre-Occidentale] : abbaye Saint-Jacques, 427, 704, 749, 1047 ; abbaye Saint-Nicolas, 395, 397, 404, 410-411, 427, 616, 658, 704, 749, 987, 1014, 1047 ; collégiale Sainte-Walburge, 924, 944, 1051, 1054.
FURNO, voir *PETRUS DE FURNO*.
 G. LEGRAND, maire de Rouen, 1041.
 Gaète [Italie] : abbaye Saint-Theodorus, 513, 749, 896 ; diocèse, 398, 749.
GAFFREDUS DE VEYROLS, évêque de Carcassonne puis archevêque de Toulouse, 350, 955.
 Gaillac [Tarn, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Michel, 376, 448, 561, 573, 633, 679, 749, 934, 995.
 Gaillac-Toulzan [Haute-Garonne, cant. Cintegabelle], 598, 726, 821.
 GAILLARD DE LA MOTHE, cardinal, 117.
GALAUBRA DE PANASSATO, procureur, 185, 214, 221, 228, 275, 449, 506, 548, 719, 742, 923.
 GALAUBRE DE PANASSAC, voir *GALAUBRA DE PANASSATO*.
GALEOTTUS DE MALATESTIS, vicaire du pape au temporel, 996, 1069.
 Galey [Ariège, cant. Castillon] : église, 1053.
 GALHARD CARBONELLE, voir *GALHARDUS CARBONELLI*.
GALHARDI, voir *ARNALDUS GALHARDI*, *HELIAS GALHARDI*.
GALHARDUS CARBONELLI, procureur, 142, 146, 214, 222, 227, 235, 238, 242, 259, 263, 273, 279, 281, 291, 294, 371, 378, 504, 548, 751, 770, 875, 923, 1055.
GALHARDUS DE CASSANEAPULCRA, procureur, 330, 548, 722.
GALHARDUS DE LEMOVICINIO, procureur, 350, 548, 837, 881.
GALHARDUS LIGNERII, procureur, 548, 764.
GALHARDUS NATAS, procureur, 190, 350, 548, 863.
GALHARDUS DE PODIO, chanoine de Saint-Martin de Tours, 1006, 1060.
 Galles : principauté, 314.
GALLI, voir *JOHANNES GALLI*.

GALTERI, voir *JOHANNES GALTERI*.
GALTERUS DE MOLHETA, procureur, 362, 549, 870.
GALTERUS FABRI, procureur, 549, 730.
 Gand [Belgique, Flandre-Orientale] : abbaye Saint-Bavon, 427, 608, 704, 749, 1047 ; abbaye Saint-Jean, 427, 704, 750, 1047.
GANDONIS, voir *JOHANNES GANDONIS*.
 Gap [Hautes-Alpes, ch.-l.], 702 ; diocèse, 266, 333, 408-409 ; église cathédrale, 848, 1044 ; évêché, 333, 335, 337, 340, 400, 408, 412, 572, 588, 596, 653-654, 664, 680, 702, 848, 960, 965, 1015, 1045.
GARCAS ARNALDI, clerc, 909, 1064.
 Gard (Le) [Somme, cant. Picquigny, comm. Crouy] : abbaye, 449, 474, 558, 595, 688, 750, 931, 964, 1032.
GARDA, voir *AYMERICUS DE GARDA*, *JACOBUS DE GARDA*.
GARDAE (société des), 633, 730, 752.
GARDANO, voir *ARNALDUS GUILLELMI DE GARDANO*.
GARDAPE, voir *GODEFRIDUS DE GARDAPE*.
 Garde-Dieu (La) [Tarn-et-Garonne, cant. Caussade, comm. Mirabel] : abbaye, 209, 519, 674, 750.
GARDINIS, voir *BERNARDUS DE GARDINIS*.
GARINUS DE MONTEJOVIS, procureur, 549, 764.
GARINUS DE RUPE MAURELLI, procureur, 549, 763.
GARMOLLO, voir *RAYMUNDUS BERNARDI DE GARMOLLO*.
GARNERIUS PINARDI DE REMIS, procureur, 142, 146, 216, 222, 228, 235, 238, 244, 264, 273, 415, 437-438, 506, 549, 731, 753, 755, 776, 784, 809, 924, 1055.
 GARNIER PINARD DE REIMS, voir *GARNERIUS PINARDI DE REMIS*.
GARRIGIE, voir *JOHANNES GARRIGIE*.
GARSAS SANCII DE UVILCIETA, chanoine de Sainte-Marie-Majeure de Calatayud, 925, 1055.
 GASBERT DE LAVAL, camérier, 119.
GASBERTUS DE LUGANH, procureur, 180, 549, 881.
GASCONELLI, voir *MATHEUS GASCONELLI*.

Gâtines [Indre-et-Loire, cant. Château-Renault, comm. Villedomer] : abbaye Notre-Dame, 417, 515, 574, 584, 750, 897, 1006, 1060.
 Gattières [Alpes-Maritimes, cant. Carros] : prieuré Notre-Dame, 953.
GAUBERTUS DE SANCTO EXUPERIO, procureur, 314, 389, 549, 714.
 GAUCELIN JEAN DUÈSE, cardinal, 144.
GAUCELINI, voir *PETRUS GAUCELINI*.
GAUFRIDI, voir *HUGO GAUFRIDI*, *JOHANNES GAUFRIDI*.
GAUFRIDUS, procureur, 549, 868.
GAUFRIDUS ALBERTI, procureur, 314, 343, 365, 550, 729, 749, 784, 794, 869, 871-872, 882.
GAUFRIDUS DE ASSAYO DICTUS BERSIERRE, procureur, 216, 220, 228, 265, 274, 339, 550, 868, 925.
GAUFRIDUS DE BARRA, procureur, 550, 651, 790.
GAUFRIDUS FULLONIS, procureur, 550, 744.
GAUFRIDUS HUREL, chanoine de Rennes, 1006, 1060.
GAUFRIDUS DE MASSA, moine de Saint-Germain d'Auxerre, 458, 1005, 1068.
GAUFRIDUS MERCATORIS, procureur, 551, 812.
GAUFRIDUS MICHAELIS, procureur, 192, 467, 551, 720, 800.
GAUFRIDUS MILITIS JUNIOR, procureur, 551, 758.
GAUFRIDUS MONCHI, procureur, 192, 551, 790.
GAUFRIDUS NIGRI, procureur, 551, 738, 868, 885.
GAUFRIDUS RAYNERII, procureur, 551, 653, 872.
GAUFRIDUS DE ROSERIIS, procureur, 551, 872.
GAUFRIDUS ROSETIS, clerc, 985, 1059.
GAUFRIDUS DE RUPEFULCANDI, chanoine d'Arras, 365, 970, 1058.
GAUFRIDUS SAPIENTIS, procureur, 344, 551, 740, 846.
GAUFRIDUS SILVANI, chantre d'Auxerre, 981, 1059.
GAUFRIDUS DE VALLISCOLORE, procureur, 551, 816.
GAUPECHIER, voir *MATHEUS GAUPECHIER*.

- GAYDELLI*, voir *GEYDELLI*.
- GAYRAUDI*, voir *RAYMUNDUS GAYRAUDI*,
STEPHANUS GAYRAUDI.
- GELU*, voir *HENRICUS GELU DE MARVILLA*.
- Gênes [Italie], 304, 959, 1043 ;
archevêché, 390, 667, 848, 1016, 1043 ;
église cathédrale, 667, 811, 848, 1015 ;
prieuré Saint-Antoine, 1021.
- Genève [Suisse] : diocèse, 235, 265-266,
340, 387, 596, 709, 746, 754, 808, 848,
965 ; église cathédrale, 565, 746, 965 ;
évêché, 333, 340, 596, 848, 965.
- GENÈVE (cardinal de), voir ROBERT DE
GENÈVE.
- Genillé [Indre-et-Loire, cant. Montrésor] :
église, 962.
- GEOFFROY D'ASSÉ DIT BERSIERRE, voir
*GAUFRIDUS DE ASSAYO DICTUS
BERSIERRE*.
- GEOFFROY LE MEINGRE, évêque de Laon,
343.
- GEORGES D'AUTUN, voir *GEORGIUS DE
EDUA*.
- GEORGIUS DE EDUA*, procureur, 214, 221,
228, 263, 272, 331, 345, 346, 445, 552,
746, 801, 925.
- GEORGIUS DE MARCHIONIBUS DE CARRETO*,
écuyer du pape, 941, 1067.
- GÉRALD, abbé de Figeac, 1114.
- GERALDUS DE POLERIO*, clerc, 914, 1054.
- GÉRARD D'ARBENT, collecteur, 981.
- GÉRARD BRADOU DE FROMENTIÈRES,
procureur, 131, 1115.
- GÉRARD DE BUSSIÈRES, voir *GERARDUS DE
BUXERIIS*.
- GÉRARD DE DAINVILLE, évêque d'Arras
puis de Thérouanne, 134, 951.
- GÉRARD GUISCHARD, voir *GERARDUS
GUISTARDI*.
- GERARDUS BONETI*, procureur, 315, 552,
772, 836, 862.
- GERARDUS CHASSARELLI*, procureur, 457,
553, 778.
- GERARDUS CORREGII*, procureur, 553, 778,
878.
- GÉRARD DE NAUDE, abbé de Saint-Sauveur
de Blaye, 125, 1105.
- GÉRARD DE PARME, auditeur des lettres
contredites, 66, 93.
- GÉRARD DE POMIERS, procureur, 132.
- GÉRARD DE SERGY, voir *GERARDUS DE
SERGIACO*.
- GERARDUS DE ARBENTO*, collecteur, 611,
849.
- GERARDUS DE BELLOPODIO*, procureur, 214,
221, 228, 251, 263, 275, 300-301, 311-
312, 357, 362-363, 504, 531, 552, 647,
733, 784, 926, 1067.
- GERARDUS DE BLATERANCO*, procureur, 329,
552, 715.
- GERARDUS DE BUXERIIS*, procureur, 129,
184, 216, 223, 226, 261, 263, 272, 470-
472, 507, 552, 723, 745-746, 751, 761-
762, 771, 818, 927, 1120.
- GERARDUS DE CALMA*, procureur, 180, 553,
885.
- GERARDUS DE CHALLANVILLAM*, procureur,
436, 553, 762.
- GERARDUS DE CHAMPENIS*, procureur, 553,
870.
- GERARDUS DE CORNILIO*, procureur, 553,
840.
- GERARDUS DE DAMBRARC*, procureur, 342,
553, 838.
- GERARDUS EMBLARDI*, procureur, 553, 861,
881.
- GERARDUS FABRI*, procureur, 216, 223, 228,
261, 263, 273, 287, 291, 294-295, 297,
308, 325, 371, 379-380, 504, 553, 720,
747, 781, 798, 860, 864, 882, 927.
- GERARDUS DE FAGU*, procureur, 554, 745.
- GERARDUS DE FRANKENFORT*, procureur,
105.
- GERARDUS GUIDALOTI DE FLORENTIA*,
procureur, 554, 800, 877, 885.
- GERARDUS GUISTARDI*, procureur, 130, 208
554, 713, 1109.
- GERARDUS DE LINGONIS*, procureur, 554,
779.
- GERARDUS MARSENACO*, procureur, 554,
861.
- GERARDUS DE OCTONE*, procureur, 192,
554, 746.
- GERARDUS DE PLASA*, procureur, 155, 192,
555, 786.
- GERARDUS RAYNARDI*, procureur, 555, 835.
- GERARDUS ROSSELI*, procureur, 555, 873.
- GERARDUS SENDETI*, procureur, 439, 556,
772.

- GERARDUS DE SERGIACO*, procureur, 146, 162, 180, 217, 223, 228, 235, 238, 242, 264, 273, 347, 424-428, 448, 452, 455, 469, 505, 555, 594, 732, 771, 776-777, 794, 809-810, 814, 818, 830, 834, 859, 929, 1055, 1073.
- GERARDUS DE URCHIS*, procureur, 556, 768.
- GERARDUS DE VASSINHACO*, procureur, 378, 556, 751.
- GÉRAUD DE BELPECH, voir *GERARDUS DE BELLOPODIO*.
- GERI, voir *CHRISTOFORUS GERI DE FLORENTIA*.
- GERIUS ANDREE*, procureur, 556, 881.
- GERIUS DE CASTELLO*, procureur du roi de France, 71.
- GERMANI*, voir *PETRUS GERMANI*.
- Germanie, 440.
- GERMANUS DE MOLINIS*, procureur, 557, 756.
- GERMIGNIACO*, voir *FRANCISCUS DE GERMIGNIACO*.
- Gérone [Espagne, Catalogne] : collégiale Saint-Félix, 910 ; diocèse, 170, 235, 746, 784, 910, 913, 1016 ; église cathédrale, 1016, 1054 ; évêché, 423, 543, 849, 920.
- Gerri [Italie] : abbaye Notre-Dame, 542, 750, 919.
- GERVASIUS*, abbé de Notre-Dame de Gâtines, 1060.
- GEYDELLI*, voir *PETRUS GEYDELLI*.
- GIBILINI*, voir *JOHANNES GIBILINI*.
- GILBERTIVILLARIS*, voir *JOHANNES GILBERTIVILLARIS*.
- GILBERTUS*, procureur, 197, 557, 865.
- GILLES AYCELIN DE MONTAIGUT, cardinal de Thérrouanne, 287, 378, 387, 571, 652, 795, 861, 924, 967.
- GILLES BELLEMÈRE, auditeur des lettres contredites, 66.
- GILLES DE FUSCARIIS, juriste, 69, 78.
- Gimont [Gers, ch.-l. de cant.], 1102 ; abbaye, 126, 130, 179, 444, 581, 651, 682, 750, 1027, 1102.
- GIOVANNI BARONCELLI, voir *JOHANNES BARONCELLI*.
- GIRARDI, voir *SIMON GIRARDI DE BOURDONE*.
- GIRARDUS ARODI*, prieur de Mornant, 932, 1056.
- GIRAUD FABRE, voir *GERARDUS FABRI*.
- GISBERT DE CORNEIL, doyen et chanoine de Notre-Dame de Villemaur, 144, 1091.
- GISBERT DE LUR, voir *GISBERTUS DE LUR*.
- GISBERTUS DE LUR*, procureur, 142, 146, 217, 222, 230, 235, 238, 242, 261, 274, 287, 308, 373, 375, 384-386, 505, 557, 752, 759-760, 795, 929, 1055.
- GISPERTUS DE FRIGIDAVILLA*, cleric, 920, 1054.
- Givry [Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.] : église, 982.
- GLADENETI*, voir *JOHANNES GLADENETI*.
- Glandèves [Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Entrevaux] : diocèse, 235, 266, 425 ; église cathédrale, 1055 ; évêché, 582, 704, 849.
- GLENE, voir *PHILIPPUS DE GLENE*.
- GLORIE, voir *GUILLELMUS GLORIE*.
- GOBERT DE HOUDREVILLE, chanoine de Laon, 988.
- GODEFRIDUS DE GARDAPE*, procureur, 129, 183-184, 217, 223, 229, 247-248, 259, 273, 312, 449, 459, 470, 474-475, 507, 557, 719, 729, 733-734, 737, 742, 746, 750, 754, 761-762, 771, 811, 817-818, 930, 1065, 1074, 1120
- GODEFROI DE GARDAPE, voir *GODEFRIDUS DE GARDAPE*.
- GOLFERII*, voir *JACOBUS GOLFERII*.
- GONTELINI*, voir *RAYMUNDUS GONTELINI*.
- GORDEGIA*, voir *BERTRANDUS DE GORDEGIA*.
- GORDONO*, voir *GUILLELMUS DE GORDONO*.
- GORRAUDI*, voir *JOHANNES ARNAUDI ALIAS GORRAUDI*.
- Gorze [Moselle, ch.-l. de cant.] : abbaye, 434, 440, 595, 598, 602, 696, 751, 967, 972.
- GOSSE, voir *JOHANNES GOSSE, PHILIPPUS GOSSE*.
- Goulet [Orne] : prieuré, 1062.
- Grâce-Dieu (La) [Charente-Maritime, cant. Courçon, comm. Benon] : abbaye, 472, 548, 552, 688, 751, 924, 927, 1032.
- Gramond [Aveyron, cant. Sauveterre-d'Aveyron] : église, 952.

- GRANA, voir *PETRUS DE GRANA*.
- Grande-Sauve (La) [Gironde, cant. Créon, comm. La Sauve] : abbaye, 539, 560, 675, 751, 916.
- GRANDIMONTE, voir *CLEMENS DE GRANDIMONTE*.
- GRANDIVALLE, voir *PETRUS DE GRANDIVALLE*.
- Grandmont [Haute-Vienne, cant. Laurière, comm. Saint-Silvestre] : abbaye Saint-Michel, 378, 463, 556, 631, 651, 654, 751, 993, 1009, 1012.
- Grandselve [Tarn-et-Garonne, cant. Verdun, comm. Bouillac] : abbaye, 383, 546, 604, 681, 688, 694, 751, 973, 1032.
- GRANETI, voir *GUILLELMUS GRANETI*.
- GRANGERII, voir *AYMERICUS GRANGERII*.
- GRANGIA, voir *PETRUS DE GRANGIA*.
- Grasse [Alpes-Maritimes, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 758.
- Grasse (La) [Aude, ch.-l. de cant.] : abbaye, 383, 538, 557, 604, 610, 633, 667, 681, 752, 930, 973, 992.
- GRAVELLIS, voir *JACOBUS DE GRAVELLIS*.
- Grèce, 944.
- GRÉGOIRE IX, pape, 62, 67, 75.
- GRÉGOIRE XI, pape, 15-17, 20-21, 68, 72, 78, 80, 105, 107, 112-113, 115, 127, 129, 146, 155-156, 158, 160-164, 169, 194, 211-212, 233, 267, 296, 303, 316, 323, 329, 338, 340, 343, 350, 352, 361, 368, 386, 413, 416, 419-420, 422-423, 427-428, 431, 434, 438, 440, 449, 452-453, 456, 460-462, 467, 496, 499, 501, 922, 935, 944-945, 949, 954, 959, 964, 971, 981.
- GREGORIUS, procureur, 558, 638, 864.
- Grenoble [Isère, ch.-l.] : évêché, 337, 381, 521, 611, 849, 901-902, 983.
- Grestain [Eure, cant. Beuzeville, comm. Fatouville-Grestain] : abbaye Notre-Dame, 125, 129, 203, 420, 467, 684, 697, 752, 1029, 1041, 1112.
- Grèzes [Aude, cant. et comm. Carcassonne] : prieuré, 956.
- GRIMOARD, voir *ANGLIC GRIMOARD*, *GUILLAUME GRIMOARD*.
- Grolle (La) [Vendée, comm. de Rocheservière] : église, 551, 812.
- Groslay [Val-d'Oise, cant. Montmorency] : église, 1061.
- GROSSI, voir *GUILLELMUS GROSSI*, *RAYMUNDUS GROSSI*.
- Grues [Vendée, cant. Luçon] : prieuré, 1055.
- GUALA BICHERI, cardinal, 79.
- GUALTERUS, clerc d'ANDREAS SAPITI, 74.
- Gubbio [Italie] : abbaye San Verecondo de Spissis, 604, 752, 973 ; diocèse, 398, 752 ; évêché, 641, 849, 1001.
- GUDENSPERG, voir *JOHANNES DE GUDENSPERG*.
- GUEDONELLI, voir *PETRUS GUEDONELLI*.
- GUENIOTI, voir *JOHANNES GUENIOTI*.
- GUERA, voir *DOMINICUS DE GUERA*.
- GUERINI, voir *JOHANNES GUERINI*.
- GUERINUS DE PIONINO, procureur, 558, 781.
- GUERRILIAC, voir *PETRUS DE PRINISSUIS DICTUS GUERRILIAC*.
- GUI DE BOULOGNE, cardinal, 71, 142, 146, 287, 374-375, 628-629, 799, 878, 921-922, 990-991, 997, 1059.
- GUI DE MALESEC, évêque de Lodève, 341.
- GUICHARD DE SACHINS, voir *GUICHARDUS DE SACHINIS*.
- GUICHARDUS DE SACHINIS, procureur, 146, 214, 220, 227, 235, 238, 242, 263, 274, 310, 333, 388, 559, 856, 931, 1056, 1069.
- GUIDALOTI, voir *GERARDUS GUIDALOTI DE FLORENTIA*.
- GUIDO ADEMARI, procureur, 341, 559, 823.
- GUIDO DE AURELIANIS, clerc, 142, 892, 1051.
- GUIDO DE CASSANIS, procureur, 559, 788.
- GUIDO DE CASSAULIS, procureur, 559, 827.
- GUIDO DE COLLE, procureur, 559, 871.
- GUIDO DE COPLHUCO, procureur, 326, 559, 793.
- GUIDO DE COSTA, procureur, 192, 385, 559, 759-760.
- GUIDO FANI DE FLORENTIA, procureur, 559, 612, 874.
- GUIDO DE LYMCIO, procureur, 559, 791.
- GUIDO MALABAYLA, procureur, 455, 559, 572, 704, 719, 727.
- GUIDO DE MALESICCO, chanoine d'Arras, 930, 1055.

- GUIDO DE PINU*, procureur, 560, 725.
GUIDO DE RIVO, procureur, 322, 560, 793.
GUIDO DE ROFFINHACO, procureur, 560, 760.
GUIDO DE RUPPE, procureur, 315, 560, 792, 825, 858
GUIDO DE TASSIS, 560, 812.
GUIDO DE TAXERIS, procureur, 560, 751.
 GUIDOMAR ROLLAND, voir *GUIDOMARUS ROLLANDI*.
GUIDOMARUS ROLLANDI, procureur, 214, 221, 226, 265, 274, 279, 281, 287, 310, 357, 364, 382, 442, 504, 560, 845, 882, 932.
GUIDONIS, voir *JOHANNES GUIDONIS*.
 Guignicourt [Aisne, cant. Neufchâtel], 11 ; chapelle, 973.
 GUIGUE DE LA GARDE, préchantre de Saint-Gilles, 1088.
GUILABERTI, voir *NICOLAUS GUILABERTI*.
GUILHOTI, voir *BERENGARIUS GUILHOTI*.
 GUILLAUME, abbé de La Chaise-Dieu, 323.
 GUILLAUME, abbé de Saint-Pierre des Préaux, 332.
 GUILLAUME, évêque de Bazas, 342.
 GUILLAUME, évêque de Sabine, 1017.
 GUILLAUME ABAUD, voir *GUILLELMUS ABAUDI*.
 GUILLAUME ADÉMAR, voir *GUILLELMUS ADEMARI*.
 GUILLAUME D'AIGREFEUILLE L'ANCIEN, cardinal, 146-147, 287-288, 372, 375, 385-386, 914, 929, 952, 1017.
 GUILLAUME D'AIGREFEUILLE LE JEUNE, cardinal de Saragosse, 287-288, 382, 536, 709, 759, 769, 795, 853, 973, 994.
 GUILLAUME DE ALTERIO, procureur, 148, 1088.
 GUILLAUME ARNAUD DE BESSAN, voir *GUILLELMUS ARNALDI DE BESSANO*.
 GUILLAUME ATBERT, clerc de la Chambre, 994.
 GUILLAUME AUBERT, neveu d'Innocent VI, 934.
 GUILLAUME BARON, voir *GUILLELMUS BARONIS*.
 GUILLAUME BERNARD, voir *GUILLELMUS BERNARDI*.
 GUILLAUME BRUNEL D'ARGEY, voir *GUILLELMUS BRUNELLI DE ARGEYO*.
 GUILLAUME DE CASTANHAC, abbé de Sainte-Berthe de Blangy, 134.
 GUILLAUME DE CHANAC, cardinal, 287, 374, 892, 961.
 GUILLAUME DE CHUREYO, doyen de Lyon, 1095.
 GUILLAUME DE CORNEIL, procureur, 144, 1091.
 GUILLAUME COURT, cardinal, 913, 973.
 GUILLAUME DE DURFORT, évêque de Lombez, 1004.
 GUILLAUME FABRIGAL, voir *GUILLELMUS FABRIGALI*.
 GUILLAUME FERRE, voir *GUILLELMUS FERRI*.
 GUILLAUME FOULQUE DE VILLEBICHOT, voir *GUILLELMUS FULCONIS DE VILLABICHETO*.
 GUILLAUME FOURNIERT, évêque de Gap puis de Genève, 333, 340.
 GUILLAUME GLOIRE, voir *GUILLELMUS GLORIE*.
 GUILLAUME GRIMOARD, cardinal (futur pape URBAIN V), 970, 992, 1041.
 GUILLAUME DE LA JUGIE, cardinal, 117, 185, 286-287, 289-290, 364-365, 369, 928, 932, 993, 1004, 1006.
 GUILLAUME LAMY, voir *GUILLELMUS AMICI*.
 GUILLAUME DE LA ROCHEFOUCAULD, évêque de Luçon, 349.
 GUILLAUME LE HAIER, voir *GUILLELMUS LE HAIER*.
 GUILLAUME DU MAS, voir *GUILLELMUS DE MANSO*.
 GUILLAUME MORIN, voir *GUILLELMUS MORINI*.
 GUILLAUME NOELLET, voir *GUILLELMUS NOELLETI*.
 GUILLAUME DE PEYREMALE DE MOREDES, moine de Saint-Gilles, 1088.
 GUILLAUME QUARREL, voir *GUILLELMUS QUARELLI*.
 GUILLAUME RIXEND, voir *GUILLELMUS RIXENDIS*.
 GUILLAUME DE SAINT-CLAIR, chanoine d'Albi, 68.
 GUILLAUME DE SAINT-OUIN, voir *GUILLELMUS DE SANCTO OYNO*.

GUILLAUME THEBARD, voir *GUILLELMUS THEBARDI*.
 GUILLELMA LAUZARIE, belle-mère d'*Hugo de Molendino*, 954.
 GUILLELMI, voir *ALFONSUS GUILLELMI*, *ARNALDUS GUILLELMI DE GARDANO*, *PETRUS GUILLELMI*.
 GUILLELMUS, abbé de Saint-Jean du Mélinais, 1052
GUILLELMUS ABAUDI, procureur, 141, 146, 189, 217, 223, 229, 235, 238, 244, 246, 265, 274, 280-281, 308, 343, 364, 435-436, 506, 560, 716, 723, 792, 814, 845, 869, 882, 933, 1056, 1064
GUILLELMUS ABBATIS, procureur, 398, 561, 621, 843.
GUILLELMUS ADELLI, procureur, 342, 561, 832.
GUILLELMUS ADEMARI, procureur, 142, 146, 215, 222, 229, 235, 238, 242, 275, 300-301, 321, 371, 375, 461, 504, 561, 736, 749, 813, 851, 934, 1056.
GUILLELMUS AMBAYRANI, procureur, 561, 761.
GUILLELMUS AMICI, patriarche d'Alexandrie, 936
GUILLELMUS AMICI, procureur, 162, 188, 217, 222, 230, 259, 272, 297, 300, 312, 357, 368, 504, 561, 748-749, 785, 812, 934-935.
GUILLELMUS ARNALDI, procureur, 334, 562, 886.
GUILLELMUS ARNALDI DE BESSANO, procureur, 215, 220, 226, 274, 342, 562, 832, 936.
GUILLELMUS ARNALDI DE CANTALANE, procureur, 562, 759.
GUILLELMUS ARNULPHI, procureur, 563, 761.
GUILLELMUS ATHAGUERII, cleric, 1053.
GUILLELMUS AUBERTI, procureur, 436, 563, 570, 816, 883.
GUILLELMUS AUDEBERTI, procureur, 563, 815.
GUILLELMUS AYNESII, procureur, 563, 862.
GUILLELMUS BARONIS, procureur, 21, 177, 216, 221, 227, 235, 238, 244, 264, 274, 278, 281, 297, 309, 358, 360-361, 504, 563, 720, 759, 936, 1056.
GUILLELMUS BELLETI, procureur, 563, 760.
GUILLELMUS BENEDICTI, procureur, 563, 726.
GUILLELMUS BERNARDI, procureur, 214, 221, 227, 259, 273, 299, 359, 384, 389-390, 505, 563, 719, 778, 885, 937.
GUILLELMUS BERNERII, procureur, 182-183, 450, 564, 711.
GUILLELMUS BERNERII, prêtre du diocèse de Périgueux, 974.
GUILLELMUS BLADAMONI, procureur, 564, 808.
GUILLELMUS BOERII, procureur, 564, 712, 793, 847.
GUILLELMUS BONEFIDEI, procureur, 190, 564, 778.
GUILLELMUS BONETI, procureur, 177, 564, 793.
GUILLELMUS BONIPARIS, procureur, 564, 712.
GUILLELMUS DE BOSCO, procureur, 564, 782.
GUILLELMUS DE BROLHIO, procureur, 564, 801.
GUILLELMUS DE BROLIO, cleric, 993, 1059.
GUILLELMUS BRUNELLI DE ARGEYO, procureur, 187-188, 214, 221, 227, 263, 273, 306, 313, 454, 507, 564, 740-741, 938.
GUILLELMUS BRUNI, procureur, 564, 863.
GUILLELMUS DE CAMPIS, procureur, 565, 690, 756.
GUILLELMUS CAVANACII, bullateur, 935.
GUILLELMUS CHANECI, procureur, 565, 884.
GUILLELMUS DE CHENELUCO, procureur, 346, 565, 762.
GUILLELMUS DE CHOMBIS, procureur, 565, 798.
GUILLELMUS CHOVERAT, procureur, 565, 746.
GUILLELMUS DE COLLE, cleric, 129.
GUILLELMUS COLUMBERII, procureur, 192, 565, 821.
GUILLELMUS CORDERII, procureur, 201, 565, 709.
GUILLELMUS DE CORNILIO, procureur, 565, 840.
GUILLELMUS CORNUTI, procureur, 565, 862.
GUILLELMUS COUPE, cleric, 972, 1058.
GUILLELMUS DE CROPIO, procureur, 565, 840.

GUILLELMUS CUNITI, procureur, 565, 748.
GUILLELMUS DERVILLI, procureur, 566, 881.
GUILLELMUS DE DOMO COMITIS, procureur, 566, 820.
GUILLELMUS ENGILBERTI, procureur, 315, 344, 566, 722-723, 811, 851-852, 974.
GUILLELMUS ENGILBERTI, chanoine de Cahors, 1058.
GUILLELMUS DE ESTMALI, procureur, 566, 881.
GUILLELMUS DE EURA, procureur, 337, 512, 566, 838.
GUILLELMUS FABRIGALI, procureur, 214, 221, 227, 272, 352-353, 566, 768, 822, 939.
GUILLELMUS FERRI, procureur, 214, 220, 229, 232, 271, 331, 566, 732, 939.
GUILLELMUS DE FLOREYO, procureur, 566, 806.
GUILLELMUS FOLLOMEDERII, procureur, 567, 689, 728.
GUILLELMUS DE FONTE, camérier du cardinal Guillaume Court, 973.
GUILLELMUS DE FONTE, procureur, 567, 733.
GUILLELMUS FULCONIS DE VILLABICHETO, procureur, 21, 217, 223, 230, 250, 263, 274, 280, 282, 312, 427-428, 454, 467, 469, 506, 567, 740-741, 744, 762, 771, 788, 801, 820, 828, 834, 844, 861, 881, 887, 940, 1067.
GUILLELMUS GLORIE, procureur, 214, 220, 227, 235, 238, 244, 250-251, 259, 273, 296, 309, 311, 371, 376-377, 504, 568, 862, 941, 1056, 1067.
GUILLELMUS DE GORDONO, procureur, 568, 676, 837-838.
GUILLELMUS GRANETI, procureur, 568, 867.
GUILLELMUS GROSSI, procureur, 568, 722, 843.
GUILLELMUS HAY, substitut de *Nicolaus de Lignon*, 1060.
GUILLELMUS INSARDI, procureur, 568, 663, 671, 832-833.
GUILLELMUS DE JACONO, procureur, 568, 884.
GUILLELMUS JORDANI, clerc, 1012, 1061.
GUILLELMUS DE JUENS, procureur, 569, 761.
GUILLELMUS DE LACU, procureur, 172, 569, 755.
GUILLELMUS LANZETI, frère mineur, 942, 1067.
GUILLELMUS DE LA PORTA, procureur, 569, 878.
GUILLELMUS LARONIS, procureur, 569, 769.
GUILLELMUS LEFENTRIER, procureur, 569, 869.
GUILLELMUS LE HAIER, procureur, 214, 221, 226, 274, 280, 282, 399, 447-448, 506, 569, 706, 764, 817, 942.
GUILLELMUS DE LINETO, procureur, 569, 718.
GUILLELMUS LOZ, procureur, 398, 569, 622, 845.
GUILLELMUS DE LUCO, procureur, 448, 569, 730.
GUILLELMUS MAGISTRI, procureur, 569-570, 747, 765.
GUILLELMUS DE MANDON, clerc, 933, 1056.
GUILLELMUS DE MANSO, procureur, 214, 220, 228, 263, 272, 330, 453-454, 570, 644, 811, 943.
GUILLELMUS MARBONIS, 364, 570, 729.
GUILLELMUS DE MARGARITA, procureur, 315, 570, 756, 765.
GUILLELMUS DE MARS, procureur, 570, 773.
GUILLELMUS MARTINI, procureur, 570, 835.
GUILLELMUS MAUBERTI, procureur, 563, 570, 883.
GUILLELMUS MERCERII, clerc, 1027, 1062.
GUILLELMUS MESINELI, procureur, 570, 812.
GUILLELMUS MILETI, procureur, 389, 570, 714, 872.
GUILLELMUS MILONIS, procureur, 571, 782.
GUILLELMUS DE MONTELENGO, procureur, 571, 805.
GUILLELMUS DE MONTELUCIO, procureur, 571, 795.
GUILLELMUS DE MONTEMAJORIS, procureur, 571, 800.
GUILLELMUS MORANDI, procureur, 192, 571, 734, 763.
GUILLELMUS MORINI, procureur, 192, 215, 222, 228, 274, 451-452, 506, 571, 721, 736, 794, 943.
GUILLELMUS NARBONESII, bullateur, 935.
GUILLELMUS NICOLAI, procureur, 571, 884.

- GUILLELMUS NIDEI*, procureur, 571, 872.
- GUILLELMUS NOELLETI*, procureur puis cardinal de Saint-Ange, 157, 215, 221, 228, 261-262, 273, 280, 282, 287, 289, 291, 298-299, 307, 371, 381-382, 386, 459, 505, 571, 579, 587, 796, 825, 827, 853, 944, 952.
- GUILLELMUS PANONIS*, procureur, 572, 762, 848.
- GUILLELMUS PELETARII*, procureur, 572, 721.
- GUILLELMUS PELLIPARII*, chanoine de Meaux, 998, 1060.
- GUILLELMUS PERERII*, procureur, 398, 572, 615, 738.
- GUILLELMUS DE PODANASIO*, clerc, 909, 1053.
- GUILLELMUS DE PONTENCHIS*, procureur, 572, 722.
- GUILLELMUS PONTII*, procureur, 572, 712.
- GUILLELMUS QUARRELLI*, procureur, 216, 222, 227, 273, 276, 454-455, 507, 559, 572, 727, 818, 945.
- GUILLELMUS RAGOTI*, procureur, 459, 572, 729.
- GUILLELMUS RAGOYS*, procureur, 573, 716, 738.
- GUILLELMUS RAYMBATI*, procureur, 573, 854.
- GUILLELMUS RIXENDIS*, procureur, 215, 221, 227, 272, 280, 282, 333, 339-340, 573, 846, 886, 946.
- GUILLELMUS ROBERTI*, procureur, 573, 869-870.
- GUILLELMUS ROLLANDI*, 185.
- GUILLELMUS DE SANCTO MICHAELO*, procureur, 573, 722.
- GUILLELMUS DE SANCTO OYNO*, procureur, 214, 220, 227, 272, 326-327, 573, 791, 946.
- GUILLELMUS SCOTI*, procureur, 573, 740, 749, 760, 821, 873.
- GUILLELMUS DE SPERATO*, procureur, 574, 750.
- GUILLELMUS STEPHANI DE THOLOSIA*, procureur, 574, 742.
- GUILLELMUS STOCLAUSA*, procureur, 315, 574, 731, 855.
- GUILLELMUS SURIGUERII*, procureur, 574, 818.
- GUILLELMUS TALABEYS*, procureur, 398, 574, 621, 831.
- GUILLELMUS THEBARDI*, procureur, 162, 214, 221, 226, 235, 238, 244, 265, 274, 309, 348, 574, 740, 873, 946, 1056.
- GUILLELMUS DE VADO*, procureur, 574, 855.
- GUILLELMUS DE VALERIA*, procureur, 574, 716.
- GUILLELMUS DE VETANHERIA*, procureur, 574, 852.
- GUILLELMUS VILLARDI*, procureur, 574, 757, 795.
- GUILLELMUS VITALIS*, procureur, 575, 765, 823.
- GUILLELMUS VOSERIER*, clerc, 965, 1057.
- GUIMET ABERT, changeur, 921.
- Guingamp [Côtes-d'Armor, ch.-l. d'arr.] : abbaye Sainte-Croix, 639, 752.
- GUINIOTUS DE ROFFINHACO, procureur, 575, 685, 795.
- GUIOTI*, voir *JOHANNES GUIOTI*.
- GUIOTUS DE PERRONA*, procureur, 575, 779.
- GUIRARDUS*, procureur, 575, 873.
- Guisse [Aisne, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Gervais, 988.
- GUISCHARDI*, voir *GUISTARDI*.
- GUISTARDI*, voir *GERARDUS GUISTARDI*.
- GUITARDI*, voir *ANTONIUS GUITARDI*.
- GUMALFUS DE PASSI*, procureur, 575, 862.
- GUNONDO*, voir *JOHANNES DE GUNONDO*.
- GUY DE VENTADOUR, évêque de Cambrai, 132.
- H. DE NEWERK, procureur, 63.
- HAESTEN*, voir *HENRICUS DE HAESTEN*.
- Ham [Somme, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 404, 412, 438, 464-466, 524, 549, 578, 658, 752, 906, 924, 951, 1014 ; chapelle Saint-Pierre, 951 ; confrérie Saint-Nicolas, 951.
- Hamage-lès-Marchiennes [Nord, arr. Douai, cant. Marchiennes, comm. Wandignies] : abbaye Saint-Pierre, 394, 404, 409, 616, 658, 753, 987, 1014
- Hambourg [Allemagne], 117.
- Hambye [Manche, cant. Gavray] : abbaye Notre-Dame, 360, 702, 753, 1044.
- HAMERSTEIN*, voir *WERNERUS HERMANNI DE HAMERSTEIN*.
- Ham-lès-Lillers [Pas-de-Calais, cant. Norrent-Fontes] : abbaye Saint-Sauveur,

- 361, 395, 404, 413, 467, 519, 522, 524, 616, 632, 658, 684, 686, 753, 903, 906, 987, 1014, 1029.
- HANONVILLA*, voir *AUBERICUS ODINETI DE HANONVILLA*.
- HASARDI*, voir *RADULPHUS HASARDI*.
- Hasnon [Nord, cant. Saint-Amand-les-Eaux] : abbaye Saint-Pierre, 377, 394, 580, 585, 616, 630, 753, 957, 987.
- HAUNSPACK*, voir *HENRICUS DICTUS HAUNSPACK*.
- Haute-Combe [Savoie, cant. Ruffieux, comm. Saint-Pierre-de-Curtille]: abbaye, 473, 517, 581, 585, 609, 688, 697, 754, 1032.
- Hauterive [Suisse] : abbaye, 645, 754.
- Hautmont [Nord, cant. Maubeuge] : abbaye Saint-Pierre, 643, 754.
- Hautvillers [Tarn] : prieuré, 952.
- HAYA*, voir *JORDANUS DE HAYA*.
- Haye Piquenot (La), 991.
- Heilsbronn [Allemagne, Bavière] : abbaye, 558, 754, 931.
- HELIAS*, évêque d'Ostie, 1034.
- HELIAS BERNARDI*, clerc, 1018, 1061.
- HELIAS DE BUXA*, procureur, 575, 725.
- HELIAS CONSTANTII*, procureur, 575, 867.
- HELIAS GALHARDI*, procureur, 575, 725.
- HELIAS JANUARI*, procureur, 335-336, 373, 575-576, 682, 835.
- HELIAS ORTICI*, procureur, 373-374, 575, 867, 874, 948, 1056.
- HELIAS PELETI*, procureur, 576, 721, 755.
- HELIAS DE PEYRUSSIA*, chanoine de Reims, 1012, 1060.
- HELIAS DE SANCTO EXUPERIO*, procureur, 519, 576, 648, 678, 714, 824, 836.
- HELIAS SERVIENTIS*, procureur, 186, 216, 222, 229, 235, 238, 242, 259, 261-262, 274, 288, 335-336, 366, 371-373, 504, 575-576, 726, 835, 862, 874, 878, 948, 1056.
- HELIAS DE TUTELLA*, procureur, 576, 793.
- HELIAS DE VODRO*, procureur, 142, 146, 196, 216, 223, 229, 235, 238, 242, 259, 261, 274, 286, 291-292, 301, 358, 368-369, 504, 576, 588, 672, 703, 760, 794, 837, 853, 866-867, 870, 873, 949, 1057.
- HELIE*, voir *BERNARDUS HELIE*.
- HELIOTI*, voir *JOHANNES HELIOTI, MARTINUS HELIOTI*.
- Helisbronn, 474.
- HENRI BUCGLANT, procureur, 69, 79-80, 91, 108.
- HENRI DE DOMPIÈRE, voir *HENRICUS DE DOMPARIA*.
- HENRI DE DOMPIÈRE LE JEUNE, voir *HENRICUS DE DOMPARIA JUNIOR*.
- HENRI FYKEIS, procureur, 74.
- HENRI GELU DE MARVILLE, voir *HENRICUS GELU DE MARVILLA*.
- HENRI LE MÉDECIN DE SAINT-MARTIN, voir *HENRICUS MEDICI DE SANCTO MARTINO*.
- HENRI LE POÈTE, 9, 63.
- HENRICI*, voir *CONRADUS HENRICI, JOHANNES HENRICI*.
- HENRICUS*, procureur, 577, 819-820.
- HENRICUS BANARI*, procureur, 577, 859.
- HENRICUS DE DOMPARIA JUNIOR*, procureur, 145, 1104.
- HENRICUS DE DOMPARIA*, chapelain commensal, 1104.
- HENRICUS GELU DE MARVILLA*, procureur, 142, 146, 192, 215, 221, 227, 235, 238, 242, 265, 273, 439-440, 456, 506, 577, 798, 830, 950, 1057.
- HENRICUS DE HAESTEN*, procureur, 577, 878.
- HENRICUS DICTUS HAUNSPACK*, chanoine à la Vetus capella de Ratisbonne, 909, 1053.
- HENRICUS MEDICI DE SANCTO MARTINO*, procureur, 163, 188, 217, 223, 228, 265, 273, 383, 411, 413, 415, 464-465, 507, 547, 577, 635, 661-663, 666, 713, 753, 769, 789, 799, 804, 807, 827, 832-833, 879, 950.
- HENRICUS DE NOVILLA*, chanoine de Faremoutiers, 972, 1058.
- HENRICUS ORESINE*, procureur, 339, 578, 846.
- HENRICUS DE SANCTO MARTINO*, voir *HENRICUS MEDICI DE SANCTO MARTINO*.
- HENRICUS TOBIE*, procureur, 578, 724.
- HENRICUS WERNERII*, procureur, 578, 837.
- HERBA*, voir *PETRUS DE HERBA DE DOLA*.
- HERMANNI*, voir *WERNERUS HERMANNI DE HAMERSTEIN*.

HERMANNUS DE LORCHE, chanoine de Worms, 967, 1058.

HERMENS, voir *ARMANDUS DEUS HERMENS*.

HERMENT, voir *HERMENS*.

Hermières [Seine-et-Marne, cant. Tournan, comm. Favières] : abbaye Saint-Nicolas, 406, 409, 415, 438, 524, 549, 582, 625, 658, 754, 906, 924, 989, 1014.

HERMONDIVILLA, voir *NICOLAUS DE HERMONDIVILLA*.

HERRICI, voir *JOHANNES HERRICI*.

HERTUNDUS DE HEYN, clerc, 920, 1055.

HETZINGEN, voir *JOHANNES RUMINEL DE HETZINGEN*.

Heure-le-Romain [Belgique] : église, 940.

HEYN, voir *HERTUNDUS DE HEYN*.

Hildesheim [Allemagne] : collégiale, 546, 886.

Hirache [Espagne, Navarre] : abbaye Notre-Dame, 684, 755.

Hirsau [Allemagne] : abbaye, 457, 703, 755, 1046.

HIWCHIN, voir *NICOLAUS DICTUS HIWCHIN*.

Hongrie, 9, 944, 949 ; royaume, 457.

HOSPICII, voir *PETRUS DE HOSPICII*.

HOYNI, voir *JACOBUS HOYNI*.

Huesca [Espagne, Aragon], 919 ; diocèse, 777 ; église cathédrale, 142, 542-543, 746, 778, 852, 919, 1054 ; évêché, 423, 543, 849, 920.

HUGO, procureur, 329, 578, 715.

HUGO ADAM, procureur, 578, 858.

HUGO ADEMARI, procureur, 579, 798, 854.

HUGO DE BELAYCO, chanoine de Bayonne, 1062.

HUGO DE BELLE VICINE, procureur, 579, 749.

HUGO DE FRAXINO, procureur, 215, 220, 228, 272, 336, 579, 843, 951.

HUGO GAUFRIDI, procureur, 146, 157, 216, 222, 230, 235, 238, 242, 274, 287-288, 308, 384-386, 453, 505, 579, 787, 796, 825, 839, 952, 1057.

HUGO DE KEROLAY, chanoine de Poitiers, 978, 1059.

HUGO LADURENTIA, procureur, 579, 838.

HUGO LAMBERTI, procureur, 214, 220, 227, 272, 324, 579, 773, 953.

HUGO MALLAFAYDA, procureur, 579, 768.

HUGO DE MOLENDINO, procureur, 141, 146, 201, 215, 222, 228, 235, 238, 242, 275, 279, 282, 445-446, 506, 580, 714, 805, 812, 954, 1057.

HUGO PARVI DE ALHYACO, procureur, 580, 802.

HUGO RADULPHI, procureur, 214, 220, 226, 273, 334, 339, 580, 886, 955.

HUGO RAYNALDI, procureur, 580, 824.

HUGO ROLANDI, procureur, 386, 580, 585, 824.

HUGO DE SANCTO PAULO, procureur, 580, 820.

HUGO DE SONHETO, procureur, 580, 853.

HUGO DE TISIACO, procureur, 580, 753.

HUGO DE VARENA, procureur, 315, 580, 776, 795.

HUGO DE VAXERIA, procureur, 581, 840.

HUGO DE VIRIDARIO, procureur, 581, 765.

HUGONETUS DE MARCELLO, procureur, 581, 833.

HUGONETUS DE RENELLO, procureur, 581, 754.

HUGONIS, voir *JOHANNES HUGONIS*.

HUGOTI, voir *PONTIUS HUGOTI*, *PETRUS HUGOTI*.

HUGUES, abbé de Notre-Dame des Châtelliers, 331.

HUGUES, avocat en curie, procureur, 106, 1095.

HUGUES DE BAJUHERIS, procureur, 126, 1102.

HUGUES DE FRÊCHE, voir *HUGO DE FRAXINO*.

HUGUES GEOFFROY, voir *HUGO GAUFRIDI*.

HUGUES GUISCARD, clerc, 108.

HUGUES LAMBERT, voir *HUGO LAMBERTI*.

HUGUES DE MALESPINE, damoiseau, 1018.

HUGUES DE MONTRUC, évêque d'Agde, 341.

HUGUES DES MOULINS, voir *HUGO DE MOLENDINO*.

HUGUES RAOUL, voir *HUGO RADULPHI*.

HUGUES ROGER, cardinal, 286-288, 364, 382, 895, 934, 949, 969, 973.

HUGUETUS DEU, procureur, 581, 711.

HUGUETUS DE RUPE, procureur, 444, 581, 750.

- Huiron [Marne, cant. Vitry] : abbaye Saint-Martin, 379, 419, 646, 690, 755, 1004, 1034.
- Hulst [Pays-Bas] : église Saint-Willibrord, 1055.
- HUMBERTUS*, procureur, 581.
- HUMBERTUS DE SAY*, procureur, 470, 581, 880.
- HUREL*, voir *GAUFRIDUS HUREL*.
- HURELLI*, voir *THEOBALDUS HURELLI*.
- Hussange [Moselle, cant. Cattenom, comm. Garsch] : église, 923.
- Huy [Belgique] : collégiale Notre-Dame, 976.
- Ids-Saint-Roche [Cher, cant. Le Châtelet] : église, 1063.
- Ignny [Marne, cant. Fismes, comm. Arcis-le-Ponsart] : abbaye, 404, 412, 658, 755.
- Île-Barbe (L') [Rhône, cant. Limonest, comm. Saint-Rambert-l'Île-Barbe] : abbaye Saint-Martin, 172, 209, 569, 755.
- Île-Chauvet (L') [Vendée, cant. Challans, comm. Bois-de-Cené] : abbaye Notre-Dame, 519, 755.
- Île-de-France, 433, 438.
- Île-de-Médoc (L') [Gironde, cant. Lesparre, comm. Ordonnac] : abbaye Saint-Pierre, 457, 576, 667, 678, 755, 1023.
- INGERRANUS*, procureur, 581, 717.
- INGERRANUS BRAS DE FER*, procureur, 581, 802.
- INNOCENT III, pape, 59, 62, 66, 71.
- INNOCENT IV, pape, 61-62.
- INNOCENT VI, pape, 21, 106, 139, 162-163, 335, 363, 368, 386, 391, 401, 426, 429, 435-436, 445, 471, 474-475, 934, 981.
- INSARDI*, voir *GUILLELMUS INSARDI*.
- Irlande, 9.
- ISARNI*, voir *PETRUS ISARNI*.
- Isle-en-Dodon (L') [Haute-Garonne, ch.-l. de cant.], 983.
- Isle-Saint-Georges [Gironde, cant. Cadillac] : prieuré, 1023.
- Isle-sur-la-Sorgue (L') [Vaucluse, ch.-l. de cant.] : collégiale, 73, 994.
- ISSODUNO*, voir *JOHANNES DE ISSODUNO*.
- Issoire [Puy-de-Dôme, ch.-l. d'arr.] : abbaye, 110, 570, 583, 755.
- Issoudun [Indre, ch.-l. d'arr.] : collégiale Saint-Cyr, 1053 ; Hôtel-Dieu (chapelle), 1053.
- Issy-l'Évêque [Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.] : église, 947.
- Italie, 9, 161-163, 265, 339, 343, 367, 382, 399, 416, 421, 427, 430-431, 440, 460-461, 467, 471, 913, 944, 981, 986, 1043.
- ITIER, voir PIERRE ITIER.
- ITERIUS ALETTI*, procureur, 335, 581, 835.
- JACOBI*, voir *JOHANNES JACOBI*, *NICOLAUS JACOBI DE ALBERTIS ANTIQUIIS*.
- JACOBUS*, procureur, 582, 762, 819.
- JACOBUS ALBE*, procureur, 582, 849.
- JACOBUS ALBERI*, procureur, 582, 723.
- JACOBUS DE ALTANITIO*, procureur, 582, 793.
- JACOBUS DE BARENTONO*, procureur, 416, 496, 582, 683, 841.
- JACOBUS DE BESSOMO*, procureur, 582, 794.
- JACOBUS BLANCHI*, procureur, 181, 315, 450, 582, 743, 754, 820, 864-865, 871, 906.
- JACOBUS BOSSANI*, procureur, 582, 832.
- JACOBUS BRUNELLI DE MONTEFERRANDO*, procureur, 582, 734.
- JACOBUS CHAMPAUHA*, procureur, 583, 755.
- JACOBUS COSTE*, procureur, 583, 709, 791, 842.
- JACOBUS DANIAN*, clerc, 1022, 1061.
- JACOBUS FRANCESCO DE AIRESSYO*, procureur, 583, 851.
- JACOBUS DE GARDA*, procureur, 177, 583, 790.
- JACOBUS GOLFERII*, procureur, 215, 222, 229, 263, 273, 276, 296, 311-312, 318, 350-351, 583, 837, 839, 881, 955.
- JACOBUS DE GRAVELLIS*, procureur, 192, 583, 827, 855.
- JACOBUS HOYNI*, procureur, 583, 850.
- JACOBUS LA BESSE*, procureur, 584, 592, 600, 603, 767.
- JACOBUS LE NORRIEZ*, chanoine de Saint-Piat de Seclin, 1048, 1063.
- JACOBUS DE MAISIACO*, procureur, 584, 805.
- JACOBUS MARSICANUS*, procureur du roi de France, 71.
- JACOBUS MATANI*, procureur, 584, 819.
- JACOBUS MAYROLI*, procureur, 584, 862.
- JACOBUS MILITIS*, procureur, 584, 758.

- JACOBUS DE MONTMORENCY*, procureur, 584, 732.
- JACOBUS MORTOYANE*, procureur, 584, 750.
- JACOBUS PONSA*, procureur, 584, 727.
- JACOBUS DE PUTEO*, procureur, 291, 326, 327, 584, 791.
- JACOBUS REBOLLI*, procureur, 584, 730.
- JACOBUS DE SANCTO JOHANNE*, 321, 584, 817.
- JACOBUS SAUCHI*, procureur, 585, 811.
- JACOBUS SENE*, avocat fiscal du pape, 984, 1068.
- JACOBUS SERVIENTIS*, procureur, 585, 859.
- JACOBUS SOPHIE*, procureur, 585, 778.
- JACOBUS DE TALHAYS*, procureur, 585, 858.
- JACOBUS TEXTORIS*, 214, 221, 229, 263, 274, 287, 308, 384-386, 505, 580, 585, 824, 844, 909, 956, 1064.
- JACOBUS VERCHERII*, procureur, 214, 222, 228, 251, 263, 273, 296, 311, 371, 376-377, 504, 585, 754, 770, 816, 957, 1067.
- JACOBUS VITICOLE DE BARENTONO*, procureur, 128, 416.
- JACONO*, voir *GUILLELMUS DE JACONO*.
- JACQUELINE DE HONFLEUR, épouse de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, 905.
- JACQUES ARTAUD, évêque de Gap, 335.
- JACQUES DUÈSE, cardinal (futur pape JEAN XXII), 73.
- JACQUES GOLFIER, voir *JACOBUS GOLFERII*.
- JACQUES DE SAINT-MÉDARD, procureur, 137, 1114.
- JACQUES TESSIER, voir *JACOBUS TEXTORIS*.
- JACQUES THOMAS, procureur, 73, 1086.
- JACQUES VERCHIER, voir *JACOBUS VERCHERII*.
- JALOQUE*, voir *SIMON JALOQUE*.
- JAMELETI*, voir *PETRUS JAMELETI*.
- JAMON*, voir *PETRUS JAMON*.
- JANUARI*, voir *HELIAS JANUARI*.
- JAQUEMETUS DELANORS*, procureur, 585, 754.
- JAQUETUS VERCHERI*, clerc de *Johannes Rosseti*, 981.
- Jard (Le) [Seine-et-Marne, cant. Melun, comm. Voisenon] : abbaye Saint-Jean-Baptiste, 396, 616, 756, 987.
- JARDINO*, voir *EGIDIUS DE JARDINO*.
- Jargeau [Loiret, ch.-l. de cant.] : église Saint-Veran, 1059.
- JEAN, abbé d'Aubazine, 1109.
- JEAN, abbé de Baume-les-Messieurs, 329.
- JEAN, abbé de Notre-Dame de Grestain, 1112.
- JEAN, abbé de Notre-Dame des Châtelliers, 331.
- JEAN, abbé de Saint-Étienne de Dijon, 327.
- JEAN, abbé de Saint-Pierre de Corbie, 329.
- JEAN, cardinal de Saint-Marcellin et Pierre, 963.
- JEAN, évêque de Meath, 128.
- JEAN, évêque de Nîmes, 196.
- JEAN XXII, pape, 20, 65-67, 74, 86, 105-107, 144, 294.
- JEAN XXIII, 100.
- JEAN ANSTIN, chevalier anglais, 416, 897, 1065.
- JEAN DE ARECIO, procureur, 106, 119, 1093, 1095.
- JEAN ARNAUD, voir *JOHANNES ARNAUDI ALIAS GORRAUDI*.
- JEAN BENOÎT, chanoine de Laon, 988.
- JEAN BERTRAND, collecteur et chanoine de Bourges, 118, 1093.
- JEAN DE BLANDIAC, cardinal, 146, 947.
- JEAN DE BON VOISIN, procureur, 148, 1100.
- JEAN BOQUIER, voir *JOHANNES BEQUERII*.
- JEAN BOTIGUIER, voir *JOHANNES BOTIGUIER*.
- JEAN CHAILLOU, procureur du roi de France, 71.
- JEAN DE CHÂTEAUNEUF, procureur, 106, 1095.
- JEAN CHAUVETEL, voir *JOHANNES CHAUVETELLI*.
- JEAN CORNUT, voir *JOHANNES CORNUTI*.
- JEAN DE CRAON, archevêque de Reims, 339.
- JEAN DE CROS, cardinal de Limoges, 186, 288, 373, 387, 576, 878, 917, 948, 983, 1068.
- JEAN DE DORMANS, cardinal, 134, 1015, 1061.
- JEAN DUBOIS, clerc, 106, 109.
- JEAN FABRE, cardinal, 286, 366, 922.
- JEAN FABRE, évêque de Carcassonne, 342, 960.
- JEAN FAUQUET, voir *JOHANNES FAUQUETI*.
- JEAN DE FORGE, voir *JOHANNES DE FORGIA*.

- JEAN FORNIER DE LA CLUSE, voir *JOHANNES FORNERII DE CLUSIS*.
- JEAN DE FULHOS DIT JUGON D'AURILLAC, VOIR *JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO*.
- JEAN GÉRARD, chanoine de Laon, 988.
- JEAN GILBERT, prêtre du diocèse de Tournai, 83.
- JEAN GUENIOT, voir *JOHANNES GUENIOTI*.
- JEAN HELIOT, voir *JOHANNES HELIOTI*.
- JEAN JOLAIN, procureur, 129, 1120.
- JEAN DE LA TOURS, cardinal, 652, 879.
- JEAN LAURENT, voir *JOHANNES LAURENTII*.
- JEAN LE BON, roi de France, 16, 413, 970, 1015, 1041.
- JEAN LE MAINGRE DIT BOUCICAUT, voir BOUCICAUT.
- JEAN LE TABLETIER, procureur, 129, 1112.
- JEAN LE VILLAIN, receveur des aides, 917.
- JEAN LEDUC, procureur, 106, 1095.
- JEAN DE LOBERT, voir *JOHANNES DE LOBERTO*.
- JEAN LOUTEREL D'OMONT, voir *JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE*.
- JEAN DE MARIGNY, archevêque de Rouen, 148, 1100.
- JEAN MERCIER, voir *JOHANNES MERCERII*.
- JEAN DE MEUDON, procureur du roi de France, 71.
- JEAN DE MEYCHONES, voir *JOHANNES DE MEJANESIO*.
- JEAN DIT DE NIVELLE DE SOIGNIES, voir *JOHANNES DICTUS DE NIVELLA DE SENOGIIS*.
- JEAN PARENT, voir *JOHANNES PARENTIS*.
- JEAN DE PISTORIO, procureur, 148, 1100.
- JEAN ROBINEAU, voir *JOHANNES ROBINELLI*.
- JEAN DE ROCCA, procureur, 106, 109-112.
- JEAN ROSSET DE MARTIGNY, voir *JOHANNES ROSSETI DE MARTIGNIACO*.
- JEAN ROYER, évêque de Meaux, 348-349.
- JEAN SABATIER, voir *JOHANNES SABATERII*.
- JEAN DE SAINT-GERMAIN, procureur, 8, 62-63.
- JEAN SALENT, voir *JOHANNES SALENTI*.
- JEAN DE SÉGRIE, voir *JOHANNES DE SEGRIA*.
- JEAN DE SOUBREBOST, procureur, 119, 1093.
- JEAN SPIFAME DE LUCQUES, voir *JOHANNES SPIEFAMIS DE LUCA*.
- JEAN DE TAFFIRIS, chapelain d'Élie de Vodron, 949.
- JEAN DE TALARU, archevêque de Lyon, 335.
- JEAN THOMAS, chanoine de Valmoissine et recteur de Saint-Didier d'Avignon, 73, 1086.
- JEAN THOREL, voir *JOHANNES TORELLI*.
- JEAN DE TRIANS, 73.
- JEAN TROCON, chanoine de Laon, 988.
- JEAN TROCON DE CRÉCY, voir *JOHANNES TROCON DE CRECIACO*.
- JEAN D'USEZ, évêque de Nîmes, 350.
- JEAN DE VERGER, voir *JOHANNES DE VIRIDARIO*.
- JEAN DE VILLEBLAIN, voir *JOHANNES DE VILLEBLAIN*.
- JEANNE PONDOLIN, épouse de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, 905.
- Jerez de la Frontera : archidiaconé, 546, 879.
- Jérusalem : patriarcat, 421, 540, 700, 849, 1041.
- JOHANNA DE LANNES, épouse de *Robertus de Bail de Caslucerno*, 1029.
- JOHANNA SUFFREDE, épouse de *Johannes de Forgia*, 964.
- JOHANNES, procureur, 585-586, 633, 721, 740, 762, 780, 796.
- JOHANNES DE ABBATIA, clerc, 905, 1053.
- JOHANNES ADEMARI, procureur, 454, 586, 756.
- JOHANNES ALAMANDI, chanoine de Saint-Étienne-de-Tescou de Montauban, 1062.
- JOHANNES DE ALBESPINO, procureur, 214, 222, 228, 263, 275, 302, 338, 401, 505, 586, 764, 839, 860, 957.
- JOHANNES ALIOTI, procureur, 586, 780.
- JOHANNES ALMOYNI, sergent d'armes, 960, 1067.
- JOHANNES DE ALTERACO, procureur, 446, 586, 812.
- JOHANNES DE ALZEMIO, chanoine de Saint-Paul de Narbonne, 1027, 1062.
- JOHANNES AMBRIONI, procureur, 586, 756.
- JOHANNES AMELII, procureur, 586, 855.
- JOHANNES DE ANATA, procureur, 586, 794.
- JOHANNES ANGELI DE OPPFINGENE, procureur, 586, 878.
- JOHANNES DE AREZIO, procureur, 587, 850.

JOHANNES ARFILI, procureur, 587, 874.
JOHANNES ARNAUDI ALIAS GORRAUDI, procureur, 214, 222, 226, 262, 274, 386, 451-453, 506, 587, 772, 787, 883, 958.
JOHANNES DE AURELIANIS, chanoine de Sainte-Walburge de Furnes, 142, 892, 1051.
JOHANNES AYRAUDI, procureur, 192, 587, 730.
JOHANNES DE BANGEYO, procureur, 587, 763.
JOHANNES BARESII, procureur, 587, 821.
JOHANNES BARGI DE NOVO CASTRO, procureur, 587, 861.
JOHANNES BARUNCELLI, procureur, 217, 219, 223, 229, 250, 265, 275, 294, 300, 302, 304, 311, 335, 339, 372, 399, 401, 505, 587, 644, 712, 722, 745, 773, 781, 817, 835, 846, 848, 855-856, 862, 867-868, 877, 882, 885-886, 959, 1067.
JOHANNES BELLIFILII, procureur, 588, 795.
JOHANNES BELLIHOMINIS, procureur, 315, 577, 588, 866, 974.
JOHANNES DE BENAY, procureur, 588, 869.
JOHANNES BENEDICTI, procureur, 588, 814.
JOHANNES BENEVENUTI, procureur, 588, 805.
JOHANNES BEQUERII, procureur, 130, 1105.
JOHANNES BERAUDI, chanoine de Nantes, 995, 1060.
JOHANNES DE BESSANCIO, procureur, 339, 589, 846.
JOHANNES BLANCHI, procureur, 589, 873.
JOHANNES BOCELLI, clerc, 1022, 1061.
JOHANNES BOLETI, procureur, 589, 807.
JOHANNES BONETI, procureur, 334, 340, 589, 886.
JOHANNES BOTIGUIER, procureur, 215, 220, 227, 272, 324, 351, 375, 589, 724, 960.
JOHANNES BOVINI, clerc, 893, 1052.
JOHANNES BRACHIFERII, procureur, 589, 871.
JOHANNES DE BRECURIA ALIAS PINGERI, procureur, 589, 715.
JOHANNES DE BREGONHAC, procureur, 589, 805.
JOHANNES BRIDES, procureur, 589, 738.
JOHANNES BRITONIS, procureur, 589, 763.
JOHANNES BURGONDIONIS, procureur, 327, 590, 741, 805.
JOHANNES DE CABANIS, procureur, 590, 805.
JOHANNES CALLOTI, procureur, 590, 848.
JOHANNES DE CAMPEIGNACO, procureur, 452, 590, 794.
JOHANNES DE CAMPIS, procureur, 590, 672, 719, 772, 797, 805, 817, 875.
JOHANNES DE CAPELLA, procureur, 215, 220, 227, 259, 273, 337, 342-343, 590, 838, 960.
JOHANNES CAPEY, procureur, 192, 413, 590, 790.
JOHANNES CAPORELLI, procureur, 591, 631, 850.
JOHANNES CARBONERII, procureur, 591, 818.
JOHANNES CARDELINI DE LUCA, facteur de *Ponsardus Sornachi de Luca*, 1019.
JOHANNES CARDONIS, procureur, 591, 725, 821.
JOHANNES CARRANAN, procureur, 591, 882.
JOHANNES DAL CASSANHIS, propriétaire à Avignon, 966.
JOHANNES DE CASTRIS, procureur, 591, 801.
JOHANNES DE CAVELLO, procureur, 591, 882.
JOHANNES CHAMBRERII, procureur, 591, 833.
JOHANNES CHANBARDI, procureur, 591, 711.
JOHANNES CHAONNIS, procureur, 592, 699, 876.
JOHANNES CHAUVETELLI, procureur, 216, 222, 227, 273, 279, 282, 287, 308, 371-372, 374, 504, 591, 717, 792, 836, 961.
JOHANNES CHAZIER, procureur, 363, 592, 719, 784.
JOHANNES DE CHERBEYO, procureur, 592, 817.
JOHANNES CHOATI, procureur, 315, 584, 592, 600, 603, 701, 711, 738, 740, 748, 766-767, 826.
JOHANNES DE CIOTA, procureur, 335, 592, 835.
JOHANNES DICTUS CLARAVAL DE SANCTO URCICINO, clerc, 1046, 1063.
JOHANNES DE CLARAVALLE, procureur, 592, 740.
JOHANNES CLARI, procureur, 215, 221, 228, 265, 275, 302, 401, 413, 505, 592, 846, 879, 962.

JOHANNES DE COLUMBIS, procureur, 593, 736.
JOHANNES DE CONILHERIIS, procureur, 593, 763.
JOHANNES CONPIELLI, procureur, 593, 850.
JOHANNES DE CORBEYO, procureur, 593, 806.
JOHANNES CORDERII, procureur, 593, 732.
JOHANNES CORNUTI, procureur, 215, 220, 228, 265, 273, 279, 282, 343, 398, 593, 622, 850, 962.
JOHANNES CORTETI, procureur, 453, 593, 772.
JOHANNES COVILLER DE TALENTO, procureur, 593, 730.
JOHANNES CRETI, procureur, 594, 555, 777.
JOHANNES DE DEICUSTODIA, chanoine de Metz, 918, 1054.
JOHANNES DE DERLECA, procureur, 594, 886.
JOHANNES DESCHARBAYE, procureur, 594, 825.
JOHANNES DE DOSCRETO, procureur, 190, 594, 838.
JOHANNES DONADEI, procureur, 594, 795.
JOHANNES DOYILLER OU DAILLET, clerc, 920, 1055.
JOHANNES DULCINI, procureur, 594, 743.
JOHANNES EMBRINI, procureur, 341, 594, 823.
JOHANNES DE EMENTE, procureur, 594, 819.
JOHANNES DE EREYT, procureur, 594, 713.
JOHANNES DE ESCHERBEYO, procureur, 441, 594, 710.
JOHANNES FABRI, procureur, 185, 594-595, 735, 816, 867, 870, 873, 882.
JOHANNES FALLETI, procureur, 207.
JOHANNES FAUQUETI, procureur, 215, 222, 229, 235, 238, 244, 264, 273, 276, 280, 282, 411, 449-450, 506, 595, 721, 748, 750, 802, 963, 1057.
JOHANNES DE FAYNO, procureur, 340, 595, 833.
JOHANNES DE FEGIA, procureur, 595, 831.
JOHANNES DE FENESTRANGIIS, procureur, 595, 751.
JOHANNES DE FERITATE, procureur, 456, 595, 772.
JOHANNES DE FICOCURIA, procureur, 469, 596, 880, 1048.
JOHANNES DE FORGIA, procureur, 216, 222, 229, 263, 275, 296, 300-301, 371, 375-376, 504, 596, 644, 707, 724, 732, 756, 773, 837, 964.
JOHANNES FORMENTINI, procureur, 352, 596, 822.
JOHANNES FORNERII, procureur, 347, 596, 762, 794.
JOHANNES FORNERII DE CLUSIS, procureur, 146, 215, 221, 227, 235, 238, 242, 265, 274, 333, 335, 340, 412, 596, 848, 965, 1057.
JOHANNES FOUCART, procureur, 597, 733.
JOHANNES DE FRIANO, procureur, 214, 220, 227, 258, 272, 321-322, 353, 597, 801, 965.
JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO, procureur, 214, 221, 226, 251, 263, 273, 301, 318, 348-349, 597, 645, 828, 858, 966, 1067.
JOHANNES GALLI, chanoine de Coutances, 937, 1056.
JOHANNES GALTERI, substitut de *Johannes de Loberto*, 365, 1058.
JOHANNES GALTERII, procureur, 351, 597, 725.
JOHANNES GANDONIS, procureur, 532, 597, 608, 864.
JOHANNES GARRIGIE, procureur, 322, 597, 668, 802.
JOHANNES GAUFRIDI, clerc, 953, 1057.
JOHANNES GIBILINI, procureur, 387, 597, 808.
JOHANNES GILBERTIVILLARIS, procureur, 597, 813.
JOHANNES GLADENETI, procureur, 597, 831, 871.
JOHANNES GOSSE, procureur, 597, 738.
JOHANNES DE GUDENSPERG, procureur, 74, 76, 146, 179, 216, 222, 228, 235, 238, 243, 274, 439-440, 506, 598, 751, 859, 870, 887, 967, 1057, 1118.
JOHANNES GUENIOTI, procureur, 216, 222, 230, 273, 287, 291, 297, 308, 384-385, 387, 505, 598, 774, 779, 861, 879, 967.
JOHANNES GUERINI, chevecier de Déols, 1046, 1063.
JOHANNES GUIDONIS, procureur, 598, 821.
JOHANNES GUIOTI, procureur, 598, 854.

JOHANNES DE GUNONDO, procureur, 212, 598, 726, 821.
JOHANNES HELGOMARI DE QUILOZOC, chanoine de Vannes, 978.
JOHANNES HELIOTI, procureur, 214, 220, 229, 235, 238, 242, 274, 332, 598, 779, 968, 1058.
JOHANNES HENRICI, procureur, 599, 694, 731, 784, 851.
JOHANNES HERRICI, procureur, 212, 599, 806.
JOHANNES HUGONIS, procureur, 341, 599, 747, 854.
JOHANNES DE ISSODUNO, procureur, 599, 711.
JOHANNES JACOBI, procureur, 8, 599-600, 747, 777, 815, 828.
JOHANNES JOLAY, procureur, 600, 762.
JOHANNES JORDANI, procureur, 600, 804.
JOHANNES DE KAENRAM, procureur, 600, 882.
JOHANNES DE LA BORDARIA, 196.
JOHANNES LA BROSSA, procureur, 584, 592, 600, 603, 767.
JOHANNES DE LACASSAUHIA, procureur, 600, 811.
JOHANNES DE LARMELLA, procureur, 600, 820.
JOHANNES LAURENTII, procureur, 216, 222, 228, 264, 274, 280, 282, 451, 453, 506, 600, 717, 853, 875, 968.
JOHANNES LE BONGONHOS, procureur, 315, 600, 740.
JOHANNES DE LENSO, procureur, 455, 600, 818.
JOHANNES DE LENTIENS, procureur, 601, 727, 878.
JOHANNES LEONARDI, procureur, 601, 742.
JOHANNES DE LIACIO, procureur, 601, 797.
JOHANNES DE LIGNACO, procureur, 601, 745.
JOHANNES DE LILERIIS, substitut de *Thomas Magni*, 1063.
JOHANNES DE LINCIS, procureur, 601, 883.
JOHANNES DE LINGONIS, procureur, 367, 601, 796.
JOHANNES DE LOBERTO, procureur, 141, 214, 220, 227, 235, 238, 242, 262, 273, 279, 282, 288, 310, 358, 364-365, 380, 434, 504, 601, 825, 909, 969, 972, 1058, 1064.
JOHANNES DE LOUDA, prieur de Portbail, 937, 1056.
JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE, procureur, 21, 142, 146, 217, 223, 230, 236, 238, 242, 246-247, 249, 260, 264, 274, 279, 282, 308, 360, 397, 411, 433-434, 506, 541, 601, 614, 621, 629, 710, 719, 723, 725, 741-742, 751, 770-771, 780-782, 830-831, 843, 855, 859, 871, 876, 926, 970-971, 1058, 1064-1065, 1069, 1075.
JOHANNES MACENERIA, procureur, 602, 840.
JOHANNES DE MALORMO, procureur, 602, 815.
JOHANNES MAMBERTI, procureur, 315, 602, 883.
JOHANNES MANCHANI, procureur, 602, 731.
JOHANNES DE MANDRA, clerc, 925, 1055.
JOHANNES MANGINI, procureur, 603, 857.
JOHANNES DE MARGINO, procureur, 443, 603, 744.
JOHANNES DE MARIGUEYO, procureur, 214, 220, 228, 272, 327, 328, 603, 741, 972.
JOHANNES DE MARSANO, procureur, 603, 721.
JOHANNES MARTINI, procureur, 584, 592, 600, 603, 767.
JOHANNES MATAFELONIS DE LUCA, procureur, 411, 603, 625, 657-658, 663, 666, 686, 724, 744, 747, 806, 813-814, 878.
JOHANNES DE MAUBOUYSSON, procureur, 603, 709.
JOHANNES MAURON, procureur, 415, 603, 768.
JOHANNES MAYER VON ORKUNDBALD, clerc, 918, 1065.
JOHANNES MAZETI, procureur, 352, 603, 770.
JOHANNES DE MEJANESIO, procureur, 187, 217, 223, 230, 236, 238, 242, 250, 273, 287-288, 291, 301, 308, 338, 340, 371, 382-383, 448, 505, 604, 718, 723, 730, 752, 775, 793, 806, 819, 823-825, 827, 829, 834, 839, 842, 860, 870, 872, 876, 879, 886, 972-974, 1058, 1068, 1076.

- JOHANNES DE MEJANESIO*, chapelain à Avignon, 1058.
- JOHANNES MEJANIS*, procureur, 605, 793.
- JOHANNES MERCERII*, procureur, 146, 192, 216, 222, 229, 236, 239, 242, 259, 262, 273, 279, 282, 288, 291, 294, 297, 308, 349, 371, 379-380, 504, 605, 725, 786, 825, 855, 874, 974, 1058.
- JOHANNES DE MOLENDINO*, procureur, 606, 716.
- JOHANNES MONTANHAS*, procureur, 606, 731.
- JOHANNES DE MONTEBELLETO*, procureur, 606, 763.
- JOHANNES DE MONTECLARO*, procureur, 606, 805.
- JOHANNES DE MONTHABUR*, procureur, 606, 859.
- JOHANNES MONTIGNI*, damoiseau, 1069.
- JOHANNES MOTA*, chanoine de Bazas, 953, 1057.
- JOHANNES DE MOTA*, procureur, 315, 606, 726.
- JOHANNES NAUERN*, clerc, 105.
- JOHANNES DE NIGRANDIA*, procureur, 214, 222, 227, 242, 273, 351, 398, 606, 614, 725, 816, 882, 975.
- JOHANNES DICTUS DE NIVELLA DE SENOGIIS*, procureur, 192, 216, 223, 229, 236, 239, 264, 274, 280, 282, 287-288, 291, 297, 358, 366-367, 438, 504, 607, 727, 738, 764, 792, 796, 976, 1059.
- JOHANNES DE NOALHACO*, procureur, 315, 607, 815.
- JOHANNES DE NOVOCASTRO*, procureur, 470, 607, 880.
- JOHANNES DE NULHIACO*, procureur, 607, 766.
- JOHANNES NURISSONI*, procureur, 607, 883.
- JOHANNES DE ORMILLA*, procureur, 607, 746.
- JOHANNES PANINARDI*, procureur, 607, 874.
- JOHANNES PARENTIS*, procureur, 216, 221, 228, 263, 274, 346, 398, 412, 455, 532, 597, 608, 618, 661, 710, 713, 750, 787, 789, 809, 864, 977.
- JOHANNES DE PARISIUS*, clerc de *Johannes Rosseti*, 981.
- JOHANNES PARPALONI*, procureur, 608, 741.
- JOHANNES PETITPONTAYSE*, procureur, 608, 686, 815.
- JOHANNES DE PETRO*, procureur, 608, 741.
- JOHANNES PEYRONAUDI*, chanoine de Mirepoix, 1012, 1061.
- JOHANNES PHILIPI*, procureur, 608, 798.
- JOHANNES PHILIPOTI*, procureur, 608, 716.
- JOHANNES PICTORIS*, procureur, 411, 608, 783.
- JOHANNES DICTUS PIL*, clerc, 967, 1057.
- JOHANNES DE PLANCEYO*, procureur, 192, 215, 222, 229, 262, 274, 280, 282, 306, 449-450, 452, 506, 609, 711, 812, 883, 978.
- JOHANNES DE PODIO*, chanoine de Tours, 1060.
- JOHANNES POMAYROL*, procureur, 609, 858.
- JOHANNES PONTRELLA*, clerc, 914, 1054.
- JOHANNES POTUS*, procureur, 609, 754.
- JOHANNES PREPOSITI*, procureur, 335-336, 373, 609, 655, 721, 759, 812, 835.
- JOHANNES DE PUTEO*, procureur, 609, 684, 726.
- JOHANNES DE QUILOZOC*, procureur, 146, 216, 222, 228, 236, 239, 242, 273, 308, 382, 442, 456, 507, 609, 757, 782, 868, 872, 978, 1059.
- JOHANNES QUINAUDI SENIOR*, archidiacre de Buzançais, 947, 1056.
- JOHANNES RAME*, procureur, 192, 334, 610, 847, 877.
- JOHANNES REBOCHERII*, clerc du diocèse de Limoges, 935.
- JOHANNES DE REGIO*, procureur, 610, 706, 746.
- JOHANNES DE REVELHO*, procureur, 610, 752.
- JOHANNES RICI*, procureur, 610, 838.
- JOHANNES RIGIDI*, procureur, 610, 701, 797-798.
- JOHANNES ROBINELLI*, procureur, 186, 216, 222, 228, 259, 273, 280, 282, 298-299, 307, 371, 381-382, 452, 505, 610, 773, 794-795, 851, 867, 979.
- JOHANNES DE RODANO*, procureur, 215, 222, 226, 236, 239, 241, 263, 273, 279, 282, 288, 291, 297, 299, 309, 358, 364-365, 504, 610, 725, 732, 767, 808, 813, 980, 1059.
- JOHANNES ROQUE*, procureur, 611, 823.

- JOHANNES ROSSETI DE MARTIGNIACO*, procureur, 216, 223, 230, 263, 274, 278, 282, 293-294, 297, 307-308, 311, 337, 347, 371, 377-381, 504, 517, 529, 611, 762, 827, 829, 836, 839-840, 849, 854, 856, 938, 942, 957, 981, 986, 1067.
- JOHANNES DE ROSTO*, procureur, 611, 726.
- JOHANNES RUMINEL DE HETZINGEN*, chanoine de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, 992, 1059.
- JOHANNES DE RUPPEFORTI*, procureur, 611, 763.
- JOHANNES SABATERII*, procureur, 190, 216, 222, 230, 251, 263, 274, 280, 282, 288, 385, 387, 505, 559, 612, 808, 843, 874, 983, 1068.
- JOHANNES DE SACIACO*, procureur, 612, 778.
- JOHANNES SAIRACENI DE SANCTO GEORGIO*, procureur, 612, 771.
- JOHANNES SALENTI*, procureur, 214, 220, 227, 263, 273, 276, 330, 458, 612, 792, 984.
- JOHANNES SALESSA*, procureur, 342, 612, 832.
- JOHANNES DE SANCTA HELENA*, procureur, 612, 762.
- JOHANNES DE SANCTO BARTHOLOMEO*, procureur, 612, 820.
- JOHANNES SAPIENTIS*, procureur, 177, 455, 612, 809.
- JOHANNES DE SARCELLIS*, prieur de Goulet, 1041, 1062.
- JOHANNES SAVIEN*, procureur, 612, 838.
- JOHANNES DE SEGRIA*, procureur, 145, 215, 222, 229, 236, 239, 242, 261, 265, 273, 443, 449, 450-451, 506, 613, 736, 743-744, 817, 985, 1059.
- JOHANNES DE SEGRIA*, étudiant à Paris, 985.
- JOHANNES DE SEPIBUS*, procureur, 613, 808.
- JOHANNES DE SERGIIS*, procureur, 613, 809.
- JOHANNES DE SILVALITORIS*, procureur, 214, 221, 228, 272, 298, 371, 381-382, 442, 505, 613, 872, 882, 985.
- JOHANNES DE SINCOLO*, procureur, 613, 763.
- JOHANNES DE SOLHOS*, procureur, 613, 745.
- JOHANNES SPIEFAMIS DE LUCA*, procureur, 218, 224, 265, 275, 302-303, 312, 329, 332, 346, 349, 351, 360-361, 364, 388, 391-398, 401-402, 411-413, 425, 428, 435, 442-443, 452, 458, 467-468, 497, 511, 561, 569, 572, 574, 593, 601-602, 606, 608, 613, 625-629, 634, 655-666, 669, 671, 684, 700-701, 709, 713-718, 720, 722-723, 725-726, 730-731, 736-739, 741, 743-745, 747, 749, 753-754, 756-758, 763-764, 766, 768-770, 774-775, 779, 781-783, 785-787, 789-790, 796, 798-800, 803-805, 807, 809-810, 813-814, 817, 820, 824-826, 828-832, 836-837, 840-841, 843, 845, 847, 850-851, 853, 858, 860-861, 863-864, 866, 868-869, 871, 875-876, 878, 881-883, 905, 986, 1069, 1077.
- JOHANNES STEPHANI*, procureur, 624, 747.
- JOHANNES TEGRINI*, procureur, 624, 842.
- JOHANNES TESTORIS*, procureur, 624, 788.
- JOHANNES DE THALANI*, procureur, 192, 446, 625, 805.
- JOHANNES TORELLI*, procureur, 129, 314, 625, 766, 1112.
- JOHANNES DE TORNACO*, procureur, 102.
- JOHANNES TROCON DE CRECIACO*, procureur, 128, 157, 189, 218-219, 223, 229, 247, 249, 260, 264, 274, 279, 282, 306, 343, 397, 403, 411, 413-447, 455, 460, 462, 495-496, 505, 547, 603, 613, 616-617, 620-622, 625, 664, 710, 713, 724-725, 736, 738, 747, 755, 757-758, 765, 768-770, 774, 776, 780, 789-790, 796, 799, 802, 806, 808-810, 814, 825, 833, 837, 841, 850-851, 857, 878, 988, 1065, 1078.
- JOHANNES DE UBALLIBUS*, procureur, 342, 628, 832.
- JOHANNES DE ULMO*, clerc du diocèse du Puy et notaire public, 971.
- JOHANNES DE ULMONTE JUNIOR*, notaire apostolique, 971.
- JOHANNES DE VABRE*, procureur, 628, 714.
- JOHANNES DE VAUFANUERA*, procureur, 551, 628, 868.
- JOHANNES DICTUS VEREUWEG*, clerc, 1046, 1063.
- JOHANNES DE VERULIS*, procureur du roi de France, 71.
- JOHANNES VIGUERII*, procureur, 628, 801.
- JOHANNES DE VILLEBLAIN*, procureur, 142, 146, 215, 222, 229, 236, 239, 242, 274,

- 287, 371-372, 374-375, 504, 628, 765, 799, 832, 878, 989, 1059.
- JOHANNES DE VILLEREGALI*, procureur, 331, 346, 629, 746.
- JOHANNES DE VIRIDARIIS*, procureur, 629, 797.
- JOHANNES DE VIRIDARIO*, procureur, 215, 220, 227, 264, 272, 324, 629, 723, 991.
- JOHANNES DE VITRIACO*, procureur, 629, 828.
- JOHANNES VIVET*, chanoine de Saint-Candele-Vieux de Rouen, 1041, 1063.
- JOHANNES DE YMONISVILLA*, procureur, 201, 629, 766.
- JOHANNES ZONDACH*, chanoine de Toul, 923, 1055.
- JOHANNIS*, voir *PETRUS JOHANNIS*.
- JOHN EVESHAM, prieur de Worcester, 74.
- JOHN SALMON, évêque de Norwich, 74.
- JOHN STRATFORD, envoyé du roi d'Angleterre, 74.
- JOLAY*, voir *JOHANNES JOLAY*.
- Joncels [Hérault, cant. Lunas] : abbaye Saint-Pierre, 320, 328, 453-454, 541, 586, 643, 696, 756, 1002, 1039.
- JORDANI*, voir *DEODATUS JORDANI*, *GUILLELMUS JORDANI*, *JOHANNES JORDANI*.
- JORDANUS DE HAYA*, procureur, 146, 215, 220, 227, 236, 239, 243, 264, 273, 280, 282, 293, 306-307, 358-360, 398, 435, 504, 541, 602, 620, 629, 830-831, 991-992, 1059.
- JORDANUS FRAYCINETI*, procureur, 191, 214, 220, 226, 272, 322, 629, 821, 991.
- JORDANUS ROBERTI*, procureur, 630, 798.
- Josaphat [Eure-et-Loir, cant. Chartres, comm. Lèves] : abbaye Notre-Dame, 396, 513, 616, 756, 896, 987.
- Joucou [Aude, cant. Belcaire] : abbaye Saint-Jacques, 352, 376, 547, 557, 586, 596, 688, 756, 964, 1032.
- JOURDAIN FRAYTINET, voir *JORDANUS FRAYCINETI*.
- JOURDAIN DE LA HAYE, voir *JORDANUS DE HAYA*.
- Jouy-en-Brie [Seine-et-Marne, cant. Provins] : abbaye, 688, 756, 1032.
- Joyenval : abbaye, 419, 565, 690, 756, 1034.
- JUENS*, voir *GUILLELMUS DE JUENS*.
- JUGON*, voir *JOHANNES DE FULHOS ALIAS JUGON DE AURELIACO*.
- JULIANI*, voir *BERNARDUS JULIANI*.
- Jumièges [Seine-Maritime, cant. Duclair] : abbaye Saint-Pierre, 392-393, 397, 407, 413, 421, 616, 637, 658, 697, 700, 757, 917, 987, 1014, 1041-1042.
- Jurançon [Pyrénées-Atlantiques, cant. Pau Ouest] : église Notre-Dame, 518, 852.
- JURIA*, voir *ROBERTUS DE JURIA*.
- JUS*, voir *ROBERTUS JUS*.
- Jussac [Cantal, ch.-l. de cant.] : prieuré, 916.
- JUSSONO*, voir *PETRUS DE JUSSONO*.
- KAENRAM*, voir *JOHANNES DE KAENRAM*.
- KEROLAY*, voir *HUGO DE KEROLAY*.
- Kröv : église, 1048.
- Labastide-du-Haut-Mont [Lot, cant. Latronquière] : église, 144.
- LA BESSE*, voir *JACOBUS LA BESSE*.
- LABOYSSEYRA*, voir *ARNALDUS LABOYSSEYRA*.
- LA BRANDA*, voir *BERTRANDUS LA BRANDA*.
- LA BROSSA*, voir *JOHANNES LA BROSSA*.
- Labrousse [Cantal, cant. Arpajon-sur-Cère] : prieuré, 1057.
- Lacassagnole [Lot, cant. Figeac Ouest, comm. Faycelles] : prieuré, 137, 1114.
- LACASSAUHIA*, voir *JOHANNES DE LACASSAUHIA*.
- LACOSTA*, voir *PETRUS LACOSTA DE SANCTO PORCIANO*.
- Lacoste [Vaucluse, cant. Bonnieux] : chapelle, 1025.
- LACU*, voir *GUILLELMUS DE LACU*, *PETRUS DE LACU*.
- LADILHA*, voir *BERTRANDUS DE LADILHA*.
- LADURENTIA*, voir *HUGO LADURENTIA*.
- LA FERSA*, voir *MARTIALIS LA FERSA*.
- LAGARDELA*, voir *BERTRANDUS DE LAGARDELA*.
- Lagny-sur-Marne [Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 415, 547, 574, 625, 757, 989.
- LAIGLE, voir *PIERRE ROBERT D'AILLES*.
- LAMBERT, évêque de Spire, 1046.
- LAMBERTESCA*, voir *THOMASSIUS LAMBERTESCA*.
- LAMBERTI*, voir *AYMERICUS LAMBERTI*, *HUGO LAMBERTI*, *NICOLAUS LAMBERTI*.

- LAMBERTUS DE FRANGUES*, procureur, 340, 630, 886.
- LAMBERTUS DE FRANHAYS*, procureur, 339, 630, 846.
- LAMBERTUS MILONIS*, cleric, 981, 1059.
- LAMBERTUS PIQUARDI*, procureur, 630, 732.
- LAMBERTUS DE RODE*, substitut de *Bernardus de Bugueto*, 1064.
- LAMICHE*, voir *PETRUS LAMICHE*.
- LA MOILLA*, voir *FRANCISCUS LA MOILLA*.
- Landévennec [Finistère, cant. Crozon] : abbaye Saint-Guénolé, 174, 417, 456, 515, 551, 609, 757, 897, 978.
- LANGAVILLA*, voir *NICOLAUS DE LANGAVILLA*.
- LANGIACO*, voir *ARMANDUS DE LANGIACO*.
- Langres [Haute-Marne, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 236, 263, 266, 268, 320, 380, 408, 419, 422, 424, 428, 436, 445, 468-469, 471-472, 474, 554, 720, 734, 740-741, 746, 768, 771, 779, 801, 927 ; église cathédrale, 192, 380, 389, 692, 720, 781, 815, 849, 952, 974, 1035, 1058, 1069 ; évêché, 128, 381, 389, 420, 546, 583, 611, 692, 699, 849, 983, 1035, 1041.
- LANTERII*, voir *ANDRARDUS LANTERII*.
- Lantosque : prieuré, 519, 862.
- LANZETI*, voir *GUILLELMUS LANZETI*.
- Laon [Aisne, ch.-l.], 413 ; abbaye Saint-Jean, 394, 404, 409, 419, 524, 616, 658, 690, 692, 758, 906, 987, 1014, 1034 ; abbaye Saint-Martin, 404, 409, 414-415, 447, 511, 626, 658, 758, 892, 989, 1014 ; archidiaconé, 413 ; diocèse, 264, 266, 268, 329, 359, 394, 404-406, 414, 416, 419, 421, 433, 438, 447, 472, 474, 476, 495-496, 722, 725, 734, 739, 746, 758, 780, 784, 796, 988, 1013 ; doyenné Saint-Jean-au-Bourg, 1020 ; église cathédrale, 73, 189, 591, 593, 646, 656-666, 679, 713, 716, 722, 739, 741-742, 747, 749, 753, 758, 768-770, 774-775, 780, 782-783, 799, 804, 807-808, 810, 813, 832, 837, 850, 853, 857-858, 863, 881, 988, 992, 1003-1004, 1013, 1061 ; évêché, 157, 337, 343, 382, 394, 397-398, 404, 412, 414-415, 419, 421, 527, 535, 587, 591, 593, 599, 610, 622, 628, 631, 664, 671, 691, 699, 850, 907, 962-963, 980, 988-989, 1015, 1034, 1041.
- Lapenche [Tarn-et-Garonne, cant. Montpezat-de-Quercy] : prieuré, 679, 767, 1023.
- LA PORTA*, voir *PETRUS LA PORTA*.
- LARCHONNENT*, voir *PAULUS LARCHONNENT*.
- LARMELLA*, voir *JOHANNES DE LARMELLA*.
- LARONIS*, voir *GUILLELMUS LARONIS*.
- Larreule [Hautes-Pyrénées, cant. Maubourguet] : abbaye Saint-Orens, 530, 649, 758, 1009.
- Las [Dordogne] : église, 682, 875, 1026.
- Las Cabannes [Pyrénées-Orientales, cant. Saint-Paul-de-Fenouillet, comm. Vira], 894.
- LASCORT*, voir *BERNARDUS LASCORT*.
- LA SERRA*, voir *PETRUS LA SERRA*.
- LASOLA*, voir *RAYMUNDUS LASOLA*.
- LATAPETRA*, voir *BERNARDUS DE LATAPETRA*.
- LA TOURS (cardinal de), voir *JEAN DE LA TOURS*.
- Latran, 971.
- LAURATO BARLATONIS*, procureur, 630, 885.
- LAURENT DAUBIARTZ, procureur, 139, 1097.
- LAURENTII*, voir *JOHANNES LAURENTII*.
- LAURENTIUS FABRI*, procureur, 630, 820.
- Lausanne [Suisse] : diocèse, 436, 754 ; église cathédrale, 652, 879 ; évêché, 436, 638, 998.
- Laval-Atger [Lozère, cant. Grandrieu] : église Saint-Bonnet, 537, 886, 915.
- Lavaur [Tarn, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 329, 400, 810 ; église cathédrale, 574, 855 ; évêché, 252, 337, 344, 566, 583, 677, 851, 1021-1022, 1068.
- LA VERGNE (cardinal de), 1033.
- LA VILLA*, voir *PETRUS LA VILLA*.
- LE BONGONHOS*, voir *JOHANNES LE BONGONHOS*.
- LE BRUMEN*, voir *ROBERTUS BRUMANI DICTUS LE BRUMEN*.
- LE CHAPELIER*, voir *RICHARDUS LE CHAPELIER*.
- LE COSTRA*, voir *COSTERE*.
- LE COURT*, voir *PETRUS LE COURT*.
- LE COUSTRE*, voir *COSTERE*.

- Lectoure [Gers, ch.-l. de cant.] : diocèse, 236, 266 ; église cathédrale, 1007, 1024 ; évêché, 359, 376, 378, 398, 535, 545, 561, 566, 574, 640-641, 682, 689, 693, 851, 913, 934, 1001, 1036.
- LEFENTRIER*, voir *GUILLELMUS LEFENTRIER*.
- Legé [Loire-Atlantique, ch.-l. de cant.] : église Notre-Dame, 349, 638, 999.
- LE HAIER*, voir *GUILLELMUS LE HAIER*.
- LE JAY*, voir *SIMON LE JAY*.
- LEMOVICINIO*, voir *GALHARDUS DE LEMOVICINIO*.
- LE NANIER*, voir *PHILIPPUS LE NANIER*.
- LENGLUN*, voir *BALDUINUS LENGLUN*.
- LENZO*, voir *JOHANNES DE LENZO*.
- LENTIENS*, voir *JOHANNES DE LENTIENS*.
- Lentin [Aveyron, cant. Lédergues] : église paroissiale, 73.
- LEO PINTI DE NEAPOLI*, procureur, 630, 706, 772.
- LEONARDI*, voir *JOHANNES LEONARDI*.
- LEONARDUS*, procureur, 630, 754.
- LEONARDUS CLARI*, procureur, 630, 846.
- LEPORIS*, voir *PETRUS LEPORIS*.
- LE POURRY*, voir *THOMAS LE POURRY*.
- Lérida [Espagne, Catalogne], 919 ; collège Notre-Dame, 919 ; diocèse, 234, 265, 423, 709, 919 ; église cathédrale, 142, 533, 538, 542-544, 713, 743, 746, 750, 777, 784, 791, 830, 839, 846, 849, 860, 880, 883-884, 919, 1054 ; évêché, 543, 852, 920.
- Lérins [Alpes-Maritimes, comm. Cannes] : abbaye Saint-Honorat, 353, 584, 630, 677, 679, 704, 758, 849, 1020-1021.
- LERRARDI*, voir *THEODORICUS LERRARDI*.
- Léry [Côte-d'Or, cant. Saint-Seine-l'Abbaye] : prieuré, 926.
- Lescar [Pyrénées-Atlantiques, ch.-l. de cant.] : diocèse, 130, 266, 518, 852, 1105 ; évêché, 518, 528, 541, 852.
- Lesina : diocèse, 398 ; évêché, 514, 852, 896.
- Lesponne [Hautes-Pyrénées, arr. et comm. Bagnères-de-Bigorre] : église, 955.
- Lessay [Manche, ch.-l. de cant.] : abbaye Sainte-Trinité, 361, 563, 759, 937, 997.
- Lesterps [Charente, cant. Confolens] : abbaye Saint-Pierre, 372, 385, 536, 557, 559, 649, 654, 666, 676, 759, 914, 930.
- LESTURA*, voir *MARTINUS DE LESTURA*.
- LEUGARDI*, voir *PETRUS RAYMUNDI LEUGARDI*.
- Leuvrigny [Marne, cant. Dormans] : chapelle, 990.
- Leverkusen [Allemagne] : chapelle, 931.
- Levroux [Indre, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Silvain, 947.
- Lézat [Ariège, cant. Le Fossat] : abbaye Saint-Pierre, 336, 519, 562, 645, 759, 794.
- LIACIO*, voir *JOHANNES DE LIACIO*.
- Liaucous [Aveyron] : église Notre-Dame, 980.
- Libello : prieuré Notre-Dame, 538, 884.
- Liège [Belgique], 976 ; abbaye Saint-Laurent, 631, 636, 759 ; collégiale Saint-Denis, 344, 545, 846, 922 ; collégiale Saint-Jean, 976 ; collégiale Saint-Paul, 567, 834, 940, 1067 ; collégiale Saint-Pierre, 990 ; diocèse, 236, 265, 270-271, 344, 367, 400, 404-405, 427, 495, 497, 601, 759, 775, 802, 811, 878, 922, 977 ; église cathédrale, 976, 1059 ; évêché, 400, 547, 636, 702, 852, 922, 940, 976, 1043.
- Lieu-Dieu-en-Jard (Le) [Vendée, cant. Talmont, comm. Jard] : abbaye Notre-Dame, 417, 515, 609, 759, 897.
- Lieurey [Eure, cant. Saint-Georges] : église de Morainville, 1062.
- LIGNACO*, voir *JOHANNES DE LIGNACO*.
- LIGNERII*, voir *GALHARDUS LIGNERII*.
- LIGNON*, voir *NICOLAUS DE LIGNON*.
- LILERIIS*, voir *JOHANNES DE LILERIIS*.
- Lille [Nord, ch.-l.] : collégiale Saint-Pierre, 186, 1011, 1058 ; église Saint-Sauveur, 1063.
- Lillers [Pas-de-Calais, ch.-l. de cant.] : collégiale, 193, 903.
- Limerick [Irlande] : évêché, 400, 702, 852, 1043.
- Limeuil [Dordogne, cant. Sainte-Alvère] : église Saint-Martin, 144.
- Limoges [Haute-Vienne, ch.-l.], 148, 314, 511, 563, 673, 676, 718, 760, 825, 1093 ; abbaye Saint-Augustin, 385, 557, 560, 563, 576, 760, 930, 950 ; abbaye Saint-Martial, 385, 557, 559, 640-641, 759-760, 930, 1001 ; abbaye Saint-

- Martin, 375, 385, 557, 573, 669, 760, 930, 1018 ; collectorie, 118 ; diocèse, 108, 118, 142, 235-236, 263, 266, 268-271, 363, 369, 372-375, 378-379, 385, 463, 511, 709, 713, 716, 724, 751, 759-760, 766-768, 816, 821, 898-899, 913, 916, 935, 958, 992-994, 1029, 1036, 1054, 1068 ; église cathédrale, 372, 374, 385, 557, 591-592, 717, 759-760, 792, 795, 836, 930, 961 ; évêché, 453, 514, 576, 580, 600, 853, 950, 969.
- LIMOGES (cardinal de), voir JEAN DE CROS et NICOLAS DE BESSE.
- LINCIS, voir JOHANNES DE LINCIS.
- LINETO, voir GUILLELMUS DE LINETO.
- LINGONIS, voir GERARDUS DE LINGONIS, JOHANNES DE LINGONIS.
- Lisieux [Calvados, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 236, 264, 266, 329, 392-393, 407-408, 420-422, 429-430, 443-444, 453, 459, 466-467, 719, 738, 752, 779, 790, 804, 968 ; église cathédrale, 1029 ; évêché, 381, 392-393, 397, 407, 412, 420, 459, 519, 527, 536, 547, 572, 622, 664, 678, 699, 853, 907, 914, 945, 988, 1015, 1022, 1041.
- Lobbes [Belgique, Hainaut] : abbaye Saint-Pierre, 404, 412, 658, 761, 1014.
- LOBERTO, voir JOHANNES DE LOBERTO.
- LOBETI, voir PETRUS LOBETI.
- Loc-Dieu [Aveyron, cant. Villefranche, comm. Martiel] : abbaye Sainte-Croix, 569, 761.
- LOCHE, voir PETRUS LOCHE.
- Loches [Indre-et-Loire, ch.-l. de cant.] : collégiale, 962.
- LODERIIS, voir AYMERICUS DE LODERIIS.
- Lodève [Hérault, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Sauveur, 561, 640, 761, 1001 ; archiprêtré, 376, 941, 1056 ; chapelle, 941, 1045 ; diocèse, 266, 320, 341, 377, 383, 682, 728, 761, 793 ; église cathédrale, 193, 376-377, 568, 680, 862, 941 ; évêché, 337, 341, 381, 517, 573, 579, 598-599, 611, 634, 671, 692, 703, 854, 983, 1045-1046.
- Loigné [Mayenne, cant. Château-Gontier] : église Saint-Aubin, 1052.
- LOMBARDI, voir RAYNARDUS LOMBARDI.
- Lombez [Gers, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 432, 574, 855 ; évêché, 432, 530-531, 574, 586, 641, 646, 855, 909, 1001, 1004.
- Londres [Grande-Bretagne], 304 ; diocèse, 400, 822.
- Longpont [Aisne, cant. Villers-Cotterets] : abbaye, 474, 558, 761, 931.
- Longueville [Seine-Maritime, ch.-l. de cant.], 1041 ; abbaye, 667 ; comté, 1000 ; doyenné, 1042.
- LONGUIS, voir NICOLAUS DE LONGUIS.
- Loos [Nord, cant. Haubourdin] : abbaye Notre-Dame, 472-474, 552, 558, 563, 688, 761, 927, 931, 1032.
- LORCHE, voir HERMANNUS DE LORCHE.
- Loroux [Maine-et-Loire, cant. Longué, comm. Vernantes] : abbaye Notre-Dame, 688, 761, 1032.
- Lorraine, 367, 439-440, 499.
- Lorris [Loiret, ch.-l. de cant.] : chapelle, 992.
- LOUDA, voir JOHANNES DE LOUDA.
- LOUIS, roi de Hongrie, 457, 1046.
- LOUIS, roi de Sicile, 892.
- LOUIS DE PETRAGROSSA, procureur, 73, 1086.
- LOUIS DE VILLARS, évêque de Valence-Die, 350.
- LOUTERELLI, voir JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE.
- Louvigné-du-Désert [Ille-et-Vilaine, cant. Châteaubourg] : église, 143, 1052.
- Louzy [Deux-Sèvres, cant. Thouars] : église, 1017.
- LOZ, voir GUILLELMUS LOZ.
- Lubersac : archiprêtré, 930.
- LUCA, voir BARTHOLOMEUS SPIEFAMIS DE LUCA, BERNARDUS DE PODISSANO DE LUCA, FRANCISCUS ORCELLI DE LUCA, FRANCISCUS SPIEFAMIS DE LUCA, JOHANNES MATAFELONIS DE LUCA, JOHANNES SPIEFAMIS DE LUCA, PHILIPPUS ASTARI DE LUCA, PONSARDUS SORNACHI DE LUCA.
- Lucedio [Italie, Piémont] : abbaye Notre-Dame, 688, 761, 1032.
- Luc-et-le-Cannet [Var, cant. Le Luc, comm. Le Cannet-des-Maures] : église Saint-André, 1057.

LUCO, voir *GUILLELMUS DE LUCO*.

Luçon [Vendée, ch.-l. de cant.] : diocèse, 235-236, 262, 266, 349, 375, 386, 417, 450, 458, 711, 747, 755, 796, 812, 978 ; évêché, 349, 380, 606, 638, 855, 975, 978, 999.

Lucques [Italie], 180, 303-304, 401, 523-528, 534-535, 614-624, 640, 670-673, 710, 713, 715-717, 725-726, 730-732, 737, 743-744, 754, 757-758, 765, 774-775, 777, 779-780, 784-785, 787-789, 796, 799, 804-805, 807-808, 810, 820, 824-829, 832-833, 840-841, 845-846, 850, 853-854, 858, 860, 863-865, 868, 871, 875-876, 878-879, 881, 905, 986, 1019 ; diocèse, 265-266, 905, 986, 1019 ; évêché, 671, 855.

Lucs-sur-Boulogne [Vendée] : église, 609, 759, 812.

LUDOVICUS BERTRANDI, procureur, 353, 630, 759.

LUDOVICUS PIQUET, procureur, 630, 829.

LUDOVICUS DE PLACENTIA, procureur, 631, 876.

LUDOVICUS DE RUPPO, procureur, 591, 631, 850.

LUGANH, voir *GASBERTUS DE LUGANH*.

Lunas [Hérault, ch.-l. de cant.] : archidiaconé, 949.

Lunel [Tarn-et-Garonne, cant. et comm. Lafrançaise] : église, 144.

LUNESII, voir *PETRUS LUNESII*.

Lunéville [Meurthe-et-Moselle, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Rémy, 540, 761.

Luni [Italie] : évêché, 399, 434, 588, 602, 855, 960, 972.

LUPPOALTO, voir *ODO DE LUPPOALTO*.

LUR, voir *GISBERTUS DE LUR*.

Lure [Haute-Saône, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Desle, 436, 553, 638, 761, 998.

LURO, voir *LUR*.

Lutenberg [Autriche] : église, 1057.

Luxeuil [Haute-Saône, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 389, 428, 436-437, 567, 585, 638-639, 692, 762, 941, 998, 1035.

LYMCIO, voir *GUIDO DE LYMCIO*.

Lyon [Rhône, ch.-l.], 106, 108, 1095 ; abbaye Saint-Martin-d'Ainay, 346, 381, 565, 572, 596, 611-612, 693, 762, 820,

983, 1037 ; archevêché, 209, 335, 381, 389, 430, 467, 510, 513, 583, 611, 632-633, 649, 652, 676, 684, 687, 695, 701, 855, 983, 1029, 1031, 1035, 1042, 1069 ; collectorie, 293, 381, 611, 981, 1037 ; collégiale Saint-Just, 583, 855, 982 ; collégiale Saint-Nizier, 106, 347, 596, 762, 1095 ; diocèse, 235, 263, 266, 268, 333, 425, 436, 466, 709, 755, 762, 788, 800, 805, 931, 1001 ; église cathédrale, 106, 559, 856, 932, 1095 ; province, 238-239, 263, 266, 404, 408, 415, 418-421, 423, 471-472.

Maastricht [Pays-Bas] : collégiale Notre-Dame, 1033 ; collégiale Saint-Pierre, 1033 ; diocèse, 235, 439.

MACELLI, voir *RAYMUNDUS MACELLI*.

MACENERIA, voir *JOHANNES MACENERIA*.

Macerta et Recanati : évêché, 399, 588, 856, 960.

MACHANDIO, voir *PONCELETUS DE MACHANDIO*.

Machecoul [Loire-Atlantique, ch.-l. de cant.] : église Sainte-Croix, 896.

MACHON, voir *PETRUS MACHON*.

Mâcon [Saône-et-Loire, ch.-l.], 601, 745 ; diocèse, 235, 266, 333, 735 ; église cathédrale, 333, 559, 684, 856, 931, 1056, 1069 ; évêché, 333, 388, 522, 559, 603, 856, 905, 932, 1069.

MADERNI, voir *BARTHOLOMEUS MADERNI*.

Maele [Belgique] : chapelle, 990.

MAGAUDI, voir *BERNARDUS MAGAUDI*.

MAGISTRI, voir *GUILLELMUS MAGISTRI*, *RAYMUNDUS MAGISTRI*.

MAGNI, voir *RAYMUNDUS MAGNI*, *THOMAS MAGNI*.

Maguelonne [Hérault], 537, 821 ; diocèse, 235, 266, 400, 463, 712 ; évêché, 337, 340, 400, 677, 679, 702, 857, 1021, 1044.

Maguelonne (seigneur de), 533, 857.

Maiella : abbaye San Salvatore, 707, 805, 1049.

Mailhac [Aude, cant. Ginestas] : église, 693, 828, 840, 1036, 1062.

Maillezais [Vendée, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 450, 472, 709, 751, 770, 773 ; évêché, 182, 349, 380, 512, 533, 638, 857, 920, 929, 969, 998-999.

Mailloles [Pyrénées-Orientales] : collégiale, 1012.

Maine, 416.

MAISIACO, voir *JACOBUS DE MAISIACO*.

Maizières [Saône-et-Loire, cant. Verdun-sur-le-Doubs, comm. Saint-Loup-de-la-Salle] : abbaye, 126, 129, 472, 474, 552, 558, 582, 600, 762, 927, 931, 1120.

MAJESTA, voir *PETRUS DE MAJESTA*.

Majorque : collégiale Sainte-Eulalie, 1016 ; diocèse, 782 ; église cathédrale, 1015 ; évêché, 390, 667, 857, 1016.

MALABAYLA, voir *ANTONIUS MALABAYLA*, *GUIDO MALABAYLA*.

MALAFAYDA, voir *BERNARDUS MALAFAYDA*.

Malegoude [Ariège, cant. Mirepoix] : église Notre-Dame, 650, 793.

MALESICCO, voir *GUIDO DE MALESICCO*.

MALESORAMME, voir *PETRUS DE MALESORAMME*.

Malines [Belgique], 82, 941.

MALLAFAYDA, voir *HUGO MALLAFAYDA*.

Malleville-les-Grès [Seine-Maritime] : église Saint-Martin, 599, 780, 968, 1058.

MALORMO, voir *JOHANNES DE MALORMO*.

MAMBERTI, voir *JOHANNES MAMBERTI*.

Mametz [Somme, cant. Albert] : personnat, 464, 951.

MANALDUS DE TURRE, procureur, 631, 842.

MANASIO, voir *ARNALDUS DE MANASIO*.

MANCHANI, voir *JOHANNES MANCHANI*.

MANDON, voir *GUILLELMUS DE MANDON*.

MANDRA, voir *JOHANNES DE MANDRA*.

Manéglise [Seine-Maritime, cant. Montivilliers] : église, 129.

MANGINI, voir *JOHANNES MANGINI*.

Manglieu [Puy-de-Dôme, cant. Vic-le-Comte] : abbaye Saint-Sébastien, 511, 544, 549, 571, 593, 606, 611, 613, 645, 685, 763, 1030.

MANHER, voir *STEPHANUS DE MANHER*.

Mans (Le) [Sarthe, ch.-l.], 589, 763 ; abbaye Saint-Pierre-la-Couture, 206, 396, 408, 412, 441, 616, 637, 658, 706, 763, 987, 998, 1014 ; abbaye Saint-Vincent, 587, 589, 651, 763 ; chapelle Saint-Lazare, 997 ; diocèse, 129, 234, 236, 265-266, 268, 348, 396, 400, 408, 414, 416, 418, 430, 441-443, 447-448, 743, 763, 788, 792, 817, 947, 985, 997, 1060 ; église cathédrale, 441, 637, 644, 676, 710, 784, 792, 838, 857, 874, 961, 997 ; évêché, 396-397, 408, 412, 415, 419, 441, 527, 560, 622, 628, 637, 644, 665, 691, 857, 907, 988-989, 998, 1015, 1034 ; prieuré Saint-Victeur, 1052.

MANSO, voir *GUILLELMUS DE MANSO*.

MARBONIS, voir *GUILLELMUS MARBONIS*.

MARCELLI, voir *BERNARDUS MARCELLI*.

MARCELLO, voir *HUGONETUS DE MARCELLO*.

MARCHANI, voir *BRICIUS MARCHANI*.

MARCHIONIBUS, voir *GEORGIUS DE MARCHIONIBUS DE CARRETO*.

Marchtal [Allemagne] : abbaye, 1015, 1066.

MARCHUS CLARINI, procureur, 546, 631, 703, 721, 759, 800, 879-880.

Marciaco : prieuré, 593, 806.

Marcigny [Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.], 981.

MARCO DE SPOLÈTE, procureur, 117.

MARCUMBA, voir *BERNARDUS MARCUMBA*.

Mareuil [Dordogne, comm. et cant. Mareuil] : archiprêtre et église du Vieux-Mareuil, 901.

MARGARITA, voir *GUILLELMUS DE MARGARITA*.

MARGINO, voir *JOHANNES DE MARGINO*.

MARGUERIE, voir *MARTINUS MARGUERIE*.

MARGUERITE ARNAUDE, époux d'Hugues des Moulins, 954.

MARIE, voir *MARTINUS MARIE*.

MARIGUEYO, voir *JOHANNES DE MARIGUEYO*.

Marle [Aisne, ch.-l. de cant.] : église Notre-Dame (chapelle Saint-Jean-Baptiste), 988.

Marmoutier [Indre-et-Loire, cant. Tours, comm. Sainte-Radegonde] : abbaye Saint-Martin, 365, 396, 399, 448, 524, 569, 616, 647, 649, 706, 763, 906, 943, 987, 992, 1006, 1049.

Marne : vallée, 906.

Maroilles [Nord, cant. Landrecies] : abbaye Saint-Humbert, 367, 607, 764, 977.

Maroué [Côtes-d'Armor, cant. Lamballe] : église, 999.

- MARS*, voir *GUILLELMUS DE MARS*.
- MARSANO*, voir *JOHANNES DE MARSANO*,
RAYMUNDUS DE MARSANO.
- Marseille [Bouches-du-Rhône, ch.-l.], 585, 858, 922, 959, 1043 ; abbaye Saint-Victor, 535, 764, 946 ; diocèse, 266, 764 ; église cathédrale, 433, 530-531, 537, 722, 801, 843, 855, 858, 865, 908, 1053 ; évêché, 537, 547, 578, 585, 671, 858.
- MARSENACO*, voir *GERARDUS MARSENACO*.
- MARTIALIS DE FORTIA*, prieur de Peyrusse-le-Roc, 1018, 1061.
- MARTIALIS LA FERSA*, procureur, 448, 631, 730.
- Martigné-Ferchaud [Ille-et-Vilaine, cant. Retiers] : église, 1056.
- MARTIGNIACO*, voir *JOHANNES ROSSETI DE MARTIGNIACO*.
- Martigny [Saône-et-Loire, cant. et comm. Palinges] : église, 982.
- Martigny-le-Comte [Saône-et-Loire, cant. et comm. Palinges], 981.
- MARTIN DE CHASTRES*, voir *MARTINUS DE CHASTRES*.
- MARTIN V, pape, 11, 84, 111.
- MARTINI*, voir *GUILLELMUS MARTINI*,
JOHANNES MARTINI, *RAYMUNDUS MARTINI*,
ZENOBIUS MARTINI DE FLORENTIA.
- MARTINUS DE CHASTRES*, procureur, 142, 145, 214, 220, 227, 236, 239, 244, 259, 263, 273, 278, 282, 287-288, 309, 370-371, 378, 504, 631, 751, 992, 1059-1060.
- MARTINUS ESQUMARCI*, procureur, 631, 718.
- MARTINUS HELIOTI*, procureur, 631, 808.
- MARTINUS DE LESTURA*, procureur, 631, 877.
- MARTINUS MARGUERIE*, clerc, 897, 1052.
- MARTINUS MARIE*, procureur, 632, 716, 774.
- MARTINUS DE SCURIA*, procureur, 341, 632, 823.
- MARTINUS DE ULMO*, procureur, 632, 856.
- Martinvast [Manche, cant. Cherbourg-Octeville Sud-Ouest] : église Notre-Dame, 1054.
- Marujols-lès-Gardon [Gard, cant. Lédignan] : église, 1007.
- MARVILLA*, voir *HENRICUS GELU DE MARVILLA*.
- Marville [Meuse, cant. Montmédy], 440, 950 ; église, 950.
- Mas (Le) [Gard], 943.
- Mas-d'Azil [Ariège, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Étienne, 379, 388, 401, 431, 520, 522, 528, 530, 541, 548-549, 586, 640, 764, 900, 905, 909, 958, 1001.
- Mas-Garnier [Tarn-et-Garonne, cant. Verdun-sur-Garonne, comm. Mas-Grenier] : abbaye Saint-Pierre, 533, 545, 570, 581, 635, 667, 765, 952, 996.
- MASSA*, voir *GAUFRIDUS DE MASSA*.
- MASSILIE*, voir *RAYMUNDUS MASSILIE*.
- MASSONERIA*, voir *NICOLAUS DE MASSONERIA*.
- MASSONIS*, voir *PETRUS MASSONIS*.
- MATAFELONIS*, voir *JOHANNES MATAFELONIS DE LUCA*.
- MATANI*, voir *JACOBUS MATANI*.
- MATHEI*, voir *NICASIUS MATHEI*, *PAULUS MATHEI DE FLORENTIA*, *PETRUS MATHEI*.
- MATHEUS AMOUREUX*, prieur de Beauchesne, 933, 1056.
- MATHEUS ARICOC*, procureur, 632, 819.
- MATHEUS DE ARNETO*, procureur, 632, 730.
- MATHEUS DE ATRIO*, procureur, 632, 753.
- MATHEUS BERNARDI*, procureur, 441, 632, 784, 825.
- MATHEUS BOVERII*, clerc, 942, 1056.
- MATHEUS CATINI*, procureur, 632, 800.
- MATHEUS DOUPLANTEIZ*, clerc, 143, 897, 1052.
- MATHEUS ELCUNI*, procureur, 632, 729, 767.
- MATHEUS DE FONTANIS*, procureur, 632, 753.
- MATHEUS GASCONELLI*, prieur de Notre-Dame d'Olonne, 1029, 1062.
- MATHEUS GAUPECHIER*, procureur, 585, 633, 721.
- MATHEUS METI*, procureur, 633, 729-730, 752, 837.
- MATHEUS ROBICHA*, procureur, 633, 856.
- MATHIEU GUEHERI*, procureur du roi de France, 71.
- MATTEO DI LUCA, 304.
- MAUBERTI*, voir *GUILLELMUS MAUBERTI*.

MAUBOUYSSON, voir *JOHANNES DE MAUBOUYSSON*.

Maulévrier [Maine-et-Loire, cant. Cholet] :
église Notre-Dame, 958.

MAURICE DE LABARDE, voir *MAURICIUS DE BARDA*.

MAURICIUS DE BARDA, procureur, 141-142, 146, 192, 215, 222, 229, 236, 239, 243, 263, 274, 280, 282, 288, 290-292, 299, 306, 308, 358, 368-370, 377-378, 504, 633, 788, 828-829, 864, 870, 993-994, 1017, 1036, 1060, 1068.

MAURIN DUBOIS, voir *MAURINUS DE BOSCO*.

MAURINUS DE BOSCO, procureur, 214, 222, 226, 272, 447-448, 506, 633, 735, 740, 749, 995.

MAURON, voir *JOHANNES MAURON*.

Mayence [Allemagne] : diocèse, 235, 440 ;
province, 238, 263, 266.

MAYER, voir *JOHANNES MAYER VON ORKUNVALD*.

MAYNARDI, voir *BERNARDUS MAYNARDI DE CASTRONOVO*.

MAYNILI, voir *RANULPHUS DE MAYNILI*.

MAYROLI, voir *JACOBUS MAYROLI*.

Mazan [Ardèche, cant. Montpezat, comm.
Mazan-et-Maseyrac] : abbaye, 575, 765.

MAZETI, voir *JOHANNES MAZETI*.

Mazets (Les) [Haute-Garonne, cant.
Caraman, comm. Auriac-sur-
Vendinelle] : église, 1000.

Meath [Irlande] : évêché, 128.

Meaux [Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr.] :
abbaye Saint-Faron, 374, 406, 410-411,
415, 427, 524, 546, 626, 628, 658, 689,
704, 765, 907, 989-990, 1014, 1047 ;
diocèse, 236, 266, 363, 395-396, 406-
407, 414-415, 419, 427, 433, 539, 765,
782 ; église cathédrale, 73, 442, 601,
661-663, 710, 725, 741, 804, 808, 812,
971, 1013, 1058, 1060 ; évêché, 348-
349, 396, 406, 412, 419, 433-434, 462,
535, 597, 602, 609, 622, 645, 655, 665,
671, 691, 858, 966, 972, 988, 1003,
1012, 1015, 1034.

MEDERIO, voir *EBLO DE MEDERIO*.

MEDICI, voir *HENRICUS MEDICI DE SANCTO MARTINO*.

MEDIOLANO, voir *AUBERTOLINUS DE MEDIOLANO*.

Mehun-sur-Yèvre [Cher, ch.-l. de cant.] :
collégiale Notre-Dame, 1056.

MEJANESIO, voir *JOHANNES DE MEJANESIO*.

MEJANI, voir *PETRUS MEJANI*.

MEJANIS, voir *JOHANNES MEJANIS*.

MELETO, voir *PETRUS DE MELETO*.

Mélinais [Maine-et-Loire, cant. Baugé,
comm. Clefs] : abbaye Saint-Jean, 417,
515, 765, 897, 1052.

MELIORIS, voir *BERNARDUS MELIORIS*.

MELLIS, voir *BERNARDUS DE MELLIS*.

Melun [Seine-et-Marne, ch.-l.] : abbaye
Saint-Père, 396, 421, 616, 625, 653,
698, 766, 987, 1041.

Menat [Puy-de-Dôme, ch.-l. de cant.] :
abbaye, 635, 766.

Mende [Lozère, ch.-l.], 148, 545, 633, 731,
876 ; diocèse, 172, 266, 982 ; église
cathédrale, 339, 644, 652, 859, 886 ;
évêché, 170, 545, 585, 644, 652, 672,
682, 859.

MENESTERAL, voir *PETRUS MENESTERAL*.

MENILLO, voir *NICOLAUS DE MENILLO*.

Méobec [Indre, cant. Buzançais] : abbaye
Saint-Pierre, 511, 592, 607, 647, 766.

MERCATO, voir *AYMERICUS DE MERCATO*.

MERCATORIS, voir *GAUFRIDUS MERCATORIS*.

MERCERII, voir *GUILLELMUS MERCERII*,
JOHANNES MERCERII, *PAULUS MERCERII*.

MESINELI, voir *GUILLELMUS MESINELI*.

METI, voir *MATHEUS METI*.

Metz [Moselle, ch.-l.], 424, 439 ; abbaye
Saint-Arnould, 137, 541, 766 ; abbaye
Saint-Clément, 408, 412, 659, 766,
1014 ; abbaye Saint-Martin, 201, 629,
766 ; abbaye Saint-Symphorien, 439,
467, 542, 684, 766, 918, 1029 ; abbaye
Saint-Vincent, 647, 767 ; chapelle, 922 ;
collégiale Saint-Sauveur, 922 ; diocèse,
235-236, 265-266, 366, 408, 422, 424,
434, 440, 456, 466, 751, 766-767, 788,
798, 922, 1118 ; église cathédrale, 193,
439, 511, 547, 788, 797, 922, 1054-
1055, 1062 ; église Saint-Victor, 922 ;
évêché, 179, 419, 425, 440, 530, 556,
577, 598, 606, 650, 691, 859, 929, 967,
1034.

Meymac [Corrèze, ch.-l. de cant.] : abbaye, 584, 592, 600, 603, 767.

MEYNARDI, voir *AYMERICUS MEYNARDI*.

MEYRUEIS (seigneur de), 960, 1067.

Mézières [Ardennes, ch.-l.] : collégiale Saint-Pierre, 925, 990.

MICHAEL BARONCELLI, procureur, 315, 633, 843.

MICHAEL BOLADE, procureur, 172, 212, 633, 876.

MICHAEL BUTETI, procureur, 177, 634, 780.

MICHAEL DAMEREE, 192, 467, 634, 719, 743.

MICHAEL VANNI SARLOTI, marchand, 996.

MICHAEL WALETI, procureur, 215, 220, 227, 274, 329, 398, 412, 615, 634, 737, 995.

MICHAELIS, voir *GAUFRIDUS MICHAELIS*.

MICHEL WALET, voir *MICHAEL WALETI*.

MICHEL, frère de Denis Le Villain de Rouen, 917.

MICHELETI, voir *NICOLAUS MICHELETI*.

Micy [Loiret, cant. Orléans, comm. Saint-Privé-Saint-Mesmin] : abbaye Saint-Maximin, 365, 611, 767, 981.

MILETI, voir *GUILLELMUS MILETI*.

MILITIS, voir *GAUFRIDUS MILITIS JUNIOR*, *JACOBUS MILITIS*.

MILONIS, voir *GUILLELMUS MILONIS*, *LAMBERTUS MILONIS*.

Mimet [Bouches-du-Rhône, cant. Gardenne] : prieuré, 649, 884.

Mirepoix [Ariège, ch.-l. de cant.] : diocèse, 236, 266, 383, 401, 723, 966, 1033 ; église cathédrale, 1011, 1061 ; évêché, 232, 337-338, 383, 401, 537, 586, 605, 668, 680, 860, 915, 958, 974.

MIROMONTE, voir *ERACLET DE MIROMONTE*.

Miseray [Indre, cant. Ecueillé, comm. Heugnes] : abbaye Saint-Nicolas, 632, 767.

Mitrovitsa : évêché, 380, 554, 860, 928.

Moerbekelès-Grammont [Belgique, Flandre Orientale] : cimetière Saint-Berlend (chapelle Saint-Pierre), 976.

Moirans-en-Montagne [Jura, ch.-l. de cant.], 436, 998.

Moissac [Tarn-et-Garonne, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Pierre, 320, 322, 327, 336, 579, 651, 679-680, 767, 843, 951-952, 1010, 1023-1024 ; église Saint-Michel, 680, 767.

MOLENDINO, voir *HUGO DE MOLENDINO*, *JOHANNES DE MOLENDINO*.

Molesme [Côte-d'Or, cant. Laignes] : abbaye Notre-Dame, 408-409, 556, 640, 659, 768, 792, 1014.

MOLHETA, voir *GALTERUS DE MOLHETA*.

MOLINIS, voir *BALDUINUS DE MOLINIS*, *GERMANUS DE MOLINIS*.

MOLUELLI, voir *PETRUS MOLUELLI*.

Monampeuil [Aisne, cant. Anizy-le-Château] : chapelle Saint-Nicolas, 988.

Monastier-sur-Gazeille [Haute-Loire, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Théofroy, 352-353, 533, 538, 566, 579, 676, 680, 768, 916, 939.

Moncellis : église, 586, 796.

MONCEONS, voir *PETRUS DE MONCEONS*.

MONCHI, voir *GAUFRIDUS MONCHI*.

Mondonedo : évêché, 400, 702, 860, 1044.

MONIS, voir *THOMAS MONIS DE FLORENTIA*.

MONOYE, fille de Durand de Romagnat, 921.

Monreale [Sicile] : archevêché, 543, 860, 920.

Mons [Belgique, Hainaut] : collégiale Saint-Germain, 963.

Monsaco : église, 575, 725.

Montabon [Sarthe, cant. Château-du-Loir] : église, 942.

MONTANHAS, voir *JOHANNES MONTANHAS*.

Montataire [Oise, ch.-l. de cant.] : collégiale Notre-Dame, 1022.

Montauban [Tarn-et-Garonne] : abbaye, 966, 1067 ; collégiale Saint-Étienne-de-Tescou, 139, 451, 653, 829, 955-956, 1062, 1097 ; diocèse, 236, 264, 266, 383, 445, 718, 1037 ; église Saint-Jacques, 1024 ; évêché, 397, 623, 647, 654, 684, 860, 988.

Montblanc [Hérault, cant. Servian], 1008.

Montcany [Dordogne, cant. et comm. Beaumont] : église, 948.

Montclar [Aveyron, cant. Saint-Sernin-sur-Rance] : église, 913.

MONTEACUTO, voir *FRANCISCUS DE MONTEACUTO*, *STEPHANUS DE MONTEACUTO*.

Montearmato : abbaye Notre-Dame, 397, 617, 769, 987.

MONTEBELLETO, voir *JOHANNES DE MONTEBELLETO*.

Montebourg [Manche, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 360, 372, 420, 536, 569, 667, 698, 702, 769, 914, 1041, 1044.

MONTECLARO, voir *JOHANNES DE MONTECLARO*.

MONTEESQUINO, voir *PICTAVINUS DE MONTEESQUINO*.

MONTE FALCONE, voir *ANTONIUS DE MONTE FALCONE*.

MONTEFERRANDO, voir *JACOBUS BRUNELLI DE MONTEFERRANDO*.

Montefiascone [Italie], 136, 163, 338, 369, 376, 387, 464, 466-467, 514, 530-531, 534, 536, 542, 544, 547, 554, 557, 559-560, 568, 570, 573, 577-578, 587-588, 596, 603, 605, 608-609, 612, 626, 633, 643, 649, 654-655, 657-658, 660-666, 669-672, 674, 680-681, 684-686, 688, 691, 701-702, 709, 711-712, 714, 721, 724, 730-732, 737, 739, 742, 744, 747, 749-750, 753, 756, 759-760, 763, 765, 768, 774, 780-781, 783-784, 786-787, 789-790, 795-798, 802-804, 806-807, 813-815, 817, 825, 830, 838, 841, 844-846, 848, 857-862, 865-867, 869, 873-874, 877-879, 882, 884, 935, 971, 981.

Montégut-Lauragais [Haute-Garonne, cant. Revel] : église, 1000, 1060.

MONTEJOVIS, voir *GARINUS DE MONTEJOVIS*.

MONTELENGO, voir *GUILLELMUS DE MONTELENGO*.

Montélimar [Drôme, ch.-l. de cant.], collégiale Sainte-Croix, 928.

MONTELUCIO, voir *GUILLELMUS DE MONTELUCIO*.

MONTEMAJORIS, voir *GUILLELMUS DE MONTEMAJORIS*.

Montepanensis : prieuré, 589, 873.

Montepensato : archidiaconé, 594.

MONTE RABROSO, voir *AYMERICUS DE MONTE RABROSO*.

Montes [Espagne] : archidiaconé, 1053.

Montesquiou [Gers, ch.-l. de cant.] : église, 899.

MONTERUC, voir *PIERRE DE MONTERUC*.

Montfort-sur-Meu [Ille-et-Vilaine, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Jacques, 706, 769.

Montgaillard [Aude, cant. Tuchan] : église, 928.

MONTHABUR, voir *JOHANNES DE MONTHABUR*.

Montieramey [Aube, arr. Troyes, cant. Lusigny] : abbaye Saint-Pierre, 377, 419, 585, 690, 770, 957, 1034.

Montierender [Haute-Marne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 379, 394, 397, 404, 410-411, 414-415, 433, 602, 617, 626, 646, 659, 770, 972, 987, 989, 1004, 1014.

Montierneuf, voir Poitiers : abbaye Montierneuf.

MONTIGNI, voir *JOHANNES MONTIGNI*.

MONTIGUL, voir *RADULPHUS DE MONTIGUL*.

MONTINIACIUS, procureur, 634, 854.

Montjoux [Aveyron, cant. Saint-Beauzely] : prieuré, 522, 730, 905.

Montmajour, voir Arles : abbaye Saint-Pierre de Montmajour.

MONTMORENCY, voir *JACOBUS MONTMORENCY*.

Montolieu [Aude, cant. Alzonne] : abbaye Saint-Jean-Baptiste, 352, 603, 673, 689, 770, 1032.

Montpaon [Aveyron, cant. Cornus, comm. Fondamente] : prieuré, 946.

Montpellier [Hérault, ch.-l.], 303-304, 517, 712, 1019 ; collège Saint-Benoît, 994.

Montpezat-du-Quercy [Tarn-et-Garonne, ch.-l. de cant.] : archidiaconé, 973.

Montréal [Aude, ch.-l. de cant.] : collégiale, 587, 821 ; église Notre-Dame de Villetravers, 983.

Montrichard [Loir-et-Cher, cant. et comm. Charleville-Mézières] : église, 925.

Montry [Seine-et-Marne, cant. Crécy-la-Chapelle] : église, 971.

Mont-Saint-Éloy [Pas-de-Calais, cant. Vimy] : abbaye, 394, 397, 404, 410-411, 414-415, 522, 603, 616, 626, 659, 768, 987, 989, 1014.

Mont-Saint-Michel [Manche, cant. Pontorson] : abbaye, 205, 392, 512, 617, 703, 768, 987, 1052.

Mont-Saint-Quentin [Somme, cant. Péronne, comm. Allaines], 617 ; abbaye, 395, 397, 404, 410-411, 414-415, 464-465, 524, 578, 626, 659, 769, 907, 951, 987, 989, 1014.

- Montsalvy [Cantal, ch.-l. de cant.], 560, 751.
- Moosburg [Allemagne] : collégiale Saint-Castulus, 1053.
- Morainville-près-Lieurey [Eure, cant. Cormeilles] : église Saint-Ouen, 1040.
- MORANDI*, voir *GUILLELMUS MORANDI*.
- Moreilles [Vendée, cant. Chaillé-les-Marais] : abbaye Notre-Dame, 548, 770, 924.
- MORERII*S, voir *ARNALDUS DE MORERII*S.
- Moreuil [Somme, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Vaast, 394, 404, 412, 617, 659, 770, 987, 1014.
- Morigny : abbaye Sainte-Trinité, 510, 640, 771.
- Morimond [Haute-Marne, cant. Montigny-le-Roi, comm. Fresnoy] : abbaye, 471-472, 474, 552, 558, 653, 688, 771, 927, 931, 1010, 1031-1032.
- MORINI*, voir *GUILLELMUS MORINI*, *PETRUS MORINI*.
- Mornant [Rhône, ch.-l. de cant.] : prieuré, 1056.
- MORTERII*S, voir *PETRUS DE MORTERII*S.
- MORTOYANE*, voir *JACOBUS MORTOYANE*.
- MORUTUOMARI*, voir *ROBERTUS DE MORUTUOMARI*.
- Morville [Loiret, cant. Malesherbes] : chapelle, 980.
- MOTA*, voir *JOHANNES MOTA*, *JOHANNES DE MOTA*.
- MOTHE (LA), voir GAILLARD DE LA MOTHE.
- Mothe-Montravel [Dordogne, cant. Vélines] : prieuré Saint-Paixent, 911.
- MOTHONERII*, voir *AYMERICUS MOTHONERII*.
- MOURICHERII*, voir *PETRUS MOURICHERII*.
- Moûtiers-Saint-Jean [Côte-d'Or, cant. Montbard] : abbaye, 424-425, 428, 468-469, 545, 555, 567, 612, 705, 771, 929, 941, 1048.
- Mouzon [Ardennes, ch.-l. de cant.], 1654 ; abbaye Notre-Dame, 404, 412, 433, 456, 468, 521, 595, 602, 659, 706, 771, 902, 972, 1014, 1048.
- MOVISONNO*, voir *PETRUS TURLINI DE MOVISONNO*.
- Moyenmoutier [Vosges, cant. Senones] : abbaye, 439, 542, 556, 772, 918.
- MOYRENCO*, voir *NICOLAUS DE MOYRENCO*.
- Mudaison [Hérault, cant. Mauguio], 677, 857 ; vicariat, 1021.
- MULOTI*, voir *THOMAS MULOTI*.
- MURATO*, voir *RAYMUNDUS DE MURATO*.
- Mureau [Vosges, cant. Neufchâteau, comm. Pargny-sous-Mureau] : abbaye, 468, 590, 700, 706, 772, 1042, 1048.
- Muzy [Eure, cant. Nonancourt] : chapelles de Saint-Nicolas et Lazare, 947.
- Nailloux [Haute-Garonne, ch.-l. de cant.] : église, 548, 837.
- NANCEYO*, voir *DOMINICUS DE NANCEYO*.
- Nancy [Meurthe-et-Moselle, ch.-l.], 439, 918.
- Nantes [Loire-Atlantique, ch.-l.] : chapelle La Barrillerie ou La Barullerie, 1052 ; diocèse, 234, 236, 266, 343, 416, 792 ; église cathédrale, 370, 1060 ; évêché, 527, 672, 692, 860, 896, 907, 1035.
- Nanteuil-en-Vallée [Charente, cant. Ruffec] : abbaye Notre-Dame, 453, 587, 593, 669, 772, 958.
- Naples [Italie] : abbaye du "Corps du Christ", 909, 1064 ; abbaye Sainte-Marie *ad capellam*, 630, 706, 772, 1049 ; abbaye Saint-Pierre *ad aram*, 552, 772 ; archevêché, 516, 861 ; diocèse, 772.
- Narbonne [Aude, ch.-l. d'arr.] : archevêché, 380, 553, 861, 1028, 1036, 1047 ; collectorie, 517, 825 ; collégiale Saint-Paul, 1062 ; diocèse, 162, 236, 263, 266, 320, 368-369, 386, 419, 445, 595, 728, 748, 781, 798, 873, 956, 1046 ; église cathédrale, 193, 380, 554, 633, 788, 829, 864, 928, 994, 1060 ; église Saint-Sébastien, 1028 ; province, 237-239, 263, 265-267, 269, 418.
- NATAS*, voir *GALHARDUS NATAS*.
- Nazareth [Israël] : archevêché, 397, 417, 515, 623, 861, 897, 988.
- NEAPOLEO DE PONTEROLIS DE FORLIVIO*, procureur, 634, 703, 775, 827, 836, 844, 866, 877.
- NEAPOLI*, voir *LEO PINTI DE NEAPOLI*.
- Néauphle-le-Vieux : abbaye Saint-Pierre, 421, 698, 772, 1041.
- NEMO*, voir *ARNALDUS DE NEMO*.
- NEOMIO*, voir *REGINALDUS DE NEOMIO*.

- Nesle [Somme, ch.-l. de cant.] : chapelle Notre-Dame, 963.
- Neufontaines [Allier, cant. Escurolles, comm. Saint-Didier] : abbaye Saint-Gilbert, 570, 581, 650, 772.
- NEUHAUSEN, voir WOLFRAM VON NEUHAUSEN.
- Neuweiler [Bas-Rhin, cant. La Petite-Pierre] : abbaye, 457, 703, 773, 1046.
- Nevers [Nièvre, ch.-l.] : diocèse, 172, 236, 266, 365, 395-396, 406-407, 419, 428, 522, 776 ; église cathédrale, 582, 639, 794, 980, 1059 ; évêché, 387, 396-397, 406, 413, 419, 428, 554, 568, 587, 598, 623, 652, 665, 672, 674, 691, 861, 941, 968, 988, 1015, 1034.
- NICASIUS MATHEI, procureur, 411, 634, 736.
- NICCOLO DI JACOPO, directeur de la compagnie des Alberti antichi, 304, 1043.
- Nice [Alpes-Maritimes, ch.-l.] : abbaye Saint-Pons-de-Cimiez, 320, 324, 400, 520, 539, 579, 587, 773, 953, 959 ; diocèse, 266, 320, 400, 773 ; évêché, 519, 522, 563, 565, 584, 637, 862 ; prieuré Sainte-Réparate, 324, 579, 773, 953.
- NICHOLAS DE LASCY, procureur, 63.
- NICO, voir *NICOLAUS DE NICO*.
- NICOLAI, voir *GUILLELMUS NICOLAI*.
- NICOLAS ALARDIN, procureur, 131, 1115.
- NICOLAS ANQUETON, procureur, 129, 1120.
- NICOLAS DE BESSE, cardinal de Limoges, 146, 288, 364, 533-534, 870, 873, 969.
- NICOLAS CAPUARDI, procureur, 635, 724.
- NICOLAS CHARDENIER, notaire, 941.
- NICOLAS CRUET, voir *NICOLAUS CRUETI*.
- NICOLAS DE LIGNON, voir *NICOLAUS DE LIGNON*.
- NICOLAS DE MOIRANS, voir *NICOLAUS DE MOYRENCO*.
- NICOLAS JEAN D'HERMONVILLE, procureur, 71.
- NICOLAS PASCAL PERAUD, voir *NICOLAUS PASCHALIS ALIAS PERAUDI*.
- NICOLAS TREHU, voir *NICOLAUS TREHU*.
- NICOLAUS*, procureur, 634, 776.
- NICOLAUS ALBI*, procureur, 635, 715.
- NICOLAUS BARBE*, clerc, 1036, 1062.
- NICOLAUS DE BODEVILLA*, substitut de *Robertus de Aquigneyo*, 1062.
- NICOLAUS DE BOSCO*, chanoine de Théroouanne, 1041, 1062.
- NICOLAUS DE CABURTO*, clerc, 925, 1055.
- NICOLAUS CANALI*, archevêque de Ravenne, 117.
- NICOLAUS DE CASSALDONO*, procureur, 635, 880.
- NICOLAUS CERCHEUILLE*, procureur, 192, 635, 731.
- NICOLAUS CHAUDARDI*, procureur, 635, 766.
- NICOLAUS CLEMENTIS*, procureur, 192, 635, 781, 816.
- NICOLAUS DE CLINO*, procureur, 415, 460, 578, 635, 710, 827.
- NICOLAUS DEL CONTE DE FLORENCE, voir *NICOLAUS CONTIS DE FLORENTIA*.
- NICOLAUS CONTIS DE FLORENTIA*, procureur, 181, 216, 223, 229, 265, 275, 302, 399-400, 505, 635, 713, 765, 778, 813, 841, 845, 847, 877, 881, 996, 1069.
- NICOLAUS DE CORNU*, procureur, 636, 806.
- NICOLAUS CRUETI*, procureur, 215, 222, 227, 273, 279, 282, 443, 451, 506, 636, 744, 788, 790, 996.
- NICOLAUS DE FERRERIIS*, clerc, 1046, 1063.
- NICOLAUS FERMETI*, procureur, 636, 733.
- NICOLAUS FOURNEL*, prieur de Saint-Victeur du Mans, 897, 1052.
- NICOLAUS GUILABERTI*, procureur, 636, 847.
- NICOLAUS DE HERMONDIVILLA*, procureur, 411, 636, 782, 808.
- NICOLAUS DICTUS HIWCHIN*, clerc, 967, 1058.
- NICOLAUS JACOBI DE ALBERTIS ANTIQUIS*, procureur, 636, 740, 759, 813, 817, 845, 852, 883
- NICOLAUS JOHANNIS*, procureur, 637, 862.
- NICOLAUS LAMBERTI*, procureur, 637, 825.
- NICOLAUS DE LANGAVILLA*, camérier du Mont-Saint-Michel, 897, 1052.
- NICOLAUS DE LIGNON*, procureur, 141, 192, 216, 222, 228, 236, 239, 244, 259, 265, 274, 279, 282, 309, 441, 506, 637, 710, 763, 784, 792, 857, 874, 997, 1060.
- NICOLAUS DE LONGUIS*, clerc, 1015, 1061.

- NICOLAUS DE MASSONERIA*, procureur, 637, 840.
- NICOLAUS DE MENILLO*, procureur, 192, 411, 637, 757, 804.
- NICOLAUS MICHELETI*, procureur, 637, 812.
- NICOLAUS DE MOYRENCO*, procureur, 217, 223, 228, 262, 271, 436-437, 440, 506, 637, 715, 720, 761-762, 788, 796, 816, 830, 834, 851, 998.
- NICOLAUS NICO*, procureur, 638, 864.
- NICOLAUS PALMERII*, procureur, 638, 885.
- NICOLAUS DE PARISIUS DE THOLORIO*, procureur, 638, 880.
- NICOLAUS PASCHALIS ALIAS PERAUDI*, procureur, 182, 215, 221, 228, 274, 349, 380, 638, 855, 857, 998.
- NICOLAUS PINHOTI*, procureur, 558, 639, 864.
- NICOLAUS DE ROSETO*, chanoine de Metz, 918, 1054.
- NICOLAUS ROSSELLI*, chanoine de Gérone, 920, 1054.
- NICOLAUS SPINELLI*, procureur, 1069.
- NICOLAUS TIERRICI*, prieur de Fontaine-Géhard, 897, 1052.
- NICOLAUS DE TRAJECTO*, procureur du roi de France, 71.
- NICOLAUS TREHU*, procureur, 214, 220, 228, 232, 258, 273, 342-343, 639, 869, 897, 999, 1052.
- NICOLAUS DE VALEA ALIAS DE NULLEYA*, procureur, 639, 814.
- NICOLAUS VERINI*, associé de *Nicolaus Contis de Florentia*, 996.
- NICOLAUS DE VICO*, procureur du roi de France, 71.
- Nicosie [Chypre] : archevêché, 373, 576, 862, 948, 957, 1001, 1068 ; église cathédrale, 373, 521, 576, 747, 778, 874, 901 ; province, 238.
- NIDEI*, voir *GUILLELMUS NIDEI*.
- Nids (Les) [Mayenne, comm. La Poote] : église Saint-Pierre, 685-686, 798, 806, 1030.
- Nieul-sur-l'Autise [Vendée, cant. Saint-Hilaire-des-Loges] : abbaye Saint-Vincent, 517, 773.
- Nigra Silva : abbaye Saint-Blasius, 918.
- NIGRANDIA*, voir *JOHANNES DE NIGRANDIA*.
- NIGRI*, voir *GAUFRIDUS NIGRI*.
- Nîmes [Gard, ch.-l.], 1086 ; diocèse, 73, 162, 234, 263, 266, 268, 320, 329-330, 377, 383, 400, 446, 458, 461, 729, 749, 781, 792, 805, 907, 943, 1021, 1086 ; église cathédrale, 645, 718 ; évêché, 190, 196, 202, 350, 377, 400, 541, 548, 552, 568, 575, 588, 643, 680, 692, 862, 941-942, 960, 1035-1036.
- Ninove [Belgique, Flandre Orientale] : abbaye Saint-Corneille et Cyprien, 426-427, 704, 773, 1047.
- NIVELLA*, voir *JOHANNES DICTUS DE NIVELLA DE SENOGIIS*.
- NOALHACO*, voir *JOHANNES DE NOALHACO*.
- NOELLETI*, voir *GUILLELMUS NOELLETI*.
- Nogaret [Haute-Garonne, cant. Revel] : église, 1000.
- Nogent-le-Rotrou [Eure-et-Loir, ch.-l. d'arr.], 1031.
- Noisiel, 906.
- Nojeon-le-Sec [Eure, cant. Etrépagny] : église, 148.
- NOMAYO*, voir *ALANUS DE NOMAYO*.
- Nontron [Dordogne, ch.-l. d'arr.] : archiprêtre, 961.
- Normandie, 189, 359, 372, 378, 409, 418, 422, 429, 433, 443-444, 446, 450, 452-453, 506, 906, 917, 1030 ; duché, 71, 1015.
- NORRIEZ*, voir *JACOBUS LE NORRIEZ*.
- Norvège, 949.
- Norwich [Grande-Bretagne] : diocèse, 108, 398 ; évêché, 74, 514, 863, 896.
- Notre-Dame-de-Lillère [Haute-Garonne, cant. Boulogne-sur-Gesse, comm. Montmaurin], 1053.
- Notre-Dame-du-Bois, voir Ruisseauville : abbaye Notre-Dame-du-Bois.
- Notre-Dame-du-Vœu, voir Cherbourg : abbaye Notre-Dame-du-Vœu.
- Nouaillé [Vienne, cant. La Villedieu] : abbaye, 376, 382, 596, 610, 773, 964, 980.
- NOURAY*, voir *OLIVERIUS DE NOURAY*.
- NOVILLA*, voir *HENRICUS DE NOVILLA*.
- NOVO CASTRO*, voir *JOHANNES BARGI DE NOVO CASTRO*.
- NOVOCASTRO*, voir *JOHANNES DE NOVOCASTRO*.

Noyon [Oise, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Éloi, 252, 377-378, 395, 398, 404, 412, 414-415, 419, 442, 524, 534, 617, 626, 654, 659, 669-670, 690, 693, 773, 907, 987, 989, 1014, 1017, 1034, 1036, 1068 ; diocèse, 266, 374, 394-395, 404-405, 414-415, 419, 433, 438, 464, 476, 752, 769, 773, 775, 789, 799, 819 ; église cathédrale, 460, 495, 635, 652, 710, 779 ; évêché, 395, 397, 404, 410-411, 419, 527, 535, 623, 665, 672, 691, 863, 907, 988, 1015, 1034.

NUCE, voir *STEPHANUS DE NUCE*.

NULHIACO, voir *JOHANNES DE NULHIACO*.

NULLEYA, voir *NICOLAUS DE VALEA ALIAS DE NULLEYA*.

NURISSONI, voir *JOHANNES NURISSONI*.

Octeville : église, 1042, 1068.

Octeville-la-Venelle [Manche, cant. Quettehou] : église, 1036, 1062.

OCTONE, voir *GERARDUS DE OCTONE*.

ODARD DE POMMIERS, voir *ODARDUS DE POMERIO*.

ODARDUS DE POMERIO, procureur, 215, 220, 227, 236, 239, 243, 274, 332, 639, 811, 1000, 1060.

ODINETI, voir *AUBERICUS ODINETI DE HANONVILLA*.

ODINUS, procureur, 639, 794.

ODINUS AUBERTIS, procureur, 470, 639, 880.

ODO, procureur, 639, 762.

ODO BENTII, chanoine de Metz, 1041, 1062.

ODO DE LUPPOALTO, chanoine de Langres, 975, 1058.

Oigny : abbaye, 643, 774.

OLITO, voir *RAYMUNDUS DE OLITO*.

OLIVERII, voir *RAYMUNDUS OLIVERII*.

OLIVERIUS BOUTHOUILLIER, procureur, 639, 721, 752.

OLIVERIUS CASTELLANI, chanoine de Saint-Jean d'Angers, 143, 897, 1052.

OLIVERIUS DINGHELMONSTRE, procureur, 640, 745.

OLIVERIUS ERMAIS, procureur, 640, 869.

OLIVERIUS DE FORESTA, procureur, 640, 792.

OLIVERIUS DE NOURAY, procureur, 640, 771, 825.

OLIVIER CABASSUT, cellérier de Saint-Gilles, 1088.

OLIVIER DE PANARDA, moine de Saint-Gilles, 1088.

Olonne [Vendée, cant. Les Sables d'Olonne] : prieuré Notre-Dame, 1062.

Olonzac [Hérault, ch.-l. de cant.] : église, 983.

Oloron [Pyrénées-Atlantiques, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 266 ; évêché, 564, 668, 863.

Omont [Ardennes, ch.-l. de cant.], 970.

OPPFINGENE, voir *JOHANNES ANGELI DE OPFFINGENE*.

ORALI, voir *PETRUS ORALI*.

Orange [Vaucluse, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266 ; évêché, 558, 639, 864 ; prieuré Saint-Florent, 982 ; principauté, 913.

Orbais-l'Abbaye [Marne, cant. Montmort] : abbaye Saint-Pierre, 126, 131, 379, 395, 617, 646, 774, 987, 1004, 1115.

Orbec [Calvados, ch.-l. de cant.] : église, 973.

ORCELLI, voir *FRANCISCUS ORCELLI DE LUCA*.

Orense [Espagne, Galice] : évêché, 445, 545, 864, 921.

ORESINE, voir *HENRICUS ORESINE*.

ORKUNDVALD, voir *JOHANNES MAYER VON ORKUNDVALD*.

Orléans [Loiret, ch.-l.], 459, 1005 ; abbaye Saint-Euverte, 387, 524, 598, 632, 774, 907, 967-968 ; chapelle, 980 ; collégiale Saint-Aignan, 387, 967, 980, 1059 ; collégiale Saint-Pierre-Empont, 365, 980, 1059 ; diocèse, 236, 266, 365, 369, 395-396, 398, 715, 767, 774, 788 ; église cathédrale, 129, 387, 598, 610, 725, 774, 779, 898, 932, 947, 967, 980, 1059 ; évêché, 137, 369, 396-397, 400, 461, 514, 528, 532, 582, 597, 608, 623, 633, 638, 702, 864, 896, 907, 910, 980, 988, 995, 1044 ; prieuré Saint-Donatien, 523, 632, 716 ; université, 980, 1027, 1028.

Orlhaguet [Aveyron, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Étienne, 383, 604, 775, 973.

- ORMENS*, voir *HERMENS*.
- ORMILLA*, voir *JOHANNES DE ORMILLA*.
- Orreïs : prieuré, 645-646, 728.
- ORTICI*, voir *HELIAS ORTICI*, *STEPHANUS ORTICI*.
- Ortis [Tarn-et-Garonne], 1010.
- ORTIS*, voir *PETRUS DE ORTIS*.
- Osma : évêché, 380, 554, 864, 928.
- Ostie [Italie] : évêché, 984, 1034.
- Ourscamp [Oise, cant. Ribécourt, comm. Chiry-Ourscamp] : abbaye, 395, 397, 404, 410-411, 617, 659, 775, 987, 1014.
- Outre-Loire : archidiaconé, 647, 764, 869, 1006, 1060.
- Oviedo [Espagne] : diocèse, 398 ; évêché, 514, 865, 896.
- Pabiran [Hérault, cant. et comm. de Montagnac] : église Saint-Pierre, 341, 1039.
- Paderborn [Allemagne] : collégiale Saint-Pierre et André, 558, 742, 750, 754, 761, 818, 930 ; diocèse, 474.
- Padoue [Italie] : abbaye Sainte-Justine, 634, 775 ; diocèse, 775.
- PAGANUS DE BELLOPODIO*, procureur, 640, 851.
- PAGANUS DE CURIACESARIS*, clerc, 998, 1060.
- Palencia [Espagne] : église cathédrale, 651, 828, 1009.
- PALESTRINA (cardinal de), voir *RAYMOND DE CANILHAC*.
- Paliesii* : prieuré, 695, 735.
- PALMERII*, voir *NICOLAUS PALMERII*.
- Pamiers [Ariège, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 266, 389, 432, 747 ; évêché, 197, 432, 531, 557, 865, 909.
- Pampelune [Espagne], 992 ; diocèse, 398, 584, 791 ; évêché, 514, 865, 896.
- PAMPELUNE (cardinal de), voir *PIERRE DE MONTERUC*.
- Panassac [Gers, cant. Masseube], 923.
- PANASSATO*, voir *GALAU BRA DE PANASSATO*.
- PANCARDI*, voir *STEPHANUS PANCARDI*.
- PANINARDI*, voir *JOHANNES PANINARDI*.
- PANONIS*, voir *GUILLELMUS PANONIS*.
- PANTIFORTI*, voir *BERNARDUS PANTIFORTI*.
- PAOLO DI MATTEO DE FLORENCE, voir *PAULUS MATHEI DE FORENTIA*.
- Paphos [Île de Chypre] : archidiaconé, 682, 852 ; diocèse, 235, 398 ; église cathédrale, 373, 1056 ; évêché, 374, 458, 521, 575, 641, 682, 865, 901, 1001.
- Parc (Le) [Belgique, Brabant] ; abbaye, 404, 409, 659, 775, 1014.
- PARENTIS*, voir *JOHANNES PARENTIS*.
- PARIS*, voir *ROBINUS PARIS*.
- Paris, 9, 303-304, 424, 495, 892, 906 ; abbaye Sainte-Geneviève, 406, 409, 424, 555, 594, 659, 777, 929, 1014 ; abbaye Saint-Germain-des-Prés, 249, 396-397, 406, 413, 415, 419, 522, 525, 617, 626, 659, 690, 775, 907, 987, 989, 1014, 1034, 1065 ; abbaye Saint-Magloire, 419, 421, 438, 525, 549, 690, 698, 700, 776, 907, 924, 1034, 1041-1042 ; abbaye Saint-Victor, 249, 259, 415, 419, 424, 555, 580, 626, 634, 690, 929, 989, 1015, 1034, 1066 ; collégiale Saint-Benoît-le-Bettourné, 678, 718, 853, 1005, 1022 ; collégiale Saint-Étienne-des-Grés, 1009 ; collégiale Saint-Germain-l'Auxerrois, 971 ; collégiale Saint-Marcel, 574, 757 ; diocèse, 235-236, 266, 361, 367, 395-396, 406-407, 414-415, 419, 421-422, 433, 438-439, 459, 754, 757, 775-777, 789, 795 ; église cathédrale, 433, 683, 795, 928, 990 ; église des Grands-Augustins, 905 ; église Saint-Benoît-le-Bettourné, 1055 ; église Saint-Étienne-du-Mont, 1062 ; église Saint-Nicolas-des-Champs, 1022 ; évêché, 88, 249, 369, 396-397, 406, 412, 419-420, 528, 535, 577, 582, 588, 623, 665, 672, 691, 865, 907, 950, 972, 988, 1015, 1034, 1065, 1066 ; université, 72, 422, 892, 985, 988-989, 1027, 1030, 1041, 1065-1066.
- PARISIUS*, voir *NICOLAUS DE PARISIUS DE THOLORIO*.
- PARPALONI*, voir *JOHANNES PARPALONI*.
- Parthenay : archiprêtre, 644, 867.
- PARVI*, voir *HUGO PARVI DE ALHYACO*.
- PASCALIS*, voir *PHILIPPUS PASCALIS*.
- PASCHALIS*, voir *NICOLAUS PASCHALIS ALIAS PERAUDI*.
- PASCHALIS DE CERVARIA*, procureur, 640, 791.

Passau [Allemagne] : évêché, 8.
PASSI, voir *GUMALFUS DE PASSI*.
PASTORIS, voir *BERNARDUS PASTORIS*.
PAULUS LARCHONNENT, clerc, 968, 1058.
PAULUS MATHEI DE FLORENTIA, procureur, 181, 217, 223, 230, 251, 259, 265, 275, 302, 362, 398-399, 505, 640, 729, 760-761, 764, 777, 829, 838, 844, 849, 851, 855, 865, 870, 875, 879-880, 884, 887, 1000, 1068, 1079.
PAULUS MERCERII, procureur, 385, 641, 760.
PAYLARDI, voir *PHILIBERTUS PAYLARDI*.
Pébrac [Haute-Loire, cant. Langeac] : abbaye Notre-Dame, 181, 445, 530, 544, 599, 640, 777, 921, 1001.
Péchaudier [Tarn, cant. Cuq-Toulza] : église, 344, 677, 851, 1021, 1068.
PECHINUS DE LUCA, serviteur de *Ponsardus Sornachi de Luca*, 1019.
Pecs [Hongrie] : évêché, 539, 866.
PEDRO RODRIGUEZ, référendaire, 84.
PELETARII, voir *GUILLELMUS PELETARII*.
PELETI, voir *HELIAS PELETI*.
PELLICERII, voir *AYMERICUS PELLICERII*.
PELLIPARII, voir *GUILLELMUS PELLIPARII*.
Pena (La) [Espagne, Aragon] : abbaye Saint-Jean-Baptiste, 542, 777, 920.
Penne et Atri [Italie] : évêché, 634, 703, 866.
PERAUDI, voir *NICOLAUS PASCHALIAS ALIAS PERAUDI*.
PERCHAUSER, voir *ERNESTUS DICTUS PERCHAUSER*.
PERERII, voir *GUILLELMUS PERERII*.
PÉRIGORD (cardinal de), voir ÉLIE TALLEYRAND DE PÉRIGORD.
Périgueux [Dordogne, ch.-l.] : archidiaconé, 186, 336, 518, 576, 835, 878, 948, 1056 ; collégiale Saint-Front, 186, 336, 373, 575-576, 835, 865, 874, 901, 948 ; diocèse, 144, 262, 266, 268, 271, 335-336, 369, 373, 380, 457, 777, 815, 901, 911, 974, 1026 ; église cathédrale, 373, 948 ; évêché, 212, 261, 374, 400, 517, 575, 577, 588, 652, 695, 703, 867, 948, 950, 960.
Pernes-les-Fontaines [Vaucluse, ch.-l. de cant.] : église Notre-Dame (chapelle), 1041.
Pero [Italie] : abbaye Sainte-Marie, 513, 777, 896.
Pérouse [Italie], 949, 1048.
Perpignan [Pyrénées-Orientales, ch.-l.] : collégiale Saint-Jean, 823 ; église cathédrale, 900 ; église Saint-Jean, 520.
Perrières [Calvados, cant. Morteaux-Couliboef] : chapelle, 924.
PERRINI, voir *FRANCISCUS PERRINI DE CALCIA*.
PERRONA, voir *GUIOTUS DE PERRONA*.
PERSANALLO, voir *THOMAS DE PERSANALLO*.
PERSANALLUS DE ARANTONE, procureur, 641, 675, 709.
Pessan [Gers, cant. Gers] : abbaye Saint-Michel, 320, 327, 518, 532, 777, 911.
PETITPONTAYSE, voir *JOHANNES PETITPONTAYSE*.
PETRAFITA, voir *PETRUS DE PETRAFITA*.
PÉTRARQUE, 74.
PETRO, voir *JOHANNES DE PETRO*.
PETRO GUILLELMI, voir *RAYMUNDUS DE PETRO GUILLELMI*.
PETRUS, procureur, 641, 808, 821.
PETRUS DE ABBATE, procureur, 642, 823.
PETRUS ADEMIN DE CHINTREYO, clerc du diocèse de Châlons, 1004.
PETRUS DICTUS AFFENBUHEL, clerc, 967, 1057.
PETRUS DE ALBACIA, procureur, 454, 642, 800.
PETRUS DE ALBERGAMENTIS, procureur, 215, 221, 227, 263, 273, 340, 642, 833, 1001.
PETRUS ALDRATI, procureur, 642, 884.
PETRUS DE ALTACAUDA, procureur, 642, 847.
PETRUS ANGLICI, procureur, 192, 642, 712.
PETRUS DE APAMIIS, procureur, 642, 880.
PETRUS ARQUERII, procureur, 642, 721.
PETRUS ASCELINI, procureur du roi de France, 71
PETRUS DE ASSISI, procureur, 62.
PETRUS AUBERRAUDI, procureur, 642, 788.
PETRUS AUREOLI, procureur, 642, 714.
PETRUS AURIOLI, procureur, 130, 208, 214, 221, 226, 272, 322, 643, 793, 1002, 1109.
PETRUS BALDUINI DE ROMANIS, procureur, 643, 774.

PETRUS BARNERII, procureur, 643, 815.
PETRUS DE BARTLONA, procureur, 643, 739.
PETRUS DE BASIENSIS, procureur, 643, 754.
PETRUS BASTONIS, procureur, 643, 724.
PETRUS BECHAYS ou *BEHOYS*, cleric, 897, 1052.
PETRUS DE BEDOSSIACO, procureur, 643, 862.
PETRUS BEGONIS, 1036, 1068.
PETRUS BELLAVUCHI, procureur, 643, 740.
PETRUS BERAUDI, procureur, 643, 821.
PETRUS BERENGARII, procureur, 216, 222, 228, 271, 328, 330, 451, 453-454, 506, 570, 643, 756, 801, 811, 942, 1002.
PETRUS BERENGARII DE MANDOGATO, chevalier, 1002.
PETRUS BERENGARII, seigneur de Mandagoto, 1067.
PETRUS BERMUNDI, procureur, 644, 816.
PETRUS BERTRANDI, procureur, 596, 644, 710, 732, 857.
PETRUS BEZZATI, cleric, 1018, 1061.
PETRUS BOERII, procureur, 315, 334, 339, 588, 644, 842, 848, 859, 886.
PETRUS DE BONLAYO, procureur, 644, 867.
PETRUS BOQUERII DE BITTERIS, procureur, 644, 720.
PETRUS BOYSSONIS, cleric, 926, 1067.
PETRUS DE BRENATO, procureur, 644, 847.
PETRUS BRESSONIS DE ORTIS, 1011.
PETRUS DE BRUGIS, procureur, 644, 740.
PETRUS BRUNELLI, procureur, 348, 645, 828.
PETRUS CARRIDON, chanoine de Tours, 985, 1059.
PETRUS DE CASAMNIPA, procureur, 645, 793.
PETRUS DE CASELLIS, procureur, 215, 221, 227, 263, 273, 279, 282, 348-349, 597, 645, 828, 858, 1003.
PETRUS DE CASSELIS, procureur, 645, 868.
PETRUS DE CASTANHARO, procureur, 645, 794.
PETRUS DE CAUNIS, procureur du roi de France, 71.
PETRUS DE CAUSELADA, procureur, 645, 763.
PETRUS DE CELIS, procureur, 366, 645, 797.
PETRUS DE CHALESIO, procureur, 645, 718.
PETRUS CHATI, procureur, 337, 645, 754, 838.
PETRUS CHATINARII, procureur, 192, 645, 728.
PETRUS CHAUCII, cleric de *Johannes Rosseti*, 981.
PETRUS DE CHINTRIO, procureur, 145, 216, 222, 229, 259, 264, 273, 289, 291, 294, 308, 371, 378-379, 504, 646, 730, 755, 770, 774, 796, 820, 1003.
PETRUS DE CHINTRIO JUNIOR, 1003.
PETRUS DE CHISSIA, procureur, 646, 855.
PETRUS DE CHISSIACO, procureur, 215, 222, 228, 250-251, 264, 274, 280, 282, 287-288, 307, 309, 457-459, 507, 646, 714, 729, 800, 1004, 1068.
PETRUS CLARINI, procureur, 646, 724, 732, 800.
PETRUS COGNITI, procureur, 647, 723.
PETRUS DE CONIS, chanoine de Saint-Cyr d'Issousun, 1053.
PETRUS CONRADI, procureur, 647, 766.
PETRUS CONSTANTII, chanoine d'Eymoutiers, 950, 1057.
PETRUS DE CORCEYO, procureur, 142, 146, 215, 221, 227, 236, 239, 243, 265, 274, 280, 282, 288, 309, 358, 364-365, 399, 448, 504, 647, 706, 764, 869, 897, 1005, 1052, 1060.
PETRUS CREMERA, procureur, 647, 664, 837.
PETRUS DE CRUCE, procureur, 647, 860.
PETRUS DE CUNA, procureur, 647, 691, 879.
PETRUS DE CUNBA, procureur, 363, 552, 647, 733.
PETRUS DALBIARTZ, cleric de la Chambre, 1036, 1068.
PETRUS DE DAMPNO BENIGNO, procureur, 647, 720, 746, 767.
PETRUS DOMINICI, procureur de l'ordre augustin, 1036.
PETRUS DE DOMPNIS, procureur, 647, 840.
PETRUS DE DUALERIO, procureur, 214, 221, 227, 247-249, 262, 275, 279, 282, 333, 648, 847, 1006, 1065, 1069.
PETRUS EPISCOPI, procureur, 648, 732.
PETRUS DE FARGIA, procureur, 214, 221, 229, 273, 294, 385, 388-389, 505, 648, 714, 1007.

PETRUS DE FARGIA ALIAS DE BROLIO, procureur, 146, 1008.

PETRUS FERRI, procureur, 192, 331, 648, 732.

PETRUS DICTUS FERTO, clerc, 967, 1057.

PETRUS FLACONIS, procureur, 207, 648, 710.

PETRUS FLEXERII, procureur, 215, 221, 228, 263, 273, 333, 338, 519, 576, 648, 678, 836, 872, 1008.

PETRUS FRIENDORFER, clerc de Ratisbonne, 1053.

PETRUS DE FRIGIDAVILLA, procureur, 648, 841, 867.

PETRUS FROMAGERII, procureur, 648, 725.

PETRUS DE FURNO, procureur, 215, 221, 227, 272, 326, 648-649, 739, 744, 758, 1008.

PETRUS GAUCELINI, procureur, 649, 721.

PETRUS GERMANI, procureur, 649, 884.

PETRUS GEYDELLI ou *GAYDELLI*, chanoine de Tuy, 905, 1053.

PETRUS DE GRANA, procureur, 649, 759, 764.

PETRUS DE GRANDIVALLE, procureur, 649, 711.

PETRUS DE GRANGIA, procureur, 649, 856.

PETRUS GUEDONELLI, procureur, 649, 801.

PETRUS GUILLELMI, procureur, 649, 727.

PETRUS DE HERBA DE DOLA, procureur, 425, 440, 467, 649, 830, 834, 859.

PETRUS DE HOSPICII, procureur, 650, 715.

PETRUS HUGOTI, procureur, 650, 821.

PETRUS ISARNI, procureur, 650, 793.

PETRUS JAMELETI, procureur, 650, 788.

PETRUS JAMON, procureur, 452, 650, 794.

PETRUS JOHANNIS, abbé de Cadouin, 948, 1056.

PETRUS JOHANNIS, chanoine de Mirepoix, 1011.

PETRUS DE JUSSONO, procureur, 650, 718.

PETRUS LACOSTA DE SANCTO PORCIANO, procureur, 650, 773.

PETRUS DE LACU, procureur, 334, 650, 834.

PETRUS LAMICHE, procureur, 650, 714.

PETRUS LA PORTA, procureur, 650, 838.

PETRUS LA SERRA, procureur, 444, 651, 750.

PETRUS LA VILLA, procureur, 215, 222, 229, 273, 279, 282, 460, 463, 507, 651, 712, 751, 828, 1009.

PETRUS LE COURT, procureur, 651, 797.

PETRUS LEPORIS, procureur, 443, 651, 788.

PETRUS LOBETI, procureur, 215, 221, 228, 272, 320, 322, 327, 651, 767, 1010.

PETRUS LOCHE, procureur, 651, 793.

PETRUS LUNESII, procureur, 651, 781.

PETRUS MACHON, procureur, 550, 651, 790.

PETRUS DE MAJESTA, procureur, 651, 709.

PETRUS DE MALESORAMME, procureur, 651, 763.

PETRUS MASSONIS, procureur, 652, 859.

PETRUS MATHEI, procureur, 652, 856.

PETRUS MEJANI, procureur, 652, 861, 879.

PETRUS DE MELETO, procureur, 652, 746.

PETRUS MENESTERAL, procureur, 652, 820.

PETRUS MOLUELLI, procureur, 652, 820.

PETRUS DE MONCEONS, procureur, 652, 827.

PETRUS MORINI, procureur, 652, 779.

PETRUS DE MORTERIIS, procureur, 652, 867.

PETRUS MOURICHERII, procureur, 652, 724.

PETRUS ORALI, procureur, 652, 817.

PETRUS DE ORTIS, procureur, 183, 216, 223, 227, 261, 263, 272, 470-472, 507, 567, 653, 728, 733-734, 742, 771, 778, 780, 818, 1010.

PETRUS DE PETRAFITA, procureur, 551, 653, 872.

PETRUS PICERII, procureur, 653, 840.

PETRUS POLOTI, procureur, 653, 766.

PETRUS DE POMAREDA, procureur, 335, 451, 653, 829, 848, 860.

PETRUS PONTII, clerc, 920, 1054.

PETRUS DE PORTA, serviteur de *Jacobus Golferii*, 955.

PETRUS PREPOSITI, procureur, 451, 654, 733, 791, 847, 867.

PETRUS DE PRINISSUIS DICTUS GUERRILIAC, procureur, 654, 848.

PETRUS QUADRIGARII, procureur, 654, 759, 774.

PETRUS DE QUADRIS, clerc, 993, 1060.

PETRUS RADULPHI, procureur, 142, 146, 186, 216, 222, 230, 236, 239, 243, 273, 288, 291, 294, 308, 341, 358, 366-368, 504, 654, 751, 823, 838, 847, 877, 1011, 1060.

- PETRUS RADULPHI DE SEGURETO*, procureur, 342, 654, 844.
- PETRUS RAYMUNDI LEUGARDI*, procureur, 655, 722.
- PETRUS RECELLIS*, procureur, 609, 655, 721.
- PETRUS DE RECEYO*, procureur, 8, 182-183, 216, 222, 228, 247-249, 264, 273, 306, 438, 447, 460-462, 496, 507, 655, 784, 802, 833, 858, 1012, 1066.
- PETRUS RIGAUDI*, procureur, 655, 873.
- PETRUS RISAUDATI*, procureur, 655, 885.
- PETRUS ROBERTI DE AQUILA*, procureur, 8, 21, 73, 128-129, 145, 177, 179, 189, 206-207, 218, 224, 230, 236, 239, 243, 247, 249, 259, 264, 273, 308, 329, 340, 343, 346-347, 362, 374, 383, 388, 391, 393, 397, 401, 403-416, 420, 423, 425, 428, 438, 444, 447, 449, 452, 456, 458, 460, 462, 464-466, 495-496, 500, 505, 507, 511, 516, 523-524, 526-528, 546-547, 568, 578, 603, 608, 613-624, 628, 647, 655, 671-672, 676, 701, 709-710, 713, 715-720, 722, 727-728, 734-735, 737, 739-744, 747, 749, 753-755, 757-758, 761, 763, 765-766, 768-771, 773-777, 780, 782-783, 786, 789-790, 795, 797, 799, 802, 804, 807-810, 812-814, 826, 828, 831-834, 836-837, 840-841, 844, 846, 848, 850, 853, 858, 861, 863, 865, 876-877, 879, 881, 883, 886, 970, 1013, 1061, 1066, 1080, 1104, 1112.
- PETRUS DE ROCHA*, procureur, 666, 759, 791.
- PETRUS DE RODARIA*, procureur, 533, 666, 867-868.
- PETRUS ROLANDI*, cleric, 1006, 1060.
- PETRUS ROSAYIOL*, procureur, 667, 826.
- PETRUS ROSTAGNI*, procureur, 326, 667, 739.
- PETRUS RUBEI*, procureur, 216, 222, 229, 236, 239, 244, 251, 273, 276, 287, 291, 298, 309, 385, 389-390, 505, 667, 782, 811, 845, 848, 857, 1015, 1061, 1068.
- PETRUS DE RUTELLA*, procureur, 667, 721, 755.
- PETRUS DE SALANHACO*, procureur, 667, 752, 824.
- PETRUS DE SALIS*, procureur, 667, 765.
- PETRUS SALVATGE*, procureur, 360, 667, 769.
- PETRUS DE SANCTO ALBINO*, cleric, 143, 897, 1052.
- PETRUS DE SANCTO JORI*, procureur, 330, 668, 811.
- PETRUS DE SANCTO JORIO*, procureur, 668, 712, 786.
- PETRUS SAPIENTIS*, procureur, 668, 800.
- PETRUS SAVORIS*, procureur, 322, 597, 668, 802.
- PETRUS SCUDERII*, procureur, 668, 863.
- PETRUS SUTORIS*, procureur, 668, 873.
- PETRUS TARDINI*, bullateur, 935.
- PETRUS TERRE*, procureur, 338, 668, 860.
- PETRUS TERRINI*, procureur, 668, 798.
- PETRUS THIERARDI DE ESTIONNO*, procureur, 192, 668, 784.
- PETRUS THOME*, procureur, 668, 816, 870.
- PETRUS DE TILHIO*, procureur, 348, 668, 873.
- PETRUS DE TILLIA*, chanoine d'Auxerre, 1000, 1060.
- PETRUS TILLON*, procureur, 453, 669, 772.
- PETRUS TIRE*, chanoine de Riez, 924, 1055.
- PETRUS DE TRINITATE*, procureur, 206, 669, 742.
- PETRUS TURLINI DE MOVISONNO*, procureur, 215, 222, 226, 250-252, 264, 364, 378, 382, 398, 442, 456, 506, 617, 669, 774, 872, 882, 994, 1017, 1068.
- PETRUS DE VAGUERE*, procureur, 669, 723.
- PETRUS VASSALLI*, procureur, 141, 146, 216, 222, 228, 236, 239, 243, 262, 273, 287, 324, 371-372, 375, 380, 385-386, 504, 669, 724, 760, 794-796, 825, 1017, 1061.
- PETRUS VERANDI*, procureur, 669, 821.
- PETRUS DE VILLA COMMUTALI*, procureur, 670, 728.
- PETRUS VILONIS*, procureur, 670, 885.
- PETRUS DE WISSANT*, cleric, 142, 892, 1051.
- Peyre [Aveyron, comm. Comprégnac] : prieuré, 538, 884.
- PEYRONAUDI*, voir *JOHANNES PEYRONAUDI*.
- Peyrouse (La) [Dordogne, cant. Saint-Pardoux-la-Rivière, comm. Saint-Saud] : abbaye, 457, 517, 521, 553, 777, 901.

- Peyrus [Drôme, cant. Chabeuil] : prieuré, 631, 730.
- Peyrusse-le-Roc [Aveyron, cant. Montbazens] : prieuré, 1061.
- PEYRUSSIA, voir *HELIAS DE PEYRUSSIA*.
- Peysaya : église, 591, 801.
- PHILIBERTUS PAYLARDI, procureur, 670, 733.
- PHILIPI, voir *JOHANNES PHILIPI*.
- PHILIPOTI, voir *JOHANNES PHILIPOTI*.
- PHILIPPE, abbé de Notre-Dame de Sorèze, 332.
- PHILIPPE, évêque de Sabine, 1004.
- PHILIPPE VI, roi de France, 71, 906.
- PHILIPPE GOSSE, voir *PHILIPPUS GOSSE*.
- PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne, 335, 1031.
- PHILIPPE RAYMOND DE CHANECHACIO, moine de Saint-Gilles, 1088.
- PHILIPPE DE SAINTE-CROIX, évêque de Mâcon, 333.
- PHILIPPUS ANGLICI, procureur, 670, 735.
- PHILIPPUS ASTARI DE LUCA, procureur, 323, 398, 411, 467, 534-535, 568, 577, 618, 663, 665-666, 670, 718, 724, 726, 730-732, 737, 744, 774, 778, 780-781, 785, 790, 792, 796, 803-804, 807, 809, 827, 831-833, 840, 842-843, 850, 854-855, 858-859, 861, 863, 866, 871-875, 878-879.
- PHILIPPUS ASTAY, associé d'*Andreas Tichi*, 895.
- PHILIPPUS DE GLENE, prieur de La Celle-sur-Morin, 972, 1058.
- PHILIPPUS GOSSE, procureur, 188, 216, 223, 229, 259, 271, 306, 443-444, 506, 590, 672, 719, 738, 779, 785, 790, 805, 846, 871, 1018.
- PHILIPPUS LE NANIER, procureur, 673, 829.
- PHILIPPUS PASCALIS, procureur, 673, 718.
- PHILIPPUS DE REMIS, procureur, 673, 733.
- PHILIPPUS DE SANCTO ILLARIO, procureur, 673, 732.
- Pia [Pyrénées-Orientales, cant. Perpignan Ouest] : église, 557, 756
- Picardie, 433, 464, 475, 988.
- PICERII, voir *PETRUS PICERII*.
- Picquigny [Somme, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Martin, 963.
- PICTAVINUS DE MONTEESQUINO, procureur, 352, 673, 770.
- PICTORIS, voir *JOHANNES PICTORIS*.
- PIE II, pape, 11.
- PIERRE, abbé de Notre-Dame de Cruas, 325.
- PIERRE, abbé de Saint-Guillaume-du-Désert, 326.
- PIERRE, abbé de Saint-Pierre de Bourgueil-en-Vallée, 324.
- PIERRE, abbé de Saint-Pierre de Joncels, 328.
- PIERRE, abbé de Valmagne, 321, 323.
- PIERRE, cardinal de Sainte-Marie *in Via lata*, 909, 1064.
- PIERRE, évêque d'Albano, 1026.
- PIERRE, évêque d'Auxerre, 645, 858.
- PIERRE D'ABERGEMENT, voir *PETRUS DE ALBERGAMENTIS*.
- PIERRE AMEILH, cardinal, 413, 1013.
- PIERRE D'AMEIL, archevêque d'Embrun, 344.
- PIERRE ARANUT, prieur de Blessac, 118-119, 1093.
- PIERRE D'ASSISE, voir *PETRUS DE ASSISI*.
- PIERRE AURIOL, voir *PETRUS AURIOLI*.
- PIERRE AYCELIN DE MONTAIGU, évêque de Laon, 343.
- PIERRE AYMÉ, évêque d'Auxerre, 348-349, 1003.
- PIERRE DE BANHAC, référendaire, 129, 146.
- PIERRE BÉRANGER, voir *PETRUS BERENGARI*.
- PIERRE BERNARD DE CASTELPERS, procureur, 137, 1114.
- PIERRE BUILON DE WISSANT, 903.
- PIERRE DE CASEL, voir *PETRUS DE CASELIS*.
- PIERRE DE CHAINTRIX, voir *PETRUS DE CHINTRIO*.
- PIERRE DE CHAINTRIX, chanoine de Laon, 1004.
- PIERRE DE CHISSEY, voir *PETRUS DE CHISSIACO*.
- PIERRE DE COURÇAY, voir *PETRUS DE CORCEYO*.
- PIERRE DE CROS, évêque de Saint-Papoul puis archevêque de Bourges, 348, 947.

- PIERRE D'ESTAING, évêque de Saint-Flour puis archevêque de Bourges, 333, 338, 1008.
- PIERRE FLANDRIN, cardinal, 915.
- PIERRE FLEXIER, voir *PETRUS FLEXERII*.
- PIERRE DE LA FORÊT, cardinal et chancelier de France, 409, 1013.
- PIERRE DE FURNES, voir *PETRUS DE FURNO*.
- PIERRE DE GANYANO, abbé de Gimont, 126, 1102.
- PIERRE GERMAIN, procureur, 148, 1100.
- PIERRE ITIER, cardinal d'Aix, 186, 288, 366, 373, 576, 862, 874, 948, 1026.
- PIERRE LA VILLE, voir *PETRUS LA VILLA*.
- PIERRE LEGRAND, procureur, 139, 1097.
- PIERRE LEMONNIER, procureur, 8.
- PIERRE LEROUX, voir *PETRUS RUBEI*.
- PIERRE LOBET, voir *PETRUS LOBETI*.
- PIERRE DE MAORLHONE, procureur, 1114.
- PIERRE MOLINIER, 106, 110, 112-113.
- PIERRE DE MONTERUC, cardinal de Pampelune, 186, 287-289, 291, 341, 365, 367, 380, 654, 751, 823, 838, 877, 974, 976, 980, 988, 993, 1011, 1039, 1048.
- PIERRE DE ORTIS, voir *PETRUS DE ORTIS*.
- PIERRE PLACENT, maître de la maréchallerie, 922.
- PIERRE RAOUL, voir *PETRUS RADULPHI*.
- PIERRE RAYMOND DE BARRERIA, évêque de Mirepoix, 338.
- PIERRE DE RECY, voir *PETRUS DE RECEYO*.
- PIERRE ROBERT D'AILLES, voir *PETRUS ROBERTI DE AQUILA*.
- PIERRE ROGER DE BEAUFORT, cardinal (futur pape GRÉGOIRE XI), 145-146, 289, 379, 381, 943-944, 1003.
- PIERRE DE SAINT-MARTIAL, évêque de Carcassonne, 337.
- PIERRE DE SALLES, procureur, 126, 130, 1102.
- PIERRE SAUVAGE, clerc de Guillaume Baron, 936.
- PIERRE THOMAS, procureur, 73, 1086.
- PIERRE TURLIN, voir *PETRUS TURLINI DE MOVISONNO*.
- PIERRE VASSAL, voir *PETRUS VASSALLI*.
- PIERRE DE VIA, 106.
- Pierrelez [Seine-et-Marne, cant. Villiers-Saint-Georges] : prieuré, 648, 867.
- PIETRO AGAPITO COLONNA, clerc, 108.
- PIETRO DE MASCULIS DE CRÉMONE, clerc, 108.
- PIL, voir *JOHANNES DICTUS PIL*.
- PINADA, voir *FRANCISCUS PINADA*.
- PINARCIIS, voir *PONTIUS DE PINARCIIS*.
- PINARDI, voir *GARNERIUS PINARDI DE REMIS*.
- PINGERI, voir *JOHANNES DE BRECURIA ALIAS PINGERI*.
- PINHOTI, voir *NICOLAUS PINHOTI*.
- Pin-la-Garenne (Le) [Orne, cant. Pervençères] : église Saint-Barthélémy, 992.
- Pinsaguel [Haute-Garonne, cant. Portet-sur-Garonne] : église, 1009.
- PINTI, voir *LEO PINTI DE NEAPOLI*.
- PINU, voir *GUIDO DE PINU*.
- Pinu : église, 574, 855.
- PIONINO, voir *GUERINUS DE PIONINO*.
- PIQUARDI, voir *LAMBERTUS PIQUARDI*.
- PIQUET, voir *LUDOVICUS PIQUET*.
- Pise [Italie], 304 ; abbaye Saint-Paul, 670, 778 ; diocèse, 778.
- Pistoia [Italie], 304, 398, 513-514, 782, 787, 811, 827, 830, 842, 863, 895 ; diocèse, 265, 895.
- PISTORIO, voir *ANDREAS TICHI DE PISTORIO*.
- Pitres [Eure, cant. Pont-de-l'Arche] : église, 1042.
- PLACENTIA, voir *LUDOVICUS DE PLACENTIA*.
- PLAGE, voir *ROBERTUS PLAGE*.
- Plan (Le) [Gard, cant. Aramon, comm. Montfrin], 912.
- PLANCEYO, voir *JOHANNES DE PLANCEYO*.
- PLANIS, voir *BERNARDUS DE PLANIS*.
- PLASA, voir *GERARDUS DE PLASA*.
- Pluduno [Côtes-d'Armor, cant. Plancoët] : église, 933.
- Poblet [Espagne, Catalogne] : abbaye, 542, 778, 920.
- PODANASIO, voir *GUILLELMUS DE PODANASIO*.
- PODIO, voir *ARNALDUS DE PODIO*, *BERNARDUS DE PODIO*, *EBLO DE PODIO*, *GALHARDUS DE PODIO*, *JOHANNES DE PODIO*.
- Podio [Italie] : abbaye Saint-Michel-Archange, 635, 778, 996.

PODISSANO, voir *BERNARDUS DE PODISSANO DE LUCA*.

POISSY, voir *ÉTIENNE DE POISSY*.

Poitiers [Vienne, ch.-l.], 669, 760 ; abbaye Montierneuf, 190, 390, 563-564, 778, 938 ; abbaye Notre-Dame-la-Grande, 389, 452, 563, 587, 772, 778, 787, 937, 958 ; collégiale Sainte-Radegonde, 551, 800, 912, 938, 947, 1018 ; collégiale Saint-Hilaire, 382, 892, 937-938, 958, 970, 979 ; collégiale Saint-Pierre Puellarum, 969 ; diocèse, 234-236, 262, 266, 268, 329, 359, 364, 372, 375-376, 385, 389, 416-418, 424-425, 452, 648, 711, 731-732, 745, 759, 772-773, 778, 788, 794-795, 801, 812, 892, 954 ; église cathédrale, 372, 382, 434, 451, 571, 601, 610, 654, 669, 724, 752, 791, 794-796, 825, 867, 872, 892, 937, 969, 979, 1017, 1059 ; évêché, 382, 595, 610, 644, 654, 867, 980, 999.

POITIERS (cardinal de), 654, 867.

Poitou, 416.

POLERIO, voir *GERALDUS DE POLERIO*.

Pologne, 949 ; royaume, 928.

POLOTI, voir *PETRUS POLOTI*.

POMAREDA, voir *PETRUS DE POMAREDA*.

Pomarède (La) [Aude, cant. Castelnaudary-Nord] : église, 947.

POMAYROL, voir *JOHANNES POMAYROL*.

POMCHARDI, voir *ANDREAS POMCHARDI*.

POMERIO, voir *ODARDUS DE POMERIO*.

Pommier-Aigre [auj. Grammont : Indre-et-Loire, comm. Cravant] : prieuré, 556, 751.

PONCELETUS DE MACHANDIO, procureur, 673, 867.

PONCINI, voir *ULRICUS PONCINI*.

Pons [Charente-Maritime, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Léger, 519, 521, 585, 624, 778.

PONS, abbé de Saint-Thibéry, 321.

PONS, abbé de Villemagne-l'Argentière, 322.

PONSA, voir *JACOBUS PONSA*.

PONSARD DE VILLAR, voir *PONSARDUS DE VILLARI*.

PONSARDUS DE VILLARI, procureur, 184, 216, 223, 229, 272, 347, 411, 470, 475-

476, 507, 673, 718, 725, 739, 741, 780, 819, 1019.

PONSARDUS SORNACHI DE LUCA, procureur, 216, 222, 229, 265, 275, 302, 401, 505, 673, 827, 832, 871, 1019.

Pontaut [Landes, cant. Hagetmau, comm. Mant] : abbaye Notre-Dame, 206, 553, 677, 742, 778.

Pont-de-Sorgues [Vaucluse], 957, 971.

PONTE, voir *BARTHOLOMEUS DE PONTE*.

PONTEROLIS, voir *NEAPOLEO DE PONTEROLIS DE FORLIVIO*.

PONTHENCHIS, voir *GUILLELMUS DE PONTENCHIS*.

PONTICORDI, voir *BERNARDUS PONTICORDI*.

Pontigny [Yonne, cant. Ligny-le-Châtel] : abbaye, 471, 539, 612, 653, 778, 1010.

PONTII, voir *DOMINICUS PONTII*, *GUILLELMUS PONTII*, *PETRUS PONTII*.

PONTIUS ALAMANDI, procureur, 674, 834.

PONTIUS ARMANDI, procureur, 326, 674, 739.

PONTIUS BERALDI, procureur, 209, 674, 750.

PONTIUS BERTRANDI, procureur, 192, 209, 674, 750.

PONTIUS DE BUYRACO, procureur, 674, 874.

PONTIUS CABRROLE, procureur, 674, 873.

PONTIUS DE CASTELLANO, procureur, 674, 873.

PONTIUS CONSTANTII, procureur, 674, 747.

PONTIUS DE CROTIS, procureur, 674, 861.

PONTIUS HUGOTI, procureur, 322, 675, 822.

PONTIUS DE PINARCHIS, procureur, 675, 821.

PONTIUS DE PORALIS, procureur, 675, 821.

PONTIUS TORTI, procureur, 675, 793.

Pontlevoy [Loir-et-Cher, cant. Mont-richard] : abbaye Notre-Dame, 387, 598, 632, 652, 767, 779, 968.

Pontoise [Val-d'Oise, ch.-l.] : abbaye Saint-Martin, 189, 362, 419, 421, 512, 525, 690, 698, 779, 894, 907, 1034, 1041 ; collégiale Saint-Mellon, 1030, 1042.

PONTRELLA, voir *JOHANNES PONTRELLA*.

PORALIS, voir *PONTIUS DE PORALIS*.

PORTA, voir *GUILLELMUS DE LA PORTA*.

Portbail [Manche, cant. Barneville-Carteret] : prieuré, 1056.

PORTERII, voir *DIONISIUS PORTERII*.

PORTZ, voir *STEPHANUS DICTUS PORTZ*.
POTUS, voir *JOHANNES POTUS*.
 Pouillé [Vendée, cant. L'Herminault] :
 église, 573, 716, 978.
 Poulitiers [Côte-d'Or, cant. Châtillon-sur-
 Seine, comm. Pothières] : abbaye, 513,
 575, 779.
 Prague : église cathédrale, 540, 887.
PRATO, voir *DOMATUS DE PRATO*.
 Préaux (Les) [Eure, cant. Pont-Audemer] :
 abbaye Saint-Pierre, 328-329, 332, 392,
 444, 525, 534, 586, 598, 617, 634, 670,
 672, 687, 779, 907, 968, 987, 1018 ;
 église Notre-Dame, 332, 598-599, 779,
 968.
 Prémontré [Aisne, cant. Coucy-le-
 Château] : abbaye, 177, 404, 409, 414-
 415, 433, 447, 471, 475-476, 511, 525,
 602, 626, 660, 673-674, 718, 739, 780,
 892, 907, 972, 989, 1014, 1019.
PREPOSITI, voir *JOHANNES PREPOSITI*,
PETRUS PREPOSITI.
 Preuilley [Seine-et-Marne, cant. Donne-
 marie-en-Montois, comm. Égligny] :
 abbaye, 471, 529, 547, 558, 653, 780,
 1010.
PRINISSUIS, voir *PETRUS DE PRINISSUIS*
DICTUS GUERRILIANUS.
 Provins [Seine-et-Marne, ch.-l. d'arr.] :
 abbaye Saint-Jacques, 396-398, 419,
 433, 525, 602, 618, 635, 671, 690, 692,
 781, 907, 972, 987, 1034-1035 ;
 doyenné Saint-Quiriace, 82.
 Psalmodi [Gard, cant. Aigues-Mortes] :
 abbaye, 400, 461, 531, 587, 651, 781,
 910, 959.
 Puisaye [Yonne] : archidiaconé, 1005.
PUTEUS, voir *JACOBUS DE PUTEUS*, *JOHANNES*
DE PUTEUS.
 Puy (Le) [Haute-Loire, ch.-l.], 867 ;
 diocèse, 263, 266, 353, 388-389, 445,
 568, 587, 730, 768, 777, 903, 949, 971 ;
 église cathédrale, 193, 533, 674, 861,
 867, 904, 1007 ; évêché, 533, 568, 645,
 648, 666, 673, 703, 867.
PYPONE, voir *AYMO DE PYPONE*.
QUADRATI, voir *THEOBALDUS QUADRATI*.
QUADRIGARII, voir *PETRUS QUADRIGARII*.
QUADRIS, voir *PETRUS DE QUADRIS*.

Quarante [Hérault, cant. Capestang] :
 abbaye Notre-Dame, 185, 320, 325, 553,
 684, 704, 781, 928, 1047.
QUARRELLI, voir *GUILLELMUS QUARRELLI*.
QUERIO, voir *RAYMUNDUS DE QUERIO*.
QUILOZOC, voir *JOHANNES DE QUILOZOC*.
 Quimper [Finistère, ch.-l.] : diocèse, 266,
 417-418, 456, 757, 782 ; église
 cathédrale, 549, 868 ; évêché, 417, 456,
 515, 609, 868, 897, 978.
 Quimperlé [Finistère, ch.-l. de cant.] :
 abbaye Sainte-Croix, 456, 609, 782,
 978.
QUINAUDI, voir *JOHANNES QUINAUDI*
SENIOR.
RABANI, voir *SIMON RABANI*.
RABASSE, voir *RAYMUNDUS RABASSE*.
RABASSERII, voir *STEPHANUS RABASSERII*.
RACHINELLI, voir *ROBERTUS RACHINELLI*.
RADULPHI, voir *HUGO RADULPHI*, *PETRUS*
RADULPHI, *PETRUS RADULPHI DE*
SEGURETO.
RADULPHUS DE ALLIACO, procureur, 187,
 207, 217, 222, 230, 264, 273, 289, 308,
 385, 388, 449, 505, 641, 675, 709-710,
 737, 802, 836, 1020.
RADULPHUS BARINS, procureur, 675, 751.
RADULPHUS DE CANDATO, procureur, 461,
 676, 813.
RADULPHUS FOLCANDI, procureur, 192,
 676, 729, 768.
RADULPHUS HASARDI, procureur, 210, 676,
 695, 856.
RADULPHUS DE MONTIGUL, procureur, 676,
 759.
RADULPHUS DE RUPE, procureur, 522, 568,
 676, 821, 837-839.
RADULPHUS THEOBALDI, procureur, 411,
 656, 676, 736.
RAFINI, voir *BERTRANDUS RAFINI*.
RAGOTI, voir *GUILLELMUS RAGOTI*.
RAGOYS, voir *GUILLELMUS RAGOYS*.
RAIBAUDUS, procureur, 676, 876.
 Rakenspurch, voir Fakenspurch.
RAME, voir *JOHANNES RAME*.
RANCO, voir *BERTRANDUS DE RANCO*.
RANULPHUS, abbé de Saint-Sernin de
 Toulouse, 320.
RANULPHUS DE MAYNILI, procureur, 676,
 721.

- RAO DE THEATE*, procureur du roi de France, 71.
- RAOUL, frère de Jean Louterel d'Omout, 970.
- RAOUL D'AILLY, voir *RADULPHUS DE ALLIACO*.
- RAOUL DE PRÉAUX, procureur du roi de France, 71.
- RAOUL SOUAIN DE JOUÉ, procureur du roi de France, 71.
- RAOUL DE TRÉAL, évêque de Rennes, 343.
- Ratisbonne [Allemagne, Bavière] : diocèse, 235, 432, 1053 ; *Vetus capella*, 1053.
- RAUSERII*, voir *STEPHANUS RAUSERII*.
- Ravenne, [Italie, Émilie], 116 ; abbaye Saint-Apollinaire, 513, 782, 896 ; archevêché, 66, 117, 399, 514, 588, 868, 896, 960 ; diocèse, 398, 782 ; église cathédrale, 899 ; province, 239.
- RAYMBATI*, voir *GUILLELMUS RAYMBATI*.
- RAYMOND, évêque de Pamiers, 197.
- RAYMOND ALIBERT, voir *RAYMUNDUS ALIBERTI*.
- RAYMOND D'AIGREFEUILLE, évêque de Rodez, 1000.
- RAYMOND D'ANGLAS, voir *RAYMUNDUS DE ANGLACIO*.
- RAYMOND BARLET, voir *RAYMUNDUS BARLETI*.
- RAYMOND BASAT, voir *RAYMUNDUS BASATI*.
- RAYMOND BERNARD DE LA ROQUEYS, voir *RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO*.
- RAYMOND DE CANILHAC, cardinal de Palestrina, 146, 533, 676, 818, 839, 899, 913.
- RAYMOND DE CAYRIECH, voir *RAYMUNDUS DE CARAYGUE*.
- RAYMOND FABRE, clerc de Berrias, 927.
- RAYMOND FADET, voir *RAYMUNDUS FADETI*.
- RAYMOND DE MALBOSC, procureur, 148, 1088.
- RAYMOND MARTIN, voir *RAYMUNDUS MARTINI*.
- RAYMOND RABASSE, voir *RAYMUNDUS RABASSE*.
- RAYMOND ROGER, voir *RAYMUNDUS ROGERII*.
- RAYMOND DE SENDRIEUX, voir *RAYMUNDUS DE SENDREUS*.
- RAYMOND STIVE, voir *RAYMUNDUS STIVI*.
- RAYMUNDI*, voir *BERTRANDUS RAYMUNDI*, *PETRUS RAYMUNDI LEUGARDI*, *STEPHANUS RAYMUNDI*.
- RAYMUNDUS*, procureur, 676-677, 749, 824.
- RAYMUNDUS ALAMANDI*, procureur, 677, 842.
- RAYMUNDUS ALIBERTI*, procureur, 215, 221, 229, 263, 272, 322, 353, 677, 758, 801, 1020.
- RAYMUNDUS ARFUELHA*, procureur, 214, 221, 227, 251, 342, 344, 677, 851.
- RAYMUNDUS DE ANGLACIO*, procureur, 215, 221, 227, 263, 275, 340, 677, 857, 1021.
- RAYMUNDUS DE ANGUERA*, clerc, 920, 1054.
- RAYMUNDUS DE ARCESIO*, procureur, 206, 677, 742.
- RAYMUNDUS DE ARFUELHA*, procureur, 252, 273, 1021, 1068.
- RAYMUNDUS ARNALDI*, procureur, 677, 725, 794, 838.
- RAYMUNDUS DE ASPIRANO*, prêtre de Montauban, 899.
- RAYMUNDUS AURIVELLERII*, procureur, 677, 802.
- RAYMUNDUS BARLETI*, procureur, 214, 221, 226, 274, 334, 678, 835, 1022.
- RAYMUNDUS BASATI*, procureur, 141, 146, 215, 221, 228, 236, 239, 241, 275, 279, 282, 381, 457, 459, 507, 678, 718, 853, 1022, 1061.
- RAYMUNDUS BERNARDI*, procureur, 244, 463, 519, 678, 712.
- RAYMUNDUS BERNARDI DE GARMOLLO*, procureur, 678, 823.
- RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIIS*, voir *RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO*.
- RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO*, procureur, 130, 216, 222, 228, 236, 239, 272, 306, 456, 507, 576, 648, 678, 721, 723, 755, 819, 836, 874, 1023, 1061, 1105.
- RAYMUNDUS DE BUSCIA*, procureur du roi de France, 71.
- RAYMUNDUS DE CALSADA*, procureur, 678, 742.
- RAYMUNDUS DE CAMBRETO*, procureur, 678, 884.

RAYMUNDUS DE CARAYGUE, procureur, 216, 221, 228, 263, 272, 322, 327, 679, 767, 1023.
RAYMUNDUS DE CASELLIS, procureur, 679, 857.
RAYMUNDUS CHABAUDI, procureur, 353, 679, 758, 826.
RAYMUNDUS CRINHOLI, procureur, 679, 745.
RAYMUNDUS FADETI, procureur, 214, 221, 226, 274, 447-448, 506, 679, 730, 810, 1024.
RAYMUNDUS FERERII, procureur, 679, 798.
RAYMUNDUS GAYRAUDI, procureur, 368, 679, 748, 812.
RAYMUNDUS GONTELENI, procureur, 679, 749.
RAYMUNDUS GROSSI, procureur, 680, 767.
RAYMUNDUS LASOLA, camérier de Sauve, 905, 1053.
RAYMUNDUS MACELLI, procureur, 193, 377, 680, 768, 862, 884.
RAYMUNDUS MAGISTRI, procureur, 680, 791.
RAYMUNDUS MAGNI, procureur, 192, 680, 791.
RAYMUNDUS DE MARSANO, procureur, 192, 680, 805.
RAYMUNDUS DE MURATO, prieur de Cassaniouze et de Labrousse, 954, 1057.
RAYMUNDUS MARTINI, procureur, 215, 221, 228, 271, 330, 680, 722, 848, 860, 1024.
RAYMUNDUS MASSILIE, procureur, 521, 680, 794.
RAYMUNDUS DE OLITO, procureur, 543, 680, 875.
RAYMUNDUS OLIVERII, procureur, 681, 885.
RAYMUNDUS DE PETRO GUILLELMI, procureur, 383, 681, 752.
RAYMUNDUS DE QUERIO, procureur, 542, 681, 844-845.
RAYMUNDUS RABASSE, procureur, 183, 217, 219, 221, 230, 272, 470, 476, 507, 681, 735, 834, 1025.
RAYMUNDUS RAYNI, procureur, 681, 873.
RAYMUNDUS DE RIGALDO, chanoine de Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre, 934, 1056.
RAYMUNDUS ROBERTI, procureur, 681, 752.
RAYMUNDUS ROGERII, procureur, 214, 221, 226, 275, 288, 358, 364, 366, 373, 504, 682, 875, 1026.
RAYMUNDUS DE SALAYRONO, médecin du pape, 942, 1067.
RAYMUNDUS SALERONIS, procureur, 682, 859.
RAYMUNDUS DE SALMONE, procureur, 682, 802.
RAYMUNDUS DE SANCTO STEPHANO, procureur, 682, 713.
RAYMUNDUS SEGUINI DE ALTIGIIS, procureur, 682, 852, 865.
RAYMUNDUS DE SENDREUS, procureur, 214, 221, 227, 259, 262, 272, 279, 282, 335-336, 575, 682, 835, 1026.
RAYMUNDUS STIVI, procureur, 130, 1105.
RAYMUNDUS SUBRANI, auditeur de la Rote, 74.
RAYMUNDUS DE TENETO, procureur, 142, 162, 179, 216, 221, 227, 236, 239, 243, 274, 444-445, 506, 682, 728, 750, 1027, 1062.
RAYMUNDUS TOLOLLERACHII, procureur, 682, 728.
RAYMUNDUS DE VALLE, procureur, 192, 315, 683, 842.
RAYMUNDUS VASCETI, procureur, 334, 683, 886.
RAYNALDI, voir *DURANDUS RAYNALDI*, *HUGO RAYNALDI*.
RAYNARDI, voir *GERARDUS RAYNARDI*.
RAYNARDUS LOMBARDI, procureur, 192, 368, 683, 877.
RAYNERII, voir *GAUFRIDUS RAYNERII*.
RAYNI, voir *RAYMUNDUS RAYNI*.
RAZES, voir *ROBERTUS DE RAZES*.
Real (La) [Espagne, île de Majorque] : abbaye Notre-Dame, 390, 667, 782, 1016.
Rebais [Seine-et-Marne, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 363, 433, 539, 602, 782, 916, 972.
REBERII, voir *AYMERICUS REBERII*.
REBOLLI, voir *JACOBUS REBOLLI*.
Recanati, voir Macerta et Recanati.
RECELLIS, voir *PETRUS RECELLIS*.
RECEYO, voir *PETRUS DE RECEYO*.
Recy [Marne, cant. Châlons-sur-Marne], 1012.

- Redessan [Gard, cant. Marguerittes] :
église, 960.
- Redon [Ille-et-Villaine, ch.-l. d'arr.] :
abbaye Saint-Sauveur, 191, 510, 564,
571, 782.
- REGINALDUS DE FAYA*, procureur, 683, 709.
- REGINALDUS DE MOREIS*, procureur, 8.
- REGINALDUS DE NEOMIO*, procureur, 192,
683, 795.
- REGINALDUS ROGETI*, procureur, 683, 741.
- REGINALDUS DE SAILLEVILLA*, procureur,
146, 216, 221, 228, 236, 239, 241, 244,
264, 274, 279, 282, 457, 460, 507, 582,
683, 710, 841, 1027, 1062.
- REGINALDUS SALHANDELLI*, procureur, 683,
711.
- REGINALDUS DE THUREYO*, clerc, 991, 1059.
- RÉGINON DE SAILLEVILLE, voir
REGINALDUS DE SAILLEVILLA.
- REGIO*, voir *JOHANNES DE REGIO*.
- Reillane [Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l.
de cant.] : église, 952.
- Reims [Marne, ch.-l. d'arr.], 78, 134, 437,
920, 924 ; abbaye Saint-Denis, 395, 397,
404, 410-412, 419, 456, 521, 545, 618,
636, 660, 690, 782, 902, 987, 1014,
1034 ; abbaye Saint-Nicaise, 395, 397,
404, 410-411, 608, 618, 660, 783, 987,
1014 ; abbaye Saint-Rémy, 179, 404,
410-411, 419, 438, 462, 544, 655, 660,
668, 687, 690, 783, 920, 1012, 1014,
1034 ; archevêché, 337, 339, 395, 421,
434, 550-551, 623, 628, 699, 868, 902,
925, 972, 988, 1041, 1069 ; chapelle,
902, 1033 ; collectorie, 315, 602, 883 ;
collégiale Saint-Pierre-aux-Dames,
1017 ; collégiale Saint-Symphorien,
920, 1017, 1054-1055, 1061 ; diocèse,
142, 235-236, 264, 266, 268, 270-271,
374, 380, 394-395, 404-406, 414-415,
419-421, 433, 438, 442, 447, 456, 461,
468-469, 472, 474, 476, 669, 718, 723,
733, 742, 755, 771, 774, 782-783, 788,
802, 807-808, 810, 817, 872, 902, 920,
924, 970, 1012, 1017, 1055, 1068 ;
église cathédrale, 21, 73, 189, 593, 636,
655-666, 709-710, 713, 715-716, 719-
720, 722, 727, 734-737, 739, 742, 744,
747, 753-755, 765, 768-770, 775, 777,
780, 782-783, 786, 789-790, 795, 797,
799, 802, 804, 807-809, 813-814, 826,
834, 841, 846, 848, 850, 863, 865, 877,
881, 925, 970-971, 1013, 1058, 1060,
1069 ; province, 237-239, 264-267, 269,
392, 394, 404-406, 414, 418, 420-423,
433-434, 438, 464-465, 471-472, 476,
495-496.
- REMIGIUS*, procureur, 683, 840.
- REMIGIUS DE ASSIAM*, procureur, 192, 684,
755, 856.
- REMIS*, voir *BALDUINUS STEPHANI DE REMIS*,
DOYNUS DE REMIS, *GARNERIUS PINARDI*
DE REMIS, *PHILIPPUS DE REMIS*.
- Renaix [Belgique, Flandre Orientale] :
collégiale Saint-Hermet, 945.
- RENAUD MAUBERNARD, trésorier du pape,
992.
- RENELLO*, voir *HUGONETUS DE RENELLO*.
- RENERIUS*, abbé de Saint-Pierre de
Sénones, 1057.
- RENIER*, voir *ROMBOLDUS RENIER*.
- Rennes [Ille-et-Villaine, ch.-l.] : abbaye
Saint-Melaine, 525, 550, 784, 907 ;
archidiaconé, 632, 784, 825 ; diocèse,
189, 234-236, 266, 343, 365-366, 396,
416, 418, 435-436, 749, 784 ; église
cathédrale, 560-561, 706, 716, 769, 814,
845, 882, 933, 1006, 1060 ; église Saint-
Didier, 1006 ; église Saint-Georges
(chapelle Saint-Jean), 1006 ; évêché,
258, 337, 343, 365, 396, 417, 435, 511,
516, 528, 550, 561, 569, 573, 588, 623,
639, 640, 647, 868, 897, 907, 933, 988,
999, 1006.
- RENOAIDI*, voir *BERTRANDUS RENOAIDI*.
- Réole (La) [Gironde, ch.-l. d'arr.] : prieuré,
682, 835, 1026.
- Reus [Espagne] : église, 1003.
- REVELHO*, voir *JOHANNES DE REVELHO*.
- Revest [Var, cant. Esparron] : église, 73.
- REYNERIUS DE BRAEMT*, substitut de
Bernardus de Bugueto, 1064.
- REYS*, voir *THEODORICUS DE REYS*.
- Rhèges [Aube, cant. Méry] : prieuré, 630,
754.
- Ribemont [Aisne, ch.-l. de cant] : abbaye
Saint-Nicolas-des-Prés, 363, 419, 438,
525, 549, 552, 592, 690, 784, 907, 924,
926, 1034.
- RICARDUS BARBE*, clerc, 1042, 1063.

- RICHARD, frère de Denis Le Villain de Rouen, 917.
- RICHARD DE MIDDELTON, procureur, 10, 71.
- RICHARDUS LE CHAPELIER*, procureur, 609, 684, 726.
- RICHERII*, voir *WALTHERUS RICHERII DE FICOCURIA*.
- RICI*, voir *JOHANNES RICI*.
- Rieux [Haute-Garonne, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 379, 401, 431, 726, 745, 759, 764 ; église cathédrale, 363, 612, 647, 733, 874, 983 ; évêché, 369, 377, 431, 533-534, 553, 573, 595, 633, 693, 695, 870, 995, 1036.
- Riez [Alpes-de-Haute-Provence] : diocèse, 235, 378 ; église cathédrale, 898, 949, 1055.
- Riga [Lettonie] : évêché, 179, 440, 598, 870, 967.
- RIGALDO*, voir *RAYMUNDUS DE RIGALDO*.
- RIGALDUS*, abbé de Bonneval, 324.
- RIGALDUS*, abbé de Saint-Michel de Pessan, 327.
- RIGALDUS DE CREGOLIO*, clerc, 905, 1053.
- RIGALDUS ROGETI*, procureur, 315, 451, 684, 781, 829, 860.
- RIGAUDI*, voir *PETRUS RIGAUDI*.
- Rigen* : évêché, 668, 870.
- RIGIDI*, voir *JOHANNES RIGIDI*.
- Riguepeu [Gers, cant. Vic-Fezensac] : église, 1007.
- Rillé, voir Fougères : abbaye Saint-Pierre de Rillé.
- Rimini [Italie, Émilie], 116 ; évêché, 538, 870.
- Riom [Puy-de-Dôme, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Amable, 599, 694, 784.
- RISAUBATI*, voir *PETRUS RISAUBATI*.
- Rivière (La), 983.
- Rivis* : église, 595, 873.
- RIVO*, voir *BARTHOLOMEUS DE RIVO*, *GUIDO DE RIVO*.
- RIXENDIS*, voir *GUILLELMUS RIXENDIS*.
- ROBERT D'ACQUIGNY, voir *ROBERTUS DE AQUIGNEYO*.
- ROBERT DE BAIL, voir *ROBERTUS DE BAIL DE CASLUCERNO*.
- ROBERT BRUMAN DIT LE BRUMEN, voir *ROBERTUS BRUMANI DICTUS LE BRUMEN*.
- ROBERT DE GENÈVE, cardinal (futur Clément VII), 187, 207, 289, 388, 496, 675, 710, 737, 803, 1020.
- ROBERT DE LA FONTAINE, procureur, 129, 1112.
- ROBERT DE PINCHEBECK, procureur, 74.
- ROBERT PLAGE, voir *ROBERTUS PLAGE*.
- ROBERT DE RIVELLO, abbé d'Orbais-l'Abbaye, 1115.
- ROBERT DE VOIE, évêque de Lavaur, 344.
- ROBERTI*, voir *ADEMARUS ROBERTI*, *BARTHOLOMEUS ROBERTI*, *GUILLELMUS ROBERTI*, *JORDANUS ROBERTI*, *PETRUS ROBERTI DE AQUILA*, *RAYMUNDUS ROBERTI*.
- ROBERTUS ABBATIS*, clerc, 143, 897, 1052.
- ROBERTUS DE AQUIGNEYO*, procureur, 129, 217, 223, 229, 236, 239, 243, 264, 274, 279, 282, 398, 428, 466-468, 507, 614, 684, 717-718, 720, 736, 752-753, 767, 790, 816, 829, 831, 834, 856, 1028, 1062, 1081, 1112.
- ROBERTUS AUDACIS*, procureur, 685, 788.
- ROBERTUS DE AUZEYO*, procureur, 192, 685, 726.
- ROBERTUS DE BAIL DE CASLUCERNO*, procureur, 216, 222, 230, 263, 275, 300, 358, 362-364, 504, 575, 685, 729, 745, 763, 795, 821, 1029.
- ROBERTUS DE BALH*, voir *ROBERTUS DE BAIL DE CASLUCERNO*.
- ROBERTUS BRUMANI DICTUS LE BRUMEN*, procureur, 129, 146, 182, 217, 223, 230, 236, 239, 243, 264, 274, 279, 283, 429-431, 506, 603, 608, 685, 718, 727, 736, 738, 785, 791, 798, 803, 806, 815, 818, 875, 1030, 1062, 1082, 1112.
- ROBERTUS BUSCELLI*, procureur, 686, 753.
- ROBERTUS CHAROT*, procureur, 686, 711.
- ROBERTUS DE CHIEZA*, procureur, 686, 805.
- ROBERTUS DURANDI*, chanoine de Saint-Symphorien de Reims, 920, 1054.
- ROBERTUS DE FLOREYO*, procureur, 686, 806.
- ROBERTUS DE FRETA*, procureur, 687, 732, 803.
- ROBERTUS GUITARDI*, procureur, 207.
- ROBERTUS DE JURIA*, procureur, 687, 879.
- ROBERTUS JUS*, procureur, 192, 687, 817.
- ROBERTUS MEDICI*, clerc, 130.

ROBERTUS DE MORUTUOMARI, clerc, 968, 1058.
ROBERTUS PLAGE, procureur, 214, 221, 227, 264, 274, 335, 687, 856, 1031.
ROBERTUS RACHINELLI, procureur, 687, 780.
ROBERTUS DE RAZES, prieur de Grues, 930, 1055.
ROBERTUS DE SELLO, clerc, 897, 1052.
ROBERTUS SOTIN, clerc, 933, 1056.
ROBERTUS TIRON, procureur, 411, 687, 783.
ROBICHA, voir *MATHEUS ROBICHA*.
ROBINELLI, voir *JOHANNES ROBINELLI*.
ROBINUS PARIS, procureur, 687, 716.
ROCHA, voir *PETRUS DE ROCHA*.
 Rocha [Allemagne] : église, 1055.
 ROCHE (LA), voir *ANDROIN DE LA ROCHE*.
 Rochefoucauld (La) [Charente, ch.-l. de cant.] : doyenné, 349, 606, 855, 974.
 Rochelle (La) [Charente-Maritime, ch.-l.] : église Saint-Barthélémy (trois chapelles), 958.
RODANO, voir *JOHANNES DE RODANO*.
RODARIA, voir *PETRUS DE RODARIA*.
 Rodas [Espagne, Catalogne] : abbaye Saint-Pierre, 542, 784, 920.
RODE, voir *LAMBERTUS DE RODE*.
RODERICI, voir *FERNANDUS RODERICI*.
 Rodez [Aveyron, ch.-l.] : diocèse, 73, 137, 235-236, 263, 266, 268-271, 320, 338, 350, 369, 375, 378, 383, 387, 648, 683, 716, 722-723, 736, 741, 761, 775, 836, 915, 921, 923, 955, 983, 1008 ; église cathédrale, 983 ; évêché, 399, 538-539, 549, 577, 605, 641, 824, 870, 912, 916, 950, 973-974, 1000-1001.
 Roë (La) [Mayenne, cant. Saint-Aignan-sur-Roë] : abbaye Notre-Dame, 417, 441, 515, 632, 637, 784, 897, 998.
ROFFINHACO, voir *GUIDO DE ROFFINHACO*, *GUINIOTUS DE ROFFINHACO*.
 ROGER, voir *HUGUES ROGER*.
 ROGER DE COURTRAI, voir *ROGERIUS DE CURTRACO*.
 ROGER DE LATOUR, voir *ROGERIUS DE TURRE*.
ROGERII, voir *RAYMUNDUS ROGERII*.
ROGERIUS DE CURTRACO, procureur, 129, 184, 217, 223, 229, 272, 411, 449, 470, 473, 507, 687, 709, 715, 718-719, 723, 733-734, 742, 746, 750-751, 754, 756, 761, 771, 807, 815, 819, 1031, 1083, 1120.
ROGERIUS DE TURRE, procureur, 215, 222, 229, 272, 280, 283, 352, 688, 756, 770, 794, 1032.
ROGETI, voir *REGINALDUS ROGETI*, *RIGALDUS ROGETI*, *THEODORICUS ROGETI*.
 Rohar : chapelle Saint-Julien, 1054.
ROLANDI, voir *HUGO ROLANDI*, *PETRUS ROLANDI*.
ROLLANDI, voir *GUIDOMARUS ROLLANDI*.
ROLLANDUS DE ULMEYO, procureur, 689, 765.
 Romagnat [Puy-de-Dôme, cant. Clermont-Ferrand Sud], 921.
ROMANHATO, voir *DURANDUS DE ROMANHATO*.
ROMANIS, voir *PETRUS BALDUINI DE ROMANIS*.
 Romans : collégiale Saint-Bernard, 1012.
ROMARIIS, voir *THOMAS DE ROMARIIS*.
ROMBOLDUS RENIER, procureur, 689, 878.
 Rome, 12, 15, 149, 161-162, 226, 233, 303, 323, 338-339, 343, 347, 350-351, 353, 359, 365, 367, 369, 382-383, 387, 397, 404, 413-414, 426-428, 430-433, 435-438, 440, 451, 457, 459, 466, 473, 476, 499-500, 509, 514-515, 519-520, 528-529, 534-536, 538-539, 542-544, 547, 552, 557, 562-563, 568, 570-571, 573-574, 576-577, 583, 587-588, 592, 595, 603-605, 607, 609-610, 612, 625, 627-628, 630, 633, 641, 644, 647-648, 651, 654, 656-666, 668-672, 677-681, 684-686, 688, 692, 698-699, 701-703, 711-714, 716, 718-719, 721, 724, 726, 730-732, 736-739, 747-749, 751-752, 754, 764, 766-768, 773-775, 780-783, 785-786, 790, 792, 794-799, 801-804, 806-807, 809, 811, 813-814, 816-817, 819, 823, 825-827, 830-836, 838-840, 848-853, 855-858, 861-864, 866-867, 870-875, 878, 880-882, 886, 922, 945, 981, 994, 1000 ; abbaye Saint-Anastase, 162, 259, 562, 785, 935 ; abbaye Saint-André, 149 ; abbaye Saint-Paul-hors-les-murs, 563, 726 ; collégiale Saint-Pierre, 149 ; diocèse, 162, 785 ; province, 238.

- Romerics [Nord, cant. Solesmes], 1045.
RONGNAM, voir *WILLELMUS VELE ALIAS RONGNAM* (fils).
 Ronssoy [Somme, cant. Roisel] : église, 976.
ROQUE, voir *JOHANNES ROQUE*.
 Roquefort-sur-Garonne [Haute-Garonne, cant. Salies-du-Salat] : prieuré, 688-689, 756, 770, 794, 1032.
ROQUERIO, voir *RAYMUNDUS BERNARDI DE ROQUERIO*.
ROSAYIOL, voir *PETRUS ROSAYIOL*.
ROSERIIS, voir *GAUFRIDUS ROSERIIS*.
ROSETIS, voir *GAUFRIDUS ROSETIS*.
ROSETO, voir *NICOLAUS DE ROSETO*.
ROSSELI, voir *GERARDUS ROSSELI*.
ROSSELLI, voir *NICOLAUS ROSSELLI*.
ROSSETI, voir *JOHANNES ROSSETI DE MARTIGNIACO*.
ROSTAGNI, voir *PETRUS ROSTAGNI*.
ROSTAGNUS DE CHALUCIO, procureur, 192, 689, 739.
ROSTANGNI, voir *ADAM DE ROSTANGNI*.
ROSTO, voir *JOHANNES DE ROSTO*.
ROTHOMAGO, voir *DIONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO*.
 Rouen [Seine-Maritime, ch.-l.], 430, 443, 586, 780, 917, 1041 ; abbaye Sainte-Catherine-du-Mont, 421, 430, 444, 525, 672, 685, 698, 700, 785, 907, 1018, 1030, 1041-1042 ; abbaye Sainte-Trinité, 429, 785 ; abbaye Saint-Lô, 421, 785 ; abbaye Saint-Ouen, 392, 397, 421, 429-431, 525, 534, 618, 671, 685, 698, 700, 785, 907, 987, 1030, 1041-1042 ; archevêché, 148, 392, 401, 433, 444, 514, 528, 535, 559, 582, 589, 602, 624, 672-673, 871, 896, 972, 988, 1018-1019, 1030, 1042, 1100 ; chapelle, 335, 1031 ; collégiale Saint-Cande-le-Vieux, 1063 ; diocèse, 129, 148, 235-236, 264, 266, 268, 271, 360, 392-393, 398, 407-408, 419-422, 429-431, 433, 443, 453, 466-467, 496, 717, 744, 748, 757, 779, 785, 791, 803, 815, 917, 1030, 1040-1041 ; église cathédrale, 21, 148, 700-701, 718, 727, 738, 785, 798, 856, 875, 917, 936, 971, 993, 1040, 1042, 1056, 1100 ; évêché, 701, 907 ; prieuré Saint-Lô, 698, 1041 ; province, 237- 239, 264-267, 269, 392-393, 404, 407-408, 414-415, 418-423, 433-434, 444.
 Rouergue, 314.
 Royaumont [Val-d'Oise, comm. Asnières-sur-Oise] : abbaye, 394, 421, 618, 698, 786, 987, 1041.
 Rozoy-sur-Serre [Aisne, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Laurent, 656, 728, 1013.
RUANDI, voir *BARTHOLOMEUS RUANDI*.
RUBEI, voir *PETRUS RUBEI*.
 RUDOLF DE CHISSEY, évêque de Grenoble, 337.
RUFFY, voir *ARMANDUS RUFFY*.
 Ruisseauville [Pas-de-Calais, cant. Fruges] : abbaye Notre-Dame-du-Bois, 395, 404, 409, 618, 660, 786, 987, 1014.
RUMINEL, voir *JOHANNES RUMINEL DE HETZINGEN*.
RUPE, voir *BERTRANDUS DE RUPE*, *GARINUS DE RUPE MAURELLI*, *HUGUETUS DE RUPE*, *RADULPHUS DE RUPE*.
RUPEFULCANDI, voir *GAUFRIDUS DE RUPEFULCANDI*.
RUPPE, voir *GUIDO DE RUPPE*, *YVO DE RUPPE*.
RUPPEFORTI, voir *BERTRANDUS DE RUPPEFORTI*, *JOHANNES DE RUPPEFORTI*.
RUPPO, voir *LUDOVICUS DE RUPPO*.
RURSINII, voir *AMICUS RURSINII*.
RUTELLA, voir *PETRUS DE RUTELLA*.
 Sabadel, 745 ; vicariat, 554.
SABATERII, voir *JOHANNES SABATERII*.
 Sabine [Italie] : évêché, 1004, 1017.
 Sablonceaux [Charente-Maritime, cant. Saujon] : abbaye Notre-Dame, 380, 555, 605, 786, 975.
SACHINIS, voir *GUICHARDUS DE SACHINIS*.
 Sachins [Ain, comm. Vonnas], 931.
SACIACO, voir *JOHANNES DE SACIACO*.
SADEL, voir *VIDALEUS SADEL*.
 Saffré [Loire-Atlantique, cant. Nozay] : église, 932.
SAGORDETI, voir *THOMAS SAGORDETI*.
SAILLEVILLA, voir *REGINALDUS DE SAILLEVILLA*.
 Sailleville [Oise, cant. Liancourt, comm. Laigneville], 1027.
 Sainghin-en-Weppes [Nord, cant. La Bassée] : église, 1017.
 Saint-Amand : abbaye, 668, 786.

- Saint-Amand-de-Coly [Périgord, cant. Montignac] : abbaye, 380, 518, 536, 606, 786, 975.
- Saint-Amand-les-Eaux [Nord, ch.-l. de cant.] : abbaye, 179, 210, 395, 419, 426-427, 525, 546, 608, 618, 690, 705, 787, 907, 987, 1034, 1047.
- Saint-Amant-de-Boixe [Charente, ch.-l. de cant.] : abbaye, 137, 386, 452-453, 579, 587, 787, 953, 958.
- Saint-André [Dordogne, cant. Sarlat, comm. Alas-l'Évêque] : archiprêtre, 359, 912.
- Saint-André-de-Cucules [Hérault, cant. Pignan, comm. Fabrègues] : église, 941.
- Saint-André-lès-Bruges [Belgique] : abbaye, 400, 427, 701, 705, 787, 1043, 1047.
- SAINT-ANGE (cardinal de), voir GUILLAUME NOELLET.
- Saint-Antoine-de-Viennois [Isère, cant. Saint-Marcellin] : abbaye, 181, 398, 513, 787, 896, 1002.
- Saint-Avit-Senieur [Dordogne, cant. Beaumont] : collégiale, 186, 929, 948.
- Saint-Avoid [Moselle, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Nabor, 76, 95, 366, 546-547, 788, 923, 1118.
- Saint-Basle [Marne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 525, 788, 907.
- Saint-Benoît [Vienne, cant. Poitiers] : abbaye, 539, 642, 650, 788 ; archidiaconé, 647, 764.
- Saint-Benoît-sur-Loire [Loiret, cant. Ouzouer-sur-Loire] : abbaye, 336, 369, 377, 525, 559, 567, 633, 685, 693, 788, 907, 941, 995, 1026, 1036.
- Saint-Bertin, voir Saint-Omer : abbaye Saint-Bertin.
- Saint-Bonnet-de-Montauroux [Lozère, cant. Grandrieu] : église, 334, 915.
- Saint-Brice [Marne, cant. Reims, comm. Saint-Brice-Courcelles] : église, 669, 873, 1013.
- Saint-Brieuc [Côtes-d'Armor, ch.-l.], 871 ; chapelle Saint-Michel, 933 ; collégiale Saint-Guillaume, 933 ; diocèse, 189, 265-266, 418, 436, 933 ; église cathédrale, 456, 1059 ; évêché, 417, 516, 550-551, 597, 640, 653, 694, 897, 978.
- Saint-Calais [Sarthe, ch.-l. d'arr.] : abbaye, 443, 636, 651, 788, 997.
- Saint-Claude [Jura, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Claude, 436, 638, 788, 998.
- Saint-Corneille et Cyprien, voir Compiègne : abbaye Notre-Dame, Saint-Corneille et Cyprien.
- Saint-Crépin-en-Chaie, voir Soissons : abbaye Saint-Crépin-en-Chaie.
- Saint-Crépin-le-Grand, voir Soissons : abbaye Saint-Crépin-le-Grand.
- Saint-Cyprien [Dordogne, ch.-l. de cant.] : prieuré, 531, 781, 910.
- Saint-Cyran [Indre, cant. Mézières, comm. Saint-Michel-en-Brenne] : abbaye Saint-Pierre, 400, 701, 789, 1043.
- Saint-Cyr-du-Doret [Charente-Maritime, cant. Courçon] : église, 958.
- Saint-Denis-en-France [Seine-Saint-Denis, ch.-l. de cant.] : abbaye, 346, 396-398, 406, 415, 419, 525, 608, 618, 626, 660, 690, 789, 907, 977, 987, 989, 1014, 1034.
- Saint-Denis-le-Vêtu [Manche, cant. Cerisy-la-Salle] : église, 145, 1003.
- Saint-Dié [Vosges, ch.-l. d'arr.], 743 ; collégiale, 1048 ; église, 705.
- Sainte-Barbe-en-Auge [Calvados, cant. Mézidon] : abbaye, 804 ; prieuré, 600.
- Sainte-Colombe : église, 1056.
- Sainte-Colombe-lès-Sens [Yonne, cant. Sens, comm. Saint-Denis] : abbaye, 396-397, 406, 410-411, 419, 464-465, 526, 535, 578, 589, 619, 637, 661, 671, 691, 804, 907, 951, 987, 1015, 1034.
- Sainte-Foy, voir Conques : abbaye Sainte-Foy.
- Sainte-Geneviève, voir Paris : abbaye Sainte-Geneviève.
- Saint-Éloi-Fontaine [Aisne, cant. Chauny, comm. Commenchon] : abbaye Notre-Dame, 404, 410-411, 414-415, 464-465, 525, 578, 627, 661, 789, 907, 951, 989, 1014.
- SAINTE-MARIE *IN VIA LATA*, voir PIERRE, cardinal de Sainte-Marie *in Via lata*.
- Saintes [Charente-Maritime, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 236, 266, 364, 369, 375, 380,

- 432, 715, 778, 786, 794 ; église cathédrale, 142, 186, 370, 576-577, 760, 794, 853, 870, 873, 896, 949, 969, 1011, 1057-1058, 1060 ; évêché, 380, 432, 456, 531, 535, 555, 606, 672, 678, 786, 874, 909, 975, 1023.
- Sainte-Soline [Deux-Sèvres, cant. Lezay] : prieuré, 639, 721.
- Saint-Eusèbe [Vaucluse, cant. Apt, comm. Saignon] : abbaye, 511, 583, 790.
- Saint-Évrout-d'Ouche [Orne, cant. la Ferté-Fresnel] : abbaye Saint-Pierre, 392, 407, 413, 443-444, 467, 535, 548, 550-551, 590, 618, 636, 651, 661, 671-672, 684, 700, 790, 987, 997, 1014, 1018, 1029, 1042.
- Saint-Feliu-d'Avall [Pyrénées-Orientales, cant. Millas], 931.
- Saint-Ferme [Gironde, cant. Pellegrue] : abbaye, 320, 326, 573, 584, 791, 946.
- Saint-Florent-lès-Saumur [Maine-et-Loire, cant. Saumur] : abbaye, 372, 451, 510-512, 525, 559, 654, 791, 893-894, 907.
- Saint-Florent-le-Vieil [Maine-et-Loire, ch.-l. de cant.], 864 ; collégiale, 597.
- Saint-Flour [Cantal, ch.-l. d'arr.], 570, 714 ; diocèse, 235, 263, 266, 348, 383, 389, 446, 613, 714, 745, 966 ; évêché, 333, 337-338, 383, 537, 570-571, 605, 648, 672, 872, 974, 1008 ; vicariat, 1007.
- Saint-Gal [Lozère, cant. Saint-Amans] : église, 545, 859.
- Saint-Gall [Suisse] : abbaye, 583, 791.
- Saint-Génis-des-Fontaines [Pyrénées-Orientales, cant. Argelès-sur-Mer] : abbaye, 533, 640, 666, 680, 791.
- Saint-Georges-de-Boscherville [Seine-Maritime, cant. Duclair, comm. Saint-Martin-de-Boscherville] : abbaye, 421, 430, 685, 698, 791, 1030, 1041.
- Saint-Georges-du-Bois [Loir-et-Cher, cant. Montmoire, comm. Saint-Martin-des-Bois] : abbaye, 441, 637, 792, 998.
- Saint-Georges-sur-Loire [Maine-et-Loire, arr. Angers, ch.-l. de cant.] : abbaye, 416, 515, 560, 792, 897.
- Saint-Géraud, voir Aurillac : abbaye Saint-Géraud.
- Saint-Germain, voir Auxerre : abbaye Saint-Germain.
- Saint-Germain : prieuré, 581, 772.
- Saint-Germain-des-Prés, voir Paris : abbaye Saint-Germain-des-Prés.
- Saint-Germain-de-Varreville [Manche, cant. Sainte-Mère-Église] : église, 936.
- Saint-Germer-de-Flay [Oise, cant. Coudray-Saint-Germer] : abbaye, 128, 374, 419, 526, 591, 690, 792, 907, 961, 1034.
- Saint-Gervais, 81.
- Saint-Ghislain [Belgique, Hainaut] : abbaye, 367, 427, 607, 705, 792, 977, 1047.
- Saint-Gildas-des-Bois [Loire-Atlantique, ch.-l. de cant.] : abbaye, 435, 560, 640, 792, 933
- Saint-Gilles [Gard, ch.-l. de cant.], 1059, 1088 ; abbaye, 148, 320, 322, 328-330, 383, 458, 521, 536, 538, 560, 564, 576, 604-605, 612, 643, 651, 671, 693, 792, 901, 973, 984, 1002, 1036, 1088 ; prieuré Saint-Laurent, 984.
- Saint-Guillaume-du-Désert [Hérault, cant. Aniane] : abbaye, 188, 320, 326, 383, 529, 559, 582, 604, 793, 907-908, 934, 973.
- Saint-Hilaire [Aude, ch.-l. de cant.] : abbaye, 352, 516, 521, 534-535, 586, 645, 650, 675, 680, 689, 793, 1032.
- Saint-Hilaire-de-Soisai [Orne, cant. Pervençères, comm. La Perrière] : église, 924.
- Saint-Hilaire-le-Grand [Marne, cant. Suippes], 1058.
- Saint-James-de-Beuvron [Manche, ch.-l. de cant.] : église, 968.
- Saint-Jean-d'Angély [Charente-Maritime, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Jean-Baptiste, 375, 576, 596, 669, 677, 794, 950, 1018.
- Saint-Jean-de-Maurienne [Savoie, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 571, 800 ; église cathédrale, 965.
- Saint-Jean-des-Prés [Morbihan, cant. Josselin] : abbaye, 550, 794.
- Saint-Jean-des-Vignes, voir Soissons : abbaye Saint-Jean-des-Vignes.
- Saint-Jean-en-Vallée, voir Chartres : abbaye Saint-Jean-en-Vallée.

Saint-Jouin-de-Marnes [Deux-Sèvres, cant. Airvault] : abbaye, 382, 424, 452, 555, 571, 590, 610, 650, 794, 929, 943, 944, 980.

Saint-Julien-de-Briola [Aude, cant. Fanjeaux] : église, 984.

Saint-Lamain [Jura, cant. Sellières] : église, 695, 715, 1038.

Saint-Laumer, voir Blois : abbaye Saint-Laumer.

Saint-Laurent [Hérault, cant. Agde, comm. Bessan] : abbaye, 571, 580, 582, 639, 794 ; église, 1062.

Saint-Léger-du-Malzieu [Cantal, cant. et comm. Malzieu] : église, 148 ; prieuré, 148, 1088.

Saint-Léon : prieuré, 532, 835.

Saint-Lézer [Hautes-Pyrénées, cant. Vic-en-Bigorre] : prieuré, 682, 835, 1026.

Saint-Lô [Manche, ch.-l.] : abbaye Notre-Dame, 372, 536, 795, 914.

Saint-Loup : prieuré, 653, 766.

Saint-Macaire [Gironde, ch.-l. de cant.] : prieuré, 130, 678, 721, 723, 755, 819, 836, 874, 1023, 1061, 1105.

Saint-Magloire, voir Paris : abbaye Saint-Magloire.

Saint-Maixent [Deux-Sèvres, ch.-l. de cant.] : abbaye, 363, 375, 382, 385, 539, 557, 575, 610, 669, 685, 795, 916, 930, 980, 1018, 1030.

Saint-Malo [Ille-et-Villaine, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 236, 265-266, 365, 417, 435, 456, 716, 769, 794, 896, 940, 1052 ; évêché, 252, 382, 442, 456, 550, 609, 613, 669, 872, 978, 986, 1017.

Saint-Mamet [Portugal] : église, 1053.

Saint-Marcel [Tarn-et-Garonne, cant. Caussade, comm. Réalville] : abbaye, 594, 795.

SAINT-MARCELLIN ET PIERRE (cardinal de), voir JEAN, cardinal de Saint-Marcellin et Pierre.

Saint-Martin-aux-Bois [Oise, cant. Maignelay] : abbaye, 404, 410-411, 421, 588, 661, 698, 795, 1014, 1041.

Saint-Martin-aux-Jumeaux, voir Amiens : abbaye Saint-Martin-aux-Jumeaux.

Saint-Maur-des-Fossés [Val-de-Marne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 137, 179, 367, 406, 412, 419, 438, 544, 574, 601, 607, 661, 683, 690, 795, 920, 977, 1014, 1034.

Saint-Maurice-en-Valais [Suisse] : abbaye Agaune, 436, 461, 520, 638, 796, 813, 899, 998.

Saint-Maxent [Somme, cant. Moyenneville] : chapelle, 1020.

Saint-Maxime [Var, cant. Grimaud] : église, 73.

Saint-Médard [Gers, cant. Lectoure] : église, 1007.

Saint-Mémmie [Marne, cant. Châlons-sur-Marne] : abbaye, 379, 394, 535, 586, 619, 646, 671, 692, 796, 987, 1004.

Saint-Michel-en-l'Herm [Vendée, cant. Luçon] : abbaye, 157, 375, 386, 539, 579, 669, 796, 953, 1018.

Saint-Michel-en-Thiérache [Aisne, cant. Hirson] : abbaye, 404, 413-415, 627, 661, 796, 989, 1014.

Saint-Mihiel [Meuse, ch.-l. de cant.] : abbaye, 366, 547, 645, 797, 923.

Saint-Nabor, voir Saint-Avoid : abbaye Saint-Nabor.

Saint-Nicolas-des-Prés, voir Ribemont : abbaye Saint-Nicolas-des-Prés.

Saint-Nizier-le-Bouchoux [Ain, cant. Saint-Trivier-de-Courtes], 632 ; église, 856.

Saint-Omer [Pas-de-Calais, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Bertin, 400, 404, 410-411, 546, 661, 701, 797, 1014, 1043 ; collégiale, 108, 193, 903, 971, 1013, 1029 ; doyenné, 684, 834.

Saint-Papoul : diocèse, 266, 332, 369, 1033 ; évêché, 348, 534, 555, 573-574, 575, 577, 589, 668, 672, 674, 691, 695, 873, 947, 950.

Saint-Pardoux [Corrèze], 694, 883.

Saint-Paul-Trois-Châteaux [Drôme, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 369 ; église cathédrale, 694, 874 ; évêché, 577, 595, 655, 674, 681, 694, 873, 950.

Saint-Pé-de-Génerès [Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant.] : abbaye, 601, 629, 797.

Saint-Père-en-Vallée, voir Chartres : abbaye Saint-Père-en-Vallée.

Saint-Pierre-aux-Monts, voir Châlons : abbaye Saint-Pierre-aux-Monts.

- Saint-Pierre-Livron [Tarn-et-Garonne, cant. et comm. Caylus] : prieuré, 68.
- Saint-Pierremont [Moselle, cant. Briey, comm. Avril] : abbaye, 440, 456, 521, 577, 798, 902, 950.
- Saint-Pierre-sur-Dives [Calvados, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 392, 421, 429-431, 590, 608, 610, 619, 651, 685, 698, 700, 797, 987, 1030, 1041-1042.
- Saint-Plancard [Haute-Garonne, cant. Montréjeau] : archiprêtre, 908.
- Saint-Pol-de-Léon [Finistère, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 441 ; église cathédrale, 997 ; évêché, 441, 637, 874, 998.
- Saint-Polycarpe [Aude, cant. Saint-Hilaire] : abbaye, 380, 554, 565, 579, 630, 668, 679, 798, 928.
- Saint-Pons-de-Thomières [Hérault, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 266, 747, 786, 951 ; évêché, 190, 387, 512, 559, 587, 607, 612, 874, 983-984.
- Saint-Pourçain [Allier, cant. et comm. Saint-Pourçain-sur-Sioule] : église Sainte-Croix, 947.
- Saint-Quentin [Aisne, ch.-l. d'arr.] : abbaye, 395, 397, 404, 412, 526, 619, 661, 799, 907, 987, 1014 ; abbaye Saint-Prix, 374, 395, 397, 404, 410-411, 414-415, 464-465, 526, 578, 619, 627-628, 661, 799, 907, 951, 987, 989-990, 1014.
- Saint-Quentin-en-l'Île [Aisne, ch.-l. d'arr.] : abbaye, 395, 397, 404, 413-414, 419, 464-465, 526, 578, 619, 627, 661, 691, 799, 907, 951, 987, 989, 1014, 1034.
- Saint-Rambert-de-Joux [Ain, ch.-l. de cant.] : abbaye, 571, 800.
- Saint-Riquier [Somme, cant. Ailly-le-Haut-Rocher] : abbaye, 394, 458, 619, 646, 800, 987, 1005.
- Saint-Rustice [Haute-Garonne, cant. Fronton] : prieuré, 951.
- Saint-Satur [Cher, cant. Sancerre] : abbaye, 631-632, 646, 692, 800.
- Saint-Sauveur-le-Vicomte [Manche, ch.-l. de cant.] : abbaye, 420, 551, 668, 698, 800, 1041 ; église, 1044, 1055.
- Saint-Savin-de-Bigorre [Hautes-Pyrénées, cant. Argelès] : abbaye, 328-329, 331, 453-454, 534, 554, 642, 644, 800, 912, 1002.
- Saint-Savinien-du-Port [Charente-Maritime, , ch.-l. de cant.] : prieuré, 677, 794, 838.
- Saint-Savin-sur-Gartempe [Vienne, arr. Montmorillon, ch.-l. de cant.] : abbaye, 564, 567, 591, 649, 801, 941.
- Saint-Seine-l'Abbaye [Côte-d'Or, ch.-l. de cant.] : abbaye, 331, 345-346, 428, 445, 545, 552, 567, 696, 706, 746, 801, 921, 925-926, 941, 1048.
- Saint-Serge et Bachus, voir Angers : abbaye Saint-Serge et Bachus.
- Saint-Servais, 81.
- Saint-Sever [Calvados, ch.-l. de cant.] : abbaye, 628, 801.
- Saint-Sever-de-Rustan [Hautes-Pyrénées, cant. Rabastens] : abbaye, 432, 530, 689, 801, 909.
- Saint-Sixte-d'Avenas [Hérault, cant. et comm. Clermont-l'Hérault] : prieuré, 941.
- Saint-Symphorien-lès-Autun [Saône-et-Loire] : abbaye, 327, 972.
- Saint-Taurin, voir Évreux : abbaye Saint-Taurin.
- Saint-Théofroy, voir Monastier-sur-Gazeille : abbaye Saint-Théofroy.
- Saint-Thibault, 906.
- Saint-Thibéry [Hérault, cant. Pézenas], 353 ; abbaye, 136, 320-321, 353, 545, 597, 668, 677, 682, 801, 965, 1020-1021.
- Saint-Thierry [Marne, cant. Bourgogne] : abbaye, 179, 404, 410-411, 414-415, 438, 447, 462, 511, 526, 544, 627, 655, 661, 802, 892, 907, 920, 989, 1012, 1015.
- Saint-Trond [Belgique, Limbourg] : abbaye, 400, 701, 802, 1043.
- Saint-Vaast, voir Arras : abbaye Saint-Vaast.
- Saint-Valéry-sur-Somme [Somme, ch.-l. de cant.] : abbaye, 388, 394, 421, 449-450, 580-581, 595, 619, 675, 698, 802, 964, 987, 1020, 1041, 1057.
- Saint-Victor, voir Paris : abbaye Saint-Victor.

- Saint-Victor-en-Caux [Seine-Maritime, cant. Totes] : abbaye, 178, 443, 541, 803, 918.
- Saint-Vincent-au-Bois [Eure-et-Loire, cant. Châteauneuf-en-Thimerais, comm. Saint-Maxime-Hauterive] : abbaye, 687, 803.
- Saint-Wandrille [Seine-Maritime, cant. Caudebec-en-Caux] : abbaye Saint-Pierre, 392, 397, 429-430, 535, 619, 671, 686, 701, 803, 987, 1030, 1042.
- SAINT-YRIEIX, voir ÉLIE DE SAINT-YRIEIX.
- Saint-Yved, voir Braisne-sur-Vesle : abbaye Saint-Yved.
- Sainville [Eure-et-Loir, cant. Auneau] : église, 980.
- SAIRACENI*, voir *JOHANNES SAIRACENI DE SANCTO GEORGIO*.
- SALANHACO*, voir *PETRUS DE SALANHACO*.
- Salem [Allemagne] : abbaye, 931, 1065.
- SALENTI*, voir *JOHANNES SALENTI*.
- SALERONIS*, voir *RAYMUNDUS SALERONIS*.
- SALESSA*, voir *JOHANNES SALESSA*.
- SALHANDELLI*, voir *REGINALDUS SALHANDELLI*.
- Salins-les-Bains [Jura, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Anatoile, 1038.
- SALIS*, voir *PETRUS DE SALIS*.
- SALMONE*, voir *RAYMUNDUS DE SALMONE*.
- SALSETO*, voir *STEPHANUS DE SALSETO*.
- SALVATGE*, voir *PETRUS SALVATGE*.
- Salzbourg [Autriche] : diocèse, 235, 440 ; province, 238.
- SANBOLA*, voir *VITALIS DE SANBOLA*.
- SANCII*, voir *GARSIAS SANCII DE UVILCIETA*.
- SANCIUS DE SANCTO MARTINO*, procureur, 689, 851.
- SANCTA HELENA*, voir *JOHANNES DE SANCTA HELENA*.
- Sanct-Blasien [Allemagne] : abbaye, 1065.
- SANCTO ALBINO*, voir *PETRUS DE SANCTO ALBINO*.
- SANCTO ASTIO*, voir *ARNALDUS DE SANCTO ASTIO*.
- SANCTO BARTHOLOMEO*, voir *JOHANNES DE SANCTO BARTHOLOMEO*.
- SANCTO CHRISTOFORO*, voir *ALBERTUS DE SANCTO CHRISTOFORO*.
- SANCTO EXUPERIO*, voir *GAUBERTUS DE SANCTO EXUPERIO*, *HELIAS DE SANCTO EXUPERIO*.
- SANCTO GEORGIO*, voir *JOHANNES SAIRACENI DE SANCTO GEORGIO*.
- SANCTO ILLARIO*, voir *PHILIPPUS DE SANCTO ILLARIO*.
- SANCTO JOHANNE*, voir *JACOBUS DE SANCTO JOHANNE*.
- SANCTO JORI*, voir *PETRUS DE SANCTO JORI*.
- SANCTO JORIO*, voir *PETRUS DE SANCTO JORIO*.
- SANCTO MARTINO*, voir *HENRICUS MEDICI DE SANCTO MARTINO*, *SANCIUS DE SANCTO MARTINO*.
- SANCTO MICHAELO*, voir *GUILLELMUS DE SANCTO MICHAELO*.
- SANCTO OYNO*, voir *GUILLELMUS DE SANCTO OYNO*.
- SANCTO PAULO*, voir *HUGO DE SANCTO PAULO*.
- SANCTO PORCIANO*, voir *PETRUS LACOSTA DE SANCTO PORCIANO*.
- SANCTO STEPHANO*, voir *BERNARDUS DE SANCTO STEPHANO*, *RAYMUNDUS DE SANCTO STEPHANO*.
- SANCTO URCICINO*, voir *JOHANNES DICTUS CLARAVAL DE SANCTO URCICINO*.
- SAPIENTIS*, voir *GAUFRIDUS SAPIENTIS*, *JOHANNES SAPIENTIS*, *PETRUS SAPIENTIS*.
- SAPORIS*, voir *PETRUS SAPORIS*.
- Saragosse [Espagne, Aragon] : diocèse, 235, 439 ; province, 238.
- SARAGOSSE (cardinal de), voir GUILLAUME D'AIGREFEUILLE LE JEUNE.
- Saramon [Gers, ch.-l. de cant.] : abbaye, 571, 680, 805.
- SARCELLIS*, voir *JOHANNES DE SARCELLIS*.
- Sarlat [Dordogne, ch.-l. d'arr.] : abbaye, 335, 911, 1026 ; diocèse, 235, 262, 266, 359, 366, 373, 380, 725, 786, 948 ; évêché, 213, 359, 366, 373-374, 533, 576, 641, 682, 874, 912, 948, 1001, 1026.
- Sarmazes [Tarn, cant. Cordes, comm. Souel] : prieuré, 910.
- Saturargues [Hérault, cant. Lunel] : prieuré Notre-Dame, 148.
- SAUCII*, voir *JACOBUS SAUCII*.
- Saurnichis, 680, 794.

Sauve [Gard, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 446, 580, 590, 606, 625, 805, 954, 1053.
 Sauve-Majeure (La), voir Grande-Sauve.
 Sauvestre : abbaye Larreule, 1027.
 Sauvian [Hérault, cant. Béziers] : église, 899.
SAUXIUS DE FURCO, procureur, 689, 801.
 Saverdun [Ariège, ch.-l. de cant.] : prieuré Notre-Dame, 570, 765.
SAVIEN, voir *JOHANNES SAVIEN*.
 Savigny [Manche, cant. le Teilleul] : abbaye Sainte-Trinité, 392, 526, 619, 805, 907, 987.
 Savigny-sur-Bresse [Rhône, cant. l'Arbresle] : abbaye Saint-Martin, 584, 588, 590, 686, 805.
 Savona [Italie] : évêché, 453, 600, 875, 969.
SAY, voir *HUMBERTUS DE SAY*.
 Scandinavie, 9.
 Schönthal [Allemagne] : abbaye, 931, 1065.
 Schussenried [Allemagne] : abbaye, 1015, 1066.
SCOTI, voir *GUILLELMUS SCOTI*.
SCOTIS (société des), 703, 867.
SCUDERII, voir *PETRUS SCUDERII*.
SCURIA, voir *DURANTUS DE SCURIA*, *MARTINUS DE SCURIA*.
 Seclin [Nord, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Piat, 683, 710, 1028, 1062-1063.
 Sées [Orne, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Martin, 430, 444, 546, 566, 590, 603, 672, 686, 805, 1018, 1030 ; diocèse, 266, 359, 378, 392, 418, 421-422, 429-430, 443, 450, 610, 744, 797, 805, 808 ; évêché, 392, 397, 417, 429, 516, 535, 548, 590, 624, 672, 686, 701, 875, 897, 924, 988, 1030, 1042.
 Segorbe : évêché, 543, 680, 875, 920.
SEGRIA, voir *JOHANNES DE SEGRIA*.
 Ségrie [Sarthe, cant. Beaumont-sur-Sarthe], 985.
SEGUINI, voir *ALANUS SEGUINI*, *RAYMUNDUS SEGUINI DE ALTIGIIS*.
SEGURETO, voir *PETRUS RADULPHI DE SEGURETO*.
SELLO, voir *ROBERTUS DE SELLO*.

Seltz [Bas-Rhin, ch.-l. de cant.] : abbaye, 636, 806.
 Sénac [Hautes-Pyrénées, cant. Rabastens-de-Bigorre], 913.
SENACO, voir *BERNARDUS DE SENACO*.
 Sénanque [Vaucluse, ch.-l. de cant.] : abbaye, 383, 432, 530, 604, 806, 909, 973.
SENDETI, voir *GERARDUS SENDETI*.
SENDREUS, voir *RAYMUNDUS DE SENDREUS*.
 Sendrieux [Dordogne, cant. Vern], 1026.
SENE, voir *JACOBUS SENE*.
 Senez, 266 ; diocèse, 342 ; église cathédrale, 676, 876 ; évêché, 172, 212, 333, 337, 342, 531, 537-538, 631, 633, 676, 876, 915.
 Senigallia : diocèse, 398 ; évêché, 514, 876, 896.
 Senlis [Oise, ch.-l. d'arr.] : diocèse, 374, 395-396, 406-407, 419 ; église cathédrale, 572, 853, 944 ; église Saint-Pierre (chapelle), 990 ; évêché, 396, 406, 412, 419, 528, 624, 666, 691, 876, 907, 988, 1015, 1034.
SENOGIIS, voir *JOHANNES DICTUS DE NIVELLA DE SENOGIIS*.
 Senones [Vosges, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 440, 468, 706, 806, 950, 1048, 1057.
 Sens [Yonne, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Jean-l'Évangéliste, 213, 415, 540, 547, 593, 599, 627, 806, 989 ; abbaye Saint-Pierre-le-Vif, 213, 396, 406, 412, 526, 599, 619, 662, 706, 806, 907, 987, 1015, 1048 ; abbaye Saint-Rémy, 396-397, 406, 410-411, 464-465, 535, 578, 619, 662, 671, 807, 951, 953, 987, 1015 ; archevêché, 383, 421, 433-434, 510, 514, 592, 602, 605, 699, 876, 896, 972, 974, 1041 ; collégiale Saint-Pierre, 599, 806 ; diocèse, 149, 266, 268, 360, 393, 395-396, 398, 406-407, 414-415, 419, 421-422, 433, 464, 468-469, 471-472, 474, 715, 745, 756, 766, 771, 780-781, 804, 806-807, 818, 971 ; église cathédrale, 547, 806 ; province, 238-239, 264, 266-267, 269, 392, 395, 404, 406-407, 414-415, 418-419, 421-423, 433-434, 438, 471-472.
SEPIBUS, voir *JOHANNES DE SEPIBUS*.

Sept-Fontaines-en-Thiérache [Ardennes, cant. Mézières] : abbaye, 404, 410-411, 526, 662, 807, 907, 1015.

SER CECCHINO, procureur, 117.

SERGIACO, voir *GERARDUS DE SERGIACO*.

SERGIIS, voir *JOHANNES DE SERGIIS*.

Sergy [Aisne, cant. Fère-en-Tardenois], 929.

Sérignan [Hérault, cant. Béziers] : prieuré Notre-Dame, 911.

Serres [Gers, cant. Aignan, comm. Lupiac] : abbaye, 261, 460, 531, 813, 910.

Serres [Vaucluse, comm. Carpentras] : église Saint-Martin, 1025.

SERVIENTIS, voir *HELIAS SERVIENTIS*, *JACOBUS SERVIENTIS*.

Sessa : évêché, 877.

Setcases [Espagne] : chapelle, 1054.

Settimo [Italie] : abbaye Saint-Sauveur, 688, 807, 1032.

Seuilly [Indre-et-Loire, cant. Chinon] : abbaye Notre-Dame, 564, 589, 631, 807.

Séville [Espagne] : archevêché, 399, 588, 877, 960 ; diocèse, 546, 879.

SICARD DE LAUTREC, évêque de Béziers, 334.

Sicile : royaume, 1048.

Sienna [Italie, Toscane], 304 ; diocèse, 400, 778 ; évêché, 634, 877.

Signy-l'Abbaye [Ardennes, arr. Mézières, ch.-l. de cant.] : abbaye, 404, 410-411, 414, 516, 526, 627, 636, 641, 662, 808, 907, 989, 1015.

Silli-en-Gouffern [Orne, arr. Argentan, cant. Exmes] : abbaye Notre-Dame, 613, 808.

SILVA, voir *SILVALITORIS*.

SILVALITORIS, voir *JOHANNES DE SILVALITORIS*.

SILVANI, voir *GAUFRIDUS SILVANI*.

SIMON BOUCEL, gendre de *Bartholomeus Spiefamis de Luca*, 905.

SIMON DE BOURICH, procureur, 72-73, 128, 163, 217, 224, 230, 247, 249, 264, 274, 279, 283, 403, 418-422, 428, 455-456, 496, 505, 520, 565, 567, 647, 689, 715, 717, 720, 725, 727-728, 733, 736, 740, 745, 755, 757-758, 770, 774, 776, 779, 781, 783-784, 787, 789, 792, 796, 800, 805, 809-810, 814, 819, 835, 847, 851, 858-859, 862-863, 866, 876, 879, 882, 1033, 1066, 1070.

SIMON BRETTELLI, chanoine d'Orléans, 981, 1059.

SIMON DE CROSAPETRA, procureur, 192, 691, 712, 873.

SIMON DEBRISKE, cleric, 63.

SIMON FURMERII, procureur, 192, 692, 731.

SIMON GÉRARD DE BOURDONS, voir *SIMON GIRARDI DE BOURDONE*.

SIMON GIRARDI DE BOURDONE, procureur, 141, 146, 192, 216, 222, 229, 236, 239, 243, 275, 294, 297, 309, 385, 388-389, 437, 505, 639, 692, 720, 762, 781, 815, 819, 849, 861, 1034, 1050, 1062, 1069.

SIMON JALOQUE, procureur, 692, 796.

SIMON LE JAY, procureur, 192, 692, 729, 758, 800.

SIMON RABANI, procureur, 692, 854.

SIMON SPIFAME, fils de Barthélémy Spifame, 905.

SINCOLO, voir *JOHANNES DE SINCOLO*.

Sion [Suisse] : diocèse, 436, 796 ; église cathédrale, 965.

Siran [Hérault, cant. Olonzac], 1046.

SIRANO, voir *VINCENTIUS DE SIRANO*.

Sisteron [Alpes-de-Haute-Provence, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266, 739 ; église cathédrale, 683, 877 ; évêché, 368, 610, 631, 654, 683, 877, 1012.

Sitria : abbaye Sainte-Marie, 925.

SITTAPIRUS, voir *CARLINUS DE SITTAPIRUS*.

Sixt [Haute-Savoie, cant. Samoëns] : abbaye, 387, 597, 612, 808, 983-984.

SIXTE IV, pape, 11.

Skara : diocèse, 400 ; évêché, 635, 877, 996.

SODERINI, voir *ANGELUS SODERINI DE FLORENTIA*, *FRANCISCUS SODERINI*.

Soest [Allemagne] : collégiale, 930-931 ; église, 931.

Soignies [Belgique, Hainaut], 976.

Soissons [Aisne, ch.-l. d'arr.], 424 ; abbaye Saint-Crépin-en-Chaie, 365, 415, 611, 627, 808, 981, 989 ; abbaye Saint-Crépin-le-Grand, 347, 404, 412, 424-425, 455, 555, 608, 612, 662, 696, 702, 809, 929, 1015, 1040, 1045 ; abbaye Saint-Jean-des-Vignes, 395, 415, 419,

- 424-425, 455, 535, 555, 613, 619, 627, 671, 691, 696, 706, 809, 929, 987, 989, 1034, 1040, 1048 ; abbaye Saint-Médard, 395, 419, 424-425, 438, 448, 468, 549, 555, 619, 679, 691, 706, 809, 924, 929, 987, 1024, 1034, 1048 ; chapelle le Sépulcre, 990 ; collège Sainte-Catherine, 11 ; diocèse, 236, 264, 266, 268, 347, 374, 379, 394-395, 404-405, 414-415, 419-420, 424-425, 433, 438, 468-469, 474-476, 725, 735, 761, 774, 808-809, 818, 929, 1033, 1055 ; église cathédrale, 495, 608, 628, 710, 765, 977, 990 ; évêché, 395, 404, 410-411, 415, 528, 547, 603, 624, 628, 666, 672, 877, 907, 988-989, 1015.
- SOLHOS*, voir *JOHANNES DE SOLHOS*.
- SOLIO*, voir *BARTHOLOMEUS DE SOLIO*.
- Sommière [Gard, ch.-l. de cant.] : église Saint-Pons, 148 ; prieuré Saint-Amans, 148.
- SONACO DE SANCTO MANIO*, voir *SENACO*.
- Son-Hauteville [Ardennes, cant. Château-Porcien] : abbaye, 395, 397, 404, 410-411, 414, 447, 456, 511, 521, 620, 627, 662, 810, 892, 902, 987, 989, 1015.
- SONHETO*, voir *HUGO DE SONHETO*.
- SOPHIE*, voir *JACOBUS SOPHIE*.
- SORBERII*, voir *BERNARDUS SORBERII*.
- Sorde [Landes, cant. Peyrehorade] : abbaye Saint-Jean-Baptiste, 532, 810.
- Sorento [Italie] : diocèse, 398, 728.
- Sorèze [Tarn, arr. Castres, cant. Dourgnes] : abbaye Notre-Dame, 328-329, 332, 400, 520, 536, 545, 585, 600, 639, 701, 810, 900, 1000, 1043.
- SORNACHI*, voir *PONSARDUS SORNACHI DE LUCA*.
- SOTIN*, voir *ROBERTUS SOTIN*.
- Spéluque [Var, cant. Cotignac, comm. Montfort] : prieuré Notre-Dame, 322, 677, 758, 801, 1021.
- SPERATO*, voir *GUILLELMUS SPERATO*.
- SPIEFAMIS*, voir *BARTHOLOMEUS SPIEFAMIS DE LUCA*, *FRANCISCUS SPIEFAMIS DE LUCA*, *JOHANNES SPIEFAMIS DE LUCA*.
- SPIFAME (compagnie des), 986.
- Spigno Monferrato [Italie, Piémont] : abbaye, 390, 667, 811, 1016.
- SPINELLI*, voir *NICOLAUS SPINELLI*.
- Spire [Allemagne] : diocèse, 457, 755 ; évêché, 457, 1046.
- Spolète [Italie, Ombrie] : évêché, 373, 576, 878, 948.
- Stafarda [Italie, Piémont] : abbaye, 474, 558, 811, 931.
- Stavelot-Malmédy [Belgique, Limbourg] : abbaye, 566, 811.
- Stenay [Meuse, ch.-l. de cant.] : prieuré Saint-Dagobert, 1059.
- STEPHAN, archevêque d'Armagh, 128.
- STEPHANI*, voir *BALDUINUS STEPHANI*, *BALDUINUS STEPHANI DE REMIS*, *GUILLELMUS STEPHANI DE THOLOSIA*, *JOHANNES STEPHANI*.
- STEPHANUS AMELHENQUI*, procureur, 215, 221, 228, 274, 350, 692, 863, 885, 1035.
- STEPHANUS AUDEBERTI*, procureur, 162, 216, 223, 229, 236, 239, 243, 250-251, 263, 275, 296, 312, 359, 369, 371, 376-377, 463, 504, 693, 774, 788, 793, 828, 840, 852, 870, 994, 1036, 1062, 1068.
- STEPHANUS BARBATI*, procureur, 215, 221, 226, 272, 321, 323, 693, 818, 1037.
- STEPHANUS DE BARNACO*, procureur, 693, 884.
- STEPHANUS BAVENI*, procureur, 693, 815.
- STEPHANUS DE BELLAPERTICA*, procureur, 215, 221, 227, 264, 272, 279, 283, 346-347, 381, 693, 762, 820, 1037.
- STEPHANUS DE BESTORENELLI*, procureur, 694, 874.
- STEPHANUS BICLEY*, procureur, 516, 694, 872.
- STEPHANUS BLATAS*, procureur, 215, 221, 227, 261, 275, 341, 694, 839, 1038.
- STEPHANUS BORE*, procureur, 435, 694, 881.
- STEPHANUS BOTINI*, procureur, 177, 694, 712.
- STEPHANUS DE CASTRO*, procureur, 599, 694, 784.
- STEPHANUS CHALO*, procureur, 694, 883.
- STEPHANUS DE CHINTRIACO*, clerc, 981, 1059.
- STEPHANUS DECRISCA*, procureur, 337, 694, 838.
- STEPHANUS DICTUS PORTZ*, clerc, 967, 1057.
- STEPHANUS FOLCRANDI*, procureur, 142, 1056.

STEPHANUS GAYRAUDI, procureur, 694, 824.
STEPHANUS DE MANHER, procureur, 694, 751.
STEPHANUS DE MONTEACUTO, procureur, 694, 784.
STEPHANUS DE NUCE, procureur, 534, 695, 870, 873.
STEPHANUS ORTICI, procureur, 192, 695, 835.
STEPHANUS PANCARDI, procureur, 212, 695, 867.
STEPHANUS PICTORIS, cleric du diocèse de Sens, 971.
STEPHANUS RABASSERII, procureur, 389, 695, 714.
STEPHANUS RAUSERII, procureur, 448, 695, 734.
STEPHANUS RAYMUNDI, procureur, 340, 521, 695, 833.
STEPHANUS DE SALSETO, procureur, 210, 676, 695, 856.
STEPHANUS TORNAMINI, procureur, 341, 695, 839.
STEPHANUS VALTHERII, procureur, 215, 221, 227, 275, 329, 695, 715, 1038.
STEPHANUS VANCONNE, procureur, 415, 696, 841.
STEPHANUS DE VERGONIO, chanoine de Saint-Pierre de Lille, 972, 1058.
STEPHANUS VINHOGALI, procureur, 214, 221, 226, 272, 328, 454, 696, 756, 1039.
STEPHANUS VRINE, procureur, 214, 221, 226, 275, 280, 283, 341, 696, 823, 1039.
STOCLAUSA, voir *GUILLELMUS STOCLAUSA*.
 Strada : abbaye Sainte-Marie, 513, 811, 896.
 Strasbourg [Bas-Rhin, ch.-l.], 457, 703, 773, 878, 1046 ; abbaye Saint-Mathieu, 909, 1064 ; diocèse, 237, 263, 266, 457, 773, 806, 1046, 1063 ; église cathédrale, 1063 ; évêché, 16, 374, 400, 540, 577, 586, 629, 689, 702, 706, 878, 990, 1044 ; officialité, 689 ; province, 239.
Sudibus : archiprêtre, 643, 815.
 Suède, 949.
SURIGUERII, voir *GUILLELMUS SURIGUERII*.
 Surtainville [Manche, cant. Les Pieux] : église, 936.
 Sury-en-Vaux [Cher, cant. Sancerre] : vicariat, 1036.
SUTORIS, voir *PETRUS SUTORIS*.
 Sutri : évêché, 601, 878.
 Sylvanès [Aveyron, cant. Camarès] : abbaye, 328-330, 453-454, 570, 644, 668, 811, 943, 1002.
TABARIES, voir *AYQUELINUS DE TABARIES*.
TALABEYS, voir *GUILLELMUS TALABEYS*.
TALENTO, voir *JOHANNES COVILLER DE TALENTO*.
TALHAYS, voir *JACOBUS DE TALHAYS*.
 TALLEYRAND, voir ÉLIE TALLEYRAND DE PÉRIGORD.
 Talmont [Vendée, ch.-l. de cant.] : abbaye Sainte-Croix, 450, 551, 609, 637, 812, 978.
 Taluyers [Rhône, cant. Mornant] : prieuré, 1055.
 Tarbes [Hautes-Pyrénées, ch.-l.] : diocèse, 266, 329, 432, 449, 453, 742, 758, 797, 800-801 ; évêché, 532-533, 553, 569, 878.
 Tarentaise [Savoie] : collectorie, 293, 981.
 Tarragone [Espagne, Catalogne] : archevêché, 920, 1069 ; diocèse, 235, 389, 778 ; province, 237-238.
 Tartus [Syrie] : église cathédrale, 901.
TASSIS, voir *GUIDO DE TASSIS*.
TAVERNINUS NOVARIENSIS, procureur, 72.
TAXERIIS, voir *GUIDO DE TAXERIIS*.
TEBALDESCHI, voir FRANCESCO TEBALDESCHI.
 TEDALDO DE RICCI, marchand, 1048.
TEGRINI, voir *AMBROSIUS TTEGRINI*, *JOHANNES TTEGRINI*.
TENETO, voir *RAYMUNDUS DE TENETO*.
 Ter-Doest [Belgique, Flandre occidentale] : abbaye, 427, 705, 812, 1047.
TERDACO, voir *AUGERIUS DE TERDACO*.
 Terracina [Italie] : diocèse, 162, 748.
TERRE, voir *PETRUS TERRE*.
TERRINI, voir *PETRUS TERRINI*.
TESTORIS, voir *JOHANNES TESTORIS*.
TEXTORIS, voir *JACOBUS TEXTORIS*.
THALANI, voir *JOHANNES DE THALANI*.
THEBARDI, voir *GUILLELMUS THEBARDI*.
THEOBALDI, voir *RADULPHUS THEOBALDI*.
THEOBALDUS DE ALBAPETRA, procureur, 172, 346, 696, 801, 828.
THEOBALDUS HURELLI, procureur, 696, 751.
THEOBALDUS QUADRATI, cleric, 975, 1058.

- THEODORICUS LERRARDI*, procureur, 696, 886.
- THEODORICUS DE REYS*, substitut de *Bernardus de Bugueto*, 1064.
- THEODORICUS ROGETI*, procureur, 214, 221, 226, 271, 454-455, 507, 696, 809, 1040.
- Thérouanne [Pas-de-Calais, cant. Aire] : abbaye Saint-Jean-du-Mont, 404, 412, 663, 812, 1015 ; chapellenie Notre-Dame de Salve, 891 ; diocèse, 121, 134, 234-236, 264, 266, 268, 361, 394-395, 404-406, 419, 421-422, 426-427, 443, 447, 449, 466-467, 471, 474, 495, 497, 640, 719-720, 724, 734, 742, 745, 749, 753, 786, 812, 822, 891, 903 ; église cathédrale, 193, 387, 557, 598, 802, 861, 865, 879, 903, 963, 967, 1062 ; évêché, 134, 383, 387, 400-401, 404, 412, 419, 421, 427, 464-465, 510, 528, 547, 578, 593, 598, 605, 641, 647, 652, 666, 672, 687, 691, 699, 702, 705, 879, 907, 951, 962, 968, 974, 990, 1001, 1015, 1034, 1041, 1044, 1047.
- THÉROUANNE (cardinal de), voir GILLES AYCELIN DE MONTAIGUT.
- THIERIARDI*, voir *PETRUS THIERIARDI DE ESTIONNO*.
- THIERRY ROGET, voir *THEODORICUS ROGETI*.
- Thiers [Puy-de-Dôme, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Symphorien, 446, 580, 586, 812, 954 ; collégiale Saint-Genest, 954.
- THOLORIO*, voir *NICOLAUS DE PARISIUS DE THOLORIO*.
- THOLOSIA*, voir *GUILLELMUS STEPHANI DE THOLOSIA*.
- THOMAS*, procureur, 696.
- THOMAS DE AUBENTENNO*, procureur, 696, 716.
- THOMAS DE BRAUCIS*, procureur, 192, 436, 697, 816.
- THOMAS DE CALCE*, procureur, 697, 754.
- THOMAS DOMINI*, procureur, 697, 883.
- THOMAS LEGRAND, voir *THOMAS MAGNI*.
- THOMAS LE POURRY*, procureur, 6, 11, 72-73, 128-129, 142, 163, 180, 218-219, 224, 230, 236, 239, 243, 247, 249, 264, 275, 280-281, 403, 411, 418, 420-423, 428, 431, 444, 451, 496, 540, 592, 697, 718, 720, 726, 729, 732, 736, 738-739, 748, 752, 757, 766, 769, 772, 776, 779, 785-786, 792, 795, 798, 800, 803, 815-816, 819, 827, 829, 831, 847, 849-851, 854, 868, 876, 879, 881, 1040, 1062, 1066, 1070, 1112.
- THOMAS MAGNI*, procureur, 129, 217, 223, 230, 236, 239, 243, 260, 264, 275, 280, 283, 310, 397, 429-431, 444, 451, 453, 455, 468, 506, 610, 614, 618-619, 700, 712, 717-718, 722, 724, 727, 736, 738, 757, 772, 776, 785, 790, 797-798, 803, 818, 846, 856, 871, 875, 1041, 1063, 1084, 1112.
- THOMAS MONIS DE FLORENTIA*, procureur, 217, 223, 228, 251, 265, 275, 302, 304, 341, 399-400, 411, 505, 592, 661, 701, 723, 740, 787, 789, 797, 802, 811, 817, 822-823, 839-840, 842, 852, 857, 860, 864, 878, 879, 886, 1043, 1068.
- THOMAS MULOT, voir *THOMAS MULOTI*.
- THOMAS MULOTI*, procureur, 189, 215, 222, 227, 258, 264, 274, 279, 283, 296, 358-360, 504, 702, 733, 753, 769, 920, 1044, 1055.
- THOMAS DE PERSANALLO*, procureur, 215, 221, 227, 275, 335, 702, 848, 1044.
- THOMAS DE ROMARIIS*, procureur, 192, 215, 221, 229, 264, 274, 347, 425, 702, 725, 809, 1045.
- THOMAS DE ROMERIES, voir *THOMAS DE ROMARIIS*.
- THOMAS SAGORDET, voir *THOMAS SAGORDETI*.
- THOMAS SAGORDETI*, procureur, 141, 145, 215, 221, 229, 232, 236, 239, 241, 245, 261, 263, 275, 341, 703, 854, 1045, 1063.
- THOMAS YON*, procureur, 703, 718.
- THOMASSIUS LAMBERTESCA*, procureur, 634, 703, 866.
- THOME*, voir *PETRUS THOME*.
- Thoronet (Le) [Var, cant. Lorgues] : abbaye, 162, 368, 560, 562, 679, 812, 935.
- Thouars [Deux-Sèvres, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Laon, 570, 812.
- THUREYO*, voir *REGINALDUS DE THUREYO*.
- TICHI*, voir *ANDREAS TICHI DE PISTORIO*.
- TIERRICI*, voir *NICOLAUS TIERRICI*.

- Til-Châtel [Côte-d'Or, cant. Is-sur-Tille] :
prieuré, 592, 740.
- TILHIO*, voir *PETRUS DE TILHIO*.
- TILIO*, voir *BERNARDUS DE TILIO*.
- TILLIA*, voir *PETRUS DE TILLIA*.
- TILLON*, voir *PETRUS TILLON*.
- TINERIO*, voir *ALBERTUS DE TINERIO*.
- TIRE*, voir *PETRUS TIRE*.
- Tiron [Eure-et-Loir, cant. et comm. Thiron-Gardais], abbaye Sainte-Trinité, 365, 396, 406, 412, 526, 611, 620, 663, 813, 907, 981, 987, 1015.
- TIRON*, voir *ROBERTUS TIRON*.
- TISIACO*, voir *HUGO DE TISIACO*.
- TOBIE*, voir *HENRICUS TOBIE*.
- Tolède [Espagne], 63 ; archevêché, 546, 631, 703, 879 ; église cathédrale, 1016.
- TOLLLERACII*, voir *RAYMUNDUS TOLLLERACII*.
- TOMASSO DI LAPO LAMBERTESCHI, marchand, 1043.
- TOMMASO DI MONE, voir *THOMAS MONIS DE FLORENTIA*.
- TORELLI*, voir *JOHANNES TORELLI*.
- Tornac [Gard, cant. Anduze] : prieuré, 476, 681, 735, 1025.
- TORNAMINI*, voir *STEPHANUS TORNAMINI*.
- TORNERII*, voir *ARNALDUS TORNERII*.
- Torre [Italie] : abbaye Saint-Vital, 516, 813.
- Torres : église cathédrale, 919, 1069 ; évêché, 920, 1069.
- TORTI*, voir *PONTIUS TORTI*.
- Tortose [Espagne] : diocèse, 398 ; évêché, 543, 641, 880, 920, 1001, 1064.
- Toucy [Yonne, ch.-l. de cant.], 966 ; léproserie, 966.
- Toul [Meurthe-et-Moselle, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Mansuy, 512, 813 ; diocèse, 188, 235, 265-266, 268, 439-440, 464, 468-469, 743, 746, 761, 772, 806, 813, 819, 918, 1047-1048, 1054, 1063 ; église cathédrale, 601, 883, 1055 ; évêché, 398, 469, 581, 596, 607, 639, 641, 706, 880, 1001, 1048.
- Toulon [Var, ch.-l.], 655, 722 ; diocèse, 266 ; évêché, 510, 528, 635, 638, 642, 880.
- Toulouse [Haute-Garonne, ch.-l.], 379, 383, 899, 913, 934, 1002 ; abbaye Saint-Sernin, 320, 328, 376, 379, 400, 460-461, 520, 531, 561, 635, 676, 813, 899-900, 909-910, 934, 996, 1039 ; archevêché, 350-351, 400, 548-549, 553, 556, 566, 583, 636, 881, 955-956, 996, 1039 ; collectorie, 293, 379, 520, 764, 810, 813, 823, 899, 1026 ; collégiale Saint-Félix, 206, 669, 742 ; diocèse, 266, 320, 332, 336, 383, 389, 400, 471, 728, 742, 751, 765, 813, 934 ; église Notre-Dame de la Daurade, 900 ; province, 239, 264, 266, 431-432 ; université, 894, 1003.
- Tournai [Belgique, Hainaut], 405, 1033 ; abbaye Saint-Martin, 16, 395, 397, 404, 410-411, 415, 526, 540, 603, 620, 627, 636, 663, 813, 907, 987, 989, 1015 ; abbaye Saint-Nicolas-des-Prés, 419, 691, 814, 1034 ; diocèse, 83, 236-237, 394-395, 400, 404-405, 414-416, 419, 421-422, 426-427, 460, 472, 474, 495-497, 749-750, 761, 787, 812-815, 822, 977 ; église cathédrale, 470, 639, 814, 880, 924, 1033, 1061 ; église Saint-Jacques, 1033 ; évêché, 404, 409, 421, 568, 666, 699, 881, 941, 1015, 1041.
- Tournes [Ardennes, cant. Renwez] : chapelle, 1061.
- Tournus [Saône-et-Loire, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Philibert, 408, 412, 415, 424-425, 556, 588, 627, 663, 814, 929, 989, 1015.
- Tourny [Eure, cant. Ecos] : église, 917.
- Tourouvre [Orne, ch.-l. de cant.] : église, 1060.
- Tours [Indre-et-Loire, ch.-l.], 352 ; abbaye Saint-Julien, 435, 560, 639, 814, 933 ; archevêché, 185, 261, 351, 372, 396, 400, 419, 435, 528, 540, 561, 588, 595, 607, 624, 691, 694, 881, 893, 907, 933, 960, 975, 988, 1034, 1064 ; chapelle, 447, 942, 962 ; collectorie, 315, 858 ; collégiale Saint-Martin, 447, 550, 569, 587, 593, 763, 817, 850, 868, 925, 942, 962, 997, 1059-1060 ; collégiale Saint-Venant, 962 ; diocèse, 234, 236, 265-266, 343, 351, 365-366, 396, 399, 417-418, 435, 448, 716, 738, 750, 763, 807, 814, 816, 825, 925, 962, 1005 ; église cathédrale, 640, 644, 792, 816, 893, 904,

- 949, 1006, 1052, 1059-1060 ; province, 237-239, 265-267, 269, 366, 392, 396, 404, 408, 414-415, 418-419.
- Tourtoirac [Dordogne, cant. Hautefort] : abbaye Saint-Hilaire, 534, 607, 643, 693, 815.
- Tourville-la-Chapelle [Seine-Maritime, cant. Envermeu] : église, 917.
- Toussaints, voir Angers : abbaye Toussaints.
- Toussaints-en-l'Île, voir Châlons : abbaye Toussaints-en-l'Île.
- TRALHARII*, voir *BERNARDUS TRALHARII*.
- Trans [Var, cant. Draguignan] : prieuré Saint-Vincent, 1007.
- Transylvanie [Roumanie] : évêché, 380, 539, 554, 882, 928.
- Tréguier [Côtes-d'Armor, ch.-l.] : diocèse, 185, 265-266, 364, 396, 752, 932 ; église cathédrale, 932 ; évêché, 185, 252, 364, 396, 442, 515, 550, 560, 591, 600, 613, 624, 669, 882, 932, 986, 988, 1017.
- TREHU*, voir *NICOLAUS TREHU*.
- Trémolac [Dordogne, cant. Saint-Alvère, comm. Trémolat], 682, 835, 1026.
- Trente [Italie] : évêché, 539, 882.
- Tréport [Seine-Maritime, cant. Eu] : abbaye Saint-Michel, 430, 608, 686, 815, 1030.
- Trèves [Allemagne] : diocèse, 236, 265, 577, 798, 950 ; province, 238-239, 265-266, 404, 408, 418-419, 476.
- Trévise [Italie] : diocèse, 398, 777.
- Tricarico : diocèse, 813.
- TRINITATE*, voir *PETRUS DE TRINITATE*.
- Troarn [Calvados, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Martin, 420, 599, 698, 815, 1041.
- TROCON*, voir *JOHANNES TROCON DE CRECIACO*.
- Trois-Fontaines [Marne, cant. Thiéblemont] : abbaye, 261, 472, 602, 688, 692, 815, 927, 1032, 1035.
- Tronchet (Le) [Ille-et-Vilaine, cant. Dol, comm. Bager-Morvan] : abbaye Notre-Dame, 417, 515, 815, 897.
- Tronchiennes (Les) [Belgique] : abbaye Notre-Dame, 426-427, 705, 815, 1047.
- Trouillas [Pyrénées-Orientales, cant. Thuir] : église Notre-Dame, 1055.
- Troyes [Aube, ch.-l.], 144 ; abbaye Saint-Loup, 128, 421, 467, 551, 563, 635, 684, 686, 698, 776, 815, 1029-1030, 1041 ; abbaye Saint-Martin-ès-Aires, 377, 436, 456, 468, 521, 563, 585, 638, 697, 706, 816, 902, 957, 998, 1048 ; collégiale Saint-Loup, 634 ; diocèse, 266, 377, 395, 398, 406-407, 419, 421, 436, 452, 456, 466, 468, 469, 770, 815, 816 ; doyenné, 631, 808 ; église cathédrale, 106, 470, 563, 570, 587, 607, 697, 815-816, 861, 880, 883, 1095 ; évêché, 396-397, 406, 412, 450, 452, 514, 563, 570, 587, 601-602, 609, 624, 636, 666, 697, 883, 896, 958, 978, 988, 1015.
- Tuchan [Aude, ch.-l. de cant.] : église, 898.
- TUCHII*, voir *ANDREAS TUCHII CHRISTOFORE*.
- Tuffé [Sarthe, ch.-l. de cant.] : église paroissiale, 129.
- TULIA*, voir *BARTHOLOMEUS DE TULIA*.
- Tulle [Corrèze, ch.-l.] : diocèse, 139, 263, 266, 330, 984 ; évêché, 607, 694, 883.
- Turin [Italie, Piémont] : diocèse, 474, 811.
- TURLINI*, voir *PETRUS TURLINI DE MOVISONNO*.
- Turpenay [Indre-et-Loire, cant. Azay-le-Rideau, comm. Saint-Benoît] : abbaye Notre-Dame, 186, 351, 539, 595, 606, 644, 816, 975.
- TURRE*, voir *MANALDUS DE TURRE*, *ROGERIUS DE TURRE*.
- TUTELLA*, voir *HELIAS DE TUTELLA*.
- Tuy [Espagne, Galice] : diocèse, 234 ; église cathédrale, 1053.
- UBALLIBUS*, voir *JOHANNES DE UBALLIBUS*.
- UBERTINUS DE ANDREA*, procureur, 546, 577, 631, 703, 867, 880.
- Uels [Alpes-Maritimes, ch.-l. de cant.], 862 ; église, 563.
- UGO HAMELIN, recteur de Saint-Michel de Fincham, 108.
- ULCHEYO*, voir *EGIDIUS DE ULCHEYO*.
- ULMEYO*, voir *EGIDIUS DE ULMEYO*, *ROLLANDUS DE ULMEYO*.
- ULMO*, voir *ANDREAS DE ULMO*, *MARTINUS DE ULMO*, *ULMONTE*.
- ULMONTE*, voir *JOHANNES LOUTERELLI DE ULMONTE*.

ULRIC VOLTZON DE STRASBOURG, voir
ULRICUS VOLTZONIS DE ARGENTINA.
 ULRICH SCHAFGOTSCH, clerc, 80.
ULRICUS DE BOSTENSTENE, procureur, 205,
 703, 769.
ULRICUS PONCINI, procureur, 413, 703,
 885.
ULRICUS VOLTZONIS DE ARGENTINA,
 procureur, 146, 215, 221, 227, 237, 239,
 243, 263, 274, 456-457, 507, 703, 755,
 773, 1046, 1063.
UMERIO, voir *BERNARDUS DE UMERIO*.
 URBAIN V, pape, 15-17, 20-21, 72, 78, 95,
 127, 129-130, 138, 140, 143, 155-156,
 158, 160-162, 164, 169, 211-212, 233,
 267, 296, 303, 307, 316, 335, 340, 343,
 350, 352, 360-361, 368-369, 375, 386,
 391, 400-401, 411, 416, 421, 423-424,
 426, 428-429, 431, 433-436, 438, 441,
 445, 449, 451-453, 460, 462, 467, 471-
 473, 475-476, 499, 501, 935, 944, 955,
 981, 1019.
 URBAIN VI, pape, 71, 101.
URBANUS FABRICE, procureur, 349, 703,
 828.
URBE, voir *ANTONIUS DE BARRETIS DE*
URBE.
URCHIS, voir *GERARDUS DE URCHIS*.
 Urgel [Espagne, Catalogne] : achidiaconé,
 209 ; comté, 895 ; diocèse, 709, 750 ;
 église cathédrale, 142, 375, 557, 752,
 759-760, 930, 975 ; évêché, 423, 543,
 883, 920.
 Utrecht [Pays-Bas] : église cathédrale, 148.
UVILCIETA, voir *GARSIAS SANCII DE*
UVILCIETA.
 Uzerche [Corrèze, ch.-l. de cant.] : abbaye
 Saint-Pierre, 537, 668, 816.
 Uzès [Gard, ch.-l. de cant.] : diocèse, 263,
 266, 380, 912, 927, 934, 939 ; évêché,
 641, 652, 680, 856, 884, 1001.
 Vaas [Sarthe, cant. Mayet] : abbaye Notre-
 Dame, 400, 416, 448, 515, 569, 592,
 701, 817, 897, 943, 1043.
VABRE, voir *JOHANNES DE VABRE*.
 Vabres, 642, 884 ; abbaye, 339, 573, 886,
 946 ; diocèse, 266, 329, 453, 808, 1053 ;
 évêché, 445, 528, 538, 545, 565, 568,
 571, 642, 678, 693, 884, 921 ;
 officialité, 568.

VADO, voir *GUILLELMUS DE VADO*.
VAGUERE, voir *PETRUS VAGUERE*.
 Vaison [Vaucluse, ch.-l. de cant.] :
 diocèse, 266 ; église cathédrale, 649,
 652, 724 ; évêché, 139, 538, 884.
 Val (Le) [Calvados, cant. Thury-
 Harcourt] : abbaye Notre-Dame, 392,
 450, 526, 590, 613, 620, 687, 817, 907,
 985, 987.
 Val (Le) [Dordogne, cant. Ribérac, comm.
 Saint-Médard-de-Drone], 901.
 Valbonne : abbaye, 974, 1068 ; prieuré,
 704, 849.
VALEA, voir *NICOLAUS DE VALEA ALIAS DE*
NULLEYA.
 Valence [Espagne, Aragon] : évêché, 423,
 544, 884, 920 ; vicariat Saint-Thomas,
 919.
 Valence [Drôme, ch.-l.] : abbaye Saint-
 Ruf, 400, 541, 544, 587, 652, 817, 959.
 Valence et Die [Drôme, ch.-l. et ch.-l.
 d'arr.] : diocèse, 266, 400, 817 ;
 doyenné, 885 ; église cathédrale, 193,
 553, 572, 670, 853, 885, 904, 944 ;
 évêché, 350, 399-400, 536, 553-554,
 588, 630, 638, 670, 681, 693, 885, 960,
 1035-1036.
 Valensole [Alpes-de-Haute-Provence, ch.-
 l. de cant.], 1025 ; doyenné, 476, 681,
 735, 1025.
VALERIA, voir *GUILLELMUS DE VALERIA*.
 Valgorge [Ardèche, ch.-l. de cant.] : église
 Saint-Martin, 915.
 Val-Honnête (Le), voir Féniers : abbaye.
VALLE, voir *AYMERICUS DE VALLE*,
RAYMUNDUS DE VALLE.
VALLECROSSA, voir *BERNARDUS DE VALLE-*
CROSSA.
VALLISCOLORE, voir *GAUFRIDUS DE VALLIS-*
COLORE.
 Vallombrosa [Italie, Firenze] : abbaye,
 636, 817.
 Valmagne [Hérault, cant. Mèze,
 comm. Villeveyrac] : abbaye, 191, 320-
 321, 323, 474, 532-533, 538, 558, 574,
 584, 693, 817, 910, 931, 1037.
 Valmoissine [Var, cant. et comm. Aups] :
 collégiale, 73, 1086 ; prieuré, 73.

- Val-Roi (Le) [Ardennes, cant. Château-Porcien, comm. Saint-Quentin-le-Petit] : abbaye, 474, 558, 817, 931.
- Valsery [Aisne, cant. Vic-sur-Aisne, comm. Coeuvres-et-Valsery] : abbaye Notre-Dame, 425, 556, 818, 929.
- VALTHERII*, voir *STEPHANUS VALTHERII*.
- VANCONNE*, voir *STEPHANUS VANCONNE*.
- VANDERNOOT*, voir *WALTERUS DICTUS VANDERNOOT* (fils).
- Vannes [Morbihan, ch.-l.] : archidiaconé, 979 ; diocèse, 266, 782 ; église cathédrale, 979 ; évêché, 252, 390, 442, 551, 563, 885, 938, 1017, 1068.
- VARENA*, voir *HUGO DE VARENA*.
- Varennes [Indre, cant. Saint-Christophe] : abbaye Notre-Dame, 591, 818 ; église, 1059.
- Varennes-en-Argonne [Meuse, ch.-l. de cant.] : église, 192, 521, 772, 798, 902.
- VASCETI*, voir *RAYMUNDUS VASCETI*.
- VASSALI*, voir *BONIFACIUS VASSALI*.
- VASSALLI*, voir *BONIFACIUS VASSALLI*, *PETRUS VASSALLI*.
- VASSINHACO*, voir *BARTHOLOMEUS DE VASSINHACO*, *BERTRANDUS DE VASSINHACO*, *GERARDUS DE VASSINHACO*.
- Vatan [Indre, ch.-l. de cant.] : collégiale Saint-Laurian, 144, 609, 695, 835, 867, 994 ; prieuré, 82.
- Vaucelles [Nord, cant. Marcoingt, comm. Crévecoeur] : abbaye Notre-Dame, 429-430, 455, 572, 600, 686, 701, 818, 945, 1030, 1042.
- Vaudoin [Oise, cant. et comm. Formerie] : chapelle Notre-Dame, 997.
- VAUFANUERA*, voir *JOHANNES DE VAUFANUERA*.
- Vauluisant [Yonne, cant. Villeneuve, comm. Courgenay] : abbaye, 471-472, 474, 553, 558, 582, 594, 653, 688, 818, 927, 931, 1010, 1032.
- Vaure [Haute-Garonne, cant. et comm. Revel] : église, 1011.
- Vaux-en-Ornois [Meuse, cant. Gondrecourt, comm. Saint-Joire] : abbaye, 692, 819, 1035.
- VAXERIA*, voir *HUGO DE VAXERIA*.
- VAYRACO*, voir *ADEMARUS DE VAYRACO*.
- VELE*, voir *WILLELMUS VELE ALIAS RONGNAM* (fils).
- Vence [Alpes-Maritimes, ch.-l. de cant.] : diocèse, 266 ; évêché, 539, 655, 885.
- Vendargues [Gard, cant. et comm. Nîmes] : prieuré Saint-Denis, 937, 958.
- Vendôme [Loir-et-Cher, ch.-l. d'arr.] : collégiale Saint-Georges, 942 ; comté, 1004.
- Venise [Italie, Vénétie], 304, 944 ; abbaye Saint-Georges-le-Majeur, 604, 819, 973.
- VERANDI*, voir *PETRUS VERANDI*.
- Vercelli [Italie, Piémont] : diocèse, 761.
- VERCHERII*, voir *JACOBUS VERCHERII*.
- Verdun [Meuse, ch.-l. d'arr.] : abbaye Saint-Paul, 476, 577, 584, 674, 819, 1019 ; abbaye Saint-Viton, 419, 691, 819, 1034 ; diocèse, 236, 266, 366, 408, 476, 607, 746, 797, 819 ; église cathédrale, 192, 521, 556, 584, 703, 743, 810, 886, 902 ; évêché, 400, 408, 413, 519, 546, 577, 594, 666, 696, 702-703, 819, 885, 1015, 1044.
- VEREUWEG*, voir *JOHANNES DICTUS VEREUWEG*.
- Verger [Nièvre, cant. Pouilly, comm. Sully-la-Tour], 991.
- VERGONIO*, voir *STEPHANUS DE VERGONIO*.
- Vergy [Côte-d'Or, cant. Gevrey-Chambertin, comm. Reulle-Vergy] : collégiale Saint-Denis, 583, 827, 940.
- Vermand [Aisne, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 476, 674, 819, 1019.
- VERME*, voir *AYMONETUS DE VERME*.
- Verneuil [Oise, cant. Pont-Sainte-Maxence] : chapelle, 1028.
- Vernusse (La) [Indre, cant. Saint-Christophe, comm. Bagneux] : abbaye Notre-Dame, 632, 819.
- Veroli : diocèse, 368, 471, 728.
- Verteuil [Gironde, cant. Pauillac] : abbaye Saint-Pierre, 457, 678, 819, 1023.
- Vertus [Marne, ch.-l. de cant.] : abbaye Notre-Dame, 421, 699, 819, 1041 ; abbaye Saint-Sauveur, 379, 526, 567, 646, 820, 907, 941, 1004 ; prieuré, 900.
- Verzenay [Marne, cant. Verzy] : chapelle, 902.
- VESIADÉ, épouse de Durand de Romagnat, 921.

- VETANHERIA, voir *GUILLEMUS DE VETANHERIA*.
- Veyrac [Haute-Vienne, cant. Nieul], 916.
- VEYRACO, voir *BERTRANDUS DE VEYRACO*.
- Vézelay [Yonne, ch.-l. de cant.] : abbaye, 397, 526, 566, 582, 620, 820, 907, 987.
- Vézénobres [Gard, ch.-l. de cant.] : prieuré, 571, 763.
- VIANETUS *CUBICULARII*, procureur, 703, 867.
- Viauresque [Aveyron, cant. Vézins-de-Lévézou, comm. Ségur] : église Saint-Étienne, 1053.
- Vic-en-Bigorre [Hautes-Pyrénées, ch.-l. de cant.] : églises Saint-Vincent, Saint-Saturnin et Saint-Georges, 983.
- Vic-Fézensac [Gers, ch.-l. de cant.] : chapelle Sainte-Marie du Masbieilh, 900 ; collégiale, 900.
- Vich [Espagne] : collégiale Saint-Michel, 969 ; diocèse, 743, 913.
- Vic-sur-Seille [Moselle, ch.-l. de cant.], 1118.
- VIDALEUS *SADEL*, procureur, 375, 704, 737.
- Vieil-Hesdin [Pas-de-Calais, cant. Samer], 1100.
- Vienne [Isère, ch.-l. d'arr.], 885 ; abbaye Saint-André-le-Bas, 172, 346-347, 518, 577, 600, 612, 630, 652, 693, 820, 1037 ; abbaye Saint-Pierre, 519, 580, 652, 820 ; chapelle des saints Machabbés, 982 ; collectorie, 293, 981 ; diocèse, 266, 347, 398, 787, 820, 1012 ; église cathédrale, 630 ; province, 238, 266.
- Vienne-en-Bessin [Calvados, cant. Ryes] : église Saint-Pierre, 1058.
- Vierzon [Cher, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 573, 821.
- Vigan (Le) [Lot, cant. Gourdon] : collégiale, 139, 1002, 1097.
- Vigeois [Corrèze, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-Pierre, 364, 685, 821, 1030.
- VIGUERII, voir *JOHANNES VIGUERII*.
- Vihiers [Maine-et-Loire, ch.-l. de cant.] : doyenné, 979.
- VILAREL, voir *ANEQUINUS DE VILAREL*.
- Vilhonneur [Charente, cant. La Rochefoucauld] : église, 1061.
- VILLABICHETO, voir *GUILLELMUS FULCONIS DE VILLABICHETO*.
- VILLA *COMMUTALI*, voir *PETRUS DE VILLA COMMUTALI*.
- VILLANI, voir *DIONISIUS VILLANI DE ROTHOMAGO*.
- Villar-de-Fargues [Aude, cant. et comm. Narbonne] : église de Saint-Hippolyte et Saint-Just, 928.
- VILLARDI, voir *GUILLELMUS VILLARDI*.
- Villardonnel [Aude, cant. Mas-Cabardès] : église, 574, 818.
- Villarenz [Aude, cant. Fanjeaux, comm. Bram] : église, 639, 811, 1000.
- VILLARI, voir *PONSARDUS DE VILLARI*.
- Villebichot [Côte-d'Or, cant. Nuits], 940.
- VILLEBLAIN, voir *JOHANNES DE VILLEBLAIN*.
- Villebois-la-Valette [Charente, ch.-l. de cant.], 974 ; église Saint-Romain (portion), 974.
- Villedieu [Alpes-de-Haute-Provence, cant. et comm. Valensole], 1025.
- Ville-l'Évêque [Île-de-France], 906.
- Villelongue [Aude, cant. Limoux] : abbaye, 212, 587, 598, 641, 675, 821.
- Villemagne-l'Argentière [Hérault, cant. Saint-Gervais] : abbaye, 137, 191, 212, 320, 322, 363, 533, 537, 539, 565, 591, 598, 629, 643, 650, 669, 675-676, 821, 916, 991 ; prieuré Saint-Sauveur, 565, 821.
- Villemaur [Aube, cant. Estissac] : collégiale Notre-Dame, 144, 1091.
- Villeneuve [Aveyron, ch.-l. de cant.] : prieuré, 681, 752.
- Villeneuve-lès-Avignon [Gard, ch.-l. de cant.] : abbaye Saint-André, 352-353, 540, 566, 596, 768, 822, 934, 939, 971.
- Villeneuve-les-Béziers [Hérault, cant. Béziers] : prieuré, 691, 873.
- Villepinte [Aude, cant. Castelnaudary Sud] : bénéfice, 1000.
- VILLEREGALI, voir *JOHANNES DE VILLEREGALI*.
- Villesèque [Lot, cant. Luzech] : église, 144, 363, 531, 734.
- Villetravers [Aude, cant. et comm. Montréal] : église Notre-Dame, 342, 590, 838, 960.

- Villevêque [Maine-et-Loire, cant. Angers] : église, 1052.
- Ville-Vieille [Bouches-du-Rhône, cant. Peyrolles, comm. Jouques] : église Notre-Dame, 956.
- VILONIS, voir *PETRUS VILONIS*.
- Vincennes [Val-de-Marne, ch.-l. de cant.] : Sainte-Chapelle, 1034, 1066.
- VINCENT DE SIRAN, voir *VINCENTIUS DE SIRANO*.
- VINCENTIUS BONIPARIS, procureur, 704, 849.
- VINCENTIUS DE SIRANO, procureur, 185, 214, 221, 226, 263, 272, 325, 704, 781, 1046.
- VINHOALI, voir *STEPHANUS VINHOALI*.
- VIRANO, voir *ARNALDUS DE VIRANO*.
- Virey [Saône-et-Loire, cant. Chalon] : église, 1120.
- VIRIDARIIS, voir *JOHANNES DE VIRIDARIIS*.
- VIRIDARIO, voir *HUGO DE VIRIDARIO*, *JOHANNES DE VIRIDARIO*.
- Viry [Haute-Savoie] : église, 340, 596, 848, 965, 1057.
- VISCOMPTI SAPI, marchand, 895, 949.
- VISCONTI, famille, 949.
- Vismes [Somme, cant. Gamaches] : chapelle, 963.
- Visseiche [Ille-et-Vilaine, cant. La Guerche de Bretagne] : église, 1056.
- VITAL CONSABRINI, procureur, 130, 1105.
- VITALIS, voir *GUILLELMUS VITALIS*.
- VITALIS DE BETIS, procureur, 449, 704, 742.
- VITALIS DE FUMELLO, chanoine de Bordeaux, 1023, 1061.
- VITALIS DE SANBOLA, procureur, 704, 718.
- Viterbe [Italie], 136, 369, 387, 440, 522, 534-535, 539, 577, 598, 604, 627, 660, 668, 670-672, 703, 709, 744, 751, 764, 783, 785-786, 798, 804, 814, 824, 858, 861, 866-867, 959, 1043.
- Vitré [Ille-et-Villaine, ch.-l. de cant.] : collégiale Sainte-Marie-Madeleine, 343, 999, 1052.
- VITRIACO, voir *JOHANNES DE VITRIACO*.
- Vivent [Gers, cant. Fleurance, comm. Castéra-Verduzan] : prieuré Saint-Pé, 900.
- VIVET, voir *JOHANNES VIVET*.
- Viviers [Ardèche, ch.-l. de cant.] : diocèse, 263, 266, 320, 333-334, 383, 695, 731, 735, 739, 765, 980 ; évêché, 333-334, 337, 339-340, 383, 400, 537, 562, 568, 573, 580, 588-589, 605, 630, 644, 683, 886, 915-916, 941, 946, 955, 960, 974.
- VODRO, voir *HELIAS DE VODRO*.
- VODRON, voir *VODRO*.
- VODRONIO, voir *VODRO*.
- VOLOBRICA, voir *FRANCISCUS DE VOLOBRICA*.
- VOLTZONIS, voir *ULRICUS VOLTZONIS DE ARGENTINA*.
- VOSERIER, voir *GUILLELMUS VOSERIER*.
- Vraux [Marne, cant. Châlons] : église, 902.
- VRINE, voir *STEPHANUS VRINE*.
- Vysehrad [Tchécoslovaquie] : doyenné, 540, 878.
- WALET, voir *WALETI*.
- WALETI, voir *MICHAEL WALETI*.
- WALTER DE STRASBOURG, procureur, 99, 102.
- WALTERUS DE AMANTIA, chanoine de Metz, 923, 1055.
- WALTERUS COSTERE, procureur, 179, 210, 217, 223, 229, 275, 411, 426-427, 506, 559, 582, 704, 719, 723, 749-750, 765, 773, 787, 792, 812, 815, 822, 879, 1047, 1085.
- WALTERUS DICTUS VANDERNOOT (fils), clerc, 977, 1059.
- Waltham [Grande-Bretagne, Essex] : abbaye Sainte-Croix, 400, 701, 822, 1043.
- WALTHERUS RICHERII DE FICOCURIA, procureur, 217, 223, 230, 237, 239, 241, 245, 265, 274, 306, 455-456, 468-470, 507, 705, 743, 771-772, 801, 806-807, 809-810, 816, 880, 1047, 1063.
- Wamezele : abbaye Notre-Dame, 705, 822, 1047.
- Warneton [Belgique] : abbaye Saint-Pierre et Paul, 426, 705, 822, 1047.
- Wauthier-Braine [Belgique, Brabant] : personnat, 1028.
- WAUTIER RIQUIER DE FÉCOCOURT, voir *WALTERUS RICHERII DE FICOCURIA*.
- Werden [Allemagne] : évêché, 540, 887.
- WERNERII, voir *HENRICUS WERNERII*.

- WERNERUS HERMANNI DE HAMERSTEIN*, procureur, 540, 706, 826, 878.
WILLEMUS VELE ALIAS RONGNAM (fils), chanoine de Liège, 977, 1059.
 WILLIAM DE NEUTON, procureur, 63.
 Winchester [Grande-Bretagne] : évêché, 74.
 Windsor [Grande-Bretagne] : chapelle Saint-Georges, 71.
 Wissant [Pas-de-Calais, cant. Marquise], 903.
WISSANT, voir *BALDUINUS BUILLON ALIAS DE WISSANT*, *PETRUS DE WISSANT*.
 Wizernes [Pas-de-Calais, cant. Saint-Omer Sud] : église, 1054.
 WOLFRAM VON NEUHAUSEN, clerc, 918, 1065.
WOLTBERNUS VREDEBERNI, clerc, 105.
 Worcester [Grande-Bretagne] : prieuré, 74.
 Worms [Allemagne], 440, 1057 ; diocèse, 235 ; église cathédrale, 859, 1058 ; église Sainte-Marie, 1057 ; évêché, 440, 598, 887, 967.
 Würzbourg [Allemagne, Bavière] : abbaye Saint-Burkard, 432, 530, 822, 909 ; diocèse, 235, 432, 474, 742, 822 ; évêché, 432, 531, 887, 909.
 Xirocourt [Meurthe-et-Moselle, cant. Haroué] : église, 923.
 YDRONNE, épouse d'Henri Gelu de Marville, 950.
YMONISVILLA, voir *JOHANNES DE YMONIS-VILLA*.
YON, voir *THOMAS YON*.
 York [Grande-Bretagne], 81.
YSNARDUS, abbé de Notre-Dame de Cruas, 326.
 YVES DE PENGUILLI, clerc, 83.
YVO BRITONIS, procureur, 706, 763.
YVO DE RUPPE, procureur, 706, 769.
ZACHARIAS DE AMPUTEO, prieur de Taluyers, 929, 1055.
 Zagreb [Croatie] : diocèse, 398 ; église cathédrale, 641, 887 ; évêché, 641, 887, 1001.
 Zaidin [Espagne] : église, 1053.
 ZANOBI DI MARTINO DE FLORENCE, voir *ZENOBIUS MARTINI DE FLORENTIA*.
ZAPORTA, voir *ARNALDUS ZAPORTA*.
ZENOBIUS DOMENICI, facteur de *Paulus Mathei de Florentia*, 1000.
ZENOBIUS MARTINI DE FLORENTIA, procureur, 181, 216, 222, 228, 265, 275, 302, 365, 398-399, 448, 505, 569, 596, 610, 630, 647, 706, 746, 764, 772, 805, 837, 843, 1048, 1069.
 Zoebersdorf [Allemagne] : église, 1063.
 Zoetendael [Belgique, Flandre Orientale] : abbaye Notre-Dame, 427, 705, 822, 1047.
ZONDACH, voir *JOHANNES ZONDACH*.
 Zonnebeke [Belgique, Flandre Occidentale] : abbaye, 426, 705, 822, 1047.

TABLE DES ANNEXES

Annexes I. Liste des procureurs à la Chambre, 509

Annexes II. Liste des procureurs à la Chambre des prélats français, 708

A) Les procureurs à la Chambre des abbés français, 709

B) Les procureurs à la Chambre des évêques et des archevêques français, 823

Annexes III. Notices prosopographiques, 889

Annexes IV. Liste des autres procureurs, 1050

A) Les procureurs *ad resignandum*, 1051

B) Les procureurs *ad causas*, 1064

C) Les procureurs *ad impetrandum*, 1065

D) Les procureurs *ad recipiendum*, 1067

E) Les autres procureurs, 1069

Annexes V. Cartes de la délimitation géographique de la clientèle de quelques procureurs, 1070

1) La clientèle d'*Andreas de Ulmo*, 1071

2) La clientèle de *Bernardus de Bugueto*, 1072

3) La clientèle de *Gerardus de Sergiaco*, 1073

4) La clientèle de *Godefridus de Gardape*, 1074

5) La clientèle de *Johannes Louterelli de Ulmonte*, 1075

6) La clientèle de *Johannes de Mejanesio*, 1076

7) La clientèle de *Johannes Spiefamis de Luca*, 1077

8) La clientèle de *Johannes Trocon de Creciaco*, 1078

9) La clientèle de *Paulus Mathei de Florentia*, 1079

10) La clientèle de *Petrus Roberti de Aquila*, 1080

11) La clientèle de *Robertus de Aquigneyo*, 1081

12) La clientèle de *Robertus Brumani dictus Le Brumen*, 1082

13) La clientèle de *Rogerus de Curtraco*, 1083

14) La clientèle de *Thomas Magni*, 1084

15) La clientèle de *Walterus Costere*, 1085

Annexes VI. Actes de procuration, 1086

- Acte n° 1** : procuration générale *ad impetrandum, ad administrandum* et *ad causas* de Jean Thomas, chanoine de Valmoissine et recteur de Saint-Didier à Avignon, 1086
- Acte n° 2** : procuration *ad supplicandum* des moines de Saint-Gilles, 1088
- Acte n° 3** : procuration *ad resignandum* et *ad dimittendum* du doyen et chanoine de Notre-Dame de Villemaur, 1091
- Acte n° 4** : procuration *ad comparendum* et *ad agendum* du prieur de Blessac, 1093
- Acte n° 5** : procuration générale *in omnibus causis* des doyen et chapitre de Lyon, 1095
- Acte n° 6** : procuration *ad offerendum* et *ad promittendum* de l'évêque de Cahors, 1097
- Acte n° 7** : procuration *ad petendum pallium* de l'archevêque de Rouen, 1100
- Acte n° 8** : procuration *ad obligandum* et *ad impetrandum* de l'abbé de Gimont, 1102
- Acte n° 9** : procuration *ad resignandum* et *ad dimittendum* du chapelain commensal Henri de Dompière, 1104
- Acte n° 10** : procuration *ad promittendum* et *ad offerendum* de l'abbé de Saint-Sauveur de Blaye, 1105
- Acte n° 11** : procuration *ad offerendum* et *ad promittendum* de l'abbé d'Aubazine, 1109
- Acte n° 12** : procuration *ad offerendum* et *ad promittendum* de l'abbé de Notre-Dame de Grestain, 1112
- Acte n° 13** : procuration *ad visitandum* de l'abbé de Figeac, 1114
- Acte n° 14** : procuration *ad promittendum* de l'abbé d'Orbais-l'Abbaye, 1115
- Acte n° 15** : procuration *ad impetrandum, concordandum* et *solvendum* de l'abbé de Saint-Nabor à Saint-Avoid, 1118
- Acte n° 16** : procuration *ad concordandum, ad impetrandum* et *ad contradicendum* de l'abbé de Maizières, 1120

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS, 2

INTRODUCTION, 3

Introduction, 3

1) *Principales thématiques du sujet déjà abordées, 5*

- a) Les différentes fonctions exercées par un procureur en curie, 5
- b) L'identification des procureurs par les mentions dorsales des bulles pontificales, 6
- c) Profil et caractéristiques des procureurs en curie identifiés, 9
- d) Les relations des procureurs avec leurs clients, 9
- e) La carrière de quelques procureurs, 10

2) *Principales lacunes de l'histoire des procureurs jusqu'à aujourd'hui, 10*

- a) Des échantillons trop réduits, 10
- b) Une focalisation sur la Chancellerie, 11
- c) Des sources trop peu utilisées, 11
- d) Une tendance à négliger les procureurs occasionnels, 12

3) *Choix d'un sujet, 13*

- a) Orientation du présent travail, 13
- b) Le cadre général, 13
- c) Un cadre chronologique précis s'appuyant sur des sources cohérentes, 14

4) *Plan et principes généraux, 16*

- a) La fonction de procureur à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle, 16
- b) Les procureurs des prélats français à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, d'après les registres des *Obligationes-Solutiones*, 17
- c) Carrières de procureurs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, 19

Conclusion : une contribution à différents projets de recherche, 19

- a) Un ambitieux programme de recherche sur l'histoire des procureurs, 20
- b) Le centre de recherche sur la papauté d'Avignon, 20
- c) Les *Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 21
- d) Une réflexion sur « La papauté, les offices et les charges publiques (XIV^e-XVII^e siècle) », 21

- e) La relance de l'édition des comptes de la Chambre du XIV^e siècle, 22

SOURCES MANUSCRITES, 23

- 1) *Archives Vaticanes*, 23
 - a) Les archives de la Chambre apostolique, 23
 - b) Le fonds des *Instrumenta miscellanea*, 26
- 2) *Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits*, 32
- 3) *Archives départementales de Loire-Atlantique*, 34
- 4) *Archives départementales de Vaucluse et archives communales d'Avignon*, 34

SOURCES IMPRIMÉES, 36

- 1) *Documents émanant de la Chancellerie apostolique*, 36
 - a) Registres des suppliques et des lettres, 36
 - b) Actes originaux, 38
- 2) *Comptes de la Chambre apostolique*, 39
- 3) *Règlements concernant l'administration du Saint-Siège*, 39
- 4) *Témoignages sur la cour d'Avignon : relations, lettres, comptes*, 40
- 5) *Sources narratives*, 41
- 6) *Cartulaires universitaires*, 41

BIBLIOGRAPHIE, 42

- 1) *Généralités*, 42
 - a) Histoire générale de l'Église et de la papauté au XIV^e siècle, 42
 - b) Avignon au XIV^e siècle, 42
 - c) La prosopographie, 43
 - d) Dictionnaires, encyclopédies et instruments de travail, 43
- 2) *L'administration du Saint-Siège*, 44
 - a) La Chancellerie, 44
 - b) La Chambre apostolique, 46
 - c) Les cours de justice, 48
 - d) La Pénitencerie, 49
 - e) Les cardinaux et le Sacré Collège, 49
 - f) Études touchant à différentes institutions curiales, 50
- 3) *Les procureurs en curie romaine*, 50
 - a) Les procureurs au XIII^e siècle, 50
 - b) Les procureurs au XIV^e siècle, 51

- c) Les procureurs au XV^e siècle, 52
- d) Études diachroniques, 52
- e) Le cas des procureurs généraux, 53
- f) Ambassadeurs et représentation diplomatique, 53
- 4) *Carrière de quelques procureurs*, 54
 - a) Les agents de l'administration pontificale, 54
 - b) Les clercs dotés de bénéfices, 54
 - c) Les familiers de cardinaux, 55
 - d) Les marchands, banquiers et changeurs, 55

PREMIÈRE PARTIE. La fonction de procureur à la cour pontificale d'Avignon au XIV^e siècle, 56

CHAPITRE PREMIER. Le métier de procureur : histoire d'une fonction, 57

- 1) *Petitionarii et nuntii à l'aube du XIII^e siècle*, 57
- 2) *La mise en place d'un état de procureur en curie au cours du XIII^e siècle*, 59

CHAPITRE II. Les procureurs *ad impetrandum* et *ad contradicendum* à la Chancellerie et à l'Audience des lettres contredites, 65

***Introduction*, 65**

- 1) *La délégation de pouvoir à différents procureurs*, 68
- 2) *La nomination à l'office de procureur*, 75
- 3) *La réception d'un procureur et son entrée en fonction*, 76
- 4) *L'obtention d'une lettre pour un client*, 78
 - a) Rédaction de la supplique, 78
 - b) Présentation de la supplique et réponse du pape ou du vice-chancelier, 83
 - c) Distribution des suppliques et rédaction des minutes, 85
 - d) Distribution des minutes et expédition originale, 86
 - e) Inscription du nom du procureur au dos de l'acte, 87
 - f) Fixation et paiement de la taxe, 89
 - g) Vérification de l'expédition, 90
 - h) Passage des lettres de justice à l'Audience des lettres contredites, 91
 - i) Apposition de la bulle et enregistrement, 94
 - j) Passage des bulles de provision à la Chambre apostolique, 94
 - k) Expédition des bulles, 95

5) *La rémunération des procureurs*, 95

CHAPITRE III. Les procureurs *ad impetrandum* à la Pénitencerie apostolique, 98

Introduction, 98

1) *La nomination et la réception des procureurs*, 99

2) *L'obtention d'une lettre à la Pénitencerie : de la supplique à la lettre*, 101

a) *La supplique*, 101

b) *La lettre*, 102

3) *La rémunération des procureurs*, 103

CHAPITRE IV. Les procureurs *ad agendum* à la Rote et dans les autres cours de justice,

104

A) *La Rote*, 104

Introduction, 104

1) *La nomination et la réception des procureurs*, 106

2) *Le rôle des procureurs dans un procès à la Rote*, 107

a) *Rédaction de la supplique*, 108

b) *Réponse du vice-chancelier*, 109

c) *Établissement du mandat de comparution*, 109

d) *Comparution des parties à l'Audience publique*, 110

e) *Début de la procédure*, 111

f) *Réponse au libelle*, 111

g) *Conclusions et sentence définitive*, 113

3) *La rémunération des procureurs*, 114

B) *Les autres cours de justice*, 116

1) *Le cas des tribunaux cardinalices*, 116

2) *Le cas de l'audience de la Chambre apostolique*, 117

CHAPITRE V. Les procureurs *ad promittendum*, *ad solvendum* et *ad visitandum* à la Chambre apostolique, 120

Introduction, 120

A) *Les communs et menus services*, 122

1) *Définition et principes*, 122

2) *La possibilité de donner procuration*, 124

3) *Le choix des hommes*, 127

a) *Le recours aux procureurs professionnels*, 128

b) *L'emploi de multiples procureurs spéciaux et occasionnels*, 130

- c) Le cas particulier des marchands, banquiers et changeurs, 131
- 4) *Les missions confiées aux procureurs à la Chambre*, 132
 - a) La ratification de la procuration, 132
 - b) La révision du montant de la taxe, 133
 - c) L'obligation du paiement des services, 133
 - d) La délivrance d'actes témoins et leur enregistrement (1), 134
 - e) Le paiement des communs et menus services ; les prorogations, réductions, exonérations ou absolutions de peines, 135
 - f) La délivrance d'actes témoins et leur enregistrement (2), 136
- B) *Les visites ad limina*, 136
- C) *Autres activités d'un procureur à la Chambre : l'exemple des procurations au milieu du XIV^e siècle*, 138

CHAPITRE VI. Les procureurs en curie *ad resignandum*, 140

- 1) *Les principes et les caractères généraux des résignations de bénéfices au XIV^e siècle*, 140
- 2) *Les sources indirectes*, 141
- 3) *La désignation de procureurs*, 143
- 4) *La représentation ad resignandum devant un délégué du pape*, 145

CONCLUSION, 148

DEUXIÈME PARTIE. Les procureurs des prélats français à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, d'après les registres des *Obligationes-Solutiones*, 155

CHAPITRE PREMIER. Recensement des procureurs à partir des registres des *Obligationes-Solutiones*, 156

- 1) *Détermination d'un groupe de procureurs*, 156
- 2) *Reconstitution complète des carrières de procureurs ad obligandum, ad solvendum et ad visitandum*, 160

CHAPITRE II. L'enregistrement du nom des procureurs dans les registres, 169

- 1) *Le manque de cohérence apparent*, 169
 - a) Les trois sortes de notices possibles, 169
 - b) Les titres éventuels attribués dans les registres aux intermédiaires des prélats,

- c) Les titres absents et déconcertants, 172
- 2) *Les différents titres attribués dans les registres aux procureurs de la Chambre*, 184
 - a) Qualification unique et combinaisons multiples, 185
 - b) « *Suus procurator* » : le titre des humbles, 187
 - c) Les mentions apparemment équivalentes au titre de procureur, 190
 - d) Les autres titres plus ou moins prisés, 191
 - e) La conservation du nom des procureurs : les spécificités propres à chaque registre, 194
- 3) *Les procureurs, victimes de l'enregistrement*, 196
 - a) Le principe de l'enregistrement, 196
 - b) Les évolutions substantielles au sein d'un même registre, 198
 - c) La preuve de l'infidélité des registres, 200

CHAPITRE III. Le profil des carrières de procureurs à la Chambre, 212

- 1) *Le nombre de mentions relatives à chaque procureur dans les registres des Obligationes-Solutiones*, 213
- 2) *Le nombre de clients à la Chambre*, 220
- 3) *L'espace de temps durant lequel sont effectuées à la Chambre les diverses interventions d'un même procureur*, 226

CHAPITRE IV. La polyvalence des procureurs, 233

- 1) *Les résignations de bénéfices*, 233
- 2) *Les interventions en justice*, 245
- 3) *L'obtention des bulles pontificales*, 246
- 4) *La réception des paiements à la Chambre*, 250
- 5) *Un bilan assez contrasté*, 252

CHAPITRE V. Enquête prosopographique sur les procureurs à la Chambre, 254

- 1) *L'élaboration de notices prosopographiques*, 254
- 2) *L'âge des procureurs*, 258
 - a) L'âge exact de deux procureurs, 258
 - b) La fonction de procureur : le métier d'une vie, 259
 - c) Les procureurs probablement jeunes, 259
 - d) Les procureurs qui meurent à la tâche, 260
- 3) *L'origine géographique des procureurs*, 262
 - a) Tableau récapitulatif de l'origine des procureurs à la Chambre, 262

- b) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des prélats représentés, 266
- c) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des agents du Saint-Siège, 269
- d) L'origine des procureurs à la Chambre au regard de celle des familiers de cardinaux, 270
- 4) *L'état des procureurs*, 271
 - a) Liste des procureurs selon leur état de religieux, clerc ou laïc, 271
 - b) Répartition des procureurs, 275
- 5) *Les procureurs et le savoir*, 278
 - a) Les procureurs passés par l'université et ayant achevé leurs études, 278
 - b) Les individus fréquentant l'université durant la période où il sont procureurs, 279
 - c) Les procureurs faisant ou poursuivant leurs études après avoir été mandataires à la Chambre, 280
 - d) Disciplines étudiées et grades obtenus, 281
- 6) *Les procureurs, membres d'une familia cardinalice*, 286
- 7) *Les procureurs qui occupent une fonction en curie ou en relation avec le Saint-Siège*, 291
 - a) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction à la Chambre apostolique, 292
 - b) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction à la Chancellerie, à la Pénitencerie et à la Rote, 297
 - c) Les agents du Saint-Siège exerçant une fonction dans la maison du pape, 299
 - d) Bilan des agents du Saint-Siège agissant épisodiquement comme procureurs, 301
 - e) Les marchands, changeurs ou banquiers, 302
 - f) Les notaires, 305
- 8) *Les procureurs, exécuteurs des lettres de provision*, 307
- 9) *Les procureurs, témoins lors de paiement à la Chambre*, 310
 - a) Sept agents de la Chambre apostolique, procureurs ou anciens procureurs à la Chambre, 311
 - b) Cinq procureurs à la Chambre, 312
 - c) Deux hommes travaillant en curie, 313

CONCLUSION, 314

TROISIÈME PARTIE. Carrières de procureurs à la Chambre apostolique sous Urbain V et Grégoire XI, 316

INTRODUCTION, 317

CHAPITRE PREMIER. Les procureurs spéciaux, 319

A) 60 procureurs à la Chambre attachés à un seul prélat, 319

1) 30 procureurs spéciaux d'abbés, 319

- a) 20 moines ou chanoines réguliers placés sous l'autorité du prélat mandant, 320**
- b) 10 chapelains et familiers entretenant des liens personnels avec les abbés qu'ils représentent auprès du Saint-Siège, 328**

2) 30 procureurs spéciaux d'évêques, 332

- a) 9 procureurs ayant un bénéfice dans le diocèse de l'évêque ou à proximité, 333**
- b) 21 procureurs de l'entourage direct du prélat, 336**

B) 14 procureurs spéciaux actifs à la Chambre pour deux ou trois prélats, 345

1) 10 procureurs au service d'un seul maître mais rendant service à un autre prélat, 345

- a) 4 procureurs principalement au service d'un abbé, 345**
- b) 6 procureurs principalement au service d'un évêque, 348**

2) 2 procureurs au service d'un seul maître mais rendant service à deux autres prélats, 351

3) 2 procureurs au service particulier de deux prélats, 352

Conclusion, 353

CHAPITRE II. Les procureurs occasionnels, 356

1) 21 individus familiers de l'Avignon pontifical depuis plusieurs années déjà, 357

- a) Bernardus Maynardi de Castronovo, Bernardus de Senaco, Jordanus de Haya et Thomas Mulothi : quatre serviteurs de la Chambre, 359**
- b) Balduinus Buillon alias de Wissant et Guillelmus Baronis : deux agents de la Chancellerie, 360**
- c) Anceletus de Brecuria, Bertrandus de Veyraco, Gerardus de Bellopodio et Robertus de Bail de Caslucerno : quatre serviteurs de la maison du pape, 362**
- d) Guidomarus Rollandi, Johannes de Loberto, Johannes de Rodano, Petrus de Corceyo et Raymundus Rogerii : cinq clercs au service de cardinaux, 364**

- e) *Franciscus Perrini de Calcia, Johannes dictus de Nivella et Petrus Radulphi* : trois serviteurs du Saint-Siège, membres de livrées cardinalices, 366
 - f) *Guillemus Amici, Helias de Vodro et Mauricius de Barda* : trois grands serviteurs de la curie, 368
- 2) *23 avignonnais de fraîche date faisant office de mandataires à la Chambre*, 370
- a) *Amelius de Brolio* : un étudiant, 372
 - b) *Bertoldus de Bajuli, Helias Servientis, Johannes Chauvetelli, Johannes de Villeblain et Petrus Vassalli* : cinq clercs qui viennent de rejoindre une livrée cardinalice, 372
 - c) *Guillelmus Ademarii et Johannes de Forgia* : deux nouveaux venus pour servir le pape, 375
 - d) *Aymericus de Garda, Guillelmus Glorie, Jacobus Vercherii et Stephanus Audeberti* : quatre nouveaux modestes serviteurs pour la Chambre, 376
 - e) *Galhardus Carbonelli, Martinus de Chastres et Petrus de Chintrio* : trois nouveaux serviteurs pour la Chambre, attachés à une livrée cardinalice, 378
 - f) *Aymericus Pellicerii, Gerardus Fabri, Johannes Mercerii et Johannes Rosseti de Martigniaco* : quatre grands familiers de la Chambre et de la Chancellerie, 379
 - g) *Guillelmus Noelleti, Johannes Robinelli et Johannes de Silvalitoris* : de rares représentants de la Rote et de la Pénitencerie, 381
 - h) *Johannes de Mejanesio* : une carrière au service du Sacré Collège, 382
- 3) *11 procureurs qui entrent au service du pape et des cardinaux durant leur carrière de mandataire*, 384
- a) *Gisbertus de Lur, Hugo Gaufridi, Jacobus Textoris, Johannes Guenioti, Johannes Sabaterii et Radulphus de Alliaco* : six procureurs qui s'attachent à un cardinal, 385
 - b) *Bartholomeus del Cassanh, Petrus de Fargia et Simon Girardi de Bourdone* : des procureurs qui s'introduisent au cœur des deux services rois de la curie, 388
 - c) *Guillelmus Bernardi et Petrus Rubei* : des procureurs qui rejoignent la maison du pape et la Pénitencerie, 389
- 4) *11 marchands, banquiers et changeurs*, 390
- a) *Bartholomeus et Johannes Spiefamis de Luca* : des marchands omniprésents, 391

- b) *Andreas Tichi de Pistorio, Paulus Mathei de Florentia et Zenobius Martini de Florentia* : des marchands qui servent un ou plusieurs prélats à titre particulier, 398
- c) *Johannes Baruncelli, Nicolaus Contis de Florentia et Thomas Monis de Florentia* : des marchands internationaux sans aucun client privilégié, 399
- d) *Johannes de Albespino, Johannes Clari et Ponsardus Sornachi de Luca* : de modestes marchands au service de quelques prélats français, 401

CHAPITRE III. Les procureurs professionnels, 403

A) 28 *procuratores in Romana curia* officiels, 403

1) *Six grands maîtres de la profession*, 403

- a) *Petrus Roberti de Aquila* : un procureur exceptionnel, 403
- b) *Johannes Trocon de Creciaco* : un grand procureur laonnois, 413
- c) *Andreas de Ulmo*, le grand fondé de pouvoir de la France de l'Ouest, 416
- d) *Simon de Bourich et Thomas Le Pourry* : deux procureurs ordinaires bientôt fort célèbres, 418
- e) *Dominicus Pontii* : un procureur hispanique très actif, 423

2) *Neuf procureurs de métier très actifs*, 424

- a) *Gerardus de Sergiaco* : un procureur pour la France du Nord et le Grand Est, 424
- b) *Walterus Costere* : un procureur pour le Nord, 426
- c) *Guillelmus Fulconis de Villabicheto* : un jeune procureur qui commence sa carrière au service de l'archevêque de Besançon, 427
- d) *Thomas Magni et Robertus Brumani dictus Le Brumen* : deux procureurs normands, 429
- e) *Bernardus de Bugueto* : un rare procureur *ad causas* méridional, 431
- f) *Johannes Louterelli de Ulmonte* : un procureur polyvalent de la France du Nord, 433
- g) *Guillelmus Abaudi* : un procureur *ad causas* pour l'Ouest, 435
- h) *Nicolaus de Moyrenco* : un procureur qui oriente son action en direction des prélats de la région de Besançon, 436

3) *Treize procureurs de métier plus effacés*, 437

- a) *Doynus de Remis et Garnerius Pinardi de Remis* : deux procureurs rémois fidèles à leur patrie d'origine, 437

- b) *Dominicus de Nanceyo, Henricus Gelu de Marvilla et Johannes de Gudensperg* : trois mandataires bien connus en Lorraine, 439
- c) *Nicolaus de Lignon* : un homme pour l'Ouest, 441
- d) *Petrus Turlini de Movisonno* : une origine rémoise, une clientèle bretonne, 442
- e) *Dyonisius Villani de Rothomago, Nicolaus Crueti et Philippus Gosse* : la Normandie à Avignon, 443
- f) *Raymundus de Teneto* : un procureur au service de prélats auscitains, 444
- g) *Durandus de Romanhato et Hugo de Molendino* : deux spécialistes de la procuration à la disposition de tous, 445

B) 30 procureurs réguliers à la Chambre, 446

1) Des procureurs à la carrière modeste, 447

- a) *Amauricus Fabri, Guillelmus Le Haier, Maurinus de Bosco et Raymundus Fadeti* : quatre procureurs attestés moins d'un an à la curie, 447
- b) *Galaubra de Panassato, Johannes Fauqueti, Johannes de Planceyo et Johannes de Segria* : une brève carrière de procureur préparée par un précédent passage en curie, 449
- c) *Andreas Ayraudi, Guillelmus Morini, Johannes Arnaudi alias Gorraudi, Johannes Laurentii et Petrus Berengarii* : des mandataires dispersés qui entretiennent des liens particuliers avec certains de leurs clients, 451
- d) *Guillelmus Brunelli de Argeyo, Guillelmus Quarrelli et Theodoricus Rogeti* : des procureurs à la clientèle très localisée, 454
- e) *Balduinus Britonis de Bellomonte, Johannes de Quilozoc, Raymundus Bernardi de Roquerio et Ulricus Voltzonis de Argentina* : des procureurs au service d'une région, 456
- f) *Aymericus de Valle, Petrus de Chissiac, Raymundus Basati et Reginaldus de Saillevilla* : quatre mandataires avec une région de prédilection mais une clientèle qui la dépasse largement, 457
- g) *Bernardus Cavalerii, Petrus de Receyo et Petrus La Villa* : trois procureurs qui commencent leur carrière à la fin du pontificat de Grégoire XI, 460

2) Trois grandes figures de procureurs à la Chambre, 464

- a) *Henricus Medici de Sancto Martino* : un collègue du grand *Petrus Roberti de Aquila* pour la Picardie et le Nord, 464
- b) *Robertus de Aquigneyo* : un normand au service de ses compatriotes, 466

c) *Waltherus Richerii de Ficocuria* : un toulois avant tout, 468

C) Les six procureurs généraux, 470

a) *Petrus de Ortis* et *Gerardus de Buxeriis* : deux très éphémères procureurs de l'ordre cistercien, 471

b) *Rogierius de Curtraco* : un procureur général de l'ordre de Cîteaux bien présent à la Chambre, 473

c) *Godefridus de Gardape* : un procureur général au statut ambigu, 474

d) *Ponsardus de Villari* : un procureur prémontré qui achève sa carrière au début du pontificat d'Urbain V, 475

e) *Raymundus Rabasse* : un procureur général particulier, 476

CONCLUSION, 478

1) Le nombre d'interventions à la Chambre recensées dans les registres, 478

a) Les 74 procureurs spéciaux, 478

b) Les 66 procureurs occasionnels, 479

c) Les 64 procureurs professionnels, 479

d) Bilan, 480

2) Le nombre de clients, 481

a) Les 74 procureurs spéciaux, 481

b) Les 66 procureurs occasionnels, 481

c) Les 64 procureurs professionnels, 482

d) Bilan, 483

3) La durée des carrières, 483

4) La polyvalence des procureurs, 486

a) Autres domaines d'intervention, 486

b) Nombre de domaines d'intervention différents d'un même procureur, 487

5) L'origine géographique des procureurs, 487

a) Les 74 procureurs spéciaux, 487

b) Les 66 procureurs occasionnels, 488

c) Les 64 procureurs professionnels, 488

d) Bilan, 489

6) L'état des procureurs, 490

a) Les 74 procureurs spéciaux, 490

b) Les 66 procureurs occasionnels, 490

c) Les 64 procureurs professionnels, 491

- d) Bilan, 491
- 7) *Les procureurs et le savoir*, 492
- 8) *En guise de comparaison*, 495
- Conclusion**, 497

CONCLUSION GÉNÉRALE, 499

ANNEXES, 509

INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES, 1124

TABLE DES ANNEXES, 1218

TABLE DES MATIÈRES, 1220